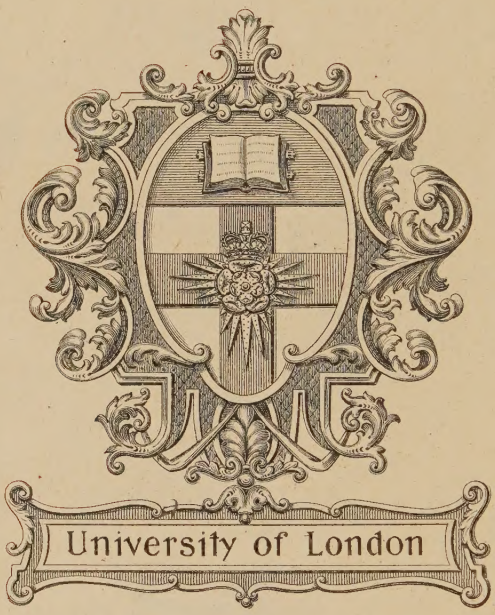

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd Revue]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1899_6

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

6e Année. — 1899.

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES
1899

SHL

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉMILE DESCHAMPS ET LE ROMANCERO

Étude sur l'invention de la couleur locale dans la poésie romantique.

On n'en est plus à découvrir que les romantiques ont pris avec l'histoire d'étranges libertés, et que la vérité dont ils se targuaient n'existait guère plus dans leurs pittoresques enluminures que dans le sec dessin des derniers classiques. Les romans et les drames de Dumas le père ne font plus d'effet qu'à proportion de l'ignorance du public, et prennent un ridicule choquant dès que le sens historique est un peu cultivé chez le lecteur. Les costumes et les noms ne trompent personne sur le *Cinq-Mars* symbolique de Vigny, et l'on date les sentiments de deux cents ans après les faits. Pour Victor Hugo, toutes les fois que la critique touche à son œuvre, elle fait écailler et tomber l'épais vernis d'érudition dont le poète l'avait complaisamment barbouillée : je me contenterai de rappeler la belle étude de M. Morel-Fatio sur *Ruy Blas*, qui a été récemment réimprimée [1]. On y peut apercevoir de quelle superficielle lecture de deux ou trois ouvrages, de quelle inconsidérée et médiocrement judicieuse récolte de noms sonores et de menues particularités, de quel enchaînement serein d'inexactitudes, de méprises, et de contre-sens, cette couleur espagnole que nous admirons parfois est faite dans le drame de *Ruy Blas*.

1. *Etudes sur l'Espagne*, 1re série, 2e édition, Paris, Bouillon, 1895, in-8. — Voyez un article vigoureux et pénétrant de M. Brunetière dans ses *Études critiques*, t. IV.

Cependant on pourrait penser que le cas d'Alexandre Dumas s'explique par l'irrésistible poussée d'une imagination à la fois enfantine et infatigable, qui ne lui permet guère l'étude sérieuse des documents : que la tyrannie de l'idée à déformé chez Vigny l'image des faits, comme il apparaît bien par la préface de *Cinq-Mars*; et que, pour Victor Hugo, une infatuation énorme l'a induit à ne jamais contrôler sévèrement les fantaisies où il mirait son génie. Et ainsi ne doit-on pas se demander si l'on a le droit d'étendre à tout le romantisme la remarque faite sur l'un ou l'autre des trois chefs, et de conclure du défaut des hommes au vice de la doctrine?

Il ne sera donc pas hors de propos de poser à nouveau la question sur une œuvre secondaire, et à ce titre même d'autant plus significative. Car nous sommes assurés que la façon de traiter le modèle historique ne sera pas, chez Émile Deschamps, le produit nécessaire d'une originalité impérieuse : on y verra l'empreinte même de l'esprit romantique. Ce fut un romantique de la première heure, un de ceux qui surent le mieux dégager la formule de l'art nouveau, et qui constituèrent l'école : on l'a trop oublié pour de plus grands. L'homme n'écrivait pas sur la dictée d'un tempérament tyrannique : par nature, il était plutôt fin, modéré, doux, spirituel, en un mot un joli talent de tradition bien française, et de la tradition même du XVIII[e] siècle. Voilà comment il se retrouva, une fois que la fièvre romantique fut tombée. Ainsi, lorsqu'il l'a, cette fièvre — et il l'a de bonne heure, un des premiers, et avant Hugo, — dans son œuvre effervescente de cette période, il se révèle moins lui-même le discret et doux esprit qu'il était vraiment, qu'il ne découvre les doctrines et les passions communes de l'école. Il était intelligent, il concevait nettement ce qu'il faisait, pourquoi il le faisait : ses articles de critique, avant la *Préface* de *Cromwell*, et plus distinctement, expliquent les nouveautés qui vont être tentées. Autant de raisons qui donnent à la pratique de Deschamps, sur cette fameuse question de la couleur locale, une importance générale et caractéristique.

Et enfin l'ouvrage que nous allons examiner, le *Poème de Rodrigue*, n'est point formé industrieusement de pièces quêtées çà et là à travers les livres, ce qui donne trop aisément lieu à la fantaisie et à l'erreur : mais c'est l'imitation continue d'un seul original, le *Romancero*, qui devait, semblait-il, limiter l'imagination de l'auteur français, ou lui imposer du moins son caractère. Nous allons voir que là où il semblait avoir le moins de liberté, et n'en avoir pas besoin, puisque la couleur authentique lui était

donnée, Emile Deschamps s'est plus audacieusement affranchi de son modèle que Corneille ou Racine n'ont jamais fait à l'égard de Guilhen de Castro ou d'Euripide : bien entendu, il s'écarte en sens inverse.

I

Le *Poème de Rodrigue*, qui parut en 1828 dans les *Études françaises et étrangères*, est, avec certaines pièces de Vigny, le type du genre où V. Hugo arriva quelques trente ans plus tard dans la *Légende des siècles*. Il est même antérieur aux *Orientales*, qui en portent en un ou deux endroits la trace. C'est, dans la poésie, presque la première œuvre qui sépare nettement deux états successifs du goût dans le maniement des sujets *moyen âge*, le goût *troubadour* et le goût *romantique*.

Leur opposition est sensible dans l'action qu'exerce chez nous le *Romancero* pendant le premier tiers du XIX^e^ siècle.

Depuis que la Bibliothèque des romans, de 1782 à 1784, avait présenté une traduction des romances [1] du Cid, il n'était plus vrai que l'Espagne, selon le mot fameux, n'eût qu'un livre, et ce genre original de poésie venait brusquement prendre place à côté du *Don Quichotte* dans la littérature européenne. On y voyait alors le modèle des épopées primitives, la poussière épique qui plus tard s'agglomérait dans les Iliades; le *Romancero* était la démonstration éclatante des théories de Wolff sur la formation des poèmes homériques, l'illustration décisive des idées de Herder sur la poésie populaire, miroir de l'âme et de l'histoire des races. Sismondi, Hallam, Schlegel s'en éprenaient. Herder traduisait la traduction de notre Bibliothèque des Romans dans son *Cid* [2] devenu classique en Allemagne. Suivant cet exemple, Creuzé de Lesser, Abel Hugo, et Lockhardt mettaient en français ou en anglais, en vers ou en prose, des choix ou des séries de romances. W. Scott, Byron, Southey, Chateaubriand prenaient des sujets ou des modèles dans le *Romancero*, montrant la voie à Deschamps et à Hugo [3]. Les textes mêmes étaient imprimés hors de l'Espagne, en

1. Le mot *romance* est masculin en espagnol. Mais comme j'écris en français, je le maintiendrai féminin, malgré l'exemple de quelques érudits. Je ne vois pas de raison de dire *un romance* quand il s'agit d'un poème espagnol, et *une romance* quand il s'agit d'un poème français : la tragédie d'Eschyle et la tragédie de Corneille diffèrent autant que *Partant pour la Syrie* et *A cazar va don Rodrigo*; et pourtant le mot de *tragédie* nous suffit pour les deux théâtres.

2. Selon Milà y Fontanals, Herder n'a traduit que quatorze romances sur l'original.

3. Hugo imitera dans une Orientale une romance de Mudarra; et plus tard, dans les deux Légendes, ses fantastiques variations sur le Cid auront quelques points de départ dans la poésie espagnole.

Allemagne, à Paris, à Londres : Herder, Grimm, Depping, Bohl de Faber, Abel Hugo offraient au public des recueils plus ou moins amples, diversement composés.

Mais en France (nous n'avons pas ici à nous occuper des autres pays), le *Romancero* fut plus estimé que compris : on le regarda avec le goût de l'époque; on l'y assimila. Or ce goût, lorsqu'il s'appliquait au monde du moyen âge ou de l'islamisme, était un goût fade de chevalerie sentimentale, qui, projetant dans le passé les modes et comme les poses morales du présent, laissait flotter ses conceptions sans consistance à la fois hors de l'histoire et hors de la vie, également éloignées des évocations fidèles de l'humanité disparue et des précises expressions de l'humanité actuelle. Ayant son germe dans les romans prétendus historiques de M^me^ de Fontaine et de M^me^ de Tencin, par où il se rattachait au romanesque galant du XVII^e^ siècle, ce goût *troubadour* venait poindre dans le *Tancrède* de Voltaire, s'étalait dans les adaptations et restitutions de M. de Tressan, ou dans des tragédies et drames tels que la *Gabrielle de Vergy* de De Belloy, l'*Albert I^er^* de Leblanc de Guillet, et le *Raymond V* de Sedaine; il se consolidait enfin, vers le début du XIX^e^ siècle, par les premières études sur la langue d'oc, sur la poésie et la civilisation provençales, sur les fameuses autant que chimériques *cours d'amour*.

Or, surtout pour ce qui regarde l'interprétation du romancero, et la formation dans les esprits français d'une image du moyen âge espagnol, le goût du premier empire trouva un appui, une direction dans un livre qui, dès le XVII^e^ siècle, avait exercé chez nous une puissante séduction, je veux parler du roman historique de Perez de Hita, l'*Histoire des guerres civiles de Grenade*, source des *Almahide* et des *Zayde*, et de toutes les idées que notre roman et notre théâtre classiques nous ont données de la chevalerie arabe ou de la galanterie mauresque. Une nouvelle traduction de ce roman parut en 1809; et vers la même date le *Dernier Abencerrage* de Chateaubriand est encore un produit de cette influence.

Il me paraît bien que Perez de Hita soit pour quelque chose dans une erreur fort accréditée alors et que M. Morel-Fatio [1] a reprise chez V. Hugo. Si Hugo prend à la lettre le nom de *romancero mauresque* donné à l'un des groupes de romances les plus importants, et y voit sérieusement des chants arabes, « une Iliade arabe », Abel Hugo, plus réellement instruit de ces choses que son illustre frère, Depping, Conde, d'autres encore recevaient avec

1. *Etudes sur l'Espagne*, 1^re^ série, p. 91.

plus ou moins de prudence et de réserve une opinion analogue : il n'y a ici de propre à Hugo que le style d'oracle dont il la profère. Or Perez de Hita, si on lui attribue une autorité d'historien, encourageait cette illusion. Non seulement il donnait en général son roman pour traduit d'une histoire arabe, mais il affirmait particulièrement l'origine mauresque de telle romance qu'il citait; ainsi disait-il à propos de cette belle romance de la prise d'Alhama qui fut traduite par Byron : « Cette romance se fit en arabe...; plus tard elle se chanta en langue castillane de la même manière. »

Soumis donc au goût de leur temps, séduits encore par les galantes peintures de Perez de Hita, les imitateurs ou traducteurs français du *Romancero*, sous l'Empire, le mirent naturellement en *romances*, au sens spécial que recevait alors ce mot : ils lui donnèrent la couleur de *Partant pour la Syrie*. Telles sont les deux romances à chanter sur la harpe, si curieusement vieillottes, que Chateaubriand inséra dans le *Dernier Abencerrage* : il avait pris l'idée de la première à une pièce du *Romancero*[1], dont Perez de Hita offrait une variante moins complète. Mais il changea bien l'accent. Dans l'original, « le long du Guadalquivir, le bon roi Juan chemine; il rencontre un More qui se nommait Abenamar. » Le roi lui dit : « Abenamar, Abenamar, More du pays more..., quels sont ces châteaux, qui se dressent et reluisent? C'est l'Alhambra, sire, et l'autre est la Mosquée... » Le roi reprend : « Grenade, si tu voulais, je t'épouserais, je te donnerais en dot Cordoue et Séville et Jerez de la Frontera... Grenade, si tu voulais plus, je te donnerais plus. » Alors parla Grenade; elle répondit au bon roi : « Je suis mariée, roi don Juan, mariée et non pas veuve, le More qui me tient voudra me bien défendre. » Alors parla le roi don Juan, il dit ces mots : « qu'on amène ici doña Sancha et doña Elvira, mes bombardes... »

On se rappelle la « ballade » d'Aben Hamet :

Le roi don Juan
Un jour chevauchant,
Vit sur la montagne
Grenade d'Espagne :
Il lui dit soudain :
Cité mignonne,
Mon cœur te donne
Avec ma main.
Je t'épouserai,
Puis apporterai
En dons à ta ville
Cordoue et Séville.
Superbes atours
Et perle fine
Je te destine
Pour mes amours.

1. Voyez dans le *Romancero general* de A. Duran, coll. Ribadeneyra, t. II, p. 79.

Le sens y est; mais dans cette mignardise roucoulante, que reste-t-il du génie de l'espagnol, âpre même dans le précieux?

L'autre pièce de Chateaubriand n'est pas une imitation du *Romancero* : elle en prend inconsciemment le contre-pied; et elle n'en trahit ainsi que mieux à travers quelles illusions sentimentales notre écrivain apercevait l'Espagne du moyen âge.

Prêt à partir pour la rive africaine
Le Cid armé, tout brillant de valeur,
Sur sa guitare, au pied de sa Chimène,
Chantait ces vers que lui dictait l'honneur.

Chimère a dit : Va combattre le Maure,
De ce combat surtout reviens vainqueur,
Oui, je croirai que Rodrigue m'adore,
S'il fait céder son amour à l'honneur.

Moins héroïquement, et plus naturellement, la Chimène du *Romancero*, très femme, écrit au roi Fernand : « Pardonnez-moi, monseigneur, si je ne vous parle pas avec respect, car si je suis fâchée contre vous, je ne puis pas le cacher. Quelle loi de Dieu vous donne le droit... de démarier les gens mariés? Est-ce raisonnable, — un garçon doux, caressant, modeste, — de lui apprendre à être un fier lion? Et, jour et nuit, de le tenir en laisse, sans me le renvoyer plus d'une fois l'an? Et cette fois que vous me le lâchez, il vient si arrosé de sang jusqu'aux pieds de son cheval, qu'il fait peur à voir; et quand il est entre mes bras, il s'endort tout de suite, dans mes bras... » Cette bonne Chimène-là est peut-être moins naïve qu'elle n'en a l'air, mais du moins elle n'est pas *troubadour*.

Creuzé de Lesser, qui donnait en 1814 des *Romances de Cid*, n'a pas autant de fantaisie que Chateaubriand. Cependant il n'a pas mieux gardé la couleur de ses originaux. Il en a peur : tout l'effarouche, tout ce qui n'est pas au goût français de 1810, le brutal, le populaire, le surnaturel, et il faut bien le dire, aussi le naturel. Il demande grâce dans sa *Préface* pour le détail singulier des mœurs, qui pourrait étonner; mais il a eu soin de ne pas laisser grand'chose qui étonne. Rodrigue ne rapporte plus à son père la tête coupée du comte. Rodrigue ne rencontre plus de lépreux qui se transfigure en saint Lazare. Rodrigue n'insulte plus le roi Fernand, quand il va à la cour. Le mariage de Rodrigue et de Chimène n'est plus ce joli tableau d'une noce de gentilshommes

campagnards au bon vieux temps; un seul trait, et bien timide, rappelle le comique spirituel de la romance espagnole :

Le Cid entre au palais de Dieu
Vêtu d'un pourpoint magnifique
Que son père usa tant soit peu.

Même les noms propres, ces beaux noms castillans, sonores, colorés, empanachés, qui donnaient à Schlegel la vision de l'Espagne et dont V. Hugo saura si bien faire éclater ses vers, déconcertent Creuzé de Lesser : il les élague autant qu'il peut; il a peur du tapage qu'ils feraient dans ses alexandrins discrets et silencieux. Il fait un Cid galant, frère jumeau du beau Dunois, soupirant, soumis, timide devant « sa maîtresse » ; il fait chanter à l'infante une romance éplorée, qui est du plus pur style du premier empire :

Beau chevalier que la Castille honore,
Détourne donc ce regard séducteur.

Il se sert de Corneille pour affadir le *romancero* ; mais il traduit Corneille en *troubadour* sentimental. Il a d'amusantes précautions de pudeur scrupuleuse : quand les filles du Cid, maltraitées par leurs maris qui les laissent dans un bois attachées nues à des arbres, appellent à leur secours un paysan qui passe, elles n'oublient pas de lui crier de fermer les yeux :

Et si vous connaissez le Cid, délivrez-nous
Sans jeter les yeux sur ses filles.

Et chaste, le laboureur va chercher sa femme, qui seul approchera des infantes. Ainsi les dames ne rougissent pas, en lisant les malheurs de doña Elvira et doña Sol. Enfin d'un bout à l'autre de ses traductions, le pauvre écrivain travestit inconsciemment l'original espagnol, même quand il croit et veut le rendre exactement, par la seule application du style poétique français : vocabulaire, constructions, images, phrases, toute la forme est d'une terrible banalité, est imprégnée d'un parfum *classique* qui ne se dissipe pas. Ce langage ramassé dans les tragédies et dans la poésie du temps ne se prête plus à montrer autre chose que les sentiments communs, les mœurs courantes, la traditionnelle défroque de la littérature française. Les idées conventionnelles du goût classique collent, si je puis dire, à ces mots, et Creuzé de Lesser,

malgré ses bonnes intentions, amène les unes avec les autres, si bien que le *Romancero* du Cid se recouvre d'un faux vernis qui date déplorablement.

II

Avec Émile Deschamps, plus de goût *troubadour*, ou presque plus : à peine y a-t-il dans le *Poème de Rodrigue* quelques endroits où perce une trop française adoration des « belles. » Le temps est changé, on ne goûte plus la fade douceur du sentiment, la mollesse émoussée des images; il faut de l'atroce et de l'inouï, de la passion folle et de l'action exaspérée.

Deschamps prendra donc le *Romancero* autrement que son devancier; mais il ne le rendra pas plus fidèlement. Il le déformera au goût de 1828 comme Creuzé l'avait refait au goût de 1810. Nous aurons un Rodrigue romantique[1] comme nous avions un Cid *troubadour*.

Quand on lit le poème français seul, on ne peut manquer de ressentir une double impression : il y a des traits spirituels, ingénieux, concertés, des réflexions de bel esprit qui visent à l'effet; et il y a des détails étranges ou violents, un pittoresque fort et parfois déconcertant. Il serait naturel de penser que les premiers effets sont de l'auteur français, mal affranchi de la forme intellectuelle de notre XVIII^e^ siècle, et trop ardent encore à la quête des *idées* jolies ou frappantes; que les seconds, au contraire, sont le parfum même, âpre et nouveau, de l'authentique Espagne. Or, il n'est rien de plus faux. Et l'on pourrait poser cette règle générale : dans le *Poème de Rodrigue*, tout ce qui est bel esprit mièvre, ou rhétorique maniérée, est dans les Romances espagnoles; tout ce qui étonne par la couleur espagnole est absent des romances et représente l'invention de Deschamps.

Ainsi, après le malheur de doña Florinde [2], le poète résume en trois vers les conséquences funestes de la coupable passion du roi.

Florinde perdra l'innocence,
Le roi Rodrigue sa puissance
Et l'Espagne sa liberté :

1. Je note ici, pour être complet, que Deschamps a imité deux romances de Bernaldo del Carpio et une romance chevaleresque (n° 298), avec le même goût et les mêmes procédés que celles de Rodrigue. Dans l'une des romances de Bernaldo del Carpio, le comte prisonnier se plaint d'être nourri de pain noir et d'*eau verte*.

2. Je rappellerai brièvement la légende : le roi Rodrigue viole ou séduit la Cava, fille du comte Julien. Celui-ci appelle les Mores d'Afrique. Ils rencontrent l'armée chrétienne près du Guadalete, et la mettent en déroute. Le roi Rodrigue s'échappe, s'enfuit dans les montagnes, où il fait une rude pénitence.

cette froide réflexion de moralité est dans la romance 586 de Duran.

Puis Deschamps pose un problème de casuistique galante :

> Qui fut le plus coupable, en sa faute mortelle,
> De Florinde, ou du roi? Comme alors, aujourd'hui,
> Les hommes disent que c'est elle :
> Les femmes disent que c'est lui.

Il n'y a dans ce quatrain que les chevilles qui appartiennent à notre français. La même romance espagnole disait : « Si l'on demande qui des deux fut le plus coupable, les hommes disent la *Cava*, et les femmes *Rodrigue*. »

Et même, dans cette matière du bel esprit, Deschamps a plutôt réformé son texte. La Cava, violée, écrivant cet accident à son père, évoquait doctement dans sa lettre Tarquin, Brutus et Lucrèce, que le poète français n'a eu garde de conserver.

Nous ne nous étonnerons pas du peu de naïveté de l'original. On se faisait au début du siècle de grandes illusions sur la poésie populaire. Abel Hugo estimait que les romances de Rodrigue, comme tous les *romanceros*, étaient l'œuvre du peuple même, et avaient été composées *sans autre modèle que la Bible*! Or une bonne partie du Romencero est due à des poètes très savants et conscients de leurs effets, on soumis à l'influence provençale, ou raffinés par l'art italien. Dans les romances de Rodrigue en particulier, il n'y a probablement pas une pièce, de l'avis de Milà y Fontanals, qui soit antérieure au xv^e^ siècle, et plusieurs sont du meilleur seizième.

Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est de voir comment la couleur des originaux, très marquée pourtant, mais discrète et comme involontaire, n'a pas suffi à Deschamps; il a cherché à la renforcer; il a fait constamment plus criard et plus gros. Il nous faut étudier ses procédés.

La poétique légende de la perte de l'Espagne était à la mode : Walter Scott avait écrit la vision de *don Roderick* (1814); Southey, son *Rodrigue, le dernier des Goths* (1814); Abel Hugo avait donné à Paris, en 1821, le *Romancero du roi Rodrigue,* dix-sept romances originales, qu'il avait traduites au début de son choix de *Romances historiques en prose* (1822) : le sujet, l'année suivante, avait été mis en tragédie par Guiraud. C'est le texte donné par Abel Hugo qui a été suivi par Deschamps.

Aux dix-sept romances espagnoles correspondent douze composi-

tions françaises. Deschamps a supprimé tout ce qui précède le bain de Florinde, où le roi se prend d'amour : c'est-à-dire la vision merveilleuse de Rodrigue dans la maison d'Hercule, et l'annonce prophétique de la ruine de l'Espagne. La dernière pièce du poème français ne vient pas d'une romance, mais d'une chronique romanesque du XVI^e^ siècle, pretendue traduite de l'arabe : le fragment qui donnait la mort de Florinde avait été publié par Abel Hugo en appendice aux romances. Pour le reste, Deschamps développe assez fidèlement l'action exposée dans le romancero, sauf en deux endroits, où il intercale des épisodes.

La sixième pièce nous raconte la mort héroïque d'un certain Bertrand Inigo, qui se fait tuer en allant chercher le corps de son fils aux milieu des Sarrasins, alors que ses compagnons d'armes, plus jeunes, et qui avaient juré de ne pas laisser un cadavre de chrétien aux infidèles, se sont dérobés lâchement au devoir. Cet épisode n'appartient pas au romancero de Rodrigue : mais il fait le sujet d'une pièce qui le suit immédiatement dans les *romances historiques en prose* d'Abel Hugo. C'est là que Deschamps a été chercher ce développement parasite, où il voyait un bel effet, et une heureuse occasion de monologue romantique.

L'autre pièce, la huitième, dont j'ignore l'origine, est une aventure du roi fugitif qui rencontre vingt brigands dans la montagne, et à lui seul, armé d'une branche énorme, les met en fuite, les poursuit,

Et ses deux pieds marchaient du pas des avalanches.

Il y a là une première ébauche de ce grandiose hors nature qui sera le caractère constant de la *Légende des siècles* : mais quel rapport cela a-t-il avec la faute de Rodrigue et la ruine de l'Espagne? Cet ornement est d'autant plus déraisonnable que si Rodrigue est effrayant à ce point pour des brigands, il devrait bien l'être aussi pour les ennemis : et comment a-t-on pu le vaincre?

Dans ces additions peu sensées, nous saisissons le vice romantique, le goût de l'effet fût-ce aux dépens de l'ensemble, et par suite la destruction de la composition.

A comparer encore le poème français avec son original, sans entrer dans le détail, on s'aperçoit aisément d'une très sensible différence : l'imitateur est toujours plus long que son texte, et parfois la paraphrase est démesurément disproportionnée. La lettre de la Cava au comte Julien a 36 vers dans l'œuvre de Timoneda : Deschamps fait plaindre sa Florinde en 32 quatrains, 128 vers !

Rodrigue pendant la bataille — la pièce qui contient la fameuse plainte du roi dépouillé — a 144 vers dans Deschamps, pour 60 vers de l'espagnol. Et c'est encore un des caractères généraux du romantisme qui nous apparaît dans cet élargissement prodigieux.

La cause de cette prolixité c'est la volonté d'introduire, de verser dans le sujet tout le détail pittoresque, qui, à ce que croit l'auteur, peindra le moyen âge et l'Espagne.

Tout d'abord, et couleur locale à part, il n'y a point pour Deschamps de vérité humaine sans truculence frénétique : la nature commune du romantisme, c'est la passion délirante, échevelée. Il faudra donc mettre partout les accents de folie, d'exaspération désordonnée que les Espagnols, trop doux et sensés, avaient négligé de mettre dans leurs romances.

> Le comte Julien, seigneur de Tarifa,
> S'arrache les cheveux et la barbe en désordre...
> Et regarde le ciel — portant l'enfer dans l'âme.

« Tantôt, levant les mains, il regarde la voûte étoilée, témoin de sa peine », disait le texte. L'antithèse est du Français, avec l'image de l'*enfer dans l'âme*, qui est du pur 1830. Le comte Julien a *l'air fatal*; il *rugit*; aussi ne lâchera-t-il pas les bons jurons castillans *vive el cielo*, *vive Dios*, que lui donne l'original; il *rugira* comme un Antony ou un Hernani : « Haine! vengeance! » ou « Mort et damnation! »

Le roi ne lui cèdera pas : le voilà dans sa fuite :

> Le roi que les remords obsèdent,
> Spectre, avec les regards d'un fou,
> Et, *pour distraire sa pensée*,
> Entrant ses ongles dans son cou,
> Par le soleil, la nuit glacée,
> Marche, marche sans savoir où.

Ce Rodrigue-là a lu Shakespeare et joue au roi Lear. Le jongleur espagnol avait dit : « Depuis que le roi don Rodrigue avait perdu l'Espagne, il s'en allait désespéré où sa fantaisie le menait. Il se met dans les montagnes les plus épaisses qu'il trouve, pour que les Mores qui vont à sa poursuite ne l'atteignent point. » Ce dernier trait, si naturel a disparu : quel est le héros romantique qui se cachera pour n'être pas pris?

La lettre de la Cava, sauf l'allusion savante à Lucrèce que j'ai

citée, était un récit rapide et tout simple de son malheur : « Très illustre sire, mon père, le plus grand de la Castille, vous m'avez amenée à cette cour, comme votre fille chérie, pour servir la reine et être en sa compagnie, avec d'autres filles de grands et des dames de haute réputation. Le grand roi don Rodrigo, ne regardant pas ce qu'il faisait, s'est épris de moi, et de mon ardente jeunesse. » Puis elle articule précisément tout ce qui s'est passé entre elle et le roi. « Souvent il me l'a dit, avec amour et courtoisie, que ma beauté superbe était faite pour un roi; il me demandait — car sa vie était toute en moi — de céder à son mauvais désir, à sa folle poursuite. Mais à tout ce qu'il disait, je ne répondais pas, étant la fille de mon père, et ceinte de chasteté. Peu de jours après notre entretien, à mon insu, malheureuse! il entra au lieu où je dormais, et par la plus violente des violences il m'ôta l'honneur. Vous devez venger, mon seigneur, cette détestable infamie : soyez Brutus, le grand Romain, puisque le roi s'est fait Tarquin; ou sinon, je serai Lucrèce, celle qui mit fin à sa vie. »

Mais cela n'ira pas si doucement dans le poème français. Cette fille n'est-elle pas bien tranquille? Et puis est-elle espagnole? Pour caractériser son émotion, et sa race, il faut qu'elle soit en délire, et dévote. Donc, dès l'exorde de sa lettre, elle s'adresse à son père

Comme une pécheresse
Prie un moine, et le presse,
Et baise son cordon,
  Criant pardon,

quoiqu'elle n'ait pas envie du tout de crier pardon, mais bien vengeance.

Puis elle demande la bénédiction paternelle : et, ces cérémonies conclues — elle ne dit pas un mot de son accident; mais par un simple jeu du procédé antithétique, elle se met à parler de sa jeunesse : trop juste occasion de placer, d'abord, le lieu commun lyrique des regrets de la belle enfance, puis un petit tableau de genre *moyen âge*, la pieuse demoiselle qui écoute lire les histoires merveilleuses de la Vierge et des saints :

Oh! mes belles années,
Qui fuyaient couronnées
D'innocence et d'honneur!
  Oh! quel bonheur,
Quand d'extase ravie,
Vous me lisiez la vie

Des bienheureux martyrs,
Les repentirs
De sainte Madeleine
Qui cacha sous la laine
Ses attraits pénitents
A dix-huit ans;
Et la visite étrange
Que Marie eut d'un ange,
Et la crèche, et ses Rois,
Mages tous trois!

Puis évocation d'armures, de salles d'armes tapissées de boucliers, de coursiers couverts d'acier et de cavales andalouses : allusion entrecoupée et désordonnée au viol, avec une incohérence soigneuse :

En un mot votre fille,
Votre sang qui pétille
Mêlé plus d'une fois
Au sang des rois,
A souffert avec rage
Le plus horrible outrage
De leur vil successeur!...
Aimez ma sœur!

On voit comment, sur le fond de délirante frénésie, qui est la nature romantique, Deschamps pose l'image, son image, de l'Espagne catholique.

Dans la fuite de Rodrigue, la très sensible rhétorique vient de la romance originale, toute moderne et de goût italianisé : mais le paysage romantique, « aux reflets d'une orageuse lune », est du poète français, comme le détail hideux de la détresse du roi :

Cherchant dans les marais un fétide breuvage,
Dévorant l'herbe jaune et l'écorce des glands,
Et quelquefois aux loups sanglants
Disputant leur chemin sauvage.

Mais surtout, l'Espagnol du XVI^e^ siècle n'avait pas pensé à munir le roi Goth d'un crucifix : notre romantique n'avait garde d'oublier cet accessoire; il fait chevaucher Rodrigue,

Un christ d'ébène sur son cœur
Qu'il baise comme un idolâtre.

Quand le roi fugitif arrive chez l'ermite, Deschamps insère dans

le texte une illustration, une jolie image de sainteté. « Il alla trouver l'ermite, homme d'autorité, comme il en avait bien l'air », disait l'original; cela devient :

Il l'aperçut à genoux sur la pierre,
Calme, éclairé par deux cierges tremblants,
Et rose encor sous ses longs cheveux blancs.

Dans la suite, la dévotion romantique apparaît plus formaliste, plus rigoriste que la castillane. Le Rodrigue de la romance, dès qu'il aperçoit l'ermitage où il fera pénitence, se met bravement à prier Dieu en lui rendant grâces. Cela ne satisfait pas Deschamps : il lui faut un héros plus *damné* que cela.

Rodrigue, au seuil de la sainte maison,
S'agenouilla, *quoiqu'il en fût indigne.*

La cérémonie de la confession est minutieusement détaillée, avec les actes extérieurs, matériels, et comme des jeux de scènes soigneusement indiqués.

Confessez-moi vos péchés...
A genoux donc! et songeons à votre âme!
Nous songerons plus tard à votre corps!
Le roi s'étant confessé, le vieux prêtre
Le sermonna de par le Roi des rois;
Puis il revint devant la croix...
Il demeura trois heures en prière,
Frappa souvent sa poitrine...

Tout ce réalisme catholique est absent du simple et bref récit de la romance.

Mais l'exemple le plus frappant à alléguer est celui de la pièce intitulée *Rodrigue pendant la bataille*. C'est la plus célèbre romance du cycle, celle qui commence ainsi :

Las huestes del rey Rodrigo
Desmayaban y huian

« Les armées du roi Rodrigue perdaient cœur et fuyaient » : celle même dont V. Hugo, averti par Deschamps, a retraduit le plus beau morceau dans une Orientale, *la Bataille perdue*. Le roi s'en va du champ de bataille, couvert de sang, les armes brisées, mourant de faim et de soif, « la tête enflée » de fatigue et de

peine : cette « tête enflée » n'a point passé dans le français. En revanche, un oubli du poète castillan est réparé :

Le roi sans royaume allait...
Broyant dans sa main crispée
Les grains d'or d'un chapelet,

Car a-t-on vu un Espagnol sans chapelet? Et dans sa déroute, que pense le roi catholique?

Son casque déformé pèse
Sur son cerveau *que n'apaise*
Signe de croix ni Pater.

Le tiède jongleur n'y avait pas songé.

Puis Rodrigue pousse la plainte fameuse : « Hier, j'étais roi d'Espagne : aujourd'hui je ne le suis pas d'une ville. Hier j'avais des villes et des châteaux : aujourd'hui je n'en ai plus. Hier j'avais des domestiques, toute une foule qui me servait : aujourd'hui je n'ai pas un créneau que je puisse dire à moi. Malheureuse fut l'heure, et malheureux le jour où je naquis, héritier de ce grand royaume : puisque je devais tout perdre à la fois en un jour. Oh mort! que ne viens-tu? que n'emportes-tu mon âme hors de ce corps chétif! Elle t'en remercierait. »

Cela était trop simple et trop maigre. Dans le ressouvenir de la puissance écroulée, Deschamps glisse tout ce qu'il peut d'images *moyen âge* et catholiques.

Il crie : « Ah! quelle campagne!
Hier, de toute l'Espagne,
J'étais le seigneur et roi :
Xérès, Tolède, Séville,
Pas un bourg, pas une ville
Hier, qui ne fût à moi.

Hier, puissant et célèbre,
J'avais des châteaux sur l'Ebre,
Sur le Tage des châteaux;

(Il sait bien le prestige des noms géographiques.)

Dans la fournaise rougie,
Sur l'or à mon effigie
Retentissaient les marteaux.

(Droit de battre monnaie, privilège de souverain féodal.)

Hier, deux mille chanoines
Et dix fois autant de moines
Jeûnaient tous pour mon salut :
Et comtesses et marquises,
Au dernier tournoi conquises,
Chantaient mon nom sur le luth.

Hier, j'avais trois cents mules,

(Pas de chevaux : *mules* est plus espagnol.)

Des vents rapides émules,
Douze cents chiens haletants;
Trois fous,

(Cromwell en avait quatre; c'est un parvenu. Un roi légitime est plus modeste.)

et des grands sans nombre.
Qui, pour saluer mon ombre,
Restaient au soleil longtemps.

(Par bonheur, étant grands d'Espagne, ils étaient couverts.)

Hier j'avais douze armées,
Vingt forteresses fermées,
Trente ports, trente arsenaux :
Aujourd'hui pas une obole,
Pas une lance espagnole,
Pas une tour à créneaux.

Ici nous rejoignons le texte, pas pour longtemps. Sur *le jour où je suis né*, nous repartons : tableau de ce jour, dont notre Rodrigue se souvient exactement. Mais chez un héros romantique, rien n'étonne.

Et mon père, à ma naissance,
En grande réjouissance
Fit partir trois cents hérauts!
Et des seigneurs très avares,
Aux joutes des deux Navarres,
Firent tuer leurs taureaux.

Chaque madone eut cent cierges.
On dota cent belles vierges,
Pour cent archers courageux.
On donna trois bals splendides!
On brûla trois juifs sordides!
Ce n'était qu'amours et jeux.

Et nous y voilà : en deux strophes, notre romantique à réussi à faire tenir toute son Espagne : courses de taureaux, dévotion à la Vierge, autos-da-fé. Il fallait bien que l'Inquisition eût sa place : pas d'Espagne sans cela!

Il manque pourtant encore quelques petites choses : nous allons le voir venir; chez Deschamps, le désir de mourir se tourne en pensée de suicide, afin de l'écarter par un scrupule de piété. Encore un accent catholique négligé par l'espagnol : et cela donnera moyen d'évoquer saint Jacques, le saint de Compostelle.

Ce fer est mon seul remède
Mais saint Jacques le défend.
Ce que je veux, je ne l'ose,
Car l'évêque de Tortose
Qui m'a béni tout enfant,

Promènerait sur la claie
Mon cadavre avec sa plaie,
Aux regards de tous les miens,
Puis, sur une grève inculte,
Le livrerait à l'insulte
Des loups et des Bohémiens.

Voilà ce qui manquait : les *gitanos*. Ils y sont, et par quelle adresse! Maintenant, c'est complet. Qu'on pose une petite touche d'orgueil féodal, et le tableau sera fini.

IV

Notre démonstration aussi, je crois, est finie. On voit ce qui fait la signification, la gravité du cas d'Émile Deschamps : s'il a manqué la couleur, ce n'est pas, comme on peut le dire pour d'autres, par la difficulté intrinsèque de l'entreprise, par ce qu'il y a de hasardeux à créer, quand on est étranger de siècle et de race, l'âme lointaine dont on a pas eu le contact. Il avait les *romances*, qui ne sont sans doute à aucun titre une peinture de l'Espagne gothique du IX^e^ siècle, mais qui sont du moins l'expression d'une Espagne authentique et réelle. Une âme espagnole, quel que soit le goût passager de l'époque, s'est spontanément, involontairement, discrètement empreinte dans ces romances. Mais Deschamps n'a eu garde de recueillir et d'illuminer cette image naturelle et mesurée qu'un peuple donne de soi dans sa littérature.

Il voulait du caractère, du pittoresque. Selon la formule de son

école, il fallait que chaque strophe, chaque vers fût une déclaration de la particularité du sujet, que chaque trait fît récrier le lecteur : « Comme c'est espagnol ! » Or c'est à quoi jamais ne songe un Espagnol, quand il écrit, pas plus que n'y prétendait un Grec, ou que ne s'en soucient un Français ou un Anglais. La véritable couleur nationale s'insinue dans le style, pendant que l'écrivain pense à autre chose.

Voilà pourquoi, comme plus tard Leconte de Lisle, malgré son érudite objectivité, devait être plus eschylien qu'Eschyle, les romances espagnoles n'ont pas été assez espagnoles pour Deschamps. Il a donc introduit dans son sujet tous les caractères de l'Espagne qu'elle ne s'était pas, à son gré, donnés dans sa poésie nationale. Et il ne s'est pas aperçu qu'en forçant la couleur, il diminuait l'humanité : que les romances, seules espagnoles, étaient aussi plus semblables et plus intelligibles à tous les hommes, et que, par une localité plus fine, elles exprimaient plus profondément la vie. Mais il voulait avant tout l'Espagne qu'il aimait.

C'est dire qu'il avait lu les romances, ayant déjà une certaine représentation dans l'esprit, avec le désir de l'y trouver et la volonté de l'y mettre : que par conséquent elle préexistait en lui à l'étude du sujet. Et ainsi ce n'est pas d'une réflexion sur les romances de Rodrigue qu'il l'a tirée. Je ne sais trop comment il faudrait faire pour donner une exacte évocation de la civilisation des Visigoths : mais ce que je sais, c'est que Deschamps ne l'a pas essayé. Il n'a pas vu l'époque gothique : il a vu une Espagne sans date, la même qui servira à faire *Hernani*, et dont Mérimée s'était joué à faire le *Théâtre de Clara Gazul*. Il a plaqué cette image sur son action : aussi s'en détache-t-elle aisément; et l'on n'a pas trop de peine à trouver les sutures et à séparer les intercalations pittoresques du détail nécessaire fourni par les romances.

D'où venait cette idée de l'Espagne? où, comment s'était-elle formée? Ce n'est pas malaisé à indiquer. M. Morel-Fatio, dans une *Étude* que j'ai déjà citée, nous a dit comment nos philosophes du XVIII^e^ siècle, Montesquieu, Voltaire, ont vu l'Espagne. Amour et jalousie, dévotion et inquisition, guitares et processions, sérénades et bûchers : voilà comment ils se figurent l'Espagne. C'est précisément l'idée qu'a héritée Deschamps, purgée seulement du mépris philosophique qui l'enveloppait, et poussée aux tons violents plutôt qu'aux romances galantes pour des causes récentes. Car la guerre d'Espagne a révélé l'âpre énergie de ces donneurs de séré-

nades; le moine, ridicule, est redevenu terrible : et puis don Juan Llorente a publié, à Paris, en français, de 1817 à 1820, les quatre volumes de son *Histoire de l'Inquisition* [1]. Ainsi s'achève l'image romantique de l'Espagne : les éléments constitutifs restent les mêmes; mais il faut que la combinaison soit effrenée et féroce. Et par là l'Espagne se trouve le pays d'élection des sujets romantiques : elle est elle-même la terre romantique.

Cette idée plaît à l'esprit qui la forme. Elle satisfait au besoin, au désir de la sensibilité romantique. Dès lors on n'essaie pas de la contrôler, de la réformer. Ce qu'on cherche, ce n'est pas ce que fut l'Espagne, pour la connaître : c'est comment il faut voir l'Espagne, pour en jouir. « L'imitation des littératures étrangères et des mœurs exotiques, n'a pas été, dans l'idée de nos romantiques, un but ou une fin, quelque chose de désirable en soi, mais un moyen seulement, une « machine de guerre » pour battre en brèche le classicisme. » M. Brunetière a raison, et dans l'outrance de la couleur, chez Deschamps, il est bien vrai qu'il y a de la bravade, une volonté de narguer les classiques apeurés. Mais il vrai aussi que si la représentation de l'Espagne ou d'Orient n'est pas une fin pour nos romantismes, c'est que leur fin est en eux-mêmes dans la satisfaction d'un appétit personnel, dans la manifestation d'un sentiment personnel : nouvelle preuve que le romantisme, a bien pour essence l'individualisme exaspéré.

Deschamp se fait une Espagne de fantaisie : il l'applique à un sujet espagnol. Ce n'est pas parce que cela est, mais parce que cela lui plaît : parce que cette vision est celle qui le caresse, qui le remue, qui est absolument adéquate à son esprit, n'étant qu'une projection de son esprit sur les choses.

Mais ne remarque-t-on point que cette méthode d'imaginer, que les romantiques pratiquent, est tout justement la méthode de penser du XVIII[e] siècle? Les uns analysaient leur conception idéale : les autres peignent leur vision subjective. Ni chez les uns ni chez les autres, le souci n'est grand de prendre un bon point de départ, de vérifier par une observation sérieuse, de soumettre sincèrement à l'expérience leur notion première des choses : ni les uns ni les autres ne regardent d'assez près la réalité; et ils prennent aisément leur désir pour la réalité! Comme les uns mettaient leur idéal en raisonnement, les autres le mettent en tableaux.

Ainsi le romantisme, qui semble renier et détruire le XVIII[e] siècle,

1. Ajoutez les chapitres de Guillaume Schlegel, sur le théâtre espagnol, dans ce grand *Cours de littérature dramatique* qui est traduit en français depuis 1814, pour l'instruction et profit de tous nos novateurs.

le continue et même le développe. Il en garde l'esprit, et des objets intellectuels, il l'étend au monde sensible, de l'ordre du raisonnement à l'ordre de l'imagination. On pourrait partir de là pour se demander, si, après tout, l'influence des littératures étrangères doit avoir une part aussi grande qu'on la lui fait souvent dans la révolution romantique, et si elles ont fait autre chose que fournir des objets aux besoins, aux goûts du public français, à mesure que ces besoins, ces goûts s'éveillaient par un développement interne et spontané, et, en fin de compte, si, après que par notre philosophie du XVIII^e^ siècle, nous nous fûmes créé un désir, puis une nécessité, puis une capacité de sentir, elles ne nous servirent pas tout simplement à nous épargner la peine d'inventer tout ce qui pouvait nous exprimer et nous satisfaire dans notre nouvel état.

Mais cette recherche n'est point mon affaire; et je n'ai voulu que mettre en lumière, dans un exemple saisissant, chez un poète qui fut vraiment un homme d'intelligence et de réflexion, la tyrannie d'un des appétits caractéristiques du romantisme. On entrevoit, en même temps, par où, comment, et quand le romantisme finira : quand la curiosité se déplacera du sujet à l'objet, et qu'au lieu de réjouir sa fantaisie d'une idée de l'Espagne, un poète songera à réjouir ses yeux de l'Espagne même, à s'en donner la sensation réelle, quand, sans volonté de voir ceci ou cela, il notera ce qu'il verra, et il tâchera de s'ôter lui-même de son œuvre, alors on aura une Espagne qui ne sera pas la forme d'un esprit, mais la forme même de la chose. Ce sera le vrai commencement de la période *naturaliste*, quand aux *Poèmes de Rodrigue*, aux *Hernani* succéderont les *España* et les *Carmen*.

GUSTAVE LANSON.

L'INVENTION DE L' « ODE »
ET LE DIFFÉREND DE RONSARD ET DE DU BELLAY

Contribution a l'histoire de la Pléiade.

« Chante moy ces Odes, *incongnues encor' de la Muse Francoyse*, d'un Luc bien accordé au son de la Lyre Greque et Romaine[1]. »

C'est en ces termes que Joachim du Bellay, dans sa *Deffence*, convie le « Poëte futur » à doter sa patrie de l'*Ode* qui lui manque. Notre poésie est indigente et misérable; elle a besoin d' « illustration », et le meilleur moyen de l'illustrer n'est-il pas de nous mettre résolument à l'école des anciens? Dans cette tâche si difficile d'une rénovation, c'est eux qui seront nos guides et nos maîtres. Nous marcherons à la lumière de leur idéal. Les chefs-d'œuvre de leurs écrivains nous apprendront les belles formes et les purs modèles. Or, quel type de poésie peut-on rêver qui soit plus beau que l'Ode, cette splendide floraison du Lyrisme? Nulle création jamais ne fut plus sublime : enrichissons notre littérature de cette forme divine que les Muses révélèrent aux anciens et que nos pères moins heureux n'ont point connue.

On sait si l'appel lancé par du Bellay fut entendu des jeunes poètes. Une année à peine s'était écoulée que tous les genres chers à la vieille école, le virelai, le rondeau, la ballade, le chant royal et jusqu'à la chanson, étaient tombés dans le discrédit. L'Antiquité s'installait en maîtresse sur les ruines de l'ancienne littérature, et l'ode de Pindare et d'Horace recevait en France ses lettres de naturalisation.

Mais à qui les dut-elle? et quel poète le premier enrichit notre poésie nationale de cette dépouille antique?

Le problème de l'invention de l'Ode est un des plus subtils que présente l'histoire de la Pléiade, d'autant qu'il s'y mêle une question obscure et délicate : un vol de papiers commis par du Bellay chez son ami Ronsard, une action en justice, une brouille momentanée suivie d'une sincère réconciliation. Peut-être, à tout prendre, ce problème ne mériterait-il pas un si long examen, n'était l'importance que les poètes de la Pléiade ont toujours attachée aux

1. *Deffence*, liv. II, chap. 4. — Édit. Person, p. 114.

questions de priorité. Qui ne sait avec quelle âpre jalousie, dans certains cas, les inventeurs défendent leurs découvertes? Ronsard et du Bellay ont tenu plus que personne à leurs brevets d'invention.

I

L'opinion courante fait honneur à Ronsard de l'introduction de l'Ode dans notre poésie, et lui-même a contribué largement à répandre cette opinion par la manière hautaine et superbe dont il a revendiqué, en maint endroit de ses œuvres, ce titre de gloire.

Dans l'édition originale des *Odes* (1550) [1], je relève des passages comme ceux-ci :

> Premier i'ai dit la façon
> D'acorder le luc aus Odes.
> *Ode à Baïf*, f° 24 r°.
> (Blanchemain, II, 110).

> Heureuse lire! honneur de mon enfance!
> Ie te sonnai devant tous en la France.
> *Ode à sa Lire*, f° 37 r°.
> (Blanchemain, II. 127).

> Si, des mon enfance,
> Le premier de France
> I'ai pindarizé,
> De telle entreprise
> Heureusement prise,
> Ie me voi prisé.
> *Ode à Calliope*, f° 42 r°.
> (Blanchemain, II, 135).

Dans l'Elégie qu'il adressait en 1553 à Jean de la Péruse [2], Ronsard, racontant les premiers exploits de la Pléiade, que Dieu animait de son souffle fécond, parlait ainsi de lui-même :

> De sa faveur en France il reveilla
> Mon ieune esprit, qui premier travailla

1. *Les quatre premiers Livres des Odes de Pierre de Ronsard, Vandomois. Ensemble son Bocage.* Paris, Guill. Cavellart (sic) 1550, in-8. (Bibl. Nat. — Réserve, Y[e] 4769). Je cite toujours d'après cette édition; mais j'indique la concordance avec l'édition Blanchemain.

2. L'*Élégie à I. de la Péruse* parut pour la première fois à la page 177 du recueil suivant : *Le Cinqième des Odes de P. de Ronsard.....* Paris, V[ve] M. de Laporte, 1553, in-8. (Bibl. Nat. — Réserve, Y[e] 4770). C'est la dernière pièce du recueil. Elle est précédée d'un sonnet de *I. de la Peruse à P. de Ronsard Prince des Poëtes françois.* A partir de 1560, Ronsard transporta cette élégie dans ses *Poëmes.*

De marier les Odes à la Lire.

Elégie à I. de la Peruse, p. 177.
(Blanchemain, VI, 43).

Il disait encore dans une ode de 1555 [1]:

A tes bors i'encordai
Sur la Lyre ces Odes,
Et aus Françoises modes
Premier les accordai.

Ode au Fleuve du Loir, f° 109 v°.
(Blanchemain, II, 426.)

Je pourrais multiplier les témoignages. A quoi bon? Je n'en veux plus retenir qu'un seul, le plus important de tous : il s'agit de cette curieuse préface qui ouvre la première édition des *Odes*, et que Ronsard, je ne sais pourquoi, retrancha dès 1560 du recueil de ses œuvres. Sa prose est aussi fière que ses vers : « Quand tu m'appelleras le premier auteur Lirique François, et celui qui a guidé les autres au chemin de si honneste labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois, et ie m'efforcerai te faire apprendre qu'en vain ie ne l'aurai receu... Ne voiant en nos Poëtes François chose qui fust suffisante d'imiter, i'allai voir les étrangers, et me rendi familier d'Horace, contrefaisant sa naive douceur, des le méme tens que Clement Marot (seulle lumiere en ses ans de la vulgaire poësie) se travailloit à la poursuite de son Psautier, et osai le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom Ode, comme l'on peut veoir par le titre d'une imprimée

1. Cette Ode figure déjà dans l'édition de 1550; c'est la 6e du livre IV (f° 116 v°) Mais le passage que je cite ne s'y trouve pas encore. On lit à la place ces vers aussi durs que plats :

I'allai au double mont
Disciple des pucelles
Et dont les étincelles
Si bien enflammé m'ont,
Que pour leur grace deservir
Seules ie les voulu servir.

Pour le dire en passant, rien ne montre mieux le soin que Ronsard attachait aux mérites de la forme et du style, et son réel souci de la perfection, que les corrections incessantes qu'il a faites de ses odes. De 1550 à 1584, il les a constamment retouchées et remaniées. Pour suivre les progrès de Ronsard poète lyrique et se rendre un compte exact de sa valeur comme écrivain, il faudrait relever minutieusement toutes les variantes de chacune de ses odes. Ni Blanchemain ni Marty-Laveaux ne l'ont fait. L'un reproduit l'édition de 1560, l'autre celle de 1584. Tous deux se bornent à signaler par intervalles quelques-unes des variantes les plus curieuses. Il est juste d'ajouter que le nombre en est si considérable pour chaque pièce que le relevé de ces variantes excéderait de beaucoup le texte. Aussi bien, il faudrait pour tenter un labeur si ingrat toute la patience d'un bénédictin, et telles sont les difficultés de l'entreprise qu'il est douteux que ce travail se fasse jamais.

sous mon nom dedans le livre de Jacques Peletier du Mans, l'un des plus excelens Poëtes de nostre âge, affin que nul ne s'atribue ce que la verité commande estre à moi[1]. »

Je reviendrai sur ce passage; mais dès maintenant il est bon de remarquer que nous avons là, nettement indiquées par Ronsard, les conditions dans lesquelles parut sa première ode imprimée. Ce n'est pas lui qui la publia : le recueil d'un ami en donna la primeur au public. La pièce dont il s'agit est une ode à Jacques Peletier du Mans (*Des beautez qu'il voudroit en s'Amie*), qui parut dans l'édition des œuvres de ce poète en 1547[2], et qu'on peut considérer, sinon comme la première production poétique de Ronsard — ce n'était pas, nous le verrons, son coup d'essai — du moins comme celle qui révéla pour la première fois à la France son nom encore obscur.

Mais en même temps qu'une très fière revendication, la préface des Odes contient, il me semble, quelque chose de plus. Le ton que prend l'auteur nous laisse deviner ses secrets sentiments. Dans ces lignes toutes brûlantes du feu de la polémique percent les craintes et comme la sourde colère d'un homme qui se sent menacé dans sa gloire d'inventeur et qui voit avec dépit que ses prétentions ne sont pas admises sans conteste.

C'est qu'en effet, à l'époque où Ronsard écrivait, tout le monde ne voulait pas reconnaître au chef de la Pléiade le titre d'honneur qu'ambitionnait son orgueil, et sur ce point particulier de l'invention de l'Ode, les écrits contemporains attestent de profondes divergences.

Je laisse de côté du Bellay, dont le cas nous occupera tout à l'heure, et qui d'ailleurs a toujours salué dans Ronsard le *Prince de l'Ode*.

Un mauvais poète de ce temps-là, dont je ne cite les vers qu'avec épouvante, tant ils sont lamentables, Nicolas Bargedé de Vézelay[3], félicite Ronsard de son invention, et son témoignage est d'autant plus significatif qu'il ne connaît point l'homme qu'il félicite.

1. Blanchemain, II, 9-10.

2. *Les Œuvres Poëtiques de Iacques Peletier du Mans. Moins et meilleur.* Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1547. (Bibl. Nat. — Réserve, Y^e, 1853). L'Ode de Ronsard se trouve au f° 79 v°. En 1550, Ronsard la place, à la suite des *Odes*, dans son premier *Bocage* (f° 152 v°) : elle a déjà subi bien des corrections. Elle figure encore dans le *Bocage* de 1554, dédié à Pierre de Paschal (f° 49 r°). Aux dernières éditions de ses œuvres, Ronsard la supprima. — Blanchemain, II, 402.

3. *Les Odes Penitentes du Moins que Rien.* Paris, Jehan Longis, 1550. (Bibl. Nat. — Réserve. Y^e. 1738). Volume non paginé.

Audict Monseigneur le Maçon
du sçauoir et inuention des Odes françoises
par Monsieur du Ronssart.

Ie ne congneuz iamais du Ronssart,
Mais son œuvre
Lyrique tant bien faict prime en l'art
Le descœuure.
Premier d'inuention de scauoir,
Prime en routte.
Par luy neuf sœurs fleurir on peut uoir,
Qui en doubte?
O bienfortunez Loyr et pais
Ou Dieu naistre
Le feit pour les cieux rendre esbahis,
Et nostre estre [1].

La même année (1550), un autre poète, disciple de Marot et de la vieille école, François Habert d'Issoudun, se montre moins exclusif. Dans une Épitre à Mellin de Saint-Gelays sur les *rimeurs* de son temps [2], il reconnaît à l'Ode deux inventeurs :

Iean du Bellay [3], Ronsard furent aux rancs
Des écrivains qui ne sont ignorants,
Ayant trouvé des Odes la maniere.
. . . . . .
Dont à présent ce beau *Francoys* language
En moindre los n'est produict en usage
Que le Latin, que le Grec, que l'Hebrieu [4].

1. Rapprocher les paroles de Colletet à propos de Bargedé : « L'ode qu'il adresse à M. de Ronssart sur son sçavoir et sur son invention des odes françoises, témoigne assez dans son mauvais style que non seulement le mérite de Ronsard éclattoit déjà beaucoup dès ce temps-là, mais aussi qu'il étoit le véritable inventeur des odes françoises, et non pas Joachim du Bellay, comme quelques-uns nous ont voulu faire accroire; et c'est une raison que l'on peut encore joindre à celles qu'allègue Claude Binet pour prouver que Ronsard avoit donné le premier ce nom d'ode à la France. » Passage cité par Ach. de Rochambeau, *La Famille de Ronsart*, p. 197. (Bibl. Elzév. Paris, Franck, 1868).

2. *Les Epistres heroïdes très salutaires pour servir à toute âme fidèle, composées par François Habert d'Issoudun en Berry.....* Paris, 1550, in-8.

3. C'est ainsi que F. Habert appelle l'auteur de la *Deffence*. Si singulière que soit l'erreur, il est clair qu'il ne peut être question du cardinal Jean du Bellay, lequel n'a jamais composé que des poésies latines et n'a rien fait pour illustrer *ce beau Françoys language*. C'est bien de *Joachim* qu'il s'agit : Habert le transforme en *Jean*, par ignorance, — ou peut-être simplement pour les besoins du vers.

4. Détail curieux : F. Habert a reproduit cette Épitre à la suite de sa traduction des *Sermons satiriques du sentencieux Horace* (Paris, 1551, in-8), mais cette fois, pour satisfaire sans doute les rancunes de Saint-Gelays contre les novateurs, il a supprimé le passage sur Ronsard et du Bellay.

Adroit et sûr moyen de ne pas se compromettre : Habert ne sait trop à qui décerner les honneurs de la découverte, et dans l'embarras du choix, il partage le prix entre Ronsard et du Bellay.

Jusqu'ici du moins, le mérite de l'invention ne sortait pas de la Pléiade. Que l'inventeur eût nom Ronsard ou du Bellay, c'était toujours les jeunes qui en avaient la gloire. Mais voici qui devient plus grave : cette trouvaille dont l'école nouvelle était si fière, on va tenter de l'en dépouiller au profit de l'ancienne, en la revendiquant pour les poètes antérieurs. On va reporter aux disciples de Marot l'idée première d'une invention dont les élèves de Dorat croyaient pourtant bien avoir le monopole.

Dès 1548, Thomas Sibilet, qui connaissait le recueil de Peletier où se trouve la première ode imprimée de Ronsard, avait très habilement commencé la manœuvre. Dans un chapitre de son *Art poëtique* [1], il rapprochait le Cantique, l'Ode et la Chanson. Après avoir loué les Cantiques de Marot, « pleins d'invocations et priéres dressées aus Dieus », il ajoutait : « Le Chant Lyrique, ou Ode, (car autant vaut a dire) se façonne ne plus ne moins que le Cantique. » L'Ode avait à ses yeux pour objet d'exprimer « les affections et passions tristes, ou ioieuses, ou creintives, ou esperantes » de l'amour. C'était exclusivement un chant d'amour qu'on chantait sur le luth. Puis il indiquait les modèles à suivre, et quels modèles? Des auteurs à coup sûr assez surpris de se rencontrer en matière érotique : « N'atten de moy aucune régle autre, fors que choisisses le patron des Odes en Pindarus Pöéte Grec, et en Horace Latin, et que tu imites a pied levé Saingelais és Françoises, *qui en est Autheur tant dous que divin* ». Et sous le nom d'Odes, il citait cinq chansons de Saint-Gelays [2]. C'est que pour Sibilet l'Ode et la Chanson se confondaient. Entre elles deux il y avait tout au plus différence de degré, nullement différence de nature : « La Chanson approche de tant prés l'Ode, que de son et de nom se resemblent quasi de tous poins... Aussy en est la matiére toute une. » Les sujets étaient les mêmes : « Venus, ses enfans, et ses Charites; Bacchus, ses flaccons et ses saveurs. » Seulement la chanson avait moins de couplets que le chant lyrique, et le style en était plus « inconstant ». Pour tout résumer d'une phrase, la chanson n'était qu'une ode en petit et l'ode

1. *Art Pöétique François pour l'instruction des ieunes studieus, et encor peu avancez en la Pöésie Françoise*, Paris, Gilles Corrozet, 1548. (Bibl. Nat. — Réserve, Y^e, 1213). — Liv. II, chap. VI : *Du Cantique, Chant Lyrique ou Ode, et Chanson.*

2. Du Bellay, dans sa *Deffence*, a protesté contre cette confusion (édit. Person, p. 115).

qu'une chanson en grand. Et Sibilet concluait en disant : « Ly donq les chansons de Marot, autant souverain autheur d'elles *comme Saingelais de chans lyriques.* » Ainsi, pour lui, l'Ode était une création de l'école Marotique et Mellin de Saint-Gelays en était le vrai représentant.

La manœuvre fut reprise en 1550 par le *Quintil Horatian*[1] contre du Bellay, quand ce dernier eut lancé vers les jeunes poètes l'éloquent appel que l'on sait : « Chante moy ces Odes, incongnues encor' de la Muse Francoyse. » L'Ode un genre nouveau! Mais les poètes de l'ancienne école ne l'avaient-ils pas cultivée sous le nom plus français de chanson? Étrange illusion de « ceux qui en changeant les noms cuydent deguyser les choses » ! Et le Quintil reprenait les idées de Sibilet. Mais comme il était plus pédant et plus doctoral, étant de son métier principal de collège, il s'enfonçait plus avant que son devancier dans les dédales de l'étymologie et de la métrique, pour établir que la soi-disant invention des novateurs n'était, sous une forme écorchée du grec, que la vulgaire chanson des ancêtres[2].

Survint un Bourguignon qui réclama pour la Bourgogne l'honneur que Thomas Sibilet et Barthélemy Aneau voulaient réserver à Mellin de Saint-Gelays. J'ai nommé Guillaume des Autelz, qui s'exprime ainsi dans sa *Réplique aux furieuses défenses de Louis Meigret*[3] : « Ie veux aussi bien aduertir les François que nostre Bourgongne leur ha produit le premier, qui ha commencé de bien user de l'Ode, c'est Bonauanture des Periers, comme le montre son Voyage de l'Isle, ce que ie ne dy pour diminuer l'honneur deu à celuy qui en ce temps en ha fait un œuvre entier, selon mon auis, digne d'estre immortellement leu et loué : et le premier ha donné le nom Grec à la chose qui estoit ia usitée et receue d'autres, sinon tant bien, au moins à mesme fin[4]. »

1. Sur la date et l'auteur du *Quintil Horatian*, je renvoie à l'article que j'ai publié dans cette même *Revue*, n° du 15 janv. 1898, p. 54.

2. *Le Quintil Horatian*, édit. Person (à la suite de la *Deffence*), pp. 203 et 204. — Cf. aussi p. 208, le passage sur Mellin de Saint-Gelays.

3. Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1551. L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire du 20 août 1550. (Bibl. Nat. — Réserve, Y°, 1679). Le passage en question est à la p. 63.

4. Colletet commente ainsi ces lignes dans sa *Vie de Bonav. des Periers* : « Guillaume des Autels, gentilhomme charolois, dans sa replicque aux fameuses deffences de Louis Maigret, avance des paroles très considérables en faveur de ce poëte, lorsqu'il advertit les François que la Bourgogne leur a produit le premier celuy qui a commencé à bien user de l'Ode : c'est Bonaventure des Periers, comme montre son *Voyage de l'Isle*, adjoutant qu'il ne dit pas cela pour diminuer l'honneur deu à celuy qui de son temps en avoit fait un œuvre entier, selon son advis, digne d'estre immortellement leu et loué; par où il entend sans doute désigner Pierre de Ronsard, qui fut effectivement le premier qui donna le nom grec Ode à

Comme on voit, Guillaume des Autelz ne veut pas faire tort à Ronsard qu'il admire. Le mérite de Ronsard est immense : il a créé le *mot*, et tout un volume d'Odes sorti de ses mains décèle son génie et l'assure de l'immortalité. Beau titre de gloire sans doute! Mais enfin, c'est des Periers qui montra la voie et donna les premiers modèles.

Du moment que des Periers et Saint-Gelays pouvaient prétendre à l'invention de l'Ode, pourquoi n'aurait-on pas transporté cet honneur à Marot lui-même? N'avait-il pas écrit les *Psaumes*? et les *Psaumes* n'étaient-ils pas un monument incomparable de lyrisme? C'est ce qu'insinua, dans son *Art Poëtique* (1555), Jacques Peletier du Mans[1]. Ce poète singulier, qui de l'école de Marot avait passé dans le camp des adversaires, — auxquels il avait d'ailleurs frayé la voie par la réelle nouveauté de ses idées et la hardiesse souvent heureuse de ses tentatives[2], — avait gardé pour son premier maître quelque tendresse de cœur. Lorsqu'il eut à se prononcer à son tour sur cette troublante question de l'Ode, il imagina un moyen bien simple de concilier l'admiration de sa jeunesse avec celle de son âge mûr : il fit deux parts de la découverte, accordant à Ronsard l'invention du mot, à Marot l'invention de la chose : « Ce nom d'Ode, écrivait-il, à été introduit de notre tans par Pierre de Ronsard », et s'étendant sur les odes du poète Vendômois, il ajoutait : Cete nouveautè se trouua rude au premier; e quasi n'i auoęt que le nom inuantè. Męs quāt a la chose, si nous regardons les Seaumes de Clemant Marot : ce sont vręes Odes, sinon qu'il leur defalhoęt le nom, cōme aus autres la chose[3]. »

la chose qui estoit desjà en usage et qui, pour n'estre pas encore si belle ny si élégante, ne laissoit pas de tendre à une mesme fin. » Cité par Chenevière, dans sa thèse sur *Bonaventure des Periers* (Paris, Plon et Nourrit, 1885), p. 144, n. 1.

1. L'*Art Poëtique de Iaques Peletier du Mans, departi an deus Livres*, Lyon, Jean de Tournes et Guill. Gazeau, 1555. (Bibl. Nat. — Réserve, Y^e, 1214 et 1215).

2. Peletier est tombé dans l'oubli. Ses œuvres, sauf *la Savoie* (réimpr. 1856 et 1897), n'ont jamais été rééditées, peut-être à cause du bizarre système d'orthographe imaginé par l'auteur et qui en rend la lecture extrêmement difficile. D'autre part, les éditions originales sont devenues rarissimes. Peletier a droit qu'on le tire un peu de son obscurité. Ses poèmes ont pour le moins autant de valeur que beaucoup d'autres de la même époque, — sans excepter ceux de Saint-Gelays. D'ailleurs, c'est moins son mérite proprement *littéraire* que son rôle en quelque sorte *historique* qui donne à Peletier une certaine importance. Ronsard et du Bellay le comblent d'éloges; Et Pasquier le salue comme un précurseur. Sans parler de la préface qu'il a mise à sa traduction de l'*Art Poëtique* d'Horace (1544-1545), le recueil de 1547 trahit chez Peletier de curieuses aspirations : le disciple de Marot apparaît dans le *Blason du Cueur*, dans les *Epigrammes* et dans l'*Epître à Mellin de Saint-Gelays*, mais le reste est d'un éclaireur de la nouvelle école. Il y a lieu, je crois, de marquer plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'influence exercée par Peletier sur la Pléiade naissante.

3. *Art Poëtique*, pp. 64-65. — Cf. cet autre passage sur Marot et ses *Psaumes* :

C'était trancher l'affaire en bon Manceau qu'il était. Mais Peletier lui-même qui se montrait si désintéressé dans cette grave question, et qui faisait de la découverte un partage si équitable entre Ronsard et Marot, ne pouvait-il y prétendre pour son compte? N'y avait-il pas autant de droits que les autres? Car enfin, si les *Oeuvres Poëtiques* de 1547 contenaient *une* ode de Ronsard, elles en renfermaient *plusieurs* de Peletier [1]. Ne pouvait-on, pour faire à son tour de Peletier l'inventeur de l'Ode, se prévaloir de ces vers singulièrement élogieux de du Bellay, dans son *Ode à Ronsard contre les envieux poëtes* :

> Peletier me fist *premier*
> Voir l'Ode, dont tu es prince [2].

La question se compliquait, devenait chaque jour plus obscure, et l'on comprend l'embarras que dut ressentir l'honnête Étienne Pasquier, lorsqu'il essaya d'y voir clair. Il admirait les *Psaumes* de Marot au point de les proclamer « une Vénus d'Apelles [3] ». Il faisait le plus grand cas de la chanson de Saint-Gelays sur la mort du bel Adonis [4]. Enthousiaste de du Bellay, fanatique de Ronsard, il les trouvait en désaccord l'un avec l'autre : « Pour le regard de l'Ode, si vous parlez à Ronsard, il se vante en la mesme Elegie (*Elegie à Ian de la Peruse*) en avoir esté le premier inventeur... Si à du Bellay, il vous dira que ce fut Pelletier [5]... » Dans le doute, le sage s'abstient : Étienne Pasquier était un sage : il n'osa se prononcer.

Marot, des Periers, Saint-Gelays, Peletier, du Bellay, Ronsard, voilà bien des inventeurs en présence! Et pourquoi pas aussi Marguerite de Navarre? N'a-t-elle pas composé sur des rythmes

« Ie diroę ancore de Marot, que nous n'auons jamęs ù an France un Poëte de plus eureus naturęl : e qu'il n'à ù autre defaut, sinon de n'auoęr voulù grand'chose : eyant pù tout ce qu'il à voulù : homme inimitable an cęrteines felicitez : e singulieremant an la Traduccion des Seaumes, Euure pour viure autant que loui e le nanni : tãt pour la matiere, que pour la forme : e si je doę dire einsi, tant pour l'ame que pour le cors. » (p. 14).

1. *Description du Printemps* (f° 64 r°), *Au seigneur Pierre de Ronsart, l'invitant aux champs* (f° 72 r°), *Le chant du desesperé* (f° 74 r°), etc.

2. Œuvres de J. du Bellay, édit. Marty-Laveaux, I, 164.

3. *Recherches de la France*, VI, 5. « Entre ses traductions il se rendit admirable en celle des cinquante Pseaumes de David, aidé de Vatable Professeur du Roy ès lettres Hebraïques, et y besongna de telle main, que quiconque a voulu parachever le Psautier, n'a peu attaindre à son parangon. Ç'a esté une Venus d'Apelles. » — Je cite d'après l'édit. de Laurent Sonnius (Paris, 1611, in-4), la dernière publiée du vivant de l'auteur.

4. *Recherches de la France*, VI, 8. — Cette chanson (*Laissez la verde couleur...*) est précisément une de celles que vante Sibilet (liv. II, chap. VI) et que raille du Bellay (liv. II, chap. IV). Cf. Œuvres de Saint-Gelays, édit. elzév. t. I^er^, p. 127.

5. *Recherches de la France*, VI, 7.

lyriques des *Chansons spirituelles* auxquelles le nom d'Odes conviendrait aussi bien qu'aux chants d'amour de Saint-Gelays ou qu'aux Psaumes de Marot?

Ainsi, le problème est des plus délicats à résoudre, et pour le trancher les contemporains n'apportent qu'une faible lumière, leurs témoignages étant contradictoires.

II

Revenons à Ronsard et tâchons d'éclaircir dans quelle mesure ses prétentions étaient fondées. Lorsqu'il se donnait pour l'inventeur de l'Ode, que réclamait-il au juste pour lui-même? Était-ce le monopole du mot ou de la chose? Evidemment, du mot *et* de la chose. Mais sur le premier point il se trompait, et sur le second il faut s'entendre.

Quoi qu'il en dise, en effet, et Peletier après lui, Ronsard n'est pas le créateur du mot *Ode*, et ce n'est pas en 1547 que ce terme fit sa première apparition dans la langue. Le *Quintil* a beau le donner comme *peregrin* et d'invention nouvelle[1]. Il avait à cette date au moins trente-six ans d'existence, puisqu'on le trouve dès 1511 sous la plume de Jean Lemaire de Belges, dans la *Concorde des deux langages* :

> Là recite on d'invention sapphique
> Maint noble dit, cantilenes et *odes*,
> Dont le style est subtil et mirifique [2].

Je n'oserais affirmer qu'il ne fût pas plus ancien et qu'on n'en relevât point d'autres exemples dans des écrivains antérieurs. En pareille matière, il faut se montrer très circonspect, sous peine de s'exposer à des déconvenues[3]. Mais c'était déjà beaucoup que ce mot fût vieux de plus d'un quart de siècle, et l'on peut trouver étrange que Ronsard, qui connaissait certainement Jean Lemaire, n'ait pas remarqué chez son devancier le terme dont il revendiquait si jalousement la paternité[4].

Voilà pour le mot. Mais la chose? C'est ici qu'il faut distinguer. Si l'on entend par ode un chant lyrique *sur un sujet quelconque*,

1. Édit. Person, p. 203.
2. Édit. J. Stecher (Louvain, 1882-1891, 4 vol.), t. III, p. 112. — Cf. Marty-Laveaux, *Appendice de la Pléiade*, t. II, p. 425.
3. Cf. sur ce point les sages réflexions de Marty-Laveaux, *Appendice de la Pléiade*, t. I[er], p. 23 sqq.
4. Le mot n'était pas tombé, comme on pourrait le croire, en désuétude. Entre

essentiellement caractérisé par la liberté des rythmes et la variété des mètres, il est trop clair que l'Ode n'était pas d'invention récente. Les Psaumes de Marot, les Poésies de Bonav. des Periers, les Chansons légères de Saint-Gelays et les Chansons spirituelles de Marguerite avaient des droits égaux à porter ce titre. Sibilet n'avait pas tort de rapprocher l'Ode du Cantique, et le *Quintil* pouvait soutenir qu'elle ne différait point de la Chanson.

La variété des mètres et la liberté des rythmes sont aussi pour les poètes de la Pléiade un des caractères de l'Ode[1]. Mais ce n'est à leurs yeux qu'un caractère de second ordre[2]. Ils s'attachent avant tout à la nature des sujets. Trois vers d'Horace les dominent et les poursuivent comme une obsession :

> Musa dedit fidibus divos puerosque deorum,
> Et pugilem victorem et equum certamine primum,
> Et juvenum curas, et libera vina referre [3].

Sous l'empire de ce précepte, ils se font de l'Ode une conception très précise et très étroite. Du Bellay disait dans la *Deffence* : « Te fourniront de matiere les louanges des Dieux, et des Hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines, la solicitude des ieunes hommes, comme l'amour, les vins libres, et toute bonne chere[4]. » Peletier dit à son tour : « La matiere de l'Ode, sont les louanges des Dieus, Demidieus, e des Princes : les amours, les banquęz, les jeux festiz e samblables passetans. Qui

1541 et 1547, je le retrouve dans un curieux ouvrage, et précisément de Barth. Aneau, *Lyon Marchant, Satyre Francoise...* 1541. (Bibl. Nat. — Réserve, Y°, 1656) :

> Vers luy ie fuz : et demouray long temps,
> En luy donnait solas, et passetemps
> Selon mon art, en ses ieux, et esbatz
> Harmonizant en tons, et haulx, et bas,
> En luy sonnant Hymnes, et Vers Lyricques,
> Psalmes, Peans, et *Odes Pindaricques* (f° 7 r°).

A propos de ce dernier terme, *pindarique* — un autre mot qu'on serait tenté d'attribuer également à Ronsard, — cf. un art. de M. Delboulle, *Rev. d'hist. litt. de la France*, n° du 15 avril 1897, p. 283 : *Historique de trois mots : Pindariser, Philologie et Sycophante.*

1. Du Bellay, *Deffence*, liv. II, chap. IV : « L'Ode peut courir par toutes manieres de vers librement, voyre en inventer à plaisir à l'exemple d'Horace, qui a chanté en XIX sortes de vers, comme disent les Grammairiens. » Édit. Person, p. 117. — Ronsard, *Art Poëtique* : « Quant aux vers Lyriques, tu feras le premier couplet à ta volonté, pourveu que les autres suivent la trace du premier. » Édit. Blanchemain, VII, 320.

2. Et la meilleure preuve, c'est qu'ils conçoivent très bien l'Ode comme une série de vers uniformes à rimes plates.

3. *Epist. ad Pisones*, 83-85.

4. Édit. Person, p. 114.

montret qu'ęle ęt capable de diuęrs argumans et de diuęrs stile[1]. » Ronsard redit après eux : « Tu dois sçavoir que toute sorte de poësie a l'argument propre et convenable à son suject... La Lyrique a l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes et tournois, et peu souvent quelque argument de philosophie[2]. » Cette expression presque identique des mêmes idées dans trois passages écrits à des époques bien différentes (1549, 1555, 1585) est significative; c'est la preuve qu'en théorie du moins, dans sa conception de l'Ode, la Pléiade n'a jamais varié[3]. Sujets héroïques et mythologiques, sujets philosophiques et moraux, sujets érotiques et bachiques, voilà toute la matière de l'Ode. Son domaine est bien déterminé.

Mais ce n'est pas tout. Cette Ode, à laquelle ils ont assigné son objet, les poètes de la Pléiade la veulent aussi très relevée de forme, écrite en beau style, éclatante de figures et d'images : « Sur toutes choses, prens garde que ce genre de Poëme soit eloingné du vulgaire, enrichy, et illustré de motz propres, et epithetes non oysifz, orné de graves sentences, et varié de toutes manieres de couleurs, et ornementz poëtiques[4]. » C'est bien là, par le fond et par la forme, une conception tout antique : et de fait, les poètes de la Pléiade n'imaginent point d'ode qui ne contienne des imitations ou des réminiscences de Pindare et d'Horace : « Qu'il n'y ait vers, ou n'aparoisse quelque vestige de rare et antique erudition[5]. »

Ainsi comprise, l'Ode évidemment ne se rencontrait ni chez Marot ni dans son école, et l'on peut établir que de cette ode-là Ronsard fut vraiment le créateur.

Dans la préface des *Odes*, Ronsard nous apprend que désireux de conquérir une gloire inconnue de ses devanciers, et ne voyant rien chez les poètes français qu'on pût imiter, il était allé voir les étrangers et s'était rendu familier d'Horace, « contrefaisant sa naive douceur, *des le méme tens que Clement Marot se travailloit à la poursuite de son Psautier.* » C'est en 1541 que Marot publia ses

1. *Art Poëtique*, p. 65.

2. Blanchemain, II, 7. — Cet avertissement de Ronsard *au Lecteur* ne se trouve que dans les éditions posthumes. Il faut donc le rapporter aux derniers temps de sa vie.

3. Je dis en théorie : car en pratique, elle a quelque peu élargi ce cadre. On peut s'étonner par exemple que le sentiment de la nature, qui tient une si grande place, et toujours si heureuse, dans les odes de la Pléiade, ne soit pas ici compté comme source d'inspiration. Il est vrai qu'Horace n'en disait rien non plus.

4. *Deffence*, édit. Person, p. 115.

5. *Deffence*, édit. Person, p. 114.

trente premiers *Psaumes*[1], et c'est en 1543 qu'il en donna la continuation[2]. C'est donc entre 1541 et 1543 qu'il faut placer les essais de Ronsard et son commerce avec Horace. A cette époque, atteint déjà de cette précoce surdité qui devait lui fermer la carrière diplomatique[3] et cette vie de cour rêvée par son enfance, il s'était tourné vers l'étude[4], qu'il avait toujours aimée[5], et cherchait dans les livres des consolations à toutes ses tristesses. Il n'était pas encore tombé sous la discipline de Dorat, dont il ne devint l'élève qu'en 1544, après la mort de son père[6]. Il est douteux qu'il sût déjà du grec. En tout cas, bien certainement, Pindare lui était inconnu. Mais en revanche, il avait rencontré le seigneur Paul, un gentilhomme écossais, d'autres disent piémontais[7], très versé dans la poésie latine, qu'il cultivait à ses heures par distraction, et qui lui révéla les beautés de Virgile et d'Horace[8]. Dans la société du seigneur Paul, il s'était pris d'admiration pour les deux poètes souverains de l'antiquité romaine. C'est peut-être alors, — en cet âge des grandes pensées et des

1. *Psalmes de David translatez de plusieurs autheurs, et principallement de Clement Marot.* Anvers, Ant. des Gois, 1541, pet. in-8. — C'est la plus ancienne édition des Psaumes de Marot, d'après Brunet, t. III, col. 1461.

2. *Cinquante Pseaumes (compris le canticque de Symeon), en Françoys, par Clement Marot...* S. l. (Paris), 1543, pet. in-4.

3. Il suivit encore Lazare de Baïf en Allemagne (1540) et Guillaume du Bellay en Piémont (1541-1542). Puis il renonça définitivement aux affaires et vécut dans la retraite.

4. « L'an 1543, dit Binet, il fit trouver bon à son pere le desir de se remettre aux lettres. »

5. Préface des *Odes* (1550) : « Bien que la ieunesse soit tousiours élongnée de toute studieuse occupation pour les plaisirs voluntaires qui la maistrisent : si est ce que des mon enfance i'ai tousiours estimé l'estude des bonnes lettres l'heureuse felicité de la vie, et sans laquelle on doit desesperer ne pouvoir iamais attaindre au comble du parfait contentement. » Blanchemain, II. 9-10.

6. Marty-Laveaux, *Notices sur Dorat, sur Baïf, sur Ronsard.*

7. « Baïf m'a asseuré qu'il estoit Piemontois », dit Binet (texte de 1597). Baïf devait le savoir.

8. « Un gentil-homme escossois, nommé le seigneur Paul, tres-bon poëte latin, se plaisoit à luy lire tous les jours quelque chose de Virgile ou d'Horace, le luy interpretant en françois ou en escossois; et luy qui avoit desja jetté les yeux sur les rymes de nos anciens autheurs, s'efforçoit de le mettre en vers le mieux qu'il lui estoit possible. » Du Perron, qui nous donne ces détails dans son *Oraison funèbre de Ronsard* (Blanchemain, VIII, 186-187), reporte cette rencontre avec le seigneur Paul au voyage que Ronsard fit en Ecosse, à la suite de Madeleine de France (1536). Mais Binet, en général mieux informé que du Perron, — sans l'être toujours très bien, — nous apprend que c'est après les premières atteintes de la surdité que Ronsard, contraint de se tourner vers l'étude, reçut les leçons de ce gentilhomme, lequel avait été page avec lui. Il ajoute que c'est ce docte gentilhomme qui « luy donna entierement le goust de la Poësie. » — Jacques Veillard de Chartres, qui parle aussi du seigneur Paul dans son oraison funèbre de Ronsard, dit de lui : « Cum studia humanitatis coleret, et haberet aures tritas notandis generibus poetarum, seorsum Virgilii et Horatii intelligentia præstabat. » *Petri Ronsardi Poetæ Gallici laudatio funebris.....* Paris, 1586, in-4, F° 12 v° (Bibl. Nat. Ln^{27} 17840).

fières ambitions, — que s'éveilla dans son esprit l'idée première de tailler un jour une épopée sur le patron de l'*Enéide* [1]. Mais pour l'instant, Horace étant plus accessible à son génie par ce qu'il le sentait plus près de sa jeunesse, c'est vers Horace qu'il s'était tourné, c'est Horace qu'il avait pris pour modèle. D'abord, à l'instigation sans doute du compagnon qui lui servait de maître, il s'était essayé dans la langue même du modèle tant admiré. C'est un point qu'on n'a pas suffisamment mis en lumière que Ronsard, avant de se livrer à la poésie française, avait commencé par cultiver les Muses latines. Nous avons pourtant là-dessus son formel témoignage : il dit lui-même dans une de ses premières odes :

A SON LUC.

Si autrefois sous l'ombre de Gatine
Avons ioué quelque chanson Latine,
D'Amarille enamouré,
Sus, maintenant, Luc doré,
Sus, l'honneur mien, dont la vois delectable
Sçait reiouir les Princes à leur table,
Change ton stile, et me sois
Sonnant un chant en François.

Bocage, 1550, f° 138 v°.
(Blanchemain, II, 394).

Mais il s'était vite aperçu qu'il faisait fausse route et qu'il valait mieux être le premier en France que le dernier à Rome. C'est ce qu'il confiait plus tard à son ami Pierre Lescot :

Je fu premierement curieux du latin;
Mais cognoissant, helas! que mon cruel destin
Ne m'avoit dextrement pour le latin fait naistre,
Je me fey tout françois, aimant certes mieux estre
En ma langue ou second, ou le tiers, ou premier
Que d'estre sans honneur à Rome le dernier [2].

Et dès lors, renonçant aux vers latins sans renoncer à la poésie, il avait mis toute son ardeur à rivaliser en français avec le poète qu'il aimait [3]. Il avait cherché les moyens d'en transporter les

1. Binet dit, à propos des lectures de Virgile faites à Ronsard par le seigneur Paul : « Il y prit si grand appetit que depuis il ne fut jamais sans un Virgile, jusques à l'apprendre entierement par coeur » (texte de 1597).
2. Blanchemain, VI, 191.
3. Binet : « *Il essaya premierement à se rompre, façonner et fortifier sur la lyre d'Horace,* lequel tant s'en faut qu'*en le lisant et pratiquant en nostre langue* il le desbauchast d'oser quelque chose après Pindare, que cela lui servit d'aiguillon pour l'entreprendre ». (Texte de 1597.)

grâces et les beautés dans sa langue maternelle, et d'enrichir la littérature nationale d'une forme d'art qui lui manquait. Ainsi, guidé par un gentilhomme amateur, un an ou deux avant de connaître Dorat et Baïf, plusieurs années avant de rencontrer J. du Bellay, Ronsard, dans le silence de la méditation et de l'étude, avait découvert l'*ode horatienne*.

Tout ce qui précède est confirmé par un passage de Peletier dont on n'a pas tiré, ce me semble, tout le parti convenable : « Ce nom d'Ode à etè introduit de notre tans par Pierre de Ronsard : auquel ne falhirè de temoignage, que *lui etant ancor an grand' jeunçe, m'an montra quelques unes de sa façon, an notre vile du Mans : e me dit delors, qu'il se proposoèt ce g'anre d'ecrire, a l'imitacion d'Horace* : comme depuis il à montrè a tous les Françoęs : e ancor plus par sus sa premiere intancion, a l'imitacion du premier des Liriques, Pindare. Combien toutefoęs, que de ce tans la, il ne les fit pas mesurees a la Lire : comme il à bien sù fęre depuis [1]. » Ces lignes contiennent un fait précis : *Peletier a reçu de Ronsard encore tout jeune, dans la ville du Mans, la révélation de l'ode horatienne*. Est-il possible de spécifier plus nettement dans quelles circonstances? Je crois qu'on le peut. Un acte, publié par M. l'abbé Froger et reproduit par M. Marty-Laveaux [2], nous apprend que le 6 mars 1542 (n. s. 1543), au château de Touvoie [3], Pierre de Ronsard se vit conférer la tonsure par l'évêque du Mans, René du Bellay. Peletier était alors secrétaire de l'évêque; c'est un poste qu'il occupait depuis 1540. Je n'hésite pas à penser pour ma part que c'est dans cette occasion que Ronsard et Peletier firent connaissance et serrèrent les nœuds d'une solide amitié [4]. La scène est d'ailleurs facile à reconstituer. Ronsard, protégé par les du Bellay, depuis qu'il avait suivi en Piémont l'aîné de la famille, était venu chercher auprès de l'évêque du Mans la consécration qui, en faisant de lui un clerc, pouvait le conduire par la suite, à défaut d'autre chose, aux dignités ecclésiastiques. Mais les rêves de gloire poétique le hantaient pour le moins autant que les pensées de cléricature. Chez l'évêque il rencontra Peletier, très féru, lui aussi, de poésie. Tous deux étaient

1. *Art Poëtique*, pp. 64-65.
2. L'abbé Froger, *Ronsard ecclésiastique*, Mamers, Fleury et Dangin, 1882, p. 7 et 8. — Marty-Laveaux, *Notice sur Ronsard*, Appendice II, p. cxv.
3. Résidence épiscopale, près du Mans.
4. Cf. Ronsard, *Amours de Marie* :

> Mon docte Peletier.....
> Toy qui es dès enfance en tout sçavoir instruit
> (*Si de nostre amitié l'antique noeud te presse*).....
>
> Blanchemain, I, 153.

jeunes : Ronsard avait dix-neuf ans, Peletier vingt-six. Tous deux étaient ardents. Le secrétaire et le tonsuré furent vite d'accord. Ils se reconnurent frères en Apollon. Ronsard parla de ses projets, montra ses ébauches, et Peletier, dont l'esprit s'ouvrait de lui-même à toute idée nouvelle, encouragea vivement le jeune clerc à poursuivre sa tentative.

Puis on se quitta. Ronsard regagna Paris. Il alla s'enfermer au Collège de Coqueret, reçut les leçons de Dorat, apprit le grec, découvrit Pindare! Et sa pensée surprise, éblouie, conçut une ode nouvelle, plus relevée, plus grandiose, plus sublime que l'ode horatienne. Quant à Peletier, gagné de tout point aux idées de son ami, il se mit à composer des odes dans le goût d'Horace [1] : il en fit même échange avec Ronsard. Un jour que ce dernier lui avait envoyé une ode *Des beautez qv'il voudroit en s'Amie*, il lui répondit par une ode *Des beautez et accomplissemens d'un Amant* [2], et lorsqu'il se résolut à mettre en lumière les essais de sa Muse (1547), il inséra dans son recueil la pièce de celui qu'il devançait dans la publication, mais dont il n'avait fait, en cette question de l'ode, que suivre les traces et qu'appliquer les idées.

Qu'était-ce maintenant que ces premières Odes que Ronsard élaborait aux environs de 1543, et dont il montrait les esquisses à Jacques Peletier? Une phrase de la préface de 1550 nous renseigne sur ce point. Parlant de son Ode à Peletier, Ronsard ajoute : « Il est certain que telle Ode est imparfaite, pour n'estre mesurée, ne propre à la lire, ainsi que l'Ode le requiert, comme sont encores douze ou treze que i'ai mises en mon Bocage, sous autre nom que d'Odes, pour cette méme raison, servans de tesmoignage par ce vice à leur antiquité [3]. » Ainsi, ces premiers essais lyriques de Ronsard, nous les avons. Il ne les a pas tout d'abord condamnés à l'oubli, comme il devait le faire plus tard. Mais ne voulant pas les confondre avec les odes plus parfaites des années postérieures, il les a reléguées dans le *Bocage* à la fin de son volume, comme des ébauches dont on n'est pas très satisfait, et qu'on ne veut pourtant pas désavouer. Ouvrons donc le *Bocage* de 1550. Si l'on met à part l'*Avantentrée du Roi Treschrestien à Paris, l'an 1549* (f° 136 r°), publiée l'année précédente [4] et qui n'a rien de lyrique, il se compose exactement de *treize* pièces. Peut-

1. A signaler notamment dans les *Œuvres Poëtiques* de 1547 (f°s 59 v°-61 v°) trois adaptations d'Horace (Odes, II, 16 et I, 31; Épode 2).
2. Même ouvrage, f° 81 r°.
3. Blanchemain, II, 10.
4. Paris, G. Corrozet, 1549, in-4. — Blanchemain, VI, 297.

être n'est-il pas inutile de les dénombrer avec précision. J'indique entre parenthèses la correspondance avec Blanchemain [1] :

F^os 138 v°. *A son Luc* (II, 494).
141 r°. *A Cassandre* (II, 463).
142 r°. *D'un Rossignol abusé* (II, 466).
144 r°. *A Gaspar d'Auvergne* (II, 398).
146 r°. *A lui mesme* (II, 469).
147 r°. *Chant de folie à Bacchus* (II, 470).
148 v°. *A Gaspar d'Auvergne* (II, 400).
149 v°. *A Dieu pour la Famine* (II, 451).
151 r°. *A Cassandre* (II, 453).
152 r°. *Contre la Ieunesse Françoise corrompue* (II, 454).
152 v°. *A Iaques Peletier du Mans, des Beautés qu'il voudroit en s'Amie* (II, 402).
154 r°. *A un sien Ami fasché de suivre la Court* (II, 404).
157 v°. *A son retour de Gascongne, voiant de loin Paris* (II, 456) [2].

Ce qui frappe tout d'abord, quand on lit ces pièces, c'est leur caractère métrique : aucune n'est *mesurée*. Entendez que dans aucune Ronsard n'observe la règle d'alternance des masculines et des féminines, ce qui les rend *impropres à la lyre* [3] : comment adapter un chant musical à des paroles qui ne présentent pas *régulièrement* le même nombre de syllabes? En revanche, elles sont curieuses par l'effort que fait Ronsard pour varier ses rythmes; à ce point de vue, elles mériteraient toute une étude. Trois de ces

1. Il va sans dire que Blanchemain ne donne pas le texte exact de 1550, ces pièces ayant été plusieurs fois remaniées par Ronsard.

2. Il faut y joindre la *Complainte de Glauque à Scylle*. Binet dit formellement : « La première Ode qu'il fit fut la Complainte de Glauque a Scylle « (textes de 1587 et de 1597). Ronsard la maintint parmi ses Odes, sans doute parce qu'elle est plus régulière et mieux mesurée que les autres. En 1550, c'est la 21^e^ du livre III, f° 95 v° (Blanchemain, II, 221). — Je dois ajouter pourtant que l'assertion de Binet se trouve démentie par une note de 1560, qui dit, à propos de l'ode *A son Luc* : « Cette ode est la première que l'auteur ait *jamais* composée... ». Cf. Blanchemain, II, 394.

3. Je serais entraîné trop loin, si je voulais m'étendre sur cette question. Je remarque seulement que la Pléiade eut quelque peine à se plier — du moins au début — à cette règle de l'alternance. Du Bellay, publiant ses *Vers Lyriques* en 1549, dit non sans hauteur : « Ie n'ay (Lecteur) entremellé fort superstitieusement les Vers Masculins avecques les Feminins, comme on use en ces Vaudeviles, et Chansons qui se chantent d'un mesme Chant, par tous les coupletz, craignant de contreindre et gehinner ma Diction pour l'observation de telles choses. Toutesfois, affin que tu ne penses que i'aye dedaigné ceste diligence, tu trouveras quelques Odes, dont les Vers sont disposez avecques telle Religion. » (Édit. Marty-Laveaux, I. 175). Peletier, dans le passage cité plus haut, après avoir noté que les premières odes de Ronsard n'étaient pas « mesurées à la lyre », ajoute : « Ni moę non plus que lui, ne me vouloę obliger a cete loę de masculins e feminins. Ce que j'è amandè an mes nouveaus Ecriz. » (*Art Poëtique*, p. 65). — A la longue, la Pléiade fit de cette règle un des principes de sa poëtique et par là même en consacra l'établissement définitif.

pièces, il est vrai (1re ode *A Cassandre.* — *D'un Rossignol abusé.* — *A Dieu pour la Famine*) sont écrites simplement à rimes plates et n'offrent rien de particulier que l'emploi systématique des vers de six et de sept syllabes. Mais les autres nous montrent Ronsard en quête de rythmes nouveaux et préoccupé de faire tout autrement que les poètes ses devanciers. Plusieurs de ces rythmes sont assez simples (*Chant de folie.* — 3e ode *A Gaspar d'Auvergne.* — 2e ode *A Cassandre.* — *Contre la Jeunesse.* — *A un sien Ami*)[1]. Certains autres sont plus compliqués, et des pièces comme l'ode *A son Luc*, la 1re ode *A Gaspar d'Auvergne*, l'ode *A Peletier*, sont à cet égard significatives : on a là des modèles de strophes jusqu'alors inusités et que Ronsard n'a pas repris dans la suite de son œuvre. L'effet n'est pas toujours heureux : mais l'effort reste intéressant.

Quant aux sujets traités par le poète, il est facile de les résumer en quelques mots : la fuite irréparable du temps, l'incertitude du lendemain, la mort fatale et la confiance qu'il faut avoir dans la divinité, ce que le sage doit fuir pour être heureux, la laideur de l'avarice, l'inconstance de la faveur, les ennuis de la cour, la modération dans les désirs, la jouissance raisonnable du présent, les délices du printemps, les douceurs et les peines de l'amour, le plaisir de sacrifier à Bacchus, les charmes exquis de l'amitié, le culte bienfaisant des Muses et la sainte beauté de la Poésie, l'immortalité conquise par les écrits, — enfin, d'une façon générale, le sentiment de la nature s'associant aux réflexions philosophiques et les préceptes de morale mêlés aux chansons d'amour, — voilà tout le fond de ces œuvres de jeunesse. Qui n'a reconnu les thèmes favoris d'Horace? Horace est partout dans ces odes. Telle pièce, que je pourrais citer, comme la 1re ode *A Gaspar d'Auvergne*, évoque presque à chaque vers des réminiscences du poète latin. Je me contenterai de quelques rapprochements. Dans l'ode qu'il adresse *A un sien Ami fasché de suivre la Court* et qui n'est autre que Maclou de La Haye[2], Ronsard parle ainsi de la fuite du temps et de la mort inéluctable :

Le tens bien peu durable,
Tout chauve par derriere,
Demeure inexorable
Si franchist sa cariere.

1. A noter surtout le gracieux rythme de la 2e Ode à *Cassandre* : AABCC — BBDEE — DDFGG — etc.

2. Grand ami des poètes de la Pléiade, il publia ses œuvres en 1553 sous ce titre : *Les Œuvres de Maclou de la Haye, Piccard, valet de chambre du Roy*, Paris, Est. Groulleau, 1553 (Biblioth. de l'Arsenal, B.L. 6478. Réserve). — Sur Maclou de La Haye, cf. l'article de Turquety, *Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1369, sqq.

L'infernale portiere
Hoche de main écale
La grand cruche fatale;
Soit tost ou tard, le sort
Viendra vers toi tout pale
Pour t'anonsser la mort.

C'est la paraphrase de ces vers d'Horace :

Omnes eodem cogimur : omnium
Versatur urna serius ocius
Sors exitura, et nos in æternum
Exsilium impositura cymbæ.

Carm., II, III, 25.

C'est encore Horace qu'il imite, ou plutôt qu'il traduit, lorsqu'il écrit dans sa 3e ode *A Gaspar d'Auvergne* :

L'homme ne peut fuir au monde
Son inconnue destinée.
Le marinier craint la fiere onde,
Le soudart la guerre obstinée,
Et n'ont peur de voir terminée
Leur vie, sinon en tels lieus;
Mais une mort inopinée
Leur à tousiours fermé les yeus.

Horace n'a-t-il pas dit quelque part :

Quid quisque vitet, numquam homini satis
Cautum est in horas : navita Bosphorum
Pœnus perhorrescit, neque ultra
Cæca timet aliunde fata;
Miles sagittas et celerem fugam
Parthi, catenas Parthus et Italum
Robur; sed improvisa leti
Vis rapuit rapietque gentes.

Carm., II, XIII, 13.

Dans l'Ode *A son Luc*, je relève une assez jolie strophe sur celui dont les Muses ont fait leur élu.

L'enfant que l'amie Muse
Naissant d'œil benin a veu,
Et de sa science infuse
Son ieune esprit à pourveu,

Tousiours en sa fantaisie
Ardera de poësie
Sans pretendre un autre bien,
Encor qu'il combatit bien.
Iamais les Muses peureuses
Ne voudront le premïer [1]
De laurier, fust il premier
Aus guerres victorieuses.

Mais en lisant ces vers, qui n'entend chanter dans sa mémoire le début fameux de l'Ode à Melpomène,

Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris...
Carm., IV, III, 1.

Veut-on maintenant écouter Ronsard moraliste? Il nous prêchera la modération et la sagesse, nous donnera le conseil de ne point désespérer dans la mauvaise fortune, de ne point nous laisser éblouir par la prospérité (1re Ode *A Gaspar d'Auvergne*) :

Ton cueur bien preparé,
De force remparé,
En la fortune averse
Patience prendra;
En la bonne craindra
Que l'heur ne le renverse.

Après l'iver, la saison variable
Pousse en avant le printens amiable.
Si auiourd'hui nous sommes soucieus,
Demain nous serons mieus.

Tousiours de l'arc l'iré Phebus ne tire
Pour envoier aus Grecs peste et martire;
Acunefois, tout paisible, réveille
La harpe qui sommeille.

En orage outrageus
Tu seras courageus;
Puis, si bon vent te sort,
Tes voiles trop enflées,
De la faveur souflées,
Conduiras, sage, au port.

Mais cette morale n'a rien de personnel. Horace a dit la même chose, et combien mieux!

1. *Præmiare*, récompenser.

Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem bene præparatum
Pectus. Informes hiemes reducit
Jupiter, idem
Submovet. Non, si male nunc, et olim
Sic erit : quondam cithara tacentem
Suscitat Musam, neque semper arcum
Tendit Apollo.
Rebus angustis animosus atque
Fortis appare; sapienter idem
Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

Carm., II, x, 13.

Il n'est pas jusqu'à certaine manière de conclure toute une ode que Ronsard n'emprunte à son devancier. Horace, ayant un jour monté sa lyre au ton de l'épopée, s'arrête brusquement, confus de son audace :

Non hæc jocosæ conveniunt lyræ :
Quo, Musa, tendis? Desine pervicax
Referre sermones deorum et
Magna modis tenuare parvis.

Carm., III, III, 69,

— Où cours-tu, Muse?
Repren ton stile plus léger,
Et à ce grave ne t'amuse, —

s'écrie Ronsard, terminant un sévère développement sur la mort (3me ode *A Gaspar d'Auvergne*).

Je crois inutile de pousser plus loin cette comparaison[1]. Ce qui précède suffit à montrer en quoi consista ce premier type de l'*ode horatienne* conçue par Ronsard : œuvre médiocre à coup sûr, où l'auteur se donnait bien du mal pour n'avoir aucune originalité, mais œuvre nouvelle cependant, puisqu'on n'avait jusqu'alors rien fait de semblable en France et que personne ne s'était avisé d'adapter à la lyre nationale les odes du chantre de Venouse. Voilà le modèle que Peletier reçut de Ronsard en 1543, dans la ville du Mans, et que J. du Bellay reçut à son tour de Peletier.

C'est une chose curieuse, en effet, et qu'on n'a pas assez remarquée[2] selon moi, que du Bellay connut Peletier avant de connaître

1. Le lecteur pourra faire encore les rapprochements suivants : 2e ode *A Gaspar d'Auvergne* = *Carm.*, IV, IX; *Chant de folie à Bacchus* = *Carm.*, III, XXV; *Contre la Ieunesse françoise corrompue* = *Carm.*, III, VI.

2. Je constate cependant avec plaisir que le fait est signalé par M. Ballu, *Notice sur Joachim du Bellay*, p. LV, en tête de l'édition des *Œuvres choisies de J. du Bellay*, par L. Séché (Paris, édition du Monument, 1894).

Ronsard. Leurs rapports de bonne amitié sont attestés par un élogieux dizain de *I. Dubellay à la ville du Mans*, que Peletier eut grand soin de placer à la fin de ses *Œuvres Poëtiques* en 1547 (f° 103 v°)[1]. Mais il y a plus. Dans la seconde préface de l'*Olive*, du Bellay nous dit en termes très nets : « A la persuasion de Iaques Peletier, ie choisi le Sonnet et l'Ode, deux poëmes de ce temps là (*c'est depuis quatre ans*) encores peu usitez entre les nostres[2]. » Cette préface étant de 1550, c'est donc exactement en 1546 que du Bellay reçut de Peletier le conseil de cultiver l'Ode et le Sonnet. Dans quelles circonstances? C'est ce que j'ignore et je ne veux faire à ce sujet aucune conjecture. Mais la date est indiquée avec trop de précision pour qu'un doute s'élève. Or, en 1546, du Bellay n'avait pas encore fait la rencontre de Ronsard[3]. C'est un point acquis désormais : avant d'avoir des rapports ensemble, ils en ont eu l'un et l'autre *isolément* avec Peletier. Par un hasard qu'on pourrait dire providentiel, c'est Peletier qui leur a servi d'intermédiaire; c'est à ce poète maintenant oublié que du Bellay dut la révélation de l'ode horatienne, que lui-même devait à Ronsard. Ainsi s'expliquent et s'éclairent soudain ces vers, de prime-abord obscurs et presque contradictoires, qu'on lit dans une ode adressée à Ronsard par du Bellay (1550) :

Peletier me fist premier
Voir l'Ode, dont tu es prince,
Ouvrage non coutumier
Aux mains de nostre province.
Le ciel voulut que i'apprinse
A le raboter ainsi,
A toy me ioignant aussi,
Qui cheminois par la trace
De nostre commun Horace.
Dont un Demon bien appris
Les traitz, la douceur, la grace
Grava dedans tes espriz[4].

Voici ce dizain :

Cesse, le Mans, cesse de prendre gloire
En tes Grebans, ces deux diuins espritz :
Trop plus sera durable la memoire
De ton renom, si tu donnes le prix
A Peletier sus tous le mieux appris
A translater, et qui d'inuention
N'a pas acquis moindre perfection.
Mais si doutteuse en est la uerité
Au temps present, laissons l'affection,
Ie m'en rapporte à la posterité.

2. Édit. Marty-Laveaux, I. 72.

3. Binet place cette rencontre en 1549. Peut-être faut-il l'avancer d'un ou deux ans. Cela ne modifie en rien d'ailleurs les conclusions précédentes.

4. *Contre les envieux Poëtes.* Édit. Marty-Laveaux, I. 164.

Oui, Peletier avait été l'initiateur, et du Bellay lui rendait cet hommage : mais l'inventeur était Ronsard.

Peut-être n'est-il pas mauvais, avant d'aller plus loin, de résumer les conclusions de cette longue étude. On peut les ramener aux points que voici :

1° Ronsard n'a pas, comme il le prétend, inventé le mot d'*ode* : il existait avant lui dans la langue. Mais il l'a certainement popularisé.

2° Il n'a pas non plus inventé le genre, si l'on entend par ode un chant lyrique quelconque en mètres libres et variés : Marot et ses disciples en offrent des exemples.

3° Il en est au contraire le vrai créateur, si l'on conçoit l'ode à la manière antique : même avant de passer par l'école de Dorat, il a, le premier de tous en France, rêvé d'acclimater chez nous l'*ode horatienne*; il en a donné les premiers modèles.

4° Il s'est ouvert de ses projets à Peletier dans une rencontre au Mans, en 1543. Peletier, mis au courant de ses essais, a marché sur ses traces et publié ses odes en 1547, en même temps qu'une de Ronsard. Mais ces odes, non plus que Ronsard, il ne les a faites mesurées à la lyre.

5° Peletier, en 1546, à poussé du Bellay à cultiver l'ode horatienne, qu'il tenait de Ronsard.

Ainsi, nous laisserons au poète de Vendôme l'honneur de nous avoir dotés de l'ode antique. Si dans la publication il se vit devancé par Peletier (1547) et du Bellay (1549), ce retard n'est imputable qu'à son excès de prudence, qu'à l'extrême délicatesse de sa probité littéraire, qu'à des scrupules d'artiste, exagérés peut-être, mais qui n'ont rien après tout que de très louable. C'est ce que nous montrera l'histoire de son différend avec du Bellay.

III

Ce différend est resté célèbre. Il n'est pas d'historien de notre littérature qui n'y fasse au moins allusion. Il faut donc l'examiner d'un peu près.

L'origine en est connue. Rappelons les faits brièvement. Les *Odes* de Ronsard, comme on sait, n'ont paru qu'en 1550. Mais dès l'année précédente, du Bellay, moins soucieux de la perfection, plus pressé d'arriver à la gloire, avait donné ses *Vers Lyriques*, à savoir : treize odes à la suite de la première édition de l'*Olive* [1],

1. Paris, Arnoul l'Angelier, in-8. Privilège du 20 mars 1548 (n.s. 1549). — Édit. Marty-Laveaux, I. 175-206.

seize odes dans la première édition du *Recueil de Poësie* [1]. Cette hâtive publication faisait rejaillir sur son front une auréole dont Ronsard prit quelque ombrage; de là, entre eux, une petite querelle qu'il faut évidemment placer entre les deux recueils du poète angevin, et dont nous devons le récit à Claude Binet.

J'avoue pour ma part que je ne puis me défendre d'un certain scepticisme en ce qui touche cette querelle et le caractère de gravité qu'on lui prête, et mes doutes s'appuient des variations de Binet lui-même sur ce point. On cite toujours Binet d'après l'édition de 1597. Mais on oublie trop que cette édition fut précédée de deux autres, qui présentent avec elle de notables divergences. C'est en 1586, un an après la mort du grand homme, que Binet publia pour la première fois sa *Vie de Ronsard* [2]. L'année suivante, lorsque parut, chez Gabriel Buon, la première édition posthume des œuvres du poëte, Binet y joignit son *Discours*, mais non sans l'avoir profondément remanié [3]. Dix ans plus tard enfin (1597), la *Vie de Ronsard* reparut, augmentée et corrigée d'une manière considérable, dans l'édition nouvelle que donna du Vendômois la veuve de Gabriel Buon [4]. C'était cette fois la rédaction définitive, celle qu'on retrouve dans toutes les éditions subséquentes [5], et qui de nos jours continue de faire autorité.

Les trois textes de Binet fournissent, sur la querelle qui nous occupe, de très curieuses variantes. On nous pardonnera donc de les citer tous les trois. Voici comment s'exprime en 1586 le biographe de Ronsard : « Ainsi que le bruict couroit des Amours de Cassandre et de quatre livres d'Odes, que ja Ronsard promettoit à la façon d'Horace et à celle de Pindare, comme ordinairement les bons esprits sont ialoux les uns des autres, du Bellay, qui avoit sur le mesme sujet d'amour chanté son Olive, *fit le fin*, et sans mot dire pensant prevenir la renommée de Ronsard, fit imprimer son

1. Paris, Guill. Cavellat, in-8. Privilège du 5 novembre 1549. — Édit. Marty-Laveaux, I, 234-267.

2. *Discours de la vie de Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandomois, Prince des Poëtes François, avec une Eclogue representée en ses obseques, par Claude Binet. Plus les vers composez par ledict Ronsard peu avant sa mort : ensemble son Tombeau recueilli de plusieurs excellens personnages.* Paris, Gabriel Buon, M.D. LXXXVI, in-4° de 128 pages.

3. Il se trouve au t. IX, p. 107, de cette édition, Paris, 1587. (Bibl. Nat. — Réserve, pY^{e}. 172. — L'édition de Lyon, 1592, qui donne aussi le *Discours* de Binet (t. V, p. 276), reproduit exactement le texte de 1587. (Bibl. Nat. — Réserve, Y^{e}, 1890).

4. Paris, 1597, t. IX, p. 109. (Bibl. Nat. — Réserve, Y^{e} 1893-1895).

5. Paris, 1609, in-f°, p. 1139. (Bibl. Nat. — Y^{e} 15). — Paris, 1623, in-f°, p. 1637. Bibl. Nat. — Y^{e} 17). — Le *Discours* de Binet (texte de 1597) est reproduit, à l'orthographe près, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* de Cimber et Danjou, 1re série, t. X, pp. 359-415.

Recueil de Poësie[1] : *ce qui engendra en Ronsard, sinon une envie, à tout le moins un mescontentement contre du Bellay, qui ne dura long-temps*, car comme les esprits ambitieux de gloire facilement se courrouçent, aussi promptement se reünissent ils, les Muses ne pouvant estre seules, ains vivans tousiours en compaignie : *encore que du Bellay de son costé eust opinion d'avoir esté picqué par luy, quand allant voir Ronsard et Baïf il trouva sur leur table un de ses livres que Baïf avoit apostillé en la marge, remarquant quelques vers et hemistiches, comme pris de Ronsard, pensant que c'eust esté luy qui eust faict telles annotations* (pp. 12-13).

Comme on le voit, dans ce premier texte, il n'est question ni du larcin commis par du Bellay ni de la poursuite intentée par Ronsard. La justice reste chez elle. Tout se passe à huis clos. Du Bellay, « sans mot dire », a mis au jour ses *Vers Lyriques*. Ronsard n'est pas jaloux, mais il est *mécontent*. Son ami décidément se taille la part du lion! Il a publié la *Deffence*, il publie l'*Olive*, il publie des *Odes*! A lui tous les honneurs. Ronsard est fâché d'être ainsi prévenu; mais son *mécontentement* est de courte durée. Du Bellay d'ailleurs peut invoquer une excuse : un jour qu'il est allé voir Ronsard et Baïf, il a trouvé sur leur table un de ses livres : une main experte y avait souligné quelques réminiscences un peu trop vives de certains vers de Ronsard : les annotations étaient de Baïf, mais il a pu croire qu'elles étaient de son ami. C'était assez pour piquer son amour-propre, et le dépit a fait naître en son âme la pensée d'une petite vengeance.

Ce fait curieux et qui n'a rien d'invraisemblable, Baïf étant capable de ces tours d'écolier, disparaît dès 1587, peut-être à la demande de Baïf lui-même. Dans la deuxième édition de son *Discours* Binet supprime complètement le passage : *Encor que du Bellay de son costé.....* La phrase tombe du texte sans que rien la remplace. En même temps, le *mécontentement* de Ronsard se transforme en quelque chose de plus grave : « Ce qui engendra en Ronsard, sinon une envie, à tout le moins *une petite ialousie* contre du Bellay[2]. »

Dix ans après, la transformation s'est encore accusée. Les derniers survivants de la Pléiade sont morts, Dorat, en 1588, Baïf en 1589. Il y a trente-sept ans que du Bellay repose dans la

1. Évidemment Binet se trompe ici : ce n'est pas du *Recueil de Poësie* qu'il s'agit, mais des premières odes publiées à la suite de l'*Olive* et qui parurent vers le mois d'avril 1549.

2 Pour être complet, j'ajoute que les mots *fit la fin* sont aussi supprimés et remplacés par : *apres luy*.

tombe. Sa gloire s'est depuis longtemps éclipsée devant celle de Ronsard. On peut le charger sans inconvénient. Le culte du Maître subsiste à côté des vogues nouvelles d'un Du Bartas ou d'un Desportes. Le « Prince des Poëtes » vit toujours en pleine apothéose. C'est à ce moment que Binet, dont l'admiration est de plus en plus grande et les souvenirs de moins en moins nets, refait son récit et le dramatise : « Ainsi que le bruit couroit des Amours de Cassandre et de quatre livres d'Odes, que jà Ronsard promettoit à la façon de Pindare et d'Horace, comme le plus souvent les bons esprits sont ialoux les uns des autres, du Bellay, qui avoit sur le mesme sujet d'Amour chanté son Olive, *après luy voulut s'essayer aux odes sur l'invention et crayon de celles de Ronsard, qu'il trouva moyen de tirer et de voir sans son sceu*; il en composa quelques unes, lesquelles avec quelques sonets sans mot dire, pensant prevenir la renommée de Ronsard, il mit en lumière sous le nom de Recueil de Poësie, qui engendra en Ronsard, *sinon une envie, à tout le moins une raisonnable ialousie contre du Bellay, iusques à intenter action contre luy pour le recouvrement de ses papiers, lesquels ayant retiré par droit, non seulement ils quitterent leur querelle, mais, Ronsard ayant incité du Bellay à continuer ses odes, redoublerent leur amitié*, et iugerent que telles petites ambitions sont les plus douces et ordinaires pestes des cœurs genereux, et que comme les esprits ialoux de gloire facilement se courroucent, aussi promptement se reünissent-ils : les Muses ne pouvans demeurer seules, ains vivans tousiours de compagnie. » (T. IX, pp. 129-130.)

Voilà donc le texte sur lequel se sont appuyés tous les biographes, à commencer par Colletet, que les autres ont copié [1]. C'est là qu'ils sont allés chercher cette histoire de procès où Ronsard et du Bellay jouent un rôle également ridicule. J'ignore où Binet a pris cette histoire, qu'il a reproduite douze ans seulement après la mort de Ronsard; mais elle m'a tout l'air d'une légende. Bayle n'a pas tort de trouver un tel procès bien *singulier*, et je suis volontiers de l'avis de Sainte-Beuve, à qui cette anecdote a toujours paru *suspecte* [2].

1. Inutile de citer les passages de Colletet relatifs à cette affaire : ils se trouvent, l'un dans sa *Vie de J. du Bellay* (cité par Ach. de Rochambeau. *La Famille de Ronsart*, p. 212), l'autre dans sa *Vie de Ronsard* (publ. par Pr. Blanchemain, *Œuvres inédites de P. de Ronsard*, Paris, Aubry, 1855, pp. 69-72).

2. Bayle, art. *Ronsard*. — Sainte-Beuve, *Notice sur Joachim du Bellay*, à la suite de son *Tableau*..... Charpentier, édit. de 1893, pp. 331-333. — Cf. Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième siècle en France*, Delagrave, édit. de 1887, p. 105 : « Ce procès est peu vraisemblable. Au fond de toute cette affaire, il n'y a sans doute qu'un mouvement de dépit de Ronsard fâché de se voir devancé par son ami. »

Et de fait, quand on y réfléchit, de quel larcin du Bellay pouvait-il se rendre coupable ? Quel modèle avait-il pu soustraire à Ronsard pour tailler ses odes sur le même patron ? Etait-ce *l'Ode pindarique*? Mais on n'en trouve pas une seule dans toute son œuvre, et même, en une heure de franchise, il a confessé sa répugnance pour cette forme ambitieuse et compliquée [1]. C'était donc *l'Ode horatienne*? Mais il y a longtemps que Peletier l'y avait initié. D'ailleurs, à défaut de cette initiation, le moule de ses *Vers Lyriques* est si simple qu'il pouvait bien s'en aviser tout seul [2]. Du Bellay ne fut donc pas un plagiaire, ainsi que Binet ne serait point fâché de nous le faire entendre.

Est-ce à dire pourtant qu'il n'y ait dans l'assertion de Binet aucune part de vérité ? Ne peut-on rien retenir de cette histoire de papiers soustraits? Peut-être, et j'imagine un peu les choses de la manière suivante : si du Bellay déroba le manuscrit de ses odes à Ronsard, ce fut moins pour en profiter que pour en faire profiter le public, en hâtant une impression, à laquelle Ronsard, trop scrupuleux, se refusait obstinément [3]. Sur ce point, en effet, Ronsard et du Bellay n'étaient pas d'accord. Autant l'un était ardent et pressé de publier, autant l'autre était hésitant, circonspect, réservé, par défiance de lui-même et par souci de la perfection. Plus d'une fois sans doute ils eurent de chaudes discussions à ce sujet, et nous en trouvons l'écho dans les préfaces de leurs premières œuvres. Rapprochées l'une de l'autre, la préface des *Odes* et la seconde préface de l'*Olive* s'éclairent d'une lumière toute nouvelle, et nous saisissons là sur le vif les dissentiments qui séparaient les deux amis en matière de publicité. Laissons d'abord la parole à Ronsard [4] : « Depuis, aiant fait quelques uns de mes amis participans de telles nouvelles inventions, approuvants mon entreprise, se sont diligentés faire apparoistre combien nostre France est hardie, et pleine de tout vertueus labeur, laquelle chose m'est aggreable pour veoir, par mon moien, les vieus Liriques,

1. *Ode au prince de Melphe*, édit. Marty-Laveaux, II, 89.

2. Je remarque en passant que ces *Vers Lyriques*, à propos desquels Ronsard se serait brouillé, avec du Bellay, contiennent deux odes à Ronsard, la 4e et la 10e (Marty-Laveaux, I, 183 et 198).

3. C'était là de ces services qu'on se rendait couramment entre amis au XVIe siècle : « Ayant fait part de ces miens ecriz à quelques Amys curieux de telles choses, qui les ont aussi communiquez à beaucoup d'autres, i'ay esté adverty que quelqu'un les avoit baillez à l'Imprimeur. » Qui parle ainsi? Du Bellay lui-même dans la préface de la première édition de l'*Olive*, 1549 (Marty-Laveaux, I. 68). — Cf. encore ce que dit Pontus de Tyard, édit. Marty-Laveaux, p. 1.

4. Le privilège des *Odes* est du 10 janvier 1549 (n. s. 1550). L'ouvrage a donc paru *dans les premiers mois de 1550*.

si heureusement resuscités[1]. » Ces quelques lignes sont déjà suggestives. Quels sont ces amis auxquels il a communiqué ses *nouvelles inventions* et qui ont eu tant de hâte de montrer à la France les fruits de leur hardi labeur? Je crois bien reconnaître Peletier et du Bellay qui l'ont prévenu dans la publication. Tout en louant leur zèle, Ronsard n'entend pas renoncer à l'honneur de sa découverte; il la revendique avec énergie. Mais il évite manifestement toute expression qui pourrait faire croire de sa part à quelque apparence de jalousie ou de rancune. Il a craint, semble-t-il, que le public ne soupçonne leurs discussions intimes et leurs petites querelles. Il veut qu'on sache que la concorde et l'union règnent au sein de la jeune école. Il approuve donc la *diligence* de ses amis, elle lui est *agréable*; il est heureux de cette résurrection des vieux lyriques et se réjouit d'en être le promoteur. — Mais il a beau faire : ce désaccord qu'il voulait tenir secret, il éclate au grand jour, et l'allusion discrète des lignes précédentes se précise quelques phrases plus loin : « Donques, m'acheminant par un sentier inconnu, et monstrant le moien de suivre Pindare et Horace, ie puis bien dire, (et certes sans vanterie), ce que luiméme modestement témoigne de lui :

> Libera per vacuum posui vestigia princeps,
> Non aliena meo pressi pede.

Ie fu maintesfois, avecques prieres, admonesté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur, et maintesfois i'ai refusé, apreuvant la sentence de mon seutencieus Auteur,

> Nonumque prematur in annum;

et mémement solicité par Ioachim du Bellai, duquel le iugement, l'étude pareille, la longue frequentation, et l'ardant desir de reveiller la Poësie Françoise, avant nous foible et languissante (ie excepte tousiours Heroet, Sceve, et Saint-Gelais), nous a rendus presque semblables d'esprit, d'inventions et de labeur[2]. » De ces confidences, il ressort clairement que plus d'une fois les amis de Ronsard, *et surtout J. du Bellay*, le supplièrent de livrer au public les essais de sa Muse, et que chaque fois il s'y refusa, prétextant l'imperfection de son œuvre et sa volonté bien résolue de la faire plus polie et plus belle.

Quelques mois plus tard, du Bellay publiait la seconde édition

1. Blanchemain, II. 10.
2. Blanchemain, II. 11.

de l'*Olive*[1]. Il sentit le besoin de s'expliquer à son tour sur sa conduite, et tout un passage de sa longue préface[2] est une réponse directe aux paroles de Ronsard que je viens de citer. Après avoir déclaré que c'est Peletier qui lui conseilla jadis de s'exercer dans l'Ode et le Sonnet, il ne fait aucune difficulté de reconnaître à son ami Ronsard le mérite d'inventeur auquel il tenait tant : « L'Ode est, quant à son vray et naturel stile, representée en nostre langue par Pierre de Ronsard. Ce que ie vien de dire, ie l'ay dict encores en quelque autre lieu, s'il m'en souvient[3] : et te l'ay bien voulu ramentevoir, lecteur, *afin que tu ne penses que ie me vueille attribuer les inventions d'autruy.* » Puis il indique pour quelles raisons il a publié si vite ses poésies : il cédait aux prières de ses amis. Et c'est l'occasion pour lui de répondre aux éloges de Ronsard par d'aussi flatteurs compliments : « Or afin que ie retourne à mon premier propos, voulant satisfaire à l'instante requeste de mes plus familiers amis, ie m'osay bien avanturer de mettre en lumiere mes petites poësies : apres toutesfois les avoir communiquées à ceux que ie pensoy' bien estre clervoyans en telles choses, *singulierement à Pierre de Ronsard, qui m'y donna plus grande hardiesse que tous les autres* : pour la bonne opinion que i'ay tousiours eue de son vif esprit, exacte sçavoir, et solide iugement en nostre poësie françoyse. » Mais sentant que la grande lenteur de Ronsard à publier ses œuvres est en quelque sorte une muette critique de la grande hâte qu'il a mise à publier les siennes, il se défend du reproche de précipitation avec plus d'esprit que de justesse : « Ie n'ay pas icy entrepris de respondre à ceux qui me voudroient blasmer d'avoir precipité l'édition de mes œuvres, et comme on dict, avoir trop tost mis la plume au vent. Car si mes ecriz sont bons, ma ieunesse ne leur doibt oster leur louange meritée; s'ilz ne sont telz, elle doibt pour le moins leur servir d'excuse, d'aultant que si i'ay faict en cet endroit quelque acte de ieunesse, ie n'ay faict sinon ce que ie devoy'. Pour le moins, ce m'est une faulte commune avecques beaucoup d'autres meilleurs espriz que le mien. » Et malicieusement, il ajoute à l'adresse de Ronsard, qui faisait sonner haut le précepte d'Horace, *Nonumque prematur in annum* : « Ie ne suis tel, que ie vueille blâmer le conseil d'Horace, quand à l'édition des poëmes : mais aussi ne suis-ie de l'opinion de ceux qui gardent religieusement leurs ecriz, comme sainctes reliques,

1. Le privilège est du 3 octobre 1550.
2. Édit. Marty-Laveaux, I. 72-73.
3. Dans son ode *contre les envieux Poëtes* : j'ai cité plus haut ce passage.

pour estre publiez apres leur mort : sçachant bien que tout ainsi que les mors ne mordent point, aussi ne sentent-ilz les morsures. »

On le voit maintenant : opposées l'une à l'autre et s'éclairant mutuellement, ces deux préfaces nous en disent plus long sur la prétendue brouille de Ronsard et de du Bellay que les récits plus ou moins fantaisistes de Binet. Par elles, nous pouvons à peu près deviner ce qui dut se passer entre les deux poètes. Du Bellay pressait Ronsard de publier ses *Odes*, et lui s'y refusait sans cesse. Un jour, impatienté de ces retards et décidé malgré tout à triompher des résistances de son ami, du Bellay déroba le précieux manuscrit pour le porter à l'imprimeur. Ronsard se fâcha, réclama ses papiers, et, n'obtenant pas satisfaction, menaça le ravisseur d'une action en justice. Du Bellay céda, rendit à regret les *Odes* à leur propriétaire; mais comme il voulait frapper les grands coups, il publia les siennes. Ronsard en conçut quelque chagrin, « *un mescontentement qui ne dura long temps* ». Puis tous deux se réconcilièrent, et Ronsard fut le premier à pousser son rival de l'avant, en l'encourageant à poursuivre ses essais. Peut-être n'est-ce là qu'une hypothèse, mais à tout prendre elle vaut bien celle de Binet.

Ce qui est certain, c'est que du Bellay profita largement du conseil de Ronsard. Le *Recueil de Poësie*, qui parut à la fin de 1549 [1], contient seize odes nouvelles [2]. Mais par une délicatesse qu'on n'a pas assez remarquée, du Bellay trouva moyen, dans une pièce de ce recueil, de rendre à son ami l'hommage qui pouvait être le plus doux à son cœur de poète. Dans le *Champ triumphal sur le voyage de Boulongne*, il disait :

> Ronsard *premier* osa bien attenter
> De faire Horace en France rechanter,
> Et le Thebain (ô gloire souhaitable!)
> Qu'à grand labeur il a fait imitable [3].

Ainsi les *Odes* n'étaient pas encore publiées, elles n'étaient pas même sous presse, et déjà du Bellay, dans un moment d'enthousiasme, en chantait les mérites. Il faisait de Ronsard l'héritier d'Horace et de Pindare. De même Properce égalait à l'*Iliade* la future *Enéide*.

1. Le privilège est du 5 novembre 1549.

2. Ce simple fait détruit l'assertion de Blanchemain (t. VIII, p. 20, n. 1) lorsqu'il prétend que si du Bellay supprima dans la seconde édition de l'*Olive* (1550) les treize odes qu'il avait publiées à la suite de la première (1549), « c'est qu'il voulut faire une espèce de réparation à Ronsard offensé ».

3. Édit. Marty-Laveaux, I. 232.

Ce simple passage et l'approbation donnée par Ronsard au *Recueil de Poësie* suffiraient à la rigueur à montrer que, s'il y avait eu brouille entre les deux amis, la réconciliation avait été des plus cordiales. Mais peut-être ne sera-t-il pas superflu de chercher dans leurs œuvres respectives — j'entends celles de 1550 — la trace des sentiments qu'ils nourrissaient l'un à l'égard de l'autre, et, pour tout dire, les preuves de leur mutuelle affection. Demandons à Ronsard ce qu'il pensait de du Bellay : du Bellay nous dira ce qu'il pensait de Ronsard.

Le recueil de 1550 ne contient pas moins de *cinq* odes adressées par Ronsard à son ami [1]. L'une d'elles (f° 90 r°) célèbre en vers touchants, et sans même le nommer [2], la convalescence de J. du Bellay, qu'une grave maladie, l'an 1549, avait failli emporter. Les autres pièces sont toutes très élogieuses. J'insisterai sur la principale, l'ode IX du livre I^er^ qui compte parmi les *odes pindariques*. Le début est solennel :

Auiourd'huy ie me vanterai
Que iamais ie ne chanterai
Un homme plus aimé que toi
Des neuf Pucelles et de moi.

Le sujet annoncé de la sorte, Ronsard entame aussitôt un brillant panégyrique. Renommé par toute la France, du Bellay mérite la gloire qui s'est attachée à son nom par son amour profond de la Poésie et la lutte vigoureuse qu'il a soutenue contre l'Ignorance. Il n'est pas de ces médiocres *rimeurs* dont les vers pénibles et laborieux courent de travers « parmi la carrière des Muses ». Aigle, il plane au-dessus des corbeaux. De là, par une attention qui devait flatter l'orgueil de son ami, s'élevant à l'éloge des frères du Bellay, Guillaume et Jean, l'honneur de cette famille illustre à laquelle l'auteur de la *Deffence* était si fier d'appartenir, Ronsard y trouve une occasion nouvelle de magnifier son cher compagnon d'études : Joachim est bien de leur « sang » et de leur « race ». Ses « vertus », à lui aussi, sont éclatantes, et l'envie ne saurait les obscurcir :

Car, tout ainsi que la mer passe
L'honneur d'un chaq'un élément,
Et le souleil semblablement
Les moindres feus du ciel éface,

1. Liv. 1^er^, odes 9 et 16, liv. III, odes 14, 15, 24. — Édit. originale, f^os^ 16 v°, 29 v°, 88 r°, 90 r°, 98 v°. — Édit. Blanchemain, t. II, pp. 98, 117, 214, 216, 465.

2. En 1550, la pièce a simplement pour titre : *De la convalescence d'un sien ami.* De même en 1555. Plus tard (1560), Ronsard a nommé du Bellay.

Ainsi apparoissent les traits
Dont tu émailles les portraits
De la riche peinture tienne,
Tant semblable au vif de la mienne,
Montrant par ton commencement
Que mesme fureur nous afolle,
Tous deus disciples d'une ecolle
Ou l'on forcene doucement.

Et quelques vers plus bas, Ronsard ajoute encore :

Que dirai plus? Le ciel t'a fait
(Te fortunant de main non chiche
Jeune, disposts, sçavant et riche)
Desus son moule plus parfait.

Dira-t-on que Ronsard enfle un peu trop la voix et qu'il manque ici d'émotion véritable? Je trouve une note plus discrète et plus attendrie dans une autre pièce (f° 29 v°), où Ronsard développe cette belle idée, — et très neuve pour l'époque, — que les Poètes sont les prophètes, les ministres, les mignons des Dieux :

Ce nous est experience
Que Dieu n'est pas liberal
A chaq'un en general
D'une si belle sçience,
Qui commença l'allience
De corps et d'ame entre nous,
Et qui en toi par sus tous
A mis sa seure fience.

C'est la Muse qui les a menés l'un à l'autre; c'est elle qui noua l'alliance de leurs deux cœurs et fit sacrée leur amitié [1].

Nobles sentiments, que du Bellay saura traduire à son tour en vers non moins émus. Car on pense bien que, si Ronsard se montra généreux, du Bellay ne fut pas en reste avec son ami. Lorsque parurent enfin ces *Odes* si longtemps attendues, elles

1. A noter encore ce passage de l'ode *A sa Lire* (f° 36 v°) qui termine le premier livre :

A donc en France avec toi ie chantai,
Et, ieune d'ans, sus le Loir inuantai,
De marier aus cordes les victoires,
Et des grans Rois les honneurs et les gloires.
Puis, affectant un euvre plus divin,
Ie t'envoiai sous le pousse Angevin,
Qui, depuis moi, t'a si bien fredonnée,
Qu'a nous deus seuls la gloire en soit donnée

Cf. Blanchemain, II, 128.

étaient précédées (f° 8 v°) d'un sonnet encomiastique, où du Bellay sonnait haut le génie du nouveau Pindare :

Comme un torrent, qui s'enfle et renouvelle
Par le degout des hauts sommês chenus,
Froissant et ponts, et rivaiges connus,
Se fait (hautain) une trace nouvelle :

Tes vers, Ronsard, qui par source immortelle
Du double mont sont en France venus
Courent (hardis) par sentiers inconnus
De même audace, et de carriere telle [1].

A quelques mois de là, la seconde édition de l'*Olive* contenait plusieurs hommages à celui qui, de par ses *Odes*, était devenu le grand chef de notre poésie [2]. Le sonnet LX de l'*Olive* dut charmer Ronsard : c'était la solennelle reconnaissance de ses prétentions au titre d'inventeur de l'Ode :

Diuin Ronsard, qui de l'arc à sept cordes
Tiras premier au but de la memoire
Les traictz aelez de la Françoise gloire,
Que sur ton luc haultement tu accordes.
Fameux harpeur, et prince de noz Odes,
Laisse ton Loir haultain de ta victoire,
Et vien sonner au riuage de Loire
De tes chansons les plus nouuelles modes.
Enfonce l'arc du vieil Thebain archer,
Ou nul que toy ne sceut onq'encocher,
Des doctes sœurs les saiettes diuines.
Porte pour moy parmy le ciel des Gaulles
Le sainct honneur des nymphes Angeuines,
Trop pesant faix pour mes foibles epaules [3].

Dans le sonnet CXV, du Bellay demandait à son ami de lui montrer à mieux célébrer son idéale maîtresse. Dans le sonnet CVI enfin, il lui rappelait l'origine de leur amitié première :

O noble esprit des Graces allié,
Que ta vertu, la Muse, et la Nature,
Ont par destin, et non par avanture,
Avec le mien etroitement lié !.... [4]

1. Marty-Laveaux, *Du Bellay*, II. 525, et *Ronsard*, II. 481.
2. *Olive*, sonn. 60, 62, 106, 115. - *Musagnœomachie*, str. 23 (Marty-Laveaux, I, 146). — *Contre les envieux Poëtes* (Marty-Laveaux, I, 162).
3. Marty-Laveaux, I. 111.
4. Marty-Laveaux, I 134.

s'écriait-il, et reprenant à son intention le mot fameux d'Horace à Virgile, *animæ dimidium meæ*, il le saluait par ce doux vers :

O de mon cœur la seconde moitié!

Pourtant, je préfère encore un beau sonnet de date incertaine, où l'âme du poète Angevin parle tout entière :

Si quelquefois de Petrarque et d'Horace
I'ay contrefaict les sons melodieux,
O sainct Troppeau! ô mignonnes des Dieux!
Ceste faueur me vient de vostre grace.
Mais ce grand bien vn plus grand bien efface,
M'ayant acquis vn Amy que les cieux
Guydent si hault au sentier des plus vieux,
Que son sçauoir le vostre mesme passe.
Doncques, Ronsard, vn vulgaire lien
N'enchaine pas ton cœur auec le mien :
Des Graces fut telle amour commencee,
Amour vrayment ouurage de Pallas,
Et du Herault, facond Neueu d'Atlas,
Qui tient mon ame à la tienne enlaçee [1].

Ces vers ne sont-ils pas exquis? et ne sent-on point qu'ils sont partis du cœur?

Je ne crains pas de le dire : quand on lit toutes ces pièces, on y trouve plus qu'un banal échange de compliments poétiques, on y sent percer l'accent d'une réelle affection fondée sur une confiance réciproque, chez Ronsard une très vive estime pour son émule, chez du Bellay peut-être plus d'admiration, chez tous deux une vraie et franche amitié. J'ai donc peine à croire aux faits tels que Binet les rapporte. J'ai peur que, pour grandir son héros, il n'ait jeté sur le rival de ce héros une accusation que le caractère très droit de du Bellay rend invraisemblable [2]. Il se peut qu'une question de publicité littéraire les ait brouillés un instant. Mais soyons certains que cette brouille ne dura pas vingt-quatre heures; soyons certains en tout cas que la réconciliation fut sincère, et qu'elle scella définitivement une amitié que rien, au cours des dix années que du Bellay vécut encore, ne put jamais ébranler.

Henri Chamard.

1. Marty-Laveaux, II, 140.
2. « Ce serait un vilain trait au début de carrière de du Bellay, qui n'en eut jamais par la suite à se reprocher; ce serait la seule tache de sa vie. » (Sainte-Beuve, p. 333.)

LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE PROSPER MÉRIMÉE

Notes pour une édition future.

La correspondance générale de Mérimée sera-t-elle publiée un jour? Cela est infiniment probable, mais les délicats sont menacés d'attendre ce régal longtemps encore. Quoi qu'en ait dit l'an dernier un chroniqueur de *l'Indépendance belge*, la librairie Calmann Lévy, propriétaire des œuvres de Mérimée, ne songe nullement à entreprendre aujourd'hui une édition enfin complète qui comporterait, avec de nombreux articles enfouis un peu partout, la réunion chronologique de ses lettres les plus importantes. Jusqu'à ce jour elle s'est bornée à en publier isolément diverses séries adressées à un destinataire unique et qui, si précieuses qu'elles soient, ne peuvent donner l'idée de ce que serait cet ensemble.

« Lorsque la correspondance générale, a dit M. Augustin Filon [1], sera complétée, mise en bon ordre, éclairée, expliquée, fortifiée de notes et de commentaires, les étudiants de l'histoire, qui seront de plus en plus nombreux, y retourneront sans cesse comme Crusoé retournait au vaisseau pour y chercher des provisions et des outils. Ils l'aborderont avec un esprit libre de colères et de préjugés; ils penseront à Guizot, à Rouher, à Thiers, comme nous pensons à Choiseul, à Bernis, à d'Argenson quand nous lisons les lettres de Voltaire. Les jugements, les manières de sentir de Mérimée s'infiltreront dans les intelligences par la simple raison que ce qui est bien dit résiste et dure. Respectons en Mérimée un témoin qui déposera devant le prochain siècle lorsqu'il s'agira de juger celui-ci. Il se fera écouter, et qui sait se faire écouter est bien près de se faire croire. »

On ne saurait mieux dire; mais, tout éloigné que soit le but entrevu et si bien défini par M. Filon, et s'il nous faut, pour bien des raisons, ne point chercher à disputer ces jouissances à nos

1. On sait que M. Augustin Filon a exécuté le tour de force d'écrire à trois ans d'intervalle sur le même personnage deux ouvrages différents dans lesquels il a eu l'art de ne point se répéter. Le premier, *Mérimée et ses amis*, avec une bibliographie dûe à M. de Spoelberch, a paru chez Hachette en 1894; le second, intitulé *Mérimée* tout court (1898, in-16), fait partie de la collection publiée par la même maison sous ce titre générique : *les Grands écrivains français*. La présente citation est extraite du second de ces deux volumes, p. 165.

arrière-neveux ; il n'est pas interdit en revanche de se rendre compte de ce qui subsiste de cette correspondance et de signaler aux chercheurs quelques-unes des portes auxquelles il conviendrait de frapper afin d'accroître un trésor dont nous devrons nous contenter d'avoir montré le chemin.

Actuellement la correspondance de Mérimée peut se diviser en quatre groupes. Aux premiers appartiennent les recueils édités par la librairie Lévy et qui sont au nombre de quatre, savoir :

1° *Lettres à une inconnue*, précédées d'une étude par H. Taine (1874, 2 vol. in-8 et in-18).

2° *Lettres à une autre inconnue*. Avant-propos par H. Blaze de Bury (1875, in-18).

3° *Lettres à M. Panizzi* (1881, 2 vol. in-8).

4° *Une Correspondance inédite*. Avertissement de M. Ferdinand Brunetière (1897, in-18).

Des trois premiers de ces recueils aucun n'est véritablement complet. Les lettres à l'Inconnue sont au nombre de trois cent vingt-deux. La destinataire a, comme s'était son droit et même son devoir, retenu par devers elle un certain nombre de billets insignifiants tels qu'il en existe toujours dans un aussi long commerce épistolaire, mais, chose plus grave, elle aurait, selon M. Filon « pour s'envelopper de mystère, brouillé les dates et les noms en battant les lettres comme un jeu de cartes et en les rangeant dans un ordre fantastique. » Le reproche paraît fondé en ce qui concerne la première phase de la liaison; il se justifie moins, semble-t-il, pour la période qui va de 1848 à la chute de l'Empire.

L'autre Inconnue est, comme chacun sait, la comtesse Lise Przediezka. A cette série, beaucoup moins importante, à tous égards que la première, et comportant quarante-neuf lettres, manquent trois lettres qui, en vertu de l'ordre chronologique, devraient l'ouvrir; on les trouvera indiquées plus loin à leurs dates respectives.

Les lettres à Panizzi, d'abord imprimées intégalement ou peu s'en faut, furent ensuite, pour obéir aux scrupules et aux ordres de M. E. du Sommerard, exécuteur testamentaire de Mérimée, singulièrement émondées sur les placards, mais il existe au moins quatre exemplaires de la version primitive; l'un d'eux est à Bruxelles, chez M. de Spoelberch, qui en a vérifié et corrigé le texte sur les originaux; l'autre a été acquis à la vente posthume de Francis Magnard, et au prix modique de cent francs, par un fervent *mérimériste*, M. Jules D. Les autographes appartenaient à M. Louis

Fagan, alors attaché au cabinet des estampes du British Museum, et qui en demandait, il y a quelques années, une somme fort élevée. J'ignore s'il s'en est défait depuis. Dans le texte imprimé les lettres sont au nombre de cent soixante-dix-sept.

La *Correspondance inédite* avait pour destinataire la marquise de La Rochejacquelein. Elle ne paraît pas avoir subi de retranchements et se compose de quatre-vingt-trois lettres.

A ces six volumes il faudrait pouvoir ajouter une plaquette, sœur du fameux *H. B.* de 1850 et qui contient *in extenso* sept lettres à Beyle[1] reproduites depuis avec d'indispensables coupures, dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1898. C'est très probablement tout ce qui subsiste de la correspondance des deux amis, et cet échantillon suffit pour donner une idée de ce que devait être cette chronique secrète où si les hommes et les femmes sont le plus souvent désignés par des sobriquets ou des allusions plus ou moins intelligibles, les choses sont nommées en toutes lettres.

Le second groupe de la classification que je propose est formé par diverses séries de lettres ou de billets également adressées à un destinataire unique et publiées soit intégralement, soit par fragments, dans un certain nombre de volumes, de journaux ou de revues. En voici la désignation sommaire dans l'ordre de leur publication :

1° Billets et fragments publiés sous la signature Louis Beau dans une série intitulée *Nos fascicules* (*Figaro* des 10 et 16 novembre 1870). L'un de ces billets paraît adressé au Dr Véron; les deux autres avaient pour destinaire le propriétaire de la collection où l'auteur de l'article avait puisé. Quand aux fragments, dont l'examen ne rentre pas dans le cadre de la présente étude et ne sauraient être admis sans examen dans une édition future des œuvres complètes, l'un d'eux (sur Armand Marrast) me paraît franchement suspect.

2° *Lettres à un inconnu* [Francisque Michel]. Publiées sous la signature Paul Bonnaud dans *la Liberté* des 24 et 25 février 1874. Fragments de neuf lettres écrites entre le 20 janvier 1849 et le 12 mars 1853.

3° Lettres à M. Albert Stapfer. Publiées par M. Paul Stapfer, son neveu, dans *le Bien public* des 10 et 11 avril 1874, au cours d'une étude sur Mérimée, réimprimée depuis dans un volume intitulé *Études sur la littérature française moderne et contempo-*

1. Sept lettres de Mérimée à Stendhal. *Rotterdam, aux frais de la compagnie*, 1898, in-16, 55 p. et 1 f. non chiffré (table des matières). Papier vergé, titre rouge et noir Tirées à 25 ex. pour distribution privée.

raine (libr. Fischbacher, 1880, in-18). La première de ces lettres avait été écrite de Madrid en 1830; les dernières ont trait à la mort de Victor Cousin à Cannes en 1867.

4° Lettres et billets à Pierre Jannet, éditeur de la Bibliothèque elzévirienne. Publiés par moi dans un petit volume intitulé *Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque* (Charavay frères, 1879, in-12 carré). Elles m'avaient été communiquées par M. Pierre Laffitte, exécuteur testamentaire de Pierre Jannet. L'*Écho de Paris* du 6 avril 1898 les a néanmoins signalées comme inédites et prêtes à paraître, moins une renfermant le plan et l'adresse d'une maison suspecte de Strasbourg. J'ai eu sous les yeux cette lettre et ce croquis et je n'en ai point fait usage.

5° Lettre à une dame inconnue (datée du grand séminaire de Carcassonne, 15 octobre 1850, et signée l'abbé Chapond (*sic*), professeur de théologie, lettres à M^rs^ Senior et M^me^ la comtesse de Beaulaincourt, fille du maréchal de Castellane, publiées par M. Othenin d'Haussonville (*Revue des Deux Mondes* du 15 août 1879), réimprimées dans un volume intitulé *Prosper Mérimée, Hugh Elliott* (Calmann Lévy, 1885, in-18). Dans cette réimpression l'auteur a ajouté deux lettres à M^rs^ Senior (août 1856) et une lettre au D^r^ Véron que ne comportait pas le texte de la *Revue*.

6° Lettres à M. de Saulcy. Trois d'entre elles ont paru par mes soins dans l'*Illustration* du 5 février 1881, et une autre, des plus importantes, sur le voyage de Mérimée en Orient dans la *Nouvelle Revue* du 1^er^ septembre 1882; depuis M. H. Wallon, ignorant ces particularités, a donné en appendice de ses *Éloges académiques* (Hachette, 1883, 2 vol. in-18) un certain nombre de lettres entières ou de fragments d'après les originaux offerts par M. de Saulcy lui-même à la bibliothèque de l'Institut. M. Wallon a cru à tort que cette correspondance avait pris fin lors de la nomination de M. de Saulcy au poste de conservateur du musée d'artillerie, (13 mai 1841). J'ai par devers moi copie d'un certain nombre de lettres postérieures à cette date et qui mériteraient de voir le jour.

7° Lettres à M. le comte Anatole de Brémond d'Ars. Publiées par M. Louis Audiat dans une brochure intitulée *Prosper Mérimée et son édition de* « Fœneste » (La Rochelle, impr. Noël Texier, 1893, in-8, 15 p.). Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Les deux premières de ces lettres sont relatives en effet à l'annotation du pamphlet de d'Aubigné publié dans la Bibliothèque elzévirienne. La troisième a trait aux réparations de l'église Sainte-Croix de Quimperlé, dont M. de Brémond d'Ars était alors sous-préfet.

8° Lettres à la princesse Julia Bonaparte, comtesse de Roccagiovine. (*Revue de Paris* des 1er et 15 juillet 1894.)

9° Lettres à Mme la comtesse de Montijo et lettres inédites à M. Albert Stapfer, à Augustine Brohan et à Mme de Beaulaincourt *Mérimée et ses amis*, par M. Augustin Filon (Hachette, 1894, in-12).

10° Lettres à M. et Mme Ch. Lenormant (*Revue de Paris*, 15 novembre 1895).

11° Lettres à Requien (*Revue de Paris*, 15 mai 1898).

Signalées par H. Blaze de Bury dans son introduction aux *Lettres à une autre inconnue* et par M. A. de Pontmartin dans une note de ses *Nouveaux Samedis* (tome XI) ces lettres, présentées comme inédites par la *Revue de Paris*, m'avaient été, non sans de longs pourparlers préliminaires, communiquées à Avignon même en 1878. J'en avais extrait un certain nombre de passages dont j'ai fait usage, l'année suivante, dans le petit volume cité plus haut et dont quelques-uns ne se retrouvent pas dans le texte expurgé de la *Revue de Paris*. Le dossier du musée Calvet est incomplet tout au moins d'un billet (faisant partie de la collection H. Moulin) par lequel Mérimée présentait le peintre Adrien Dauzats à son ami.

12° Lettres à M. Jaubert de Passa, publiées dans le *Correspondant* sous ce titre *Lettres à un provincial*, et tirées à part sous le même titre (impr. Desoye et fils, 1898, in-8, 29 p.). Leur éditeur est M. Marcel Sellier. Pas plus que M. Paul Stapfer et M. Augustin Filon, M. Sellier ne s'est astreint à reproduire dans leur intégrité les lettres qu'il avait en mains, il s'est le plus souvent borné comme eux, à détacher le passage qui corrobore son dire, et parfois même au détriment de l'ordre chronologique.

Du vivant même de Mérimée quelques-unes de ces lettres, — et c'est là une anologie de plus avec Voltaire, — furent imprimées, très certainement à son insu, soit dans des recueils connus des seuls curieux, soit même dans les journaux quotidiens au moment où courut le bruit de sa mort (mars 1870). Au lendemain de la guerre, la réception de M. de Loménie à l'Académie française et la publication des *Lettre à une inconnue* ramenèrent l'attention sur lui, et depuis vingt-cinq ans de très nombreux vestiges de sa correspondance ont vu le jour. Ce sont ces lettres, parues presque toutes isolément, qui forment un groupe distinct. Dans la liste que j'en ai dressée, chacune de ces mentions est suivie d'une courte analyse et d'indications bibliographiques qui permettront aisément, je l'espère, de se reporter au document lui-même[1].

1. Je me suis abstenu d'y joindre l'indication d'autres lettres très nombreuses qui ont passé dans le commerce des autographes, soit en ventes publiques, soit

1. — *A August Sautelet.* S. d. [Paris, novembre 1826].

Sur une édition de Calderon qui lui est nécessaire et qui n'est point celle qu'on lui a envoyée.

En post-scriptum, annonce du départ de Jacquemont pour New-York.

Publiée en facsimilé hors texte dans la 5e livraison de *l'Age du romantisme*, d'après l'autographe appartenant à M. Henri Cordier.

2. — *Au Dr Edwards.* S. d. (1829).

Invitation à entendre la lecture de *la Jacquerie* (encore manuscrite), en compagnie de Stendhal, de Mareste et de Jacquemont.

L'Amateur d'autographes, 1875, p. 52.

3. — *A Mme Récamier.* (Paris, octobre 1829.)

Refus motivé d'accompagner à Londres le duc de Montmorency-Laval comme secrétaire d'ambassade.

sur des bulletins à prix marqués; mais elles n'y sont jamais représentées que par un fragment, ou bien caractérisées par une épithète vague, telle que « curieuse », ou « spirituelle », et parfois même simplement décrites dans leur contexte matériel. Il y aurait cependant une riche moisson à faire si certains cabinets d'amateurs s'entr'ouvraient ou si l'on retrouvait la trace de pièces qui ont depuis longtemps disparu. Je me bornerai à signaler sommairement les lettres suivantes dont, en raison de leur importance, la mise au jour serait des plus désirables.

1° A M. Allart, administrateur des lignes télégraphiques (Londres, Athenæum club, mai 1833), 4 p. 1/2 in-4°.

Sur les progrès de l'esprit démocratique en Angleterre et la révolution opérée dans les mœurs par la multiplication des clubs.

Laverdet, Catalogue d'autographes provenant de plusieurs cabinets, 1855, n° 1023.

2° A M. Mangon de Lalande (12 janvier 1836), 2 p. 1/2, in-4°, cachet.

Sur les monuments de la ville de Poitiers.

Laverdet, Catalogue des autographes provenant de M. Capelle (6-14 juin 1849).

3° A M. Allart, inspecteur des lignes télégraphiques (Carabancel, près Madrid, 22 août 1840), 4 p. pl. in-4°.

Sur une bague destinée à Mme de Montijo et sur la situation politique de l'Espagne.

Laverdet, Cat. Trémont, 1er supplément, n° 840; Gabriel Charavay, Catalogue d'autographes provenant d'un amateur hollandais (17-18 novembre 1876), n° 191.

4° A Letronne (5 mai 1843).

Sur des recherches généalogiques relatives à la famille de Chergé.

Étienne Charavay, Catalogue des autographes du cabinet de M. B. Fillon (1878), n° 1248.

5° Au même (5 septembre 1843).

Sur des inscriptions funéraires retrouvées en Espagne et très probablement relatives aux Gracques.

Laverdet, Catalogue Trémont, 1er supplément, n° 840 et Cat. B. Fillon, n° 1249.

6° A Mme la comtesse Merlin, (.... 1844), 3 p. pl. in-8°.

Sur la candidature de Mérimée à l'Académie française et sur le mariage de Mlle de Montijo avec le duc d'Albe.

Laverdet, Catalogue Trémont, 2e supplément, n° 749. Acquise par M. le marquis de Flers.

7° A Eloi Johanneau (novembre 1847), 4 p. pl. in-8°.

Sur les origines de la *Vénus d'Ille*.

J. Charavay, Cat. des autographes d'Éloi Johanneau (20-21 juillet 1853), n° 234 et Laverdet, Catalogue du cabinet de M. de Lajariette (1860), n° 2088.

Mme Récamier et les amies de sa jeunesse [par Mme Ch. Lenormant], Michel Lévy frères, 1874, in-12, p. 276.

4. — *A la même* (Paris, octobre 1829).

Même sujet que celui de la lettre précédente et même éditeur.

5. — *A Victor Hugo*, S. d. (février 1830).

Demande de places pour Mme Récamier à la première représentation d'*Hernani*.

L'Age du romantisme, 5e livraison, p. 11.

6. — *A Mme Ancelot.* (Paris, 29 décembre 1830.)

Sur un rhume qui l'empêche de sortir, et sur Stendhal, dont il a reçu des nouvelles datées de Trieste.

L'Amateur d'autographes, 1877, p. 109.
Cette lettre, signée Charles Coronet jeune (pseudonyme emprunté à Stendhal), a été en partie facsimilée dans le catalogue de la collection Alfred Bovet, n° 873.

7. — *A*..... (16 juillet 1831).

Consultation sur une proposition de l'imprimeur Fournier, touchant une réimpression de la *Guzla*.

L'Univers illustré, 12 mars 1881, p. 162.

8. — *A Eugène Delacroix* (Paris, 2 septembre [1832]).

Invitation à dîner au restaurant en compagnie de Koreff, Sutton Sharpe, Viel-Castel et Mareste.

Prosper Mérimée, ses portraits, etc., p. 46.

9. — *Au Dr Véron* [1833?].

Sur la participation de Mme Damoreau à un concert organisé par le flûtiste Ernst.

Le Monde illustré (chronique de Jules Lecomte), 13 février 1864, p. 98.

10. — *A Henri Beyle* (9 juin 1834).

Présentation de Paul Delaroche qui se rendait à Rome auprès de son beau-père, Horace Vernet, alors directeur de l'Académie de France.

L'Intermédiaire, 25 janvier 1885, col. 63.
L'original fait partie des autographes légués par P.-A. Labouchère à la bibliothèque publique de Nantes.

12. — *A M. A. de Caumont* (Paris, 2 juillet 1834).

Programme de la première tournée de Mérimée dans les départements

du Midi comme inspecteur général des monuments historiques ; demande de conseils et offres de services.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XIV (1885), p. 161-164. Communication de M. E. de Robillard de Beaurepaire.

13. — *A*..... [*Joseph Lingay*] (Vezelay, 9 août 1834.)

Séjour à Nevers, réception faite à Mérimée par le colonel de Brack, conflit entre le préfet de la Nièvre et les officiers de la garde nationale au sujet de la fête du 29 juillet.

Le Figaro, supplément du 17 juin 1893.

14. — *A M. Charles d'Aragon* (Paris, 16 décembre 1834).

Nouvelles mondaines et demandes de renseignements archéologiques sur les églises Sainte-Cécile et Saint-Salvi d'Albi. En terminant, Mérimée annonce que son « petit ministre » (Thiers) lui joue le « cruel tour » de l'envoyer inspecter les monuments de Fontevrault (voyez le n° suivant).

Publiée en partie, avec suppressions et modifications, et sous une date fausse (1854 pour 1834) par M. H. Moulin dans un travail sur *Target et son fauteuil* (L. Techener, 1884, in-8°), extrait du *Bulletin du Bibliophile*.

15. — *A M. Cavé, chef de la division des beaux-arts* (Tours, 26 décembre [1834]).

Sur le tombeau de Richard Cœur-de-Lion à Fontevrault et sur diverses œuvres d'art conservées à Villeneuve-lès-Avignon.

L'Intermédiaire, 10 février 1895, col. 95.

16. — *A M. Allart, administrateur des lignes télégraphiques à Paris* (Tours, 26 décembre 1834).

Relative à l'excursion à Fontevrault. Mystification imaginée par deux commis voyageurs contre un Saumurois. Influence prise par M^me^ de Dino sur Talleyrand.

Nouvelle Revue rétrospective, publiée par M. Paul Cottin, 20 octobre 1898, p. 264.

17. — *A Paul Lacroix* (19 mars 1836).

Sur la conservation des portes gothiques de Moret (Seine-et-Marne).

L'Amateur d'autographes, 1887, p. 54.

18. — *A M. X. de Labenski, consul général de France en Russie* (Besançon, 23 mars 1836).

Sur l'Évangéliaire slave conservé à la cathédrale de Reims.

L'Intermédiaire, 10 février 1884.

19. — *A Simon-Jacques Rochard* (Paris, 25 janvier 1837).

Longue et importante lettre, toute relative à la mort de Mérimée père.

Simon-Jacques Rochard (1788-1792), par Charles Ephrussi. Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts* (1892, in-8°, 46 p.), p. 28.

Rochard, miniaturiste et pastelliste français de grand talent fixé longtemps en Angleterre, puis à Bruxelles, où il est mort, avait été très lié avec les deux Mérimée. C'est lui qui peignit le charmant portrait reproduit en facsimilé dans l'édition de luxe de *Mateo Falcone* publiée par les soins et aux frais du marquis de Queux de Saint-Hilaire (Imp. D. Jouaust, 1876, in-4°).

20. — *Au Dr Régnier, à Saint-Chéron* (22 septembre 1838).

Sur un cachet d'oculiste romain.

Histoire de Saint-Chéron, par L.-R. Vian (1874), tome III, p. 42.

21. — *A F. de Saulcy* (Paris, 25 avril 1839).

Projet d'une histoire de César. Discussion avec Philippe Le Bas.

L'Illustration, 5 février 1881, p. 90. H. Wallon, *Éloges académiques*, tome II, p. 245.

22. — *A F. de Saulcy*. S. d. (mai 1839).

Réconciliation avec Ph. Le Bas à la table de Ch. Lenormant. Demande des renseignements relatifs à César et à la guerre sociale.

L'Illustration, 5 février 1881, p. 90. H. Wallon, p. 248.

23. — *A M. Morati, sous-préfet de Corte* (Bastia, 7 octobre 1839).

Remerciements pour ses bons procédés et détails sur les dernières excursions de Mérimée en Corse.

Le Réveil, 4 décembre 1881 (article de Robert Caze).

24. — *A F. de Saulcy* (Paris, 29 novembre 1840).

Relation du second voyage de Mérimée en Espagne et de son séjour à Carabancel chez Mme de Montijo, pendant la révolution dont Espartero fut le chef.

L'Illustration, 5 novembre 1881. H. Wallon, tome II, p. 254.

25. — *A Libri* (1841).

Envoi du *Voyage en Corse* et promesse d'y joindre un recueil de *Ballate* et de *Voceri* égaré dans un « capharnaum » de brochures.

Gazette anecdotique, 15 mars 1880. Communication de M. Ch. Henry.

26. — *A F. de Saulcy* (Malte, 1er décembre 1841 [au lazaret]).

Relation humoristique du voyage en Asie-Mineure de Mérimée, Ampère, Ch. Lenormant et Jean de Witte.

Nouvelle Revue, 1er septembre 1882 (tome XVIII, p. 238-246).

27. — *A Édouard Grasset* (Paris, 21 janvier 1843).

Nouvelles diverses, suivies d'un long questionnaire sur les difficultés que présentent les *Commentaires* de César relativement à la bataille de Pharsale.

L'Intermédiaire, 10 octobre 1892.

28. — *A Édouard Grasset* ([Paris] 21 août 1844).

Nouvelles politiques et autres. Questions sur la langue des Zingari.

L'Intermédiaire, 10 octobre 1892.

Cette lettre et la précédente ont fait parti d'un dossier très considérable légué par le destinataire à M. Wladimir Brunet de Presles et par celui-ci à M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui avait bien voulu m'en donner communication. Le dernier possesseur y avait, disait-il, pratiqué de nombreuses suppressions, motivées, selon lui, par la liberté avec laquelle Mérimée entretenait son ami des scandales de la société parisienne. Une lettre plus importante, écrite durant le voyage en Orient, aurait eu le même sort à cause des obscénités qu'elle renfermait : d'autre part, on m'assure que cet autodafé n'avait pas été aussi rigoureux que voulait bien le dire M. de Saint-Hilaire. Quoi qu'il en soit, le dossier qui a figuré dans la vente posthume de son cabinet d'autographes (5-6 janvier 1891) sous le n° 172, renfermait encore cent lettres sans grand intérêt, sauf les deux que *l'Intermédiaire* a publiées et une autre, fort belle, sur la mort de Mme Grasset mère. Ce dossier a été, paraît-il, acquis pour le compte d'un amateur anglais.

30. — *Au Dr Bretonneau* (Paris, 3 octobre 1841).

Exposé (en partie dicté par le malade lui-même) de l'affection dont souffrait Hipp. Royer-Collard.

Bretonneau et ses correspondants, publié par Paul Triaire (Félix Alcan, 1892, 2 vol. in-8°), tome I, p. 417-422.

31. — *A M. Morati, sous-préfet de Corte* ([Paris], 20 août 1845).

Remerciement pour l'accueil fait à M. et Mme Léonor Fresnel.

Le Réveil, 4 décembre 1881 (article de Robert Caze).

32. — *A...* [1845?].

Invitation à dîner au cabaret avec Koreff, Hipp. Royer-Collard et « votre ancien compagnon de bagne ».

Figaro, 10 novembre 1870 (article signé Louis Beau).

33. — *A un ami* (Marseille, 2 décembre 1846).

Pour le prier de lui retenir une place dans la malle-poste de Lyon à Paris.

Courrier de l'art, 16 mars 1888, p. 80.
Cette lettre, sans aucun intérêt littéraire, est néanmoins curieuse et bonne à conserver, comme le fait observer son premier éditeur, en ce sens qu'elle pourrait servir à constater les immenses progrès accomplis en un demi-siècle par les moyens de locomotion.

34. — *A Libri* (2 février 1847).

Spirituelle recommandation en faveur de M. Jules Mohl, candidat à la chaire de M. Jaubert au Collège de France.

Gazette anecdotique, 16 mars 1880. Communication de M. Ch. Henry.

35. — *A...?* (31 août 1848).

Sur les bohémiennes des Vosges.

Bulletin du bouquiniste, 1er janvier 1866.

36. — *A un ami* (15 juillet 1850).

Sur le refus de communication de l'acte d'accusation contre Libri.

L'Amateur d'autographes, février 1889, p. 20.

37. — *A Arsène Houssaye* (Paris, 5 mars 1850).

Relative à la représentation du *Carrosse du Saint-Sacrement* au Théâtre-Français.

A Houssaye, *les Confessions*, t. II (Fac-similé réduit de l'original).

38. — *Au Dr Véron?* (Paris 7 novembre 1850).

Envoi d'un article sur les fragments de Nicolas de Damas récemment découverts.

Cet article a paru dans *le Constitutionnel* du 26 du même mois et a été réimprimé dans les *Mélanges historiques et littéraires* (*Vie de César Auguste*).
Le Figaro, 10 novembre 1870 (article signé Louis Beau).

39. — *A Auguste Le Prévost* (Paris, 20 mars 1850).

Invitation à assister au dîner annuel de la Société des bibliophiles français, dont tous deux faisaient partie.

Gazette anecdotique, 15 avril 1878.

40. — *A Auguste Le Prévost* (Paris, 20 décembre 1851).

Relation du coup d'État du 2 décembre précédent.

Gazette anecdotique, 15 avril 1878.
Cette lettre importante avait déjà été imprimée, moins les deux premières

lignes, dans le *Figaro* du 25 janvier 1874, sans nom de destinataire, ni de possesseur.

41. — *A Alfred de Musset*, 18 février 1852.

Félicitation pour son élection à l'Académie française et invitation à envoyer sa carte à chacun de ses nouveaux collègues. « L'usage académique est de croire qu'on a été nommé à l'unanimité. »

L'Amateur d'autographes, janvier 1886.

42. — *A Alfred de Musset* (4 avril 1852).

Sur la date de sa réception à l'Académie française, « qui ne peut, ne veut et ne doit pas lui fixer un terme. »

L'Amateur d'autographes, janvier 1886.

43. — *Au directeur du* Journal des débats (Paris, 26 avril 1852).

Au sujet des poursuites intentées contre l'auteur et contre la *Revue des Deux Mondes* à la suite de son article sur l'affaire Libri.

Journal des débats, 28 avril 1852.
Cette lettre, dont l'auteur avait soumis la minute à Ch. Lenormant, qui en a modifié quelques mots, a été donnée par erreur, dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1895, p. 438, comme adressée à Buloz.

44-45. — *A M. Mocquard* (22 juin et Madrid, 29 septembre 1853).

Sur l'affaire Libri.

L'Intermédiaire, 20 novembre 1893, col. 775-776.

46. — *A Gaston de Saint-Valry* (Paris, 27 juillet 1854).

Remerciement en sujet d'un article sur les *Faux Démétrius*.

Petit Revue, tome VII (1865) p. 110.
L'autographe de cette lettre avait été donné par le destinataire à Poulet-Malassis, qui l'avait joint à un exemplaire du livre en question (vendu 14 fr. à sa vente posthume).

47. — *A...?* (Paris 29 janvier 1855.)

Sur un projet de dîner coïncidant avec un bal aux Tuileries et dont les autres convives devaient être, outre le destinataire, S. [Saulcy] et Éd. D[elessert].

Le Figaro 10 novembre 1870 (article signé Louis Beau).

48. — *A M. Mocquard?* (Paris, 11 juillet 1856).

Sur un remaniement des attributions du ministère de l'Instruction publique après la mort de M. Hipp. Fortoul. Cette lettre est suivie d'une note intitulée *Copie* relative au transfert au ministère d'État de l'Institut, des musées, des bibliothèques et des missions scientifiques.

Papiers et correspondance de la famille impériale (édition originale) tome II, p. 56.

46. — *A Mme **** (s. d. [1856.]

Nouvelles de son séjour en Écosse et détails de santé.

Publiée en facsimilé dans *l'Autographe* de G. Bourdin et de Villemessant, (1865), p. 367 et de nouveau, comme inédite, dans l'*Intermédiaire* du 25 octobre 1875, col. 638.

47. — *A une musicienne* (Paris, 31 octobre 1856).

Refus d'accepter la dédicace d'une mazurka.

Billet reproduit en facsimilé à la suite de la notice d'Eugène de Mirecourt (*Les Contemporains*, n° 7), 1857, in-18.

48. — *Au Dr X.* (Gimbert?) (Cannes, 12 février 1859).

Retour de Mérimée après un voyage en Espagne. Nouvelles de Thiers et de Cousin.

Revue de l'Agenais, 1894, tome XXI, p. 186.

49. — *Au Dr X.* (Gimbert?) (Paris, 6 mars 1859).

Sur la santé de M. de Tocqueville. Un passage où Mérimée citait un exemple du « progrès des mœurs » a été supprimé.

Revue de l'Agenais, 1894 (tome XXI, p. 124).

50. — *A J.-J. Ampère* (Paris, 24 mai 1859).

Proposition faite par Mérimée à son ami de reprendre la démission qu'Ampère avait donnée de membre de la commission du Dictionnaire et les émoluments qui y sont attachés. Considérations sur les prodromes de la guerre d'Italie et sur une guerre inévitable avec la Prusse.

A.-M. Ampère et *J.-J. Ampère, correspondance et souvenirs* (de 1805 à 1864), recueillis par Mme *H. C.* J. Hetzel, s. d. (1875), 2 vol. in-12, tome II, p. 380.
Voyer le n° suivant.

51. — *A J.-J. Ampère* (Paris, 2 juillet 1859).

Refus réciproque d'accepter l'arrangement proposé dans la lettre précédente. Réflexions sur la paix de Villafranca et le patriotisme italien.

A.-M. Ampère et J.-J. Ampère, etc., tome II, p. 382.

52. — *A M. J. L. Gérôme* (Cannes, 28 décembre [1860]).

Condoléances au sujet d'un échec à l'Académie des beaux-arts et félicitations, sur le tableau de *Phryné devant l'Aréopage*. Progrès de l'auteur dans l'art de lancer le javelot. En post-scriptum, textes latins sur l'emploi de l'*amentum* destinés au capitaine de Reffye.

Étienne Charavay, *Revue des documents historiques*, tome VII, p. 136-138. Le texte imprimé est accompagné du facsimilé intégral de l'original.

53-54. — *A Paul de Molènes* (30 avril et 3 décembre 1861).

Sur la succession académique du P. Lacordaire.

Le Gaulois, 8 octobre 1887, chronique signée Ange Bénigne (Mme P. de Molènes).

55. — *Au maréchal Vaillant* (château de Fontainebleau, 29 juin [1863]).

Envoi de la minute du discours rédigé par Mérimée et prononcé par le maréchal à la distribution des récompenses qui suivit le Salon de 1863.

L'Univers illustré, 11 février 1882 (chronique signée Gérome [Ludovic Halévy]).

56. — *A la comtesse Lise Przezdiecka* (Cannes, 30 novembre 1864).

Sur le mariage de Mrs Crampton et du duc de Frias.

Revue de l'Agenais, 1894, tome XXI, p. 187.

57. — *A la comtesse Lise Przezdiecka* (Cannes, 19 décembre 1864).

Sur un voyage projeté par l'Impératrice à Rome et que Mérimée désapprouve fort.

Revue de l'Agenais, 1894, tome XXI, p. 189.

58. — *A la comtesse Lise Przezdiecka* (Cannes, 20 mars 1866).

Sur un médaillon de Mérimée modelé par un sculpteur écossais. Particularités sur les obsèques du général Iusuf.

Revue de l'Agenais, 1894, tome XXI, p. 189.

59. — *A l'impératrice Eugénie* (Paris, 30 octobre 1861).

Envoi du manuscrit de *la Chambre bleue* et d'un petit porte-timbres-poste.

Publiée par M. Jules Claretie dans *l'Empire, les Bonaparte et la cour* (1871, in-12) et réimp. dans *l'Avertissement* de la deuxième édition de la *Chambre bleue* (France et Belgique [Poulet-Malassis], 1872, in-12).

60. — *A M. Eugène Leterrier* (Cannes, 20 avril 1869).

Autorisation d'arranger pour le théâtre la saynète d'*Inès Mendo*.

Publiée en fac-similé dans *Paris dilettante au commencement du siècle* de M. Ad. Jullien (Paris, F. Didot, 1884, in-8°).

61. — *A M. le baron Jérôme Pichon* (Paris, 1er septembre 1869).

Sur le journal du séjour d'Evelyn en France et sur les extraits qui pourraient en être joints à la traduction du *Voyage* de Lister dont la Société des bibliophiles français avait voté la publication. Le conseil de Mérimée fut suivi, mais le volume où figuraient ces extraits ne parut qu'en 1873.

Voyage de Lister à Paris en MDLXCVIII, traduit pour la première fois. Le fragment de lettre de Mérimée y est imprimé p. 293.

62. — *A M. Jules Troubat* (Cannes 17 octobre 1869).

Sur la mort de Sainte-Beuve.

Souvenirs et *indiscrétions* (Calmann Lévy, 1872) p. 288. M. Troubat y cite également un fragment de lettre à M. Ch. Edmond datée du même jour et relative au même sujet, que M. Jules Claretie a publiée intégralement dans une chronique du *Temps* et qu'on retrouvera dans *la Vie à Paris*, 2e année (1881), p. 59 (V. Havard, éditeur).

63-65. — *A...* (Cannes, 23 février, 18 mars et 23 avril 1870).

Détails de santé.

Le Gaulois, 15 novembre 1870.

Aucune de ces divisions provisoires, aucun de ces groupements factices ne subsisterait dans l'édition définitive que souhaitent les admirateurs, chaque année plus nombreux, de Mérimée. L'ordre chronologique pur et simple devrait être adopté, et loin d'y perdre, ses lettres ainsi rapprochées, et, si j'ose dire, juxtaposées les unes aux autres, se complèteraient et s'expliqueraient mutuellement. On en jugera pas un seul exemple.

A la fin de 1834, Mérimée reçut de M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, la mission de se rendre à l'abbaye de Fontevrault et de lui adresser un rapport sur les sépultures des Plantagenets qui y sont conservées. Plusieurs lettres relatives à cette inspection nous sont parvenues; mais si quelqu'un avait présentement à les consulter, il lui faudrait recourir, comme on l'a vu plus haut, au *Bulletin du bibliophile* de 1884 (lettre à M. Ch. d'Aragon), à l'*Intermédiaire des chercheurs* du 10 février 1889 (lettre à M. Cavé), à la *Nouvelle Revue rétrospective* du 10 octobre 1898 (lettres à M. Allart); quant au rapport officiel même, Clément de Ris en a donné un fragment dans la *Gazette des beaux-arts* de 1875, tome II, p. 180. On voit que la recherche ne laisserait pas d'être ardue.

Il est impossible aujourd'hui d'évaluer quelle importance numérique aurait la correspondance générale de Mérimée; ce qui en est actuellement connu est sans doute considérable, mais qui pourrait dire les surprises que nous réservent les dossiers inexplorés ou dissimulés jusqu'à ce jour? Dès sa première jeunesse, et l'on peut dire, sans métaphore aucune, jusqu'à son dernier soupir, Mérimée a répondu ponctuellement à toutes les lettres qu'on lui adressait, et il n'exagérait peut-être rien en affirmant à l'Inconnue (30 décembre 1864) qu'il en avait « trente à écrire ». Les indifférents avaient donc avec lui leur part tout comme les intimes : parmi ceux-ci on doit compter en première ligne Victor Jacquemont et Henri Beyle. Il n'y a, selon toute apparence, nul espoir de recouvrer d'autres lettres à Beyle que celles que M. Stryenski a pu acquérir; mais les papiers de Jacquemont ont dû être rapatriés

en France, avec ses collections scientifiques et le texte officiel de son *Voyage*, dont le manuscrit autographe, au dire de Mérimée lui-même, constituait, par l'emploi des papiers les plus extraordinaires, une insigne curiosité. M. Augustin Filon paraît en savoir plus long qu'il n'en dit sur une correspondance conservée par une famille anglaise et où abonderaient des lettres de jeunesse de Mérimée, de Delacroix, de Devéria (?) et aussi de Beyle; il s'agit très probablement des papiers de Sutton Sharpe, mort en 1843[1]. Deux autres contemporains de Beyle, bien ignorés de la génération actuelle, Joseph Lingay et le baron de Mareste, ont joué aussi leur rôle dans la vie de Mérimée; ce fut le premier qui surveilla l'impression et corrigea les épreuves de la *Guzla*; le second, dont il est maintes fois question dans les journaux intimes de son compatriote Stendhal, fréquentait, en même temps que lui et ses jeunes amis, les salons libéraux, les ateliers romantiques et les restaurants à la mode. M. de Spoelberch possède une longue lettre de Mérimée à Lingay toute relative son fameux *Cromwell*, et datée du 9 avril 1822 (c'est la plus ancienne que l'on connaisse); mais Lingay, comme on l'a vu plus haut par celle qu'a publiée *le Figaro* a dû en recevoir bien d'autres, et il est vraisemblable que le baron de Mareste fut dans le même cas. Se peut-il aussi que Mérimée, ami d'enfance, compagnon de voyage en Asie-Mineure et collègue de J.-J. Ampère à l'Académie française et à celles des Inscriptions, ne lui ait jamais adressé que les deux lettres datées de 1859 recueillies par Mme H. C. ?

Les fonctions de Mérimée dans divers ministères et surtout celles d'inspecteur général des monuments historiques, qui ne furent

1. M. Filon fait également allusion (*Mérimée*, Grands Écrivains, p. 165) à une autre correspondance en anglais « dont le public d'outre-Manche aura sans doute la primeur, mais dont le public français voudra savoir quelque chose ». S'agit-il des lettres à M. Ellis, chez qui Mérimée fit divers séjours à Londres et en Écosse?

Parmi les lettres dont nous devons faire notre deuil il faut signaler celles que reçurent Béranger et Delacroix. Les papiers de Béranger passent pour avoir été détruits suivant sa volonté formelle. Ceux de Delacroix ont eu le même sort, non par ses ordres, mais en raison des scrupules qu'auraient éveillés certaines lettres de George Sand chez M. Piron, légataire universel du maître; néanmoins deux ou trois billets de Mérimée se sont trouvés égarés parmi ses dessins.

Ces destructions regrettables ont eu leur contre-partie dans l'incendie de la maison de Mérimée, en mai 1871, et il n'a subsisté des lettres par lui reçues que celles dont il fit cadeau à quelques parents et amis, ou qu'il communiqua aux éditeurs de Béranger, de Stendhal et de Jacquemont. M. Étienne Charavay a publié en 1876, dans *l'Amateur d'autographes*, deux lettres de Béranger et de Thiers sur la *Guerre sociale*, provenant, ainsi que le manuscrit de *Mateo Falcone*, de Mme Léonor Fresnel. M. Paul Cottin a donné dans la *Revue rétrospective* (tome XVI, p. 133) un billet de Balzac à Mérimée, et (tome XIV, p. 291) une lettre où Alfred de Musset soumet à son ami les vers fameux du prologue de la *Coupe et les lèvres* :

L'un comme Calderon et comme Mérimée, etc.

Ces deux autographes font partie de la collection Requien (Bibliothèque d'Avignon).

jamais pour lui une sinécure, le mirent nécessairement en relation avec nombre de savants, d'architectes, d'administrateurs et d'hommes politiques, et il est certain qu'il dut maintes fois recourir à eux ou leur rendre service. Cependant rien n'a transpiré jusqu'à ce jour de ce que renferment à ce point de vue les cartons de Viollet-le-Duc, de Lassus, de Boeswilwald, de L. Vitet, prédécesseur de Mérimée dans l'inspection des monuments historiques, de Léon de Laborde, de M. de La Saussaye, de Jules Quicherat, de Thiers, de Guizot, de Cousin, de Mignet, de Ch. de Rémusat, de Ch. Giraud et de plusieurs autres collègues à l'Institut[1]; d'Achille Fould, avec qui Mérimée fut étroitement lié, de M. Waddington, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, et de tant d'autres?

Il ne faut pas se dissimuler que plus d'un de ces portefeuilles ne s'ouvrira pas aisément aux chercheurs et qu'il leur réservera peut-être aussi plus d'une déception. Montesquieu aimait les maisons où il pouvait se tirer d'affaire avec son esprit de tous les jours. On ne peut pas exiger d'un homme si exact à tenir sa correspondance au courant qu'il y prodigue les anecdotes et les traits d'esprit; en revanche on peut-être assuré que les gravelures n'y manqueront pas, et voilà pourquoi le recueil général des lettres de Mérimée ne saurait et ne pourrait jamais être intégral; mais il y aura dans cet ensemble plus et mieux que des gaillardises : il y aura sur la société de la première moitié du siècle, sur la rénovation intellectuelle à laquelle il prit part, sur la restauration de nos vieux édifices, sur l'accroissement de nos musées et de nos bibliothèques, des renseignements sans prix pour l'historien, le psychologue et le curieux. L'annotateur à qui sera dévolue la tâche de mettre en ordre ce vaste répertoire devra aussi éclaircir mainte allusion, identifier plus d'un nom propre maltraité pour des éditeurs trop hâtifs ou trop peu informés; mais il sera amplement payé de ses peines, car le recueil qu'il aura constitué sera en effet pour le XIX^e^ siècle, comme le pressent M. Filon, ce que la correspondance de Voltaire est demeurée pour le sien.

MAURICE TOURNEUX.

1. M. de Spoelberch possède et m'a communiqué ce que renferment à ce point de vue les papiers de Sainte-Beuve. M. d'Haussonville a cité une fort belle lettre de condoléances à Emile Augier sur la mort de sa mère; est-ce tout ce qu'a reçu l'auteur du *Fils de Giboyer*? Edmond About, dont la verve lui plaisait tant, a eu certainement aussi l'occasion d'échanger quelque correspondance avec lui. En raison de sa situation particulière sous le second Empire, Mérimée fut en rapports fréquents avec le souverain lui-même, avec sa famille et avec une partie de son entourage; ne subsiste-t-il aucune trace de ces rapports dans les archives de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie, du prince Napoléon, de la princesse Mathilde.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR G. DU VAIR ET CORRESPONDANCE INÉDITE

Du Vair n'est pas un sujet neuf, mais c'est un sujet rajeuni. Après l'article si important de Michaut dans les *Mémoires* du P. Niceron, après les travaux de Cougny et de Sapey, pour ne citer que les plus considérables, il reste bien peu à glaner. Mais Du Vair a pris de nos jours une importance que n'auraient pas soupçonnée même les plus ardents de ses premiers admirateurs. On tend à le considérer comme un précurseur qui a rendu possibles l'éclosion et l'épanouissement de la prose française au XVII^e^ siècle. Dès lors il n'est pas inutile, en esquissant la bibliographie de ses œuvres, de donner une idée de la place qu'il a tenue dans la faveur de ses contemporains, et de fixer, autant que possible, les limites de son action directe.

Le présent travail, qui exposera le résultat de ces recherches, sera forcément plein de lacunes : bien des éditions de Du Vair se sont dispersées ou ont disparu. Il sera encombré de citations, les morceaux auxquels elles sont empruntées étant vraisemblablement peu connus, certainement peu lus. Enfin on ne devra s'attendre à n'y trouver que les renseignements qu'on peut obtenir en réunissant les ressources des grandes bibliothèques parisiennes. — Nous y passerons successivement en revue les éditions antérieures à la première édition collective, les éditions d'ensemble, les morceaux détachés publiés à part ou dans différents recueils, plusieurs œuvres latines non encore étudiées, enfin quelques-uns des ouvrages écrits à la louange de Du Vair, soit de son vivant, soit après sa mort. Dans une deuxième partie nous nous occuperons de la bibliographie de sa correspondance et nous citerons un certain nombre de lettres inédites.

I

1° Éditions séparées antérieures a la première édition d'ensemble.

Nous savons, ne fût-ce que par le privilège de l'édition de 1625, que Du Vair avait « en sa jeunesse laissé sortir au jour quelques siens escrits... publiez et imprimez à part, sans son nom toutefois ».

Peut-être l'anonymat est-il la cause principale de la disparition de ces exemplaires anciens; peut-être faut-il l'attribuer au nombre et à l'importance des grandes éditions postérieures. Quoi qu'il en soit, très peu d'entre elles ont survécu. M. Brunetière avoue[1] n'avoir pu réussir à retrouver les dates précises de la première publication des œuvres séparées. Il eût été téméraire de prétendre être plus heureux que lui. Cependant, en l'absence de ces éditions primitives, on peut tirer quelques indications utiles de celles qui ont suivi. Je les cite par ordre chronologique.

De la constance et consolation és calamitez publiques[2]. Seconde Edition reueüe et corrigee, A Paris. Par Mamert Patisson, Imprimeur du Roy. Chez Rob. Estienne, m.d.xcv. Avec priuilege. In-12.

Cette édition comprend 5 feuillets liminaires non chiffrés, plus 170 pour le texte. L'ouvrage est offert au duc de Montpensier, dans une dédicace signée G. Du Vair et datée « de Paris, ce 1 juillet 1594 ». Henri de Bourbon, duc de Montpensier, à la mort de son père en 1592, lui avait succédé dans le gouvernement de la Normandie. Il mourut en 1608, âgé de trente-cinq ans. On verra plus loin la lettre que Du Vair écrivit en cette circonstance au cardinal de Joyeuse, oncle du jeune prince. On y trouvera la confirmation des sentiments d'admiration et d'attachement profond déjà exprimés dans l'épitre dédicatoire de 1594. « Le fauorable témoignage, écrit-il, qu'il vous a pleu de me rendre par celle que vous m'auez fait cest honneur de m'escrire m'oblige de tant plus que ie scay qu'il procede de vostre seule bonté, et non de mon merite. Desirant vous faire paroistre combien ie reuere la faueur et bienueillance d'un si grand prince, i' ay trouué n'en auoir pour le present autre moyen, qu'en vous offrant des fruits de mon loisir ». Il vante le courage déployé par le prince, les glorieuses blessures qu'il a reçues au milieu « de la calamité de nostre pauure France », mais il ajoute, indiquant ainsi ses préférences : « Pour moy i'estime fort ceste magnanimité, qui en un âge encores tendre, et parmy de si rudes secousses..., vous a tenu tousiours l'esprit droit et inflexible... Avec la mesme bonté qu'il vous a pleu de m'obliger à vous, receuez, ie vous en supplie, ce mien petit labeur, que ie vous presente, non tant pour me desgager de ce que ie vous doy, que pour vous consacrer par iceluy tout ce que Dieu me donnera iamais et d'esprit et de vie ».

1. *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, Delagrave, 1898, p. 95.
2. Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque Mazarine, catalogué sous le n° 25103.

Le privilège est accordé à « Mamert Patisson, imprimeur du Roy et à Abel l'Angelier, libraire juré en l'Université de Paris » pour une durée de six ans « comme est porté és lettres sur ce donnees à Paris, le 16 juillet 1594 ».

Ainsi, la deuxième édition de la *Constance* est de 1595. Il semble légitime de conclure que la date de la première ne serait autre que celle de l'épître dédicatoire et du privilège, c'est-à-dire 1594. C'est d'ailleurs celle que donne Barbier dans le *Dictionnaire des anonymes*. Pourtant il y a place pour un doute. Villeroy fait allusion à ce traité dans la grande lettre[1] qu'il adresse à Du Vair le 1er août 1594. Il est difficile d'admettre qu'on ait pu donner au public avant le 1er août un ouvrage dont le privilège était daté du 16 juillet. Il faudrait alors supposer ou que Villeroy avait lu l'ouvrage en manuscrit, ou que l'édition de 1594 avait été précédée d'une autre, tout à fait anonyme et dont les amis de Du Vair connaissaient seuls l'auteur. Mais aucun indice ne permet de faire un choix entre ces différentes alternatives.

La Saincte Philosophie : *avec plusieurs traitez de pieté*. Derniere Edition. A Rouen, chez Adam Mallassis, libraire, tenant sa boutique dans la court du Palais. 1603.

Ce volume commence par 7 feuillets non chiffrés pour le titre, la table des matières, l'épître dédicatoire et un avis au lecteur. Viennent ensuite douze opuscules répartis en différents groupes d'importance inégale et de pagination séparée, chaque groupe, sauf un, ayant pour titre le titre du premier des morceaux qui le constituent. En voici l'ordre et le contenu.

1°. Fol. 1 à 60 v°, la *Sainte Philosophie*, qui donne son nom au volume tout entier, suivie de l'*Epistre de S. Basile le Grand à Saint Gregoire le theologien*, et de l'*Exhortation à la vie civile*.

2°. Fol. 1 à 40 r°, *Meditation sur les Pseaumes de la Penitence de David*.

3°. Fol. 1 à 56 v°, *Meditation sur les sept Pseaumes de la Consolation*.

4°. Fol. 1 à 59 v° (sans page spéciale pour le titre), *Meditation sur l'Oraison dominicale*, *Meditation sur les Lamentations de Ieremie*, le *Cantique d'Ezechias*, *Super flumina Babylonis*.

5°. Fol. 1 à 58 v°, la *Philosophie morale des Stoïques*.

1. Villeroy vient de lire la *Satire Ménippée*, mais il ne fait que rire des attaques qu'on y lance contre lui, « reconnaissant devoir ce fruict aux saincts et sages préceptes de vostre *Constance* ». Publié par Sapey, dans ses *Etudes biographiques pour servir à l'ancienne magistrature française*. (Appendice).

6°. Fol. 1 à 26 v°, le *Manuel d'Epictete*, les *Responces d'Epictete*, suivies de 3 feuillets non chiffrés.

Comme on le voit, cette édition, publiée sans privilège ni permis d'imprimer, n'est sans doute qu'une reproduction des éditions publiées chez l'Angelier que cite le *Dictionnaire des anonymes*. Malgré les imperfections et le désordre qu'on y remarque, — les traités philosophiques et les traités de piété y sont rangés pêle-mêle, — elle a le grand mérite, en l'absence des éditions primitives disparues, de nous conserver le texte des épîtres dédicatoires de Du Vair. Car il en a été de celles-ci comme de sa correspondance. Dès 1606, comme on le verra plus loin, l'imprimeur retirait de l'édition qu'il publiait de ses œuvres les épîtres liminaires et s'engageait, au nom de l'auteur, à les « transerer en un volume de lettres », qu'il se réservait de donner ensuite. Jamais cette promesse ne fut tenue. Aussi le texte de ces dédicaces, presque introuvable, a-t-il, ou peu s'en faut, l'intérêt de l'inédit. Cougny et Sapey n'y font nulle part allusion, et je n'hésiterai pas à en citer ici ce qui peut jeter un peu de lumière soit sur la bibliographie des œuvres de Du Vair, soit sur l'homme lui-même.

La *Sainte Philosophie* est précédée de deux dédicaces intéressantes intitulées, l'une, « L'autheur à monsieur son Pere », l'autre, « Au Lecteur ». Dans la première se révèle un Du Vair impatient de jouer un rôle dans les affaires publiques, un peu aigri de se voir déçu dans des ambitions qu'il se croyait permises et n'écrivant que pour se consoler de ne pas agir. Trop philosophe pour s'acharner à vaincre la froideur et l'indifférence des grands, mais trop pratique pour renoncer à leur plaire, il termine sa confession, remarquable de sincérité, par une phrase qui laisse la porte ouverte au retour de leurs bonnes grâces.

« I'auoy... employé le suyuant de mon aage (après mes « plus tendres ans ») à me rendre aucunement capable des affaires du monde. Les longs et laborieux seruices que vous auez fait aux Princes m'en promettoient quelque faueur : mais soit que Dieu iugeast que leur grace n'estoit point à mon bien, ou qu'il me la reseruast en saison où i'en peusse mieux user, leur bonté qui abonde à tant d'autres, m'a ie ne sçay comment defailli[1]. Sinon que l'on vueille dire (et peult-estre est-il vray) que ie me sois defailli à moy-mesme, ne l'ayant pas si importunément recerchée, que beaucoup d'autres auiourd'huy. Qu'y eusse-ie fait? forcé mon

1. Il y a là vraisemblablement une allusion au peu de profit qu'il tira de sa charge de maître des requêtes à la cour du duc d'Alençon, frère du roi.

naturel trop honteux, pour passer au trauers de tant de mauuaises rencontres dont ie me voyois combatu et vogué, comme on dit, contre vent et marée? Non, ie n'eusse peu. I'ay donc esté contraint d'ancrer ou le vent m'a laissé[1] : ç'a esté en une charge publique que vous m'auez procuré et de laquelle, en un temps assez dur, le Roy a eu, par sa bonté, agreable que ie feusse pourueu. I'y ay trouué plus de loisir que ie n'auois accoustumé. Ma plume ne pouuant estre oisiue, en changeant de stile, a choisi pour exercice et consolation ceste sorte de meditations. Il y a quelque temps qu'il m'en tomba une des mains à l'impourueu, toute rude et mal acheuee, qui fut toutesfois assez fauorablement recueillie. Voyant que ce premier essay n'auoit point desgouté ceux qui en auoient iugé, le courage m'est creu de hazarder encore cestuy-ci. Comme i'ay veu à Rome les riches temples bastis par les Payens à l'honneur de leurs Demons auoir esté sainctement appliquez au seruice de nostre Dieu : ainsi en ce petit recueil, i'ay prins peine de transferer à l'usage et instruction de nostre Religion les plus beaux traits des Philosophes Payens que i'ay pensé s'y pouuoir commodément rapporter. » En écrivant ces ouvrages, il ne songeait d'abord qu'à travailler pour lui, mais « voyant que toutes ces pieces assemblees auoient quelque forme de corps, » il les offre au public, en même temps qu'à son père, pensant que celui-ci ne pourra qu'être heureux du « los » de son fils. Et en terminant il revient à sa préoccupation dominante. « Si les Roys et les Princes, à qui les discours de pieté sont plus seants qu'à nuls autres, y prennent quelque goust, les choses publiques sont principalement à eux, et peuuent prendre, comme en un theatre, le premier et plus honorable lieu. Que si les fruicts plus sauoureux des plantes arrousees de leurs liberalitez et rafraischies du doux vent de leur faueur leur font trouuer les nostres reuesches et sauuages, il les laisseront aux autres, sans mespriser ce qu'ils peuuent aisément adoucir et amender. »

Cette épître, adressée à Jean Du Vair, était la préface de la *Sainte Philosophie*. L'*Avis au Lecteur*, certainement postérieur, semble avoir servi d'introduction à la première édition dans laquelle Du Vair ait réuni en un volume des opuscules parus isolément ou par petits groupes. Outre qu'il nous renseigne à peu près sur l'ordre dans lequel furent publiés ses premiers ouvrages, on y voit

1. Il fut nommé conseiller au Parlement de Paris le 2 mai 1584. B. N. Cabinet des Titres., ms. fr. 30197. On reconnait à ce dédain pour des fonctions trop peu actives l'homme qui écrivait à de Thou, le 26 février 1616 : « Une âme bien genereuse ne vieillit au Palais qu'auec ennuy. » Tamizey de Larroque, *Lettres inédites de G. Du Vair.*

que Du Vair avait pleine conscience de sa valeur, ou mieux, de sa personnalité littéraire.

« I'ay ci deuant mis au iour ce petit traité-ci, auec des Meditations sur quelques Pseaumes de David, et depuis le Manuel d'Epictete et la Philosophie morale des Stoïques, sans y mettre mon nom. » Double maladresse, ajoute-t-il, car, encouragés par le succès de ces ouvrages, plusieurs imprimeurs les ont publiés très fautivement, et en outre, beaucoup de lecteurs, apprenant qu'ils étaient de moi, m'en ont attribué d'autres à tort. « Quelques-uns l'ont fait par ignorance, de verité trop grande : car ie voy peu de gens qui sçachent que c'est que d'escrire, qui ne recognoissent assez mon stile, par beaucoup de marques particulieres, soit qu'elles leur desplaisent, soit qu'elles leur aggreent.... Cela m'a donné occasion d'en faire ceste troisieme edition. »

La *Méditation sur les Pseaumes de la Penitence* est offerte « à Monsieur de Brezé, Euesque de Meaux ». Dans cette dédicace il caractérise en quelques mots ces psaumes au point de vue mystique et littéraire. Il n'ignore pas que d'autres l'ont devancé dans une semblable entreprise. « Aussi, ajoute-t-il avec une aisance bien faite pour nous surprendre, ne m'y suis-ie amusé que comme à un petit exercice d'esprit, lequel si pour la variété... il trouve quelque grace vers ceux qui le verront, bien soit. »

Pour ce qui nous occupe spécialement, la dédicace de la *Meditation sur les Pseaumes de Consolation* adressée encore à M. de Brezé, est plus importante que la précédente. « Estant aduerty par l'imprimeur qu'il remettoit sur la presse les Meditations sur la Penitence de Dauid que ie vous auois il y a quelque temps presenté, i'ay cherché parmy mes papiers s'il n'y auoit rien qui leur peust faire compagnie, et rendre le volume plus aisé à manier. » Grâce à vous, dit-il en terminant, « mes veilles qui, peu ambitieuses et peut-estre trop amoureuses de la solitude, se tiendroient à l'ombre, ores que mal parees, se mettent en lumière. »

Dans l'intérieur du quatrième groupe, en tête des Méditations sur les Lamentations de Jérémie (fol. 9), se trouve une belle page adressée à la France, qui se recommande par une émotion sincère et une éloquence vraie. Tout porte à croire que cette œuvre était postérieure aux deux méditations précédentes, ne fût-ce que l'allusion qu'il fait à la renommée dont il jouit, par opposition au dépit qui perçait dans l'épître à son père.

« Pauure et desolee Prouince, puisque les excez de vos anciennes delices vous ont ietté en l'accez de ceste fieureuse fureur, et que vostre mal'heur vous fait prester vos mains, pour ainsi deschirer

vos entrailles et desfigurer vostre face, si ce chaud mal reçoit quelque interualle, employez-le à contempler vostre misere. Que si vous auez trop d'horreur des maux que vous vous faites, ou que vostre veuë ne puisse autrement se refleschir sur vous, mirez-vous dans les ruines de ce pauure peuple Hebrieu, car c'est bien vostre vray mirouer. Mais quand vos yeux emprunteront son image pour y contempler vos maux, qu'ils empruntent aussi ses larmes pour les plorer. Car le premier remède à vostre mal, c'est que vous le cognoissiez, et en ayez pitié. Quand sera-ce? Quand Dieu, qui vous aime plus que vous-mesmes, vaincra par son amour le désir que vous auez de vous perdre. Attendant ce bien-là, et y dressant mes vœux, ie vous prepare icy de sainctes larmes pour dedans amollir vostre cœur endurcy, et en esteindre l'ire de Dieu embrazee contre vous. Peut-estre vous plairont-elles, comme doit faire un charitable remede, peut-estre vous desplairont-elles comme fait aux forcenez tout ce qui les veut aider. Plaisent ou desplaisent, ie vous veux aimer et seruir. Qu'aymerois-ie ou seruirois-ie plus volontiers que ma chere patrie, ma chere patrie qui fait quelque cas de moy? Dieu vous sauue, ma pauure France, et me face la grace de procurer aussi heureusement vostre bien qu'ardemment ie le desire. »

La *Philosophie morale des Stoïques* est précédée d'une sorte de préface adressée « Au lecteur françois. » Elle a le mérite de nous renseigner sinon sur la date de publication de ce traité, du moins sur la place qu'il occupe dans la série des autres ouvrages. « Voyant que vous auez eu agreable le Manuel d'Epictete que ie vous ay donné, i'ay pris courage de vous offrir encor ce Traité qui est de mesme estoffe : mais un peu plus elabouré. » Ce n'est pas tout : Du Vair désire, afin de prévenir les interprétations malveillantes expliquer le but qu'il s'est proposé. Il n'a pas eu l'intention d'offrir à des chrétiens des païens en modèle, mais seulement de « faire entendre quelles elles (leurs opinions) ont esté, et en faire comme un reproche à ceux-là, qui nez en la lumière verront combien ceux-cy ont aimé et ardemment embrassé la vertu parmy les tenebres. » Du reste, cette édifiante ambition n'exclut pas la préoccupation plus littéraire « d'auoir trauaillé à enrichir ma langue des despoüilles des estrangers. » Enfin Du Vair ne croit pas devoir rougir de ce que, en pensant aux autres, il ne s'oublie pas lui-même. « I'auray acquis le plus precieux honneur où mon ambition aspire, qui est d'estre cogneu fort aymer mon pays et desirer son bien. Ne luy pouuant, à mon grand regret, autrement tesmoigner mon amour, ie le

console comme ie puis en sa calamité, et fais des vœux pour son salut. »

En dernier lieu, Du Vair annonce par quelques lignes de préface la traduction qu'il a faite du *Manuel d'Epictète*.

Il est grandement regrettable qu'aucune de ces épîtres ne soit datée. Tout au plus peuvent-elles aider à fixer l'ordre dans lequel furent publiés ces opuscules. On a pu voir déjà que cet ordre ne ressemble pas à celui dans lequel ils se succèdent dans le volume. En rapprochant les indications éparses dans l'épître au père de Du Vair, dans le premier avis au lecteur et la deuxième dédicace à M. de Brezé, on trouve que Du Vair publia d'abord la *Méditation sur les Psaumes de la Pénitence*, puis la *Sainte Philosophie*, puis la *Méditation sur les Psaumes de Consolation*. Il semble que la première méditation fut réimprimée avec chacun de ces deux morceaux, et tout porte à croire que ces trois publications se firent à des intervalles très rapprochés. « Il y a quelque temps qu'il m'en echappa une des mains », dit Du Vair de la première méditation en publiant la *Sainte Philosophie*; et quand il dédie à M. de Brezé la deuxième méditation, il dit de la première qu'il la lui avait présentée « il y a quelque temps ». Le *Manuel* vint ensuite, mais assez longtemps après, comme le fait supposer le début de l'épître au lecteur. Il fut suivi de la *Philosophie morale des Stoïques*, et je serais tenté de croire que la *Méditation sur les lamentations de Jérémie* fut encore postérieure. Du Vair ne fait aucune allusion aux autres morceaux renfermés dans ce volume.

Il est impossible de savoir en quoi cette troisième édition différait des deux précédentes. La même réserve s'impose pour les dates de publication de chacun des différents ouvrages[1]. On peut dire tout au plus avant quelle année parurent les trois premiers opuscules. Le premier était dédié à Jean Du Vair, les deux autres à l'évêque de Meaux. Or, d'après le témoignage de Du Vair lui-même[2], son père mourut en 1592; M. de Brezé mourut en 1589. La date de 1596, donnée par le *Dictionnaire des anonymes* pour la *Sainte Philosophie*, est donc loin d'être exacte.

1. S'il fallait en croire un érudit anonyme qui a couvert de notes, dont j'ai pu souvent vérifier l'exactitude, un exemplaire du tome XLIII du P. Niceron qui se trouve à la Bibl. de l'Arsenal, les deux Méditations auraient paru toutes deux à Paris chez Abel L'Angelier sur privilège du 4 novembre 1585, puis auraient été réimprimées en 1588 avec la *Sainte Philosophie*. Mais si la date de 1588 est fort acceptable pour ce dernier traité, il semble difficile d'admettre que, contrairement à l'affirmation de Du Vair lui-même, les deux Méditations aient paru ensemble avant la *Sainte Philosophie*.

2. *Anecdotes de l'histoire de France pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles tirées de la bouche de M. le garde des Sceaux Du Vair et autres*. Paris 1858, p. 237.

Voilà certes des conclusions bien négatives. Elles ne laissent pas pourtant d'avoir une certaine importance. D'après Cougny, « le livre de la *Sainte Philosophie* est la suite et le couronnement de l'œuvre commencée dans la *Morale des Stoïques* » (p. 102). Selon lui, Du Vair, dans son effort en vue de la régénération de ses concitoyens, « s'adressa d'abord à la philosophie » (p. 83), craignant que l'Évangile ne leur offrît « un idéal de perfection trop au-dessus de l'humanité ». C'était une conception séduisante de nous représenter Du Vair graduant l'importance et la difficulté de ses enseignements, s'élevant lui-même peu à peu à une haute et sereine conciliation de l'idée chrétienne et de l'idée stoïcienne. Mais tout cela s'écroule à la lecture des épîtres dédicatoires. Du Vair a été au contraire de la *Sainte Philosophie* à la *Philosophie morale des Stoïques*. Et il faut se garder de vouloir expliquer cette succession de ses ouvrages par un changement correspondant dans ses idées et dans ses intentions. Comme il le dit lui-même, après avoir expliqué aux chrétiens toute la grandeur de leur religion, il a voulu les faire rougir de leur indifférence en leur montrant avec quelle passion des païens avaient aimé la vertu. De plus, Du Vair a toujours tant admiré le stoïcisme qu'il a bien pu, pour son plaisir personnel, en formuler la doctrine; et enfin, l'homme qui avoue ingénument n'avoir vu dans ses méditations sur les psaumes qu' « un petit exercice d'esprit », était fort capable de concevoir et de composer ses œuvres philosophiques, surtout pour occuper ses loisirs. C'est un délassement qu'il se donne, en attendant qu'il ait un rôle actif à jouer. Car, en dépit de son talent d'écrivain, il semble avoir été avant tout, sinon un homme d'action, du moins un homme pas- sionné pour l'action. Et ceux qui, plus tard, ne voyaient en lui que l'orateur, tout en lui faisant tort, ne le jugeaient pas si mal qu'on pourrait croire.

Faute d'avoir rencontré aucun exemplaire ancien des autres œuvres de Du Vair, je me borne à rappeler que, d'après Michaut, le *Recueil des pièces d'Éloquence* parut en 1600 (in-16, Paris, L'Angelier), dédié à M. de Harlay. D'autre part, le 15 mars 1594, Est. Pasquier accusait réception au même L'Angelier du *Traité de l'Éloquence française*, publié sans nom d'auteur.

2° Éditions d'ensemble.

Si l'on tient compte de celles qui ont disparu sans laisser de traces, les éditions de Du Vair semblent avoir été très nom-

breuses, et attestent un réel succès. Deux surtout méritent de retenir l'attention, parce que chacune d'elles marque un moment décisif dans la publication de ses œuvres. Ce sont les éditions de 1606 et de 1625. La première a pour titre :

Recueil des Harangues et Traictez du S^r^ Du Vair, Pr. Pr. au Parl. de Pr. Selon l'ordre contenu en la page suyvante. A Paris, chez Abel L'Angelier, au Premier Pil. de la Grand'Salle du Palais. M.DCVI, avec Priuilege du Roy (in-8).

Disons tout de suite que ce titre, qui, à lui seul, embrasse et annonce l'œuvre entière de Du Vair, sauf les Arrêts, dépasse de beaucoup en compréhension le contenu du volume. Celui-ci ne renferme en effet que les *Actions*. Mais il était complété par l'apparition simultanée chez le même libraire, dans le même format, avec le même privilège, de toutes les autres parties dont se composait l'œuvre de Du Vair. L'unité de la publication subsistait donc. — Cette seule preuve pourrait suffire, mais il en est d'autres. Remarquons d'abord que notre volume est visiblement désigné, non pas comme un volume quelconque, mais comme le premier d'une série. Seul, il porte le titre général que nous venons de citer; seul, il renferme l'avis de l'imprimeur au lecteur. Les autres volumes destinés à lui faire suite portent le titre particulier afférent à leur contenu et uniquement la reproduction du privilège. Enfin et surtout ce premier volume présente au cinquième feuillet une table des matières qui était bien celle d'une édition d'ensemble, car, outre les *Actions*, elle annonce le *Traité de l'Éloquence*, les *Traités de Philosophie et de Piété*. Les *Arrêts*, qui constituaient une cinquième division dans les œuvres de Du Vair, ne sont pas mentionnés dans cette table, — et cela n'a rien de surprenant, puisque le titre de l'édition ne semble pas les annoncer. Quoi qu'il en soit, on a la preuve que, dès 1606, les différents ouvrages de Du Vair avaient été répartis, suivant l'analogie des sujets traités, en cinq groupes distincts. Nous savons par ailleurs que cette division était de Du Vair lui-même. Dans un avis au lecteur de l'édition de 1625, — désignée comme ayant été revue par l'auteur, — le libraire s'exprime ainsi : « Je l'ay (le tout) diuisé selon son dessein en cinq parties. » Or ces cinq parties correspondent à celles de la table dont il vient d'être fait mention.

Il est acquis de plus qu'on avait conçu en 1606 l'idée d'une publication embrassant tout ce que Du Vair avait écrit. Mais, comme on avait adopté le format in-8, avec un caractère très fort, il est clair que, réunies, les cinq parties auraient fait un volume difforme et peu maniable. On s'arrêta à l'idée d'imprimer chacune

d'elles à part, avec une pagination séparée, de façon à pouvoir, suivant le goût du public, les grouper deux à deux[1] ou les vendre isolément. L'élaboration de cette édition paraît avoir été très hâtive. La pagination de la table est faite par folios et ne correspond pas à celle du volume. Plusieurs morceaux sont même mentionnés à la fin de la table sans aucune pagination. Enfin certains titres sont incomplets ou fautifs. Mais, malgré ces imperfections de détail, qui furent corrigées dans les réimpressions suivantes, il ne faut pas hésiter à admettre que l'édition de 1606 a été le point de départ [2], sinon le modèle, de toutes les autres. Elle renfermait d'ailleurs de l'inédit : aux *Traités de piété* venaient s'ajouter des pièces nouvelles, et les *Arrêts* paraissaient pour la première fois. Du Vair semble faire allusion à cette édition à la date du 20 juin 1619, dans le privilège de son édition de 1625. Il y rappelle que dans sa jeunesse il avait fait paraître, sous le couvert de l'anonyme, plusieurs écrits. Mais ils avaient été fautivement imprimés, « ce qui lui aurait donné subiect il y a environ quatorze ou quinze ans d'y apporter quelque soin pour les faire r'imprimer ensemble et reparer les fautes ». Il est vrai que cette indication nous reporte à 1604 ou 1605, au lieu de 1606. Cette erreur est assez surprenante. Mais elle ne l'est pas plus que celle que commet en sens inverse le même éditeur quand il fait dater l'avertissement au lecteur de 1607, alors qu'il se trouve déjà dans l'édition de 1606. Du reste l'approximation avec laquelle Du Vair s'exprime pour le cas qui nous occupe indique qu'il n'a pas pris la peine de vérifier la date, et peut être interprétée en notre faveur. Enfin, en l'absence de toute trace laissée par une édition d'ensemble antérieure, on est réduit à conclure que Du Vair n'a pu avoir en vue que celle de 1606.

Il nous reste à voir par l'examen de chacun des volumes parus à cette date le détail du plan sur lequel l'édition avait été conçue.

a. Le volume intitulé *Recueil des Harangues et Traictez*, etc., compte 7 ff. liminaires pour l'avertissement de « l'Imprimeur au Lecteur, » la Table et le Privilège, plus 546 p. de texte.

Cet avertissement, qui devait être reproduit, sauf d'insignifiantes variantes, dans toutes les éditions postérieures, renferme comme

1. Ceci est prouvé par différents exemplaires dans lesquels on voit réunis les *Arrêts* avec les *Harangues*, l'*Eloquence française* avec les *Traités Philosophiques*.

2. L'ordre même dans lequel se succèdent les cinq parties a été conservé à partir de 1606 dans toutes les éditions, sauf deux. Tout au plus remarque-t-on que les *Arrêts*, qui ne figuraient pas dans la Table de 1606, furent placés au deuxième rang par les éditeurs de Rouen, au troisième par les autres. Bien plus, l'ordre des morceaux, à l'intérieur de chacune des grandes divisions, a été maintenu.

la profession de foi littéraire de Du Vair. Sollicité de donner au public « les pieces qui sorties de ses mains couroient par celles des autres, » et encore « ce qui restoit par deuers luy », il s'y était longtemps refusé. — Il semble se rendre compte qu'il a dépensé dans des genres trop différents ses dons naturels et regretter de n'avoir pas pris la peine, ou trouvé le loisir, d'apporter à ses productions ce soin scrupuleux que commençait à réclamer le goût du temps et dont, plus que personne, il sentait le prix. C'est « une grande folie de se soubsmettre sans necessité à un iugement public, où rien de ce qui y est exposé ne peut eviter une iuste censure, si une excellente nature aidee par un profond estude et opiniastre labeur n'a entierement achevé et conduit à la derniere perfection ce que l'on produit au iour. » On voit ici plus clairement peut-être que dans l'*Eloquence françoise* qu'il ne se méprenait nullement sur les qualités que doit réunir une œuvre pour être parfaite. On reconnaît l'homme qui eut le mérite de comprendre ou même de conseiller Malherbe. Bien plus, c'est Malherbe lui-même qu'on croit entendre. « Outre qu'en une grande diversité de subjects que sont contraincts de traicter ceux qui escriuent beaucoup, il est fort difficile que mesmes les plus versez ès sciences ne se mesprennent en quelque chose, garder partout l'ordre exact et la disposition claire, et y adiouster puis apres le choix des paroles et la composition nombreuse, c'est un ouvrage d'un grand art et de beaucoup de loisir : où ce qui est plus elabouré est recogneu de peu de gens, et ce qui est defectueux est remarqué presque d'un chacun. » Au reste, en dépit de cette modeste défiance de soi-même, non seulement il réédite ses œuvres déjà connues, mais il en publie de nouvelles et se réserve d'y « adiouster d'autres pieces qui seront, s'il peut, mieux estofees et plus soigneusement trauaillees. » En terminant, le libraire ajoute : « Il a retiré toutes les epistres liminaires qui estoient en ces traictez pour les transferer en un volume de lettres qu'il m'a promis[1]. »

Le privilège, daté du 22 mars 1606, est accordé à L'Angelier pour une durée de six ans.

Les œuvres oratoires que renferme le volume sont les suivantes : discours et pamphlets datant de la Ligue, deux harangues de bienvenue adressées à la Reine, allocutions prononcées aux séances

1. Cougny, faute d'avoir eu en mains les éditions anciennes de Du Vair, écrit : « Nous savons par le témoignage d'un de ses derniers éditeurs (Ed. de Genève, 1621) qu'il avait préparé un recueil de ses lettres ; mais la mort sans doute l'a empêché de le mettre au jour ». Il faut évidemment renoncer à cette explication.

d'ouverture ou de clôture de la Chambre de Justice et des Grands Jours de Marseille, des États et du Parlement de Provence jusque et y compris 1604, un opuscule sur la mort de Ph. Du Vair, sa sœur, une consolation à M. M. C., enfin treize oraisons funèbres, parmi lesquelles celle de Libertat.

b. Aux Harangues sont réunis dans le même volume[1] les *Arrests sur quelques questions notables prononcez en robbe rouge au Parlement de Provence.* Par le S^r^ D. V., Pr. Pr. au dict Parl. A Paris,.. etc. M.DCVI. Auec priuilege du Roy. (3 ff. non chiffrés pour le titre, la table particulière et le privilège; 383 p. de texte).

Ici encore, la table donne une pagination par folios, par conséquent fausse. Les Arrêts sont au nombre de cinq. Enfin le privilège reproduit à la fin du volume donne le titre général que nous avons cité précédemment sans faire en particulier mention des Arrêts.

c. De l'eloquence françoise et des raisons pourquoy elle est demeuree si basse. Par le S^r^ D. V... etc. (Voir plus haut). 3 feuillets liminaires pour le titre, la Table particulière et l'extrait du privilège; 438 p. de texte. La table, exacte, mais sans aucune pagination, indique, dans un ordre qui sera toujours respecté dans les éditions suivantes : le *Traicté de l'Éloquence*, *Version des Oraisons d'Eschine et de Demosthene*, *Oraison d'Appius Clodius contre Anne Milon*, *Oraison de Marc Ciceron pour Anne Milon.*

d. Traictez Philosophiques, par le S^r^ D. V. etc.,

Le volume renferme, avec deux paginations distinctes, tous les opuscules philosophiques de Du Vair : de la page 1 à 144, la *Philosophie morale des Stoïques*, le *Manuel*, les *Responces d'Epictete*, l'*Exhortation à la vie ciuile*; de la page 1 à 196 le traité de la *Constance*. On avait voulu sans doute pouvoir commodément vendre à part ce dernier ouvrage dont le succès avait été très grand. — L'ouvrage était précédé de 3 ff. non chiffrés. Ici encore la table n'indique pas de pagination. Identique à la Table générale du premier volume, elle ne présente pas le même ordre que le texte : elle intercale la *Constance* et l'*Exhortation* entre la *Philosophie des Stoïques* et le *Manuel.*

e. Il manque, pour compléter les cinq parties de cette édition, les *Traités de Piété.* Je n'en ai trouvé aucun exemplaire, mais

1. Rien n'autorise à penser que les *Arrêts* n'aient pas été publiés à part en 1606. Pourtant ils font suite aux Harangues dans les deux seuls exemplaires que j'aie rencontrés de celles-ci (Sorbonne, LF, 0, 15. Bibl. Mazarine 20, 752 A).

rien ne prouve qu'il n'en ait pas existé. La publication en était prévue et préparée, puisque la Table générale du volume des Harangues les indique dans l'ordre suivant qui fut conservé sans changement[1] : *Sainte Philosophie*, *Épistre de Saint-Basile*, **de la Priere*, **Prieres*, *Meditation sur l'oraison dominicale*, **sur Job*, *sur Jeremie*, *Cantique d'Ezechias*, *Meditations sur les Pseaumes de la Penitence* et *de la Consolation*, *Super flumina Babylonis*.

Les imperfections de l'édition de 1606, et peut-être aussi le goût du public pour les écrits de Du Vair amenèrent l'éditeur à en faire, dès 1607, une réimpression améliorée.

La Bibliothèque de l'Arsenal possède deux exemplaires in-8 du volume intitulé *Recueil des Harangues et Traictez*. Ils sont absolument identiques à celui de 1606 pour le contenu et la disposition des matières, mais, entre autres corrections de détail, la table particulière des harangues est paginée exactement de 1 à 532.

Enfin je signale un exemplaire séparé des *Arrests* qui se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il ne présente aucune particularité, sauf que, pour la première fois, le titre déposé que reproduit le Privilège fait mention des Arrêts : « *Recueil des Harangues, Traictez et Arrests* ». Il est cependant daté, comme ailleurs, du 22 mars 1606.

Il y eut en 1610 une nouvelle réimpression de l'édition de 1606. Ici, la table générale du premier volume mentionne les *Arrests* après l'*Éloquence françoise*. La pagination n'est indiquée que pour les *Actions*. — J'ai eu entre les mains deux exemplaires de l'*Éloquence française* datés de 1610. Ils reproduisent absolument le volume de 1606, jusque dans ses imperfections.

La publication faite par L'Angelier fut reproduite, soit à Paris, soit en province, soit à l'étranger, dans une foule d'éditions de différents formats et de valeur inégale. Plusieurs se sont perdues. Quelques-unes ne m'ont été connues que par les allusions qu'y font les auteurs qui se sont occupés de Du Vair.

Les Œuvres du S^r^ Du Vair, Premier Président au Parlement de Provence, comprises en 5 parties. 1. Les Actions oratoires 2. l'Éloquence Françoise, 3. Arrests sur questions notables, 4. Traictez Philosophiques, 5. Traictez de Pieté et S. Meditations. Le contenu en chascune partie se void es pages suyvantes la Preface. A Geneve, Par Balthazard L'Abbé. M.DCX. (4 ff. liminaires, 1275 p. in-8).

1. Je fais précéder d'un astérisque les titres des morceaux qui ne figuraient pas dans l'édition de 1603.

L'éditeur de ce volume cherche visiblement à concilier les indications des éditions de L'Angelier avec ses préférences ou celles qu'il suppose à ses acheteurs. Il reproduit scrupuleusement dans le titre et la Table l'ordre de l'édition de 1606 — sauf pour les Arrêts ; — mais il met en tête du volume les Traités de Piété. Il donne aussi sans changement la table particulière des Traités philosophiques, mais il imprime après tous les autres le *Manuel* et les *Responces*, comme étant les moins importants. Sauf ces deux détails, tout trahit la ressemblance avec les éditions parisiennes, surtout ce fait, que le volume semble composé de publications séparées, réunies cependant par une pagination commune. Il y a en effet, dans l'intérieur de ce volume, des feuillets blancs non chiffrés et des tables particulières précédant chaque partie. — C'est là un trait caractéristique commun à plusieurs éditions de Genève et à toutes celles de Rouen.

Il y a en effet une série d'éditions publiées à Rouen et sans doute en société, par différents libraires. Toutes présentent une disposition identique, même les dernières, qui ne suivent pas les progrès des éditions parisiennes. — La première fut sans doute celle que cite Michaut (Vereul, 1612, in-8). N'ayant pu la rencontrer, je citerai :

Les Œuvres du S[r] Du Vair, Garde des Seaux de France, comprises en cinq parties. 1. Les actions oratoires, 2. Arrests sur questions notables, 3. L'Éloquence françoise, 4. Traictez philosophiques, 5. Traictez de pieté et S. Meditations. Le contenu en chacune partie se voit ès pages suivantes la preface. Derniere edition reueüe et corrigee. A Rouen, chez Estienne Vereul, dans la court du palais, pres la Grand'Porte. M.DC.XVII. — in-8.

Chacune des cinq parties est précédée d'une page pour le titre. Les *Arrests* et les *Traictez philosophiques* portent l'indication « chez Iean Osmont, ruë aux Juifs, au nom de Iesus, et en sa boutique, en la court du Palais. M.DC.XVII. »

Il ne m'a pas été possible non plus de me procurer l'édition de Cologne, Aubert, 1617, citée par Michaut. M. Brunetière en dit qu'elle lui a paru être « la plus complète[1] ». Il est peu vraisemblable pourtant qu'elle renferme plus de choses qu'une édition publiée à Genève en 1621, sous le même titre, par le même Pierre Aubert, et dont nous allons parler. Elle ne peut être plus complète que les autres éditions de la même époque, et elle l'est certainement moins que celle de 1625.

1. *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, Paris, 1898.

Les Œuvres du Sr Du Vair... etc. (identique au titre de l'édition de Rouen, 1617). A Paris, chez Guillaume Loyson, au Palais, en la Gallerie des Prisonniers[1]. M.DC.XVIII (6 ff. limin., 914 p. in-4).

De même qu'à Rouen, plusieurs éditions furent publiées à Paris, qui présentent les mêmes caractères. Le nombre, la disposition des morceaux, les titres sont semblables. Les Arrêts y viennent toujours à la troisième place.

Les Œuvres du Sr Du Vair, Garde des Sceaux de France, comprises en cinq parties. Derniere Edition, reueüe et corrigee. A Paris, chez Pierre Cheualier[2], rüe S. Iacques, à l'image Sainct Pierre, prez les Mathurins. M.DC.XIX. 6 ff. limin., 880 p.; 8 ff. pour la Table; in-fol.

La seule particularité qui distingue cette édition de la précédente, c'est qu'elle débute par une lettre en style amphigourique adressée à Du Vair par « Bonyol, aduocat au Conseil ». Entre autres comparaisons ambitieuses, il assimile au soleil les œuvres de Du Vair. « Paris a ietté ses yeux par diverses impressions à ce soleil levant. Lyon admirant ceste lumiere luy a fait passer les Alpes et monts Pyrenees... Rouen l'a fait nauiger en l'une et l'autre mer. » Il suppose ensuite que les œuvres de Du Vair déjà parues le supplient de publier ce qui lui reste d'inédit : « La glorieuse renommee a faict entendre que nous auions des sœurs occultes, lesquelles bien que nees, estoient encores reseruees dans les thresors de vos Muses... Ne nous laissez donc en suspens... Ne differez... de faire voir et la grace et la lumiere qu'on peut trouver en nos sœurs. » — Remarquons en passant combien est incomplète la liste donnée ici des éditions de Du Vair, puisque Bonyol fait allusion à des éditions lyonnaises et que nous n'avons pu prendre connaissance d'aucune d'entre elles.

Les Œuvres du Sr Du Vair, etc, Rouen, Vereul, 1619, in-8. Cette édition n'est que la reproduction de celle de 1617, Rouen. Pourtant chacune des parties porte le nom du même libraire.

Les Œuvres politiques, morales et meslees du Sieur Du Vair, Garde des Sceaux de France, comprises en cinq parties. Le contenu en chascune partie se void es pages suivantes les Prefaces. Derniere edition, reueüe, corrigee et augmentee d'un Indice tres ample. A Geneve. De l'imprimerie de Pierre Aubert. M.DC.XXI. 8 ff. limin. 1392 p. et 24 ff. in-8.

1. Certains exemplaires portent le nom de « Samuel Thiboust, au Palais, en la Gallerie des prisonniers ».

2. Cette édition parut en même temps « chez Pierre Billaine, au Palais, prez la chappelle Sainct Michel ».

On y trouve, et dans le même ordre, tout ce que renferme l'édition in-folio de 1617, même la lettre de Bonyol, — mais rien de plus. Par contre, elle est beaucoup plus commode que toutes les précédentes, grâce à la table très détaillée qui occupe les 24 derniers feuillets.

Les Œuvres[1] de Messire Guillaume Du Vair, Euesque et comte de Lizieux et Garde des Sceaux de France. Reueües par l'autheur auant sa mort et augmentees de plusieurs pieces non encor imprimees. A Paris, chez Sebastien Cramoisy, rüe S. Iacques aux Cicognes. M. DC. XXV. Auec priuilege du Roy. 6 ff. limin., 1187 p., plus un appendice sans table de 76 p. in-fol.

Dès les premiers feuillets, immédiatement après le titre, un avis du libraire au lecteur nous avertit, à défaut d'un examen plus attentif, que cette édition est de la plus haute importance pour l'histoire des œuvres de Du Vair[2]. L'auteur, y est-il dit, s'est décidé à revoir ses œuvres et à donner au public des morceaux inédits qui seront désignés par des astérisques. Vient ensuite l'avertissement de l'imprimeur, « tiré, dit l'éditeur, de l'Edition des œuvres de Monsieur Du Vair faite l'an 1607[3] », quoi qu'il se trouve déjà dans celle de 1606. Les cinq divisions sont conservées, mais elles se succèdent dans l'ordre suivant : Traités de piété, Philosophiques, Eloquence française, Actions, Arrêts. A la fin du volume, c'est-à-dire au verso de la page 1187, se trouve l'extrait du privilège. On y rappelle que Du Vair, après avoir publié ses œuvres « sans son nom » les avait fait réimprimer « il y a environ quatorze ou quinze ans... Mais il ne luy auroit pas mieux succedé, d'autant que la licence des Imprimeurs et Libraires auroit esté telle que les r'imprimant ils y auroient corrompu et depraué plusieurs choses, mesmes en quelques editions qui auroient esté faictes hors notre Royaume, jusques à changer sans son sceu les tiltres et qualitez de la personne et des liures ».

Le privilège, donné à Tours le 20 juin 1619, enregistré par le Parlement le 1[er] juillet, est accordé pour dix ans à « Françoise de Louuain, vefue de feu Abel L'Angelier, et à Sebastien Cramoisy. » L'achevé d'imprimer est du 15 juin 1625.

1. La Bibl. Nat. en possède un magnifique exemplaire sur beau papier avec cette mention : En la boutique de L'Angelier...

2. Michaut cite bien l'éd. de 1625, mais il ne semble pas se rendre compte de sa valeur. Il suit, dit-il, dans son énumération des œuvres de Du Vair, l'ordre de l'éd. de 1641 « qui est considérablement augmentée ». On va voir que ces derniers mots ne sont justes que si l'on fait abstraction de l'éd. de 1625. Voici du reste qui prouve que Michaut est en ceci mal renseigné : il laisse croire que l'éd. de 1641 renferme trois nouveaux *Arrêts*. Or ils sont publiés pour la première fois en 1625.

3. Les éditeurs de 1641 semblent s'être aperçus de l'erreur. Ils se bornent à dire qu'il est tiré « d'une édition précédente ».

Ce qui fait le mérite de cette publication, c'est qu'elle est non seulement plus soignée, mais plus complète que toutes les précédentes. On ajoutait onze harangues funèbres aux treize déjà données. On complétait la série des discours parlementaires de Du Vair, — arrêtée, on s'en souvient, en 1604, dans l'édition de 1606 — par seize discours inédits : discours prononcés aux ouvertures des Grands Jours de Marseille ou au Parlement d'Aix jusqu'en 1616; adieux au Parlement de Provence; réponse au Parlement de Paris sur sa démission de Garde des sceaux; trois harangues données à Paris, à Bordeaux et à Pau; une, que la mort l'empêcha de prononcer à Toulouse. Ajoutons, pour être complet, qu'on avait intercalé à leurs dates parmi les *Actions* son discours d'arrivée au Parlement de Provence, en 1599, et une inscription [1], retrouvés sans doute après coup dans ses papiers. Aux Arrêts déjà publiés s'en ajoutaient trois autres, et aux Traités de piété, l'*Oraison de Saint Augustin*, avec une traduction en français. Enfin, dans un appendice sans table et paginé à part, on donnait trois œuvres inédites considérables : le *Discours de la Negotiation d'Angleterre*, l'*Oraison funebre de la Royne d'Escosse*, et les *Tres humbles Remonstrances*, etc., contre l'archevêque d'Aix. En un mot, c'est de plus de 300 pages in-fol. que s'augmentait l'œuvre de Du Vair dans l'édition de 1625.

Il ne vit pas l'achèvement de ce grand travail, étant mort en 1621; mais il en dirigea et surveilla la préparation. Il serait d'ailleurs certain, même si l'on n'en avait pas la preuve, que sa charge de Garde des Sceaux ne lui laissait pas le temps de tout faire, et qu'il fut aidé, — par Peiresc en particulier. Après sa mort, ses amis continuèrent l'œuvre inachevée, Peiresc encore, puis Duchesne, qu'il se substitua en 1623, dit Michaut, distrait qu'il était par des affaires importantes. D'autres enfin, dont on ne retrouve pas la trace, furent des collaborateurs occasionnels. Ce sont ses amis, fort vraisemblablement, qui ajoutèrent au volume les trois pièces qui le terminent, — et non Du Vair. Car, pour expliquer la place qu'elles occupent, il faut, ou que Du Vair n'ait pu les retrouver, ou qu'il ait voulu les publier à part, ou qu'il se soit refusé à les publier. La première hypothèse est insoutenable : le texte de ces trois morceaux était d'une trop grande importance pour lui à différents égards pour qu'il ne les ait pas eus en sa possession. De plus, l'Oraison funèbre étant de 1587, la Négocia-

1. « Inscription faite à l'honneur du feu Roy Henry le Grand, pour estre mise au frontispice de l'entrée du collège de Bourbon, que Sa Majesté a fondé en la ville d'Aix en Provence ».

tion de 1596, les Remontrances de 1614, il avait tout le temps nécessaire pour les classer à leur rang dans l'édition. Comment admettre d'autre part que, pour le plaisir de détruire l'unité de l'édition, il les ait rejetées à la fin du volume? Pourquoi ne pas ranger l'Oraison funèbre avec les Harangues funèbres, la Remontrance à sa date avec les autres discours parlementaires, en laissant au besoin à part la Négociation? La chose était si simple, qu'elle se fit en 1641. Si donc il n'en fut pas de même en 1625, c'est que Du Vair n'avait pas voulu livrer ces pièces au public. On peut deviner les raisons qu'il avait de s'abstenir. La Négociation renfermait des documents diplomatiques confidentiels[1]; l'oraison funèbre de Marie Stuart, composée pendant la Ligue, avait été une flatterie pour les Guises, et les Remontrances malmenaient fort l'archevêque d'Aix, encore vivant. Du Vair mort, ses continuateurs n'étaient plus, il est vrai, tenus à la même réserve. Cependant l'archevêque d'Aix ne mourut qu'en 1624. Quant aux deux autres pièces, pour peu qu'elles n'aient pas été retrouvées tout de suite dans les papiers de Du Vair, l'édition était trop avancée pour qu'on pût les intercaler à leur place. Il fallut les imprimer à la suite et à part.

On trouve dans la correspondance de Malherbe la preuve que celui-ci contribua pour sa part à ce que l'édition de 1625 fût aussi complète que possible. Le 21 août 1621, un peu après la mort de Du Vair, il écrit à Peiresc : « Je tiens qu'à cette heure vous ferez achever l'impression de ses œuvres ». Il lui recommande d'y insérer « la lettre qu'il avoit écrite à M. de Villeroy sur le premier refus qu'il fit de la charge de Garde des Sceaux, » le discours au Parlement de Bordeaux, et l'Inscription[2] en l'honneur de Henri IV. « Vous la pourrez avoir de notre compere du Monstier, à qui j'en baillai une copie. »

Malgré tout ce zèle, nous n'avons certainement pas toute l'œuvre oratoire de Du Vair. On lit dans une brochure récente signée E. Gosselin et publiée sans date à Rouen, imprimerie E. Cagniard, sous ce titre : *Lit de Justice tenu par Louis XIII en son Parlement de Rouen le 11 juillet 1620*, que Du Vair y prononça une harangue. Elle n'est reproduite nulle part. Pourtant elle roulait sur un sujet

1. Faut-il voir une confirmation de cette hypothèse dans ce fait, que dans l'édition de 1641 on a supprimé une pièce imprimée dans celle de 1625? C'est une lettre par laquelle Henri IV refusait à la reine Elisabeth de lui donner Calais en échange du secours qu'elle lui promettait contre l'Espagne.

2. Sur cette inscription, voir, dans la même correspondance, les lettres de Malherbe à Peiresc des 1er août, 21 septembre, de Peiresc à Malherbe, du 4 septembre 1609.

important : il s'agissait de détourner la partie de la Normandie restée fidèle au roi de passer du côté de la Reine mère. — On ne trouve dans l'œuvre de Du Vair aucun discours consacré à la mémoire et à l'éloge de Henri IV. Pourtant, quand il fallut annoncer au Parlement de Provence la nouvelle de l'assassinat, il prit la parole « sur le sujet de cette desolation publique, » et, après s'être interrompu un instant, à cause des sanglots qu'il ne pouvait contenir, il continua « avec tant d'eloquence et de persuasion qu'il tira les larmes des yeux de tous les assistants ». (*Histoire chronologique de Provence*, par Honoré Bouche, Paris. 1736, in-fol., t. II, p. 849-50). Il serait facile de citer d'autres exemples analogues.

Les Œuvres du Sr Du Vair, viuant garde des Seaux de France, etc. Derniere edition reueuë et corrigee. — A Rouen, chez Dauid Geuffroy, rüe des Cordeliers, joignant Sainct Pierre, M.DC.XXVII. 4 ff. lim., 1165 p. in-12.

C'est là encore une reproduction des éditions de Rouen précédentes. On n'y trouve ni la lettre de Bonyol, ni la partie inédite de l'édition de 1625. Comme les premières, elle semble faite de cinq publications séparées, portant des titres particuliers et des dates différentes.

Les Œuvres du Sr Du Vair, etc. A Rouen, chez la vefue Manassez de Preaulx, deuant le portail des Libraires[1]. M.DC.XXXVI. 4 ff. lim., 1165 p. in-8, réimpression tout à fait identique à l'édition précédente.

Les Œuvres de Messire Guillaume Du Vair, Euesque et Comte de Lizieux, Garde des Seaux de France. Derniere edition, reueue corrigee et augmentee. A Paris, chez Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du Roy, ruë Sainct Iacques, aux Cicognes. M.DC.XLI. Auec priuilege du Roy. 8 ff. lim.; 1175 p. in-fol.

Le privilège, daté du 28 juillet 1639, est accordé pour sept ans « a nostre amé et feal Conseiller en nos Conseils, le sieur Ribier[2]. » L'achevé d'imprimer est du 1er juin 1641.

Une des rares nouveautés que présente cette édition est un avertissement « aux lecteurs », œuvre de Ribier sans doute. « Ce sont des thresors, dit-il, plustost que des Liures que nous offrons et consacrons au Public ». Longuement, il vante la science de Du Vair; puis, pour le louer par ses actions, il esquisse sa biogra-

1. La même édition parut encore « chez Louys du Mesnil, deuant le grand portail S. Iean, à la Croix d'Or ».

2. Ribier avait épousé une nièce de Du Vair, aux enfants de laquelle celui-ci donna ses biens par testament, à charge pour eux de porter son nom et ses armes.

phie. Il termine en passant en revue ses œuvres, afin de faire voir le profit qu'on en peut tirer.

L'ordre des différentes parties est identique dans cette édition à celui qu'on avait adopté dans celle de 1625. On s'est contenté de corriger la défectuosité de celle-ci en remettant à leur place dans le volume deux des trois pièces qui faisaient appendice. La Négociation fait suite aux Arrêts. A part cette amélioration, l'édition de 1641 n'est ni plus complète, ni plus parfaite, que celle de 1625. Les retouches qu'on y a faites lui donnent des mérites, mais aussi des défauts, qui, en somme, s'équilibrent [1]. Assez souvent on y rencontre des corrections heureuses. Les allusions, les citations y sont plus exactes, la ponctuation meilleure. Mais souvent aussi on surprend les traces d'un zèle indiscret. L'éditeur n'a pas su résister, — pas plus que M^lle^ de Gournay pour Montaigne et Ronsard, — au désir de rajeunir Du Vair, qui vieillissait sans doute trop vite. Il substitue *assez* à *prou*, *parler* et *haranguer* à *orer*, etc., et cela suffit pour dénaturer la physionomie du style de cet écrivain de transition. Tout porte à croire d'ailleurs que ce pieux mensonge ne suffit pas à garantir l'œuvre de Du Vair de l'oubli commençant ou de l'indifférence. L'année 1641 vit se clore par l'édition de Cramoisy et par une édition de Cologne la série des publications d'ensemble de ses œuvres.

3° Morceaux détachés publiés a part ou dans différents recueils.

Bien que quelques-unes de ces pièces aient été publiées antérieurement à 1606, il a semblé plus à propos de les présenter ici toutes ensemble. La plupart sont d'importance secondaire. Elles ont en outre ce trait commun d'être des œuvres de circonstance et d'actualité. Il est probable que c'est à ce titre surtout qu'elles ont éveillé et retenu l'attention du public. La première en date est la

Response d'un bourgeois de Paris à la lettre de Monseigneur le Legat, du vingt septiesme Ianuier mil cinq cens nonante quatre. A Paris. M.D.XCIIII. 45 p. in-8.

La lettre est datée, à la fin, « de Paris ce 10. Feurier 1594. »

Remonstrance aux habitans de Marseille. Seruant d'instruction

1. Signalons en passant une légère erreur commise par Cougny. Il affirme (p. 226) que l'*Exhortation à la paix* manque dans l'éd. de 1641. Il a été trompé par la Table des matières, qui l'omet en effet. On la trouve dans le texte, p. 578, sans indication de titre, mais précédée d'une longue notice explicative de Du Vair.

salutaire aux François, qu'il n'y a rien de meilleur ny plus profitable que de se conseruer sous l'authorité et obeissance de leurs Roys naturels. Faite par Monsieur Du Ver, Conseiller du Roy en son Conseil priué, et premier President à Marseille le XXIII de Ianuier, mil cinq cens quatre vingts dix sept. A Rouen chez Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roy. M.D.XCVII. Auec Priuilege du Roy. 19 p. in-8

Le *Dictionnaire des anonymes* en indique deux autres éditions publiées avec de légères variantes dans le titre, mais dans le même format et la même année, à Paris par D. Salis, à Lyon par T. Soubron. D'après celle-ci, le discours aurait été prononcé le 23 décembre 1596. C'est bien, en effet, comme en font foi toutes les éditions suivantes, la date de 1596 qu'il faut adopter.

La faveur du public pour ces deux discours était au plus haut point justifiée. Elle fut plus grande encore pour celui que du Vair adressa à la jeune reine Marie de Médicis, à son arrivée à Marseille. Sans doute cette allocution élégante et fleurie est loin d'être négligeable, puisqu'on y surprend des ressemblances d'idées, très honorables pour Du Vair, avec l'*Ode à la reine* que composa plus tard Malherbe. Mais il semble bien aussi que les contemporains aient eu pour elle une admiration un peu disproportionnée avec son mérite. Elle parut sous ce titre :

Harangue faicte a la Royne, par Monsieur Du Vair. A Paris, pour Claude de Monstr'œil, tenant sa boutique en la Cour du Palais au nom de Iesus. 1600. Avec permission. 10 p. in-8.

Il en paraît une réimpression chez le même libraire en 1601. Le *Dictionnaire des anonymes* en cite une autre édition publiée à Rouen, chez du Petit Val, de 8 p. in-8, en 1601. Enfin elle fut insérée dans plusieurs grands ouvrages historiques, *Vie de Henri IV*, par Mathieu, *Chronologie septenaire* de Palma Cayet, etc.

Dès 1605 on rencontre le nom de Du Vair dans les Recueils de pièces choisies, si à la mode à cette époque, parmi ceux des plus illustres représentants de l'éloquence parlementaire. C'était là la consécration définitive de son talent aux yeux du grand public. *La Remonstrance faicte a l'ouuerture de la Chambre de Iustice, ordonnée par le Roy à Marseille en Ianvier 1597*, « Ceux qui ont voyagé vers les Pôles... » figure dans un in-8 de 752 p. intitulé *Recueil des Remonstrances et actions publiques, faictes en la cour de Parlement, aux ouuertures d'icelle et ailleurs*. Par quelques aduocatz du Roy et signalez personnages de ce temps dont les noms sont en la page suyvante. A Paris, chez Gilles Robinot... M.DC.V. Auec priuilege du Roy. — Du Vair y était en honorable compa-

gnie, avec Iac. Faye, Iean Mangot, etc., surtout Guy du Faur de Pibrac, dont l'éloge se trouvait au commencement du volume, et dont les discours y occupaient 116 pages.

La même Remontrance reparaît dans une autre recueil : *Harangues et actions publiques des plus rares esprits de notre temps. Faictes tant aux ouuertures des Cours souueraines de ce Royaume qu'en plusieurs autres signalees occasions...* A Paris, chez Jean de Heuqueuille... M.DC.IX. auec Priuilege du Roy. 983 p. in-8.

Sauf que certains auteurs ont disparu, faisant place à des nouveaux venus plus en faveur, ce volume reproduit en grande partie celui de 1605, et on se l'explique, quand on lit que le privilège est accordé à la fois à Gilles Robinot, éditeur du recueil de 1605, à Jean de Heuqueville et Adrian Beys.

Je me borne à citer, sur la foi de Michaut, le *Recueil des Actions publiques de l'éloquence française*, Lyon, Ant. de Harsy, 1604, comme renfermant quelques pièces oratoires de Du Vair.

On retrouve dans une publication apocryphe l'écho de l'émotion que souleva en France la disgrâce de Du Vair. La reine lui avait repris les Sceaux, pour le punir d'avoir eu trop d'honnêteté, quand elle eût voulu de la souplesse. Des polémistes peu scrupuleux profitèrent de l'occasion pour mettre dans la bouche de Du Vair toutes les rudes vérités qu'ils pensaient pour leur propre compte. La supercherie d'ailleurs se reconnaît déjà à la rédaction du titre et à la physionomie de l'opuscule. Il est imprimé sans désignation de lieu, de date, d'éditeur, sur très mauvais papier, avec une ponctuation déplorable et des fautes nombreuses.

Discours sous le nom de Mr. du Vayr, rendant les Seaux au Roy. 7 p. in-8.

Comme pour faciliter l'erreur, la première page de ce discours supposé reproduisait à peu près les paroles réellement prononcées par Du Vair. Mais la suite tournait au pamphlet. Concini, la reine, les membres du Conseil y étaient attaqués. Il faut croire que le public s'exagérait la rudesse de la franchise de Du Vair, puisque malgré la rusticité du ton, la violence déplacée des termes, la médiocrité du style, le désordre des idées, quelques-uns s'y laissèrent prendre. Du Vair voulut les tirer de cette erreur, ou empêcher les autres d'y tomber. Voilà pourquoi parut l'opuscule intitulé

Responce de Monsieur Du Vair à Messieurs de la Cour de Parlement de Paris. M. DC. XVII. 6 p. in-8.

Le Parlement, en effet, voulant lui rendre hommage dans sa disgrâce, lui avait envoyé une délégation, pour tenir de sa bouche

la confirmation de sa démission. Il en profita pour affirmer solennellement sa reconnaissance et son dévouement au roi. Mais il veut aussi que l'on sache pourquoi il donne ces explications, et pourquoi il tient à ce que la Cour en prenne acte. « Il a esté aduerty que des personnes aussi malignes qu'artificieuses et mal affectionnées en son endroit, font courir sous son nom un faux et supposé discours plein de parolles, qu'ilz ont creu pouuoir irriter Leurs Majestez contre lui ». Et il prie le Parlement de l'aider à en trouver les auteurs. Cette réponse[1] fut insérée dans l'édition de 1625.

Plus tard, quand la reine fut en lutte ouverte avec le roi, elle écrivit d'Angoulême aux ministres de Louis XIII, pour se plaindre de l'hostilité qu'ils entretenaient entre son fils et elle. Leurs réponses furent publiées.

Lettres de Messieurs les Chancelier, Garde des Seaux, et President Ieannin : escrites à la Royne mere. A Paris, par Pierre Froment. M. DC. XIX. Auec privilege du Roy. 13 p. in-8.

La lettre de Du Vair, à la fois insinuante et ferme, est imprimée la seconde. Elle est datée de Paris, du 18 mars 1619. — La même publication in-8 parut la même année à Saumur. Enfin il en existe une autre édition publiée sous le même titre à Lyon, par Pierre Roussin. M. DC. XIX. Avec permission.

Pour terminer, je citerai le testament de Du Vair, qui, indépendamment de l'importance du personnage et des circonstances dans lesquelles il mourut, occupa vivement la curiosité publique[2].

Testament de Monsieur Du Vair, garde des Seaux de France, decedé le troisiesme iour d'Aoust mil six cens vingt un. A Paris. M. DC. XXII. 11 p. in-8.

Cette rédaction ne semble d'ailleurs pas tout à fait complète. On n'y lit pas qu'il choisissait pour exécuteurs testamentaires l'évêque de Riez, le conseiller de Saint-Aubin et Peiresc, ni qu'il léguait à celui-ci ses médailles, — détails qui se trouvent dans le texte du

1. Ce n'était d'ailleurs pas une improvisation reproduite par les assistants au hasard de leurs souvenirs. Du Vair, sur la demande expresse de la députation du Parlement, l'avait rédigée ensuite pour lui en remettre le texte. Nous savons même, par une note de l'éd. de 1641, que certains membres du Parlement s'étaient demandé, au sujet de cette réponse écrite, « si c'estoit la forme d'en user ainsi ». Mais on trouva un précédent de 1550 pour faire taire leurs scrupules. Voilà pourquoi on a cité dans l'éd. de 1641, à l'appui de son discours, l'extrait des registres du Parlement du 12 juillet 1550.

2. Il s'y trouve un passage qui souleva, paraît-il, une certaine émotion. C'est celui dans lequel Du Vair, affirmant qu'il meurt fidèle à l'église romaine, regrette cependant « que la reformation de l'église de Dieu et l'édification des peuples soit empeschée par l'avarice et l'ambition de ceux qui ont le plus d'obligation a la promouvoir. » Voir *Histoire des troubles du Béarn au sujet de la religion dans le XVII^e siècle* par le P. Mirasson, Paris, 1763, in-12, p. 253 à 265.

testament transcrit par Sapey d'après un volume de la collection Dupuy et publié dans ses *Etudes biographiques* (p. 483).

4° Œuvres latines.

J'ai cru devoir citer séparément et analyser rapidement les rares poésies latines de Du Vair. Il ne les a jamais publiées à part, et j'ai lieu de supposer qu'elles sont peu connues. Sapey pensait qu'à la différence des autres parlementaires il « faisait peu de vers latins ». Cougny ne connaît de lui qu'une épigramme adressée à Pasquier. A mon tour je m'en tiendrais là, si je n'avais rencontré là-dessus de précieuses indications dans une note manuscrite mise en marge du tome XLIII du P. Niceron, à la Bibliothèque de l'Arsenal[1]. C'est grâce à elles que j'ai retrouvé les morceaux dont il va être question. Les deux premiers en date se rencontrent dans le recueil des poésies composées à la mémoire d'Odet Turnèbe sous ce titre

Othonis Turnebi in suprema curia parisiensi aduocati tumulus. Lutetiæ. Apud Mamertum Patissonium, Typographum regium, in officina Rob. Stephani. M. D. LXXXII. 28 ff. in-8.

Le défunt, dont le talent donnait les plus belles promesses, mourut en 1581, à vingt-huit ans. C'était un des trois fils d'Adrien Turnèbe. Les deux autres, Etienne et Adrien, composèrent ce recueil.

Dès les premières pages, Est. Pasquier, dans une courte pièce latine traduite par lui-même en français, cite Du Vair parmi les meilleurs amis d'Odet Turnèbe, jeunes gens dont les talents font honneur à la France. Pourtant la douleur de Du Vair ne l'a pas toujours également bien inspiré. L'entrée en matière de la pre-

1. Pour achever de payer ma dette à cet anonyme si renseigné, j'ajouterai que je lui dois de savoir le nom du personnage désigné dans le *Traité de la Constance* sous le pseudonyme de Musée. Michaut, et après lui Sapey, croyaient y reconnaître Peiresc. Cougny détruisit d'un mot cette hypothèse — en 1594, Du Vair ne connaissait pas Peiresc — mais sans y rien substituer. Le véritable Musée était Henri de Monantheuil, sur le compte duquel on trouve des renseignements dans le *Mémoire histor. et littér. sur le Collège Royal de France* de l'abbé Goujet, t. II, p. 83-95. Il fut en effet docteur régent et doyen de la Faculté de Médecine, puis lecteur au Collège Royal ès mathématiques. Il mourut en 1606. Son épitaphe, rapportée par l'abbé Goujet, était l'œuvre de Nicolas Goulu. Il y est représenté comme un ardent partisan de Henri IV. Sous couleur d'entretiens littéraires, on se réunissait chez lui pendant la Ligue et l'on y discutait les moyens de rétablir le roi sur son trône et dans sa capitale. Il avait, dit l'épitaphe, une grande réputation d'intégrité et compta parmi les plus intimes amis de Du Vair, « ab illo summo viro in elegantissima quam De Constantia inscripsit multum commendatus, ibidemque expressus, sub adumbrato *Musaei* nomine ».

mière pièce[1] est pénible, cherchée, déclamatoire. Du Vair y emploie dix-neuf vers à dire que sa douleur sans issue l'étouffe et à demander aux dieux la grâce de pouvoir se plaindre. La deuxième partie (v. 20-60), d'allure plus facile, est un développement d'école élégant, mais convenu et assez banal. Il y transpose en images, souvent déjà vues, chacune de ses idées. Il compare successivement Turnèbe au tendre bourgeon, sa mère au phénix, son frère à la colombe délaissée, ses amis aux abeilles qui ont perdu leur reine. Et il maudit la vertu[2], « misérable et fatale chimère », qui a causé la perte de son ami en le poussant à « courir une carrière où la gloire se dérobe, cette gloire, perfidement offerte à tous, et qu'aucun mérite ne conquiert ».

Mais ce n'est là qu'un blasphème arraché par la douleur. Du Vair se ressaisit. Maintenant (v. 61-100), sous l'abondance oratoire, il y a de l'émotion et de la grandeur. « Tu es vraiment, ô vertu, l'unique maîtresse des hommes. La récompense ne manque jamais à tes fidèles, à l'honnêteté de leur vie, à la pureté de leurs mœurs. Car si leur pieux effort n'a pas d'autre salaire, jamais ne leur manque une mort prompte, bonheur ignoré des malheureux, terme odieux pour l'homme d'une souffrance qu'il maudit, la mort, dernière épreuve des mortels, la mort, bien suprême des mortels. D'où vient, dis-moi, que nous sommes tourmentés de ce désir de vivre? Vivant, tu dois supporter la dure pauvreté, ou la souffrance d'envier les richesses d'autrui. L'ambition, la jalousie te pressent. Succombes-tu? La violence impunie des puissants gonflés d'orgueil t'accable. Si tu atteins l'âge viril, et que la passion glorieuse de la vertu t'amène, novice dans le mal, jusqu'aux charges publiques, il faut qu'en vain tu luttes de corruption, ou il faut que tu cèdes à la corruption de ton temps. Heureux donc, heureux es-tu, car, à l'heure où la sagesse des ancêtres chancelle et tombe à l'abîme avec la gloire, jadis si haute, du nom français, la Parque bienveillante t'a soustrait à la ruine de la patrie. Crois-moi, à cette seule pensée toute ma douleur se calme. »

Cette fois, l'idée est grande, et elle est bien de Du Vair. On reconnaît la lassitude attristée, le mépris de la vie publique, la douleur patriotique qui se retrouvent dans les dédicaces de ses Traités et dans les Traités eux-mêmes. Mais, au fond de ces sentiments, qui ont des causes particulières et une date déterminée, on

1. Intitulée *Epicedium*, elle compte 111 vers hendécasyllabiques signés G. Varius M. P. (magistratus parisiensis).

2. Notons que sous la plume de Du Vair le mot vertu a conservé son sens ancien : c'est la mise en œuvre de toutes les facultés, de toutes les énergies de l'homme.

reconnaît aussi l'essence même du caractère de Du Vair : le stoïcisme. Et il ne faut pas dire que, par une adaptation instinctive, il se soit fait une âme antique pour composer des vers latins. Il y a ici l'accent d'une douloureuse sincérité. Ce triste et fier amour de la vertu, d'une vertu qui n'est pas seulement la pratique du bien, mais l'expansion énergique de toutes les facultés qui font l'homme; cet appétit de la mort, qui procède moins de l'attente d'une récompense méritée par une sainte vie que du dégoût d'une existence qui trompe notre espoir, tout cela est plus stoïcien que chrétien, et tout cela se fait jour dans sa correspondance, dans l'usage qu'il a fait du pouvoir, dans son attitude en face du malheur et du danger.

La deuxième pièce consacrée par Du Vair au souvenir de son ami est une épitaphe de 16 vers (fol. 11, v°). Il y exprime avec force cette idée, que la mort est la mise en liberté de l'âme. « Sur le ciel une seule porte s'ouvre, le tombeau... Et que cette image de la mort ne t'épouvante pas : la mort cause plus de crainte que de mal ». Ici encore la pensée a quelque chose de stoïcien et l'on se rappelle le cri d'Arria rapporté par Pline le Jeune : « Pœte, non dolet. »

Du Vair composa, probablement la même année, une autre pièce de 119 hendécasyllabes. Elle est imprimée dans un volume intitulé

P. Beloii I.C. et in senesarchia Tholosana Regii consiliarii Variorum iuris ciuilis Libri quatuor. Parisiis. Apud Gervasium Mallot, via Iacobæa, sub signo Aquilæ aureæ. Cum priuilegio regis. 1583.

Ce volume comprend quatre dissertations latines roulant sur des questions de droit. La troisième, ayant pour titre : *De compensationibus*, est dédiée à Du Vair « clarissimo... in senatu Parisiensi causarum patrono ». Celui-ci répondit à cette dédicace par la pièce de vers en question, qui fut imprimée à la suite de la dissertation.

P. Belloy, que Du Vair va jusqu'à rapprocher de Cujas, avait enseigné le droit à Toulouse. Comme en témoigne le titre même de son livre, il était en 1583 conseiller à la sénéchaussée de Toulouse. Plus tard, Henri IV le récompensa de son dévouement à la cause royale en le nommant avocat général au Parlement de la même ville[1]. — Bien que l'ouvrage porte la date de 1583, cette

1. Voici le texte d'un billet inédit que Du Vair, alors premier Président au Parement de Provence, lui adressait, vraisemblablement en 1607 : A Monsieur de Belloy, aduocat general au Parlement de Touloze.

« Je n'ay point voulu perdre ceste occasion (l'évêque de Castres allait à Toulouse)

pièce doit avoir été écrite en 1582. Il s'y trouve une allusion aux succès militaires du duc d'Alençon qui ne peut s'appliquer qu'à l'année 1582, car, après une heureuse campagne en Flandre, il échouait honteusement en 1583 dans une tentative contre Anvers.

Ce qui fait l'intérêt de la pièce adressée à Belloy, c'est qu'elle nous montre en Du Vair non plus le philosophe, mais le juriste, très soucieux et très au courant des progrès de la science du droit. Il semble avoir compris la portée de l'œuvre de Cujas substituant dans l'étude des lois romaines la méthode historique au commentaire littéral. Tout au moins il salue avec admiration cette reconstitution intelligente du passé. C'est la Renaissance du droit, après celle des lettres et des arts. — Une Rome nouvelle va naître, dit-il, mais une Rome pacifique, qui ne menace plus par ses armes l'indépendance du monde. Ce sont ses lois, qui réclament aux peuples l'antique obéissance. Telle est la révélation que lui a faite Mercure dans un songe. « Vois, dit le dieu : ce Cujas, que vous croyez Français, c'est Scévola, c'est le latin Scévola. Faites-lui déposer son costume de Français, faites-lui parler une langue qui ne soit pas feinte, et le laticlave s'élargira sur sa robe, et des paroles romaines sonneront sur ses lèvres ». De même, le grand jurisconsulte Paul se dissimule sous le nom de Roaldès[1], et dans Belloy on reconnait Ulpien.

Lorsque, dans le cadre un peu usé d'un songe, mais avec d'ingénieux détails, Mercure a ainsi caractérisé le monument élevé à la gloire de Rome par ces juristes, devenus presque Romains eux-mêmes, Du Vair, en qui le Français soucieux de la gloire de sa patrie ne disparaît jamais, s'étonne et s'inquiète. Les destins de Rome ne sont-ils pas révolus? « Maintenant l'empire du monde et la faveur du sort sont dus aux Français. » La patrie, qui survit à de terribles épreuves, va goûter le calme, comme, après la tempête, « le rocher dresse son front plus fier au milieu des flots apaisés. Assez, assez de sang français a inondé la terre pour rassasier la colère des dieux. Maintenant, rappelées par la douce

sans me ramenteuoir en voz bonnes graces. Sy nous auions icy chose digne de vous, ie ne manquerois point de vous en faire part; mais nostre condition est sy mauuaise et la sollitude ou nous sommes sy profonde mesmes pour ce qui regarde le commerce des lettres qu'il fault que nous recepuions des faueurs des autres sans nous en pouuoir revancher... » B. N. Fonds Français. Ms. 3927.

1. D'après Antoine Teissier (*Éloges des hommes scavans tirez de l'histoire de M. de Thou*, Utrecht, 1696, t. II, p. 111 et sq.), Roaldès, né dans le Rouergue, mort en 1589, enseigna le droit à Cahors, puis à Valence. Cujas l'appelait « un riche magazin de toutes les antiquités les plus abstruses et les plus difficiles ». Sainte Marthe, cité par Teissier, rapporte qu'il fut choisi pour arbitre dans une discussion de droit par Cujas et F. Hottoman, comme l'homme « le plus versé dans l'intelligence du droit romain ».

paix, la piété des ancêtres et leur fidélité reviennent aux Français. » Que ne feront-ils pas, sous la conduite d'un roi qui, « hier Romulus, va être aujourd'hui Numa », pendant que « Hercule, reparu parmi eux, prépare ses armes contre l'étranger »? C'est ainsi qu'il célèbre les vertus de Henri III et les qualités militaires du duc d'Alençon[1], enthousiasme de commande chez un homme qui avait vu ces deux princes de trop près pour se faire des illusions sur leur compte. On en peut juger par ce qu'il rapporte du roi dans les *Anecdotes*. Quant au duc d'Alençon, à la cour duquel il avait été maître des requêtes, il avait dû renoncer à le servir pour n'être ni témoin ni complice des crimes qu'il faisait ou laissait commettre. — Pour conclure, Du Vair revient à son ami. Tant que règneront de tels princes, les Cujas, les Roaldès, les Belloy seront les lumières des Parlements. Belloy surtout doit mettre plus d'ardeur encore à des travaux qui lui vaudront la faveur du Roi. Pourtant, « si l'âme des puissants ne sait se plaire aux Muses », sa vertu, inébranlable, ne demandera qu'à elle-même la récompense de ses efforts.

Il faut arriver jusqu'à cette conclusion pour trouver un accent vraiment personnel. Encore est-elle pour le style analogue au reste du morceau. Toute la pièce, avec ses amples et pompeuses périodes, son luxe d'images et d'expressions, a une allure à la fois oratoire et lyrique. Du Vair multiplie les mouvements et les figures, mais il n'est pas simple, n'étant pas ému. Et ce n'est pas là uniquement le fait de sa jeunesse. Il n'est pas interdit de se souvenir que, plus tard, dans les discours qu'il prononça au Parlement de Provence, on retrouve, très atténués sans doute, mais reconnaissables quand même, les brillants défauts si apparents ici. Il avait trop le sens de l'éloquence pour ne pas savoir qu'elle ne s'accommode pas de tous sujets, mais il en avait trop le goût pour renoncer à triompher de la difficulté[2].

Du Vair collabora encore par une pièce de 18 vers iambiques au Tombeau de Jean Morel, d'Embrun, seigneur de Grigny. Celui-ci avait été choisi par Catherine de Médicis comme précepteur de Henri d'Angoulême[3], grand prieur de France. Il avait été, dit-on,

1. Ce n'est pas par une flatterie en l'air qu'il est ici désigné sous le nom d'Hercule. C'était le nom qu'on lui avait donné à son baptême. Plus tard, à sa confirmation, il l'abandonna pour celui de François.

2. Ces idées se trouvent exprimées dans l'*Éloquence française*, au début de l'ouverture du Parlement de 1612 et dans une note précédant les remontrances de 1597.

3. On apprend par une pièce de Dorat, insérée dans le même recueil, qu'il avait fait aussi l'éducation d'Emmanuel de Savoie. Enfin il eut pour élève Hieronyme de la Rouvere, plus tard évêque de Toulon. (Ronsard, éd. Blanchemain, t. IV, p. 413).

le plus fidèle ami d'Erasme. Ce que l'on sait mieux, c'est qu'il mérita l'amitié de Michel de l'Hospital et de presque tous les poètes du temps. Il mourut en 1581. Sa femme et ses filles, surtout l'une d'entre elles, Camille[1], étaient assez savantes pour prendre intérêt et s'associer à ses travaux.

V. C. Ioan. Morelli Ebredun., Consiliarii Œconomique regii, moderatoris illustrissimi principis Henrici Engolismaei, magni Franciae Prioris, Tumulus. Parisiis, apud Federicum Morellum, Typographum regium, 1583, 56 p. in-4.

La pièce de Du Vair, intitulée *Morelli Tumulus*, renferme encore l'éloge de la vertu, mais considérée comme un moyen de survivre dans la mémoire des hommes. Elle est la seule sauvegarde contre l'oubli, pour ceux qui n'ont pu s'assurer « la force indestructible de la gloire, » ou qui ne laissent pas après eux une Camille, « capable d'arracher à mille morts le nom sacré de son père par des milliers de vers ».

En 1585 paraît la petite pièce adressée à Est. Pasquier, que Cougny a publiée et traduite. Elle se rencontre dans un volume de poésies latines intitulé

Stephani Paschasii Iurisconsulti ac in senatu parisiensi patroni Poemata. Parisiis. Apud Aegidium Beysium, sub insigni albi lilii via Iacobea, M.D.LXXXV, cum priuilegio regis, 141 fol. in-8.

Dans cette édition, l'épigramme de Du Vair est précédée immédiatement (fol. 112 v°) d'un distique très flatteur pour Du Vair, adressé à son père. — L'épigramme se trouve au fol. 140 v°, précédée de ces mots : « Gullielmus Varius, in parisiensi senatu consiliarius ».

Je cite pour mémoire un ouvrage latin que souvent on a faussement attribué à Du Vair :

Ioci, G. Du V., Senatus Aquensis principi. Avenioni. Ex typograph. Iacobi Bramereau, 1600. Cum licentia superior., 5 ff. limin., 216 p. in-8.

1. Camille inséra dans le Tombeau consacré à son père des pièces en vers latins, grecs et français. On y trouve même, signés encore d'elle, des distiques dans lesquels elle reproche à Ronsard le silence qu'il garda à la mort de Morel. « Illustre neveu de Morel, illustre lui-même par son irréprochable droiture, Ronsard, orgueil et gloire de ta patrie, négliges-tu donc les mânes de ton oncle, au point qu'en leur honneur ta main n'ait pas tracé une seule ligne? » Il est certain que cette parenté invoquée par Camille ne provenait pas des liens du sang; ce n'est que l'affirmation d'un sentiment d'amitié mêlé d'un côté de respect et de reconnaissance, de l'autre, d'admiration. Ronsard a dit lui-même (éd. Blanchemain, IV, p. 80; V, p. 138; VI, p. 229, etc.) tout ce qu'il devait à Morel. Quoiqu'il en soit, l'éloquent appel de Camille resta sans réponse. Quelle fut la cause de ce refus? Il avait d'abord offert son poème *De la mort* à un certain Paschal. Après une rupture avec celui-ci, il en proposa la dédicace à Morel, qui refusa, puis à Camille, qui, elle aussi, déclina cet honneur. Serait-ce là la cause du mécontentement de Ronsard?

On a pris pour le nom de l'auteur celui du personnage à qui l'œuvre était dédiée. Pourtant, indépendamment du titre, la dédicace renseigne abondamment le lecteur : « Guillelmo Du Vair, Regis in interioribus consiliario et Senatus Aquensis principi Arnaudus ». Le permis d'imprimer, daté d'Avignon le 28 janvier 1600, est accordé et signé par « F. Devervins, sacrae theologiae doctor, S. fidei catholicae in Legatione Avenionensi Inquisitor generalis ».

Il en existe une édition de 1601, portant le même titre, mais avec la mention : « Apud Franciscum Iacquin, in angulo Collegii Cluniacensis, è regione viae Sorbonicae, CIↃ. IↃCI. 278 p. in-8. Elle se distingue de la précédente en ce qu'elle n'a pas de permis d'imprimer.

(*A suivre.*) René Radouant.

A TRAVERS LES MANUSCRITS DE TALLEMANT DES RÉAUX[1]

II

La Satire Politique au XVII^e^ siècle.

La Fronde bat son plein. Le cardinal de Mazarin lutte pour la Cour contre les grands, contre le Parlement, contre le peuple de Paris. En face de tant d'ennemis il a pour appui l'autorité royale d'un enfant et les bonnes grâces d'une femme. Et tout ce qui tient une plume, exception faite pour ce faux Gascon, mais ce vrai brave, qui a nom Savinien de Cyrano Bergerac, compte avec les adversaires du ministre :

Un seul Mazarin fronderas
Irréconciliablement,

comme écrit Marigny [673, f° 44]. Scarron constate plaisamment cette défaveur universelle [673, f° 46 verso] :

Plaise a monsieur Mazarin Cardinal
En ma faveur de créer un office
Pour rechercher ceux qui disent du mal
De Sa Grandeur par rancune ou malice
Et d'ordonner que recors et sergens
Exigeront un denier de chaque homme
Qui le denigre au grand mepris de Rome!
Je luy promets cent fois cent mille francs
Et si j'auray pour moy plus grosse somme.

On prend l'infortuné homme d'État dès ses humbles origines; on lui reproche son avarice et la protection de la reine-régente [673, f° 96 verso] :

Dedans la ville de Mazare,
Mazarin vivroit en Lazare
Reduit a la mendicité
Sy la bonté d'Anne d'Autriche
De ce pauvre ressuscité
N'en avoit fait un mauvais riche.

1. Voyez, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1898, p. 538.

On conseille à cette dernière de le renvoyer *tra los montes* [673, f° 23] :

Je veux que Dieu me damne
Si tu ne le fais desloger,
Bonne femme, dame Anny,
Ton estranger.
La Barricade
Et la Frondade
Vous feront tous deux enrager.

Cette qualité d'étranger, ce désir de le voir retourner en Italie est une note dominante dans ce concert hurlant de *Mazarinades*. La *Ballade* suivante de Marigny, qui est un remarquable tour de force rythmique, les rimes en étant les cinq voyelles successivement employées, résume cette haine [673, f° 41] :

Frondeurs, dont la vigueur autrefois estonna
Ce maistre Calabrois, ce foudre raffiné,
Quand, pour avoir de nuit nostre prince emmené,
Cet arrest si fameux contre luy l'on donna,
Courage ! Son forfait sera bientost puni.
C'est un pauvre Ministre; il a le teint terni;
Desja tous ses chastrez tirent vers Piombino.
Nous aurons le plaisir de le voir, mis a nu,
Reprendre le mestier qu'apprend l'Aretino.
Le Faquin s'en ira comme il estoit venu.

A peine l'autre jour Conde le mastina
Que, plus triste et confus qu'un pauvre condamné,
De tous ses courtisans il fut abandonné,
Et le nommé C..., ses singes malmena;
Il n'eut plus de credit chez la Contarini;
L'huissier du cabinet morga le Mancini
Et l'appela cent fois fils de Vetturino;
Un autre dont le nom ne m'est pas trop connu
Appela, ce dit-on, sa niepce Bequeno.
Le Faquin s'en ira comme il estoit venu.

Aprez que dans Madrid le signor Colonna
L'eut sens dessus dessous mainte fois retourné,
Dans Rome il fut produit comme un effeminé,
Ou sens dessous dessus qui voulut le tourna.
Cependant aujourd'huy ce messer Faquini,
Comme sy nous tenions le sang Mazarini
Plus illustre cent fois que le sang Ursino,
Et que par son mérite il se fut maintenu,
Il respond fierement a Conde : Signor, no!
Le Faquin s'en ira comme il estoit venu.

Envoy à Mgr le Prince de Conde.

Prince, appuy de l'Estat, de gloire environné,
Par les mains de l'Honneur tant de fois couronné,
Ne vous lassez vous point de voir ce godeno?
Trop longtemps, malgré nous, la Cour l'a retenu.
Conde, si vous parlez, devant qu'on chante No
Le Faquin s'en ira comme il estoit venu.

Il convient d'exiler ce ministre qui, de concert avec la régente, a enlevé le petit roi [673, f° 24] :

Ces preneurs de Louys, ces avares harpies,
Le grand maistre et le Cardinal,
Aprez s'estre saisis de toutes les copies,
Ont enlevé l'original.

Le calembour s'en mêle, sans enlever rien à l'indignation. Ils ont fait venir d'Italie maint rastaquouère qu'ils ont comblé d'honneurs et de charges au détriment de nos nationaux. Diable, voilà, le bout de l'oreille!

Chanson sur l'air des « Bransles de Metz » [672, f° 120] :

Quand vous seriez comme le prince
Devant qui tout l'Empire a fuy
Et que vous auriez, comme luy,
Au Roi conquis mainte province,
Sy vous n'estes Italien,
Adieu l'espoir de la fortune!
Sy vous n'estes Italien,
Vous n'attrapperez jamais rien.

Et puis on a mécontenté le bon peuple par l'arrestation de Broussel et de deux autres parlementaires. Les quolibets pleuvent [673, f° 18] :

Nous admirons votre prudence,
Grand cardinal qui commandez
Aux Orléans et aux Condez
Et aux autres faquins de France.
Bien que Naples se soit perdu
Et que Courtray se soit rendu,
Nous vous devons une couronne.
La guerre est pour les officiers
Et la campagne est assez bonne
Puisqu'on a pris trois conseillers.

On adore Broussel; on en fait, si je l'ose dire, un drapeau [673, f° 44] :

Le vieux Brusselle honoreras
Afin de fronder longuement.

Aussi la joie est-elle grande chez les bourgeois et les harengères quand on a relâché le bonhomme. En un *Discours* signé *Du Manoir* s'exprime ainsi une Dame de la Halle [673, f° 19] :

Notre bon Conseiller, ce monsieur de Brusselles...
Par la Saint Jean, cémon, je les avons vaincus
Cette Reyne de pique et cet Olibrius,
Qui pensoit que Paris feroit toujours la beste...

Ailleurs on chante ce *Couplet* [673, f° 20] :

Notre Cardinal
Fait très mal
D'oser penser encor a conquestes nouvelles
S'il se mocque, je ne sçay,
Mais il a gardé Brusselles
Encor plus mal que Courtray.

Enfin, à côté de vers orduriers dont j'ai pu prendre la copie, mais que je ne saurais reproduire, et dans lequel Mazarin demande grâce au jeune roi, un poète se hausse à ce *Sonnet* [673, f° 36 verso] :

Brunehault Espagnole et fourbe en pieté
Avec un beau Romain meine une vie infame;
Elle met son Estat dans le feu, dans la flame.
Un cheval furieux venge sa cruauté.

Une veufve de France expose sa beauté
Sous un vil Piemontois qu'elle appelle son ame.
Apres vingt ans captive, ô miserable Dame,
On t'enlesve la teste avec la royauté.

Celle dont les enfans regnent en l'autre monde
Est morte dans l'exil comme une vagabonde
Pour avoir trop flatté Conchine et Richelieu.

Regente qui souïllez l'honneur du diadéme,
Aprenez! Cet arrest est signé dans les cieux
Ou de vivre autrement ou de mourir de méme.

Le latin s'en mêle aussi, avec l'Église. Voici le *Credo des Frondeurs* [673, f° 43 verso] :

Credo in Regem omnipotentem,... non in Annam aut Condœum aut Julium Mazarinum, sed in Dominum vivum Beaufortium... Accusatus est pro nobis sub Matheo Barbasso... Credo in Petrum Broussel et Coadjutorem...

Voilà le *Catéchisme de la Fronde* [736, f,° 44 verso] boutade de l'éternel Marigny :

— Estes vous Frondeur?
— Ouy, par la grace de Monseigneur le duc de Beaufort.
— Qu'est-ce a dire Frondeur?
— C'est tenir une fronde et courir aprez Mazarin.
— Combien y a t'il de Frondeurs?
— Il n'y en a qu'un.
— Quel est'il?
— Monseigneur le duc de Beaufort.
— Monsieur le Coadjuteur n'en est'il pas un?
— Ouy.
— Et monsieur de Brusselles n'en est'il pas encore un?
— Ouy.
— C'est donc trois Frondeurs?
— Non, parce que, encore que ce soyent trois personnes, elles sont sy bien liées de volonté qu'elles ne sont que une teste en un bonnet...

Je croys, en bon fils de la Fronde,
Qu'aucun Roy n'est si grand que notre souverain ;
Mais je tiens monsieur son parrain
Le plus grand sot de tout le monde.

Avec Broussel donc, voilà les idoles du peuple : Beaufor et Retz. Et c'est pourquoi ils sont de ci de là chansonnés sans malice et parfois avec esprit [673, f° 93] :

Ce brave monsieur de Beaufort
Est pour le moins Roy de la Halle.
Il est adroit et bien accort,
Ce brave monsieur de Beaufort.
Si son party est le plus fort
Et que la France se caballe,
Ce brave monsieur de Beaufort
Est pour le moins Roy de la Halle.

Retz n'est pas encore promu cardinal et il en a un vif chagrin [673, f° 57 verso] :

Monsieur notre Coadjuteur
Sent au cœur

Une fort grande douleur ;
Il est enrhumé, le pauvre homme ;
Il est tout pris du cerveau,
Car le courier venant de Rome
A laissé perdre son chapeau.

Étrange figure de prêtre capitan qui a pour bréviaire un pistolet et un régiment à sa solde, qui, malgré l'arrêt contre les réjouissances du carnaval, a trouvé le moyen d'aller en masque et de se faire reconnaître [673, f° 28 verso] :

Contre l'Arrest nostre prélat
N'a pas laissé d'aller en masque,
Portant dentelle à son rabat,
Contre l'Arrest nostre prélat.
Il a pris l'habit de soldat,
Il a changé la mitre en casque.
Contre l'Arrest nostre prélat
N'a pas laissé d'aller en masque.

A t-on rien veu de plus plaisant
Que le Coadjuteur en guerre?
Son habit gris, son régiment,
A t-on rien veu de plus plaisant?
Cet homme de grand jugement
Veut reformer le Ministère.
A t'on rien veu de plus plaisant
Que le Coadjuteur en guerre?

Monsieur nostre Coadjuteur.
Change la crosse en une fronde.
Il est vaillant et bon pasteur,
Monsieur nostre Coadjuteur,
Sachant que jadis un frondeur
Fut un des plus grands Roys du monde,
Monsieur nostre Coadjuteur.
Change la crosse en une fronde.

Corinthien, c'est trop de chaleur;
Vous avez l'esprit trop al'erte.
Pour chapeau de rouge couleur,
Corinthien, c'est trop de chaleur.
Quand vous ne seriez pas pasteur
Il vous le faut de couleur verte.
Corinthien, c'est trop de chaleur;
Vous avez l'esprit trop al'erte.

Et ce fameux régiment n'échappe point à une raillerie anodine, mais bien légitime, il faut en convenir [673, f° 29] :

Ils sont sortis de la grand'ville
Des Bourgeois environ vingt mille
Avec un fort grand appareil.
Bacchus leur fit prendre l'allarme
Et prendre Paris pour Corbeil,
Tout au rebours du duc de Parme.

Cette guerre d'ailleurs justifie, avant qu'il ait été écrit, le mot de Beaumarchais : « En France, tout finit par des chansons ». Le sceptique des Barreaux y va de la sienne, et Tallemant la note [673, f° 29 verso] :

Je ne crains point en cette guerre
Qu'on jette mes chasteaux par terre,
Qu'on mette mes biens à l'encan.
Je vais partout comme un Apostre
Et sy je disne dans un camp
J'iray fort bien souper dans l'autre.

Je suis bon François pour la vie
Qui m'enrosle en philosophie
Exempte de partialité,
Et ceste belle indifférence
Asseure ma neutralité
Par tout le Roïaume de France.

Or, ce bon royaume s'agitait. *Les importants*, — sobriquet qu'avait donné à la suite de Condé cette spirituelle langue et redoutée qui a nom madame Cornuel, — étaient encombrants certes et appréciés combien [672, f° 138] !

Courir jour et nuit par la rüe
Sans affaires et sans dessein,
Faire aux foires le pié de grue,
Trancher du petit souverain,
Avoir des brigants à sa suite,
Contrefaire les capitans
Et des premiers prendre la fuite,
C'est ce que font les Importans.

Presider dans les lieux infames,
Mettre au jeu son plus grand bonheur,
Mesdire des plus sages dames
Loin de desfendre leur honneur,

Parler en politique grave
Aïant à peine atteint vingt ans,
En sa maison faire le brave,
C'est ce que font les Importans.

S'efforcer d'obscurcir la gloire
D'un Prince admirable en ses faits,
Qui par une double victoire
Nous rend plus puissants que jamais,
Ne pouvoir de sa renommée,
Souffrir les raïons éclattans
Et ne jamais suivre l'armée,
C'est ce que font les Importans.

Ce qu'il faudrait pour arriver à la paix dont tout le monde a besoin, ce serait de supprimer tous les fauteurs de désordre et renvoyer chacun à ses occupations [673, f° 63],

..... Mazarin
Demeurer par dela Turin...
Le Parlement dans son mestier...
Le Marchand soyt dans sa boutique,
Le Laboureur à sa charrüe...

Voyez-vous percer le bout de l'oreille de cette bourgeoisie française que j'ai étudiée ici même, qui ne perd jamais de vue — par bonheur, — les intérêts matériels de l'État et s'occupe de la reprise des affaires! Autre trait de son caractère : la défiance; et voilà pourquoi, quand la paix qui termine la première Fronde est signée, un poète anonyme écrit [673, f° 37, *en travers*] :

A la fin la paix est signée;
Nos conseillers sont de retour,
Leurs chevaux, leurs valets, la teste coronnée
De feuillages tout à l'entour.
Mais malgré lauriers et verdure
Avec raison chacun murmure
Contre la Paix du Parlement.
On la croist de peu de durée.
Estant faitte si chaudement
Ce doit estre une paix fourrée.

Les manuscrits de Tallemant sont, on le voit, une mine précieuse de renseignements sur toute cette campagne de Mazarinades, de pamphlets, de pasquins qui mettent en scène les principaux personnages du XVII^e^ siècle.

Condé, en somme, a, comme l'on dirait aujourd'hui, une mauvaise presse. On applaudit à son arrestation, qu'accompagnèrent celles de Conti et de Longueville [673 f° 46] :

O Dieu! le beau coup qu'on a fait
D'en prendre trois tout d'une file!
Le Triumvirat est deffait.
O Dieu! le beau coup qu'on a fait!
Le fin, le preux, le contrefait
Sont ensemble cheüs dans la grille.
O Dieu! le beau coup qu'on a fait
D'en prendre trois tout d'une file!

On le raille sur son échec à Fontarabie [672, f° 134] :

Le prince de Condé
Eust pris Fontarabie
Sy on l'eust secondé
Sans luy porter envie;

et à Lérida [672, f° 138 verso] :

Il reviennent, nos guerriers,
Fort peu chargez de lauriers.
La couronne en est trop chère,
Lerela lanlere
Lerela lanla.

La victoire a demandé;
Est-ce le jeune Condé?
Je l'avais pris pour son pere
Lerela...

Le lieutenant general
Dit en poussant son cheval :
Evitons l'heure dernière
Lerela...

Sans songer à ce que ces plaisanteries avaient je ne dirai point d'anti-patriotique, — qui se souciait de la patrie en ce temps-là? — mais de déplacé, l'on chansonne le prince obligé de battre en retraite devant l'armée, alors triomphante, de don Francisco de Mellos, général des Pays-Bas espagnols :

Chanson [672, f° 139 verso] :

Messieurs de Saint Quentin,
Ouvrez viste la porte;
Car Melo, ce lutin,
Me suit d'estrange sorte.

Hola! qui va la?
Je suis Lampon
Qui pleure ma deffaite;
Je suis Lampon
Qui vient faire retraitte;
Je suis Lampon,
Abaissez vostre pont!

On attaque la réputation de madame de Longueville — plus facilement prenable d'ailleurs que Lérida, — qui prolongeait, disait-on, la Fronde par ses *flirts* audacieux, ici dans une *Épigramme* que je n'ose citer, là dans un *Couplet* qui vise en même temps La Roche-Foucauld [673, f° 31] :

Si l'amour de Marsillac
Fait durer ce mique mac,
De long temps la paix n'est faitte.
Hélas! Cette amourette
Nous va mettre au bissac.

On chansonne, sur un air de complainte, la crânerie de Mademoiselle de Montpensier [673, f° 61] :

Or, escoutez, peuples de France
Comme de la ville d'Orleans!
Mademoiselle avec asseurance
Dit : Je suis maistresse ceans.
On luy vouloit fermer les portes...

Par contre, la couardise de Chabot ne trouve point de grâce devant les rimeurs [*id. ibid.*] :

Chabot, renonce à l'espée
Puisque tu t'en sers si mal;
Tu n'es point né pour l'armée,
Ton element est le bal.
Tu danses bien la bourade,
Tu fais merveille aux cinq pas,
Mais quant à la mousquetade,
Ma foy, tu n'y pipes pas.

Et il est censé répondre :

Ton advis est salutaire,
Et certes j'en veux user;
Car tant de monde m'esclaire
Que je ne peux plus ruser.

Cet honneur dont on se pique
Et qui ne me touche point
Feroit courir trop de risque
Au moule de mon pourpoint,

Ceux qui se pasment de gloire
Feront le mestier de Mars
Et, pour estre dans l'histoire,
Se mettront dans les hasards.
Quant à moy, qui suis habille,
J'éviteray les dangers
Et partout je feray gille
Comme j'ay fait à Angers

La Fronde est terminée et, botté et éperonné, comme l'on sait, Louis XIV, devenu Louis le Grand, a changé l'État en lui. Belle matière à la satire; car ce monarque triomphant est un homme. Épris d'abord de tous les plaisirs, jeune et brillant avec La Vallière, maître de toutes les gloires et rayonnant avec Montespan, tombé dans la misère et la religion intolérante avec Maintenon, quel but aux traits de la satire qui vont, partant de tous points, frapper le lion majestueux et le lion vieilli! [673, f° 133] :

Le Pere... est rude
Et m'a dit fort souvent
Qu'un peché d'habitude
Est un crime tres grand.
De peur de luy desplaire,
Je change La Vallière
Pour prendre Montespan.

Et Mazarin *for ever*! Ici, il préside aux ébats royaux qu'il règle [672, f° 81 verso] :

— A la Mothe d'Argencourt —

C'est en vain, petite friande,
Que vous estallez vos appas.
Sa Majesté n'osera pas
Si son parrain ne le commande.

Là, il assiste aux jeux de sa nièce, mademoiselle de Mancini, [673, f° 43].

Mais où la fureur se déchaîne, c'est dans cette ultime période du règne de Louis, alors que la veuve du cul-de-jatte Scarron gouverne [673, f° 229] :

Si Scarron revenoit icy,
Il pourroit bien trouver chez luy
Un sujet magnifique
Pour un Roman comique.

Le marquis de Bièvre aurait pu répondre que « le *roi* n'est pas un *sujet* ».

Madame de Maintenon est l'objet de l'animadversion générale. J'ai dit ailleurs dans mon étude sur *Madame, mère du Régent*, combien elle était méprisée et haïe à la cour. On ne lui pardonne point d'inspirer les dragonnades; on l'accuse de pousser aux conversions des rentes [673, f° 215] :

Le Roy pour des raisons pressantes
Laisse pour quelque temps Charenton en repos.
Il trouve mieux son comte à convertir les rentes
Qu'à convertir les Huguenots.

Une voix timide s'élève, au milieu des huées des pamphlétaires, pour apprécier avec faveur les actes de la marquise, et un M. de saint Martin écrit [673, f° 219] :

Toy dont l'esprit divin et la vertu sublime
Du plus grand de nos Roys ont merité l'estime,
De tes sages conseils nous avons veu l'effet :
Le faux culte aboly, le vray Dieu satisfait...

Mais ce lyrisme est un véritable accident. Le roi lui-même, à côté de quelques thuriféraires, rencontre plus d'un ennemi au blâme énergique. Avec la placide impartialité d'un collectionneur, Tallemant nous sert des uns et des autres.

Ici, mademoiselle de Scudéry chante avant l'heure « le désarmement » [673, f° 192 verso] :

On n'avoit jamais tant vanté
Ni campagne d'Hyver, ni campagne d'Esté
Quand Louys revenoit suivy de la victoire.
Quelle est cette nouvelle gloire?
Sur ses propres exploits a t'il pu r'encherir
Après tant de succez sur la terre et sur l'onde?
Ouy ; car donner la paix au monde
Est plus grand que le conquerir.

Là, Boyer [673, f° 138 verso] embouche la trompette épique pour ce roi qui dépasse tout ce que l'antiquité a eu de plus grand,

Mais il faut vite déchanter. Partout ailleurs on injurie, on vilipende Louis XIV, et parfois en des termes que je ne voudrais reproduire. On doute de son courage [672, f° 117] :

Épigrame aux Anglois

Peuple factieux et rebelle
Pour punir ta temerité
Crois-tu qu'il n'est plus de pucelle?
Louys la porte a son costé.

Et un méchant écrivain, qui signe son œuvre de son nom et de sa qualité, Chantemerle Montalambert, gentilhomme d'Angoulême, rit de la belle équipée de Marsal, de ce voyage militaire sans risques et sans résultats [673, f° 109] :

Sonnet au Roy (1663)

Assembler une armée, y joindre vostre bras,
Vous voir passer la Marne, abandonner Versailles,
Ne parler que de sang et que de funerailles,
Ces demarches font peur a tous les potentats.

Le Pape et l'Empereur tremblent pour leurs Estats;
On croist qu'ils serviront de champs pour vos batailles
Et qu'on ne vous verra r'entrer dans vos murailles
Qu'aprez avoir du moins conquis les Pays Bas

Mais puisque ce fracas dont l'Europe est esmeue
N'estoit que pour passer vos trouppes en reveue,
Pour un sy foible effort a quoy bon tant de soing?

Pourquoy ces grands apprests de canons et de bombes?
Car vous pouviez sans peine et sans aller sy loing
Choisir pour cet exploit les plaines de Colombes.

Tout ce qui touche de près au monarque conspué ne trouve point de grâce devant les rimeurs. C'est ainsi que Dangeau, le fidèle historiographe, se trouve drapé [673, f° 127 verso] :

Sonnet.

Estre dans les plaisirs du Roy,
Du jeu, du bal et de la chasse,
Faire exercice en bel arroy,
Monter quelquefois sur Parnasse,

Donner tout a l'ambition,
Cajoller la blonde et la brune,
N'avoir point de relligion
Quand il s'agit de la fortune,

Commander le grand regiment [1]
Achepter un gouvernement [2]
Et du cordon bleu l'esperance,

Dangeau, par des exploits si grands
Sy la paix dure encor dix ans,
Te voyla mareschal de France.

Ailleurs on met ce bon Dangeau sur le pied de Colbert pour s'étonner de leur fortune. Pauvre Colbert [673, f° 116 verso]!

VAUDEVILLE.

Quand je vois d'Angeau capitaine,
Sainct Gelais fille de la Reyne
Et Colbert ministre d'Estat,
Le grand Fouquet en decadence,
Je dis : le destin n'est qu'un fat
Et nargue de la Providence!

Les « pestes de la cour » triomphent quand le roi, qui avait donné à Dangeau l'ambassade de Suède, changea d'idée et fit partir Pomponne, [672, f° 97] :

Or, escoutez, petits et grands,
Le malheur de nostre royaume :
Dangeau, la perle des vaillants,
Ne doit plus aller à Stocolme.
Helas! il demeure a Paris...

Quant à Colbert, on ne lui pardonnait point la disgrâce du surintendant [673, f° 107] :

EPIGRAME (1662).

Le petit escurieu [3] pour toujours est en cage;
Le lezard [4] plus accort se fait au badinage;
Mais le plus fin de tous est un vilain serpent [5]
Qui s'abbaissant s'esleve et s'avance en rampant.

1. Le régiment royal d'infanterie. Il a soixante compaignies. *Note de Tallemant.*
2. De Touraine. *Id.*
3-4-5. Armes de Fouquet, de Le Tellier, de Colbert. (*Idem.*)

J'ai trouvé aussi des satires plus générales, — je veux dire qu'en un cadre élargi elles s'attaquent à plus de gens à la fois. — Ce sont *les Logemens de la cour* [673, f° 78] qui font malignement résider « M. le prince de Conty, au Singe qui pile, Rüe des Marmousets; M^me^ la princesse de Conty, a l'Image sainte Réne, Rüe Montorgüeil; M^lle^ Hortense, a la jeunesse, pres l'Arsenal; M. d'Elbeuf, a Montmartre, Rüe des Mauvaises Paroles... »

Les Contre veritez de la cour [673, f° 79], dont le titre indique suffisamment l'esprit, sont pièces de même nature et de même portée.

Le Roy pour son Estat s'occupe tout le jour,
Raffine en politique et raffine en amour.
Il fait a tous venans de fort grandes caresses
Et ne fait jamais choix que de belles maistresses...
Gramont n'a point d'esprit. . . . . .
Harcourt n'a point de cœur, mais il est politique,
Et le duc de Beaufort en beaux termes s'explique...
Et le comte de Guiche a peu de vanité...
Et le marquis d'Alluye aime fort l'embuscade...
Brancas aime a se taire et n'aime point le jeu ;
Le grand Saint Evremont, Boisdauphin et d'Olonne
Sont sobres, liberaux et fort bonnes personnes.
Madame de Villars nous paroist un dragon.
Gourdon n'est qu'une beste; en revanche, elle est belle...
Bussy reussit bien dans la cavallerie,
Il est assez fidelle et point du tout impie...
Vivonne est fort poly; Gondi n'a point d'envie...
Bois Robert nous ennuye et fait de sots discours...
Et Margot Cornüël n'est point divertissante.

J'abrège en ne prenant que des noms fort connus sur lesquels la contre-vérité est aisément reconnaissable, et par là même plaisante.

D'autres, sous le titre de *Couplets* [673, f° 142], sont aussi instructives et également malicieuses :

Pour les dames et demoiselles.

Grignan est trop franche,
Meclebourg trop blanche,
Bade a d'amis grand'quantité
Mais pour la Ferté
Il n'est rien si prude.
Ludre est sans beauté...

Quelques *Proverbes* [673 f^os^ 80-81], dont certains à ne pas citer, par convenance, ne manquent point d'originalité :

La Reyne. — Plustost mourir que changer.
M. le prince. — Contre fortune bon cœur.
La France. — Chacun sçayt son mal.
Le Comte de Lude. — Amoureux des onze mille vierges.
Bussy. — Bon cheval de trompette, ne s'estonne pas du bruit...

Les événements politiques de quelque importance donnent lieu à des *pièces* dont Tallemant a fidèlement noté quelques-unes.

L'arrivée effrayante de Jean de Vert fit éclore dix vocations poétiques [672, f° 135] :

Ce fut environ le minuyt
Qu'un courrier en allarmes
S'en vint crier avec grand bruyt :
Il faut prendre les armes.
Je vous le dis sans fiction,
Le dyable emporte Gassion
Et Jean de Vert (*bis*).

Guillaume d'Orange devient roi d'Angleterre, et aussitôt court ce couplet [673, f° 253] :

Chez l'Anglois s'accomplit la fable
Du peuple qui fut miserable
Pour demander un roi nouveau.
Charles fut un fort bon yvrogne,
Jacque estoit un vray soliveau,
Guillaume sera la cigogne.

Le duc de Savoie, battu à Turin, s'enfuit piteusement. Vite un couplet [673, f° 265 verso] :

Il court un bruyt dans Paris
Que Cattinat m'a tout pris;
Mais il a tort s'il s'en vante,
Car j'ay ma chaise roulante.

Juge-t-on ces fameux procès d'empoisonnement qui défrayèrent les chroniques de l'horrible? La satire en profite pour frapper les conseillers de Louis XIV [673, f° 2 verso] :

Je ne suys point surpris d'oüyr de toutes parts
Que les jours de plusieurs par le poison s'eteignent :

Nous sommes dans un siecle où regnent
Les couleuvres et les lezards [1].

Y a-t-il une création de chevaliers de l'ordre? Nevers prend la plume contre son ennemi Bellefons [672, f° 84] :

Bellefons, porte queue a mine indifferente
Du plus grand des mortels suivoit la marche lente
Et, montrant aux mortels ce qu'il a de menton,
Faisoit dire a chacun : pourquoi le choisit'on?

Toujours la jalousie de ceux qui ne passent pas au choix contre les plus dignes ou les plus heureux!

Tels sont les mille sujets, d'importance inégale, sur lesquels s'exerçait la satire politique au XVII[e] siècle, contribution heureuse, à mon sens, à l'histoire générale du journalisme, qui date de cette époque, dont Edme Boursault, — je l'ai dit ailleurs [2], — fut un des premiers maîtres, et dont les manuscrits inédits de Tallemant des Réaux nous ont gardé bien des échos mondains et beaucoup de nouvelles du *high life*.

Pierre Brun.

1. Tallemant écrit encore en note : « Les armes de M[r] le Tellier et de M[r] Colbert ».
2. Voir la *Correspondance universitaire*, n° du 10 mars 1898.

MÉLANGES

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
SES DÉMÊLÉS AVEC LE « JOURNAL DE PARIS »
ET LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE »

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

Lorsque les *Études de la nature* parurent en 1784, Bernardin de Saint-Pierre était déjà connu comme un écrivain distingué. Son *Voyage à l'île de France*, publié en 1773, avait appelé sur lui l'attention de tous ceux qui s'occupent de littérature; il avait eu du succès. L'*Arcadie*, éditée en 1781, s'inspirant des théories philosophiques et humanitaires de l'époque, avait été plus discutée. Le nouvel ouvrage était appelé à un grand retentissement et préludait à une révolution littéraire. Bernardin de Saint-Pierre y exposait à grands traits, avec une éloquence et une émotion profondes, en l'appuyant de force détails et raisonnements scientifiques, le système sur lequel avaient porté depuis longtemps ses méditations touchant la forme de la terre. Il affirmait et s'efforçait de démontrer que notre globe, contrairement à l'opinion admise, était allongé et non aplati vers le pôle. De la constation de ce fait découlait suivant lui, une nouvelle théorie des courants et de la cause des marées. En contradiction formelle avec Newton, avec la généralité des navigateurs, avec l'académicien Pierre Bouguer, membre éminent de la mission envoyée à l'Équateur en 1736, aucun argument, aucune preuve n'était susceptible de modifier ses convictions. Il semble même que plus les contradictions et les arguments se multipliaient, plus il était porté à persévérer dans son erreur; on sait qu'il ne s'amenda jamais. A l'appui de son système, il opposait à ses adversaires la curieuse expérience de bouteilles jetées en pleine mer par des marins en marche et recueillies sur de lointains rivages; il en concluait, contre tous les savants, d'une façon qu'il croyait irréfutable, à la logique et à la vérité de sa doctrine.

En 1787, attaqué sur ce sujet, par un anonyme dans le *Journal de Paris*[1],

1. Cet anonyme, qui s'intitulait « le Solitaire des Pyrénées », avait déjà fait insérer dans le *Journal de Paris* six lettres fort spirituelles sur des sujets divers; celle où tout en prodiguant des louanges à Bernardin, il attaquait vivement son système était la septième, elle est insérée dans le numéro du mercredi 21 novembre 1787. Parlant des *Études de la nature*, il dit : « J'y ai trouvé une imagination brillante, une âme sensible, un esprit observateur et hardi, un talent d'écrire très rare, et, ce qui touche encore davantage, un sentiment de vertu et d'humanité qui fait estimer l'homme autant que le reste fait estimer l'écrivain. Mais ce que j'aime par dessus tout dans un ouvrage philosophique, c'est ce qui fortifie ma raison et

il lui répondait dans le *Journal général de France*. Tout en se plaignant que les *Études de la nature* avaient été attaquées « avec tant de fiel », il était néanmoins obligé de convenir que son critique avait fait « un éloge excessif de son style »; il terminait sa lettre par un trait acéré, adressé à son contradicteur, se disant « plus humilié de ses louanges que choqué de son mauvais ton[1] ».

Bernardin reproduisait cette lettre dans les *Mémoires sur les marées*, où il donnait avec force développements, « douze preuves tirées de différentes harmonies de la nature, s'accordant mutuellement à démontrer que les pôles sont allongés ». A l'heure présente, il serait oiseux de se livrer à la discussion de ces prétendues preuves et de sa théorie des marées. Un fait paraissait l'avoir particulièrement frappé : c'était un essai pour transmettre au moyen de papiers enfermés dans des bouteilles des nouvelles d'un navire en marche ou en perdition. Un article publié dans le *Mercure de France* du 12 janvier 1788, sur une correspondance recueillie dans une bouteille jetée dans la baie de Biscaye le 17 août 1786 et trouvée à deux lieues en mer, au droit de la paroisse d'Arromanches, le 9 mai 1787, ayant ainsi voyagé pendant deux cent soixante-six jours, lui donnait l'occasion de disserter sur sa doctrine et d'en déduire la justesse de sa théorie des courants.

Cet essai dut être plusieurs fois renouvelé. Nous voyons que près de dix ans plus tard, dans le numéro 322 du 30 brumaire an VI (20 novembre 1797) de la *Décade philosophique*[2], sous le titre de « Cosmologie », Bernardin rend compte du voyage d'une bouteille contenant un écrit à lui adressé par Brard[3] et les deux frères Passel, correspondant du Muséum d'histoire naturelle. Cette lettre écrite à bord du navire danois l'*Indienner* le 15 juin 1797, avait atterri au milieu des rochers du cap Prior; trouvée le 6 juillet, elle avait été remise au consul français au Ferrol, qui l'avait transmise ensuite à Bernardin.

Après avoir disserté sur le parcours effectué par la bouteille, il prétend qu' « on sera convaincu que le courant général de l'Océan Atlantique porte au sud en été et au nord en hiver ». Il discute sur l'hypothèse que le vent ou la lune a pu influer sur la direction prise par la bouteille; il conclut en disant « qu'une bouteille deviendra plus intéressante dans la mer que le globe aréostatique dans l'air, celui-ci exposant les humains à de terribles naufrages, celle-là pouvant les sauver. »

Pour terminer, il cite l'événement survenu à l'Ile-de-Sable, sur laquelle un vaisseau de la compagnie des Indes s'était brisé quarante ans auparavant. « Le capitaine abandonna sur cet écueil, jusqu'alors inconnu, cent cinquante noirs esclaves qu'il venait d'acheter à Madagascar. Il promit à ces infortunés, qu'il laissa presque sans vivres, de les envoyer chercher dès qu'il serait

agrandit ma pensée, ce sont des vérités, et je n'en ai guère rencontré dans ces *Etudes de la nature.* » La conclusion de sa lettre est plus sévère encore. « J'y ai trouvé, dit-il, peu d'idées neuves qui soient vraies et peu de vérités qui soient utiles; mais on peut en tirer ce résultat toujours utile, c'est que l'affectation de fuir les routes battues conduit à l'erreur pour le moins autant que la timidité qui craint de s'en écarter; c'est que la philosophie qui érige en principe le mépris des méthodes scientifiques, peut produire des pages agréablement écrites, mais ne montrera jamais qu'un monde imaginaire et des hommes non moins chimériques. J'aime autant les rêves de Cyrano de Bergerac, ce sont du moins des visions plus sages. »

1. Lettre du 22 novembre 1787, insérée aussi dans le numéro du *Journal de Paris* du 23 décembre 1787.

2. Cette lettre est reproduite *in extenso* dans le volume des *Mélanges* des *Œuvres complètes* de Bernardin de Saint-Pierre.

3. Célèbre voyageur, a publié un grand nombre d'ouvrages estimés sur la minéralogie.

arrivé à l'île de France, et il s'embarqua avec des matelots dans sa chaloupe, qui pouvait à peine les contenir. Dès qu'il fut abordé au Port-Louis, il rendit compte au commandant de son naufrage et du sort des malheureux noirs; mais celui-ci, calculant le temps et les frais d'armement avec la valeur des nègres, conclut que la dépense de leur recherche en surpasserait le profit. Ainsi ils furent oubliés pour toujours. Huit ou neuf ans après, un vaisseau passant près de l'île de France y aperçut des signaux; c'étaient ceux de six ou sept de ces misérables noirs, qui avaient survécu à leurs compagnons morts de faim. Pour eux, ils avaient subsisté de coquillages et de quelques oiseaux de mer, et ils se désaltéraient d'eau de pluie, qu'ils conservaient dans des coquilles. On les ramena à l'île de France. »

La conclusion de cette lettre rentre tout à fait dans le genre du style sympathique et humanitaire inauguré par Bernardin de Saint-Pierre; elle mérite d'être citée pour entière.

Infortuné *de la Peyrouse*! vous êtes peut-être, comme eux, avec vos compagnons, sur un banc de sable, au milieu des mers, dénué de tout, ne pouvant instruire de votre destinée votre patrie qui a fait de vaines recherches pour la connaître. Si les académies, qui fondaient tant d'espérances sur votre voyage, avaient mis au rang de leurs systèmes astronomiques une théorie plus simple des courants, et parmi vos collections d'octants, de quarts de cercles, de pendules et d'instruments savants, des projectiles communs, tels que des bouteilles, des bouts de planches, des cocos, vous auriez pu donner des nouvelles de votre désastre, jusqu'aux extrémités du monde. C'est par de simples fruits nautiques, chassés par les courants, que les sauvages ont découvert toutes les terres où ils ont abordé. Peut-être aux mêmes signaux, des noirs d'une île voisine fussent venus à votre secours; ils n'eussent point hésité à s'embarquer dans leurs pirogues, parce que vous étiez blancs, et de la couleur de leurs tyrans; mais ils eussent ajouté au respect dû à votre liberté naturelle, celui que leur eussent inspiré vos malheurs.

La réponse à cette lettre ne se fit point attendre. Dans le numéro du Frimaire (30 novembre 1797) paraissait sous le titre « Philosophie » une lettre aux auteurs de la *Décade philosophique*, sur l'explication des marées donnée par le citoyen Bernardin de Saint-Pierre et sur le voyage de sa bouteille.

Cet écrit vif, incisif, spirituel, mordant, doit être reproduit dans ses parties principales. Il était signé : H. S** (Say) et émanait du frère de l'un des principaux rédacteurs et propriétaires de la *Décade*, J.-B. Say.

Il y avait un temps, citoyens, où ceux qui se vouaient à la recherche de la vérité avaient adopté une méthode bien singulière : après avoir entrevu plutôt qu'observé les principaux phénomènes de la nature, ils se cachaient dans une retraite où ils pussent méditer à leur aise; là, ils se livraient à leur imagination, et cherchaient quelque ingénieuse explication de ces phénomènes qui les avaient frappés. C'est le temps de Pythagore, d'Épicure, de Démocrite. Ce dernier poussa l'amour de la méditation, ou peut-être l'horreur de l'obser-

vation, jusqu'au point de se crever les yeux. On sait quels ont été les résultats de cette méthode, mais on sait aussi que les derniers siècles en ont fait éclore une autre, qui, surtout depuis Bacon et Descartes, les philosophes, loin de se priver de leurs yeux, cherchent à en augmenter la pénétration par mille inventions; qu'ils ont perfectionné l'art d'observer, en inventant l'art des expériences; qu'ils ont appris à tirer de l'observation les conséquences les plus sûres, en créant ou en portant à un haut degré les sciences exactes; on sait enfin qu'ils ont relégué dans la classe des rêves, ou qu'ils ne regardent que comme de simples suppositions, tout système qui n'est pas immédiatement fondé sur des observations certaines et concluantes.

Ne doit-il pas paraître étonnant à ceux qui, comme vous, suivent avec intérêt la marche de l'esprit humain, qu'un homme de lettres de ce siècle, et l'un des plus distingués, soit devenu l'imitateur des philosophes de l'antiquité, et veuille remettre en vigueur parmi nous leur méthode brillante et peu solide? C'est du moins la réflexion que peut faire naître la lettre du citoyen Bernardin de Saint-Pierre que vous avez insérée dans votre dernier numéro; lettre où l'on retrouve l'imagination vive, le style enchanteur de cet homme célèbre, et surtout cet art touchant d'associer toujours les intérêts de l'homme aux phénomènes de la nature.

Mais l'imagination ne saurait s'accommoder des liens peu complaisants de l'observation; elle semble effrayée de cet appareil d'instruments, de formules, nécessaires aux physiciens modernes, de leur patiente persévérance; elle veut marcher libre, sans guide, sans appui, dans un domaine étranger; elle ne devrait qu'au hasard de ne pas s'égarer. Eh! pourquoi l'imagination sort-elle de son domaine? N'est-ce pas assez pour elle d'embellir les vérités morales, de les rendre sensibles, de leur prêter les couleurs les plus aimables, de passionner enfin les hommes pour la vertu, en leur arrachant des larmes d'attendrissement et d'admiration? »

Les physiciens avaient oublié que l'auteur de *Paul et Virginie* avait fait un système sur la forme du globe et sur la cause des marées. Une lettre jetée à la mer dans une bouteille, et qui a été portée à la côte la plus prochaine, vient de rappeler l'attention sur cet objet.

On s'est souvenu que le C. de Saint-Pierre, méprisant les résultats du calcul et de la géométrie, avait formellement déclaré que Newton et toutes les Académies du monde s'étaient trompés en disant que la terre est un sphéroïde aplati; et que cette accusation avait seulement prouvé que le C. de Saint-Pierre ne savait pas bien alors ce que c'est qu'un degré du méridien. Il pensait en effet que l'on mesure la différence en latitude de deux points d'un même méridien, par l'angle que font les rayons tirés de ces points au centre de la terre, tandis que l'on mesure cette différence par l'angle que font entre eux les deux horizons de ces mêmes points. Ici la dispute est vite terminée. Quant au système sur les marées, la chose est plus compliquée, quoique aussi claire.

Il discute longuement les idées de Bernardin tant sur les effets de la fonte des glaces, que sur sa théorie de l'influence lunaire. Il combat les conclusions qu'il a eu devoir tirer des deux bouteilles jetées à la mer et recueillies à Arromanches et au cap Prior. Il termine ainsi :

La physique de la nature est bien différente de celle de l'imagination. L'historien de Virginie ne peut s'empêcher de donner du charme à ce qu'il écrit, et dans la lettre qu'il vous a adressée, il semble involontairement porté à laisser l'aride cosmologie, pour se livrer à sa sensibilité. Il peint avec les couleurs touchantes qui lui appartiennent, des nègres barbares abandonnés sur un écueil, et il déplore l'ignorance où ils étaient des bouteilles flottantes, des courants, des contre-courants, etc. Mais ces infortunés ne savaient pas écrire; à quoi leur auraient servi les bouteilles? leur malheur vient de plus loin.

Et si quelqu'un de ces malheureux eut connu l'art de l'écriture, l'ignorance des courants devait-elle l'empêcher de tenter la destinée? Avait-il besoin d'avoir lu les *Études de la nature*, pour confier aux vagues, aux vents, aux courants eux-mêmes, une bouteille et un écrit? » Si elle peut aborder une côte habitée, — se serait-il dit, — les hommes, mes frères, connaîtront mon sort; si elle ne peut être portée sur cette côte habitée, tous les systèmes et toutes les harmonies auraient beau me prouver qu'elle devait y aller, je n'en resterais pas moins dans le plus cruel abandon.

D'ailleurs, serait-il difficile à un aussi habile écrivain d'intéresser par quelque récit aux belles et immortelles découvertes de Newton? Pourquoi, par exemple, ne nous représenterait-il pas un capitaine de vaisseau, dans une circonstance semblable à celle qu'il rapporte, mais plus heureux dans ses sollicitations auprès du commandant de Port-Louis, cherchant dans la mer des Indes l'écueil où gémissent cent cinquante noirs, et employant pour se diriger vers ce rocher, dont des observations astronomiques ont déterminé la position, ces quarts de cercles, ces montres à longitudes, objets du mépris du C. de Saint-Pierre.

En terminant, il dit qu'il pourrait ajouter quelque observations sur ce qu'on appelle la justesse d'esprit, très différente du talent et n'habitant pas toujours avec lui; mais qu'il préférait beaucoup parler « de ces beautés d'ordonnance et de style, de ces traits d'une sensibllité sublime et profonde dont les ouvrages du C. de Saint-Pierre offrent de si fréquents modèles. »

Vivement froissé par cette critique, le 14 décembre 1797, Bernardin répond sur le même ton et prend directement à partie son contradicteur [1].

Ma bouteille, dit-il, m'a valu beaucoup de compliments particuliers; mais elle m'a aussi attiré une critique publique. Le citoyen Say, éditeur de la *Décade philosophique*,... me fit inviter par quelques gens

1. Voir cette lettre insérée *in extenso* dans le tome III de la *Correspondance*, sous le titre : « Réponse à mes amis et à mes ennemis ».

de lettres de mérite qui lui envoient de temps en temps quelques morceaux, de lui en donner un à ce sujet. Je lui envoyai donc la lettre originale même avec quelques réflexions nouvelles sur mon ancienne théorie des marées. A peine les a-t-il eu imprimées, qu'il en a fait paraître une censure amère, dans sa *Décade* suivante. Elle est, dit-on, l'ouvrage de son propre frère, ci-devant professeur à l'École polytechnique; il l'a signée H. S., qui sont les lettres initiales de son prénom et de son nom. Tout cela n'est pas trop philosophique; mais j'ignorais que la *Décade* n'était consacrée qu'à ceux qui font profession de foi newtonnienne.

Le citoyen H. S. commence par me mettre au rang des philosophes anciens qui ont fait des systèmes, et dans leurs cabinets, comme Pythagore, Épicure et Démocrite, qui, dit-il, se creva les yeux pour mieux méditer. Il trouve étrange que je n'ouvre pas les miens à la lumière des philosophes modernes, et que je n'adopte pas leur attraction dans toutes ses conséquences. Mon censeur me fait sans doute beaucoup d'honneur de me mettre en si bonne compagnie : cependant, je le prie d'observer qu'il se trompe ici sur plusieurs points. Pythagore avait beaucoup voyagé. Ce fut un de ses disciples, Philolaüs, qui publia le premier le mouvement de rotation de la terre dont les modernes se sont approprié la découverte.

. . . . . .

Je commence à soupçonner que le citoyen H. S. est mon partisan secret. *Le système du citoyen de Saint-Pierre*, dit-il, *a été imaginé en 1784; aucune expérience antérieure ne lui servait d'appui.*

Il est bien connu que j'ai appuyé ma théorie sur une multitude d'expériences faites par les marins les plus accrédités. Il m'en reste de quoi remplir des volumes. Celle des deux bouteilles, dont l'une fut pêchée sur les côtes de Normandie, en 1786, et la dernière qui est abordée cette année au cap Prior ne sont point du goût du citoyen H. S. Il les déclare inutiles... »

Après une longue discussion sur son système des marées il reprend :

Le citoyen H. S. est un héraut détaché du camp des astronomes pour me sommer de leur part de ne pas m'écarter de mon territoire. Comme Popilius avec sa baguette, il trace un cercle autour de moi. Il m'interdit à la fois le ciel et la mer. Il ne me laisse que le champ douloureux de la sensibilité où je peux, selon lui, exercer à mon aise mon empire, d'autant qu'il me fait entendre d'une manière fort polie pour moi, que je m'y promène à peu près seul. . . . . .

Le citoyen H. S., après avoir fait un éloge excessif de mon style, et loué en moi, jusqu'à l'exagération, l'historien de *Paul et Virginie*; lorsque mon cœur s'ouvre à cette sensibilité à laquelle il m'invite, il y jette un trait empoisonné. Il finit sa diatribe par dire : *Je pourrais, sans trop m'écarter de mon sujet, ajouter quelques observations sur ce*

qu'on appelle justesse d'esprit, très différente du talent, et n'habitant pas toujours avec lui. Il me permettra de lui répondre que tout talent suppose toujours de la justesse d'esprit, parce qu'elle seule nous éclaire dans les moyens de succès. La justesse d'esprit, dans les lettres, donne toujours la justesse d'expression, de convenances, de proportion, etc., etc.; mais la jalousie et les autres passions nous la font perdre, parce qu'elles nous aveuglent. Pourquoi le citoyen H. S. fait-il entendre que j'ai l'esprit faux dans l'endroit même où il m'invite à chanter les louanges de Newton qui l'avait si juste? Un sarcasme, au milieu d'une invitation amicale, est une perfidie. Je n'en crois pas le citoyen H. S. capable; il faut que ce soit un *ultimatum* du général qui l'a poussé en avant, et qui, en effet, ressemble plus à Thersite qu'à Agamemnon.

Sans doute, j'ai pu m'égarer, mais si j'ai la tête faible, j'ai le cœur droit. Il me suffit, pour me ramener, de me faire voir mon erreur; mais jusqu'ici, on n'a répondu à ma théorie que par des sophismes ou des injures; on a posé pour principe que le talent de peindre la nature, ôtait celui de la connaître.

Blessé à son tour par la violence de la riposte, J.-B. Say adressait le 2 nivôse (22 décembre 1797) la lettre ci-après à Bernardin de Saint-Pierre[1].

Au citoyen de Saint-Pierre,
Au vieux Louvre, arcade du Coq.

« Citoyen,

Vous vous êtes plaint, dans une feuille du matin, de la *Décade philosophique* et de moi. Je n'ai point cru, en insérant un article dans lequel vos idées sont combattues, manquer aux égards que je vous devais. Un ouvrage périodique est naturellement ouvert à ces sortes de controverses; l'article dont vous vous plaignez ne s'écarte point des bornes d'une critique décente, et je me serais empressé d'insérer votre réplique, si vous me l'aviez adressée.

Vous dites, citoyen, que je vous fis inviter par quelques gens de lettres de me donner votre morceau; sans doute, si j'avais su que vous fussiez dans l'intention d'en faire un, j'aurais pu vous prier de le confier à la *Décade philosophique*, qui sera toujours fort honorée de renfermer des productions des écrivains de votre mérite, sans pour cela contracter l'obligation de ne jamais y insérer aucun article contraire à vos opinions; mais le fait lui-même tel que vous le présentez, n'est pas exact. Lorsque le citoyen Toscan, co-propriétaire avec moi de la *Décade philosophique*, m'annonça votre article et me l'envoya, je ne lui en avais jamais parlé et j'ignorais absolument que votre intention fût d'en écrire un sur ce sujet.

1. Lettre inédite en notre possession.

J'ai cru, citoyen, vous devoir cette explication, pour vous prouver qu'il n'y a eu de ma part ni tort, ni mauvaise volonté dans cette affaire.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma parfaite considération.

J. B. Say,
l'un des rédacteurs de la *Décade philosophique.*

P.-S. — Quant aux allégations que vous vous permettez à l'égard de mon frère qui m'a adressé la réponse à votre article, elles sont absolument dénuées de fondement; il n'a jamais vu ni parlé (*sic*) aux personnes que vous paraissez désigner.

Au dos de cette lettre, on lit, écrit de la main de Bernardin de Saint-Pierre.

Arbitres
A voir, avant primidy, à quatre heures, chez le citoyen de Normandie :
Le citoyen Feret, cloître de Notre-Dame;
Le citoyen Emery, rue Pavée Saint-André-des-Arts, vis-à-vis la rue de Savoye;
Le citoyen Berier, rue Saint-Méri, maison du notaire;
De Seize, rue Porte-foin, au Marais.

Comme de part et d'autre, il avait été employé des termes blessants, il est probable qu'une réunion des quatre arbitres désignés ci-dessus a mis fin au conflit, la *Décade philosophique* ayant publié ultérieurement des articles de Bernardin de Saint-Pierre.

Les théories de Bernardin de Saint-Pierre, quoique violemment attaquées, avaient cependant trouvé des adeptes chaleureux. Nous possédons une lettre des plus curieuses et des plus intéresssantes de Johanneau (Éloi), philologue, auteur de nombreux ouvrages scientifiques, ami de La Tour d'Auvergne, et l'un des fondateurs de l'Académie celtique, devenu depuis « Société des antiquaires de France. » Cette lettre, non datée, paraît avoir été écrite en 1793 ou 1794 (Johanneau, né en 1770, avait donc alors vingt-trois ou vingt-quatre ans); elle nous a paru de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue.* Nous la reproduisons *in extenso.*

Monsieur,

Il y a cinq ans que les *Études de la nature* me sont tombées entre les mains : j'étais alors étudiant en physique au séminaire d'Orléans, et quoique je n'avais que dix-huit ans, il y avait déjà longtemps que j'étais passionné pour les sciences exactes; je lus donc votre ouvrage avec avidité et je regardai dès lors l'allongement de la terre aux pôles et l'explication des marées par la fonte semi-annuelle et alternative des glaces polaires, comme la plus sublime évidence. A cet âge, on n'est point encore opiniâtre dans les systèmes, on est toujours prêt à recevoir la vérité de quelque côté qu'elle vienne, enfin, mon enthousiasme se communiqua-t-il bien vite au dehors; je parlais de votre

ouvrage à tous ceux qui m'environnaient, et dans toutes mes lettres, je m'informais de la fortune qu'il faisait dans le monde savant. Vous ne pouvez pas vous imaginer quel fut mon étonnement et ma peine quand je sus que des erreurs qui n'avaient pour appui que des noms célèbres, ne disparaissaient pas devant des vérités aussi éclatantes; je ne fus cependant pas ébranlé d'un tel scandale dans le sanctuaire des sciences et je voulus faire passer ma conviction dans l'esprit même de mon professeur.

Mes tentatives furent inutiles : il me demanda votre ouvrage, le parcourut pendant une heure, et osa publiquement vous réfuter sans vous avoir lu. Je ne pus souffrir une telle injustice; muni de vos principes, j'attaquai hardiment son bavardage newtonien, et il fut bien aise de finir lui-même la dispute. Elle n'en resta cependant pas là, car elle fit naître l'envie à mes confrères de connaître votre ouvrage, ce qui m'ayant fait quelques prosélytes et associé quelques défenseurs, la guerre continua jusqu'à la fin de l'année. Je n'en soutins pas moins dans mes thèses publiques que l'attraction était la cause des marées, parce qu'on ne l'attaquait que pour vouloir y substituer le refoulement de la matière éthérée de Descartes, et puis, parce que tout cela n'était que pour la forme, car les maîtres dans les sciences sont la plupart du temps plus jaloux d'apprendre à leurs élèves les opinions reçues qu'à les mettre dans le chemin de la vérité.

Vous devez bien présumer que toutes ces contradictions m'ont porté à vous lire plus d'une fois et que j'ai dû faire bien des réflexions sur vos opinions; mais j'avais alors tant de choses à vous dire que je n'aurais pu le faire par lettres, et que, d'un autre côté, je n'osais pas à mon âge me hasarder à vous écrire. J'avais bien deviné votre caractère dans vos écrits, mais je croyais qu'il y avait trop de présomption à entrer brusquement en correspondance avec un homme de votre âge et de votre réputation, je me contentai de jeter sur le papier quelques-unes de mes observations sur votre ouvrage, de noter dans mes lectures tout ce qui venait à votre appui, attendant que l'occasion se présentât de vous voir pour vous en parler, elle ne pouvait pas se présenter de longtemps, vu mon peu de fortune. Cependant, nommé à l'âge de vingt ans professeur de seconde au collège de Blois, j'avais tout lieu d'espérer que dans les vacances suivantes je pourrais la faire naître en venant à Paris; mais les malheurs les plus incroyables vinrent alors fondre sur moi. Séduit par les charmes d'une femme qui, sous une apparence de décence, cachait la noirceur la plus atroce, je tombai dans les filets qu'elle m'avait tendus avec un art perfide. Sous prétexte d'apprendre de moi l'italien, elle parvint si bien à me fasciner les yeux que je l'épousai, quoique des bruits auxquels je ne croyais pas, m'annonçaient déjà qu'elle était la femme d'un vicaire épiscopal qu'elle disait son oncle; je ne fus pas longtemps à m'apercevoir en effet, que j'étais dupé cruellement, et que toute ma vie ne serait plus qu'un tissu de chagrins amers, comme la sienne une série de crimes. J'étouffai l'amour

presque romanesque que j'avais eu pour elle et j'ai profité de la triste ressource du divorce. Avec une âme assez sensible, j'aurais dû éprouver les dernières horreurs du désespoir, mais l'amitié et l'étude des plantes dont vous m'aviez appris à admirer l'harmonie, ont adouci tellement la plaie de l'amour que me voilà enfin familiarisé avec mes malheurs et que je n'y penserais plus, si cette femme, pour mettre le comble à son improbité, ne me poursuivait maintenant pour une dot dont elle m'avait surpris la quittance dans le temps de mon illusion, et qui ne m'a jamais été comptée.

C'était bien là le cas de demander des consolations à un homme dont la devise est : « Miseris succurrere disco » [1], et qui l'a mise en pratique tant de fois envers des gens sans doute moins malheureux que moi... Mais mes malheurs étaient de nature à ne pouvoir être racontés dans des lettres, et je ne trouvais que de la vanité à demander des consolations à un homme qui ne me connaît pas, outre que je ne faisais pas beaucoup de fonds sur des consolations envoyées par écrit. J'appellai donc la philosophie à mon secours, puisque je ne pouvais rien attendre du seul homme en France qui, depuis Fénelon et J.-J Rousseau, en pratiquait toutes les maximes. Pardonnez, monsieur, si je viens de blesser votre modestie, je me suis satisfait en vous rendant justice.

Rendu enfin à ma liberté et à ma tranquillité, je viens d'en profiter pour venir chercher à Paris des livres que j'avais demandés vingt fois en vain à des libraires, et pour faire quelques recherches littéraires. Parmi les hommes célèbres, vous étiez celui que j'étais le plus jaloux de connaître, et vous ne vous en offenserez pas quand vous saurez que mon désir n'est fondé que sur l'utilité morale qui peut m'en revenir, et non pas sur une curiosité importune à l'homme de réputation. Je suis descendu chez M. Le Prince, comme l'ami de la maison, j'ai par conséquent eu occasion souvent de m'informer si vous étiez à Paris. Ayant appris que vous ne deviez revenir d'Essonne que dans huit jours, j'allais repartir sans avoir rempli le principal but de mon voyage, lorsque hier, en cherchant dans un magasin de vieille librairie, je tombai sur un ouvrage in-8 de cent et quelques pages, imprimé à La Haye, en 1771, avec ce titre : « Dissertation sur la figure de la terre », où l'on prouve que, d'après les expériences faites au Pérou et au Cercle Polaire, cette planète devait être allongée sur les pôles. Nouvelle édition augmentée d'une lettre de La Condamine et d'une réplique par l'auteur. J'ai acheté ce livre, je l'ai parcouru rapidement et je n'ai pu résister à la tentation de vous écrire pour vous en parler. Le style en est fort semblable au vôtre, et la manière de penser non seulement sur l'allongement de la terre aux pôles, mais encore sur l'attraction par rapport aux marées et aux lois de la pesanteur de Newton. Cependant, ai-je dit à quelqu'un, si M. de Saint-Pierre était l'auteur de cet ouvrage, ou même, s'il l'eût

1. Virgile, *Én.* lib. I. Le vers entier est : « Non ignara mali miseris succurrere disco. »

connu, il en aurait parlé dans ses études, et c'est ce qu'il n'a fait dans aucun endroit; il est donc présumable qu'il ne le connaît pas, et alors il sera bien aise de savoir jusqu'à quel point il s'est rencontré avec l'auteur [1]. C'est dans cette persuasion, monsieur, que j'ai pris la liberté de vous écrire; excusez la longueur de ma lettre; si vous voulez bien avoir la complaisance d'y répondre, vous ne contribuerez pas peu au bonheur d'un jeune homme qui vous envie tous les jours celui que vous avez eu de conserver avec J.-J. Rousseau.

Votre concitoyen,

JOHANNEAU.

P.-S. — J'ai l'honneur de vous prévenir que, si vous le désirez, je vous ferai passer par le contre-seing de la Convention, l'ouvrage dont je viens de vous parler. Dans le cas où vous voudriez bien me répondre à Paris, voici mon adresse : citoyen Johanneau, chez le cit. Leprince, rue du *Haut Caillou*, près le marché aux chevaux n° 4. Mon adresse pour Blois est : citoyen Johanneau, professeur d'humanités au collège.

Mlle Crépi me charge de vous assurer de ses respects et de vous dire qu'elle a été souvent pour avoir l'honneur de vous voir, et qu'elle n'a pas eu l'avantage de vous trouver.

1. Nous avons trouvé à la Bibliothèque Nationale sous la cote 36,807, la première édition de cet opuscule avec l'indication. « *La Haye, M DCC LXIX et, se trouve à Paris chez Desaint junior, à la Bonne-Foi, sur le quai des Augustins.* » Il est donc bien certain que Bernardin de Saint-Pierre n'est pas l'auteur de cet ouvrage, puisqu'il était à cette époque à l'île de France et qu'il ne revint à Paris qu'en juin 1771 Il est permis aussi d'admettre qu'il n'en eut pas connaissance avant la lettre de Johanneau, et que c'est par une simple coïncidence qu'il s'est rencontré avec l'auteur anonyme, dans sa théorie de la forme de la terre.

Non moins que Bernardin, cet anonyme est fort entiché de son système : « Le problème de la figure de la terre, — dit-il dans sa préface, — m'a paru très aisé à résoudre, j'en suivrai la solution avec cette simplicité avec laquelle je l'ai aperçue parce que je suis persuadé qu'on ne saurait trop se mettre à la portée de tout le monde.

Plus loin, il reconnaît que les expéditions envoyées par l'Académie des sciences au Pérou et au Cercle polaire boréal; « paraissant avoir porté la théorie du grand Newton à un si haut degré de certitude, qu'il n'est presque plus permis de révoquer en doute l'aplatissement de notre planète par les pôles ». Mais néanmoins, pour lui, il n'est pas convaincu, il traite de « spécieuses » les raisons données et il soutient « que des faits mêmes dont sont partis les savants pour appuyer la théorie de l'aplatissement de la terre, on doit en conclure qu'elle est un sphéroïde allongé par les pôles. »

Il est inutile de le suivre dans les raisons et les calculs qu'il donne à l'appui de ses assertions, c'est ainsi qu'il combat ce qu'il appelle « l'inconséquence de M. de Maupertuis et de ses partisans, lorsqu'ils donnent l'agrandissement du degré vers le nord, comme un acte de confirmation de l'aplatissement de la terre par ses pôles. » Il combat avec la même énergie M. de Mairan dans ses recherches géométriques sur la diminution des degrés terrestres.

Enfin, attaquant directement Newton, il prétend que dans tout le travail de ce savant illustre « on aperçoit beaucoup d'efforts d'imagination, des recherches et des calculs immenses, et que l'on ne peut pas dire qu'un pareil chef-d'œuvre ait peu coûté à son auteur. La vérité ne se découvre pas avec autant de peines; — conclut-il, — elle est rarement le fait d'un travail trop pénible. »

Pour terminer, nous reproduisons un billet inédit[1] adressé en 1801, dans une bouteille, au cours d'un voyage de la frégate l'*Égyptienne* par un nommé Cossigny, ami de Bernardin de Saint-Pierre qui l'avait connu pendant son séjour à l'île de France.

A bord de la frégate l'*Égyptienne*, capitaine Brugevin, le 20 ventôse, an 9 (11 Mars 1801) par la latitude de 0 et 9°20′ longitude occidentale estimée.

Je jette, mon bon ami, une bouteille à la mer, contenant ce billet, pour remplir votre désir. J'en jetterai une autre par 10° de lat. N. et une 3e par le Tropique du Cancer. Je souhaite que l'une d'elles vous procure de mes nouvelles. J'espère avoir dans peu, le plaisir de vous voir et vous renouveler l'assurance des sentiments d'amitié de votre ancien et dévoué serviteur.

COSSIGNY.

20 ventôse, an 9 de la République Française.

P.-S. — Dans ma traversée de Ténériffe à l'île de France, je vous ai adressé trois copies semblables à celle-ci.

A bord de la frégate l'*Égyptienne*, capitaine Brugevin, le 28 ventôse, an 9 de la République Française (19 mars 1801, v. s) par la latitude observée de 16°12′ et par la longitude de 28°45′, occidentale estimée.

Je jette, mon bon ami, une bouteille à la mer, contenant ce billet, pour remplir votre désir. J'en ai jeté une le 20 de ce mois de ventôse, étant sous la ligne; elle contenait un billet semblable à celui-ci.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir en germinal prochain, et vous renouveler l'assurance des sentiments d'amitié de votre ancien et dévoué serviteur.

COSSIGNY.

Ce billet a été inséré dans un autre qui priait celui qui trouverait la bonteille de la faire passer à son adresse.

A bord de la frégate l'*Égyptienne*, capitaine Brugevin, le 4 germinal, an 9 de la République Française (25 mars 1801 v. s.), par la latitude observée de 24°58′ nord, et par la longitude estimée de 33°21′ occidentale.

Voici, mon cher ami, la 3e bouteille que je jette à la mer, depuis mon départ de l'île de France. Elles contiennent toutes des billets semblables à celui-ci.

Il y a deux jours que nous voyons sur la surface des eaux des lentilles de mer, nommées raisins par nos marins.

1. Sur papier jauni, en nôtre possession. — « Cossigny, propriétaire d'une riche plantation, cultivateur habile, auteur de plusieurs ouvrages pleins de vues excellentes. Après avoir épuisé sa fortune dans les colonies, il vint à Paris où il enrichit le cabinet d'histoire naturelle et mourut de misère » (Aimé-Martin).

Si cette lettre vous parvient, je m'en féliciterai avec vous, car j'espère avoir dans peu le plaisir de vous voir.

Salut, amitié.

COSSIGNY.

Avec un billet par lequel celui qui trouvera la lettre incluse, est prié de l'envoyer à son adresse, pour le progrès des connaissances humaines.

Le citoyen Bernardin Saint-Pierre.

Il est aujourd'hui universellement reconnu que Bernardin de Saint-Pierre a erré dans ses calculs et ses démonstrations scientifiques; il n'en reste pas moins un des hommes qui ont étudié la nature avec le plus de passion et qui l'ont le mieux décrite. Il a eu de nombreux imitateurs; les auteurs les plus illustres du XIX^e^ siècle, Chateaubriand, Lamartine, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, etc., etc. se sont inspirés de sa manière et de ses idées; mais tout en admirant leur talent, on peut affirmer qu'aucun d'eux n'a surpassé son modèle. C'est en poète que Bernardin de Saint-Pierre admirait la nature. Nous pensons ne pouvoir mieux terminer cette étude, qu'en reproduisant la conclusion du « Fragment sur les marées. »

« Heureux ceux qui, forts de leur conscience première ne cherchent l'auteur de la nature que dans la nature même, avec les simples organes qu'elle leur a donnés... Les objets de la nature les plus communs sont pour eux les plus dignes d'admiration et de reconnaissance. Dès l'aurore ils voient le soleil, vers l'orient, repousser le voile sombre de la nuit, et ranimer de ces rayons une terre couverte de végétaux et d'êtres sensibles; à midi, l'astre qui fait tout voir, disparaît enseveli dans une splendeur éblouissante; mais vers le soir, déployant à l'Occident le voile de la lumière, il découvre sur l'horizon qu'il abandonne des cieux tout étincelants de constellations. Qu'admireront-ils de plus? Sera-ce la lunette astronomique, qui, pour en nombrer les étoiles, s'allonge en vain toutes les nuits dans les airs, depuis des siècles; ou les yeux que leur donna la nature, pour en embrasser le spectacle infini dans un instant? »

Quel poète eut jamais d'accents plus sublimes !

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

Juillet 1898.

UNE LETTRE DE VOLTAIRE A L'ABBÉ PEZZANA

La lettre qu'on va lire n'est pas inédite, mais elle ne figure ni dans les éditions Beuchot et Moland, ni dans la bibliographie de M. Bengesco. Je ne sache pas qu'on l'ait publiée isolément.

Les éditions modernes de la correspondance de Voltaire contiennent deux lettres à l'abbé Giuseppe Pezzana. L'une est datée de Ferney, 30 juillet 1776 (Moland, n° 9816); l'autre, postérieure à la première, est de la même année, sans indication précise du mois et du quantième (Moland, n° 9874). Ces deux lettres se réfèrent à une édition bien connue d'Arioste donnée à Paris, et dédiée par l'érudit parmesan au patriarche de Ferney.

Mais les relations des deux écrivains datent de plus loin. Dès 1762, l'abbé faisait imprimer à Parme une traduction de *l'Orphelin de la Chine*, accompagnée d'une épître à l'auteur de cette tragédie.

La lettre reproduite ici se place à une époque intermédiaire. Elle est insérée, en note, dans le Supplément aux *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani* du P. Affò (Parme, 1789-1833), tome VII, pages 359-371. Le propre fils du correspondant de Voltaire, Angelo Pezzana, continuateur d'Affò, consacre à son père une notice assez développée. Il cite cette lettre d'après l'original qu'il possède, et la regarde comme une réponse à l'envoi du *Programma alle Muse italiane*, que Voltaire croyait l'œuvre de Pezzana, mais qui était en réalité celle du P. Paciaudi.

Voici le texte de ce document :

Au château de Ferney, 10 May 1770.

Monsieur

La raison qui m'empêche de venir admirer à Parme tout ce que fait votre illustre souverain pour l'honneur de l'Italie, m'a aussi empêché d'avoir l'honneur de vous remercier. Je sors à soixante et seize ans d'une maladie qui m'a mis au bord du tombeau.

J'emploie les premiers moments de ma convalescence, qui ne peut guères être longue, à vous féliciter des beaux jours que vous préparez à votre patrie. Si les auteurs suivent vos règles, voilà un nouveau *seicento* qui se prépare. Je m'y intéresse autant que si je pouvais en être témoin. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Au mot *seicento*, l'éditeur ouvre une parenthèse, et traduit : *un nouveau seizième siècle*. Ce n'est pas la seule fois que Voltaire ait employé la première expression comme synonyme de la seconde. (Cf. E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, p. 288).

Pezzana était le protégé du fameux ministre Du Tillot. Il subit le contre-coup de sa disgrâce en 1771. C'est alors qu'il vint s'installer à Paris, où Floncel et d'autres italianisants lui firent bon accueil. Il tenta, sans succès, de fonder une colonie parisienne de l'Académie des Arcades. Il fut un moment le maître d'italien de Marie-Antoinette. Il publia diverses éditions d'auteurs italiens : Tasse, Arioste, Métastase. Atteint d'aliénation mentale, il fut ramené à Parme, où il mourut dans sa famille en 1802.

EUGÈNE BOUVY.

NOTE CRITIQUE SUR UN POÈME D'ALFRED DE VIGNY

Alfred de Vigny a, comme on le sait, donné de son vivant plusieurs éditions, très sensiblement différentes, de ses *Poèmes antiques et modernes*, dont le titre lui-même a varié. Les dates en sont 1822, 1826, 1829 et 1837. — *La Neige, ballade*, figura pour la première fois dans l'édition de 1826 (Paris, in-8° de 91 p., de l'imprimerie J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36). Mais ce poème avait paru précédemment dans un recueil littéraire de 1823, *les* TABLETTES ROMANTIQUES, *recueil orné de quatre portraits inédits et d'une vignette lithographiée par MM. Collin et Boulanger.* (Paris, Persan, éditeur, rue de l'Arbre-sec, n° 22. Pélicier, lib., Place du Palais-Royal n° 243. — 1823, in-12, de VIII-406 pages).

Dans son étude, si documentée et si intéressante, sur *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies* (Paris, Techener, 1895, in-8° de 172 p.), M. Eugène Asse regrette vivement de n'avoir pu connaître ce volume, dont il a trouvé seulement la mention dans la *Bibliographie romantique* de Ch. Asselineau. Le savant bibliothécaire de l'Arsenal écrit, en parlant de ces *Tablettes romantiques* : « La Bibliothèque nationale ne les possède pas, et nous n'avons pu nous les procurer ailleurs, ce qui nous empêche d'en noter les variantes; mais elles doivent être les mêmes que celles de l'édition de 1826. » Et il relève (p. 94) les variantes de cette édition de 1626, qui ne sont elles-mêmes qu'au nombre de quatre.

J'ai entre les mains le rarissime volume des *Tablettes romantiques* de 1823 [1]. *La Neige, ballade*, s'y trouve aux pages 228-231. Le texte, en effet, n'en est pas bien différent de celui de 1826, et la conjecture de M. Eugène Asse se trouve, au moins en partie, justifiée. Cependant il subsiste certaines modifications de détail qui valent la peine la peine d'être notées, puisque rien de ce qui touche les œuvres d'un écrivain comme A. de Vigny n'est étranger à l'histoire littéraire. Pour chaque variante, le premier texte cité est celui de 1824 :

V. 4 : *glacé*; [au lieu de *glacé!*]; v. 8 : *clocher.* [au lieu de *clocher!*]; v. 24 : *surprit ne dormant pas* [au lieu de *surprit, ne dormant pas,*]; v. 28 : *les plis* [au lieu de *ses plis*]; v. 32 : *dormiront essuyés.* [au lieu

1. Je le tiens, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages fort curieux sur la période romantique, de feu Eusèbe Castaigne, mon grand-père, né en 1804, mort en 1866. Bibliophile, érudit, archéologue et en même temps poète distingué, il fut un des lettrés de province qui s'occupèrent les premiers de l'étude de la Pléiade. Il passa presque toute sa vie à Angoulême. Par ses travaux très distingués d'histoire locale, il s'acquit une solide réputation. Sainte-Beuve a parlé de lui avec de justes éloges en plusieurs endroits, notamment dans l'appendice de *Port-Royal*, à propos de Balzac, dont il s'était occupé et dont il a établi les dates de naissance et de mort (1597-1654), qu'on s'étonne de voir encore reproduites inexactement çà et là. J'ai publié, dans la *Nouvelle Revue européenne* du 15 août 1896, des lettres inédites de V. Hugo, de Prosper Mérimée et de Sainte-Beuve qui lui avaient été adressées; et puisqu'il est question ici d'Alfred de Vigny, je ne sors pas de mon sujet en rappelant que le poète, qui passa la dernière partie de sa vie dans la Charente, au Maine-Giraud, n'allait jamais à Angoulême sans faire une visite à mon grand-père. Dans l'appendice de mon volume de *Petites études littéraires* (Paris, Alphonse Picard, 1890), j'ai publié cinq lettres très intéressantes de l'auteur d'*Eloa*, adressées à Eusèbe Castaigne aux environs de 1850.

de *dormiront essuyés* ;] ; v. 36 : *repart chancelant* [au lieu de *repart chancelante*] ; v. 40 : *des bras d'Emma* [au lieu de *des bras d'Emma,*] ; v. 43 : *Les douze pairs debout sur les larges degrés* [au lieu de *Les douze pairs, debout sur les larges degrés,*] ; v. 49 : *moresques* [au lieu de *moresques,*] ; v. 52 : *étincelans* [au lieu de *étincelants*] ; v. 53 : *tous deux* [au lieu de *tous deux,*] ; v. 55 : *tremblaient en abaissant leur front* [au lieu de *tremblaient, en abaissant leur front*] ; v. 60 : *oblique regard* [au lieu de *timide regard*] ; v. 62 : *et, pleurante, elle attend* [cette forme sera gardée dans le texte de 1826 ; c'est à partir de 1829 que Vigny écrira dans ce vers : *et, pleurant, elle attend*] ; v. 65 : *une larme* [au lieu de *une larme,*] ; v. 68 : *Bénissez-les.* [au lieu de « *Bénissez-les.* »] ; v. 72 : *sol glacé.* [au lieu de *sol glacé!*]

Ce sont le plus souvent, on le voit, des différences de ponctuation. En 1823, Vigny ponctue avec moins de soin et plus sobrement qu'en 1826 ou qu'en 1829.

Notons encore qu'au v. 23, *Eginard*, ainsi écrit en 1823 et 1826, deviendra *Eginhard* en 1829, par recherche de la couleur locale dans l'orthographe, pour redevenir *Eginard* en 1837, quand l'auteur se sera affranchi de certains travers romantiques. Il est vrai qu'il ne put, en aucun temps, se départir d'une étrange coquetterie en matière de dates. En voici une preuve curieuse.

Dans l'édition de 1826, aucune des six pièces qui forment alors le recueil n'est datée. En 1829, *la Neige* est datée de 1820. En 1837, le même poème est daté de 1830. Or nous pouvons lire *in extenso* ce poème dès 1823 et tout porte à croire qu'il fut écrit en 1822. (S'il remontait à une date antérieure, il est peu vraisemblable que Vigny, qui collaborait alors à plusieurs recueils littéraires, l'eût seulement donné aux *Tablettes romantiques* de 1823).

Enfin, il est à remarquer que *la Neige* porte en sous-titre « ballade » en 1823, qu'elle garde ce nom en 1826, qu'elle le change en celui de « conte » en 1829, et qu'en 1837 elle est élevée au rang de « poème. » Le poète, d'une part, suit la mode : on sent le voisinage des *Odes et ballades* de Hugo et des *Contes d'Espagne et d'Italie* de Musset. D'autre part, il se ravise et trouve une occasion nouvelle d'affirmer son droit de priorité dans le genre du « poème », où, comme il le dit dans sa préface de 1837, « une pensée philosophique est mise en scène sous une forme épique ou dramatique. » Emile Deschamps n'avait il pas écrit dans la préface des *Études françaises et étrangères* (1828) que V. Hugo s'était révélé dans l'Ode, Lamartine dans l'Elégie « et M. Alfred de Vigny dans le Poème? » Il suffisait de débaptiser *la Neige* pour donner raison une fois de plus à ce bienveillant critique, qui avait, d'ailleurs, dit une chose juste. Vigny n'a pas perdu cette occasion d'affirmer par un petit moyen sa grande et incontestable originalité littéraire. Les hommes de génie ont de ces faiblesses.

Joseph Castaigne.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Les diverses collections d'autographes renferment encore bien des documents qui intéressent, à des titres différents, l'histoire littéraire de la France. Nous voudrions essayer d'en recueillir le plus que nous pourrons, et, au fur et à mesure de nos trouvailles, les faire passer sous les yeux des lecteurs.

Voici, pour commencer, quelques épaves qui ne sont pas sans valeur et qui ont été tirées de cartons variés. Mais il convient de faire au préalable une déclaration préliminaire. Toutes ces pièces sont-elles inédites? Je l'espère et je le crois, sans oser l'affirmer. Les organes de publicité sont si nombreux maintenant qu'il serait téméraire de vouloir prétendre qu'un court fragment d'un écrivain célèbre n'a jamais vu le jour. Le déterminer serait chose aussi longue qu'aléatoire. Ce qu'on peut assurer en parfaite connaissance de cause c'est que les morceaux ainsi recueillis ne figurent pas dans les œuvres de ceux qui les ont composés, ni dans les ouvrages qui sont consacrés à l'étude de ces œuvres. Nous ne craignons pas de l'affirmer pour ceux qui vont suivre et si, par hasard, ils ont été imprimées déjà quelque part, ce n'est assurément pas dans les livres auxquels on a recours d'ordinaire pour apprendre à bien connaître les auteurs qui les ont écrits.

*
* *

Une lettre de Buffon

Elle ne figure pas dans la *Correspondance inédite de Buffon, à laquelle ont été réunies les lettres publiées jusqu'à ce jour*, recueillie et publiée, en 1860, par l'arrière-petit-neveu de l'écrivain, M. Henri Nadault de Buffon, en deux volumes in-8. Ce recueil ne contient même aucune lettre entre le 22 mars et le 3 septembre 1774 et celle qu'on va lire fournira sur cette période des renseignements qui ne sont pas à dédaigner.

Cette lettre est adressée au duc Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, l'ami des économistes, le protecteur éclairé des sciences, qui, bien que partisan résolu des principes de la Révolution et membre des États généraux votant avec le Tiers, n'en fut pas moins la victime des Jacobins et massacré à Gisors en septembre 1792.

Buffon ne manque pas de faire part à son correspondant d'un événement aussi notable que le passage à Montbard du voyageur écossais James Bruce, au retour de son célèbre voyage aux sources du Nil, pendant lequel on supposait qu'il avait trouvé la mort. Buffon déclare, comme on l'a cru longtemps, que Bruce avait découvert les sources du Nil, ce qui est inexact, car il vit seulement celle du Bahr el Azrek, l'un des plus importants affluents du fleuve. Mais le voyageur rapportait de cette longue et fructueuse exploration des trouvailles qui émerveillèrent Buffon comme elles devaient étonner l'Europe entière, un moment incrédule à de telles aventures.

Le reste de la lettre est également consacré à diverses questions de science. Buffon y décrit l'une de ses expériences sur la composition du cristal; il donne quelques renseignements au duc de La Rochefoucauld pour rendre profitable à la science une excursion en Lorraine, et tout cela est dit avec une bonne grâce affable qui anime d'ordinaire la correspondance de Buffon

et qu'on ne s'attendrait guère à trouver sous la plume solennelle de l'auteur de l'*Histoire naturelle*.

L'original de cette lettre est conservé aux archives municipales de Mantes, parmi les papiers laissés à cette charmante petite ville par Mlle Ernestine Clerc de Landresse.

Je reçois, monsieur le duc, avec la plus grande sensibilité la lettre dont vous venez de m'honorer, quoique je me voie privé de la satisfaction que je me promettais de vous recevoir ici, où j'espérais que vous pourriez passer pour vous rendre à Metz. Je suis encore à Montbard, où les mauvaises nouvelles reçues coup sur coup ont dérangé ma santé. J'ai eu plusieurs accès de fièvre et j'étais encore fort incommodé lorsque M. Bruce m'est arrivé. Il a passé ici onze à douze jours et je crois qu'il a contribué à mon rétablissement, car j'ai appris beaucoup de choses avec lui qui m'ont fait grand plaisir. C'est un homme rare, spirituel, instruit et très digne à tous égards. Il en a usé vis-à-vis de moi avec la plus grande générosité et toute confiance; il m'a communiqué tous ses portefeuilles, qui contiennent des choses immenses, la plupart nouvelles et dessinées de sa propre main : plusieurs quadrupèdes, un très grand nombre d'oiseaux et un plus grand nombre de plantes, les habillements et les armes de différents peuples, des cartes détaillées depuis l'embouchure du Nil jusqu'à sa source qui consiste en trois fontaines que M. Bruce est le premier qui ait vu, dans une région au delà de la Haute Abyssinie et qui est habitée par des peuples payens. Outre ces richesses en histoire naturelle et en géographie, il a rapporté beaucoup de choses relatives aux antiquités et des dessins très exacts d'un grand nombre de monuments égyptiens et abyssins. Son voyage a duré onze ans et j'ai peine à concevoir comment il a pu dans ce nombre d'années faire une aussi ample récolte. Il lui faudra au moins cinq ou six ans pour rédiger le tout, mais ce sera le voyage le plus savant et le plus curieux que l'on ait jamais fait. Il a parcouru toute la Nubie, pays absolument inconnu et où les Français envoyés par Louis XIV furent massacrés. M. Bruce est parti d'hier pour Paris et emporte mon estime et mes regrets; il compte n'y rester que trois jours et se rendre tout de suite en Angleterre.

Je n'ai pas encore été à Rouelle et je ne crois pas que je puisse faire ce voyage avant celui de Paris, où je me rendrai probablement dans le courant de ce mois si ma santé se soutient. Je ne sais pas ce que l'on a fait avec le miroir de M. Trudaine et je ne puis encore rien dire des miens. On cuit actuellement mes grands creusets, mais je vais doucement à cet ouvrage parce que la dépense est bien forte. J'ai fait venir six quintaux de cristal de Madagascar et autant de minerai; j'ai engagé le directeur de la manufacture de Rouelle à faire un essai en petit de ce cristal de Madagascar mêlé avec de la céruse ou du minium, et je crois, entre nous, que c'est en quoi consiste le secret du *flint-glass* d'Angleterre, et je vous prie de n'en pas parler, d'autant que je n'en suis pas

encore sûr. Ce qui me le fait présumer, c'est que le verre de notre petit essai ne diffère du *flint-glass* d'Angleterre en pesanteur spécifique que d'une très petite quantité, et le motif qui m'a déterminé à me servir du cristal de Madagascar c'est que j'ai reconnu que ce n'était point un cristal formé par l'eau comme le cristal de roche, mais un verre formé par les feux de la nature et que d'ailleurs ce cristal de Madagascar est plus pesant que tous nos verres blancs, lorsqu'ils ne sont pas mêlés de plomb.

Le premier volume de mon supplément à l'Histoire naturelle paraît depuis quinze jours ou trois semaines; l'impression du second volume est déjà assez avancée, mais depuis quelque temps elle est suspendue parce qu'apparemment l'imprimerie royale a des choses pressées dans les circonstances présentes.

Je n'ai pas la topographie des minéraux assez nette dans ma tête pour vous indiquer précisément ce que vous pourriez trouver aux environs de Metz, et vous avez, monsieur le duc, plus de lumières et de connaissances sur cela que je ne pourrais vous en communiquer. Il y a dans les Vosges tout un côté des montagnes rempli de pierres calcaires et de pétrifications de toutes espèces, et un autre côté qui n'est que de matières vitrescibles où l'on trouve des minéraux de beaucoup d'espèces. Les mines de fer en roches se trouvent communément avec ces matières vitrescibles, les mines de fer en grain se trouvent plus ordinairement dans les terrains calcaires et je suis persuadé que dans vos promenades vous ferez une ample moisson de tout ce qui en vaut la peine.

Permettez-moi de joindre à ma lettre un mandat sur M. Panckoucke pour qu'il remette à votre ordre le volume de supplément qui vient de paraître et que je vous supplie d'agréer. Je me borne à cet hommage puisque vous n'en voulez point d'autre et que vous me défendez les expressions du respect que je vous dois et de la haute estime que vous m'avez inspirée.

BUFFON.

Montbard, le 1er juin 1774.

*
* *

VICTOR COUSIN
ET L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

Les tentatives de Victor Cousin pour pénétrer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sont fort mal connues. Jules Simon ne les mentionne même pas dans le malicieux petit livre qu'il a consacré à la mémoire de son maître, et Barthélemy-Saint-Hilaire y fait à peine une allusion discrète dans son gros ouvrage — trop bienveillant — sur Cousin.

« Dans un billet fort aimable, mais sans date, dit Barthélemy-Saint-Hilaire (t. II, p. 313), M. le comte de Laborde conseille à M. Cousin de se présenter à l'Académie des inscriptions et belles-lettres avant de songer à l'Académie française. L'éditeur de Proclus, l'érudit, avait certainement des titres à l'une

de ces académies, aussi bien que l'écrivain en avait à l'autre. Nous croyons que M. Cousin eût été heureux d'appartenir à trois classes de l'Institut; mais il dut renoncer à ce désir, s'il l'avait jamais eu, par suite de circonstances qui ne nous sont pas bien connues. »

S'il ne fait pas la lumière sur tous les points, le document qui suit sert cependant à préciser les faits. Certainement Victor Cousin songea à se présenter à l'Académie des inscriptions et belles-lettres avant de le faire à l'Académie française, où il entra le 18 novembre 1830, et avant de poser sa candidature à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il fit partie deux ans plus tard, le 27 octobre 1832. C'est la place vacante par la mort de Lanjuinais (13 janvier 1827) que Cousin ambitionna, et c'est à cette date que se rapporte la démarche relatée par Barthélemy Saint-Hilaire et faite auprès du philosophe par le comte Alexandre-Louis-Joseph de Laborde, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1813 et élu plus tard membre de l'Académie des sciences morales et politiques le même jour que Cousin. L'élection en remplacement de Lanjuinais eut lieu le 16 février 1827, et c'est Pouqueville qui l'emporta.

Cousin fit-il jusqu'au bout de la lutte rôle de candidat, et pourquoi l'Académie lui préféra-t elle Pouqueville? Je n'ai pas la prétention de le savoir et de le dire. Quoi qu'il en soit, voici le texte même de sa lettre de candidature. C'est un exposé complet des titres que Cousin avait ou croyait avoir aux suffrages de l'Académie. C'est aussi un examen de conscience qui vient à son heure. On sait comment les événements devaient donner, deux ans plus tard, une direction toute nouvelle à l'activité de Cousin. En arrêtant pour toujours son enseignement, la révolution de 1830 changea aussi la cours des travaux qui l'avaient occupé et qu'il expose ici en détail.

Comme la lettre qui précède, l'original de celle-ci est également conservé aux archives municipales de Mantes, parmi les papiers de M^lle^ Ernestine Clerc de Landresse.

Paris, le 1^er^ février 1827.

Messieurs, je viens solliciter les suffrages de l'Académie pour la place vacante dans son sein. Les titres que je lui soumets sont des travaux analogues aux siens, entrepris et exécutés sous les auspices de quelques-uns de ses membres.

En effet, messieurs, si la philosophie est une des branches des connaissances humaines que les anciens ont cultivées avec le plus de gloire et si par conséquent l'étude de la philosophie ancienne est une partie essentielle de l'archéologie, il faut reconnaître que cette étude est au nombre de celles qui appartiennent à l'Académie. Aussi l'Académie a-t-elle de tout temps compté dans son sein des personnes particulièrement vouées à ce genre de recherches, MM. de Coucy, Fraguier, Servin, Bonami, Buigny, Lebatteux, et en dernier lieu MM. Garnier et de Saint-Croix. Les dissertations relatives à divers points de philosophie ancienne tiennent un rang honorable parmi vos mémoires, et on peut dire sans exagération que c'est l'Académie royale des inscriptions et belles lettres qui seule a soutenu en France le culte abandonné de l'antiquité philosophique, puisque, à parler rigoureusement, il n'a pas paru en France pendant tout le cours du XVIII^e^ siècle un seul travail un peu remarquable sur la philosophie ancienne en dehors des *Mémoires* de

l'Académie; et il m'a paru, messieurs, que vous vous proposiez de continuer l'œuvre de vos devanciers lorsque dans ces derniers temps vous mettiez au concours plusieurs points importants de l'histoire de la philosophie grecque. Ce sont vos exemples, messieurs, ce sont les conseils bienveillants de plusieurs d'entre vous qui m'ont soutenu dans ma carrière, et peut-être ne vous étonnerez-vous pas si, ayant toujours eu l'Académie devant les yeux, je demande aujourd'hui à m'en approcher davantage.

Prendrai-je la liberté de vous entretenir un moment des travaux qui peuvent me donner quelques droits à votre indulgence? Convaincu qu'on ne peut avancer dans aucun genre d'études qu'à la condition de s'y dévouer tout entier, j'ai depuis longtemps consacré ma vie à l'histoire générale de la philosophie et particulièrement de la philosophie ancienne. Les connaissances philosophiques que j'ai pu acquérir à répandre mes leçons dans l'intérieur de l'École normale, mon enseignement public à la Faculté des lettres, mes écrits et le peu d'influence que j'ai pu exercer autour de moi, tout a été dirigé vers ce but et je n'ai jamais souffert qu'aucune distraction me le fit perdre de vue. Dans mon désir de mieux connaître moi-même et de faire mieux connaître aux autres la philosophie grecque, j'ai pris pour sujet habituel, pour centre de mes études, le philosophe dont le nom seul rappelle à l'esprit la doctrine la plus noble et le plus noble langage, et qui, placé à la plus belle époque de la civilisation ancienne, mit sagement à profit les systèmes qui honoraient déjà l'esprit grec, a influé puissamment sur ceux qui s'élevèrent après lui, résume tout ce qui le précède, contient tout ce qui le suit et représente en quelque sorte la philosophie grecque tout entière. J'ai donc entrepris une nouvelle traduction complète de Platon, avec des notes philologiques où, partant de l'état actuel de la critique contemporaine, j'ai essayé de faire aussi quelque chose pour l'avancement de l'examen approfondi du texte, et avec des introductions philosophiques destinées à offrir au lecteur un fil qui pût le diriger dans le labyrinthe de chaque dialogue, introductions dans le genre de celles de Tiedemann, quant à la forme, mais au fond bien différentes; car au lieu d'étendre Platon sur le lit de la philosophie moderne et de le juger d'après l'esprit et la méthode d'une école particulière, je le présente dans ses proportions naturelles, m'attachant moins à le censurer ou à l'approuver qu'à le faire comprendre, à saisir sa pensée et à la mettre en lumière, ainsi que l'ordre régulier dans lequel elle se développe à travers l'apparent désordre d'une conversation abandonnée.

Mais la plus grande difficulté peut-être que rencontre un interprète de Platon, c'est son style, messieurs, et cet heureux atticisme où la simplicité se mêle à la grâce pour le charme des hommes de goût et le désespoir des traducteurs. Ne pouvant toujours atteindre à la grâce, j'ai essayé du moins de reproduire toujours la simplicité. Surtout j'ai essayé, et ce n'a pas été la partie la moins pénible de ma tâche, d'être

toujours littéraire et lisible, de présenter la pensée de Platon sous la forme que ce beau génie a cru devoir lui donner, il y a près de deux mille ans, pourtant de manière que le lecteur moderne trouve dans cette fidélité scrupuleuse une nouveauté piquante plutôt qu'une bizarrerie désagréable. C'est là du moins ce que j'aurais voulu faire. C'est à vous, messieurs, de décider si je l'ai fait.

S'il est impossible de comprendre un système sans la connaissance des systèmes qui l'ont précédé et dont il est sorti, de même il est bien difficile de pénétrer toute sa portée si on ne le suit à travers les systèmes qu'il a engendrés et qui prolongent longtemps après lui son esprit et son influence. Pour bien entendre Platon, j'ai étudié les platoniciens, c'est-à-dire cette école d'Alexandrie si peu connue, et qui, parmi les subtilités et les superstitions propres à ces temps, renferme, aux yeux même de la critique la plus sévère, tant d'utiles commentaires et de curieux renseignements sur toutes les parties de la philosophie de Platon. Je crois donc avoir fait une chose utile à l'histoire de la philosophie grecque en publiant les ouvrages qui étaient encore restés inédits des plus illustres des philosophes alexandrins. L'Académie, qui aime les travaux sévères, a daigné quelquefois encourager de son approbation le dévouement avec lequel j'ai commencé, poursuivi et achevé cette pénible entreprise. Le sixième et dernier volume de mon édition de Proclus va paraître dans quelques semaines. Je rappellerai à l'Académie qu'indépendamment des nombreuses variantes de manuscrits nationaux et étrangers que j'ai été chercher et collationner moi-même au delà du Rhin ou des Alpes, indépendamment des fragments de traductions latines que j'ai trouvées dans des bibliothèques étrangères et qui étaient inédites aussi bien que le texte de Proclus, j'ai placé en tête de chacun des ouvrages dont se compose cette collection des introductions latines destinées à faire entrer dans le dessein et la pensée de l'auteur, avec une introduction générale de quelque étendue où j'essaie de jeter quelque lumière sur toute l'école d'Alexandrie et sur Proclus en particulier. C'est dans cette introduction générale que l'on peut voir le plan entier de mes travaux relatifs à la philosophie grecque.

Quoique ces travaux, messieurs, roulent particulièrement sur Platon et sur Proclus, ils ne sont pas exclusivement bornés à ces deux hommes. Plusieurs membres de l'Académie savent que j'ai depuis longtemps entrepris de faire connaître tous les manuscrits grecs encore inédits relatifs à la philosophie qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris; ils savent que j'ai achevé mes extraits de tous les manuscrits inédits d'Olympiodore et que j'ai entre les mains un ouvrage de quelque intérêt sous ce titre : *Olympiodore le dernier philosophe grec, un commentateur du* VI^e^ *siècle sur l'Alcibiade, le Philèbe, le Gorgias et le Phédon d'après les mss. de la Bibliothèque royale de Paris.* J'imprime, en ce moment un long morceau de Damascius et je travaille à quelques monographies du genre de celles que vous connaissez sur Musonius

Aristobule, Posidonius, etc. J'ai pensé, et vous penserez peut-être avec moi que la méthode la plus sûre pour arriver à des résultats certains dans l'histoire si confuse des sectes philosophiques de la Grèce, est de choisir un certain nombre de personnages plus célèbres que bien connus et d'apporter sur eux tout ce qu'il est possible de recueillir de renseignements dans l'antiquité, pour reconstruire ensuite, autant qu'on le peut, leurs systèmes, à l'aide des débris rassemblés de toutes parts, et interprétés et disposés avec une intelligence approfondie de ces matières. C'est là surtout le genre de travaux auxquels je compterais me livrer dans le sein de l'Académie, si elle m'était ouverte, et sur lesquels je la prierais quelquefois de m'entendre. Je choisirais particulièrement les philosophes des premiers siècles de l'ère chrétienne dont la réputation seule est arrivée jusqu'à nous et qui florissaient vers le IIIe et le IVe siècle. La mine est toute neuve et je la crois abondante. Sans fatiguer davantage l'Académie, je la prie de croire que, si elle daignait m'admettre, elle trouverait en moi un collaborateur d'autant plus zélé qu'il se trouverait trop heureux de pouvoir recueillir sur tant de points obscurs qui lui restent à éclaircir la lumière de ses maîtres en érudition et en critique.

Agréez, messieurs, l'hommage de mon entier dévouement.

Votre très humble serviteur,

V. Cousin,

Professeur suppléant de l'histoire de la Philosophie à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris, l'un des auteurs du *Journal des savants*, etc.

*
* *

Deux billets.

Gœthe a Mme de Staël; Chateaubriand a Mme de Genlis.

Les lettres les plus instructives ne sont pas toujours les plus longues, et les deux courts billets qui suivent sont loin d'être indifférents.

Le premier est une lettre en français de Gœthe à Mme de Staël. D'après l'ouvrage de lady Blennerhasset, cette lettre a été déjà recueillie dans les *Annales gœthiennes* de 1884, n° 113 et 114. Mais si j'en juge par les extraits donnés dans la traduction française du livre de lady Blennerhasset (par M. Auguste Dietrich, t. III, p. 24), il n'est pas superflu de reproduire cette lettre, car l'original détermine divers points de détail, notamment la date, sur laquelle on n'est pas fixé.

Quant au billet de Chateaubriand, il est inutile d'en souligner la solennité pince-sans-rire et ironique. Ah! le bon billet qu'avait là Mme de Genlis! La majestueuse écriture de laquelle il est tracé donne une saveur de plus aux hyperboliques actions de grâces de Chateaubriand.

Nous avons transcrit ces deux pièces sur les originaux qui font partie actuellement de la collection Labouchère à la bibliothèque de Nantes, volume n° 667, pièces 25 et 37.

Non, madame, ce ne sera pas vous qui ferez, par ces neiges, le petit mais très désagréable trajet. Cette semaine me suffit pour arranger les affaires qui me tenait (sic) ici. Samedi je viens me vouer tout à vous et j'espère que vous voudrez prendre le dîner chez moi, avec M. et Mme de Schiller.

Mon impatience de vous voir s'accroît de jour en jour et vous seriez sûrement contente d'un ancien ami, si vous pouviez lire ce qui passe et repasse dans mon âme. Adieu donc jusqu'à samedi, jusqu'à dimanche. N'oubliez pas que ces jours m'étoit (sic) destinés et que j'aurois fait lundi le petit voyage dans votre voiture. De ces précieux moments je ne voudrois perdre que le moins possible. Peut-être vous ne pensez pas que c'est un ami { importun / exigeant } qui va se présenter.

S'il est possible, je vous amène M. Starsy.

GOETHE.

Iéna, ce 19 déc. 1803.

Paris, le 9 mars 1824.

J'ai trop tardé, madame la comtesse, à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me dédiant les *Prisonniers*. Désormais associé à votre gloire, si je me souciais beaucoup de l'avenir, j'ai quelque chance d'y parvenir à votre suite.

Agréez, madame, je vous prie, avec ma reconnaissance, l'hommage de mon admiration et de mon respect.

CHATEAUBRIAND.

P. B.

COMPTES RENDUS

J.-J. Jusserand. — **Shakespeare en France sous l'ancien régime.** — A. Colin, 1898, in-16.

Le livre de M. Jusserand comble une lacune. Sur Shakespeare en France au siècle dernier, nous avions un travail déjà ancien de A. Lacroix (1856) — auquel M. Jusserand fait, ce me semble, beaucoup d'honneur en le qualifiant de « remarquable », — un intéressant petit volume de M. L. Morandi (*Voltaire contro Shakespeare, Baretti contro Voltaire*, 1884), — un chapitre de M. H. Lion dans son étude sur *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire* (1896). Nous avions aussi une bibliographie, très incomplète, des traductions et imitations françaises de Shakespeare dans le petit volume de Franz Thimm (*Shakespeariana from 1564 to 1864*), publié en 1865, et des indications plus étendues dans l'article *Shakespeare* du catalogue imprimé du British Museum [1]. Mais nous n'avions rien d'équivalent au volume si agréable et si vivant, en même temps que si nourri de faits et si exact, que M. Jusserand vient de nous donner.

Il y a deux manières d'étudier l'influence qu'un grand poète exerce à l'étranger : ou l'on s'intéresse surtout au poète lui-même, pour lui-même, et alors on se condamne à écrire comme un dernier chapitre d'une monographie, en rassemblant les jugements, vrais ou faux — et plus souvent faux — qui ont été portés de lui; — ou l'on se place au cœur de la littérature sur laquelle le poète a agi et on cherche à démêler, dans les œuvres nationales, les traces de l'influence étrangère. En d'autres termes, de telles études peuvent être prises soit du point de vue biographique, soit du point de vue plus large de l'histoire générale des idées.

C'est à ce dernier point de vue — et il faut l'en féliciter — que se place M. Jusserand. Profondément convaincu de la différence foncière et irréductible du génie anglais et du génie français, intimement persuadé que, pour être capables de rapprochements féconds, les nations n'en sont pas moins incapables de se pénétrer et de se fondre complètement l'une dans l'autre, M. Jusserand a entrepris de nous conter, avec une érudition très sûre [2], l'histoire du malentendu séculaire de Shakespeare et de l'esprit français. Son livre est une étude comparative du goût anglais avec notre goût national, en matière de théâtre, pendant deux siècles et demi : car M. Jusserand, sans crainte de paraître tomber dans les digressions, a très justement consacré les cent cinquante premières pages de son volume à la longue période d'ignorance qui a précédé le XVIII[e] siècle. Cent cinquante pages, dira-t-on, pour nous montrer que nous ne savions rien de Shakespeare! — Mais M. Jusserand

1. Ce fascicule se vend à part et constitue une sorte de bibliographie générale de Shakespeare.

2. P. 84, une pensée de La Bruyère, donnée comme étant de 1688, n'a paru que dans la cinquième édition des *Caractères*, en 1690. — Ailleurs (p. 219), 1742 évidemment pour 1762. — Le *François II* du président Hénault est de 1747, et non de 1749 (p. 215). — P. 222 et 258, *Perrey* pour *Perey*.

ne nous montre pas seulement notre ignorance : il en recherche les causes, il nous en dit le *pourquoi* et le *comment*, et cela est extrêmement curieux.

Pas une des audaces dites « shakespeariennes » dont on n'ait eu l'idée chez nous avant le XVIII^e^ siècle; pas une qui n'ait été prônée par les critiques ou mise sur la scène par les dramaturges, et cependant nul, chez nous, ne s'est soucié de Shakespeare : c'est ce fait que M. Jusserand cherche à expliquer. En ce qui touche le XVII^e^ siècle, on peut accuser le hasard contraire et les circonstances historiques. Mais, au XVIII^e^ siècle, on vantera Shakespeare, on le traduira et on le portera aux nues sans que, dans les œuvres, son influence soit beaucoup plus sensible. D'où vient cela? De ce que toutes les hardiesses des théoriciens ne changent pas le tempérament d'une nation, et de ce que toutes les théories du monde ne valent pas une œuvre de génie. Que de gens ont écrit, avant 1827, la préface de *Cromwell* — et cependant le romantisme ne s'est épanoui qu'en 1827! Que de gens ont glorifié Shakespeare chez nous avant 1830 — et pourtant ce n'est que vers 1830 que nous avons compris Shakespeare! C'est l'histoire de cette longue série d'efforts impuissants et de stériles admirations qu'on trouvera dans ce volume.

Que M. Jusserand nous permette de lui demander maintenant un volume équivalent sur Shakespeare en France au XIX^e^ siècle. Tout récemment, M. Parigot, dans sa très intéressante étude sur *Le drame d'Alexandre Dumas*, esquissait un chapitre de ce livre. Mais c'est le livre même qu'il nous faut, et M. Jusserand, qui nous a mis en goût, nous doit de l'écrire.

JOSEPH TEXTE.

EUGÈNE BOUVY. — **Voltaire et l'Italie**, Hachette, 1898, in-8°.

L'histoire des relations littéraires de la France avec l'Italie au siècle dernier s'est singulièrement éclairée et précisée dans ces dernières années. Après les travaux italiens de MM. L. Morandi, Carducci, Donati, Marasca, nous avons eu les travaux français de MM. Dejob, Rabany, Bouvy. Et le mouvement ne semble pas s'arrêter encore : car, depuis la publication du récent livre de M. Bouvy sur *Voltaire et l'Italie*, un critique allemand, M. H. Œlsner, a repris l'histoire de Dante en France jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, et M. P. Toldo a consacré un article aux rapports de la comédie de Voltaire avec celle de Goldoni [1].

Dans son *Voltaire et l'Italie*, M. Bouvy a profité des travaux de ses devanciers, mais il a beaucoup ajouté à leurs recherches, et, si quelques-uns de ses chapitres n'apportent pas de faits nouveaux, d'autres — et ce sont les plus nombreux — jettent une vive lumière sur une partie peu connue de l'œuvre et de l'influence voltairiennes. L'allure du livre de M. Bouvy est parfois un peu lente, mais la méthode est sûre et les conclusions sont abondamment motivées. Telle qu'elle est, cette œuvre de grande conscience rendra d'incontestables services.

M. Bouvy passe successivement en revue les rapports de la pensée de Voltaire avec la langue, la poésie, le théâtre et enfin la philosophie de l'Italie ancienne et contemporaine.

Sur le premier point, il me semble bien que M. Bouvy a négligé une lettre publiée par MM. Perey et Maugras, datant du dernier séjour à Paris (10 mai 1778) et dans laquelle Voltaire réclame à Wagnière, qui est à Ferney, plusieurs livres dont il a besoin, entre autres « un volume intitulé *Il Vocabolario* » et « la grammaire italienne de Buon Mattei, petit in-quarto... excellent ouvrage dont j'ai

1. D^r^ H. Œlsner, *Dante in Frankreich bis zum Ende des XVIII. Jahrhunderts*, Berlin, 1898, 106 p. in-8° — P. Toldo, *Attinenze fra il teatro comico di Voltaire e quello del Goldoni* (*Giorn. stor. d. lett. ital.*, 1898).

besoin [1]. » N'y avait-il pas lieu de dire quelques mots d'un ouvrage dont Voltaire faisait tant de cas? — Les conclusions de M. Bouvy sur la connaissance que Voltaire avait de l'italien semblent d'ailleurs tout à fait justes.

Les chapitres suivants sur Dante et sur Arioste sont d'un vif intérêt. Tout au plus trouverait-on à y relever une ou deux assertions un peu hasardées. Il me paraît assez douteux, par exemple, que la *Pucelle* soit aussi directement imitée du *Roland furieux* que le veut M. Bouvy (p. 122). Il est manifeste que Voltaire cherchait à couvrir du grand nom d'Arioste les singulières audaces de son poème. Il s'en réclame beaucoup plus qu'il ne l'imite effectivement. Il n'y a rien de surprenant, en tout cas, à ce que Lenglet-Dufresnoy, dans son *Histoire de Jeanne d'Arc*, qui est de 1753-54, n'ait pas fait allusion à la *Pucelle*, puisque la première édition du poème, issue — comme vient de nous le prouver M. Taphanel, d'une conspiration de l'abbé de la Chau avec la Beaumelle [2] — n'a paru qu'en 1755. C'est là une légère inadvertance de M. Bouvy (p. 128).

Le chapitre sur les sources italiennes de la *Henriade* contient un examen un peu bien long des prétendus emprunts de Voltaire à Malmignati. En tout cas, il semble que cet examen eût pu aboutir à une conclusion plus nette et plus hardiment négative (p. 176). En revanche, la dette de Voltaire envers le Tasse me paraît avoir été déterminée avec beaucoup de finesse.

Il y avait moins de choses nouvelles à dire sur les rapports entre le théâtre de Voltaire et le théâtre italien. La question de *Mérope* a été, notamment, souvent traitée [3]. Et, quant aux analogies avec Metastase, celles que relève M. Bouvy me semblent parfois un peu factices (p. 210, 216, etc.). Mais sur l'influence de Voltaire en Italie, M. Bouvy a écrit un chapitre nourri et précis, dans lequel il y a beaucoup à prendre.

La meilleure partie du volume est peut-être l'étude qui le termine, sur Voltaire philosophe et l'Italie. S'il semble tout à fait impossible de souscrire au jugement trop sévère de M. Bouvy sur la « médiocrité » de Voltaire historien (p. 295), on ne peut qu'admirer la richesse d'informations avec laquelle il a parlé de l'influence philosophique de Voltaire au delà des Alpes. C'était là un sujet presque neuf, comme, au surplus, toute l'histoire de l'influence voltairienne.

Nous ne pouvons maintenant qu'attendre avec sympathie le complément que nous promet M. Bouvy à cette partie de son livre : une bibliographie des traductions italiennes de Voltaire. M. Bengesco ayant négligé, dans son admirable livre, les traductions de Voltaire en langues étrangères, toute tentative pour combler cette lacune sera la très bien venue.

JOSEPH TEXTE.

ACHILLE TAPHANEL. — **La Beaumelle et Saint-Cyr**, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux. Plon, 1898, in-8°.

La Beaumelle a mauvaise réputation. M. Taphanel a entrepris non pas une réhabilitation, mais une critique plus modérée et plus équitable du grand ennemi de Voltaire. Puisant abondamment dans les archives des Angliviel — où La Beaumelle, qui gardait tous ses papiers, et même ceux des autres, revit tout entier, — il a écrit un livre d'un très vif intérêt, d'une critique

1. L. Percy et J. Maugras. *La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 514.

2. *La Beaumelle et Saint-Cyr*, p. 250-252. Le fait avait échappé à Beuchot, à Quérard et même à M. Bengesco.

3. Voir notamment G. Hartmann, *Merope im italienischen und französischen Drama*, Munich, in-8° (collection des *Beiträge* de Breymann et Kœppel).

pénétrante et ingénieuse et d'une forme très littéraire. C'est une excellente contribution à l'histoire du XVIIIe siècle que ce volume élégant auquel on serait presque tenté de reprocher son titre trop modeste : car c'est bien d'une étude générale sur La Beaumelle et son temps, et non pas seulement des relations du personnage avec Saint-Cyr, qu'il s'agit ici.

A vrai dire, l'étude des rapports de La Beaumelle avec Saint-Cyr est bien la partie la plus neuve du livre. L'historien du *Théâtre de Saint-Cyr* était ici excellemment préparé, et il a tiré un bon parti de la correspondance de La Beaumelle avec les dames de Saint-Cyr, notamment avec cette Mme de Louvigny, dont la charmante figure se détache en pleine lumière dans son étude. Les chapitres relatifs aux publications de La Beaumelle sur Mme de Maintenon sont tout particulièrement instructifs : M. Taphanel y montre que La Beaumelle n'a pas été aussi dénué de scrupules dans l'usage des documents qu'on l'a dit parfois, et que, s'il a retouché et remanié les textes, il a pour excuse, non pas seulement les habitudes de son temps, mais la complicité même des dames de Saint-Cyr. Le désir de grandir Mme de Maintenon aux yeux de la postérité n'a pas contribué médiocrement aux étranges libertés que les correspondantes de La Beaumelle lui suggéraient, et l'on peut très légitimement plaider en faveur de l'auteur de la *Vie de Mme de Maintenon* les circonstances atténuantes.

Il ne faudrait pourtant pas aller plus loin. Sur quelques points, il me semble que M. Taphanel s'est laissé entraîner à un excès d'indulgence. Est-ce, par exemple, un témoignage suffisant en faveur de certaine anecdocte puérile relative au mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, que celui du P. Griffet (p. 207) et Voltaire ne semble-t-il pas avoir le bon sens de ce côté quand il affirme que ce conte « n'est même pas fait pour des laquais? » D'une façon générale, et quoi qu'on puisse dire avec M. Taphanel des habitudes fâcheuses du XVIIIe siècle en matière d'exactitude historique, on ne peut s'empêcher de comparer la coupable légèreté de La Beaumelle historien avec l'admirable souci de la vérité dont Voltaire a toujours fait preuve, non pas dans ses pamphlets, mais dans ses grands livres d'histoire. L'honneur de Voltaire, et sa revanche, c'est d'avoir toujours cherché, pour son *Siècle de Louis XIV*, toute la vérité, — et cela jusque dans les critiques de ce La Beaumelle qu'il détestait.

Avouerai-je maintenant que M. Taphanel me semble un peu bien indulgent pour certaines erreurs de la vie privée de La Beaumelle (p. 102, p. 123, p. 385, etc.)? que son héros ne me paraît pas avoir eu précisément en lui « l'étoffe d'un grand écrivain » (p. 160), mais seulement d'un pamphlétaire de talent? que je doute un peu des prétendus emprunts de Voltaire à la Beaumelle pour son *Traité de la tolérance* (p. 266)? enfin, et surtout, que, dans l'histoire des relations de ces deux hommes, il ne faut jamais perdre de vue que, si Voltaire a poursuivi incontestablement son adversaire d'une haine sans merci, celui-ci avait eu les premiers torts, et que sa contrefaçon haineuse et partiale du *Siècle de Louis XIV*, qui ne visait à rien moins qu'à ruiner par la base le chef-d'œuvre authentique de Voltaire, n'est pas un de ces actes que puissent excuser les mœurs de son temps?

Ces menues critiques ne prétendent pas diminuer l'intérêt du livre de M. Taphanel, qui est riche de faits nouveaux et d'aperçus ingénieux, et qui demeure, dans l'ensemble, un très bon livre.

Joseph Texte.

Voltaire : Eine Biographie, par Käthe Schirmacher. Leipzig, Reisland, in-8 de xx-556 p.

Il est difficile de résumer en quelques lignes un ouvrage aussi copieux que l'excellente monographie consacrée par Mlle Schirmacher à ce grand remueur d'idées, aujourdhui si injustement oublié, qui a nom Voltaire. Il a fallu à l'auteur deux années d'un labeur soutenu pour tracer cette esquisse de son héros, Voltaire nous apparaît plein de vie, avec son inépuisable activité, son intelligence primesautière et ouverte à tout, sa conversation et sa plume étincelantes, son admirable facilité de travail. Il y a dans ces pages de jolis tableautins qui reposent des hautes considérations morales ou scientifiques : par exemple, l'existence de Voltaire à Cirey, chez Mme du Châtelet, et plus tard dans son manoir de Ferney, ou l'entourage bigarré de Frédéric II, ce libre-penseur qui persécutait la liberté de penser.

Voltaire à touché à tout, et, comme il est impossible de le suivre dans ses multiples manifestations, nous nous bornerons à signaler quelques traits de sa physionomie, de son caractère et de son esprit.

Si l'on songe à la position précaire des littérateurs, à la fin du xviie siècle, obligés le plus souvent de vivre aux crochets d'un mécène, qui se fait payer en préfaces flagorneuses ou en odelettes, ou sur la cassette royale, au prix de l'indépendance et de la dignité intellectuelle, on admirera la merveilleuse habileté de Voltaire, qui, à force de persévérance et de savoir-vivre, conquerra la fortune et le libre usage de la pensée. Sans doute, il fera quelques concessions malheureuses, quelques soumissions condamnables, dans sa course au bonheur et à l'influence, de même qu'il se lancera dans des spéculations louches, dans sa course à la richesse; mais l'âpreté de la lutte contre les préjugés d'une aristocratie vaniteuse et contre la rigueur d'une intolérance dont nous n'avons plus l'idée, excuse bien des fautes, même l'animosité des polémiques rageuses que Voltaire soutint toute sa vie, avec une joie inaltérable.

Louis-le-Grand eut une grande influence sur lui : il s'y frottait aux premiers noms de France, Conti, Soubise, Montmorency, etc., et y acquérait les qualités mondaines de l'enseignement jésuite. Dès l'âge de treize ans, il emprunte sur son futur héritage; de bonne heure, il excelle à se créer d'utiles protections; il recherche le succès et flatte le goût du public : il n'hésite pas à intercaler dans son *Œdipe* un intermède amoureux, à la prière des acteurs du Théâtre Français. Un de ses rêves, ce sera de se faire admettre dans le monde titré; pour cela il lui faut un établissement à la Cour, il veut être courtisan et diplomate. A deux reprises, il sembla réussir, d'abord de 1722 à 1726 (pages 155, 161, 176-180), puis de 1747 à 1759 (p. 262-263, 270-272, 277-287); mais il est heureux que son intempérance de langage le reprit de temps à autre et le fit tomber en disgrâce, car ces deux accès de courtisanerie sont parmi les périodes les plus stériles de son existence si occupée. Il en est de même de son séjour en Prusse (1720-3), où il ne produisit rien de sérieux [1], mais où il fit preuve d'une faiblesse sans nom dans ses démêlés avec le despote Frédéric II (p. 309-321). — Un de ces démêlés était dû à une vilaine opération financière conclue avec le banquier Hirsch, et qui justifia le jugement terrible du roi de Prusse : « Vous me demandez ce que c'est que le procès de Voltaire avec un Juif; c'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou ». On trouvera de curieux renseignements sur les spéculations qui montrent le caractère éminemment pratique de Voltaire, p. 135, 137, 154, 248, 353. Un autre démêlé avec Frédéric II avait pour origine la part que Voltaire avait cru devoir

1. Le *Siècle de Louis* XIV, paru en 1751, était sur le métier depuis une quinzaine d'années.

prendre à un débat entre les mathématiciens König et Maupertuis. Les querelles scientifiques ou littéraires de Voltaire sont innombrables; ses principales victimes sont Dujarry et Houdard de la Motte (p. 121-3), Desfontaines (229-231), Lefranc de Pompignan et son frère, l'évêque du Puy (229-31, 363-4, 425-6), Jean-Jacques Rousseau (342-7, 366-7, 380-3, 396-7), Fréron (357, 367-70, 372-3), Guénée (504-5). Ses polémiques sont souvent injustes et désapprouvées de ses amis; mais il est si doux de combattre et de larder son adversaire d'épigrammes, quand on a une galerie à dérider! Voltaire employa contre l'Église, qu'il accabla depuis 1756 de nombreuses brochures annuelles, la même ironie sans frein, sacrilège et diabolique; mais il crut devoir se livrer de temps à autre à des manifestations religieuses qui manquèrent totalement de sincérité (p. 270, 236, 451-3, 458-9), et finirent par lasser la complaisante bonhomie de Grimm. Il avait écrit une première fois : « Au bout du compte, cette action ne mérite pas d'être jugée avec rigueur, puisqu'elle ne fait de mal à personne ». Mais il écrivit plus tard : « Ces représentations pieuses de Ferney n'ont pas grand succès à Paris; elles y causent même assez de scandale. »

Voltaire était l'apôtre de la région naturelle, du rationalisme. C'est dans la société du Temple (p. 77-80, 82-85, 91-92, 112-114, 152) qu'il avait puisé les germes de cette libre-pensée, qui s'épanouit dans *Œdipe*, *le Pour et le Contre*, *la Henriade*. Un séjour de trois ans (1726-9), en Angleterre développa ces germes; l'étude de Locke et de Newton enthousiasma Voltaire, qui popularisa en France leur enseignement (p. 197-8, 239, 249-254, 341, 426-7). La publication des *Éléments de la philosophie de Newton* le lança dans des recherches de physique et de mathématique, qui lui furent facilitées par la marquise du Châtelet (1733-8); sa liaison avec cette remarquable savante dura seize ans. Comme vulgarisateur, Voltaire est digne de tout éloge; mais comme philosophe, il n'a point d'idées personnelles; c'est plutôt un moraliste.

Après avoir détrôné la métaphysique au profit de la physique et nié le surnaturel de la religion, Voltaire voulut chasser du domaine de l'histoire le surnaturel de Bossuet et de ses imitateurs. Montesquieu l'avait précédé dans cette voie : le *Siècle de Louis XIV* et l'*Essai sur les mœurs* n'en ont pas moins une grande nouveauté (p. 253, 313-315, 332-336) : on y voit l'évolution des forces naturelles; le peuple y joue son rôle; la civilisation est étudiée de près.

Le caractère pratique de Voltaire se voit encore plus dans ses désirs de réforme économique et judiciaire, à partir du jour de son installation aux Délices et à Ferney. Voltaire est un monarchiste convaincu et il croit le peuple incapable de culture : « Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps et la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. » Et il soutient la bourgeoisie : « Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois. » Aussi Voltaire est-il moins à la mode que Rousseau, avec ses tendances socialistes; mais il serait injuste d'oublier les demandes de réforme des impôts formulées par Voltaire (p. 454-6) et sa bienfaisante action à Ferney et dans le pays de Gex (p. 384, 446-7, 457-8, 475, 500-1).

De même il faut admirer le défenseur de Calas (p. 387-93, 402-10, 412-3, 421-2, 427-8), de Sirven (p. 429-34, 441-3, 445-6, 449, 466, 473), de la Barre (p. 437-41), de Lally (p. 487-90), et l'ennemi des Parlements (404-461). Il put accueillir avec sympathie la tentative de Maupeou de supprimer ces cours; mais il se sépara du chancelier dès qu'il vit un mal remplacé par un autre mal.

Les erreurs de Voltaire sont pardonnables, comme les mesquineries de son caractère, et nous devons savoir gré à M^lle^ Schirmacher d'avoir élevé une voie émue en faveur de l'homme d'initiative à qui la société moderne est si obligée.

A. S.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1365 : Lowndes, *Michel de Montaigne, a biographical study.* — N° 1366 : *Hamlet and Montaigne.* — N° 1368 : *Brunetière's Essays in French literature, a selection translated* by Nichol Smith. — N° 1371 : Filon, *The Modern french drama.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 165 : E. Sokal, *Friedrich der Grosse und Maupertuis.* — N° 194 : *Eine neue französische literaturgeschichte.*

L'Amateur d'autographes. — 15 octobre : Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 novembre : *Les derniers moments de Jules Janin.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 décembre : Maurice Tourneux, *Les pérégrinations de la « Dame aux Camélias ».* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — C. I, 1, 2 : Deschanel, *Les déformations de la langue française* (A. Tobler). — Svedelius, *L'analyse du langage appliquée à la langue française* (A. Tobler). — Frank, *Dernier voyage de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême* (H. Morf). — Meyer, *Formenlehre und Syntax des franz. und deutschen Thätigkeitswortes.* — Lange, *Beobachtungen und Erfahrungen auf dem Gebiete der Anschauungsmethode im franz. Unterricht* (G. Carel).

Athenæum. — N° 3689 : A. Benoist, *Essais de critique dramatique.* — N° 3690 : V. Hugo, *Correspondance.* I et II. *Letters of Hugo.* — N° 3697 : Vogüé, *Histoire et poésie*; — *Matthew Arnold and Sainte-Beuve.*

Blätter für literarische Unterhaltung. — N° 34 : M. Fr. Mann, *Victor Hugo nach seinen Briefen.*

Bulletin du bibliophile. — 15 octobre : A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Paris : la première presse de la Sorbonne.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jules de Rességuier* (suite). — *Livres nouveaux.* — 15 novembre : Gaston Duval, *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jules de Rességuier* (fin). — A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Paris : la première presse de la Sorbonne* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 décembre : Gustave Macon, *Le grand Condé et le théâtre* (1676-1686). — A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Paris : la première presse de la Sorbonne* (suite). — Gaston Duval, *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille* (fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 août : H. de Lacombe, *Chateaubriand : le cinquantenaire de sa mort et de ses funérailles.* — 25 août : Fraser Frisell Bartholoni, *Quelques lettres intimes de la vicomtesse de Chateaubriand.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre : Henri Chantavoine, *Une collection : les grands écrivains français.* — 25 septembre : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 octobre : Delorme, *Montalembert : sa carrière parlementaire sous la monarchie de Juillet et la seconde république, d'après son journal et sa correspondance.* — 25 octobre : M. Dronsart, *Un publiciste anglais : Henri Reeve.* — Angot des Rotours, *Une gloire normande : Gustave Le Vavasseur.* — *Les œuvres*

et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. — 10 novembre, L. de Lanzac de Laborie, *La tribune française.* — Pierre de Veyssière, *M. de Monthyon sous le Consulat et les Cent Jours.* — Henri Chantavoine, *M. Gustave Larroumet.* — 25 novembre : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 29 : G. Deschamps, *Marivaux* (Fürst). — N° 32 : Mortensen, *Profandramat i Frankrike* (Söderhjelm). — N° 34 : Lowndes, *Michel de Montaigne* (Breymann). — N° 35 : Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français*, p. Greyerz (R. Mahrenholtz). — N° 36 : E. Meyer, *Die Entwicklung der französischen Literatur seit 1830* (Koschwitz). — N° 38 : Dowden, *A history of French literature* (Schneegans). — N° 42 : Hosch, *Französische Flickwörter.* — Pfuhl, *Zum grammatischen Unterricht im Französischen.* — Johannesson, *Zur Lehre vom französischen Reim* (E. Weber).

Die neueren Sprachen. — VI, 4, 5 : K. Meier, *Die Entwicklung des neusprachlichen Unterrichts in Frankreich* (fin).

Die Zeit. — N° 205 : Fr. Blei, *Rétif de la Bretonne, 1734-1806.*

Gids. — Septembre 1898 : A.-G. van Hamel, *Het poëzie-album van Louise de Coligny.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 11 septembre : Pierre Lalo, *Stéphane Mallarmé.* — 12 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 septembre : Maurice Muret, *Lettres inédites de lord Byron.* — 19 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 septembre : René Doumic, *Voltaire et La Beaumelle.* — 25 septembre : Pierre Lalo, *Théodore Fontane.* — 26 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 septembre : Z., *Mœurs de poètes.* — 3 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 octobre : Paul Groussac, *Le drame espagnol.* — 5 octobre : Maurice Muret, *Théâtres balkaniques.* — 7 octobre : André Hallays, *Le tombeau de Stéphane Mallarmé.* — 9 octobre : Z., *Un journaliste anglais : Henri Reeve.* — 10 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 octobre : Philippe Godet, *Voltaire et le pasteur Allamand.* — 14 octobre : Édouard Rod, *De l'avantage des mœurs « pittoresques ».* — 17 octobre : S., *Un pessimiste* (Edmond Thiaudière). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 octobre : André Le Breton, *Laclos romancier.* — 22 octobre : Maurice Demaison, *Prince des poètes.* — 24 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 octobre : André Hallays, *« Le roman au XVIII^e siècle », par M. André Le Breton.* — 31 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 novembre : Christian Schefer, *Art d'écrire.* — Ernest Bertin, *« Dernier travail, derniers souvenirs » par Ernest Legouvé.* — 7 novembre : S., *Un poète de province* (M. Charles Des Guerrois). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 novembre : Louis Sauty, *Pauline de Flaugergues.* — 12 novembre : Maurice Spronck, *Les poètes exposent.* — 14 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — H. Fiérens-Gevaërt, *La presse sous la Révolution française.* — 21 et 28 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 novembre : Louis Bresson, *Multatuli d'après les lettres de sa femme.* — 3 décembre : J. Bourdeau, *Un philosophe désabusé* (Étienne Vacherot). — 5 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 7 décembre : Arvède Barine, *Shakespeare en France, par J.-J. Jusserand.* — 12 et 19 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — IV, 1895-1896, 1 : E. Stengel, *Geschichte, Encyclopädie und Methodologie der romanischen Philologie.* — W. Meyer-Lübke, *Vergleichende romanische Grammatik.* — A. Gundlach, B. Herlet, K. Reuschel, H. Rose, R. Kron, A. Kressner, *Unterricht in der französischen Sprache an höheren Lehranstalten.*

Literarisches Centralblatt. — N° 28 : Bouvy, *Voltaire et l'Italie.* — N° 32 : Faguet, *Drame ancien, drame moderne.* — N° 33 : A. Thomas, *Essais de philologie française.* — N° 34 : Dietrich, *Émile Zola.* — N° 37 : Sensine,

Chrestomatie française du XIX^e^ *siècle, prosateurs.* — N° 39 : Meyer, *Die Entwicklung der französischen Literatur seit 1830.* — N° 40 : Morel, *Études littéraires, Sainte-Beuve, Pascal.*

Neue philologische Rundschau. — N° 13 : Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (Roller).

Neuphilologisches Centralblatt. — XII, 7, 8 : Ahrend, *Einiges über Destouches in Deutschland* (suite).

La Nouvelle Revue. — 1^er^ octobre : Camille Mauclair, *Stéphane Mallarmé.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 octobre : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1^er^ novembre : Antoine Albalat, *L'art d'écrire.* — G. de Dubor, *Nos vieux proverbes.* — 1^er^ et 15 novembre : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1^er^ décembre : Camille Mauclair, *Souvenirs sur Stéphane Mallarmé et son œuvre.* — 1^er^ et 15 décembre : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

La Quinzaine. — 15 août : D^r^ P. Maisonneuve, *Alphonse Toussenel et l'esprit des bêtes.* — Ch.-M. des Granges, *Les sophismes de la critique.* — 1^er^ septembre : Ollé-Laprune, *Théodore Jouffroy.* II. — André Traversier, *Frédéric Godefroy.* II. *L'homme intime.* — 1^er^ et 15 octobre : Ollé-Laprune, *Théodore Jouffroy.* III et IV. — 1^er^ novembre : Petit de Julleville, *L'éducation d'une femme à Paris au* XVI^e^ *siècle.* — G. Michaut, *Le génie latin.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 24 septembre : Charles Dejob, *Les abbés et les abbesses dans la comédie française et italienne du* XVIII^e^ *siècle.* — Emmanuel des Essarts, *Sainte-Beuve professeur à l'École normale* (1859-1861). — 1^er^ octobre : Émile Faguet, *Nietzsche.* — Hippolyte Buffenoir, *Le château de Coppet.* — Charles Dejob, *Les abbés et les abbesses dans la comédie-française et italienne du* XVIII^e^ *siècle.* — 8 octobre : Maurice Spronck, *Un écrivain hollandais : M. Louis Couperus.* — Georges Meunier, *La magistrature dans le roman contemporain.* — Emile Faguet, *Esthétique et morale.* — Ch. Recolin, *L'anarchie littéraire.* — J. du Tillet, *La nature de l'émotion dramatique.* — 15 octobre : André Le Breton, *Le roman au* XVIII^e^ *siècle : Restif de La Bretonne.* — J. du Tillet, *La nature de l'émotion dramatique* (fin). — 22 octobre : Léon Séché, *Volney.* I. Le philosophe. II. L'écrivain. — Émile Faguet, *Livres nouveaux* : le Mauvais désir, *de M. Muhlfeld.* — 29 octobre : J.-J. Weiss, *Deux dialogues des morts.* — J.-H. Rosny, *Fénelon* (nouvelle). — Léon Séché, *Volney.* III. *L'homme.* IV. *L'angevin.* — M. Kahn, *Une université de l'ancien régime* (L'université de Provence). — 5 novembre : Jean Gascogne, *Notre exportation dramatique en Portugal.* — 12 novembre : André Beaunier, *Livres nouveaux* : la Duchesse bleue, *de M. Paul Bourget.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, Judith Renaudin, *de M. Pierre Loti.* — 19 novembre : Émile Faguet, *Sur Richard Wagner* (poète et penseur). — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Struensée, *de M. Paul Maurice.* — Léon Béclard, *A propos de* Judith Renaudin. — 26 novembre: Emile Faguet, *La duchesse de Bourgogne, d'après M. d'Haussonville.* — 26 novembre et 3 décembre : J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, le Calice *de M. Fernand Vanderem.* — 10 décembre : René Doumic, *L'Amérique et l'esprit français.* — 17 décembre : Albert Sorel, *Le maréchal de Castellane d'après ses mémoires.* — 24 décembre : Édouard Langeron, *Le conférencier dans l'antiquité.* — Émile Faguet, *La jeunesse de Louis XIV* (d'après M. Lacour-Gayet). — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, La reine Fiammette, *de M. Catulle Mendès.* — 31 décembre : André Beaunier, *Livres nouveaux* : Autels privilégiés, *de M. R. de Montesquiou.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, Georgette Lemeunier, *de M. Maurice Donnay*; *Comédie-Française*, le Berceau, *de M. Bricux.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 40 : Larroumet, *Racine* (R. Rosières). — A. Benoist, *Essais de littérature dramatique* : Delaporte, *Pastels*

et figurines : Pellissier, *Études de littérature contemporaine.* — Henry Michel, *Le quarantième fauteuil.* — Pinet, *Écrivains et penseurs polytechniciens* (R. Rosières). — N° 41 : Alexandre, *Le musée de la conversation*, 3e éd. (G. Raynaud). — Sepet, *Les maîtres de la poésie française.* — N° 42 : Lefranc, *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre* (H. Hauser). — N° 43 : J. J. Rousseau, *Lettre sur les spectacles.* p. Fontane, Brunel et Lahargou (E. Ritter). — N° 45 : Käthe Schirmacher, *Voltaire* (Paul Gautier). — N° 46 : Boulvé, *De l'hellénisme de Fénelon* (R. Rosières). — Dupont, *La Motte* (R. Rosières). — N° 47 : Durant-Lapie, *Saint-Amant* (R. Rosières). — N° 48 : Loforte-Randi, *Montaigne, Amiel* (Ch. Dejob). — N° 49 : Morf, *Histoire de la littérature française moderne*, I (P. Gautier). — N° 50 : Rebière, *Les savants modernes* (A. C.).

Revue de Paris. — 1er octobre; Georges Dumas, *Auguste Comte et les Jésuites.* — Henri de Regnier, *Stéphane Mallarmé.* — 15 octobre; Jules Lemaître, *L'amour selon Michelet.* — Mary James Darmesteter, *Ménage de poètes.* II. — 1er novembre; Mme R. Rémusat, *A propos de* Struensée. — 15 novembre; Michel Bréal, *La politique étrangère de Michelet.* — Gaston Paris, *Les sept infants de Lara.* — 1er décembre; Carafa, duc d'Andria, *Une aventure d'Alexandre Dumas père à Naples.* — Maurice Talmeyr, *La vie de journal, scènes et portraits* (fin). — Abel Chevalley, *La poésie belliqueuse en Angleterre.* — 15 décembre; Louis Léger, *Mickiewiez et Pouchkine.*

Revue des deux mondes. — 15 octobre; T. de Wyzewa, *Un roman agnostique* : Helbeck of Bannisdale, *de Mrs Humphry Ward.* — René Doumic, *Revue littéraire : le féminisme au temps de la Renaissance.* — 15 novembre; comte de Montalivet, *Fragments et souvenirs : la révolution de février 1848.* — René Doumic, *Revue dramatique* : Marraine *au Gymnase*; Médée *à la Renaissance*; Colinette *à l'Odéon*; Struensée *à la Comédie-Française*; Judith Renaudin, *au Théâtre-Antoine.* — T. de Wyzewa, *Une biographie psycho-pathologique de Victor Alfieri.* — 1er décembre; Louis Tiercelin, *La jeunesse de Leconte de Lisle.* — René Doumic, *Revue dramatique* : le Calice *au Vaudeville.* — 15 décembre; Ferdinand Brunetière, *La langue de Molière.* — René Doumic, *Revue littéraire : un livre sur la comédie nouvelle.* — T. de Wyzewa, *Le dernier roman de Théodore Fontane.*

Revue encyclopédique. — 24 septembre; Gustave Schlumberger, Abel Rigault, Henri Carré, Paul Bondois, Louis Farges, *Revue historique.* — 8 octobre; J. Mascart, *L'hôtel de Thou.* — 15 octobre; Charles Maurras, *Revue littéraire.* — Alcide Bonneau, *Le théâtre en plein air* : Erinne, prêtresse d'Hésus, *de M. Pierre Corneille.* — 22 octobre; Georges Pellissier, « Le ménage du pasteur Naudié », *de M. Édouard Rod.* — 29 octobre; Gustave Geffroy, « Rembrandt », *drame de MM. V. Josz et L. Dumur.* — 5 novembre; Camille Mauclair, *Stéphane Mallarmé.* — Charles Maurras, *La poésie de Mallarmé.* — 12 novembre; Paul Bourget, *Renan d'après sa correspondance.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Jacques Lourbet, *La forme et l'idée.* — 3 décembre; Louis Léger, *Adam Mickiewicz.* — *Fragments de l'œuvre de Mickiewicz.* — *Opinions sur Mickiewicz.* — 10 décembre; Charles Maurras, *Revue littéraire.* — 17 décembre; Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 24 décembre; Constant Roy, *Le régionalisme en Poitou.* — Roger Marx, « La cathédrale », *de J. K. Huysmans.* — 31 décembre: Judith Cladel, *Ermete Novelli.*

Souvenirs et mémoires. — 15 juillet, 15 août, 15 septembre, 15 octobre, 15 novembre; *Mémoires de Mme d'Épinay publiés d'après le manuscrit authentique.* — 15 septembre; *Mirabeau au donjon de Vincennes.* — *Boufflers au Sénégal.* — *L'exil de Brillat-Savarin.* — *Une lettre du président de Brosses.* — 15 octobre; *Victor Hugo et le Père Enfantin.*

Tijdspiegel, octobre 1898 : Van Eldik Thieme, *Alfred de Vigny.*

Le Temps. — 11 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au temps de Cyrano.* — *Le prince des poètes.* — 12 septembre, Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 septembre; A. Mézières, *Voltaire avant et pendant la*

guerre de Sept Ans. — 18 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le cimetière de Villequier.* — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 25 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'évangile des célibataires.* — 26 septembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 septembre; *Le monument de la Clairon.* — 1er octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'université d'Azay-le-Rideau.* — 2 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'histoire en province.* — 3 octobre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 7 octobre; *Gustave Flaubert et les idées de 1848.* — 8 octobre; *Les cambrioleurs de M. Richepin.* — 9 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le cas de M. Lenôtre.* — 10 octobre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 et 13 octobre; *Le prince des poètes.* — 16 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la Convention nationale et l'armée.* — 17 octobre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 19 et 21 octobre; *Le prince des poètes.* — 22 octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Le Bargy.* — 23 octobre; Gustave Deschamps, *La vie littéraire : le roman moderniste et les femmes.* — 24 octobre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 30 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les notes du lieutenant-colonel Lentonnet.* — 31 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le prince des poètes* (Léon Dierx). — 6 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les muses de Praxitèle.* — 7 novembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 novembre; *La fondation Thiers.* — 12 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : J.-L. Forain moraliste.* — 13 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : François de Malherbe et Geneviève Roussel.* — 14 novembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 19 novembre; Henry Michel, *Académie française : le discours de Loti (sur les prix de vertu).* — 20 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : deux romans de M. Hugues Rebell.* — 21 novembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *L'exil de M. J. K. Huysmans.* — 23 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Steinlen peintre et ami du peuple.* — 28 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les révisions de M. Henri Welschinger.* — 28 novembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le P. Didon et quelques autres.* — 5 décembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 décembre; *Encore une chaire au Collège de France* (littérature dramatique). — 12 décembre; Gustave Deschamps, *La vie littéraire : le monde où l'on s'amuse.* — 13 décembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'antique prouesse.* — 19 décembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 décembre; Ernest Daudet, *La police et Chateaubriand* (1816-1820).

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XX, 4-6 : Giroux, *Le premier texte manuscrit de la satyre Ménippée* (J. Frank). — Fest, *Der miles gloriosus in der französischen Komödie* (R. Mahrenholtz). — Stein, *Le bibliographe moderne* (F. Heuckenkamp). — Beyer, *Französische Phonetik.* — Passy et Rambeau, *Chrestomathie française.* — Michaelis et Passy, *Dictionnaire phonétique.* — Schumann, *Französische Lautlehre für Mitteldeutsche* (E. Koschwitz). — Sven Berg, *Bidrag tik fragan om det attributiva adjectivets plats i modern franska* (C. This). — Mentz, *Französisches in Mecklenburg, Platt und in den nochbardialekten* (W. Horn). — Klöpper, *Französisches Reallexikon* (G. Carel). — O. Schultz-Gora, *Noch einmal zu Ramsay's Rousseau-Portrait.* — XX, 7 : C. Friesland, *Ein Gedicht zu Ehren Karls V.* — O. Schultz-Gora, *Die orfraie und der alcgon in der französischen Literatur.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXII, 4 : O. Dittrich, *Ueber Wortzusammensetzung auf Grund der neufranzösischen Schriftsprache* (suite). — Richanet, *Le patois de Petit-Noir, canton de Chemin, Jura* (S. Jeanjaquet). — A. Thomas, *Essais de philologie française* (A. Horning). — Marcou, *The French historical infinitive* (M.-J. Minckwitz).

LIVRES NOUVEAUX

Alary (Jacques). *L'imprimerie au* XVI^e^ *siècle* : Estienne Dolet et ses luttes avec la Sorbonne. *Paris, Jousset.* In-8, de 64 p.

Arnould (Louis). *Les stances de Racan sur la retraite. La Chapelle-Montligeon, imp. Notre-Dame* (Extrait de *la Quinzaine*).

Aubertin (Charles). *La versification française et ses nouveaux théoriciens.* Les règles classiques et les libertés modernes. *Paris, Belin.* In-12, de 328 p.

Audiat (Louis). *Ph. Tamizey de Larroque* (1828-1898). Notice biographique. *La Rochelle, Texier.* In-8, de 31 p.

Banner (M.). *Das französische Theater der Gegenwart. Leipzig, Renger.* In-8° de 199 p. Prix : 5 francs.

Barbier (Alfred). *Sur le lieu où est né Descartes* (31 mars 1596). *Poitiers, imp. Blais et Roy.* In-8, de 30 p. et plan. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XX, 1898).

Beaufils (Edouard). *Le cinquantenaire des funérailles de Chateaubriand. Vannes, Lafolye.* In-8, de 22 p. (Extrait de *la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.*)

Beraldi (Henri). *Cent ans aux Pyrénées* : Ramond, la littérature pyrénéiste de l'Empire et de la Restauration. *Lille, Danel.* In-8, de VII-208 p. et 1 grav.

Bernaerts (M.). *Le centenaire de Michelet*, discours prononcé dans la salle des fêtes du lycée de Rennes, le 13 juillet 1893. *Rennes, Imp. des Arts et manufactures.* In-8, de 29 p.

Berka (K.). *Zur Analogiewirkung im Französischen.* Programme de Vienne. In-8°, de 31 p.

Besant (W.). *Rabelais.* (Foreign classics for English readers. *London, Blackwood.* Nouvelle édition. In-12, de 200 p.

Billaz (Olivier). *Conférence sur Michelet*, faite au lycée Buffon, le 12 juillet 1898. *Mesnil, Firmin-Didot.* In-8, de 24 p.

Borzelli (A.). *Il cavalier Giov. Batt. Marino* (*1569-1625*). *Naples, Priore.* In-8° de VIII et 391 p. Prix : 5 francs.

Bossuet. *Sermons choisis*, avec une introduction et des notes par D. BERTRAND. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 352 p.

Brenet (Michel). *Claude Goudimel*, essai bio-bibliographique. *Besançon, Jacquin.* In-8, de 46 p. (Extrait des *Annales franc-comtoises.*)

Brisson (Adolphe). *Pointes sèches*, physionomies littéraires. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de 364 p.

Brunhes (Jean). *Michelet. Paris, Perrin.* In-18, de 72 p.

Buffenoir (Hippolyte). *Les amis de Chateaubriand. Versailles, Cerf.* In-8, de 27 p. (Extrait de la *Revue de la France moderne.*)

Buche (Joseph). *Histoire du « Studium », collège et lycée de Bourg* (1391-1898). *Bourg, Allombert.* In-8, de 171 p. et grav. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*).

Carles (Paul). *Voltaire et J.-J Rousseau. Paris, imp. Salles.* In-8, de 32 p.

Chérot, S. J. (Le P. Henri). *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants. Paris, Retaux.* In-8, de 255 p.

Cinquantenaire *des funérailles de Chateaubriand.* Séance de la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne tenue à l'hôtel de ville de Saint-Malo, le 7 août 1898, sous la présidence de M. Arthur de La Borderie. *Vannes, Lafolye.* In-8, de 11 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*).

Clément (Louis). *Henri Estienne et son œuvre française*, étude d'histoire littéraire et de philologie. *Paris, Picard.* In-8, de X-539 p.

Clouzot (Henri). *La poésie dramatique en Poitou au* XVII^e^ *siècle. Fontenay-le-Comte, bureaux de* la Revue du Bas-Poitou. In-8, de 36 p.

Collins (W. Lucas), *Montaigne.* (Foreign classics for English readers). *London, Blackwood.* In-12, de 198 p.

Contades (le comte G. de). *Gustave Le Vavasseur* : bibliographie de ses œuvres (1840-1896). *Alençon, Renaut-de Broise.* In-8, de VII-64 p. et portrait.

Crégut (l'abbé Régis). *Massillon : visite à Hyères et à Clermont. Clermont-Ferrand, Bellet.* In-8, de 143 p. et portrait.

Daudet (Alphonse). *Le Petit Chose. Auszuge mit Anmerkungen, Fragen und einem Wörterverzeichnis zum Schulgebrauch,* von C. Th. Dion, 3^e^ éd. In 8°, de VI, 164, 69 u. 40 p. (51^e^ vol. de la Bibliothèque française de *Kuthmann, Dresde*).

Davidson (F.). *Rousseau and education according to nature. London, Heinemann.* In-8°, Prix : 5 shillings.

Deruddcr (Gustave). *Un poète néerlandais : Cats, sa vie et ses œuvres. Calais, imp. des orphelins.* In-8, de 477 p.

Descartes. *Œuvres,* publiées par Charles ADAM et Paul TANNERY sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. *Correspondance,* II (mars 1758 — décembre 1639). *Paris, Cerf.* In-4, de XXIII-657 p.

Dessert (Florent). *La prédication de Lacordaire. Alais, Brabo.* In-8, de 107 p.

Diderot. *Pages choisies.* Notice et notes par G. PELLISSIER. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XXIII-387 p.

Dorchain (Auguste). *Stances à Sainte-Beuve,* lues à la cérémonie d'inauguration de son monument, au Jardin du Luxembourg, le 19 juin 1898. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus de 8 p.

Douglas (Robert). *Sophie Arnould.* Traduit par Charles GROLLEAU. Compositions par Ad. LALAUZE. *Paris, Carrington.* In-8, de IX-265 p.

Dovalle (Charles). *Poésies complètes,* publiées par Léon SÉCHÉ, avec une notice biographique de C. BALLU et des poésies-hommages. *Paris, Lechevallier.* In-8 de CXXIII-153 p. et dessins. Prix : 15 francs.

Drapeyron (Ludovic). *Comment Michelet est devenu historien et géographe,* conférence. *Paris, Delagrave.* In-8, de 32 p. (Extrait de la *Revue de géographie*).

Duval-Arnould (L.). *Étienne Dolet, un prétendu martyr de l'athéisme au* XVI^e^ *siècle. La Chapelle-Montligeon, imp. Notre-Dame.* In-8, de 30 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Ferdinand-Dreyfus. *Étude sur Michelet. Paris, aux bureaux de la* Revue politique et parlementaire. In-8, de 23 p.

Franke (Eden.). *Französische Stilistik, ein Hilfsbuch für den französischen Unterricht. Berlin, Gronau,* 2^e^ éd. In-8°, de XVIII et 344 p.

Gasté (Armand). *A propos d'Olivier Basselin et de l'édition des Vaux de Vire* (1821). *Caen, Delesques.* In-8, de 4 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie,* t. 18.)

Gasté (Armand.) *Diderot et le curé de Montchauvet.* Une mystification littéraire chez le baron d'Holbach. *Paris, Lemerre.* In-8, de 59 p.

Giraud (Victor). *Pascal : l'homme, l'œuvre, l'influence.* Note d'un cours professé à l'Université de Fribourg en Suisse, durant le semestre d'été 1898. *Fribourg, imprimerie-librairie catholique suisse,* G. in-8, de 165 p. Prix : 2 fr. 50.

Gisi (M.). *Französiche Schriftteller in und von Solothurn, eine historisch-literarische Untersuchung.* Programme de l'école cantonale de Soleure. In-8, de VIII et 124 p.

Gourcuff (Olivier de). *A Volney,* poésie dite à l'inauguration de sa statue. *Montdidier, Fabert.* In-8, de 4 p.

Gratry (l'abbé A.). *Œuvres posthumes* : Méditations inédites. *Paris, Téqui.* In-18 jésus, de VII-364 p.

Griswold (G.-G.). *Voltaire als Historiker.* I. Dissert. de Halle. In-8, de 43 p.

Guiot (J.-A.). *Les trois siècles palinodiques* ou histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc., publiés pour la première fois d'après le manuscrit de

Rouen par l'abbé A. Tougard. *Paris, Picard.* Tome Ier. A.-G. In-8, de 354 p. Tome II. H.-L. In-8, de 345 p.

Gustave Le Vavasseur, *l'homme et le poète. Verneuil, Gentil.* In-8, 119 p.

Haase (A.) *Syntaxe française du* XVIIe *siècle*, traduite par M. Obert. Préface de L. Petit de Julleville. *Paris, Picard.* In-8, de XVI-479 p.

Herbinet (Charles). *Stances à la mémoire du poète Charles Dovalle*, lues à la cérémonie d'inauguration de son monument. *Paris, l'Ouest artistique.* In-12, de 8 p.

Jordell (D.). *Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1897.* Préface d'Henri Stein. *Paris Per Lamm.* In-8, de 220 p.

Jouin (Henri). *Jules Janin*, d'après des documents inédits. *Paris, bureaux de l'Artiste.* Grand in-8, de 54 p.

Kliebenstein (H.). *Victor Hugo et ses œuvres.* Programme de Würzbourg. In-8 de 39 p.

Lanson (Gustave). *Corneille, Paris, Hachette.* In-16, de 207 p. et portrait. (*Les grands écrivains français*). Prix : 2 fr.

Lapierre (Charles). *Esquisse sur Flaubert intime*, d'après des documents laissés par Charles Lapierre, directeur du *Nouvelliste* de Rouen. *Evreux, Hérissey.* In-16, de II-66 p.

Laveille (Auguste). *Un Lamennais inconnu.* Lettres inédites de Lamennais à Benoît d'Azy publiées avec une introduction et des notes. *Paris, Perrin.* In-16, de LXV-363 p.

Le Breton (André.) *Le roman au* XVIIIe *siècle. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18, jésus de 401 p.

Lecanuet (le R. P.). *Montalembert, d'après son journal et sa correspondance.* Tome II : le Liberté d'enseignement (1835-1850). *Paris, Poussielgue.* In-8, de XI-519 p.

Lhomme (P.) *La comédie d'aujourd'hui.* Les lettres et les mœurs. *Paris, Perrin.* In-16, de VII-280.

Lintilhac (Eugène). *Michelet, conférence du centenaire*, faite à l'Odéon le 30 juin 1898. *Paris, Ollendorf.* In-8, de 43 p.

Loquin (Anatole). *Molière à Bordeaux vers 1647 et en 1656*, avec des considérations nouvelles sur ses fins dernières, à Paris, en 1673, ou peut-être en 1703. *Paris, libraires associés.* 2 vol, in-8. T. Ier, 644 p. et t. II, 629 p.

Mackey, O. S. B. (dom B.) *Étude sur saint François de Sales prédicateur. Annecy, Niérat.* In-8, de 97 p.

Macon (Gustave). *Note sur le Mystère de la résurrection attribué à Jean Michel. Paris, Techener.* In-8, de 22 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Maigron (Louis). *Le roman historique à l'époque romantique.* Essai sur l'influence de Walter Scott. *Paris, Hachette.* In-8, de XV-443 p.

Malot (Hector). *Pages choisies*, par Georges Meunier. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de XXII-360 p.

Mariéton (Paul). *Jasmin* (1798-1864). *Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 88 p.

Maurel (André). *Essai sur Chateaubriand*, avec un appendice bibliographique et 4 portaits. *Paris, édition de la Revue blanche.* In-18 jésus, de 298 p. Prix : 3 fr. 50.

Meunier (Georges). *Histoire de la littérature française. Paris, Alcan.* Petit in-16, de 192 p. Prix : 0 fr. 60. (Bibliothèque utile.)

Meyer (Erich). *Benjamin Constant's Wallenstein.* Programme de Weimar. In-4, de 17 p.

Michel (Henry). *Le quarantième fauteuil. Paris, Hachette.* In-16, de VII-280 p.

Moreau. *Mes souvenirs*, par Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, collationnés, annotés et publiés par Camille Hermelin. Première partie : 1717-1774. *Paris, Plon.* In-8, de XL-443 p. et portrait.

Morellet. *Lettres de l'abbé Morellet à lord Shelburne, depuis marquis de Lansdowne* (1772-1803), avec une introduction et des notes par lord Edmond Fitzmaurice. *Paris, Plon.* In-18 Jésus, de III-347 p.

Oliphant (Mrs.) et **Tarvier** (F.). *Molière* (Foreign classics for English readers). *London, Blackwood.* In-8, de x et 192 p.

Olivier (Paul). *Cent poètes lyriques, précieux ou burlesques du XVII^e siècle. Paris, Havard.* In-16, de XIX-581 p.

Ollé-Laprune (Léon). *Étienne Vacherot* (1809-1897). *Paris, Perrin.* In-16, de VIII-104 p.

Perlat (René). *Le journalisme poitevin*, coup d'œil historique. *Poitiers, Laurent.* In-16, de 51 p.

Philouze (Léon). *Eugène Fromentin. Vannes, imprimerie Lafolye.* In-8, de 16 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou*).

Pinvert (Lucien). *Jacques Grévin* (1538-1570), sa vie, ses écrits, ses amis, étude biographique et littéraire. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 400 p. et portrait.

Plauchut (Edmond). *Autour de Nohant.* Lettres de Barbès à George Sand. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus de 357 p.

Potez (Henri). *L'élégie en France avant le Romantisme, de Parny à Lamartine* (1778-1820). *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de XVI-488 p.

Puyol (Mgr. P. E.). *Paléographie, classement, généalogie du livre « De imitatione Christi ». Paris, Retaux.* In-4, de VIII-332 p.

Racine (J.). *Théâtre choisi*, précédé de la biographie de Racine et accompagné de notices, de notes et d'analyses par J. Gasc-Desfossés. *Paris, Hatier.* In-8, de 416 p. et gravures.

Recolin (Charles). *L'anarchie littéraire. Paris, Perrin.* In-16, de XV-313 p.

Roger (le docteur Jules). *M^me de Sévigné malade*, étude historique et médicale. *Paris, Steinheil.* In-18, de 168 p. et gravures.

Sales (saint François de). *Œuvres.* Edition complète d'après les autographes et les éditions originales, publiée par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. Tome X. Sermons : vol. 4. *Paris, Lecoffre.* In-8, de CVII-480 p.

Stein (Henri). *Manuel de bibliographie générale* (*Bibliotheca bibliographica nova*). *Paris, Picard.* In-8, de XX-895 p.

Stoullig (Edmond). *Les annales du théâtre et de la musique* (23^e année, 1897). Préface par Emile Faguet. *Paris, Ollendorf.* In-16, de XXXI-728 p. Prix : 3 fr. 50.

Texte (Joseph). *Étude de littérature européenne. Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 311 p. Prix : 4 fr.

Toinet (Raymond). *Notes pour service à l'histoire littéraire du XVII^e siècle* : II. la *Climène* et les poésies diverses du sieur de la Croix. *Tulle, Crauffon.* In-8, de 40 p.

Vigné d'Octon (V.). *J. A. Peyrolles, poète-potier* (1813-1858). Étude suivie de lettres inédites et documents publiés par S. Leotard. *Clermont-l'Hérault, Léopard.* In-8, de 64 p.

Vuilhorgne (L). *Gui Patin*, sa vie, ses ancêtres, ses enfants, ses relations dans le monde des médecins et des littérateurs (1601-1672), *Beauvais, imprimerie du Moniteur de l'Oise.* In-8, de 78 p.

Wandschneider (W.). *Sprachgebrauch bei Alphonse Daudet, Wortstellung und Verb.* Programme de Wismar. In-4, de 34 p.

Zeiss (K.). *Die Staatsidee Pierre Corneille's mit einer Einleitung über die politische Literatur Frankreichs von der Renaissance bis auf Corneille in ihren Hauptvertretern.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 136 p.

Zergiebel (E. H.), *Die Formenbildung des französischen Zeitvortes.* I. programme de Cassel, In-4, de 14 p.

CHRONIQUE

— M. le professeur Carl Wahlund a rassemblé dans une élégante brochure *Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les dictionnaires de langue ou d'argot français, modernismes en*-isme *et en* iste. La plupart de ces formes nouvelles ne sont que l'expression d'un fait nouveau, et il importe d'autant plus de les relever au passage que souvent elles disparaissent bien vite, comme passe l'occasion qui leur a donné naissance.

M. Wahlund a groupé ces formes avec beaucoup de méthode en indiquant toujours les endroits où il les a recueillies et en les accompagnant de commentaires aussi brefs qu'instructifs. C'est un article intéressant de l'histoire de la langue, fécond en réflexions philologiques... et autres.

— M. Paul Courteault a publié, dans les *Annales du Midi* (1898, juin, p. 307 et octobre, p. 415), *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc*, qui intéressent toutes, à des titres divers, la biographie du soldat écrivain. Le commentaire copieux et précis dont l'éditeur a accompagné ces pièces leur donne plus de prix encore et permet d'en saisir toutes les circonstances. Ces documents ont été recueillis dans diverses archives du Midi.

— M. Alfred Barbier publie, *Sur le lieu où est né Descartes* (*31 mars 1596*), une brochure dont les conclusions méritent d'être signalées. (Extrait des *Mémoires de la société des Antiquaires de l'Ouest*, 1898).

M. Alfred Barbier s'efforce d'y démontrer que la mère de Descartes ayant l'intention de faire ses couches chez sa grand'mère, à la Haye, serait partie un peu tardivement de Châtellerault où elle habitait, montée sur une ânesse, en raison du mauvais état des chemins; puis, à moitié route, elle aurait été prise, des douleurs de l'enfantement, et aurait accouché dans le fossé du Pré-Fallot, appelé depuis lors Pré-Descartes, dépendant du petit manoir de la Sybillière, en territoire poitevin et châtelleraudais. La mère et l'enfant auraient été transportés à la Sybillière, d'où celui-ci aurait été mené, trois jours après, à la Haye, pour y être baptisé, ce qui expliquerait les trois jours d'écart constatés entre la date de la naissance de Descartes et celle de son baptême.

Mais cette thèse ingénieuse ne s'appuie sur aucun document.

— Un jeune critique, M. Emile Magne, a cru devoir disserter, dans la *Revue de France* (juin, juillet et août 1898), sur *la Documentation erronée de « Cyrano de Bergerac »*, la pièce éclatante de M. Edmond Rostand. Qu'une pièce de théâtre soit plus ou moins exacte, voilà qui importe médiocrement, attendu que les gens soucieux de précision ne vont pas là *se documenter*. Mais il importe qu'une étude critique soit tout à fait bien informée, et celle de M. Magne est fort sujette à caution. On y apprend, entre autres choses, que « les biographies de Cyrano portent que cet auteur naquit de 1619 à 1620 », et que « les dates varient suivant qu'on lui assigne pour lieu de naissance Paris

ou Bergerac ». Le doute en pareille matière n'est plus permis depuis que Jal a publié l'extrait baptistère de Cyrano et que d'autres recherches ont surabondamment démontré que celui-ci était bien et dûment parisien.

— Nous avons reçu la note suivante de M. Henri Chamard :

« Je dois à l'un de mes collègues, M. Emile Thomas, professeur de littérature latine à l'Université de Lille, la communication suivante que je m'empresse de signaler aux lecteurs de la *Revue*.

« On connaît ces deux vers qui se trouvent dans une des plus belles scènes de *Phèdre* (acte IV, scène 6) :

> Hélas! du crime affreux dont la honte me suit,
> Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.

« Ils présentent une analogie frappante avec un passage d'Achille Tatios : Αἱ μὲν ἄλλαι γυναῖκες μισθὸν τῆς αἰσχύνης ἔχουσι τὴν τῆς ἐπιθυμίας ἡδονήν · ἐγὼ δ'ἡ δυστυχὴς τὴν μὲν αἰσχύνην ἐκαρπωσάμην, τὸ δὲ τῆς ἡδονῆς οὐδαμοῦ (*Leucippe et Clitophon*, liv. V. chap. 25, édit. Didot, p.92-93). Dira-t-on que c'est une simple rencontre? Il semble difficile de l'admettre. La situation de Melittè, épouse adultère, dédaignée par celui qu'elle aime, n'est pas sans rapports avec celle de Phèdre. De plus, ces mots, *la honte, mon triste cœur*, et surtout cette belle image, *a recueilli le fruit*, rappellent étrangement la seconde phrase du texte grec. Ce serait donc une imitation, ou tout au moins une réminiscence. Sans attacher à ce fait une importance excessive, il y a lieu de se demander si Racine ne connaissait pas d'autres romans grecs que *Théagène et Chariclée*. Cette hypothèse devient vraisemblable, si l'on songe qu'il fut dans sa jeunesse grand lecteur de romans et qu'il savait le grec admirablement. »

— Comme complément à l'étude qu'il a consacrée naguère à *Bourdaloue inconnu*, le P. Chérot, S. J., vient de publier un volume intitulé *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*. On ne connaît seulement que vingt-neuf lettres du célèbre prédicateur, et le nouvel éditeur les imprime avec un luxe de commentaire bien fait pour agréer aux travailleurs. Dans ce nombre total, huit lettres ont été découvertes par le P. Chérot, qui s'est efforcé d'éclairer tout ce qui a trait au texte même de la lettre ou au correspondant auquel elle est adressée.

Le volume s'achève par trois appendices. Le premier est consacré à la correspondance adressée à Bourdaloue; le second est une nomenclature chronologique des lettres de Bourdaloue dont on ne connaît que des mentions; le troisième une nomenclature semblable à la précédente pour les lettres adressées à Bourdaloue et dont on possède seulement l'indication.

— M. Henri Barckhausen continue ses travaux d'approche autour de Montesquieu. Nous signalerons aujourd'hui deux nouvelles et intéressantes brochures à ce sujet.

La première intitulée *Montesquieu, les Lettres persanes et les archives de La Brède*, est extraite de la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger* (n° 4, juillet-août 1898). C'est une publication anticipée de la préface d'une édition nouvelle des *Lettres persanes* que M. Barckhausen publie à l'Imprimerie nationale, à l'occasion de la prochaine exposition universelle.

On sait combien le premier ouvrage de Montesquieu soulève de questions intéressantes. M. Barckhausen s'efforce de les résoudre. Il confirme par des raisons péremptoires que l'édition originale est bien, comme les bibliographes le supposent, celle de 1721, à Cologne, chez Pierre Marteau, en 2 volumes in-12. Quant à la seconde édition, « revue, corrigée, diminuée et augmentée par

l'auteur », on a imaginé bien à tort que les remaniements qui la caractérisent avaient été faits par Montesquieu lui-même pour faciliter son entrée à l'Académie française en dupant le cardinal de Fleury. Ce qui est beaucoup plus vraisemblable, c'est que c'est là une édition huguenote, faite par un libraire hollandais en vue d'agréer au public particulier auquel il la destinait.

M. Barckhausen nous apprend que le supplément de onze lettres publié en 1754 et précédé de *Quelques réflexions* est bien tout entier l'œuvre de Montesquieu et ne put voir le jour qu'à cette date pour la première fois.

M. Barckhausen détermine, en outre, que les changements qui distinguent le texte de 1758 dans les *Œuvres de Monsieur de Montesquieu* parues à cette date « chez Arkstée et Merkus », sont, en principe, des modifications faites par l'auteur lui-même sur un cahier de remarques. Il y a cependant des divergences avec l'édition originale à laquelle on a préféré alors celle de 1754 pour l'établissement du texte.

La deuxième brochure de M. Barkhausen a pour titre *L'histoire de Louis XI par Montesquieu.* (Extrait de *la Revue philomatique de Bordeaux et du sud-ouest*, novembre 1898). D'après M. Barckhausen, ce serait là « un chef-d'œuvre qui pourrait bien n'avoir jamais existé ». Rien, en tout cas, dans les papiers de Montesquieu, ne permet de dire qu'il ait songé à écrire une histoire de Louis XI ni qu'il y ait travaillé. On y trouve seulement, dans un fragment d'une soixantaine de pages *Sur l'histoire de France*, plus de vingt pages consacrées à Louis XI, et c'est ce morceau qui vient d'être livré au public.

— Sous ce titre : *Un document inédit sur le séjour de Jean-Jacques Rousseau à Grenoble en 1768* (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François*), M. Ernest Jovy vient de publier le journal de Gaspard Bovier, avocat au Parlement du Dauphiné, qui fut le compagnon et l'hôte de Rousseau, durant son séjour à Grenoble, sous le nom de Renou. Ce journal est plus intéressant par la précision des détails que par l'agrément du récit. Il est instructif pour la psychologie de Rousseau plus que pour sa biographie, et M. Jovy l'a éclairé de notes précises et de documents qui le complètent heureusement.

— Le volume consacré à la 22e session de la réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements, qui vient de paraître, contient un mémoire de M. L. Veuclin sur *L'art dramatique dans la ville de Lisieux pendant la Révolution.* Il résulte des recherches de M. Veuclin que les deux premières années de la Révolution apportèrent peu de changement dans les habitudes théâtrales de la petite ville normande, mais plus tard l'esprit public se manifesta sur la scène et le plaisir du spectacle ne manqua jamais aux habitants, même aux jours les plus agités.

— L'étude des sources du livre *De l'Allemagne* de Mme de Staël s'est enrichie dans ces derniers temps de deux contributions importantes. D'une part, M. Leitzmann a publié, dans la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte* (tome VII), l'extrait que Guillaume de Humboldt a fait lui-même en français, à l'intention de Mme de Staël, de son célèbre essai sur *Hermann et Dorothée.* D'autre part, M. le professeur O.-F. Walzel, de Berne, vient de consacrer, dans les *Forschungen zur neueren Litteraturgeschichte* (Weimar, 1898), une remarquable étude aux rapports littéraires de Mme de Staël avec Guillaume Schlegel. Reprenant la question au point où l'avait laissée notre collaborateur M. Joseph Texte dans l'étude qu'il a publiée ici même sur les *Origines de l'influence allemande dans la littérature française*, M. O.-T. Walzel cherche à déterminer, par une étude comparative très précise des œuvres de Mme de Staël et de G. Schlegel, la dette de l'une envers l'autre. Nous ne pouvons indiquer ici tous les rap-

prochements ingénieux signalés dans son travail, auquel il faut renvoyer le lecteur. La thèse de M. Walzel tient tout entière dans sa conclusion : partout où elle a parlé littérature et poésie, Mme de Staël, directement et abondamment informée par ses propres lectures, a pleinement sauvegardé l'indépendance de son jugement; en revanche, quand elle a traité de la civilisation, de la science, de la religion, de l'art en Allemagne, elle a presque toujours subi, dans une mesure plus ou moins forte, l'influence des romantiques allemands, et, au premier rang, de Guillaume Schlegel; et cette influence explique certaines des lacunes et certaines des erreurs qu'on relève dans son livre.

— M. Émile Cauvet a publié, dans la *Revue des langues romanes* (avril-juillet 1898), une importante étude intitulée : *Mémoire sur l' « Adolphe » de Benjamin Constant.* Remontant aux sources, M. Cauvet détermine fort exactement les origines et la portée de l'œuvre sur laquelle il donne des renseignements nombreux et probants. Il s'efforce surtout de faire la part de la réalité dans la fiction en cherchant à préciser les aventures dont l'auteur a tiré parti. C'est un chapitre excellent de la biographie de Benjamin Constant.

— On a inauguré le dimanche 30 octobre 1898, à Craon, dans la Mayenne, sa ville natale, un monument élevé à la mémoire de Volney.

M. Michel Bréal, délégué de l'Institut à cette cérémonie, a prononcé un important discours qui a été inséré au *Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1898, p. 696). Il est suivi d'une *Notice sur le prix Volney* (p. 709), dont lecture a été donnée à l'Académie.

— M. Jules Garsou s'est donné pour tâche de rechercher les origines de la légende napoléonienne et d'analyser quelle part la littérature et l'art eurent dans cette formation. En attendant l'ouvrage d'ensemble qu'il doit publier sur ce sujet, il met au jour quelques monographies substantielles. En voici une, intitulée *Béranger et la légende napoléonienne*, qui analyse fort exactement le rôle du chansonnier à cet égard. D'abord doucement frondeur sous l'Empire, il devint, sous la Restauration, le chantre attitré des gloires et des batailles de jadis. Ces audaces lui valurent deux procès retentissants; mais plus tard, à l'avènement du second Napoléon, elles furent l'occasion de l'apothéose que suscitèrent les funérailles du chansonnier.

— Si George Sand semble former le centre du volume que M. Edmond Plauchut a intitulé *Autour de Nohant*, il y est question de beaucoup d'autres choses, plus ou moins neuves. Nous nous contenterons de signaler ici, sans essayer d'énumérer l'ensemble, la publication dans ce volume des lettres de Barbès à George Sand. C'est une correspondance généreuse et noble qui fait grand honneur à celui qui l'écrivit et qui sert à montrer sous leur véritable jour les rapports intellectuels et les convictions qui unirent ces deux âmes également ardentes et désintéressées.

— Faut-il, s'en tenant à quelques phrases misanthropiques et décourageantes de Taine, le ranger parmi les adeptes du pessimisme? M. Victor Giraud ne le pense pas et il expose son sentiment à ce sujet dans une substantielle dissertation sur *Taine et le pessimisme d'après les autres et d'après lui-même*, communiquée au Congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg, en Suisse. Selon M. Giraud, il y a en Taine dualité de tendances : l'homme naturel était porté au pessimisme, mais le philosophe, le penseur était optimiste. Cette opinion est appuyée d'arguments habilement choisis et dont le plus nouveau — et le plus important — est un fragment d'une lettre inédite de Taine où il se juge lui-même avec beaucoup de pénétration et de franchise.

— Signalons tout particulièrement à nos lecteurs un instrument de travail nouveau dont ils s'empresseront sans aucun doute de tirer parti.

M. D. Jordell, qui continue le *Catalogue de la librairie française* fondé par O. Lorenz, a entrepris un *Répertoire des principales revues françaises*, dont la première année (1897) a paru. C'est une excellente idée, maintenant que les publications périodiques prennent chaque jour une place de plus en plus importante dans les recherches de toutes sortes.

Le premier fascicule montre bien ce que sera l'entreprise, comment elle a été conçue et comment elle sera conduite. Telle qu'elle est, elle rendra certainement, en se prolongeant, de grands services aux travailleurs, assurés de la sorte d'avoir sous la main toutes les indications nécessaires pour se renseigner aisément et rapidement.

— La publication du *Manuel de l'amateur de livres du* XIX^e^ *siècle* (1801-1893), entreprise par M. Georges Vicaire, se poursuit avec régularité. Le 10^e^ fascicule vient de paraître. Il s'étend de la fin de l'article *Hugo* (Victor) au début de l'article *Lacordaire*. Nous citerons parmi les principaux noms ceux de *Jules Janin*, *Alphonse Karr*, *Paul de Kock* et la liste fort importante des *Keepsakes*.

— Les amis et les sociétés savantes dont faisait partie M. Philippe Tamizey de Larroque ont consacré à sa mémoire plusieurs notices. Nous citerons ici les suivantes :

Maurice Tourneux, *Tamizey de Larroque* (1828-1898), notice bio-bibliographique (extraite du *Bulletin du bibliophile*).

Louis Audiat, *Ph. Tamizey de Larroque* (1828-1898), notice biographique (extraite du *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*).

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. Ph. Tamizey de Larroque (30 décembre 1828-26 mai 1898). Cette dernière brochure contient les paroles par lesquelles M. Léopold Delisle annonça à la section d'histoire et de philologie du Comité des Travaux historiques la mort de M. Tamizey de Larroque et deux notices de MM. Georges Tholin et Jules Serret.

— Nous avons appris avec un vif regret la mort de l'un de nos premiers adhérents, M. Charles Royer, décédé à Paris, le 12 décembre 1898, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Très épris de l'histoire de notre littérature nationale, M. Charles Royer lui a consacré de nombreux travaux qui ont tous paru à la librairie Lemerre. Il a réédité les textes de 1665 et 1678 des *Maximes* de la Rochefoucauld (1 vol. in-8) et donné une bonne édition du *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville, pour lequel il avait une sympathie toute particulière. Il avait entrepris, en collaboration avec M. Ernest Courbet, une édition des *Essais* de Montaigne, dont quatre volumes ont paru et qui sera prochainement achevée.

MM. Courbet et Royer ont également publié ensemble, sous le pseudonyme de Roybet, une réimpression des *Serées* de Guillaume Bouchet.

Travailleur modeste et doutant trop de son savoir, M. Charles Royer était un homme sympathique, qui savait faire avec amabilité les honneurs des livres qu'il avait recueillis avec goût et qui laisse le souvenir d'un parfait galant homme à tous ceux qui l'ont approché.

— La Société de Linguistique de Paris décernera en 1901 un prix de mille francs (1 000 fr.) au meilleur ouvrage *imprimé* ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des *langues romanes* en général et préférablement, du *roumain* en particulier.

L'auteur pourra appartenir à n'importe quelle nationalité; il pourra être ou non membre de la Société de Linguistique.

Seront seuls admis à concourir les ouvrages écrits en *français*, *roumain*, ou *latin*, publiés postérieurement au 31 décembre 1894. Les auteurs, en avisant par lettre le Président de la Société de leur intention de prendre part au concours, devront lui faire parvenir *avant le 31 décembre 1900* deux exemplaires au moins de leur ouvrage.

Les communications et envois relatifs au concours devront être adressés *franco* à M. le Président de la Société de Linguistique, à la Sorbonne, Paris.

— La *Revue des Poètes* (Rédaction et Administration, 13 rue Monsieur, à Paris), vient d'ouvrir un nouveau *Concours poétique*. Le sujet proposé est le suivant :

Un à-propos : *A Jean Racine* (à l'occasion du 200e anniversaire de sa mort, qui sera célébré, en avril, à Paris et à la Ferté-Milon).

L'*à-propos* couronné sera remis au Comité d'organisation des fêtes en l'honneur de Racine.

Ce concours sera irrévocablement clos le *20 mars prochain*.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA COMÉDIE ET LES MŒURS SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Les œuvres d'un Picard ou d'un Andrieux, d'un Étienne ou d'un Alexandre Duval ne méritent guère d'être tirées de l'oubli où de plus en plus, à ce qu'il semble, elles s'enfoncent de leur propre poids. On lira toujours avec plaisir *la Petite Ville*, *les Étourdis*, *le Pacha de Suresnes* (je ne dis pas les *Deux Gendres*) et *la Jeunesse de Henri V*; toutefois on pourrait mieux employer son temps, et ce sont-là des pièces qu'un directeur de théâtre doit sans remords laisser dormir parmi cette collection d'oiseaux empaillés qu'on appelait jadis le *répertoire de second ordre*.

Est-il vrai cependant que, du Consulat à la Restauration, notre comédie française ait tout à fait manqué à sa définition propre? Sont-ce là seulement les frivoles et futiles exercices de littérateurs au talent plus scolaire encore que classique? Faut-il renoncer à y chercher, comme chez Dancourt, une esquisse de la société contemporaine, ou, comme chez La Chaussée, les germes d'un art éclos en plein XIX^e^ siècle?

Oui et non. En parcourant ce vaste répertoire, on est vraiment déçu, tout d'abord, par l'indécision des figures et par le vague des situations. Le premier problème qui se pose — très intéressant pour l'étude de critique sociale et morale que suggère toute comédie, — c'est précisément de déterminer les causes d'un fait absolument nouveau dans l'histoire du genre : ces pièces-là paraissent ne devoir être datées que par leurs caractères négatifs.

Mais il faut y regarder de plus près; et l'on distingue les silhouettes assez finement esquissées de personnages renouvelés ou nouveaux, qui peuvent servir à la reconstitution du Paris de 1800 ou de 1814. — Et surtout dans ces comédies apparaissent des procédés d'intrigue jusqu'alors négligés ou inconnus; le métier se perfectionne, s'assouplit; Alexandre Duval est le précurseur de Scribe. — Ainsi le courant ancien ne s'était, malgré les apparences, ni perdu, ni même égaré; il poursuivait insensiblement sa route vers la pente prochaine où il allait retrouver sa force et son éclat.

Réservons pour une prochaine étude les comédies d'Alexandre Duval et de son école, dans lesquelles le *métier* s'améliore ou se transforme, et bornons-nous ici aux pièces qui semblent avoir pour objet la peinture des mœurs contemporaines.

I

La Révolution paraît, au premier abord, avoir favorisé largement les poètes satiriques et comiques, — et doublement. Jamais matière plus riche ne s'était offerte à leur perspicacité, — et jamais pareille liberté de choix, d'exécution et de propagande n'avait été laissée aux écrivains.

Ces deux conditions, bruyamment réclamées depuis Beaumarchais, tournèrent au détriment de la comédie. Si les changements sociaux, en effet, mettaient en relief une multitude de types nouveaux et fortement caractérisés, ces changements étaient eux-mêmes si rapides qu'il devenait presque impossible de les saisir et de les fixer. Sous les yeux mêmes de l'observateur, sous la main qui cherchait à leur imposer une forme durable, la matière comique s'émiettait et se dénaturait. Celui dont l'œil était assez prompt et le talent assez exercé pour arrêter quelques-uns de ces types flottants, les présentait à des spectateurs déjà distraits par d'autres nouveautés : c'était pis que du *vieux*, — du *démodé*.

« Au moment où mes amis et moi nous avons écrit nos premiers ouvrages, dit Picard, non seulement les habitudes, mais les institutions changeaient d'année en année, les mœurs ne pouvaient rester les mêmes [1]. » — Et d'ailleurs : « Au moment où je donnai la pièce, il m'était impossible de spécifier la place que sollicitait Cléon. Nos institutions étaient trop nouvelles pour qu'on pût déjà les mettre en scène. Il me fallait donc l'indiquer d'une manière vague [2]. »

1. Préface de *Médiocre et rampant*.
2. Préface du *Mari ambitieux*.

D'autre part, ne nous faisons point illusion sur la liberté des auteurs. Si la censure officielle n'existe plus, le parterre, lui, se montre le plus intolérant des censeurs, jusqu'au jour où la Convention elle-même cherche à faire du théâtre un moyen du gouvernement[1].

Ne croyez-vous pas d'ailleurs que si quelque vocabulaire s'use vite, c'est bien celui de l'invective et de l'injure? Il y a loin de Sylvain Maréchal à un Aristophane, et des *Victimes cloîtrées* de Monvel au *Tartufe* de Molière. Et l'on ne voit guère qu'il y ait place pour la peinture des mœurs contemporaines, pour la satire des ridicules sociaux, dans les *sans-culottides dramatiques* qui se succédaient si rapidement sur les vingt ou vingt-cinq scènes alors ouvertes à Paris. Encore, faire jouer l'*Intérieur des comités révolutionnaires* ou l'*Ami des lois*, c'est peut-être un acte de courage; — mais c'est prendre le théâtre pour une tribune, et confondre l'art dramatique avec le journalisme.

Enfin, ni l'enthousiasme patriotique ni le lyrisme civique ne sont des éléments de *pièce* et ne peuvent rien permettre au « peintre des mœurs »; ce sont des thèmes à cantates ou des sujets de couplets. L'*éloge du vrai républicain*, sous toutes ses formes, devient forcément monotone et tourne à la *scie*. On idéalise systématiquement tout homme, ouvrier, soldat, fermier, qui personnifie le *républicanisme*; et systématiquement aussi on fait un *monstre*, un composé de tous les vices, du *ci-devant* ou du *prêtre*. Je ne vois encore, en tout cela, aucune place pour la vérité, si relative qu'elle soit; — et ce théâtre grossier, insipide, absurde, n'a pas même l'intérêt secondaire d'un journal de modes ou d'un album de caricatures.

Jamais mieux que par le théâtre de la Révolution n'ont été prouvés ces deux principes, — à savoir : que la *comédie* ne saurait exister que dans une société au fonctionnement régulier, aux mœurs traditionnelles, *dessous* permanent sur lequel peuvent trancher les ridicules, — à savoir aussi que le poète comique ne gagne rien, mais au contraire perd tout, à barboter dans la politique.

Une pareille anarchie n'est point durable, et le modèle *se pose* de nouveau.

Le moment vient en effet où la société est suffisamment réparée, où les mœurs ont retrouvé leur équilibre normal, où, par conséquent, il est possible aux auteurs comiques d'observer

1. Cf. Hallays Dabot, *Histoire de la Censure*. — Brunetière, *Études critiques*, II (Le théâtre de la Révolution).

et de peindre les ridicules et les vices. Et quels ridicules! ou plutôt quels vices! — C'est alors qu'on aurait pu vraiment écrire un nouveau *Tartufe*, un nouveau *Bourgeois gentilhomme*; et refaire aussi les *Femmes savantes*, les *Bourgeoises à la mode*, *Turcaret*... Que sais-je? — Faux patriotes, révolutionnaires renégats, spéculateurs triomphants, beaux esprits d'Athénées, « société de perruquiers grecs et de danseurs romains »[1], traîneurs de sabres, journalistes de cafés, nouvellistes effarés, fonctionnaires hautains et serviles : c'était tout un monde de coquins ou de sots, dont le jargon même et le costume relevaient de la comédie.

« Qu'elle serait originale, dit Alexandre Duval[2], la pièce où l'on pourrait voir un ancien républicain passer tout à coup du rang honorable de bon bourgeois à celui de comte ou de duc! Qu'il serait comique le moment où ces grands patriotes, jadis persécuteurs de la classe prévilégiée, essaieraient d'accorder leurs anciens principes avec les nouveaux; quel rire ne provoquerait pas le farouche tribun du peuple, à l'instant où, cherchant à se barioler de croix et de rubans, il retrouverait sous sa main un ancien bonnet rouge; quelle situation piquante que celle de ses amis qui, ne sachant de quel ton lui parler, apprennent de sa bouche le genre d'étiquette qu'ils doivent adopter avec lui! Je ne finirais pas s'il me fallait creuser cette mine si féconde de comique et de ridicule, que j'ai vue à découvert, mais qu'il ne m'a pas été permis d'aborder ».

Et pourquoi Duval, pourquoi ses contemporains avec lui, n'ont-ils pu *aborder cette mine si féconde*? La raison en est simple; elle est toute *de police*, pour ainsi dire. Dès le Consulat, mais surtout sous l'Empire, la censure, fortement organisée, défend aux auteurs toute critique directe ou indirecte du *régime établi*. L'excuse de Bonaparte, — ce régime une fois *établi*, — c'était qu'il ne fallait pas sans cesse remettre en question les réformes de la veille ou compromettre celles du lendemain. Et peut-être au sortir d'un gâchis qui avait duré dix ans, l'ordre et la sécurité étaient-ils à ce prix. Mais, que l'on doive ou non lui accorder des circonstances atténuantes, cette censure fut mesquine et tyrannique. Dans un discours lu à l'Académie française le 4 avril 1820, Alexandre Duval disait : « On conviendra qu'à l'époque du Consulat, la scène aurait pu reprendre son influence et sa

1. Préface du *Théâtre républicain* de Picard, par Ch. Lemesle (Paris, 1832, édit. posthume).
2. A. Duval, *Œuvres*, II, 337 (Préface de *la Jeunesse de Henri V*).

liberté, si la plus basse flatterie et la plus coupable ambition n'eussent contribué à l'enchaîner de nouveau. » Et nous lisons dans une de ses préfaces : « Il est arrivé ce moment où la satire est une calomnie, où la comédie devient un crime punissable dès qu'elle poursuit les ridicules et les vices modernes. Quels sont les auteurs qui oseraient parler de la noblesse et des faux dévots comme Molière [1]? » Étienne, nous le verrons plus loin, a fait des réflexions analogues.

L'histoire de la censure sous l'Empire a été trop bien étudiée et écrite, pour que notre dessein soit d'y revenir; en vain y ajouterions-nous quelques petites anecdotes. Nous nous bornons à noter cette influence sur le développement, — ou sur l'état stagnant — de la comédie à l'époque impériale. C'est grâce à la censure, non exclusivement, mais principalement, que nous n'avons eu alors ni cette comédie de mœurs à la Dancourt ni cette satire sociale à la Beaumarchais. Et si nous le regrettons, c'est que certains essais de Picard et d'Étienne nous prouvent que ces deux auteurs étaient capables d'aller plus loin que les *Marionnettes* et que *les Deux Gendres*.

II

Picard, en effet débuta (si nous laissons de côté son *Théâtre républicain*) par des pièces où il s'annonce comme un successeur de Lesage et de Dancourt — et, toutes proportions gardées, comme un précurseur d'Augier plutôt que de Labiche.

Sans doute, dans la première de ses grandes comédies, *Médiocre et rampant* (1797), tout est faible : situations, intrigue, caractère, style. Mais il y a une idée. Picard met au centre de sa pièce un intrigant, à la fois *médiocre* et *rampant*, qui, abusant de la confiance d'un ministre, est sur le point d'obtenir la main de sa fille et un poste d'ambassadeur. Pour démasquer ce fourbe, Picard s'est servi non pas d'un personnage plus avisé que lui, — moyen banal et traditionnel et qui laisse trop prévoir le dénouement, — mais d'un homme naïf et maladroit, vrai type d'honnêteté gauche et lourde, qui n'arrive pas à prouver une seule de ses accusations. Là se vérifie ce que tout à l'heure nous disions de la gêne singulière où se trouve condamné le poète. Picard joue à cache-cache avec son sujet. — Un *ministre*? de quel ministère? de quel parti? — *Un mémoire sur le gouvernement*? qu'y a-t-il, que peut-il bien y avoir dans ce mémoire? — Des *employés*?

1. A. Duval, *Œuvres*, II, p. 337.

employés à quoi? dans quels bureaux? — Une *ambassade*? où? — Bref, pas un détail précis; des généralités d'un vague exaspérant. Les contemporains, toutefois, saisissaient là-dedans une foule d'allusions qui nous échappent; pour eux que de choses avaient du relief, de la couleur et de la vie, qui, de loin, sont fuyantes et incolores. Ne nous dissimulons pas que, à part les chefs-d'œuvre de Molière, de Marivaux, de Beaumarchais et d'Augier, rien ne se démode et ne se vide comme une comédie. Et celles qui, à cinquante ans comme à deux cents ans de distance nous paraissent encore pleines de vigueur et d'éclat, nous ne les voyons plus assurément telles que les voyait le public contemporain; ce sont nos ridicules et nos mœurs, nos amis et nous-mêmes que nous y logeons; le costume ancien nous y semble presque un anachronisme à rebours, un moyen de piquer plus vivement la malignité de notre esprit. — Ne condamnons donc pas trop sévèrement ces pièces jadis bien accueillies de spectateurs qui nous valaient bien, et consultons toujours là-dessus les témoignages de l'époque, journaux, mémoires ou lettres; sans quoi nous nous exposerions à juger dogmatiquement d'œuvres essentiellement relatives.

Quoi qu'il en soit, *Médiocre et rampant* contient une satire discrète, mais sévère, des nouvelles mœurs politiques, — satire trop imprécise et qui, à distance, perd toute signification.

Il n'en va pas de même de la pièce que Picard donne en 1801 sous le titre de *Duhautcours ou le Contrat d'union*. « Ce sujet, dit un journaliste du temps, est choisi par l'œil du génie; » et cette fois Picard l'a traité à fond. — Toutes proportions gardées, *Duhautcours* est aux *faiseurs d'affaires* du Consulat ce que sont aux financiers de l'ancien régime le *Turcaret* de Lesage, aux agioteurs de 1848 le *Mercadet* de Balzac.

Un *organisateur de banqueroutes*, Duhautcours, persuade à Durville, négociant jusqu'alors honnête, de simuler la faillite pour réaliser du jour au lendemain une *respectable* fortune : Durville n'a qu'à déposer son bilan; il offrira 20 p. 100 à ses créanciers, puis il se mettra dans quelque nouvelle affaire où, le moment venu, il jouera le même coup : en trois banqueroutes Durville deviendra millionnaire. Au lendemain de la Révolution, plus que jamais, paraît-il, on voit de semblables combinaisons; le négociant probe qui fait lentement fortune est regardé comme un naïf. Belle duperie d'enrichir ses enfants! il faut jouir soi-même de son argent; et rien de plus facile : on sacrifiera quelques préjugés, on tournera la loi; ou plutôt on se servira d'elle, grâce à des gens habiles comme ce Duhautcours, type éternellement vrai des

agents d'affaires véreux et inviolables, entremetteurs de la justice, rôdant sur la lisière du Code et du Palais comme les escarpes autour d'une grande ville.

Avec un art restreint, mais varié et scénique, Picard a su présenter cet admirable sujet. Les deux caractères de Durville et de Duhautcours sont parfaitement tranchés. Durville est un de ces hommes demi-vertueux par tradition et par habitude, à qui l'on persuade aisément que tous les honnêtes gens sont des imbéciles, et qui croient, en devenant une canaille, seulement passer du côté des intelligents et des forts. Toutefois, il est tiraillé par sa conscience, et pour se donner du courage il affecte une raideur qui trahit ses inquiétudes; parfois, — et c'est en quoi le personnage est scénique, — il redevient machinalement honnête homme et en même temps naturel. Tout au contraire, Duhautcours se meut dans cette friponnerie savante avec l'aisance d'un habitué; lui, il affecte la rondeur et la bonhomie, il a sans cesse à la bouche les mots d'honneur et de vertu : c'est déjà *l'effronté*, et Duhautcours est une esquisse de Vernouillet.

La fête donnée chez Durville, la veille même du jour où doit être déclarée la faillite; — l'arrivée d'un ami qui vient confier au négociant, encore estimé de tous, un dépôt de 20 000 francs, et renouveler ainsi ses angoisses; — la frivolité de M^me^ Durville préoccupée uniquement de chiffons et de commérages pendant que son mari combine avec Duhautcours le déshonneur du lendemain; — l'assemblée des créanciers, dans laquelle figurent des compères apposés tout exprès pour entraîner l'acceptation des véritables intéressés : — autant d'idées absolument *théâtrales*, et dont l'exécution sobre et sûre nous surprend.

Le style est trop sec, et souvent faible; mais il y a des *mots*, des mots de nature plutôt que des mots d'esprit, de ceux qui révèlent brusquement un état d'âme ou un caractère.

Au premier acte, Durville organise sa fête; il est en conversation avec l'artificier et le glacier; — arrive un de ses débiteurs, honnête homme, qui sollicite un délai...

DURVILLE. — Prières inutiles, monsieur Delorme; j'en suis désespéré.

DELORME. — Mais, monsieur, les pertes nombreuses que je viens d'essuyer...

DURVILLE. — Eh! mais, monsieur, dans le commerce, on doit prévoir les pertes... Aujourd'hui, votre effet est dans les mains de mon huissier, et j'ai pour principe de ne jamais entraver ses opérations..... Cela ne me regarde plus, monsieur Delorme; voyez mon huissier. Pardon; mais vous voyez que je suis en affaire.

N'est-ce pas bien là le ton d'un financier moraliste comme nous en connaissons tous, et qui, à la veille de *manquer* lui-même, dit solennellement des aphorismes de bourse ou de comptoir; — qui a *pour principe* de ne point *entraver* les opérations de son huissier; et qui, préparant un bal, congédie le solliciteur sous prétexte *qu'il est en affaire*! — Ce passage-là n'a point de date; on le pourrait transcrire dans une comédie de 1899.

Quant au dialogue entre Durville et Duhautcours, dialogue d'exposition et d'action (acte I, sc. 9), il est d'une remarquable justesse d'expression, et plein de ces mots naïvement cyniques en l'invention desquels ont excellé Molière, Beaumarchais et Augier.

Duhautcours... Parce que vous vous arrangez avec vos créanciers, vous allez vous rendre malade? Est-ce que l'on prend garde à ces misères-là aujourd'hui? Voudriez-vous paraître coupable, lorsque vous n'êtes que prévoyant?... Ah! que ne suis-je à votre place! Mais ne fait pas banqueroute qui veut; il faut du crédit.

Durville... Ce sont les exemples qui m'entraînent.

Duhautcours... Dites qui vous justifient.

Durville... Mais vous oubliez le point important : à quel taux se font aujourd'hui les...

Duhautcours. Ah! les arrangements? A douze, oui, à douze. C'est dommage que vous ne puissiez attendre la fin du mois. M. Desbilans assure qu'ils se feront à dix, et même à huit.

Durville. Ah! c'est trop peu.

Duhautcours. Oui, c'est trop peu. Vous donnerez vingt; *il faut être honnête*.

Durville. Sans doute.

Après l'assemblée des créanciers, les affaires de Duhautcours et de ses acolytes semblent se brouiller.

Suivez-moi, leur dit Duhautcours, les honnêtes gens ne m'ont jamais fait peur!

La pièce fut très bien reçue. « Un poète comique qui connaît son art, disait Geoffroy le 24 thermidor an IX, doit démêler dans les ridicules et les vices généraux ceux qui caractérisent son siècle... Picard a mis le doigt dans notre plaie. » Pourquoi donc l'auteur de *Duhautcours* s'arrête-t-il dans cette voie de la comédie réaliste, après un ouvrage qui faisait prévoir en lui un successeur de Lesage et de Dancourt? Pourquoi devint-il et resta-t-il l'auteur des *Marionnettes* et des *Ricochets*?

Les principales raisons peuvent être les suivantes. — Le public de 1801 est las des ennuis trop réels par lesquels il a passé. Ce qu'il vient chercher à la comédie, ce ne sont point des tableaux sombres et sévères, quelque spirituelle et juste que soit la satire; c'est de la frivolité, de la sensiblerie, du romanesque. Il aime mieux pleurer à des parades de tendresse comme *Misanthropie et repentir*, comme *L'Abbé de l'Épée*, comme *La belle Fermière*, que de s'éclairer sur ses mœurs et de voir la caricature de ses vices. La plupart des spectateurs, s'ils ne sont point des Duhautcours, pourraient bien être des Durvilles; ils ne sont pas trop curieux que l'on scrute les origines de leur fortune récente; souvent, on y découvrirait quelque abus de confiance ou d'influence, quelque spéculation inavouable. — Voici comment Duhautcours peint la société de son temps : « Et ceux qui ont acheté, revendu, centuplé leurs capitaux; et ceux qui prêtent sur des gages qu'ils vendent, qui ne vivent que de pots-de-vin sur les marchés; et les caissiers qui font valoir, et les dépositaires qui s'enrichissent, et ceux qui ont remboursé avec des assignats! eh bien, tous ces gens-là ont fait leurs opérations avec une sécurité de conscience que vous devez avoir.... Voyez autour de nous, Cléon, Damis, Sainville, Monval, et tant d'autres : sont-il déshonorés par leur infortune? Ne sont-ils pas accueillis, fêtés, recherchés?... » — Et les uns rougissent, en songeant à la source impure de leur richesse; les autres se sentent lâches et rampants, eux qui saluent le *faquin en litière* et adorent la seule puissance de l'argent.

D'autre part, la censure, et, d'une manière plus générale, les pouvoirs publics ont dû se montrer peu favorables à ce genre. Attaquer sur la scène les procédés plus ou moins corrects des financiers et des agioteurs, c'était troubler bien des consciences officielles, c'était livrer à la discussion publique des fortunes acquises au milieu des agitations de la veille, mais tolérées et acceptées, c'était surtout indisposer toute une classe influente dont le gouvernement ne pouvait plus se passer.

Enfin, Picard n'était pas seulement un auteur, — sans quoi il se fût peut-être entêté dans ce genre; — il était aussi et surtout directeur de théâtre. Il sentit qu'à flétrir de la sorte les puissants, il s'attirerait plutôt l'estime des connaisseurs que de belles recettes. Or, cette même année, avant *Duhautcours*, il avait donné *La Petite Ville*, dont le grand succès lui révéla toute une autre veine de son talent, et d'une exploitation plus sûre. Et, résolument, il se dirigea de ce côté, en homme qui sait prendre le vent.

III

Mais vous n'avez qu'à parcourir le théâtre complet de ce même Picard pour constater qu'il est sans cesse revenu, malgré lui, à l'argent et aux spéculateurs. Sous ses intrigues légères et rapides, — parfois, aussi, parallèlement à ces intrigues, la *question d'argent* se devine ou se trahit.

La plupart de ses personnages sont ou bien de pauvres diables enrichis subitement par quelque coup de fortune, et qui se laissent duper par des chevaliers d'industrie, ou bien des négociants pressés de réaliser des gains considérables, et qui sont victimes de leur propre avidité. Aussi peut-on dire que, presque toujours chez Picard comme chez Molière, le drame court sous la comédie. Vous n'auriez qu'à supprimer quelques traits de dialogue, quelques types épisodiques, et à changer le dénouement postiche, pour faire du *Mari ambitieux*, de *la Manie de briller*, des *Capitulations de conscience*, des pièces sérieuses, d'une triste vérité. — A les envisager ainsi, au lieu d'en prendre seulement la surface, les comédies de Picard peignent les mœurs du temps.

Lui-même, dans les *préfaces* si intéressantes qu'il écrivit plus tard en tête de chaque pièce, il nous révèle ses préoccupations de moraliste, il nous donne la clef de ses intrigues, il définit ses personnages, il nous initie aux incertitudes calculées d'une peinture où les contemporains se reconnaissaient aisément, mais où nous avons peine à les retrouver. Ils y sont bien cependant; et en dépit des noms de théâtre, en dépit des clichés traditionnels, on ne peut pas soutenir que nous ayions chez Picard ni les pères, ni les fils, ni les valets, ni les fourbes, ni les tuteurs, ni les mères, ni les ingénues du XVIII[e] siècle. Picard n'a fait que des esquisses, soit; mais ces esquisses ont la physionomie et le costume de leur époque. Et vous ne sauriez en dire autant de Colin ou d'Andrieux. Dans l'histoire de la comédie française, de Sedaine, on peut passer directement à Picard; mais à Picard il faut s'arrêter un moment.

Pénétrons donc dans ces *dessous*. Je vois dans le *Mari ambitieux* (1802) l'homme qui cherche une place, et qui, pour l'obtenir, se fait, lui aussi, médiocre et rampant. Une nouvelle génération d'administrateurs et d'employés se pousse aux affaires; quand un régime s'organise, il a des postes à donner; et si les chefs sont alors des gens à l'esprit politique, ils choisissent volontiers pour subalternes ceux qui ont courbé l'échine le plus bas et ceux qui

ont le moins de titres sérieux à la place qu'ils sollicitent. C'est ainsi qu'ils se font des serviteurs dociles, intéressés à soutenir un pouvoir dont la chute les replongerait au néant. — La *Manie de briller* (1806), Picard la représente non pas chez des gens à qui leurs aïeux, leurs titres, leur situation sociale même, font en quelque sorte un devoir de se maintenir ou de se remettre au premier rang. En bon observateur des mœurs de son temps, il loge cette *manie* chez des négociants qui, pour s'éclipser l'un l'autre, pour satisfaire à la vanité de leurs femmes, iraient jusqu'à se ruiner. Molière nous avait montré M. Jourdain cherchant à se hausser jusqu'à la noblesse; au bourgeois qui veut faire le gentilhomme, il opposait le comte Dorante, qui, malgré sa gêne, conserve le prestige de caste et de manières. La même opposition n'existait plus sous l'empire; une autre la remplaçait, celle des *fortunes*, et Picard a su la voir et la fixer.

Que trouvons-nous dans *La Grande Ville* (1802)? des paysans enrichis qui viennent à Paris pour y *manger leur bien*, et qui sont dupes de tous les escrocs. Les escrocs, hommes et femmes, nous en avons chez Picard toute une série; l'espèce pullulait à Paris sous le Consulat, comme à toutes les époques qui suivent ces crises sociales où les familles se dispersent, où les actes de naissance sont perdus ou brûlés, où les changements d'état et de fortune peuvent expliquer à la rigueur toutes les déchéances et servir de prétexte à toutes les irrégularités.

Dans cette comédie nous voyons une fausse marquise polonaise et une femme de lettres. Le père Goulard s'éprend de la Muse, qui se fait appeler M^me^ de Volnis ou M^me^ de Saint-Phar; et Goulard fils devient amoureux de la soi-disant marquise, fille d'une quincaillière et maîtresse d'un étudiant en médecine. « Le rôle de M^me^ Vercour, nous dit Picard, a bien la couleur du temps où je donnai la pièce. Il y avait alors plus d'un intrigant, plus d'une intrigante qui jamais n'avaient quitté Paris, et disaient avoir été ruinés par leur émigration. »

Autre intrigante du même air, M^me^ de Saint-Allard, que nous offre *L'Entrée dans le monde*, et qui s'associe à un escroc nommé Dablanville pour faire épouser à Thérigny, le jeune homme naïf tombé de la veille à Paris, une jeune fille difficile à placer. Dans *Le Jockei anglais* (1802), M^me^ de Saint-Alban est encore un type d'intrigante; celle-là tient un peu d'Arsinoé, et veut *par intérêt* protéger tout le monde. Mais quoi? dans une pièce qui ressemble tout à fait à une farce de Labiche, dans *La Noce sans mariage* (1805), nous voilà revenus à Duhautcours lui-même. « Badoulard,

dit Picard dans sa préface, est un de ces hommes très communs au moment où je donnai la pièce, et qui, sous le nom d'agent d'affaire, n'avaient point d'état et faisaient tous les états. »

Ecoutez plutôt ce dialogue entre deux personnages de cette comédie :

BLINVAL. Il est riche? (c'est de Badoulard qu'il s'agit.)

GOBERVILLE. Il dépense comme s'il l'était; — mais qui diable entend rien aux fortunes d'aujourd'hui? On fait des dettes pour avoir du crédit.

BLINVAL. Il est brave; il a fait la guerre.

GOBERVILLE. Nous étions à la même armée; mais nous ne nous sommes pas rencontrés. J'étais officier de santé à l'avant-garde, il était employé au quartier de réserve. Il était aux vivres quand j'étais au feu.

BLINVAL. Enfin, il a un état?

GOBERVILLE. Oh! un état superbe! Il n'est ni avocat, ni juge, ni procureur, et il fréquente le palais. On le voit à la Bourse, dans les comptoirs et sur les ports; et il n'est ni négociant, ni banquier, ni courtier, ni agent de change. Il n'est ni militaire, ni employé, ni artiste; et il sollicite dans tous les ministères. Il n'est ni notaire, ni architecte, ni propriétaire; et il vend des terres, des domaines et des maisons.

Voilà bien un type nouveau dans la comédie; et ce Badoulard, Picard ne l'emprunte à aucun de ses prédécesseurs. Il en a conscience, d'ailleurs, et il s'applique à ne représenter que des bourgeois et des négociants, que des industriels, des avoués, des notaires, des médecins, des professeurs de lycée, et il leur donne toutes les petites préoccupations mesquines de leur métier, et il sent très bien que de ce côté seulement sont les détails inédits et intéressants. « Après la représentation des *Trois Maris* (1802) on commença à me reprocher, dit-il, de choisir tous mes personnages parmi les bourgeois. Je demanderai d'abord où était la haute société à l'époque où je donnais *Les Trois Maris*? J'irai plus loin : je crois que c'est dans la classe des bourgeois que l'auteur comique doit chercher presque toujours ses originaux... La Bruyère a dit : « Chez le peuple se montrent ingénûment la grossièreté et la franchise; chez les grands se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. » Cette écorce de politesse donne à tous les individus de la haute société une même physionomie. Les vicomtes, les marquis, les chevaliers des comédies de la fin du siècle dernier, parlent, agissent et sont vêtus de la même manière. Messieurs du bon ton, vous êtes souvent aussi ridicules que nos bourgeois; mais qu'il s'en faut que vous soyez aussi comiques! »

On voit, par ce passage, et par toutes ses préfaces en général, que Picard a vraiment cherché à *faire autre chose* que les Collin et les Andrieux. Il sentait mieux que personne à quelles sources devait puiser l'auteur comique pour sortir de l'ornière où se traînaient les fournisseurs habituels du théâtre français. Lisez un peu, pour lui comparer aujourd'hui ceux que la Maison de Molière préférait à Picard, lisez les pièces de Roger : *Caroline ou le Tableau*, *L'Avocat*, *La Revanche*, — ou *Le Séducteur amoureux* de Longchamp, ou *Le Tartufe de mœurs* de Chéron, ou *Le Secret du Ménage* de Creuzé de Lesser, et dites-moi en quel pays, à quelle époque, dans quelle société de mannequins ou d'ombres se passent de telles actions, et si ce sont là les mœurs de 1750 ou de 1802, de l'ancien régime ou du nouveau? Alex. Duval lui-même (qui a d'autres talents), Duval, dans ses *grandes* pièces, *Le Tyran domestique* ou *Le Chevalier d'industrie*, fait-il autre chose qu'imiter maladroitement Molière et Dallainval?

Picard a donc le mérite d'une clairvoyance particulière. Picard seul, ou presque seul, semble avoir aperçu la voie non battue ou devait s'engager désormais la vraie comédie de mœurs. Si je dis presque seul, et non tout seul, c'est que dans cette même voie faillit le suivre Etienne, non pas avec *Les Deux Gendres*, certes, une des moins originales et des plus insipides comédies de l'ancien répertoire, mais avec ses petites pièces de début, et plus tard avec *L'Intrigante*.

IV

Le véritable Étienne, en effet, celui qui essaya de *peindre les mœurs de son temps*, ce n'est point l'auteur des *Deux Gendres* ou de *La Jeune Femme colère*. Trop d'ambition le fit dévier de son talent naturel, — ambition de fonctionnaire. Étienne est un fonctionnaire qui des petits emplois se poussa fort habilement aux emplois supérieurs, et qui sous le gouvernement de Juillet devint pair de France. Or, quand on est « sous-chef à la comptabilité du service militaire des bois et lumière de la XVII[e] division », on peut faire jouer de petites pièces qui tiennent de la farce, on peut semer à profusion le sel et le poivre en des arlequinades et vaudevilles. Mais du jour où la faveur de Napoléon vous a élevé à la direction du *Journal de l'Empire*, si l'on aborde encore le théâtre, que ce théâtre soit la Comédie-Française; et si l'on compose une comédie, qu'elle soit en cinq actes et en vers, et morale, et moralisante, et que, selon le cliché d'usage, elle vous ouvre les portes de l'Académie française.

Il faut lire, dans les *Œuvres complètes* d'Étienne, de préférence les deux premiers volumes, ceux qui contiennent les farces, les vaudevilles, les livrets d'opéras-comiques, et une comédie, imitée du *Potier d'étain* de Holberg, *le Chaudronnier homme d'État*. Faire jouer en 1800, à l'Ambigu, une satire sur les prétentions politiques du peuple, c'est une entreprise qui ne manquait point de hardiesse; d'autant plus que les allusions aux affaires du jour ou de la veille abondent dans cette comédie. Le chaudronnier Boudart se croit un homme d'État, parce qu'il lit le *Contrat social* auquel il ne comprend rien, et *la Gazette générale de l'Europe*; il y ajoute Puffendorf, qu'en huit jours il a lu trente fois! Des *séances* se tiennent chez lui, qui réunissent le perruquier, le brasseur et le marchand de vins... Deux ou trois ans plutôt, cette comédie eût été vigoureusement huée; en 1800, elle obtint un très grand succès. Cependant, l'auteur fut obligé, dans cette imitation de Holberg, de s'en tenir à une satire encore trop générale; et je préfère, pour m'instruire sur la société du temps, les petits *à-propos* que les éditeurs d'Étienne affectent de placer fort au dessous. « Nous nous bornerons, disent-ils, à l'analyse de ces pièces.... M. Étienne, *d'un goût si pur et devenu si supérieur à ses premiers essais* (quelle singulière erreur!) n'avait pas l'intention de les réimprimer. Mais (et ils disent juste, cette fois) ces badinages renferment d'heureux traits qui peignent une époque, des mœurs, des caractères, dont le souvenir est plein d'intérêt et mérite d'être conservé [1]. »

Dans le *Café des artistes*, vaudeville *composé en trois jours par trois auteurs et refusé à trois théâtres*, Étienne faisait une très *actuelle* satire de tous ceux qui usurpent le titre d'artiste. La Révolution, en décrétant l'égalité, avait éveillé toutes les vanités : on n'eut plus que des artistes coiffeurs, des artistes tailleurs, des artistes danseurs, etc. Il raille (que dirait-il aujourd'hui?) les artistes costumiers dont le nom est mis sur l'affiche de théâtre et qui se croient de moitié dans le succès des auteurs : eh! parbleu, c'est quelquefois plus de la moitié qui leur en revient légitimement.

Pygmalion à Saint-Maur est une *farce anecdotique* dirigée contre les mauvais comédiens, lesquels, pour les mêmes raisons que ci-dessus, devenaient fort indiscrets et encombrants. Le public de 1800 en saisissait toutes les fines épigrammes; pour nous, il nous serait facile d'y encadrer des noms contemporains.

1. Étienne, *Œuvres complètes*, 1847, I, 173.

Les acrobates les plus excentriques, les danseurs de corde, les *ascensionnistes* faisaient courir le Tout-Paris du Consulat. « Arlequin veut surpasser le célèbre Garnerin; il imagine de mettre dans son ballon non des hommes, mais les dieux eux-mêmes qui remonteront dans l'Olympe par la voiture de Montgolfier. » Et c'est le sujet des *Dieux à Tivoli* (1800). Bien mieux, le divorce, dont on fit tout de suite un scandaleux abus, inspire à Étienne une petite comédie mêlée de vaudevilles, *la Lettre sans adresse*; — et l'*arrivée* à Paris, de l'Apollon du Belvédère « conquis par Bonaparte » lui suggère une folie vaudeville où l'engouement du public sert de prétexte à nombre d'allusions piquantes. — Enfin, voici une charmante petite pièce qui, à elle seule, donne une idée très exacte des limites et de la portée du genre. Elle a pour titre : *Quel est le plus ridicule? ou la gravure en action* (1801). « Cette pièce, est en effet, disent les éditeurs, une caricature en action, un supplément au journal de modes de l'époque... Mais ces habits, ces costumes, cachent des mœurs, des ridicules qui n'ont point échappé au crayon de M. Étienne. Souvent il peint du même trait la figure et l'esprit des hommes de ce temps. Ces observations... sont précieuses pour l'histoire elle-même. » On voit défiler dans cette lanterne magique, l'homme d'affaires, l'agioteur, le *fournisseur* qui brocante sur le papier-monnaie et laisse nos soldats sans pain, l'émigré, les *merveilleuses*; on y apprend que les hommes portaient des boutons *à sujets*, et que déjà le meilleur moyen de parvenir était de dîner en ville.

Mais ce sont là des bluettes. Nous trouvons des *actualités* plus sérieuses dans *le Pacha de Suresnes*, *la Petite école des pères* et *le Pauvre riche*. En effet, deux *thèmes* très importants, et plus que jamais essentiels à l'époque du Consulat, l'*argent* et l'*éducation*, occupent le fond de ces critiques. Pour nous, *le Pacha de Suresnes* n'est guère qu'une bouffonnerie. Les contemporains y voyaient une spirituelle et juste critique de l'éducation à la mode. A tel point que M^me^ Campan se crut jouée dans le personnage de la maîtresse de pension, M^me^ Dorsan. Ses démarches indiscrètes et maladroites auprès du Premier Consul ne purent décider celui-ci à faire interdire la pièce. Mais c'était bien le *pensionnat à la mode* que visaient Étienne et Nanteuil. Le *féminisme*, sous sa forme la plus frivole, était une des petites conséquences de la Révolution. Et sous prétexte de donner aux jeunes filles une instruction et une éducation à la fois plus fortes et plus libres, que leur enseignait-on de préférence? *les arts d'agrément*. Les journées se passaient en leçons de peinture, de musique et de danse. « Comment, dit

Mme Dorsan à ses élèves, nous n'avons que trois heures d'exercice par jour et vous ne pouvez pas vous contenir? Vous savez cependant quel est le but de votre éducation : on doit vous établir en sortant de chez moi; et si vous n'apprenez pas à dessiner, à chanter, à danser, à faire des vers et à jouer la comédie, comment voulez-vous devenir de bonnes femmes de ménage? » Monsieur Flic-flac, le maître à danser du pensionnat, nous amuse encore par son bégaiement et sa sottise; pour les contemporains, c'était un portrait véritable. « Une plaie de l'éducation (actuelle), dit Geoffroy dans un des excellents articles pédagogiques qu'il a donnés aux *Débats*, c'est la multitude des objets qu'on fait passer en revue sous les yeux des jeunes gens, et qu'ils effleurent à peine. C'est la danse, le violon, la musique, le dessin, qui fait du temps destiné aux études classiques une dissipation continuelle. Cette manie des maîtres d'agrément ne rend pas les jeunes gens plus agréables; elle n'en fait que des ignorants [1]. »

Le trouble profond que les idées nouvelles apportaient dans la famille, est vivement et spirituellement représenté par Étienne dans *La Petite école des pères*. Lormeuil se fait le compagnon de plaisir de son fils; étourdi, libertin, prodigue, il ne tarde pas à se ruiner. Le fils en a fait autant avec le bien de sa mère. Il faut à cette situation, trop dramatique en soi, un dénouement romanesque : Henri, le second fils de Lormeuil, a gagné une fortune en Amérique, et paye les dettes de son père. Étienne excelle vraiment en cette petite pièce, à crayonner d'une pointe fine et précise les types qui forment le cortège obligé du libertin et du prodigue. Cidalise, la coquette, qui met en rivalité le père et le fils, a « les plus grands yeux, le boudoir le plus élégant, la main la plus blanche, le carlin le plus petit, le laquais le plus haut, et la voiture la plus basse qui soient dans Paris. » Ses créanciers la *saisissent* eux-mêmes en pleine rue. « Sachant que je sortais aujourd'hui, raconte-t-elle, ils se sont attroupés, sont allés m'attendre au détour d'une rue, ont fait arrêter mon cocher, m'ont forcée de descendre, et, sans autre forme de procès, le maquignon s'est emparé de mes chevaux, le sellier de ma voiture, le bijoutier de mes diamants, le marchand de modes de mon voile de dentelles; enfin, ces coquins-là m'ont volé tout ce qui leur appartenait. » Gripper, l'usurier, « vient en gémissant » se rendre adjudicataire de la maison de Lormeuil; mais il le console en ces termes : « Adieu, mon cher ami, imitez-moi, prenez votre parti en

1. *Débats* (*Journal de l'Empire*), 13 sept. 1806.

brave, *mais songez-donc que, dans ce pays-ci, on n'est jamais plus près de la fortune que quand on est ruiné.* »

Ce mot nous ramène à la comédie d'argent, à l'agiotage, à la banqueroute; *Le Pauvre riche* d'Étienne a des rapports frappants avec *Duhautcours* de Picard — si frappants même que *Le Pauvre riche*, déjà en répétition à *Louvois*, dont Picard était le directeur, fut ajourné indéfiniment, céda la place à *Duhautcours*, et ne fut jamais représenté. Mais, de toutes les comédies d'Étienne, c'est une de celles qui contiennent le plus de traits satiriques sur les mœurs et les ridicules du Consulat. Germon, à l'insu de sa femme qu'il relègue à la campagne, a fait une faillite frauduleuse, et dépense en plaisirs l'argent de ses créanciers. Il est près de séduire une jeune fille coquette grisée par les mauvais conseils d'un fat parasite, Courenville, et pour qui il a fait meubler une petite maison sur le Boulevard-Neuf. L'intervention de M^me^ Germon et de son père ramène le prodigue à des sentiments d'honneur; il paye ses dettes et quitte Paris. C'était là un cadre commode pour y placer des allusions aux modes et aux vices du jour; et l'on peut consulter cette pièce comme un document. Un des travers les plus caractéristiques de cette époque est l'engouement pour l'*antique* et pour l'*étranger*. La maison destinée à Florentina « est *meublée à l'antique dans le genre le plus moderne* »; on y voit un lit romain, une tente arabe, un canapé spartiate. Florestina ne donne point de ses nouvelles à sa famille depuis dix-huit mois; mais, dit son frère, « j'ai de bonnes raisons pour croire qu'elle a fait fortune : car le neveu du préfet m'a assuré l'avoir vue en costume grec, dans un équipage anglais, avec des domestiques russes ». — Au bal que donne Germon viennent de nobles étrangers : le comte et la comtesse d'Ostrogoff, le prince de Sabclousky, Milord et Milady Soupeton; sur la scène, ces personnages parlent anglais et allemand. — L'éducation à la mode n'est pas oubliée. Le jeune Léfilé, balourd provincial, se confie à l'aigrefin Courenville pour faire ses débuts dans le monde; Courenville lui promet de le confier à des *maîtres* éminents. « Suivez-moi, mon ami; passons d'abord chez mon cordonnier. — Comment, Monsieur, ce sont là ces maîtres? — Sans doute, des maîtres tailleurs, perruquiers, etc. — Mais je croyais que c'était pour mon instruction? — Justement! Si vous n'êtes pas habillé, coiffé et chaussé à la mode, comment voulez-vous paraître un homme bien élevé? » Et il lui conseille de prendre avant tout un *professeur* de danse. — Autre ridicule du jour; la passion des gens du monde pour les conférenciers et les poètes d'Athénée. » La fête sera complète, dit Courenville.

Nous aurons un poète fameux; vous savez bien, ce professeur d'Athénée qui montre à lire à des écoliers de soixante ans. — Comment! vous avez pu l'avoir? — Il m'a fallu remuer ciel et terre. Ce n'est que quand on lui a dit que la société ne serait composée que d'étrangers qu'il s'est déterminé à venir leur soumettre ses vers français... Il vous lira quelque chose de nouveau, une comédie à vingt acteurs qui a été refusée à tous les théâtres, et qu'il joue à lui seul dans toutes les sociétés. »

Le drame d'*argent* se mêle sans cesse à ces traits piquants. Un huissier vient interrompre la fête, et saisir le mobilier *antique*; les créanciers payés remercient Germon; Courenville conseille à son ami une nouvelle fraude pour annuler les dispositions prises par sa femme et son beau-père; enfin, parmi les éléments de *bonheur* que fait valoir M^me^ Germon au dénouement, reste une somme de cinquante mille francs qui doit consoler Germon de son retour à la vertu.

Certes, ces comédies tiennent trop à l'actualité pour arrêter longtemps un historien de notre théâtre; mais on peut, on doit les lire, comme on lit celle de Dancourt, pour y saisir sur le vif les petits ridicules d'une société. Quel enseignement, au contraire, tirez-vous des *Deux Gendres*? Un seul, selon moi. C'est qu'Étienne, en se guindant jnsqu'à la comédie dite de *caractère*, a perdu sa verve et son esprit, sans atteindre aux qualités classiques dont il offre une ennuyeuse parodie. Il faut être Molière pour écrire de la même main *Les Précieuses* et *Le Misanthrope*.

Et pourtant, le naturel faillit sinon triompher des prétentions d'Étienne, au moins s'y associer. Il lui prit fantaisie, un jour, de renfermer dans une *grande* comédie le spectacle des mœurs contemporaines; il revint à ce monde cosmopolite contre lequel il avait jadis lancé tant de boutades finement aiguisées, et donna *L'Intrigante* (1813). Dans cette pièce, Étienne, sans attaquer directement la cour, faisait assez de piquantes allusions à la noblesse nouvelle et, par ricochet, au régime impérial, pour que Napoléon s'en offensât. *L'Intrigante* avait eu déjà douze représentations au théâtre Français, lorsque les comédiens ordinaires de Sa Majesté allèrent la jouer à Saint-Cloud. L'empereur saisit mieux encore que le public la malignité de certains vers, et dès le lendemain ordre fut donné à Paris et en province d'arrêter les représentations. On doit rappeler ici que Louis XVIII ayant levé cette interdiction, Étienne s'honora en refusant un succès fondé sur la réaction contre le régime qu'il avait servi. — La *cour* n'est, en somme, personnifiée que par le comte de Saint-Fart, un grand

seigneur endetté qui, pour réparer sa fortune, veut épouser la fille d'un riche négociant; il est aidé par une veuve, la baronne de Grandcour, l'*intrigante*, laquelle échoue dans ses projets. Sans doute, ce n'était pas là une satire de la cour, — et à la lecture de la pièce, on reste un peu surpris de la faiblesse des caractères comme des susceptibilités du pouvoir. Toutefois, l'empereur, plus clairvoyant que la Censure, n'avait pas tort de froncer le sourcil à ce portrait d'un chambellan :

> Tour à tour humble et fier, dédaigneux et timide,
> Il n'ose faire un pas que *la cour* n'en décide;
> Avant elle il ne veut jamais se prononcer,
> Et je crois qu'il attend un décret pour penser.

Or, *la cour*, *la cour*, ne vous semble-t-il pas que ce soit l'empereur lui-même, surtout dans des vers comme ceux-ci :

> LA BARONNE
> Faut-il vous présenter?
> LE COMTE
> Ah! n'allons pas si vite.
> Je ne peux pas encor déclarer mon amour;
> Il faut auparavant que j'en parle *à la cour*.
> LA BARONNE
> *A la cour*?
> LE COMTE
> *Son aveu* m'est d'abord nécessaire :
> Si mon choix par hasard *allait ne pas lui plaire?*

Quel trait contre cette impériale volonté qui avait, pour réconcilier les deux noblesses, ordonné tant de mariages disparates! contre le despote qui avait disgracié son frère Lucien pour le punir de n'avoir consulté en amour que son propre cœur!

La baronne se vante d'obtenir d'*un mot* le consentement *de la cour*; elle promet un brevet de colonel à un jeune officier (à ce trait, Napoléon se serait écrié : « Il n'y a que moi qui aie le droit de faire les colonels! »); elle dit à Julie, en l'engageant à conclure ce mariage avec Saint-Fart :

> Qu'on va porter d'envie à votre destinée!
> ... Ah! que d'honnêtes gens vous pourrez protéger!
> *Je vous désignerai ceux qu'il faut obliger.*
> Mais, un bien doux plaisir dont je jouis d'avance,
> C'est quand, le front paré d'une aimable innocence,

Pour la première fois vous irez à la cour...
.. Pour vous plaire, Julie, on accourt, on s'empresse.
Si même, de plus haut, on laissait par hasard.
Tomber jusque sur vous un auguste regard...
Pourquoi vous étonner? ce n'est pas impossible.

Ajoutez que le père de Julie répond un peu brusquement aux sollicitations de l'intrigante baronne :

Je suis sujet du prince, et roi dans ma famille.

Étienne ramenait dans cette pièce quelques-uns des originaux esquissés pour la scène de Louvois; la baronne ne reçoit que des étrangers : la comtesse Olinska, le prince Aliprandi, l'envoyé de Maroc; — déjà la censure avait biffé des vers où l'auteur disait d'un Allemand *tant soit peu gothique* : « Il a l'air d'un prince supprimé ». Nous voyons paraître sur la scène le baron de Werstein, seigneur allemand, qui, joué par Baptiste cadet, acteur presque bouffon, devait exciter par sa seule tenue les éclats de rire du parterre.

L'Intrigante était donc, comme *sujet* et comme personnages, supérieure aux *Deux Gendres*. Mais l'interdiction prononcée par l'empereur lui-même défendit à Étienne de suivre sa voie. On peut le regretter; car il a très bien senti, ainsi que Duval, que la société contemporaine, profondément transformée par la Révolution, offrait au poète une mine inépuisable. Dans ses *Lettres sur le théâtre*, publiées par le *Mercure* de 1823 à 1825, il dit : « La comédie fut moins heureuse (que la tragédie, sous l'Empire); les modèles étaient nombreux; et si les tableaux furent rares, ce n'est peut-être pas la faute des peintres. Quelle abondante moisson pour Thalie que ce contraste de deux noblesses qui s'empressaient à l'envi de faire leur cour au maître; que ces hommes du vieux temps, qui s'efforçaient de prendre quelque chose de l'allure militaire, et que ces hommes des temps nouveaux qui, n'ayant d'autre illustration, d'autres habitudes que celles des camps, affectaient gauchement les belles manières et les traditions élégantes de la vieille cour! *Mais les courtisans de Napoléon étaient trop nouveaux pour qu'il abandonnât leurs ridicules aux libertés de la scène. Sur le trône de Louis XIV, il les eût livrés à Molière; sur un trône à peine fondé, il avait besoin d'eux comme ils avaient besoin de lui. Il se bornait à s'en amuser seul : c'était une comédie qu'il se réservait; il ne pouvait pas permettre que c'en fût une pour les autres*[1]. »

1. Étienne, *Œuvres complètes*, V, 226.

Voilà qui est d'une fine et équitable critique : la question est à la fois posée et résolue.

Ailleurs, cherchant à expliquer pourquoi le mélodrame et la farce sont plus en faveur que la comédie, Étienne écrit : « Quelle impression peuvent faire, sur un public blasé, des portraits de fantaisie qui n'ont ni vérité ni ressemblance? Pour le réveiller un peu, il faudrait le peindre lui-même; il faudrait laisser à Thalie *les financiers qui vont à la cour et les courtisans qui vont à la Bourse*; *les ambitieux en robe courte et les dévots à manches larges*;.. enfin, tous ces charlatans de politique, de religion, de littérature et de finance... Mais c'est là du fruit défendu. On semble dire aux auteurs : Peignez tout, excepté ce que vous voyez, et faites-nous des tableaux ressemblants [1]. »

V

Ainsi, malgré leur talent très réel, et bien que les originaux caractérisés aient été plus nombreux que jamais, ni Picard ni Étienne ne purent écrire ces comédies de mœurs tolérées sous l'ancien régime. Il leur reste d'avoir peint quelques menus travers, et esquissé certaines silhouettes.

La Restauration leur donna-t-elle plus de liberté? — Un rédacteur du *Globe* écrit le 7 décembre 1824 : « Un poète comique plein d'esprit et de grâce a dit qu'à défaut de monuments on pourrait, avec les seules comédies d'un peuple, refaire son histoire, ou du moins la deviner. Si quelqu'un s'avisait un jour, quand nous ne serons plus, de mettre à exécution l'idée de M. Étienne, et de nous ressusciter à l'aide des quelques pièces qu'on nous permet de siffler et d'applaudir, il risquerait de nous affubler de tous les ridicules de nos pères. Cette excellente censure dramatique a si bien pris sous sa protection nos vices et nos travers, que nous n'avons rien à laisser au curieux avenir : elle nous supprime, nous et notre siècle. »

Ces réflexions s'appliqueraient plus justement encore, semble-t-il, à la comédie du premier Empire : aussi peuvent-elles nous servir de conclusion.

Charles-Marc des Granges.

1. Étienne, *Œuvres complètes*, V, 257.

MOLIÈRE A VIENNE

On a cité bien des fois un passage de la vie de Boissat écrite par Nic. Chorier, qui établit d'une façon péremptoire le séjour de Molière à Vienne. Nous le reproduirons à peu près en entier :

Joannes Baptista Mollerius, excellentissimus comædiarius actor et scriptor, sub id tempus, Viennam venerat. Honorem illi Boessatius habebat. Haud illi, ut tetricitatem stultam et superbam nonnulli affectantes, malè dicebat. Quæcunque ageret fabulas, spectator assiduus aderat. Mensæ etiam suæ præstantem in arte sua virum accumbere volebat. Lautis excipiebat epulis; non, ut sacris interdictum, impiorum et sceleratorum numero quo fere quædam beluae solent, habebat. Ex hoc hominis comædiarumque amore creatum illi dissidium est : conduci sibi et nobilibus matronis et puellis, quas ad spectandam, quam Mollerius fecerat, comædiam, adducturus erat, sellos Boessatius jusserat. Ex earum numero duæ tresve etiam Hieronymo Vacherio Robillacio fortè fortuna locatæ erant : omnes tamen, nullo facto discrimine, Boessatio, pro ejus merito et auctoritate ac matronarum dignitate cesserunt. Factam sibi esse injuriam conquestus Vacherius est, et facta a volente putabat... Dolorem ex injuria contractum patienter non ferens ad singulare certamen, quo ulcisceretur, provocandi occasionem captabat... at tandem Georgio Musio, subsidiorum curiae principe, Jacoboque Marcherio, Regio publicarum causarum patrono, partes interponentibus suas, reconciliatione inita, compositum id dissidium est [1].

Comment faut-il interpréter *sub id tempus*? Au milieu du développement qui précède, Chorier donne cette indicatien : « annus quadragesimus primus, post millesimum, ac sex centesimum, agebatur [2]. » Mais cette date est manifestement inadmissible, car en août 1641, Molière venait de terminer ses humanités au collège de Clermont, et n'avait pas encore quitté Paris.

L'erreur de Chorier ouvrait le champ à toutes les hypothèses : les érudits qui ont essayé de trouver l'itinéraire suivi par Molière à travers la province ne sont pas d'accord dans leurs suppositions sur ce point particulier; trois dates différentes ont été proposées :

1. *De Petri Boessatii vita amicisque litteratis libri duo*, 1680, Gratianopoli, p. 72.
2. *Id.*, p. 70.

1642, 1654 et 1651. Un examen attentif de la question nous a convaincu que ces hypothèses n'étaient pas justifiées.

La première, celle de 1642, a été soutenue par M. A. Baluffe[1]; aucun document précis n'est venu démontrer si Molière a, en 1642, comme tapissier valet de chambre, fait, à la suite de Louis XIII, le voyage de Narbonne; acceptons néanmoins cette tradition, qui repose sur le témoignage de Grimarest; même alors il est impossible d'accorder à M. Baluffe que les faits rapportés par N. Chorier puissent se placer en 1642. Chorier, dit M. Baluffe, avait pu connaître Molière l'année d'avant, quand il fit, à la demande de Boissat, le voyage de Paris[2]; Molière, à son retour du Roussillon, lui rendit sa visite à Vienne même; « renouer à la table d'un ami commun la connaissance faite avec Chorier dans un joyeux cabaret parisien, n'était pas pour déplaire à Molière[3] »; et pour compléter ce tableau M. Baluffe voit dans son imagination, assis à la table de Boissat, en 1642, non seulement Molière et Chorier, mais encore Des Barreaux, qui, tous les ans, nous dit-il, allait à Marseille prendre ses quartiers d'hiver, et Faret, que ses fonctions de secrétaire ne retenaient pas auprès du duc d'Harcourt : « Notez, conclut-il, que si la *Vie de Boissat*, par Chorier, laisse place à l'hypothèse d'une rencontre de Molière avec Faret et Des Barreaux à Vienne, nulle date n'est plus en harmonie avec cette éventualité.

Mais cette hypothèse est écartée immédiatement pour qui lit sans prévention la *Vie de Boissat*. Chorier mentionne successivement les illustres visiteurs de Boissat, et il nomme tour à tour Molière, Nic. Heinsius, Simon du Cros, Faret, Des Barreaux, à mesure que ces noms se présentent à lui dans le cours de son récit.

Mais voici qui est plus important : Chorier nous dit en propres termes qu'il a connu Molière à Vienne et à Lyon, et non pas à Paris[4]. Il a énuméré soigneusement les personnages qu'il fréquenta pendant son premier séjour à Paris, en 1641, et il n'a pas cité Molière[5]; ce n'est que dans un second voyage (avril à décembre 1647) qu'il fit la connaissance de Gassendi[6], qui aurait pu intro-

1. *Molière inconnu*, 1886, chap. II et III.

2. C'est en effet en octobre 1641 que Chorier vint à Paris solliciter l'appui du chancelier Séguier en faveur de Boissat : Cf. *Chorerii adversariorum de vita et rebus suis libri III*, livre I, ch. IV (dans le *Bulletin de la Société de statistique*, t. IV, 1re série, 1846, p. 155).

3. *Mol. inc.*, p. 141.

4. *Advers.*, liv. II, chap. XI : « revocandae cum Joanne-Baptista Molerio, comœdiarum ingeniosissimo scriptore, consuetudinis, quam Viennae et Lugduni habueram, libido animum incessit ».

5. *Id.*, livre I, ch. IV.

6. *Id.*, livre I, ch. IX.

duire le nouveau venu dans la maison de Lhuilier, parmi les condisciples de Molière.

Ajoutons surtout qu'en 1642 Molière ne joua pas la comédie, et surtout qu'il n'avait encore rien composé pour le théâtre : « peut-être, avoue M. Baluffe, les *plaisirs de la comédie* furent-ils sacrifiés cette fois au charme d'une familière intimité. Molière et les Béjart jouèrent peut-être moins pour le public que pour Boissat, Chorier et leur entourage.... Et si l'on est curieux de savoir quel répertoire fit les frais de ses représentations *en chambre*, peut-être serai-je dans le vrai en disant que les essais dramatiques de Chorier n'y restèrent pas étrangers[1]. » Etait-ce la peine d'échafauder laborieusement cette hypothèse, pour conclure que Molière, en 1642, n'a pas, à proprement parler, joué la comédie à Vienne, et se mettre ainsi en contradiction formelle avec le texte de Chorier[2].

Une seconde opinion, qui est le résultat de recherches sérieuses, a été développée par C. Brouchoud, l'érudit lyonnais, qui, dans ses *Origines du théâtre de Lyon* (1865), a publié tant de documents précieux sur Molière et les comédiens de sa troupe. Brouchoud, ayant prouvé dans ce livre que Molière s'était établi à Lyon de décembre 1652 à avril 1655, avait conclu que c'est pendant cette période qu'il fit des excursions à Vienne et à Montpellier[3]. Plus tard, il reprit la question; dans le *Moliériste* de juin 1882 il publia un article intitulé *Molière à Vienne*, et il cita deux délibérations des registres consulaires de Vienne, 25 et 26 septembre 1654 et 28 août 1656, relatives à des comédiens. Vu leur importance nous demandons la permission de les reproduire à notre tour.

I. Le 25 septembre 1654, il est « remonstré dans l'Hostel de ville et police qu'il y a des commédiens en ceste ville qui désirent de jouer et dresser un théâtre à cest effet sans avoir demandé permission à la police », en conséquence le 16 septembre, il est « inhibé et défendu aux dits comédiens de jouer dans la ville ni faire dresser leur théâtre sans au préalable en avoir demandé et obtenu la permission de la police. »

II. « Du 28 août 1656, a esté remonstré qu'il est venu en ceste ville

1. *Id.*, p. 142.

2. Nous n'aurions pas pris la peine de réfuter aussi longuement l'une des affirmations téméraires d'un livre, où l'érudition s'enveloppe pour ainsi dire de roman, si nous ne l'avions rencontré cité de pair avec les études consciencieuses et véritablement historiques que MM. Moland, Eud. Soulié, Loiseleur et P. Mesnard ont consacrées à Molière (dans *l'Hist. de la Langue et de la Littér. franç.*, éd. A. Colin, t. V, ch. I, p. 72).

3. P. 28, note.

des commédiens qui désirent de jouer en ceste ville et ont prié et requis ces dits sieurs consuls de leur en donner la permission, et après sur ce délibéré, dict a esté qu'il est permis aux commédiens de jouer dans lad. ville et dans la grande salle de l'Hôtel de ville d'icelle où les autres commédiens ont cy devant joué et à la charge qu'ils donneront au sieur maire dud. hostel Dieu, pour les pauvres d'icelluy, tous les jours qu'ils joueront trois livres dix sols, tant pour le théâtre que ledit sieur maire a fait commencer et qu'il fera parachever que pour ce les autres commédiens avoient accoustumé de bailler pour les pauvres dud. hostel Dieu. »

Mais le nom de Molière n'était pas prononcé; et Brouchoud suspendit ses conclusions jusqu'au jour où il aurait fouillé les registres des recettes de l'Hôtel-Dieu. Ces nouvelles recherches furent faites par lui, et il en exposa les résultats dans *Lyon-Revue* (mai 1883, p. 264-274). Il signalait trois recettes provenant de comédiens, et relatives au mois de septembre 1654, à l'année 1655 et au mois de septembre 1656 [1]. Ces nouvelles pièces rapprochées des autres, précédemment publiées, Brouchoud se crut autorisé à dire que la délibération de 1654 visait la troupe de Molière, et que l'incident survenu entre la police viennoise et les comédiens fut arrangé par l'intervention de Nic. Chorier et de Pierre de Boissat. En conséquence, la recette de 1655 pourrait s'appliquer également à la troupe de Molière; et celle de 1656 conviendrait à une autre troupe; puisque l'autorisation accordée par les administrateurs de la ville rappelle une permission donnée « aux autres commédiens » qui « ont cy devant joué ».

L'argumentation de Brouchoud est assez solide pour qu'on puisse à première vue lui accorder pleine confiance; M. Moland l'admet sans difficulté, bien qu'il n'ait connu, semble-t-il, que l'ar-

1. Les voici (la 3e a été citée incomplètement par C. Brouchoud, nous la rétablissons intégralement) :

1654. Item se charge de la somme de 23 liv. 12 sols reçue des comédiens qui ont joué en la maison de ville lad. année 1654. (*Compte rendu*, par Simon Vial, maire et administrateur de l'Hôtel-Dieu.)

1655. Item se charge de la somme de 21 liv. reçue des comédiens qui ont joué dans la grande salle de la maison de ville. (*Compte rendu*, par Pierre Ronchon, maire et administr. de l'H.-D.)

1656.	Receu des comédiens pour 6 jours à 3 liv. 10 s.....	21 liv.
	plus pour 7 jours le 16 septembre 1656.....	24 liv. 10 s.
	receu des comédiens pour neuf jours à 3 liv. 10 s. monte a...	31 liv. 10 s.
	plus pour trois jours dix livres dix sols.....	10 liv. 10 s.
	Monte tout ce qui a esté receu des dits comédiens pour 25 jours.	87 liv. 10 s.

qui est à 3 liv. 10 sols par jour comme fut accordé.

(*Journalier* du receu pour l'Hostel-Dieu, commencé en janvier 1656, de Me Colomb, p. 9, au recto et au verso). Archives des Hospices de Vienne, E, 174 et 176.

ticle du *Moliériste*[1]. En réalité, la date de 1654 ne peut pas convenir aux événements rapportés par Nic. Chorier.

En effet, nous avons vu que l'historien de Boissat s'étend longuement sur les circonstances qui faillirent amener un duel entre Boissat et Jérôme Vachier de Robillas; et qui nécessitèrent l'intervention de G. de Musy, président de la cour des aides de Vienne, et Jacques Marchier, avocat général à la même cour. Or ce Jacques Marchier mourut en septembre 1653, comme en témoigne la pièce officielle qui suit, extraite des registres paroissiaux de Saint-André-le-Bas (archives municipales de Vienne) :

> Le ..... de septembre 1653, est décédé Jacques Marchier, advocat général en la cour des aydes du Dauphiné establie à Vienne, d'une mort soudaine, sans pouvoir donner aucun signe de repentir apparent, néanmoins je lui ay administré les saintes huiles puisque sans doute il les auroit demandées s'il eut peu parler. Il est enterré dans l'église Saint-André-le-haut, en suite de l'élection par lui faite par un testament par lui fait depuis quatre ans lequel il voulait changer s'il en eut eu le temps.
>
> *Signé* : J. Julian, curé.

Donc le premier séjour de Molière à Vienne est antérieur à 1654. Cependant, comme il y est certainement revenu et plus d'une fois sans doute, nous examinerons plus loin quelles hypothèses peuvent suggérer ces dates de 1654, 1655 et 1656.

Une troisième théorie — et celle-là plus généralement admise, — place en 1651 le passage de Molière à Vienne. La notice biographique de l'édition des Grands Écrivains, notamment, accepte cette date, et l'appuie sur un des arguments de valeur[2]. Remarquons pourtant que l'auteur, M. P. Mesnard, ne semble pas avoir connu le second article de Brouchoud, qui, d'ailleurs, n'est pas cité dans la notice bibliographique qui accompagne la même édition; rien ne prouve néanmoins que la discussion de Brouchoud eût satisfait M. P. Mesnard et l'eût rangé parmi les partisans de 1655. En tout cas, malgré l'autorité qui s'attache au rédacteur de la notice, nous ne croyons pas que sa démonstration soit convaincante.

En effet, on nous dit d'abord que « le changement de *quinquagesimus primus* ou *quadragesimus primus* ou de M.D.C.LI en

1. *Vie de J.-B. P. Molière, histoire de son théâtre et de ses œuvres*, p. 79 et 80 de l'édit. de 1892.

2. M. G. Monval, dont la haute compétence est bien connue de tous ceux qui s'intéressent à Molière, s'en tient aussi à la date de 1651; voir sa *Chronologie moliéresque*.

M.D.C.XLI, si, dans le manuscrit, la date était en chiffres[1] », n'a rien d'étonnant. Sans doute cette erreur est parfaitement admissible, pour qui a pratiqué les livres de N. Chorier; les fautes, qu'elles soient dues à l'auteur ou au typographe, y sont innombrables : ainsi, dans sa *Vita Dionysii Salvagnii Boëssii*, le pape Urbain VIII est devenu Urbain IV[2], et le savant lyonnais A. Péricaud prétendait avoir relevé sur son exemplaire des *Adversaria* de Chorier plus de cent cinquante erreurs. Cependant nous ne dirions pas avec M. P. Mesnard que « l'erreur manifeste de cette date trahirait « un étrange manque de mémoire » s'il fallait l'attribuer au biographe. Chorier est coutumier du fait; les dates fausses ne l'inquiètent pas, et il les a prodiguées au cours de ses écrits. Olivier, parlant de son *Histoire du Dauphiné*, disait : « Le reproche le plus grand à lui adresser est d'avoir apporté si peu d'ordre et de critique dans la date des événements que sa chronologie est inextricable de perturbations et qu'on ne peut le consulter qu'avec la plus extrême circonspection[3] ». M. H. de Terrebasse ne montrait-il pas récemment, par une lettre même de Chorier, que celui-ci s'était trompé quand il assignait la date de 1654 à son projet de l'*Histoire du Dauphiné*; cette édition n'est que la seconde et la première est de 1653[4]. Les biographies de Chorier furent composées longtemps après les événements : la *Vie de Boissat*, entre autres (publiée en 1680), nous paraît avoir été écrite en 1677 : ne faut-il pas s'attendre à toutes les méprises, quand il s'agit d'un passé relativement éloigné de la part d'un homme qui ne s'est jamais occupé des dates, que pour les brouiller au gré de sa fantaisie.

Le passage relatif à Molière, et qui nous intéresse surtout, nous fournit de ces confusions un exemple très caractéristique. En effet, M. P. Mesnard remarque avec raison que Chorier rapproche du séjour de Molière à Vienne l'arrivée en cette ville de Nic. Heinsius, qui allait à Rome comme envoyé de Christine, la reine de Suède. « Nicolaus Heinsius et... Langermannus, ille Danielis F., hic Hamburgi nobili loco natus, Lugduno, videndi et salutandi Boessatii causa, Vienna (*sic*) *his diebus* venerunt » (p. 74). Or nous avons sur le voyage de Nicolas Heinsius des renseignements précis : arrivé à Lyon le 4 octobre 1651, il partit pour Vienne, « ubi incredibili benignitate eum excepit Petrus Boissacus —

1. P. 125.
2. P. 4.
3. Cité par Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. I, p. 241.
4. Cf. *Bulletin de l'Acad. Delphinale*, 4e série, t. VII.

virosque civitatis doctiores ad prandium ac cœnam lautissimam una cum Heinsio Langermannoque invitavit[1] ».

Quelle importance faut-il attribuer à cette désignation *his diebus*, en ce temps-là? Après avoir mentionné la visite faite par Nic. Heinsius à Boissat, Chorier continue : « Post haec, cum inter Gasparium Viallerium de tradenda mihi Catharina sorore conjugio et me convenisset, Boessatius Laurentiusque Lucius... Monlusinus, villam Vialleriae familiæ,... mecum mense novembri venerunt[2] ». Or Chorier se maria en novembre 1642[3]. Dans les *Adversaria*, Chorier a rappelé aussi ce passage d'Heinsius à Vienne, et il lui assigne comme date 1645 ou 1646, puisqu'il le présente comme contemporain de l'achèvement d'un de ses livres, publié en 1646[4].

Ne sommes-nous pas autorisés à rejeter complètement la chronologie de Chorier? Chaque fois que la critique serre de près l'écrit du biographe, elle est exposée à y découvrir des inexactitudes : ainsi, entre deux événements dont l'un s'est passé en 1641 et l'autre en 1642, nous le voyons intercaler l'anecdote relative à Molière et l'arrivée d'Heinsius à Vienne, alors que ni Molière ni Heinsius, à cette date, ne pouvaient être en Dauphiné; peut-on, du rapprochement de ces deux noms propres dans le texte de Chorier, conclure que Boissat a reçu ces deux visites à peu près à la même époque? Évidemment non.

De plus, diverses considérations semblent combattre cette hypothèse.

D'abord, nous n'avons pas trouvé sur les registres de l'Hôtel-Dieu qu'il fût fait mention d'une recette de comédiens en l'année 1651. Ensuite Chorier nous raconte quelque part[5] qu'en avril 1651 vint à Vienne un conseiller au Parlement, François de Virieu de Pointières, pour faire respecter un arrêt par lequel le Parlement avait ordonné de mettre en liberté quelques personnes du peuple emprisonnées à la suite d'une sédition : « Des soldats, dit Chorier, des huissiers et des valets en grand nombre entouraient le commissaire »; cette mission de Virieu de Pointières semble avoir jeté le trouble parmi les habitants de Vienne; elle se prolongea plus qu'on ne l'avait pensé; et l'on peut, sans sortir des limites de la vraisemblance, se demander si Molière

1. Cf. *Nicolaï Heinsii Adversariorum libri IV*, Harlingae, in-4, 1742, p. 21.
2. P. 75.
3. Cf. *Advers.*, livre I, ch. v.
4. Ce livre est : *Magistratus causarumque patroni ac perfecti Icon absolutissima*, Vienne, 1646. Cf. *Advers.*, liv. I, ch. vii.
5. *Advers.*, liv. I, ch. x.

aurait choisi un pareil moment pour venir jouer la comédie à Vienne.

Ajoutons enfin que d'une façon générale à cette époque la ville de Vienne traversait une sorte de crise; les malheureux événements de la Fronde avaient leur écho en province, et durant plusieurs années Vienne semble avoir été particulièrement éprouvée. Dans les registres de recettes de l'Hôtel-Dieu pour l'année 1650, nous avons trouvé ces lignes suggestives :

« Le dimanche vingt-neuvième du dict moys de may j'ay reçu dix-neuf sols des commédiens, pour une nuit qu'ils auroient joué dans la salle de la maison de ville, quy leur auroit esté loué par messieurs les consuls pour trente sols par jour, néantmoins ils ne m'ont baillé à cause de leur pauvretté, en la maison dud. hostel de ville, en présence de messieurs Doissin et Ballet consuls, que 19 sols.

« Le lendemain, ils auroient joués, mais ils ne baillièrent rien à cause qu'ils se seroient retirés leur ayant esté deffendus de continuer à jouer à cause de la calamité du temps, pauvretté du peuple, cherté des vivres, passages des gens de guerre, malladies suspectes ».

Les registres consulaires de 1651 et 1652 sont remplis de doléances sur la détresse des habitants de Vienne, et sur la « décadence » même de la ville. Ainsi l'on voit, à la date du 15 avril 1651, que la ville doit au roy plus de quarante mille livres de taille; et faute de payer, l'on menace la ville de l'accabler de logement de gens de guerre »; une partie du pont du Rhône étant tombée le 5 décembre, nous dit-on, « on n'a aucun fonds pour le faire remettre ».

Toutes ces raisons nous engagent à croire que le premier séjour de Molière à Vienne n'a pas eu lieu en 1651. Mais alors, pouvons-nous, à notre tour, proposer une autre date, qui s'appuie sur quelques présomptions sérieuses.

Le registre de l'année 1649 porte, à la date du 3 octobre, l'indication suivante [1] :

Reçu des comédiens pour leur avoir loué le salon pour jouer leur commédie : 22 livres.

Était-ce Molière? Nous avouons que les registres paroissiaux pas plus que les archives des délibérations consulaires ne citent aucun des noms de ceux qui à cette époque accompagnaient

1. Compte de M. Maumody, maire et administrateur de l'Hôtel-Dieu de Vienne pour l'année 1649.

Molière[1]. Du moins ce que nous savons jusqu'ici des pérégrinations de Molière en province ne s'oppose pas à cette hypothèse. En effet, le 16 mai 1649, la troupe de Molière est à Toulouse; et ce n'est qu'à la fin de décembre de la même année que nous la retrouvons à Narbonne[2], où est elle allée dans l'intervalle? A Toulouse, Molière avait été mandé, par les « capitouls », pour jouer la comédie à l'arrivée en cette ville du comte de Roure, lieutenant-général pour le roi en Languedoc[3]; or le comte de Roure allait à Montpellier ouvrir les États (1^er^ juin 1649). Est-il téméraire de supposer, avec M. P. Mesnard, que le comte de Roure engagea à le suivre « la troupe dont il venait d'apprécier les talents[4] »? Ce voyage est d'autant plus vraisemblable que, le 17 décembre 1650, Molière recevait du trésorier des États du Languedoc une somme de 4000 livres, avant même que la session fût close, ce qui semble indiquer qu'il était déjà connu, et qu'il avait déjà rempli cet emploi précédemment. De Montpellier à Vienne, de Vienne à Narbonne, la distance est grande assurément, surtout au XVII^e^ siècle, et pour une troupe de comédiens qui traînait après elle un poids respectable de bagages[5]. Mais ces troupes ambulantes se déplaçaient avec une facilité surprenante : en janvier 1650, Molière figure dans un acte de baptême, à Narbonne; et le 13 février 1651, sa troupe est à Agen, ayant parcouru près de quatre-vingts lieues. Le voyage de Vienne n'a donc rien d'invraisemblable, puisque nous disposons de plusieurs mois, pendant lesquels la trace de Molière est perdue.

Cette hypothèse se confirme encore si l'on étudie en détail les phases de la vie de Boissat : on sait comment le brillant gentilhomme du duc d'Orléans se métamorphosa tout à coup (1638) en solitaire provincial. Il songea d'abord à prendre une charge, et tenta quelques démarches à cet effet (1641), puis, changeant d'avis, il envoya Chorier à Nancy pour demander la main d'une

1. Quelques-uns de ces registres paroissiaux sont mutilés; de plus, cette troupe ne fit pour ainsi dire que passer; le même registre porte à la date du 8 septembre : « Reçu d'ung joueur de marionnettes pour luy avoir loué le salon pendant cinq jours, 2 liv. 10 s. »; mais une troupe organisée ne peut pas être assimilée à ce bateleur; et en nous basant sur les prix de location que nous avons signalés plus haut, nous voyons que ces comédiens ne restèrent pas à Vienne plus d'une semaine : il n'est pas étonnant qu'ils n'aient laissé aucune trace de leur passage.

2. Le 8 septembre 1649, le conseil de ville de Poitiers refusa d'autoriser « le sieur Morlière comédien » à s'établir dans la ville avec sa troupe, comme il le demandait par une lettre qui est malheureusement perdue : Cf. *Molière à Poitiers en 1648*, par Bricauld de Verneuil, 1887, p. 25 et 55. La troupe fut obligée de prendre une autre direction.

3. Cf. la note publiée par M. Galibert, *Journal de Toulouse*, 6 mars 1864.

4. P. 119.

5. Cf. *Moliériste*, 1^re^ année, p. 142.

jeune fille qu'il avait aimée au cours de ses campagnes militaires; mais la jeune fille était fiancée (1641); ce nouveau mécompte aurait achevé de désespérer Boissat, s'il n'avait trouvé une distraction dans la culture des lettres : c'est après 1642 qu'il faut placer la composition de son grand poème épique de *Charles Martel* et de ses *Relations historiques*. On a des raisons d'attribuer à l'année 1649 l'impression du recueil de poésie et de prose latine qui nous est parvenu sous son nom : l'inspiration chrétienne, et même mystique, anime la plupart des poésies imprimées; cependant plusieurs pièces, datant d'une époque plus lointaine, et qui dénotent le gentilhomme de cour, n'ont pas été réprouvées par l'auteur; quelques années plus tard, Boissat aurait proscrit ces souvenirs d'une vie profane, car nous le voyons s'enfoncer de plus en plus dans la dévotion : il s'occupe de métaphysique et de morale chrétienne; il fréquente les lieux célèbres par des pèlerinages : « Cis et trans Rhodanum, dit son biographe, sua quæque religione insignia pietatis causa, adire loca religionibus addictissimus solebat[1] »; il écrit et publie (1659) une *Relation des miracles de Notre-Dame de l'Ozier*; il catéchise les pauvres dans les carrefours, en attendant qu'il meure (1662), en proie, dit-on, aux superstitions grossières et même à la folie. Chorier insiste sur ce fait que la piété de Boissat n'avait rien de farouche ni d'austère, et qu'elle ne l'empêcha pas de rester sociable, tolérant et poli; mais cette remarque ne s'applique pas aux dernières années de la vie de Boissat qui, le 13 août 1656, à Vienne, sermonna inopportunément Christine, reine de Suède, à laquelle il avait autrefois dédié des vers très flatteurs. A ce point de vue, plus on avancera la date du passage de Molière à Vienne, et mieux l'on comprendra les réflexions dont Chorier accompagne son récit : « Honorem Mollerio Boessatius habebat. Haud illi, ut tetricitatem stultam et superbam nonnulli affectantes, male dicebat... lautis acceptebat epulis; non, ut sacris interdictum, impiorum, et sceleratorum numero, quod fere quædam beluæ solent, habebat[2]. » L'année 1649 fut particulièrement favorable à la théorie que nous soutenons; car c'est le 1er février 1649 que Boissat se maria avec Clémence de Chatte de Clermont : est-il invraisemblable d'admettre que cette date de 1649 marque comme une période mondaine dans la vie de Boissat, qu'alors il reprend goût aux distractions, aux plaisirs, aux fêtes, et que la troupe de Molière n'eut pas de spectateur plus assidu que lui?

1. P. 87.
2. P. 72.

Une objection, cependant, se présente naturellement à l'esprit : Chorier dit formellement que Molière joua une *comédie* qu'il avait *faite*; cette indication avait paru assez significative à un érudit comme M. Loiseleur pour qu'il plaçât, après la première représentation de *l'Étourdi*, cet épisode du séjour de Molière à Vienne[1]. Mais les critiques ne sont pas unanimes à croire que *l'Étourdi* ait été joué en 1653; M. P. Mesnard reculerait volontiers de deux ans la naissance de cette comédie[2]. Or, en 1655, la présence de Molière n'a pas pu causer à Vienne le duel dans lequel intervint Jacques Marchier, et les registres de 1653 sont muets sur le passage des comédiens.

Ne peut-on pas admettre qu'à Vienne Molière joua, comme le prétend Chorier, l'une de ses productions, lorsqu'on lit cette note publiée par M. Galibert, et datée du 16 mai 1649 : « Payé au sieur Dufresne et autres comédiens de sa troupe la somme de soixante-quinze livres, pour avoir, du mandement de messieurs les Capitouls, joué et fait une comédie à l'arrivée en cette ville du comte de Roure[3] »? Jusqu'ici on supposait que le mot « fait » n'était qu'un synonyme du mot « joué »; pourquoi imaginer gratuitement cette redondance, alors qu'il est évident qu'avant d'écrire *l'Étourdi*, Molière avait composé plusieurs farces, et même plusieurs comédies, car, comme le dit excellemment Despois, Molière « n'a attendu ni la date de 1655, ni même celle de 1653, pour se révéler à lui-même et au public[4] ».

Malgré tout, nous avouons que nos conclusions ne sont pas à l'abri de la critique; tant qu'une preuve positive fera défaut, et jusqu'à maintenant nos recherches ne l'ont pas découverte[5], il y aura place pour de nouvelles hypothèses; mais nous pensons avoir au moins obtenu le résultat de circonscrire nettement le champ des investigations, et d'avoir peut-être préparé les voies à la vérité.

1. J. Loiseleur : *Les points obscurs de la vie de Molière*, 1877.
2. P. 133.
3. Cf. plus haut, cité par M. P. Mesnard, p. 118.
4. Édit. des Gr. Écriv. Notice sur l'*Étourdi*, t. I, p. 86.
5. Sur l'adversaire de Boissat, Jérôme Vachier de Robillas, nous n'avons pu nous procurer que ce document, à peu près insignifiant :

« Hiérosme filz d'honnorable Iehan Vacher et Cécille Reissat est nai le jour Saint-Hiérosme 30e septembre 1607 et baptizé le 4e jour de février 1608, porté sur les fons par révérendissime Prélat messire Hiérosme de Villars archevesque de Vienne et dame Anne d'Aplincour dame du Passage, Saint-Georges, etc. »

Signé par moy Vacher.

(*Archives de Septême*).

Comme nous l'apprend Chorier, il avait été gentilhomme du duc de Montmorency, et avait connu Boissat.

Il est hors de doute que Molière est revenu à Vienne : cette ville, en effet, paraît avoir professé un goût très vif pour les spectacles. Au XVII[e] siècle, survivaient encore un certain nombre de cérémonies grotesques, léguées par le moyen âge, les fêtes des *Innocents*, des *Noircis* et des *Merveilles* [1]; un archevêque, Pierre VI de Villars, s'efforça, par divers règlements, notamment en 1642 et en 1650, de supprimer ces bouffonneries indécentes pour rendre aux offices divins leur gravité et leur dignité; mais, comme le peuple y était attaché, il favorisa les divertissements plus honnêtes, et il ne craignit pas de faire ses délices de deux ou trois histrions, baladins ou bouffons [2]. Aussi dut-il voir d'un bon œil les représentations données par les troupes ambulantes de comédiens. Mais à partir de 1650, Vienne, déjà souvent éprouvée par la peste, traversa des temps difficiles; les comédiens oublièrent le chemin de cette ville. Comme nous l'avons vu, il faut attendre 1654 pour retrouver des troupes séjournant à Vienne; et à partir de ce moment cette ville semble avoir joui plus régulièrement des plaisirs de la comédie, si bien qu'en 1656 l'Hôtel-Dieu jugea bon d'établir à ses frais un théâtre permanent; comme en témoigne le « compte de M[e] Jean Colomb, maire en l'année 1656 » : « Par ordre du bureau, y est-il dit, ledit comptable aurait fait faire un théâtre en la maison de ville par mestre Rochet, charpentier, qui aurait tout fourni, auquel a esté payé par ledit rendant compte suivant l'arresté cent septente sept livres, et ainsi ledit théâtre appartient audit hostel Dieu [3]. »

Molière était-il à Vienne en 1654? S'agit-il de sa troupe dans cette délibération consulaire que nous avons citée plus haut? Nous ne le croyons pas. Nous n'oublions pas que l'administration des villes était très sévère à l'égard des comédiens qui négligeaient de demander la permission de jouer; la troupe elle-même de Molière éprouva, de ce chef, des difficultés à Grenoble, en 1658 [4]; mais il nous paraît impossible de soutenir, comme l'a fait

1. Cf. Charvet, *Hist. de l'Église de Vienne*, p. 596 et sqq.

2. Cf. Chorier, *Advers.*, ch. IV.

3. *Archives*, E, 175. La spéculation était heureuse, puisque cette même année 1656, l'Hôtel-Dieu reçut des comédiens, comme nous l'avons vu, la somme de 87 livres 19 sols. — Une fois la troupe de Molière fixée à Paris, Vienne fut divertie par d'autres comédiens, ainsi qu'on le voit par une délibération consulaire du 23 août 1662, que nous transcrivons : « Les consuls permettent aux comédiens de Son Altesse Royale de jouer dans Vienne; l'on fixe le prix des places à 15 sols par pièces qui leur sont indiquées et 20 sols par pièces nouvelles qui leur sont aussi marquées, à la charge de donner 3 livres par représentation pour le théâtre ».

4. Cf. le texte du registre des délibérations de l'Hôtel de Ville de Grenoble, publié par M. E. Soulié (*Archives des missions scientifiques*, 2[e] série, t. I, p. 385) : « Du 2 febv. 1658. Il a esté tenu conseil ordinaire dans l'Hôtel de Ville où estoient présents

Brouchoud, que l'incident de Vienne, en 1654, vise Molière et que les choses s'arrangèrent grâce à la protection de Nic. Chorier. D'abord celui-ci n'aurait pas manqué, dans ses *Adversaria*, de rappeler un pareil service rendu à l'éminent poète, qu'il est si fier d'avoir connu, et dont il pleura la perte, en 1673, avec une réelle émotion[1]. Il a transmis à la postérité que Georges de Musy et Jacques Marchier arrangèrent un duel, dont Molière était l'occasion accidentelle; eût-il été si modeste que de passer sous silence les obligations que lui aurait dues Molière lui-même? En second lieu, puisqu'il est fondé que Molière était, avant 1654, connu des habitants de Vienne, est-il probable que sa troupe eût rencontré de pareilles tracasseries de la part d'une assemblée consulaire, dont les délibérations portent fréquemment les signatures de Pierre de Boissat et de Nic. Chorier[2]?

Rien ne s'oppose plus à ce que la délibération de 1656 concerne Molière, à la condition que la recette de 1655 ne s'applique pas à sa troupe. L'argument que Brouchoud tire de cette désignation du texte: « La grande salle de l'hôtel de ville *où les autres commédiens ont ci-devant joué* » ne nous conduirait plus à écarter la supposition qu'il s'agit de Molière; on pourrait ainsi combler une partie de la lacune que l'on constate dans les indications que nous avons sur les voyages de Molière en 1656, car, après avoir joué quinze jours à Narbonne, comme en témoigne une délibération du conseil de cette ville, sa troupe ne reparaît que le 17 novembre, à Béziers; exécuta-t-elle le projet qu'elle avait formé de s'en aller à Bordeaux pour y attendre le prince de Conti? La réponse est douteuse, car le prince de Conti, malade, fut retenu à Paris pendant toute l'année 1656 et, le 15 mai 1657, converti au jansénisme, il écrivait de Lyon : « Il y a des comédiens ici qui portaient autrefois mon nom. Je leur ai fait dire de le quitter[3]. » Mais cette hypothèse ne repose sur aucun document; Molière a pu se rendre à Bordeaux aussi bien qu'à Vienne; il faudrait, dans quelque ville située entre Narbonne et Vienne ou entre Narbonne et Bordeaux, retrouver la trace du passage de Molière, et alors le choix serait possible entre ces deux itinéraires. Si

messieurs les quatre consulz, et il a esté proposé par M. le premier consul, touchant l'incivilité des comédiens qui ont affiché sans avoir leur décret d'approbation; il a esté opiné et puis conclu que les affiches seront levées et à leur défendu de faire aucune comédie jusqu'à ce qu'ils ayent satisfaict à la permission qui leur doit estre donnée par mesd. sieurs les consulz et du conseil ».

1. Cf. *Advers.*, livre II, ch. XI.

2. Pour les signatures de Boissat, voir années 1654, folios 78 et 99; 1655, folio 76; 1656, folio 27; 1657, folios 47 et 60, etc.

3. *La princesse de Conti*, par E. de Barthélemy, 1875, p. 90.

Molière vint à Vienne en septembre 1656, il n'y trouva probablement pas son ami Chorier, qui voyageait dans le Forez et que la maladie retint quelque temps à Montbrison.

Quant à Boissat, il venait de signaler son humeur hypocondriaque par l'impolitesse qu'il s'était permise à l'égard de Christine; il est à croire que Molière ne retrouva plus en lui le gai convive de 1649. Peut-être prit-il alors la résolution de ne plus séjourner dans cette ville, qui allait bientôt perdre l'une des institutions qui jetaient sur elle un peu de l'éclat du passé et entrenaient parmi ses habitants l'amour des lettres, je veux dire la cour des aides, qui, supprimée en 1658, avait jusque-là assuré un auditoire d'élite au grand poète. Aussi les registres de 1657 et de 1658 ne signalent-ils aucune recette provenant des comédiens; l'heure est venue pour Molière d'affronter le public de la cour et de donner l'essor à son incomparable génie.

C. Latreille.

DIDEROT PRISONNIER A VINCENNES

Pourquoi et en quelles circonstances Diderot fut-il incarcéré à Vincennes? Quels furent les procédés du pouvoir à son égard? Comment supporta-t-il lui-même cette brusque épreuve? Assurément ce ne sont pas là des questions nouvelles et il y a été répondu, bien des fois déjà, de façon satisfaisante. Pourtant en serrant les faits de plus près et en les examinant sans parti pris, il n'est pas impossible d'arriver sur ce sujet à une précision plus grande et à faire plus de lumière encore sur cet épisode de la vie de l'écrivain. Aucun des biographes de Diderot n'a manqué de le rapporter. Les uns le mentionnent simplement, sans s'y attarder, comme Édouard Schérer ou M. Joseph Reinach. Les autres, comme MM. John Morley et Louis Ducros, insistent davantage et s'efforcent de dégager toutes les circonstances de cette aventure. M. Ducros, le mieux informé de tous, a eu recours aux documents manuscrits dont nous userons nous-même; il les cite, il les signale, mais, contenu par le cadre de son ouvrage, il les analyse et il les interprète sans mettre sous les yeux des lecteurs tout ce qui serait nécessaire pour juger en parfaite connaissance de cause [1].

Quant aux derniers éditeurs de Diderot, feu Assézat et M. Maurice Tourneux, ils n'ont connu et reproduit, sur ce sujet, que les documents déjà mis au jour par J. Delort dans son important ouvrage sur l'*Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes* (1829, 3 vol. in-8, t. II, p. 205-230). Il n'est pas douteux que le livre de Delort ne rende encore les plus grands services et ne mérite confiance; mais, enfin, Delort n'a pas tout connu ou tout cité, et, malgré ses protestations d'impartialité, il n'est pas téméraire de trouver la raison des choix qu'il a faits en ceci que son recueil a été publié sous la Restauration, c'est-à-dire à une époque où il n'était pas très facile de traiter sans réticences les démêlés des gens de lettres et du pouvoir sous l'ancien régime. On peut donc espérer rectifier ou compléter Delort en recourant aux originaux des pièces officielles, et

1. M. Lucien Brunel, dans le chapitre VII du tome VI de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* (*Diderot et les encyclopédistes*), et M. Joseph Texte, dans ses extraits classiques de Diderot, n'ont pas manqué de mettre à profit les indications nouvelles de M. Ducros

c'est ce que nous essaierons de faire. Signalons encore, auparavant, le chapitre réservé aux *Gens de lettres à la Bastille* par M. Frantz Funck-Brentano dans l'attrayant volume qu'il a consacré aux *Légendes et archives de la Bastille*. Le séjour de Diderot à Vincennes y est examiné en une page ou deux, alertes et vives, mais d'un optimisme exagéré [1].

Donc nous nous sommes efforcé de recueillir le plus grand nombre possible de documents sur l'emprisonnement de Diderot. On les trouvera ci-dessous, coordonnés et rangés suivant leurs dates, publiés toujours intégralement et d'après les originaux, à moins d'indication contraire. De la sorte, outre qu'ils serviront à tracer une suite complète des phases diverses de cet épisode, ils préciseront les événements, les mettront dans leur valeur véritable et serviront de base à nos conclusions que les lecteurs pourront ainsi contrôler aisément. Les pages qui suivent sont avant tout et surtout une collection de pièces destinées à éclairer les faits d'abord, puis l'état d'esprit de Diderot lui-même. Une partie de ces pièces est conservée actuellement dans le dossier de Diderot, dans les papiers de la lieutenance de police, classés à la bibliothèque de l'Arsenal sous la dénomination assez impropre d'Archives de la Bastille (carton n° 11,671). Mais ce dossier est fort incomplet. Les Archives de la Bastille ont souffert grandement du contre-coup des événements, et les dossiers qui concernaient les hommes célèbres ont été épargnés moins encore que tout le reste. Il faut chercher aujourd'hui un peu partout, à l'étranger comme en France, les écrits qui les composèrent jadis. Une partie de ceux qui concernent Diderot, — et non les moindres assurément, — se trouvent recueillis maintenant dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (nouvelles acquisitions françaises, n° 1311), qui paraît provenir des collections Rochebillière. Nous y avons eu recours et on le trouvera reproduit ici en entier. Mais ce n'est pas tout : il y a sûrement ailleurs d'autres pièces que nous n'avons pas réussi à découvrir. Si nous les avions, c'est elles qui combleraient les quelques lacunes inévitables de ce travail.

Presque à ses débuts, Diderot fut signalé à la police qui eut à

1. Et cet optimisme n'est pas toujours exempt d'erreur. Par exemple, M. Funck-Brentano écrit (p. 149) : « Il nous reste à parler de Diderot et du marquis de Mirabeau, qui ne furent pas enfermés à la Bastille, mais à Vincennes, non dans le donjon, mais dans le château de Vincennes, qui constituait une prison distincte du donjon. On ne plaçait dans le château que des prisonniers peu compromis, appelés à subir une détention passagère et auxquels on voulait témoigner des égards. Ce fut, comme nous venons de le dire, le séjour de Diderot et du marquis de Mirabeau ». Ceci n'est pas exact en ce qui concerne Diderot, enfermé au donjon d'abord, puis au château de Vincennes.

s'occuper de lui sans que lui-même paraisse s'en être douté. Dès le mois de juin 1747, Perrault, lieutenant de la prévôté générale des monnaies, écrivait au lieutenant général de police Berryer une lettre destinée à le mettre au courant des actes et des paroles de Diderot. Celui-ci avait alors près de trente-quatre ans; marié depuis près de quatre ans à une jeune lingère, honnête et bonne fille, mais insignifiante, il menait une vie besoigneuse et débraillée, pleine d'inconstance et d'imprévu. Ne doutant ni des autres ni de lui-même, il lançait aux quatre vents de sa fantaisie ses paradoxes et ses libres propos, gaspillant son temps et son travail, semant ses idées en pure perte et jetant ses confidences dans l'oreille du premier venu comme il écrivait ses réflexions sur tout, sans modération et sans retenue. Tout cela était bien fait pour donner du soupçon à la police. Aussi elle ne tardait pas à s'inquiéter et l'un de ses agents la mettait en éveil par le placet suivant, dans lequel il est fait allusion assez inexactement aux *Pensées philosophiques* de l'écrivain, que le Parlement avait condamnées au feu dès l'année précédente.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il m'a été donné avis que le nommé Didrot (*sic*), auteur d'un ouvrage que l'on m'a dit avoir pour titre *Lettres* ou *Amusements philosophiques*, qui fut condamné par le Parlement, il y a deux ans, à être brûlé en même temps qu'un autre ouvrage qui avait pour titre : *Lettre philosophique sur l'immortalité de l'âme*; ce misérable Didrot (*sic*) est encore à finir un ouvrage qu'il y a un an qu'il est après, dans le même goût de ceux dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler. C'est un homme très dangereux et qui parle des saints mystères de notre religion avec mépris, qui corrompt les mœurs et qui dit que lorsqu'il viendra au dernier moment de sa vie faudra qu'il fasse comme les autres, qu'il se confessera et qu'il recevra ce que nous appelons notre Dieu, et s'il le fait ce ne sera point par devoir, que ce ne sera que par rapport à sa famille, de crainte qu'on ne leur reproche qu'il est mort de cette façon-là.

L'on m'a assuré que l'on trouvera chez lui nombre de manuscrits, imprimés, dans le même genre.

Il demeure rue Mouftard (*sic*) chez le sieur Guillot, exempt du prévôt de l'Ile, en montant à main droite au premier.

PERRAULT.

Du 20 juin 17 47.

NOTE DE BERRYER : Savoir ce que c'est que ce Didrot (*sic*), son état, son métier, sa famille, et si Guillot est lié avec lui et a connaissance de ce qui se passe. Dit à Perrault, 20 juin 1747 [1].

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 4. Delort cite une annotation fort différente qui se trouvait, selon lui, « en marge » de ce document : « Je n'ai

Les renseignements venaient du curé de Saint-Médard, Hardy de Levaré, qui, deux jours après, écrivait lui-même une longue lettre au lieutenant de police pour amplifier et confirmer les dires de son agent.

Monsieur, le sieur Perraut vint hier chez moi et me dit qu'il vous avait fait son rapport sur ce que je lui avais appris du nommé Diderot, mais que vous souhaitiez savoir la chose par moi-même. Je ne puis, monsieur, que vous répéter ce qu'il vous a rapporté. Le voici en détail. Le sieur Diderot est un jeune homme qui a passé sa première jeunesse dans le libertinage. Il s'est enfin attaché à une fille sans bien, mais de condition, ce semble, égale à la sienne, et il l'a épousée à l'insu de son père. Pour mieux cacher son prétendu mariage, il a pris un logement, dans ma paroisse, chez le sieur Guillotte; sa femme ne s'y appelle que par son nom de fille. Le nom de Diderot qu'il porte n'est peut-être qu'un masque dont il se couvre lui-même. Guillotte est certainement au fait de tout ce mystère : il n'ignore ni sa conduite ni ses dangereux sentiments. Les propos que Diderot tient quelquefois dans la maison montrent assez qu'il est déiste pour le moins. Il débite contre Jésus-Christ et contre la Sainte-Vierge des blasphèmes que je n'ose mettre par écrit. On lui demanda un jour comment il s'y prendrait avec de tels sentiments s'il se trouvait en danger de mort. Il répondit qu'il ferait ce qu'il avait déjà fait en pareil cas à l'âge de seize ans, qu'il appellerait un prêtre et recevrait les sacrements. On se récria contre cette impiété; il ne fit qu'en rire et ajouta que pour une pure cérémonie il ne voulait pas déshonorer sa femme et ses enfants dans l'idée d'un public ignorant. Ce dernier trait m'a été conté comme une histoire étrangère par la femme même de Guillotte, qui ne se doute point que je sache ce qui se passe chez elle et que Diderot est l'auteur de ces discours. Il est vrai que je n'ai jamais parlé à ce jeune homme, que je ne le connais pas personnellement, mais on m'a dit qu'il fait paraître beaucoup d'esprit, que sa conversation est des plus amusantes. Dans un de ses entretiens, il s'est avoué l'auteur d'un des deux ouvrages qui fut condamné par le Parlement et brûlé il y a environ deux ans. On m'a assuré qu'il travaillait depuis plus d'un an à un autre ouvrage encore plus dangereux contre la religion. Je tiens tous ces faits d'une même personne qui demeure en la même maison et qui est entrée assez avant dans sa familiarité pour savoir ce qu'il pense et ce qu'il fait. Il lui importe comme à moi de ne point paraître dans cette affaire. Guillotte est un homme à craindre et qui a beaucoup de suite. M. de Marville, à qui j'en fis la première ouverture quelque temps avant qu'il quittât la police, convint qu'il fallait agir promptement, mais aussi

point de preuve qu'il soit l'auteur de l'ouvrage condamné par le Parlement que le rapport de Perrault et la lettre du curé de Saint-Médard » (t. II, p. 215). Le document original ne présente pas la moindre trace de cette annotation marginale.

avec ménagement. Permettez-moi, monsieur, de vous demander la même grâce. J'ose l'espérer de votre bonté.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

HARDY DE LEVARÉ,
Curé de Saint-Médard.

A Paris, ce 22 juin 1747.

NOTE DE BERRYER : M. Duval. Pour m'en parler demain. Ce jeudi, 23 juin [1].

Apparemment qu'on ne put rien trouver alors de répréhensible contre Diderot, car cette double délation demeura sans effet et la police attendit deux ans avant de sévir. Mais l'accusation subsista et nous verrons reparaître dans d'autres documents et dans les mêmes termes les griefs du lieutenant de la prévôté Perrault et du curé Hardy; et la police ne perdait pas de vue celui qu'on avait ainsi signalé à son attention et dont l'importance s'était accrue, entre temps, en raison des nouveaux travaux dont il était l'auteur.

Le 24 juillet 1749, au matin, un commissaire au Châtelet, de Rochebrune, se présentait brusquement au domicile de Diderot et y perquisitionnait en conscience. Nous en avons pour garant le propre rapport de l'agent, qui n'a pas été publié jusqu'ici, que je sache, et que nous allons reproduire.

L'an mil sept cent quarante-neuf, le jeudi 24 juillet, sept heures et demi du matin, nous, Agnan Philippe Miché de Rochebrune, avocat au parlement, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet de Paris, en exécution des ordres de Sa Majesté, lesquels nous ont été adressés le jour d'hier par M. le Lieutenant général de police, à l'effet de nous transporter chez le sieur Diderot pour y faire perquisition, en sa présence, de ses papiers et saisir tous ceux qui se trouveront contraires à la religion, à l'état et aux bonnes mœurs, dont et de quoi nous dresserons procès-verbal, sommes transportés avec le sieur d'Hémery, lieutenant de robe courte, à la Vieille Estrapade dans une maison dont est propriétaire la dame Chatel; et étant montés au deuxième étage, sommes entrés dans un appartement occupé par le sieur Denys Diderot, que nous y avons trouvé, et lui ayant fait entendre le sujet de notre transport, nous avons fait en sa présence perquisition dans son cabinet et nous n'y avons trouvé que des manuscrits concernant le *Dictionnaire de Chambers* et renfermés dans vingt et un cartons. Il s'est seulement trouvé sur une grande table servant de bureau des manuscrits concernant le même dictionnaire et deux brochures intitu-

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 6.

lées : *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent*, que nous avons saisies, dont le sieur d'Hémery s'est chargé pour en faire la représentation.

Avons continué la dite perquisition en présence du dit sieur Diderot dans les autres chambres, et ouverture faite des armoires et des commodes, il ne s'y est trouvé aucuns papiers.

Dont et de tout ce que dessus avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, et a le dit sieur Diderot signé avec le dit sieur d'Hémery et nous commissaire. Ainsi signé : DIDEROT, D'HÉMERY et DE ROCHEBRUNE, avec paraphe.

Pour copie, DE ROCHEBRUNE.

Comme on le voit, l'opération ne donna pas un résultat appréciable. Diderot n'en fut pas moins arrêté à l'issue de la perquisition et conduit au donjon de Vincennes, où on l'incarcéra aussitôt. D'Hémery s'empressa d'informer le lieutenant de police de l'opération par un billet ainsi conçu : « J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai arrêté et conduit au donjon de Vincennes M. Diderot, en vertu de l'ordre du Roi anticipé, en date du jour d'hier. Le commissaire de Rochebrune a préalablement fait une perquisition dans son appartement; il ne s'y est trouvé aucun manuscrit, mais seulement trois exemplaires du livre intitulé *Lettre sur les aveugles* [1]. » Et presque aussitôt le gouverneur de Vincennes, M. du Chastellet, annonçait de même l'arrivée du nouveau prisonnier. « Le sieur Diderot a été amené au matin par un exempt, avec votre ordre; je l'ai fait passer sur-le-champ dans le donjon. Vous voudrez bien me faire savoir la manière dont il sera traité. J'espère qu'on lui portera aujourd'hui bonnet de nuit et linge » [2]. Et le lieutenant de police désormais instruit du sort de son prisonnier écrivait l'apostille marginale qui suit : « Qu'il le traite pour la nourriture et attentions comme le P. Boyer et le curé de Ronchères. »

Pendant que tous ces événements se succédaient rapidement, la femme de Diderot courait implorer la bienveillance du lieutenant de police Berryer, qui essaya inutilement de tirer d'elle des renseignements que la visite domiciliaire du matin ne lui avait pas apportés. Le même jour les libraires associés pour publier l'*Encyclopédie* dont ils avaient confié la direction à Diderot adressaient au comte d'Argenson une supplique pressante pour la mise en liberté de l'homme de lettres. On en trouvera le texte ci-dessous,

1. François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 330.
2. *Ibid.*

ainsi que celui d'une lettre inédite adressée presque aussitôt par les mêmes personnes à Berryer, pour le même objet.

Nous prenons la liberté de nous mettre sous la protection de Votre Grandeur, et de lui représenter les malheurs auxquels nous expose la détention de M. Diderot, conduit ce matin à Vincennes par ordre du Roi. C'est un homme de lettres d'un mérite et d'une probité reconnus; nous l'avons chargé depuis près de cinq ans de l'édition d'un *Dictionnaire universel des sciences, des arts et métiers.* Cet ouvrage, qui nous coûtera au moins 250,000 livres et pour lequel nous avons déjà avancé plus de 80,000 livres était sur le point d'être annoncé au public. La détention de M. Diderot, le seul homme de lettres que nous connaissions capable d'une aussi vaste entreprise et qui possède seul la clef de toute cette opération, peut entraîner notre ruine.

Nous osons espérer que Votre Grandeur voudra bien se laisser toucher de notre situation et nous accorder la liberté de M. Diderot. Dans la recherche exacte qui a été faite de ses papiers, il ne s'est rien trouvé qui puisse aggraver la faute par laquelle il a eu le malheur de déplaire à Votre Grandeur, et nous croyons pouvoir l'assurer que, quelle que soit cette faute, il n'y retombera jamais [1].

Monsieur, nous vous supplions de nouveau au nom et pour l'amour que vous avez pour les lettres de favoriser les démarches que nous avons faites auprès de Mgr le Chancelier. Nous lui avons représenté avec vérité que notre fortune est attachée à l'élargissement de M. Diderot; nous lui en avons détaillé les raisons et nous avons lieu de croire qu'il est touché de notre état. Mais nous ne sentirons pas à temps l'effet des bontés de Mgr le Chancelier si M. Diderot est encore longtemps éloigné de nous; il est le centre où doivent aboutir toutes les parties de l'*Encyclopédie*; sa détention en suspend toutes les opérations et entraînera nécessairement notre ruine, pour peu qu'elle soit longue. Mgr le Chancelier ne se déterminera vraisemblablement à nous rendre M. Diderot qu'après qu'il aura été interrogé et que vous aurez eu la bonté de lui en faire le rapport. Notre sort dépend actuellement de vous, monsieur, nous mettons sous votre protection et nos fortunes et une entreprise qui doit honorer la nation, mais qui nous ruinera si l'on ne nous met pas incessamment en état d'imprimer.

Nous sommes avec un très profond respect, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

LE BRETON, BRIASSON, DAVID l'aîné, DURAND.

A Paris, le 28 juillet 1749 [2].

1. François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 331.
2. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 8.

Mais toutes ces démarches demeurèrent sans résultat : on tenait Diderot et on le garda. Pour quelle raison, pourtant, l'avait-on ainsi appréhendé? La fille de Diderot, M^me^ de Vandeul, rapporte, dans la vie qu'elle a laissée de son père, que ce fut à l'occasion d'un propos tenu sur un aveugle opéré de la cataracte chez Réaumur. L'opération n'avait pas donné ce qu'on en attendait, et Diderot ne put se tenir de dire « que M. de Réaumur avait mieux aimé avoir pour témoin deux beaux yeux sans conséquence que des gens dignes de le juger. » Ce propos visait M^me^ Dupré de Saint-Maur et lui déplut. « Elle trouva la phrase injurieuse pour ses yeux et pour ses connaissances anatomiques; elle avait une grande prétention de science; elle paraissait aimable à M. d'Argenson; elle l'irrita ». Et quelques jours après Diderot était mis à Vincennes à la requête de cet homme d'état.

Ce récit de M^me^ de Vandeul est tout à fait vraisemblable et il est confirmé par l'ordre suivant [1], dont l'original est conservé à la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. fr., n° 1311, f° 3) :

M. Berryer, donner ordre pour faire mettre à Vincennes le sieur Didrot (*sic*) auteur du livre de l'Aveugle.

Saisir ses papiers.

L'interroger sur le champ sur ce livre, les *Pensées philosophiques*, les *Bijoux indiscrets*, l'*Allée des idées*, l'*Oiseau blanc, conte bleu.*

Au-dessous de cet ordre dont le premier paragraphe est écrit de la main de d'Argenson, Berryer a écrit le reste et a ajouté : « M. Duval, 22 juillet 1749 ».

Que M^me^ Dupré de Saint-Maur ait été ou non mêlée à la chose, il est donc prouvé que c'est à l'instigation de d'Argenson et pour la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* que Diderot fut appréhendé et incarcéré. Il est certain que cette lettre, qui valut à son auteur l'honneur d'être inquiété, renfermait de grosses hardiesses, surtout dans la partie où elle traite des connaissances humaines dans leurs rapports avec les sens. C'était plus et mieux qu'une promesse. Sous sa composition irrégulière, c'était un essai vigoureux d'une synthèse philosophique où les pensées neuves se mêlent, il est vrai, aux banalités, mais forment malgré cela un ensemble très digne d'attention et qui pouvait fort bien ne pas passer inaperçu.

En arrivant à Vincennes, Diderot paraissait croire que sa disgrâce ne serait ni grave ni longue; il était plein de cette confiance

1. Il l'est aussi par Jean-Jacques Rousseau, très au fait de cette partie de la vie de Diderot (*Confessions*, 2^e^ partie, livre VII).

en soi qui lui était si naturelle, mais qui l'abandonnait ensuite assez aisément. A peine emprisonné, avant même d'être interrogé, il demandait une faveur. Le gouverneur de Vincennes, le marquis du Chastellet, écrivait à ce sujet, le 29 juillet, au lieutenant de police : « M. Baisle, lieutenant du roi, de Vincennes, m'a dit qu'il allait pour vous parler au sujet de M. Diderot, qui vient à demander la permission de se promener et d'avoir un peu l'usage dans une grande chambre qui joint la sienne. Vous me marquerez ce que vous jugerez à propos sur cela comme sur toute autre chose, vous priant que tout ce que vous voudrez qui soit fait ici me soit direct, ne me souciant point que d'autres que moi s'en mêlent » [1]. Comme on le voit, la requête de Diderot était prématurée et incorrecte et le gouverneur montra quelque humeur que son prisonnier demandât ainsi des faveurs par l'entremise d'un de ses sous-ordre.

Diderot se méprenait sur sa situation et il n'obtint pas ce qu'il sollicitait. « Il faudra bien qu'il jase! » avait dit Berryer à M^me^ Diderot, et c'était tout ce qu'on attendait. Sa femme n'ayant pas donné des détails sur les ouvrages de son mari, pour lui « épargner bien des peines et accélérer sa liberté », on les demanda directement à l'écrivain, avec l'espoir que, lui, il finirait bien par les dire. Le 31 juillet, le lieutenant de police l'interrogeait. Delort a déjà publié le procès-verbal de cet interrogatoire (t. II, p. 310); nous n'avons pas réussi à retrouver l'original.

Interrogatoire de l'ordre du Roi fait par nous, Nicolas-René Berryer, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, lieutenant général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris, commissaire du Roi en cette partie.

Au sieur Diderot, prisonnier de l'ordre du Roi au donjon de Vincennes.

Du jeudi trente-un juillet mil sept cent quarante-neuf de relevée, dans la salle du conseil du donjon de Vincennes, après serment fait par le répondant de dire et répondre vérité.

Interrogé de ses noms, surnoms, âge, qualité, pays, demeure, profession et religion;

A dit se nommer Denis Diderot, natif de Langres, âgé de trente-six ans, demeurant à Paris, lorsqu'il a été arrêté, rue Vieille-Estrapade, paroisse de Saint-Étienne du Mont, de la religion catholique, apostolique et romaine.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*;

1. François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 330.

A répondu que non.

Interrogé par qui il a fait imprimer le dit ouvrage;

A répondu qu'il n'a point fait imprimer le dit ouvrage.

Interrogé s'il n'en a point vendu ou donné le manuscrit à quelqu'un;

A répondu que non.

Interrogé s'il sait le nom de l'auteur du dit ouvrage;

A répondu qu'il n'en sait rien.

Interrogé s'il n'a pas eu en sa possession le dit ouvrage en manuscrit avant qu'il fût imprimé;

A répondu qu'il n'a pas eu ce manuscrit en sa possession avant et après qu'il a été imprimé.

Interrogé s'il n'a pas donné ou envoyé à différentes personnes des exemplaires du dit ouvrage;

A répondu qu'il n'en a envoyé ni donné à personne.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage qui a paru il y a environ deux ans, intitulé : *Les bijoux enchantés*;

A dit que non.

Interrogé s'il n'en a pas vendu ou donné le manuscrit à quelqu'un pour l'imprimer, ou autre usage;

A répondu que non.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage qui a paru il y a plusieurs années, intitulé : *Pensées philosophiques*;

A répondu que non.

Interrogé s'il connaît l'auteur du dit ouvrage;

A répondu qu'il ne le connaît pas.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé : *Le sceptique ou l'allée des idées*;

A dit que oui.

Interrogé où est le manuscrit du dit ouvrage;

A dit qu'il n'existe plus et qu'il est brûlé.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé : *l'Oiseau blanc, conte bleu*;

A répondu que non.

Interrogé s'il n'a pas du moins travaillé à corriger le dit ouvrage;

A répondu que non.

Lecture faite au répondant du présent interrogatoire a dit que les réponses qu'il a faites contiennent vérité, y a persisté et a signé.

BERRYER, DIDEROT.

Cette attitude intransigeante était fort maladroite et rien ne pouvait plus nuire à Diderot que sa façon de répondre — ou plutôt de ne pas répondre. Outre qu'on voulait obtenir de sa bouche l'aveu de ses frasques, on était parfaitement renseigné sur ses ouvrages, ainsi qu'en témoigne l'interrogatoire inédit qui suit, dans lequel son libraire avait parlé un tout autre langage que lui.

Aujourd'hui vendredi premier jour du mois d'août mil sept cent quarante-neuf, nous Nicolas-René Berryer, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, lieutenant général de police de la ville de Paris, commissaire du Roi en cette partie, ayant mandé en notre hôtel et par devant nous le sieur Durand, libraire de cette ville, et lui ayant fait différentes questions sur quatre ouvrages qui ont paru depuis environ trois ans intitulés : *Pensées philosophiques*, les *Mœurs*, les *Bijoux indiscrets* et, en dernier lieu, *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent*, et l'ayant sommé de nous déclarer ce qu'il sait à cet égard, tant sur les auteurs des dits ouvrages que les imprimeurs qui les ont imprimés, nous a dit et déclaré :

Qu'en mil sept cent quarante-six le manuscrit des *Pensées philosophiques* lui a été remis par le sieur Diderot à l'effet de le faire imprimer, que lui déclarant l'a donné au sieur de L'Épine imprimeur, de laquelle édition il n'y a eu que douze exemplaires donnés en présent et le restant a été brûlé par lui déclarant;

Qu'au commencement de l'année mil sept cent quarante-huit le manuscrit des *Mœurs* lui a été donné par le sieur Toussaint à l'effet de le faire imprimer, que lui déclarant l'a remis au dit sieur de L'Épine imprimeur, de laquelle édition les exemplaires restants nous ont été remis par le déclarant;

Que dans le même temps et même commencement, année 1748, le manuscrit des *Bijoux indiscrets* a été remis par le sieur Diderot au sieur Simon, imprimeur rue de la Parcheminerie, de laquelle édition les exemplaires qui restent nous ont été remis par le déclarant ;

Et qu'enfin en la présente année mil sept cent quarante-neuf le manuscrit de la *Lettre aux aveugles à l'usage de ceux qui voient* a été remis par le dit sieur Diderot au sieur Simon, imprimeur du Parlement, de laquelle édition les exemplaires restants nous ont été remis par le déclarant, qui est tout ce qu'il a dit savoir et a signé avec nous sa présente déclaration.

BERRYER, DURAND [1].

Ainsi édifié, le lieutenant de police se borna à attendre que son prisonnier fût disposé à faire des confidences. Le temps et l'isolement l'y amèneraient sans doute bien vite, d'autant que Diderot était aussi versatile qu'il était ardent. De fait, une semaine se passa à peine que Diderot venait à résipiscence et essayait de gagner la bienveillance de Berryer par la longue lettre qui suit, inédite pour la plus grande partie.

Monsieur, il y eut vendredi huit jours que je comparus pour la première fois de ma vie devant un tribunal et que j'ai compris qu'un inter-

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 10.

rogatoire était pour un honnête homme la chose du monde la plus pénible, quelque clémence qu'il supposât dans son juge. Il n'est donc pas étonnant que j'aie oublié de vous demander de vive voix les grâces dont je vous avais sollicité par écrit, celle d'avoir des plumes, de l'encre et du papier avec des livres et de me promener dans la salle qui tient à ma chambre. Ce n'est pas que je n'en sentisse tout le prix et qu'il ne fût d'une extrême consolation de lire et d'écrire pour un homme qui n'a jamais fait autre chose; mais c'est qu'il est des occasions où on ne se souvient de rien, et d'autres où il serait de la dernière inhumanité de ne penser qu'à soi. Telle est celle où je me trouve actuellement. Je vous conjure, monsieur, de donner quelque attention à cet endroit de ma lettre, car ce n'est plus de moi qu'il s'agit. Malgré les douleurs de corps et les peines d'esprit dont je suis accablé, je suis pressé d'un intérêt plus touchant et plus tendre. J'ai laissé à la maison une femme et un enfant : une femme désolée et un enfant au berceau; ils ne subsistent que par moi. Je leur manque (et ce sera bientôt pour toujours); que vont-ils devenir? Encore si, au défaut de mes secours, je pouvais leur procurer ceux de ma famille; mais je ne consultai que mon cœur et la probité quand je choisis une femme, et mon père ignore encore mon mariage. M. Duval, votre secrétaire, vous attestera ces particularités, dont il est très instruit. Permettez, monsieur, à cette femme de descendre dans ma prison et de consulter un moment avec son époux sur sa subsistance actuelle, sur nos intérêts domestiques et sur son état à venir. Vous ne me refuserez pas cette grâce, si votre volonté n'est pas de m'exposer à toutes les suites fâcheuses d'un mariage fait sans le consentement d'un père violent que ma détention, qu'il n'ignore plus sans doute, ne manquera pas d'appeler incessamment à Paris. Je vous le demande les larmes aux yeux et en embrassant vos genoux au nom d'une femme vertueuse qui ne mérite pas d'être misérable et d'un honnête homme qui ne mérite ni d'être ruiné ni de périr dans une prison, comme il en est menacé par son désespoir et ses douleurs de corps et d'esprit. Ou je vous connais mal ou vous n'aurez pas la dureté (passez-moi ce terme; ma situation, qui ne peut empirer, me l'arrache) d'occasionner la ruine d'un innocent qui sait à peine prononcer le nom de son malheureux père, de précipiter dans la misère une femme qui en est voisine et qui n'était pas née pour cela et de faire mourir de douleur un homme qui n'a jamais commis aucun crime, qui a obligé tous ceux qui se sont adressés à lui et qui, s'il a fait mal, c'est à lui-même et point à d'autres. Qu'il me soit permis de pourvoir aux besoins actuels de mon épouse, à son état à venir et à celui de son enfant, et qu'il soit fait ensuite de moi tout ce qu'il plaira à la justice ou à la bonté de mon roi et de ceux qui ont l'honneur d'être chargés de l'exécution de ses volontés. J'attendrai leur jugement. On peut me condamner à rester dans ma prison, mais non pas à y vivre : cela ne dépend ni des autres ni de moi. Je sens que le désespoir achèvera bientôt ce que mes infirmités corporelles ont fort avancé. Ah! monsieur, qu'on est heureux

dans la société! Si j'étais l'homme le plus méchant qu'il y eut et si personne ne mérite mieux que moi de périr dans une prison, voilà pourtant où j'en suis réduit, et vous allez juger par l'emploi que j'ai fait jusqu'à présent de mon temps, si je ne suis pas beaucoup plus à plaindre encore qu'à blâmer. Il y a dix-huit ans que je suis à Paris; j'en ai passé dix à l'étude des mathématiques et des belles-lettres, vivant entièrement ignoré et n'ayant aucun dessein d'être connu. Je me trouvai dans des conjonctures qui me conduisirent à un mariage dont il est inutile de vous faire le détail. M. Duval le sait. Il sait aussi que chargé de famille (car j'avais avec moi une mère, une fille et des enfants), je fus obligé de travailler et de tirer parti de mon travail. Je me tournai donc entièrement du côté des lettres. Je donnai d'abord l'*Histoire de Grèce* de Temple Stanyan, dont le public parut content. Cet ouvrage fut suivi de l'*Essai sur le mérite et sur la vertu.* Je fus employé pendant près de trois ans au *Dictionnaire de médecine.* Je publiai longtemps après mes *Essais sur différents sujets de mathématique*; mon but dans cet ouvrage, que je composai en travaillant aux *Antiquités ecclésiastiques* de Bingham et en dirigeant le *Dictionnaire universel des sciences et des arts*, était de prouver au public que je n'étais pas tout à fait indigne du choix des libraires associés. Il y a trois ans entiers que ce dictionnaire me prend tout mon temps, et il était sur le point de paraître lorsqu'on m'a conduit ici. Voilà, monsieur, ce que j'aurais dû vous dire quand je comparus devant vous, mais voilà ce à quoi le trouble ne me permit pas de penser. Je ne vous parlerai point d'une infinité d'autres ouvrages dont ces grandes occupations ont été coupées. J'ai donné l'*Exposition du système de musique de M. Rameau*; il y a dans les *Observations* de l'abbé Des Fontaines plusieurs morceaux de ma façon; j'ai prêté ma plume et donné mon temps à tous ceux qui en ont eu besoin pour des choses utiles. Vous voyez de temps en temps des personnes qui peuvent vous répondre là-dessus, si elles ne sont pas d'une ingratitude monstrueuse.

C'est ainsi, monsieur, que j'ai vécu; c'est ainsi que je me suis fait connaître malgré que j'en eusse, et la partie de mon temps dont je peux avoir abusé par intempérance d'esprit ou feu de jeunesse, vous la connaissez; vous êtes plus en état que qui que ce soit de l'apprécier et vous conviendrez que ce n'est pas la millième partie du temps que j'ai bien employé.

Que vous dirai-je de mes mœurs? Que vous avez auprès de vous MM. Duval et Guillotte qui vous en parleront avec connaissance, et qui, s'ils le font avec équité, comme je n'en doute pas, vous convaincront qu'on ne peut en avoir de plus pures.

Quant à la probité, j'en appelle à la voix publique, au témoignage de ceux qui ont seulement entendu parler de moi. J'ose vous assurer, monsieur, que, quoique l'homme de lettres ne soit pas tout à fait ignoré, l'honnête homme est encore plus connu. C'est par là que j'ai mérité la protection, la connaissance, l'estime ou l'amitié d'un grand nombre de personnes, entre lesquelles je puis compter M^me^ du Deffand,

M. de Bombarde, M. Helvétius, M^me^ la marquise du Châtelet, M. de Buffon, M. de Voltaire, MM. de Fontenelle, Clairaut, d'Alembert, Daubenton et autres.

Que ne puis-je vous nommer ici entre mes protecteurs! Voilà, monsieur, cette confession générale que vous demandiez. C'est maintenant à vous à juger si je suis digne ou non d'être absous. Je puis encore ajouter à cela qu'on ne peut être plus repentant de ses fautes que je le suis et plus disposé à les réparer; mais pour cela il faut vivre et être libre, et il n'y a pas d'apparence que je conserve longtemps la vie, si ma liberté se diffère longtemps. Il ne s'agit plus que de savoir si l'on veut que je périsse; mais, que ce soit le dessein ou non de l'autorité qui m'a conduit ici et qui m'y retient, je compte, monsieur, que vous ne jetterez pas dans le dernier accablement un homme qui en est tout voisin, par le refus des grâces suivantes, de la première surtout que vous ferez plutôt encore à mon épouse, car c'est d'elle dont il s'agit.

Permettez-lui de descendre dans ma prison pour un instant et de s'entretenir à haute voix avec moi des objets dont je vous ai parlé plus haut; ils sont pour moi de la dernière importance et plus encore pour elle.

Accordez-moi la liberté de la salle qui tient à ma chambre, avec celle d'avoir des livres et de lire. Je vous demande la première de ces grâces parce que j'ai des douleurs de cuisses et de jambes qu'un peu plus d'espace pour me promener dissiperait peut-être; la seconde pour faire distraction aux mouvements de désespoir qui me surmontent malgré que j'en aie et qui pourraient me conduire à quelque action funeste.

J'attends, monsieur, de votre humanité ces grâces dont j'ai besoin et dont vous pouvez juger, sur le récit fidèle de ma vie qui précède, que je ne suis pas entièrement indigne. J'ai l'honneur d'être, avec une extrême confiance en votre protection et le respect le plus profond, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DIDEROT.

De Vincennes, dimanche jour de Saint Laurent [10 août] 1749[1].

C'était à la fois plus et moins qu'on n'en demandait à Diderot. Mais cette longue épître, d'une éloquence verbeuse et d'une franchise calculée, ne convainquit pas plus le lieutenant de police que la lettre qui suit, plus courte mais non pas plus sincère, ne réussit à gagner d'Argenson. Diderot s'y prenait mal en continuant à se taire sur le seul point dont on avait souci.

Monseigneur, un honnête homme qui a eu le malheur d'encourir la disgrâce du ministère implore votre clémence et votre protection. Du château de Vincenne, où il est détenu depuis vingt jours et où il se

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 12.

meurt de douleurs de corps et de peines d'esprit, il se jette à vos pieds et vous demande la liberté. Il est désespéré des fautes qu'il a faites et bien résolu de n'en jamais commettre d'autres. Quelques intempérances d'esprit sont les seules qu'on puisse lui reprocher : il n'est coupable ni envers le gouvernement auquel il a donné en toute occasion des marques de sa soumission et de son dévouement, ni envers son Roi et ses ministres auxquels il a porté de tout temps dans ses discours et dans ses écrits le respect le plus profond et le plus délicat. Madame la marquise du Deffand, M. de Bombarde, M. l'abbé Sallier, MM. de Buffon, Clairaut, Daubenton, de Fontenelle, d'Alembert, etc., qu'il a l'honneur d'avoir pour protecteurs et pour amis, attesteront à Votre Grandeur la bonté de son caractère, l'exactitude de sa probité, l'intégrité de ses mœurs, son amour pour le travail et le besoin actuel que sa femme et ses enfants en ont. Il supplie votre Grandeur de les secourir tous et de lui sauver la vie en lui rendant la liberté. Il se propose de faire de l'une et de l'autre un usage qui répare ses fautes passées en finissant le *Dictionnaire universel des sciences et des arts* dont il est un des éditeurs, auquel il travaille depuis trois ans entiers, et pour lequel il a fait des dépenses et s'est donné des peines infinies. Hélas ! monseigneur, quand il fut conduit dans cette prison, il était sur le point d'en donner le projet et de solliciter auprès de Votre Grandeur la permission de publier sous ses auspices cet ouvrage entrepris à la gloire de la France et à la honte de l'Angleterre, et digne peut-être, du moins par cet endroit, d'être offert à un ministre protecteur des lettres et de ceux qui les cultivent.

J'ai l'honneur d'être, monseigneur, avec une confiance respectueuse et le dévouement le plus humble et le plus profond, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

DIDEROT [1].

De Vincennes, mois d'août, jour de Saint Laurent [10 août] 1749.

Et les deux lettres qui précèdent parvinrent parfaitement à leur adresse respective, car elles furent scrupuleusement transmises par le gouverneur de Vincennes, le marquis du Chastellet, qui les accompagna du billet suivant :

Vincennes, le 11 août 1749.

Le S[r] Diderot, monsieur, vient de m'envoyer ces deux lettres, l'une pour vous, l'autre pour M. le comte d'Argenson. Je les joins sous cette enveloppe.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DU CHASTELLET [2].

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 14.
2. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 16.

Cette double démarche n'obtint aucun résultat. Aussi, deux jours après, Diderot reprenait la plume pour écrire au lieutenant de police une lettre fort différente du ton de la précédente. Comme cette dernière elle a été conservée et est encore inédite pour la plus grande partie. La voici :

Monsieur, mes peines sont poussées aussi loin qu'elles peuvent l'être; le corps est épuisé, l'esprit abattu et l'âme pénétrée de douleurs. Je vous avouerai cependant qu'il me resterait mille fois plus de force qu'il n'en faut pour mourir ici, s'il fallait en sortir déshonoré dans votre esprit, dans le mien et dans celui de tous les honnêtes gens. Aussi suis-je bien éloigné de croire que vous me méprisiez assez pour faire sur moi cette tentative. Cependant vous voulez être satisfait et vous allez l'être. Vous voulez bien déposer avec moi la qualité de magistrat, de dépositaire de l'autorité royale, en un mot d'homme qui juge et punit, pour vous en tenir à celle d'homme qui prétend qu'on rende justice à son honneur et à sa probité; et il serait bien étonnant que vous ne m'y trouvassiez pas disposé. Je cède donc à la haute opinion que j'ai conçue de vous avec tout le monde éclairé; à l'ascendant que vous prendrez toujours sur les esprits bien faits par vos talents supérieurs et par vos qualités singulières de cœur et d'esprit; à ces sentiments de probité délicate que vous professez et dont il n'est permis ni au grand ni au petit de s'écarter; enfin, à l'extrême confiance que j'ai dans la parole d'honneur que vous me donnez que vous aurez égard à mon repentir et à la promesse sincère que je vous fais de ne plus rien écrire à l'avenir sans l'avoir soumis à votre jugement et que mon aveu ne sera jamais employé ni contre moi ni contre qui que ce soit qu'en cas de récidive, cas auquel vous serez libre, monsieur, d'en faire tel usage qu'il vous semblera bon sans que je puisse me plaindre. Je vous avoue donc, comme à mon digne protecteur, ce que les longueurs d'une prison et toutes les peines imaginables ne m'auraient jamais fait dire à mon juge; que les *Pensées*, les *Bijoux* et la *Lettre sur les aveugles* sont des intempérances d'esprit qui me sont échappées; mais je puis à mon tour vous engager mon honneur (et j'en ai) que ce seront les dernières et que ce sont les seules. Je n'ai aucune part ni directe ni indirecte à l'ouvrage intitulé *les Mœurs* et je n'ai connu ce livre qu'avec le public. Voilà, monsieur, ce qui m'appartient; je puis en disposer et je vous le confie. Quant à ce qui concerne ceux qui ont trempé dans la publicité de ces ouvrages, rien ne vous sera celé. Je déposerai de vive voix dans le fond de votre cœur les noms et des libraires et des imprimeurs. Je m'engage même à leur annoncer, si vous l'exigez, qu'ils vous sont connus, afin qu'ils soient à l'avenir aussi sages que j'ai résolu de l'être.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect et la plus entière confiance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DIDEROT.

A Vincennes, le 13 août 1749.

Quant à *l'Oiseau blanc, conte bleu*, il n'est point de moi. Il est d'une dame que je pourrais nommer, puisqu'elle ne s'en cache pas. Si j'ai quelque part à cet ouvrage, c'est peut-être pour en avoir corrigé l'orthographe, contre laquelle les femmes qui ont le plus d'esprit font toujours quelque faute. Il n'est point imprimé, et je ne pense pas qu'il le soit jamais [1].

Diderot en arrivait ainsi à ce qu'on attendait de lui et il finissait par ce par quoi il aurait dû peut-être commencer. Quoi qu'il en soit, on lui sut bien vite gré de son aveu et les bons procédés à son égard ne se firent plus longtemps attendre. Au reste, sa confession était sincère cette fois-ci et elle confirmait l'interrogatoire du libraire Durand, que Diderot ignorait. Il n'y avait donc plus de raison de se montrer intraitable à l'égard d'un pécheur pénitent. Moins de dix jours après, le lieutenant de police écrivait au gouverneur de Vincennes pour lui faire part de la situation nouvelle qui était faite à Diderot et de la façon dont il devait être traité à l'avenir. Nous reproduisons sa lettre d'après la minute autographe conservée à l'Arsenal.

Monsieur, je viens de recevoir une lettre de M. le comte d'Argenson, par laquelle ce ministre me fait l'honneur de me marquer que le Roi, voulant bien adoucir la sévérité de la détention du sieur Diderot, prisonnier au donjon de Vincennes, avait ordonné que, sans le mettre tout à fait en liberté, on pouvait le faire sortir du donjon et lui donner le château de Vincennes pour prison avec la liberté de la promenade dans les cours et dans le jardin royal; bien entendu qu'il ne sortira pas de l'enceinte et au delà des ponts : à faute par lui d'y contrevenir, il sera remis dans le donjon et resserré comme les autres prisonniers; que Sa Majesté voulait bien aussi, en considération du travail de librairie dont il est chargé, permettre qu'il communiquât librement et sous les précautions d'usage, par lettres ou de vive voix, dans le château, avec les personnes du dehors qui y viendraient soit à cet effet ou pour ses affaires domestiques. M. le comte d'Argenson me fait savoir en même temps, monsieur, que le sieur Diderot continuera d'être défrayé aux dépens du Roi pour sa nourriture, tout ainsi qu'il l'est actuellement dans le donjon, à raison de quatre livres par jour et que vous voudrez bien lui faire donner au château une ou deux chambres commodes pour coucher et travailler, avec un lit et les autres ustensiles que vous avez coutume de fournir aux prisonniers du donjon, et rien au delà, sauf à lui s'il veut de plus grandes commodités de se les procurer à ses dépens.

Le ministre me charge d'avoir l'honneur de vous mander tout ceci.

1. Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 18.

Il me reste à vous prier, lorsque vous aurez expliqué toutes ces conditions au prisonnier, de vouloir bien me faire savoir de quelle manière il y aura répondu et ce que vous aurez exécuté en conséquence, afin que je puisse en rendre compte à M. d'Argenson.

Je suis, etc.

C'était là une faveur très réelle, mais on ne l'accorda pas sans condition à Diderot, et sans lui en faire sentir tout le prix au préalable. Celui-ci promit tout ce qu'on voulut et ne troubla pas la bienveillance qu'on commençait à lui témoigner par des prétentions intempestives. On lui présenta et il signa l'engagement qu'on lira ci-dessous, fort explicite sur tout ce qu'on exigeait de lui. La minute écrite en entier de la main même de Berryer se lit au verso de la lettre destinée au gouverneur de Vincennes et se trouve par conséquent à l'Arsenal. Quant à l'original revêtu de la signature de Diderot, il est conservé à la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr., n° 1311, f° 20).

Je soussigné reconnais que M. Berryer, lieutenant général de police, m'a notifié les ordres et intentions de Sa Majesté pour ce que j'ai à observer dans le château de Vincennes où je suis prisonnier en vertu des ordres du Roy; et en conséquence pour m'y conformer et marquer mon respect profond et ma soumission entière aux dits ordres dont je ne m'écarterai jamais, je promets à M. le lieutenant général de police que je ne sortirai point du dit château ni des cours ni de l'enceinte du jardin royal ni au delà des ponts, pendant tout le temps qu'il plaira à Sa Majesté de m'y faire retenir prisonnier, me soumettant en cas de désobéissance de ma part à ce que dessus d'être renfermé toute ma vie dans le donjon d'où il a plu à la clémence du Roy de me faire sortir.

Fait au château de Vincennes, le 21 août 1749.

DIDEROT.

Diderot s'empressa de profiter de la situation nouvelle qui lui était faite, mais sans hâte intempestive, et plutôt pour se remettre à ses travaux que pour jouir de la liberté relative qu'on lui accordait maintenant. Suivant les instructions, le gouverneur de Vincennes faisait part de la sorte, le 30 août 1749, au lieutenant de police de l'attitude du prisonnier : « Je comptais vous remettre moi-même les papiers ci-joints de M. Diderot, mais n'allant point à Paris, je vous les envoie. Il ne profite point encore de la permission et travaille beaucoup, et se porte bien à présent, et n'a pas sorti de la chambre que le lendemain de la liberté qu'il a, à ce que je crois. » Peu après, le 3 septembre, nouvelle lettre plus

explicite, sur le même objet, de Du Chastellet à Berryer : « Votre lettre du 31 m'a été remise hier au soir; mon écriture est souvent mauvaise, ou je me suis bien mal expliqué; j'ai voulu vous dire, en parlant du sieur Diderot, qu'il n'avait profité qu'une fois de la permission qu'il avait des cours du château. Depuis celle du parc, il est sorti, je crois, trois fois les soirs, dans le dit parc, pendant une heure, avec sa femme. Il se porte bien à présent; il lui vient bien des gens travailler avec lui, mais je crois qu'il ne peut pas faire grand'chose ici » [1].

Diderot gagna donc, à ce changement de régime, le repos de l'esprit, d'abord, et aussi le rétablissement d'une santé vigoureuse que la réclusion avait ébranlée. Il pouvait travailler, assurer de la sorte la subsistance des siens et recevoir des amis dont la visite le réconfortait. Jean-Jacques Rousseau, qui le vit alors, nous a conservé son sentiment. « Je le trouvai très affecté de sa prison, dit-il; le donjon lui avait fait une impression terrible, et quoiqu'il fût agréablement au château et maître de ses promenades dans un parc qui n'est même pas fermé de murs, il avait besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire » [2]. Sans prétendre faire cette captivité plus tragique qu'elle l'était alors, on voit qu'elle n'était pas non plus tout à fait idyllique. Faut-il croire en effet que la liberté la plus relâchée aurait succédé à la réclusion la plus étroite? Peut-on supposer que Diderot, encore tout ému de son isolement, se soit livré à des incartades nouvelles lorsqu'un engagement pris par lui pouvait le faire enfermer de nouveau et ait ainsi compromis de gaieté de cœur une liberté si chèrement acquise? Cela n'est guère vraisemblable. Je sais bien que Delort cite, sans la reproduire en entier, une note de Diderot lui-même assurant qu'il était sorti plusieurs fois la nuit pour aller voir à Paris une femme qu'il aimait. Je n'ignore pas davantage que M^me^ de Vandeul, écho en cela des confidences de son père, rapporte elle aussi que celui-ci passa une fois par-dessus les murs du parc — qui n'en avait pas, au dire de Rousseau, — pour aller à Champigny constater une infidélité de sa maîtresse. En contant cela, Diderot était une fois de plus la victime de ce mirage d'imagination qui l'a dupé tant de fois et le fit souvent aussi tromper les autres. « Tout s'exagère, tout s'enrichit dans mon imagination et dans mes discours », disait-il de lui-même; et trop souvent ces exagérations atteignirent jusqu'au mensonge. Celui-ci ne serait donc ni le seul ni le plus gros, et Diderot en le faisant n'aura pensé

1. François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 335.
2. *Confessions*, 2^e^ partie, livre VIII.

qu'à dramatiser une aventure qu'il ne trouvait sans doute pas assez à son avantage. En la lui entendant rapporter ainsi, ses amis ne l'auraient pas reconnue, pas plus qu'ils ne reconnaissaient, à la lecture, les ouvrages dont il leur faisait l'analyse avec sa fougue d'esprit et son exubérance de langage.

Au surplus, les libraires associés pour la publication du *Dictionnaire des sciences et arts et métiers* dont Diderot avait la direction, étaient aussi intéressés que lui-même à ce que sa captivité ne se prolongeât pas outre mesure. Ils faisaient démarches sur démarches pour y mettre fin et, s'il en eût été besoin, ils ne l'auraient sans doute pas laissé compromettre leurs efforts par des actes inconsidérés. Plusieurs fois ils s'adressèrent à d'Argenson pour obtenir l'élargissement total de l'écrivain qui leur était si nécessaire. Leurs requêtes sont depuis longtemps connues; malgré cela nous les reproduirons encore ici pour achever de donner une physionomie aussi exacte que possible de cet incident.

Monseigneur, pénétrés de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance, nous recourons encore à la protection de Votre Grandeur, non pour lui demander de nouvelles grâces, parce que nous craignons de l'importuner, mais pour vous représenter, monseigneur, que l'entreprise sur laquelle Votre Grandeur a bien voulu jeter quelques regards favorables ne peut pas s'achever tant que M. Diderot sera à Vincennes. Il est obligé de consulter une quantité considérable d'ouvriers qui ne veulent pas se déplacer; de conférer avec des gens de lettres qui n'auront pas la commodité de se rendre à Vincennes, de recourir enfin continuellement à la bibliothèque du Roi, dont les livres ne peuvent ni ne doivent être transportés si loin.

D'ailleurs, monseigneur, pour conduire les dessins et les gravures, il faut avoir sous les yeux les outils des ouvriers, et c'est un secours essentiel dont M. Diderot ne peut faire usage que sur les lieux.

Ces considérations, monseigneur, ne peuvent valoir auprès de Votre Grandeur qu'autant qu'elle voudra bien se laisser toucher de l'état violent dans lequel nous sommes, et s'intéresser à l'entreprise la plus belle et la plus utile qui ait jamais été faite dans la librairie. C'est la grâce que nous vous demandons, monseigneur, et que nous espérons de votre amour pour les lettrès.

Nous sommes, avec un très profond respect, monseigneur, de Votre Grandeur, les très humbles et très obéissants serviteurs.

Briasson, Durand, David l'aîné,
Le Breton, imprimeur ordinaire du Roi [1].

1. Delort, *Détention des philosophes*, t. II, p. 217.

En même temps, les mêmes libraires présentaient un autre mémoire plus long et plus explicite sur l'état des travaux de leur entreprise et sur la part qu'y prenait Diderot. C'est le président Hénault qui se chargea de transmettre à d'Argenson, à la fin d'août 1749, cette requête détaillée dont l'original se trouve dans le dossier de Diderot, à la bibliothèque de l'Arsenal.

Monseigneur, les libraires intéressés à l'édition de l'*Encyclopédie*, pénétrés des bontés de Votre Grandeur, la remercient très humblement de l'adoucissement qu'elle a bien voulu apporter à leurs peines en rendant au sieur Diderot, leur éditeur, une partie de sa liberté. Si, comme ils croient pouvoir s'en flatter, l'intention de Votre Grandeur touchée de leur situation a été de mettre le sieur Diderot en état de travailler à l'*Encyclopédie*, ils prennent la liberté de lui représenter très respectueusement que c'est une chose absolument impraticable; et fondés sur la persuasion dans laquelle ils sont que Votre Grandeur a la bonté de s'intéresser à la publicité de cet ouvrage et aux risques qu'ils courraient d'être ruinés par un plus long retard, ils mettent sous ses yeux un détail vrai et circonstancié des raisons qui ne permettent pas que le sieur Diderot continue à Vincennes le travail de l'*Encyclopédie*.

Il faut distinguer plusieurs objets dans l'édition de ce dictionnaire universel des sciences, des arts et des métiers : l'état actuel des matériaux qui doivent composer cet ouvrage; le travail à faire sur ces matériaux; la direction des dessins, des gravures et de l'impression. Votre Grandeur se convaincra facilement en parcourant chacun de ces objets qu'il n'y en a pas un qui n'offre des difficultés insurmontables dans l'éloignement.

État actuel des matériaux : ces matériaux doivent être divisés en deux classes, les sciences, les arts et métiers. Les grandes parties qui appartiennent aux sciences sont toutes rentrées, mais elles ne sont pas pour cela entièrement complètes. Les articles généraux, comme en chirurgie le mot *chirurgie*, en médecine le mot *médecine* et quelques autres de cette nature, sont demeurés entre les mains des auteurs qui ont désiré les méditer attentivement pour leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles. Le sieur Diderot s'est contenté de tenir une note exacte de ces différents articles à rentrer, mais pour les avoir à temps, il est nécessaire qu'il voie les auteurs, qu'il confère avec eux, qu'ils travaillent conjointement à lever les difficultés qui naissent de la nature des matières.

Les articles qui lui ont été remis ne demandent pas moins sa présence à Paris et à la portée des auteurs qui les ont traités. Son travail à cet égard consiste principalement dans la révision et la comparaison des diverses parties de l'ouvrage. Chacun de ces auteurs a exigé qu'il ne se fît aucun changement à son travail sans qu'il en ait été conféré avec lui, et cela est d'autant plus juste que l'éditeur, quoique versé dans

la connaissance de chacune des parties, ne peut pas être supposé les posséder toutes assez profondément pour pouvoir se passer des lumières du premier auteur, qui, d'ailleurs, en répond aux yeux du public parce qu'il est nommé. Si le sieur Diderot était obligé de travailler à Vincennes, il serait privé de ce secours nécessaire parce que les gens de lettres se déplacent difficilement et qu'il faudrait se jeter dans des dissertations par écrit qui n'auraient pas de fin. Ces éclaircissements dont aura souvent besoin l'éditeur peuvent se présenter subitement au milieu d'un article; la distance des lieux ne lui permettant pas d'avoir recours à l'auteur, il faudrait en suspendre la révision et passer à un autre article qui pourrait offrir les mêmes difficultés ou s'exposer à oublier des choses essentielles et à donner en public un ouvrage informe et rempli de négligences.

Entre les arts, il y en a quelques-uns qui ne sont que commencés et quelques autres qui sont encore à faire : c'est un travail qui demande absolument que le sieur Diderot se rende chez les ouvriers ou qu'ils se rendent chez lui. Ces deux choses sont également impraticables à Vincennes. Mais, quand les ouvriers consentiraient à l'aller trouver, ils ne pourraient pas apporter leurs outils et leurs ouvrages; ils ne pourraient point opérer sous ses yeux, et cependant c'est une chose indispensable, parce qu'il est fort différent de faire parler un ouvrier ou de le voir agir. Il est des métiers si composés que, pour en bien entendre la manœuvre et pour la bien décrire, il faut l'étudier plusieurs jours de suite, y travailler soi-même et s'en faire expliquer en détail toutes les parties. Ce ne sont pas des choses qui puissent se faire à Vincennes.

Quand le sieur Diderot a été arrêté, il avait laissé de l'ouvrage entre les mains de plusieurs ouvriers, sur les verreries, les glaces, les brosseries. Il les a mandés depuis peu de jours qu'il jouit de quelque liberté, mais il n'y en a eu qu'un qui se soit rendu à Vincennes, encore y a-t-il été pour être payé du travail qu'il avait fait sur l'art et les figures du chiner des étoffes; les autres ont répondu qu'ils n'avaient pas le temps d'aller si loin et que cela les dérangeait.

Le sieur Diderot à fait venir à Vincennes un dessinateur intelligent nommé Goussier; il a voulu travailler avec lui à l'arrangement et à la réduction des dessins, mais faute d'échelle et faute d'avoir les objets présents, ils n'ont su quelle figure leur donner ni quelle place leur assigner dans la planche. L'embarras est plus grand encore dans l'explication de ces mêmes figures, parce que beaucoup d'outils se ressemblent et que faute d'avoir les originaux sous les yeux, il serait fort aisé de confondre les uns avec les autres et de se perdre dans un labyrinthe d'erreurs fort grossières.

Les libraires étaient sur le point de faire commencer les gravures ainsi que l'impression. Le travail de la gravure ne peut être conduit que par l'éditeur; il n'est pas possible de faire connaître au graveur ce qui demande à être rectifié dans son ouvrage : ce sont des choses qui veulent être montrées au doigt.

Quant à l'impression, il est bien aisé de sentir que huit ou dix volumes in-folio ne peuvent pas s'exécuter à deux lieues d'un éditeur. La multiplicité des épreuves, la nécessité où l'auteur est souvent de se transporter à l'imprimerie, surtout quand il y a, comme dans l'*Encyclopédie*, des matières d'algèbre ou de géométrie dont il faut enseigner aux ouvriers à placer les caractères, sont des obstacles insurmontables.

Il est encore à observer, monseigneur, que chacune des parties de l'*Encyclopédie* ne peut être regardée comme un tout auquel il soit possible de travailler à part; toutes ces parties sont liées par des renvois continuels des unes aux autres et cela forme une chaîne qui exigerait que tous les manuscrits fussent portés à Vincennes, ce qui ne se pourrait pas faire sans courir le risque de tout brouiller, et par conséquent de tout perdre. La quantité de ces manuscrits est si considérable qu'il y a de quoi en remplir une chambre, ce qui en rend encore le transport plus difficile.

D'ailleurs un ouvrage tel que celui-ci ne peut pas se faire sans un grand nombre de livres différents qu'il faudrait aussi transporter. Le sieur Diderot ni les libraires n'ont pas tous les livres nécessaires à cet ouvrage; il faut continuellement recourir aux bibliothèques publiques, et Votre Grandeur sait qu'il serait impossible de les y emprunter en si grand nombre pour être transportés hors de Paris. M. l'abbé Sallier, qui a bien voulu aider le sieur Diderot de la bibliothèque du Roi, peut rendre témoignage à Votre Grandeur du besoin continuel qu'on en a eu jusqu'à présent et qu'on en aura jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Les libraires supplient Votre Grandeur de vouloir bien se laisser toucher de nouveau de l'embarras sérieux dans lequel les jette l'éloignement du sieur Diderot et de leur accorder son retour à Paris en faveur de l'impossibilité où il est de travailler à Vincennes.

Toutes ces représentations demeurèrent sans résultat immédiat, et Diderot resta au château de Vincennes plus de deux mois après avoir été élargi du donjon. Pourquoi ce séjour se prolongea-t-il aussi longtemps? Nous ne saurions le dire au juste. Estima-t-on que la punition était maintenant trop bénigne et qu'on devait lui ajouter en durée ce qu'elle perdait en sévérité? Peut-être. Toujours est-il que Diderot passa à Vincennes septembre et octobre en entier. Entre temps, il avait adressé la requête suivante au lieutenant de police, et nous la reproduisons d'après le texte de Delort (II, 227).

Le sieur Diderot, détenu de l'ordre du Roi au château de Vincennes depuis le mois de juillet, demande sa liberté;

Observe qu'il est l'éditeur de l'*Encyclopédie*, ouvrage de longue haleine, qui comporte des détails infinis, auxquels il ne peut vaquer étant retenu prisonnier;

Promet de ne rien faire à l'avenir qui puisse être contraire en la moindre chose à la religion et aux bonnes mœurs.

Au-dessous, Berryer avait écrit la note suivante :

Si M. le comte d'Argenson juge qu'il ait suffisamment fait pénitence de ses intempérances d'esprit, il est supplié de faire expédier l'ordre du Roi pour sa liberté.

Cet ordre ne fut pris qu'à la fin d'octobre et Diderot élargi définitivement que le 3 novembre 1749. Pour résumer cet emprisonnement, nous donnerons ici une note de police qui en reproduit les phases diverses et les motifs. C'est la fiche signalétique que laissait chaque prisonnier dans les archives de la police après qu'il avait satisfait aux ordres du roi. Celle-ci, écrite de la main du scribe de la lieutenance de police, devrait se trouver dans le dossier de Diderot. Elle n'y est pas. Elle figure dans la collection Labouchère, vol. 674, pièce 87, à la bibliothèque municipale de Nantes.

Denis Diderot, natif de Langres, auteur, demeurant à Paris.

Entré au Donjon de Vincennes le 24 juillet 1749, mis en liberté du Donjon et a eu le château pour prison par ordre du 25 août suivant; sorti le 3 novembre même année.

Pour avoir composé un ouvrage intitulé : *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient clair*; *Les Bijoux indiscrets*; *Pensées philosophiques*; *Les Mœurs*; *Le Sceptique ou l'Allée des idées*; *L'Oiseau blanc, conte bleu*, etc.

C'est un jeune homme qui fait le bel esprit et se fait trophée d'impiété, très dangereux, parlant des saints Mystères avec mépris; disait que lorsqu'il viendrait au dernier moment de sa vie, il se confesserait comme les autres, et qu'il recevrait ce que l'on appelle Dieu; qu'il ne le fera point par devoir, mais par rapport à sa famille, de crainte qu'on ne leur reproche qu'il est mort sans religion.

Le commissaire de Rochebrune.
D'Hemery, exempt de robe courte.

Comme on le voit, les griefs du curé de Saint-Médard contre Diderot subsistaient dans ce document et on persiste à considérer l'écrivain comme auteur d'ouvrages (*Les Mœurs*, *L'Oiseau blanc*) qu'il désavouait.

En résumé, l'emprisonnement de Diderot à Vincennes se partage en deux périodes fort diverses de nature et de durée. Les

contemporains de Diderot ne s'y sont pas mépris et ont très nettement fait la distinction. La première partie, qui dura vingt-huit jours, se passa tout entière au donjon. Elle fut étroite et sévère et, comme le dit M^me^ de Vandeul, Diderot y resta « sans voir autre personne que M. Berryer ». Il est vrai qu'il y pouvait écrire et qu'il prit de la sorte des notes d'histoire naturelle. Mais Diderot fut extrêmement sensible à cette réclusion et on a vu ce qu'il fit pour la faire cesser. La seconde période, à la fois plus longue et plus douce, s'étend du 21 août au 3 novembre 1749, c'est-à-dire pendant deux mois et treize jours. Prisonnier « sur parole », Diderot y jouit d'une liberté relative, dont il ne paraît pas, quoi qu'il en dise, qu'il ait jamais abusé. Le gouverneur fit alors tout ce qu'il put pour rendre « ce séjour le moins pénible et le plus commode possible ». Mais ce n'était pas encore l'indépendance. Elle ne vint qu'après trois mois et onze jours de détention [1].

Paul Bonnefon.

1. Comment M. Louis Ducros a-t-il pu écrire (p. 20) que Diderot « était resté en tout un mois et dix jours en prison »?

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS DU XVI^e SIÈCLE

(*Suite* [1].)

106. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur toutes les entrées qu'on a faictes a l'empereur depuis Bayonne jusques a Paris; et se chante sur le chant de* La Grue. Janvier 1540.

1. Quant l'empereur des Rommains
Voulut venir droict en France,
D'Espaigne si se partit
A grande rejouyssance;
A Bayonne de bon cueur
Fut receu en grant honneur,
Fut salué d'artillerie :
C'était chose fort manifique.

2. Les prisonniers delivra
Premierement dens Bayonne
Et par tout la ou passa
L'imperialle personne;
A Bourdeaulx benignement
Fut receu triumphamment;
Des dons luy ont faict a puissance :
Tout pour l'honneur du roy de France,

3. A Congnard [2] semblablement
Est venu en grant lyesse,
Et puis s'en vint droictement
Dens la ville d'Angoulesme.
Des presens par grand honneur
On a faict à l'empereur,
Car c'est la place et le lieu mesme
Du noble roy : c'est Angoulesme.

1. Et puis l'empereur s'en vint
Dans Poitiers, ville plaisante,

1. Voir le n° 2, avril 1894, pp. 143-158, et le n° 3, juillet 1894, pp. 290-307; — le n° 1, janvier 1895, pp. 36-58, le n° 4, octobre 1895, pp. 550-576, et le n° 3, 15 juillet 1896, pp. 376-408.

2. Cognac.

Accompaigné des enfans
Du tresnoble roy de France,
Et puis a Chastelleraux
Ou y a ung parc for beau,
Et puis a Loches sans doubtance,
La ou estoit le roy de France.

5. A Loches triumphamment
Est venu le roy de France
Pour recevoir l'empereur
En grande magnificence,
Et le roy par amytié
L'empereur vint embrasser,
Et l'empereur par reverence
Vint acoller le roy de France.

6. Vis a vis de l'empereur
Marchoient les enfans de France
En estat fort sumptueux;
C'estoit chose triumphante.
Et apportoient ung chappeau
D'ung lorier qui estoit for beau,
Et en leur main, je vous affie,
Ung rameau triumphant d'olive.

7. Dedens Blès triumphamment
Firent tresjoieuse entrée,
Et puis vindrent dens Orleans
Du noble roy bonne ville;
D'ung Aigle, par grant honneur,
On donna a l'empereur,
Et puis vint faire son entrée
Dedans Paris la renommée.

42. *Impr.* les deux enfans. — 45. ung beau chappeau. — 48. Ung beau rameau. 50. tres *est suppléé.*

Le passage de Charles Quint par la France fut un événement considérable; mais il est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur les détails du voyage. Disons seulement que l'empereur ne mit pas moins de six semaines pour arriver de Bayonne à Paris. Il y fit son entrée le 1er janvier 1540.

Nous ne connaissons pas la chanson de *La Grue* qui servait de

timbre à celle-ci. Un des noëls de Jehan Daniel, le troisième, se chantait sur le même air [1].

Bibliographie.

Placard in-fol., imprimé sur trois colonnes en caractères goth. La colonne la plus pleine, celle de droite, compte 62 lignes.

Le placard contient deux pièces :

¶ *Chanson nouuelle de* || *lentree de lempereur a pa-* || *ris*, etc. (col. 1 et 2), et *Chanson nouuelle faicte et com* || *posee sur toutes les entrees quon a fai* || *ctes a lempereur*, etc. (3^e col.).

A la partie supérieure des deux premières colonnes on voit les armes de France et l'Aigle de l'Empire. A gauche sont deux bordures superposées.

Le v^o du placard est blanc.

Biblioth. nat., Inv., Rés. g. Ye. 54.

107. — *Chanson nouvelle de l'entrée de l'empereur a Paris, et se chante sur le chant de* : Marceille la jolye. Janvier 1540.

1. Quant l'empereur de Romme
Arriva dens Paris
En sa propre personne,
Pour veoir ses bons amys,
Trouva ung beau logis,
Lequel luy a faict faire
Le roy des Fleurs de Lys,
Et tout pour luy complaire.

2. Ce fut dehors la ville
Qu'il trouva le logis,
Auprès de Sainct Anthoine [2],
Pour faire ses devis,
Regardant le pays,
Et avoir sa plaisance :
Luy a faict ce party
Le noble roy de France.

3. Bien grande sonnerie,
Quant a voullu entrer,

1. *Les Noëls de Jean Daniel, dit maître Mitou, organiste de Saint-Maurice et chapelain de Saint-Pierre d'Angers, 1520-1530, précédés d'une étude sur sa vie et ses poésies, par Henri Chardon*, Le Mans, 1874, in-8, p. 7.

2. Le roi avait fait construire près de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs un bâtiment dans lequel l'empereur dîna avec sa suite et les enfants de France.

A faict l'artillerie;
Il sembloit d'ung enfer.
L'empereur d'escouter,
Aussi sa compaignie,
Trompettes de sonner,
Et tout par courtoysie.

4. Le noble roy de France
A voulu preparer
Tournelles[1] a puissance
Et fort bien equipper,
Pour mieulx y triumpher
Et y courir la lance,
Honnestement jouster
Gentilz hommes de France.

5. Tout au plain de la rue
Si a mys par honneur
Une aigle triumphante,
Armes de l'empereur,
Armes de l'empereur;
En la rue Sainct Anthoine
A mys la noble Fleur,
Tout par la noble royne.

6. Tout le pont Nostre Dame
Fut couvert de verdeur.
Je vous jure mon ame
Que c'est ung grant honneur,
Que c'est ung grant honneur
Au noble roy de France
Recepvoir l'empereur
En si grand excellence.

7. Les roys et gentilz hommes
Vindrent bien tost après
Souper trestous ensemble
En honneur au palays,
En honneur au palays,
En faisant chere lye.
Prions le roy des roys
Leur donner bonne vie.

1. Le palais des Tournelles, qui était alors la demeure officielle du roi, était situé au Marais, en face l'hôtel Saint-Paul.

8. C'est chose impossible
De racompter l'honneur;
Ce seroit une bible
Descripvre la teneur,
Descripvre la teneur
Qu'a faict par sa clemence
Au puissant empereur
Le noble roy de France.

9. Au Louvre, par clemence,
Si tost que fut venu
L'empereur en puissance,
Si a esté receu,
Si a esté receu
En toute diligence;
Bien y avoit pourveu
Le noble roy de France.

10. Collaudons donc la royne
Trestous du bon du cueur,
Qui a prins tant de peine,
Dont est venu l'honneur
Qu'on feist a l'empereur
En Paris, la grant ville.
Or est tout en honneur
Et hors de fantasie.

A Domino factum est istud.
Cor regum in manu Dei.
Tout en honneur.

18. *Impr.* voullut. — 35. Vng. — 60. *Au lieu de répéter ce vers, l'imprimé original porte simplement* : bis.

Le poème de René Macé et les indications bibliographiques que M. Gaston Raynaud y a jointes[1] peuvent servir de commentaire à la présente chanson.

Quant au timbre *Marceille la jolye*, nous en avons parlé sous le n° 89.

Bibliographie.

Cette pièce est imprimée sur le même placard que la précédente. Elle est placée la première.

1. *Voyage de Charles Quint par la France, poème historique de René Macé, publié avec introduction, notes et variantes, par Gaston Raynaud.* Paris, Alph. Picard, 1879, pet. in-8.

108. — [*Chanson sur l'entrée de Charles Quint à Paris.*]
Janvier 1540.

Dens Paris, la bonne ville,
L'empereur est arrivé;
Il y a eu mainte fille
Qui a eu le cul rivé :
Je l'ay dict et le diray,
C'est une chose arrivé;
Je l'ay dict et le diray.

Cette chanson est citée, vers 1544, dans la farce normande de *La Reformeresse*, v. 43-49. Voy. Biblioth. nat., ms. fr. 24341, fol. 82; Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, I, n° 17, p. 5. Cf. *Romania*, VII (1878), p. 301.

109. — *Chanson nouvelle, faicte et composée sur la venue de l'empereur a la ville de Gand; sur le chant* :

Las! que dit on en France
De monsieur de Bourbon?...
Avril 1540.

Escoutez tous ensemble,
Nobles loyaulx François...
(7 couplets de 8 vers).

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu-|| sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 46e pièce, p. 83 de la réimpression de 1867.
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 279.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 124-126.
D. — L. De Baecker, *Chants historiques de la Flandre*, 1855, pp. 263-266.

110. — *Chanson nouvelle faicte par un gentilhomme estant prisonnier; et se chante sur le chant* :

Quand l'empereur de Rome
Arriva dans Paris.
1541.

1. Voulez ouyr la complaincte
Des pauvres prisonniers

Qui sont en la prison
Si paovrement traictez;
Considerez qu'ilz ont du mal
Et aussi du martire.
Le cas de quoy on les mescroit
Ne firent en leur vie.

2. Tous les soirs a neuf heures
On nous vient visiter;
Chardon tient la chandelle,
Jean de Lettres [1], les clefz,
En nous disant, reconfortant :
« Enfants, prenez courage »
Et si vont vëoir s'on a grave [2]
Le long de la muraille.

3. Helas! monsieur le juge
Qui les procès jugez,
Quant jugerez un homme
Regardez que ferez.
Les faulx tesmoings qui ont controuvé
Contre noz pauvres vies,
Las! s'ilz osoient ou s'ilz pouvoient,
Nous feroient perdre la vie.

4. Et prisonnier je suis,
Traicté bien rudement,
Fermé entre deux huys,
Couché bien rudement.
Du pain, de l'eau me vont donnant,
Ce m'est chose bien dure
Et si me viennent regarder
Si j'ay point de ferrure.

5. Helas! monsieur le juge,
Despechez vistement
Ces pauvres prisonniers
Que tenez longuement.
Considerez qu'ilz ont du mal
Et aussi du martire.
Le cas de quoy on les mescroit
Ne l'ont faict en leur vie.

1. Nous ne savons dans quelle prison ces deux geôliers, Jean de Lettres et Chardon, exerçaient leurs fonctions.
2. Si l'on a un crochet.

6. Si j'avois bonne bourse
Et faveur quant et quant,
J'aurois bonne esperance
De sortir vistement.
Considerés, las! que ferez.
L'homme de mort avie;
Mais je n'ay pas, vray Dieu, helas!
La bourse bien garnie.

7. Las! j'ay le cueur bien triste
Et aussi bien dolent;
Ne puis mener m'amye
Jouer dessus les champs.
Un jour viendra que la tiendray
Entre mes bras bien nue,
Et la menrey au bois jouer,
Au bois soubz la verdure.

8. Ceste chanson fut faicte
Cinq cents quarante et un
En une tour infecte
Ou n'y a que deshonneur.
Ratz et souris y font leur ny,
Les poulx s'y vont retraire.
Nobles chrestiens, considerez :
Prisonniers ont affaire.

Fin.

8 AB Ne le. — 15. A s'en a greue. — 21. AB Des faulx. — 22. A Contre nous paoures vis. — 29. B leaue. — 32. A la ferrure. — 46 A de *m*.

Nous avons déjà cité diverses chansons composées par des prisonniers (voy. les nos 4, 53, 58, 62, 85) [1]. Le gentilhomme détenu en 1541 ne devait pas être un grand coupable, puisqu'il ne croit pas sa vie réellement menacée et qu'il espère revoir bientôt sa maîtresse.

On observera que la chanson ne correspond pas exactement au timbre (no 107). Le 5e et le 7e vers de chaque couplet ont ici huit syllabes.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles..... 1542 (voy. no 71), 9e pièce, p. 16 de la réimpression de 1867.

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants,

1. On peut ajouter la *Chanson des galiotz*, 1515 (Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, p. 315), pièce que nous avons omise et qui figurera dans notre supplément.

tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. n° 6), fol. *Gv* de la réimpression.

111. — *Chanson des Astres*, par MELLIN DE SAINT-GELAIS. 1541.

La Tramontane ha bien sondé
Le lieu où son cueur ha fondé...

(22 couplets de 5 vers.)

Cette curieuse pièce a été publiée par M. Le Roux de Lincy d'après le recueil manuscrit de Maurepas, dans lequel le nom de l'auteur n'est pas indiqué. La date de 1541 est celle que donne le ms. de la Bibliothèque nationale que nous citons plus loin. M. Le Roux de Lincy attribue la chanson à l'année 1544; mais, comme l'a déjà fait remarquer M. Blanchemain (*Œuvres de Sainct-Gelays*, I, p. 126), cette date est inadmissible s'il est vrai que le 20^e couplet fait allusion à M^me de Brion, morte en 1543.

Bibliographie.

A. — Biblioth. nat., ms. fr. 22560, p. 246. Texte daté de 1541.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 151-156. — Ce texte, reproduit d'après le ms. de Maurepas, ne compte que les 21 premiers couplets. Il est intitulé : *Chanson appellée le Ciel sur les dames de la cour de François I^er. Elle se chante sur l'air du Curé de Creteil.* 1544.

C. — *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays*, édition revue par Prosper Blanchemain, 1873, I, pp. 121-127.

112. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur la sommacion et prinse de la duché de Luxembourg. Elle se chante sur le chant* : Le premier jour d'apvril courtois. Août 1542.

1. En ce gracieulx temps d'esté,
Le filz du roy partit de France
Pour aller contre Agnoyers
Pour les combattre a oultrance.
A Danviliers [1]; ville plaisante,
Il fist marché les estendars;
C'estoit pour combatre a la lance
Les ennemis de toutes parts (*bis*).

2. Droit a la ville sans tarder
Il envoya les heraux d'armes;

1. Damvillers, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montmédy (Meuse).

C'estoit pour Anoiers sommer
Qu'ilz eussent a rendre la place.
Les Anoyers, plains de diffames,
Ont respondu trop fierement :
« Nous n'entendons point son langaige;
« Ne le congnoissons nullement (*bis*). »

3. Les Françoys ont faict approcher
L'artillerie près des murailles;
Grans coups de canons ont tiré
Sur le chasteau, rompant murailles.
Les Annoyers, plains de diffames,
Piteusement sont escriés :
« Nous nous rendons a vostre grace,
« Sire, ayés de nous pitié (*bis*).

4. Le filz du roy [1], par grant fureur,
Entra au chasteau sans doubtance;
Anoiers fist emprisonner,
Voullans poursuyvre la vengeance.
Nobles Françoys, plains de vaillance,
Se voullant venger des fortzfaictz,
Mirent tout en feu et en flambe,
Et en ruyne a tout jamais (*bis*).

5. Droit a Yvoy [2] s'en sont allez;
C'est pour ensuyvre leur conqueste;
En deux endroictz l'ont assiegé,
Tirant sur eulx, faisant grand bresche.
Anoyés, monstrant face fiere
Les ont cagnonnez jour et nuict;
Mais, voyant la fureur cruelle,
Aux François ont cryé mercy (*bis*).

6. D'Yvoy sont partis les Françoys
Après avoir mis bonne garde;
A Vireton [3] s'en vont leurs pas,
S'en voulant venger des oultraige.
Arlon se rend de bon couraige,
En voyant la fureur si grande;

1. Charles, duc d'Orléans.
2. Yvoy, aujourd'hui Carignan, chef-lieu de canton du département des Ardennes, à 17 kilom. S.-E.de Sedan.
3. Virton, bourg de Belgique, province de Luxembourg, près de la frontière française actuelle, au S.-O. d'Arlon.

Le feu s'i mist, c'est grand dommaige :
Les Françoys n'en sont pas contans (*bis*).

7. O Luxembourg, ville d'honneur,
Tu es la cité cappitalle
Las! n'as tu point eu de fraieur
De veoir le prince de bataille?
Tu te rendis, dont tu fus saige,
Le voyant de si grand valleur.
Nul ne se prend au roy de France
Qu'a la fin ne tourne en mal heur (*bis*).

3. Agnoye. — 11. Anoier. — 46. En *est suppléé*. — 47. Si mis.

Lorsque Charles Quint eut échoué dans son expédition contre Alger, François I^er crut le moment venu de prendre sur lui sa revanche. L'assassinat de Cesare Fregoso et d'Antonio Rincon par les émissaires du marquis Del Vasto fournit le prétexte de la rupture. Une armée française, commandée par le dauphin, envahit le Roussillon, tandis qu'une seconde armée, sous les ordres du duc d'Orléans, marcha sur Luxembourg, qui se rendit à la première sommation. Voy. sur ces événements Martin Du Bellay, *Mémoires*, ap. Petitot, *Collection*, 1^re série, XIX, pp. 371-375; Tavannes, *ibid.*, XXIII, pp. 312-315.

Nous avons parlé sous le n° 90 des chansons composées sur le même timbre.

Bibliographie.

Cette pièce est la première de celles que contient le placard conservé à Dijon. Voy. notre n° 90.

113. — *Chanson nouvelle faicte et composée par ung adventurier* [a] *françoys; et se chante sur le chant de* :

Que [b] mauldit soit le bistocage [1]
Que m'a faict le ventre lever.

Août 1542.

1. Ung noble puissant chevalier
Souvent a faict des entreprinses;
Il s'est monstré preux et hardy
De bien vouloir servir son prince.
. 5

1. Voici un passage qui explique suffisamment le sens du mot *bistocage*. On lit dans le *Sermon joyeux d'ung fiancé* (Montaiglon, *Recueil*, III, p. 9) :

Nostre mignon luy respondit...
Que deux foys l'avoit *bistoquée*.

Il s'est monstré fort en erroy
Il ne fut jamais trouvé chiche (*bis*)
De bien vouloir servir le roy.

2. Le chevalier que je vous dictz,
C'est le noble seigneur du Biel [1];
Il s'est monstré preux et hardy.
Dans Ardres s'est venu loger;
Il s'y a faict fortiffier
Au mitan de ses ennemis.
On doict aymer tel chevalier (*bis*)
Qui n'oublye pas les bons amys.

3. A Sainct Homer sont rassotez
D'Ardres, quant y se fortifie;
Mais le canail leur est osté,
Aussi est leur formenterie.
Bourbon [2] se gardera de rire;
Gravelines, Bernade [3] aussi,
Et Tournehan, qui si fort souspire (*bis*),
Las! a perdu tous ses plaisirs.

4. Guines a perdu les soulas;
D'Ardres, que ainsi est revestue,
Elle souspire et crie helas,
Et si mauldict bien la venue;
Maintefois l'a veue toute nue;
Mais ung tresnoble chevalier
Qui bien tost si l'a revestue (*bis*);
C'est le noble seigneur de Bief.

5. Le bon seigneur estoit tousjours
Soy pourmenant sur la muraille;
Il ne dormoit ne nuyt ne jour,
Mais de son corps tresfort travaille,
Dont il prestoit souvent l'oreille
Pour escouter de la et la.
Des peines avoit en grant merveille (*bis*),
Mais il luy prenoit les esbatz.

1. Oudart Du Biez, sénéchal de Boulogne, maréchal de France cette même année.
2. Il s'agit évidemment de Bourbourg, au S.-E. de Gravelines.
3. Bernade doit être quelque château démoli depuis; nous l'avons cherché en vain sur la carte de Cassini.

6. La belle ville de Calais
Elle est tousjours bien amoureuse,
Mais Ardres luy semble si laict,
D'autant qu'elle est la plus eureuse;
Elle luy semble bien hideuse
D'autant qu'elle a nouveaux habitz;
Mais le bon roy y a mis pourveance (*bis*).
Vive la noble Fleur de Lys!

7. Dansponctz [1] et ses hacquebutiers
Nuyt et jour y sont en bataille
Pour aller veoir les Anoyers
Qui dans Montoire [2] font la guerre;
Mais nous leur romprons ja la teste
Et a tous les Flamens aussi;
Villes nous bouterons par terre (*bis*)
Et planterons la Fleur de Lys!

(*a*) Aduenturiers. — (*b*) Que *m.* — 2. entreprinse. — 3. Il cest. — 5. *Ce vers m.* — 6, 11. Il cest. — 12. cest. — 22. Grauelines et Bernardes aussi. — 24. Las il a. — 25. Guyennes. — 27. crier. — 32. le *m.* — 39. meruille. — 42. bien *est suppléé.* — 46. nouueau. — 52. den. — ja *m.* — 55. Villes & chasteaulx. — 56. Et y planterons.

Tandis que le duc d'Orléans, las d'une campagne de sièges, quittait follement l'armée du Nord-Est, et couroit en Roussillon, « pour l'esperance qu'il avoit qu'il se donneroit une bataille devant Perpignan », les Impériaux rentraient dans Luxembourg. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de la Picardie, voulut alors faire une diversion et se jeta sur diverses petites places qui permettaient à l'ennemi d'inquiéter nos forces. Il emporta Montoire, Tournehan, « puis, après avoir couru tout le païs vers Sainct-Omer, Aire et Betune, n'osant son ennemy se presenter devant luy pour le combatre, encores qu'il eust plus de gens que luy, se retira, mettant ses hommes aux garnisons ». Voy. Martin Du Bellay, ap. Petitot, 1^re^ série, XIX, p. 376.

Il existe une relation détaillée des avantages remportés par le duc de Vendôme contre M. de Reux, au mois d'août 1542 :

La Prinse de Tournehen, Montoyre, et de plusieurs aultres Chasteaux & forteresses. Auecques la fuite de monsieur du Reulx. Faicte par monsieur de Vendosme lieutenant general pour le Roy nostre sire. Au pays de Picardie. Cum priuilegio. — [A la fin]. *Imprime a Paris, par Iehan Real demourant en la rue trauersine pres le champ Gaillard, a lenseigne du Cheual blanc. S. d.* [1542], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Rés. Lb. [30], 87.

1. Voy. sur Dampont une note de notre n° 89.
2. Les ruines du château de Montoire se voient encore sur le territoire de Zutkerque, canton d'Ardres, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

La Prinse de Tournehen... — [A la fin] : *Imprime en la rue sainct Marc deuant le cheual blanc, par Iehan lhomme, le vingteneufiesme iour de Aoust Lan de grace Mil cinq cents Quarantedeux* [1542]. *S.l.* [*Rouen*], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr.

Cat. Lignerolles, III, 1895, n° 2664.

Cette relation est datée du camp près Tournehem, le 15 août 1542.

On peut voir encore une lettre d'Antoine de Bourbon au connétable de Montmorency, datée du camp de Tournehem, le 9 août 1542. *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par le marquis de Rochambeau*, 1877, p. 5).

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. lxxxj.

114. — *Chanson nouvelle faicte a la louenge du roy; et se chante sus* : Marceille la jolye. Août 1542.

1. Avanturiers de France,
Picars et legions,
Marchons tous en bataille
Contre les Bourguignons,
Et si les amassons,
Pour Dieu je vous supplie,
Et si les repoussons
Tous a grans coups de picque.

2. Noble duc de Vendosme,
Il a dit a ses gens :
« Enfans, je vous supplie,
« Marchons a Tournehen!
« Boutez a feu et sang
« Toute l'orde magnie
« Et si les destrousson,
« Pour Dieu je vous supplie. »

3. Quant vindrent au chasteau
Ce fut la grand pitié;
N'y eut femme ne fille
Qui ne print a plourer,
Qui ne print a crier :
« Vive le roy de France »;
Puys vindrent a entrer
A toute grant puissance.

4. Messieurs les gentilzhommes
De la conté d'Artois,
Vous commencés la guerre
Contre le roy Françoys
Qui vous est si courtoys
Et plain d'obeissance,
Voyant vostre empereur
Passer parmy la France.

5. Helas! monsieur du Reu,
Tu as perdu plaisir,
Tu as perdu Montoirre
Et aussi le païs
Et aussi le païs.
Tournehen la jolye,
Tu estois gouverneur,
Mais les Françoys t'ont prinse.

6. Nous prirons tous ensemble
Jesus du bon du cueur
Pour le bon roy de France,
Aussi pour le conseil,
Aussi pour le conseil,
Pour tout le sang de France,
Pour monsieur le daulphin :
Dieu luy joint joïssance!

13. et a sang. — 14. lordre magnie. — 20, 21. se print. — 34. ton plaisir.

Nous avons cité sous le n° 89 diverses, pièces qui se chantaient sur le même timbre que celle-ci. Il faut ajouter le n° 107, qui pourrait bien être du même auteur.

Bibliographie.

Cette pièce est la seconde de celles que contient le placard conservé à Dijon. Voy. notre n° 90.

115. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur les entreprinses faictes par monsieur de Vendosme a l'encontre de ses ennemys*; *sur* : A Dieu, m'amye, a Dieu ma rose. Août 1542.

1. O noble seigneur de Vendosme [1],
Capitaine du roy Françoys

1. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV. Voy. notre n° 113.

A son pays de Picardie,
Tu es le chef a ceste foys.
Prions Jesus, le roy des roys,
Qu'i te doint bon commencement,
Ainsi que tu le monstre bien
A ton tresnoble advenement.

2. Quand tu parlas au roy de France
Et qu'i t'a faict son gouverneur :
« A Dieu, tresnoble roy de France,
« Je voys vers le seigneur Du Reux
« Qui est lieutenant de l'empereur.
« Je m'y en voys hastivement,
« Pour veoir si je le trouveray
« Au grand chasteau de Tourneham. »

3. Si feit assembler son armée
En equipage triumphant,
Et si ont prins leur droicte voye
Pour s'en aller a Tourneham;
Mais, deux ou troys jours par devant,
Ont prins douze ou treize chasteaulx
Et ung grand nombre de clochez
Qui ont esté prins en sursault.

4. Et puis s'en vindrent a Tourneham
La ou il vint planter son camp;
Mais tous ceulx qui estoient au chasteau
Eurent grand peur soubdainement.
Ilz se rendirent incontinent,
Et Vendosme leur fist traicter
Qu'ilz s'en yroient en leur pays
Trestous, l'espée a leur costé.

5. Et puis monsieur de Vendosme
A Montoire voulut aller
Et de le prendre en faict de guerre
Et de le raser recapié;
Mais Du Reux s'i estoit logé,
A une lieue tant seullement,
Dix sept enseignes avec luy,
Qui s'enfuyrent incontinent.

6. Vous eussiez veu courir Françoys,
Tuant Flamens et Bourguignons,

Et plusieurs qui furent noyez
A leur grande confusion,
Vingt et huyt qui furent menez
A Vendosme pour prisonniers,
Dont trestous bons loyaulx Françoys
Debvons bien Dieu remercier.

10. Et qui tu.

Nous avons parlé, sous le n° 92, du timbre : *A Dieu, m'amye, a Dieu, ma rose.*

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. lxxxj.

116. — *Prophetie des abus des prestres, moines et rasez; sur le chant de* : Laetabundus. 1542.

O gras tondus
Mal avez esté secourus...

(6 couplets de 6 vers.)

Bibliographie.

A. — Chansons demonstrantes les erreurs et abus du temps present, 1542, fol. *Dij* v°.

B. — Wolf, *Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche* (Heidelberg, 1841, in-8), p. 441.

C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 130-131.

D. — [H. Bordier], *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, pp. 167-169.

117. — *La Rencontre et Desconfiture des Hennoyers, faicte entre Sainct Pol et Bethune.* Fin mars 1543.

Vive le roy et sa noble puissance,
Venant en bruit, en triunfle et credit...

(11 strophes de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyt la || rencõtre & || descõfiture || des hennoyers faicte || entre sainct pol et bethune & a la || iournee de fin faicte des henno- || yers ꝑ nos gẽs mis a fin et moult || fort anoyez Auec la summation || darras : et se chante sur le chant || helas ie lay perdue celle q̃ iay- || mois tãt || ❧ *On les vend a Paris en la rue neufue nostre dame || a lenseigne de*

lescu de France. S. d. [1543], in-8 goth. de 8 ff., avec fig. sur bois au v° du titre, au r° et au v° de l'avant-dernier et du dernier f.

Ce petit volume contient trois pièces : celle dont nous venons de citer le début, et que Le Roux de Lincy n'a pas reproduite, et nos n^os^ 118 et 119.

Biblioth. nat., Rés. Y. 4457.

L'édition a été reproduite en lettres gothiques par MM. Durand frères, imprimeurs à Chartres, pour la librairie Baillieu, à Paris, en 1874.

B. — Sensuyt || la rencô- || tre et des || cõfiture des hen || noyers faicte en || tre saĩt pol et betũe & a la iour || nee de fin faicte des hẽnoyers || p noz gẽs mis a fĩ & mõlt fort || anoyez Auec la sumation dar || ras & se chãte sur le chant He- || las je lay pdue celle q̃ iaymois || tant. || ☾ *On les vend a lẽseigne saĩct Iehan bap-* || *tiste en la rue neufue nr̃e dãe p̃s saĩcte Ge-* || *neuiefue des ardens. S. d.* [1543], in-8 goth.

Biblioth. de Versailles, E. 308. C.

C. — Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 309-315.

118. — *La* [a] *Journée de Fin*
Faicte des Hennoiers [b],
Par nos gens mis a fin
Et moult fort anoyez.
Fin mars 1543.

Hennoyers, gros paillars,
Venés auprès Peronne...

(8 couplets de 8 vers; le 4^e^ couplet est incomplet.)

(*a*) *Impr.* A la. — (*b*) Hennoirs.

Bibliographie.

AB. — Cette chanson est imprimée à la suite de la précédente.

C. — Le Roux de Lincy, II, 136-138.

D. — Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 315-318.

119. — *La Summation d'Arras*; *et se chante sur le chant* :

Helas! je l'ay perdue
Celle que j'aymois tant.
Avril 1543.

Allons faire une aubade,
Souisses et Françoys...

(5 couplets de 12 vers; le 1^er^ couplet est incomplet.)

La chanson : *Helas! je l'ay perdue*, etc., nous a été conservée parmi les *Chansons du XV^e siècle*, publiées par M. Gaston Paris, n° 108.

La même pièce a servi de timbre à un Noël de Lucas Le Moigne :

Chanton, je vous emprie,
Par exaltation....

(*Noëls de Lucas Le Moigne*, éd. de 1860, in-16, p. 79; *Les grans Noelz nouveaulx*; Paris, v. 1525, in-8 goth. — voy. Catal. Cigongne, n° 1288 —, fol. *Fi*; *Vieux Noëls composés en l'honneur de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ* [publiés par M. Lemeignen], 1876, I, p. 7.)

Bibliographie.

AB. — Cette pièce est imprimée à la suite des deux précédentes.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 138-140.
D. Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 318-320.

120. — *Chanson nouvelle faicte et composée de la prinse des Angloys qui furent amenez a Ardres; et se chante sur le chant du* Premier jour d'apvril courtoys.

Le capitaine d'Audruit,
Monsieur de Reux, fort vous regrette...

(6 couplets de 8 vers.)

L'auteur de la chanson se qualifie, dans le dernier couplet, d' « harquebusier de la porte ».

Pour le timbre, voy. le n° 90.

Bibliographie.

A. — La prise et deffaicte des Angloys par les Bretons deuant la ville de Barfleu pres la hogue au pays de Costentin, Duche de Normandie. *Nouuellement imprime a Paris. Mil cinq cens Quarante trois.* Auec conge. In-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page.

Le titre porte l'écu de France, marque d'Alain Lotrian.

Biblioth. nat., Rés. Lb^30. 93 et 93 A (deux éditions différentes).

B. — Montaiglon, *Recueil*, VII, pp. 201-203.

121. — *Le Nunc dimittis des Anglois.*

O faulx Pluton, lequel m'avez promis
Paix et amour et toute loyauté...

Cette pièce n'est pas à proprement parler une chanson; elle n'eût pas dû figurer dans le recueil de Le Roux de Lincy.

Bibliographie.

A. — Le nũc dimit || tis des angloys. — *Finis. S. l. n. d.* [1543], in-8 goth. de 4 ff., dont le 1er ne contient que les deux lignes de l'intitulé.

Le v° du dernier f. est blanc.

Biblioth. nat. Rés. Y. 4457 (6).

Le libraire Baillieu a donné en 1874 une sorte de fac-similé de cette pièce, exécuté par MM. Durand à Chartres.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 132-136.

122. — *Chanson nouvelle de la guerre.* Fin d'octobre 1543.

Le createur du ciel et terre
Nous a monstré par ses divins effaicts...

(22 couplets de 4 vers, dont le 2e a dix syllabes et les 3 autres, huit syllabes.)

Le timbre de cette pièce n'est pas indiqué; elle devait se chanter sur le même air que les nos 95 et 96.

Bibliographie.

A. — La deffaicte || des Bourguinons et Allemans faicte || par les Francois et les deffenses tant || du camp du Roy que de Lempereur de || courir de huict iours lung sur lautre || tant quilz ayent parlemente ensemble || pour traicter la paix : par quoy le roy || par tout son royaulme a commande || faire processions generales. — [A la fin :] ❡ *Imprime par I. Lhomme. S. l. n. d.* [*Rouen*, 1543], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. du château de Chantilly (Cat. Cigongne, n° 2491).

B. — Montaiglon, *Recueil*, VI, 213-217.

123. — *La Deffaicte du comte Guillaume devant Luxembourg.* Décembre 1543.

1. Ou tu es, conte de Nansot,
Et toy aussi, conte Guillaume?
Chascun de vous s'est monstré sot
A vostre honte et grand diffame;
Vostre empereur vous donra blasme,
Car les François vous ont vaincus;
Vous y perdez les corps et ames
En vous rendant mortz et percus.

2. En la ville de Luxembourg,
En vostre tresmale adventure,
Vous donnastes ung assault gourd

Qui fut vostre desconfiture ;
Mais Dieu, le juge de droicture,
A permis qu'a confusion
Soit ainsi faict par forfaicture
De vostre sang effusion.

3. De voz gens, tant mortz que navrez,
Sont demourez bien douze mille,
Dont les François sont honnorez,
Car en la guerre ont ung bon stille.
Le prince de Melphes habille
Vous a prins a son trebuchet.
En cuidant prendre telle ville,
Punition telle en eschet.

4. Ralliez vous, gentilz François,
Voicy le temps qui renouvelle,
Et vous, des Normandz le franc chois,
Qu'il soit de vous bonne nouvelle.
Nautonniers, desployez la velle,
Voz nefz faictes vaguer sur mer ;
Voz ennemys tous qu'on debelle,
Leur livrant un assault amer.

5. Prions Jesus, le filz de Dieu,
Qu'il nous donne paix et concorde,
Affin que puissons en tout lieu
Aller et venir sans discorde.
Chascun endroit soy se recorde
De ses biensfaictz en faictz et dictz,
A celle fin qu'il nous accorde
Qu'avoir puissions tous paradis.

Fin.

21. Melphe.

Le comte Guillaume de Fürstenberg et le comte de Nassau, pour complaire à l'empereur, avaient assailli Arlon et le mont Saint-Jean dans le pays de Luxembourg. Giovanni Caraccioli, prince de Melfi, les seigneurs de Brissac et de Dampierre, les attaquèrent à leur tour, le jour de Noël 1543, et les défirent.

Bibliographie.

La deffaicte et || destrousse du conte Guillaume de- || uant Luxembourg, faicte par les || Francois, iouxte la teneur des let- || tres cy

apres declarees. Auec la || chanson nouuelle. || *Imprime a Lyon : chez le Prince. S. d.* [1544], in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page, avec les armes de France au titre.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (Cat., III, n° 2680).

Cat. Lignerolles, 1694, n° 2672.

124. — [*Chanson sur le prince d'Orange.*] 1544.

C'est le prince d'Orange ;
Trop matin s'est levé...

(8 couplets de 6 vers.)

Bibliographie.

A. — *Bulletin de la société de l'histoire de France*, I, p. 279.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 149-151.

125. — *Chanson nouvelle d'un capitaine nommé Da Nobis, sur le chant* : Si j'avois faict. 1544.

1. Voulez ouyr
Regretz d'un compaignon?
C'est Da Nobis.
On le cognoist par tout
Le royaume de France ;
Lequel avoit soubz luy
Charge de cinq cents hommes
Pour garder sa personne.

2. Et, Da Nobis,
Tu es bon compaignon ;
Tu as promis
Au roy de faire un don
De ta simple personne,
D'aller dela les monts,
Si le tambourin sonne,
Toy mesmes en personne.

3. Et, Da Nobis,
Pourquoy as tu promis
Au noble roy
D'aller en Lombardie?
Tu es a Abbeville ;
Tiennent trois jours pour toy

Leurs poternes fermées,
Peur d'avoir assemblées.

4. Mes bons souldars,
Venez moy secourir;
Voz estandartz
Sont trestous endormys;
Vous n'estes que carongnes;
Vous me laissez mourir
Icy en grand vergongne,
Moy mesmes en personne.

5. Rossignolet,
Qui chante au boys joly,
Va a Rouen,
A ma femme, et luy dy
Et me faictz un message
Que je m'en vois mourir
Et que je suis en cage :
De ma vie n'est pas maille.

6. A Dieu Rouen,
La ville d'ou je suis!
Si j'eusse cru
Ma femme humblement
De sa bonne doctrine,
Je fusse a Rouen,
Noble ville jolye :
Me fault perdre la vie!

7. Celuy qui fist
Ceste jolye chanson
Fut Da Nobis;
Estoit bon compaignon.
Pour la mort de sa vie
Luy convenoit mourir,
En noble compaignie,
Au marché d'Abbeville.

15. Et le. — 16. mesme. — 23. fermee. — 24. assemblee. — 53. *Il faut sans doute lire* : Pour l'amour de s'amie.

Cette chanson se rapporte au supplice de Jacques de Coucy, seigneur de Vervins, exécuté pour avoir livré Boulogne aux Anglais (14 septembre 1544).

Nous donnons ci-après l'indication d'une variante de la même pièce;

mais le présent texte paraît être le texte original. Voici en effet le premier couplet de la chanson qui servait de timbre à celle-ci :

Si j'avois fait
Amie a mon vouloir,
J'eusse bien fait
La faire demander;
J'en eusse eu ma demande,
J'en suis bien adverty;
Par plusieurs me le mande.

(*Chansons nouvelles composees sur les plaisans chans qu'on chante a present*... Lyon, 1553, in-16, fol. 35 v°; Haupt, *Französische Volkslieder*, 1877, p. 146).

Nous n'avons ici que 7 vers; mais il est probable que le dernier vers était bissé, en sorte que nos paroles s'appliquaient parfaitement à la mélodie en ne chantant le 8e vers qu'une fois.

Dans la variante, les couplets ont également 8 vers, mais le 8e vers a 8 syllabes, ce qui implique une modification de la mélodie.

La chanson *Si j'avois faict* semble avoir eu quelque succès; elle servit de timbre aux pièces suivantes :

1. Si j'avois faict
Demande a mon vouloir...

(*Chansons nouvellement composees*... 1548, 20e pièce, fol. *Dv* de la réimpression; — *Recueil de plusieurs chansons divisé en trois parties*... A Lyon, par Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557, in-16, p. 101; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons nouvelles, tant musicalles que rustiques*... A Paris, chez la veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16, fol. 26; — *Recueil de plusieurs chansons tant musicales que rurales*... A Lyon, par Amboise Du Rosne, 1567, in-16, fol. 27; — Haupt, *Französische Volkslieder*, p. 148).

2. Une adaptation spirituelle de la même pièce, qui commence par les mêmes vers, se trouve dans le *Recueil de plusieurs chansons spirituelles, tant vieilles que nouvelles*... 1555, p. 75 (voy. *Le Chansonnier huguenot*, p. 444); dans les *Chansons spirituelles à l'honneur de Dieu* [Genève], pour la vefve de Jean Durant, 1596, p. 94, etc.

3. Si j'avois faict
Larmes à mon desir...

La France se complainct de la mort de son roy. Voy. *Le quatriesme Livre de plusieurs belles chansons nouvelles*... A Paris, chez la veufve

N. Buffet, 1559, in-16, fol. *Bij*, 8^e pièce; — *Troisiesme Livre du Recueil des chansons...* A Paris, chez Claude de Montre-œil, 1579, in-16.

Les couplets de ces trois chansons ont 7 vers comme le couplet reproduit ci-dessus.

Bibliographie.

Chansons || nouvellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67), 18^e pièce, fol. *Ciij* de la réimpression de 1869.

125 *bis*. — *Chanson nouvelle de Da Nobis, sur le chant* :
Si j'avois faict :

Et Da Nobis,
Tu es bon compagnon...

(6 couplets de 8 vers dont le 1^er vers et le 3^e ont 4 syllabes, le dernier vers, 8 syllabes, et les autres, 6.)

Cette pièce est une variante de la précédente. Nous avons fait observer que non seulement le texte a été altéré, mais que la mélodie elle-même a été modifiée en raison du dernier vers, qui compte huit syllabes.

Nous ne savons pourquoi L. Du Bois, Le Roux de Lincy et Paul Lacroix ont reproduit cette variante de préférence à la chanson originale. De plus, aucun de ces auteurs n'a donné le dernier couplet :

6. Celui qui fist
Ceste jolye chanson
Fut Da Nobis,
Luy et ses compaignons,
Pendant qu'estoit en vie,
Regrettant a mourir,
Pour l'amour de s'amie,
Helas! pour l'amour de s'amie.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 6), 38^e pièce, fol. *Hi* de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles, tant musicalles que ru- || stiques, recueillies des plus || belles et plus facecieu- || ses qu'on a sceu || choisir. || Augmentez de plusieurs belles chansons || nouuelles non encore imprimees || iusques a present. || A *Paris*,

|| *Chez la veufue Nicolas Buffet, pres le College de Reims.* || 1557, in-16 de 96 ff. chiffr., fol. 42.

(Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 502; Biblioth. imp. de Vienne).

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, publiés par Louis Du Bois; *Caen*, 1821, in-8, p. 203.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx... Nouvelle édition revue et publiée par P. L. [Paul Lacroix] Jacob. *Paris, Ad. Delahays*, 1858, in-16, p. 233.

126. — *Chansonnette nouvelle des regretz des Galiotz et Provenceaulx qui sont partis de devant la ville de Rouen; qui se chante sur le chant* : Et, Da Nobis. 1545.

A Dieu, Rouen,
Et les filles aussi...

(7 couplets de 8 vers, dont le 1er vers et le 3e ont 4 syllabes, le dernier vers, 8 syllabes, et les autres 6.)

Cette pièce, composée par un « cuysinier en gallère », originaire de Lyon, se rapporte aux armements maritimes que François Ier fit faire à Rouen en 1545. C'est à tort que M. Le Roux de Lincy la date de 1540.

On remarquera que la pièce qui sert de timbre à celle-ci n'est pas la chanson de Da Nobis que nous croyons être la forme originale, mais la variante.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67), 11e pièce, fol. *Bvj* v° de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *Paris*, 1557 (voy. le n° 125 *bis*), fol. 19 v°.

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc, publiés par Louis Du Bois, 1821, p. 199.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx... Nouvelle édition revue... par P. L. [Paul Lacroix] Jacob, 1858, p. 238.

E. — Le Roux de Lincy, II, pp. 128-130.

127. — *Chanson nouvelle des dames de Rouen*. 1545.

1. Que voulez-vous sçavoir
Des dames de Rouen?
Elles vont aux galeres

Deux a deux devisant;
Elles s'en vont simplement
Parlant de leurs amours.
Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours.

Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours;
Elles vont aux galeres
Parlant de leurs amours

2. Si vous voulez sçavoir
Les dames que ce sont?
Madame Jaqueline,
Chascun sçait bien son nom,
A ma grand fantaisie :
C'est l'amye des patrons.
Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours.

Les dames, etc.

3. Madame Jaqueline,
Las! vous avez grant tort
D'aller en la galere
Dansant toujours le trot.
Vous dansez des *Sonnettes*
Et aussi des *Bouffons*[1],
Et puis tout en après
On l'abille en garson.

Les dames, etc.

4. Le patron Jemerye
Il est bien abusé
De s'amye Jaqueline,
Qu'il avait tant aymée;
Il la pensoit avoir
Du soir a son coucher;
Mais le patron Jeresme
L'avoit a son costé.

Les dames, etc.

5. Mes dames de Rouen,
Las! vous avez grant tort;

1. Les *Sonnettes* et les *Bouffons* sont les timbres de deux branles.

Je vous prie humblement
Qu'ayez un peu de port.
Si les dames de France
Ou celles d'Orleans
En sçavent la ventance,
Feront semblablement.

Les dames, etc.

6. Qui fit la chansonnette
Fut un gentil galant
Venant de La Rochelle.
N'avoit pas cinq cens francs,
Pas dix escus pour vivre.
Par quoy chantons trestous :
Les dames de Rouen
Triomphent en amours.

Les dames, etc.

Fin.

3, 11. Elles sen vont.

Cette chanson se rapporte, comme la précédente, aux armements faits à Rouen en 1545. Il est probable que l'aventure de dame Jacqueline avait fait quelque bruit dans la ville.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67) 12e pièce, fol. *Cij* de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *Paris*, 1557 (voy. le n° 125 *bis*), fol. 20 v°.

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, publiés par Louis Du Bois, 1821, p. 205.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx. Nouvelle édition revue... par P. L. [Paul Lacroix] Jacob, 1858, p. 241.

Émile Picot.

(*A suivre.*)

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR G. DU VAIR ET CORRESPONDANCE INÉDITE[1]

5° Ouvrages anciens écrits a la louange de Du Vair.

On trouve, sauf quelques omissions, dans les études de Sapey et de Cougny et dans deux articles de l'abbé Beyle (*Revue de Marseille*, 1860, p. 301 et 353), les noms de ceux qui louèrent Du Vair. Mais on n'y voit pas comment ils l'ont loué. Il n'est pourtant pas indifférent de le savoir. Non pas que le mérite littéraire de ces auteurs donne une grande valeur à leurs jugements, mais la forme qu'ils revêtent est de toutes façons intéressante à noter.

En 1616 parut une *Harangue sur la promotion de Monseigneur Du Vair à la charge de garde des Seaux de France.* Par J. D. C., Adv. en Parl. A Paris, chez Denis Langlois... M.DC.XVI. Avec permission. 19 p. in-8.

Pour justifier l'élévation de Du Vair à ces fonctions, l'auteur invoque ses talents et ses vertus, sa probité, son éloquence, surtout son désintéressement. Comparaisons empruntées à l'Ancien Testament; allusions aux personnages de la mythologie, de la légende, de l'histoire, tout lui est bon, même le calembour, pour louer son héros. Mais voici, selon lui, sa plus belle trouvaille : « Ie suis le seul qui m'apperçois icy d'une grande merveille... Philostrate rapporte que pour tout ornement et embellissement du temple de la Persuasion et de l'Éloquence on n'y portait que des plumes et de la cire... Pour orner le temple vivant de l'éloquence et de la persuasion qui est en luy, on s'est advisé d'y apporter la plume et la cire des sceaux de France. » Et dans tout ce fatras il se trouve à peine une phrase raisonnable. Encore est-ce un souvenir de Virgile. « Il me semble, dit-il, pour caractériser le rôle politique de Du Vair, retourner à la lecture du prince des poètes, quand il dit qu'en une sédition il ne faut que présenter un homme de bien qui fasse signe de la main. »

L'année suivante[2] un autre éloge de Du Vair fut publié par un

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1899, p. 72.

2. Je dis l'année suivante, bien que le titre porte la date de 1616; mais elle est forcément fausse. Du Vair reçut les Sceaux en avril 1616; il les rendit le 25 novembre de la même année et ne les reprit qu'en avril 1617. Un ouvrage publié en 1616 ne pouvait donc faire allusion à son « restablissement ».

certain Bautru des Mattras : *Resiouissance de la France sur l'eslection et restablissement de Monseigneur Du Vair, Garde des Seaux.* A Paris, chez Nicolas Alexandre,... M. DC. XVI. 7-29 p. in-8.

Dans sa dédicace, l'auteur le félicite d'avoir été choisi *deux fois* « sans brigues et sans faveurs ». Lui aussi, il met à contribution toute l'antiquité pour caractériser Du Vair, pour expliquer la joie causée par son rappel. Il fait allusion au rôle qu'il joua en Provence; mais entre toutes les œuvres qui le mirent en lumière il cite, à l'exclusion des autres, le discours de bienvenue à la reine en 1600. Il va même jusqu'à affirmer que Du Vair dut à ce discours la faveur de Marie de Médicis et sa nomination aux fonctions de garde des Sceaux.

L'admiration qui s'étale dans cet opuscule et dans le précédent manque assurément de mesure et de tact, mais la palme du mauvais goût revient sans conteste à Jean Godard, auteur de *La Nouuelle Muse ou les loisirs de Iean Godard, Parisien, cy-deuant Lieutenant general au Bailliage de Ribemont* : Dediee à Monseigneur Du Vair, Garde des Seaux de France. A Lyon. Par Claude Morillon... M.DC.XVIII. 226 p. in-8. — Il félicite le roi d'avoir choisi Du Vair; et, comparant celui-ci à Epaminondas, il ajoute : « Vostre Integrité fait la patroüille parmy nos ruës : et vostre Prudence la ronde dessus nos murailles ». Après avoir loué dans un style d'une affectation ridicule toutes les vertus de Du Vair, il termine en souhaitant qu'en sa personne le Roi jouisse longtemps « de son Cinee, de son Nestor et de son Caton chrestien ». Viennent ensuite 25 stances de 4 vers dans lesquelles l'auteur rime péniblement les idées du Discours. Je n'en retiendrai qu'un vers, qui tendrait à établir que Du Vair avait désiré, sinon sollicité de telles louanges. Si la valeur de mon œuvre est médiocre, dit Jean Godard,

Vostre desir m'excuse enuers vostre merite.

Du Vair fut célébré aussi en latin, dans un poème[1] d'environ 1200 vers, qui parut en 1619 et qui, si l'on s'en rapporte au titre, n'est pas achevé. Peut-être Du Vair mourut-il trop tôt pour que l'auteur jugeât utile de terminer son œuvre. Elle a ceci de particulier qu'elle est une sorte de biographie poétique de Du Vair. Il ne serait même pas invraisemblable qu'elle eût été composée avec son assentiment et sur ses indications, à voir la place qu'y tiennent certains détails de sa vie privée et la complaisance avec laquelle l'auteur reporte sur Jean Du Vair l'honneur du rôle politique et

1. Je n'ai pas le souvenir de l'avoir vu nulle part ni cité ni étudié.

des succès de son fils. Il semble qu'on surprenne le désir de payer une dette de piété filiale dans un passage, d'ailleurs très long et peu utile, où Jean Du Vair est représenté, semblable au père d'Horace, munissant son fils, à son entrée dans la vie, de sages et utiles conseils. A lui seul, le titre du poème est une flatterie : *Aristides Gallicus, sive praecellenti et incomparabili virtuti ac probitati Illustrissimi et Integerrimi Viri Gulielmi Du Vair, Sacri Franciae Sigilli Custodis. Panegyris prima.* Authore Iacobo de Blacuod[1], Parisino in sanctiore Regis Consilio patrono. Parisiis. Apud Claudium Morellum... M.DC.XIX. 4 ff., 46 p. in-4.

Après avoir rappelé les fonctions remplies par Jean Du Vair et ses succès d'éloquence au Parlement, l'auteur raconte, malheureusement sans précision suffisante, la vie de Guillaume. Après des études variées et complètes, les livres ne lui suffisant pas, il alla voir « les antiques vestiges de Rome[2]..., examiner de ses yeux ses éternels monuments... et ses illustres ruines. » C'est donc pour achever de s'instruire qu'il partit, semblable à Ulysse, Pythagore et Platon. Aussi était-il, à son retour en France, mieux préparé que personne pour sauver sa patrie : il avait à la fois la science et l'éloquence. Quant à l'honnêteté, il la devait à son père qui lui avait enseigné à faire son devoir sans aucun souci de récompense. Le biographe raconte ensuite le rôle important joué par Du Vair à la cour du duc d'Alençon, — dont il aurait été un moment le conseiller écouté, — puis son retour à Paris. C'est alors que son père voulut lui transmettre la charge qu'il avait à la cour. Le roi y consentait et lui faisait remise des droits de régale, mais Du Vair préféra entrer au Parlement comme conseiller. L'auteur insiste longuement sur son rôle pendant la Ligue. « Le roi, dit-il, avait confié les lys à tes soins; c'est sous ta sauvegarde, Du Vair, qu'il avait mis la grande ville[3]. » Justement son père était à la mort; de sorte qu'il put, sans manquer à son devoir de citoyen, remplir son devoir filial. Il avait déjà montré de quoi il était

1. Ce personnage, d'ailleurs assez obscur, appartenait à une famille d'origine écossaise, dont plusieurs membres sont connus. L'un d'eux, Adam Blacvod, était conseiller au Parlement de Poitiers. Un autre, Henri Blacvod, occupa une chaire de chirurgie au Collège Royal de France. (Abbé Goujet, *Mémoire sur le Collège Royal de France.*)

2. Nous avons déjà vu, dans la dédidace de la *Sainte Philosophie*, une allusion à ce voyage, dont il y aurait lieu de tenir compte plus qu'on ne l'a fait, dans l'étude de la vie et des œuvres de Du Vair. — Jean de Blacvod nous en donne la date approximative. Il l'entreprit, dit-il, quand il eut terminé sa philosophie et ses études juridiques.

3. Dans les *Anecdotes* on lit que Henri III, reconnaissant à Du Vair de sa conduite après les Barricades, l'en aurait récompensé s'il eût vécu, et qu'il lui avait défendu de sortir de Paris.

capable, quand il entourait de soins sa mère atteinte de la peste et recevait sur ses lèvres le dernier souffle de celle qu'il n'avait pu sauver. Le poème se termine par l'histoire et l'analyse du discours sur la loi salique.

On voit par les exemples qui précèdent, et l'on sait par ceux qui sont rapportés ailleurs, que Du Vair fut, de son vivant, copieusement loué. Mais ces admirations n'étaient pas toujours désintéressées. Aussi n'est-il pas surprenant qu'après sa mort des défections se soient produites dans les rangs de ses panégyristes. Pourtant plusieurs payèrent pieusement leur dette à sa mémoire. Tout d'abord parut la *Relation veritable de la mort de Monsieur Du Vair, Garde des Sceaux de France, ensemble ses dernières paroles et celles que le Roy a dictes sur son trespas.* A Paris. Chez Abraham Saugrain. M.DC.XXI. Avec permission. 16 p. in-8.

Cette pièce, que Malherbe attribue à Saugrain lui-même (Lettre à Peiresc, 21 août 1621), n'a aucune valeur littéraire, et l'intérêt historique en est médiocre. D'un développement long et vague il ne se dégage rien de précis que les dernières paroles de Du Vair et celles qu'inspira au roi la perte de ce bon serviteur.

La même année[1] fut publié un éloge de Du Vair assez considérable : *Discours funebre sur la Mort de Monseigneur Du Vair, Euesque de Lysieux et Garde des Sceaux de France.* Par E. Molinier, Tholozain, Prestre et Docteur. Dedié à Monseigneur l'Euesque de Riés[2]. A Paris. Chez Guillaume Loyson.... Auec permission. 46 p. in-8.

Certes le lecteur est grandement déçu, qui, confiant dans le jugement de Malherbe, parcourt cette harangue lourde et vide, faite d'amplifications vagues, écrite sans simplicité, inspirée par une admiration peu clairvoyante. Mais elle présente un intérêt documentaire. Dès les premiers mots, Molinier flétrit « l'amour mercenaire » de ceux qui avaient tant loué Du Vair vivant, et qui se taisent depuis sa mort. Pour lui, qui se proclame son disciple, il lui voue une admiration sans réserve. Et pourtant, il ne célèbre pas Du Vair tout entier. Sans s'en rendre compte, il cède, au moins en partie, à la contagion de l'exemple. Ce qu'il admire sans cesse, presque exclusivement, c'est son éloquence, — dont les manifestations étaient intimement unies à son rôle politique. Il perd de vue le philosophe, le moraliste, l'écrivain pieux. « L'élo-

1. La date, en l'absence de toute indication donnée par le titre, est fixée par une lettre de Malherbe à Peiresc, de 1621. « Je trouve, dit-il, la harangue de M. Molinier bien bonne, au moins en ce que j'ai leu ».

2. Guillaume Aleaume, neveu de Du Vair.

quence est morte avec toy », dit-il, — et c'est l'orateur qu'il vante, et qu'il regrette. Du reste, chose curieuse, l'admiration de Molinier ne semble pas très renseignée. Peut-être allait-elle jusqu'à l'aveuglement. Quoi qu'il en soit, on est en droit de se demander si, pour juger l'œuvre oratoire de Du Vair, au lieu d'étudier ses discours, il ne s'est pas borné à relire l'*Eloquence françoise*. Ce qu'il célèbre en lui, ce ne sont pas tant les qualités qu'il possède, que celles qu'il a recommandées dans ce traité. Du Vair y attribuait en partie la faiblesse oratoire des Français à leur manque de suite, de ténacité dans l'effort. Molinier le loue d'avoir vaincu « par son travail l'impatience, par son assiduité l'inconstance françoise ». Plus loin, on pourrait croire à de l'ironie, si l'on n'était rassuré sur la bonne foi de Molinier. Il se rappelle le passage du traité de l'*Eloquence* où Du Vair attaque la mode des citations, mais il oublie que Du Vair y a sacrifié en Provence, au point de s'en accuser lui-même[1], et il écrit qu'il méprisait « cette façon commune et basse de parler par emprunt ».

P. Bertius, professeur de mathématiques au Collège Royal de France et historiographe du roi, composa à la mémoire de l'illustre mort une ode qui sut plaire à Malherbe. *P. Bertii in obitum illustrissimi ac reverendissimi viri, DN. Guilielmi Vairii, Episcopi et Comitis Lexoviensis, Sigillorum regiorum custodis Ode, ad nobilissimum atque amplissimum virum DN. Nicolaum de Pereisc, senatorem Aquisextensem*. Parisiis, apud Mathurinum Henault.... M.DC.XXI. 7 p. in-4. Cette pièce, composée de 15 strophes, célèbre à la fois les mérites de l'homme et de l'écrivain.

Enfin Grotius mêla sa voix à ce concert de regrets dans une jolie épigramme intitulée *Ad virum amplissimum Nicolaum Peiresium, super morte... Guilelmi Veri... Hugonis Grotii epigramma*, 2 p. in-4. Elle est imprimée à la suite du morceau précédent.

Parmi les écrivains à qui la mort de Du Vair fit prendre la plume, il n'en est pas un qui ait la largeur d'idées, l'autorité nécessaires pour juger une œuvre si complexe. Un seul aurait pu le faire, Malherbe[2]. Encore l'amitié l'eût-elle rendu partial, puisque nous le voyons si bienveillant pour ceux qui ont loué son ami. Quant aux autres, leur admiration n'était pas sans danger pour Du Vair. Il ne pouvait être bon pour sa renommée que des écrivains sans valeur aient permis de croire qu'ils s'étaient admirés en lui, soit qu'ils eussent méconnu les mérites de son style, soit

1. Voir la note qui précède les *Remonstrances* de 1597.
2. La lettre, adressée à Racan, qu'il avait consacrée à Du Vair, ne s'est pas retrouvée. Voir Malherbe à Racan, 18 octobre 1625.

qu'ils eussent été droit à celles de ses œuvres dans lesquelles ils sont moins apparents ou moins réels. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause de l'oubli dans lequel il tomba. Le rôle politique qu'il avait joué fit perdre de vue ses écrits[1]. On a pu le voir : le plus grand nombre ne se rappelait que ses vertus et ses belles actions; la plupart des autres ne retenaient de toute son œuvre que ses discours, — et c'était encore rendre hommage à sa vie publique; quelques-uns seulement connaissaient et pratiquaient ses traités philosophiques et religieux. Il faut ajouter que beaucoup, Balzac en premier lieu, reprochaient à son style trop de mots vieillis et d'expressions de mauvais goût. (Sorel, *Bibliothèque françoise*. Paris 1664, p. 108.) On trouve dans l'ouvrage de Sorel, qui date, il est vrai, de 1662, un précieux témoignage sur cette défaveur. Lorsqu'il parle des œuvres de Du Vair prises dans leur ensemble, il affirme qu'il n'en est pas « qui fassent plus d'honneur à nostre nation », tout en observant qu'elles renferment « des termes trop antiques » et que le style aurait pu en être plus élevé. Mais quand il passe en revue, avec les différents genres littéraires, les noms et les œuvres de ceux qui s'y sont illustrés, il commet, au détriment de notre auteur, de surprenantes omissions. A propos de traductions et paraphrases de Livres Saints, il rappelle uniquement le *Livre de Job* de Du Vair, parce qu'il avait été traduit aussi par le P. Senault. Traitant des livres de dévotion, il cite l'*Introduction à la vie dévote*, les noms du P. du Pont, du P. Suffren : il oublie Du Vair. Il mentionne des traductions du *Manuel* et des *Propos* d'Epictète : il laisse de côté celle de Du Vair. Enfin de toutes ses œuvres philosophiques et morales, il ne nomme que le *Traité de la Constance*, — et il en change le titre.

Toutes ces erreurs et omissions sont significatives. Après avoir eu, du vivant de leur auteur, une vogue attestée par le nombre de leurs éditions, il semble bien que, lui mort, les ouvrages de Du Vair n'aient plus guère été pratiqués ni goûtés que par une petite élite de connaisseurs.

1. M. Brunetière a exprimé cette idée dans son *Manuel de l'Hist. de la Littér. fr.*

NOTE. — A la suite de la publication de notre premier article sur la Bibliographie de G. du Vair, nous avons pu, grâce à une très obligeante communication de M. G. Lanson, prendre connaissance de l'éd. de Cologne, Aubert, 1617. Dans l'ensemble, notre hypothèse (voir *Rev. Hist. litt.*, 1899, p. 86) se trouve vérifiée : cette édition ne renferme rien de plus que celle de 1606. Elle compte 1459 pages et en réalité 1463, car 4 chiffres sont répétés dans la pagination à partir du n° 941. Elle n'a pas de table des matières. L'ordre des morceaux, à l'intérieur du volume, reproduit celui du titre de l'éd. de 1610, Genève, c'est-à-dire, sauf pour les Arrêts, l'ordre de la table de l'éd. de 1606.

II

On sait que la correspondance laissée par Du Vair a dû être considérable. Sauf de rares exceptions, ses lettres familières ont disparu. Quant aux autres, bien que beaucoup déjà aient été publiées, il en reste encore un grand nombre à faire connaître. D'abord intendant général de la justice à Marseille, puis premier président au Parlement d'Aix, il fut en réalité le gouverneur de la province[1]. A ce titre, il tenait au courant de ce qui s'y passait Henri IV et Villeroy, puis Villeroy seul pendant la régence de Marie de Médicis. Or, dans la correspondance qu'il adressa au roi et qui va de 1597 à 1609, les années 1606 et 1607 manquent totalement; d'autres ne sont représentées que par une ou deux lettres, tandis que l'on en compte 13 pour 1600, 19 pour 1604. Les dates extrêmes des lettres qu'il écrivit à Villeroy sont 1599 et 1616; or on n'en retrouve aucune pour les années 1600, 1604, 1605, 1608, 1609. On voit, pour s'en tenir à ces deux exemples, quelles lacunes il resterait à combler pour rétablir la correspondance officielle de Du Vair.

A deux reprises, des parties considérables en ont été données au public, par Sapey (*Études biographiques*, etc., 1858), puis par Tamizey de Larroque (*Lettres inédites de G. Du Vair*, 1876). Le premier publia 38 lettres, tirées des vol. 64, 194, 663 de la Collection Dupuy; des mss. 8955 et 9190, de la Bibl. Nationale (actuellement n^{os} 3456 et 3795). Le second a édité, soit *in extenso*, soit par fragments 16 lettres à De Thou, empruntées au vol. 802 de la collection Dupuy, plus un grand nombre de lettres adressées au roi et tirées, sauf trois, des vol. 316, 175, 295 des *Missions étrangères*. Toutes ces dernières sont actuellement réparties dans les mss. suivants du *Fonds français* : 4 dans le n° 23 195, 23 dans le n° 23 196, 15 dans le n° 23 197, 29 dans le n° 23 198. Mais la liste qu'il en donne présente des omissions et un certain nombre d'indications inexactes. Il publie comme adressés à Peiresc 4 billets du ms. 9544; en réalité l'un d'entre eux a pour destinataire M. de Callas. Il cite les dates de 5 lettres du ms. 302 des *Missions*

1. En l'absence du duc de Guise, ce fut le Parlement qui fut chargé d'administrer la Provence, sauf pendant les quelques mois que dura la lieutenance générale du comte de Carcès (1610) et celle du chevalier de Guise (1614) (Cabasse, *Sur le Parlement de Provence*). Du reste, quand, par exception, le duc de Guise résidait, loin de faire œuvre utile, il avait plutôt besoin d'être surveillé. On lit dans une lettre inédite de Du Vair à Villeroy du 13 juillet 1602 (B. N., Fonds fr. 15577, fol. 230) qu'il accordait toute sa confiance à des gentilshommes amis du duc de Savoie, qui étaient de véritables espions.

étrangères; le ms. 23 054 dans lequel celui-là a été versé en contient 6. Les mss. 15 576, 15 577, 15 578 qu'il signale renferment 11 lettres, et non pas 9. D'après lui, le *Fonds français* et le *Supplément français* contiennent une centaine de lettres de Du Vair. On verra que, même en laissant de côté ce qui a été publié par Sapey, c'est plus de 230 lettres que possède la Bibliothèque Nationale, sur lesquelles 160 au moins sont inédites.

Celles-ci ne modifient pas sensiblement l'idée qu'on se faisait de leur auteur d'après la correspondance déjà donnée au public; mais elles achèvent son portrait. Il s'y montre actif et vigilant, naturellement prudent et bon, d'une honnêteté et d'une justice scrupuleuses même dans les affaires d'État, énergique quand il le faut, mais un peu triste. Son observation souvent pénétrante, parfois ironique, mais sans méchanceté, comme sans gaîté, est celle d'un homme à qui une santé chancelante, la connaissance désabusée des hommes, le désir de bien faire dans des temps difficiles font prendre tout au sérieux. Rien ne l'effraie, mais tout l'inquiète. Il est prompt à agir; il est surtout prêt à tout supporter, car au moment même où il agit, il n'a pas la confiance qu'il faudrait dans l'action. C'est peut-être la seule qualité qui lui manque pour être un véritable homme d'état. Il est vrai que les temps qu'il traversait n'étaient pas faits pour lui enseigner la bonne humeur et l'optimisme.

Ses lettres sont presque toutes des lettres d'affaires, de forme abondante et facile, précises et claires, mais un peu ternes. Il y rencontre rarement le trait, la formule saisissante. Il ne vise pas à la concision. Il n'a pas ce qu'on appelle de l'esprit; mais il ne court pas après. Pourtant il sait à l'occasion donner à son bon sens solide, à sa sagesse, à sa franchise une forme vive et familière. C'est par là véritablement qu'il plaît. Henri IV a résolu de supprimer, dans l'intérêt du trésor, toutes les exemptions de taxes. Du Vair, avec une respectueuse fermeté, lui fait comprendre les inconvénients de cette mesure. « C'est ruiner entierement tous ceux qui sont auiourd'huy en charge et tous ceux qui y ont esté depuis cinquante ans. Car c'est les obliger en consequence au paiement de toutes les charges passées du pais et debtes des communautez[1], à quoy leur bien n'est pas suffisant. C'est bien, Sire, le desir et la menace de ceux qui desirent la ruine de ceste compagnie[2], mais vous trouverez aussy que ce sera, si vous le permettez, la ruine entiere de vos affaires en ceste prouince. Vostre

1. Des communes.
2. Du Parlement.

Maiesté a toutte occasion de se contenter de l'obeissance qui luy est rendue. Jamais aucun de vos predecesseurs ne l'y a eu telle. L'authorité, l'union et affection de vos officiers en sont les principaux instrumens. Vous les dissiperez entierement par ce coup, si vous le faictes, et tout se remplira de tant de trouble, de despit et de desespoir, que pour moy, Sire, ie conserueray tousiours entier le soin et fidelle affection de vous y servir, mais ie n'espere plus apres cela d'en auoir aucun moyen. Je vous en parle, Sire, sans interest, car ma pauureté et non ma dignité m'exempte de la taille. Je n'ay point de bien icy et peu ailleurs, et n'en desire point dauantage. Mon seul souhait est le bien de vos affaires, et que le soing et trauail que i'ay fort studieusement employé pour establir vostre obeissance ne soient rendus inutiles et le succez de vos affaires aultre que vos fideles seruiteurs ne le desirent. » (Ms. 16 539, fol. 585.) Voici ce que deviennent ces respectueuses remontrances dans une lettre adressée à Villeroy le même jour, — 12 mars 1602 — et sur le même sujet : « Cela rauale fort l'authorité du roy, quand ce qui part de soubs son nom se trouue si absurde... Il n'y a lieu au monde ou l'obeissance soit plus conseruee par opinion qu'en ce païs et ou il faille plus prendre peine de monstrer que l'on commende auec la raison, car ils sont tous docteurs. » (Ms. 15 577, fol. 116.) — Ailleurs, après un éloge très chaleureux du sieur Valbelle, lieutenant de l'amirauté à Marseille, il ajoute à l'adresse des Provençaux, qu'il semble n'avoir jamais trop aimés, ce trait mordant : « Vous auez par dela M. de la Verdiere, qui monstre auoir de la passion a bien seruir. Mais vous cognoissez les Provençaux : qui s'en veult seruir, il fault faire pour eux. » (Ms. 15 580, fol. 255 v°.) Il est sévère pour les hâbleurs qui veulent jouer à l'important et ne font que la mouche du coche. « On croit maintenant icy qu'il ne fault se mesler que de donner des aduis bons ou mauuais par dela pour estre homme du monde et auoir du credit. » (Ms. 15 580, fol. 27 r°.) Souvent aussi l'expression lui vient brusque et d'une énergie toute populaire. Il fait la chasse aux traîtres qui, de Provence, envoient au roi d'Espagne des renseignements. « Ce sont des restes de la suitte de Casau et de Loys d'Aix, qui se coulent dedans des bastides du terroir, dont il n'y a moien de les detraper qu'a force d'en pendre. » (Ms. 15 577, fol. 178.) Sa police vient de manquer un certain capitaine Savine « qui est caché dans Marseille et sert le comte de Fuentes. Je suis apres a le faire chercher, car nous auons d'ailleurs moyen de luy bien faire. » (Ms. 15 579, fol. 48 r°.) Il recommande aux faveurs du roi un sieur de Galiscans

qui fait bonne garde dans la ville dont il est gouverneur; et ce n'est pas une sinécure, « car il a forse voisins qui sont fort resueillez et ne sont point degoustez. » (Ms. 15 580, fol. 201 r°.) Il apprend qu'un certain Paschal, « pretendu consul d'Arger », pousse le roi d'Espagne à faire une expédition contre cette ville, et qu'il a reçu de lui pour ce bon conseil 3000 écus. « Ce roy d'Espagne, écrit-il à Villeroy, aura plustost fait a la fin de mettre sur la porte de son chasteau : Maison à louer pour tous les affronteurs de France. » (Ms. 15 534, fol. 520.)

Les négligences de la rédaction attestent que la plupart de ces lettres ont été rapidement écrites. Parfois cependant, dans les lettres de cérémonie et d'un caractère plus mondain, on sent qu'il s'est appliqué. Il fait la toilette de son style, pèse ses mots, équilibre ses antithèses, arrondit ses périodes. Mais cette coquetterie ne lui fait pas de tort à nos yeux, et l'impression que l'on garde de cette fréquentation de Du Vair, c'est qu'on trouve en lui un homme très honnête et très sincère.

Le manuscrit 3927, dont nous allons étudier le contenu, est loin d'être négligeable. Je n'ose pas dire qu'il ait passé inaperçu[1]; tout au moins je m'étonne de l'indifférence dont il a été l'objet.

C'est un cahier in-folio, couvert en parchemin, comprenant 34 feuillets, dont 4 feuillets blancs non chiffrés au commencement, 5 à la fin. Le folio, r° 1, porte comme titre : *Lettres de messire Guillaume Du Vair, Premier President au Parlement de Prouence et depuis Garde des Sceaux.* — Elles sont au nombre de 97, toutes de Du Vair, sauf deux, dont l'une, du duc de Savoie, et l'autre, de Malherbe, sont transcrites pour expliquer et justifier les réponses qui y furent faites. Sur les 95 qui restent, plus de 60 sont de très courts billets. Les limites extrêmes de cette correspondance sont les années 1607 et 1614. 61 lettres ne sont pas datées. Les 36 autres sont réparties parmi les premières d'une façon irrégulière : 20 sont datées de 1607, 3 de 1608, 3 de 1609, 9 de 1610, une de 1611. Cette correspondance forme donc au début une série assez abondante et presque ininterrompue; puis d'importantes lacunes se présentent. Enfin il s'y trouve des interversions. Les années 1606, 1607, 1608, se succèdent d'abord exactement. La première irrégularité chronologique provient d'une *Consolation* au duc de Guise, qui est certainement de 1614, et qu'on a mise là pour faire suite à trois autres consolations dont l'une est de date

1. On en trouvera le dépouillement détaillé dans le Catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

incertaine, dont les deux autres sont de 1608. Vers la fin du recueil, au milieu de lettres écrites en 1610 se trouvent deux lettres à Duperron non datées qui correspondent aux années 1604 et 1608. Une autre encore, de 1608, est intercalée entre les années 1610 et 1611 [1].

De ce qui précède il résulte que la consolation au duc de Guise et toutes les lettres qui la suivent, c'est-à-dire les 34 dernières, ont été recopiées après 1614; et l'on peut hardiment étendre cette affirmation au manuscrit tout entier, si l'on en juge par l'identité de l'encre et de l'écriture.

Le manuscrit n'est pas de la main de Du Vair. Il est l'œuvre d'un copiste qui se révèle sinon inintelligent, du moins inattentif et indifférent au sens du texte qu'il transcrit. Son orthographe n'est pas tout à fait celle de Du Vair. Pourtant on peut affirmer que ce scribe a travaillé sur les brouillons ou minutes de l'auteur. Il en reproduit les hésitations et les retouches. C'est au point que, dans la deuxième lettre à Duperron par exemple, on s'imagine surprendre le travail même de l'écrivain corrigeant sa phrase au cours de la rédaction [2]. Il faut croire que Du Vair, dans sa hâte, ne prenait pas la peine de raturer l'expression, la tournure auxquelles il renonçait [3]. Le copiste transcrit les mots un à un, sans discernement, et ne s'aperçoit qu'après coup que la suite de la phrase est incompatible avec le commencement. De là des retouches inattendues dans une copie. Sauf ce point de détail qui reste acquis, aucun indice ne nous permet de deviner par qui, pourquoi, ni quand fut faite cette recension de la correspondance de Du Vair. Il est impossible de dire s'il faut voir là l'ébauche du travail que nécessitait la publication de cette correspondance promise dès 1606 et jamais donnée, ni si cette œuvre fut entreprise sur l'ordre de Du Vair, ou par le zèle pieux de ses exécuteurs testamentaires et admirateurs.

1. Il est visible que dans la deuxième partie du cahier les lettres ont été classées non plus d'après l'ordre chronologique, mais d'après l'analogie des sujets, ou suivant le hasard des trouvailles. Remarquons encore que c'est là que se trouvent les plus intéressantes.

2. Dans cette lettre Du Vair félicite Duperron du succès avec lequel il a mis fin aux différends qui séparaient le Pape et les Vénitiens. Elle est publiée sous la date du 15 mai 1608 avec la correspondance de Duperron. (*Ambassades et négociations*, Paris, 1623, in-fol., p. 699). Elle présente quelques variantes qui sont visiblement des améliorations de détail apportées au texte du brouillon à mesure que Du Vair le transcrivait; de sorte que les expressions qu'on devine sous les ratures, puis les corrections mises en interligne ou en surcharge dans le ms. 3927, enfin les variantes du texte imprimé nous donnent les trois états de la pensée de Du Vair. Dans le ms. on voit par exemple que Du Vair avait d'abord employé trois fois le mot *témoigner*. Il le remplace à un endroit sur le brouillon même par *montrer* et à un autre, dans le texte définitif, par *présenter*.

3. On en verra une preuve décisive dans la lettre 96.

Quoi qu'il en soit de cette question, disons tout de suite que les lettres du manuscrit 3927 nous renseignent, — et ici les plus courts billets ont leur intérêt — sur la vie de tous les jours, sur les relations de Du Vair, sur ses attributions, sur l'activité qu'il déployait comme premier président du Parlement d'Aix. Mieux que partout ailleurs on s'y rend compte de l'existence qu'il menait, exilé au fond d'un pays dont il n'appréciait que les doux hivers, privé de l'entretien des gens de goût, pris tout entier par des affaires souvent mesquines. Les lettres de recommandation, les demandes d'appui pleuvent sur sa table. Il a un mot de réponse pour chacune d'elles. Surtout il se donne aux multiples affaires de sa province, — d'une province non encore assagie, toute frémissante de l'indépendance entrevue, de l'anarchie à peine domptée. Ce sont deux gentilshommes qui cherchent à se joindre pour un duel et qu'il faut prévenir (lettre 15, fol. 4, r°). C'est l'archevêque d'Arles, qui est en conflit avec son archiprêtre. Après avoir rappelé le second à la modération, Du Vair rappelle le premier au respect des traditions : « Vous n'ignorez point, monsieur, comme en France on n'a iamais voulu souffrir le changement des ceremonies de l'Eglise, sinon par le commung consantement de tous les interessez, et, comme vostre amy et seruiteur, ie vous conseillerois tousiours de ne vous point signaler en ces changements la qui n'ont iamais esté aggreables en cest estat. » (57, fol. 14.) Il adresse une paternelle et sévère remontrance au viguier de Toulon qu'on rend responsable du désaccord qui règne entre les soldats et les habitants (84, fol. 20, v°). Il invite au respect de la justice madame d'Ornano qui cache dans sa maison un valet accusé d'assassinat. « Bien que ce soit chose que ie ne croy nullement, pour estre entierement alliene et de vostre qualité et de vostre vertu, touttesfois le soing que ie desire auoir de tout ce qui vous concerne m'a fait croyre que ie vous en debuois donner l'aduis, affin que si l'on a pris subiet mal a propoz de concepuoir ceste oppinion, vous en leuiez l'occasion par les moyens que vous congnoistrez les plus propres, iugeant assez combien il vous importe que l'on ne prenne point semblable creance de vos actions, comme de ma part ie ne les pourrois iamais imaginer telles, trop desireux de ce qui regarde vostre honneur et de vous seruir de tout mon cœur... » (24, fol. 6, r°.) Marseille surtout a besoin d'une surveillance incessante. A plusieurs reprises il invite M. de Mirebeau, premier consul de la ville, à regagner son poste, « car bien que les choses y soient fort tranquilles en apparence, neantmoings il y a tousiours de la

semance de mal a laquelle vous pourrez pouruoir par vostre entremise. » (80, fol. 19, v°.) C'est que les Marseillais oublient volontiers leurs devoirs envers le roi. Il est obligé, lors du passage de M. de Brèves, ambassadeur auprès du Pape, de leur rappeler qu'ils doivent « le loger et quelqu'uns des principaux gentilz-hommes qui sont auec luy, et luy rendre l'honneur qu'on a accoustumé a ceux qui sont employez en semblables charges, affin que le Roy puisse iuger par le respect que vous rendez a ses seruiteurs de l'affection que vous auez a son seruice ». (47, fol. 11, r°.) Un jour, sous prétexte d'anciennes querelles avec les gens du village d'Allauch, les Marseillais ont arrêté au passage le vin qu'y avait acheté Despilles, gouverneur des îles de Marseille, pour la provision du château d'If. « Cela preiudicie au seruice du roy et au bien propre de vostre ville. Aussi vous puis ie asseurer que le roy s'en tiendra offensé, chose a quoy i'auroy regret, qui me fait vous donner aduis d'y prouuoir et faire congnoistre en ceste occasion que vous affectionnés le service de Sa Maiesté. Je m'asseure qu'appres y auoir pensé vous congnoistrés que ce que ie vous *dis* [1] est vostre bien et que ie suis... » (49, fol. 12, v°.) — Enfin les affaires du dehors tiennent une place considérable dans la correspondance journalière de Du Vair. Il s'entend avec le gouverneur du Languedoc sur la reprise du commerce entre les deux provinces. Il est en négociations continuelles avec les légats et vice-légats du Pape à Avignon. Le bruit a couru sur les côtes de Provence que le bagage, — « les hardes », comme dit Du Vair, — du légat qui rentrait à Rome au terme de sa mission s'est perdu. Du Vair lui écrit aussitôt pour lui annoncer cette fâcheuse nouvelle, puis pour la démentir, — et il ajoute, dans un billet à M. de Crillon, avec le contentement d'un administrateur sûr de lui : « Je croy que vostre seruiteur vous tesmoignera que i'auois mis tel ordre sur ceste coste que sy cest aduis eust esté veritable, aulmoings ne *se fust* il rien perdu de ce qui *fust* [2] retourné dans nos ports. » (32, fol. 8, r°.) Un nouveau légat vient-il prendre possession de son poste à Avignon, il le sollicite avec fermeté d'être conciliant dans les questions de juridiction et d'extradition. L'inquisiteur d'Avignon étant intervenu pour censurer un prédicateur d'Arles, Du Vair écrit au légat : « Vous scauez, monsieur, que ce mot d'inquisiteur n'est cogneu en France, et que d'ailleurs personne de dehors le royaume ne s'ingere d'exercer aulcunes

1. Ce mot manque dans le texte.
2. Ne *ce fut-il* rien perdu de ce qui *fut*.

charges sans l'anexe[1] de la Court. Que sy les predicateurs commettent quelques faultes et profferent quelque mauuaise proposition, les Euesques y sont pour les corriger, ou s'ilz ne se sentent assez cappables, ils peuuent prendre le conseil des docteurs et autres plus sauans et experimentez... » (82, fol. r°.) Du Vair demande au légat de livrer à la justice « certaines personnes fugitives, de ceste province et accusez d'auoir fait quelques pasquins et libelz diffamatoires contre des personnes de telle condition que le roy s'en tient grandement offensé... » (75, fol. 18, v°.) — Ce n'est pas tout. Du Vair est en relations avec les ambassadeurs du roi à Venise; il traite avec le consul de Tunis du rachat des prisonniers chrétiens faits par les Barbaresques. Enfin, sentant que la province dont il a la garde excite les convoitises de la Savoie et de l'Espagne, il veut être renseigné sur tout ce qui se passe au delà des frontières. C'est au point que Valbelle, lieutenant de l'Amirauté, lui envoie un almanach espagnol contenant des prophéties sans doute peu favorables au roi et à la France, car Du Vair en dit : Il « est, a mon aduis de quelque esprit malitieux et que Dieu fera mentir[2]. »

René Radouant.

(*A suivre.*)

1. Droit d'annexe, droit par lequel les bulles de la cour de Rome ne pouvaient être exécutées dans le ressort du Parlement de Provence avant qu'il ne les eût enregistrées. (Littré.)

2. Ce billet, qui est le 86e dans le ms. 3927, suit immédiatement deux lettres datées de janvier 1610. L'allusion qu'il renferme semble avoir été expliquée dans l'article de Michaut sur Du Vair. D'après lui, Du Vair avait eu communication en 1610 d'un almanach imprimé en novembre 1609 par Jérôme Ollier, bénéficier de Barcelone. Il renfermait des observations astronomiques et des prédictions relatives à un grand malheur qui ne pouvait concerner que la personne de Henri IV. Du Vair, dit-il, en avertit le roi, qui n'en tint aucun compte. Seulement il ajoute que c'est par Peiresc que Du Vair reçut l'almanach. Comme il ne dit pas sur quoi il appuie cette affirmation, j'ignore s'il faut, dans ce récit, ajouter ou substituer le nom de Valbelle à celui de Peiresc.

MÉLANGES

DEUX LETTRES INÉDITES DE PAUL-LOUIS COURIER ET DE LAMENNAIS (1806)

Les deux lettres publiées ci-dessous ont toutes deux été adressées, en 1806, au baron de Sainte-Croix [1], et sont aujourd'hui conservées, avec d'autres lettres écrites à ce savant, dans le manuscrit 501 du fonds français des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale.

La lettre de Courier, datée de Mileto, petite ville, siège d'un évêché, de l'ancien royaume de Naples, n'a pas été imprimée dans les *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier* (Paris, 1828, 2 vol. in-8°). On y trouvera le récit humoristique de quelques épisodes de la guerre de partisans que les Anglais et les sujets du roi de Naples dirigeaient, en 1806, dans la Calabre contre les Français.

La lettre de Lamennais est une longue dissertation apologétique en faveur de l'authenticité du miracle de Typasa, rapporté à la date de 484, par Procope et d'autres auteurs, suivant lesquels des catholiques, auxquels le roi des Vandales Huneric avait fait couper la langue, auraient parlé pendant le reste de leur vie. Le baron de Sainte-Croix venait de donner une seconde édition de son *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand* (Paris, 1804, in-4°), dans lequel il rejetait ce miracle au rang des légendes; Lamennais combat l'opinion du baron de Sainte-Croix dans un long plaidoyer où paraît déjà toute l'ardeur et l'éloquence du fameux polémiste, qui n'avait alors que vingt-quatre ans [2].

H. Omont.

I

COURIER AU BARON DE SAINTE-CROIX.

Monsieur,

Depuis ma dernière lettre, à laquelle vous répondîtes d'une manière si obligeante, il s'en est passé ici des choses qui nous paraissent de grands événements, mais dont je crois qu'on parlera peu dans le pays où vous êtes. Quoiqu'il en soit, vous, Monsieur, si vous voulez *casus cognoscere*

1. Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermont-Lodève, baron de Sainte-Croix, mort à Paris en 1809.

2. Lamennais était à la même époque en correspondance avec Gail; cf. *Lamennais, Correspondance*, éd. E.-D. Forgues (Paris, 1863, in-8), t. I, p. 8. La première lettre de Lamennais publiée dans cette édition date seulement de 1818.

nostros, ne vous en fiez point aux gazettes mais à ce que je vais vous dire. C'est l'histoire de la grande Grèce pendant ces trois derniers mois [1].

Les Anglois nous ont bien frotté et à bon marché, car je ne crois pas qu'il leur en coûte cinquante hommes. Ce fut le 4 juillet dernier. Le combat dura dix minutes et en dix minutes nous perdîmes le tiers de notre monde (environ 2000 hommes), notre artillerie, nos bagages, magasins, thrésor, administration, en un mot tout ce qu'on peut perdre. La Calabre entière se souleva et tourna contre nous les armes que nous lui avions fort imprudemment laissées. Pendant trente jours de retraite, sur une plage brûlée par la canicule, à travers des nuées de montagnards féroces, bien armés, bons tireurs, ce que nous eûmes à souffrir ne se peut imaginer; vivant à la pointe de l'épée, disputant à coups de fusil quelques mares d'eau bourbeuse, voyant à cent pas de nous massacrer nos blessés, nos malades, tous ceux que le sommeil, la fatigue, l'inanition forçaient à rester en arrière. Les munitions nous manquoient et de cela seul il était aisé de prévoir que nous devions tous périr sous le feu des paysans quand nous ne pourrions plus les repousser. Enfin nos soldats se révoltèrent et tirèrent sur leurs officiers. L'habitude du pillage, unique moyen de subsister, avoit détruit toute discipline.

Il faut rendre justice au général Reynier; sa constance ne s'est pas démentie un instant. A le voir vous eussiez dit qu'il ne se passoit rien d'extraordinaire. Il reçoit la nouvelle la plus accablante, comme si on lui annonçoit que le souper est servi. Il fait voir en lui réellement tout ce qu'ont écrit les stoïques de leur sage dans l'adversité. Cette imperturbabilité, toute admirable qu'elle est, ne suffit pourtant pas à un chef, dont le but doit être moins de montrer du courage que d'en inspirer. Il y a un courage qui se communique et qui force la destinée, comme a très bien dit Racine. Si Marc Aurèle et Julien furent aussi bons capitaines que l'histoire le dit, ils durent mettre souvent de côté leur *ataraxie*, leur *aorgesie*.

Notre situation était triste. Nous ne pouvions guère aller plus loin, quand nous rencontrâmes Masséna qui venoit du siège de Gaëte. Alors nous retournâmes sur nos pas, formant l'avant-garde de cette petite armée et faisant aux insurgés la plus villaine de toutes les guerres. Nous en tuons peu, nous en prenons bien moins. La nature du pays, la connoissance et l'habitude qu'ils en ont font que, même étant surpris, ils nous échappent aisément; non pas nous à eux. Ceux que nous attrappons nous les pendons aux arbres et quand ils nous prennent ils nous brûlent le plus doucement qu'ils peuvent.

Moi qui vous écris, Monsieur, je suis tombé entre leurs mains. Il a fallu plusieurs miracles pour me sauver de l'auto-da-fé auquel on me

1. Tout ce premier paragraphe est la reproduction, presque mot pour mot, du début d'une lettre précédente à Sainte-Croix, du 12 septembre 1806, imprimée dans la *Correspondance*, t. I, p. 144.

destinoit. Je l'ai souvent échappé belle dans le cours de cette campagne. Car, outre ma part des boulets dans les occasions, j'ai fait deux fois le voyage de Reggio à Tarente, c'est-à-dire près de cinq cents lieues, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes, quelquefois glissant sur mon derrière ou cullebutant du haut des montagnes, sans cesse menacé du sort qu'eut dans ce même pays le poète Ibycus. C'est dans une de ces courses que je fus pris par les brigands *(Dî meliora piis)*. Enfin il n'y a pas un bois, pas un précipice, pas un coupe-gorge dans toute la Calabre, que je n'aye traversé souvent seul et toujours peu accompagné. Un jour, de sept hommes qui me suivaient quatre furent tués, avec cinq chevaux, par les montagnards. Nous avons perdu et perdons chaque jour de cette manière une infinité d'officiers et de petits détachements. Une autre fois, pour éviter pareille rencontre, je montai sur une petite barque et ayant forcé le patron à partir malgré le mauvais temps, je fus emporté en pleine mer, trop heureux d'être jetté sur la côte d'Otrante, à soixante lieues de l'endroit où j'allois. Une autre fois, sur une autre barque, je passai sous le canon d'une frégate angloise; on me tira quelques coups, tous les marins se jettèrent à l'eau et gagnèrent la côte en nageant. N'en pouvant faire autant je restai seul, comme Ulysse, comparaison d'autant plus juste que ceci m'arriva dans le détroit de Charybde, à la vue d'une petite ville qu'on appelle encore Scilla, où je ne sais quel dieu me fit aborder paisiblement. J'avais coupé avec mon sabre les cordages qui tenaient ma petite voile latine, sans quoi j'eusse été submergé [1].

Les Anglois se battent bien, même à terre. Quoiqu'ils fussent plus nombreux que nous, on ne peut leur contester d'avoir montré un flegme et une fermeté qui devoient l'emporter sur notre étourderie. Ils marchoient à nous; nous courûmes à eux, nous les chargions sans tirer, ils nous attendirent à petite portée et leurs premières décharges nous abattirent des rangs entiers. Nous fûmes bientôt en déroute. Ils ne nous poursuivirent pas. Je n'ai pas pu savoir pourquoi. Leur conduite après la bataille fut extrêmement généreuse; ils eurent plus de soin de nos blessés que nous n'en aurions eu nous mêmes, et, pour les soustraire, ainsi que nos fuyards, à la rage des paysans, ils dépensèrent beaucoup. J'ai vu une lettre de Sir Stuard à un officier, qu'il fut obligé de laisser dans un village, ses blessures n'ayant pas permis de le transporter à bord, on ne peut rien écrire de plus honnête. Nous n'eûmes pas ces attentions pour les Autrichiens blessés à Castelfranco, quoiqu'il se trouvât parmi eux un général né français, le prince de Rohan. Ce fut la réflexion que je fis, ayant la mémoire toute fraîche de cette affaire. Nos officiers pour la plupart retrouvent leurs effets où ils les ont laissés, ce qui manque a été pillé par nos propres domestiques ou par les troupes napolitaines. Les Anglois n'ont pris que les papiers. Ce n'est pas là notre méthode. Ils ont exactement payé tout ce que le pays leur

1. Même remarque que plus haut pour la fin de ce paragraphe; cf. *ibid.*, p. 147.

a fourni. Nous, nous prenons aux habitants leurs denrées et leur argent. On peut dire de tous nos généraux :

Hic petit excidiis urbem miserosque penates,
Ut gemma bibat et Sarrano dormiat ostro [1].

Imaginez comme on nous aime. Il y a tel village en Calabre, où un jeune homme ne se marie point s'il n'a tué au moins un François. Dans la maison où l'on me faisoit l'accueil le plus flatteur, j'ai toujours vu les enfans que je voulois caresser me repousser avec horreur.

Vous croirez aisément, Monsieur, qu'avec de pareilles distractions je n'ai eu garde de penser à l'antiquité. S'il s'est trouvé sur mon chemin quelques monuments, à l'exemple de Pompée, *ne visenda quidem putavi.* J'avois sauvé du naufrage de mes pauvres nippes un petit volume dont je lisois tous les jours quelques pages. Je l'appelois mon bréviaire. C'étoit une Iliade de Turnèbe, que peut-être vous aurez vue dans les mains de l'abbé Barthélemi, car cet exemplaire me venait de lui (*quam dispari domino!*), et je sçais qu'il avoit coutume de le porter dans ses promenades. Pour moi je le portois partout afin de n'être jamais seul; mais l'autre jour, je ne sçais pourquoi, je le confiai avec ma valise à un soldat qui me conduisoit un cheval de main. Cet homme fut tué et dépouillé. J'ai perdu huit chevaux tués ou pris, mes habits, mon linge, mon manteau, mes pistolets, mon argent, mes domestiques. Je ne regrette que mon Homère et, pour le ravoir je donnerois la chemise qui me reste. C'était toute ma société, ma consolation, mon unique entretien dans les haltes et les veilles. Mes camarades rient. Je voudrois bien qu'ils eussent perdu leur dernier jeu de cartes pour voir la mine qu'ils feroient [2].

Vous conter de pareilles misères n'est-ce point trop abuser de votre complaisance? Si nous nous arrêtions quelque part, si j'avois seulement le temps de regarder autour de moi, je ne doute point que ce pays, où tout est grec et antique, ne me fournît aisément de quoi vous intéresser et rendre mes lettres plus dignes de leur adresse. Il y a dans ces environs des ruines considérables, un temple qu'on dit de Proserpine. Les superbes marbres qu'on en a tirés sont à Rome, à Naples et à Londres. J'irai voir, si je puis, ce qui en reste et vous en rendrai compte, si je vis et si la chose en vaut la peine.

Je finis ce volume en vous suppliant de présenter mon respect à Madame de Sainte-Croix et à M. Larcher. Il faut le saluer en vers d'Homère : αττα γερον, ευ νυ τοι και ἡμεις ιδμεν το σον σθενος... θαμβος μ'εχει εισοροωντα [3].

1. Virgile, *Géorgiques*, II, 505-506.
2. Même remarque; cf. p. 147-148.
3. Courier écrivait le grec sans accentuation; cf. une autre lettre au baron de Sainte-Croix, du 27 novembre 1808 (*ibid.*, p. 277), où il lui parle de l'édition projetée de sa traduction du *Commandement de la cavalerie et de l'équitation,* de Xénophon, qui devait seulement paraître en 1813 :

« Pour le grec, l'édition devrait être soignée par quelqu'un qui l'entendît et qui

Que n'ai-je ici son Hérodote, comme je l'avois dans les guerres d'Allemagne. Je le perdis justement, comme je viens de faire mon Homère, sur le point de le sçavoir par cœur. Ce que je ne perdrai jamais, ce sont les sentiments que vous m'inspirez l'un et l'autre, dans lesquels il entre du respect, de l'admiration, et, si j'ose le dire, de l'amitié [1], τουτο μοι εσχατον κατα γας δυσεται, comme disoit Alcée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur,

COURIER,
chef d'escadron d'artillerie,
Armée de Naples.

Mileto, le 2 octobre 1806 [2].

II

LAMENNAIS AU BARON DE SAINTE-CROIX.

Monsieur,

Je viens, après toute la France, pour vous payer le tribut d'éloges si justement dus au bel ouvrage que vous venez de publier sur les historiens d'Alexandre. Jamais la science réunie au talent d'écrire, que tous les savans ne possèdent pas, ne s'exerça sur un plus intéressant sujet, et jamais sujet ne fut mieux traité ni mieux rempli. Quelle profondeur de recherches! Quelle sagacité dans les conjectures! Quelle justesse et quelle finesse de critique! Avec quel art vous avez su rapprocher sans les confondre une foule d'objets divers, et de pièces souvent disparates former un tout régulier! Cet art est celui des grands maîtres, et il ne fallait rien moins que des connaissances aussi vastes que les vôtres, et qu'un talent aussi peu commun pour atteindre le but que vous vous proposiez. Une multitude de témoignages et d'assertions quelquefois opposées; des passages obscurs, tronqués, contradictoires; un mélange confus de vérités et de fables, voilà tout ce qu'offrait l'antiquité sur l'histoire du plus fameux des conquérans. Du milieu de ce ténébreux chaos vous avez fait sortir une lumière aussi vive qu'inattendue. Chaque fait, discuté avec soin, s'est trouvé rangé dans son ordre; de savants calculs, des rapprochements ingénieusement combinés ont fait disparaître les difficultés de la chronologie; ce qui concernait la géographie a été éclairci autant qu'il pouvait l'être, et le merveilleux, dont la vanité des Grecs s'était plue à orner, ou plutôt à défigurer un sujet si propre à séduire l'imagination, a fait place à la simple vérité, par elle-même assez merveilleuse. Sans doute, c'est à de plus habiles que

voulût prendre la peine d'y ajouter les accents. J'ai l'habitude très condamnable de les omettre en écrivant. M. Boissonade, avec qui j'ai eu quelques liaisons, pourrait se charger de cet ennui. »

1. Même remarque; cf. p. 150-151.
2. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 501, fol. 99-100 v°.

moi qu'il appartient d'apprécier tout ce qu'un pareil ouvrage suppose de travail et de génie; et, quand je serais en état de le faire, le suffrage d'un inconnu aurait pour vous peu de prix. Je ne me le suis pas dissimulé; mais encore dans cet âge dont parle le Tasse :

Quando più l'uom vaneggia
Nell' età prima,

dans cet âge où l'imagination réalise tous les désirs, j'ai pensé que vous me pardonneriez d'avoir cédé au plaisir de vous exprimer mon admiration.

Mais, Monsieur, me pardonnerez-vous aussi d'oser réclamer contre un passage de votre livre où j'ai cru apercevoir une erreur, qui, accréditée par un nom aussi célèbre que le vôtre, pourrait nuire à la religion que vous respectez et que vous aimez? Je veux parler du miracle arrivé non pas à Carthage mais à Typase, en la personne de ces Catholiques dont les Ariens avaient coupé la langue, et qui, de retour à Constantinople, parlèrent le reste de leur vie. Ce miracle, rapporté par Procope, vous paraît absurde et supposé. Il est vrai que cet auteur a donné dans ses écrits plus d'une preuve d'une ridicule crédulité. Il parle des miracles de la Sibylle, comme s'il y eût ajouté foi; mais s'ensuit-il qu'il ne faille en accorder aucune à un fait dont il assure avoir été témoin? Son témoignage porte ici, non pas sur le récit d'autrui, non pas sur ses opinions que personne sans doute n'est tenu d'admettre, mais sur le rapport même de ses sens. *J'ai vu*, dit-il, *à Constantinople, avec le parfait usage de la parole quelques-uns de ces Chrétiens, à qui Huneric avait fait arracher la langue*[1]. Et il n'est pas le seul qui les ait vus. Cinq autres témoins oculaires attestent également la vérité de ce miracle arrivé en Afrique, l'an 484. Enée de Gaze, dans son dialogue sur la résurrection des corps, intitulé *Théophraste*, le raconte en ces termes[2] :

« Magnam Lybiam durâ premi tyrannide. Ac quoniam humanitatem sive benignitatem, et sanam atque veram de rebus sententiam haud admittit, sane tyrannus criminis in locum ducit eorum, qui ipsius imperio subdunt pietatem; jubetque illud tam præclarum ac bonum dogma (scilicet divinitatem Christi) sacerdotes abnegare, iisque qui non obtemperant, proh scelus! caram Deo linguam exscindit, Therei illius, de quo scriptum est in fabulis, exemplum imitatus, qui cum vim virgini fecisset, et accusationem sceleris declinare studeret, linguam execuit. At virgo peplo facinus intexit, et exponit arte, cum natura ut eloqueretur non daret. Illi verò de quibus nobis oratio, nec peplo opus habent, sed ipsius naturæ conditorem implorant, qui recentiorem eis naturam die tertia posteà largitus, non dato quidem alterius linguæ, sed facultatis sine linguâ articulatiùs quàm unquàm anteà, quod vel-

1. *Histoire des guerres des Vandales*, livre I, chap. VIII.
2. Je me sers d'une traduction latine n'ayant pas sous les yeux le texte grec.

lent eloquendi munere... *Ipse ego hos vidi et loquentes audivi*, et vocem adeo articulatam esse posse admiratus sum; instrumentumque vocis inquirebam; et auribus non credens, oculis judicandi munus remisi, atque ore aperto *linguam totam radicitùs avulsam vidi*, et stupefactus mirabar, non sanè quo facto vocem confirmarent, sed quomodo conservati essent. » Voyez le Dialogue intitulé *Théophraste*, fin, vers.

M. Tillemont croit qu'Enée de Gaze composa cet ouvrage vers la fin du v^e^ siècle. Il y a même toute sorte d'apparence que ce fut avant la fin de 484, ou au commencement de 485; car, sans nommer Huneric, il le désigne d'une manière sensible et il en parle comme d'un homme vivant. D'ailleurs; en racontant le miracle de Typase, il le cite comme un fait très récent et, en quelque sorte, comme un événement de la veille, *quod heri et paulò antè factum est*. Rien donc n'eût été plus aisé que de le démentir, si la chose eût été fausse, ou simplement douteuse. Mais il règne dans tout son récit un ton d'assurance et de vérité qui ne permet pas même de soupçonner l'imposture. Peut-on croire, en effet, à une imprudence aussi maladroite, à une aussi étrange folie que celle qu'il faudrait supposer dans cet auteur, s'il eût entrepris de persuader à ses contemporains qu'un fait qui, par sa nature, devait être public et aussi éclatant que la lumière du jour, que ce fait, dis-je, s'était passé sous leurs yeux, quoiqu'ils n'en eussent aucune connaissance, et que les preuves vivantes en existaient encore, quoique jamais ils n'en eussent entendu parler? Ne lui eût-on pas répondu : Montrez-les nous, ces hommes étonnants, ces compatriotes que nous ne vîmes jamais; faites-nous entendre ces voix miraculeuses! Mais non, Catholiques, Ariens, tout se tait; pas un doute n'est manifesté, aucune réclamation ne s'élève, et, par une inconcevable crédulité, le plus extraordinaire des événemens, contre toute raison, est cru sans examen, est admis sans contradiction contre l'évidence même. Je dis contre l'évidence même, car qu'y aurait-il de plus évident que la fausseté d'un fait dont presque tout l'Empire avait dû être témoin, et qui cependant était inconnu à tout l'Empire? Mais, si l'on rejette le miracle de Typase, il faut se résoudre à dévorer bien d'autres absurdités. Il faut accuser de fourberie et de démence non seulement Enée de Gaze, mais encore quatre autres historiens, qui, écrivant dans divers pays et à diverses époques, rapportent le même fait et assurent avoir vu eux-mêmes ces Catholiques dont on avait arraché la langue et les avoir entendu parler. Chose étrange que la même imposture soit tombée dans l'esprit de six hommes différens qui n'avaient, au moins pour la plupart, aucun intérêt à l'accréditer, et qui, ne s'étant jamais vu ni parlé, n'ont pu se concerter ensemble!

Victor de Vite, évêque d'Afrique, retiré dans la Grèce, ou dans une autre province de l'Empire d'Orient, y composait, en 487 ou 488, à la prière d'un ami, son histoire de la persécution des Vandales. Les événemens qu'il raconte s'étaient presque tous passés sous ses yeux; personne ne fut jamais à même d'être mieux instruit et sa véracité est

universellement reconnue. Voici comme il rapporte le miracle de Typase :

« In Typasensi verò quod gestum est, Mauritaniæ majoris civitate, ad laudem Dei insinuare festinemus. Dùm suæ civitati Arianum episcopum, ex Notario Cyrillæ, ad perdendas animas ordinatum vidissent, omnis simul civitas evectione navali de proximo ad Hispaniam confugit, relictis paucissimis qui aditum non invenerant navigandi. Quos Arianorum episcopus primò blandimentis, posteà minis compellere cœpit ut eos faceret Arianos. Sed fortes in Domino permanentes, non solum suadentis insaniam irriserunt, verùm etiam publicè mysteria divina in domo unà congregati celebrare cœperunt. Quod ille cognoscens, relationem occultè Carthaginem adversus eos direxit. Quæ cùm regi innotuisset, comitem quemdam cum iracundia dirigens, præcepit ut in medio foro, *congregatâ illùc omni provinciâ*, linguas eis et manus dextras radicitùs abscidisset. Quod cùm factum fuisset, Spiritu sancto præstante, ita locuti sunt et loquuntur, quomodò anteà loquebantur. Sed si quis incredulus esse voluerit, pergat nunc Constantinopolim, et ibi reperiet unum de illis subdiaconum Reparatum, sermones politos sine ulla offensione loquentem. Ob quam causam venerabilis nimium in palatio Zenonis imperatoris habetur; et præcipuè regina mirâ cum reverentia veneratur. » (Victor Vitensis, *De persecut. Vandal.*, lib. V, cap. VI.)

Ce récit s'accorde parfaitement avec celui d'Enée de Gaze, seulement Victor de Vite ajoute quelques nouvelles circonstances qui ne changent rien au fait principal, ou plutôt qui en confirment de plus en plus l'authenticité; car ce n'est pas devant un petit nombre d'hommes, c'est devant la province assemblée que ce fait a dû se passer. Or, qui jamais eût espéré d'en imposer à toute une province au point de lui faire croire qu'elle avait vu et entendu ce que jamais elle ne vit ni n'entendit? Mais ce ne sont pas seulement les habitans de l'Afrique qu'atteste Victor de Vite; c'est Constantinople, la ville impériale, c'est l'empereur lui-même et l'impératrice, qui tous les jours voient et entendent, avec une profonde vénération, un de ces martyrs nommé Réparat. L'imposture entre-t-elle dans tous ces détails? Un évêque, jouissant de l'estime et de la considération publique, s'expose-t-il de gaieté de cœur à la honte d'un démenti inévitable, à l'indignation de tous les gens de bien, et cela sans aucun intérêt, sans le moindre espoir qu'un mensonge si mal tissu puisse jamais séduire personne? Une aussi incroyable démence ne serait pas moins inconcevable que le miracle qu'on voudrait rejeter. Cependant il faudrait encore la supposer, cette démence, non seulement dans le comte Marcellin, qui assure « avoir vu à Constantinople plusieurs de ces fidèles à qui on avait coupé la langue et la main et qui néanmoins parlaient parfaitement »[1]. Mais encore dans

1. *Denique in hoc fidelium contubernio aliquantos ego religiosissimos, præcisis linguis, manibusque truncatis, apud Byzantium integrâ voce conspexi loquentes.* (Chronique du comte Marcellin, dans la *Biblioth. des Pères*; édit. de Paris, de 1589, p. 1957.)

Victor, évêque de Tunone[1], dans Enée de Gaze et dans Procope, qui tous racontent le même fait. Il est vrai que ce dernier ajoute « qu'il y eut deux de ces martyrs qui perdirent ensuite l'usage de la parole, pour avoir eu commerce avec des courtisanes »; mais cette circonstance, qu'il rapporte seul, rien n'oblige de la croire, et l'on peut en douter, ou même la rejeter entièrement, sans porter la plus légère atteinte à l'événement miraculeux sur lequel tous les témoignages s'accordent.

Il nous en reste un à citer, qui seul serait capable de lever toute espèce de doute. Ce n'est pas ici un particulier obscur, un homme de parti, un écrivain crédule, aisé à séduire par de vaines apparences, c'est l'empereur Justinien qui, dans une de ses loix, c'est-à-dire dans ce qu'il y a au monde de plus authentique, déclare expressément *avoir vu lui-même quelques-uns de ces hommes vénérables qui, ayant eu la langue coupée jusqu'à la racine, fesaient le récit touchant de leurs maux.* Nous citerons le passage en entier à cause de son importance :

« Animarum fuerunt (Vandali) simul hostes et corporum. Nam animas quidem diversa tormenta atque supplicia non ferentes, rebaptisando ad suam perfidiam transferebant. Corpora verò, liberis natalibus clara, jugo barbarico durissimè subjugabant. Ipsas quoque sacrosanctas ecclesias suis perfidiis maculabant : aliquas verò ex eis stabula fecerunt. *Vidimus venerabiles viros, qui, abcissis radicitus linguis, pœnas suas miserabiliter*[2] *loquebantur.* Alii vero, post diversa tormenta, per diversas dispersi provincias, vitam in exilio pergerunt. » (*Codex Justiniani,* lib. I, tit. 27. *De judicibus civilium administrationum et officiis eorum, Archelao præfecto prætorio Africæ.*)

Je le demande maintenant, y a-t-il un fait dans l'histoire mieux attesté que celui-ci? Qui croira-t-on si l'on refuse d'ajouter foi à la déposition de six témoins oculaires, qui tous disent : *J'ai vu,* et le disent à la face des Ariens, lesquels avaient le plus grand intérêt à les démentir, si cela leur eût été possible, et qui néanmoins restent muets[2]. Si, après cela, on peut encore douter, on pourra douter aussi des miracles de Jésus-Christ et des apôtres, on pourra douter de leur existence même. L'histoire tout entière ne sera plus qu'un grand problème ou, comme l'appelait Fontenelle, *une fable convenue*, et le pyrrhonisme triomphera. Aussi tous les écrivains postérieurs à ceux que nous venons de citer n'ont-ils pas balancé à admettre comme certain le miracle de Typase. Saint Grégoire dit[3] que c'était encore de son tems, une chose connue de beaucoup de vieillards : « Il trouva à Constantinople, dit M. Tillemont[4], un évêque qui l'assura d'avoir lui-même entendu ces saints et avoir vu, aussi bien que beaucoup d'autres, leur

1. Voyez sa chronique (p. 4), insérée dans le *Thesaurus temporum* de J. Scaliger.
2. M. Tillemont proposa de lire *mirabiliter*; mais cette correction, qu'aucun manuscrit n'autorise, ne paraît pas nécessaire.
3. Voy. ses *Dialogues*, livre III, chap. xxxii.
4. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.*, t. XVI, p. 580.

bouche ouverte sans langue ». Évagre et Nicéphore, en rapportant cet événement, s'appuient de l'autorité de Procope et de Justinien. Enfin, pour ne pas citer Baronius, le savant abbé Fleury, qu'on n'a pas taxé de crédulité, non plus que Tillemont, accorde une foi entière au fait miraculeux arrivé à Typase, dont un auteur moderne, après l'avoir amplement discuté, a fait la base d'une démonstration de la divinité de Jésus-Christ.

Ainsi donc, pour nous résumer, six témoins oculaires déposent en faveur du miracle de Typase, qui ne s'est point passé dans le secret, ni devant un petit nombre de personnes, mais en présence de toute une province assemblée. Ceux qui en furent l'objet ont été vus durant plusieurs années par tous les habitans de Constantinople et par plusieurs empereurs, l'un desquels, dans un monument authentique, en fait l'expresse déclaration.

Les dépositions de ces témoins, écrites à diverses époques, n'ont pu être concertées, et cela se voit encore par les différences qui se trouvent dans leurs récits, lesquels néanmoins s'accordent pour le fond.

Ces témoins n'ont pas voulu tromper; ils ne l'auraient pas pu. Ils n'ont pas été trompés eux-mêmes; cela n'était pas moins impossible. Les erreurs des sens ne sont ni si fortes, ni si universelles, ni si constantes, ni si uniformes. On ne peut donc raisonnablement douter du fait attesté par ces témoins.

Je désire, Monsieur, que ces preuves vous paraissent convaincantes. Avec plus de talent j'aurais pu leur donner plus de force; mais la vérité a-t-elle besoin de cette force que les hommes lui prêtent? Elle est avant eux et après eux et tous leurs efforts ne peuvent rien contre elle. D'ailleurs je parle à un homme qui saura ajouter à ce que j'ai dit tout ce que je n'ai pu ni voulu dire. Croyez, Monsieur, qu'on ne peut rien ajouter à la haute estime et au profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. Mennais fils.

Saint-Malo, 11 janvier 1806 [1].

1. Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 501, fol. 121-128.

LA FAMILLE D'ANTHOINE HEROET

I

Au coin de la vieille rue du Temple et de la rue des Francs-Bourgeois, appelée naguère rue des Poulies, on voit encore un ancien hôtel de style ogival aux murs gris et usés par le temps; une élégante tourelle toute brodée d'ornements de pierre s'élève à quelque distance du sol, éclairée seulement par une petite fenêtre entièrement grillée; « au sommet une corniche festonnée de trèfles supporte une poivrière élancée, jadis terminée par une fleur de lis en plomb » [1]; construite au carrefour des deux rues, la tourelle semble placée là pour les surveiller.

Cette maison appartint longtemps à la famille Heroet, et c'est là que le poète Anthoine Heroet de la Maison Neufve, s'il n'y est né, a du moins passé une partie de son enfance et de sa jeunesse.

Son père Jehan Heroet, seigneur de Carrières, était secrétaire du duc d'Orléans et de Milan qui deviendra Louis XII en 1498; il portait d'azur aux deux lions adossés d'argent, à la bande de cinq losanges d'or [2]; il devait avoir dès cette époque une fortune assez considérable, car il avait épousé, avant 1492, une riche héritière, Marie Malingre, fille de Jehan Malingre [3], conseiller du roi au Parlement de Paris, et qui lui avait apporté en dot la jolie maison de la Tourelle, rue Vieille-du-Temple; un grand nombre de maisons voisines appartenaient également aux Heroet, notamment la maison à l'enseigne du Moulinet et la maison de Loys de Villiers « où souloit estre l'enseigne de la Faulx [4] »; tout le pâté de maisons qui s'étend depuis la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à l'hôtel Barbette était donc le domaine des Heroet.

Jehan Heroet possédait de son chef deux fiefs, celui de Carrières et celui de la Maison Neufve, tous deux près de Saint-Germain-en-Laye [5]; il portait ordinairement le titre de seigneur de Carrières.

1. Charles Sellier, *La maison de la Tourelle* (publication de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France).

2. Manuscrit du Féron : armes du trésorier Herouet. Bibliothèque nat. Manuscrits. P. Q. vol. 1518.

3. Il était noble par son père Nicolas Malingre, huissier de la Chambre des comptes à Paris, anobli par lettres du roi Louis XI, vérifiées en la chambre des comptes le 30 octobre 1465. On lit au Dictionnaire des anoblis : Malingre, L. P. p. réhabilitation pour trafic de Nicolas Malingre, moyennant 500 livres, 15 mars 1472; expédiées à la chambre des comptes le 7 mars; C. des A., 22 mai, même année. Les Malingre portaient d'azur à trois ruches d'or.

4. La maison à l'enseigne du Moulinet occupait l'emplacement des numéros 58 et 60 actuels de la rue Vieille-du-Temple. Lire à ce sujet l'excellent ouvrage de M. Charles Sellier : *Le quartier Barbette* (Paris, Fontemoing, 1899). La maison de Loys de Villiers correspond au numéro 56 actuel. Cf. *La maison de Loys de Villiers au quartier Barbette*, par Ch. Sellier. Saint-Denis, imprimerie H. Bouillant, 1899.

5. La Maison Neufve se composait de « une maison, court, jardins, estables, prez, terres, vignes » (acte de donation de Nicolas Herouet à son frère Anthoine Herouet, 28 mars 1543). La Maison Neufve fait aujourd'hui partie de la commune du Mesnil-le-Roi. Il y a aux archives de Seine-et-Oise unplan de l'abbaye de Joyenval (série H), par de Beaulieu, disciple de feu Chauveau et professeur ès mathémathiques. Le plan est sans date, mais paraît être de la fin du XVIII[e] siècle. La Maison Neufve y est représentée comme un petit manoir à deux ailes avec des bâtiments de ferme, le tout est entouré d'une enceinte et très près de l'église de Carrières. Carrières semble

La première fois que nous voyons Jehan Heroet cité au service du duc d'Orléans, c'est dans le rôle des gages d'avril-juin 1496 comme secrétaire à XXX livres [1]. A cette époque Louis d'Orléans est à Lyon, très occupé des préparatifs d'une nouvelle expédition en Italie; il envoie Jehan Heroet en mission pour ses « grans affaires » « devers Monseigneur de Savoye, le marquis de Saluce et le seigneur Constantin et autres lieux » en compagnie de messire Obsin de Novare [2] et de Jehan Chalocin, dit Valois, héraut d'armes du duc. La petite ambassade partit de Lyon le 15 mai, fit résidence à Ast et « autres lieux de là les mons », puis revint à Lyon au mois de Juin. Jehan Heroet n'y posa pas longtemps; sitôt de retour il lui fallut repartir avec messire Jehan Jacques pour l'Italie; il fut absent en tout « l'espace de douze mois vingt jours qui sont III. C. IIII. XX journées », pour lesquelles il reçut la somme de « sept vingt-deux livres diz solz tournois [3].

A l'avènement de Louis XII, le secrétaire du duc d'Orléans devient trésorier du roi de France.

En 1500, Louis XII, apprenant l'insurrection de Milan, envoie en Italie Louis de la Trémoille et le cardinal d'Amboise; la Trémoille pour commander les troupes du roi et le cardinal « pour traiter de la réconciliation des villes rebelles et besogner à tout comme le roi en sa propre personne ». Le vendredi saint 17 avril [4], le cardinal-légat reçoit toute la population de Milan qui vient lui faire amende honorable [5] pour avoir tout entière péché au moins par omission contre son serment envers le roi; il se transporta « en la maison de ville, accompaigné de l'évesque de Luxon, chancelier de Milan, et de plusieurs grans personnaiges ». Jehan Heroet, alors trésorier de Milan, faisait partie du cortège.

Il est cité plusieurs fois en 1503 comme trésorier de France, à côté de Jehan Robineau, également trésorier de France, parmi les « amez et féaulx conseillers » du roi, à propos de l'emprunt de 40 000 livres que Louis XII demandait à la ville de Paris, pour faire une nouvelle expédition en Italie, emprunt qui fut réduit à 30 000 livres [6].

Mais cette expédition offrit aux clercs de finance des tentations auxquelles ils ne surent pas résister, car en 1504 il fut tenu conseil « sur les grans frais, excessives mises et extresmes dépences, qui pour les armées du Roy, dela et

beaucoup plus important : on y voit un château flanqué de trois tours situé sur un assez vaste espace qu'entoure une enceinte fortifiée.

On lit dans l'*Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye*, par Abel Goujon, Saint-Germain, 1829 :

« Carrières-sous-Bois, situé à l'extrémité de la terrasse de Saint-Germain. Il y existait un vieux château de peu d'importanee qui a été détruit, et une chapelle fort ancienne dédiée à saint Pierre, qui a été démolie parce qu'elle tombait en ruines ». D'après ce plan cité plus haut, cette chapelle devait être située sur une éminence entre Carrières et la Maison Neufve.

1. Louis d'Orléans avait alors cinq secrétaires à son service : Jehan Cotereau à XL livres, Jehan de Vaulx à XXX livres, Jehan Hervouet à XXX livres, Jehan le Houdoyer et Th. Serau à XV livres (Tit. Orléans, XIV, 970). Cf. l'ouvrage de M. de Maulde sur le duc d'Orléans.

2. Il est appelé aussi « Jehan Obsin, conte en Lombardie », et « Jehan Obsin Gasse, conte de Novare ».

3. De Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, Paris, 1885, 1 vol. in-4. Ces voyages eurent lieu en 1496, mais ne furent payés qu'en 1497.

4. *Chroniques de Louis XII*, par Jehan d'Auton, publication de la Société de l'histoire de France. Paris, 1889-1895, t. I, p. 362.

5. Au mois de mars précédent, croyant que la puissance des Français était tout à fait abattue en Italie, les Milanais avaient reçu dans leur ville Ludovic Sforza, qui « de toutes pars fut seigneureusement accueilli ».

6. Cf. Bonnardot, *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*, Paris, 1883, in-4°, pp. 80 à 83, t. I.

deça les mons, avoyent esté faictes; et tellement y fut veu, que le nombre des fynences baillées aux trésoriers et la somme d'icelles receues par les gens d'armes du Roy entregectées, de plus de doze cens mille francz de reste furent lesdits trésoriers et clercz des finences envers le Roy emdebtez, sans que nouvelles fust de les rendre ne restituer; par quoy le Roy, pour ce adverer tint la chose cellée jusques à temps. Tant fut le cas descouvert que l'ung d'iceulx butiniers, adverty de la menée, s'en alla au Roy, et dist : « Sire, s'il est votre plaisir de me donner grâce de mon forfait et pardonner mon deffault, je vous nommeray aulcuns de ceulx qui ont butiné vostre argent, et vous restituray ce que j'en ay eu ». Le bon Roy oyant la confession du pauvre larron qui restituer vouloit et accuser les malfaicteurs, ne voulut tant la mort du pécheur, que après les pièces rendues, ne luy fist bailler sa grâce par escript et luy pardonna son crime, et après ce, telle inquisition fist sur son affaire, que par cestuy et par autres eut en escript les noms d'iceulx qui sur ce s'ensuyvent. C'est assavoir messire Anthoine de Bessé, Jehan du Plessis, Françoys Doulcet, etc., maistre Jehan Heroet, Bertaud de Villebremme, Jacques de Fontenay, etc., clercs de finences et quelques autres dont je n'ay sceu ces noms; lesquelz le Roy fist tous prendre [1] ». Les uns, comme Jehan du Plessis, furent condamnés à être pendus [2]; les autres perdirent « leurs biens, honneurs et offices »; mais ceux qui étaient en faveur à la cour eurent la vie sauve et recouvrèrent même leurs biens; nous ne voyons pas que par la suite, cette affaire ait nui à la fortune de Jehan Heroet.

Jehan Heroet mourut avant 1515 [3], car à cette époque, sa femme Marie Malingre épouse en secondes noces Jehan de la Balue, chevalier, seigneur de Villepreux, de Gouaix, d'Ermet et autres lieux, neveu du cardinal de la Balue et maître d'hôtel du roi et de la reine de Navarre, puis écuyer tranchant du Dauphin. Jehan de la Balue avait suivi, comme Jehan Heroet, le roi en Italie, où peut-être il l'avait connu; le roi, en considération de ses bons services, lui servit pendant dix ans une pension de 400 livres; Jehan de la Balue eut de Marie Malingre [4] deux fils et une fille : Louis, Claude et Antoinette.

II

De l'union de Jehan Heroet et de Marie Malingre étaient nés cinq enfants; trois fils et deux filles : Nicolas, Anthoine, Georges, Loyse et Marie [5].

De Nicolas Heroet, nous ne savons pas grand'chose : c'était sans doute l'aîné de la famille, car, le 28 mars 1543, il abandonne ses droits sur le fief de la Maison Neufve, qu'il habitait alors, et sur la maison de la vieille rue du Temple, en faveur du poète Anthoine Heroet « pour la bonne amour fraternelle que ledict donateur a envers ledict abbé son frère »; il semble qu'il n'avait pas de raison de faire cette donation s'il n'avait été plus âgé qu'Anthoine, et s'il n'avait dû, d'après le cours ordinaire des choses, mourir avant lui [6].

Georges Heroet [7], écuyer, seigneur de Carrières, possédait de l'autre côté de

1. De Maulde la Clavière, *op. cit.*, t. III, p. 337.
2. Mais il fut grâcié ensuite.
3. A une date que nous n'avons pu déterminer.
4. Marie Malingre mourut en 1561.
5. Nous ignorons les dates de naissance de Nicolas, de Georges et de Marie, de sorte que l'ordre observé est assez arbitraire. Aucun acte du reste ne prouve d'une manière certaine que Marie fût la fille de Jehan Heroet, mais cela est fort probable.
6. Il y a un Nicolas Herouet, bourgeois de Paris, qui figure dans la liste des députés pour la coutume de Paris en 1580, mais il est peu probable que ce soit celui dont nous nous occupons.
7. Nous ne parlons pas aujourd'hui du poète Anthoine Heroet, ayant fait une étude spéciale sur son œuvre et sur sa vie, qui doit paraître prochainement.

la rue des Poulies, contre l'ancien hôtel de Jehan le Blanc, une maison pour laquelle il payait 2 sols 3 deniers de cens chaque année [1]; il épousa en 1528 Madeleine Olivier, cousine du chancelier Olivier; il était secrétaire du roi et reçut à ce titre 400 livres pour les années 1528 et 1529 [2]; il mourut entre 1534 et 1539, car Madeleine Olivier épousa cette même année 1539 Socin Vitel, seigneur de Lavau [3].

Loyse Heroet naquit en 1502; nous ne savons rien de sa vie avant son mariage, sinon, comme le dit son épitaphe [4] qu'elle fut dame d'honneur de la reine [5]. Elle épousa Jehan Rivière, écuyer, seigneur de Vaulx et d'Othis, notaire et secrétaire du Roy, qui la laissa veuve avant 1566. Elle posséda jusqu'à sa mort la maison de la Tourelle, qu'elle n'avait obtenue qu'après procès et saisies : cette maison venant du chef de Marie Malingre devenait l'héritage aussi bien des enfants du premier lit : les Heroet, que de ceux du second : les de la Balue. Et quand il s'agit de liquider la succession de Marie Malingre, morte en 1561, Nicolas de Caen, curateur subrogé de Marie Malingre, se trouva devoir à Loyse Heroet, une somme assez considérable [6]; Loyse fit saisir et mettre en vente l'hôtel de la Tourelle, et comme c'était un bien de famille auquel elle tenait, elle le racheta au prix de 3 050 livres, le 30 avril 1561; mais ce n'est que le 21 novembre 1566 qu'Anthoine, son frère, abandonna en sa faveur ses droits sur cette maison qu'elle habitait à cette époque, bien que le procès « en retrait lignaiger » fût encore « pendant en la court de Parlement et au Chastellet de Paris », entre elle et Antoinette de la Balue [7].

Elle possédait auparavant l'ancienne maison de Loys de Villiers, contiguë à l'hôtel de la Tourelle, et la maison à l'enseigne du Moulinet qu'elle a habitée et qui était voisine de l'hôtel Barbette. Ces maisons lui venaient de l'héritage de son père, le trésorier Heroet.

Loyse Heroet mourut à Othis-sous-Dammartin, à l'âge de quatre-vingts ans, le 25 octobre 1582, et c'est dans l'église d'Othis qu'elle est enterrée.

Un conte [8] de Marguerite de Navarre nous donne d'intéressants renseignements sur la plus jeune des filles de Jehan Heroet, Marie. Elle entra dès l'âge de cinq ans à l'abbaye des Bénédictines de Gif, dont une tante de sa mère, Catherine de Saint-Benoit, était abbesse [9]. C'était un monastère agréablement situé dans la jolie vallée de l'Yvette abritée par des coteaux boisés [10] : la vue s'étendait au loin, on apercevait, en suivant le cours de la rivière, à droite « les hauteurs qui dominent Palaiseau, à gauche l'église de la Madeleine et les tours crénelées du château féodal des seigneurs de Chevreuse; c'était un

1. Charles Sellier, *Le quartier Barbette.*

2. Archives. Section historique, K, 98.

3. Elle vivait encore en 1553 et prenait la qualité de dame de Mancy, d'Olisy et de Benjacourt, au bailliage de Vitry.

4. Retrouvée dans l'église d'Othis-sous-Dammartin, avec ses armoiries et celles de son mari. Elle portait trois lions.

5. L'indication est vague, car six reines se sont succédé sur le trône de France, de 1514 à 1582 : Claude de France (1514-1524), Éléonore d'Autriche (1530-1547), Catherine de Médicis (1547-1589), Marie Stuart (1558-1560), Élisabeth d'Autriche (1560-1574), Louise de Vaudemont (1575-1589), sans compter la reine de Navarre.

6. 1750 livres tournois, plus 125 livres tournois de rente (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1887, p. 148 à 164).

7. Sa sœur, par sa mère.

8. *L'Heptaméron des nouvelles de très haute et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, troisième journée, 22e nouvelle.

9. Catherine de Saint-Benoît avait fait profession à Chelles en 1502; elle réforma le couvent de Gif et le rendit plus prospère; elle le quitta en 1529 pour aller à l'abbaye du Calvaire, près de la Fère, appelé également le Mont Olivet, où elle mourut le 29 mars 1533. Marguerite II Gouge lui succéda à Gif (1529-1537).

10. Cf. l'*Histoire de l'abbaye et des religieuses bénédictines de N.-D. du val de Gif*, par l'abbé A. Alliot, Paris, Alph. Picard, 1893.

cloître à quatre côtés à peu près égaux, solidement bâti et capable d'abriter un grand nombre de religieuses; au centre du préau, le puits traditionnel, fermé maintenant par une grosse pierre; la chapelle qui profile au fond de la vallée ses grands murs en délabre, que le lierre va bientôt recouvrir; le cimetierre qui demeure solitaire et inculte... »

C'est dans cette vallée charmante que Marie passa sous la tutelle de sa tante, personne fort sage, une jeunesse tranquille dont les plus grandes distractions étaient ces pèlerinages de Saint-Blaise où les habitants des environs venus en foule étaient admis à pénétrer dans le parc.

Marie avait un extérieur très séduisant; « sa parole estoit si doulce et si agréable qu'elle promestoit le visaige et le cueur estre de mesme; la bouche estoit rouge et plaisante et les œils accompagnoient le demeurant »; elle était sage en paroles, d'un esprit subtil et d'une solide vertu : c'était une perle d'honneur et de virginité [1]. Aussi fut-elle en butte aux persécutions du prieur de Saint-Martin, Estienne Gentil [2], qui n'avait que les apparences d'un homme vertueux et qui lui fit la cour pendant plusieurs années avec une audace incroyable. Il fut un jour, en la confessant « esmeu en une passion d'amour qui passoit toutes celles qu'il avoit eues aux autres religieuses »; sous prétexte de la chapitrer, il la prit en particulier, lui commandant de lever son voile et de le regarder ». Elle lui respondit que sa reigle lui deffendoit de regarder les hommes. « C'est bien dict, ma fille, luy dict-il, mais il ne faut pas que vous estimiez qu'entre nous Religieux, soyons hommes. »

« Par quoy seur Marie, craignant faillir par désobéissance, le regarda au visaige; elle le trouva si laid qu'elle pensa faire plus de pénitence que de péché à le regarder. » Toutefois le prieur n'était pas homme à se contenter d'un regard, il voulut aller plus loin, mais trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas et qui le rendit furieux. De retour à Saint-Martin, il chercha le moyen d'arriver à ses fins et voici ce qu'il imagina : il fit nommer au mont d'Olivet, près de la Fère, l'abbesse de Gif, Catherine de Saint-Benoît, grand tante de Marie Heroet, femme vertueuse qu'il craignait, puis il fit élire à Gif, Marguerite Gouge [3], qui était à sa dévotion.

Ayant fait auprès de sœur Marie une nouvelle tentative sans succès, il résolut de se venger en suscitant à Marie une fort méchante affaire, car « il feit desrober secrètement les reliques du dict prieuré de Gif, de nuit, et meit à sus au confesseur de céans, fort viel et homme de bien, que c'estoit luy qui les avoit desrobées; et pour ceste cause, le meit en prison à Sainct-Martin. Et durant qu'il le tenoit prisonnier, suscita deux tesmoings, lesquels ignoramment signèrent ce que monsieur de Sainct-Martin leur commanda : c'estoit qu'ilz avoient veu dedant ung jardin ledict confesseur avecq seur Marie en acte villain et deshonneste, ce qu'il voulut faire advouer au viel religieux. »

De retour à Gif, Estienne Gentil voulut se servir de ces accusations pour abuser de sœur Marie, mais la contenance de la jeune religieuse fut si ferme, ses paroles si assurées, qu'il dut y renoncer; cependant la rage au cœur, il continua son œuvre de vengeance. Ayant assemblé tout le chapitre, il fit mettre à genoux sœur Marie, la destitua de son emploi de maîtresse des novices : « J'ordonne, dit-il, que vous soyez mise non seulement la dernière de toutes, mais mengeant à terre devant toutes les seurs pain et eaue; jusques ad ce que l'on congnoisse votre contrition suffisante d'avoir grâce »; il défendit

1. Comme le confessa, plus tard, le prieur de Sainct-Martin.

2. Estienne Gentil, prieur de Saint-Martin des Champs depuis le 15 décembre 1508 jusqu'au 6 novembre 1538, époque où il mourut. L'abbaye de Saint-Martin occupait l'emplacement actuel du Conservatoire des arts et métiers de la rue Saint-Martin. L'église et le réfectoire sont encore debout.

3. Elle commença en 1534 son troisième triennat. Cf. l'ouvrage cité plus haut, *Histoire de l'abbaye et du val de Gif.*

encore « que quand sa mère où ses parents viendroient, que l'on ne la soufrist de trois ans parler à eulx, ni escrire, sinon lettres faictes en la communauté ». Marie de la Balue, sa mère « s'émerveilla » fort d'être sans nouvelle de sa fille, qu'elle aimait tendrement; elle dit à « ung sien fils, saige et honneste gentilhomme [1], qu'elle pensoit que sa fille estoit morte, mais que les religieuses pour avoir la pension annuelle luy dissimuloient. » Il part aussitôt à Gif et demande à voir sa sœur; tout étonné d'essuyer un refus sous le prétexte que Marie ne bougeait du lit depuis trois ans, il insiste, voit qu'on le paie de mauvaises raisons, se fâche, effraie les religieuses, les menace d'un esclandre, et obtient enfin de parler à sa sœur.

Marie vient en effet à la grille, mais l'abbesse Marguerite Gouge est à ses côtés; par bonheur Marie, « qui estoit saige, » avait mis « par escript » sa « piteuse » histoire qu'elle « bailla » à son frère par la grille. Elle était sauvée. Marie de la Balue, dont le mari était maître d'hôtel du roi et de la reine de Navarre, dès qu'elle apprend le mauvais traitement que subit sa fille, va trouver Marguerite de Navarre, la bonne princesse dont le cœur était ouvert à toutes les infortunes et qui prend aussitôt l'affaire en main; elle fait comparaître le prieur, obtient de lui la vérité et récompense Marie Heroet, qu'elle nomme abbesse « par le don du Roy de l'abbaye de Giy [2], près de Montargis, laquelle elle reforma et vesquit comme celle qui estoit pleine de l'esprit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il luy avoit pleu lui redonner son honneur et son repos. »

Lucien Grou.

1. C'est très probablement Georges Heroet, seigneur de Carrières, qui habitait tout près de sa mère dans la rue des Poulies.

2. Giy, aujourd'hui Gy-les-Nonains, sur la rive gauche de l'Ouanne. Ancien fief de Changy et terre du Grand Mont Martin. Le couvent était un prieuré sous le vocable de Saint-Martin. Il avait été fondé avant l'an 800 par Rotrude, fille de Charlemagne et abbesse de Faremoutiers.

LE VÉRITABLE TEXTE D'UNE ÉLÉGIE D'ANDRÉ CHÉNIER

(EH BIEN! JE LE VOULAIS...)

Les manuscrits d'André Chénier sont si rares que, lorsqu'on a la bonne fortune d'en tenir un authentique entre ses mains, on a soin de le regarder de près. C'est ce qui vient de nous arriver pour le manuscrit de l'élégie : *Eh bien! je le voulais. J'aurais bien dû me croire!* Après être resté de longues années dans la collection de M. Noël Charavay, il a été acquis récemment par M. La Caille, qui a enrichi de ce joyau son beau cabinet d'autographes, et qui a bien voulu nous autoriser à l'examiner et à le faire connaître.

Plusieurs vers de cette courte pièce ont été différemment imprimés au cours de ce siècle. La première édition d'André Chénier, celle de 1819, répétée en cela par celles de 1826 et de 1839, publia ainsi les vers 15 et 16 :

Et pour la paix il faut, *loin* d'avoir eu raison,
Confus et repentant *demander mon* pardon.

De plus, l'édition de 1833 ajoutait bien, à la fin de la pièce, le dernier hémistiche laissé en suspens par le poète : *O Camille! Camille!* mais elle donnait ainsi le vers 3 :

Je devais, une fois *au* moins, pour la punir,

et le premier hémistiche du vers 10 :

Je *veux* lui pardonner.

Dans ses deux éditions critiques, celle de 1862 (p. 246) et celle de 1872 (p. 256 et 257), Becq de Fouquières rétablit, aux trois passages précédemment altérés, le véritable texte, que nous avons lu nous-même sur le manuscrit : vers 3 : *du* moins. Vers 10 : *Je viens* lui pardonner. Vers 15 et 16 :

Et pour la paix il faut *que* d'avoir eu raison,
Confus et repentant, *je demande* pardon.

Cette dernière leçon authentique est d'une construction un peu contournée, comme d'ailleurs les aimait assez le poète, mais elle est plus correcte, et surtout d'un sens plus fort que la précédente.

Mais dans son édition de 1874, Gabriel de Chénier publiait l'élégie de son oncle au tome III, p. 107, en la faisant précéder, comme les autres, de l'abréviation grecque Ἐλεγ., qui ne se trouve point dans le manuscrit. Il rendait l'ancien texte fautif des vers 15 et 16, tout en supprimant l'hémistiche isolé du vers 17, et il ajoutait dans un commentaire malheureux, à la page 322 : « On ignore où l'édition critique de 1862 a puisé le texte de ces deux vers qu'elle donne ainsi : [le véritable texte].

« L'édition de 1839 contient ce dernier hémistiche :

O Camille! Camille!

inventé par le premier éditeur. L'édition de 1833 ne le porte point. »

Il est vrai que l'éditeur-amateur reconnaissait au début que le manuscrit de cette pièce lui manquait, étant de ceux qui n'avaient pas été « restitués ».

M. Louis Moland, en 1878, inséra l'élégie au tome Ier, page 259, des *Œuvres poétiques d'André Chénier*, et, marchant à la suite de son prédécesseur, il donnait aussi la leçon défectueuse des deux derniers vers, et supprimait l'invocation à Camille.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans sa nouvelle édition de 1881,

Becq de Fouquières lui-même, le grand spécialiste du texte de Chénier, déclarait à la page IV de sa Préface : « Le texte des élégies III, V, XX, XXV, XXIX... doit être considéré comme *irrévocablement fixé*, puisque je l'ai collationné sur les manuscrits que j'ai eu la bonne fortune de retrouver. » Or l'élégie XXIX, placée à la page 264, est précisément celle qui nous occupe, et les deux derniers vers sont donnés avec le texte fautif, auquel le savant éditeur revenait à son tour, et l'invocation à Camille fait défaut, ce qui prouve que les plus soigneux et les plus érudits critiques ne sont pas eux-mêmes à l'abri de l'erreur.

Cette leçon intruse, un moment écartée, a donc retrouvé tout son crédit et à présent elle fait autorité; ainsi elle a été adoptée par M. Léo Joubert dans son édition de 1883, page 216; par M. Moland, qui, en l'admettant dans sa grande édition illustrée de 1884, au tome I, page 308, remarque en note, pour le repos de sa conscience : « Les premières éditions de M. Becq de Fouquières donnent de ces deux vers la leçon suivante : [la bonne], à laquelle il a renoncé dans celle de 1881. »

On comprendra par là le petit intérêt qui s'attache à la restitution d'un texte, qui semblait s'être définitivement altéré. De plus le manuscrit nous livre, pour le vers 14, une variante, qui ne représente à coup sûr que le premier jet du poète, aussitôt modifié par lui-même, mais que nous n'avons vu mentionner nulle part. Il avait d'abord écrit :

Et larmes *au besoin* toujours obéissantes,

puis sans rayer ces deux mots, il récrivit au-dessus la leçon moins expressive, mais plus élégante, qui a toujours été imprimée : *à couler*.

En reproduisant très exactement le précieux autographe de M. La Caille, nous respectons scrupuleusement la ponctuation et l'orthographe originales : l'on pourra ainsi observer l'habitude qu'a André Chénier de n'user pas de majuscule à la suite d'un point.

Petite feuille jaunie, en papier vergé, de qualité moyenne, 165 millimètres de long sur 91 de large.

Elegie

[mot rayé d'une barre transversale plus noire que le texte et qui paraît d'une encre plus récente.]

[Vers 1] eh bien, je le voulais. j'aurais bien du me croire.
tant de fois à ses torts je cedai la victoire.
[3] je devais une fois du moins pour la punir
tranquillement l'attendre et la laisser venir :
non. oubliant quels cris, quelle aigre impatience
hier scut me contraindre à la fuite au silence;
ce matin, de mon cœur trop facile bonté!
je veux la ramener sans blesser sa fierté :
j'y vole; contre moi je lui cherche une excuse :
[10] je viens lui pardonner : et c'est moi qu'elle accuse.
c'est moi qui suis injuste, ingrat, capricieux;
je prens sur sa faiblesse un empire odieux,
et sanglots et fureurs injures menacantes
à couler
[14] et larmes au besoin toujours obéissantes
[15] et pour la paix il faut que d'avoir eu raison
[16] confus et repentant je demande pardon
[17] o Camille Camille.

Louis Arnould.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1].)

Cabane :

1387. Et s'en doit aller gesir la nuyt devant es hautes montainhes et *cabanes* ou les pastours gisent qui gardent le bestaill.

(G. Phébus, *La chasse*, 197, Lavallée.)

XV^e^ s. Cinq grans *cabanes* avoit il de brebis.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Énéide*, 67, r°, édit. 1540.)

Cabas :

1372. Les fueilles (de la palme) en sont longues, estroictes et agues au bout..., et sont bonnes a faire nattes et *cabbas*.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVII, 114, édit. 1522.)

Battre le cabas : faire danser l'anse du panier :

XIV^e^-XV^e^ s. Ainsi comme on *bat le cabas*
A ceulx qui ne savent le pris
Du marchié, tant qu'ilz ont apris.

(Eust. Deschamps, IX, 115, A. T.)

Cabestan :

1382. Item le *cabestant* devant.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 123, Bréard.)

1400. VIII. Avirons, I. *cabetent*

(Cité dans le *Bulletin des antiquités de la Seine-Inférieure*, VIII, 372.)

Cableau :

1404. .I. *cablel*, .I. ancre, une haussiere.

(Cité dans le *Bulletin des antiquités de la Seine-Infér.*, T. VIII, 378.)

1555. *Cablots* pour une arbalayte.

(Journal du sire de Gouberville, 182, Tollemer.)

Cabriole :

Vers 1550. Leurs gambes rottes, *cabriolle*, fioret, mutances.

(Tahureau, *Dialogues*, 50, Conscience.)

XVI^e^ s. Se promenant a bonds continuels et *cabriolles* tout autour du camp.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 452, edit. 1611.)

Caca :

Vers 1534. Tu es un chatton
Qui n'as soucy en ce soucieux monde
Sinon de faire ou le *caca* immunde
Ou de crier avecques ta gorgette.

(Bon. des Périers, *Œuvres*, I, 103, bibl. elz.)

1. Voir t. I, p. 178 et 486; t. II, p. 108 et 256; t. IV, p. 127; t. V, p. 287.

Cacheter :

1526. ... De son petit signet
L'a cloz, scellé, fermé et *cachetté*.

(Crétin, *Débat sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, 44, Jouaust.)

Cachette :

1313. Car il avoit trop de contrere
En *quachetez* et en apert.

(God. de Paris, *Chron.*, Buchon.)

Cacheur :

1552. Occultator, qui cache, *cacheur*, occultateur.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

1558. Occultator, *cacheur*, receleur.

(Guill. Morel, *Verb. latinorum commentarii.*)

Cacique :

1578. Sur le premier (de ces arbres gros et hauts) un *cacique* pour sa seureté avoit basti sa logette.

(Jean de Léry, *Voy. au Brésil*, II, 10, Gaffarel.)

1584. Excès et indignitez que les Espagnols avoient commis en l'isle, dont les *caciques* et habitans estoient fort mal edifiez.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 524, r°.)

1608. Des *caciques* qui les gouvernoient comme seigneurs à la façon du Mexique.

(*Hist. du royaume de Chine*, 313.)

1611. Quand leurs enfants, leurs femmes, leurs marys ou leurs *caciques* sont malades.

(Artus Thomas, *Comment. sur la vie d'Apoll. Thyanéen*, 548.)

Cadenas :

1529. Cestuy livre est si bien clos, qu'il n'y a celluy qui y sceust rien veoir, s'il ne sçait les secrets des *cathenatz*, et principallement du *cathenat* rond qui est clos et signé à lettres.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° XLIII, r°.)

Cadence :

XV^e^ s. Troyens et Penois par mesure et *cadence*
Faisoient ensemble une commune dance.

(Oct. de Saint-Gelays, *Énéide*, 11, v°, édit. 1540.)

1510. Mesurer la hauteur des terres et *cadence* des eaux.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 404, Stecher.)

1520. Consonance ou semblable *cadence*.

(Fabri, *Rhét.*, I, 169, Héron.)

Cadencer :

1597. Son marcher est *cadencé*, non pas trop esbranlé, ainsi qu'un palme ou un cyprès esmeu tout doucement de quelque vent follet.

(Cyre Foucault, *Epist. amoureuses d'Aristenet*, 15, Liseux.)

1613. La tissure de son style ineptement *cadencée*.

(Cité dans les *Var. hist. et litt.*, IV, 256.)

Cadrer :

1529. L'homme bien formé et *quadré* de mesure.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° XVI, r°.)

Cafardise :

1586. Si des bigots cesse la *caphardise*.

(*Triomphes de l'abbaye des Conards*, 68, Montifaud.)

Cafetan, caftan :

1546. Sa robbe qu'ilz appellent *caftan*.

(Ant. Geuffroy, *Description de la cour du grand Turc*, 228, Schefer.)

1559. Un *caffetan* de drap d'or.

(Guill. Postel, *Hist. orientale*, 3e partie, 10.)

1587. Ils portent des dolimans et des *caftans*.

(Vigenère, *Traité des chiffres*, 310, r°.)

Cafetier :

1696. Patissiers, *caffetiers*, marchands de rataffia et violons.

(*Var. hist. et littéraires*, VII, 244, bibl. elz.)

Cagneux :

1614. Blessé depuis cest'heure, et *caigneux* se trouva.

(Paul Hurault, *Revue d'hist. littéraire de la France*, 15 janvier 1898.)

1620. Sainct-Luc n'est plus roman; Crequy n'est plus *caigneux*.

(*Var. hist. et littéraires*, IV, 341, bibl. elz.)

* *Cagotage* :

1660. Sa dévotion est entièrement dans les bonnes formes, n'ayant rien de la sévérité de celle qui court le grand chemin du *cagotage*.

(Somaize, *Dict. des Précieuses*, I, 283, bibl. elz.)

Cagoterie :

XVIe s. Tout ce qui se couve soubs les aesles du mot de religion, n'est que la pure ponte du poulailler de *cagoterie*.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Des différends de la religion*, III, 28, Quinet.)

Cailleteau :

1372. Quant les petis *cailleteaulx* sont nez, le pere et la mere font peu conte de les nourrir.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XIX, 108, édit. 1522.)

Caïman :

1587. Cocodrilles, lesquels ils appellent en leur langue *caymanes*.

(Fumée, *Hist. générale des Indes*, 95, r°)

1600. *Cayman* qui est une espece de lezard ou crocodille.

(Ant. Colin, *Hist. des simples médicaments*, 17, édit. 1619.)

1609. Une espece de lesard qu'ils appellent *caiman*.

(*Hist. du royaume de la Chine*, 329.)

Caïque :

1605. Squifs, *caycs* et autres petits vaisseaux de tracat.

(De Gontaut-Biron, *Voy. à Constantinople*, 20, édit. 1888.)

Caisson :

1418. Trois *caixons*, l'un de siprès et les deux de fust pinte.

(Caumont, *Voy. d'outremer*, La Grange.)

Calamiteux :

XV^e^ s. Le povre et *calamiteux* enfant.

(Guill. Tardif, *Apol. de Valla*, 221, Marchessou.)

1504. Plume infelice, oustil *calamiteux*.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 15, Stecher.)

1512. Si s'en sent trop poure et *calamiteux*.

(*Id*, III, 192.)

3. *Calandre* :

1504. Luy ay je fait trop plus d'esclandres,
Qu'en fin fourment n'a de *calandres*
Rongeans la meilleure substance.

(J. Le Maire, IV, 24, Stecher.)

Calculateur :

1552. Calculator, compteur, *calculateur*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

1556. Jean Sinsset qui est dit vulgairement *calculateur*.

(Richard Le Blanc, *De la subtilité*, 317, r°.)

Calculer :

1372. La science de aritmetique qui apprend a compter et a *calculer*.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, VIII, 27, édit. 1522.)

Calepin :

XVI^e^ s. Un *calepin*, un vocabulaire, un dictionnaire d'injures.

(Bon. des Périers, *Nouv. LXIII*, bibl. elz.)

Calfeutrer :

1382. Item les chasteaux devant et derrière a rejoindre, *calefestrer* et brayer.

(*Compt. du clos des galées de Rouen*, 121, Bréard.)

Califat :

1560. En ce temps le *chalifat* de Bagdad a esté mis au bas.

(Guill. Postel, *Hist. originale des Turcs*, 25.)

1577. Bagdet, siege ancien du *caliphat* de Chaldée.

(Loys Le Roy, *Viciss. des choses*, 205, édit. 1585.)

XVI^e^ s. Tiltre de *caliphat*.

(Loys Guyon, *Div. leçons*, 450, édit. 1610.)

Calmant :

1726. Réflexions sur l'usage de l'opium, des *calmants* et des narcotiques pour la guérison des malades.

(Hecquet, *Titre de l'un de ses ouvrages.*)

Calme, s. m. :

1418. Ore le vent estoit sessé, et estions en *calme*.

(Caumont, *Voy. d'outremer*, 122, La Grange.)

XV-XVI^e^ s. Aucunes des dictes carraques ayans bon vent se meirent en fuyte..., mais les autres demeurerent en *calme* et furent prinses.

(Seyssel, *Appian, Guerres civiles*, 629, édit. 1544.)

1529. La nuit nous eusmes *calme*.

(Jean et Raoul Parmentier, *Disc. de la navigation*, 18, Schefer.)

* *Calmir* :

XVIII^e^ s. Quelquefois les vents alizés du nord-est ou sud-est cardent les nuages comme si c'étaient des flocons de soie..., ensuite vers le soir ils *calmissent* un peu, comme s'ils craignaient de déranger leur ouvrage.

(Bern. de Saint-Pierre, *Etudes de la nature*, 155, édit. Didot.)

Garasse dit des matelots de la basse Normandie « quand ils sont à cheval sur leurs aridelles qu'on appelle des mazettes »... Vous les verrez par les chemins courbez et attachez sur l'arçon de la selle, criant à reprises entrecoupées, *calme*, *calme*, *calme*, et quand le cheval se met au pas, ils adoucissent aussi leur cholère, et disent en soufflant comme s'ils estoient à l'embouchure d'Arques, *il calmit*, *il calmit*.

(*Rech. des recherches*, 776.)

Ce mot est dans Littré, mais sans exemple.

Calomnie :

XIV-XV^e^ s. Telle dame soit certaine que *calomnie* si perverse ne sera que a la parfin conscience et raison ne luy die : tu as grand tort.

(Christ. de Pisan, *Le livre des trois vertus*, ap. de Becker, *Le droit des femmes*, 122.)

Calomnier :

1425. Pourtant nulli ne peut nier,
Qui ne vouldroit *calumnier*,
Que les cieulx et les sept planetes
N'aient grand povoir en leurs metes.

(Oliv. de La Haye, *Poème de la grande peste*, 170, Guigue.)

XV^e^ s. Or Dieu vous en donne heureuse main, qui... *calompnez* France et flagellez Alemagne.

(Chastellain, *Œuvres*, VII, 264, Kervyn.)

Calotin :

1717. Quel moyen de souffrir l'orgueilleux *calotin*,
Sur ses livres devenu blême!

(Senécé, *Œuvres choisies*, 264, bibl. elz.)

Caloyer :

XIV-XV^e^ s. Doyens ruraulx, maregliers, moynes,
Caloiers, clercs, gens mariez.

(Eust. Deschamps, IX, 156, A. T.)

1509. Religieux solitaires qu'ils appellent par dela *caloyers*.

(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 371, Stecher.)

1512. Puis me trouvay avecques les *caloyers* qui estoient près de quarante.

(Thénaud, *Voy. d'oultremer*, 73, Schefer.)

Calumet :

Vers 1630. Chucher d'une herbe secque aveuq un *calumet*,
Et brevotter d'un yau qui cauffe la tirlire.

(David Ferrand, *Muse normande*, I, 46, Héron.)

Camail :

XIII^e s. Uns haubrejon doit deuz deniers, uns *camail* doit .I. denier.

(Cité ap. Finot, *Rel. commerciales entre la France et la Flandre*, 162.)

Brouette qui maine *camaus* a armer doit .I. denier.

(*Id.*, 170.)

1314. Pour .I. haubregon et .I. *camail*, et une gourgiere.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 224.)

Camelot :

1248. Et si prist de chacun *camelot* II d. et si prist de croisettes de Limoges, de chascune croisette IIII d.

(Cité ap. Finot, *Rel. commerciales entre la France et la Flandre*, 185.)

Camérier :

1350. Li *cameriers* doit iestre souffrans et avisés,
Tondis appareilliés et petit embisés.

(Gilles Li Muisis, *Poésies*, I, 167, Kervyn.)

Camomille :

1322. Herbas sibi dederunt, videlicet huilles, *camomille*, melilot.

(Cité ap. Coyecque, Hôtel-Dieu de Paris, I, 102.)

Camp :

XV^e s. Fault ung lit de *can*.

(*Viel Testament*, II, p. 303, A. T.)

XV-XVI^e s. Et dedans iceluy pavillon fait aussi dresser son lict de *camp*.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 79, Stecher.)

Id. Cornificius sortit de son *camp* en toute diligence.

(Seyssel, *Appian, Guerres civiles*, 500, édit. 1544.)

Campement :

1584. Le *campement* des Ballabaniens... luy estans amenés, liés et enchaînés.

(Thevet, *Vies des hommes illustres*, 310, r°.)

Canaille :

XV^e s. S'il a grans gens, le plus n'est que *canaille*
Qui n'ont harnois, ne conduite qui vaille.

(Gilles des Ormes, ap. Chastellain, VII, 210, Kervyn.)

XV-XVI^e s. Ceste *canaille* ramassee qui estoit descendue en Picardie.

(P. Dezey, *Mer des croniques*, 246, r°, édit. 1532.)

Canardière :

1665. Un homme seul en France a de ces *canardières*.

(De Villiers, *Les Costeaux*, Act. I, Sc. 10.)

Cancer :

1372. Qui sera né au signe de *cancer* que en francoys on appelle l'escrevice... sera malicieux et de égale stature.

(Corbichon, *Nativitez des hommes*, à la suite des *Propriét. des choses*, édit. 1522.)

1519. Quant du *cancer* l'ardent signe domine.

(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, 27, v°, édit. 1540.)

1539. Alphonse roy de Castille... trouva ladite estoille au quatrième degré quarante-huit minutes du *cancer*.

(Gruget, *Leçons de P. Messie*, 84, édit. 1610.)

Candi :

XIII-XIVe s. *Çucre* candi, dragme II.

(*Antidotaire Nicolas*, 24, Dorveaux.)

1508. Sucre *candi*.

(*Statuts des apothicaires*, ap. Ouin-Lacroix, *Corporations de Rouen*, 560.)

1529. Trois livres de sucre *candi*.

(Jean et Raoul Parmentier, *Disc. de la navig.*, 50, Schefer.)

Candide :

XVe s. Alors Venus la déesse *candide*
Par le doulx air radieux et lympide
Survint a coup.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Énéide*, 78, r°, édit. 1540.)

1516. Daphnis est alors glorieux, *candide*.

(Guill. Michel, *Eglog. de Virgile*, 15, r°, édit. 1540.)

1535. Par nature ilz sont joyeux, *candides*, gracieux et bien amez.

(Rabelais, *Gargantua*, I, 10, Burgaud.)

Canéphore :

1570. Les *canephores* ou porte-corbeilles.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, II, 205.)

1607. On appelloit (cette solemnité) feste des *canéphores*.

(Montlyard, *Mythologie*, Liv. X.)

Canicule :

1539. Ceste constellation de la *canicule* estoit du temps de Ptolemee au signe des jumeaux.

(Gruget, *Leç. de P. Messie*, 84, édit. 1610.)

1562. Le soleil s'eschauffe fort ès jours caniculaires, esquels l'estoille *canicule* règne.

(Du Pinet, *Pline*, 40.)

Canner :

1613. Ravi de la desmesuree longueur (de ce cénacle), il l'eust voulu mesurer et *canner*.

(César Nostredame, *Hist. de Provence*, 287, édit. 1624.)

Cannette :

XIIIe s. Et nostre sire si getoit
Contre la pierre sa *kanete*;
Mais ainc n'en esclata miete.

(*Le Romanz de S. Fanuel*, 2238, Chabaneau.)

Canonnier :

1383. Les *canonniers* des portes tiroient de leurs engiens.

(*Chron. de Flandre*, II, 289, Kervyn.)

1416. Deux *canonniers* et six portiers.

(Cité dans les *Œuvres de Ghill. de Lannoy*, 188, Potvin.)

Canotier :

XVIe-XVIIe s. Badaux de Paris, *canautiers* de Bourdeaux, grenouilliers de Libourne.

(Jean Tarde, cité dans l'introduction aux *Chroniques de Sarlat*, XLII, Gabriel Tarde.)

Caoutchouc :

1745. Je reçus un mémoire qui laisse peu de chose a désirer sur ce sujet (sur l'arbre et sur la préparation de sa résine). Il est de M. Fresneau... ci-devant ingénieur à Cayenne, où il a passé quatorze ans. Après de longues recherches, il a enfin découvert dans cette colonie l'arbre d'où distille le *caoutchouc*.

(La Condamine, texte cité par M. Tam. de Larroque dans la *Revue critique* du 26 février 1894.)

Cap :

Xe s. Lis ols del *cap* li fai crever.

(*Vie de S. Léger*, V. 166, Meyer.)

1387. Ung petit port... que on appelle le *cap* Saint-Audrieu.

(Jeh. d'Arras, *Mélusine*, 185, bibl. elz.)

Capable :

1507. Et s'il n'est trouvé suffisant, ydoine ne *capable*, en ce cas ne sera par eulx receu.

(*Ord. royaulx*, fo 36, vo, édit. 1534.)

Capacité :

1372. La ronde figure n'a nul anglet, et pour ce est elle de plus grand *capacité* que les aultres.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XIX, 127, édit. 1522.)

XIVe s. Selon ma petite *capacité*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XVIII, 35, édit. 1531.)

XVe s. Toute *capacité* de chose intelligible.

(Chastellain, *Œuvres*, VI, 264, Kervyn.)

Capeline :

1367. Deux petits afficaux d'argent, une vieille *capeline* et uns gantelets.

(Cité dans le *Bulletin des antiquitez de la Seine-Infér.*, T. IX, 430, 3e livraison.)

Capital :

XIIIe s. Par poor de mort, *ou par ce que tu cremoies menaces capitaus*.

(Pierre de Fontaine, *Le Conseil*, 142, Marnier.)

Id. Par paour de painne *capital*.

(Cout. d'Artois, 79, Tardif.)

XIII-XIVe s. Del brant d'achier le fiert en l'elme *capital*.

(*Chev. au cygne*, 3640, Hippeau.)

Capitan :

XV-XVIe s. Mais restoient les grosses bandes favorisées par les seigneurs et *capitans*.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 465, Stecher.)

1560. Trente mille tous petis diables
Sous le *capitan* Fort-espale.

(Viret, *Cuisine papale*, 13, Fick.)

1639. Le docteur... fait donner des coups de baston a ce *capitan*.

(*Comédie des proverbes*, 236, bibl. elz.)

Capitoul :

1562. A Dieu, tetard de Tholose;
Quoy que tu puisse gronder
Tes *capitoulz* ne ta close
Plus ne te sçauroient garder.

(*L'Adieu de la messe*, Anc. poés. fr., XIII, 357.)

Capitulant :

1405. La dicte université eust privé le dict Daguin et le dit chapitre ou *capitulans* du dit Saint-Aignan.

(Nic. de Baye, *Journal*, I, 122, Tuetey.)

1515. Et le chapitre assemblé au lieu capitulaire, soit que les plus grant partie des *capitulans* y soit ou non, faict son exploict en parlant a la personne du doyen.

(*Stille de la court du parlement de Normandie*, f° 53, r°, édit. 1544.)

Capricieusement :

1612. Toutes celles que chaque particulier se forgera *capricieusement* dans la tête.

(De Lancre, *Inconstance des mauvais anges*, 343.)

Captif :

XV^e^ s. En Ninive sommes *captis*.

(*Viel Testament*, 39450, A. T.)

Puisque vous estes noz *captifs*.

(*Id.*, 8143.)

1460. Les autres emmena, eux, leurs femmes et leurs enfans comme *captifz*.

(Coquillart, *Œuvres*, II, 311, bibl. elz.)

XV^e^ s. Luy et sa chevalerie teints, baignés et noyés en leur propre sang, *captifs* pris, et sa lignee en pleurs.

(Chastellain, *Chron.*, I, 24, Kervy.)

Captivité :

XIII^e^ s. Ki en *captivité* est en *captivité* irra.

(*Version anglo-norm. de l'Apocalypse*, Romania, XXV, 228.)

XIV^e^ s. Sire, weilles convertir et rappelleir nostre *captiviteil* et nostre prinze.

(*Psautier de Metz*, I, 366, Bonnardot.)

Id. Les juifs furent menés en *captivité* en Babylonne.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 2, Kervyn.)

Vers 1415. En exil et *captivité*.

(*Myst. de la Passion d'Arras*, 881, Richard.)

Capuchon :

1542. La moitié du manteau de l'Ordre, la moitié du *capuchon* et la cornette.

(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 459.)

Carabé :

1425. Kacabre, autrement *carabe* et gagates, c'est celle pierre que l'on appelle vulguairement ambre et est de double couleur.

(Oliv. de La Haye, *Poème sur la grande peste*, 208, Guigue.)

Carabinier :

1634. Les *carabiniers* du gouverneur.

(*Chron. bordeloise*, II, 189, Delpit.)

Caracole :

1655. Tout d'un coup lasche sa bricolle
Et fait faire une *caracolle*
A ceste chaise qu'il portoit.

(Berthod, *Paris burlesque*, 119, Jacob.)

Sans doute le plus ancien exemple de l'emploi de ce mot au féminin

Carafon :

1677. C'estoit parmy les *garafons* et les tourtes de pigeonneaux que je faisois dire à Perrotin cette chanson.

(Dassoucy, *Aventures*, 144, Jacob.)

1700. On fait dans les petites verreries les verres a boire, les *carafons*.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, I, 869, édit. 1775.)

Carcinomateux :

1661. La durée de ces fievres quartes vient de la disposition mauvaise et presque *carcinomateuse* de la ratte.

(Guy Patin, *Lettres*, 279, édit. 1689.)

1698. Ulceres *carcinomateux*.

(Tournefort, *Hist. des plantes*, II, 270, édit. 1725.)

Carcinome :

1545. Les fueilles, le suc, la tige et la semence resouldent les duretés et chancres, *carcinomes* et escrouelles.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 139.)

Cardamine :

1545. Le cresson de ruisseaux qu'aucuns nomment *cardamine*.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 492.)

Le cresson aquatique... ou la *cardamine* de Dioscoride.

(Id., 427.)

Carde :

XIII^e^ s. Cartee de *cardes*, .II. deniers.

(*Tarif de tonlieu*, ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 493.)

Carder :

XIII^e^ s. Saie a tondre l'endroit et l'envers et a karder les .II. lisires.

(*Bans municip. de Saint-Omer*, ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 563.)

1407. Aprendre le mestier de laine, c'est assavoir filler et *carder*.

(*Reg. d'audience du Chastelet*, Y, 5226.)

Cardeur :

1337. Jehannot Serevel, *cardeur* de draps.

(*Reg. criminel de Saint-Martin des Champs*, 499, Tanon.)

Caresse :

1545. Je suis certaine que tu t'esmerveilles des *caresses* que je te fais et de mes larmes.

(Ant. Le Maçon, *Décaméron*, I, 188, Dillaye.)

Caret :

1382. Item de vieil fil de *caret* pesant a C.LX livres.

(*Compt. du clos des galées de Rouen*, 101, Bréard.)

1396. Fil de *caret* doit acquit.

(*Coust. de Dieppe*, 87, Coppinger.)

Cargue :

1634. Les *cargues* sont cordes, lesquelles servent a trousser les voiles.

(*Termes de marine*, 547, édit. 1670.)

Caricature :

1740. C'est une *caricature* qu'il nous donne au lieu d'une copie.

(D'Argenson, *Mémoires*, II, 146, Bibl. elz.)

Caribou :

1612. Ou quand il veut queter parmi les bois le gite...
Du lapin, du renart, du *caribou*, de l'ours.

(Lescarbot, *Musée de la Nouvelle-France*, 35, Tross.)

Carlingue :

1382. Item une *calengue* et .IIII. portes pour la coursière.

(*Compt. du clos des galées de Rouen*, 123, Bréard.)

Item fault la *calengue* toute a parqueter.

(Id., 128.)

Carotique :

1584. Qualitez hydrotiques, *carotiques*, narcotiques.

(Simon Goulart, *Trad. des devins de Peucer*, 532.)

Carrier :

1284. Jehan le Cooiriers, *quarriers*, est banis a tousjours.

(Cité ap. Prarond, *Hist. d'Abbeville*, 193.)

1. *Carrière* :

XIII-XIV^e^ s. Et li boin, qui tous biens voroient,
En tout canque faire poroient,
Tenroient d'ouneur la *cariere*.

(Jean de Condé, *Li dis de l'aigle*, 91, Scheler.)

Et s'il entre en ceste *carrière*,
Si con li ciens, boin flair ara,
Quant le bien et le mal sara.

(id., *Li dis dou chien*, 32.)

Carriole :

XIII^e^ s. Il en est mais tel *cariole*,
N'i a moustier ne mousteret
Ou il n'en ait ou sis ou sept.

(Gaut. de Coincy, *Miracles de Notre-Dame*, 40, Poquet.)

XVI^e^ s. Le premier mystère est du paradis terrestre, rempli d'arbres porté sur une *cariole* a quatre roues.

(Taillepied. *Antiq. de Pontoise*, 118, édit. 1876.)

Carrousel :

XVI^e^ s. *Carrrouselles* practiquees en Espagne a la genette.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 151, édit. 1611.)

XVI^e^-XVII^e^ s. Aux ballets, *carrousels*, barrieres et combats.

(D'Aubigné, *Tragiques*, 240, Bibl. elz.)

Cartel:

1527. *Le cartel* de la deffianche fut fait le XVI^e^ jour de novembre anno 1527.

(*La deffianche du roy de Franche*, Anc. Poés. fr., X, 348, Bibl. elz.)

Carton :

1578. Le corsage emmuré en de gros *cartons*.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, épistre, édit. 1611.)

Cascade :

1647. Les *casquades* les plus fortes.

(Vulson de la Colombière, *Science héroïque*, édit. 1669.)

Cascatelle :

1740. Remarquez dans la place de Tivoli deux statues égyptiennes, de granit rouge, et la vue des *cascatelles*.

(De Brosses, *Lettres*, II, 321, Colomb.)

Casemate :

1539. Murailles enrichies de tours, bastions et *cazemates*.

(Gruget, *Leç. de Pierre Messie*, 585, édit. 1610.)

Casino :

1740. J'ai vu le vieux bonhomme doge Pisani prendre l'air sur le perron d'un *casino*.

(De Brosses, *Lettres d'Italie*, I, 184, Colomb.)

Cassade :

1536. Ilz sont au net, et ont eu la *cassade*.

(Roger de Collerye, *Poésies*, 274, Bibl. elz.)

Casse :

XIV^e^ s. *Casse*, qui est une maniere d'espiceris doulce.

(Raoul de Presles, ap. Berger, *Bible au moyen âge*, 251.)

Cassine :

1516. Monseigneur de Bourbon fist brusler une *cassine* où s'estoient retirez plusieurs et grant nombre de Suysses.

(*Mirouer hist. de France*, 181, r°.)

XVI^e^ s. Et disoit-on que ceste faulte adveint pour sauver une *cassine*.

(Martin du Bellay, *Hist. de Louis XII*, 405, édit. 1615.)

Cassis :

1561. Après prendrez le jus d'une herbe nommée croisette, et le jus d'une autre herbe nommée poivre d'Espagne, aultrement appelé *cassis*.

(Du Fouilloux, *Vénerie*, 12, r°, Favre.)

Une poignee de la fueille d'un arbrisseau nommé *cassis*.

(id., 63, r°.)

Castagnette :

XVI^e^ s. Un autre qui tient en chacune main deux petites barres ou carreaux d'acier qu'il fait frapper l'une contre l'autre, quasi comme l'on joue des *castaignettes* en Espaigne.

(Jean Palerne, *Pérégrinations*, 83, édit. 1606.)

Castrat :

1556. Selon le gascon, qui appelle un mouton *castrat*.

(Richard Le Blanc, *De la subtilité*, 340, r°.)

Catadoupe :

1512. Le fleuve du Nil vient des haultz montz et *cataduppes* d'Ethiopie.

(Thénaud, *Voy. d'outremer*, 30, Schefer.)

Catheter :

1556. *Catheter* est un instrument de chirurgien pour faire sortir l'urine.

(Richard Le Blanc, *Subtilité*, 461, v°, édit. 1566.)

1554. Un *cathetere* ou syringue.

(*Trésor de Evonime*, 29, édit. 1557.)

Catholicisme :

XVI^e^ s. C'est alors qu'ils se descouvrent et monstrent de ne recognoistre autre *catholicisme* ou universalité qu'en l'unique siège de Rome.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Des différends de la religion*, I, 20, Quinet.)

La conversion du roy au *catholicisme*.

(Id., I, 252.)

Catoptrique :

1584. Nous avons ses livres (d'Euclide) de la perspective, les phenomenes, l'optique, *catoptrique*.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 49, v°.)

1636. Le dict Pere avoit faict imprimer certain livre en Avignon des horologes *catoptriques*.

(Lettre de Naudé à Peiresc, du 26 mai 1636, Tam. de Larroque.)

1638. La perspective curieuse ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, de la *catoptrique*, de la dioptrique.

(Titre d'un ouvrage du Père J.-Fr. Niceron.)

Causalité :

XIV^e^ s. Les deux voyes par lesquelles ilz (les Platoniciens) vindrent a la congnaissance de Dieu, desquelles l'une vient par manière de *causalité*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VIII, Exp. sur le chap. 6, édit. 1531.)

1. *Causant* :

XVI^e^ s. Ils (les vents) exercent en l'air leurs principales forces, lesquelles sont quasi causes de toutes les émotions qui s'y font : aussi plusieurs rapportent à la violence des vents les foudres et les tonnerres, comme à la cause *causante*.

(Du Pinet, *Pline*, II, 37.)

2. *Causer* :

XIV^e^ s. Telles bestialitez sont *causees* par maladies.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 165.)

1372. Tant comme l'air est plus gros et plus espès, de tant y empraint plus fort le soleil sa chaleur; car tant y sont les raiz du soleil plus espès qui fierent l'ung sur l'autre et s'entrebrisent : par quoy ilz *causent* moult grand chaleur.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, X, 1, édit. 1522.)

XIV^e s. Lignie donc n'est pas la cause.
De quoy mariage se *cause*.
(J. Le Fèvre, *Matheolus*, III, 1187, Van Hamel.)

Vers 1415. O com glorieuse journee,
De joie et liesse *causée*.
(*Myst. de la Passion d'Arras*, J. Richard.)

XV^e s. Les richesses, les dignitez
Causent les superfluitez.
(*Viel Testament*, 47386, A. T.)

Causerie :

1572. Il y a donc... du babil et de la *causerie* basse et fade en son langage.
(Amyot, *Œuv. mor. de Plutarque*, 468, édit. 1616.)

XVI^e s. Ceste garrulité et *causerie*.
(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 1365, édit. 1611.)

Cautérisation :

1314. Toutefois que il convient avoir recours a *cauterisation* faite pour plus de sanc, soit fait le cautere parfont.
(Mondeville, *Chirurgie*, I, 169, A. T.)

Cavalier :

XV^e s. Entre lesquels (vaillants hommes) un *cavalier* anglais, homme de bon los, nommé messire Philippe Lys, y fut tué de traict.
(Chastellain, *Chron.*, I, 155, Kervyn.)

Un autre gentil *cavalier*, le seigneur de Crèvecœur.
(Id., I, 253.)

Cavalièrement:

1613. Permettant *cavalierement* aux gens de guerre de sortir tambour battant.
(César Nostredame, *Hist. de Provence*, 927, édit. 1624.)

Cave :

XIII^e s. En *cave* roche qui est dedenz l'yglise.
(*Itinéraires à Jérusalem*, 100, Michelant et Raynaud.)

1372. Ilz (ces os) sont aussi *caves* dedans et bossus devant pour estre plus fors en leur mouvement.
(Corbichon, *Propriét. des choses*, V, 51, édit. 1522.)

1373. Et se le tronc (de la vigne) est *cave*, on oustera tout ce qui est mort.
(*Trad. de P. Crescens*, 4^e livre, 31, Fleurot.)

Cavernes :

XII^e s. Es *cavernes* del mont là ot habitement.
(*Naissance du chev. au cygne*, 166, Todd.)

* *Célébrateur* :

Le meilleur historien et *célébrateur* de Jeanne d'Arc se trouve être M. Quicherat.
(Sainte-Beuve, *Nouv. lundis*, III, 418.)

Celui-ci, ceux-ci :

1372. Et *ceulx-ci* (les cerfs) furent trouvez et prins ès bois plus de cent ans après la mort du roy Alexandre a tout les torses d'or.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVIII, 28, édit. 1522.)

Et *ceulx-ci* a tout un pied courent ainsi comme un chien.

(Id., XVIII, 46.)

1519. *Ceulx-ci* estoient gens de potesté.

(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, 37, r°, édit. 1540.)

Cémentation :

1578. Les ungs travailloient aux tainctures des metaulx par projection, les aultres par *cimentation*.

(Zecaire, *La vraye philos. naturelle*, 21, r°).

Cénobite :

XIII^e^ s. Quatre manieres sunt de moines...
Cenobite sunt li premier.

(*Règle de Saint-Benoît*, 275, Héron.)

XIV^e^ s. L'institution des *cénobites*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. historial*, XX, 122, édit. 1531.)

Censier :

XII^e^ s. Et rendent treuage comme vilain *censier*.

(*Rom. d'Alex.*, Ms. bibl. imp. 789, V, 905, Meyer.)

XIII^e^ s. Il avint que le *censier* defali de paiement.

(*Coust. d'Artois*, 63, Tardif.)

Centaure :

XIV^e^ s. *Centaures* lesquelz l'en disoit estre moytié cheval et moytié homme.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XVIII, Exp. sur le chap. 13, édit. 1531.)

Centaurée :

XIII^e^ s. Camedree, pulegium, *centaurée* major.

(*Antidotaire Nicolas*, 22, Dorveaux.)

Centenier :

XIII^e^ s. Et y avoit des centurions qui gouvernoient sengles centuries, qui sont ore appellé *centenier*.

(Jeh. de Meung, *Vegèce*, 50, A. T.)

Centon :

1570. C'est recueillir des parcelles d'un grand poeme..., ce qu'ont fait ceux qui ont composé les *centons*.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, II, 136.)

Centurie :

XIII^e^ s. Une *centurie* et demie, ce sont C. et L. homes.

(Jean de Meung, *Vegèce*, 50, A. T.)

Cercopithèque :

1564. *Cercopitheques*, ibides, singes.

(*Pantagruel*, V^e^ livre, 487, Burgaud.)

Cerisai

1397. Retenue faite par les religieux... du petit gardin clos a mur, et du petit sollier de dessus l'estable a chevaux et de la *cherisoie*.

(Cité ap. R. de Beaurepaire, *Etat des campagnes de la Haute-Normandie au moyen âge*, 14.)

Cerisette :

XIII^e^ s. Levres vermeillettes a maniere de petites *cerisettes*.

(Brun. Latini, *Trésor*, 489, Var. Chabaille.)

Céruse :

XIII^e^ s. La poudre de ceruse soit destempree ou un poi d'eule.

(*Antidolaire Nicolas*, 35, Dorveaux.)

Certificat :

XV^e^ s. *Certificat* du curé ou notaire.

(*Métiers de Blois*, T. I, 160, Bourgeois.)

Certitude :

XIV^e^ s. La *certitude* du poix, qualité et bonté de la matiere.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 74.)

1462. Nous desirans obvier aux inconveniens et maulx dessus diz, voulans mettre la chose en *certitude*, affin que sur icelles coustumes... n'ait plus d'erreur pour le temps avenir.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, III, 166, B.-B.)

XV^e^ s. Ceste grace est le signe ou gaige ou *certitude* de salut perdurable.

(*Int. consolation*, 199, Bibl. elz.)

César :

XV^e^ s. Querant vertu je fus au fief Saint-Pierre...
Sens et sçavoir au mont de Lycenie,
Soubz Pegasus vraye philosophie,
Aux *Cesares* d'équité jugement.

(H. Baude, *Œuvres*, 47, Quicherat.)

Cessionnaire :

1520. *Cessionnaires* de biens, rentes, ypotheques.

(*Ord. royaulx*, f° 67, r°, édit. 1534.)

1531. L'action de retraict est perpetuee, et la peult poursuyre contre les subsequens achetteurs, *cessionnaires* ou detenteurs.

(*Cout. de Lorris*, 61, Tardif.)

1. *Ceste :*

XV^e^ s. Aprez ces mots il gette en celle place
Au mylieu d'eulx, ou belle fut l'espace,
Deux grans *cestes* si pesans et si fors.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Enéide*, f° 43, v°, édit. 1540.)

2. *Ceste :*

1547. Elle a conclud, si elle est de retour,
De n'user plus de populaire atour,
Mais du beau *ceste* et habit s'accoustrer.

(Mellin de Sainct-Gelays, *Poésies*, I, 229, Bibl. elz.)

Césure :

1537. Imparfaictz en sens et mesures,
En vocables et en *cesures*.

(Marot, *Œuvres*, t, 241, P. Jannet.)

Cétacée :

1556. Poissons du genre des *cetacées*

(Rich. Le Blanc, *De la subtilité*, 225, r°.)

XVI^e^ s. Tous poissons *cetacees* qui tiennent de la baleine.

(Du Pinet, *Pline*, XI, 37.)

Chagrin, ine :

1389. Et sa noble teste largesce
Degaste *chagrine* paresce.

(Jean Petit, *Livre du champ d'or*, 1197, Le Verdier.)

Chagrin :

XVI^e^ s. Préparer les peaux de *sagrin* dont on fait ces belles guaines et fourreaux.

(Jean Palerne, *Pérégrinations*, 315, édit. 1606.)

Chalcite :

XVI^e^ s. Le marcassin jaune prent le nom de *chalcite*, pour ce qu'il retire à la bronze.

(Du Pinet, *Pline*, XXXVII, 11.)

1572. En Cypre ès fournaises ou l'on cuit longtemps la pierre *chalcite*.

(J. des Moulins, *Comment. sur Mathiole*, II, 56.)

Chalcographe :

XVII^e^ s. Nanteuil, le plus excellent de nos *calcographes*.

(Chapelain, *Lettres*, II, 346, Tam. de Larroque.)

Chalcographie :

1617. Il commença à former une *calcographie* à nostre grand secours et utilité.

(Pierre de Lanoue, *Des choses nouvellement inventées*, 229.)

Chaloupe :

XVI^e^ s. Ils l'allèrent recueillir bien loing sur l'eau, avec des *chaloupes* et aultres grands basteaux bien équippés.

(*Chron. bordeloise*, I, 258, Delpit.)

Id. Des *chaloupes* ou petites barques.

(Marnix de Sainte Aldegonde, *Ecrits politiques*, 181, A. Lacroix.)

Chamailler :

XIII-XIV^e^ s. Devant li rois ou l'en *chamaille*,
Est li Barrois en la bataille
Qui Alemanz desatropele.

(Guiart, *Royaux lignages*, 6812, Buchon.)

Chamarrer :

1557. *Chamarrer* leurs manteaux, pourpoints et chausses de passemens d'or fin.

(Du Verdier, *Div. leçons*, 224, édit. 1610.)

Chamelier :

XV^e^ s. Son premier office de *chamelier* sembloit entree trop desconvenable pour soy eslever a si hault tiltre.

(Alain Chartier, *Œuvres*, 350, édit. 1617.)

1512. Et moult travaillerent les dix ou douze *camelliers* a me separer de mon dict truchement.

(Thénaud, *Voy. d'oultremer*, 66, Schefer.)

XVI^e^ s. Les *chamalliers* qui vont aprez ont ceste coustume de chanter pour les faire marcher (les chameaux.)

(Jean Palerne, *Pérégrinations*, 162, édit. 1606.)

Champarter :

1230. Plus la bertondent, plus la tondent,
Plus l'asaillent, plus la *champartent*.

(Gaut. de Coincy, *Mir. de Notre-Dame*, 614, Poquet.)

Chanfraindre :

1321. Entre les deux pilers une fenestre de quatre piés de jour ou environ et hauteur al avenant encassilliées, *chanfraintes*, estanchonnées dedans et dehors.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 400.)

Chanoinesse :

1264. Damoisele Maroe de Crois *channuoesse*.

(*Charte Wallonne*, Romania, XIX, 89.)

XIII-XIV^e^ s. La parole bien entendons
Ke les *chanonesses* ont dit.

(J. de Condé, *La messe des oisiaus*, 722, Scheler.).

Chansonner :

1584. Les bergers sur le tendre herbis
Chansonnent de leur *chalemie*.

(Luc de La Porte, *Trad. d'Horace*, 122, r°.)

1613. Et se mit a fort doucement et doctement *chansonner* pour elle.

(César Notredame, *Hist. de Provence*, 314, édit. 1624.)

Chapellenie :

1301. Et n'ont nul droit ou lieu deseure dit..., fors seullement le don de la parroche du dit lieu et des *capelenies*.

(*Cart. de Flines*, II, 499, Hautcœur.)

1324. Messes et orisons de la dite *capelenie*.

(Id., II, 537.)

Chapier :

1559. Pour avoir fait remonter les revers de Notre-Dame, le *chappier* et les deux autieux, et remonter les ymages.

(*Bull. de la commission des antiquités de la Seine-Infér.*, T. VIII, 447.)

Chaponnage :

XVII-XVIII^e^ s. On prétend qu'en coupant jusqu'au vif les ergots d'un

cochet avec un fer chaud, et en les lui frottant avec de l'argille ou terre à potier, cela opère le même effet que le *chaponnage*.

(Liger, *Nouv. mais. rustique*, I, 107, édit. 1775.)

Recueilli par Godefroy, mais avec un autre sens.

Chaque :

XII^e^ s. Et en los Aaron leist om, ke li feus prennoit *chaske* jor son sacrefice.

(*Serm. de S. Bernard*, 61, Foerster.)

Om douet *chaske* jor al mercenier le sostenement en l'oyvre.

(Id., 108.)

1242. *Chaque* individu tenant hostel ou *bouticle*.

(Cité ap. Desmaze, *Curiosités des anciennes justices*, 286.)

Charançon :

1465. Receu de la vente de trente sextiers de seigle... pour doubte des *charensons* qui commencoient a y estre, vendu chascun sextier doze solx six deniers.

(Cité ap. Joubert, *Vie privée en Anjou au* XV^e^ s., 135.)

Charbonnage :

XIV^e^ s. Les voirjurez de *charbonaige*, les voirjurez de cordeaul, et les voirjurez des cawas.

(Cité ap. Polain, *Hist. de Liège*, T. II, 428.)

Charcuterie :

1552. Thermopolium, marché de rostisserie et *charcuicterie*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Macellum, *chaircuiterie*.

(Ibid.)

Charcutier :

1464. Ordonnances des *chaircuttiers* saucissiers.

(Métiers de Blois, I, 332, Bourgeois.)

1484. *Charcuytiers*, rotisseurs.

(*Ord. du guet*, édit. 1528, sans pagination.)

Chariage :

1240. Au carpentage LX sous... au *kariage*, XIII sous.

(Cité ap. d'Herbomez, *Dialecte du Tournaisis*, 31.)

Charlatanisme :

Vers 1750. Quelques gens sensés trouvent qu'il y a du *charlatanisme* dans cette démonstration.

(D'Argenson, *Mémoires*, I, 56, Bibl. elz.)

Charnu :

XII^e^ s. Une gent et *charnue* et bloie.

(*Rom. de Thèbes*, 8782, A. T.)

Charpie :

1300. E se vous en volez a la *charpie*, parbouilliez la en eve, e puis si la depechiez par morseaus.

(*Traité de cuisine*, à la suite de Viandier de Tallevent, 117, Pichon et Vicaire.)

Chartreux :

1327. Pour recangier la figure de la tombe monseigneur le evesque estant as *chartrous* dalès Gosnay.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 311.)

1330. Frere Pierre procureur des *chartrous* de Paris.

(Id., 105.)

1372. *Chartreus*, mendiant et chanoine.

(Guil. de Machaut, *Prise d'Alexandrie*, 1005, Mas-Latrie.)

1396. Religieux *chartreux* du Val de Dieu au Perche.

(*Cout. de Dieppe*, 7, Coppinger.)

Châssis :

XII^e^ s. Les *chassiz*
D'or d'Araibe trejeteiz.

(*Rom. de Troie*, Romania, XVIII, 87.)

Châtain :

1372. Il est aussi une maniere de amestice qui a couleur ainsi comme de vin *chastein*.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVI, 9, édition 1522.)

Chatterie :

1573. Ou y a il nation... de laquelle il ne se treuve des habitans de Lyon, qui y sont attirez ou allechez pour la *chatterie* des gains et commerces.

(Paradin, *Hist. de Lyon*, 282.)

Le *Dict. général* renvoie pour ce mot au *Complément* de Godefroy, où on le chercherait en vain.

Chauler :

1372. La vigne desire l'air pur et sery, et hayt le temps pluvieux, et ayme terre *chaulee* et seiche qui est moyennemen grasse et doulce.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVII, 177, édit. 1522.)

Chaumer, v. act., couvrir de chaume, sans doute le sens premier de ce verbe :

1338. Et doit le dict Martin tenir les maisons *chaumees* ou en poaint et en l'estat que elles sont.

(Cité ap. Joubert. *Vie agricole dans le Haut-Maine* au XIV^e^ s., 25.)

Chaussetier :

1332. Fu prise et amenee en nostre prison, Marote la *chaussetiere*.

(*Reg. criminel de Saint-Martin des Champs*, 16, Tanon.)

Chêmer (*se*) :

1441. Et dist le dit seigneur de Saint-Aubin au dit Berquereul que, ce n'estoit l'onnour de la maison ou il demeuroit, qu'il se *chemeroit* de luy et du dit Dubois.

(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 64.)

1552. Macerare se, *se cheimer*

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Dans le premier ex. *se chemer* est difficile à expliquer : le sens semble être celui de « se débarrasser ».

Cheminement :

XIII^e^ s. Et surs est li *cheminemant*
Quant li enemi pansement
Ne sopecon n'ont de bataille.
(Priorat, *Végèce*, 4835, A. T.)

Chenil :

1387. Le *chenil* doit être bas et non pas en solier
(G. Phébus, *Vénerie*, 118, Lavallée.)

Aussi leur vient roinhe de gresse, quant il demuerent ou *chenill* sans chassier et le *chenill* est mal nestié.
(Id., 91.)

Chevaleresque :

XV^e^ s. Finablement elles furent renommees tres belliqueuses et *chevaleresques* femmes.
(Trad. de P. Orose, ap. de Backer, *Droit de la femme dans l'antiquité*, 33, édit. 1880.)

Chevaleresquement :

1862. Il n'y a pas lieu ici, comme avec d'autres beautés de nuance pudibonde, de venir briser *chevaleresquement* ou pédantesquement des lances pour une vertu qu'elle ne mettait pas si haut.
(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, IV, 301.)

Chevecier :

XII^e^ s. Je vois savoir a aus et acointier
Qui les conduit, qui en est *cheveciers*.
(*La Prise de Cordres*, 1283, A. T.)

Mot qui a un sens plus restreint dans la langue moderne.

Chevillure :

XIV^e^ s. Lors brunissent-ils leurs espois et brief toutes leurs perches et *chevilleures*.
(Phébus, *Vénerie*, 16, Lavallée.)

Chevrin :

1669. Leur defendons en outre de bouiller avec bouilles ou rabots, tant sous les *chevrins*, racines, saules, oziers, terriers et arches qu'en autres lieux.
(*Ord. des eaux et forêts*, 179, édit. 1714.)

Chiasse :

1578. L'or et l'argent et les autres métaux sont fouis et cavez estans pleins de *chiace* et de fange.
(La Boderie, *Harm. du monde*, 665.)

Chicorée :

XIV^e^ Le jus de *chicoree* et le jus de lectues.
(*Sidrac le grant philosophe* 594^e^ responce, édit. 1528.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

La querelle du Cid, pièces et pamphlets publiés d'après les originaux, avec une Introduction, par Armand Gasté, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen. Paris, chez Welter, 1899, in-8° de 495 pages. Prix : 25 francs.

M. Armand Gasté, à qui l'on doit déjà tant de précieuses recherches d'histoire littéraire, et plus d'une heureuse trouvaille, nous procure aujourd'hui un recueil des trente-six pièces connues qui furent publiées à propos de la fameuse « Querelle du Cid » depuis l'*Excuse à Ariste* qui la déchaîna, par le ton trop avantageux dont Corneille s'y vantait « de devoir à soi seul toute sa renommée », jusqu'aux *Sentiments de l'Académie sur le Cid* rédigés par Chapelain.

Plusieurs de ces pièces sont très rares, presque introuvables; les unes n'ont pas été réimprimées; d'autres l'ont été à tout petit nombre, ou dans des recueils peu accessibles. M. Armand Gasté rend un vrai service aux lettrés en les publiant toutes, intégralement, et d'après les originaux. Il y a joint une *Introduction* où se trouve résumée, d'une façon très précise, l'histoire de la « Querelle », avec un tableau bibliographique de toutes les pièces, rangées par ordre de publication. Par les allusions que chaque pièce fait aux précédentes on arrive à les classer à peu près sûrement. Les attributions à divers auteurs sont moins certaines; et j'hésite à croire, même sur la foi de M. Armand Gasté, dont la prudence est grande, que « l'Incognu et véritable amy de Messieurs de Scudéry et Corneille » soit Rotrou. Ce « véritable ami » l'est surtout de Scudéry, et fait marcher l'*Amant libéral* pair à pair avec le *Cid*, en lui faisant toutefois « prendre la droite ». Rotrou pouvait-il écrire et juger si bassement? Mais la *Défense du Cid* est très bien attribuée à Faret, l'auteur de l'*Honneste Homme*; et Faucon de Ris, sieur de Charleval, est certainement l'auteur de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* comme M. Henri Chardon l'a conjecturé le premier. Il me paraît moins sûr qu'on doive attribuer à Scarron l'*Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du sieur Corneille*. Quelques expressions facétieuses se trouvent dans l'*Apologie* qui sont aussi dans les œuvres de Scarron; mais de tels rapprochements ne sont pas très probants; le vocabulaire facétieux d'une époque est à tout le monde et chacun y puise librement; les pauvres prennent aux riches, et quelquefois ils leur fournissent. Mais je voudrais surtout que Scarron (qui enfin avait de l'esprit) ne fût pas soupçonné sans preuves d'être l'auteur de la pièce la plus honteuse, la plus basse et la plus stupide publiée dans la « Querelle ». Je veux dire *la Suitte du Cid en abrégé*, dont l'insolence populacière dépasse le ton, déjà révoltant, de tout ce qui avait paru jusque-là. Le titre en dit le sujet. « La suitte du Cid en abrégé, ou le triomphe de son autheur, en despit des envieux. A Villiers-Cotrets, chez Martin Baston. A l'enseigne du Vert-Galand, vis-à-vis la rue des Mauvaises Paroles. » On annonce que la « suite du Cid » ce seront « cinquante coups de baston bien apliquez » sur le dos de son auteur. Deux

rondeaux et trois épigrammes renchérissent sur ces menaces : Corneille y est traité de « bredouillant poète » et de « cheval » bon à « bien étriller », que « Mairet luy mesme, et certains Laquais gris » rosseront au coin de quelque rue. Plus loin l'auteur du Cid est appelé : « esprit de fange, âme de savetier ». Faut-il, avec M. Gasté, attribuer à Scarron cette prose ignoble et ces ignobles vers? Quelques expressions assez particulières (comme *aloyaux* dans le sens de côtes) se trouvent dans la *Suite du Cid* et dans le *Virgile travesti*. Mais ce n'est peut-être qu'une rencontre due au hasard.

Cette plaquette oubliée, inconnue de MM. Marty-Laveaux et Picot, s'est trouvée, en exemplaire unique (au moins rarissime) à la Bibliothèque de Caen. M. Chardon la signala dans la *Vie de Rotrou*; M. Gasté l'a publiée, et si l'œuvre est bien misérable, elle fixe du moins une date intéressante; celle où Richelieu voyant « cette guerre de plume dégénérer en rixe de goujats » trouva enfin que c'était assez et imposa silence à tout le monde. Son familier Boisrobert transmit ses ordres à Mairet : « Tant que son Éminence n'a connu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables et des railleries innocentes, je vous avoue qu'Elle a pris bonne part au divertissement. Mais quand elle a reconnu que de ces contestations naissaient enfin des injures, des outrages et des menaces, Elle a pris aussitôt la résolution d'en arrêter le cours. » Richelieu avait dit : Silence, et l'on se tut. La lettre de Boisrobert est datée du 5 octobre; le mois suivant parurent les *Sentiments de l'Académie* sur le Cid; Scudéry satisfait, ou feignant de l'être, remercia l'Académie; Corneille gronda un peu, mais tout bas et respectueusement. La *Querelle du Cid* était finie. Un signe du Cardinal avait suffi pour la terminer brusquement.

Cette marque de sa toute-puissance aurait dû mériter à Richelieu plus d'indulgence qu'il n'en a trouvé auprès des historiens de la littérature. Elle montre qu'il aurait pu tout aussi bien imposer silence à Rodrigue et à Chimène. On lui reproche d'avoir persécuté Corneille, ou, du moins, excité contre lui la rage des envieux. Il est vrai que le triomphe éclatant du *Cid* avait déplu au Cardinal, et non sans motifs, bons ou mauvais. Richelieu faisait la guerre aux Espagnols qui venaient de nous envahir; et le *Cid* exaltait l'Espagne. Richelieu poursuivait les duellistes; le *Cid* exaltait le point d'honneur; Richelieu composait, ou faisait composer des pièces de théâtre qui n'avaient aucun succès; et le *Cid* allait aux nues. Voilà bien des raisons pour souhaiter que le public revînt de son engouement. Mais si le Cardinal eut le mauvais goût de ne pas sentir l'éclatante beauté du *Cid*; et s'il eut le tort d'en combattre le succès, par de mauvais moyens, du moins il semble n'avoir jamais songé à supprimer la pièce, comme il pouvait faire si aisément. Nous avons vu, de nos jours, le pouvoir interdire, tout simplement, les pièces qui lui déplaisaient (*Thermidor*, *Mahomet*). Richelieu, plus libéral, n'interdit pas le *Cid*. Un mot aurait suffi. Il ne dit pas ce mot; il n'abusa pas de sa force; il voulut combattre Corneille en lettré, que lui-même se piquait d'être; et pour ainsi dire, à armes égales. Ce fut une « guerre de plume » assez misérable; mais une exécution policière ne l'eût-elle pas été bien davantage? Elle eût fait beaucoup moins de bruit, toutefois; et sans doute elle eût épargné au Cardinal tous les reproches qu'on n'a pas encore cessé de faire à sa mémoire à propos de la *Querelle du Cid*.

Petit de Julleville.

A. Haase. — **Syntaxe française du XVII^e siècle**, traduite par M. Obert avec l'autorisation de l'auteur. — Préface de M. L. Petit de Julleville. Paris, Alph. Picard et fils [1].

I

Je vois les défauts de ce livre. L'auteur n'a pas eu toujours entre les mains des textes corrects de nos écrivains français : par suite, il donne plus d'un exemple faux, et qui ne s'applique pas au cas signalé. Le traducteur l'a loyalement noté, mais avec une crainte si modeste de mêler son travail dans l'œuvre originale, qu'il a relégué les corrections nécessaires à la fin du volume, de façon que l'usage en devient assez peu commode. Il y a aussi des erreurs, des lacunes et des insuffisances, et une certaine confusion dans le plan. Le chapitre de l'*article* se cache au milieu des *pronoms*. Il n'y a pas de chapitre de l'*adjectif*. Il y a sur l'adjectif deux articles seulement dans les dernières pages, l'un, très court, sur l'accord de l'adjectif, § 146, *rem.* III, l'autre, plus étendu, sur la place de l'adjectif, § 155 : ce n'est pas assez. — L'article 61, sur la suppression du pronom des verbes réfléchis, est très mauvais, et renferme des contre-sens. Il faudrait insister davantage sur le fait habituel de l'omission du pronom devant les infinitifs après les verbes *faire*, *voir*, *sentir*, *laisser*, *penser*; et il faudrait, dans la liste des verbes aujourd'hui réfléchis qui, au XVII^e siècle, s'employaient comme intransitifs, distinguer soigneusement et ne pas alléguer les exemples où la règle générale, après *faire*, *voir*, *penser*, etc., est simplement appliquée. Puis il n'est pas sûr du tout que *prendre* dans Pascal (*Pourquoi prendrais-je plutôt à diviser ma morale en quatre qu'en six?*) soit pour *se prendre*. Il est sûr que *prononcer* dans l'exemple de Racine n'est pas pour *se prononcer*, mais pour *prononcer un arrêt, une sentence*. Il est sûr que *résoudre* dans Pascal (*le mal y résout*) n'est pas mis pour *se résoudre* : Pascal veut dire *le mal y résout l'homme;* le complément direct du verbe actif est sous-entendu. — Je ne vois pas une remarque, qui serait nécessaire, sur les participes passifs à sens réfléchi.

De soixante soleils la course entresuivie

(La Fontaine, éd. Hachette, in-8°, t. IX, p. 185.)

— L'article des *prépositions* laisse fort à désirer. Il y a des endroits où le traducteur lui-même retire tous les exemples, et ne laisse rien à l'appui de la remarque. Surtout c'est ne rien expliquer que de marquer qu'aujourd'hui on dirait *de*, ou *par*, ou *selon*, au lieu de *dans*, qui était employé au XVII^e siècle. Il fallait distinguer mieux les sens, et grouper les exemples dans lesquels un même rapport est exprimé, quand même aujourd'hui on userait dans les différentes places de diverses prépositions. Comment ne pas réunir *s'intéresser dans*, et *se mêler dans*? Comment ne pas réunir *dans la vue*, *dans l'affaiblissement*, *dans ce grand amour*? En général le classement des sens est fort mal fait. *Sur* en fournirait la preuve aussi bien que *dans*. — Il est faux que *rien* soit essentiellement négatif au XVII^e siècle. On n'a qu'à ouvrir les lexiques de Malherbe, Corneille, Racine, etc., pour avoir nombre de phrases où *rien* signifie *quelque chose*. — Il est faux que *quelque* devant un nom de nombre cardinal, invariable aujourd'hui, prît au XVII^e siècle la marque du pluriel. Cela se trouve souvent : mais souvent aussi le mot reste invariable. Vaugelas l'avait déclaré indéclinable, et prescrivait d'écrire (sans *s*) : *quelque cinq cens hommes*. Pour l'exemple de Pascal *quelques quarante moines mendiants*, je vois que l'édition

1. Nous avons reçu deux comptes rendus de cet ouvrage et nous les insérons tous les deux, persuadés que nos lecteurs seront heureux de connaître sur ce sujet l'opinion de juges tels que MM. Lanson et Rigal. (*Note de la direction.*)

Faugère de la collection des Grands Écrivains, et l'édition classique de M. Brunetière donnent *quelque* : sont-ce ces éditions qui altèrent le texte original, ou M. Haase? Je pose seulement la question, n'ayant pas en ce moment l'édition *princeps* sous les yeux. — Je trouve une remarque sur l'indicatif futur substitué au subjonctif présent : il en faudrait une, qui manque, sur le présent du subjonctif ayant le sens du futur.

D'un cœur comme le mien qu'est-ce qu'elle n'obtienne?

(Corneille, *Pol.*, 553 *var.*)

Je pourrais allonger cette liste d'observations : en voilà assez, pourtant, pour faire juger que l'ouvrage de M. Haase n'est pas parfait. Il sera susceptible d'être amélioré. Tel qu'il est, il a le mérite d'être; et il fournira aux professeurs, aux étudiants un précieux instrument de travail. Avec ses défauts et ses lacunes, il rassemble pourtant beaucoup d'exemples exacts, et met en lumière bien des cas intéressants, bien des usages caractéristiques. Il représente un travail considérable, et il rendra de grands services. Remercions donc M. Haase, et remercions M. Obert de ne pas avoir plaint leur peine. Et regrettons un peu pour la science française, qu'un livre si nécessaire nous vienne d'un auteur allemand par un traducteur russe. Il y a certes dans nos facultés et nos lycées plus d'un homme capable de faire ce travail, aussi bien ou mieux : pourquoi ne s'en est-il pas trouvé un pour le faire? Est-ce parce qu'un tel travail est de peu de gloire et de moins de profit? Ne serait-ce pas plutôt que la certitude de ne pas trouver à l'éditer décourage de l'entreprendre? L'exemple du *Lexique de Molière* du regretté Livet est instructif : c'est l'État qui a dû faire les fonds d'une si utile publication. On me dira que c'est un éditeur français qui a publié la traduction de l'ouvrage de M. Haase. Je l'en honore et je l'en loue. Est-il sûr, toutefois, qu'il ne soit pas plus aisé à un Allemand qu'à un Français de trouver dans Paris un éditeur pour un travail de ce genre : le pavillon de la science allemande recommande la marchandise. Qu'on ne voie pas là un accès de *nationalisme* littéraire, qui serait ridicule : je veux noter seulement le désavantage de l'érudition française, quand elle s'applique à la littérature française des trois derniers siècles; et je souhaiterais que le talent et l'ardeur qui abondent dans la jeune Université trouvassent plus aisément à s'employer pour le profit du public et l'avancement de la science.

Gustave Lanson.

II

La syntaxe historique est à juste titre très en faveur aujourd'hui. Mais les bons livres que nous commençons à posséder sur cette matière ne peuvent, s'ils embrassent toute l'histoire de la syntaxe française, nous dire tout ce qu'il est utile de savoir sur une période particulière de cette histoire, et notamment sur la plus importante : la période classique. Aussi convient-il d'accueillir avec reconnaissance la traduction qui vient de nous être donnée par M. Obert du livre estimé de M. Haase : *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Que ce précieux instrument de travail ait été mis en nos mains par deux étrangers, un Allemand et un Russe, je ne sais si nous devons nous en féliciter ou en être confus; et le principal, après tout, est que nous ne négligions pas de nous en servir. C'est en sachant ce qui constituait vraiment la langue commune du XVII^e siècle, que la critique se gardera des reproches immérités ou des louanges indiscrètes qui ont été si souvent adressés à nos grands écrivains. C'est en connaissant toute la liberté, toute l'élasticité de la syntaxe classique, que nos grammairiens concevront peut-être la généreuse envie de secouer les plus

lourdes des chaînes dont leurs prédécesseurs du XVIIIe ou du XIXe siècle ont chargé notre langue comme à plaisir.

Pour que son œuvre fût complète, M. Haase a montré les variations de la syntaxe au cours du XVIIe siècle : de Malherbe à Fénelon; — il a souvent expliqué l'usage du XVIIe siècle par l'usage des temps qui ont précédé; — il a distingué ce qui n'appartenait qu'à une langue plaisamment archaïque, comme celle de Scarron dans ses œuvres burlesques et de La Fontaine dans ses *contes*; — il a partout multiplié les exemples, et, quand il était nécessaire, en les classant. On pouvait faire plus encore en ces divers sens, mais l'essentiel a été fait. De son côté, le traducteur a mieux distingué les paragraphes; — il a ajouté des notes et des rapprochements utiles; il a corrigé des erreurs; — il a surtout fait suivre toutes les citations de leurs références. Et, sans doute, j'aurais aimé qu'il fût plus hardi dans ses améliorations. La terminologie pouvait parfois être rendue plus française : nous n'appelons pas *mon*, *ton*, *son* des pronoms, comme à la p. 34; pas même des pronoms adjectifs, comme à la p. 36; et ce sont pour nous des adjectifs possessifs. Le plan pouvait être rectifié çà et là, et je ne vois pas bien, par exemple, de quel droit la locution « POUR QUE indiquant la cause : *je ne vous aime pas* POUR FAVEUR *que j'obtienne* » figure au chapitre du *pronom interrogatif* (p. 101). Mais il semble que le traducteur n'ait pas toujours eu ses coudées franches dans son œuvre d'adaptation. Là même où il trouvait des exemples « donnés d'après des leçons inexactes ou bien ne s'appliquant pas pour quelqu'autre raison à la théorie exposée », M. Haase n'a pas permis qu'ils fussent supprimés, et il a fallu renvoyer par des astérisques à des *notes du traducteur*, où les réserves nécessaires sont faites.

Ne cherchons donc plus à distinguer ce qui revient légitimement au traducteur, et ce qui revient à l'auteur lui-même dans nos menues critiques ainsi que dans nos vifs éloges. Mais, comme dans un ouvrage de la nature de celui que nous examinons les taches et les erreurs sont plus fâcheuses que dans tout autre, nous voudrions pour notre faible part contribuer à le rendre utile, en signalant les imperfections qui nous y auront frappé et en ajoutant un *errata* à celui dont M. Obert a fait suivre sa traduction.

La clarté de la rédaction est insuffisante en quelques endroits.

P. 61, § 29, la remarque II est ainsi conçue : « On rencontre souvent au XVIIe siècle le superlatif avec accord, c'est-à-dire pris dans le sens d'un adjectif et non d'un adverbe. » Et il est trop évident qu'on doit rencontrer souvent au XVIIe siècle le superlatif avec accord; les auteurs ont voulu dire qu'on le rencontre souvent « là où l'on attendrait un adverbe : *dans le temps que nous la croyions* LA PLUS SAINE; *dans le temps qu'elle se trouvait* LA PLUS HEUREUSE. »

P. 115, remarque IV, la phrase : « L'Académie exige *personne*, dans l'acception d'un substantif » est amphibologique; il faut : « L'Académie exige que *personne* soit employé comme substantif ».

P. 324, l. 5, il y a aussi une amphibologie dans : « Th. Corneille... blâme... la construction de *de* partitif avec le complément précédé de *ni... ni* »; il faut lire : « la construction de *de* partitif avec le complément, quand il est précédé de *ni... ni* ».

Voici qui ne va pas sans quelque désordre.

P. 114. le paragraphe 51, B, porte : « RIEN construit avec la particule *ne* a l'acception d'un adverbe... *En l'état où je suis, les maux dont je soupire M'ôtent la liberté de te* RIEN *contredire.* » Et l'on voit d'abord que de cette citation de Corneille, aussi bien que de la citation suivante de Molière, la particule *ne* est absente. De plus, M. Obert, qui a fort bien senti qu'un exemple comme *ne se plaindre* RIEN, où *rien* est un substantif complément direct, n'était pas à sa place ici, n'aurait pas dû admettre deux exemples de *ne prétendre* RIEN, où *rien*

joue un rôle exactement semblable (comme il sera dit tardivement à la p. 115, rem. V, et à la p. 142).

Le paragraphe 63 est consacré à l'emploi du verbe *être* quand il est précédé de *ce*; le paragraphe 64, au nombre que prend le verbe quand il est précédé d'un sujet qui, « tout en étant au singulier, renferme ou admet une idée collective ». Dès lors, c'est après le paragraphe 64, et non après le 63, que devrait figurer la remarque II de la p. 158 : « L'ancienne langue mettait ordinairement au pluriel un verbe ayant pour sujet un collectif ou un substantif construit avec un adverbe de quantité ou un pronom neutre construit avec le partitif *de* suivi d'un nom ou d'un pronom. Cet emploi est encore répandu au XVII^e^ siècle, quoique la règle d'aujourd'hui commençât à percer longtemps auparavant. On ne trouve que rarement des phrases comme : *C'est presque sans peine et sans étude que je méprise ce que* LA PLUPART *des hommes* ADORE (Balzac, *Lettres à Chapelain*, VI, 6). » Ajoutons que les deux exemples suivants ne contiennent ni « collectif » ni « substantif construit avec un adverbe, etc. » : *Par* QUELS HUMBLES DEVOIRS *te puis-je satisfaire Qui ne me* LAISSE *encor la qualité d'ingrat?* (Rotrou, *Bélisaire*, I, 6). — *Il n'est ni* MONTS, *ni* MERS, *ni* CAMPAGNES, *ni* FLEUVES *Qui de notre valeur* DOIVE *empêcher les preuves* (Scudéry, *Alaric*, I).

P. 159, fin, à propos du même accord du verbe avec un sujet collectif, nous lisons : « Vaugelas (II, 118) loue cet accord dans d'Ablancourt : *laissant sa mère avec sa femme et ses enfans prisonniers* » : or, il n'est question là ni de verbe, ni de sujet collectif, ni d'accord de l'un avec l'autre.

Les deux exemples que nous venons de citer, de Rotrou et de Scudéry, s'expliquent par une règle qui n'a pas été formulée. D'autres règles sont formulées d'une façon insuffisante ou inexacte.

P. 169, à propos de la concordance des temps, il est dit : « On se servait si souvent de l'*imparfait du subjonctif*, même à côté du *présent* de ce même mode dans la même phrase, qu'on pourrait voir dans cet usage un moyen d'insister sur le caractère hypothétique de la pensée, tandis que, dans la langue actuelle, le présent ou le passé du subjonctif suffisent pour exprimer l'incertitude. » Il conviendrait ici de distinguer trois cas; et, dans le premier, l'explication donnée ici peut être acceptée : *Il* EST *seulement à désirer... qu'on* CHERCHÂT *une fin aux écritures*. La Bruyère, II, 185. — *On ne* CROIT *pas que cela* DURE, *à moins que l'aversion ne se* CHANGE *ou que le bon succès d'un voyage ne* FÎT *changer les cœurs*. Sévigné, IV, 23; mais, dans le second, le présent et l'imparfait du subjonctif remplacent le présent et l'imparfait de l'indicatif d'une proposition principale : *Il n'y* A *personne ici qui ne se* PLAIGNE *de vous et qui ne* S'ATTENDÎT *à quelque marque de votre souvenir*. La Rochefoucauld, *Lettres*, III, 131 (= *tout le monde se plaint et s'attendait*); — et dans le troisième, l'imparfait du subjonctif est une sorte de subjonctif du conditionnel : *Vous ne* TROUVEREZ *pas un homme seul qui* PÛT *vivre à porte ouverte*. Malherbe, II, 418 (= *pas un seul homme ne pourrait...*); — *qui* DOUTE *qu'il ne* FALLÛT *faire des prières générales*. Balzac, *Lettres*, I, 5 (= *il faudrait faire...*)

P. 173, rem. II : « Lorsqu'un verbe à l'*infinitif* en suivait un autre à l'*indicatif*, le pronom régime, préposé ordinairement à l'infinitif aujourd'hui, précédait presque toujours l'indicatif au XVII^e^ siècle. » Outre qu'il y a là une exagération, il serait bon de distinguer les temps : Racine, au temps de *la Thébaïde* ou d'*Alexandre*, plaçait le pronom beaucoup plus souvent avant les deux verbes; il le place beaucoup plus souvent entre les deux verbes au temps d'*Esther* ou d'*Athalie*.

P. 354, rem. II : « Un *infinitif passif* dépendant de *laisser* ou *faire* à la voix pronominale se construisait avec *à* au XVII^e^ siècle et non pas avec *par* ou *de*, comme d'ordinaire dans la langue actuelle. Ex. : *La Grèce ne lui a point reproché de* S'ÊTRE LAISSÉ GOUVERNER A *Nestor*. Balzac, *De la cour, discours* I ». L'expression *infinitif passif* ne peut être admise sans explication, car, si l'in-

finitif a une valeur passive ici, il a du moins une forme active. De plus, *laisser* et *faire*, dans ces sortes d'emplois, ne sont pas toujours à la voix pronominale : LAISSE AUX *pleurs d'une épouse* ATTENDRIR *sa victoire* (Racine, *Iphigénie*, III, 4, 874).

A côté des règles mal formulées signalons les explications contestables.

P. 8, § 6, A, dans une phrase comme : *Mais* AMYNTAS, *les ayant défaits en bataille et rechassés presque dans Memphis,* IL *y mit le siège* (Vaugelas, *Quinte Curce*, IV, 1), on nous donne *Amyntas* comme le sujet de *mit*, et, si le sujet est rappelé par un pronom, c'est, dit-on, qu'il est séparé du verbe par une incidente déterminative. Mais la vérité est qu'*Amyntas* est sujet de la proposition participiale absolue; *mit* n'a d'autre sujet que *il*, et la virgule qui suit *Amyntas* doit être supprimée, comme elle l'a été du reste dans les exemples suivants.

P. 41, dans le paragraphe 19, consacré à l'omission de « *ce*, sujet d'une phrase » figurent les deux cas suivants. « Cette omission... se rencontre... : c. souvent dans une phrase amenée par CE QUI ou CE QUE, lorsque le sujet logique qui suit est un substantif au pluriel. Ex. : *Ce qui plaît à Dieu est sa profonde humilité dans ses révélations; ce qui plaît aux hommes* SONT *ses lumières.* (Pascal, *Pensées*, II, 51.)... — D. très souvent dans une phrase amenée par CE QUI ou par CE QUE, lorsque le sujet logique qui suit est représenté par une proposition construite avec QUE. Ex. : *Ce qui me semble ici bien remarquable* EST *que...* (Descartes, *Méditations*, IV). » Dans les deux cas, il n'est pas exact que le sujet *ce* soit omis; il est exprimé, au contraire; mais l'usage actuel est de le répéter par pléonasme

P. 57, E : « L'article est omis dans beaucoup de tournures où le substantif est si étroitement lié au verbe que cette omission devient toute naturelle. Ces tournures toutes faites sont beaucoup plus nombreuses au XVII^e^ siècle qu'aujourd'hui. Ex. : J'AI GUERRE... — *La fortune n'*A *pas* LOISIR... — *Nous* AURONS TEMPS..., etc. » Il est beaucoup plus naturel d'admettre que ces substantifs, d'un sens général ou abstrait, pouvaient se mettre après le verbe sans se faire précéder de l'article, ainsi qu'ils l'avaient fait dans l'ancienne langue, tout en ne constituant pas avec le verbe de véritables locutions; on s'explique mieux ainsi comment le substantif non déterminé par l'article pouvait être rappelé ensuite par un pronom : *si j'*AI GUERRE, *je* LA *ferai*. Ce pronom a choqué, quand la locution toute faite a été formée et sentie.

P. 69, après avoir cité des exemples de *lequel* adjectif (*On prolongea la diète pour quelques jours, pendant* LEQUEL TEMPS *il eut le loisir...* Regnard, *Voyage de Pologne*, p. 525), les auteurs ajoutent : « La langue moderne n'exclut pas tout à fait cet emploi qui subsiste encore dans la tournure *auquel cas*, mais elle intervertit le plus souvent la place du mot *lequel* [*On prolongea la diète pour quelques jours pendant lequel temps* : *temps pendant lequel il eut...*]. Tout en étant d'un emploi restreint, *lequel*, adjectif, est courant au XVII^e^ siècle dans le langage de la pratique... » Il n'y a pas seulement la différence d'une interversion de mot entre le premier emploi et le second : dans le premier *lequel* est adjectif, dans le second il est pronom.

P. 74, rem. III, la tournure *C'est une belle chose* QUE *de faire cela* est analysée comme provenant de la réunion de ces deux constructions : *ce* QUE *est une belle chose* (avec un *que* pronom relatif neutre sujet); — DE *faire cela est une belle chose*. Mais cette analyse ne rend nullement compte de la place de *que* dans la tournure. N'y faut-il pas voir : 1° *une belle chose* QUE *est faire cela*; 2° *c'est une belle chose* DE *faire cela* = DE *faire cela est une belle chose*? Ainsi la tournure analysée ensuite : *C'eût été renoncer à la foi,* DE *ne pas désirer le jour du Seigneur* (Massillon, *Avent, Jugement, exorde*) ne serait pas obtenu par l'ellipse de *que*, mais serait au contraire logiquement antérieure à la tournure composite citée d'abord.

P. 112, fin, *Aucunement* ne signifie pas *quelquefois* dans des phrases comme :

Ils pensent tous AUCUNEMENT *être égaux à lui* (Balzac, *Prince*, III); le vrai sens : *en quelque sorte*, est indiqué plus loin, p. 113, l. 11.

P. 116, § 52, B, il est dit que, « par un effacement progressif de son sens négatif, NUL en arrive à devenir, comme pronom adjectif, synonyme de *aucun, quelque*... Ex. : *Gardons bien que par* NULLE *autre voie elle en apprenne jamais rien.* (Molière, *les Amants magnifiques*, I, 1.) — *T'ai-je jamais refusé* NULLE *chose?* (La Fontaine, *Contes*, II, 8, 197.) » Il convient de remarquer que toujours, en pareil cas, l'intention de la pensée est négative (*Elle ne doit pas apprendre...*; *Je ne t'ai jamais refusé...*), et il en est de même pour l'emploi de *pas un*, soi-disant affirmatif (p. 116, § 52, c).

P. 156, n. 3, à propos de l'emploi du verbe au singulier dans *sera-ce, fût-ce, si ce n'est..*, nous lisons : « *Écrivez-moi,* NE FUT-CE (et non pas : NE FURENT-CE) *que quelques lignes.* » Il y a là un contre-sens; il faut lire : « NE FÛT-CE (et non pas : NE FUSSENT-CE). » — Inversement, l'accent circonflexe est à supprimer dans *fût* à la p. 160, 3e ligne avant la fin : *C'est un des plus grands parleurs qui* FUT *jamais.*

P. 167, D : « On trouve souvent dans une *proposition conditionnelle principale* les verbes *pouvoir, devoir, falloir* à l'*imparfait de l'indicatif*, tandis que l'usage moderne les met au conditionnel présent. Ces verbes évoquant toujours l'idée du futur, même lorsqu'ils ne sont pas employés à ce temps, et le conditionnel étant un futur dans le passé, l'emploi de l'imparfait se justifie. » Cette analyse est ingénieuse; mais, en expliquant l'imparfait par le conditionnel, on oublie que le grec et le latin, qui n'avaient pas de conditionnel, employaient également l'imparfait dans ces sortes de phrases : ἔδει, ἐχρῆν, *debebam*, etc. L'imparfait se justifie tout naturellement par le sens, car le « sot » de La Fontaine entend bien que c'était autrefois le devoir d'Hercule d'exterminer les puces, quand il s'écrie : *Hercule,... tu* DEVOIS *bien purger La terre de cette hydre au printemps revenue* (*Fables*, VIII, 5,11); et Roxane entend bien que c'était tout à l'heure son devoir de retenir sa faiblesse, quand elle dit à Bajazet : *Je* DEVOIS *retenir ma faiblesse* : *Tu vas en abuser.* (Racine, *Bajazet*, II, 1, 553.) C'est le conditionnel, et non l'imparfait, qui a besoin d'explication. Son emploi, d'ailleurs illogique, tient à une attraction de mode et à une ellipse; *tu* DEVAIS, *et tu* L'AURAIS FAIT *si...*; — *je* DEVAIS, *et je* L'AURAIS FAIT *si...* deviennent : *tu* AURAIS DÛ, *j'*AURAIS DÛ.

Signalons enfin, sur un emploi moderne comparé à l'emploi correspondant du XVIIe siècle, des indications qui nous paraissent erronées. « La langue moderne, lit-on p. 183, n'exige le subjonctif dans une interrogation indirecte qu'après *il n'importe* (équivalent de l'ancienne locution *il ne chaut*) et très exceptionnellement après *je ne puis comprendre comment, il m'est indifférent.* [*Il n'importe dans quel état tu vives. Je ne puis comprendre comment ils aient pu arriver*, etc.]. » Il semble que, même exceptionnellement, nous ne mettrions point le subjonctif dans le dernier exemple, et il est surtout fort douteux que nous soyons obligés de mettre le subjonctif dans le premier.

Nous avons déjà dit qu'avec un soin très méritoire M. Obert avait signalé tous les exemples donnés par M. Haase qui lui avaient paru inacceptables. Il y a lieu, ici encore, de compléter le travail du traducteur.

P. 7, l. 19, la phrase : *Porte ta vertu à ce haut degré de* FORTUNE *dont elle t'a rendu digne* (Vaugelas, *Quinte-Curce*, IV, 1) est citée comme exemple d'un « pronom personnel au nominatif » remplaçant un « substantif employé sans article ». Mais le pronom *elle* rappelle *ta vertu*, et non pas le substantif sans article *fortune.*

P. 14, l. 10, le mot de Lélie dans *l'Étourdi* de Molière (III, 3, 1029) : *Gage qu'il se dédit*, est expliqué, comme dans le *Dictionnaire* de Littré, comme dans le *Lexique de Molière* de Livet, par une ellipse du sujet *je*. Il nous paraît,

surtout à lire la réplique de Léandre : *Et moi, gage que non,* qu'il y a ici une tout autre ellipse, et que *gage* est un substantif. Lélie et Léandre veulent dire, faisant allusion à un jeu bien connu : « Je donne gage qu'il se dédit », c'est-à-dire : je parie qu'il se dédit, et je donne un gage pour le cas où je perdrais; — « Et moi, je donne gage que non. »

P. 54, l. 6, la phrase de Pascal (*Pensées*, II, 5) : *Si je n'avois ouï parler en aucune sorte de* MESSIE nous est donnée comme exemple d'un nom concret qui, désignant un représentant unique d'une espèce et étant ainsi à peu près analogue à un nom propre, a pu s'employer au XVII^e^ siècle sans article (ainsi *Christ, diable, paradis, enfer*). Mais le contexte, où quelques lignes plus bas on lit l'expression *un messie*, prouve que le mot *messie* n'est ici nullement analogue à un nom propre. L'emploi n'a absolument rien de remarquable et, s'il y a une majuscule dans l'édition Molinier, comme dans le manuscrit, c'est qu'il y en a aussi en tête d'un bon nombre de substantifs.

La remarque III de la p. 103 est consacrée à *tout* adjectif ayant le sens de *quelque* : *Nos pères,* TOUS *grossiers, l'avoient beaucoup meilleur* = *quelque grossiers qu'ils fussent*, et on y cite, en les commentant, ces vers de La Fontaine (*Dizains*, II, 5) : *Par* TOUTES *mains qu'aussi vous soyez peinte, C'est un abus; Phébus, sans contredit, Seul y prétend.* Mais citation et commentaire reposent sur un contre-sens. Le sens est : *que vous puissiez être peinte par n'importe quelles mains, c'est un abus.*

P. 151, l. 7, dans : *Acante, ne voyant personne autour de lui que ses trois amis (celui qui les conduisoit* ÉTAIT ÉLOIGNÉ*), Acante, dis-je, ne se peut tenir de réciter...* (La Fontaine, *Psyché*, I, p. 29), *étoit éloigné* est expliqué par *s'étoit éloigné*; pourquoi ne signifierait-il pas : *étoit loin*?

P. 153, fin, c'est aussi par un réfléchi qu'est expliqué le verbe *résout* dans Pascal, *Pensées*, I, 111 : *Quand on se porte bien, on admire comment on pourroit faire si on étoit malade; quand on l'est, on prend médecine gaîment, le mal y* RÉSOUT. Le sens n'est-il pas : *le mal y décide, le mal fait que les malades s'y résignent*?

P. 166 et 167, les auteurs remarquent que l'usage moderne admet le conditionnel après *si* uniquement « lorsque entre *si* et le conditionnel peut se placer une proposition sous-entendue... : *J'ai à vous dire... que si vous* AURIEZ [= *s'il est vrai que vous auriez*] *de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins sans doute à vous voir mon beau-fils.* Molière, *l'Avare*, III, 7 »; mais l'emploi du conditionnel présent ou du conditionnel passé après *si*, en dehors de ce cas spécial, se rencontrait encore au XVII^e^ siècle. — La remarque est juste; seulement, dans trois des exemples cités, sur quatre, la condition imposée par la grammaire moderne est remplie : *Je meure si je* SAUROIS [= *s'il est vrai que je saurois*] *vous dire qui a le moins de jugement.* (Malherbe, II, 634.) — *Le diable emporte si je l'*AUROIS DEVINÉ [= *si je puis dire que je l'aurois deviné*]. (Regnard, *la Sérénade*, sc. 23). — *Il s'imagine qu'il donnera une haute idée de cette femme, en dépeignant les qualités héroïques de ce grand homme, qui en fut passionné : comme si Thésée n'*AUROIT *pas* PU [= *comme s'il est certain que Thésée n'auroit pas pu*] *être touché de quelque chose de médiocre.* (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, II).

P. 184, l. 2, le vers de Racine, *Iphigénie*, I, 2, 180 : *Seigneur, qu'a donc ce bruit qui vous* DOIT *étonner?* est cité inexactement. Il faut lire : *doive*, et l'indicatif ne se trouve que dans le vers précédent, où il traduit une nuance remarquable, Agamemnon avouant ainsi imprudemment ce qu'il voudrait bien nier : *Ma fille? Qui vous dit qu'on la doit amener?* — Suivent deux citations où, quoi qu'on en dise, l'indicatif n'a rien pour nous de remarquable : *Quel est le fou qui* A *jamais pour cela défendu la lecture de Josèphe?* (Boileau, Lettre à M. de Losme de Monchesnai, 1707). — *Quel est l'homme qui* PEUT *gouverner sagement s'il n'a jamais souffert...* (Fénelon, *Télémaque*, XVIII [XXIV].)

P. 201, l. 6, et 202, rem. IV, les auteurs notent avec prudence qu'on ne

peut voir sûrement des subjonctifs dans les phrases : COMME *quelqu'un l'*EUST *averti de cette affection, il répondit* (Vaugelas, *Quinte-Curce*, X, 1); — APRÈS QUE *Salomon* EÛT *bâti à Dieu un temple, il se bâtit un palais pour lui* (cité par Richelet). Avec la même prudence il eût fallu proscrire, à la p. 196, rem. II, la citation de Boileau, *épître* XII : *Va brûler... Malheureux qui* SOUTINS *que l'homme* DÛT *m'aimer*. L'édition Brunetière donne : *dût*, mais l'édition Gidel a *dut* (= *debuit*), qui paraît bien la meilleure leçon.

P. 224, une citation de La Bruyère doit, pour avoir sa valeur, être reportée de la l. 25 à la l. 27.

P. 283, l. 11, au milieu de phrases où *même* se construit avec *de* au lieu de *que* (*Je ne suis plus* LE MÊME D'*hier soir* = *qu'hier soir*), se trouve citée celle-ci : *C'est quasi* LE MÊME DE *converser avec ceux des autres siècles que de voyager* (Descartes, *Méthode*, I). Mais ici *de converser* est le sujet réel du verbe *est*, et *le même* est construit avec *que*.

P. 331, le paragraphe 121 contient de nombreux exemples où *à* signifie *dans*, *en*, ou, avec un nom de personne, *chez*. Mais il fallait supprimer le suivant : *Si l'on dit vrai, je suis bien trompé* A *cette femme* (Maintenon, *Correspondance*, I, 332), où *à* = *en ce qui concerne*. — Au contraire, à la p. 340, l. 25, une phrase où la préposition *à* marque un rapport de lieu est citée dans un paragraphe consacré aux rapports de cause : *Il y a quelque temps que je m'endormis* A *un sermon* (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, II). Cet exemple étant précédé d'un astérisque, il est probable que M. Obert en voulait signaler lui-même l'inexactitude; mais on ne trouve rien qui corresponde à cet astérisque dans les *Notes du traducteur* [1].

P. 343, l. 4, à propos de *à* mis « à la place de *avec* pour marquer l'instrument », on est étonné de voir citer cette phrase des *Provinciales*, XVI : *Il n'en restera pas un test* où *l'on puisse puiser un peu d'eau*. Il est certain qu'ici *où* = *auquel* = *avec lequel*, mais c'est à la p. 82 et au paragraphe 38, consacré aux emplois de *où*, que cet exemple devrait figurer.

P. 353, 3e ligne avant la fin, la phrase : *J'ai* TRAHI *la justice* A L'*amour paternel* (Corneille, *Polyeucte*, III, 3, 899) n'a rien à faire non plus, puisqu'elle contient deux noms de choses, dans un paragraphe ainsi conçu : « On trouve enfin, à côté d'un régime direct, un régime indirect, nom de personne ».

P. 390, rem. I : « *Que* amène quelquefois une proposition dépendante qu'on construirait aujourd'hui avec *de ce que* ou *à ce que* ». Mettrait-on *de ce que* ou *à ce que* dans le premier texte cité : *Je me passerai bien* QUE *vous les approuviez* (Molière, *Misanthrope*, I, 2, 425)?

P. 396, la remarque I est consacrée à la locution *tellement que*, *si bien que*, *en sorte que* : *Il avoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours,* TELLEMENT QU'*il ne cessoit de se plaindre de sa destinée* (Vaugelas, *Quinte-Curce*, III, 5). L'exemple suivant, où *tellement* a son sens ordinaire et devrait être séparé de *que* par une virgule, n'est donc pas à sa place ici : *Disons-le* TELLEMENT QUE *chacun trouve dans sa conscience les vérités que je prêche* (Bossuet, *L'Ardeur de la pénitence*, 1).

P. 399, § 139, « COMME s'emploie souvent au XVIIe siècle dans des phrases que la langue actuelle construit avec *que* ». Mais il ne faut pas lier *ainsi* et *comme*, il faut au contraire les séparer par une virgule dans cette phrase de Bossuet (p. 400, l. 5) : *Ainsi* COMME *nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer* (*Sermon sur la mort*, 1662, I).

P. 434, il est certain que le complément substantif se trouve placé quelquefois au XVIIe siècle entre l'auxiliaire et le participe. Mais il n'y a rien de pareil dans le texte de la 5e *Provinciale* : *Mais, s'il s'est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu? Encore qu'il ait eu ce* DESSEIN *formé*, il

1. Quatre autres astérisques sont ainsi sans objet : p. 364, l. 14, et p. 365, l. 4, 5, 7.

n'y sera point obligé. Ici *dessein formé* est une locution toute faite, comme on peut le voir par Littré, *Dessein*, 5.

Mentionnons enfin deux citations, qui, pour être à leur place, n'en sont pas moins critiquables, parce qu'elles sont tronquées et trompent sur l'intention des auteurs cités : p. 354, l. 14 : *Notre couvent!* SI DIEU PLAÎT, *ne fera* (La Fontaine, *Contes*, IV, 7, 75); — p. 390, l. 8 : *Nous faisions la guerre au bonhomme d'A.* QU'*il n'avoit plus d'envie de sauver une âme* (Sévigné, V, 27). Il faut lire : *Voyez un peu la petite effrontée, Fille du diable, et qui nous gâtera Notre couvent!* SI DIEU PLAÎT, *ne fera*. — *Nous faisions la guerre au bonhomme d'Andilly* QU'*il avoit plus d'envie de sauver une âme qui étoit dans un beau corps qu'une autre.*

Quatre exemples, à la fin de la p. 203 et au début de la p. 204, sont cités avec cette indication d'auteur : *Id.*, ce qui les attribuerait à Bossuet, le dernier écrivain nommé. En réalité, nous ne savons à qui appartient la première citation, mais la deuxième appartient à Vaugelas, et les deux dernières à Balzac.

Arrivons au chapitre des fautes d'impression, si fastidieux, mais en pareille matière si important.

P. 20, l. 30, il faut lire : *on se résout.* — P. 66, l. 5, il faut sans doute supprimer « qu' ». — P. 91, 2e l. avant la fin, lire : *suspecte.* — P. 97, l. 29, l. : *Il est bien en peine* QUI *peut.* — P. 151, l. 2, l. : *porter parole.* — P. 165, l. 5, l. : *Je dirois quelle saillie! si* (et non : *Si*). — P. 170, l. 3, l. : *martyre.* — P. 177, l. 2, l. : *avoit reçu.* — P. 209, l. 27, l. : *encor.* — P. 221, l. 14, l. : *Bien qu'encore.* — P. 249, l. 6, l. : Lavallée. — P. 257, l. 24, l. : admettant *guère* avec *de* (et non : n'admettant). — P. 264, l. 7, l. : ou aussi (et non : où). — P. 266, l. 13, l. : *Me flattois-je* POINT *trop* (et non : *Ne*). — P. 292, l. 10, l. : *encor.* — P. 319, l. 12, l. : *m'a vengée à demi.* — P. 321, l. 17, l. : LONGS POURPARLERS *avecque son amant.* — P. 331, l. 21, l. : *Il demeura.* — P. 337, l. 9, l. : *Beaucoup de noblesse.* — P. 337, l. 24, l. : *se réconcilier* AVEC. — P. 338, l. 5, l. : *me pourroit* DISPENSER. — P. 347, l. 27, l. : *encor.* — P. 353, l. 29, l. : *Tout* CE QUE *j'ai à* VOUS PRIER. — P. 354, dernière ligne, l. : dans la langue de la pratique. — P. 355, l. 24, l. : *Enfermer un ennui, N'est-ce pas se haïr?* — P. 357, l. 12, l. : *A peine y eut-il* (et non : *eût*). — P. 360, 4e l. avant la fin, l. : *Cette maison meublée est* EN MA BIENSÉANCE. — P. 365, l. 4, l. : Malh., II, 294. — P. 371, l. 25, l. : il faut dire PAR-DESSUS TOUT. — P. 371, l. 33, l. : *Tant* DELÀ *les Alpes.* — P. 397, 5e l. avant la fin, l. : *t'en fera la raison.* — P. 418, note 2, l. : Les signes que (et non : qui) *avoit* le dict bastard et ses gens. — P. 425, l. 18, l. : *au prix.*

D'après les dispositions typographiques adoptées par les auteurs et l'éditeur de la *Syntaxe*, ce sont des caractères gras qui désignent à l'attention les mots sur lesquels portent la règle ou la remarque formulée. Il importe donc que les caractères gras ne soient pas employés hors de propos. — P. 309, l. 5, dans : *J'ai eu du loisir* ASSEZ DE *remarquer*, etc. (Malherbe, IV, 224), *de* paraît rattaché à *assez*, ce qui fait contre-sens; il fallait souligner LOISIR et DE, ainsi que dans le dernier exemple du paragraphe : *Je ne suis pas de* LOISIR D'*écouter vos niaiseries* (Malherbe, II, 441). — P. 132, 7e l. avant la fin : *De* LA *lui demander il me vint la pensée* (Molière, *École des Femmes*, I, 1, 132) : c'est le deuxième LA, et non le premier, qui doit être mis en vedette. — P. 134, l. 15, écrire en caractères gras BRICOLÉ.

P. 378, 5e ligne avant la fin, *dedans et dehors*, formant une locution, doit être imprimé tout entier en italiques, tandis que le texte porte : *dedans* et *dehors*.

Les majuscules qui doivent indiquer le commencement des vers cités sont fréquemment omises ou employées à tort. L'errata qui précède a déjà rectifié quelques-unes de ces erreurs; nous n'en rectifierons qu'une ou deux autres. — P. 238, l. 17, l. : *Sabine y peut mettre ordre, ou* DERECHEF *j'atteste Le souverain pouvoir de la troupe céleste* (Corneille, *Horace*, IV, 2, 1059). — P. 407, l. 23, l. : *Déjà depuis longtemps je tâche à le comprendre* (Molière, *Sganarelle*, 22, 574).

Nous nous dispenserons aussi de noter, parce que la correction en est facile, un grand nombre de fautes de ponctuation. Redressons seulement celles qui pourraient arrêter. — P. 86, l. 5, l. : DUQUEL *si vous êtes exempt.* — P. 86, l. 8, l. : LEQUEL *si on donne à un homme savant.* — P. 89, 4e l. avant la fin, l. : *O quiconque des deux avez versé son sang, Ne vous préparez plus...* — P. 113, 4e l. avant la fin, l. : *Ma reine est un but à ma lyre, Plus juste que* NULLES *amours.* — P. 137, l. 11, l. : *Le fils de Dieu lui donnoit toujours (à l'Église judaïque) la même autorité qu'elle avoit pour soutenir et instruire les enfans de Dieu, ne lui* DÉROGEANT LA CRÉANCE... — P. 180, l. 18, l. : SOIT *une vérité,* SOIT *un conte, n'importe.* — P. 268, l. 13, l. : *Ce n'est* PAS, *que je pense, à* PERSONNE *d'ici.* — P. 290, l. 6, 5 et 3 avant la fin, il faut rétablir trois fois devant la prépositiou *de* une virgule dont l'absence pourrait changer le sens des citations. — P. 292, l. 6, les mots : *de la mort,* n'étant qu'une explication, doivent être mis entre parenthèses. — P. 298, l. 5, l. : *Ne* PRÉTENDEZ *donc pas, mes pères.* — P. 326, fin., l. : *Et* DES INDIGNES FILS. — Ibid., l. : *La justice est donc.* — P. 338, 6e l. avant la fin, l. : *Je suis très humble servante* AU *seigneur Anselme.* — P. 368, l. 14, l. : Selon Vaugelas (II, 79), *vers* précède toujours les noms de lieux, *envers* les noms de personnes : par conséquent... — P. 372, l. 1, l. : *Si quelque objet pareil chez moi,* DEÇÀ *les monts.* — P. 402, 7e l. avant la fin, l. : *ils sont tous faits innocemment, ces récits, à la personne intéressée.* — P. 406, l. 17, l. : NE PLUS NE MOINS *que la statue de Memnon rendoit un son.* — P. 407, l, 2, l. : se construit même au besoin avec *pourtant,* adversatif, comme dans les trois derniers exemples. — P. 421, l. 1, mettre deux points après « *mais* et *ou* ».

Espérons que MM. Haase et Obert pourront bientôt, dans une édition nouvelle, corriger les imperfections de leur excellent ouvrage.

EUGÈNE RIGAL.

Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale, par M. HENRY GUY. Paris, Hachette, 1898.

C'est un beau et bon livre que nous donne là M. Guy, et tous rencontreront profit à le lire et louange à adresser à l'auteur sur la conscience de ses recherches.

Dès l'introduction, nous trouvons une des parties les plus intéressantes de cette savante étude, celle qui se rapporte au milieu artésien. Arras, en effet, patrie du trouvère bossu, était, au XIIIe siècle, la capitale des provinces du Nord et luttait d'influence avec Paris. Donc, le poète qui y naissait n'avait rien du *poète local,* comme on dit, dont la renommée ne dépasse point les portes de sa bonne ville, et M. Guy a bien raison d'insister sur ce point. Comtes d'Artois, évêques, abbés de Saint-Vaast luttaient entre eux pour leurs droits respectifs, et l'échevinage contre tous pour ses attributions propres. La vie municipale était intense, et la bourgeoisie, lettrée et mœcénatique, entretenait des poètes pour ses plaisirs entre deux batailles pour ses privilèges. Ainsi s'était fondée la confrérie ou carité, dite *Puy d'Arras.* Près d'elle, et plus particulièrement composée de trouvères, était celle *des Ardents,* ayant une origine religieuse, ainsi que beaucoup des associations poétiques du moyen âge. C'est dans ce milieu nettement littéraire que sont composées et jouées les œuvres d'Adan, et notamment son fameux *Jeu de la Feuillée,* son chef-d'œuvre, qui a le mieux inspiré la critique de M. Guy. Ce *Jeu* fut donné au public, le 1er mai 1262, en une séance solennelle du *Puy,* où l'assistance fut nombreuse, quoique triée, — une sorte de répétition générale avec service à la presse. Le nombre des acteurs est de dix-sept, tous membres de la confrérie, et dont

l'un est inscrit en même temps au registre de la *Carité des Ardents*. L'action de la pièce est vivante et colorée; elle se passe en douze heures. Boileau en eût été fier. L'esprit de l'auteur se dessine satirique, et son œuvre censure gauloisement le pape, le comte d'Artois, l'échevinage, le *Puy* lui-même, les hommes avares, sots, niais, timides, les femmes bavardes, querelleuses, les artistes vaniteux, avec des méchancetés de journaliste et des commérages de reporter. Et parfois la satire dépasse et fait éclater les bornes du XIIIe siècle et de la société arrageoise, pour s'élever à la comédie humaine.

Puis, à côté de cet élément satirique, figure un élément fantastique des plus curieux. Il met en scène la croyance aux fées, universelle à cette époque, qui nous instruit sur les légendes du temps et l'état des esprits. Cette foi dura à travers les âges : au XVIIe siècle on la retrouve même chez des philosophes; et Charles Perrault a bien pu emprunter à la féerie de *la Feuillée* sa *Belle au Bois dormant*. M. Guy traite toute cette partie d'une plume expérimentée; car, dans ses péchés de jeunesse, il me semble bien que l'on trouverait un recueil de Vieilles Légendes. Après les fées, c'est la *maisnie de Hellequin*, la troupe fantomatique allant par la nuit avec horrible fracas et noise : galopade effrénée de chevaux, sonneries éclatantes de trompes de chasse, jetant la terreur dans les pays qu'elle traverse. Ainsi le *Jeu de la Feuillée* tire un puissant intérêt de la peinture des mœurs et des coutumes, des vices et des travers, des croyances et des superstitions des hommes du XIIIe siècle et garde un parfum du passé qui lui imprime une valeur de première ligne.

Adan, son auteur, à la biographie duquel M. Guy consacre cent cinquante longues pages, avait bien besoin de ce travail pour être connu; car il était tout embrumé des erreurs coutumières et de la répétition des inexactitudes habituelles, que nos Histoires de la Littérature se transmettent religieusement et patiemment.

Mais comme il faut bien chicaner et que, tout le premier, M. Guy ne me pardonnerait pas d'être un constant thuriféraire, tandis que les lecteurs accuseraient un compte rendu sans critiques d'être une œuvre de complaisance et de manquer de sérieux, je vais dire ici ce que j'ai sur le cœur, après l'exacte lecture de ce fort volume.

La *Biographie* a beau être longue, — là n'est pas le défaut, — il reste encore bien des obscurités et que je voudrais élucidées; les *Chansons* et *Jeux Partis* ne valent point sans doute tout le bien qu'en écrit M. Guy amoureux de son auteur, même en ses verrues; il y a très peu de neuf dans *le Jeu de Robin et Marion*. Je sais bien que c'est la faute d'Adan qui aurait pu laisser un plus grand nombre de chefs-d'œuvre. Mais quoi! L'on fait ce que l'on peut... ou ce que l'on veut, et M. Guy n'a pas voulu étudier la langue de son auteur, — autre critique, — « et rechercher l'existence ou la non existence de dialectes ayant un domaine géographique délimité ». Je ne lui en fais point un crime.

Quant à l'orthographe du nom de son trouvère, *Adan de le Hale*, que M. Guy écrit avec la forme picarde, je ne conçois point pourquoi on le lui reprocherait. Nous avions l'habitude de dire *Adam de la Halle*; nous la perdrons. La logique et le témoignage de l'auteur des *Essais* nous font prononcer *Montagne*; des entêtés s'obstinent à dire *Montaigne*. Pourquoi ne pas les en blâmer? Tout cela ce sont querelles, je ne dirai pas de pédants, mais bien de raffinés, et elles n'enlèvent rien au mérite de l'œuvre de M. Guy. « Mes ennemis affirment que je ne réussirai pas à acquérir de l'honneur. Eh bien! ils en ont menti, et je le leur prouverai. Ils seront ignorés, moi illustre, et, tandis qu'ils pourriront, couchés de leur long dans le tombeau, je resterai parmi les générations futures ferme, fier et debout. » Ainsi le trouvère écrivait-il lui-même son *Exegi monumentum...*, et il prévoyait sans conteste, — tant est grande la prescience des vaticinants! — la fortune qui allait lui échoir, six cents sans écoulés, sous la plume à la fois fouilleuse et déliée de M. Guy. L'*Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale*

est un livre considérable, et encore M. Guy déclare-t-il « avoir pu l'augmenter de trois ou quatre chapitres, s'il avait voulu examiner sous toutes ses faces l'œuvre d'*Adan* », et notamment parler du musicien. S'il avait voulu! C'est le mot de *la Garonne* de Nadaud. Deviendrait-on par hasard gascon dans l'Université de Toulouse?

Mais je n'ai pas le projet de railler, bien au contraire! Et je conclus en affirmant que cet ouvrage est une très importante contribution à l'histoire littéraire du moyen âge, et que les noms de MM. Petit de Julleville et Jeanroy, inscrits à la page liminaire, en sont, encore plus que l'étude rapide que je viens d'en faire, de très sûrs garants.

Pierre Brun.

PÉRIODIQUES

Academy, n° du 12 novembre 1898 : Brunetière, *Manual of the history of French Literature*, transl. by Derechef.

L'Amateur d'autographes. — 15 janvier; Georges Monval, *Deux lettres de M^lle Clairon*. — *Une lettre inédite de Jules Janin* (à Etienne Arago). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — E. de Refuge, *Une lettre inédite de Massillon*. — 15 février; E. de Refuge, *Lettre de Danchet au sujet d'une élection à l'Académie française en 1746*. — Th. Lhuillier, *Les petits théâtres de Paris en 1817*. — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 mars; Etienne Charavay, *Du classement des collections d'autographes*. — R. Bonnet, *Une lettre d'Alfred de Vigny* (à M^me Dorval). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. CI, 3, 4 : Mentz, *Französisches im Mecklenburger Platt* (O. Glöde). — Thibaut-Wüllenweber, *Franz. Wörterbuch* (Th. Engwer). — Gisi, *Franz. Schriftsteller in und von Solothurn* (H. Berni). — Voigt, *Das Naturgefühl in der Literatur der franz. Renaissance* (E. Bovet). — Combe, *Pauvre Marcel*, p. Wüllenweber (A. Tobler).

Berichte des Freien Deutschen Hochstifts zu Frankfurt-am-Main, XV, 1 : Junker, *Zola's Roman « Paris » und dessen Stellung in dem Cyklus « Les trois villes »*.

Bulletin du Bibliophile. — 15 janvier; Ch. Urbain, *La première édition de l'ode à M. de Bellegarde* (de Racan). — Gustave Macon, *Le grand Condé et le théâtre* (suite). — A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Paris : la première presse de la Sorbonne* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — 15 février; Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont*. — Gustave Macon, *Le grand Condé et le théâtre* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — 15 mars; le vicomte de Grouchy et Maurice Tourneux, *Lettres inédites de Ch. J. Panckouke, P.-D. Pierres et Achille Richard*. — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*.

Le Correspondant. — 10 décembre 1898; Henri Chantavoine, *Les femmes de la Renaissance*. — 25 décembre; Th. Froment, *Les précurseurs du roman moderne*. — *Un monument à Bossuet*. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 janvier 1899; Edmond Biré, *Un chapitre de l'histoire de la presse : lettres inédites de Chateaubriand et de Michelet*. — Henri Chantavoine, *La comédie en France au XIX^e siècle*. — 25 janvier; *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 février; Henri Chantavoine, *Études littéraires : Racan et sa pastorale*.

Deutsche Literaturzeitung, n° 45 : Rouaix, *Dictionnaire manuel illustré des idées suggérées par les mots* (Koschwitz).

Die neueren Sprachen, VI, 6 : Fr. Traugott, *Kritik der Methode Gouin*. — K. A. M. Hartmann, *Zur Frage der Anstellung ausländ. Lehrer an deutschen Schulen* — H. Borbein, *Die franz. Ferienkurse in Grenoble*. — Hartmann, *Reise-eindrücke eines deutschen Neuphilologen in der Schweiz und in Frankreich* (K. Kühn).

— Ebener-Meyer, *Franz. Lesebuch*; *Sammlung franz. und engl. Gedichte zum Auswendiglernen*; Stiehler. *Auswahl franz. Gedichte*; Kamp u. Lange, *Frankreichs Jugenddichtungen* (A. Stoeriko). — VI, 7-8 : Schmeding, *Die eigene Weiterbildung im Franz.* (A. Krüger) — Zola, *Paris* (A. Brunnemann). — Wilke, *Paris*; Delanghe, *Une rue de Paris*; Génin-Schamanek, *Conversations françaises*; Lefèvre, *Les quatre saisons représentées pour la leçon de conversation française* (R. Kron). — *Livres* de MM. Lugrin, Lüdeking, Münster et Dageförde, De Beaux, Feist, Wingerath-This (Block). — Rahn, *Lehr und Lesebuch für franz. Sprache* (A. Stoeriko).

Journal des débats politiques et littéraires. — 20 décembre; André Beaunier, *A la bibliothèque nationale*. — 25 décembre; Maurice Muret, *Le centenaire d'Adam Mickiewicz*. — 26 décembre; Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 4 janvier; Z., *La marquise de Sade*. — 7 janvier; J. Bourdeau, *Revue philosophique : Grandeur et servitude militaires*. — 9 janvier; Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 11 janvier; S., *Nuances morales*. — 12 janvier; Z., *Les princes au théâtre*. — 15 janvier; Christian Schefer, *Néologismes*. — 16 et 23 janvier; Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 23 janvier; S., *La tristesse contemporaine*. — 25 janvier; Augustin Filon, *L'art de traduire*. — 26 janvier; Z., *Un livre d'art* : « *Nausicaa.* » — 27 janvier; Maurice Spronck, *Adolphe d'Ennery*. — 29 janvier; René Doumic, *Lettres de l'abbé Morellet*. — 30 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 1er février; S., « La Force » (roman de M. Paul Adam). — 4 février; Ernest Bertin, *Les déformations de la langue française, par Emile Deschanel*. — 5 février; L., *La petite Doyenne et l'Aigle de Meaux*. — 6 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *Une traduction* (de *la Chanson de Roland*, par M. Bouchor). — 8 février; Maurice Muret, *M. Giacosa*. — Arvède Barine, *Un drame réaliste allemand*. — 12 février; Christian Schefer, *Vaudevilliste et duchesse*. — 13 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 14 février; Pierre de La Gorce, *Prévost-Paradol*. — 15 février; Émile Gebhart, *Voltaire et Dante*. — 17 février; Charles Legras, « La terre qui meurt » (de M. René Bazin). — 20 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 22 février; Augustin Filon, *Le symbolisme anglais et l'art français*. — 27 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *Un poète* (M. Eugène Manuel). — Jean Aicard, *A propos d'* « *Othello* ». — 4 mars; Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception de M. Eugène Guillaume*. — J. Bourdeau, *Revue philosophique : la philosophie perverse* (Nietzsche). — 5 mars; Z., « *La danseuse de Pompéi* » (de Mme Jean Bertheroy). — 6 et 12 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 13 mars; S., *A propos d'un livre* (*la France intellectuelle*, de M. Henry Bérenger). — 14 mars; A Albert-Petit, *Maupassant à Rouen*. — 15 mars; Émile Gebhart, *La Renaissance et le féminisme*.

Journal des savants. — Novembre 1898; Paul Janet, *Houdard de la Motte*. — Décembre; Albert Sorel, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans*. — Février 1899; Paul Janet, *La correspondance de Descartes*. — Michel Bréal, *Volney orientaliste et historien*.

Literarisches Centralblatt, — n° 45 : Bertrand, *La fin du classicisme* (Kn.); — n° 46 : K. Schirmacher, *Voltaire*; — n° 47 : Lefranc, *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre*; — n° 48 : Lowndes : *Montaigne, biographical study*; — nos 51-52 : J. Gisi, *Franz. Schriftsteller in und von Solothurn*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philosophie, — n° 10 : Fest, *Der miles gloriosus in der franz. Komödie* (Dannheisser); — Klein, *Der Chor in den Tragödien der franz. Renaissance* (Dannheisser); — Souriau, *La préface de Cromwell* (Morf); — n° 11 : Stier, *Franz. Syntax* (Vising); — Morel, *Études littéraires*; *Sainte-Beuve, Pascal* (Mahrenholtz); — Diederich; *Émile Zola* (Mahrenholtz); — Jourdanne, *Histoire du félibrige* (Koschwitz); — n° 12 : Pischl, *Die Menächmen des Plautus und ihre Bearbeitung durch Regnard* (Mahrenholtz) — Meyer, *Die Entwicklung der franz. Literatur seit 1830* (Haas); —

G Sand, *Lettres à Musset et à Sainte-Beuve* (Mahrenholtz); — Betz, *Heine und Musset* (Mahrenholtz); — n° 1 : Banner, *Das franz. Theater der Gegenwart* (Mahrenholtz); — Urtel, *Beiträge zur Kenntnis des Neuchateller Patois* (Sütterlin); — n° 2-3 : Mahrenholtz Sarrazin, *Frankreich* (Haas); — Kremer, *Sprachliche Untersuchungen über Jacques Montanier-Delille* (Glöde); — Delmont, *Fénelon et Bossuet d'après les derniers travaux* (Mahrenholtz); — Monod, *Portraits et souvenirs* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XIII, 7 (novembre 1898) : John E. Matzke, *The unity of place in the Cid*; — 8 (décembre 1898) : Davidson, *Froissart's Pastourelles*; — Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (Thieme); — Magrenat, *French practical course*; — Töppfer, *La bibliothèque de mon oncle*, par Lewis; — Musset, *Hist. d'un merle blanc*, p. Cointat et William (Lewis); — Comfort, *The treatement of nature in Wistasse Le Moine*.

Modern Quarterly of Language and Literature. — I, 2 : F. W. Bourdillon, *Gaston Paris*. — A. Tilley, *The authenticity of the fifth book of Rabelais*. — H. - W. Atkinson, *Maurician creole*. — J, 3 : J. Texte, *La jeunesse de Senancour d'après des documents inédits*. — A. Tilley, *Rabelais and the French Universities*. — E. - G. - W. Braunholtz, *The lays of Marie de France*.

La Nouvelle Revue. — 1er janvier; Antoine Albalat, *L'enseignement du style*. II. — M. Prozor, *Écrivains cosmopolites*. — Henry de Braisne, *Jules Lemaître, Jean Jullien et Édouard Drumont chez eux*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 janvier; Maurice Clouard, *Alfred de Musset bibliothécaire du ministère et lauréat de l'Académie*. — Antoine Albalat, *L'enseignement du style* (fin). — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er février; Eugène Muntz, *Les femmes de la Renaissance*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 février; Georges Renard, *La littérature et la vie mondaine*. — Elzéar Rougier, *Un poète-paysan provençal* (Charles Rieu). — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er mars; E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 mars; Antoine Albalat, *Michelet artiste*. — Hippolyte Buffenoir, *Les résidences de Mme de Sévigné*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*.

Petermanns Mittheilungen, — XLIV, 10 : Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France* (Brämer).

La Quinzaine. — 1er décembre; Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 15 décembre; George Fonsegrive, *De l'initiative intellectuelle*. — 1er janvier 1899; abbé L. Follioley, *Les lettres de Bourdaloue*. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 15 janvier; L. Lacroix, *Le comte de Falloux*. — 15 février; Camille Mauclair, *Flaubert lyrique*. — Charles Urbain, *Chronique littéraire*.

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 7 janvier; Émile Faguet, *Poètes italiens*. — 21 janvier; Gabriel Séailles, *Philosophes contemporains : M. Paul Janet*. — J. Le Pelletier, *Un bourgeois de Paris au temps de la Ligue : Pierre de l'Estoile*. — A. Beaunier, *Un vieux littérateur : Jules de Glouvet*. — 28 janvier; *Deux lettres inédites de George Sand sur l'égalité*. — Émile Faguet, *La tristesse contemporaine*. — 4 février; Pierre Brun, *Les jeux de salon au XVIIe siècle*. — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, L'Avenir, *par M. Georges Ancey; Comédie Française, reprise de Marcadet*. — 11 février; *Lettres inédites de George Sand sur l'égalité*. — André Beaunier, *Livres nouveaux* : La Force, *par M. Paul Adam*. — 18 février; Émile Faguet, *Livres nouveaux : Praticiens politiques*. — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Les Antibel *de MM. Emile Pouvillon et Armand d'Artois*. — 25 février; G. Giacosa, *L'art dramatique et les comédiens italiens*. — Jules Levallois, *Livres nouveaux* : Autour de Nohant, *par M. Edmond Plauchut*. — 4 mars; M. Acker, *Nos humoristes : M. Alphonse Allais*. — André Beaunier, *Livres nouveaux* : Phocas le jardinier *de M. Francis Vielé-Griffin*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Parisienne*, Les Miettes *de M. Edmond Sée*. — 11 mars;

Émile Faguet, *Livres nouveaux* : La terre qui meurt, *de M. René Bazin.* — 18 mars; Gustave Larroumet, *Guy de Maupassant.* — Émile Faguet, *Livres nouveaux* : L'Anneau d'améthyste, *de M. Anatole France.* — J. du Tillet, *Théâtres* : *Vaudeville*, Le Lys rouge; *Variétés*, le Vieux Marcheur; *Théâtre-Antoine*, La Nouvelle Idole.

Revue critique d'histoire et de littérature, — n° 51 : Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique, essai sur l'influence de Walter Scott* (R. Rosières), — n° 1-2 : Godefroy, *Complément du dictionnaire de l'ancienne langue française, lettre I* (A. Delboulle); — Petit de Julleville, *Hist. de la langue et de la litt. française*, VI (E. Bourciez); — Filon, *Mérimée* (R. Rosières); — n° 3 : Lanson, *Corneille* (R. Rosières); — Toernudi, *Senancour* (E. Beauvois); — n° 6 : Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle* (E. Bourciez); — Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr* (R. Rosières); — *Le XVIII^e siècle, récits et témoignages* (H. de Curzon). — Villatte, *Parisismes* (M. B.); — Pachalery, *Dictionnaire phraséologique de la langue française* (E. Bourciez); — n° 7 : Guiot, *Les palinods de Rouen et Dieppe* p. Tougard (A. Delboulle); — n° 9 : Chérot, *Bourdaloue et ses correspondants* (R. Rosières). — Recolin, *L'anarchie littéraire* (R. Rosières). — Tourneux, *Tamisey de Larroque* (A. C.).

Revue de Paris. — 1^er janvier; Fernand Gregh, *Georges Rodenbach.* — 15 janvier; Ernest Lavisse, « *l'Étudiant* », *de Michelet.* — Michel Salomon, *Les premières pages de Pierre Loti.* — 1^er février; Gustave Reynier, *Les Bacheliers de Salamanque.* — 15 février; H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère* (4^e série, I). — 1^er mars; Alphonse Daudet. *Notes sur la vie* (1^re partie). — André Chevrillon, *Rudyard Kipling*, I. — 15 mars; Alphonse Daudet, *Notes sur la vie* (2^e partie).

Revue des Deux Mondes. — 15 janvier; A. Jeanroy, *La poésie provençale au moyen âge.* I. *Les origines.* — René Doumic, *Revue dramatique* : Georgette Lemeunier *au théâtre du Vaudeville*; le Berceau *à la Comédie-Française.* — 1^er février; comte A. Wodzinski, *Un roman chrétien* : Quo vadis! *de M. Henri Sienkiewicz.* — 15 février; René Doumic, *Revue littéraire : un roman de M. Paul Adam.* — 1^er mars; Émile Faguet, *Sur l'éloquence politique.* — 15 mars; René Doumic, *Revue littéraire : A sainte Hélène.* — T. de Wyzewa, *La formation de la littérature russe.*

Revue des lettres françaises et étrangères. — Janvier-mars 1899 : E. Zyromski, *Les caractères généraux de la littérature française au XIX^e siècle.* I. *La méthode hégélienne et l'esprit français.* — A. Le Breton, *Benjamin Constant romancier.* — E. Bouvy, *Dante en France.* — A. Ehrhard, *Une tragédie classique en Autriche* : Les vagues de l'amour et de la mer, *de Franz Grillparzer.*

Revue encyclopédique. — 7 janvier 1899; B.-H. Gausseron, *Revue des idées : la querelle des classiques et des modernistes.* — Georges Pellissier, *Revue littéraire* : la Duchesse bleue, *de M. Paul Bourget.* — 14 janvier; Charles Maurras, *Revue littéraire : poètes, journalistes.* — 21 janvier; Paul Sirven, *Giacomo Leopardi.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 28 janvier; Emile Verhaeren, *Georges Rodenbach.* — 11 février; I. P. de Brinn' Gaubast, *Almeida Garret.* — Charles Maurras, *Revue littéraire : critiques, poètes, conteurs.* — 18 février; Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Georges Pellissier, *Livres nouveaux* : la Bonne Souffrance, *par François Coppée.* — 11 mars; Charles Diehl, *Les études byzantines en France.* — 18 mars; Paul Acker, *Revue littéraire : humoristes.*

Le Temps. — 25 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en deçà et au delà des Vosges.* — 26 décembre; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les aventures d'un astronome* (M. Camille Flammarion). — 27 décembre; Gaston Deschamps, *Georges Rodenbach.* — 28 décembre; *Souvenirs sur Adam Mickiewicz.* — 30 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Lassouche marchand de curiosités.* — 1^er janvier 1899; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Jacques Robert.* — 5 janvier; *Quelques poètes*

contemporains : Maurice Vaucaire. — 5 janvier; A. Mézières, *Edouard Hervé.* — 8 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le malaise du siècle.* — 9 janvier; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Eugène Brieux dramaturge.* — 12 janvier; *Quelques poètes contemporains : Jean Moréas.* — 15 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vers la jeunesse.* — 16 janvier; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 janvier; *Quelques poètes contemporains : Edmond Haraucourt.* — 19 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : une heure d'esthétique avec M. Benjamin Constant.* — 20 janvier; Paul Souday, *La vérité sur Gilbert.* — 21 janvier; *Quelques poètes contemporains : François Fabié.* — 22 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'école de Saint-Cyr et M. Lavisse.* — 23 janvier; Francisque Sarcey. *Chronique théâtrale.* — 26 janvier; *Quelques poètes contemporains : Paul Meurice.* — 27 janvier; Francisque Sarcey, *Adolphe d'Ennery.* — 28 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Adolphe d'Ennery et ses collaborateurs.* — 29 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : victoires et conquêtes des Français.* — 30 janvier; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Quelques poètes contemporains : Francois Coppée.* — 31 janvier; Paul Souday, *La correspondance de Stuart Mill et d'Auguste Comte.* — 1er février; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : une leçon de vaudeville* (chez M. Georges Feydeau). — 5 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la petite femme d'un grand homme* (l'impératrice Joséphine). — 6 février, Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 10 février; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : chez l'inventeur du point d'ironie* (M. Alcanter de Brahm). — 12 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Un étranger ami de la France* (M. Pompiliu Éliade). — *Quelques poètes contemporains : Jean Rameau.* — 13 février; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 février; Adolphe Brisson : *Promenades et visites : M. Jean Aicard et l'odyssée d' « Othello ».* — *Quelques poètes contemporains : Fernand Gregh.* — 19 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature et politique.* — 20 février; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 26 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : scènes de la vie de province.* — 27 février; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 3 mars; *Les cendres de Turgot.* — 4 mars; Henry Michel, *Académie française : réception de M. Eugène Guillaume.* — 5 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la légende et l'histoire.* — 6 mars; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 9 mars; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le café chez Thérèsa.* — *Le crime et la folie dans la littérature.* — 12 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vers le passé.* — 13 mars; Francisque Sarcy, *Chronique théâtrale.* — 16 mars; *Quelques poètes contemporains : Mme Daniel Lesueur.*

Zeitschrift für franzosische Sprache und Literatur. — XX, 8 : A. Thomas, *Essais de philologie française*; Dauzat, *Études linguistiques sur la Basse Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles* (D. Behrens) — G. Stier, *Franz. Syntax* (C. This) — Montaigne, *Principaux chapitres et extraits des Essais*, p. Jeanroy (F. Heuckenkamp). — Dyhrenfurth, *Uebersetzung von Montaigne's Essays* (E Leistmann). — Dupont, *Houdar de la Motte* (M. J. Minckwitz). — Pon sard, *Charlotte Corday*, p. O. Weddigen (W. Foerster). — XXI, 1 : Ch. Bonnier *Le français parlé et écrit aujourd'hui en Angleterre.*

Zeitschrift für das Realschulwesen. — XXIII, 11 : Beyer, *Franz. Phonetik für Lehrer und Studirende* (Ellinger).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XII, 3-4 : Rossel, *Hist. des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (Betz).

LIVRES NOUVEAUX

Appel (Carl). *Poésies provençales inédites*, tirées des manuscrits d'Italie. *Paris, Welter.* In-8, de 156 p.

Ayer (Ch. Carlton). *The tragic heroins of Pierre Corneille. Strasbourg, Heitz et Mündel.* In-8°, de 141 p.

Azambuza (G. d'). *Pourquoi le roman à la mode est-il immoral? et pourquoi le roman moral n'est-il pas à la mode?* Étude sociale et littéraire. *Paris, Bloud et Barral.* In-16, de 62 p. Prix : 0 fr. 60.

Bach-Sisley (Jean). *Évolution de la chanson. Nice, Anglès.* In-16, de 77 p. Prix : 2 fr.

Balzac (H. de). *Une rue de Paris et son habitant.* Avant-propos du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Illustrations de François Courboin. *Paris, Rouquette.* In-8, de VI-36 p.

Baradez (Louis). *Étude sur Beccaria,* discours. *Besançon, Millot.* In-8, de 43 p.

Barès (Jean-S.). *L'ortografe simplifiée et les autres réformes nécessaires. Paris, Barnagaud.* In-18 jésus, de 430 p. Prix : 3 fr.

Benoit (Daniel). *Trois prédicateurs sous la Croix au XVIII^e^ siècle* : François Bénézet, Jean Molines, Étienne Teissier. *Toulouse, Chauvin.* In-12, de 342 p. Prix : 1 fr. 90.

Bossuet. *Extraits des œuvres diverses de Bossuet*, avec des notices et des notes. Texte revu sur les manuscrits et sur les éditions originales par Gustave Lanson. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 697 p.

Bossuet. *Œuvres oratoires*, extraits par l'abbé Verdunoy. *Paris, Delhomme et Briguet.* In-16, de 96 p.

Bourdaloue. *Deux nouvelles lettres*, publiées et annotées par le P. Henri Chérot, S.-J. *Paris, Retaux.* In-8, de 31 p.

Brisson (Adolphe). *Un coin du Parnasse. Paris, Fasquelle.* In-32, de 190 p. Prix : 2 fr.

Cabantous (Marius). *Marguerite d'Angoulême et les débuts de la Réforme. Montauban, Granié.* In-8, de 131 p.

Cauvet (E.). *Mémoire sur Adolphe de Benjamin Constant. Montpellier, Hamelin.* In-8, de 92 p.

Chateaubriand. *Mémoires d'outre-tombe.* Nouvelle édition avec une introduction, des notes et des appendices par Edmond Biré. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, t. II, 612 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

Chérot (Le P. Henri), S. J. *Un maître de l'érudition française* : Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898); l'homme, l'érudit. *Paris, Dumoulin.* In-8, de 32 p.

Clémentel (E.). *Michelet*, conférence. *Clermont-Ferrand, Mont-Louis.* In 16, de 69 p.

Collins (W. Clifton). *Saint-Simon. Foreign classics for English readers. London, W. Blackwood.* In 8, de 216 p.

Coutaud (Albert). *La pédagogie de Rabelais.* Préface de Gabriel Compayré. *Paris, la France scolaire.* In-8, de XI-284 p.

Curzon (Henri de). *Le « Théâtre espagnol » et sa visite à Paris. Versailles, Cerf.* In-8, de 20 p.

Dix-huitième siècle (Le). *Les Mœurs, les Arts, les Idées.* Récits et témoignages contemporains. *Paris, Hachette.* In-4, de 447 p. et gravures. Prix : 30 fr.

Dorez (Léon). *Catalogue de la collection Dupuy de la Bibliothèque nationale. Paris, Leroux.* 2 vol. in-8. Tome Ier, 499 p.; t. II, 692 p.

Doumic (René). *Études sur la littérature française.* 3e série (la manie de la modernité; les voyages de Montesquieu; la préface de Cromwell; les lettres de Mérimée; une apothéose du naturalisme; l'œuvre d'Alphonse Daudet; M. Pierre Loti; M. René Bazin; les idées du comte Tolstoï sur l'art; les méfaits de la vigne; Mme Mathilde Serao; M. Maurice Barrès; MM. Paul et Victor Margueritte). *Paris, Perrin.* In-16, de 319 p.

Fage (Émile). *Étienne Baluze* : sa vie, ses ouvrages, son exil, sa défense. *Tulle, Crauffon.* In-8, de 156 p.

Félix (J.). *Monsieur de Voltaire républicanisé. Rouen, Gy.* In-8, de 27 p.

Filon (Augustin). *De Dumas à Rostand,* esquisse du mouvement dramatique contemporain. *Paris, Colin.* In-18, de XIII-302 p.

Follioley (l'abbé L.). *Les lettres de Bourdaloue. La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame.* In-8, de 22 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Forestié (Em.). *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban.* Bibliographie montalbanaise. *Montauban, Forestié.* Grand in-8, de 400 p. et grav. Prix : 10 fr.

Fray-Fournier (A.). *Balzac à Limoges. Limoges, Vve Ducourtieux.* In-8, de 19 p. et planche. (Extrait du *Bibliophile limousin.*)

Gasté (Armand). *La querelle du Cid* : pièces et pamphlets publiés d'après les originaux avec une introduction. *Paris, Welter.* In-8, de 495 p. et fac-similé d'autographe.

Geffroy (Gustave). *Salut à Molière. Paris, Floury.* In-16, de 8 p.

Ginisty (Paul). *La vie d'un théâtre,* avec 40 figures dans le texte et 4 planches en couleur. *Paris, Schleicher.* In-16, de 176 p. Prix : 1 fr.

Gourcuff (Olivier de). *Un romantique nantais* : Adolphe Allonneau et son pastiche. *Vanne, Lafolye.* In-8, de 8 p.

Griselle (Le P. Eugène), S. J. *A propos du monument de Bossuet.* Les principaux portraits de Bossuet, essai d'iconographie. *Paris, Dumoulin.* In-8, de 25 p.

Guy (Henri). *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de Le Hale. Paris, Hachette.* In-8, de LVIII-605 p.

Guy (Henri). *De fontibus Clementis Maroti poetae. Foix, Gadrat.* In-8, de 86 p.

Histoire *littéraire de la France,* ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). *Paris, Imprimerie nationale.* In-4°. Tome XXXII, de XXXI-653 p. (Suite du XIVe siècle).

Ingold (A.-M.-P.). *Les manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace. Colmar, Huffel.* In-8, de 71 p.

Jäger (Joseph). *Zur Kritik von Amyots Uebersetzung der Moralia Plutarchs. Bühl, Konkordia.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 107 p.

Jullian (Camille). *Notes sur l'histoire en France au XIXe siècle. Paris, Hachette.* In-16, de 128 p.

Jusserand (J.-J.). *Shakespeare en France sous l'ancien régime. Paris, Colin.* In-18 jésus, de 393 p. Prix : 4 fr.

Kontz (Albert). *De Henrico Beyle, sive Stendhal, litterarum germanicarum judice. Paris, Leroux.* In-8, de 83 p.

Lenient (Ch.). *La comédie en France au XIXe siècle. Paris, Hachette.* 2 vol. in-16. Tome Ier, 370 p.; t. II, 360 p. Prix : 3 fr. 50 le vol.

Lichtenberger (André). *Le socialisme et la révolution française,* étude sur les idées socialistes en France de 1789 à 1796. *Paris, Alcan.* In-8, de 320 p. Prix : 5 fr.

Lintilhac (Eugène). *Conférences dramatiques de l'Odéon* (1888-1898), avec des observations techniques sur l'art de la parole, à l'usage des conférenciers et des professeurs. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XII-402 p.

Loliée (Frédéric). *Tableau de l'histoire littéraire du monde. Paris, Schleicher.* In-16, de 192 p. avec 72 fig. et 4 planches en couleurs. Prix : 1 fr.

Magne (Émile). *Les erreurs de documentation de* Cyrano de Bergerac (de M. E. Rostand). *Paris, Revue de France.* In-16, de XXIII-139 p. Prix : 2 fr. 50.

Montaigne (Michel de). *Essays, ins Deutsche übertragen von W. Dyhrenfurth, Neue Folge. Breslau, Trewendt.* In-8°, de VII et 271 p.

Notes *sur la poésie lyrique. Angers, Germain et Grassin.* In-16, de 272 p.

Ollivier (Paul). *Cent poètes lyriques, précieux ou burlesques du XVII^e siècle. Paris, Havard.* In-16, de XIX-580 p. Prix : 4 fr.

Omont (Henri) et **Auvray** (Lucien). *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.* Ancien Saint-Germain français. T. II, n^os 17 039-18 676 du fonds français. *Paris, Leroux.* In-8, de XVI-517 p.

Paquier (J.). *L'Université de Paris et l'humanisme au début du XVI^e siècle* : Jérôme Aléandre. *Besançon, Jacquin.* In-8, de 68 p. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*).

Paris (Gaston). *Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux, pair de France, et de la belle Esclarmonde, ainsi que du petit roi de féerie Auberon,* mises en nouveau langage. *Paris, Firmin-Didot.* In-4, de VIII-319 p., et grav. en couleurs.

Parrigot (Hippolyte). *Le drame d'Alexandre Dumas,* étude dramatique, sociale et littéraire. *Paris Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 443 p. Prix : 3 p. 50.

Pasqué (E.) und Ed. **von Bamberg,** *auf den Spuren des franz. Volksliedes. Francfort-sur-le-Mein, Rütten et Lœning.* In-8°, de V et 236 p. Prix : 5 fr.

Peiresc. *Lettres,* publiées par Ph. Tamizey de Larroque. *Paris, Imprimerie nationale.* In-4, de VIII-983 p., t. VII. Lettres à divers (1602-1637).

Pellisson (M.). *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours,* choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises. *Paris, Hachette.* In-16, de VII-436 p. Prix : 4 fr.

Porée (Charles). *Notice sur le collège de Mende* (1556-1820). *Mende, Privat.* In-8, de 131 p.

Prévost (Gabriel). *Essai d'une nouvelle esthétique basée sur la physiologie. Paris, Roger et Chernoviz.* In-12, de 63 p. Prix : 1 fr. 25.

Puyol (Mgr. P. E.). *La doctrine du livre* De imitatio Christi. *Paris, Retaux.* In-8, de VI-652 p.

Restori (Antonio). *Fragments de théâtre espagnol. Montpellier, Hamelin.* In-8, de 32 p.

Rod (Édouard). *Nouvelles études sur le XIX^e siècle. Paris, Perrin.* In-16, de 340 p.

Rouanet (Léo). *Intermèdes espagnols* (Entremesses) du XVII^e siècle, traduit avec une préface et des notes. *Paris, Charles.* In-18 jésus, de 328 p. Prix : 3 fr. 50.

Rozès (Joseph). *Un récidiviste au XV^e siècle* : François Villon, discours. *Toulouse, Rivière.* In-8, de 30 p.

Schrœder (V.). *Un romancier français au XVIII^e siècle.* L'abbé Prévost; sa vie, ses romans. *Paris, Hachette.* In-8, de XIII-366 p. Prix : 7 fr. 50.

Stein (Henri). *Une production inconnue de l'atelier de Gutenberg* (Missale speciale). *Paris, Picard.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Témoin (Un) impartial. *Paul Verlaine et ses contemporains,* étude précédée d'une biographie et d'un portrait. *Paris, bibliothèque de l'Association.* In-16, de 78 p.

Teulié (Auguste). *La poésie méridionale,* conférence avec une préface d'Antonin Perbosc sur le Félibrige à l'école. *Foix, Gadrat.* In-8, de 31 p.

Thoison (Eugène). *L'abbé d'Aubignac et sa famille,* d'après des documents nouveaux. *Fontainebleau, Bourges.* In-8, de 32 p.

Tourneux (Maurice). *Tamizey de Larroque* (1828-1898), notice bio-bibliographique. *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 28 p.

Trollope (H. M.). *Corneille and Racine, Foreign classics for English readers. London, Blackwood.* In-8°, de 222 p.

Vachon (Marius). *Jules Breton. Paris, Lahure.* In-4, de 156 p., avec 100 gravures dans le texte et 20 planches hors texte. Prix : 60 fr.

Van Hamel (A. G.). *Het letterkundig leven van Frankrijk, studien en schetsen Amsterdam, Van Kampen et Zoon.* 2 vol. In-8°, de xi et 240 p. et de 246 p.

Vidalot (Aubain). *L'autorité d'après Joseph de Maistre. Paris, les ouvriers sourds-muets.* In-8, de 93 p.

Vigny (Alfred de). *Servitude et grandeur militaires.* Compositions d'Albert Dawant et de Jean-Paul Laurens. *Paris, Magnier.* 2 vol. in-8; t. I[er], 175 p.; t. II, 151 p.

Voltaire. *Histoire de Louis XII.* Édition classique par l'abbé Lemoine. *Paris, Poussielgue.* In-16, de xxxii-291 p.

Wogan (Tanneguy de). *Manuel des gens des lettres* : le Livre, le Théâtre, le Journal. *Paris, Firmin-Didot.* In-18 jésus, de 613 p.

CHRONIQUE

— Dans une communication qu'il a faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 4 novembre 1898 (*Comptes rendus*, p. 721), M. Marcel Schwob a identifié deux légataires de François Villon : maîtres Guillaume Cotin et Thibault de Vitry, chanoines de Notre-Dame et conseillers au Parlement de Paris. Le commentaire de M. Marcel Schwob sur deux passages, l'un du *Petit Testament* (p. 27 et 28), l'autre du *Grand Testament* (p. 121 et 124), a rendu à ces deux fragments importants de l'œuvre de Villon toute la valeur comique qu'ils eurent au moment où ils furent composés.

M. Marcel Schwob a également donné lecture à la même Académie, dans sa séance du 24 février 1899, d'un nouveau mémoire concernant quelques autres faits de la vie de Villon. M. Schwob a extrait d'un journal manuscrit des greffiers de la Tournelle criminelle, actuellement conservé à la Bibliothèque nationale, la mention d'un jugement de Jacques Villiers de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, et Jacques de la Dehors, son lieutenant criminel, qui condamnait François Villon à être « pendu et étranglé ». Mais, sur l'appel interjeté par le poète, puni pour une rixe à laquelle il n'avait pas pris part, le Parlement révoqua la sentence. Cependant, « eu égard à la mauvaise vie du dit Villon », celui-ci fut banni pour dix ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris.

— M. Ferdinand Heuckenkamp, privat-docent à l'Université de Halle, prépare avec autant de soin que de compétence une édition des poésies d'Alain Chartier. Le fascicule consacré au *Curial*, qu'il vient de mettre au jour, est un modèle d'érudition sobre et bien informée. On y trouve tout ce qui est nécessaire pour établir solidement un texte qui n'est pas sans difficultés : examen et classement des éditions et des manuscrits, relevé des variantes. C'est donc là une très utile contribution à la mise au point des œuvres du poète et on ne saurait trop remercier M. Heuckenkamp de la conscience qu'il a apportée à cette tâche ingrate et malaisée.

— Sous ce titre : *La première édition de l'ode à M. de Bellegarde*, M. Ch. Urbain reproduit dans le *Bulletin du bibliophile* (15 janvier) le premier texte de l'œuvre fameuse de Racan, d'après un exemplaire probablement unique conservé à la Bibliothèque nationale (Ms. Clérambault, n° 378, f° 57). D'après cet imprimé, la date d'apparition de cette œuvre est 1621, et non 1625, comme on l'avait cru jusqu'ici.

— Le Dr Charles Binet-Sanglé a consacré un important article à *La maladie de Blaise Pascal* (dans les *Annales médico-psychologiques* de mars-avril 1899). D'après lui, Pascal fut un neurasthénique héréditaire et les troubles dont il souffrit ne sont que les symptômes de cette affection morbide. Nous ne saurions indiquer ici toutes les constatations du Dr Binet-Sanglé et il nous suffira de dire que cette observation médicale intéresse autant la psychologie que la physiologie de Pascal.

— La *Nature* rapporte qu'un moulage en plâtre du masque de Pascal vient d'être offert à la bibliothèque de Rouen. L'original de ce masque appartient à M. Gazier, professeur adjoint à la Sorbonne. Il fut fait à la mort de Pascal, en 1662, sur l'initiative de quelques amis. Il restitue, dit-on, de façon parfaite « la physionomie si caractéristique et si accentuée de Pascal » ; on y retrouve, ajoute le même recueil périodique, « tous les traits du grand penseur, son nez à la courbure prononcée, ses lèvres si fines, malgré les atteintes qu'avaient dû apporter à la noblesse de son visage les ravages de la maladie qui le tortura durant sa vie entière. »

— M. E. Gandilhon, secrétaire de la mairie de Saint-Germain-en-Laye, signale dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 28 février 1899, colonne 308, la signature de Molière au bas d'un acte de baptême du 15 novembre 1670 conservé dans les registres de l'état-civil de cette ville. Comme on le sait, les autographes de Molière sont fort rares et cette découverte ne manque pas d'intérêt.

— L'article que M. Alfred Rébelliau a écrit sur *Bossuet et le Jansénisme*, d'après le livre de M. l'abbé Ingold, est substantiel et plein d'idées (Extrait de la *Revue de l'histoire des Religions*). Deux questions se posent naturellement à ce sujet : Bossuet a-t-il été janséniste? a-t-il favorisé les Jansénistes? Sur ces deux points, M. Rébelliau expose parfaitement toutes les raisons, les discute, et la conclusion semble découler naturellement de cet exposé sincère et sans parti pris. Janséniste, Bossuet ne le fut assurément pas si on veut entendre qu'il ait jamais fait adhésion, tacite ou indirecte, aux propositions de Jansénius. Mais, dans la réalité, peut-être que Bossuet fut plus janséniste qu'il ne le pensait, malgré son orthodoxie, et sa foi contient quelques éléments qui paraissent tenir d'assez près à cette doctrine réprouvée par lui-même. Sa conduite à l'égard du jansénisme se ressent d'ailleurs de cette dualité de tendances. Bossuet le combattit au début et au déclin de sa vie, mais le reste du temps il lui fut favorable. Ainsi résumé, tout ceci semble légèrement contradictoire et inconciliable sans porter atteinte au caractère du prélat. Toutes ces fluctuations sont expliquées dans l'étude de M. Rébelliau et c'est là qu'il faut aller en chercher les raisons.

— Un comité, composé de personnalités éminentes, vient de se constituer sur l'initiative de l'évêque actuel de Meaux pour élever à Bossuet un tombeau monumental dans la cathédrale de cette ville, à l'endroit même où il repose. Les souscriptions ont déjà atteint un chiffre important et elles permettront sans doute de réaliser bientôt ce projet.

— Nous avons déjà signalé dans notre précédent numéro l'important recueil que vient de consacrer le P. Chérot à la correspondance de Bourdaloue. Il y faut joindre une nouvelle brochure qui contient deux lettres inédites de Bourdaloue, conservées l'une à Nantes et l'autre à Berlin et publiées par le P. Chérot avec son abondance d'information habituelle.

— Notre collaborateur M. l'abbé Urbain vient de découvrir deux rédactions manuscrites inconnues de la *Lettre* de Fénelon *à l'Académie*. L'une, malheureusement incomplète, est autographe; l'autre est une copie qui porte des corrections de la main de l'auteur. L'une et l'autre diffèrent du texte imprimé au point qu'on est en droit de se demander si l'Académie a bien donné sous la forme authentique l'écrit que lui avait adressé l'archevêque de Cambrai. Quoi qu'il en soit, M. Urbain se propose de publier bientôt ces deux documents, afin de permettre aux critiques de discuter les intéressants problèmes qu'ils soulèvent.

— La *Revue historique vaudoise*, qui paraît à Lausanne, a publié, à dater de

son cahier d'octobre, une vingtaine de lettres inédites de Voltaire à un pasteur vaudois nommé Allamand.

Cette correspondance va de 1755 à 1772. Si elle ne nous apprend rien de bien neuf sur Voltaire, elle montre, une fois de plus, la souplesse infinie de son esprit.

— Signalons également une correspondance inédite de Voltaire publiée par M. Henry Gauthier-Villars dans la *Revue du Palais* (mars 1898).

Elle se compose de quarante-deux lettres ou billets adressés par Voltaire à M. de Chenevières, premier commis aux bureaux de la guerre et inspecteur général des hôpitaux militaires.

— L'ouvrage de M. Joseph Texte sur *J.-J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire* vient d'être traduit en anglais par M. J.-W. Matthews. Il forme le premier volume d'une collection d'ouvrages français de critique littéraire, publiée par la librairie Duckworth, à Londres. A l'occasion de cette réédition, le livre a été revu et mis au courant des travaux récents.

— M. Germain Martin a consacré un article, dans *la Réforme sociale* du 15 janvier dernier, à *Buffon et à La Fayette manufacturiers*.

Le principal document trouvé par M. Martin sur Buffon maître de forges est le récit inédit d'un voyage fait à Montbard par un industriel lyonnais, Gabriel Jars, dont l'original est conservé aux Archives nationales.

— Nous signalerons une importante correspondance inédite du cardinal Maury qui a été publiée dans le recueil mensuel *Souvenirs et mémoires* de janvier, février et mars.

La première partie de cette correspondance est consacrée à la rentrée en France du cardinal en 1806 et la seconde partie à sa rentrée à l'Académie française, en 1807, et aux incidents auxquels elle donna lieu.

— Les lettres inédites de Chateaubriand et de Michelet publiées sous ce titre : *Un chapitre de l'histoire de la presse*, par M. Edmond Biré, dans *le Correspondant* du 10 janvier, sont adressées à Alfred Nettement, rédacteur en chef de *la Quotidienne* et rédacteur littéraire de *la Gazette de France*. C'est en cette dernière qualité que celui-ci reçut, à l'occasion de quelques-uns de ses articles de critique, les lettres de Chateaubriand et de Michelet mises au jour par M. Biré.

— La bibliothèque de Saint-Étienne a acquis récemment un lot de papiers concernant Antonin Moine (1796-1849), l'artiste romantique apprécié surtout comme sculpteur et comme pastelliste. Ces documents ont permis à M. J.-B. Galley de composer une monographie très complète, dans laquelle on trouvera reproduites des lettres de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, de Jules Janin, etc.

— On trouvera dans les *Petits mémoires* du comte E. de Kératry (Ollendorff, 1899, in-12) une lettre inédite de Béranger (p. 118, 8 février 1829) et deux lettres de George Sand (p. 121). Celles-ci ont trait à un passage de l'*Histoire de ma vie* du célèbre écrivain, — le récit d'une visite au père de M. de Kératry, — qui, semble-t-il, ne reproduit pas fidèlement la vérité.

— M. Maurice Clouard a consacré, dans *la Nouvelle Revue* du 15 janvier, un important article à *Alfred de Musset bibliothécaire du ministère et lauréat de l'Académie*. Nommé, le 19 octobre 1838, bibliothécaire du ministère de l'Intérieur, Alfred de Musset fut révoqué de ses fonctions le 5 mai 1848, par Ledru-Rollin. Pour dédommager le poète évincé, l'Académie française lui attribua aussitôt le prix Maillé de Latour-Landry, et Musset versa la somme au profit

des victimes de la Révolution, ce qui donna lieu à un incident. Enfin, le 18 mars 1853, Alfred de Musset fut nommé bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique et le resta jusqu'à sa mort. Tels sont les événements sur lesquels M. Clouard a recueilli des documents qui les éclairent pleinement.

— Il y a dans le cimetière de la Rochelle une tombe de jeune fille avec ces mots : *Norma Tessum Onda*, qui ont intrigué beaucoup de curieux. M. Auguste Mailloux en perce le mystère dans une brochure intitulée *Une fille d'Alfred de Musset et de George Sand*. La morte n'est pas, comme beaucoup ont voulu le croire, issue de cette origine illustre. C'était une jeune fille d'origine obscure, née à Cholet (Maine-et-Loire), et qui, adoptée par une aventurière, fut ainsi lancée dans le monde de la galanterie parisienne.

— *La Revue hebdomadaire* a commencé dans son numéro du 3 décembre dernier et a poursuivi la publication du journal inédit que tenait pour lui-même Barbey d'Aurevilly sous le titre de *Memoranda*. On n'en connaissait jusque-là que deux fragments. Le premier *Memorandum* a vu le jour dans *la Revue hebdomadaire*. Il embrasse l'année 1836, c'est-à-dire une époque sur laquelle on est fort pauvre de renseignements concernant Barbey d'Aurevilly.

— Tous ceux qui ont connu M. Ludovic Lalanne — et ils sont nombreux parmi les fervents de l'histoire littéraire de la France — le retrouveront, très vivant et très ressemblant, dans le portrait que vient de tracer de lui M. Alfred Rébelliau (*Revue des bibliothèques*, décembre 1898). Successeur de M. Lalanne à la bibliothèque de l'Institut, M. Rébelliau a bien compris son prédécesseur et a su rendre pleine justice aux qualités d'esprit et de cœur et au mérite très réel de M. Lalanne.

— Les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi* se sont dédoublées et formeront dorénavant deux parties : l'une consacrée à l'étude de l'antiquité, l'autre qui sera intitulée *Revue des lettres françaises et étrangères*, paraissant tous les trois mois.

Le but de celle-ci est ainsi marqué par la direction :

« Étudier la littérature française dans ses rapports avec les littératures étrangères, renseigner le lecteur français sur le mouvement littéraire à l'étranger, étudier parallèlement l'activité intellectuelle des pays slaves ou anglo-saxons et celle du monde latin, accorder, dans cette enquête, une importance particulière à la péninsule hispanique qui nous touche de si près, tel est le but que se propose essentiellement la *Revue des lettres françaises et étrangères*. »

Le premier numéro est paru : on en trouvera le sommaire dans la partie de ce recueil réservée aux périodiques.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA « ROMANCE MAURESQUE » DES ORIENTALES

La trentième des *Orientales* de Victor Hugo, datée de mai 1828, a pour titre : *Romance mauresque* et pour épigraphe ces deux vers tirés du « Romancero general » :

> Dixo le : — dime, buen hombre,
> Lo que preguntarte (*sic*) queria,

vers d'une parfaite insignifiance, — comme beaucoup de ceux que le poète a mis en épigraphe aux diverses pièces de ce recueil, — et dont il ne vaut guère la peine de rechercher la provenanee exacte. Le sujet de la pièce qui nous occupe est le meurtre de don Rodrigue par Mudarra, fils de son beau-frère Gonzalo Gustos [1] et d'une Sarrasine, épisode final du petit cycle de romances consacré aux sept infants de Lara. Il est curieux de déterminer la source où a puisé Victor Hugo et de voir comment il a compris, interprété et modifié ce qu'il y a pris.

Il semble qu'il n'y ait qu'à nous en rapporter là-dessus à ce que le poète nous dit lui-même dans une note ; mais il s'en faut, comme on va le voir, qu'on puisse se fier aux renseignements qu'il nous donne. Voici la note, avec le commentaire qu'elle appelle :

Il y a deux romances, l'une arabe, l'autre espagnole, sur la vengeance que le bâtard Mudarra tira de son oncle Rodrigue de Lara, assassin de

1. La forme ancienne est *Gustioz* (plus anciennement *Godestioz*), mais *Gustos* est la forme courante des romances.

ses frères. La romance espagnole a été publiée en français dans la traduction que nous avons déjà citée. Elle est belle, mais l'auteur de ce livre a souvenir d'avoir lu quelque part la romance mauresque, traduite en espagnol, et il lui semble qu'elle était plus belle encore. C'est à cette dernière version, plutôt qu'au poème espagnol, que se rapporte la sienne, si elle se rapporte à l'une des deux. La romance espagnole est un peu sèche, on y sent que c'est un maure qui a le beau rôle.

Il serait bien temps que l'on songeât à republier, en texte et traduit, sur les rares exemplaires qui en restent, le *Romancero general*, mauresque et espagnol ; trésors enfouis et tout près d'être perdus. L'auteur le répète ici : ce sont deux Iliades, l'une gothique, l'autre arabe.

Disons d'abord que « la traduction déjà citée » (à propos du n° XVI, *La bataille perdue*) est le recueil intitulé : *Romances historiques traduites de l'espagnol par A. Hugo* (Paris, 1822). Abel Hugo a admis neuf romances du cycle des infants. Sur ce nombre, quatre sont des romances anciennes et ont été plus tard insérées dans la *Primavera y flor* de Wolf et Hofmann : I. (*Prim.* II, *Ay Dios, qué buen caballero*), III (*Prim.* V, *Saliendo de Canicosa*), IV (*Prim.* IV, *Cansados de pelear*), VIII (*Prim.* VIII, *A cazar va don Rodrigo*; c'est la nôtre). Les cinq autres sont, ou de simples mises en vers de la *Cronica general*, ou des compositions artistiques relativement modernes. Abel Hugo ne faisait pas, naturellement, entre les diverses classes de romances les distinctions que la critique a établies depuis. A plus forte raison ne se doutait-il pas que, comme l'ont montré Milá y Fontanals et, tout récemment, à propos de notre cycle même, M. R. Menéndez Pidal [1], les vieilles romances ne sont que des dérivés et parfois des morceaux textuels de chansons de geste plus anciennes. Il puisait presque tous les éléments de son recueil, — bien qu'il ne le dise nulle part expressément, — dans la collection imprimée au xvii[e] siècle sous le titre de *Romancero general*; c'est lui qui aura fait connaître cette collection à son frère : je doute d'ailleurs que Victor en ait jamais beaucoup lu en dehors de ce qu'Abel avait traduit.

Les neuf romances données par Abel Hugo contiennent l'histoire assez complète des infants de Lara telle qu'elle se présente dans les romances. On voit d'abord (I) les noces de Rodrigue, — frère de doña Sancha, mariée à Gonzalo Gustos et mère des sept infants, — avec doña Lambra, noces où se querellent les deux femmes ; puis

1. *La leyenda de los Infantes de Lara*, Madrid, 1896, in-8. Voyez sur cet excellent ouvrage l'article de M. A. Morel-Fatio dans la *Romania* (t. XXVI, p. 305) et mes deux articles dans le *Journal des Savants* (mai et juin 1898; tirage à part à la libr. Bouillon).

(II-IV) la trahison de Rodrigue, qui, pour venger Lambra insultée par ses neveux, fait perfidement emprisonner Gonzalo par Almanzor à Cordoue et livre les infants aux chefs maures Galva (*sic* pour Galve) et Viara, qui les décapitent et envoient leurs têtes à Almanzor; les lamentations (V-VI) de Gonzalo Gustos, auquel Almanzor a fait présenter, après un repas, les têtes de ses fils, et sa mise en liberté par Almanzor; la partie d'échecs (VII) où Mudarra, appelé bâtard par un roi maure qu'il tue, exige de sa mère le secret de sa naissance et apprend que Gonzalo Gustos l'a engendré dans sa prison; le meurtre de Rodrigue par Mudarra (VIII); et enfin (IX) la reconnaissance du père et du fils, placée par le romanciste auquel on doit cette pièce peu ancienne, mais remarquable, après la vengeance, afin que Mudarra surprenne et réjouisse son père en lui montrant (comme le Cid montre au vieux Diego la tête du comte) la tête de Mudarra pendue à l'arçon de sa selle.

De toutes ces romances, Victor Hugo n'a lu avec quelque attention que celle qu'il a imitée; il a dû jeter un coup d'œil sur les autres, comme on le verra tout à l'heure par un détail, mais il n'a pas pris la peine de se les remémorer en écrivant sa pièce, car il donne sur l'histoire antérieure de ses deux personnages des renseignements qui sont avec elles en flagrante contradiction.

Il ne sera pas inutile, pour se rendre compte de la façon dont le poète français a procédé, de reproduire la version qu'a donnée Abel Hugo de cette célèbre romance. Sauf quelques détails qui seront indiqués en note, elle est généralement exacte, bien qu'elle ne serre pas toujours le texte d'assez près et n'en reproduise pas très fidèlement la couleur.

Un[1] don Rodrigue va à la chasse, c'est don Rodrigue de Lara; au milieu du tumulte qu'elle cause[2], il s'appuie contre un hêtre.

Il maudit le jeune Mudarra, fils de la renégate; il se dit à lui-même que s'il l'avait entre les mains, il lui arracherait l'âme.

En ce moment arrive un homme à cheval[3]. « Dieu te garde, chevalier qui reposes sous ce hêtre!

— Dieu te garde aussi, écuyer, heureuse soit ton arrivée! — Dis-moi, chevalier, qui es-tu?

1. *A cazar va don Rodrigo, Y aun don Rodrigo de Lara* : *aun*, « même, encore », signifie ici « précisément »; sur cet emploi singulier, voyez une remarque de M. Menéndez Pidal, p. 105. Ce vers revient encore tel quel deux fois dans la suite.

2. *Con la gran siesta que hace*, « à cause de la grande chaleur qu'il fait »; je ne vois pas où Abel Hugo a pu prendre le sens qu'il donne à ce vers.

3. *Mudarillo que asomaba*. Est-ce exprès que le traducteur a supprimé ici le nom du « petit Mudarra », ou a-t-il suivi une autre leçon? — L'espagnol ne dit pas que Mudarra fût à cheval.

— On m'appelle don Rodrigue; je suis don Rodrigue de Lara, frère de dona (*sic*) Sancha, beau-frère de Gonçalo Gustos.

« Les infants de Lara étaient mes neveux; j'attends ici le jeune Mudarra, le fils de la renégate.

« S'il était devant moi, je lui arracherais l'âme. — On t'appelle don Rodrigue, tu es Don Rodrigue de Lara?

« Eh bien, je suis Mudarra Gonçalès, fils de la renégate et de Don Gonçalo Gustos, beau-fils de dona Sancha.

« Je suis le frère des infants de Lara, tu es le traître qui les a vendus au Maure dans la vallée de Arravia.

« Mais si Dieu m'est en aide, tu vas laisser ici une vie infâme. — Donne-moi un instant, don Gonçalès [1], j'irai prendre mes armes.

— Le délai que tu as donné aux infants de Lara, c'est celui que tu auras, traître, ennemi de dona Sancha. Meurs! »

En dehors de cette romance traduite par son frère, Victor Hugo dit qu'il « a souvenir d'avoir lu quelque part la romance mauresque, traduite en espagnol, » et qu' « il lui semble qu'elle était plus belle encore ». Et il conclut en demandant une réimpression et une traduction du *Romancero general*, « mauresque et espagnol », qui nous donnerait « deux *Iliades*, l'une gothique, l'autre arabe [2] ».

Tout cela, dit avec tant d'assurance, est un curieux mélange d'erreur et d'invention. L'erreur est imputable à Abel, l'invention à Victor. Abel Hugo croyait, comme beaucoup d'autres alors, comme l'auteur du *Dernier des Abencerages*, que les « romances mauresques » étaient originairement l'œuvre de poètes arabes, tandis que ces compositions factices et brillantes, dues à des poètes de cour du XVII[e] siècle (et déjà de la fin du XVI[e]), n'ont rien de traditionnel et surtout d'arabe. Elles sont le produit d'une mode passagère qui travestissait en chevaliers maures les galants de la cour des Philippe tout comme une autre mode les travestissait en bergers. Aussi tout ce que l'auteur des *Romances historiques traduites de l'espagnol*, dans la section de son introduction intitulée *Romances mauresques*, écrit sur la différence des romances chrétiennes et des romances arabes est-il pure divagation. C'est dans ce parallèle illusoire que Victor Hugo a pris l'idée de « l'*Iliade* arabe » qu'il oppose à « l'*Iliade* gothique » des romances espa-

1. Le texte porte *don Gonçalo*, parce qu'il se rapporte, comme l'a montré M. Menéndez Pidal, à une version où Mudarra avait pris, en recevant le baptême, le nom de son père (et du plus jeune de ses frères). Le traducteur a cru bien faire de substituer « don Gonçalès », mais *don* ne peut précéder le patronymique.

2. « L'auteur le repète ici ». Je ne retrouve pas l'endroit où l'auteur avait déjà dit cela. Quant au nom d' « Iliade » appliqué aux romances, il provient d'un mot célèbre attribué à Lope de Vega, qui disait que le *romancero* était une *Iliade* qui n'avait pas eu d'Homère; l'épithète de « gothique » est, bien entendu, de Hugo.

gnoles. Mais il ne connaissait sans doute guère par lui-même ces romances mauresques, car s'il les avait connues, il n'aurait jamais eu l'idée qu'il pût y en avoir de consacrées à l'histoire des infants de Lara. Cette histoire se passe au x^e^ siècle, et toutes les romances mauresques se rapportent au xv^e^, époque où sont censées se passer les luttes des Abencerages et des Zegris. Les romances des infants reposent sur de vieilles chansons de geste castillanes, et jamais on n'a eu l'idée de reprendre ces antiques sujets pour les habiller à la mauresque; il est inutile de dire qu'aucun poète arabe n'a pu les chanter.

Quand le poète nous parle de la romance mauresque, traduite en espagnol, qu'il se souvient d'avoir lue quelque part, et qui est « plus belle encore » que la romance espagnole, il se permet donc une pure fiction fondée sur un malentendu. Il a voulu, tout comme un conteur du moyen âge invoquant, pour faire passer ses inventions, une source inconnue à ses rivaux, justifier par cette prétendue autorité les additions que, de son chef, il avait faites à son modèle : il s'est, gravement et solennellement suivant sa coutume, moqué de ses lecteurs. Cela lui arrive souvent. Mais cette fois, par exception, il a voulu lui-même l'indiquer à ceux qui ne seraient pas trop naïfs; il a, comme il dit ailleurs, « cligné de l'œil du côté des malins ». Voyez ce qu'il dit après avoir parlé de la romance mauresque : « C'est à cette dernière version, plutôt qu'au poème espagnol, que se rapporte la sienne, *si elle se rapporte à l'une des deux.* » Seulement, en laissant entendre qu'il a composé librement, il induit le lecteur en erreur d'un autre côté; car, en fait, sa composition n'est qu'une paraphrase de la romance espagnole, avec plus d'une addition malencontreuse et une seule invention personnelle : il est vrai que cette invention est fort belle et d'un romantisme achevé.

Hugo dit encore : « La romance castillane est un peu sèche, on y sent que c'est un maure qui a le beau rôle ». Cela veut dire évidemment que dans la prétendue romance mauresque le rôle de Mudarra était plus développé, plus sympathique [1]; mais on ne remarque à ce point de vue aucune différence entre la romance espagnole et celle de Victor Hugo, si ce n'est que Mudarra, dans celle-ci, parle beaucoup plus longuement. Le reproche de « sécheresse » est simplement destiné à justifier le délayage et les addi-

1. C'est d'ailleurs encore un contre-sens. Mudarra n'est pas un Maure : il est le fils de Gonzalo Gustioz et d'une Maure, mais il est ou va être (suivant les versions) baptisé; il est d'ailleurs le héros de la romance comme des *cantares de gesta*, le vengeur des infants de Lara ses frères, et c'est lui qui a toute la sympathie du poète.

tions amenées par le besoin de la rime qui distinguent le poème français de l'original.

La forme de ce poème appelle aussi quelques remarques. A l'époque d'Abel Hugo il était encore d'usage d'imprimer les romances en les divisant en quatrains; c'est pour cela qu'il a divisé ses traductions en paragraphes dont chacun représente quatre vers. Victor Hugo a été amené par là à faire des strophes, mais le quatrain était trop court : il a pris le sixain. Il a gardé les vers de sept syllabes, — ce qui prouve (comme son épigraphe) qu'il avait jeté les yeux sur quelques romances dans l'original, — et conservé ainsi quelque chose de l'allure de l'espagnol, bien que la répartition des rimes soit tout autre. Naturellement il a remplacé l'assonance par la rime.

Voici maintenant, pour achever cette étude, — qu'on trouvera peut-être un peu minutieuse, mais qui ne me semble pas manquer d'intérêt en mettant à nu la façon de travailler du poète, — la pièce elle-même, où je marque par des italiques tout ce qui n'est pas dans l'original (sans m'attacher à de trop insignifiantes additions ou susbtitutions), et dont j'accompagne certains passages des remarques qu'ils appellent.

Romance mauresque.

Don Rodrigue est à la chasse,
Sans épée et sans cuirasse[1],
Un jour d'été, vers midi[2],
Sous les feuilles et sur l'herbe
Il s'assied, *l'homme superbe*,
Don Rodrigue *le hardi*.

La haine en feu le dévore.
Sombre, il pense au bâtard more,
A son neveu[3] Mudarra,
Dont ses complots sanguinaires
Jadis ont tué les frères,
Les sept infants de Lara.

Pour le trouver en campagne
Il traverserait l'Espagne

1. Ce vers est suggéré par la fin, qui montre que Rodrigue était sans armes.

2. Il est très curieux que ce vers se rapproche de l'original beaucoup plus que la traduction d'A. Hugo (voy. ci-dessus, p. 335, n. 2); il semble toutefois que ce soit un hasard, et que *midi* ait été mis là pour rimer avec *hardi*.

3. Erreur qui se répète encore trois fois dans la pièce. Mudarra, fils de Gonzalo Gustioz et d'une Maure, n'était nullement le neveu de Rodrigue, qui était oncle des sept autres fils de Gonzalo comme frère de leur mère Sancha.

De Figuère à Sétuval[1].
L'un des deux mourrait sans doute[2].
En ce moment sur la route
Il passe un homme à cheval.

« Chevalier, *chrétien ou more*,
Qui dors sous le sycomore,
Dieu te guide par la main! »
— « Que Dieu répande ses grâces
Sur toi, l'écuyer qui passes,
Qui passes par le chemin! »

— « Chevalier, *chrétien ou more*,
Qui dors sous le sycomore,
Parmi l'herbe du vallon,
Dis ton nom, *afin qu'on sache*
Si tu portes le panache
D'un vaillant ou d'un félon.

— « *Si c'est là ce qui t'intrigue*,
On m'appelle don Rodrigue,
Don Rodrigue de Lara;
Doña Sanche est ma sœur *même*,
Du moins, c'est à mon baptême
Ce qu'un prêtre déclara[3].

« J'attends *sous ce sycomore :*
J'ai cherché d'Albe à Zamore
Ce Mudarra le bâtard,
Le fils de la renégate,
Qui commande une frégate
Du roi maure Aliatar[4].

1. Ces trois vers sont ajoutés mal à propos : Rodrigue ne cherche point Mudarra; au contraire, il sait que celui-ci le cherche. — Figuère est ici pour Figueras, ville de Catalogne non loin de Girone; quant à Sétuval ou Setubal, ville de Portugal près de Lisbonne, elle ne doit évidemment d'être mentionnée ici qu'à la rime avec *cheval*.

2. Dans l'original, Rodrigue dit seulement que s'il avait Mudarra entre les mains il lui arracherait l'âme.

3. Au lieu de ces deux vers de remplissage, Hugo aurait mieux fait de mentionner ici, comme l'original, Gonzalo et les infants.

4. Ces deux vers, répétés plus loin, sont uniquement dus au besoin d'avoir une rime au mot *renégate*. « Frégate » au x^e^ siècle est un fort anachronisme. Je ferai remarquer ici que ce nom de « renégate » donné à la mère de Mudarra par les romances (et déjà sans doute par un *cantar de gesta* du xiv^e^ siècle, voy. Menéndez Pidal, p. 103) ne s'explique pas : dans l'une et l'autre des deux versions, assez différentes, de ses amours avec Gonzalo Gustioz, elle est simplement maure. — Le nom d'*Aliatar*, qui a fourni deux rimes, est emprunté à la romance qui précède dans le livre d'A. Hugo; c'est le nom du roi de Segura que Mudarra tue parce qu'il l'a appelé « fils de personne ».

Certe, à moins qu'il ne m'évite,
Je le reconnaîtrai vite :
Toujours il porte avec lui
Notre dague de famille [1] *;*
Une agate au pommeau brille,
Et la lame est sans étui.

« *Oui, par mon âme chrétienne,*
D'une autre main que la mienne
Ce mécréant ne mourra.
C'est le bonheur que je brigue... »
— « On t'appelle don Rodrigue,
Don Rodrigue de Lara?

« Eh bien! *seigneur, le jeune homme*
Qui te parle et qui te nomme,
C'est Mudarra le bâtard [2]
C'est le vengeur et le juge.
Cherche à présent un refuge! »
L'autre dit : « *Tu viens bien tard!* [3] »

« Moi, fils de la renégate,
Qui commande une frégate
Du roi maure Aliatar,
Moi, ma dague et ma vengeance,
Tous les trois d'intelligence,
Nous voici! » — « *Tu viens bien tard!* »

— « *Trop tôt pour toi, don Rodrigue,*
A moins qu'il ne te fatigue
De vivre... Ah! la peur t'émeut,
Ton front pâlit; rends, infâme,
A moi ta vie, *et ton âme*
A ton ange, s'il en veut!

« *Si mon poignard de Tolède*
Et mon Dieu me sont en aide,
Regarde mes yeux ardents,
Je suis ton seigneur, ton maître,
Et je t'arracherai, traître,
Le souffle d'entre les dents! [4]

1. Suite de l'erreur signalée plus haut : Mudarra n'est pas parent de Rodrigue, et il n'y a donc pas une dague de famille commune à tous deux.

2. L'original ajoute : « fils de la renégate et de don Gonçalo Gustos, beau-fils de doña Sanche. » Si le poète n'avait pas omis ces détails, il aurait rendu son œuvre plus claire, et ne serait pas tombé dans la faute signalée plus loin.

3. Toujours l'idée que Rodrigue désire la rencontre avec Mudarra.

4. L'original, que Hugo a trouvé à cause de cela « un peu sec », n'a rien de toutes ces menaces; en revanche il rappelle, ce qui est plus utile, la trahison de Rodrigue envers les infants.

« Le neveu de doña Sanche[1]
Dans ton sang enfin étanche
La soif qui le dévora.
Mon oncle, il faut que tu meures.
Pour toi plus de jours ni d'heures!... »
— « Mon bon neveu Mudarra,

« Un moment! attends que j'aille
Chercher mon fer de bataille. »
— « Tu n'auras d'autres délais
Que celui qu'ont eu mes frères :
Dans les caveaux funéraires
Où tu les a mis, suis-les!

« Si, jusqu'à l'heure venue,
J'ai gardé ma lame nue,
C'est que je voulais, bourreau,
Que, vengeant la renégate[2],
Ma dague au pommeau d'agate
Eût ta gorge pour fourreau. »

Il n'y a, en somme, d'ajouté, sauf les développements quelque peu redondants et les vers ou mots amenés par la rime, qu'un seul trait, celui de la dague que Mudarra porte nue, jusqu'à ce qu'il en ait trouvé le fourreau, la gorge de Rodrigue. Ce trait est si original, si frappant dans sa bizarrerie, si bien d'accord avec le ton général de la poésie héroïque castillane, que je n'ai pu croire, pendant longtemps, qu'il fût sorti de l'imagination du poète français. Mais il ne se trouve dans aucun texte espagnol, — chansons de geste, chroniques, romances ou drames, — relatif aux infants de Lara[3], et je ne pense pas non plus que Hugo l'ait pris ailleurs; au moins ni moi ni aucun des savants que j'ai consultés ne l'avons rencontré nulle part. Il a donc bien été inventé par Victor Hugo, et on peut, je crois, se rendre compte de la façon dont il lui est venu. Il s'agissait de trouver des rimes riches

1. Doña Sancha, sœur de Rodrigue et mère des infants, avait adopté Mudarra, bâtard de son mari, qui se donne dans l'original le titre de son beau-fils; en changeant « beau-fils » en « neveu », Hugo a rendu toute la pièce inintelligible.

2. Ici il est impossible de deviner ce que le poète s'est représenté. La « renégate » est la mère de Mudarra; elle n'a jamais eu de rapports avec Rodrigue, et son fils n'a pas à la venger de lui. C'est en l'appelant « ennemi de doña Sancha » que Mudarra, dans l'original, frappe Rodrigue. Hugo ne peut cependant avoir confondu doña Sancha, dont il fait la tante de Mudarra, avec sa mère la renégate. Je ne sais vraiment ce qu'il a entendu lui-même.

3. On peut s'en assurer en lisant le beau livre de M. Menéndez Pidal, et le savant auteur lui-même a bien voulu me dire qu'il n'avait jamais rien rencontré de pareil.

au mot *renégate*, qui lui plaisait en lui-même, par ce qu'il a de rare et ici de mystérieux. Il avait déjà employé, — assez peu heureusement, — *frégate*; il ne lui restait plus qu'*agate*[1]. *Agate* ne pouvait guère s'employer, dans un tel sujet, que comme qualifiant le pommeau d'une épée, ou plutôt d'un poignard, d'une dague. Mais pour mentionner, dans ce tragique dialogue, l'agate d'un pommeau de dague, il fallait que cette dague eût une importance exceptionnelle, et le poète, intervenant ici pour parfaire et transformer le travail du versificateur, trouva la belle idée de la dague sans fourreau. Il eut soin, comme le font en pareil cas les travailleurs soigneux, d'appeler une première fois (dans le monologue de Rodrigue) l'attention sur le mot *agate*, placé en dehors de la rime, en sorte que, dans la dernière strophe, quand arrive le mot *renégate*[2], le lecteur attend vaguement et voit briller avec plaisir la « dague au pommeau d'agate », suivie du vers imprévu et magnifique qui termine le poème.

Ainsi se trouve justifiée une fois de plus, pour l'école romantique, l'importance extrême de la rime et son pouvoir créateur que Théodore de Banville a si bien mis en lumière[3].

Gaston Paris.

1. Je ne parle pas de *vulgate* et de *régate*.

2. Pour avoir ici le mot *renégate*, le poète, comme on l'a vu dans la note ci-dessus, n'a d'ailleurs pas reculé devant une absurdité.

3. Quand j'ai écrit cette note, je n'avais pas connaissance de l'intéressant article de M. Foulché-Delbosc dans la *Revue hispanique* (mars 1897) : *L'Espagne dans les* Orientales *de Victor Hugo*. L'auteur y présente des observations qui ressemblent beaucoup à celles qu'on vient de lire, mais il n'entre pas dans le détail.

UNE LÉGENDE DE CYRANO

Le temps qui tue les hommes fortifie les légendes; nous passons, elles demeurent; on croit les tuer, elles ressuscitent; leur vitalité est merveilleuse. Cyrano, comme on sait, a été le héros de plusieurs. Une des plus singulières est celle d'après laquelle il aurait copié Shakespeare; maintes fois combattue, non seulement elle survit, mais elle a acquis, en plusieurs pays, une telle autorité qu'elle n'y est même plus discutée.

M. Sidney Lee, qui dirige, depuis des années, la publication du grand *Dictionary of National Biography*, a donné, l'année dernière, une Vie de Shakespeare, monument remarquable d'érudition et de perspicacité [1]. L'ouvrage, sans être volumineux, contient le résultat d'immenses recherches. Tous les faits connus de la vie de Shakespeare et de ses proches; tout ce qui se rapporte à ses œuvres; tous les problèmes que l'érudition moderne a suscités en si grand nombre à propos du dramaturge sont exposés d'une manière simple et lucide. M. Lee cherche avant tout à nous instruire, il a horreur du style exclamatif que bien peu évitent lorsqu'ils ont à parler de l'auteur d'*Hamlet*. Amoureux de vérité, il a abordé sans passion les sujets pour lesquels on s'est le plus passionné; il est entré d'un esprit froid dans ces querelles où tant de fureurs et d'enthousiasme furent dépensés et tant de pièces fausses, hélas, furent fabriquées. Il a établi, spécialement à propos des Sonnets, quantité de rapprochements avec la littérature du temps, non seulement anglaise, mais française et italienne; enfin il a proposé, au sujet du fameux « Mr W. H. », une théorie nouvelle, très ingénieuse, et qu'il a fort habilement défendue.

Malgré le grand nombre de ses devanciers et l'étendue des recherches accomplies déjà, M. Lee a pu faire plusieurs découvertes personnelles et augmenter d'autant notre connaissance de Shakespeare. Il a tué maintes légendes. Il n'a pas tué celle qui concerne Cyrano; il l'a trouvée établie en son pays et l'a respectée; elle eût mérité le sort qu'il a réservé à tant d'autres.

Les débuts de cette légende avaient été, comme il advient d'ordinaire, des plus modestes. A propos d'une édition incomplète

1. *A life of William Shakespeare, with portraits and facsimiles*, Londres, 1898, 8°.

des œuvres de Cyrano qui venait de paraître, M. Baron, de Liège, adressa à l'*Athenæum français* une lettre, publiée dans le numéro du 21 juillet 1855, où il déplorait qu'*Agrippine* n'eût pas été comprise dans la nouvelle publication. Il faisait le plus grand éloge de la tragédie de Cyrano : « Le langage de Séjan, disait-il, est un mélange d'Épicure, de Pline l'Ancien, du baron d'Holbach et de Shakespeare. Cyrano seul alors aurait-il connu Shakespeare? Ce qui est certain, c'est qu'il y a dans *Agrippine* des reflets de *Cymbeline*, de *Hamlet* et du *Juif de Venise*. » M. Baron cite là-dessus les passages qui lui semblent les plus frappants; aucun n'est tiré de *Cymbeline*, mais il rapproche du *To be or not to be* d'Hamlet, le dialogue entre Agrippine et Séjan :

AGRIPPINE

Et cette incertitude où mène le trépas?

SÉJAN

Étais-je malheureux lorsque je n'étais pas? (etc).

A propos d'un vers de Séjan (qui aspire au pouvoir suprême malgré sa basse extraction) :

Son sang auprès du mien est-il d'autre couleur?

il observe : « Ne croirait-on pas lire la fameuse tirade de Shylock, si bien imitée dans le *Paria* de Casimir Delavigne? »

Ces ressemblances ne sont pas très saisissantes : Hamlet est tourmenté par le doute, Séjan n'éprouve ni doute ni émotion. Il y a opposition plutôt que ressemblance. Shylock exprime une pensée de paria; Séjan, une pensée d'ambitieux, en termes qui ne rappellent que de bien loin ceux du Juif de Venise [1]. Aussi M. Baron formule-t-il une simple hypothèse; il n'aperçoit que des « reflets »; il interroge et n'affirme pas.

M. Rathery, écrivant peu de mois après (*Revue contemporaine*, 15 octobre 1855), a encore des doutes, mais déjà la légende se colore; ce sont les couleurs de la vie; Galatée va descendre de son piédestal. « Cyrano, dit-il, avait pu être mis en goût de littérature anglaise par le *Monde de la Lune* de Wilkins qu'il a évidemment imité dans ses *États et Empires de la Lune*. Rencontra-t-il dans nos armées, où il figura lui-même, quelque vieux réfugié anglais servant comme volontaire, qui, demeuré fidèle au culte de Shakespeare, lui en aurait traduit quelques scènes? Nous ne

1. « Hath not a Jew eyes? Hath not a Jew hands?... If you prick us do we not bleed? if you tickle us do we not laugh? if you poison us do we not die? and if you wrong us shall we not revenge? » (III, 1).

savons. Mais que l'on compare au fameux monologue d'Hamlet les vers sur la mort, de la tragédie d'*Agrippine*, représentée en 1653 [1] :

> Étais-je malheureux lorsque je n'étais pas?
> Une heure après la mort notre âme évanouie
> Sera ce qu'elle était une heure avant la vie (etc.).

« Il y a là, on ne saurait le nier, sinon une imitation, du moins une inspiration toute shakespearienne. »

L'hypothèse du vieux réfugié anglais ne pouvait manquer de plaire et de produire son effet. L'année suivante parut le livre de M. Lacroix sur l'*Influence de Shakespeare* (Bruxelles, 1856). Il cite Baron et Rathery et, en les citant, il fait faire à la légende un pas de plus, opposant aux ressemblances entre Molière et Shakespeare qui sont des « coïncidences », celles qui existent entre Cyrano et le maître anglais, et qui proviennent d'imitation : « En revanche... Cyrano de Bergerac, d'après les recherches faites aujourd'hui, semblerait avoir connu plus ou moins, sinon tous les drames de Shakespeare, au moins quelques-uns d'entre eux, peut-être même seulement certaines scènes ».

La légende vit maintenant de sa vie propre. Descendue de son piédestal, Galatée se promène; elle visite les pays étrangers. Elle est à Berlin en 1865, et elle y trouve bon accueil. Une non moindre autorité que Karl Elze, dans un article sur *Hamlet in Frankreich*, écrit : « Longtemps avant Voltaire, nous rencontrons divers indices mettant sur la trace de Shakespeare, indices dont on pourrait encore augmenter le nombre en faisant des recherches soigneuses dans la Bibliothèque impériale. Nous indiquerons un seul exemple, c'est la tragédie d'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac, dans laquelle se retrouvent des réflexions, des membres de phrase, de *Cymbeline*, du *Marchand de Venise* et de *Hamlet*. » (*Jahrbuch der Deutschen Shakespeare Gesellschaft*, 1865, p. 86).

La légende passe la mer. Elle est très bien reçue à Londres; M. A. W. Ward (qui renvoie à Elze) l'accueille dans son *History of English dramatic Literature*, 1875. « Shakespeare, dit-il, n'était pas absolument inconnu en France avant Voltaire. Au milieu du XVII^e^ siècle, Bergerac avait emprunté des pensées et même des phrases à Shakespeare, dans sa tragédie d'*Agrippine* » (t. I, p. 301).

L'assertion n'a plus rien de dubitatif; il ne s'agit plus d'une hypothèse, mais d'un fait. On peut maintenant attaquer la légende;

1. Date vraie : 1654, à l'hôtel de Bourgogne.

au bras du vieux réfugié anglais, elle est assez forte pour se défendre. James Darmesteter l'attaque dans ses *Essais de littérature anglaise* : « Les imitations de Shakespeare que l'on a cru retrouver, en plein XVII^e^ siècle, dans l'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac, sont en réalité des imitations de Sénèque » (1883, p. 46). M. P.-A. Brun, dans son *Savinien de Cyrano Bergerac*, 1893, prend le même parti, cite Darmesteter et se déclare contre la légende, tout en laissant, il est vrai, place pour quelque doute [1].

Mais elle continue de se porter assez bien. Les derniers mois de l'année dernière ont vu paraître cette biographie de Shakespeare, dont nous parlions tout à l'heure, monument de la sagacité et de l'érudition de M. Sidney Lee. L'auteur a vérifié chaque point, il a pris une peine digne de tout éloge. Mais quoi ! Galatée est allée s'asseoir sur ses genoux. C'est évidemment sous sa dictée qu'il a dû écrire que Cyrano fut « un plagiaire de *Cymbeline*, *Hamlet* et le *Marchand de Venise* ». Telle est la force des légendes; *vires acquirunt eundo*. L'exemple est d'autant plus remarquable que, je le répète, l'œuvre de M. Sidney Lee est une œuvre hors ligne qui a obtenu dès son apparition le plus grand succès, et le plus justifié.

La vérité est qu'au fond de tout cela il n'y a absolument rien. C'est encore une particularité des légendes, elles naissent, pour ainsi dire, de rien,

> Et rien, comme tu le sais bien,
> Veut dire rien ou peu de chose.

On ne savait pas, au moment où celle-ci prit naissance, combien c'était phénomène rare, dans la première moitié du XVII^e^ siècle, qu'un lettré français sachant l'anglais. Que ce lettré, à un pareil moment, fût allé choisir Shakespeare comme sujet de ses études, c'eût été une deuxième merveille ajoutée à la première. Il faudrait, pour qu'on admît un fait aussi insolite, des preuves positives. Or il n'en est produit aucune. On ne peut traiter comme telles l'hypothèse du vieux réfugié anglais, ni celle d'une prétendue imitation de Wilkins (Cyrano ne s'inspira pas de Wilkins, mais de Godwin, traduit en français par Baudoin au commencement de 1648) [2]; ni même celle du voyage qu'aurait fait Cyrano

1. « Il est donc fort improbable que Cyrano ait connu Shakespeare en Angleterre et à peu près certain qu'il ne l'a pas connu en France, où il était alors totalement ignoré » (p. 230).

2. M. P.-A. Brun pense que des faits « d'actualité » ont pu donner à Cyrano l'idée d'écrire son livre, entre autres « la traduction de l'ouvrage de F. Godwin par J. Baudouin », page 285; mais qu'il se serait inspiré surtout de Sorel : « L'idée première de l'*Autre Monde* serait prise à Sorel, un humoriste français très connu de lui, bien mieux qu'à Godwin » (p. 292).

Le livre de Wilkins avait paru en 1638 : *The discovery of a world in the moone*;

en Angleterre. Il n'existe aucune preuve du voyage[1]; mais quand même il aurait eu lieu, il n'en résulterait pas que Cyrano sût la langue. Maints lettrés français visitèrent le pays; Saint-Évremond exilé y vécut et mourut; ils ne se soucièrent point d'apprendre ce patois « bourru, vilain et frivole », comme disait l'un de ces voyageurs, Saint-Amant.

On ne se doutait pas non plus, d'autre part, et même on n'a pas assez remarqué depuis, que ces ressemblances avec Shakespeare, qui avaient paru si curieuses et semblaient ne pouvoir s'expliquer que par une imitation directe, n'avaient, au contraire, rien de curieux ni de rare, et qu'on en pourrait citer de très nombreux exemples tirés d'autres auteurs français, nullement suspects d'imitation ou de plagiat. La littérature dramatique française compta, jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, quantité d'indépendants qui manquaient peut-être de goût et de mesure, mais qui avaient l'imagination puissante et chez qui abondaient les pensées fortes, les scènes pittoresques, les détails gracieux, les audaces de toute sorte. Puisant dans leur propre fonds et non pas dans Shakespeare, ils ont, à maintes reprises, exprimé de ces pensées que les critiques appellent volontiers shakespeariennes, parce qu'en effet Shakespeare en a de pareilles, mais qu'on pourrait tout aussi bien appeler françaises, puisqu'elles ont vu le jour aussi en France, ou latines car elles viennent parfois du vieux fonds latin, auquel, d'ailleurs, en plus d'une circonstance, Shakespeare lui-même les a empruntées.

c'est un ouvrage semi-scientifique qui a pour objet de prouver « qu'il y a probablement un autre monde habitable dans la lune ». L'ouvrage de Godwin parut la même année : *The man in the moone or a discourse of a voyage thither*; il fut publié en français sous le titre : *L'homme dans la lune, ou le voyage chimérique fait au monde de la lune, nouvellement découvert par Dominique Gonzalès, advanturier espagnol*; traduit par Baudoin; achevé d'imprimer le 16 mars 1648. La ressemblance est bien plus grande avec Cyrano; il s'agit ici d'un voyage fantastique; le héros est porté à la lune par une machine volante tirée par des cygnes sauvages (découverts par lui dans l'île de Sainte-Hélène qu'il prétend être une sorte de Paradis, opinion contestée depuis). Le livre contient de curieuses gravures.

1. M. Brun croit ce voyage « très vraisemblable »; mais il n'en donne d'autres preuves qu'un passage des *États et Empires de la Lune* où un habitant de cette planète fait allusion à un voyage accompli par lui-même en Angleterre. Cet habitant serait Cyrano. Dans son propre récit, Cyrano serait donc : 1° lui-même, 2° cet habitant. Cet « officieux démon », né dans le soleil et capable de vivre quatre mille ans, conte à Cyrano ses voyages en divers temps et divers lieux; il a visité Athènes au temps de Socrate, Rome au temps de Brutus, l'Angleterre plus récemment : « Comme je traversais de votre pays en Angleterre » dit-il, « ... je rencontrai... Tristan l'Hermite ». Il ne semble pas, à cette énumération de voyages, que Cyrano et l'officieux démon puissent être la même personne, car Cyrano ne pouvait prétendre avoir été à Rome du temps de Brutus. Quant à l'allusion à l'Angleterre, elle s'explique tout naturellement par la biographie de Tristan et non par celle de Cyrano, car Tristan fut réellement en Angleterre plusieurs fois; il y avait eu des aventures romanesques qu'il avait contées dans son *Page disgracié* (1643).

On pourrait prendre une foule de vers, parmi les plus célèbres du maître anglais, de ces vers devenus des proverbes par tous pays, et cités d'ordinaire comme particulièrement shakespeariens et tout spécialement anglais, et leur trouver, dans notre vieille littérature, des analogues bien plus saisissants que ceux qu'on a découverts dans l'*Agrippine* de Cyrano. Quoi de plus connu que le fameux « All the world's a stage » de Shakespeare? L'analogue est dans Quinault, qui certainement ne l'avait pas emprunté à Shakespeare :

La vie est une farce et le monde un théâtre.

Quoi de plus charmant et de plus vraiment shakespearien que le passage du *Marchand de Venise* où Jessica et son amant, assis sous les étoiles, admirent

how the floor of heaven
Is thick inlaid with patines of bright gold?

Quoi de plus charmant? Rien sans doute; et cependant était-il si loin de cette beauté celui qui écrivait :

Gentils globes de feu, brillants à mille pointes
Qui, d'aspects éloignés et d'influences jointes,
Enclinez puissamment nos esprits et nos corps
Aux premiers mouvements qu'ils poussent en dehors :
Chers joyaux dont la nuit pare son voile sombre
D'un mélange subtil de lumière dans l'ombre,
Beaux caractères d'or où les doctes esprits
Trouvent tous nos destins lisiblement écrits;
Bluettes du soleil, que j'aime votre flamme!...

Ainsi s'exprime, sous la nuit étoilée, au moment où ses vœux vont être comblés, au moment où, en réalité, la mort va le saisir, un jeune amoureux mis en scène par cet admirable et trop peu connu Schélandre (1608). Dira-t-on que Quinault, Schélandre, Cyrano, ont tous connu Shakespeare? Il faudrait le tenir bientôt (alors qu'en réalité son nom même était ignoré) pour le poète le plus familier à tous en notre pays, car on peut continuer l'expérience presque indéfiniment. Serait-ce la douleur d'Othello lorsqu'il ne croit plus à Desdémone qui a inspiré ces vers d'un amoureux désespéré de ne plus croire à son amante :

Qu'on m'a fait un plaisir et triste et déplaisant,
Et qu'on m'a mis en peine en me désabusant!
Qu'on a blessé mon cœur en guérissant ma vue!
Car enfin mon erreur me plaisait inconnue;

D'aucun trouble d'esprit je n'étais agité,
Et l'abus me servait plus que la vérité.

Ainsi s'exprime Orantée dans *Laure persécutée* de Rotrou, 1637 [1]. Tristan l'Hermite, qui, il est vrai, fut en Angleterre, met en scène une héroïne qu'on croit morte, mais, au lieu de poison, elle a pris un narcotique et se réveille, comme Juliette. Dirons-nous que Tristan imitait Shakespeare? Mais alors il faudrait en dire autant du cardinal de Richelieu, qui use d'un ressort tout pareil dans sa tragédie de *Mirame* [2]. Hamlet fait de l'homme une description fameuse; elle n'est pas sans ressemblance avec celle que donne, en beaux vers éloquents, l'Ariste du même Tristan :

Qui je suis? Je m'en vais te l'apprendre :
Un sujet merveilleux fait d'une âme et d'un corps...
Un chef-d'œuvre de terre, un miracle visible,
Un animal parlant, raisonnable et risible,
Un petit univers...
Qui se ruine à toute heure et se détruit sans cesse...
Un jouet de la mort et du temps,
Du froid, de la chaleur, du foudre et des autans,
Et sur qui la Fortune établit son empire,
Tandis qu'il peut souffler jusqu'à ce qu'il expire [3].

Si l'on a pu trouver « to be or not to be » dans Cyrano, « to die to sleep » se trouve bien plus exactement encore dans une autre vieille tragédie française :

Qu'est-ce qu'un mourir,
Sinon, chez les aucuns un perpétuel dormir?...

et l'on ne saurait dire que ces vers soient tirés du maître anglais, puisqu'ils se trouvent dans *la Soltane* de Gabriel Bounin, imprimée en 1561, trois ans avant la naissance de Shakespeare. La vérité est que, pour ce qui concerne en particulier ces méditations sur la mort, si shakespeariennes, dit-on volontiers, si caractéristiques des littératures du Nord, nos auteurs suivaient leur propre imagination, ou, s'ils avaient besoin de modèles, ils les demandaient à un auteur moins septentrional encore qu'eux-mêmes et qui avait

1. I saw't not, thought it not, it harm'd not me...
I had been happy...
So I had nothing known (*Othello*, III, 3).

2. *La Folie du Sage*, par Tristan, jouée à l'hôtel de Bourgogne en 1644. *Mirame*, par Desmarets de Saint-Sorlin et Richelieu, jouée chez le cardinal en 1639.

3. *La Folie du Sage*, IV, 1. — *Hamlet* : « What a piece of work is am an! How noble in reason! how infinite in faculties!... the beauty of the world! the paragon of animals! And yet, to me, what is this quintessence of dust?... » II, 2.

représenté, lui aussi, des personnages méditant sur ces redoutables problèmes : « Est-il vrai que les âmes survivent aux corps après la sépulture, ou n'est-ce qu'une fable inventée par la peur?... Lorsque le dernier soleil s'est levé pour nous sans retour, faut-il croire que les malheureux mortels prolongent leur vie au delà du tombeau? ou mourons-nous tout entiers et ne reste-t-il rien de nous quand le souffle qui nous anime s'est exhalé dans l'air pour se mêler aux nuages?... Tout ce que le soleil éclaire de l'aurore au couchant; tout ce que l'Océan, dans son mouvement éternel, baigne de ses eaux, est la proie du temps... Rien n'est après la mort; la mort elle-même n'est rien... Plus de désirs, plus d'inquiétudes : là s'arrêtent l'espérance et la crainte. Veux-tu savoir où tu seras après la mort? où sont toutes choses avant de naître [1]. »

Entre les vers les plus saisissants mis par Cyrano sur les lèvres de Séjan et les paroles d'Hamlet, il y a ressemblance; entre ces mêmes vers et plusieurs de ceux de Sénèque qu'on vient de lire, il y a identité :

> Une heure après la mort, notre âme évanouie
> Sera ce qu'elle était une heure avant la vie.

> Quæris quo jaceas post obitum loco?
> Quo non nata jacent (*Chorus Troadum*).

Si l'on a pu faire un rapprochement entre Cyrano et Shakespeare, le même rapprochement peut être fait entre Shakespeare et Sénèque. Rien ne facilitait à Cyrano la connaissance de Shakespeare; tout facilitait à Shakespeare celle de Sénèque, traduit de son temps en anglais par Jasper Heywood : *Seneca, his tenne tragedies*, 1581 [2]. Les points communs existant entre Shakespeare et Cyrano s'expliquent soit par la connaissance d'un même original, soit par des coïncidences de pensées qui n'ont rien de surprenant chez ces deux dramaturges. On peut d'ailleurs, comme on a vu, citer des exemples beaucoup plus saisissants de ces ressemblances, puisés chez des auteurs nullement suspects de copier Shakespeare puisqu'ils ne savaient pas sa langue, puisque Shakespeare, inconnu en France, même de nom, n'était pas traduit, et puisque l'un de ces auteurs écrivait avant que Shakespeare ne fût né.

J.-J. Jusserand.

1. Sénèque. *Les Troyennes*, III, 2, trad. Greslou et Cabaret-Dupaty.
2. Ces tragédies traduites avaient d'abord paru séparément: la première publiée était précisément : *The sixt Tragedie of... Seneca entituled Troas*, Oxford, 1559.

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LA PLÉIADE : RONSARD, DU BELLAY

Il existe à la Bibliothèque royale de Munich toute une série de documents relatifs à notre histoire littéraire du XVI^e^ siècle, dont on n'a fait encore aucun usage. Le lecteur familier avec la Pléiade en comprendra tout l'intérêt, quand il saura que c'est une partie des papiers de Jean de Morel. Morel, seigneur de Grigny, gouverneur du bâtard d'Angoulême, fils de Henri II, fut maréchal des logis de la reine et maître d'hôtel du roi; il compte au premier rang parmi les mécènes des lettrés du temps et son nom revient sans cesse dans les épîtres des poètes et dans leurs dédicaces. Sa maison, rendez-vous des bons écrivains, était embellie par la présence de sa femme et de ses trois filles, qui écrivaient toutes aussi aisément en grec qu'en latin, en vers aussi bien qu'en prose, et qui avaient reçu ce qu'on pourrait appeler l'éducation intégrale de la Renaissance.

Ami et soutien de Joachim du Bellay, de Ronsard, de Sainte-Marthe et d'autres moins illustres, Morel est surement une des plus attachantes figures de l'époque, et les papiers de Munich, joints à ceux qui sont dans certains dépôts parisiens, donneront peut-être l'idée de consacrer une étude documentée à l'aimable milieu de science et de poésie que fut la docte maison de la paroisse Saint-André-des-Arcs. On pourrait y voir, ce me semble, comme une esquisse, en plein XVI^e^ siècle, de l'hôtel de Rambouillet, et c'est à coup sûr le premier en date des « salons littéraires » de Paris.

Parmi les documents dont j'ai pris copie, dans les papiers recueillis par la collection Camerarius, il en est quelques-uns qui se rapportent directement à l'histoire de la Pléiade et méritent d'être imprimés.

I

La lettre latine de Michel de l'Hospital à Jean de Morel paraît d'une réelle importance pour la biographie de Ronsard. Elle jette quelque jour sur les circonstances de sa réconciliation avec Mellin de Saint-Gelais et sur le rôle joué à ce moment par les meilleurs

de ses admirateurs et de ses amis. Elle sert de scholie précise à deux des poèmes les plus célèbres du XVI^e^ siècle, l'*Ode à L'Hospital* et la pièce latine, où le futur chancelier de France, parlant au nom de Ronsard, réclame de ses contemporains la place que mérite son génie. On est heureux de pouvoir mettre en regard de pages aussi connues le document intime et authentique qui en explique la composition et qui si rarement se rencontre pour les œuvres de cette époque.

Au moment où L'Hospital écrit de Fontainebleau à son ami Morel la lettre confidentielle qu'on va lire, il est encore conseiller au Parlement de Paris et, depuis 1550, chancelier de Marguerite de France, duchesse de Berry [1]. La confiance qu'il inspire par la solidité de son esprit et l'estime que lui témoigne la charmante princesse lui donnent à la Cour une grande autorité, dont il se sert en faveur des bons esprits. Ronsard n'a pas encore pénétré à la Cour de Henri II et de Catherine, où règne le poète en faveur Saint-Gelais; celui-ci est soutenu par un puissant parti, qui tourne volontiers en ridicule son jeune rival et en trouve l'occasion fréquente dans ses formes poétiques singulières, dans ses réminiscences trop nombreuses, dans cette érudition encore mal digérée où il se complaît obstinément. L'Hospital, qui a pour Ronsard une admiration extrême, le défend de son mieux par la parole et par la plume, et se propose à la fois de le corriger des erreurs qui font du tort à son succès et de le faire accepter à la Cour, où sa place lui semble marquée.

Avec l'expérience qu'il a du monde où il vit, le chancelier de la duchesse Marguerite est le véritable introducteur de Ronsard dans le milieu où il va briller d'un éclat nouveau, après avoir été depuis longtemps salué comme chef d'école par les poètes. Mais L'Hospital a peur que son protégé ne compromette, par l'ardeur de quelque rancune trop vive, les résultats déjà acquis. C'est surtout pour cela qu'il écrit à Morel, plus particulièrement lié avec Ronsard et par qui sans doute il l'a connu. Les puissants du moment à la Cour, ceux qui y font « la pluie et le beau temps », après avoir essayé de se moquer du poète, commencent à le redouter et on les voit se ranger des premiers parmi ceux qui rendent hommage à son talent. Il importe maintenant que Ronsard veille sur sa plume et ne laisse pas échapper contre eux d'épigramme intempestive. L'Hospital compte sur Morel pour lui faire comprendre que l'intérêt de sa renommée exige qu'il ne se fasse pas des ennemis

1. Dupré-Lasale, *Michel de L'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France*, Paris, 1875, p. 158, 227.

de gens aussi puissants, surtout au moment où ils lui montrent leur bonne volonté et lui offrent même leur concours.

« Je demande encore davantage », ajoute L'Hospital, qui nomme ici les deux principaux personnages auxquels il pense : « Dans les *Étrennes* que va publier Ronsard, tâchez d'obtenir qu'il y ait quelques vers dédiés à Carles, évêque de Riez, et à Saint-Gelais[1]. C'est dans son intérêt que je le conseille. Et n'oubliez pas de lui recommander de s'y abstenir, s'il veut plaire, de ces formes nouvelles et insolites et de cette imitation des anciens qu'on lui reproche; cela montrera qu'il est capable de s'en passer. » Ce petit morceau n'est pas sans saveur dans l'original et commente bien les vers où L'Hospital prenait la défense du poète du Loir, sur les points spéciaux de la langue et de l'imitation, en lui prêtant ces paroles :

Magnificis aulae cultoribus atque poetis
Haec Loria scribit ualle poeta nouus;
Excusare uolens uestras quod laeserit aures,
Obsessos aditus iam nisi liuor habet;
Excusare uolens, quod fit nouitatis amator
Verborum, cum uos omnia prisca iuuent...
Nulla noui cernentur in his[2] *uestigia uerbi,*
Nec uocis nouitas uos odiosa premet...
Vos antiqua dari nullo discrimine uobis
Poscitis in medio nataque uerba foro;
Nos referre putamus an haec scribantur an illa,
Auctoris locuples linguaue pauper erit...
Nec... cessauere noui noua condere uates
Nomina uerborum, parcius illa tamen.
Propterea Graeci scriptores atque latini
Et parce et timide uerba nouare iubent,
Prisci quod sermonis opes linguaeque uidebant
Congestas longo tempore diuitias.
Nostra modo exoriens similis nascentibus illis,
Ne quod uerborum pauper inopsque magis,
Qui poterit uarios tenuis componere uersus,
Diuersis eadem facta referre modis,
Ni uel multa nouat, uel mutua plurima sumit,
Ni uacat augendis ingeniosa suis?...[3].

1. L'Hospital n'était pas suspect au parti de Saint-Gelais et n'y comptait que des amis. Voir notamment une des épîtres adressées à Lancelot de Carle (Ed. Amst., p. 186) :

Quid tu, quid Frexus, quid melle Gelasius omni
Dulcior, ecquid agit reliquorum candida uatum
Et dilecta cohors?...

2. C'est-à-dire dans la présente épître écrite en latin.
3. *Mich. Hospitalii Galliarum cancellarii carmina*, Amsterdam, 1732, p. 457, 460.

Après avoir exposé comment il convient, à son avis, d'endoctriner Ronsard, le bon L'Hospital donne à Morel le canevas d'une lettre qu'il demande à recevoir de lui. Il désire pouvoir la montrer à Lancelot de Carle, afin d'éloigner de l'esprit de ce dernier tout soupçon d'animosité de la part de Ronsard et lui faire même penser que le poète ne veut pas d'autres défenseurs à la Cour que lui et Saint-Gelais. Toute la lettre de L'Hospital est donc un petit chef-d'œuvre d'amitié ingénieuse et de diplomatie littéraire. On comprend mieux, devant des efforts aussi habiles, que Ronsard ait pris si vite la place due à son talent et que la jalousie des poètes de cour ait fait silence devant lui. Il était servi évidemment par des amis très dévoués et qui connaissaient le maniement des hommes; mais il semble, en même temps, qu'on le servait un peu malgré lui, et sans qu'il fût au courant de petites ruses dont la rudesse de son caractère ne se fût point accommodée.

D'après le post-scriptum de cette lettre, elle ne devait pas être montrée à Ronsard et L'Hospital conseillait même de ne la point conserver. Nous la trouvons néanmoins deux fois, en original et en copie, dans les papiers de Morel, qui a estimé sans doute, comme nous, qu'elle était intéressante et qu'elle faisait honneur à tout le monde. Elle ne porte point de millésime, mais on la pourrait dater du 1er décembre 1552, par la raison que la seconde édition des *Amours*, qui est de 1553, présente pour la première fois l'Ode à Mellin de Saint-Gelais [1].

Le conseil de L'Hospital a-t-il donc été suivi? Point tout à fait. D'abord Ronsard ne publia pas de recueil d'*Étrennes*, où auraient pu prendre place immédiatement les dédicaces demandées; ensuite l'ode à Saint-Gelais, qu'il inséra dans les *Amours*, est d'un accent singulier; c'est plutôt un pardon accordé, qui constate des excuses. Qu'on en juge par ces vers :

..... A tort on me fist croire
Qu'en fraudant le prix de ma gloire
Tu avois mal-parlé de moy,
Et que d'une longue risée
Mon œuvre par toy mesprisée
Ne servit que de farce au Roy.
Mais ore, Melin, que tu nies
En tant d'honnestes compaignies

Cf. l'épître du l. II, au cardinal de Lorraine, p. 128 (*In Ronsardi commendationem*). J'ai tenu à citer quelques vers d'une pièce toute entière à lire, l'édition qui la contient n'étant pas fort répandue.

1. La première édition des *Amours*, dont on ne connaît qu'un exemplaire, porte l'achevé d'imprimer du 30 septembre 1552. Voir la description de cette édition et de la suivante dans Marty-Laveaux, *Œuvres de Ronsard*, t. I, p. 376-378.

N'avoir mesdit de mon labeur,
Et que ta bouche le confesse
Devant moi-même, je délaisse
Ce despit qui m'ardoit le cœur [1].

Cette façon fière de se réconcilier donne assez bonne figure au poète devant la postérité; mais ce n'est pas tout à fait le ton que semblait conseiller Michel de L'Hospital, un peu timoré peut-être en cette affaire. Ce qui est à l'honneur de celui-ci, c'est ce témoignage nouveau d'une amitié délicate et avisée, ce dévouement d'admiration au jeune maître, dont il fut des premiers à saluer le génie et à servir la gloire naissante [2].

(Au dos :) *A Monsieur*
Monsieur Morel, mareschal du logis de la Reine,
A Paris [3].

S. P. Hi nostri qui fulgura et tonitrua ciunt, unde tremor uniuersae terrae habitatoribus, poetae nostri [4] uersus mirum in modum uerentur. Atque ut uideo, non tam amore quam metu permoti, finem aliquando maledicendi aut libere loquendi facient, et mihi pollicentur in omne tempus fore se istius laudum praecones. Quare omni diligentia prouidebis ne quis extet Ronsardi uersus contra horum existimationem, et admonebis illum, si quid resciuit, « ut dissimulet scire, non enim conducit eius nascenti gloriae tot et tales obtrectatores atque aemulos habere, praesertim cum se ipsi offerant et amicitiam eius ultro expetant ».

Plus etiam rogo : ut in iis strenis, quas pridem meditatur [5], sint ad Carlum Rhegiensem episcopum et Sangelasium aliquot uersus, istius amoris in utrumque testes, qui mihi uidentur palinodiam canere.

Id nisi uiderem expedire Ronsardo, cuius merito sum amantissimus, nunquam ad te scriberem. Pene oblitus sum, quod non est praetermittendum ut in iis abstineat nouis et insolitis, si uult placere, simul ut ostendat posse cum uelit et sine iis, quum aliter facit, iudicio facere [6], non penuria ueterum aut inscitia. Hunc meum sensum tu melius intelligis quam ego possum explicare.

1. Édition Marty-Laveaux, t. II, p. 353. Cette deuxième édition des *Amours* porte un sonnet liminaire, assez amphigourique, de Saint-Gelais, qui marque de son côté, mais sans aucune allusion directe, la réconciliation des deux poètes. L. de Carle reçoit, en 1555, la dédicace d'une pièce des *Hymnes* (Cf. *Revue*, IV, 409).

2. L'expression *nascens gloria* est dans la lettre même de L'Hospital.

3. Bibliothèque royale de Munich, *Coll. Camer.*, 33, fol. 119. Autographe. Au fol. 177 du même manuscrit est une copie de la même pièce portant au dos cette indication, de la main de Morel : *Mich. Hospitalis ad me Morelum epistola aduersus nonullos P. Ronsardi calumniatores aulicos.*

4. Ronsard.

5. Cette publication d'*Étrennes* poétiques ne paraît avoir eu lieu sous aucune forme.

6. On peut remarquer ça et là quelques incorrections dans le latin du bon L'Hospital. La copie est plus correcte; on y lit, par exemple, pour cette phrase : *Ut ostendat se posse... iudicio id facere.*

Rescribes autem mihi non ad singula, sed ex hoc prescripto et formula : — te cum Ronsardo locutum ex eius sermone cognouisse, neque Rhegiensem neque alium quenquam ei in suspitionem uenisse; — putare se eis amicum esse, quos nunquam offenderit; — si quos habeat inuidos aut malignos ad principem, non aliis patronis et defensoribus usurum quam duobus illis, quibus si minus usu et familiaritate, studiorum certe similitudine sit coniunctus.

Haec et alia istius modi pones in literis tuis, quas monstrare uolo Rhegiensi, quo malis inchoatam principiis amicitiam meliore fine concludam.

Et mihi uideor posse facere, quia sunt ingenio non tam maligno quam ambitioso et gloriae cupido. Quid autem magis est gloriosum quam nobilis poetae uersibus celebrari?

Expecto literas tuas. Scito me recte ualere, si tu recte quoque uales, uxor et liberi. Ex Fonte bellae aquae. Calend. decembr [5].

Hanc epistolam nihil est cur seruari uelim aut cuiquam alii, ne Ronsardo quidem, communicari.

De genero uestro [2] mihi curae erit, cum primum opportunitatem nactus ero conueniendi cardinalis.

II

Le document qui suit se rapporte à la même époque de la vie de Ronsard et peut servir aussi à l'histoire de ses premiers succès poétiques. C'est une lettre écrite à Morel, de Dieppe, par un médecin qui signe *Mirarius*; il montre assez bien les sentiments du public lettré de province qui lit et soutient le jeune poète. Le personnage n'est pas tout à fait inconnu, et il y a de lui des vers latins adressés aux sœurs Seymour, dans un « tombeau » en l'honneur de la reine de Navarre; son nom français est Pierre des Mireurs [3]. Mais le caractère de témoignage sur l'opinion du temps donne au document un intérêt que la personne de l'auteur ne lui assurerait pas.

Il se rapporte à la publication du *Livret de Folastries à Janot parisien*, qui contient aussi les Dithyrambes chantés au bouc de

1. La copie s'arrête en ce point.

2. Il s'agit de Jean Mercier, l'hébraïsant célèbre, successeur de Vatable au Collège royal, qui dut quitter la France, comme réformé, en 1567. Il était le beau-fils de Morel, ayant épousé la fille qu'Antoinette de Loynes, sa femme, avait eue de son premier mariage avec un avocat au Parlement. Il y a, dans les manuscrits de la collection Camerarius, des papiers provenant de son fils Josias Mercier, le philologue, dont quelques-uns ne sont pas sans intérêt pour l'histoire littéraire.

3. *Annae, Margaritae, Ianae sororum virginum... in mortem Diuae Marg. Val. Nau. reginae Hecatodistichon. Accessit Petri Mirarii ad easdem virgines Epistola, una cum doctorum aliquot virorum carminibus.* Paris, 1550. C'est l'ouvrage traduit, l'année suivante, sous le titre de *Tombeau de la Royne de Navarre.*

Jodelle, et dont l'achevé d'imprimer porte la date du 20 avril 1553[1]. La lettre adressée à Morel est donc du 30 juin de la même année. Son correspondant le remercie de lui avoir envoyé le nouvel opuscule de Ronsard et en donne une complète appréciation.

Ce recueil, dont la première édition est à peu près introuvable, aurait été, selon le *Temple de Ronsard*, brûlé par arrêt du Parlement, pour cause d'obscénité. C'était une de ces débauches d'esprit sensuel, que se permet quelquefois la jeunesse des hommes de talent et qu'il leur arrive presque toujours de regretter. Personne n'en souffrit plus que Ronsard, à qui ses ennemis politiques reprochèrent plus tard cette erreur de façon sanglante. Théodore de Bèze, qui avait pourtant des peccadilles poétiques sur la conscience, Florent Chrestien, Jacques Grévin tirèrent un excellent parti des *Folastries* contre le poète devenu tout à fait religieux et dont le caractère ecclésiastique eut particulièrement à souffrir du rappel de ces *juvenilia*. Il semble bien que ce soit aux ennemis de Ronsard qu'on doive attribuer la réimpression du livret, faite sans son aveu en 1584, presque à la veille de sa mort, et qui dut être pour lui une cruelle humiliation.

Dès l'apparition du recueil, il y eut une protestation très vive de la part des esprits sérieux, et notre lettre en fournit un bien précis témoignage. Il est permis de penser que L'Hospital fut parmi ceux des amis du poète qui lui adressèrent quelques reproches. Ronsard avait senti lui-même le besoin d'excuser la licence de sa muse, à l'aide d'une épigraphe tirée de Catulle :

Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, uersiculos nihil necesse est.

Ses meilleures excuses furent encore le talent et la verve personnelle qu'il dépensa pour rajeunir les thèmes usés de l'érotisme classique. Mais Pierre des Mireurs ne se borne pas à présenter cette défense. Aux censeurs qui poursuivent le nouveau recueil, il rappelle que les plus grands poètes de l'humanisme, Politien, Jean Second, Bembo, en ont commis de semblables. Il n'oublie pas, bien entendu, les modèles antiques très connus, qui avaient servi tant de fois en Italie, depuis la publication de l'*Hermaphroditus* de Panormita, à justifier les imitations modernes. Les auteurs et leurs amis ne voulaient voir que d'inoffensifs jeux d'érudition dans ces poèmes, que l'Église condamnait comme des excitations à la

1. Cette édition, qui compte seulement 69 p. in-8, est décrite par Blanchemain, éd. de Ronsard, tome prélim., p. 78, et par Marty-Laveaux, *Notice sur Jodelle*, p. xxi.

débauche. L'avocat bénévole de Ronsard n'a garde d'oublier les précédents que fournit la France elle-même.

Il insiste sur l'indulgence dont la Cour et le public ont fait preuve à l'égard de Buchanan, « le plus savant des poëtes de notre siècle », lorsqu'il écrivit son élégante *Lenae defensio*. Il rappelle aussi, et avec une certaine crudité de langage, les obscénités qu'on trouve chez Marot, Saint-Gelais et quelques autres. Toutefois, son plaidoyer terminé, il ne dissimule pas que l'auteur ferait bien de ne pas s'attarder à ces « gayetés » qui outrepassent les bornes de la pudeur. Il compte le voir appliquer son rare talent à d'autres sujets, à des pages chastes qui seront mieux d'accord avec sa vie; il exprime même le vœu d'entendre ce « Terpandre » chanter les actions de l' « Hercule chrétien », désignation qui s'applique, suivant les formules usitées par l'humanisme du temps, à Jésus-Christ lui-même. Ce dernier souhait est inspiré évidemment par une information assez certaine sur les projets du poète, qui va précisément envoyer l'année suivante aux capitouls de Toulouse, en remerciement de l'églantine des Jeux Floraux, son hymne si singulier de *l'Hercule Chrétien*[1]. Le pieux poème semble, par le rapprochement des dates, une sorte de rachat des *Folastries*. Quant à la lettre de Pierre des Mireurs, assez curieuse comme renseignement sur la renommée littéraire de Ronsard, elle ne l'est pas moins peut-être comme témoignage moral sur l'époque.

(Au dos :) *A mon bon seigneur et meilleur amy Mons^r de Morel, mareschal des logis de la Royne. A Paris* [2].

Accepi litteras tuas, uir ornatissime idemque amicissime, una cum libello *Ineptiarum*[3], cuius gemina phrasis a prima statim pagina autorem suum (uel te tacente) satis prodit. Ego peculiarem illum hominis ingenii sensum et stylum uere ubique sui similem mihi uideor agnoscere. Descendat quantum uolet e sublimi sacrae poesis fastigio, semper Terpander erit. Neque manum a tabula idcirco deposuisse uelim, etiamsi subobscoena nonnulla scriptis suis inseruerit. Quis pulcherrimam alioqui mulieris faciem deformem esse dixerit, quam exiguus admodum naeuus macularit?

Sed fortasse mihi aliquis dicat, nihil illic celebrari praeter Lyaei et

1. L'attribution de l'églantine par le collège des Jeux Floraux et les capitouls, sous la forme d'une statuette d'argent représentant Pallas, est de l'année 1554. « Ronsard leur envoya en récompense l'hymne de l'Hercule Chrestien, qu'il addressa à Odet, cardinal de Chastillon, lors archevesque de Toulouse, son Mécène et qui avoit esté des premiers qui donna l'entrée à la réputation de sa poésie en cour ». (Binet, cité par Marty-Laveaux, *Notice sur Ronsard*, p. XXXVII).

2. Bibliothèque royale de Munich, *Coll. Camer.*, 33, fol. 198-199.

3. En marge, Morel a écrit : *Les Folastries.*

Cypridis epinicia. Esto. Num igitur ignari uerum et imperiti homines totum libellum Veneris marito dicandum esse censent? Quid si uiuam ueramque impudici amoris imaginem seu monstrum horrendum ex monstrorum colluuione compositum oculi subijciat? Quis unquam modis omnibus detestandam ebrietatem uel acutius uel felicius illo descripsit? Sed instant caperatae frontis stoici, qui castitatis imaginem (si dijs placet) aut alterius nempe unius ex Charitibus hunc aiunt describere oportuisse. O religionem! nemo sani pectoris Angelum Politianum, Ioannem Secundum, Petrum Bembum et reliquos primae nobilitatis poetas e medio tollendos pronunciabit, quod Venerem masculam, basia et amores latine et sermone suae patriae uernaculo delinearint. Amatoria Nasonis etiam pueris auditoribus permulti uiri graues publice profitentur. Circumferuntur passim libelli impressi quauis aura pestilenti deteriores, nec tamen ijs publico interdicitur, quibus nihil insultius, nihil denique quod inuentione, iudicio et arte magis careat.

Et huic nostro, peccati causa parui, communi luce frui erit negatum? Siccine tam diuini ingenii egregios conatus remorari conspiciemus? Siccine is qui poetarum ueterum graecorum ac latinorum praeclara monimenta inexhaustis uigiliis ac non aestimandis laboribus eruerit, ceruicosorum hominum minis repente obmutescet? Siccine tam exelsum tamque late patentem animum ijs angustijs comprimi? Scis insignes poetas qui laudationem uel Dei, uel hominis, uel alterius cuiuspiam rei aggrediuntur, in ijs exornandis attollendisque, liberis ingenii uelut habenis apertisque eloquentiae campis expatiari solitos. Sed heus tu legistin unquam Georgii Buchanani nostri seculi poetae longe doctissimi laenae defensionem uenusto sane ac pereleganti carmine conscriptam? Laena (crede mihi) nunquam cuiquam mortalium tam bene patrocinata est, neque tam multos procos amatricibus conciliauit, quam multos amicos suo autori peperit. Adeo ut parum abfuerit quin regia liberalitate in aulam fuerit pertractus. Num Franciscus omnium non modo quos hactenus habuit Gallia regum, sed qui usquam terrarum floruerunt, uita dignissimus immortali, Buchananum ipsum uidere et coram alloqui uoluit, hominemque strenue est hortatus ut in poetica eo quo caeperat pede pergeret et semper aliquid ederet suo ingenio dignum, amplissimum deinde uati obtulit authoramentum.

Sed nescio quo fato accidit ut palam in hunc nostrum coniurarint isti publici bonarum literarum hostes. Marotus suam Alisiam culitremam, Sangelasius suum Priapum sexquipedali mentula insignem impune cecinerunt; alii femineorum membrorum encomium plenis quod aiunt tibijs decantarunt; alius magnam et obscuram cunnorum siluam (sic enim scelerato suo libello indidit nomen) conscripsit. Nullus tamen horum impuritatis est damnatus. Catullus et reliqui huius farinae scriptores doctorum manibus teruntur, tametsi multa dictu foeda cantillent. Plane confido (quae est Terpandri nostri humanitas) hunc aliquando Christiani Herculis res praeclare gestas feliciore uersu decantaturum.

Quod autem tu pro communicato arcano nos prudenter admones, ut Harpocrati satisfaciam, non est quod uereare quasi parum integra fide absentis ac communis amici dignitati minime consultum uelim. Interea pro tua prudentia hominem admonebis ne posthac ambiat in talibus argumentis disertum uideri uelle; plus satis enim huiusmodi scriptorum, nam si ex euangelica lege iubemur suum quisque talentum sic in usum publicum conferre, ut usuram approbet qui sorte credidit, iam tempus appetit ut istas tam raras tamque eximias animi dotes alio transferat et castas paginas cum morum integritate coniungat.

Sed haec hactenus. Fabulae rerum nostrarum prolixiores sunt quam quae litteris committi possint. Tabellarius hic eruditione, integritate, fide, modestia, humanitate mihi magis quam communi utriusque patriae amicissimus et egregius instituendae pubis artifex Lutetiam repetit. Si quid forte inciderit in quo possis illi gratum facere, rectissime collocaris officium tuum. Ex eo uno quaecumque te scire uolo audies. Vale, amicorum integerrime et charissime. Dieppae pridie calendas Iullias.

Aut tuus aut suus non est

MIRARIUS MEDICUS.

III

Depuis la publication du recueil des *Lettres de Joachim du Bellay*, qui remonte à 1883, j'ai vainement attendu que des découvertes nouvelles vinssent enrichir ce bref *epistolario* de notre cher poète. Il ne s'y est ajouté qu'une seule lettre, que j'ai publiée moi-même dans la *Revue d'histoire littéraire* (I, 49). Les papiers de Morel en fournissent une seconde, qui est plutôt, à vrai dire, un simple billet, mais présente cependant quelque intérêt littéraire. Elle nous révèle un projet d'impression, auquel Du Bellay ne semble pas avoir donné suite :

(Au dos :) *Monsieur de Morel* [1].

Monsieur et frère,

N'ayant pour ceste heure la commodité de vous aller veoyr, pour une despesche qui me tient empesché il y a ja troys iours, je me suys aduisé de vous saluer de ce petit mot et vous enuoyer une coppie de la transformation de la nymphe Veronis en la fontaine de Veron, que je vous prye veoir et, si la trouuez digne de sortir dehors de nos mains, la faire mettre en estampe de nostre M^e^ Simon, pour puys apprès en faire ung beau petit present à Mons^r^ de Neuers, que j'appelle Jacques Spifame, m'estant bien au vray informé si c'est ou Jehan ou Jacques ou quelque autre nom.

1. Bibliothèque royale de Munich, *Coll. Camer.*, 33, fol. 148.

J'espere vous veoyr demain de quelque heure, et ce pendant je me recommanderay de bien bon cœur à vostre bonne grace, priant Dieu vous donner la sienne.

De vostre maison au cloistre [3].

Vostre obéissant et meilleur frère à vous faire service,

DUBELLAY.

Ce billet est écrit du cloître Notre-Dame, où habitait Du Bellay, et n'a sans doute fait que traverser la Seine pour atteindre son destinataire. A propos de la petite question qui s'y trouve traitée, Jean de Morel se montre à nous une fois de plus le conseiller intime du poète, celui qu'il appelait son « Pylade », et on le voit même chargé de livrer à l'imprimeur un de ses ouvrages. Cette métamorphose de la nymphe Veronis, que Du Bellay projetait alors, semble-t-il, de faire imprimer à part, se trouve seulement dans ses œuvres latines sous ce titre : *Veronis in fontem sui nominis. Ad Iac. Spiffamium Episc. Nivernens* (*Poemata*, 1558, fol. 13, v°). Le poème, mythologique souvenir du passage de l'auteur au bord du lac de Garde, compte quarante-quatre distiques.

Le nom de Jacques Spifame appelle une remarque. Aucune dédicace française n'a été adressée au fameux évêque de Nevers par les poètes de la Pléiade : aucune tout au moins n'a subsisté [4]. On sait que le prélat, marié et devenu hérétique, s'enfuit à Genève, en 1559, y reçut le droit de bourgeoisie, devint membre du conseil des LX, joua un rôle assez important dans le protestantisme français et fut enfin décapité à Genève, comme adultère et faussaire, en 1566 [5]. Du Bellay avait eu plus d'une occasion de connaître ce singulier personnage, qui, avant d'être évêque, avait été chanoine de Paris et chancelier de l'Université. Quand éclata le scandale donné par Spifame par sa conversion aux idées nouvelles, on peut penser que le poète regretta la dédicace qu'il venait d'adresser à cet ancien confrère de canonicat.

PIERRE DE NOLHAC.

3. Cf. pour cette indication, *Lettres de Joachim Du Bellay*, Paris, 1883, p. 35.
4. Son nom manque à l'index général de M. Marty-Laveaux.
5. Haag, *La France protestante*, IX, p. 309-312. Jacques Spifame fut évêque de Nevers de 1546 à 1558. Son successeur fut confirmé à Rome, le 27 janvier 1559. Une légende s'établit sur sa mort à Genève, *ubi ex episcopo pistrinarius, tanquam explorator capite truncatur* (*Gallia christ.*, XII, 657).

NOTE SUR UNE SOURCE DU ROMAN DE LA MOMIE DE THÉOPHILE GAUTIER

On sait qu'il y a deux parties dans le *Roman de la Momie* : le *Prologue* contenant le récit de la découverte d'une tombe inviolée dans la nécropole thébaine; le *Roman*, traduction d'un papyrus que l'égyptologue Rumphius est censé avoir trouvé dans cette tombe sur le corps même de la momie. Il va de soi que papyrus et roman sont imaginaires; mais Gautier en a encadré l'intrigue dans une série de descriptions de la vie publique et privée du Pharaon et de ses sujets thébains qui sont directement inspirées des monuments figurés. Ceux-ci avaient été révélés à Gautier par les grands ouvrages à planches souvent coloriées de Champollion, Rosellini, Wilkinson, Lepsius, Belzoni, que l'auteur cite lui-même [1] et qu'il avait pu consulter dans la bibliothèque d'Ernest Feydeau. Reste le *Prologue* : dans quelle mesure la description de la tombe inviolée est-elle « vraie »? Gautier ne nous renseigne pas à cet égard; néanmoins nous pouvons établir que là autant qu'ailleurs, il s'est entouré des documents les plus précis.

La description de la tombe inviolée est, en effet, presque entièrement tirée d'un petit ouvrage d'archéologie égyptienne, le « *Catalogue raisonné et historique des Antiquités découvertes en Égypte*, par M. J^ph^ Passalacqua, de Trieste » (Paris, 1826 [2]). L'auteur, archéologue et antiquaire, avait exposé à Paris, passage Vivienne, n° 52, une riche collection qu'il avait lui-même réunie en Égypte. Il espérait qu'elle lui serait achetée par l'administration royale, et pour mettre en valeur ses trouvailles, il avait rédigé un catalogue détaillé, enrichi de dissertations dues à des savants ou à des archéologues tels que les Geoffroy Saint-Hilaire, Jomard, Letronne, Champollion-Figeac. La plus belle pièce de la collection était le mobilier funéraire complet d'un certain Montouhotpou dont Passalacqua avait trouvé le tombeau inviolé dans une nécropole de Thèbes en décembre 1823. Aussi le Catalogue donnait-il le récit circonstancié de la découverte, la description minutieuse du sarcophage, des cercueils, de la momie et des objets relatifs au culte

1. P. 2 de l'édition nouvelle de 1888; voir la dédicace à Ernest Feydeau.
2. Je rappelle que le *Roman de la Momie* est de 1856.

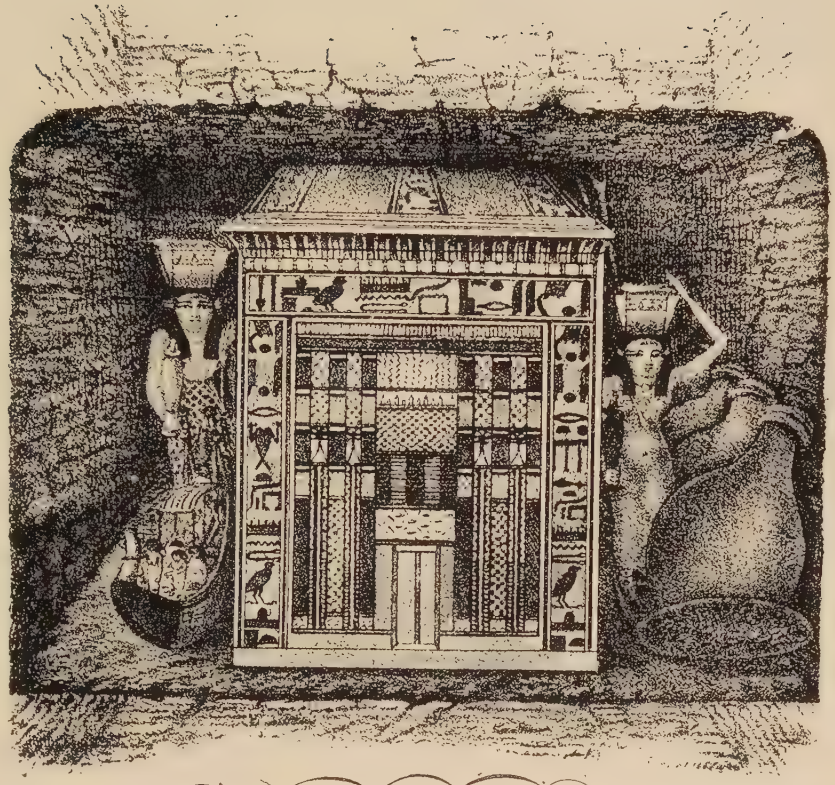

FAC-SIMILÉ RÉDUIT DU FRONTISPICE DU CATALOGUE PASSALACQUA.

funéraire qui garnissaient la tombe. Passalacqua avait pris la précaution de lever le plan exact de la chambre sépulcrale et de la dessiner avec tous ses accessoires, telle qu'elle lui apparut au moment de la trouvaille; une vignette, en tête du Catalogue, reproduisait ce dessin. C'est de cette vignette et du récit qui la commente que s'est inspiré Gautier.

Notons d'abord qu'au tombeau trouvé par Passalacqua, Gautier n'a emprunté que la description du caveau. L'héroïne de son roman est une reine; elle ne pouvait se contenter de la tombe modeste creusée par le pauvre sire qu'était Montouhotpou [1]; aussi les vastes salles, qui, dans le roman, précèdent le caveau sont-elles décrites d'après les hypogées royaux de la Vallée des Rois. Cette vallée est, en réalité, assez éloignée du lieu où Passalacqua a fait sa trouvaille; un détail nous révèle que Gautier savait cependant où se trouvait le site exact de la tombe. Montouhotpou était enseveli dans la nécropole nommée *el-Assassif*, qui se trouve à quelque distance au sud-est du temple de Deïr-el-Bahari. A côté de quelques tombes du moyen-empire [2] (Montouhotpou doit avoir vécu sous la XI[e] dynastie, environ 3500 ans avant notre ère), on trouve là surtout des hypogées de l'époque saïte (XXVI[e] dynastie). L'un d'eux est célèbre par ses dimensions et dépasse même en grandeur les tombeaux royaux; c'est celui d'un grand fonctionnaire de la XXVI[e] dynastie, Pétamounoph. Or l'héroïne de Gautier est fille d'un Pétamounoph : le choix de ce nom prouve que Gautier savait la tombe de Montouhotpou voisine du fameux hypogée connu depuis longtemps par les récits de Belzoni.

Pour la description de la chambre funéraire, il suffit de mettre en regard du texte de Gautier celui de Passalacqua et la vignette qui l'accompagne.

Roman de la Momie.

(P. 41). Au milieu de la salle, se dressait, massif et grandiose, le sarcophage creusé dans un énorme bloc de basalte noir que fermait un couvercle de même matière, taillé en dos d'âne....

Catalogue de Passalacqua.

(P. 122). Au milieu, à égale distance des deux parois latérales.... étaient placées, ornées de riches peintures, trois cercueils en bois, concentriques ou emboîtés l'un dans l'autre, dont le dernier renfermait la momie...

1. D'après l'inscription hiéroglyphique du sarcophage, Montouhotpou était « administrateur de maison », c'est-à-dire intendant d'une propriété royale; il se réclame aussi de la qualité de « féal vis-à-vis d'Isis, de Selkhit et de la grande Ennéade divine ». La chambre funéraire de Montouhotpou a été acquise par le musée de Berlin; les différents objets qui la composent ont été récemment l'objet d'une luxueuse publication de M. Steindorff (*Das Grab des Mentuhotep*, Berlin, 1896).

2. Cf. Bædeker, *Egypte*, p. 780 (édit. fr., 1898).

(P. 42). Deux statues de femmes coloriées se dressaient à droite et à gauche de la tombe, soutenant d'une main sur leur tête une boîte carrée, et de l'autre, appuyée à leur flanc, un vase à libations.

L'une était vêtue d'un simple jupon blanc collant sur les hanches et suspendu par des bretelles croisées; l'autre, plus richement habillée, s'emboîtait dans une espèce de fourreau étroit papelonné d'écailles successivement rouges et vertes.

(P. 124). N° 1610. *Statuette en bois de sycomore, et peinte*, représentant une femme (en note : hauteur 2 pieds 1 pouce) debout, tenant d'une main un vase à libation, et soutenant de l'autre, sur sa tête, une boîte en forme de pyramide tronquée et renversée sur laquelle on voit en relief l'offrande de l'épaule de bœuf, et sur son pourtour trois légendes d'hiéroglyphes peints. Elle n'est vêtue que par une jupe blanche serrée à la ceinture, et soutenues aux épaules par deux bretelles.

N° 1612. *Autre statuette en bois de sycomore, et peinte* (en note : hauteur 2 pieds 5 pouces). Femme dans la même attitude que la précédente..., ayant de plus, pendant de son bras gauche, un objet en bois qui représente un miroir.... plusieurs caractères la distinguent, et font entrevoir que jadis on a voulu, par elle, indiquer une parente du mort plus distincte que la précédente : peut-être doit-elle représenter sa femme, et l'autre sa fille.... Sa jupe est peinte en rangs d'écailles successivement rouges et vertes; caractères qui distinguent ordinairement, dans les tombeaux de Thèbes, les habits des déesses et des reines. Sur ses bras sont peints de riches bracelets, et le bas de ses jambes est orné de même; ses pieds sont chaussés de sandales. — L'autre statuette, au contraire, a la jupe blanche, ses bracelets très simples, et les pieds tout à fait nus.

A côté de la première, l'on voyait trois jarres primitivement remplies d'eau du Nil, qui, en s'évaporant, n'avait laissé que son limon, et un plat contenant une pâte alimentaire desséchée.

(P. 124.) N^os^ 1603 à 1606. *Quatre grands vases de terre* : larges de ventre et de forme presque ovale... On reconnaît aisément le limon du Nil dans les restes qu'ils contiennent au fond; ce qui prouve qu'ils furent jadis déposés dans ce tombeau remplis d'eau de ce fleuve, laquelle, en s'évaporant, déposa la terre et le sable dont elle est toujours plus ou moins remplie.

N^os^ 1607 à 1609. *Trois grands plats*, ou larges coupes de terre, remplies d'une espèce de gâteaux de pâte noirâtre, déposés sur un lit de petites branches de sycomore garnies de leurs feuilles.

A côté de la seconde, deux petits navires, pareils à ces modèles de vaisseaux qu'on fabrique dans les ports de mer, rappelaient avec exactitude, celui-ci, les moindres détails des barques destinées à transporter les corps de Diospolis aux Memnonia; celui-là la nef symbolique qui fait passer l'âme aux régions de l'occident. Rien n'était oublié, ni les mâts, ni le gouvernail, composé d'un long aviron, ni le pilote, ni les rameurs, ni la momie entourée de pleureuses et couchée sous le naos, sur un lit à pattes de lion, ni les figures allégoriques des divinités funèbres accomplissant leurs fonctions sacrées. Barques et personnages étaient peints de couleurs vives, et sur les deux joues de la proue relevée en bec comme la poupe, s'ouvrait le grand œil osirien allongé d'antimoine; un bucrâne et des ossements de bœufs semés çà et là témoignaient qu'une victime avait été immolée pour assumer les mauvaises chances qui eussent pu troubler le repos du mort.

(P. 126). N^os^ 1613 et 1614. *Deux barques* sculptées, en bois de sycomore, et peintes, pourvues de leurs agrès et surmontées de figurines.

Le 1613 nous fait connaître les barques qui servaient sur le Nil au transport des momies d'une ville à l'autre. Le 1614 est le modèle de celles qui servaient jadis pour voyager. Toutes deux représentent un convoi funèbre sur l'eau.

(P. 128). La barque 1614 est pourvue d'un mât et de deux vergues pour la voile... Le patron, debout à la poupe, la dirige par un seul gouvernail, dont la forme est celle des précédents (cf., p. 127, deux gouvernails dont la forme est celle de deux grandes rames très larges, aplaties...)

(P. 127). Au centre de la barque (n° 1613) se trouve la momie mâle, étendue sur un sofa, dont les quatre pieds présentant les quatre jambes d'un lion... Placées debout aux deux extrémités de la momie, deux femmes, dont l'une a les cheveux tombants sur le visage, étendent leur bras sur elle et semblent indiquer par leur attitude la désolation qui les domine... Cette barque est peinte en vert au dehors... (P. 129). Tous les hommes, sur les deux barques, ont le teint rouge, tandis que les femmes et la momie l'ont d'une couleur jaunâtre.

(P. 127). Servant aux cérémonies religieuses, elle (la barque) porte peints et encadrés dans un fond jaunâtre, aux deux côtés de la partie antérieure, deux grands yeux d'*Osiris*, première divinité de l'*Amenti* ou enfer, qui sont répétés sur les parties plates des gouvernails...

(P. 124). N° 1599. *Tête naturelle de bœuf*. Loin d'être la tête d'Apis, taureau sacré, elle ne l'est que d'un bœuf immolé au salut du défunt, duquel les Egyptiens pensaient détourner par là tout le mal à venir, chargeant d'imprécations la tête de la victime, sur laquelle tout le malheur prédestiné devait s'accomplir.

Des coffrets peints et chamarrés d'hiéroglyphes étaient placés sur le tombeau; des tables de roseau soutenaient encore les offrandes funèbres; rien n'avait été touché dans ce palais de la mort, depuis le jour où la momie, avec son cartonnage et ses deux cercueils, s'était allongée sur sa couche de basalte.

(P. 131). N^os^ 1615 à 1617. *Trois grands cercueils en bois* et richement peints, emboités l'un dans l'autre...

Les textes une fois comparés, il est sans doute inutile d'opposer aux phrases plates et embrouillées de Passalacqua, bien excusable d'écrire mal une langue étrangère, l'élégante précision, la plasticité aisée, le choix de telle épithète fastueuse, « le fourreau étroit papelonné d'écailles », qui sont qualités ordinaires de la prose du « parfait magicien ès lettres françaises ». Mais notons avec quelle sûreté Gautier a su, sans copier tout le fatras des descriptions, choisir tous les détails archéologiques essentiels pour composer un tableau dont la netteté donnerait pleine satisfaction à un égyptologue de métier. Remarquons aussi que Gautier, qui « voyait » plus qu'il ne lisait, s'est servi de la vignette du Catalogue autant que du texte. S'il ne mentionne que « trois jarres » et « un plat contenant une pâte » là où Passalacqua énumère « quatre grands vases de terre » et « trois grands plats », ce n'est point par inattention de copiste, c'est parce que la vignette ne montre au premier plan que trois vases et un seul plat. D'ailleurs, quand il s'agit d'un détail important, Gautier suit fidèlement le texte : il décrit les deux barques, alors que la vignette n'en reproduit qu'une, sachant que cette partie du mobilier funéraire était pour le mort égyptien de première utilité.

Soit qu'il emprunte au texte de Passalacqua, soit qu'il le néglige, Gautier fait donc œuvre d'archéologue compétent et avisé. Aussi nous a-t-il paru intéressant de signaler aux lettrés cette source du *Roman de la Momie*, qui, nous assure-t-on [1], ne leur était point connue.

A. Moret,
maître de conférences d'Égyptologie
à l'Université de Lyon.

1. L'éminent érudit, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, a bien voulu nous écrire qu'il ne trouvait point trace, en ses archives, du signalement de cette source.

LES PREMIÈRES RÉDACTIONS DE LA « LETTRE A L'ACADÉMIE »

I

On croit généralement que le premier jet de la *Lettre à l'Académie* est un Mémoire imprimé dans la belle édition des œuvres de Fénelon donnée par le P. de Querbeuf chez François-Ambroise Didot (tome III, Paris 1787, in-4, p. 449-460). Ce Mémoire, reproduit dans l'édition de Versailles (t. XXI, p. 145-155), a parfois trouvé place en tête des éditions classiques de la *Lettre à l'Académie*. Le regretté M. Marty-Laveaux a retrouvé à la bibliothèque Mazarine (A, 16 260, Réserve) un exemplaire peut-être unique d'une impression primitive de ce travail, dont on avait depuis longtemps perdu le souvenir, et il en a signalé l'existence, au tome I[er] des *Registres de l'Académie française* (Paris, 1895, p. 582) [1].

1. Cet exemplaire est intitulé : *Avis sur les occupations de l'Académie, imprimé par ordre de la Compagnie*, et porte en sous-titre les mots : *Pour obéir à ce qui est porté dans la délibération du 23 novembre 1713*, que Querbeuf transporte dans le texte même. Il y a entre le texte donné par Querbeuf et celui de la Mazarine quelques autres différences. Voici les plus intéressantes :

« M. Prior... qui a le plus étudié (Maz. ajoute : par les règles) notre langue. » — « Il faudrait convenir que tous les Académiciens qui sont à Paris, seraient obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer (Maz. aj. : à l'Académie) chaque jour d'assemblée... » — « De ces remarques mises en ordre on pourra aisément former le plan d'une nouvelle grammaire française, et elle sera (Maz. : qui sera véritablement celle de l'Académie et) peut-être la seule bonne... » — « Il est impossible de faire une édition du dictionnaire à chaque changement; et cependant ces changements le rendraient défectueux en peu d'années, si l'on ne trouve (Maz. : trouvait) le moyen d'y suppléer... et le dépôt éternel de tous les changements que (Maz. : qu'y) fera l'usage. » — « La Cour et la Ville...; donc (Maz. : et) l'intérêt que chacun prendra à la question qu'il aura proposée... » — « Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le travail (Maz. : recueil) de tout ce qui aura été fait dans le trimestre précédent. » — « Nous avons, dans les Remarques de l'Académie sur le *Cid* et dans ses observations sur quelques odes de Malherbe, un modèle très parfait de (Maz. : un modèle de) cette sorte de travail; et l'Académie ne manque ni de lumières ni du courage nécessaire pour l'imiter (Maz. ajoute : et même pour le surpasser). » — « Le public ne jugera pas indigne de l'Académie... de Demetrius (Maz. : de Demetrius Phalereus), d'Hermogène... » — « Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence (Maz. : dans ce genre). » Après ces mots, vient un alinéa qui manque dans Querbeuf : « Je ne parcourreray point ici tous les divers genres d'escrire, mais pour dire seulement un mot du style épistolaire, quelle différence ou plustost quelle contrariété entre Balzac et Voiture, qui ne se ressemblent qu'en une seule chose, qui est qu'ayant esté tous deux admirez en leur temps, le goust a tellement

Or ce mémoire, à mon avis du moins, n'est pas de Fénelon.

Remarquons d'abord que le P. de Querbeuf ne dit pas sur quoi il l'imprime. C'est sans doute sur une copie manuscrite; mais d'où lui venait elle, et sur quoi s'est-il appuyé pour voir là une œuvre de Fénelon? Il n'a pas jugé à propos de nous en instruire. D'un autre côté, l'exemplaire imprimé de la Mazarine n'a qu'un titre de départ, et s'il a, ce qui est probable, porté le nom de son auteur, du moins en son état actuel, il n'offre rien qui puisse nous l'apprendre. Nous conservons donc toute liberté de rechercher si l'opuscule en question est bien dû à la plume de l'archevêque de Cambrai.

Notez, je vous prie, que l'exemplaire de la Mazarine provient certainement d'une impression faite par l'ordre de l'Académie, tandis que les *Registres* publiés par M. Marty-Laveaux ne permettent pas de supposer qu'on ait imprimé de Fénelon aucun opuscule académique antérieurement aux *Réflexions sur la grammaire*, *la rhétorique*, *la poétique*, etc., qui portent le millésime de 1716 et sont aujourd'hui désignées sous le nom de *Lettre à l'Académie*. Ces registres nous renseignent en effet sur tout ce qui s'est fait par suite de la délibération du 23 novembre 1713, portant que chacun des membres donnerait son avis sur les travaux à entreprendre par l'Académie après l'impression de son Dictionnaire. Les membres présents devaient apporter leur projet pour le 1er janvier 1714, et les absents l'envoyer pour le 1er avril. Ceux-ci, le 5 mai, n'ayant pas tous répondu à l'invitation, obtinrent un sursis, jusqu'au 1er juin. Mais, le 26 mai, le secrétaire perpétuel, lisons-nous dans les *Registres* [2], « a apporté à la Compagnie tous les avis de Messieurs les Académiciens absents sur les travaux de la Compagnie. Il en a fait la lecture, ils se sont trouvés presque uniformes sur la nécessité de tenir les engagements que nos fondateurs ont pris, et comme l'avis de Mgr l'archevêque-duc de Cambrai est plus détaillé que les autres, la Compagnie a ordonné à son secrétaire de lui écrire pour lui demander la permission de le faire imprimer pour en tirer seulement quarante exemplaires ». Or évidemment il ne s'agit pas là du texte de la Mazarine ni de celui de Querbeuf. Le premier n'a que huit pages,

changé depuis quelques années, qu'on ne pourrait leur vouloir ressembler aujourd'huy sans se rendre ridicule! Cependant ils ont l'un et l'autre de véritables beautez qui se font sentir encore aujourd'huy par ceux qui les sçavent démesler de ce qui n'est plus à la mode dans leurs lettres, et cela peut fournir matière à des observations très importantes. » En revanche, tout ce qui dans Querbeuf suit les mots : « ... au cas qu'elle en fasse le même jugement que moi », jusqu'à la fin du Mémoire, manque à l'imprimé de la Mazarine.

2. T. I, p. 576.

et le second, une douzaine imprimées en gros caractères; ce n'est donc pas là le mémoire, *plus détaillé que les autres*, que l'Académie a voulu imprimer avec l'autorisation de Fénelon, et dont J.-B. Coignard trouvait, comme nous le verrons, les frais trop onéreux.

Le secrétaire perpétuel, suivant l'ordre de la Compagnie, a écrit à l'archevêque de Cambrai; celui-ci défère au vœu de ses confrères, mais demande du temps pour revoir d'abord son travail [1], et c'est seulement à la fin du mois d'octobre qu'il en a renvoyé le texte prêt pour l'impression.

Dans l'intervalle, d'autres membres avaient aussi adressé à l'Académie un avis détaillé, comptant qu'on lui ferait le même honneur qu'à celui de Fénelon. Mais la Compagnie juge que tous ces avis imprimés formeraient un gros volume d'exécution coûteuse, et qui serait sans utilité, « l'avis de M. l'abbé de Saint-Pierre et celui de M. de Valincour qui sont déjà imprimés, et celui de M. de Cambrai qu'on va faire imprimer, suffisant pour l'instruction de tous les académiciens. La Compagnie statue qu'on ferait imprimer le discours de M. de Cambrai, et que les autres Messieurs se feraient imprimer à leurs dépens, s'ils en avaient envie, après qu'on les aurait lus dans l'Académie, et qu'il n'en serait tiré que quarante exemplaires, un pour chaque académicien [2] ».

En outre, le 5 janvier 1715, J.-B. Coignard, imprimeur de l'Académie, lui représente que l'avis de M. l'archevêque de Cambrai lui serait trop dispendieux s'il le tirait seulement à quarante exemplaires : « sur quoi la Compagnie, entrant dans ses intérêts, lui a permis de l'imprimer pour le public [3] ». C'est en vertu de cette autorisation que fut mise en vente la première édition de la *Lettre à l'Académie*.

Dans tout cela, on le voit, il n'y a rien qui autorise à penser que la Compagnie a fait imprimer de Fénelon autre chose que le texte définitif du travail qu'il lui avait adressé. Il s'ensuit donc que l'opuscule de la Mazarine, imprimé par ordre de l'Académie, et dont le texte se retrouve dans Querbeuf, n'est pas de l'archevêque de Cambrai.

On arrive à la même conclusion par l'examen du Mémoire et sa comparaison avec la *Lettre à l'Académie*. Celle-ci, en effet, n'est pas le Mémoire simplement revu, ni même amplement développé : c'est un ouvrage tout différent.

1. Séance du 14 juin 1714, t. I, p. 577.
2. *Ibid.*, p. 582.
3. *Ibid.*, p. 588.

Le Mémoire, en effet, n'a que deux parties. Il s'étend davantage sur la manière d'achever le dictionnaire, chose qui, dans la *Lettre à l'Académie*, n'occupe qu'une seule page. Il ne dit rien des divers projets sur lesquels la *Lettre* s'étend avec complaisance[1]; en revanche, il demande avec insistance que l'Académie « entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au public une édition accompagnée de trois sortes de notes : 1° sur le style et le langage; 2° sur les pensées et les sentiments; 3° sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages ». Or, sur cette matière, la *Lettre à l'Académie* est muette, et il n'est guère probable que Fénelon, en si peu de temps, eût changé d'avis sur un point si important; et ce silence est d'autant plus significatif que le Mémoire déclarait ce travail d'édition « le *seul digne* de l'Académie » après l'achèvement du dictionnaire, et que l'auteur s'offrait d'indiquer la manière de le conduire avec ordre et facilité.

On sait combien Fénelon s'est montré sévère pour Bourdaloue dans ses *Dialogues sur l'éloquence*; au contraire, l'auteur du Mémoire n'est pas éloigné de voir dans le célèbre Jésuite le plus parfait des prédicateurs français. « Combien de styles différents, écrit-il, avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre. »

L'auteur du Mémoire, touchant la discipline intérieure de l'Académie, entre dans des détails minutieux auxquels on reconnaît un membre laborieux, qui prend au sérieux la mission de sa Compagnie. Non seulement il déplore que les statuts ne soient plus observés et réclame de nouveaux règlements, mais encore il fixe la tâche qui devra être remplie à chaque séance : « Il faudrait, dit-il, convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seraient obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer à l'Académie chaque jour d'assemblée une question sur la langue... On emploiera depuis trois heures jusqu'à quatre au travail du dictionnaire, et depuis quatre jusqu'à cinq à examiner les questions... Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le recueil de tout ce qui a été fait dans le trimestre précédent. »

Est-il besoin de dire qu'à ces traits il faut reconnaître que le

1. Nous savons d'ailleurs que quelques-uns au moins de ces projets étaient touchés dans la lettre de Fénelon telle qu'elle fut primitivement présentée en manuscrit à l'Académie. Voir *Discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie française*, s. l. n. d., in-8, p. 97 et 98.

Mémoire ne vient pas de Fénelon? Depuis longues années exilé dans son diocèse, et empêché par conséquent d'assister aux séances de l'Académie, il aurait été mal venu à gourmander ses confrères et à leur proposer, j'allais dire leur imposer, ses vues d'un ton aussi autoritaire. C'est ce qui nous explique pourquoi la *Lettre à l'Académie* ne porte pas trace de telles préoccupations.

Enfin l'académicien à qui nous devons le Mémoire fait supposer qu'il était avec Prior en relations suivies : « M. Prior, Anglais, dont l'esprit et les lumières sont connus de tout le monde, et qui est peut-être de tous les étrangers celui qui a le plus étudié notre langue par les règles, *m'a parlé cent fois* de la nécesssité du travail que je propose ». Or Fénelon, croyons-nous, n'a jamais vu cet étranger. Le poète Mathieu Prior, car c'est de lui qu'il s'agit, a fait, à notre connaissance, deux séjours à Paris, où il avait été envoyé chargé de missions diplomatiques : l'un, dans les six premiers mois de l'année 1698, et le second, de 1711 à 1714. Mais, à aucune de ces époques, Fénelon ne s'est trouvé hors de son diocèse.

Mais si la paternité du Mémoire ne doit plus être attribuée à l'archevêque de Cambrai, quel en peut bien être l'auteur? Ici je serai moins affirmatif; pourtant je ne croirais pas me tromper en nommant Valincour.

Nous savons, en effet, que, parmi les travaux envoyés en réponse à la question de l'Académie, trois seulement eurent les honneurs de l'impression officielle : celui de l'abbé de Saint-Pierre, celui de Valincour et celui de Fénelon, auquel on a donné le nom de *Lettre à l'Académie*. Or nous connaissons, sinon la première, du moins la seconde édition du discours de l'abbé de Saint-Pierre [1]. Au contraire, du projet de Valincour, dont l'impression, votée le 22 février, fut exécutée peu après, comme on le voit par le compte rendu de la séance académique du 25 octobre 1714, il ne resterait point de trace. N'est-il pas naturel d'en conclure que ce projet est le même qui nous est connu par l'exemplaire de la Mazarine, et qui a été depuis inséré à tort dans les œuvres de Fénelon? D'autant plus que Valincour jouissait d'une très grande considération au sein de la Compagnie, et que le rôle qu'il y joua s'accorde fort

1. Ce discours avait été communiqué en manuscrit à l'Académie, au mois d'octobre 1712, et la première édition, tirée sur la fin de 1713 à quarante exemplaires, doit avoir complètement disparu. L'auteur le réimprima sous le titre de *Premier discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie française*, en le faisant suivre d'un *Second discours..., donné le 26 mai 1714*. Cette réimpression (s. l. n. d., 98 pages in-8), à laquelle nous empruntons nos renseignements (page 75), n'est pas antérieure à l'année 1715, car, dans un avertissement final, il y est parlé de « feu M. l'archevêque de Cambrai ».

bien avec les données du Mémoire que nous voudrions lui restituer. Il y est parlé longuement du dictionnaire que l'Académie, en ce moment-là, était en train de refondre pour la seconde édition, qui parut en 1718; or c'est précisément Valincour qui fut chargé d'écrire la préface qui se lit en tête de cette édition. On proclame en ce Mémoire la nécessité de donner à l'Académie de nouveaux règlements [1], et c'est encore Valincour qui, dans la même séance du 22 février 1714, où fut votée l'impression de son projet, fut choisi avec Huet, l'abbé Renaudot et l'abbé de Dangeau pour préparer les nouveaux statuts que la Compagnie décidait de mettre à l'étude.

Enfin l'abbé de Saint-Pierre [2] nous apprend que le Mémoire de Valincour semble demander que l'on examine dans les conférences des académiciens « des observations sur les meilleurs auteurs, à l'exclusion d'une grammaire ». Or ce renseignement convient parfaitement au contenu de la seconde partie du Mémoire en question.

Mais comment le P. de Querbeuf a-t-il été amené à donner comme appartenant à Fénelon le travail de Valincour? Il est sûr qu'il n'a pas imprimé le Mémoire sur le texte de l'édition officielle, car il n'aurait pu avoir la partie relative aux nouveaux règlements, qui manque à cette édition. Il a dû découvrir dans les papiers de Fénelon une copie qui aurait été communiquée par Valincour lui-même à l'archevêque de Cambrai avant que le Mémoire eût été mis sous presse ou même lu à l'Académie. Pareille chose se serait alors passée que pour le traité de Bossuet *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, dont la première édition, faite sur une copie trouvée chez Fénelon, fut attribuée à ce prélat.

II

Mais si le Mémoire ne doit plus passer pour la première rédaction de la *Lettre à l'Académie*, si même il doit être retranché des œuvres de Fénelon, il est possible de combler ce vide. Grâce à l'extrême obligeance de M. Lévesque, le savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, j'ai pu reconnaître, parmi les manuscrits appartenant

1. La promptitude avec laquelle l'Académie décida de faire droit au désir de Valincour est sans doute ce qui explique pourquoi la partie relative à un projet de nouveaux règlements, et devenue dès lors inutile, ne se trouve pas dans l'exemplaire de la Mazarine, imprimé au nom de la Compagnie, et ne nous est connu que par le P. de Querbeuf.

2. *Op. citat.*, p. 77.

à cet établissement deux rédactions authentiques et inédites du mémoire envoyé à Dacier par l'archevêque de Cambrai.

Un recueil factice, in-4°, formé au commencement de ce siècle, de papiers achetés par l'abbé Emery, contient, outre différentes pièces de moindre importance : 1° vingt-quatre pages de la main de Fénelon et correspondant aux quatre premiers chapitres de la *Lettre à l'Académie*; malheureusement la suite de cette précieuse rédaction n'existe plus; 2° une copie, en soixante et une pages, revue par l'auteur (comme on peut le juger par les corrections qu'il y a faites de sa main) et embrassant, sous une forme plus succincte, la matière de l'ouvrage entier; 3° enfin une copie des vingt-quatre pages subsistantes de la rédaction autographe, et n'offrant aucun intérêt, sinon celui de montrer qu'à l'époque où elle fut exécutée (sans doute dès les premières années du siècle), la suite de la rédaction autographe avait déjà disparu.

Ces deux rédactions sont restées inconnues jusqu'ici, bien qu'elles aient été entre les mains des éditeurs de Versailles : ceux-ci, en effet, se sont bornés à insérer de la rédaction autographe deux lignes dans le préambule, et un mot dans le chapitre II de la *Lettre à l'Académie*, sans avertir le lecteur et sans indiquer leur source. Nous croyons utile de les publier. Il ne faut rien laisser perdre de la pensée des grands hommes; et si l'on a raison de recueillir avec un zèle respectueux les variantes des sermons de Bossuet, on doit être non moins attentif à noter les différentes formes par lesquelles ont passé les idées de Fénelon avant d'arriver au secrétaire perpétuel de l'Académie prêtes pour l'impression. Il y a là matière à d'intéressantes observations sur les procédés de composition de l'archevêque de Cambrai. On y peut voir comment il remanie son texte, rendant sa phrase plus concise, plus claire ou plus piquante. Il déplace au besoin un développement pour le mettre en un meilleur jour. Surtout l'examen de ces deux rédactions et leur comparaison avec le texte imprimé en 1716 permettront de mieux comprendre et peut-être même de corriger, en celui-ci, certains membres de phrase peu clairs. On sera sans doute amené à se demander si certaines négligences de style, qu'on regrette de retrouver dans l'imprimé, sont imputables à l'auteur et s'il ne conviendrait pas plutôt de les attribuer au peu de soin de ceux qui, après sa mort, ont été chargés de publier sa lettre. On se demandera même si la pensée de Fénelon n'a pas été parfois altérée à dessein par ses premiers éditeurs. Ainsi nos deux rédactions supposent expressément que l'exécution de chacun des projets que Fénelon passe successivement en revue, serait

officiellement confiée à quelqu'un des membres de l'Académie (voir surtout le début des chapitres II, III, IV et IX). Dans le texte imprimé, au contraire, rien ne fait voir que l'auteur désirait voir l'Académie intervenir elle-même dans la rédaction des divers traités proposés et dont aucun ne fut exécuté. Est-il téméraire de supposer que peut-être la Compagnie reculant devant la tâche délicate dont son illustre correspondant lui demandait de se charger, et ne voulant pas toutefois l'apprendre au public, a modifié dans la lettre de Fénelon toutes les phrases capables de faire éclater la répugnance de l'Académie?

De nos deux rédactions, la plus succincte, celle de la copie, paraît la plus ancienne. En effet, il y a dans l'autographe un grand nombre de détails et de développements qui manquent dans la copie et qui se retrouvent dans l'imprimé; et il est peu probable que s'ils eussent été écrits lors d'une première rédaction, l'auteur, après les avoir sacrifiés dans une seconde, les eût repris ensuite. Aussi, bien que dans le manuscrit de Saint-Sulpice, l'autographe soit placé avant la copie, c'est celle-ci que nous allons publier tout d'abord.

Ch. Urbain.

Lettre écrite à l'Académie française [1].

Je suis honteux, Monsieur, de vous devoir depuis si longtemps une réponse. Mais ma mauvaise santé et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la Compagnie et de vous. Il promet beaucoup au public pour les belles-lettres [2]. J'avoue que je suis peu en état de répondre sur la demande que vous m'avez faite; je ne connais ni les dispositions de Mrs. les Académiciens ni leurs engagements. Ainsi je vais parler de loin au hasard. Mais je le ferai sur le ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps que j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire [3] auquel l'académie travaille depuis tant d'années mérite sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage, qui change

1. Ce titre, contemporain de la copie, est d'une autre main. On sait que la première édition (1716) est intitulée *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique et l'histoire, ou Mémoire sur les travaux de l'Académie françoise à M. Dacier*, etc.

2. Les premières éditions n'ont pas les mots : *m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la Compagnie et de vous. Il...* Ces mots, qui se lisent aussi dans notre autographe, ont été imprimés tout d'abord par les éditeurs de Versailles (1824).

3. Dans cette copie, il n'y a de titre pour aucun des chapitres.

Non seulement nous aurions besoin d'un grand nombre de termes nouveaux; mais encore il faudroit nous donner des phrases nouvelles. Elles orneroient notre langue de figures très gracieuses, pourvû qu'elles n'eussent rien de forcé, de dur, et de trop hardy.

In verbis etiam tenuis cautusq. serendis
dixeris egregiè, notum si callida verbum
reddiderit junctura novum &c . . .
dabiturq. licentia sumpta pudenter
et nova fictaq. nuper habebunt verba fidem
si græco fonte cadant parce detorta &c
Cum lingua Catonis et Ennii
sermonem patrium ditaverit et nova rerum
nomina protulerit! licuit semperq. licebit &c

Ce que horace nomme junctura est un ~~tour figuré~~ nouvel usage d'un mot déjà ancien. on le met avec un autre qui ne se trouvoit pas ~~par lequel nous varierions les termes nouveaux. Ces~~ d'ordinaire avec lui. Ils font ensemble une nouvelle expression, une image gracieuse et ~~expressions figurées produiroient une espèce d'abondance~~ ce sont une figure qui orne la langue. Tantost il s'agit de deux mots qu'on joint ~~comme les termes qu'on inventeroit~~. comme remigium alarum, et tantost il s'agit d'un composé de deux anciens mots, comme velivolum.

IV

Ne pourroit-on point engager quelqu'un de Mrs

FAC-SIMILÉ RÉDUIT DE LA COPIE AVEC CORRECTIONS AUTOGRAPHES.

sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que ce dictionnaire aura décidé.

Nedum sermonum stet honos et gratia vivax,
Multa renascentur, quæ jam cecidere cadentque, etc.

Mais ce dictionnaire servira au moins de monument pour l'usage de notre langue par rapport à notre temps [1]. Il servira un jour à expliquer les livres dignes de la postérité, que les auteurs français font en notre siècle. D'ailleurs il sera fort utile dès notre temps aux étrangers, qui sont curieux de notre langue et qui méritent de profiter des bons livres qu'elle leur fournit. Ces bons livres sont en grand nombre. Il y en a d'excellents sur la religion, sur les mœurs, sur les premiers principes de vérité, sur la physique, sur les mathématiques, sur les beaux-arts, sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, sur la politique. C'est servir nos voisins et faire honneur à notre nation que de faciliter aux étrangers par ce dictionnaire la lecture de tant de bons ouvrages. Enfin les Français, même les plus polis, peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à un dictionnaire, afin qu'il leur donne une décision sur les mots qui leur paraissent douteux.

II

Il serait fort à désirer, ce me semble, que quelque académicien voulût bien se donner la peine de faire une grammaire française. Elle soulagerait beaucoup les étrangers, que les conjugaisons et les phrases irrégulières de notre langue jettent dans des embarras continuels. Les Français mêmes auraient besoin de consulter cette règle. Il y a un grand nombre de personnes, d'ailleurs très polies, qui ne savent leur langue que par le simple usage, et qui, n'y ayant jamais fait assez de réflexions, ne la parlent point d'une façon assez pure et assez correcte. Les Grecs, qui ne se donnaient guère la peine d'apprendre les langues étrangères, et les Romains, qui commencèrent si tard à apprendre le grec même, ne se contentaient pas d'avoir appris pendant leur enfance leur langue naturelle par le simple usage. Ils l'étudiaient dans un âge mûr par la lecture des livres des grammairiens, pour connaître les règles et les exceptions, pour observer les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue, son analogie et ses variations.

Une bonne grammaire faite avec une méthode simple et facile soulagerait les étrangers, corrigerait certaines négligences des Français mêmes qui ont du génie avec une vraie politesse, et mettrait la postérité en état d'entendre plus finement toutes les délicatesses des bons livres qui ont été faits en France. Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante, mais elle servirait peut-être à diminuer les changements capricieux qui altèrent une langue au lieu de la perfectionner.

1. Cette raison de l'utilité du dictionnaire manque dans l'imprimé.

III

Oserai-je hasarder ici par un excès de zèle une proposition que je soumets sans peine à la censure d'une compagnie si éclairée? L'Académie ne pourrait-elle point essayer d'enrichir notre langue d'un grand nombre de mots et de phrases qui lui manquent? Je me plains de ce qu'on l'a appauvrie et desséchée depuis environ cent ans en retranchant, par une sévérité scrupuleuse, des mots qui avaient été en honneur du temps de nos pères et qui commençaient à vieillir. Ces expressions avaient je ne sais quoi de vif, de court, de hardi, de naïf et de passionné. Ils (*sic*) nous plaisent encore quand nous les retrouvons dans Marot, dans Amyot et dans les autres écrivains de leur temps. Ce vieux langage, quoique un peu informe et même trop verbeux, a une grâce qu'on regrette. J'avoue qu'en retranchant certains mots, on en a substitué d'autres. Mais il me semble qu'on en a retranché beaucoup plus qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je demanderais qu'on en introduisît beaucoup sans retrancher aucun de ceux qui ont un son doux et qui sont exempts d'équivoque. Quand on étudie de près la signification propre de chaque terme, on remarque qu'il y en a très peu qui soient entièrement synonymes entre eux. On en trouve aussi un grand nombre qui ne suffisent point tout seuls pour désigner avec assez de précision un certain objet. Enfin je crois qu'on aurait besoin de beaucoup de synonymes pour varier les phrases, pour y mettre de l'harmonie, pour éviter certaines équivoques et pour faciliter une belle versification[1].

Les Latins ont enrichi sans scrupule leur langue dans leur besoin. Ils ont emprunté de la grecque ce qui manquait à la leur. Cicéron ne craint point d'adopter les termes grecs pour la philosophie. En son temps, les Latins ne faisaient que commencer à être philosophes, et ils n'avaient point encore établi chez eux un langage philosophique. On demandait en passant la permission d'emprunter un mot grec, après quoi le mot grec demeurait latin. J'entends dire que les Anglais font entrer dans leur langue sans aucun scrupule tous les mots étrangers qui leur manquent. Ils ne veulent que se faire entendre et que parler facilement. Aussi est-il certain que les mots n'étant que des sons qui ne servent qu'à communiquer nos pensées, on ne doit s'en soucier que pour rendre cet usage facile et commode. Qu'importe qu'un mot nous vienne originairement de notre pays ou d'un pays voisin ? La jalousie serait puérile en ce point. De plus nous n'avons rien à ménager sur ce faux point d'honneur, puisque presque toute notre langue est empruntée du latin, excepté un certain[2] nombre de termes attachés aux arts, que le grec nous prête. Pourquoi donc ne ferions-nous pas ce que les Latins faisaient, ce que les Anglais font tous les jours, et ce que nous avons fait nous-mêmes? Pourquoi nous laisserions-nous manquer des mots

1. On voit qu'ici il n'est pas question, comme dans l'imprimé, des mots composés des Grecs et des Latins.

2. *Certain*. Ce mot est une correction autographe en surcharge.

dont nous avons besoin pour parler avec plus de clarté, de précision, de force, d'harmonie et de brièveté ? Je voudrais travailler à épargner à notre langue toutes les circonlocutions.

J'avoue seulement qu'il faudrait observer certaines règles pour les mots étrangers qu'on adopterait et pour ceux qu'on ferait exprès. 1° Il faudrait les accommoder au génie et à l'analogie de notre langue; 2° il faudrait les choisir loin de tout danger d'équivoque et de confusion avec d'autres mots à peu près semblables; 3° il faudrait leur donner un beau son pour faciliter l'harmonie.

Il est vrai que si nous introduisions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de termes étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent. C'est ainsi que les aliments trop peu digérés mettent dans le sang des hommes des parties hétérogénées [1] qui l'altèrent dangereusement.

En général, nous devons nous souvenir que nous sortons à peine d'une très longue barbarie, et que la politesse qu'on a commencé à mettre dans notre langue demande encore de grands progrès. Nous sommes encore au point où les Romains étaient du temps d'Horace :

Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris;
Serus enim græcis admovit acumina chartis,
Et post Punica bella quietus quærere cœpit
Quid Sophocles, etc.

On me dira peut-être que l'Académie [2] n'a point le pouvoir de faire un édit ou une affiche pour autoriser tout à coup un terme nouveau. J'avoue que cette introduction demande quelque ménagement à l'égard du public. Mais ce ménagement ne serait pas aussi difficile qu'on le croit. Supposons qu'un terme nous manque et que nous en sentons souvent le besoin; pendant que sa privation embarrasse souvent le public, proposez-lui un terme qui sonne bien, qui s'accommode à toute la langue, qui soulage les hommes, qui abrège le discours. Chacun en sent la commodité, quelques personnes le hasardent en conversation familière, puis d'autres le répètent par le goût de la nouveauté; bientôt il est dans la bouche de tout le monde.

Si de simples particuliers réussissent avec tant de facilité à introduire des mots, pourquoi l'Académie, aidée de tant de personnes polies qui la seconderaient, ne pourrait-elle pas enrichir ainsi notre langue ?

Non seulement nous aurions besoin d'un grand nombre de termes nouveaux, mais encore il faudrait nous donner des phrases nouvelles.

1. *Hétérogénées.* Ce mot se lit ainsi, dans la copie et dans l'autographe. L'imprimé porte *hétérogènes.*

2. L'intervention de l'Académie se comprend mieux ici que dans l'imprimé, parce que, au début de ce chapitre, c'est à l'Académie elle-même que Fénelon a demandé d'introduire dans la langue les mots nouveaux. Dans l'imprimé et dans l'autographe, Fénelon rappelle à ce propos l'exemple de Tibère.

Elles orneraient notre langue de figures très gracieuses, pourvu qu'elles n'eussent rien de forcé, de dur et de trop hardi.

In verbis etiam tenuis cautusque serendis
Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum, etc.
...dabiturque licentia sumpta pudenter;
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem si
Græco fonte cadant parce detorta, etc.
Cum lingua Catonis et Enni
Sermonem patrium ditaverit et nova rerum
Nomina protulerit? Licuit semperque licebit, etc.

Ce que Horace nomme *junctura* est un nouvel usage d'un mot déjà ancien. On le met avec un autre qui ne se trouvait pas d'ordinaire avec lui. Ils font ensemble une nouvelle expression, une image gracieuse, et souvent une figure qui orne la langue. Tantôt il s'agit de deux mots qu'on joint comme *remigium alarum*, et tantôt il s'agit d'un composé de deux anciens mots, comme *velivolum* [1].

IV

Ne pourrait-on point engager quelqu'un de messieurs les académiciens à composer une rhétorique ? J'avoue qu'il aurait de la peine à dire quelque chose de nouveau et d'important, mais il prendrait tout ce qu'il y aurait de plus précieux dans les préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin et des autres. Il pourrait laisser un grand nombre de règles de l'art, que les anciens avaient poussées jusques aux dernières finesses et qui ne conviennent peut-être ni à nos mœurs ni à nos préjugés. Plus un habile homme se bornerait à prendre la fleur de la plus pure antiquité, plus il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux.

Les anciens avaient leurs raisons pour s'occuper de ce détail innombrable de préceptes. Les Grecs avaient un gouvernement populaire. Tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. La fortune, les richesses, le crédit étaient attachés à la persuasion de la multitude. La parole était le grand ressort et en guerre et en paix. Les rhéteurs dominaient en imposant au peuple. De là viennent tant de harangues qui décidaient des plus grandes affaires. C'est ce qui avait donné à la parole tant de culture et de perfection chez les Grecs :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem, nullius avaris.
Romani pueri longis rationibus assem, etc.

Les Romains[2] s'appliquèrent fort tard à l'éloquence et à la poésie. Quoi-

1. Ces lignes, depuis les mots *nouvel usage*, sont une correction autographe de Fénelon. Tout d'abord on lisait : « Ce que Horace nomme *junctura* est un tour figuré par lequel un vieux terme devient nouveau. Ces expressions figurées produisent une espèce d'abondance comme les termes qu'on inventerait ».

2. Ce passage, dans les éditions, vient seulement après les réflexions sur les prédicateurs. — On remarquera que Fénelon n'a pas donné ici les beaux développements tirés de saint Augustin, de Démosthène, etc.

qu'ils vécussent en république, ils étaient moins touchés du talent de parler, que des armes, de l'agriculture, du commerce d'argent, de la justice au dedans et de la politique au dehors.

Excudent alii spirantia mollius æra, etc.
Tu regere imperio populos, Romane, memento.

L'éloquence vint enfin dans la République et elle y éclata jusqu'à ce que les Empereurs la fissent tomber avec la liberté.

Chez nous, on ne fait rien par délibération publique; tout se décide en secret ou dans le cabinet du Prince [1] ou dans quelque négociation particulière. Les assemblées ne sont que des cérémonies et des spectacles. Aussi voyons-nous qu'on fait dans notre nation peu d'efforts pour rendre l'éloquence sérieuse, forte, véhémente et propre à entraîner les hommes. L'usage de parler en public se trouve borné aux avocats et aux prédicateurs. Les avocats ne désirent pas avec autant d'ardeur de procurer à leurs parties le gain de leurs causes, que les orateurs grecs et latins désiraient de prévaloir par leurs discours pour gouverner leurs républiques. D'ailleurs nos avocats n'étudient guère à fond l'éloquence avant que [2] de plaider. Ils commencent dès leur première jeunesse. Ils sont bientôt accablés d'affaires. Plusieurs se jettent dans une déclamation vague. Les plus sérieux se bornent à savoir nettement une affaire, à la prendre par le point essentiel, à la réduire à un principe de jurisprudence et à raconter sèchement [3] les faits avec ordre.

Pour les prédicateurs, ceux qui ne sont pas humbles, fervents et recueillis sont fort tentés de se prêcher eux-mêmes plutôt que l'Évangile. Ce n'est pas la religion, mais leur bel esprit qu'ils ont intérêt de persuader au monde. Il s'agit pour eux, non de convertir les pécheurs, mais d'être applaudis. Voilà ce qui fait qu'au lieu d'une éloquence simple, nerveuse et touchante, nos orateurs cherchent une déclamation élégante et fleurie. Démosthène était bien plus sérieux. Il méprisait de telles fleurs, pour ne s'attacher qu'au bon sens et à la véhémence, parce qu'il était très sérieusement occupé de la conservation de sa patrie.

Je ne prétends critiquer personne, et je loue avec plaisir chaque ouvrage qui est bien exécuté dans son genre. On doit estimer tout ce qui est élégant, ingénieux, poli et écrit avec grâce. Mais j'avoue que ce qui me paraît devoir être mis au premier degré de perfection est un ouvrage où la parole ne sert qu'à la pensée et la pensée qu'à la vérité et à la vertu. Ce qui fait le plus un véritable orateur est de rendre la parole simple, courte, sérieuse, forte et noble par sa force même. C'est de penser et de sentir grandement. C'est de remonter aux premiers principes; c'est de descendre jusqu'aux dernières conséquences; c'est de développer tout cet enchaînement, c'est de mettre chaque vérité en

1. *Du Prince.* Les éditions donnent *des princes*; ce qui paraît moins bon.
2. *Que.* Mot ajouté en surcharge par Fénelon lui-même.
3. *Sèchement.* Addition autographe en surcharge.

sa place. C'est de faire en sorte que l'une amène l'autre, qu'elle l'appuie, qu'elle la mette dans son point de vue. C'est de réduire tout à un point simple et unique qui répande la lumière sur toutes les parties de l'ouvrage et qui en soit comme le centre; c'est de ramener sans cesse par des tours courts et variés l'auditeur à ce point capital.

Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.

Enfin je voudrais qu'un discours joignît à cette unité de dessein [1] et de preuve (*sic*), tout ce qui peut toucher les hommes. Les passions peuvent faire des maux infinis pour flatter l'erreur et le vice. Il faut travailler à tourner de si puissants ressorts en faveur de la vérité et de la vertu. La passion est comme l'âme de la parole. C'est ce que les anciens ont bien connu. Ils ont préféré ce qui touche à ce qui ne fait que briller et plaire. Homère, Virgile, Horace, Térence passionnent tout. [2] Ils ne peignent point une fleur qui se flétrit sans la faire aimer et sans nous affliger de ce qu'elle tombe.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, etc.
Invalidasque [*tibi*] *tendens, heu! non tua, palmas*, etc.
Qualis populea mœrens Philomela sub umbra, etc.
Ah! miseram Eurydicen anima fugiente vocabat, etc.
Inque novos soles audent se gramina (sic) *tuto*
Credere, etc.

Horace émeut la passion avec le même art. Trois vers font un tableau :

Fugit retro
Levis juventas et decor, arida
Pellente lascivos amores
Canitie, facilemque somnum, etc.
Videndus ater flumine languido
Cocytus errans, etc.
Dum sibi, dum sociis reditum parat, aspera multa
Pertulit adversis rerum immersabilis undis, etc.
Quid Paris? Ut salvus regnet, vivatque beatus
Cogi posse negat, etc.
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.
Ille te mecum locus et beatæ
Postulant arces, ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam
Vatis amici, etc.

Tout est peinture vive et aimable. Chaque trait met devant les yeux la circonstance la plus touchante d'un objet.

Térence a une naïveté inimitable qui attendrit le cœur par un simple récit.

1. *Dessein*, peut-être pour *dessin*, plan. Voir plus loin, pp. 388 et 397.
2. Fénelon va citer ici des traits qui, dans l'imprimé, sont bien mieux places au chapitre de la Poétique.

Effertur; imus... at at hoc illud est. Hinc illæ
Lacrimæ. Mea Glicerium, quid agis; quid te is
Perditum, etc. *Egone quid velim? cum milite*
Isto præsens, absens ut sies, dies noctesque ames me
Me desideres, me somnies, etc. [1]

Ces peintures si passionnées et si éloignées de tout ornement venaient des Grecs, qui avaient longtemps étudié la nature.

J'avoue que les ornements recherchés par lesquels on croit souvent embellir le discours, me paraissent l'énerver et le dessécher. Une parure vaine et affectée éteint la passion, rabaisse le sublime et émousse tous les traits; la raison en est claire. Rien n'est sérieux dans un discours dès qu'on y découvre quelque jeu d'esprit. C'est ce que Horace fait bien entendre.

Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto
Et quocumque volent animum auditoris agunto.
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adsunt (sic)
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi. Tunc tua me infortunia lædent....

Que penserait-on d'une veuve réduite à la mendicité, qui dans l'excès de sa douleur ferait des pointes et des jeux d'esprit? J'aimerais autant la voir dans son grand deuil couverte de broderie et bien frisée qui exprimerait ses regrets en dansant [2]. Que pourait-on croire d'un orateur s'il se jouait [3] par toutes les vanités du bel esprit, pour montrer au pécheur la sévérité des jugements de Dieu et la peine éternelle qui pend sur sa tête? Les païens auraient été indignés d'une comédie si mal jouée.

Aut dormitabo aut ridebo. Tristia mœstum
Vultum verba decent, etc.

Le bel esprit a le malheur d'affaiblir tout ce qu'il croit orner. Dès qu'il paraît, le sérieux s'évanouit. L'honnête homme ne parle jamais pour parler. Il ne fait point un métier de la parole. Il ne déclame jamais pour imposer aux faibles imaginations de la multitude. Le métier d'un déclamateur n'est guère au-dessus de celui d'un comédien. L'habile homme se fait croire par une noble simplicité :

Quanto rectius hic qui nil molitur inepte.

1. Ces citations de Térence manquent dans l'imprimé. Du reste, le copiste les ayant rendues méconnaissables, nous croyons devoir les rétablir sous leur forme véritable :

Effertur; imus...
... at at! hoc illud est :
Hinc illæ lacrymæ!...
Mea Glycerium, inquit, quid agis? Cur te is perditum? etc. (*Andr.*, I, I.)
... Egone quid velim!
Cum milite isto præsens, absens ut sies :
Dies noctesque me ames, me desideres,
Me expectes, etc. (*Eunuch.*, I, II.)

2. Cet exemple a été modifié dans l'imprimé.

3. Les mots *s'il se jouait* sont une correction autographe et remplacent *quand il se joue.*

On peut mettre du jeu dans les choses qui ne sont faites que pour se jouer. Mais il ne faut jamais, par un ornement déplacé, affaiblir celles qui méritent du sérieux et du sentiment.

Quand une bonne rhétorique ne ferait que décréditer les vains ornements pour nous ramener à l'éloquence simple, sérieuse, noble et véhémente de Démosthènes, j'admirerais le reste de mes jours l'auteur d'un ouvrage si utile au public.

Je ne crains pas même de dire que la différence qu'on remarque en certains endroits entre Démosthènes et Cicéron confirme, si je ne me trompe, ce que je viens de remarquer en faveur des discours simples et naturels. Personne n'est plus charmé que je le suis de Cicéron. On trouve en lui comme dans Horace toutes les sortes d'esprit. Il atteint presque à tous les genres. Cet homme fait honneur à la parole. Il en fait sur les moindres sujets ce qu'un autre n'en saurait faire. Il embellit tout ce qu'il touche. Il rend tout nouveau et aimable. Il est même court et véhément toutes les fois qu'il lui plaît de l'être. Mais on aperçoit, ce me semble, qu'il songe à bien parler. On remarque un je ne sais quoi qui sent la parure. Il est comme certains hommes qui joignent à la bonne mine, à la bonne grâce, à la propreté un goût de magnificence dans leurs habits. Au contraire, Démosthènes paraît dans une noble négligence. Il songe aux choses et non aux paroles. Il s'oublie pour ne penser qu'à la république. Il pense avec le plus grand effort, et la parole suit sa pensée comme elle peut. Je les admire tous deux. Mais je préférerais la rapide simplicité de Démosthènes à la majestueuse abondance de Cicéron [1].

L'auteur d'une rhétorique pourrait joindre aux préceptes de l'art des exemples des plus grands maîtres. Il pourrait même très utilement les comparer ensemble pour faire mieux sentir les divers caractères et les divers degrés de perfection. C'est ainsi qu'il pourrait mettre souvent l'un auprès de l'autre les deux excellents modèles dont je viens de parler.

On peut même choisir des exemples d'auteurs plus inégaux pour mettre la vérité dans un plus grand jour. C'est ainsi qu'on peut montrer Démosthènes négligeant les fleurs d'Isocrates [2]. Démosthènes ne donne aucun mot au seul ornement. Tout est raison, tout est preuve, tout est conviction, tout est mouvement. L'ornement ne se trouve que comme par hasard dans la grandeur des pensées et dans la force de l'expression. Le beau n'est point cherché : on croit qu'il échappe à l'auteur. C'est le bon sens qui parle d'affaires et qui se sert de la parole pour parler, sans s'en occuper, comme on se sert d'une plume pour écrire.

1. Le parallèle de Démosthène et de Cicéron est plus beau dans l'imprimé ; pourtant il y faut regretter la *majestueuse abondance*, qui a été remplacée par la *magnifique éloquence* de Cicéron.

2. On voit qu'ici il n'est pas question d'Homère. Il est donc probable que, dans l'imprimé, la fameuse phrase : « Isocrate est doux... mais peut-on le comparer à Homère? » est fautive.

Rien ne serait plus utile, plus agréable, plus varié que ce recueil d'endroits choisis des grands orateurs. L'auteur pourrait même imiter Cicéron en peignant les divers caractères de ces orateurs. Il représenterait leur génie, leurs mœurs, leurs goûts, leurs qualités acquises et naturelles, leurs talents et même leurs défauts.

Enfin je voudrais que l'auteur de cette rhétorique fît entendre qu'il s'agit beaucoup moins pour l'éloquence de préparer des périodes, des antithèses, des phrases brillantes et de les apprendre par cœur, que d'acquérir un fonds de connaissances solides et de sentiments vertueux avec lesquels on ne peut point manquer de parler bien, si on a un naturel un peu avantageux pour la parole et quelque exercice. Les paroles suivent assez les grandes pensées et les sentiments élevés. Ce qui manque le plus à la plupart des orateurs c'est la force, c'est la justesse du raisonnement; c'est un sens droit, ferme et supérieur à leur imagination. C'est un fonds de doctrine, c'est une connaissance profonde du cœur des hommes et du besoin de se proportionner à la multitude; c'est une âme grande, forte, désintéressée, éprise de l'amour de la vertu.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Rem tibi socraticæ poterunt ostendere chartæ,
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes;
Quod sit conscripti, quod judicis officium, quæ
Partes in bellum missi ducis : ille profecto
Reddere personæ scit convenientia cuique.

On veut faire à la hâte un orateur d'un jeune homme qui n'a ni étude des sciences, ni expérience des affaires, ni vertu acquise, ni vrai zèle du bien public, ni gravité de mœurs. Il parle avant que de savoir penser. J'aimerais cent fois mieux un homme qui ferait ses discours avec une véritable force de génie et une noble négligence pour les expressions, après s'y être préparé longtemps en général par d'excellentes études, qu'un déclamateur fleuri qui préparerait avec beaucoup d'art de belles phrases pour chaque discours.

Quoique les Pères de l'Église aient vécu dans des temps où le goût était fort gâté, on trouvera néanmoins dans saint Chrysostome, dans saint Cyprien et dans saint Augustin des endroits merveilleux pour instruire, pour persuader, pour toucher, pour rendre la vérité aimable. Il y a même d'excellents préceptes d'éloquence dans les livres de saint Augustin *de Doctrina christiana*. On trouve dans les sermons de ce Père les traits les plus sublimes et les plus lumineux avec les tours les plus familiers et les plus populaires.

Il [1] ne m'appartient pas de dire ce que cette rhétorique devrait contenir. Celui qui entreprendra un tel ouvrage n'aura aucun besoin

1. A partir d'ici, la copie est d'une autre main, et moins bonne.

de mes conseils. Je veux seulement faire entendre en gros ma pensée, puisqu'on a bien voulu me la demander.

V

Une poétique ne me paraît pas moins à désirer qu'une rhétorique L'auteur choisirait tout ce qu'il y a dans Aristote, dans Horace et dans les autres anciens, de plus convenable à nos mœurs et à nos besoins [1].

J'avoue que notre versification me paraît presque impossible. Ce qu me confirme dans cette pensée est de voir que nos plus grands poètes ont fait beaucoup de vers faibles. Personne n'en a fait de plus beaux que Malherbe, mais combien en a-t-il fait de méchants? ceux mêmes d'entre nos meilleurs poètes, qui ont eu le moins d'inégalité en ont fait souvent de raboteux, de durs, de négligés. Ils sont pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime. C'est ce qu'on verrait d'abord si on les examinait en toute rigueur. Notre versification perd, si je ne me trompe, beaucoup plus qu'elle ne gagne par les rimes. Elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime réduit un poète à allonger, et par conséquent à faire languir son discours pour finir par une certaine syllabe. Il faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont on a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches et on ne l'est ni sur le fond des choses, ni sur la clarté des termes, ni sur la pureté de la langue, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne qu'une simple uniformité de finales qui est souvent ennuyeuse. Elle l'est surtout dans les grands vers héroïques; elle l'est moins dans les odes et dans les stances, où les rimes entrelacées ont plus de cadence et de variété. Ainsi les plus grands vers sont d'ordinaire les moins agréables et les moins harmonieux dans notre langue. Les vers irréguliers ont leur facilité et leur avantage; leur inégalité peut servir à varier les cadences suivant les matières.

Je ne voudrais pas abolir les rimes, parce que nous n'avons point dans notre langue cette diversité de brèves et de longues qui faisaient dans le grec et dans le latin la variété des pieds et la mesure des vers. Mais je croirais à propos de mettre les poètes un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le choix des pensées et des sentiments, sur l'harmonie, sur la clarté, etc. En relâchant un peu sur la rime, on sauverait souvent la raison, et on viserait avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile; on épargnerait aux plus grands poètes un grand nombre de tours forcés et d'épithètes cousues.

L'exemple des Grecs et des Latins peut nous encourager à prendre cette liberté. Leur versification était sans comparaison plus facile que la nôtre. Les Grecs avaient néanmoins recours aux divers dialectes.

1. Fénelon omet ici ses réflexions sur l'utilité de la poésie.

De plus les uns et les autres avaient des syllabes qui servaient à remplir le vers. Horace se donne de grandes commodités pour la versification dans ses épîtres. Pourquoi ne chercherions-nous pas ces mêmes soulagements, nous dont la versification est si gênante et si capable d'amortir le feu d'un bon poète?

La rigueur de notre langue contre presque toutes les inversions de phrase augmente encore infiniment la peine de faire des vers français. On s'est mis à pure perte dans une espèce de torture, pour faire le moindre ouvrage [1]. Il faut autant penser à l'arrangement d'une syllabe qu'aux plus vives peintures et qu'aux traits les plus hardis. Au contraire les anciens facilitaient le vers par les inversions. Elles leur servaient à le varier, à lui donner de la passion et de l'harmonie :

Pastorum musam Damonis et Alphesibœi,
Immemor herbarum quos est mirata juvenca
Certantes, quorum stupefactæ carmine lynces,
Et mutata suos requierunt flumina cursus,
Damonis musam dicemus et Alphesibœi.

Combien ces vers auraient-ils moins de grâce, de majesté, de mouvement et d'harmonie si cette inversion y manquait? C'est elle qui saisit le lecteur et qui le tient en suspens. Combien notre langue est-elle timide et gênée en comparaison! Oserions-nous imiter ce vers où la phrase est toute dérangée :

Aret ager; vitio móriens sitit aeris herba.

Peut-on voir une plus grande inversion de phrase que celle de cette merveilleuse ode d'Horace :

Qualem ministrum fulminis alitem, etc?

J'avoue qu'il ne faut point introduire tout à coup dans notre langue un grand nombre de ces inversions. On ne peut y accoutumer que peu à peu l'esprit et l'oreille. Il faudrait choisir d'abord les inversions qui approchent le plus de celles dont notre langue s'accommode déjà. Le reste viendrait insensiblement et de proche en proche. Je ne voudrais pas même admettre celles qui sont trop dures selon nos préjugés. Ronsard avait forcé la langue par ses composés à la grecque et par ses inversions trop hardies. C'est un langage cru, raboteux et obscur; il parle français en grec (*sic*). Il avait raison, ce me semble, de tenter quelque nouveaux (*sic*) chemin pour enrichir notre langue, pour animer notre poésie et pour faciliter notre versification, mais il entreprenait trop, et trop tout à coup.

Cet excès nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée. On a appauvri, desséché et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que dans la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme. Il faut toujours commencer par le nominatif immédiatement suivi de son

1. *Le moindre ouvrage* vaut mieux qu'*un ouvrage*, qui se lit dans les éditions.

adjectif et puis de son verbe; le verbe amène son régime avec un adverbe dont la place est fixe. C'est ce qui exclut tout essor, toute variété, toute belle cadence. Je ne permettrais jamais aucune locution ambiguë ou obscure. Je crois qu'une manière de parler, quelque figurée qu'on la suppose, doit avoir une construction dégagée, simple, facile, nette, précise et telle qu'elle se présente d'abord à l'esprit; elle me paraît défectueuse dès qu'il faut la chercher et y faire quelque réflexion. J'en conclus que nous avons beaucoup de vers des plus grands poètes français qui manquent de ce degré de clarté parfaite. On veut trop dire; on veut renfermer trop de choses dans les bornes étroites d'un vers, on veut trop de tours et de délicatesse, on veut trop surprendre. On veut avoir trop d'esprit. On ne se contente pas de la simple raison et du sentiment. On va un peu au delà du but. Les poètes qui ont le plus de feu et de fécondité doivent se défier d'eux-mêmes en ce genre. C'est un défaut qui vient d'un grand talent, mais c'est un vrai défaut.

Culpabit duros, incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget.

Il faut savoir renoncer à certaines beautés pour réduire tout au caractère facile, simple, naturel, clair et harmonieux. L'auteur qui a trop d'esprit fatigue le mien; je n'en veux point avoir tant, et je voudrais qu'il en eût un peu moins. Je ne veux point qu'il me force à l'admirer sans relâche; il me tiendrait trop tendu; la lecture de ses vers devient une étude. Ces éclairs m'éblouissent, je cherche une lumière douce. Je cherche un poète aimable, proportionné à tout le monde, qui cache son esprit au lieu de le montrer, et qui m'en donne; je veux qu'il m'aplanisse tout mon chemin; je veux penser aux choses dont il parle, et nullement à son bel esprit. Je veux qu'il prenne tant de peine dans sa composition, qu'il ne m'en laisse aucune en le lisant.

Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!

Afin qu'un ouvrage soit véritablement beau et aimable, il faut que l'auteur s'oublie, qu'il disparaisse, que je m'imagine être seul, que je sois tenté de croire que toutes ces belles choses se font d'elles-mêmes, qu'on ne peut ni les penser ni les dire autrement, que j'en ferais autant si je le voulais, et qu'ensuite j'éprouve mon impuissance dès que je voudrai l'essayer.

L'admiration qui ne consiste que dans l'étonnement de voir faire une chose difficile, n'est pas la plus désirable. Un danseur de corde se fait admirer en ce genre; son corps a une souplesse qui ressemble à la subtilité du poète qui fait des vers d'une extraordinaire difficulté. Ce n'est point le difficile, c'est le beau que je cherche. Je préfère ce qui

est aimable et facile à ce qui est difficile et étonnant. Je cherche ce qui ne coûte rien à l'esprit, ce qui le délasse, ce qui le ragoûte [1], ce qu'il redemande souvent.

Hæc decies repetita placebit [2].

Les choses naïves et de sentiment ont presque toujours ce charme, elles ne s'usent point. Les ouvrages brillants et façonnés surprennent au premier coup d'œil, mais on n'a point le même goût pour les revoir.

On ne cherche point dans un tableau des figures bizarres avec un coloris éblouissant et difficile à exécuter. On ne veut point que l'art saute aux yeux. Au contraire on veut qu'il se cache; on cherche la vérité des objets, la belle ordonnance, l'expression des passions, on veut un tableau qui fasse oublier que ce n'est qu'une peinture, et qui mette devant les yeux tout ce qu'il représente. Tout de même, on veut un poème qui mette dans l'imagination tout ce qu'il dépeint. L'art n'est parfait qu'autant qu'il ressemble à la nature qu'il imite. Il faut imiter en beau, mais il ne faut point aller au delà de l'imitation ni vouloir éblouir.

Ce qui rend l'*Odyssée* si aimable, et qui l'empêche d'ennuyer le lecteur, consiste, ce me semble, dans des caractères bien marqués et bien soutenus, dans une naïve peinture des détails de la vie humaine et dans une simplicité de mœurs qui plaît quand on n'a pas le goût gâté. Le faste et le luxe de notre temps avilissent chez nous de telles beautés; mais nos défauts ne diminuent en rien la perfection de la peinture d'une vie très heureuse et très aimable. Nous avons l'esprit malade en faveur d'une vaine et ruineuse magnificence. Il ne faut point corriger ce que les anciens nous ont peint de la vie la plus naturelle, qui est la vie rustique; mais il faudrait guérir notre fausse délicatesse. Malheur à ceux qui ne sentent point le prix de ces vers :

Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros frigus captabis opacum, etc.
. . . . . .
Insere nunc Melibœe piros, pone ordine vites, etc.

Rien n'est au-dessus de ce discours d'un berger :

... *O mihi tum quam molliter ossa quiescant*, etc.

Pourrait-on comparer la peinture des jeux, des spectacles et des intrigues odieuses d'une cour avec le merveilleux tableau de la simple et innocente nature ?

O fortunatos nimium sua si bona norint, etc.

J'y admire et j'y aime tout sans en excepter cet endroit :

1. *Ragoûte.* Ce verbe manque à Richelet, qui donne seulement l'adjectif ragoûtant. Littré n'en cite qu'un exemple de Massillon et un autre de Fénelon.
2. Sic pour *placebunt*.

At frigida Tempe
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni.

Qu'y a-t-il de plus touchant que ce vieillard dont [1] la noble simplicité surpassait dans son travail et dans sa frugalité champêtre la magnificence des rois :

Namque sub Œbaliæ memini me turribus altis [2]
Regum æquabat opes animis, etc.

Je reviens à la poésie. Elle est une peinture. Elle doit ressembler aux mœurs qu'elle dépeint. Homère a dû représenter les hommes selon les mœurs des Grecs de son temps; il l'a fait avec ordre, magnificence, harmonie, variété et passion. Nos poètes doivent aussi s'accommoder aux mœurs présentes. C'est ce que les peintres nomment *il coustume* (*sic*) [3].

VI

M'est-il permis de dire qu'il serait à désirer qu'on travaillât aussi pour perfectionner les poèmes dramatiques [4] ? La tragédie a été chez les païens exempte de l'amour profane; pourquoi faut-il que nos nations chrétiennes s'imaginent qu'on ne saurait l'en séparer? L'*Œdipe* de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion. M. Racine nous a fait voir dans son *Athalie* tout ce qu'un spectacle peut avoir de plus affreux et de plus aimable sans emprunter ce faux ornement. Cet amour empêche souvent l'unité de dessin [5] et fait deux actions au lieu d'une. C'est ce qu'on voit dans l'*Œdipe* de M. Corneille et dans la *Phèdre* de M. Racine. Hippolyte amoureux est un caractère forcé qui ne fait qu'une distraction insipide. La fureur de Phèdre ou celle d'Œdipe doit saisir le spectateur tout entier et ne lui laisser aucune attention pour un objet si étranger.

La mode des romans avait gâté le goût de notre nation. On suppose, par un reste de ces faux préjugés, qu'une assemblée ne peut que languir et s'ennuyer au spectacle le plus grand et le plus passionné, si un amant doucereux ne vient point interrompre cette action par des soupirs ornés de pointes. M. Racine, qui connaissait et les véritables règles et l'usage de l'antiquité, avait fait un plan pour composer une tragédie d'*Œdipe* sur celle de Sophocle, sans y mêler aucune intrigue d'amour. Un tel spectacle serait court, simple, touchant, la religion même la plus pure le permettrait [6]. Il instruirait, il formerait les mœurs, il inspirerait l'horreur du vice et l'amour de la vertu; il entrerait dans l'es-

1. Ms. : *dans*.
2. Sic pour *arcis*.
3. Dans les éditions, l'expression *il costume* ne se lit qu'au chapitre sur l'histoire.
4. On lit au contraire dans les éditions : « Pour la tragédie, je dois commencer en déclarant que je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. »
5. Ms. : *dessein*.
6. L'imprimé porte simplement : « La religion même la plus pure n'en serait point alarmée. »

prit des meilleures lois pour policer une nation; on n'y perdrait qu'une fadeur romanesque et qu'une duplicité d'action qui distrait le spectateur.

J'ai une très grande estime pour Mrs. Corneille et Racine. Les Romains n'ont eu rien qui en ait approché dans le genre tragique. Mais me sera-t-il permis de dire que la gêne excessive de notre versification leur a fait faire beaucoup de vers faibles et forcés pour en amener de très beaux ? Les Grecs et les Romains employaient pour le genre dramatique une versification si simple et si facile qu'elle ne leur coûtait presque rien. Ainsi ils faisaient parler chaque personne très naturellement, comme on parle dans les plus familières conversations. C'est ce qui paraît très gracieux et très aimable dans Térence [1]. Au contraire, nos poètes dramatiques n'attrapent la rime et la mesure du vers qu'à force de périphrases outrées. On n'a qu'à voir combien la plupart des vers de Molière, si on excepte ceux de l'*Amphitryon*, sont durs et chargés de mauvaises phrases. J'aime cent fois mieux ses pièces écrites en prose que celles qui le sont en vers. D'ailleurs ce poète est original et il peint parfaitement les mœurs, mais il les corrompt. Revenons à notre sujet. Nos poètes ne font point parler les hommes comme ils parlent quand ils sont familiers entre eux ou passionnés dans les grandes affaires. Ce n'est point imiter la simple nature; c'est ôter aux spectateurs le principal plaisir, qui est celui de s'imaginer qu'on voit et qu'on entend sur les lieux Œdipe, Thésée, Alceste, Hercule, ou bien Chrémès, Simon, Antiphon, Sosie, Davus.

Il me paraît encore que nos deux grands poètes tragiques ont un peu outré les caractères héroïques, surtout celui des Romains. Ce peuple roi (*populum late regem*) était nourri dans une grande hauteur, j'en conviens. Mais on donne à tous les Romains un langage trop enflé. On peut remarquer une grande différence entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de *Cinna* et la très modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs. L'apparence de liberté restait encore alors si grande qu'Auguste ne voulait point être nommé *Dominus* et qu'il vivait sans faste, en simple citoyen. Ce que Pline dit de la modération de Trajan, qui venait après tant d'empereurs d'un luxe monstrueux, nous représente un homme très simple et très familier. Les bas-reliefs de sa colonne le font voir, même au milieu de ses actions d'autorité, dans l'attitude la plus éloignée de toute enflure et de toute hauteur. Je voudrais qu'on fît parler humainement les hommes. Je n'approuve point ce langage enflé dans toute une nation :

Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

1. L'imprimé commence ce chapitre en faisant une distinction entre la tragédie et la comédie. Ici, ces deux espèces du poème dramatique sont confondues; voilà pourquoi notre rédaction n'a que neuf chapitres au lieu de dix que contiennent les éditions.

Je voudrais seulement, pour marquer les caractères, faire parler Agamemnon avec arrogance et Chrémès avec emportement :

Iratusque Chremes tumido delitigat ore.

J'avoue que les héros doivent parler dans les tragédies, où les plus furieuses passions sont excitées, avec plus de vivacité et de hauteur que les femmes et les esclaves dans les pièces qui dépeignent les petits événements des familles. Les anciens voulaient qu'on donnât quelque chose au cothurne :

An tragica desævit et ampullatur in arte?

Mais il faut un tempérament, et le langage ampoulé n'est point naturel. Ce caractère si guindé qu'on donne à tous les Romains ressemble moins à ce que nous remarquons d'eux dans Tite-Live, dans le commentaire (*sic*) de César, dans Cicéron, dans Suétone, dans Plutarque, qu'aux héros empesés des romans qui ne visent qu'au merveilleux. C'est ainsi que nos sculpteurs et nos peintres font souvent des figures peu naturelles. Les hommes ne parlaient point avec tant de faste dans un pays où il resta longtemps une image de liberté et de vie simple.

Je conclus que quand on met deux grands hommes ensemble devant les spectateurs, il faut les faire parler avec pureté, noblesse, force, vivacité de sentiments, à proportion des affaires qu'ils traitent et des passions dont ils sont agités. Il faut qu'ils parlent comme il leur convient de le faire dans une conversation où l'esprit agit avec effort. Mais plus ces grands hommes sont sérieusement occupés des plus grands intérêts, moins il est vraisemblable qu'ils parlent avec emphase le langage le plus affecté. S'ils le faisaient, ils parleraient en comédiens et non avec la noble simplicité des grands hommes. La vraisemblance et l'exacte imitation de la belle nature font tout le mérite de ces représentations. Il faut que le spectacle vous saisisse l'imagination, vous transporte à Thèbes, à Corinthe, à Argos, qu'il vous fasse voir Thésée, Oreste, OEdipe, tel qu'on doit les imaginer, et que vous ne soyez point à vous-même jusqu'à la fin de l'action.

VII

Ne peut-on pas désirer aussi des règles sur l'histoire[1] ? Il y a peu d'histoires qu'on lise sans être tenté d'y souhaiter divers changements.

L'historien, ce me semble, ne doit être d'aucun temps ni d'aucun pays. Plus il est judicieux, sincère, exempt de partialité, plus il se contente de vous mettre tous les faits[2] importants devant les yeux afin que vous puissiez juger. Il rapporte comme douteux ce qui l'est et vous

1. Rien ici des considérations sur l'utilité de l'histoire, qu'on trouve dans les éditions.
2. Ms. : *frais.*

réserve la décision, il ne doit peindre qu'en racontant tout ce qui sert à la peinture. Les faits bien circonstanciés marquent assez le caractère et les mœurs de chaque homme. César se montre vigilant, actif, infatigable, hardi, précautionné, pénétrant, aimé de ses troupes, sans se donner jamais la moindre louange. L'historien doit choisir les faits importants, qui en préparent d'autres et qui lient les événements entre eux. Il doit les ranger dans un ordre qui développe tout, et qui fasse sentir les vraies causes de toutes les révolutions. Par là il instruit sans raisonner, il laisse tomber les menus faits qui ne décident et ne lient rien. On les retranche sans couper dans le vif de l'histoire, ils ne feraient qu'allonger, qu'embrouiller, qu'interrompre le fil d'une vive narration, que l'affaiblir et la dessécher. Rien n'est si sec et si triste qu'une histoire hachée en menus faits détachés; il faut sans scrupule se hâter d'arriver au dénouement, et ne laisser jamais languir ni refroidir le lecteur.

Donnez-lui de quoi faire l'anatomie des événements, mais ne la faites pas pour lui. Donnez-lui tout ce qu'il faut pour juger facilement, mais laissez-lui le plaisir de trouver et ne lui faites point de leçons.

Hérodote[1], qu'on nomme le père de l'histoire, est plutôt un compilateur de relations qu'un historien régulier, quoiqu'il raconte bien. Xénophon n'a fait qu'un journal uniforme. Polybe a raisonné en habile homme, et on est charmé de le lire; mais il est plus homme de guerre et plus politique que simple historien. Salluste a fait dans de très courtes histoires de trop grandes descriptions, quoiqu'il écrive très noblement et avec beaucoup de force. César[2] a montré, dans des commentaires faits à la hâte et même avec quelque négligence, un talent qui, comme Cicéron le remarque, *a découragé les gens sages d'écrire* l'histoire après lui. Tacite, quoique très singulier par son génie, est trop poète dans ses descriptions et trop politique dans ses conjectures : il devine trop, il donne trop de profondeur et de raffinement à des choses qui ne viennent souvent que de l'humeur, que de l'habitude, que de la faiblesse des hommes et que des motifs les plus vils. Souvent un esclave est la vraie cause de ce qu'on attribue au plus profond mystère de politique. Avila veut pénétrer jusque dans les conseils les plus secrets. Comment croirai-je un historien sur tout le reste, quand je m'aperçois qu'il décide sur ce qu'il ne peut pas savoir? Un historien doit avoir un style pur et noble sans ornements.

Il abrègera beaucoup son histoire s'il sait choisir les faits dignes d'être écrits, les ranger, les lier, les peindre en peu de mots, supprimer les sentences morales et les dissertations de critique. Il doit se borner aux harangues courtes, naturelles, vraisemblables et non suspectes d'avoir été faites après coup pour embellir la narration. Le grand point est que l'historien connaisse exactement le génie, les mœurs, les

1. Dans les éditions, la critique des historiens est renvoyée à la fin du chapitre.
2. L'imprimé ne dit rien de César.

préjugés, les intérêts, la forme du gouvernement, les affaires de la nation dont il s'agit et pour le temps précis qu'il traite.

Rien ne décrédite tant un historien auprès d'un lecteur sensé et instruit que de le voir parler des mœurs des Francs du temps de Clovis comme de celles des Romains, ou des comtés bénéficiaires du temps de Charlemagne comme des fiefs héréditaires sous la troisième race de nos rois. Plus on étudie le détail, plus on observe de siècle en siècle de grands changements. Il importe bien plus d'écrire l'histoire d'une nation que de composer celles de quelques hommes particuliers. Ainsi il est capital de développer ces changements fréquents de la forme générale et les causes qui les ont préparés.

Si un habile homme écrivait sur les règles de l'histoire, il pourrait rapporter des exemples des meilleurs historiens. Ces exemples feraient une curieuse et agréable variété. Un tel ouvrage instruirait et plairait tout ensemble.

VIII

Voici une objection qu'on ne manquera pas de faire. L'Académie, dira-t-on, n'adoptera point ces divers ouvrages sans les avoir examinés et retouchés selon ses vues. Or il n'est guère vraisemblable qu'un auteur veuille soumettre tout son ouvrage à la critique et à la correction de tous les académiciens. Donc il n'y a presque aucune apparence que l'Académie adopte ces ouvrages [1].

Ma réponse est courte. Je suppose que l'Académie ne les adoptera point. Elle se bornera à choisir les hommes les plus capables de les exécuter [2], elle laissera chaque auteur en liberté sur son ouvrage et elle lui fera part de ses lumières à mesure qu'il les demandera. Par exemple, celui qui travaillera à la rhétorique pourra proposer dans les assemblées ses doutes sur les plus importantes questions qui regardent l'éloquence. Chacun lui dira sa pensée; on raisonnera. Les avis pourront être partagés. Cette diversité de sentiments produira des disputes douces et polies, qui vaudront des dissertations. On pourra les rédiger par écrit et l'auteur de la rhétorique en pourra profiter à sa mode sans se gêner.

Ces disputes mises par écrit de part et d'autre, ou du moins rapportées par Monsieur le Secrétaire sans partialité seraient fort curieuses; elles perfectionneraient le goût et la critique. Elles serviraient à éclaircir les questions; elles rendraient messieurs les Académiciens fort assidus aux assemblées; elles feraient une espèce de journal qui se répandrait dans toute l'Europe avec beaucoup d'éclat pour la compagnie et de fruit pour tous les pays [3]. Autant que la dispute est à craindre quand elle devient

1. *Ces divers ouvrages.* Cette leçon confirme celle de la première édition; les autres donnent : *cet ouvrage.*

2. L'imprimé porte simplement : « Elle se bornera *à inviter les particuliers à ce travail.* »

3. Cette idée semble inspirée par le Mémoire que nous avons restitué à Valincour.

dure et âpre, autant serait-elle agréable et utile dans une compagnie qui saurait si bien la tenir dans les bornes de la parfaite politesse et de la déférence mutuelle.

IX

Je comprends que l'amour des anciens dans les uns, et, des [1] modernes dans les autres pourrait rendre la contestation un peu vive sur ces questions d'éloquence et de poésie ; mais j'avoue que je ne suis guère alarmé de cette guerre civile. Il ne s'agit, Dieu merci, ni du salut de l'État, ni des mœurs, ni de la fortune des familles, ni du sort des particuliers. On ne dispute que sur des questions où il est juste de laisser chacun penser en pleine liberté suivant son goût et ses idées. Cette controverse entre des hommes si sages et si polis sera toujours discrète et modérée. Elle pourra engager les meilleurs critiques à faire d'excellentes observations et les plus habiles écrivains à faire de grands efforts pour égaler les plus grands auteurs grecs et latins.

Pour moi, je voudrais que les modernes surpassassent tous les anciens. Je voudrais voir des orateurs plus grands que Démosthènes, et des poètes supérieurs à Homère. Ce serait un grand profit pour le monde en général, et un grand honneur pour notre siècle. Les anciens n'y perdraient rien ; ils demeureraient aussi admirables qu'ils l'ont été, et les modernes donneraient un nouvel ornement à l'esprit humain. Ceux-ci devraient même reconnaître de bonne foi que les leçons et les exemples des anciens leur auraient donné de quoi les surpasser. Je ne saurais consentir qu'on juge des ouvrages par leur date.

Et nisi quæ terris semota suisque
Temporibus defuncta videt, fastidit et odit...
Si, quia Græcorum sunt antiquissima quæque
Scripta vel optima...
Scire velim pretium chartis quotus arroget annus...
Qui redit ad fastos et virtutem æstimat annis,
Miraturque nihil, nisi quod Libitina sacravit...
Si veteres ita miratur laudatque poetas,
Ut nihil anteferat, nihil illis comparet, errat.

Si les Grecs et les Latins avaient désespéré de surpasser ceux qui les précédaient, ils nous auraient privés des merveilles qu'ils nous ont laissées.

Quod si tam Græcis novitas invisa fuisset
Quam nobis, quid nunc esset vetus? aut quid haberet
Quod legeret tereretque viritim publicus usus?

Ne voyons-nous pas Horace qui se promet un succès tout nouveau?

Dicam insigne, recens adhuc
Indictum ore alio...
Nil parvum aut humili modo,
Nil mortale loquar, etc.

1. Ms. : *les*.

L'émulation des modernes, je l'avoue, serait pernicieuse si elle leur faisait mépriser les anciens et négliger l'étude de leurs ouvrages. Je crierais volontiers à tous les auteurs :

Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Un auteur sage, quelque génie qu'il ait, et quelque admiration que le public lui donne, doit se défier de soi, respecter la possession où les anciens sont depuis tant de siècles, et ne songer qu'à corriger les défauts qui lui restent. C'est ainsi que le grand et modeste Virgile, de qui on avait dit :

Nescio quid majus nascitur Iliade,

était mécontent de son *Enéide*, et voulait la brûler en mourant. Rien ne marque tant un faible génie que d'être enivré de son ouvrage. Quiconque a bien senti le parfait ne peut se flatter de l'avoir trouvé, ni contenter toute sa propre délicatesse. D'ordinaire l'auteur content est content tout seul :

Quin sine rivali, teque et tua solus amares.

De là vient cette règle si peu observée et si importante :

Nonumque prematur in annum.

L'auteur charmé de son ouvrage a plus d'imagination que de jugement. Au contraire, celui qui ne peut se contenter a encore plus de jugement que d'imagination. Mais enfin un auteur peut essayer d'atteindre à tout ce qu'il y a de plus sublime. Quelquefois il approche de son modèle.

Feliciter audet.

Je prends la liberté de dire que les anciens ne sont point parfaits en tout. Horace ne dit-il pas du premier des poètes :

Quandoque bonus dormitat Homerus
Verum opere in longo fas est obrepere somnun.

Mais il y aurait de la petitesse d'esprit et une fausse critique à rabaisser un ouvrage parce qu'il n'est pas sans quelques inégalités. L'auteur sublime n'est point celui qui ne se néglige jamais. C'est celui qui est d'ordinaire grand, et qui montre une main maîtresse dans les endroits mêmes où il s'est un peu relâché. Il est grand et original jusque dans les endroits défectueux. Un auteur médiocre et plus égal ne saurait l'imiter, même dans les occasions où il est moins parfait.

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit
Aut humana parum cavit natura, etc.

Les peintres les plus hardis et qui peignent avec le plus de force ne lèchent point leurs ouvrages.

Il est naturel de soupçonner que Virgile ne désespérait peut-être pas de surpasser dans sa description des Enfers l'évocation des ombres qui est dans Homère. Mais de telles espérances peuvent être un piège très dangereux. Elles peuvent même gâter le goût et égarer insensiblement les meilleurs esprits. Il y a de l'apparence qu'Ovide et Lucain se sont flattés de surpasser les poètes plus simples et moins façonnés. Tacite a pu croire qu'il s'élevait au-dessus des autres historiens. Martial a pu s'imaginer qu'il allait plus loin que Catulle. En nos derniers temps, le Tasse a pu croire qu'il était supérieur à Virgile même.

Au reste Homère a dû peindre les Dieux et les hommes suivant la religion et les mœurs de son temps. La religion était ridicule et monstrueuse. Les mœurs étaient très simples, et en ce point elles étaient très bonnes. Mais elles étaient grossières, faute de cette culture que la philosophie de Socrate y mit longtemps après. Il est vrai qu'il résulte de cette religion et de ces mœurs quelque chose qui en rend la peinture basse et choquante aux hommes qui n'y sont pas assez accoutumés. Cette religion ressemble aux contes les plus puérils des fées. Les Dieux d'Homère ne valent pas ses héros et ses héros n'ont rien de comparable aux honnêtes gens. La philosophie et puis le christianisme ont fait cet heureux changement dans le genre humain. Mais enfin Homère devait garder les coutumes et peindre tout d'après nature. Il l'a fait avec un degré de force qui est inimitable.

Ficta voluptatis causa sint proxima veris [1].

Un excellent peintre qui peint la cour de Henri III doit sans doute la peindre avec des fraises et des habits étroits, quoique cette mode fût très bizarre. Cette fidélité du [2] peintre est même historique et curieuse. Elle montre l'extérieur des hommes de ce temps-là. Rien ne serait donc plus déraisonnable que de critiquer Homère parce qu'il a peint avec vérité.

Il faut même avouer que la simplicité de ces anciens temps est précieuse. Nous la voyons dans Hésiode et dans Homère pour les Grecs, comme dans l'Écriture pour les Israélites. Cette simplicité ne retranche qu'un faste contagieux. Elle ne nous ôte rien de la peinture des beautés naturelles. Elle sert même à faire goûter et sentir les grâces d'une vie rustique et innocente. Heureux les hommes si la vanité ne les empêchait point d'en sentir le prix. Un lecteur dédaigneux est choqué quand il voit, dans la pompe funèbre de Pallas, que son corps fut mis dans son cercueil de branches de chêne [3].

Haud segnes alii crates et molle feretrum
Arbuteis texunt virgis et vimine querno
Extructosque toros obtentu frondis inumbrant.

1. Cette citation ne se trouve pas dans l'imprimé.
2. Ms. : *de.*
3. Ceci, dans les éditions, est remplacé par une allusion à la pauvreté du roi Evandre.

Un faiseur de romans n'aurait pas manqué de faire, contre la vérité des mœurs, un cercueil précieux au fils du roi Évandre. Cet exemple montre combien les modernes sont tentés de censurer mal à propos les écrits des anciens.

Je ne prétends pas néanmoins admirer aveuglément tout ce qui a une certaine antiquité. C'est peut-être ma faute [1]. Mais je ne suis guère touché de la plupart des comédies de Plaute, qui sont, ce me semble, plutôt des farces que des comédies propres à faire honneur à l'antiquité.

At nostri [2] *proavi Plautinos et numeros et*
Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte mirati.

Je ne saurais estimer Euripide autant que Sophocle. Je ne puis trouver l'histoire d'Hérodote régulière. Je ne puis lire avec plaisir les tragédies de Sénèque. Je ne puis être touché d'Ovide comme d'un grand poète, quoiqu'il ait des tours très ingénieux. En un mot, je crois voir que chez les anciens comme chez les modernes, le beau a été rare, et le parfait presque sans exemple. Nous n'avons qu'un très petit nombre d'auteurs merveilleux parmi tous les Grecs et parmi tous les Latins. Nous en avons en divers genres d'excellents dans notre siècle et dans notre nation.

J'avoue même que parmi les anciens les plus admirables, il y a quelques endroits qui ne me touchent guère. Par exemple, je ne connais point d'auteur d'un génie plus élevé, d'un goût plus exquis en tout genre, d'une critique plus judicieuse qu'Horace. Je ne saurais néanmoins être bien content de cette satire :

Proscripti Regis Rupili pus atque venenum, etc.

Je ne veux point disputer avec les savants. Mais quand je lis cette merveilleuse ode *Qualem ministrum fulminis alitem*, je suis toujours attristé d'y trouver ces mots *quibus mos unde deductus per omne*, etc. Otez cet endroit, vous ne coupez rien dans le vif. Tout demeure entier et parfait. Je confesse aussi qu'il y a dans Cicéron diverses plaisanteries que je ne goûte point et qu'on ne manquerait pas de censurer dans un écrivain moderne. Il n'en faut pas conclure que je suis prévenu contre cet auteur. J'ose dire qu'il est très difficile que quelqu'un l'aime et l'admire plus que je le fais.

Ma conclusion est qu'il y a dans les anciens les plus sublimes quelques restes d'imperfection humaine, qu'il est permis de les remarquer, pourvu qu'on ne se dispense ni d'étudier, ni d'imiter ces grands modèles, qu'enfin il faut louer la noble émulation de ceux qui feront tous leurs efforts pour atteindre au sublime de ces grands auteurs en tâchant d'éviter leurs imperfections.

1. Les jugements qui suivent sont réduits à quelques mots dans les éditions. D'un autre côté, Fénelon ne dit rien ici sur les chœurs des tragédies grecques.
2. Sic pour *vestri*.

Pour ceux qui oseraient mépriser ces grands maîtres, je prendrais la liberté de leur proposer une comparaison. L'architecture grecque est simple; elle n'admet dans un édifice aucun morceau qui soit un pur ornement. Elle se borne à tourner en ornement les morceaux qui sont nécessaires pour soutenir un édifice et pour en rendre l'usage commode.

La beauté y consiste dans l'ordre, dans la sagesse du dessein [1] et dans la justesse des proportions. Rien n'y est donné à la fantaisie, à l'ostentation et à la surprise des yeux. En entrant dans un tel édifice on le trouve si proportionné, si simple, si convenable à l'usage qu'on en doit faire, qu'on est tenté de le trouver médiocre. On est seulement touché de ce qu'il ne choque en aucun genre et qu'il ne lui manque rien.

L'architecture des Grecs restait encore en cet état, quand celle des Arabes, qu'on nomme la gothique, survint dans des siècles grossiers. Celle-ci est pleine de roses, de petites pointes et d'une infinité d'ornements délicats où la pierre est découpée comme un carton. Elle élève jusqu'aux nues des voûtes immenses sur des piliers menus comme des fuseaux. Tout est plein de fenêtres, tout paraît en l'air. Tout semble prêt à tomber et dure néanmoins des siècles. Tout étonne par sa hardiesse, et cette hardiesse est une disproportion de parties.

N'est-il pas naturel de croire que les architectes du gothique ont cru enchérir infiniment sur les Grecs? Je loue leur industrie, mais je crois qu'ils se sont trompés en voulant trop raffiner et aller au delà du véritable beau. Je craindrais le même mécompte pour les auteurs pleins de talents et de délicatesse qui oseraient abandonner et mépriser les anciens. Je souhaite qu'ils les surpassent, mais je crois qu'il faut apprendre des anciens mêmes à les surpasser, supposé qu'on puisse y réussir.

Pour la guerre civile de l'Académie, je m'en réjouis si elle fait étudier de part et d'autre avec plus de vivacité les anciens originaux. J'espère même que cette dispute servira aux écrivains qui travailleront à composer une rhétorique et une poétique, pour perfectionner leur goût. La critique en sera plus aiguisée, et la Compagnie sera plus en état de donner ses conseils à ces écrivains.

Vous m'avez demandé ma pensée au nom de tout le corps. Je ne dois pas la lui refuser. Je la propose peut-être trop naïvement, mais avec déférence pour tant de personnes très éclairées, et avec une sincère défiance de mon faible jugement. Je suis très fortement et avec beaucoup d'estime, Monsieur,...

Rédaction autographe [2].

Je suis honteux, monsieur, de vous devoir depuis si longtemps une réponse. Mais ma mauvaise santé et mes embarras continuels ont causé

1. *Dessein.* Sans doute pour *dessin*, plan. Voir plus haut, p. 380 et 388.
2. Elle est sans titre dans le manuscrit.

ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la compagnie et de vous. Il promet beaucoup au public pour les belles-lettres [1]. J'avoue que je suis peu en état de répondre sur la demande que vous m'avez faite. Je ne connais ni les dispositions de Mrs. les académiciens ni leurs engagements. Ainsi je vais parler au hasard. Mais je le ferai du ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps que j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire [2], auquel l'académie travaille depuis tant d'années, mérite sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage qui change sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que ce dictionnaire aura décidé.

Nedum sermonum stet honos et gratia vivax,
Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque, etc.

Mais ce dictionnaire servira au moins de monument [3] pour l'usage de notre langue par rapport à notre temps. Il servira un jour à expliquer les livres très dignes de la postérité, que divers auteurs français font en notre siècle. D'ailleurs il sera fort utile dès notre temps aux étrangers, qui sont curieux de notre langue et qui méritent de profiter des bons livres qu'elle leur fournit. Ces bons livres sont en grand nombre. Il y en a d'excellents sur la religion, sur les mœurs, sur les premiers principes de vérité, sur la physique, sur les mathématiques, sur les beaux-arts, sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, sur la politique. Ainsi c'est servir nos voisins et faire honneur à notre nation, que de faciliter aux étrangers, par ce dictionnaire, la lecture de tant de bons ouvrages. Enfin les Français mêmes les plus polis peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à un dictionnaire, pour y trouver une décision sûre par rapport aux termes qui leur paraissent douteux. Quoique nous ayons un grand nombre d'excellents auteurs grecs et latins qui ont écrit très purement en leurs langues, nous serions néanmoins ravis d'avoir des dictionnaires grecs et latins faits par les anciens mêmes, qui eussent l'exactitude et la perfection que l'académie travaille à donner au sien pour la langue française [4]. Nos vues seraient trop courtes si nous ne pensions à l'usage de ce dictionnaire que pour notre siècle. En vieillissant il croîtra en prix. Un jour on sentira la commodité de trouver dans ce livre une langue que tant de livres rendent importante aux sciences, et qui aura alors souffert bien des change-

1. Voir plus haut, p. 374, n. 2.
2. Le titre manque en tête de ce chapitre.
3. Voir plus haut, p. 375, note.
4. La fin de cette phrase manque dans les éditions; elle est cependant indispensable, puisqu'il y a eu des dictionnaires composés par les anciens.

Je suis honteux, monsieur, de vous devoir depuis si long-tems une réponse. Mais ma mauvaise santé, et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix, que l'academie a fait de vôtre personne, pour l'emploi de son secretaire perpetuel, m'a donné une veritable joye. Ce choix est digne de la compagnie, et de vous. Il promet beaucoup au public pour les belles Lettres. J'avoue que je suis peu en état de répondre sur la demande, que vous m'avez faitte. Je ne connois ni les dispositions de Mrs les academiciens, ni leurs engagemens. ainsi je vais parler au hazard. mais je le ferai du ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps, que j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire, auquel l'academie travaille depuis tant d'années, mérite sans doute, qu'on l'achêve. Il est vrai que l'usage qui change sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que ce dictionnaire aura décidé.

FAC-SIMILÉ RÉDUIT DE LA RÉDACTION AUTOGRAPHE.

ments. Il faut même avouer que la perfection des dictionnaires est un des points où les modernes ont enchéri sur les anciens.

II

Projet de grammaire [1].

Il serait fort à désirer, ce me semble, que quelque académicien voulût prendre la peine de faire une grammaire française. Elle soulagerait beaucoup les étrangers, que les conjugaisons et les phrases irrégulières de notre langue jettent dans des embarras continuels. Nous ne pouvons pas sentir combien cette langue est embarrassante pour tous les étrangers. Un très grand nombre de nos manières de parler, sur lesquelles l'habitude nous empêche de réfléchir, sont très bizarres et très épineuses pour tous nos voisins. La plupart des Français mêmes, qui ont de l'esprit et de la politesse, auraient besoin de consulter cette règle. Ils n'ont appris leur langue que par le simple usage, et l'usage ne suffit pas pour parler d'une façon pure et correcte. Chaque province a un usage défectueux; Paris n'en est pas exempt; la cour même se ressent un peu du langage de Paris, où les enfants de la plus haute condition sont d'ordinaire élevés. J'ai vu des personnes très distinguées par une grande culture d'esprit, qui conservaient encore des façons de parler de Gascogne, de Normandie ou de la bourgeoisie [2] de Paris.

Le Grecs, qui ne se donnaient guères la peine d'apprendre les langues de leurs voisins, dont ils méprisaient la barbarie, et les Romains qui commencèrent si tard à apprendre le grec, ne se contentaient point d'avoir appris pendant leur enfance leur langue naturelle par le simple usage. Ils l'étudiaient encore [3] dans un âge mûr par la lecture des livres des grammairiens, pour connaître les règles et les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue et ses variations.

Une grammaire demande une méthode simple et facile. Il faut craindre qu'un grammairien fort exact ne la rende trop savante pour le commun des hommes qui ont besoin de s'en servir. On y mêle facilement trop de curiosité et de finesse de préceptes. Il faut retenir peu de temps chaque personne dans le détail pénible des règles. Il vaut mieux en rendre l'application sensible par l'usage le plus tôt qu'on peut. Ensuite le petit nombre d'hommes qui sont exercés à réfléchir sur leurs propres opérations, se feront un plaisir de remarquer après coup les règles qu'ils ont déjà suivies sans y prendre garde. Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante, mais elle servirait peut-être à diminuer les changements capricieux qui y sont souvent introduits mal à propos, comme les modes d'habits, par les esprits les plus légers

1. Dans le ms., ce titre, comme les suivants, est en manchette.
2. Il n'est pas parlé de la *bourgeoisie*, mais des *domestiques* dans l'imprimé.
3. *Encore*. Ce mot manque dans les éditions antérieures à celle de Versailles.

et les moins dignes d'être suivis du public. Ces changements de pure fantaisie embrouillent et altèrent une langue, au lieu de la perfectionner.

III

Projet d'enrichir la langue.

Oserai-je hasarder ici par un excès de zèle une proposition que je soumets sans peine à la censure d'une compagnie si éclairée? L'académie ne pourrait-elle point essayer d'enrichir notre langue d'un grand nombre de mots et de phrases qui lui manquent? Je prends la liberté de me plaindre de ce qu'on l'a appauvrie et desséchée depuis environ cent ans, sous prétexte de la rendre plus pure et plus élégante. On en a retranché par une sévérité scrupuleuse des mots qui avaient été en honneur chez nos pères. Ces expressions avaient je ne sais quoi de vif, de court, de hardi, de naïf et de passionné. Ils (*sic*) nous plaisent encore malgré leur vieillesse, quand nous les retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le card. d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux. Ce vieux langage avait une liberté et une grâce qui se fait regretter, quoique d'ailleurs il fût un peu informe et même trop verbeux.

J'avoue qu'en retranchant certains mots, on en a inventé d'autres; mais on en a supprimé, si je ne me trompe, beaucoup plus qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je voudrais qu'on gagnât beaucoup et qu'on ne perdît rien. J'admettrais avec plaisir tous les termes nouveaux [1] qui auraient un son doux et exempt d'équivoque avec ceux qui sont déjà en possession. Quand on examine de près la signification propre de chaque terme, on remarque bientôt qu'il n'y en a presque point de synonymes entre eux. On en trouve aussi un grand nombre qui ne suffisent point pour désigner avec assez de précision un certain objet. De là vient le fréquent besoin de recourir aux phrases et aux compositions, où l'on assemble plusieurs mots pour ne dire qu'une seule chose. Il faudrait abréger et donner à la langue un terme simple et propre pour exprimer chaque objet, chaque idée, chaque sentiment, chaque action. Enfin je crois qu'il faudrait même plusieurs synonymes pour chaque chose, afin de varier les phrases, d'éviter certaines équivoques ou certains sons trop rudes, qui sont causés par la rencontre de deux mots. On aurait même besoin de faciliter l'harmonie et la belle cadence des vers.

Les Grecs avaient fait beaucoup de mots composés de deux. Cette composition servait à rendre une période plus nombreuse ou un vers plus majestueux. Le mot composé était même plus court que les deux séparés. Ils se servaient des divers dialectes pour faciliter la versification : c'était encore une abondance.

1. Fénelon avait écrit *nouveaux venus*; mais *venus* a été barré au crayon, je ne sais quand ni par qui.

Les Latins ont enrichi sans scrupule leur langue des termes dont ils sentaient le besoin. Par exemple ils manquaient de termes simples et propres pour la philosophie, qui commença fort tard chez eux. Cicéron ne craint point d'emprunter du grec un langage philosophique. Son extrême délicatesse sur la pureté de sa langue ne l'arrête point. Après avoir emprunté un mot, il l'adopte; d'abord le mot grec vient en passant, comme étranger, puis il demeure latin.

J'entends dire que les Anglais font entrer en pleine liberté dans leur langue tous les mots étrangers qui leur semblent commodes. Ils ne veulent que se faire entendre, en évitant l'embarras des circonlocutions. Ils ne songent qu'à faciliter et qu'à accourcir le commerce de la parole. Les mots ne sont que des sons arbitrairement institués pour communiquer nos pensées. Ces signes n'ont aucun véritable prix que par l'usage court et commode que nous en faisons. Tout ce que nous prenons de nos voisins est autant à nous qu'à eux. En ce genre tout devient commun par le simple usage, et on n'a point à se reprocher l'usurpation. Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays ou qu'il nous soit prêté d'un pays voisin? La jalousie serait puérile quand il ne s'agit que des sons. De plus, nous n'avons rien à ménager sur ce faux point d'honneur : notre langue, comme chacun le sait, n'est qu'un mélange du latin avec des mots tudesques et quelques restes confus du gaulois, si on excepte les termes des sciences et des arts qui sont empruntés du grec. Puisque nous ne vivons que sur ces emprunts, qui sont devenus notre fonds propre, pourquoi ne pousserions-nous pas plus loin l'art d'emprunter, pour achever de nous mettre au large? Pourquoi nous laisser manquer des mots et des phrases, qui sont, comme l'air et comme l'eau, de droit et d'usage commun? Pourquoi ne pas faire ce que les Grecs et les Romains faisaient autrefois, ce que les Anglais font encore et ce que nous avons fait nous-mêmes en formant notre langue? Cherchons dans la parole l'abondance et la variété, pour la rendre plus claire, plus précise, plus courte, plus forte et plus harmonieuse. Travaillons à épargner les circonlocutions qui allongent et qui affaiblissent le discours.

J'avoue seulement qu'il y aurait certains ménagements à garder pour les mots qu'on inventerait et pour ceux qu'on voudrait adopter. Il faudrait les choisir le plus près qu'on pourrait de notre langue, pour les y introduire. Ainsi les mots latins paraîtraient les plus propres à être choisis. L'oreille y est déjà accoutumée, les sons en sont doux; ces termes tiennent souvent à d'autres qui ont déjà pris racine chez nous, ils sont accommodés au génie et à l'analogie de notre langue, ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer dans notre héritage. D'ailleurs il faudrait les choisir loin de tout danger d'équivoque et de confusion avec d'autres mots à peu près semblables. Enfin il faudrait leur donner une agréable prononciation et des terminaisons variées. Nous avons bien des mots qui finissent par ces syllabes (*tion*) (*ment*) (*able*). J'avoue qu'il ne faut pas, quand il s'agit d'une langue, se roidir contre le torrent, et

qu'on doit même s'accommoder au penchant que l'habitude donne à toute une nation, mais il faut choisir les beaux sons et les varier, si on peut y parvenir. Quand l'usage et une espèce de hasard introduisent des mots, ils s'établissent sans ces convenances, mais si les hommes qui ont étudié le fonds de la langue faisaient pour elle ces sortes d'acquisitions, ils les feraient avec goût et discernement, par rapport à la clarté, à la brièveté et à l'harmonie.

Je conviens que si nous introduisions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de termes étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent. C'est ainsi que des aliments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme des parties hétérogénées [1] (*sic*) qui l'altèrent au lieu de le conserver.

Mais nous devons nous souvenir en général que nous sortons à peine d'une longue barbarie et que la politesse qu'on a commencé à mettre dans notre langue demande encore de grands progrès. Je ne ferai aucun tort, ce me semble, à notre état pour les belles-lettres en le comparant à celui où les Romains étaient du temps d'Horace :

Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris,
Serus enim græcis admovit acumina chartis;
Et post Punica bella quietus quærere cœpit
Quid Sophocles; etc.

On me dira peut-être que l'académie n'a pas le pouvoir de faire un édit ou une affiche pour autoriser tout à coup un terme nouveau. J'avoue que cette adoption demande quelque ménagement à l'égard du public. Tibère, maître de l'Empire du monde et de la vie des Romains, ne put sans s'attirer une espèce de dérision faire la loi au peuple sur l'usage d'un mot [2]. Il ne serait donc pas étonnant qu'un mot protégé par l'académie eût le malheur de ne s'établir pas en France; mais je crois que le public ne serait point sans complaisance en telle occasion.

Supposons qu'un terme nous manque et que nous en sentons souvent le besoin. Pendant cet embarras, proposez au public un terme, dont le son est doux, qui s'accommode à toute notre langue et qu'elle semble demander, qui soulage les hommes, qui abrège le discours. Chacun en sent la commodité, quelques personnes le hasardent en conversation familière, puis d'autres le répètent par le goût de la nouveauté : le voilà à la mode. Bientôt il passe dans la bouche de toute la nation.

Si un simple particulier réussit avec tant de facilité à introduire un mot, pourquoi l'académie, aidée de tant de personnes polies et accréditées qui la seconderaient, ne pourrait-elle pas avoir un pareil succès? Chaque mot qui est introduit ne l'a été que par quelque particulier qui a commencé son établissement. Le public est libre, mais il ne

1. Voir plus haut, p. 377, n. 1.
2. Suét., *Vit. Tib.*; Dion, l. LVII.

refuse point sa commodité quand on ne fait que la lui offrir, sans le gêner et sans vouloir lui faire la loi.

Il nous faudrait non seulement des mots simples qui fussent nouveaux, mais encore des phrases ou des termes composés qui se tournassent en ornements et qui eussent les grâces d'une expression figurée :

Dixeris egregie notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum, etc.

Il me semble que ce terme (*junctura*) exprime en cet endroit la même chose pour les mots que cet autre du même auteur pour les parties d'un discours :

Tantum series juncturaque pollet
Tantum de medio sumptis accedit honoris.

Il s'agit dans cet endroit[1], si je ne me trompe, de deux mots qui n'ont séparément qu'un sens vulgaire, et qui ont une grâce toute nouvelle quand on les met ensemble; ces mots ont une élégance particulière par leur union, soit qu'on n'en fasse qu'un seul mot, ou qu'on les laisse distingués l'un de l'autre, en les mettant ensemble pour composer une phrase. Par exemple, Virgile dit *velivolum*[2]; voilà deux mots qui n'en font plus qu'un. Il dit ailleurs *remigium alarum*[3]; voilà deux mots qui demeurent distingués quoique mis ensemble. Il y a dans ces deux exemples une nouvelle grâce qui résulte de ces mots joints par le poète. Il me semble qu'on en peut dire autant de ces deux mots *lubricus aspici* et de ceux-ci *nemorum comæ*. Voilà ce qui me paraît une expression toute neuve et fort élégante par l'union de deux mots qu'on n'était pas accoutumé à joindre, *junctura*. Ces sortes d'expressions servent sans doute à enrichir, à orner, à varier la langue, mais il ne faut rien de dur, d'affecté et de trop hardi dans cette liberté. Il faut en user sobrement et avec délicatesse, *tenuis cautusque serendis*.

Notre langue ferait bientôt un grand progrès, si ceux qui en connaissent le fonds travaillaient à y mettre l'abondance par des expressions nouvelles.

IV

Projet de rhétorique.

Ne pourrait-on pas engager quelqu'un de Mrs. les académiciens à composer une rhétorique? J'avoue qu'il aurait de la peine à dire des choses nouvelles qui fussent importantes; mais il ferait un nouveau recueil de tout ce qu'il y a de plus précieux dans les anciens. Il rassemblerait les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin, et des autres. Il trouverait dans ces auteurs tout

1. Cette explication du mot *junctura* est beaucoup plus développée que dans la copie et dans l'imprimé. Voir plus haut, p. 378.
2. *Énéide*, l. I.
3. *Énéide*, l. VI.

son ouvrage préparé. Leurs textes qu'il citerait seraient l'ornement du sien. Il n'aurait presque qu'à donner un arrangement à tant de riches matériaux. Il pourrait retrancher un certain détail des règles de l'art, que les anciens avaient poussées jusqu'aux dernières finesses et qui ne conviennent peut-être ni à nos mœurs, ni à nos préjugés. Plus un habile homme se bornerait à prendre la fleur de la plus pure antiquité, plus il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux, avec un travail médiocre.

Les anciens avaient leurs raisons pour s'occuper de ce détail innombrable de menus préceptes. Les Grecs avaient un gouvernement populaire : tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. La fortune, le crédit, la réputation, l'autorité étaient attachés à la persuasion de la multitude, et cette multitude était accoutumée à écouter des rhéteurs uniquement appliqués à raffiner dans l'art de toucher une assemblée. La parole était le grand ressort et en guerre et en paix. Ces rhéteurs dominaient en imposant au peuple. De là viennent tant de harangues rapportées dans les histoires de Thucydide et de Tite Live, de Diodore de Sicile, de Salluste et de Tacite. Elles sont devenues incroyables pour nous, tant elles sont loin de nos mœurs. On voit dans Diodore de Sicile les deux harangues de Nicolas (*sic*) et de Gylippe qui entraînent tour à tour les Syracusains d'abord pour sauver la vie des prisonniers athéniens, et enfin pour les faire mourir [1].

Il est vrai que les Grecs avaient bien plus cultivé les lettres et l'éloquence que les Romains.

> *Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo*
> *Musa loqui, præter laudem nullius avaris.*
> *Romani pueri longis rationibus assem*, etc.

Les Romains, occupés de leurs lois, de leurs guerres, de l'agriculture et de leur commerce d'argent, cultivaient peu les sciences et les beaux-arts.

> *Excudent alii spirantia mollius æra*, etc.
> *Tu regere imperio*, etc.

Salluste représente bien les mœurs romaines du meilleur temps. *Prudentissimus quisque negotiosus maxime erat. Ingenium nemo sine corpore exercebat. Optimus quisque facere quam dicere, sua ab aliis benefacta laudari, quam ipse aliorum narrare malebat* [2].

Il faut néanmoins avouer, si nous en croyons Tite Live, que l'éloquence était d'un grand usage dans la république et qu'elle était déjà parvenue à un haut degré de perfection dès le temps de Manlius [3]. Rien n'est plus nerveux, plus noble, plus véhément que la harangue de cet homme ambitieux [4]. *Quousque tandem ignorabitis vires vestras, quas*

1. Cette dernière phrase est une addition marginale.
2. *Bell. catil.*
3. L'exemple de Manlius est à une autre place dans l'imprimé.
4. Dec. I, l. 6.

natura ne belluas quidem ignorare voluit. Numerate saltem quot ipsi sitis!... Tamen acrius crederem vos pro libertate quam illos pro dominatione certaturos... Quousque me circumspectabitis? Ego quidem nulli vestrum deero, etc. Il ne faut point s'étonner si un si puissant orateur enlevait tout le peuple pour se procurer l'impunité, en tendant les mains vers le Capitole qu'il avait autrefois préservé de l'invasion de l'armée gauloise. Il fallut le faire passer du champ de Mars, d'où il montrait le Capitole avec tant d'art à la multitude, dans un bois sacré où (*sic*) le Capitole ne pouvait être vu; alors le peuple le condamna. *Apparuit tribunis nisi oculos quoque hominum liberassent a tanti memoria decoris, nunquam fore in præoccupatis beneficio animis vero crimini locum... Ibi crimen valuit*, etc. Tout le monde sait combien l'éloquence des Gracques [1] causa de trouble à Rome. Ce fut un malheur pour la république de ce que Catilina avait *beaucoup d'éloquence et peu de sagesse* [2].

La parole n'a aucun pouvoir semblable chez nous. Rien ne s'y fait par délibération publique. Tout se décide en secret ou dans le cabinet du prince [3] ou dans quelque négociation secrète. Les assemblées ne sont que des cérémonies et des spectacles. Nous ne voyons même aucun discours éloquent qui nous reste ni de nos anciens parlements, ni de nos états généraux, ni de nos assemblées de Notables. Aussi voyons-nous que notre nation, qui ne manque ni de délicatesse ni de vivacité, n'a pas fait de grands efforts pour atteindre à une éloquence qui persuade, qui touche, qui entraîne les esprits. L'usage de la parole en public se trouve presque bornée (*sic*) aux prédicateurs et aux avocats. Or il est visible que nos avocats ne désirent [4] pas avec autant d'ardeur de procurer à leurs parties le gain de leurs procès, que les orateurs grecs et latins désiraient de prévaloir pour se rendre les maîtres de leurs républiques. Ces orateurs étaient excités par les plus grands objets de l'ambition à faire des efforts incroyables pour toucher et pour entraîner les peuples. Ils s'y exerçaient sans relâche dès leur première jeunesse et sous les plus grands maîtres. Ils avaient pour perfectionner cet art une émulation et une espèce de tradition non interrompue de je ne sais combien de siècles. Chacun s'efforçait d'enchérir. Au contraire nos avocats ne plaident guère que sur des causes médiocres, plus sur la procédure et sur des interprétations subtiles des lois ou des coutumes que sur le droit public et sur les grands principes de jurisprudence. Ils se hâtent de plaider pour acquérir de la réputation et du bien, sans avoir eu le loisir d'étudier à fond les grands modèles de l'antiquité. Ils quittent l'occupation de plaider et se bornent à celle d'être avocats

1. *Gracques*. C'est donc par suite d'une faute d'impression que les premières éditions donnent *Grecs*.
2. Sall.
3. Voir plus haut, p. 379, n. 1.
4. Le Ms. avait d'abord : « Nos avocats désirent sans doute moins avec moins d'ardeur. » Les mots *sans doute moins avec moins* ont été biffés, et Fénelon a ajouté en surcharge : *Or il est visible que* nos avocats *ne* désirent *pas avec autant* d'ardeur.

consultants, dans l'âge de maturité et de force de génie, où ils pourraient commencer à faire des discours nourris de science et pleins de gravité. D'abord ils se jettent dans les déclamations fleuries, pour acquérir de la réputation et pour éblouir le vulgaire. Si leur réputation s'établit, ils sont bientôt accablés et ils ne peuvent plus rien faire qu'avec précipitation et négligence. Ils ne sont qu'à demi préparés. Il n'y a aucune proportion entre les soins qu'ils donnent à leurs plaidoyers et ceux que Démosthènes et Cicéron donnaient à la composition de leurs discours et à la manière de les prononcer. L'avocat le plus estimable est contraint de se borner à une narration précise des faits, à une exposition exacte de la question de droit, à la preuve de son opinion et à la réfutation de son adversaire, par le principe fondamental qu'il a établi. Heureux celui qui peut mettre sa cause dans les mains d'un jurisconsulte qui ait cette précision, quoique les tours véhéments et persuasifs lui manquent [1].

Oserai-je parler avec la même liberté des prédicateurs? Dieu sait combien je respecte leur ministère et avec quelle sincérité j'honore les personnes qui l'exercent avec un vrai zèle, mais on ne peut s'empêcher de remarquer ce qui affaiblit quelquefois l'éloquence des ministres de l'évangile. Tous ne paraissent pas également recueillis, détachés et morts à eux-mêmes. On ne voit que trop de jeunes prédicateurs qui se hâtent de prêcher avant qu'ils aient acquis la science, la réputation et l'autorité sans laquelle le ministère est avili. Le public croit voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et le salut des âmes que leur fortune. On est persuadé qu'il (*sic*) se prêchent eux-mêmes et non J.-C. Ils cherchent dans les pères les expressions qui peuvent éblouir et plaire, plutôt que celles qui peuvent instruire et toucher. Leur déclamation affectée n'inspire aucune confiance en leur vertu. On n'y voit reluire ni simplicité, ni zèle, ni même un esprit sérieux; on ne les reconnaît point pour *les ministres de J.-C. et les dispensateurs des mystères de Dieu*, pour *les apôtres des églises et la gloire de J.-C.*; on ne croit point écouter des apôtres en les écoutant. Ce n'est point avec cette élégance affectée que S. Pierre parlait dans ces sermons où il convertissait des milliers d'hommes. Démosthènes même, orateur païen [2], méprisait les fleurs, dont les ministres évangéliques ornent leurs discours. On n'a qu'à comparer le discours simple et véhément de Manlius, dont j'ai rapporté quelques mots, avec les phrases brillantes de nos prédicateurs. C'est que Démosthènes était bien plus occupé de la liberté de sa patrie [3] et des moyens de résister à Philippe, que certains prédicateurs ne le sont de la conversion des âmes. C'est que Manlius désirait bien plus vivement soulever le peuple que plusieurs prédicateurs ne veulent le sanctifier. L'ostentation et la vaine

1. Ces détails sur la formation des avocats sont abrégés dans les éditions.
2. Ces trois derniers mots sont en surcharge.
3. Fénelon avait écrit en surcharge : *C'est que Manlius voulait ardemment soulever le peuple.* Mais il a raturé cette phrase.

parure sont indécentes pour un homme grave [1] dans la parole comme dans les habits. Que penserait-on d'un missionnaire qui prêcherait avec un habit brodé et couvert de rubans? Que peut-on penser d'un homme qui vient faire la fonction d'apôtre avec un discours plein des vains ornements et des traits [2] les plus affectés de ce qu'on nomme le bel esprit? Faut-il que les sages païens nous aient donné l'exemple de fouler aux pieds des choses si peu sérieuses, toutes les fois qu'il s'agit d'un intérêt sérieux, et que les ministres de J.-C. les cherchent avec empressement, lorsqu'il s'agit du salut éternel? On n'a qu'à lire la lettre [3], où S. Aug. raconte en détail ce qu'il avait fait à Hippone pour y corriger l'abus des festins trop libres que le peuple faisait dans les jours solennels des saints. Il ne se contenta point de l'applaudissement de ses auditeurs. Il eut recours aux reproches les plus véhéments. Il prit en main le livre des écritures. Il en lut divers endroits d'un bout à l'autre [4] pour tâcher de *briser* [5] *les cœurs* endurcis. Il conjura ce peuple par les opprobres et par les douleurs du fils de Dieu, *par sa croix*, *par son sang*, de ne se perdre point [6] eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parlait avec tant d'affection, et de se ressouvenir du *vénérable vieillard Valère*, qui l'avait chargé par tendresse pour eux du périlleux fardeau de leur annoncer la vérité. *Je ne les fis point pleurer*, dit-il, *en pleurant* sur eux; *mais pendant que je leur parlais, leurs larmes prévinrent les miennes, et alors je ne pus point, je l'avoue, retenir mes pleurs. Après que nous eûmes pleuré ensemble, je commençai à espérer beaucoup leur correction.* Mais tout n'était pas fini. Il y eut encore *des murmures. Je ne savais plus*, ajoute ce père, *quels plus puissants ressorts employer pour ébranler les cœurs. Je me préparais* à leur lire un endroit d'Ezéchiel, *à secouer mes vêtements et à me retirer. Alors le Seigneur montra qu'il ne nous abandonnait point.* Avant que ce père recommençât à parler, les plus indociles vinrent le trouver. Il les reçut *avec douceur*, il les toucha. Quand il fallut parler de nouveau [7].....

(*Le reste manque.*)

1. Ces quatre derniers mots sont en surcharge.
2. Fénelon avait d'abord écrit *tours*.
3. Ep. XXIX, ad Alyp. Dans les éditions de la *Lettre à l'Académie*, ce trait de saint Augustin est à une autre place, et légèrement modifié.
4. L'auteur avait primitivement écrit : *des endroits tout entiers*.
5. Ce mot remplace *rompre* qui a été raturé.
6. Fénelon avait d'abord écrit, *ne se nuire point à*.
7. Les mots *de nouveau* sont en appel de page.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR G. DU VAIR ET CORRESPONDANCE INÉDITE[1]

Beaucoup de ces lettres sont écrites sans aucune préoccupation littéraire. Il faut faire exception cependant pour les missives plus développées dont on va voir plus loin quelques échantillons. En particulier les lettres de cérémonie, celles que Du Vair aurait appelées lui-même « offices de civilité », réservent une surprise. Il s'y montre souvent élégant, éloquent, mais compassé, parfois même précieux. Et l'on s'étonne, — à tort peut-être, car il lui fallait se prêter aux lois du genre, — de voir le grave philosophe préoccupé de faire sa cour et de plaire, même dans des circonstances douloureuses ou tragiques. — Les autres lettres, même les plus courtes, nous font voir tout ce que Du Vair sait mettre de bonté, de gravité dans ses relations de tous les jours, combien il est énergique quand il s'agit de faire respecter la justice, les prérogatives du Parlement, les intérêts de la province, les droits du pouvoir royal.

I

(1, fol. 2, r°)[2]. — *Au P. Richeaume*[3], *prouincial des Jesuites en Auignon*, le 5ème janv. 1607.

Monsieur, Je receus il y a quelques iours par un des religieux de vostre compagnie vostre lettre, avec le present qu'il vous a pleu m'enuoyer, qui est le liure que vous avez fait réimprimer des Images[4]. Il suffit de dire qu'il soit sorty de vostre main pour le dignement recommander. Je tiens fort chere ceste faueur que vous ayez eu ceste souue-

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1899, pp. 72 et 253.

2. Le premier chiffre donné entre parenthèses indique le rang occupé par la lettre dans le ms. 3927. On verra ainsi comment sont réparties dans le recueil les lettres les plus intéressantes.

3. Le ms. 3927 renferme deux lettres adressées par Du Vair au P. Louis Richeome, pour le remercier de l'hommage qu'il lui faisait de ses ouvrages. Il est assez piquant de constater cet échange de courtoises paroles entre Du Vair et le plus batailleur des polémistes de la Société de Jésus, quand on sait quelle activité déployait Du Vair pour empêcher les jésuites de s'établir à Aix.

4. Cet ouvrage avait paru en compagnie de deux autres discours sous ce titre : *Trois discours pour la religion catholique : des Miracles, des Saints et des Images.* S. l., 1602, pet. in-8. Il faut croire que le succès de ce troisième discours fut grand, puisqu'il fut réimprimé à part. Le *Manuel du libraire* le signale comme un livre « rare, mais extravagant ». Le P. Lelong juge aussi très sévèrement (*Bibl. histor. de la France*) les œuvres du P. Richeome.

nance de moy. Vous ne pouuiez pas despartir ce tesmoignage de bienueillance a personne qui vous estime dauantaige : Si ie n'ay point cest heur d'auoir aultre chose en moy de recommandable, aulmoings scay ie honorer et reuerer la vertu en ceulx qui en sont ornez. Vous recepurez par celle-cy le remerciement que ie vous fais et l'offre de vous seruir de tout mon cœur partout ou vous iugerez que i'en auray le moyen. Ce qu'attendant ie prieray Dieu, Monsieur, vous donner en santé longue et heureuse vie.

II

(23, fol. 6, v°). — *A Monsieur de la Ceppede*[1], *President en la Court des Comptes et des Aides en Prouence*, 2 octobre [1607][2].

Monsieur, Je ne void que la commission dont on vous a parlé ait rien qui presse et qui vous doibue destourner de l'aggreable entretien que vous auez ou vous estes. Je suis bien d'aduis que vous mesnagiez ce qui vous reste de bon temps. Ce n'est pas un des moindres seruices que nous puissions faire au Roy que de nous conseruer sains et gaillards, affin de le pouuoir mieulx seruir. Trauaillez y donc, monsieur, pendant que vous en auez le loisir. Pour moy, ie vous declare que i'ay beaucoup de regret de ne le pouuoir faire plus commodement, car i'en ay bonne volonté. Monsieur Antelmy[3] m'a asseuré vostre disposition estre si bonne, que ie n'ay qu'a prier Dieu pour ceste heure, sinon, Monsieur, de la vous continuer et vous donner ce que vostre cœur desire.

III

(33, fol. 8, r°). — *A Mons^r l'Archeuesque d'Urbin, Vice Legat d'Auignon a son arriuee en Auignon* le 13^eme nouembre 1607.

Monsieur, la reputation de vostre vertu et merite est arriuée en ces quartiers deuant vous, ce qui me fait extremement resiouir que l'authorité qui vous est commise soit tombee en une si sage et si discrette main, qui scaura conduire les affaires qui se presenteront au bien commun de ces deux estats. De ma part ie seray tousiours disposé a

1. Ce billet, qui fait honneur à Du Vair, montre quelle courtoisie — il faut bien employer ce mot, qui revient si souvent sous sa plume — Du Vair mettait dans ses relations avec ses collègues. Le destinataire de ce billet était Gaspard de La Ceppède, qui était déjà Premier Président aux Comptes en 1600. C'est en cette qualité qu'il adressa, après Du Vair, une harangue de bienvenue à Marie de Médicis, lors de son entrée à Aix (Nostradamus, *Hist. et chronique de Provence*, Lyon, Simon Rigaud, 1614, in-fol.). Jean de La Ceppède, qui dédia à Du Vair des poésies religieuses, lui succéda dans cette charge le 14 juillet 1608 (Papon, *Hist. générale de Provence*, 1781, in-4, t. IV) sur la recommandation de Du Vair (lettre publiée par Sapey, Au roi, 2 juin 1608).

2. Dans le ms. 3927, le chiffre de l'année n'est pas répété chaque fois après l'indication du mois et du jour. Il est légitime de penser qu'il est, sauf exceptions, le même que pour les lettres précédentes.

3. Conseiller au Parlement de Provence (Voir Nostradamus et Cabasse, *Sur le Parlement de Provence*).

vous honorer et seruir et contribuer ce peu d'industrie que i'ay et ce que le Roy, mon maistre, m'a donné d'authorité pour correspondre a vos bonnes intentions pour le bien du seruice de Sa Saincteté et de Sa Maiesté, a laquelle ie scay que vous estes de longue main fort affectionné. Quand a la veriffication de vos pouuoirs pour laquelle le S[r] Joannin estoit venu icy, la court n'y peut toucher sans lettres patentes du Roy, l'ordre du royaume estant tel et le commandement particulier que nous en auons de Sa Maiesté; et si nous en usions aultrement, il s'en tiendroit offensé et contre nous, et contre vous[1], de qui, comme d'une personne qu'il ayme, il attand ce respect plustost qu'il ne fairoit d'une autre. Mais, Monsieur, ce n'est point chose dont vous vous debuiez mettre en peine, ny qui vous puisse apporter aulcune incommodité, car vous pouuez des a present user de vos pouuoirs pour ce qui concerne ceste prouince. J'ay faict resoudre a la Court que l'on aura esgard a touttes vos prouisions et qu'elles demeureront validees par les lettres patantes que vous obtiendrez. Il est bien vray que ie vous conseillerois, *comme*? vostre seruiteur, de le faire au plus tost, comme chose que le Roy aura d'aultant plus aggreable. Prenez doncques, Monsieur, par la presente, assurance de mon bien humble seruice et croyez qu'en toutes occasions qui se presenteront vous trouuerez en moy tout ce que vous scauriez desirer de celuy qui est et veult estre a iamais...[2]

IV

(35, fol. 8, v°). — *Au Reverand Pere Cotton, de la Compagnie de Jesus* [1607][3].

Monsieur, Monsieur du Perier m'a rendu celle qu'il vous a pleu m'es-

1. Pour comprendre tout l'intérêt que présente cette lettre, il n'est pas inutile de se reporter à une autre, adressée au roi le 9 janvier 1605 (publ. par Sapey). On y lit que le Légat et le Vice-Légat avaient demandé au Parlement d'Aix l'enregistrement des bulles qui les instituaient à Avignon. Du Vair pensa qu'enregistrer ces lettres sans autorisation spéciale du roi serait porter atteinte aux droits de la couronne. Il fit repousser leur requête par le Parlement et renvoya les suppliants au Roi. Le Légat fut si blessé de cette obligation qu'il s'en vengea un peu plus tard en faisant enlever les armes du roi d'affiches qui avaient été posées à Avignon et par lesquelles était annoncé un concours pour des places de professeurs au collège royal d'Aix. Le conflit se termina par l'expression des regrets du Légat. — On voit ce qu'il faut penser de la sincérité de Du Vair quand il semble craindre d'offenser le roi en négligeant une formalité que lui-même avait contribué à établir.

2. Voici, à propos d'une affaire d'extradition, une lettre au Vice-Légat écrite sans doute la même année : « Depuis que ie suis en ceste province, nous auons tousiours vescu avec les officiers de nostre Saint-Père de ceste façon que nous nous sommes rendus les uns aux autres touttes sortes de bons offices et secours pour l'entretenement de la justice et mesme pour le chastiment des brigandages et assassinats. Nous accroistrons plustost que nous ne diminuerons ce respect la en vostre endroit pour vostre merite particulier. Nous attendrons aussy le semblable de vous, qui y auez beaucoup plus d'interest que nous, pour ce que aultrement vous rendriez Auignon un receptacle de tous les assassins, de voleurs et brigandz de quatre ou cinq provinces qui vous enuironn*ent*, chose qui ne pourroit que troubler vostre repos et deshonorer vostre ville... » (40, fol. 9, v°).

3. La place occupée par cette lettre dans le ms. semble indiquer qu'elle est de

crire portant le tesmoignage de la souuenance qu'il vous plaist auoir de moy. L'estime que i'ay tousiours faict de vostre merite et vertus et des singulieres graces que Dieu a mises en vous me faict tenir tres cher ce tesmoignage de vostre bienueillance, n'ayant iamais recherché en ce monde rien plus passionnément que l'amitié des personnes recommandables pour leur pieté et erudition. Conseruez moy, Monsieur, s'il vous plaist, la vostre, puisqu'il vous a pleu me l'octroyer auant que ie l'aye peu meritter par aulcun mien seruice, prenant toutesfois certaine asseurance que ie ne laisseray iamais passer occasion de vous honorer et seruir sans vous rendre les preuues certaines de ma fidelle affection. Monsieur Richeaume m'a faict part de ses religieux labeurs et, me les enuoyant, il me dit qu'il se met en chemin pour ung long voyage. Bien que cela me fasse deffier que la lettre que ie luy escrips [1] pour l'en remercier ne le trouuera pas pres de vous, toutesfois i'ay mieulx aymé la hazarder que de manquer a luy tesmoigner combien ie me sens son obligé. Aymez moy doncques, s'il vous plaist, Monsieur, et me croyez tousiours...

V

(43, fol. 10, v°). — *A Monsieur l'Euesque de Vance* [1608].

Mon frère [2], Monsieur l'archeuesque de Vienne m'a fait entendre qu'il a un affaire qui se doibt traicter a l'assemblee [3] ou vous estes maintenant. Il a desiré que ie vous tesmoignasse l'ancienne amitié qui a tousiours esté entre nous et par laquelle a la vérité ie me sens extreme-

1607, et la suscription fait croire qu'elle est antérieure à 1608. Le P. Coton fut en effet choisi en 1608 comme confesseur du Roi. Or Du Vair n'aurait certainement pas manqué de faire suivre son nom de la mention de sa dignité, s'il en avait été déjà investi.

1. Suit cette lettre (36, fol. 9, r°) dans laquelle Du Vair adresse ses éloges au P. Richeome pour son « nouueau labeur », mais sans faire mention du titre de cet ouvrage. Pourtant, dans la liste de ses œuvres on n'en trouve aucune qui corresponde à 1607. *L'Idolâtrie huguenote*, Paris, P. Rigaud, in-8, est de 1608.

2. Ce billet, dont la sécheresse nous surprend un peu, était adressé à Pierre Du Vair, évêque de Vence, petite ville du comté de Nice, qui avait appartenu au duc de Savoie. Son prédécesseur, Guillaume Le Blanc, avait laissé voir sa sympathie pour le parti du duc. Aussi, quand il mourut à Aix, le 22 nov. 1601, Henri IV voulut le remplacer par un homme dont la fidélité à la France fût inébranlable. Il choisit Pierre Du Vair, déjà docteur en Sorbonne et pourvu des bénéfices de Brienne et de Montfaucon. Celui-ci mérita d'être surnommé *le Pieux*. Nous avons la preuve que son frère ne lui ménageait pas ses conseils dans la situation délicate où il se trouvait. Le 24 avril 1603, le Président Du Vair écrit à Villeroy : « Lon attent M^r de Sauoye à Nice ou ses fourriers sont ia arriués. Il a fait inuiter l'euesque de Vance par l'euesque de Nice de l'aller voir lorsqu'il sera la. Je luy ay mandé qu'il s'en gardast bien, ores qu'une partie de son diocese soit dans les terres du duc ». (B. N., ms. 15378, fol. 63.)

3. L'assemblée du Clergé de 1608. La bibliothèque Sainte-Geneviève possède une copie du procès-verbal de cette assemblée (ms. 179), qui s'ouvrit à Paris, au couvent des Augustins, sous la présidence du cardinal de Joyeuse, le 20 mai 1608, et fut close le 9 août. Parmi les prélats qui y assistaient, figurent en effet Pierre Du Vair et Jérôme de Villars, archevêque-comte de Vienne.

ment obligé a luy rendre seruice ; et pour ce ie vous prie, en tout ce que vous aurez moyen de procurer son contantement, de le faire et qu'il congnoisse combien ie tiens cher l'honneur de ses bonnes graces et desire le seruir de tout mon pouuoir et de tous ceulx auec lesquels ie me croiray auoir quelque credit. Je croy qu'on vous aura aduerty que le procès que vous auiez icy a esté iugé a vostre proffit[1]. Je n'ay doncques rien a adiouster a celle cy, sinon que mes recommandations a vos bonnes graces et a prier Dieu, mon frere, qu'il vous donne longue et heureuse vie.

VI

(44, fol. 10, v°). — *Messieurs du parlement de Prouence au Roy*, du 19ème juing 1608.

Sire, n'ayant iamais rien oublié de ce que nous auons cru debuoir a vostre seruice et ayant la pluspart de nous aux plus dures saisons qui ayent couru a vostre auenement[2] a la couronne, abbandonné nos biens et nos maisons avec touttes sortes d'incommoditez pour vostre seruice, nous ne pouuons croire que V. Maiesté (qui est d'ailleurs toutte plaine de bonté) veuille permettre que nous soyons traictez moings fauorablement et equitablement que nous auons esté soubz vos predecesseurs. Durant, Sire, les comtes de Prouence et encores depuis cent et tant d'annees que ce Parlement a esté erigé, ceulx qui ont tenu les charges dont V. Maiesté nous a honoré, ont tousiours iouy de petittes et miserables pentions que nous prenions sur le sel, sans que iamais lon leur ait fait aulcune difficulté, comme vous peuuent auoir attesté Messieurs le Thresorier de France et autres[3] qui ont charge de vos finances en ceste prouince. Et toutesfois maintenant on a laxé des constrainctes pour repeter[4] sur ceulx qui ont receu les dites pentions ce qu'ils en ont touché ces dernieres annees, qui est, Sire, un subiet de mespris et mocquerie que prennent vos subiects de nous voir ainsy traictez. Nous estimons cela ne proceder que des recepueurs de la prouince qui procurent telles radiations pour se faire du fonds et l'employer a ce qui

1. Pierre Du Vair avait essayé de recouvrer les fiefs de son diocèse aliénés pendant les troubles de la Ligue. Mais le baron de Vence, qui détenait l'un d'eux, montra de la résistance. D'après l'abbé Tisserand (*Histoire de Vence*, Paris, Belin, 1860, in-8), à qui nous empruntons ce détail, Pierre Du Vair aurait profité de son séjour à Paris, lors de l'assemblée du clergé pour demander conseil à ce sujet, et n'aurait attaqué le baron de Vence qu'en 1609 devant la cour d'Aix, qui d'ailleurs devait lui donner raison. C'est peut-être à ce procès que fait allusion la lettre que nous venons de citer, auquel cas la date précédente serait inexacte.

2. C'est ainsi sans doute qu'il faut interpréter le mot *esvenement* très lisiblement écrit.

3. Le Parlement adressait le même jour et sur le même sujet deux suppliques, l'une au chancelier (45, fol. 11, R°), l'autre à Sully (46, fol. 11, V°).

4. Du Vair dit dans la lettre au chancelier : « On a decerné une constraincte contre ceux qui nous ont payés. » Le *Dictionnaire de l'anc. langue fr.* de Godefroy donne un exemple de *laxer* dans le sens de délivrer, notifier (1483 *Ord.* XIX, 276).

leur est plus utille. Nous supplions tres humblement V. Maiesté ne point permettre qu'en nous acquittant fidellement de nos charges nous recepuions traictement qui puisse faire croyre a vos subiects que nous soyons indignes des effects de vostre bonté et aequité, et qui par consequand diminue de l'authorité et dignité qui nous est necessaire pour vous bien et utillement seruir; et attandant d'elle ceste grace, nous supplierons le createur, Sire, conseruer V. Maiesté en parfaitte santé et prosperité.

VII

(52, fol. 13, v°). — *Aux Consuls d'Antibe* [1608][1].

Messieurs, Ceux qui commandent a present aux gens de guerre qui sont a Antibe me sont venus faire plainte d'un excez qui fut fait le iour de la Magdelaine[2] a ung de leur enseigne par une quantité de ieunes gens de vostre ville qui l'allerent attaquer iusque dans une maison ou il estoit. Je n'ay point voulu croyre que vous ayez permis ou dissimulé une telle insolence sans au prealable auoir entendu de vous comme les choses se sont passees. Ne manqués donc point de m'en donner aduis. Je vous ay souuent fait entendre l'intention du Roy qui est que vous vous comportiez en sorte auec ses gens de guerre qui sont parmy vous qu'ils n'ayent point de subiet de s'en plaindre, comme aussi Sa Maiesté veult qu'ilz se comportent en vostre endroit comme ils doibuent. Prenez donc garde que de vostre costé il n'y ait aulcung manquement, car ie vous asseure que Sa Maiesté s'en tiendroit fort offensée, dont il ne vous pourroit arriuer que beaucoup de mal. J'attendray sur cela vostre responce et demeureray cependant...

VIII

(53, fol. 13, v°). — *Au Roy* [1608].

Sire, Lorsque le prioré de Sainct Maximin vacqua[3], ie donnai aduis a V. Maiesté du desordre qui y est. Elle creut que c'estoit y mettre ordre que de pouruoir le P. Michaelis, present porteur, du dit prioré et ne

1. Antibes fut vendue au roi par le duc de Mayenne. C'est Du Vair qui négocia cette affaire en 1608, et qui reçut en 1609 des Antibois le serment de fidélité au roi. Les désordres auxquels ce billet fait allusion suivirent sans doute l'occupation de la ville par les troupes royales.

2. La Sainte Madeleine, très fêtée en Provence, était un prétexte à réunions et une occasion de troubles. (Voir B. N., ms. 15582, fol. 11.)

3. Dès la fin du xv[e] siècle, la discipline était si relâchée chez les dominicains de Saint-Maximin, en Provence, qu'à plusieurs reprises on essaya, mais sans autre résultat que des désordres graves, d'y faire observer la règle. En 1606, quand expirèrent les pouvoirs du P. Fulconis, prieur, le roi profita de l'occasion pour y rétablir l'ordre. Contrairement aux traditions, au lieu de choisir entre les trois noms présentés par les religieux, il désigna le P. Michaelis, qui avait fait ses preuves en réformant plusieurs couvents de son ordre. On voit, par la lettre de Du Vair, que ce remède n'avait pas réussi.

voulut pour lors se seruir des autres remedes que ie luy proposois quant et quant. Mais elle apprendra par ce bon pere en quel estat est ce monastere et quel ordre il faut apporter pour en oster non seulement le scandalle, mais l'abomination qui y est[1]. J'ose asseurer V. Maiesté qu'elle ne sçauroit faire chose plus digne de sa naturelle bonté et pieté que de prendre soing de ce lieu sainct et apporter son authorité pour le purger de tant de scandalles qui le diffament, non seulement en vostre royaume, mais par toutte l'Europe. Recongnoissant le zele de V. Maiesté tel qu'il est, i'estime qu'il seroit inutille de l'exciter davantage, tellement que ie croy debuoir clorre la presente priant Dieu de tout mon cœur, Sire, vous donner en parfaicte santé tres longue et tres heureuse vie.

IX

(61, fol. 15, r°). — *A Madamoiselle de Suffren, Consolation.*

Madamoiselle, Je ne serois pas bien propre a vous consoler en la perte laquelle vous auez faicte, car i'y ay telle part que i'aurois plus besoing de recepuoir consolation que de la donner. Ce peu de temps que i'ay eu cest honneur de viure auec feu Monsieur Suffren[2] et recongneu tant de vertu, d'integrité et de prudhomie en luy m'a apporté un extreme desir de pouuoir meriter son amitié, et extreme regret de m'en voir si tost priué. Ce que ie puis faire pour me consoler, c'est de rendre a sa memoire l'honneur que i'auois voüé a sa personne, et m'acquitter a l'endroit de ce qui luy appartient et de ce qu'il a aymé du seruice que ie luy debuois. Je vous asseure que ie le feray toutte ma vie, et de bien bon cœur. J'ay de nouueau escript au Roy et a tous mes amys en court de fauoriser Monsieur son fils selon que les seruices d'un si vertueux pere le desirent. Je ne manqueray nulle occasion de m'employer a ce a quoy ie pourray seruir les siens, qui[3] est, ce me semble, la premiere consolation que vous debuez prendre, congnoissant que la memoire du

1. En dépit des violentes expressions de Du Vair, il semble bien que le grand crime des dominicains ait été de ne pas montrer assez de déférence aux volontés du roi et du Parlement. Le 4 oct. 1606, le chapitre refusa de reconnaître comme prieur Michaelis. Le 10 mai 1607, arrêt du Parlement en faveur de Michaelis. Le 22 avril 1608, lettres du roi dans le même sens. La résistance ne finit que sur un deuxième arrêt du 20 sept. 1608. Encore fallut-il autoriser les religieux qui n'acceptaient pas la réforme à se retirer au prieuré de Carnoules. — Il semble que la lettre de Du Vair dut précéder immédiatement l'intervention personnelle du roi. (Voir *Monographie du couvent des dominicains de Saint-Maximin,* L. Rostan, Draguignan, 1873, gr. in-8.)

2. Le personnage à la famille duquel Du Vair adressait en guise de consolation ces promesses d'appui et de bons offices m'est inconnu. Il est probable cependant que c'était un des collègues de Du Vair au Parlement. Je trouve dans la liste des conseillers donnée par Cabasse (*Sur le Parl. de Provence*, p. XII) les noms d'Antoine de Suffren et de Palamède de Suffren qui entrèrent respectivement en fonctions en 1568 et 1600. — D'autre part, parmi les harangues funèbres que Du Vair consacra à ses collègues il ne s'en trouve pas une dans laquelle ce Suffren soit nommé ou reconnaissable.

3. *Qu'est.*

deffunct viura longuement apres luy et vous conseruera pour amys et seruiteurs ceulx qui ont aymé sa vertu, entre lesquels i'essairay de conseruer tousiours ma place et vous tesmoigner que ie suis et seray toutte ma vie...

X

(62, fol. 15, v°). — *A Monsieur le Cardinal de Joyeuse* [1608].

Monseigneur, permettés moy, ie vous supplie, de ioindre mes regretz aux vostres, puisqu'en la perte que vous auez faicte de ce tant genereux et debonnaire prince Mgr. de Montpensier[1] ie reçois une aussy cuisante douleur que i'en puisse iamais attendre. La grande vertu et singuliere bonté que ie reuerois en son eminente fortune m'auoit conduit a rechercher ses bonnes graces et l'auoit induict a m'en faire une fort fauorable part. J'esperois quelque iour pouuoir par mon fidelle seruice luy tesmoigner qu'il n'auoit point colloqué en une ame ingratte la faueur de sa bienueillance. J'en perds maintenant tout espoir, si ce n'est qu'il vous plaise, oultre ce que ie doibs a vostre courtoisie, accepter encores ce que i'auois voüé a ce vertueux prince, pour recepuoir tout le seruice que ie vous pourray iamais rendre en acquit de ceste double obligation. Je ne veux point, Monseigneur, m'ingerer vous donner de la consolation : i'en aurois a ceste occasion besoing moy mesme. Vostre singuliere prudence et grande experience vous en fourniront tout ce que la nature en peult endurer au premier appareil d'une si sensible douleur; et si de dehors il vous en fault attendre quelqu'une, vous en recepurez de tant d'illustres et sages mains, qu'il me seroit malseant d'y vouloir mesler les miennes. Seulement vous dirai ie que ceste perte est tellement sentie partout et mesme en ces quartiers, ou il n'estoit congneu que par le renom de sa maison et de ses rares vertus, qu'il ne vous est plus loisible de la pleurer, sinon que comme commune, puisque mesme vous auez tousiours monstré d'aymer le public par dessus vostre particulier et vous estes religieusement disposé a recepuoir auec patience tout ce qu'il plaist a Dieu vous enuoyer. Je le prie de tout mon cœur, Monseigneur, vous assister et fortiffier de sa grace en ceste occasion et vous conseruer en santé.

1. Ce jeune prince n'était autre que celui à qui Du Vair avait dédié son traité de la *Constance et Consolation*. Il mourut en février 1608. C'était un puissant protecteur que Du Vair perdait en sa personne. On peut en juger par ce billet dans lequel il s'excuse auprès du même cardinal de Joyeuse de n'avoir pu aller lui baiser les mains à son passage. « J'y estois par beaucoup de considerations conuié, mais particulierement pour auoir plus voüé de seruice, après celuy que ie doibs au Roy mon maistre, a Mgr. de Montpensier, vostre nepueu, qu'a prince du monde... » (60, fol. 15, r°).

XI

(63, fol. 15, v°). — *A Madame la Comtesse de Montr'avel*[1], *consolation* [1608].

Madame, je desirerois bien vous rendre quelqu'autre office que celluy-cy, auquel ma propre douleur me rend inhabile a vous donner la consolation qui vous est necessaire. Et a la verité, comme je voy que ce seroit sans effectz, aussy estime ie que ce seroit mal a propos de vouloir retenir vos larmes en une si fascheuse et violente affliction; mais seulement ose ie bien vous dire qu'apres avoir rendu a la nature ce que vous luy debuez, vous estes obligee de conuertir vos pensees vers ceste pauure et desolee mere, madame la comtesse, qui de verité est en un pitoyable estat, et dont ie ne void point qu'elle puisse estre releuee, sinon quand elle entendra que vous estes vous mesme raffermye et consolée. Car elle s'est tellement imaginee vostre douleur et celle de monsieur le comte vostre frere, qu'elle croid ia n'auoir plus d'enfans. Faictes donc, madame, un peu de force, et vous releuez pour luy tendre la main. Tant que nous sommes en terre, nous ne sommes point cappables de secourir ceulx qui sont tombez. La pieté vous a forcé de verser des larmes; elle vous constrainct maintenant de les essuyer, sinon que pour estre trop passionnee a la memoire de monsieur vostre frere, vous vouliez estre impie a l'endroit de celle qui vous est encore plus chere. Et pour prendre ceste consolation, seruez vous de tant de sages discours, ausquels vous vous estes nourrie, et tesmoignez qu'ils peuuent auoir quelque effect, sinon pour empescher, aulmoings pour amoindrir une grande douleur. Je vous en coniure, madame, et que le zele que i'ay a vostre seruice et de toutte vostre maison rende ce mien office plus recepuable et recommandable en vostre endroit; car en verité vous debuez croyre que ie ne souhaicteray iamais rien plus passionnement que vostre bien et contantement et de toutte vostre maison. Aussy seray ie toutte ma vie, madame...

XII

(64, fol. 16, r°). — *A Monseigneur le duc de Guyse, Consolation* [1614].

Monseigneur, Maintenant que ie scay que vous estes aduerty de la

1. La comtesse de Montravel, ou mieux Maurevel, ou encore Montrevel, était fille de François-Louis d'Agoult de Montauban, comte de Sault, et de Chrétienne d'Aguerre, la fameuse comtesse de Sault qui joua en Provence un rôle si important pendant la Ligue. Elle avait deux frères. L'un, Louis d'Agoult, comte de Sault, mourut en 1609. C'est à sa douleur que Du Vair fait allusion. L'autre, Philippe d'Agoult, marquis de Montlaur, mourut en 1608. C'est de sa mort qu'il s'agit ici. On verra plus loin que Du Vair s'associa à la douleur de sa veuve au point de répondre, au nom de celle-ci, à une lettre de consolation de Malherbe.

mort desastree de mons[r] le chevalier vostre frere [1], ie croy qu'il m'est loisible de mesler mes larmes parmy les vostres, puisque ceste perte, qui est sans mesure pour vous, me touche encore si auant qu'en verité ie puis dire n'en auoir iamais senti une plus cuysante. Je n'ay pas seulement à regretter sa bonté, sa vertu, sa generosité, ceste ame entierement portee aux choses bonnes et honorables et particulierement au service du Roy. C'est ung subiet sur lequel toutte cette province verse des larmes en telle abondance que, quand ie diray que iamais homme n'y a tant esté aymé ni tant regretté que luy, ie ne mentiray point, bien qu'il n'ait fait que paroistre et disparoistre tout ensemble. Mais ie perds oultre cela un prince qui auoit pris tant de confiance en moy, a qui ie m'estois tant deuoüé, soubs l'authorité et sage conduitte duquel ie m'estois preparé, ce me sembloit, ung si proffond repos [2], que ie ne souhaictois plus aulcung amendement a ma petitte fortune. Tout cela, puisqu'il a pleu a Dieu, s'est esuanoüy auec luy, et fault que, pendant que vous regrettés un frere inestimable, et que toutte cette prouince pleure un chef tant desirable, ie souspire aussy apres ung seigneur qui m'honoroit de tant d'amitié et de bienueillance, que si i'eusse peu, le conseruant, la conseruer, ie n'aurois plus de subiet de faire de nouveaux vœux en ce monde, tant ie m'estimois contant. Je scay, monseigneur, que cela ne sert qu'a irriter vostre douleur, mais ie ne crains point de le faire : c'est un torrent qui ne peult tarir que courant pendant un temps auec violence, et rien ne peult ny ne doibt seicher vos larmes que quand vous vous souuiendrez que ceste fatalle perte redouble maintenant en vous le soing et l'affection que vous debuez au service de leurs maiestez, a l'honneur de vostre maison, au bien et repos de ceste province et au contantement et soulagement de tous vos amys et seruiteurs. Car a la verité vous auez perdu l'un de vos braz, l'un de vos yeux et la moitié de vostre cœur, s'il se pouuoit diuiser. La façon en semble estrange. Les propos qu'il a tenus depuis sa blessure iusques a sa mort, qui n'ont esté que quatre heures tesmoignent assez que Dieu l'a sy manifestement et si favorablement assisté, qu'il n'est point loisible d'estimer fascheux le chemin qui l'a conduit a un sy heureux port. Souuenez vous donc, Monseigneur, tellement de sa blesseure que vous vous souueniez de sa fin : vous trouuerez en l'un de quoy addoucir l'autre. Souuenez vous en sorte de son absence, que vous ayez present en esprit tout ce qu'il a aymé, afin de conuertir vos

1. Alexandre de Lorraine, chevalier de Guise, venait d'être nommé lieutenant général de roi en Provence, et en cette qualité il faisait le tour de son gouvernement quand il périt, le 1[er] juin 1614, au château de Baux, de l'explosion d'un canon auquel il avait voulu mettre le feu lui-même. On trouve une relation détaillée de la mort de ce jeune prince dans les *Anecdotes de l'histoire de France* qui forment la deuxième partie d'un volume intitulé *Mémoires de Marguerite de Valois*, publié par Ludovic Lalanne. Paris, Jannet, 1853, p. 307. Du Vair lui consacra une courte harangue funèbre qui est la 23[e] dans les éd. de 1625 et 1641.

2. Tout cela est très sincère. On verra plus loin, par une lettre du 27 déc. 1612, ce que perdait Du Vair par la mort de ce prince.

affections et aymer sa mémoire en ce qu'il a chery. Je confesse que ie parle en cela pour moy, et que i'espere que par ce moyen i'auray tousiours plus grand part a l'honneur de vos bonnes graces, mais ie mettray ordre que vous n'aurez iamais regret de me les auoir trop fauorablement desparties et que vous congnoistrez par le cours de toutes mes actions que ie suis vrayement, Monseigneur, vostre...

XIII

(76, fol. 19, r°). — *A Monsieur le General*[1] *Serre* [1609?].

Je n'ay pas voulu laisser aller le S^r^ Dumas en Auignon sans me seruir de ceste occasion pour felicitter l'accomplissement de vos amours sur l'asseurance qu'on m'a donnee que vostre mariage est acheué. Dieu vous fasse la grace que ce soit pour longtemps. J'ay bien esperance de vous voir bientost : il fault bien venir reuoir M^r^ vostre oncle. Sy vous n'en profitez d'aultre chose, aulmoings vous fournira il de pretexte pour chercher du repos. Sy vous vous voulez monstrer galland homme et faire taire tous ces causeurs, vous amenerez la dame auec vous; mais ¡e me doubte que vous croyrez plustost Monsieur de Malherbe que moy, qui suis neantmoings...

XIV

(78, fol. 19, r°). — *A Monsieur le General Serre* [1609?].

Monsieur, Hier au soir ie vous auois escript en esprit propheticque et felicité de vostre contantement, croyant que vous estiez desia paruenu en cest heureux estat de mariage. Depuis ce iourd'huy i'ay receu la vostre qui porte pleine asseurance de succez. Il vous fault croyre, puisque vous vous vantez d'auoir si bien fait : c'est contre l'oppinion de beaucoup de gens qui semoient icy des bruicts a vostre desauantage. Nous vous attendons donc, puisque vous nous le promettés, et ferez bien de vous haster, puisqu'il y a reglement que les thresauriers generaulx de France qui ne resideront point au lieu de leur establissement ne iouyront point de leurs gaiges. Je vous baise les mains et a vostre belle maistresse, demeurant tousiours[2]...

1. Trésorier général, comme on va le voir par le billet suivant.

2. Les deux billets adressés au « Général Serre » sont, avec la lettre au Président La Ceppède, les seuls du recueil qui aient le caractère de l'abandon et de la familiarité. L'allusion à Malherbe — alors à Paris — nous fait regretter davantage encore la perte d'une correspondance où revivrait cette petite société d'hommes d'esprit ou de science rapprochés par la peur de l'ennui, et au milieu desquels Du Vair représentait la mesure, la sagesse et la bonté. — On ne trouve dans la correspondance de Malherbe qu'une seule allusion à Serre : il le charge d'une lettre pour son ami le Président.

XV

(92, fol. 22, r°). — *A Monsieur le Cardinal Duperron*[1] *le felicitant de ceste dignité de Cardinal* [1604].

Monseigneur, le desert ou ie suys relegué fait que ie ne scay que deuiner ce qui se passe parmy le monde et principallement des bonnes nouuelles, qui marchent plus lentement que les mauuaises. Cela me rendra excusé sy ie n'ay esté des premiers a me coniouir auec vous de vostre aussi meritee qu'honorable promotion. Je le fais si tost que i'en ay l'aduis, auec aultant d'allegresse au succez que i'ay eu de desir en l'esperance de voir vostre vertu et suffisance dignement honoree comme elle l'est auiourd'huy. La dignité n'y pouuoit rien adiouster, qu'une plus haulte baze pour la mettre en plus grande veüe et en rendre l'exemple plus utille au public, ce que les gens d'honneur ont deu de tant plus passionnement desirer que vostre temperance et modestie monstroit le negliger et quasy refuyr. C'est pourquoy ie croy qu'il fault plustost s'en coniouyr auec le public qu'auec vous; mais pour l'antienne seruitude que ie vous ay voüee, ie ne puis neantmoings que ie ne vous tesmoigne le sentiment de mon cœur en ceste heureuse occasion, et que ie ne vous supplie, en l'accession de ce nouuel honneur, me continuer la faueur de vos bonnes graces, auec lesquelles ie me persuade auoir passé tout le meilleur de mon aage, et desire plus que chose du monde acheuer ce qui m'en reste, estimé de vous et de tout le monde...

On lit au fol. 22, v° : *Consolation*[2] *à M^me^ la marquise de Montlor sur la mort de M. le marquis son mari (par le sieur de Malherbe)*[3]. — Ce fut Du Vair qui y répondit par la lettre suivante.

XVI

(95, fol. 23, v°). — *Responce a ceste lettre de Consolation (par M. Du Vair*[3]*)* [1608].

Permettés, Monsieur, qu'auec quelque indignation sinon iuste, aulmoings conforme a ma douleur, ie reiette l'office de consolation que vos lettres offrent a ma miserable fortune[4]. Vous voulez acquerir de la

1. La lettre 93, adressée encore à Duperron, a été, comme je l'ai dit plus haut, publiée dans le vol. intitulé *Ambassades et Négociations*. On trouve dans ce volume deux autres lettres de Du Vair, l'une à Duperron, du 15 déc. 1612, l'autre à M. Bosquet, du 22 avril 1615.

2. Cette lettre a été publiée par Ludovic Lalanne dans son éd. de Malherbe. Il en signale la présence dans le ms. 3927 avec des variantes sans importance.

3. Les mots imprimés entre parenthèses ne sont pas de la main du copiste.

4. On voit dans quelles conditions assez singulières fut écrite cette lettre. La marquise de Montlaur, toute à sa douleur, ne se sentait pas en état de composer à

gloire d'estre pitoyable, me chargeant du blasme d'estre insensible, et paroistre charitable, me rendant ingratte, voire plus que femme du monde. Quand ceux a qui ie ne suis obligee que par faibles liens d'une vulgaire amitié m'ont voulu ietter en ce precipice de honte, ie l'ay comme excusé, sy, resentant si peu mon malheur, ils ont si mal mesuré le debuoir de mon ennuy. Mais vous, qui m'auez tousiours faict parade d'une franche et naifue affection, me venant maintenant auec tant d'artifice[1] seduire et diuertir de mon debuoir pour me rendre coulpable, ou de n'auoir pas dignement aymé, ou suffisamment regretté le bien que i'ay si heureusement possedé et si desastreusement perdu, ie ne puis que ie ne m'en picque aulcunement contre vous. Les aultres, qui m'ont voulu desrober mes plaintes qui seulement maintenant me repaissent et m'animent, ont frappé à la porte de mon esprit par des discours qui m'ont fait sentir ce qu'ils vouloient faire; et vous, accourant à mon secours, ce dittes vous, auec ung mesme desseing de m'enleuer ce *qui*[2] seul me reste de cher et honorable en la vie, le desespoir et la langueur, plus insidieusement qu'eulx voulez assoupir et endormir mon ame, pour en retrancher et extirper la plus chere et precieuse partie, qui est auiourd'huy la douleur; comme si vous ne scauiez pas que tous remedes assoupissants sont non seulement dangereux, mais quasy tousiours funestes. Et a quelle fin, confessant qu'il n'y a point de remede a mon mal, ni de consolation a mon dueil, m'allez vous neantmoings presentant une fatalle necessité, l'heur de celuy que ie pleure, la puissance du temps, des menaces de l'aduenir, de l'exemple de celles qui ont pris patience en semblable affliction[3], et en sus, ce qui est plus dur que tout le reste, m'exhortez d'esloigner de mon esprit l'obiet de ma tristesse, auec aultres semblables discours que tiennent par forme d'entretient ceulx qui ne compatissent que de parolles au desastre d'aultruy? O Dieu de mes ennuys, Dieu! Si ceulx la sentoient les viues cuissons de mes playes, s'amuseroient ils a chasser les mouches d'autour? ne prendroient ils pas plustost garde que personne ne les vint inconsidere-

l'adresse de Malherbe un beau discours digne du sien. C'est Du Vair qui fut chargé de s'affliger à sa place, de refuser d'être consolé, d'appeler la mort en phrases éloquentes. C'est un spectacle plus curieux qu'émouvant que celui de ces deux champions aux prises dans cette joute oratoire. Semblables à certains héros de Corneille, ils discutent avec une lucidité d'esprit, une rigueur de dialectique imperturbables, l'un pour interdire les larmes à l'affligée, l'autre pour affirmer son droit et son devoir d'être inconsolable.

1. Malherbe, en effet, tout en se défendant de consoler la marquise, s'évertuait à lui faire oublier son chagrin. Du Vair va résumer les principaux arguments de Malherbe, puis les reprendre un à un pour les détruire. Il y ajoutera des cris de douleur, des souhaits de mort qui seraient plus émouvants s'ils étaient plus simples. C'est là, du reste, l'impression que laisse la lettre tout entière. Ces antithèses soigneusement balancées, ces périodes amples et sonores, ces réflexions ingénieuses et froides nous empêchent d'oublier que nous n'avons sous les yeux qu'un exercice de style, œuvre d'un maître.

2. Ce *que*.

3. Tout ce résumé est exact. La dernière allusion est relative à ce que Malherbe dit de la comtesse de Sault, mère du marquis.

ment hurter et les aigrir et enflammer par son indiscrette main? C'est necessité, me direz vous. Helas! c'est la cause de mon desespoir, que nulle pitié, nulle larme ne la peult fleschir ny a me rendre ce qu'elle m'a osté de si cher, ny a m'oster ce qui me reste de si ennuyeux, ce reste, dis ie, de miserable vie que ie traine comme un chetif lambeau deschiré de cest aggreable corps auec lequel, ou plustost dans lequel mon amy a pour si peu de temps si heureusement habité. O dure et impitoyable mort, pourquoy te recules tu de mes vœux, toy qui si precipitamment arriues a celuy duquel les vœux de tout le monde *t*[1] 'esloignent? Elle est venue, dittes vous, pour rendre heureux ce que i'aimoys. Et comme le croiray ie? Cher ami, en quel ciel pouuez vous maintenant habiter si *esloigné*[2] de moy, que vous voyez mon ennuy que vous n'en soyez touché et vostre felicité troublee? Ne me parlez point du temps, ni de *sa*[3] puissance. S'il est infini, aussi sera ma douleur : deux puissances esgalles ne se destruisent point. Vous voulez que ie reserue mes larmes pour de nouveaux ennuys. Je scay bien que la fortune qui a sappé le fondement de mon bonheur me denoncera par la qu'elle ne se donnera point de cesse qu'elle n'en ait amené le comble en la terre ; mais que fera elle? Elle s'acharnera sur un corps mort, ou pour le moings insensible, et donnera par ses coups plus d'arguments de sa cruaulté que d'accroissement a mes peines. Du moins auray ie ce fruict de mon extreme douleur qu'ou bientost elle finira ma vie, ou auec le temps elle assoupira mes sens, car c'est l'effect de tout violent sentiment. Je n'allegue point d'exemples : il n'en fut iamais d'esgal a mon malheur. Ou en trouueray ie donc pour instruire ma douleur? Non, non, il n'y a qu'une consolation a mon mal, et c'est celle que vous me voulez oster : c'est que ma memoire ne se souuienne, mes yeux ne voyent, mes oreilles n'oyent sinon que la sacree image de ce iadis si heureux genye de ma felicité. Je le coniureray par tant de dolentes prieres, par tant de pitoyables pleurs, que ie m'asseure qu'il employra ce que sa presence luy a acquist de faueur au ciel pour me desliurer bientôt de ma chetifue vie et m'attirer a luy. Doncques, sy vous m'aymez, n'interrompez point le cours de mes plaintes, laissez moy noyer mon cœur dans mes pleurs, puisque ie ne l'ay encores peu faire creuer par mes sanglos. Que sy mes propres yeux me sont sy infidelles que de me desnyer des larmes a suffisance pour submerger mon esprit, ie les arracheray de mes propres mains. Aussi bien, infortunees qu'elles sont, a quoy me doibuent elles plus seruir, puisqu'elles n'ont pas au moings fermé les yeulx mourans que i'adorois viuants et dans lesquels ie me mirois, ha! trop delicieusement? Mais c'est trop parler. Laissez moy pleurer, sy vous m'aymez; et, si vous m'aymez aultant que vous le dittes, pleurez auec moy, car les larmes de tout le reste du monde

1. Le copiste a écrit « *s'*esloignent », qui n'offre aucun sens.
2. *Esloignée*, et plus loin *touchée*. Peut-être Du Vair avait-il écrit *chère âme*, au lieu de *cher ami*.
3. De *la* puissance.

assemblees auec les miennes ne deploreront iamais qu'a demy l'exces de mon malheur.

XVII

(96, fol. 24, v°). — *A Mgr. le duc Daussuna, Vice Roy de Sicile*, du 27 juillet 1611[1].

Monseigneur, Il s'est passé plusieurs occasions depuis que vous estes en Sicille, esquelles les subiects du Roy mon Maistre et mesmes de ceste prouince ont publié auoir receu beaucoup de bon et fauorable traictement de vous et de vos officiers pour la conseruation de leur bien et manutantion du commerce; mais il s'en presente maintenant une ou des marchands de Marseille se plaignent du plus iniuste traictement que l'on scauroit imaginer, ce qui leur faict croyre que, comme le premier est procedé de vostre sagesse, prudence et iustice, le second doibt estre arriué sans vostre sceu et contre vostre volonté, par la malice de quelques uns qui ont abbusé de vostre authorité. Le faict, Monseigneur, est, a ce que disent les complaignants : Que le Cheualier Picholini, subiect et seruiteur du Grand Duc de Toscane, pretandant auoir une cession d'un debte de quatre mil escus auquel un nommé Casault qui a esté autrefois Consul de la ville de Marseille s'estoit obligé, a obtenu de vous de pouuoir faire represaille des sommes par luy prethandues sur des vaisseaux de Marseille, chose que ie ne doubte point que, si tost qu'elle vous sera representee, vous ne iugiez entierement aliene de toutte iustice, une vraie infraction de paix entre les subiects de ces deux royaumes, et une perturbation et renuersement du commerce. Car, comme vous scauez trop mieulx, les princes ne donnent les represailles qu'a leurs subiects pour les garder d'oppression, et non aux subiects des aultres princes estrangers; tellement que c'est chose sauuage de dire qu'un subiect du duc de Florence soit allé demander une represaille en Sicille; secondement, que les represailles ne s'accordent que quand il appert d'un esuident desny de iustice[2] faict par les officiers des princes estrangers a qui la congnoissance en appartient. Or, tant s'en fault que cela soit, il ne se trouuera point que Picholini ait iamais faict aulcune poursuitte en iustice pour ce faict. S'il pretend que ceste partie luy soit deübe par Casault, c'est chose notoire que c'est un miserable qui est mort insoluable. Que s'il pretend la debte luy estre deübe par la ville de Marseille, le Roy a nouuellement depputté des commissaires pour proceder a la verification de touttes les debtes qui peuuent estre deübes par la ditte ville et en faire faire les

1. J'ai cru devoir citer en entier cette lettre au duc d'Ossuna, remarquable par l'adresse, l'aisance de bon ton, l'énergie, la précision lumineuse dans l'exposé des faits et les déductions.

2. Le texte porte : d'un esuident *refus de desny de* iustice. Du Vair a évidemment préféré la seconde expression à la première, mais sans raturer celle-ci; et le copiste les a reproduites toutes les deux.

payemens, ce que le dit cheualier Picholini n'ignore pas, et n'eust pas manqué de prendre ceste voye, s'il eust creu auoir quelque iuste fondement en sa pretention. Mais scachant, comme il vous sera iustifié, que ce prethandu debte n'est qu'une supposition, il a pensé n'en pouuoir rien retirer sinon par des voyes de violence et extraordinaires[1]; lesquelles ayant voulu obtenir du Grand Duc de Toscane, son maistre, et en ayant esté refusé, nous ne nous pouuons imaginer comment il ait peu de ceste façon surprendre vostre vigillance et soigneuse iustice. Mais les habitans de la ville de Marseille m'ayant faict entendre leur plaincte, auant que la porter plus auant au Roy et a la Royne, qui leur doibuent en cela protection, ie les ai asseuré que, recourant à vous et vous faisant entendre ce qui est la verité du faict, ils en receuroient indubitablement la mesme iustice qu'ils ont faict en d'aultres occasions, et tout le soulagement et satisfaction qu'ils peuuent esperer, et pour cest effect i'ay pensé moy mesme de vous representer une partie des raisons que i'ay entendües d'eulx, et vous supplier tres humblement par la presente d'y faire la consideration digne de vostre iustice et sagesse accoustumee, et, sans permettre que les Roys nos maistres, qui sont d'ailleurs assez empeschés au gouvernement du monde, soient diuertis pour entendre et prouuoir a ung si mauvais subiect, de vous mesme y apporter l'ordre et continuer aux subiects du Roy, nostre maistre, les mesmes tesmoignages de bienueillance et aequanimité que vous auez faict en touttes aultres occasions, vous asseurant de la part des ministres et officiers de Sa Maiesté que par deça il sera rendu le mesme traictement et plus fauorable, s'il est possible, aux subiectz du roy d'Espagne, et, en mon particulier, que ce qui me sera recommandé de vostre part sera accueilli et chery de moy auec tout l'honneur et desir de vous rendre le seruice que vous scauriez attandre de celuy qui est...

René Radouant.

1. Et *extraordinaire*.

A TRAVERS LES MANUSCRITS INÉDITS DE TALLEMANT DES RÉAUX[1]

III

LA SATIRE RELIGIEUSE AU XVII[e] SIÈCLE.

Non moins intéressants, si plus délicats à manier, les manuscrits de Tallemant à propos des questions religieuses. On sait l'anarchie qui régnait à son époque dans l'Église et les différents partis qui la divisaient; on connaît les divers reproches faits aux hauts dignitaires du clergé. Rien d'étonnant donc à ce que les attaques soient acerbes, et comme Tallemant des Réaux, tout en restant malicieux, s'est montré éclectique dans le choix des pièces qu'il a collectionnées, il est utile de les parcourir du regard.

Clément IX occupait le trône pontifical. Né à Pistoie en 1600, Jules Rospigliosi était un politique de haute valeur et qui imposait sa médiation avec autorité. C'est à lui que fut due la signature du traité d'Aix-la-Chapelle. Il n'en fallait guère davantage pour le faire accuser de tendances espagnoles [673, f° 249, verso] :

Combien de succez glorieux!
Grand Roy, tout est facile,
Lorsqu'on est favory des Dieux
Et que l'on est habile.
Le Seigneur, tout plein d'equité
Est François veritable;
Mais son vicaire revolté
Est Espagnol en dyable.

On l'accusa de vouloir pousser plus loin ses aventures et de viser la Crète « où il triomphera du turban ». Déjà son armée est prête et il est censé dénombrer cette armée, à la mode homérique, dans une *Satire*, sous forme de Bulle [675, f° 122] :

..... Les Cardinaux,
Gens fondez en experience,
Gens qui ne font rien qu'a propos,...

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1898, p. 538, et 1899, p. 103.

marcheront en tête avec

Les Evesques, ces braves gens
Qui n'aiment point la residence,...

et qui ne demanderont pas mieux que de délaisser leurs infortunés diocèses. Ils serviront de lieutenants au Saint-Père et auront pour aides de camp

Les Evesques *in partibus*,
Gens de modiques revenus
Et qui sont faits à la fatigue.

Quant aux troupes de terre et de mer, elles seront constituées par le Clergé de tous ordres,

Les Cordeliers, moins dodus,
Qui frappent d'estoc et de taille,

les Chartreux, les Prémontrés, les Feuillants, les Moines blancs, les Carmes, les Capucins. Un couplet particulier est tout naturellement réservé aux Jésuites que l'on attaque à part, comme de nobles adversaires :

Les Jesuites, soldats fougueux
Seront les dragons de l'armée.

Mais, parce que souvent leur feu tourne en fumée,

Il sera bon pour eux
De servir sous la discipline
Du grand archevesque de Sens,
Homme de cœur, homme de sens,
Et de quy la conduitte, aussi forte que fine,
Tiendra toujours dans le devoir
Ce corps si bizarre et si noir.

Mgr de Gondrin a ainsi, — je suppose que la rime seule n'a pas amené cet éloge, — plus de chance auprès du pamphlétaire que Mgr de Harlay, son collègue de Paris, dont les mœurs sont critiquées dans une *Chanson* ordurière que je me borne à indiquer [673, f° 154] :

Dedans Paris, la grand'ville,
On parle d'un grand malheur....

Ici les manuscrits de Tallemant sont contrôlés par le *Recueil de Maurepas*, qui contient d'innombrables satires contre la vertu de

l'archevêque. « En pensant, écrit Gidel dans *les Français du XVII^e^ siècle* [p. 118], à mesdames d'Aumont, de Brissac, de Guénegaud, de Bretonvilliers, à mademoiselle de la Varenne, les plus bienveillants répétaient ce vers de Virgile :

Formosi pecoris custos formosior ipse;

et Sainte-Beuve, dans un article édifiant [*N. L.*, pp. 150 sqq.] note les pamphlets et pasquinades qui se multipliaient sous toutes les formes, et l'idée d'une pyramide à élever dans la cour de l'archevêché, et où l'on aurait gravé tous les titres du prélat.

L'abbé de la Rivière, de son nom Louis Barbier, fils d'un pauvre paysan tailleur d'habits, homme aussi peu recommandable, aumônier de Gaston d'Orléans, dont il livrait les secrets à Mazarin, ce qui lui valut l'évêché de Langres, dévoré de l'ambition de la barette cardinalice, et que La Monnoye a drapé dans son *Épitaphe* connue :

Cy gist un tres grand personnage...,

n'est pas mieux traité que Mgr de Harlay. On lui consacre un *Rondeau* [673, f° 22, verso] :

A la Rivière avint cas fort nouveau :
Et tres fascheux quand on luy dit : tout beau!
Vous n'estes pas encor du Consistoire;
Car pour sa teste un chappelain doyt croire
Qu'un chapeau rouge est un trop lourd fardeau.

Un prince veut en affubler sa peau.
D'y résister vous passeriez pour veau
Et, comme tel, on vous meineroit boire
A la Riviere.

Quoy! Vous ranger dans ce sacré troupeau,
Vous dont le pere, en habit de bureau,
Dedans Montfort gauloit et pomme et poire!
Rentrez chez vous, pedant a robe noire,
Ou l'on envoye et l'homme et le chapeau
A la Riviere.

Que d'abus existaient en effet qui ont été souvent relevés ailleurs! Train fastueux des uns, mœurs licencieuses des autres, intronisations accordées à la faveur, Saint-Simon est très net et très affirmatif sur tous les points, et ses portraits ont un accent de sincérité qui ne peut être mis en doute. Et les noms affluent sous la plume; on n'a que l'embarras du choix : Simiane, évêque

de Langres, joueur effréné! Cosnac, évêque de Valence à vingt-quatre ans, devenant en un jour sous-diacre, diacre, prêtre et prélat; La Trémoille, petit bossu fort débauché; et Verteuil, et Vaubrun, et l'abbé d'Auvergne, et l'abbé de La Châtre, et l'abbé de La Bourlie, et surtout, pour finir, cet inénarrable abbé de Choisy, toujours vêtu en femme, avec diamants, boucles d'oreilles, mouches, et autres affêteries qui lui permettent « de faire la belle ».

Les manuscrits de Tallemant appuient sur un des abus les plus graves et les plus monstrueux. Ici, c'est en reproduisant une *Chanson* dont je ne puis citer que le premier couplet [673 f°, 150] :

Sur la distribution des Eveschez.

Le soir de la veille des Roys,
Louys par un tres sage choix
Les eveschez distribua.
Alleluia!....

Là, une lettre de Huet, évêque d'Avranches, adressée à l'abbé Tallemant, et cyniquement intitulée par des Réaux :

Marché fait de deux eveschez.

A Aunay, le 5 octobre 1689.

Pour les nouvelles, Monsieur, que vous avez la bonté de m'écrire, je veux vous en apprendre une qui me touche de plus pres et qui sans doute vous surprendra. Vous sçaurez donc que je ne suis plus evesque de Soissons. Monseigneur l'evesque d'Avranches, apres m'avoir fait faire diverses propositions de permutation, vint enfin ceans me les faire luy-mesme. Monsieur de Segrais, quy s'y rendit aussi en mesme temps, et quy est fort de ses amis, et le pere de la Rüe qu'il y trouva, et qui y est depuis deux mois, entrerent dans la négociation. Tant fut procedé qu'enfin nous convinmes que le Prelat, outre l'Evesché, me donneroit quatre mille francs de pension sur ses autres benefices. Avranches vaut 18500 l. de rente, sur quoy il y a 3000 l. de pension. Otant ces 3000 l., et y ajoutant 4000 l., ce sont 19500 l., quy me demeurent, et je me trouve establi a une journée d'icy, a une journée et demie de Caen, et dans un pais ou l'on vit pour rien. La ville est villaine, a ce qu'on dit, car je n'y ai jamais esté; la demeure de l'Evesque est passable, et sa maison de campagne fort jolie, a deux lieües d'Avranches. Comme il faut aller au mont Saint-Michel en sa vie, ou en l'autre, j'espère que nous n'attendrons point après nostre mort a nous acquitter de ce pelerinage, et que je pourrai vous recevoir à Avranches. Le Roy a donné son agrement a la permutation; il ne reste plus qu'a establir devant S. M. la pension sur

les benefices. Quand cela sera fait, et apparemment cela le sera au premier jour, je changerai de titre, et j'irai a Avranches donner les ordres nécessaires; apres quoy, je penserai a retourner à Paris vers le tems ordinaire, c'est-à-dire vers la Toussaint. On m'ecrit de Hollande qu'on a déjà reimprimé à Amsterdam mon petit livre contre Descartes, et cependant nous ne voions point parêtre tant d'ouvrages dont on me menaçoit, et la permutation que je viens de faire est une juste refutation de la *Chanson* que cette caballe avoit faite contre moi, qui dit que j'auais fait ce livre pour parvenir a l'Evesché d'Avranches.

Cette lettre édifiante nous indique bien l'objectif du clergé de l'époque : soulever la pierre toujours retombante de l'avancement et toucher les rentes des bénéfices. « *D'ordres* peu, comme dit Saint-Simon de l'abbé de La Rochefoucauld, mais force abbayes et grosses. »

On le vit bien dans toutes les affaires compliquées qu'amenèrent les luttes des Jansénistes et des Jésuites. Je voudrais élucider en ce lieu cette longue querelle.

D'abord professeur de philosophie à Louvain, puis évêque d'Ypres, Jansénius avait examiné la doctrine de saint Augustin, dans son livre intitulé *Augustinus*. L'ouvrage fit du bruit, et Saint-Cyran, confesseur à l'abbaye du Port-Royal-des-Champs, en accrédita les idées. Craignant que leur influence fût ébranlée par cette doctrine nouvelle, les Jésuites la dénoncèrent, comme mettant en discussion l'infaillibilité papale, et Urbain VIII la condamna, — 1641. — Jusqu'en 1649, la guerre se poursuivit, et, à cette date, cinq propositions furent extraites du livre de Jansénius, et déférées au pape Innocent X, qui les déclara hérétiques. On n'accepta point cet arrêt, et le grand Arnauld protesta au nom des Jansénistes, soutenant que les propositions incriminées étaient dans saint Augustin lui-même. « La censure d'Arnauld, en Sorbonne, devant la faculté de théologie, ce tribunal permanent de la doctrine, fut une de ces grandes batailles où, des deux côtés, on déploya toutes les ressources de l'esprit, du raisonnement et de la science ecclésiastiques. » Mais ces nombreuses assemblées, qui se tinrent durant deux mois, — décembre 1655 et janvier 1656, — quoique donnant lieu à une série d'engagements bruyants et à l'exclusion d'Arnauld de la Sorbonne, n'aboutissaient pas. Alors on dressa le *formulaire*, acte dans lequel étaient « condamnées de bouche et de cœur les cinq propositions hétérodoxes » contenues dans l'*Augustinus*. En 1661, l'Assemblée du clergé de France et la Faculté de théologie de Paris en ordonnèrent la signature; mais le nombre des récalcitrants fut si grand malgré tout qu'une décla-

ration royale de 1664 en fit une loi d'État. Les luttes ne cessèrent que cinq ans après, alors que l'habile Clément IX, pour rendre la paix à l'Église catholique française, eut pris le parti de déclarer que le Saint-Siège ne prétendait point que la signature du *Formulaire* obligeât les signataires à croire que les cinq propositions fussent contenues implicitement ou explicitement dans le livre de Jansénius, mais seulement à les condamner comme hérétiques en quelque livre qu'elles se pussent rencontrer.

On pense bien que cette signature prêta un élément nouveau et abondant à la satire religieuse. Elle devient janséniste pour faire de l'opposition au roi, à cet élève toujours détesté du toujours haï Mazarin. Ce « surintendant de l'éducation royale » est le pelé, le galeux d'où vient tout le mal. « Quelque beau naturel que le roi ait eu, — lisons-nous dans *la Vérité prononçant ses oracles*, — il n'a pu recevoir que les impressions qu'on lui a données. » Sa politique « machiavélique » vient de Mazarin, disent tous les pamphlets d'Allemagne et de Hollande; c'est l'opinion de Fénelon, celle de Madame, mère du Régent, celle de Saint-Simon; ce sera celle de Voltaire; et le P. Rapin, — *Mémoires*, tome III, p. 108, — écrit que le Cardinal a indiqué la destruction du Jansénisme parmi ce qu'il appelle « les grandes leçons » données au roi par Mazarin mourant.

Et voilà les sentiments que les poètes que nous fait connaître Tallemant prêtent aux ecclésiastiques mis en demeure de signer le *Formulaire* [673, f° 108] :

Sur la signature du Formulaire

Je resve sur le Formulaire,
Au milieu du contre et du pour.
Je ne sçay pas encor ce qu'il me faudra faire,
Et je vais l'apprendre a la Cour.

Autre.

Certes, c'est bien injustement
Que l'on blasme la signature.
Sans elle on n'entre point dans la clericature,
Et l'on peut dire asseurement
Qu'elle est la seconde tonsure
Et le huitième sacrement.

Autre.

Je me trouve en un mauvais pas :
Sy je signe une fois je fais une injustice;

Aussy, d'autre costé, sy je ne signe pas,
Il ne faut esperer ni rang ni bénéfice.
Que faire en cette extremité?
Il faut signer sans resistance,
Et perdre un peu de Charité,
Pour se conserver l'Esperance.

Autre.

Quand tout le monde signeroit,
Personne ne s'accorderoit.
Les uns signent par complaisance,
Les autres par soumission,
Beaucoup par emulation,
La plus part par obedience,
Une infinité par respect,
Grande quantité par contrainte,
Plusieurs par un esprit abject,
Trop par une excessive crainte,
Quelque peu par humilité,
Plus qu'il ne faut par esperance,
Personne pour la verité.

Autre.

Contre Jansenius j'ay la plume a la main;
Je suis prest a signer tout ce qu'on me demande.
Qu'il soyt ce qu'on voudra, calviniste ou romain,
Je veux conserver ma prebende.

Autre.

Et contre la justice et contre la raison
Je vais condamner un grand homme;
Mais d'un crime qui plaist a Rome
Aisement on a le pardon.

Autre.

Quoy! Prieur, me dit-on, vous faisiez l'obstiné.
Pourquoy donc avez vous signé?
C'est pour faire enrager tout le corps moliniste,
Qui sans doute a plus mal au cœur
De ma qualité de Prieur
Que de celle de Janseniste.

Autre.

Un vieux Père, tenant une vieille chronique,
Me dit, en s'approchant de moy :
Votre profession de foy?

Signez! Jansenius est un franc heretique.
— Mais, dis-je, je ne l'ay point lû.
— Il n'est pas question de lire,
Dit le Père tout resolû ;
Il n'est question que d'escrire.

Autre.

Je ne suis point des esprits forts
Qui pour ne point signer font les derniers efforts
Jusqu'a sacrifier leur bien a des caprices.
Je n'ay qu'une prebende et je signe une fois.
Volontiers je signerois trois,
Car j'aurois trois benefices.

Autre.

Je veux bien advoüer ce point :
Si j'avois pû sans signature
Conserver ma petite cure,
J'aurois esté de ceux qui ne signerent point.
Car, a vous parler sans feintise,
Leur sentiment est genereux,
Et c'est tout l'esprit de l'Esglise.
Mais avec ce spirituel
Il faut un peu de temporel.

C'est un thème facile d'attaques plaisantes, et les nombreuses citations que je viens de faire et que je n'excuse point, — puisque tous ces morceaux sont la meilleure part de mon travail et l'utilité de mon exhumation, — prouvent que l'on ne se fit pas faute de railler le *Formulaire* et les malheureux ecclésiastiques pris entre des convictions assez peu solides et un désir très certain de conserver leurs sinécures rétribuées.

Ailleurs [674, f° 102], la chanson n'est plus la même et ce sont les Jansénistes que l'on poursuit en la personne de leurs plus autorisés représentants. Le pamphlétaire anonyme suppose une *Lettre du Roy à Arnauld* : « Nous allons commencer un siège où vous pouvez nous servir beaucoup de vostre crédit. J'ay cinq propositions à faire à Mrs. d'Ypres... » Et dans tout le morceau il se gausse des dites propositions, et du droit prétendu au nom duquel les partisans de Jansénius essayaient d'esquiver la signature de la condamnation prononcée par la Cour de Rome contre des extraits de leur livre de bataille. En passant, il malmène le saint évêque d'Aleth, Pavillon, gloire de l'épiscopat, inscrit dans le *Nécrologe de Port-Royal*, vanté par Tallemant en ses *Historiettes* [éd. Mon-

merqué, tome V, p. 154] et hautement apprécié par Sainte-Beuve, [*Port-Royal*, tome IV, liv. V,] qui avait lutté énergiquement contre l'Assemblée du clergé et écrit, à propos de la *régale*, une forte lettre de représentation à Louis XIV.

Ou bien encore la satire s'en prend, à diverses reprises, au chancelier Seguier [573, f^os^ 18, verso, et 19]. Par suite de son attachement au pouvoir royal et de son zèle à remplir ses importantes fonctions, Pierre Seguier, que les Frondeurs nommaient « le chien au grand collier », et Arnauld d'Andilly, le Port-Royaliste, « un Pierrot déguisé en Tartuffe », était un but tout indiqué.

Les *Rimes en üe* sont une théorie aussi longue que fastidieusement nauséeuse d'injures; un *Madrigal*, signé D. R. et par conséquent de Tallemant lui-même, présenterait plus d'intérêt, mais ne peut pas décemment être cité ici; enfin, comme le chancelier s'était rendu chez le duc de Luynes qui passait pour être janséniste, on lui a décoché cette

Epigramme.

En ce dernier soulèvement,
Chose bien digne de nostre age,
Saint Augustin a veû Pelage
Dans un estrange abbaissement.
La pauvre Grace suffisante,
Toute pasle et toute tremblante,
Eut chez l'efficace recours
Et luy fit amende honorable
Pour expier l'erreur dont elle estoit coupable
De croire qu'on se pust sauver sans son secours.

Comme les satiristes ne se piquent pas d'être logiques et que ceux des différents camps ont donné dans la lutte, Tallemant des Réaux a pu collectionner un certain nombre des attaques dirigées contre les jésuites.

On chansonnait le Concile tenu par eux à Pamprou, sous la présidence de leur général, le P. Oliva, et il nous a conservé la *pièce* « revue, corrigée et augmentée en sa deuxième édition », [673, f° 176] :

Les Jesuites honoreras
Et cheriras uniquement;
Chez eux tu te confesseras
Cinquante-deux fois chacun an;
Sans contrition leur diras
Tes pechés cavalierement.

Et cette théorie des *Provinciales*, à savoir que les Jésuites, confesseurs par excellence, savaient mettre sous les coudes des pécheurs les coussins de leur adroite indulgence, ce reproche d'habileté casuistique se retrouve encore dans des

Couplets en Dialogue [673, f^os^ 260 sqq.] :

On peut souvent mal faire
Sans estre criminel,
Et c'est un grand mistère
Que le péché mortel...
. . . . . .
Ce n'est qu'en vos escoles
Qu'on apprend ce secret...
. . . . . .
...Dieu ne s'offense
Que lorsqu'on pense a luy...

Ce qui signifie que seules comptent sérieusement les fautes absolument volontaires et préméditées, « les péchés par haine », qui sont fort rares, alors que tous les autres ne sont que menu fretin et méritent l'absolution.

Un *Madrigal* bien curieux et qui sollicite l'attention est celui que le P. Bouhours, jésuite lui-même comme l'on sait, décocha dans la mêlée. Je le livre sans commentaires qui l'affaibliraient.

Madrigal [672, f° 98] :

Chacun en ce monde a son tour.
Au lieu d'Arnauld partout on loüe
L'Incomparable Bourdaloüe;
Au grand jesuite on fait la cour.
Depuis quelque temps, ces bons Peres
Sont du monde chretien les plus vives lumières;
Ils montrent le chemin qui meine droit aux cieux.
Leur morale n'est plus relaschée et commode.
Ces Messieurs tant vantés ne sont rien au prix d'eux.
Les grands chapeaux sont a la mode.

Je citerai enfin pour mémoire la *Ballade* de La Fontaine [672, f° 90] « sur les Augustins », qui a été imprimée[1], et le *Madrigal*[2]

1. Voir, par exemple, *Bibliothèque française* (1821), *Œuvres diverses* de Lafontaine, t. I, pp. 11-12.

2. Je me permets de rappeler que j'ai donné ce *Madrigal* dans mon article intitulé « les Jeux des Salons au xvii^e^ siècle d'après les mss. inédits de Tallemant des Réaux » et paru dans la *Revue Bleue*, n° du 4 février 1899.

sentant un peu le fagot, et tombé dans un *Salon* de la plume du Bonhomme [673, f^os^ 168, verso, et 169] :

Souper le soir et jeusner a dîner
Cela me cause un leger mal de teste.
Ne jeusner point? Arnaud me fait jeusner.
Escobar dit qu'Arnaud n'est qu'une beste.
Fy des autheurs qu'on crut au temps jadis!
Qu'ont-ils d'esgal aux maximes du nostre?
Ils promettoient au plus le Paradis;
En voicy deux pour ce monde et pour l'autre.

Pour terminer ce que j'ai relevé dans les manuscrits de Tallemant relativement à la satire religieuse, je copie ce *Sonnet* fort curieux [673, f° 219] :

« Sur les rymes qu'on a données et sur lesquelles il s'est fait tant de sonnets à la loüange du Roy », Monsieur de Carescauses, gentilhomme méridional huguenot [1] exhorte « ceux de sa creance a ne se point faire catholiques. » — 1682. —

Que lou moundé travaille a te leva lou — Pan,
Et que te prezé mens qu'une vieille — Guenuche
Qu'animat contre tu de l'Esprit de — Sathan,
Te laysse pas de qué t'habilla de — Peluche,

Crangos pas de mouri ni de frech ni de — Faon!
Diou d'au cap d'un lion sachet fayre une — Ruche.
Ez el qué t'a creat et que nourris tout l' — An
La fourmingue, lou biou, lou passerat, l' — Autruche.

Espere en sa bountat! Sas proumesses sont — Hoc!
Et de ta religion fasses pas jamay — Troc.
Endure counstamen menasse, injure, — Niche.

Lous maus coume lous biens te venou de sa — Par.
Quitte dounc toun houstau; layssa ta terre en — Friche,
Pu leu que d'escouta lous counsels de la — Car!

Je laisse à Tallemant, — ou à M. de Carescauses, — la responsabilité, légère d'ailleurs, de l'orthographe et de la langue de ce *Sonnet*, mes connaissances en langue romane étant assez bornées, et n'allant guère plus haut que la traduction littérale que je donne ci-dessous de son œuvre :

1. Malgré mes recherches dans les Archives départementales et communales de Toulouse, il m'a été impossible de trouver des renseignements sur la famille de Carescauses. D'autres seront aisément plus heureux.

— Que le monde travaille à t'enlever ton pain, — Et qu'il te prise moins qu'une vieille guenon, — Qu'animé contre toi de l'esprit de Satan, — Il ne te laisse pas de quoi t'habiller de peluche, — Ne crains point de mourir de froid, ni de faim! — Dieu d'une tête de lion sut faire une ruche. — C'est lui qui t'a créé et qui nourrit toute l'année — La fourmi, le bœuf, le moineau, l'autruche. — Espère en sa bonté! Ses promesses sont sûres! — Et de ta religion ne fais jamais l'échange. — Souffre avec constance la menace, l'injure, la tracasserie. — Les maux comme les biens te viennent de sa part. — Quitte donc ta maison; laisse ta terre en friche, — Plutôt que d'écouter les conseils de la chair!

Et pour conclure? Répéter que ces manuscrits inédits de Tallemant sont une vraie mine de renseignements curieux est une redite lassante. Je préfère annoncer à ceux des lecteurs qui ont bien voulu me suivre jusqu'ici qu'ils contiennent, en outre, un certain nombre de documents intéressants, sur lesquels je m'efforcerai encore à bâtir quelques études particulières.

Pierre Brun.

MÉLANGES

MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE RACINE A LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Voici, pour les amateurs d'autographes, l'indication de quelques pages, écrites de la main de Racine. En cette année du centenaire elles intéresseront surtout les curieux qui se sont pressés, à la Bibliothèque nationale, devant les vitrines de l'*exposition* organisée en son honneur.

C'est dans le manuscrit 2344 de la Bibliothèque Mazarine que se rencontrent, un peu perdus et nullement signalés d'ailleurs par le catalogue, ces cinq feuillets de notes autographes; quatre appartiennent aux *fragments* historiques, l'autre est la mise au net d'un des *cantiques spirituels*, le plus fameux peut-être : *Mon Dieu, quelle guerre cruelle.*

Il n'y a du reste dans le texte de ce manuscrit du cantique aucune différence (sinon les détails d'orthographe [1]) avec le texte des éditions. Il est donc inutile d'en donner ici autre chose que le titre. L'édition des Grands Écrivains (t. V, p. 156) porte celui-ci : *Plainte d'un chrétien sur les contrariétés qu'il éprouve au dedans de lui-même*, et M. P. Mesnard fait remarquer que l'édition d'Aimé Martin a mis le pluriel : *Plaintes*. C'est le pluriel aussi que porte notre autographe avec cette formule : *Plaintes d'une ame || sur les contrarietez qu'elle esprouue en || elle mesme, tirée de S. Paul Rom. c. 7.*

Il y a davantage a recueillir dans les notes historiques, dont un fragment d'une quinzaine de lignes me paraît inédit; les autres n'ont pu être collationnés, par M. Mesnard, sur le manuscrit. On lit, en effet, dans sa notice, au t. V, p. 68 : « Les *Fragments historiques* sont au tome II des manuscrits de Racine que possède la Bibliothèque impériale, feuillets 156-234. Sur le premier de ces feuillets, Louis Racine a mis cette note : *Fragments historiques* écrits de la main de Jean Racine, dont plusieurs ont été imprimés à la fin des Mémoires sur sa vie ». En tête du même feuillet on lit : « 99 feuillets tant écrits que blancs ». Le compte des feuillets ne se trouve plus. Ce qui pourrait d'abord sembler rassurant, c'est que la note parle de feuillets blancs mêlés aux feuillets écrits, mais quelques-uns de ceux-ci même ont incontestablement disparu... » M. Mesnard donne des preuves et elles sont confirmées par les faits : car les autographes de la Mazarine sont précisément quelques-uns de ces fragments égarés que le scrupuleux éditeur avait dû se résigner à donner sur

1. Les principales particularités orthographiques sont : *tousjours fidelle... panché... doustant... Fay ton esclave...* Racine avait d'abord écrit ce dernier mot avec une majuscule qu'il a lui-même barrée. — Il suffit d'ailleurs de renvoyer les amateurs au manuscrit de la *Mazarine*, f° 14 : une feuille de 227 × 167 mill. dont les bords souffrent un peu, et à ce titre se recommande à la sollicitude de MM. les conservateurs. Des quatre strophes, séparées par un parafe, deux occupent le recto, deux le verso.

la foi de Louis Racine et qu'il avait, pour cette raison, placés *ad calcem*, aux nos XLIII et suivants, p. 170.

Comme la transcription de ces autographes donne lieu de modifier la disposition et parfois le texte des éditeurs, on la trouvera ici intégralement.

Le fragment XLIII de l'édition des Grands écrivains se lit au folio 17 (verso) : c'est une feuille oblongue de 400 × 231 millim. collée sur le feuillet.

Un astérisque de la main de Racine précède la phrase qui est exactement celle des éditions, mais que suivent quelques détails étrangers, négligés à dessein par Louis Racine. Voici le tout, suivant la disposition des lignes du manuscrit.

Le Parlement complimenta par deputez le roi Henri IV sur la | mort de Madame Gabrielle. Le 1er President de Harlay rendant | compte de la deputation dit. Laqueus contritus est &c

Caracene et fuensaldagne capitaines des armes dans les Pays-Bas et la Bourgogne.

Villa hermosa et le Ps. de Parme lieutenant generaux. |

Le fragment XLIV occupe une feuille de 231 × 170 millim. collée au recto du folio 17. Le voici également reproduit tel qu'il est. Un astérisque précède encore le morceau. On notera le titre : Mezeray, en tête de la première phrase, omise aussi par Louis Racine : celle-ci est suivie d'un tiret horizontal qui la sépare de la suivante commençant par : *Quantité de sottises qu'on a trouvées...* et non par : *Entre autres choses extravagantes*. Le mot *sottises* aura semblé trop fort à Louis Racine, qui s'est permis du reste plusieurs changements; il est aisé de s'en rendre compte en comparant l'édition de M. Paul Mesnard (p. 170) avec le texte ci-dessous :

*

MEZERAY

La premiere fois qu'il est parlé des Francs c'est en l'an 256.

Quantite de sottises qu'on a trouvées après sa mort dans son Inventaire.

Entre autres dans vn sac de mille francs : C'est icy le dernier argent que jay receû du Roi. Aussi depuis ce temps là n'ay je jamais dit de bien de lui.

Dans vn sac d'escus d'or, il y auoit vn escu d'or enueloppé seul dans vn papier, où il auoit escrit : Cet escu d'or est du bon Roi Louis 12, et je l'ay gardé pour loüer vne place d'où je puisse uoir pendre le plus fameux Financier de nostre siecle.

Il y auoit près de 50 mille francs en argent dans des coffres, derriere des liures, et de tous costez.

Il a laissé le maistre du Cabaret du Faucheur a la Chapelle son Legataire vniversel [1].

La note de l'édition de 1807 sur le nom du cabaretier de la Chapelle qui hérita de Mezeray se trouve être aussi fausse que le renseignement donné

1. On voit que le ms. ne contient pas de noms propres comme l'avait fait supposer à M. Mesnard la rédaction de Louis Racine : « les Révérends pères... lui vinrent, etc... » Cf. *l. c.*, p. 172, note 5.

par la *Biographie universelle*. A en juger par le texte de Racine, on a pris pour le nom de l'hôtelier celui de son enseigne; le cabaret *du Faucheur* n'avait probablement pour propriétaire ni M. Lefaucheur ni M. Le Faucheux.

La découverte de la feuille placée au f° 10 du manuscrit cité rétablit dans un ordre différent la succession des fragments : XLVII (les deux premiers paragraphes), XLV, XLVI où les deux phrases sont interverties — ici, un mot sur Colbert qui n'est point édité dans l'ancien texte — puis la fin du fragment XLVII. Le fragment XLVIII se trouve au verso de cette feuille.

Comme M. Mesnard s'est efforcé de conserver l'ordre même adopté par Racine sur une même feuille, il y a lieu de donner le texte tel qu'il se trouvera restitué : il y a du reste quelques variantes intéressantes. Les mots barrés ont été mis entre crochets [ ] et les surcharges écrites en *italiques*.

M. l'arch. de Reims [dinnoit] *respondit* a l'Eu. [êque] d'Autun qui lui monstroit | un beau buffet d'argent lui disant que cela estoit pour les pauures : Vous | pouuiez leur en espargner la façon.

Quand il fut fait coadjuteur sous le titre de Nazianze les Jesuites de Reims [1] lui vinrent demander sa protection. Il leur dit : Je n'ay point de pouuoir a Reims et je n'y suis rien encore, mais a Nazianze tant que vous voudrez.

M. Feuillet regardoit [diner] *faire collation* Monsieur en Caresme. Monsieur en se leuant de table lui monstre vn petit biscuit qu'il prit encore sur la table en disant. Cela n'est pas rompre le jeune n'est-il pas vray. Feuillet lui dit : Je voudrois que vous eussiez mangé vn veau et que vous fussiez chrestien.

Le nonce Roberti disoit à M^r^ l'abbé Le Tellier depuis archevêque de Reims qui soustenoit l'autorité du Concile au-dessus du Pape, ou n'ayez qu'vn Bénéfice, ou croyez à l'autorite du Pape [1].

Ce nonce disoit : Bisogna infarinarsi di Teologia et far vn fondo di politica | [2].

M. le chancelier a dit en parlant de M^r^ Colbert apres sa mort, J'ay grand regret pour luy qu'il se soit tant donné de peine a apprendre le droit.

On dit qua Strasbourg, quand le Roy y fit son entrée, des Deputes, des Suisses l'estant venu voir, l'arch^e^ de Rheims qui vit parmi eux l'Eu^e^ de Basle disoit a vn homme, c'est quelque miserable est-ce pas que cet Euesque. Comment lui dit l'autre il a cent mille escus de rente. Ho! ho! dit l'arch^e^, c'est donc vn honneste homme, et là-dessus il lui fit des caresses.

*

Mylord Roussel qui a eû depuis peu le cou coupé à Londres en montant à l'Eschaffaut donna sa monstre au ministre qui l'exhortoit. Tenez

1. Geoffroy explique bien ce mot : « La pluralité des bénéfices, dit-il, interdite par les Conciles, n'était tolérée en France qu'en vertu des dispenses du Pape. » (Note de M. P. Mesnard, p. 172.)

2. M. Mesnard traduit : « Il faut s'enfariner de théologie et se faire un fonds de politique » et il ajoute : « Le même mot, attribué également au nonce Roberti, que désigne l'initiale R, est dans le *Furetiana*, p. 317.

dit-il [cette monstre] *voilà qui sert à marquer* [les heures] *le temps*. Je m'en vais conter par l'éternité.

Ce ministre estoit M. Burnet.

Voici en dernier lieu un fragment qui a bien l'air de n'avoir jamais été publié. Il occupe une feuille de 231 × 173 millim. collée, dans le manuscrit, au folio 20. Reproduit ici textuellement, il terminera cette cueillette.

FRANCE

Le cardinal du Prat vouloit estre Pape et en parloit vn jour au Roy François 1. dans le temps que ce Prince estoit le plus pressé dargent a cause des guerres d'Italie. Le Roy lui dit, mais vous estes François. Le cardinal respondit : j'ay quattre cent mille escus tous prests pour reparer ce defaut. Le cardinal s'en retourna chez lui en faisant reflexion a sa sottise il tomba dans la maladie dont il mourut.

Belcarius Euesque de Mets dans son Histoire appelle ce cardinal, Bipedum nequissimum.

Siege de Barcelone, M^r^ de Vizé dit qu'il a duré treize mois et plus. Ils auoient fait des ligues autour de la ville dans lesquelles ils semoient du bled et faisoient la moisson.

Siri to. 13 p. 818. La France est bien moins timide que l'Espagne a l'esgard de la Cour de Rome. L'Espagne craint pour les Estats qu'elle a en Italie, et la France au contraire qui ne cherche qu'à y auoir vne entrée, embrasse volontiers les intérêts des moindres Princes d'Italie.

Il serait à souhaiter peut-être que ces feuillets épars ne restent pas ignorés dans le manuscrit qui les contient et que tout au moins une référence, dans les manuscrits de Racine, à la Bibliothèque nationale, indique où reposent les pages aujourd'hui détachées du Recueil des Fragments historiques.

E. Griselle S. J.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

UNE LETTRE DE DORAT

L'histoire de Dorat et celle de ses démêlés avec les philosophes a été abondamment contée par feu Desnoiresterres dans le volume intitulé : *Le chevalier Dorat et les poètes légers au XVIII^e siècle* (1887, in-12). Les faits y sont rapportés avec exactitude et les passions en jeu finement notées à travers les incidents journaliers de cette querelle littéraire. La lettre qui suit, fort intéressante, prend donc place à sa date dans ce récit auquel elle manque. Elle est du temps où Dorat essayait de faire patte de velours pour entrer à l'Académie, mais sa magnanimité n'allait pas jusqu'à pardonner les torts de ses ennemis sans se plaindre. Il montre qu'il connaît leurs petites manœuvres et qu'il n'en est pas dupe. La confidence est faite à Suard, qui, suivant sa coutume, essayait de faire croire à la sincérité de son rôle de médiateur, et qui, vraisemblablement, travaillait surtout à brouiller de plus en plus le jeu dont Dorat fut la victime. Quoi qu'il en soit, le langage de celui-ci est honnête, digne et confiant. L'original de sa lettre est conservé dans les cartons de la collection Labouchère, à la bibliothèque municipale de Nantes (vol. 674, pièce 25), où nous l'avons transcrit.

Pardon, monsieur, si je ne vous ai pas répondu plus tôt; comme je voulais causer avec vous, je me suis débarrassé avant de quelques opérations qui auraient pu me distraire. Vous avez bien prévu : loin de m'offenser, votre lettre me fait le plus grand plaisir. Je vous remercie de vos éloges, mais je sens plus vivement que tout le reste la noblesse de votre procédé. Je vous l'avouerai, monsieur, je ne comptais que faiblement sur votre amitié; votre froideur à mon égard dans certaines circonstances, jointe à des propos que je n'aurais jamais dû croire, m'avait laissé des nuages qui sont tout à fait dissipés. Ce que vous venez de faire pour moi me prouve l'intérêt que vous voulez bien y prendre; c'est un trait de lumière qui me montre votre âme et vous avez gagné la mienne.

Permettez-moi cependant de me justifier des torts dont vous m'accusez. Contre qui, dites-vous, écrivent MM. d'Alembert, Diderot, Helvétius, Duclos, Saint-Lambert, Marmontel, Thomas, Bernard? Aussi n'ai-je jamais prétendu les envelopper dans le reproche dont il s'agit. Je suis l'ami de la plupart et l'admirateur du reste. Mais sont-ils les seuls gens de lettres? L'exemple que ceux-là donnent est-il suivi par tous? D'ailleurs n'ont-ils pas à leur suite je ne sais combien de protégés et de clients en sous-ordre, et soi-disant gens de lettres, qui vont, qui viennent, dénigrent à tort et à travers, et gâtent la littérature? J'en veux aux philosophes? Point du tout. Je les estime, les aime et voudrais leur ressembler. J'en veux à ceux qui se servent de leur nom et de leur autorité pour servir leurs petites haines particulières et

se croient des personnages parce qu'ils ont fait une tragédie et qu'ils sont reçus dans l'antichambre *d'un philosophe.*

J'abhorre autant que vous la satire et les satiriques, et je ne crois pas qu'on puisse me ranger dans leur classe. Mais aussi soyez juste. Qui est-ce qui a été traité avec plus de rigueur que moi, qui a trouvé moins d'indulgence? On m'a fait des crimes de tout; douze lignes indiscrètes dans tous mes ouvrages m'ont attiré cent ennemis irréconciliables. Et quels ennemis! Des gens que je ne connais pas, qui ne m'ont jamais rencontré et même ne sont pour rien dans ces *indiscrétions* qu'on appelle des satires. Qu'ai-je fait à M. d'Alembert qui depuis quelques années cherche à me ruiner par de petits sarcasmes géométriques, qu'il va semant avec aigreur dans toutes ses sociétés? C'est le ressentiment d'une *catin* (M^lle^ Clairon) qu'il venge contre moi.

Qu'ai-je fait à M. l'abbé Morellet qui déchaîne contre mon faible individu et mon talent plus faible encore toute la force de ses poumons et la fougue de son éloquence? Mon seul grief envers celui-là est d'avoir trouvé charmante une certaine *Vision de Palissot.*

Qu'ai-je fait à M. de La Harpe que de l'avoir prôné, accueilli, aimé comme un frère, et qui pour cela a eu le bon procédé de faire contre moi des libelles et des épigrammes?

Enfin qu'avais-je fait à tout Paris quand la dernière parut? avais-je mérité la joie maligne qu'elle occasionna, l'acharnement et l'indécence avec laquelle elle fut colportée, la publicité rapide qu'elle eut? Il était question d'affliger qui? Un homme qui vit paisible dans le sein de l'indépendance et de l'amitié, sans manège, sans ambition, et qui amuse ses loisirs à cueillir quelques fleurettes dans les routes écartées du Parnasse.

Après cet exposé, monsieur, vous serez moins surpris que ma douceur naturelle m'ait abandonné quelquefois. J'ai le cœur bon, mais sensible, et moins je cherche à faire du mal plus je suis indigné qu'on ait le projet de m'en faire. Mais voilà qui est fini; vos conseils m'ouvrent les yeux et me font rougir de ces misères, qui tiennent à l'humanité, mais au-dessus desquelles il faut qu'elle s'élève. Ne craignez pas que je m'engage dans cette guerre que vous me faites envisager; je suis trop ami du repos et de l'honnêteté pour compromettre l'une et l'autre. Les folliculaires auront beau me vanter; ils ne me corrompront pas. Oui, monsieur, vous pouvez répondre de moi; je serai même très aise que dans l'occasion vous vouliez bien me ramener ceux des gens de lettres estimables à qui j'ai pu déplaire et qui me pardonneraient bientôt s'ils pouvaient lire dans le fond de mon âme et se convaincre de l'estime que j'ai pour eux.

Pour vous, monsieur, je vous demande votre amitié et je vous offre la mienne. Je le répète : je ne connais rien de plus noble, de plus franc et de plus honnête que votre manière d'agir. J'ai au moins le mérite de l'avoir sentie et j'aurai celui d'en être reconnaissant. Sous quelques traits qu'on me peigne, je ne suis pas encore tout à fait

dépravé et je brûlerais tout mes petits vers, s'il le fallait, dans l'espérance d'acquérir un ami tel que vous. J'ai l'honneur d'être, dans ces sentiments et de toute la sincérité de mon âme, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DORAT.

Ce 21 décembre 1768.

Mille empressés compliments, s'il vous plait, à Mme Suard. Elle a sûrement eu part à votre procédé. Quand l'un de vous fait une belle action, l'autre la sait ou la devine. Les derniers contes l'ont sans doute scandalisée un peu; mais ce n'est que demi-mal s'ils ne l'ont point ennuiée.

UN BILLET DE BEAUMARCHAIS

Il a été question de Beaumarchais plus que de coutume, ces temps-ci, et le centième anniversaire de sa mort n'est pas passé inaperçu. Les gazettes en ont pris prétexte pour parler de lui et dire des choses plus ou moins connues. Nous en profiterons à notre tour pour publier le billet qui suit, adressé par Beaumarchais à son ami Dorat et qui se trouve ici tout naturellement à sa place, à la suite de la lettre précédente. Ce sont quelques conseils donnés par un véritable auteur dramatique à quelqu'un qui eût bien voulu l'être. La comédie de Dorat intitulée *Roséide ou l'Intrigant*, et qui avait d'abord eu pour titre : *le Tartuffe littéraire*, venait d'être représentée et, comme les autres pièces de son auteur, elle n'avait eu qu'un succès assez médiocre. C'était, d'ailleurs, le temps le plus misérable de la vie de Dorat, ruiné par deux banqueroutes. Pour cela encore, Beaumarchais lui fut bienfaisant, car c'est à lui qu'il s'adressa dans sa détresse. Cette histoire a déjà été contée par Loménie (*Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 263-266) et par Desnoiresterres (*op. cit.*, p. 354-360). On trouvera ci-après une nouvelle preuve — et très discrète, — de la générosité de Beaumarchais, dont la lettre est conservée en original dans la collection Labouchère, à la bibliothèque de Nantes (vol. nº 667, pièce 19).

Paris, le 9 octobre 1779.

J'apprends de vos nouvelles avec plaisir, mon ami. Quelqu'un m'a dit hier que vous étiez au lit et j'attendais aujourd'hui Gudin pour le prier d'aller de ma part, et pour lui, savoir ce qui en était, étant fort incommodé moi-même.

J'ai vu la première représentation de *Roséide* et n'ai pu la voir depuis. J'y ai trouvé, comme tout le monde, les détails les plus heureux, beaucoup de vers à faire époque. J'ai trouvé le caractère de l'intrigant bien fait et bien pesé; mais c'est ce que tout le monde n'a pas vu. Pas assez de mouvement : votre homme disserte plus qu'il n'agit; voilà le vrai mal, car s'il faisait ce qu'il dit au lieu de dire ce qu'il fait, la pièce aurait un mérite extrême.

L'avare, mon ami, ne dit point : « Je suis un avare »; mais il est forcé par la conduite de la pièce et par son caractère à des actions qui le décèlent. Il m'a semblé aussi que vous vous défaisiez un peu brusquement de votre héros. Du reste, je ne suis pas comme les auteurs

qui, tout en vous complimentant, sont désolés de vos succès. Je dis que personne ne peut aussi bien que vous dialoguer une comédie, et que le jour que vous aurez le bonheur de saisir un plan vigoureux pour la marche, vous serez sans conteste à la tête du catalogue des bons écrivains du siècle. Je ne puis vous remettre aujourd'hui que vingt-cinq louis. Je vous donnerai les autres le jour que vous viendrez recevoir et nos compliments sincères de votre beau talent et les assurances inviolables de mon estime et de mon amitié.

BEAUMARCHAIS.

Ci-joint les vingt-cinq louis et gardez ce papier pour la bonne règle de l'argent reçu.

En relisant votre lettre, je vois que vous me dites que vous enverrez votre laquais à midi. Apparemment que ce porteur n'est pas sûr; j'attendrai votre laquais.

UNE LETTRE DE C.-S. FAVARD

La lettre qui suit a été transcrite sur l'original qui a fait partie des collections d'Edmond de Goncourt. Elle est adressée par Charles-Simon Favart, le créateur de l'opéra-comique, à son fils Charles-Nicolas-Justin, acteur, d'abord, puis auteur de *libretti*, comme son père. Elle est amusante par les détails intimes qu'elle contient et la bonhomie de celui qui l'a écrite. Les quelques lettres du père au fils insérées dans la *Correspondance* (1808, 3 vol. in-8) de C.-S. Favart, sont trop peu importantes et trop écourtées pour donner une idée exacte et complète de ce que fut ce commerce épistolaire. Celle qu'on va lire est donc utile pour marquer avec précision les sentiments des deux hommes et leur tempérament respectif.

Les diverses particularités auxquelles il est fait allusion dans cette lettre ont à peine besoin de commentaire pour être bien comprises. La jeune fille dont il est question dès le début, Maurice-Geneviève Bellot, était la fiancée du fils Favart, qui l'épousa peu après. Quant à l'abbé de Voisenon qui venait de mourir (juin 1775), il est inutile de rappeler quelles relations l'unissaient à Favart et à sa femme, la Gentilly.

Mon ami, je suis arrivé de Fontainebleau dimanche dernier en bonne santé. J'ai trouvé une lettre de M^lle^ Bellot qui se plaint douloureusement de ce que vous ne lui écrivez pas, et remarque sur le papier la trace de ses larmes. Vous faites donc le petit cruel. Vous vous laissez aimer sans daigner répondre aux tendres sentiments que vous inspirez; ce procédé n'est pas d'un galant homme. M^lle^ Bellot m'écrit qu'elle n'a pas reçu une seule de vos lettres. Si vous avez perdu son adresse je vous la renvoie : *A M. Dubois-Floté, M^d^ épicier à Laon, pour faire tenir à M. ou M^lle^ Bellot à Chevrigni.*

M. Chevalier est parti dimanche matin pour son pays. Le dimanche précédent, on a fait à Belleville la vente des effets légués par M. l'abbé de Voisenon à Chevalier et au petit Armand; nous comptions qu'elle

ne produit (*sic*) que cinquante louis environ et elle a été à plus de deux mille cinq cents livres.

Mme Le Fèvre a quitté Belleville hier mardi. Je n'ai pu avoir l'honneur de la voir, mes affaires me retenaient à Paris; elle jouit d'une bonne santé; l'air de la campagne lui a fait beaucoup de bien.

J'enverrai demain pour toi à l'intendance un exemplaire des *Boulevards*, avec la musique de l'*Occasion* que j'ai fait graver pour le compte de M. Tixier et le mien; mais il nous arrive une chose bien désagréable par la négligence des graveurs et des imprimeurs. On avait demandé pour la Cour 700 exemplaires de la musique, ce qui nous aurait produit, à raison de trois livres pour chaque exemplaire, la somme de deux mille cent livres, et faute d'avoir fourni la musique au jour marqué, nous en serons pour nos frais, qui montent à plus de cent écus. Ainsi nous faisons une perte de cent louis au moins. On m'a conseillé de faire assigner les graveurs et imprimeurs pour leur demander des dommages et intérêts, mais je déteste les procès : j'aime mieux payer les frais de gravure et d'impression.

J'ai enfin été payé hier de M. de Saint-Phale ce qui m'évite un autre procès.

Je suis actuellement à Belleville pour faire tirer le reste de notre vin en bouteille et voir les réparations urgentes qu'il faut faire pour l'hiver : en vérité, cette maison nous ruine, il faut s'en débarrasser le plutôt possible; plus nous tarderons, plus nous serons écrasés. Je dois quatre mille francs pour l'entretien de cette bicoque, et, si nous attendons encore une année ou deux, nous ne retirons pas 20 000 livres de ce qui nous a coûté près de 100 000 livres.

J'ai acheté à la vente de M. l'abbé de Voisenon pour 450 livres d'effets environ, savoir : 1° les meubles de cuisine; 2° une garniture de cheminée complète, qui pourra vous servir; une console et son dessus de marbre, des faïences, des poteries et toutes les estampes de premières épreuves dont on n'offrait pas seulement le prix de l'encadrure, et, en outre, le grand tableau de chasse de M. Lallemand qui a coûté 25 louis et qui m'a été adjugé pour 130 livres. J'ai dîné hier chez l'ami Rousseau qui demande toujours des nouvelles de mon fils. Dans la première lettre que vous m'enverrez marquez moi combien vous êtes sensible à l'intérêt qu'il prend à vous. Il me demande les *Matinées de Cythère* (je ne me souviens pas du titre), ouvrage de M. de Voisenon, de M. Turpin, de M. Guillard, etc. Qu'en avez-vous fait? J'ai promis aussi à quelqu'un *la Vie de Mme du Barri*? Qu'en avez-vous fait? Le R. P. Crisostome m'a dit qu'il vous l'avait rendu.

Je n'espère pas que vous me satisfassiez sur cet article. Vous prêtez mes livres, vous ne vous souvenez pas à qui, vous me les dépareillez. Ayez donc plus de soin et songez qu'en me faisant tort, vous vous en faites à vous-même. Mes livres sont mes outils, il ne faut pas m'en priver pour le peu de temps qui me reste à m'en servir; c'est une richesse que je me suis proposée dès l'âge de dix ans et vous m'en

dépouillez avant de pouvoir en faire. Je vous annonce que j'ai fait mettre des barres et des cadenas à ma bibliothèque, afin que personne n'y entre, à commencer par vous-même qui ne voyez dans une collection de livres précieux que l'amusement au lieu de l'utilité.

Malgré tous vos torts et en dépit de moi-même je vous aime toujours; portez-vous bien, amusez-vous, mais n'oubliez pas M^lle^ Bellot.

Papa FAVART.

Belleville, ce 15 octobre 1776.

Je suis fort content du fermier, mais je n'ai pas besoin de deux domestiques de garde.

DEUX LETTRES DE VOLNEY

L'an passé, le dimanche 30 octobre, la petite ville de Craon, dans la Mayenne, inaugurait un monument élevé à la mémoire de Volney, qu'elle a vu naître. Cette cérémonie a ramené pour quelque temps l'attention sur l'écrivain et a provoqué divers travaux à son sujet. M. Michel Bréal, qui représenta l'Institut à cette inauguration, a consacré à Volney deux articles du *Journal des Savants* (février et mai 1899). M. Victor Jeanvrot en a également parlé dans la *Révolution française* (septembre et octobre 1898) et M. Léon Séché dans la *Revue bleue* (22 et 29 octobre).

Prenons-en prétexte à notre tour pour publier les deux lettres qui suivent, dont les originaux sont conservés à la Bibliothèque nationale (manuscrits, fonds français, n° 12,765, f^os^ 234 et 236). Elles sont loin d'être sans intérêt. Volney s'y montre expansif et devise volontiers avec les amis auxquels il s'adresse. Le premier est Helvétius, dont il fréquentait la société d'Auteuil; le second un législateur obscur, Le Febvre La Roche. Avec tous les deux, il cause avec abandon et, comme sa véritable nature intime n'est pas très connue, il n'est pas indifférent de posséder des documents nouveaux et précis sur un homme dont le nom éveille encore des sentiments de considération.

A Candé en Anjou, 25 juillet 1785.

Monsieur, voilà déjà un mois que je suis éloigné de vous, sans avoir rempli l'engagement que j'avais pris de vous écrire. Si par hasard vous m'en faisiez quelque reproche, je sens que ce ne serait pas sans plaisir que je l'essuyerais. D'ailleurs je suis bien persuadé que vous ne me soupçonnerez pas de négligence, et de mon côté je n'aurai pas recours aux excuses ordinaires de défaut de temps : il serait difficile de me réduire au point de n'en pas trouver pour un soin aussi agréable. Mais, s'il faut le dire, ce n'est pas la quantité des heures qui m'a manqué, c'est la qualité; c'est une situation d'esprit convenable que j'ai eu à désirer avant ce jour. Depuis mon départ de Paris, ma vie a été une distraction continuelle. Vous savez d'abord combien en voyage la tête est dissipée par la variété des objets; arrivé dans ma famille, il m'a fallu remplir des usages de bienséance, il a fallu visiter parents, amis, et tout le cercle de leurs connaissances. Dans un petit pays perdu comme celui-ci, la venue d'un voyageur de Turquie est un événement

de la première classe. Chacun veut le voir, l'entendre, le questionner : cela ranime les conversations pour huit jours. Il a fallu ensuite recevoir le retour des visites. Puis viennent les repas : il n'est point de fête de joie ou d'amitié sans la table. Tout cela mène loin et vous imaginez aisément que la tête, étonnée de cette diversité de choses, est peu propre à des réflexions liées et paisibles.

Enfin, la ferveur de la nouveauté s'est appaisée. On s'accoutume à me voir et je puis disposer de mon temps. Le premier usage que j'ai fait de ma liberté a été de venir ici à la campagne chez mon oncle. J'y suis depuis huit jours : le lieu est assez joli, mais il n'a d'agréments que ceux de la simple nature. Ce sont des bois sauvages, des ruisseaux égarés, des prairies en désordre, une maison assez mal distribuée, et, ce qui m'afflige davantage, un jardin à l'abandon. Telle est ma retraite. Le silence qui m'environne me rend peu à peu l'usage de la pensée; je me plais à rêver dans ces lieux champêtres et j'aime surtout à y retrouver des traits qui me rappellent Auteuil. Hier au soir entre autres, ce charmant ermitage se retraça vivement à mon souvenir. Ma promenade m'avait porté vers une campagne voisine, où j'ai passé les plus doux moments de mon second âge. Elle était alors habitée par une tante de ma mère, qui nous a donné jusqu'à quatre-vingt-deux ans l'exemple d'un de ces caractères heureux et rares qu'on prendrait pour le chef-d'œuvre de l'art s'ils n'étaient celui de la nature. Je ne pus voir cette maison sans attendrissement; divers traits de ressemblance me représentèrent Auteuil et je revins rêveur, sentant davantage le plaisir de m'en occuper et la peine d'en être privé. En effet, quoique parmi mes parents, j'éprouve souvent du vide; je ne suis qu'à moitié dans ma sphère. Les coups de théâtre se sont épuisés et le courant des scènes a repris cette monotonie habituelle que je connais de longue main. Les intérêts qui m'environnent me touchent peu. Je suis désormais étranger aux anecdotes qui sont presque tout le sujet des conversations de société. Je ne trouve personne qui parle ma langue et je reste plié dans mon portefeuille. Ce sont cependant des amis. Mais les amis de notre sang ou les amis de nos goûts et de nos penchants sont deux choses. Je sens donc qu'Auteuil me manque et cependant le temps de le revoir n'est pas encore venu.

D'après le tableau de ma situation vous concevez, monsieur, que le travail que je me propose n'avance guère, et je ne vois pas qu'il puisse beaucoup avancer pendant mon séjour. Tout inspire ici la dissipation ou le repos. Je ne m'étais jamais rendu compte pourquoi les hommes laborieux sont plus rares en province qu'à Paris, mais je vois qu'on peut résoudre le problème en disant en général qu'on n'a d'esprit et d'activité qu'à raison de ceux qui nous environnent.

Cette perte de temps m'a d'abord chagriné, mais par réflexion j'ai pris mon parti : depuis trois ans ma vie a été assez laborieuse pour me reposer trois mois, et si j'éprouve de l'ennui, ce sera une disposition favorable pour rentrer au travail. D'ailleurs je ne suis pas tout oisif;

l'attention que je ne puis donner à l'étude je l'ai tournée vers mes affaires domestiques et elle est devenue la cause d'un arrangement important pour ma fortune actuelle. J'ai vu, en réfléchissant sur ma situation, que vivre à Paris et posséder des biens fonds à cent lieues, étaient deux choses mal assorties; que mon bien était dans un pays perdu; qu'il n'avait rien de ce qu'on demande à la campagne pour l'habiter; que dans ma qualité de propriétaire lointain, on me tracassait, on me trompait. J'ai donc jugé convenable de vendre ces terres et de les convertir en argent. J'y trouve l'avantage d'un revenu aisé à régir et accru presque d'un tiers, article intéressant en ce moment où je suis borné au *matrimoine*. Les soins de cette opération m'occupent actuellement; ils me retiendront en ces cantons jusque vers la mi-août. Alors j'irai à Nantes vaquer à l'adjudication définitive et au placement des fonds en mains sûres. Tout sera terminé dans le mois. Comme je compte séjourner en cette grande ville jusqu'aux premiers jours de septembre, si Mme Helvétius ou vous, monsieur, ou M. Cabanis aviez quelques commissions à me donner, vous savez avec quel intérêt je me porterais à les exécuter. C'est le pays des thés, des cafés choisis, des liqueurs et des confitures si vantées de l'Amérique. Si vous m'adressez quelque chose, je vous prie de le faire sous l'enveloppe de *M. Volney chez M. Chassebeuf, avocat au Parlement à Craon, par Laval*, et cela jusqu'au 15 août; de là au 1er septembre, *à M. Volney chez M. Daniel Du Mortier, notaire royal, sur le Port-au-Vin, à Nantes.*

Je me suis occupé du vin blanc de M. Cabanis. J'en trouve de très bon. L'année sera des plus abondantes, et vraiment propre à faire une provision. Je lui parlerai plus amplement de tout ce qui concerne cela dans une lettre que j'aurai occasion de lui écrire, peut-être de Nantes. Comme il participera sans doute à celle-ci, je m'en prévaudrai pour prendre du délai.

La longueur de ma lettre commence à m'effrayer, surtout quand je songe qu'elle est presque toute employée à parler de moi. N'ai-je pas encouru le reproche d'égoïsme? Mais les témoignages d'amitié que j'ai reçus à Auteuil m'ont donné de la confiance, et je me suis enhardi à m'aimer depuis que vous m'aimez. En écrivant, l'illusion m'entraînait; je croyais m'entretenir avec vous : nous déjeunions; M. l'abbé Morellet prenait le chocolat en grondant Mme Helvétius. Mme Helvétius grondait M. Cabanis, et je me disais tout bas : « Ne pourrai-je aussi parvenir à me faire quereller? » Mais je n'en suis encore qu'à vous prier de faire agréer mes respects à Mme Helvétius et mille amitiés à M. Cabanis.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLNEY.

Spa, 27 thermidor an X (17 août 1802).

Je vous adresse, cher citoyen et législateur, un paquet contenant

quelques lettres de M. Schimelpenink dont je n'ai pu faire usage et dont je lui exprime mes remerciements. J'ai vu la Hollande, du moins en partie, et maintenant je sais ce que sont des digues, des canaux, des écluses, des desséchements par moulins à vent qui convertissent en sol ferme des terrains de boue plus bas que la mer. De tous mes voyages, celui-ci dans le moins d'espace m'a offert le plus d'objets intéressants. La planimétrie du pays en me rappelant le Delta m'a suscité une foule d'idées, de comparaisons et de contrastes qui ont vivement ému mon imagination. Quel pays eût été et serait encore l'Égypte si les Hollandais l'eussent habité! A la place de ces stériles monuments, de ces montagnes de granit ou de marbre sculptés pour le but extravagant d'honorer un corps mort de prince ou d'animal déifié, supposez l'équivalent de leurs gigantesques travaux employés en ponts, en chaussées, en aqueducs, en ports à Suez et Alexandrie et en un canal de jonction! Pas une goutte surabondante du fleuve générateur ne se fût perdue à la mer : tout eût été détourné dans les terres et y eût agrandi le sol cultivable d'un tiers. Une population de dix millions d'âmes eût été moins conquérable, moins conquise, et une seconde Chine eût été préservée dans l'Occident des ravages des Barbares que ses institutions auraient éclairés. Mais pour former des Hollandais il fallait un sol ingrat et une mer menaçante, qui, sans cesse rongeant leurs digues opposées à ses eaux suspendues, leur imposât le besoin constant d'un travail assidu et l'habitude de la patience, de l'industrie et d'un esprit réparateur et conservateur. Puisse cet heureux système d'équilibre entre le danger et la résistance n'être pas rompu! J'aurais plusieurs observations peut-être importantes à communiquer à cet égard. Par exemple, je trouve très dangereux que l'entretien et le soin de plusieurs digues, sinon même de toutes, soit abandonné aux seuls intérêts de quelques communes, quelquefois de seuls propriétaires. Il faudrait un système collectif et total de vigilance et de conservation, procédant du gouvernement même. La précédente constitution l'avait établi, et, très mal à propos, j'ose le dire, la présente l'a aboli ou omis. Ce serait une sage institution que celle d'un collège d'ingénieurs, comme et mieux que nos ponts-et-chaussées, qui serait le foyer central de toute la surveillance suprême, le censeur de toute négligence dans l'exécution, la conception de tout grand plan de réparation et d'amélioration, et qui, ayant à sa disposition un régiment ou deux de travailleurs comme nos pompiers, eut en main un instrument habituel et efficace contre tout accident prévu ou impossible à prévoir. Un tel corps faisant des visites et des tournées annuelles de toutes les digues et disséminant ses ouvriers d'après un plan raisonné, rendrait des services que le temps seul pourra faire évaluer en regrettant leur absence. J'ai aussi l'opinion que ce serait une opération très économique au gouvernement batave de faire voyager deux ou trois de nos plus sages ingénieurs pour visiter les diverses digues et donner ensuite à tête reposée leurs observations sur ce qu'ils auraient remarqué. Les étrangers ont pour

l'observation un tact que jamais n'acquerront les indigènes habitués. C'est exactement le cas d'un homme qui le matin arrive du dehors dans une maison bien fermée; en y entrant il discerne d'un nez subtil toute espèce d'odeurs dont les habitants ne s'aperçoivent pas. Et telles sont les habitudes en général; on ne s'en aperçoit qu'en en changeant; l'on regarde comme état de nature celui dans lequel on vit et l'on n'en connaît la différence que par la comparaison qui suppose l'épreuve de chaque chose. Je le dis sans en excepter les plus forts esprits : quiconque n'a pas changé d'habitude, n'en connaît ni la puissance ni les effets étranges; et quiconque n'a pas éprouvé les sensations d'autrui en raisonne comme un aveugle des couleurs.

Savez-vous une plaisante idée qui m'est venue à la tête en voyant les habitations et les villes hollandaises. Il m'a semblé revoir en grand les habitations des castors en Amérique : mêmes chaussées, mêmes appartements près de l'eau et sur l'eau, même activité taciturne, même patience, même prévoyante industrie. Les Hollandais, mon cher législateur, sont les castors de l'espèce humaine et cet animal en blason vaudrait mieux que le lion ridicule de la Zélande (où il n'y a que des grenouilles), qui se débat ridiculement dans un élément qu'il craint, sachant à peine nager. A l'aspect seul des devises des peuples on peut juger de leur originelle férocité : ils ont tous voulu être des lions, des léopards, des aigles. Il n'y a pas jusqu'aux Américains qui ont voulu ainsi se blasonner. Mais, par cas fâcheux, leur aigle chauve a l'air d'un vautour. Sachons un gré particulier au choix de B[onaparte] qui nous a restitué le noble et bon oiseau coq, symbole de vigilance, de courage, de libéralité. Mais voilà que je babille comme notre symbole, sans doute parce qu'il est encore matin. Je me repose ainsi des eaux, en causant avec vous. Je les prends depuis huit jours révolus et depuis deux je commence à sentir des effets préparatoires de quelque crise. Je la désire ardemment quelle qu'elle puisse être, car la vie telle que je la mène depuis dix mois, souffreteuse douze heures par jour, est pire que le cimetière. Écrivez-moi, si vous avez quelques moments de paresse moindre qu'à votre ordinaire : un peu de paresse a ses jouissances, mais le trop gâte tout, même l'amitié.

Adieu; portez-vous comme je vous le souhaite et mariez votre nièce de manière à rendre heureux, elle, son mari, vous et votre ami.

VOLNEY [1].

UNE LETTRE DE ROUCHER

La lettre de Roucher qu'on va lire n'est pas mentionnée dans le volume agréable qu'un des descendants du poète lui a consacré, il y a quelques années (Antoine Guillois, *Pendant la Terreur : le poète Roucher*, 1890, in-12).

1. *Suscription* : Au citoyen Le Febvre La Roche; membre du Corps législatif, à Auteuil, près Paris. — Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n° 12,765, p. 236.

Elle est intéressante pourtant en ceci qu'elle nous fournit quelques indications sur les opinions littéraires de celui qui l'écrivit. Le sentiment de Roucher sur Delille et sur son poème des *Jardins* n'est pas indifférent à connaître. Il est instructif aussi d'apprendre que l'auteur des *Mois* songea à se mesurer avec Delille en traitant le sujet même que celui-ci venait de traiter. Si l'on en croit M. Guillois, ce poème devait se composer de quatre chants, dont le second est perdu (p. 100); il en cite un fragment qui n'est pas sans attrait. C'est Helvétius qui fut le premier confident de ce dessein que l'avenir ne devait pas réaliser, car c'est à Helvétius qu'est adressée la lettre suivante dont l'original est conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 12,765, f° 103.

A Montfort l'Amaury, ce 13 juin 1782.

Je ne vous ai point encore remercié, mon bon ami, de vos observations et de vos conseils, mais je n'en suis pas moins reconnaissant, quelque sévères que mon amour-propre les trouve. Je préfère ces rigueurs à des éloges qui m'aveugleraient. Je pensais d'après quelques amis, et surtout d'après vous et Cabanis, que peut-être je réussirais dans le genre lyrique. Vous me détrompez. Eh! bien, soit. Je n'en murmure point. Nous verrons avec le temps si votre arrêt est irrévocable. Vous m'aviez annoncé une lettre de Cabanis; il m'a oublié. Ne pouvant le posséder ici, j'aurais eu grand plaisir du moins à lire l'expression de son amitié pour moi.

J'étais bien sûr des bontés de Mme Helvétius. Je m'attendais à tout ce que vous m'avez dit de sa part. Je vous supplie, en lui parlant de mon tendre et respectueux attachement, de ne pas oublier ma reconnaissance. Je pense souvent à l'excellence de sa belle âme et ma femme, mon frère et moi nous en parlons tous les jours.

L'ouvrage de M. l'abbé Delille vient de paraître. Il y a dix jours aujourd'hui que je l'ai reçu de la main d'un de mes amis qui a passé par notre ville. J'ignore si ce poème a rempli votre attente et celle des vrais amateurs de la poésie, mais je vous dirai tout bas que la mienne a été trompée. Ce n'est pas que je n'y trouve des morceaux dignes de nos grands maîtres. Il en est jusqu'à sept ou huit devant lesquels je suis en admiration, tels que le *Jardin d'Eden*, l'épisode du jeune Potaveri, celle (*sic*) de la naissance du Dauphin, le morceau sur la mélancolie, la coupe des bois de Versailles. Je suis à genoux surtout devant les jardins de Versailles et de Marly et la dernière moitié du IV^e^ chant, depuis *Tantôt c'est un vieux fort* jusques à ce vers *Toi surtout, brave Cook*. On ne peut assez admirer, assez louer la grande manière du peintre des jardins dans ces différents tableaux, et je doute que Racine, Boileau et Virgile ne fussent pas fiers de les avoir produits. Mais avec la même franchise je conviendrai que le reste de l'ouvrage, quoique très élégant et versifié avec grâce, laisse mon âme et mon imagination à froid. Rien qui *surprenne*, *émeuve*, *saisisse*, *attache*. Des détails minutieux; une manière petite et sèche; de l'esprit tant qu'on en veut, et plus qu'on en veut, mais point d'élans de génie, point de passion, point

d'enthousiasme pour cette grande et sublime nature. Devant les rochers il est immobile comme eux; les fleuves, les cascades ont beau rouler et bruire, son imagination n'en est point agitée, sa voix ne s'élève pas jusqu'à leur ton, et les forêts pour lui, ou plutôt par lui, ont perdu leur ténébreuse et religieuse horreur. Ce que je lui reproche surtout, c'est d'avoir osé peindre la nature champêtre sans un amour passionné pour elle. Cet amour devait sortir de tous ses vers, et il ne respire dans aucun. Qu'on me cite dans tout cet ouvrage rien qui approche de ceci, si touchant et si tendre dans Virgile :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes,
Flumina amem sylvasque inglorius. O ubi campi
Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacænis
Taygeta! o qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra! [1]

A quoi donc a servi à l'abbé Delille de traduire Virgile, s'il n'y a point appris que pour chanter la campagne, il faut l'aimer et qu'on ne prouve véritablement cet amour qu'en le faisant passer dans le cœur des autres? Je ne parle point du plan, s'il y en a un, qui n'est ni clair, ni général, tandis que Morel, dans sa *Théorie des jardins*, a embrassé tout son sujet et l'a distribué en quatre points fixes. Relisez, mon cher ami, la prose de cet artiste et vous verrez qu'il a fait un poème, tant et si bien il a répandu de l'intérêt, de l'enthousiasme, de la magie, de la poésie même dans le style; tant il a su saisir les grands effets de la nature et surprendre dans le cœur de l'homme, pour les peindre, les divers sentiments attachés à la diversité des scènes champêtres.

J'ai un projet, mon cher ami, mais je ne vous le dirai point. Si vous le devinez, imposez silence à votre pensée et gardez-moi le secret. Mais vous seriez bien aimable, si vous pouviez le plus tôt possible me procurer l'édition des *Jardins de Rapin, par l'abbé Brotier, la Composition des paysages, par M. de Gérardin, la Théorie des jardins, par Morel, et la Théorie de l'art des jardins*, 300 pages in-4, par M. Hirschfeld, traduites en français et imprimées chez Jombert fils aîné, rue Dauphine. Tâchez, mon bon ami, de grâce tâchez de me faire un faisceau de ces quatre ouvrages; ajoutez-y surtout la traduction de Chambers; envoyez-moi le tout bien empaqueté sous mon adresse, rue du Jour-Saint-Eustache, au carrosse de Montfort. Donnez-leur votre bénédiction et dites : *Croissez et multipliez.* J'attends cette preuve de votre amitié. Je ne sais quoi me dit au fond du cœur que vous n'en serez pas fâché. Allons, donnez-vous un peu de mouvement pour votre ami. Il vous le demande pour sa gloire que vous aimez tant. Adieu. Je vous embrasse de toute mon âme, mais, encore, le plus grand secret sur vos soupçons.

P. B.

1. *Géorgiques*, II, 485-489.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1].)

Chieur :

1520. Oncques foireux ne fist beau pet,
Se dict un *chyeur* de lardons.

(Fabri, *Rhét.*, II, 133, Héron.)

Chiffonnage :

1740. M^me^ de Mailly a eu avec elle une brouillerie sur des *chiffonnages* de femme.

(D'Argenson, *Mémoires*, II, 150, Bibl. elz.)

Chiffreur :

1529. Ce sont lettres que pouvons appeler lettres volontaires et faictes à plaisir, comme sont celles que *chiffreux* et dechyfreux font en telle figure et forme qu'ilz veulent, pour en mander nouvelles qu'on ne puisse entendre sans avoir le A. B. C. des dictes lettres volontaires.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° LXXII, v°.)

Chimie :

1554. L'art chimistique que diversement on appelle *chymie*, alchymie. alkimie.

(B. Aneau, *Trésor de Evonime*, 1, édit. 1557.)

XVI^e^ s. La cabale, magie et *chymie*, de laquelle dépend toute la physiologie.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 1296, édit. 1611.)

1607. Les souffleurs de *chemie*.

(J. de Montlyard, *Mythologie*, 130.)

China :

1572. Le gingembre, la *chine* nouvellement trouvée.

(J. des Moulins, *Comment. sur Matthiole*, 9.)

1590. Tsinaw est une espece de racine fort semblable à celle qui est appelee china root, c'est-à-dire racine de *china*, apportee des Indes orientales.

(*Brieve description de Virginia*, 17.)

1597. Calamus aromaticus, racine de *china*, rhubarbe.

(Palma Cayet, *Chron. novenaire*, IX, 157, Buchon.)

Chiromancien :

1546. Le prodigue ne se doit prendre pour liberal, ny le temeraire pour le hardy... Aussi ne se doyvent le necromantien, geomantien, *chiromantien* et autres telz pour astrologues.

(Mellin de Sainct-Gelays, *Œuvres*, III, 270, Bibl. elz.)

Chlamyde :

XV^e^ s. Insigne en armes estoit le filz d'Orceus,
Paint et paré d'ung manteau et *clamide*
Fait à l'aiguille.

(Oct. de Sainct-Gelays, IX^e^ *liv. de l'Énéide*, 87, v°, édit. 1540.)

1. Voir t. I, p. 178 et 486; t. II, p. 108 et 256; t. IV, p. 127; t. V, p. 287; t. VI, p. 285.

Choc :

1523. La cause de eulx retourner sans attendre le *choc* des Francoys, feust parce que les Anglais... estoient frappez du mal que vulgairement nous appellons mal de flux.

(Nic. Versoris, *Journal*, 39, Fagnicz.)

1532. Il vouloit bien attendre *le choc* et le combat de l'empereur.

(Pierre Desrey, *Mer des chroniques*, 245, v°.)

Chocolat :

1643. Du *chocolate*, discours curieux par Ant. Colmenero de Ledesma.

(Titre d'un ouvrage traduit de l'espagnol en français par René Moreau.)

Chômer :

XII^e^ s. As herberges chascuns se *chome*.

(*Rom. de Thèbes*, 4905, A.T.)

Id. Dex, quel honte! seignor se nome
Et de mal feire a lui ne *chome*

(Est. de Fougières, *Liv. des Manières*, 555, Kremer.)

Chouannerie :

1864. Toute Vendée... tourne vite à la *chouannerie* et au brigandage.

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, VIII, 427.)

Chrestomathie :

1623. Proclus ancien autheur a remarqué en sa *chrestomathie* que les Athéniens avaient une façon bien fantasque en l'imposition des noms.

(Garasse, *Doct. curieuse*, 15.)

Chrie :

1578. Certains themes et lieux communs en forme de *chries*.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, Préface, édit. 1611.)

Christianisme :

XIII^e^ s. Dame, par vous vint sains baptismes,
Et par vous vint *cristianismes*.

(*Poésie à la Vierge*, Romania, XX, 461.)

Chromatique :

XIV^e^ s. Les trois tetracordons dyatonique, *cromatique* et enarmonique.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 202.)

1572. En *chromatique*, la quelle pour la lasciveté fut par les anciens banye des républiques.

(Ronsard, *Préface sur la musique*, Œuvres, VII, 338, Bibl. elz.)

Chroniqueur :

XIV^e^ s. Hugues de Sainct-Victor et plusieurs aultres *croniqueurs*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XVIII, 3, édit. 1531.)

Chronologique :

1584. Qu'il (Isidore de Séville) n'ait aussi esté grandement amou-

reux de l'histoire, ne sçauroit on le nier, autrement faudroit qu'on effaçast du roole de ses livres son histoire *chronologique*.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 122.)

XVI^e^ s. Calculation *chronologique*.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Des différends de la religion*, I, 158.)

Chronologiste :

1560. Nicole Gilles, Bouschet... et autres *chronologistes*.

(J. Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes*, 116.)

Chuchotement :

Vers 1640. Le *chuchottement* et un cry de perdu a pleine gorge.

(Trad. de Comenius, *Janua aurea*, 74, édit. 1669.)

Chylification :

1598. La dexterité de nostre maistre Robin en matiere de *chylifications* spagiriques.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Des differends de la religion*, I, 321, Quinet.)

1611. Après la cuisson et *chylification*.

(Jacques Duval, *Methode de guarir tous Catarrhes*, 29.)

Cinquantaine :

XIII^e^ s. Tous ses saluz la bone fame
Abreja lors jusqu'a cinquante...
Mais cist cinquante miex valurent
Et a la mere Dieu [miex] plurent
Ne faisoient. III. *cinquantaines*.

(Gaut. de Coincy, *Mir. de Notre-Dame*, 184, Poquet.)

Cinquantième :

XIII^e^ s. Lui *cinquantiesme* de sa gent.

(*Durmars li Galois*, 9960, Stengel.)

Id. Al *cinquantiesme* (psaume) qu'en dira.

(*Règle de S. Benoît*, 1375, Héron.)

Cinquièmement :

1550. Nous en forgeons aussi des nombres ordinaux, comme... premierement, secondement, tiersement, quartement, *cinquiemement*.

(Meigret, *Grammaire française*, 176, Foerster.)

Cintre :

1300. II. *cintres* a fourmeler sur le grant verrier de la capele.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 257.)

Cirage :

1554. *Cirage* de vaisseau.

(*Trésor de Evonime*, Table des choses notables, édit. 1557.)

Circée :

1572. La morelle, l'alquequange, la *circée*.

(J. des Moulins, *Comment. sur Mathiole*, 10.)

La graine de la *circée*.

(Id., 14.)

Circonflexe :

1529. Lequel, est prononcé des grecs par accent *circonflect*.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° LII.)

1550. Le ton declinant ou *circonflexe*.

(Meigret, *Gramm. française*, 180, Foerster.)

Circulateur, s. m. :

1556. Ils sont appellés *circulateurs*, imposteurs et enchanteurs.

(Richard Leblanc, *De la Subtilité*, 352, v°.)

1612. Rouant de ville en ville, faisant le *circulateur* et le médecin.

(De Lancre, *De l'inconstance des mauvais anges*, 341.)

Ciste :

1555. Ladon semblable au *cisthe*, seulement a fueilles plus larges et plus noires.

(B. Aneau, *Trésor de Evonime*, 290, édit. 1557.)

1572. Le *ciste* est un arbrisseau astringent au goust.

(J. des Moulins, *Comment. sur Mathiole*, chap. 109.)

Id. Du *cisthe*, saule et prunelier.

(Amyot, *Propos de table*, IV^e^ livre.)

Citadin :

XIII^e^ s. Et li *citadin* respondirent o pierres et o sagettes.

(Aimé du Mont-Cassin, *Ist. de li Normant*, 201, Delarc.)

Et sont li *citadin* dedens la cité.

(Id., 201.)

Cithare :

XIII^e^ s. Uns menestrés
Qui Pinçonnès ert apelés
Jouait .I. pou de la *kitaire*.

(Adenet, *Cleomadès*, 10323, Hasselt.)

Leuüs, *quitaires* et citoles.

(Id., 7250.)

Civilisateur :

1862. Napoléon meurt donc en chef d'État, en homme social, en *civilisateur*.

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, III, 190.)

Civiliser :

1568. Les païs plus temperez et *civilisez*.

(Loys Le Roy, *Polit. d'Aristote*, 75.)

1572. *Civilisant* leur maniere de vivre.

(Amyot, *Demandes des choses romaines*, chap. 41.)

Civique :

1504. Une couronne dite *civique*, faite de fueilles de chesne.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 60, Stecher.)

XVI^e s. On fait grand cas des couronnes *civiques*.

(Du Pinet, *Pline*, XXII, 4.)

Clabaudeur :

1554. Et le delivre tost des importuns aboys
D'un tas de *clabaudeurs*.

(Tahureau, *Poésies*, I, 85, Jouaust.)

1560. Ces poures *clabaudeurs* de vesses

(Viret, *Cuisine papale*, 40, Fick.)

Claire-voie :

1412. Fiolles, ogives et *cleresvoyes*, lesquelles sont assises en le cambre d'eschevins.

(Houdoy, *Halle échevinale de Lille*, 46.)

Clairon :

Vers 1415. Herpes, leuz, choses nouvelles,
Buisines, *clarons*, instrumens.

(*Myst. de la Passion d'Arras*, 574, Richard.)

Claque :

XIII-XIV^e s. Li gennes quens d'Eu si aroute,
Pres de prendre ou de donner *claques*

(Guiart, *Roy. lignages*, II, 4940, Buchon.)

Claquement :

1552. Plausus, frappement ou *claquement* des mains l'une contre l'autre.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Les *claquemens* des mains donnent courage au cheval.

(Id.)

1564. Gestes, *claquemens* de mains.

(*Religion et république du peuple judaïque*, 73.)

Claquer :

XV-XVI^e s. Oiseaux bruyans...,
Claquans du bec, comme un droit son d'armure.

(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 20, Stecher.)

Classificateur :

1857. C'était un excellent rangeur et *classificateur* que Marolles.

(Sainte-Beuve, *Caus. du Lundi*, XIV, 120.)

Claveau :

XIII^e s. Li lait forment abundera;
Se *clavel* ont, se s'en fuira.

(*Lap. de Cambridge*, 1067, Pannier.)

XIV^e s. Le remede contre *clavel*... est tel.

(Jeh. de Brie, *Le bon Berger*, chap. XXXVI, Lisieux.)

Clavier :

XII^e s. Garder les vout e estoier :
Il meismes en fu *clavier*.

(Beneeit, *Ducs de Normandie*, 11371, Michel.)

Cléché :

1629. Tholouse, en pareil champ, de mesme estoffe encor
Porte une croix *cleschee* en besans terminée.

(Dorival, *Tableau de l'église Saincte Gervais et Protais de Gisors*, 2e série des Mélanges de la Société de Normandie, 240.)

Clédat :

1590. Lesquels soldatz estrangiers usoient de terribles et rigoureuses exequtions, rompant et enfonssant les portes jusques aux verrines, *cledatz*, fenestraiges.

(Jean Burel, *Mémoires*, 223, Chassaing.)

Aiz et fustalhe, *cledatz* de fer et les thuylles qu'ils vendoient par les rues.

(Id., 209).

XVIIIe s. Le *cledat* sera appuyé de deux pieds droits.

(Voltaire, cité dans la *Revue des Deux Mondes*, 212, 1er nov. 1895.)

Dans son *supplément*, Littré donne *cledal*, *cledart*, comme terme suisse avec un ex. tiré de Töppfer.

Clématite :

1572. Je suis de contraire avis croiant l'aristolochie mesme n'estre autre chose que la *clematite*.

(Jean des Moulins, *Comment. sur Mathiole*, 378.)

La racine de la *clematite*.

(Id., 379.)

Clémence :

XIIIe s. Il ne convient pas que li sires soit dou tout cruel ne dou tout plains de *clemence*.

(Brun. Latino, *Trésors*, 611, Chabaille.)

1389. Si lui pri que par sa *clemence*.
Il me vueille envoyer prudence.

(Jean Le Petit, *Le livre du champ d'or*, 211, Le Verdier.)

XIVe s. Donnez-luy par vostre *clemence*.
Conseil, secours, ayde et faveur.

(*Le procès formal d'ung povre humain*, Anc. Poés. fr., VIII, 47.)

Clément :

XIV-XVe s. Dit (Sénèque) qu'il n'est homme qui tant
Soit necessaire estre *clement*
Et piteux comme aux princes est.

(Christ. de Pisan, *Chemin de long estude*, 5629, Püchel.)

XVe s. Il est misericordieux,
Clement, puissant et gracieux.

(*Viel Testament*, III, 25816, A. T.)

Client :

1437. Ne peut estre advocat celui qui fait convencion d'avoir partie du prouffit du plaît ou grant dommage de son *client.*

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, II, 94, B-B.)

Clientèle :

1552. Tant s'en fault qu'on voulsist estre de leur *clientele* et protection.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*, sub v° non modo.)

Clignotant :

1552. Natantes oculi in luce, yeux *clignotans.*

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Clignotement :

1552. Nictatio, clignement, *clignottement.*

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Clignoter :

1552. Nictare, souvent cligner les yeux, *clignotter.*

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Clinique :

1626. La *clinique* qui en son procédé se sert de certains preceptes de l'art.

(Olive du Mesnil, *Actions forenses*, 355.)

Cliquetis :

XIII^e s. Noise de tabors ne de trompe
Et *cliketis* de couz d'espees.

(Jacques de Baisieux, *Trouvères belges*, 179, Scheler.)

XIII-XIV^e s. Moult fu fiers li *cliqueteiz*
Des cordes au paleteiz
Ou François et Flamens labeurent.

(Guiart, *Roy. lignages*, 8960, Buchon.)

Cloche-pied :

XIV-XV^e s. Vous veissiés ces pastoreaulx...
Fraper du pié en dançant,
Gautier emprès Helissant
A *cloche-piés* faire un sault.

(Christ. de Pisan, *Œuvres*, II, 230, A-T.)

Club :

Vers 1750. C'était une espèce de *club* à l'anglaise.

(D'Argenson, *Mém.*, I, 68, Bibl. elz.)

Coassocié :

1596. Les survivans associez qui ont succédé a leur *coassocié* en vertu du pacte de succéder.

(Jean de Basmaison, *Cout. d'Auvergne*, 162.)

1708. Licitation entre héritiers, copropriétaires et *coassociez.*

(*Arrest du Parlement*, 14 février 1708.)

3. *Coche :*

XIII^e s. Lez son mari se bote et coche
Qui se dormoit com une *coche*.
(*Fabliaux*, CXXIV, p. 139, t. V, Montaiglon et Raynaud.)

Cochenille :

1578. Depuis que la *cochenille* est venue en usage.
(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 632, édit. 1611.)

XVI^e s. Ses yeux plus rouges que *cochenille*.
(Id., *Jérus. délivrée*, 44, édit. 1595.)

1582. La couleur cramoisie qu'ils nomment *cucchenile*.
(Belleforest, *Description des Pays-Bas*, 191.)

Cocher :

XIII-XIV^e s. Arbalestriers vont quarrians prendre
A pointes agues et netes...
Aucuns d'eus pleins d'enging ou d'art
Pres des fers a coutians les *cochent*
Si que si li feru les hochent
Li fuz enz en l'eure fraindra
Et li fers en char remaindra.
(Guiart, *Roy. lignages*, 7568, Buchon.)

Cochevis :

1327. Li *cochevis* amoureux plains
Et souspirs va souvent nonchant
Devant sa femelle.
(Wât. de Couvin, *Li Tournois des Dames*, 56, Scheler.)

Cochonnerie :

1688. Il faut qu'il ait poussé la *cochonnerie* bien avant.
(*Le cochon mitré*, *Var. hist. et litt.*, VI, 224, Bibl. elz.)

Codification :

1864. Cette tentative de régularité et cette *codification* du goût.
(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, VIII, 124.)

Coercitif :

1559. Les lois *coercitives* qui sont la justice.
(Guill. Postel, *République des Turcs*, 67.)

La justice *coercitive*.
(Id., 117.)

Coéternité :

1554. La *coeternité* et identité de cette essence.
(J. de Maumont, *Trad. de S. Justin*, 168, r°.)

1618. La consubstantialité et *coeternité* des divines personnes.
(P. Coton, *Dépravation touchant la Sainte Écriture*, p. 1472.)

Cognasse :

1534. Ils ne craignent les gelees de may comme les vignes, ne les bruines d'octobre, comme les coings ou *coignasses*.
(De La Grise, *Livre d'or de Marc-Aurèle*, chap. VIII.)

1545. Les Francoys les appellent *coignasses*.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, CXLI.)

Cognation :

XII^e^ s. Ci est Rous baptisez od sa *cognation*.

(Beneeit, *Ducs de Normandie*, intitulé de chapitre, t. I, p. 320.)

XIII^e^ s. . . . . De ta *cognaciun*
N'avum altre hom ni ki portast icest nun.

(De Saint-Johan, cité dans la préface de la Vie de Saint Gilles, VII, G. Paris.)

Cohérent :

1541. Les veines sont *coherentes* avec les arteres.

(Jeh. Canappe, *Tableaux anatomiques*, 129, r°.)

Cohéritier :

1411. Autre chose est de autres personnes qui viennent a succession de leurs *coheritiers*.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 418, B-B.)

1453. Ses sœurs puisnees ou d'autres ses *coheritiers*.

(*Cout. de Tourraine*, 256, D'Espinay.)

Cohobation :

1615. La *cohobation* est une reiterée distillation.

(Jean Beguin, *Eléments de Chymie*, 58.)

Colégataire :

1596. S'il plaist au *collegataire* ou coheritier accepter le bénéfice d'accroissement.

(Jean de Basmaison, *Cout. d'Auvergne*, 48.)

Colère, au sens actuel :

1416. Laysse espasser ta *collere* paisiblement.

(Le Livre Caumont, 50, Galy.)

1512. Et grief desdains meslé de *colere* obnubile la clarté de son entendement.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 321, Stecher.)

Collation :

XII-XIII^e^ s. Et touz en un lieu s'aserrount,
Et un lira *collatioun*
En un livre que si clamon.

(Nicole, *Règle de S. Benoît*, 2432, Héron.)

1276. La presentation et le *collation* de le cousterie de le paroisse de Listrevolde.

(*Chartes de S. Bertin*, 125, Haigneré.)

Au sens de repas léger :

XII-XIII^e^ s. Nos comandons premierement a prendre general *collation*.

(*Règle primitive du Temple*, 38, De Curzon.)

Collationner :

1345. Extraiz... *collationnez* en la presence de maistre Jehan Fourcault.

(Cit. ap. Fagniez, *Industrie aux* XIII^e^ *et* XIV^e^ *s.*, 299.)

1387. Copie *collationnee* par l'un de noz secretaires.

(Cité ap. Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, 644.)

Collectionneur :

1857. Je demande qu'on me passe ce mot de *collectionneur* qui m'est nécessaire et qui exprime la manie : collecteur ne dit pas assez.

(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XIV, 108.)

Collègue :

XV-XVI^e^ s. Lucius pour pitié qu'il eut de ses *collegues*.

(Seyssel, *Appian, guerres civiles*, 564, édit. 1544.)

1535. Un des tribuns... après avoir un bien peu consulté avec ses *collegues*.

(De Selve, *Vies de Plutarque*, 164, r°, édit. 1547.)

Coller :

1368. A Simon, le paintre d'Angiers, pour blanchir et *coler* le bois de la dicte fenestre.

(Comptes de Macé Darne, 30, Joubert.)

XV^e^ s. Se tu ne veulx coudre la dicte penne, *colle* la.

(Guill. Tardif, *Fauconnerie*, I, 34, Jouaust.)

Collocation :

XIV^e^ s. Il dit doncques la demeure ou *collocation* que fist Abraham en la terre de Chanaan.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XVI, 15, édit. 1531.)

Colophane :

XIII^e^-XIV^e^ s. Safran, *colofonie*, cire.

(*Antidotaire Nicolas*, 18, Dorveaux.)

Armoniac, terbentine, *colophonie*.

(Id., 17.)

Coloquinte :

1372. La *coloquinte*... est une herbe tres amere qui autrement est appellee courge.

(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVII, 60, édit. 1522.)

Contre le venin de la puce vault la *colloquinte* broiee.

(Id., XVIII, 87.)

Coloris :

1629. Admirez ces rehauts, ce *coloris* plaisant.

(Dorival, *Tabl. de l'Église S.S. Gervais et Protais de Gisors*, 232, Blanquart.)

Colossal :

XVI^e^ s. Et si ne rejette pas l'art de tailler des images... jusques mesmes a des *colossalles*, partie de dieux et partie d'hommes.

(Vigenère, *Apollonius Thyanéen*, II, 284, édit. 1611.)

Combinateur :

1740. Cet esprit sera *combinateur* et compareur, dépourvu de génie.

(D'Argenson, *Mémoires*, II, 179, Bibl. elz.)

Comique :

XIV^e^ s. Et dit encores Isidoires en ce mesme lieu que de ces pòetes *comiques* il en est deux manieres.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, Exp. sur le chap. 8, édit. 1531.)

Comite :

1358. Sur chascun des diz vesseaux aura quatre officiers, c'est assavoir le patron, le *commite*, le sous committe et l'escrivain.

(Cité ap. Siméon Luce, *Hist. de Duguesclin*, 534.)

Comma :

1550. Le point que les Grecz et Latins ont appellé *coma*.

(Meigret, *Gramm. française*, 193, Foerster.)

1558. Sans qu'il y ait virgule ne *coma*.

(*Epitaphe de la ville de Calais*, Anc. Poés. fr., IV, 308.)

1587. Un *coma*... marque la page.

(Vigenère, *Traicté des chiffres*, 208, v°.)

Commémoration :

XIII^e^ s. De toz iceus qui hors serunt
Facent *commemoration*.

(*Règle de S. Benoît*, 3786, Héron.)

XIV^e^ s. Pour chou a faire me tournay
De lui *commemoration*.

(Gilles Li Muisis, *Œuvres*, II, 282, Kervyn.)

Vers 1415. Et en *commemoration*
De ma cruelle passion.

(*Myst. de la Passion d'Arras*, 11038, J. Richard.)

Commenter :

1314. Il n'entendroient pas les declarations commentees ne les causes.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 136, Bos.)

XIV^e^ s. Servius, qui le commenta (Virgile) et exposa plus solennellement que nul autre.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, Exp. sur le chap. 30, édit. 1531.)

Commis :

1369. Mandons auxi auz diz freres et seurs... que aus diz doyen et chapitre ou a leurs *commis* et deputez obéissent.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, II, 17.)

1400. Nos *commis* qui sur ce seront ordonnez.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, 144, édit. 1748.)

1472. Ses *commis* et députés.

(Cité ap. Fierville, *Doc. inédite sur Commynes*, 9.)

Commissaire :

1314. Quant az nobles qui seront semons pour aler en l'ost, ou gentisfames qui par non puissance, ou maladie ou autre cause, ne pourroient aler en l'ost bonnement, l'on prendra finance selonc la discretion des *commissaires*.

(*Ord. des rois*, t. XI, 428.)

1321. Franchois Jacques notaires de Fiennes *commissaire* de par le dit nostre seigneur le roy.

(Cité ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 461.)

1330. *Commissaires* a ce députés en la baillie de Douay de par mon dit seigneur.

(*Cart. de Flines*, t. II, 550, Hautcœur.)

Commissionnaire :

1583. Aucuns marchands merciers de la dicte ville... ne pourront faire acte de courretier et *commissionnaire*.

(*Métiers de Blois*, 1 92, Bourgeois.)

1615. Tous ne sont que facteurs et *commissionnaires*, ne faisant rien pour leur compte.

(Montchrestien, *Economie politique*, 167, Brentano.)

Commissure :

1314. Quant tous ces os dessus dis sont conjoins ensemble par leurs *commissures* serratiles.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 52, Bos.)

Commodataire :

1584. Les creanciers depositaires, *commodataires*, vassaux, possesseurs.

(Jean Duret, *Coust. de Bourbonnais*, 257.)

Commode, adj. :

XV^e^-XVI^e^ s. Lieu moult propice et *commode*.

(Seyssel, *Guerres civiles*, 79, édit. 1540.)

1532. Des marchez et lieux les plus hantés et *commodes* qui sont en la dicte ville Françoise de Grace.

(*Doc. relatif à la fondation du Havre*, 414, De Merval.)

Commuer :

XV^e^ s. Le vieil couvé venin fut cognu, Croy degetté et expuls dehors de court, et longue non creance du pere fut *commuee* en vraye cognoissance.

(Chastellain, *Chron.*, V, 154, Kervyn.)

Pour *commuer* ce dollereux mistere
En joye a ceux qui deuil y ont pu prendre.

(Id., *Œuvres*, VII, 67.)

Communiant, ante :

1585. Est a noter qu'il n'est fait aucung article de mises pour le vin des *communians* ny de ceulx qui l'ont versé et distribué.

(Cité ap. de Beaurepaire, *Recueil de notes hist.*, 314.)

1598. Des petites oublies que les prestres fourreront toutes entieres en la bouche des *communians*.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Différends de la religion*, II, 12, Quinet.)

Communicateur :

XIV^e^ s. Et en l'espitre qui est intitulee aux Hebrieux est escript N'oubliez pas, dit-il, a bien faire et a estre *communicateurs*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, X, 5, édit. 1531.)

1570. N'oubliez pas a bien faire et estre *communicateurs*.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, X, 5.)

Commutation :

XII^e^ s. Sire nostre Deus, tu oïs els; Deus tu propicius fus a els, et vengeur sur les *commutation* d'eals.

(*Livre des Psaumes*, Ms. de Cambridge, 180, Michel.)

Comparution :

1453. Religieulx ne puent faire stacions ne *comparucions* en jugement sans procuracion de leurs abbés.

(*Cout. de Touraine*, 177, D'Espinay.)

Il est deux manières de *comparucions*, assavoir est en personne, ou par procureur.

(Id., 176.)

Compatriote :

1396. Les marchands de Paris mesmes avoient achetez de eulx et leurs *compatriotes*... pareilles sarges et denrees.

(Cité ap. Fagniez, *Industrie aux* XIII^e^ *et* XIV^e^ s., 273.)

XVI^e^ s. Ces bestelettes (les loirs) cognoissent celles qui ont esté nourries en leurs forests, et s'assemblent ensemble comme *compatriotes*.

(Du Pinet, *Pline*, IX, 57.)

Complaignant, ante :

1351. Ils ont recogneu que des dis *complaingnans* ils eurent quatre vins et wyt tonniaus.

(Cité ap. Finot, *Relations commerciales entre la France et la Flandre*, 360.)

1360. Les biens qui mis estoient en la main des dites *complaignans*.

(*Cart. de Flines*, I, 622, Hautcœur.)

Complet, ète :

1367. Pour l'annee toute *complete*.

(*Recettes et dépenses du roi de Navarre*, 111, Izarn.)

XIV^e^ s. Ci commence le livre de Vegèce de chevalerie... lequel livre contient .IIII. livres *complès*.

(Jeh. de Vignay, dans Romania, XV, 265.)

1396. Vous paierez jusques a un an et un jour *complez* du jourd'hui.

(*Cout. de Dieppe*, 20, Coppinger.)

1425. La premiere somme *complete*.

(Oliv. de La Haye, *La grande peste de 1348*, p. 71, Guigue.)

Complexe :

XIV^e^ s. Complexion est sans *complexe*
Pour nature qui fault au sexe.

(J. Le Fèvre, *Vieille*, 2293, Cocheris.)

1564. Pour departir une pauvre terre s'esleve entre deux peuples une *complixe* querelle.

(Marcouville, *Traité mémorable*, 65, r°.)

1582. *Complexe*, non *complexe* et autres vocables intolerables et vains qu'ils enseignent.

(Mayerne Turquet, *De l'incertitude des sciences*, 62.)

1652. La verité *complexe* est celle qui consiste ès propositions.

(Meynier, *Abrégé de Logique*, 221.)

XVII^e s. Les termes *complexes* sont plusieurs termes qui, tous ensemble, ne signifient que la même chose.

(Bossuet, *Logique*, I, 60.)

Complimenteur, *complimentaire* :

1622. Je veux donc que vous scachiez qu'un *complimenteur* n'est qu'un accompli menteur.

(Sorel, *Francion*, 443, Jacob.)

Vous êtes trop *complimentaire*, répondit Raymond.

(Id., 442.)

Complot, au sens actuel :

XII^e s. Qar li reis pas ne se gardot
Q'il li feist ytel *complot*.

(*Rom. de Thèbes*, t. II, p. 48, A-T.)

Comploter :

XV^e s. Et la fut par eulx machiné et *comploté* grande trahison.

(J. Chartier, *Chron. de Charles VII*, II, 331, Bibl. elz.)

Componé :

1302. Trois lorains tous de soie, l'un vert, l'autre vermeil, et le tiers *componné* de soie jaune et vert.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 222.)

Compréhenseur :

1588. Et lors se pourroit a bon droict dire plus tost *comprehenseur* que voyageur, bienheureux et non plus misérable.

(Vigenère, *L'esguillon de l'amour divin*, 376, édit. 1600.)

1617. Quand je les veux appeller viateurs, c'est au respect des chemins de la volonté de Dieu, par lesquels ils marchent toujours. Ils sont bienheureux et *comprehenseurs*.

(Julian Manceau, *Sermons*, 178.)

XVII^e s. Pain des voyageurs, qui serez un jour le pain des *compréhenseurs*, je vous adore.

(Bossuet, *Médit. sur l'Évangile*, la Cène, 56^e jour.)

Compréhensible :

XIV^e s. Il (l'œil) est *comprehensible* de lumière.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, exp. sur le chap. I, édit. 1531.)

Compréhensif :

1582. Dieu se voit et se cognoit d'une cognoissance *comprehensive*.

(P. de La Coste, *Catholiques expositions*, 411, r°.)

La vision *comprehensive* de Dieu.

(Id., 411, v°.)

Compréhension :

1372. Nulle creature ne peult atteindre a toute la *comprehension* de luy (Dieu).

(Corbichon, *Propriét. des choses*, I. 26, édit. 1522.)

XIV^e^ s. La sapience de Dieu comprent toutes les choses incomprenables par *comprehension* si incomprenable....

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XII, 18, édit. 1531.)

XV^e^ s. Ils sont infinis (les affaires humains) et outre toute *comprehension.*

(Chastellain, *Œuvres*, VII, 305, Kervyn.)

Compromettant :

1862. Tous les disciples ne sont pas nécessairement des copies et des contre-façons; tous ne sont pas *compromettants.*

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, III, 31.)

Compromis :

1243. Li prieux et li couvent devant dit, nous sommes mis par accord en *compromis* el maiens et es eskevins d'Abbeville.

(Cité ap. Prarond, *Hist. d'Abbeville*, 116.)

XIII^e^ s. Et doncques doit la justice... faire escrire leur *compromis.*

(*Cout. d'Artois*, 141, Tardif.)

Comptable, au sens actuel :

Comptable tenu de rendre compte envers mon dit seigneur.

(Cité dans la *Chronique de Loys de Bourbon*, 331, Chazaud.)

Compulsif :

1584. Les forces compulsives produisent l'action de crainte.

(Jean Duret, *Coust. de Bourbonnais*, 205.)

Comput :

1584. Il a reduict et ordonné le *comput* ecclesiastique.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 136.)

Vous avez le *comput* ecclesiastique qu'il (Jean de Sacro Busto) a dressé avec une si sérieuse observation.

(Id., 546.)

Computation :

XIV^e^ s. Il semble que monseigneur Saint Augustin se descorde en sa *computation* de celle de Eusebe.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XVIII, Exp. sur le chap. 19, édit. 1531.)

1413. Selon la *computation* de droit canon.

(*Compte rendu de l'ord. Cabochienne*, ap. Coville, *Les Cabochiens*, 437.)

Comtesse :

XII^e^ s. Meisme la *comtesse* en commence a plorer.

(*Elie de Saint-Gille*, 88, A.T.)

Id. Et la *comtesse* sist lès l'empereis.

(*Aliscans*, 2612, A-P.)

Concatenation :

1504. La *concatenation* des dites vertus.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 57, Stecher.)

1529. La *concathenation* et ronde perfection des lettres.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° XXIX, r°.)

Concéder :

XIII^e^ s. Il *concede* paiz a l'eglise et a li anemis de l'eglise promet de combattre.

(Aimé du Mont-Cassin, *Yst. de li Normant*, 165, Delarc.)

XIV^e^ s. La premiere partie (de l'argument) ne *concedent* pas les mathematiciens.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, V, Exp. sur le chap. 7, édit. 1531.)

Concerner :

1385. Quand le cas *concerne* nostre fait et souveraineté.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, p. CXXVII, édit. 1748.)

Concertant :

1687. Les trépignements que l'ignorance des *concertants* arrachoit a la gravité du triomphateur.

(Senecé, *Œuvres choisies*, 297, Chasles.)

Concerter :

XV^e^ s. Certaines lettres dont la fourme fut entre eulx... advisée et concertée.

(Jean Chartier, *Chron. de Charles VII*, II, 59, bibl. elz.)

Concerto :

1739. J'entrai pendant qu'on exécutait le fameux *concerto* de Corelhi.

(De Brosses, *Lettres*, II, 101, Colomb.)

Conciliabule :

1549. Quelques *conciliabules* d'evesques.

(Calvin, *La vraye façon de réformer l'église*, 98, édit. 1881.)

1585. Un si meschant *conciliabule*.

(Montlyard, *Leçons catholiques de Panigarole*, 454.)

Conclave :

XIV^e^ s. Et ainsi que ils estoient en *conclave*, ils ne se osoient crampir, ne extendre pour les Rommains qui crioient comme gens hors du sens.

(*Chron. de Flandre*, II, 155.)

Concluant :

1587. Estimez-vous que les raisons qu'avez icy proposé soient nécessairement *concluantes*?

(Cholières, *Après-dinées*, 328, P. Lacroix.)

1612. Laquelle (preuve) je tiens pour très bonne et *concluante*.

(De Lancre, *Inconstance des démons*, 553.)

1682. L'argument aurait été *concluant*.

(Ant. Arnauld, *Des vraies et des fausses idées*, 71, J. Simon.)

Substantivement :

De là un hardy *concluant* infereroit.

(Jean Duret, *Coust. de Bourbonnais*, 144, édit. 1584.)

Concubinat :

XVI^e^ s. Les S. Peres Jupins... ont la dessus bracqué un monde de canons remplis de fulminations et d'excommunications, pour mettre en pouldre ce *concubinat*, c'est-à-dire le legitime mariage de ceux qui ont quelque degré au ministere ecclésiastique.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Différends de la religion*, III, 60, Quinet.)

1621. Le *concubinat* estant permis par les anciennes loix, celle qu'on entretenait familierement dans la maison representoit en quelque sorte la femme legitime.

(Olive du Mesnil, *Actions forenses*, 631, édit. 1626.)

Concupiscence :

XIII^e^ s. Et lors, elle entreprise de *concupiscence* charnelle et volonté libidineuse pour la beaulté de l'enfant, lui commença à dire.

(*Les Sept Sages*, 3, G. Paris.)

Concupiscible :

XIII^e^ s. La vertu *concupiscible* et la vertu irascible.

(Brun.Latino, *Trésors*, 372, Chabaille.)

Concurremment :

1609. Depuis l'empereur, changeant d'opinion, appella le pere *concurremment* avec le frere.

Jean Duret, *Cout. d'Orléans*, 687.

1666. Ilz sont appellez *concurremment* a la dicte succession avec leurs neveux.

(*Cout. de Normandie*, 173, édit. 1742.)

Condescendre :

XIII^e^ s. A la parolle et opinion duquel ilz se *condescendirent*.

(*Les Sept Sages*, 2, G. Paris.)

1349. Et Diex a ses prieres qu'il veoit raisonables,
Condescendoit tous dis et mout estoient affables.

(*Gilles li Muisis*, I, 117, Kervyn.)

Condisciple :

1570. Platon disoit que Xenocrate avait besoin des esperons, et Aristote son *condisciple* avoit besoing de bride.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 237.)

1582. Auditeur et *condisciple* avec Origene et Porphire.

(Mayerne-Turquet, *Incertitude et Vanité des sciences*, 543.)

1584. Il remporta l'honneur de tous ses *condisciples*.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 36, v°.)

1577. Quelcun de leurs *condisciples*.

(Hangart, *Hist. ecclésiastique tripartite*, 62, r°, édit. 1587.)

Conducteur :

Vers 1225. Cent hommes d'armes a cheval dont ledit Conras estoit le *conducteur* et gouverneur.

(*Sept Sages*, 51, G. Paris.)

Conduite :

1421. Il me donna ung cheval, *conduitte* et truchemant et guides.

(Ghill. de Lannoy, *Voy. et Ambassades*, 59, Potvin.)

Ceulx qui lors avoient la *conduite* et commandement sur le peuple.

(Id., *Œuvres*, 405.)

1498. Il n'a experience ne *conduite*.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, I, 319.)

Confectionner :

XVI^e^ s. Toutes sortes de drogueries et de souveraines confections qu'elle a aussi sceu *confectionner*.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Différends de la religion*, III, 21, Quinet.)

Confiance :

1409. Sur la *confiance* de ceste responce.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, p. CCLXIII, édit. 1748.)

1418. En celluy ou j'ai plus de espoir de parfaite *confiance*.

(Caumont, *Voy. à Jérusalem*, 9, La Grange.)

XV^e^ s. Il estoit confermez en la *confience* de Dieu en soy.

(P. de Lanoy, *Légende de S. Antoine*, 11, Guigue.)

Confier :

XIV^e^ s. Et y avoit grant nombre de gens sur quoy se *confioit*.

(Jeh. Le Bel, *Chron.*, I, 218, Polain.)

1366. Nous *confiants* des sens, loyauté et prudence de notre amé et feal chevalier mess. Geoffroy.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, 18, édit. 1748.)

1421. Et en ces esclaves cy *se confia* le Soudan.

(Ghill. de Lannoy, *Voy. et ambass.*, 119, Potvin.)

Confirmer :

1213. Et j'ay supplié monseigneur Regnault, evesque de Chartres, de *confirmer* de l'apposition de son sceau la teneur des dites presentes.

(*Cart. de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche*, 463.)

Confiscable :

1481. Si on recele et cache le parchemin, et n'est apporté en la dite halle, il est *confiscable* au profit du recteur.

(Arrêt cité dans le *Recueil des privil. de l'Université*, 191, édit. 1674.)

Confisquer :

1331. Nous ne voulons, ains defendons que... le bourgeois ou marchans a qui seront les denrees, soit molestés, ne les denrees empeschees ou *confisquees*.

(Cité ap. Finot, *Rel. commerc. entre la France et la Flandre*, 356.)

Confiturier :

1584. On n'eslit les *confituriers* sans avoir preuve de leur habilesse et industrie.

(Jean de Barraud, *Epit. dorées de Guevara*, 270, v°.)

1622. La femme d'un *confiturier* qui s'est efforcee d'envoyer son mari en paradis par eschelle.

(*Caquets de l'accouchée*, 8e journée.)

1660. Il a beaucoup d'enfants; il est fils d'un *confiturier*.

(Guy Patin, *Lettres choisies*, 257, édit. 1689.)

Conflagration :

XIVe s. Où seront les sainctz ou temps de ce feu ou *conflagration*...

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XX, 18, édit. 1531.)

Confluent :

1516. Aux *confluents* d'Arar et Rodanus.

(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 106, Stecher.)

Conforme :

1372. Ces anges... sont aucunement *conformes* et semblables à Dieu.

(Corbichon, *Propr. des choses*, II, 16, édit. 1522.)

Conformer :

XIIe s. Appeiret donkes, chier sire, ta bonteiz a cuy li hom se puist *conformeir* ki creez est a ton ymagine.

(*Serm. de S. Bernard*, 59, Foerster.)

XIIe-XIIIe s. Prestre, tu te dois chastement
Conformer a ton vestement.

(Renclus de Moiliens, *Rom. de Carité*, LXXIII, Van Hamel.)

Confusément :

XIIIe s. Herodotus et Berosus... en parolent en leurs escris, mès ce est mont *confusement*.

(*Compil. d'Histoire ancienne*, Romania, XIV, 20.)

Confutation :

XVe s. Par *confutation* de sa haute majesté.

(Chastellain, *Chron.*, I, 4, Kervyn.)

1512. *Confutation* et explanation du livre de Dion de Pruse.

(Jean Le Maire, *Illust.*, II, 236, Stecher.)

Congélabilité :

1541. La *congelabilité* convient a l'eau.

(Est. de Clave, *Principes de la nature*, 160.)

Cité à tort comme néologisme par A. Darmesteter.

Congeler :

XIII^e^ s. Et outre ce lieu est la mer *congelee* et tenans.

(Brun. Latino, *Trésors*, 169, Chabaille.)

Conjecture :

1246. N'aura l'en jai vraie science,
Fors que *conjecture* et cuidence.

(*Image du monde*, Romania, XXI, 488.)

XIV^e^ s. Ils pouoient par *conjectures*
Precongnoistre choses futures.

(J. Le Fèvre, *Vieille*, 5475, Cocheris.)

Conjointement :

1332. Moult fait Diex gracieux appel
Au seigneur qui fait son chapel
De ces trois fleurs *conjointement*.

(Philippe de Vitri, *Le Chapel des fleurs de lis*, Romania, XXVII, 73.)

Conjoncture :

XII^e^ s. Un mont bele *conjointure*.

(Chrest. de Troyes, *Erec et Enide*, 14, Foerster.)

XIV^e^ s. Ou que par male *conjoncture*
Ne leur viengne male adventure.

(Jean Le Fèvre, *Matheolus*, 2845, Van Hamel.)

XV^e^ s. La matiere sur quoy s'estoient fondés estoit assez peu honneste et de mauvaise *conjoncture*.

(Chastellain, *Chron.*, V, 140, Kervyn.)

Conjuré :

XIII^e^ s. Cicero... qui par son grant sens vainqui les *conjurés*.

(Brun. Latino, *Trésors*, 45, Chabaille.)

XIV^e^ s. Finablement il (Catilina) fut mort et desconfit en bataille avec tous ses *conjurés*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, II, exp. sur le chap. 23, édit. 1531.)

Conque :

XIV^e^ s. Les *conques* de mer, c'est-à-dire moules et oistres.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, V, 6, édit. 1531.)

Conquête :

XII^e^ s. Ou la *conqueste* toe seit,
Ou nostre, c'est raison et dreit.

(Beneeit, *Ducs de Norm.*, 23559, Michel.)

Id. Usure est et trop laide queste,
Et trop a i laide *conqueste*.

(Est. de Fougières, *Liv. des manières*, 910, Kremer.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

Heinrich Morf. — **Geschichte der neuern französischen Literatur** (xvi-xix Jahrhundert). Ein Handbuch. Erstes Buch : **Das Zeitalter der Renaissance**, Strasbourg, 1898, x-246 p. in-8.

Si un manuel doit être à la fois très élémentaire et d'un abord très facile, le présent volume est mieux et autre chose qu'un manuel : mieux, car il a une réelle valeur scientifique; autre chose, car il ne présente pas, du moins extérieurement, les caractères qui correspondent à nos habitudes françaises. — Ces 227 pages très serrées qui se succèdent sans une division autre que les trois chapitres dont l'ouvrage se compose, — je laisse de côté les 6 pages d'introduction, — font l'impression de quelque chose de massif et de compact où l'on ne s'aventure qu'en hésitant. Mais on aurait grand tort de s'arrêter à cette première impression. Si l'œil cherche en vain au long des pages un peu de jour, des blancs et des titres, l'esprit par contre est satisfait; et si la clarté ne se manifeste pas par les procédés typographiques et la disposition matérielle, elle est, ce qui vaut mieux, dans les idées et dans la rédaction. Presque chaque développement, sur un homme, une œuvre, une époque, se trouve résumé à la fin dans ses différents points par autant de phrases très courtes dans lesquelles l'auteur s'est efforcé de faire entrer l'essentiel de ses idées. Ailleurs, ce procédé, un peu scolaire, lasserait peut-être à la longue. Ici, pour la raison indiquée plus haut, il est le très bien venu. Sans doute ce serait un peu une trahison de citer à part ces formules, en les isolant du passage qui les éclaire et qu'elles résument. Elles ne peuvent être concises bien souvent qu'en faisant quelque peu violence à la réalité, et plusieurs d'entre elles sembleraient trop absolues ou aventurées : « Marot est essentiellement national et sans érudition » (p. 50); « Du Bellay est le Lamartine de la *Pléiade*, Ronsard en est le Hugo » (p. 165); Montaigne est un grand artiste du mot » (p. 139). La plupart cependant sont exactes et claires. L'auteur, en quelques lignes heureuses, a su caractériser Montaigne par rapport à Rabelais (p. 140), les idées de la *Pléiade* (p. 151), l'œuvre de Ronsard (p. 162), la « seconde volée » de Ronsard, suivant l'expression de d'Aubigné.

Le plan de l'ouvrage, très simple, comprend trois parties, d'importance fort inégale : 1° Au sortir du moyen âge, 1498-1515 (p. 9-32); 2° le commencement de la littérature de la Renaissance, 1515-1548 (p. 32-88); 3° Apogée et décadence, 1548-1610 (p. 88-227). A son tour, chacun de ces chapitres, comme faisant un tout, se subdivise en différentes parties correspondant non plus aux formes successives de l'évolution historique, mais aux différents genres littéraires alors en honneur, prose d'une part, de l'autre, poésie, — lyrique, épique, dramatique. L'inconvénient de ce plan est qu'il oblige à placer avant la *Pléiade* Montaigne, qui en a marqué la fin. En outre, le souci de suivre trop scrupuleusement la classification des genres émiette l'œuvre

des écrivains, déforme les individus, disperse l'intérêt. Témoin d'Aubigné. Il est cité d'abord parmi les théologiens pour sa *Confession du Sieur de Sancy* (p. 105), puis parmi les historiens, pour son *Histoire universelle* (p. 120), parmi les poètes lyriques, pour ses *Tragiques* (p. 173); enfin l'auteur, négligeant ce fait que Fœneste est papiste, Enay calviniste et que d'Aubigné n'a pas écrit un livre qui ne soit un œuvre de polémique, a rangé le roman de *Fœneste* dans un groupe, d'ailleurs ingénieusement conçu, d'œuvres qui, sous une forme familière ou plaisante, sous des titres très élastiques, traitent de questions relatives à la vie pratique, comme les *Propos rustiques* de Noël du Fail, les *Dialogues* de J. Tahureau, les *Bigarrures* de Tabourot, les *Serées* de G. Bouchet, etc. (p. 195).

Si on laisse de côté cette question d'arrangement, il faut reconnaître que le livre de M. Morf présente, sous une forme très dense, une très grande abondance de choses. Tout s'y trouve, biographies, analyses d'ouvrages, appréciations littéraires, renseignements bibliographiques, considérations relatives à l'histoire générale et aux influences étrangères, remarques sur la langue et l'orthographe, tous les genres enfin, jusqu'à la chanson populaire. Tout cela est naturellement un peu à l'étroit dans ce volume, mais l'effort de l'auteur pour condenser en si peu d'espace le résultat de ses recherches est très méritoire. C'est un des traits caractéristiques de ce livre que la tirade, le développement littéraire en sont absents. On y trouve des formules, jamais de phrases. Aussi pourra-t-il sembler à quelques-uns bien impersonnel. On jugera peut-être que l'auteur apprécie un peu vite le style d'un Rabelais ou d'un Montaigne, le tempérament poétique d'un Ronsard. Les considérations générales sont remplacées ici par des faits. M. Morf a lu en effet tout ce qui s'est publié d'important sur le sujet qu'il traite. A ce point de vue, la bibliographie qu'il a rejetée à la fin de son volume (p. 228-246) est significative. Quoiqu'il déclare n'avoir pas cherché à la faire complète, il y mentionne les ouvrages les plus considérables publiés en France sur le XVI^e^ siècle, — et la *Revue d'histoire littéraire* en particulier y est à chaque instant citée, jusque dans ses plus récents numéros. On y trouve aussi l'indication de dissertations et d'ouvrages allemands dont l'auteur a tiré parti, — spécialement sur le vers mesuré et son évolution (p. 167, 172). Enfin, pour les questions d'influence étrangère, italienne par exemple, il a recouru aux étrangers eux-mêmes. — Avec ce souci d'information exacte, non content de s'adresser aux travaux d'érudition et aux ouvrages de seconde main, il a demandé au texte même des auteurs à étudier le meilleur de ses appréciations et de ses jugements. A chaque instant ce sont des remarques de fait, des détails caractéristiques qui supposent la connaissance directe des ouvrages eux-mêmes. Avec un seul trait bien choisi, il indique suffisamment la physionomie, la manière d'être d'un homme comme Brantôme ou du Bartas. Je ne voudrais pas d'ailleurs affirmer que ce procédé, excellent en soi, ne tombe pas parfois dans l'excès. Montrer les grandioses espérances de l'école de Ronsard aboutissant à la puérile et grossière affectation de *la Puce de Madame Des Roches* (p. 181) est un moyen de faire comprendre la faillite de la *Pléiade* plus sûr, plus saisissant que toutes les généralités possibles, mais n'est-ce pas donner une signification trop grande à un petit fait? Car il ne s'agit ici que d'un jeu de société, d'une sorte de gageure, dont les auteurs, Rapin, Binet, Pasquier, — et je cite les plus connus — ne sont poètes que par accident. Ce dont le lecteur est particulièrement reconnaissant à M. Morf, c'est d'avoir fait un choix souvent heureux des passages qu'il cite. Au lieu de voir apparaître à propos d'un François de Sales, d'un Baïf, d'un Montaigne même la citation traditionnelle, qui ne nous frappe plus et ne prouve plus rien, on a le plaisir de trouver des fragments courts, moins familiers, mais aussi probants, qui donnent aux arguments une vigueur imprévue et une jeunesse nouvelle.

Ce désir très honorable d'éviter le déjà dit et d'être très renseigné a parfois

amené l'auteur à se complaire dans des recherches de détail [1], à s'attarder à des écrivains secondaires, partant moins connus. Non pas que le lecteur ait le droit de s'en plaindre. En particulier on lira avec beaucoup d'intérêt tout le premier chapitre consacré aux écrivains de second ordre qui ont fait la transition entre le moyen âge et la Renaissance. Mais on aura le droit d'estimer que les proportions ne sont pas toujours rigoureusement observées et que la perspective en souffre. Si représentatif que soit un Jean Lemaire de Belges des tendances qui se font jour à son époque, peut-être a-t-il arrêté bien longtemps l'attention de l'auteur. Les particularités qui distinguent l'œuvre de Baïf ne présentent guère qu'un intérêt de curiosité, si l'on songe au peu d'influence qu'a exercé ce poète. Enfin on est d'autant plus surpris de voir Du Bartas longuement étudié, que M. Morf ne se croit pas pour cela obligé de le louer. Car — et c'est une remarque qu'il importe de faire — l'auteur s'est exercé et a réussi souvent à entrer dans la pensée, dans les goûts de l'époque et du peuple dont il avait à parler. On vient d'en avoir une preuve à propos de Du Bartas, pour qui les étrangers ont une particulière indulgence ou même un goût décidé. L'étude consacrée à Rabelais en est un autre témoignage. Le grand écrivain y est apprécié, admiré à la française, je veux dire que les grossièretés qui émaillent son œuvre n'ont pas détourné l'auteur de rendre hommage à la saine raison, au robuste génie qui s'y manifestent. — Il n'a d'ailleurs nulle part abdiqué l'indépendance de son jugement, et plusieurs de ses appréciations nous semblent d'une excessive sévérité. Passons condamnation sur François Ier, à qui, en effet, pour la commodité du langage sans doute, ou par habitude, ou par respect pour une vieille tradition, on continue de savoir gré même du bien qu'il n'a pas fait. Mais c'est faire tort à Calvin de ne pas dire assez que, s'il arrive à la sécheresse, c'est par amour de la netteté, et qu'il offre le premier modèle de cette qualité qui, depuis lui, — grâce à lui — caractérise notre langue entre toutes, la clarté. — On s'étonne un peu qu'après avoir sévèrement jugé « l'uniforme pathos » de D'Aubigné, ses fautes de goût (p. 174), l'auteur ne se sente pas plus enclin à l'indulgence pour un Du Vair, par exemple, chez lequel on trouve, dans certaines œuvres, avec la verdeur et la sève du XVIe siècle, le goût de l'ordre et le souci de la forme qui distinguent le XVIIe. — Si manquée que soit la *Franciade*, encore est-ce trop lestement la condamner que d'y voir uniquement « des discours boursouflés et des descriptions importunes » (p. 186). D'une manière générale, M. Morf est sévère pour Ronsard. Ce n'est pas assez dire que de dire à propos des sonnets à Cassandre : « Il n'y manque pas de passages heureux et d'un sentiment vrai ». Mais c'est trop dire que d'ajouter : « Pourtant l'impression que laisse cette longue série de 223 sonnets est celle d'un cliché monotone » (p. 158). Il est juste de remarquer que c'est dans les sonnets à Hélène que son inspiration est « la plus libre et la plus naturelle, » qu'ils sont « riches de poésie et d'une grande maîtrise de forme, » mais c'est là aussi que Ronsard se montre le plus inégal et que se trahissent les premières atteintes de l'âge. Enfin on voudrait que les pièces souvent délicieuses du recueil dédié à Marie eussent inspiré à l'auteur mieux que cette brève constatation : « Ronsard y chante la joie de vivre en disciple d'Anacréon et de Tibulle » (p. 159). — On se demande si vraiment, à deviner derrière toutes ces œuvres le modèle grec, latin ou italien, l'auteur n'a pas senti se refroidir son admiration et s'en aller sa bonne volonté. Pourtant il sait mieux que personne, si l'on déduit de ses propres remarques les conséquences qu'elles comportent, que l'imitation au XVIe siècle est vivante et

1. Cette impression tient en partie peut-être à ce que l'auteur, en s'interdisant de mettre aucune note au bas du texte, a été amené parfois à juxtaposer dans le corps de son développement des faits, des remarques de caractère différent ou d'importance inégale.

féconde, que pour un Ronsard en particulier elle est non plus un asservissement, mais une conquête [1].

Ces quelques restrictions n'enlèvent rien de son réel mérite à ce travail. C'est le propre d'un livre comme celui-ci, qui touche à tant de sujets, de heurter des opinions individuelles, d'autant que la concision même avec laquelle il est écrit lui interdit les réserves, les nuances et les considérants. On y trouvera d'ailleurs, en dehors de la partie documentaire, de solides études. — Les étudiants et les maîtres pratiqueront donc avec fruit cet ouvrage, qui reflète avec une grande exactitude l'état actuel de nos connaissances sur le XVI[e] siècle. Ils n'y rencontreront pas de ces aperçus nouveaux, de ces interprétations originales qui rajeunissent l'admiration ; mais ils ne seront pas exposés à y trouver les erreurs de dates, les à peu près biographiques dont nos meilleurs livres ne sont pas toujours exempts, et ils attendront avec un bienveillant intérêt les trois volumes dont M. Morf annonce la publication prochaine et dans lesquels il doit pousser son étude jusqu'à la littérature contemporaine.

René Radouant.

Montesquieu. — **Pensées et fragments inédits**, publiés par le baron Gaston de Montesquieu. Bordeaux, Gounouilhou, 1899, petit in-4° de XXXVI-541 p.

La famille de Montesquieu poursuit avec persévérance la tâche qu'elle s'est assignée de publier tout ce qu'a laissé à La Brède celui qu'on nomme encore le Président. Après les *Mélanges* et les *Voyages* de Montesquieu édités par deux de ses arrière-petits-fils, le baron Charles et le baron Albert de Montesquieu, voilà le premier volume des *Pensées inédites* également mis au jour par l'un de ses descendants directs, le baron Gaston de Montesquieu, sous les auspices de la Société des Bibliophiles de Guyenne et avec la collaboration de MM. Barckhausen, Céleste et Dezeimeris. Le recueil complet de ces fragments comprendra deux livres et celui-ci contient déjà plus de 550 pages, ce qui en indique l'importance. Les fragments qui composeront cet ensemble seront au nombre de plus de 2,200 et ce chiffre dit assez à lui seul l'abondance et la variété des idées qui doivent s'y trouver exprimées.

Montesquieu les notait lui-même ou les faisait écrire par l'un de ses deux secrétaires sur trois volumes petit in-4° solidement reliés en veau brun, qu'il intitulait volontiers *Mes Pensées* et qui nous sont parvenus. Ce sont eux qui forment la matière de la publication actuelle. Mais l'ordre des fragments n'étant, dans les originaux, ni chronologique ni même absolument méthodique, on a cru devoir, en les mettant au jour, les classer plus rigoureusement. On les a donc rangés en dix séries diverses qui se rapportent soit à l'étude intime de Montesquieu lui-même et à ses œuvres connues ou inédites, soit à ce qu'il pensait de la science ou de l'industrie, des lettres et des arts, de la psychologie, de l'histoire, de la politique et de l'économie politique, de la philosophie et de la religion. Seulement, pour s'y reconnaître au besoin, on a mis au début de chaque fragment l'indication de sa place dans les recueils originaux et une table de concordance viendra encore, à la fin de l'ouvrage, faciliter les recherches. Enfin, on a intercalé, pour être aussi complet que

1. Entre autres réserves de détail, je note que, d'après M. Morf, les poètes de l'école de Lyon aboutissent aux précieux (p. 59), et Bertaut à Malherbe (p. 180), alors qu'on serait plutôt tenté d'appliquer au second ce qu'il dit des premiers. Enfin il analyse la *Satire Ménippée* sans nommer les auteurs à qui elle est attribuée, de sorte qu'il faut se reporter à l'endroit où ils sont étudiés à un autre point de vue pour trouver une allusion à la part qu'ils ont eue dans cette œuvre collective. Encore Passerat et Rapin sont-ils seuls mentionnés.

possible, quelques extraits pris dans un autre recueil manuscrit de Montesquieu qu'il nommait son *Spicilège*. C'était une collection considérable d'extraits de ses lectures et qui s'étendait sur plusieurs volumes. Un seul nous est parvenu. Bien entendu, il contient surtout des remarques ou des observations impersonnelles. Il s'y mêle aussi quelques opinions intéressantes à connaître, et ce sont elles qu'on a insérées parmi les *Pensées* du Président.

Ainsi comprise et exécutée, cette publication offre donc toutes les garanties d'information minutieuse et précise, et il en faut savoir gré à tous ceux qui lui donnèrent leurs soins. Quels renseignements nouveaux le premier volume apporte-t-il? Sur Montesquieu lui-même, son caractère, sa vie, ses goûts, les indications ne sont pas très abondantes; il est vrai qu'elles sont de premier ordre, puisqu'elles proviennent directement de celui qui pouvait nous renseigner à peu près seul sur ce sujet intime. On y trouve ces menus traits, ces détails topiques qui déterminent souvent mieux la véritable humeur d'un homme que ne sauraient le faire des témoignages plus étendus. On y voit surtout comment Montesquieu s'analysait et se jugeait lui-même, et la leçon n'est pas de celles qu'on puisse négliger de recueillir. Timide et mesuré, modéré en tout, fuyant la malice et l'envie, il pouvait dire avec vérité de lui-même que si, dans sa vie, il avait fait des sottises, il n'avait pas commis de méchancetés, et exprimer ce souhait : « Si je pouvais me faire un caractère, je voudrais être ami de presque tous les esprits et ennemi de presque tous les cœurs. »

L'étude de l'écrivain gagne plus encore à la lecture de ce nouveau livre, où l'on saisit ses procédés de travail, la portée et l'étendue de sa réflexion. Par suite d'une aversion exagérée et maladroite pour le pédantisme, Montesquieu affectait de supprimer les transitions, de morceler ses démonstrations et de couper ses raisonnements en fragments brillants et nets. Outre qu'il y a toujours quelque pédantisme à ne pas vouloir en montrer — ce que Malebranche appelait, en parlant d'un autre philosophe bordelais, le pédantisme à la cavalière, — c'est un art un peu factice que de composer ainsi et il n'est pas inutile, pour l'apprécier sainement, de savoir que c'est là un procédé voulu et un effet cherché. Les morceaux mis au jour le prouvent surabondamment. On y trouvera des parties négligées par Montesquieu des ouvrages qu'il a publiés lui-même et, si ces fragments n'ajoutent rien de nouveau à la connaissance du plan général de ces ouvrages et des idées maîtresses qui les ont inspirés, ils apportent presque toujours quelques détails qui précisent un point de l'ensemble, mettent davantage en relief les moyens de l'auteur. On y trouvera surtout des fragments d'œuvres inconnues de Montesquieu, car il songea à d'autres ouvrages de longue haleine que ceux qu'il publia; souvent il en traça la marche, parfois il en poussa assez avant l'exécution. Il n'est pas indifférent de connaître avec exactitude les sujets sur lesquels sa pensée s'arrêta ne fût-ce qu'un instant. Il y a de belles pages, en particulier sur l'histoire de France et tel jugement sur Louis XIV, par exemple, ou sur le Régent et le cardinal Dubois, est d'un grand esprit que la passion échauffe sans l'aveugler, d'un penseur qui juge son temps sans haine et sans crainte, avec la sérénité de l'histoire, mais aussi avec la générosité d'une âme éprise de justice et jalouse du bien public. Ce sont de telles pages qui éclairent le nouveau volume qui vient de paraître et lui donnent toute sa valeur; on ne pouvait les laisser à jamais ignorées, car elles sont un noble témoignage en faveur de celui qui les traça pour se fixer à lui-même le cours de ses réflexions intimes.

P. B.

Émile Faguet. — **Drame ancien, drame moderne.** Paris, Armand Colin, 1898, in-18 jésus de 274 p.

Les critiques de profession devraient bien, de temps à autre, suspendre leurs propres jugements et prendre la peine de nous dire eux-mêmes ce qu'ils pensent sur les questions principales au sujet desquelles ils ont à se prononcer. Outre qu'on a toujours le droit de savoir au nom de quel principe on est condamné ou absous, le juge lui-même y gagnerait de voir sa sentence mieux comprise, puisqu'elle serait plus logique et plus claire et qu'on en sentirait mieux la raison.

Critique dramatique au *Soleil* d'abord, puis au *Journal des Débats*, où chacun sait l'autorité qu'il a conquise, M. Émile Faguet s'est demandé, entre deux feuilletons, ce qu'était l'émotion dramatique et ce qu'on en pouvait attendre à bon droit. Assurément c'est là une question qu'il s'est posée à lui-même et qu'il était nécessaire qu'il se posât au début même de sa fonction. Le mérite de M. Faguet n'est donc pas en cela, mais bien en ceci qu'il a mis le public dans la confidence de son examen de conscience et qu'il lui a dit sans détour quel en fut le résultat. Désormais on n'ignore pas, grâce à M. Faguet, ce qu'il pense des hautes questions de littérature qui dominent les sujets dont il parle chaque lundi.

L'émotion dramatique? C'est, suivant M. Faguet, celle que nous éprouvons à voir souffrir nos semblables, profondément dans la tragédie au point d'en pleurer, légèrement dans la comédie, où nous rions seulement des mésaventures étalées sous nos yeux. Mais, que nous riions ou que nous pleurions au spectacle, nous aimons à y aller parce que nous y trouvons matière à observation et à réflexion, et cette matière est plus abondante dans le *théâtre triste* que dans l'autre.

Dans la suite du volume, M. Faguet ne s'occupe plus que de la tragédie française. Qu'est-elle et que sont ses caractères propres? Que doit-elle au théâtre grec, dont elle tire ses origines, et par quoi s'en distingue-t-elle? En quoi diffère-t-elle du théâtre des autres nations modernes? Autant de questions importantes, essentielles, auxquelles il est nécessaire de répondre autant qu'il est malaisé de le faire, parce que, pour y réussir, il faut de rares qualités de pénétration et de compréhension. On sait quels sont les mérites coutumiers à M. Faguet : la probité de sa pensée, si fort à l'aise dans les sujets où la raison du philosophe doit faire cortège à l'information de l'historien; la netteté de son style, un peu sec parfois, mais si franc, si alerte et si vif malgré le poids de la dialectique qu'il porte. On trouvera tout cela — avec d'autres choses encore — dans le volume de M. Faguet. Il fait réfléchir, il fait penser. Il ouvre à l'esprit des vues ingénieuses et nouvelles. Si tous les problèmes qu'il émet ne sont pas résolus, les solutions qu'il propose sont élégantes et solides, et il y a autant de plaisir que de profit à suivre M. Faguet à travers les aperçus les plus intéressants de notre histoire littéraire nationale.

Augustin Filon. — **De Dumas à Rostand**, esquisse du mouvement dramatique contemporain. Paris, Armand Colin, 1898, in-18 jésus de XIII-300 p.

M. Augustin Filon se trouvait dans une situation assez exceptionnelle pour juger le mouvement dramatique contemporain. Lui-même nous l'expose : confiné en Angleterre depuis la chute du second Empire, il n'avait pas mis, pendant vingt-cinq ans, les pieds dans une salle de spectacle parisienne, lorsque le directeur d'une revue anglaise lui demanda d'esquisser un tableau de la production théâtrale de la France pendant ce quart de siècle. Si la mis-

sion était délicate, l'offre était tentante; M. Filon l'accepta et il fit bien. Son enquête a paru, en anglais d'abord, puis en français ensuite.

Elle a été conduite avec diligence et liberté d'esprit. M. Filon est bien informé sur les auteurs et leurs productions; il trace des uns des portraits le plus souvent vivants et vrais; il analyse les autres avec une justesse de vues pénétrante et avisée. A cet égard son livre est fort bon, juste de ton et agréablement informé. Mais ce n'est là qu'une partie de la tâche — la plus importante assurément, puisqu'elle juge les écrivains et leurs œuvres et qu'elle s'efforce de leur assigner leur vraie place, — et elle pouvait, sans inconvénients être composée à loisir, au loin de la scène et des feux du lustre.

Il y a une autre partie que M. Filon a cru devoir aborder. Il l'intitule *Autour des Théâtres* et la consacre aux artistes, au public, à la critique. C'était la plus délicate, parce qu'elle est la plus imprécise et qu'elle exige un flair plus subtil. Pour y réussir il fallait ne pas être tout à fait étranger au monde des coulisses, en mieux connaître les petits secrets, et, sans les dire, les faire entendre suffisamment. En certains sujets la chronique est partie inhérente de la critique ou de l'histoire. L'information de M. Filon est, à cet égard, banale et de seconde main. Il est vrai qu'il la pare d'un style alerte et piquant qui donne du charme à ses impressions. Mais cela n'est pas suffisant, et si l'histoire *extérieure*, pour ainsi dire, du théâtre en France durant les vingt-cinq dernières années, est marquée d'un trait précis et sûr, l'autre, l'histoire *intérieure*, l'analyse de ces évolutions intimes qui se préparent lentement avant d'agir au dehors, reste encore à faire et celle-là on ne saurait l'écrire de loin, dans un *cottage* britannique : il faut la suivre de l'œil dans un fauteuil d'orchestre, en bonne place et au premier rang.

P. B.

PÉRIODIQUES

Academy. — 29 décembre 1898 : *Stendhal, the man and his art.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — 10, 4 : Schneegans, *Eine neue Geschichte der franz. Literatur in deutscher Sprache.*

L'Amateur d'autographes. — 15 avril; vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Une énigme sans mot : à propos d'un chapitre de* la Physiologie du mariage *par Honoré de Balzac.* — E. de Refuge, *Deux lettres de Monge relatives à sa mission littéraire et artistique en Italie* (1796-1797). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 mai; *Fac-similé d'autographe de Calderon de la Barca.* — *Lettre de Morellet à Bernardin de Saint-Pierre.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 juin; E. du Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis avec le prince Louis-Eugène de Wurtemberg* (1762-1774). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CII, 1, 2 : Ph. Aug. Becker, *Margareta von Navarra und die Complainte pour un prisonnier.*

Athenæum. — N° 3714 : Brunetière, *Manual of the history of French litterature.* — N° 3716 : B. Swift, *A note on Savonarola and Rabelais.* — N° 3719 : Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime.*

Bulletin du Bibliophile. — 15 avril; L.-G. Pélissier, *Lettres et vers inédits de Françoise de Rochechouart, abbesse de Fontevrault.* — Ch. Urbain, *Un magicien du XVII^e^ siècle; à propos de Cyrano de Bergerac.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mars; Ernest Coyecque, *Les archives notariales de la Seine à l'hôtel Lauzun.* — E. Griselle, *L'entrée en Angleterre des livres venus de France à la fin du XVII^e^ siècle.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — *L'exposition Racine à la Bibliothèque nationale.* — *Revue des publications nouvelles.* — 15 juin; Eugène Muntz. *La bibliothèque de Mathias Corvin.* — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite).

Le Correspondant. — 25 février; *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mars; *Le monument de Bossuet.* — Henri Chantavoine, *Études littéraires : la tristesse contemporaine.* — 25 mars; *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 avril; René Bazin, *Le roman populaire.* — Henri Chantavoine, *La tristesse contemporaine : les remèdes et les espérances.* — 25 avril; L. de Lanzac de Laborie, *Les souvenirs du comte de Montalivet.* — Pierre de Barneville, *L'esprit provincial.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai; Henri Chantavoine, *Études littéraires : M. René Bazin.* — 25 mai; Lucien Corpechot, *Voltaire à Ferney.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 3 : Voigt, *Das Naturgefühl in der Literatur der franz. Renaissance.* — N° 14 : Türk, *Friedrich des Grossen Dichtungen*

im Urteile des XVIII Jahrhunderts (Mangold). — N° 15 : A. Thomas, *Essais de philologie française* (Cloetta).

Die neueren Sprachen. — VI, 9 : Plattner-Heaumier, *Franz. Unterrichtswerk* (Prollius). — Meyer, *Formenlehre und Syntax des franz.-und deutschen Thatigkeitswortes.* — Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek franz.-und engl. Prosaschriften* 5, 13, 16, 17, 19, 21-27. — 10 : A Brunnemann, *Das franz. Theater der Gegenwart.* — Stier, *Franz. Syntax;* Reuter, *Zusammenhängende Stücke zur Einübung franz. Regeln* (Röttgers). — VII, 1 : Stier, *Causeries françaises* (P. Lange). — Seeger, *Elem. der latein. Syntax mit system. Berücksichtigung des Französischen.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 14 mars; A. Albert Petit, *Maupassant à Rouen.* — 16 mars; Émile Gebhart, *La Renaissance et le féminisme.* — 16 mars; L., *Erckmann.* — 17 mars; *M. Brunetière à Lille.* — 19 mars; Z., *M. Rudyard Kipling.* — 20 et 27 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Léo Claretie, *Le Balzac de Falguière.* — 29 mars; Augustin Filon, *Acteurs et actrices d'autrefois.* — 31 mars; Jacques de Coussanges, *Un romancier suédois : Selma Lagerlæf.* — 3 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 avril; René Doumic, *A propos de la Terre qui meurt* (par M. René Bazin). — 5 avril; Z., *Mme Michelet.* — 6 avril; L., *Balzac et les socialistes.* — 10 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 avril; Henri Chantavoine, *De Dumas à Rostand.* — Boris de Tannenberg, *Dona Emilia Pardo Bazan.* — 16 avril; Ivan Strannik, *La poésie russe contemporaine : Tarass Chvetchenko.* — 17 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 avril; *Robespierre* (de Victorien Sardou). — 20 avril; Maurice Demaison, *Mme Pardo-Bazan.* — 21 avril; Maurice Spronck, *Édouard Pailleron.* — André Hallays, *Deux pèlerinages raciniens.* — 23 avril; Christian Schefer, *M. de Valincourt.* — 24 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 avril; Z., *Les fêtes de Racine.* — 27 avril; Z., *A Port-Royal des Champs.* — Francis Charmes, *Fragments et souvenirs par M. le comte de Montalivet.* — 1er mai; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 mai; Z., *Pierre Dupont.* — 6 mai; Pierre Lalo, *Tempête sous une coupole.* — 8 mai; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *A propos d'une statue* (de Lamartine). — 9 et 10 mai; Henri Custin, *Les fêtes du centenaire de Balzac.* — 10 mai; *Lettres inédites de Michelet.* — 12 mai; Maurice Spronck, *Les cabarets de Montmartre.* — 14 mai; Y., *Henry Becque.* — 15 mai; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Les contemporains* (de M. Jules Lemaître). — 17 mai; Émile Faguet, *Francisque Sarcey.* — 18 mai; Maurice Demaison, *Mireille aux arènes d'Arles.* — 19 mai; André Hallays, *Beaumarchais et la marquise de la Croix.* — 21 mai; André Lichtenberger, *L'Orgon de Balzac.* — 22 mai; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Poètes et poésies.* — 25 mai; J. Corcelle, *Lamartine à Belley.* — Augustin Filon, *Robespierre au Lyceum.* — 25 mai; Philippe Godet, *Théâtre populaire en Suisse.* — 27 mai; Ernest Seillière, *L'embonpoint d'Hamlet, d'après les récents travaux de la critique allemande.* — 29 mai; Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 juin; Maurice Muret, *Les théâtres pendant le Congrès de Vienne.* — 5 juin; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 juin; Charles Malo, *Les archives historiques du ministère de la guerre.* — 12 juin; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 juin; Louis Sauty, *Mirabeau limousin.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — IV (1895-1896), 2 : W. Meyer-Lübke, *Vergl. roman. Grammatik.* — G. Ebeling, *Histor. franz. Syntax* — K. Sachs, *Franz. Lexicographie* — D. Zünd-Burguet, *Dialectologie gallo-romane.* — A. et G. Doutrepont, *Le wallon en 1895.* — A. Doutrepont, *Le wallon en 1896.* — G. Doutrepont, *Le lorrain en 1895.* — Fr. Bethune, *Le lorrain en 1896.*

Literarisches Centralblatt. — N° 1 : Michel, *Le quarantième fauteuil;* — N° 10 : Petit de Julleville, *Hist. de la langue et de la littérature française*, III-V. — N° 11 : Dietrich, *Ueber Wortzusammensetzung auf Grund der neufranz.*

Schriftsprache. — N° 13 : De Vogüé, *Histoire et poésie.* — N° 17 : Albalat, *L'art d'écrire.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 4 : Morf, *Geschichte der neuern franz. Literatur*, I (Schneegans). — Törnudd, *Étienne Pivert de Sénancour* (Söderhjelm). — N° 5 : Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (Schneegans). — Darlu. *Brunetière et l'individualisme* (Mahrenholtz). — N° 6 : Hémon, *La Rochefoucauld* (Mahrenholtz). — Schirmacher, *Voltaire* (Haas). — Zyromsky, Lamartine (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XIV, 1; Walker, *The infinitive with subject accusative in Marguerite de Navarre.* — 2 : Branner, *Some old French place names in the State of Arkansas.* — Gay, *Anglo-french words in English.* — Geddes, *Variations in French prononciations*, I. — Wilson, *Marguerite de Navarre.* — Taylor, *Note to La Mare au diable.* — Golloo, *Eugénie Grandet.* — 3 : Geddes, *Variations in French prononciations*, II. — Doumic, *Études sur la littérature française* (Thieme). — Renault, *Some old French place names in the State of Arkansas.* — 4 : Spiers, *Le siège de Paris, impressions et souvenirs, par Fr. Sarcey* (Lewis). — *Voltaire's prose, extracts selected and edited by* Cohn and Woodward (Lewis). — Dumas, *La question d'argent*, edited by Henning (Lewis).

Neue Heidelberger Jahrbücher. — VIII, 2 : Fr. Ed. Scheegans, *Die Abtei Thélème in Rabelais' Gargantua.*

Neuphilologisches Centralblatt. — XIII, 1 et 2 : Kressner, *Studien über das moderne französische Drama.*

Neuphilologische Mitteilungen. — (Helsingfors) 15 mars : Le Breton, *Le roman au XVIII^e siècle* (A. v. K.). — 15 avril : Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (J. P.).

La Nouvelle Revue. — 1^er^ avril; Jule Case, *Les romans de M. Paul Adam* : — Georges Doublet, *La mort du premier académicien (Godeau, évêque de Vence).* — 1^er^ et 15 avril; E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1^er^ mai; Antoine Albalat, *Un centenaire : Honoré de Balzac.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 mai; Priléjaïeff, *Alexandre Pouchkine.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1^er^ juin; Henry Lapauze, *Une femme de lettres : Daniel Lesueur.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

Publications of the Modern Language Association of America. — XIV, 2 : P. B. Marcous, *Are French poets political?*

La Quinzaine. — 1^er^ mars. — J.-C. Broussolle, *Montalembert et Lamennais.* — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 mars; Abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits.* — Gustave Le Poittevin, *La liberté de la presse depuis la Révolution.* — 1^er^ avril; Louis Arnould, *Histoire d'une chaire de littérature française* (1845-1896). — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 avril; Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence.* — Gabriel Audiat, *Les idées de Dumas fils : mariage indissoluble et divorce.* — 1^er^ mai; Paul Souday, *Le triomphe de Lamartine.* — Gustave Le Poittevin, *La liberté de la presse depuis la Révolution.* II. — Emile de Saint-Auban, *Critique dramatique.* — 15 mai; abbé L. Folliolley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits.* II. — S. V. Bremond, *Le prêtre et la formation littéraire des enfants.*

Revue biblio-iconographique. — Juillet-octobre; Pierre Dauze, *L'édition originale de Ruy-Blas.* — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle^ Bernard* (romancière). — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (suite). — Novembre; Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle^ Bernard* (suite). — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (fin). — Décembre; d'Eylac, *Un catalogue d'éditions originales.* — Charles Glinel, *Le théâtre inconnu d'Alexandre Dumas père.* — B.-H. Gausseron, *l'Iconographie de Don Quichotte.* — Firmin Maillard, *La vie littéraire*

au XIX^e siècle (suite). — Janvier 1899; Charles Glinel, *Le théâtre inconnu d'Alexandre Dumas père* (fin). — B.-H. Gausseron, *l'Iconographie de Don Quichotte* (fin). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle Bernard* (suite). — Février; E. Ramiro, *Félicien Rops illustrateur*. — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIX^e siècle* (suite). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle Bernard* (suite). — *Les grands plagiats du siècle*. — Mars; Rémy de Gourmont, *Essai de bibliographie des petites revues*. — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIX^e siècle* (suite). — Avril; Jules Brivois, *La Caricature de 1830-35, publiée par Ch. Philippon*. — Rémy de Gourmont, *Essai de bibliographie des petites revues* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIX^e siècle* (suite). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle Bernard* (suite). — Mai; Rémy de Gourmont, *Essai de bibliographie des petites revues* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIX^e siècle* (suite). — Jules Brivois, *La caricature de 1830-35 publiée par M. Philippon* (suite). — Juin; Rémy de Gourmont, *Essai de bibliographie des petites revues* (fin). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : M^lle Bernard* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIX^e siècle* (suite).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 25 mars; André Beaunier, *Livres nouveaux* : Le livre de la Jungle, *de M. Rudyard Kipling*. — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, la Nouvelle idole, *de M. François de Curel*. — 1^er avril; Paul Acker, *Nos humoristes : M. Georges Courteline*. — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, les Truands, *de M. Jean Richepin*. — 8 avril; Emile Faguet, *Auguste Comte et Stuart Mill*. — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, M^me de Lavalette, *de M. Émile Moreau*. — 15 avril; Jacques Porcher, *Écrivains espagnols contemporains : M^me Pardo Bazan*. — Ernest Tissot, *L'impératrice d'Autriche et les poètes*. — Pierre Robert, *Sainte-Beuve poète*. — 22 avril; Émile Faguet, *1815, d'après Henry Houssaye*. — 29 avril; Masson-Forestier, *La Ferté-Milon et Racine, Souvenirs d'un arrière-neveu du poète*. — André Beaunier, *Livres nouveaux* : le Ferment, *de M. Édouard Estaunié*. — J. du Tillet, *Édouard Pailleron*. — 6 mai; André Hallays, *L'interview*. — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Ma bru, *de MM. Fabrice Carré et Paul Bilhaud*; *Comédie-Parisienne*, les Apparences, *de M. Henri Lyon*. — 13 mai; Émile Faguet, *Volney journaliste*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Le torrent, *de M. Maurice Donnay*. — 20 mai; Émile Trolliet, *Les poésies politiques de Lamartine*. — L. Delaporte, *Portraits contemporains : M. Émile Faguet*. — Léon Parsons, *Balzac et l'Académie*. — J. du Tillet, *Théâtres : Henry Becque*. — 27 mai; Gustave Lanson, *Sainte-Beuve et le second empire*. — 3 juin; Émile Faguet, *Les corrections de Flaubert*. — 10 juin; Paul Acker, *Nos humoristes : M. Tristan Bernard*. — Mario Schiff, *Portraits contemporains : Anatole de Montaiglon*.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 10 : Lintilhac, *Conférences dramatiques* (A. C.). — Ch. Garnier, *Deux patois des Alpes-Maritimes* (A. Thomas). — *Le français en Grèce* (P.). — N° 12 : Halasz, *Petœfi et Béranger* (J.-K.). — N° 13 : Lettres de M. Rosières et de M. Angliviel de la Beaumelle. — N° 14 : Le Breton, *Le roman au XVIII^e siècle* (R. Rosières). — G. Deschamps, *Marivaux* (R. Rosières). — Filon, *De Dumas à Rostand* (R. Rosières). — N° 15 : Jovy, *Deux poésies en l'honneur de Bossuet* (A.-C.). — N° 17 : Pinvert, *Jacques Grévin* (Ch. Dejob). — N° 18 : D'Argenson, *La France au milieu du XVIII^e siècle*, p. Brette (G. Pariset). — N° 21 : Moreau, *Mes souvenirs*, p. Hermelin, I (R. Rosières). — Morellet, *Lettres à lord Shelburne*, p. lord Fitzmaurice (R. Rosières). — Chérot, *Deux lettres de Bourdaloue* (G.-L.-G.). — N° 24 : Heuckencamp, *Le curial d'Alain Chartier* (A. Jeanroy). — Frédéric, *Correspondance avec Grumbkow et Maupertuis*, p. Koser (De Crue).

Revue de Paris. — 1^er avril; Alphonse Daudet, *Notes sur la vie* (fin). — André Chevrillon, *Rudyard Kipling*. II. — 1^er mai; H. de Balzac, *Lettres à « l'Étrangère »* (4^e série, fin). — 15 mai; Duc de Choiseul, *Ma liaison avec*

Mme de Pompadour. — 1er juin; Émile Faguet, *Deux morts* (Francisque Sarcey; Henry Becque). — 15 juin; Paul et Victor Glachant, *Les manuscrits de Victor Hugo*.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; Victor Giraud, *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe*. — 15 avril; Paul Janet, *La philosophie de Pierre Leroux*. I. *La critique de l'éclectisme*. — René Doumic, *Revue dramatique : quelques pièces de théâtre*. — T. de Wyzewa, *Un romancier suisse : Conrad Ferdinand Meyer*. — 1er mai; G. Valbert, *La reine Christine de Suède et sa correspondance avec le cardinal Azzolino*. — 15 mai; Paul Janet, *La philosophie de Pierre Leroux*. II. *L'idée de l'humanité*. — René Doumic, *Revue dramatique* : Le Torrent, *à la Comédie-Française*. — T. de Wyzewa, *Un roman par lettres*. — 15 juin; René Doumic, *Revue littéraire : amours de tête*. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un roman satirique anglais*.

Revue des lettres françaises et étrangères. — Avril-juin; E. Bourcier, *Jasmin poète de la terre natale*. — A. Vulliod, *Le pessimisme de Nicolas Lenau*. — L. Bordes, *Armando Palacio Valdès*. — E. Mérimée, *Le Bulletin hispanique*. — C. Jullian, *Un libraire de Montesquieu*.

Revue encyclopédique. — 25 mars; Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — Charles Maurras, *Revue littéraire : les romanciers*. — 15 avril; B.-H. Gausseron, *La littérature anglaise : les poètes; les prosateurs*. — André Le Glay, *Les femmes de la Renaissance*. — 22 avril; Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — 29 avril; Charles Maurras, *Revue littéraire*. — 13 mai; Camille Mauclair, *Paul Adam*. — 20 mai; Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — Charles Maurras, *Revue littéraire*. — Fr. Funck-Brentano, *Le dix-huitième siècle*. — 3 juin; Louis Coquelin, *Racine et Port-Royal*. — 10 juin; Louis Leger, *Alexandre Pouchkine*. — *Jugements sur Pouchkine*. — 17 juin; Georges Pellissier, « *Le Ferment* », *par M. E. Estaunié*.

Le Temps. — 18 mars; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le vicomte François de Curel*. — 19 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les blancs et les bleus*. — 20 mars; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 22 mars; T. de Wyzewa, *Humoristes anglais : M. Arthur Morrison*. — 25 mars; G. Lenôtre, *La maison de Camille Desmoulins*. — 26 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Old England*. — 27 mars; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 28 et 31 mars; T. de Wyzewa, *Un roman scientifique*. — 31 mars; Gustave Le Poittevin, *Le féminisme et les femmes journalistes sous la Révolution et le premier Empire*. — 1er avril; *Kant et M. Brunetière*. — 2 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le goût des documents*. — 3 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 4 avril; Georges Villain, *Turgot*. — 9 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Édouard Estaunié*. — 10 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 12 avril; T. de Wyzewa, *A propos de la correspondance de R.-L. Stevenson*. — 15 avril; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Henry Fouquier*. — 16 avril; *Balzac et les Tourangeaux*. — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la fin d'une race*. — 17 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 21 avril; *La semaine de Racine*. — T. de Wyzewa, *Un séjour en France de R.-L. Stevenson*. — 22 avril; Henry Fouquier, *Édouard Pailleron*. — 23 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : hommes et bêtes*. — 24 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 24 et 25 avril; *Le bi-centenaire de Racine à la Ferté-Milon*. — 26 avril; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les années d'enfance de M. Victorien Sardou*. — 27 avril; *Le bi-centenaire de Racine à Port-Royal des Champs*. — 30 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un essai de roman colonial*. — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Le monument de Pierre Dupont*. — 6 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : un ami de Balzac (Eugène Cormon)*. — *Les mémoires de Victor Hugo*. — 7 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : France d'outre-mer*. — 8 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les ennemis de Balzac*. — Ferdinand

Brunetière, *Honoré de Balzac.* — 9 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : autour de Balzac.* — 10 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la vallée du Lys.* — 14 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : France d'outre-mer. — Les manuscrits de Blanqui.* — 17 mai; Jules Claretie, *Francisque Sarcey.* — 18 mai; Albert Sorel, *Sainte-Beuve et les historiens.* — 19 mai; *Les obsèques de Francisque Sarcey.* — 21 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : sur la mort de Francisque Sarcey.* — 22 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 mai; *La statue de Lamartine à Belley.* — 27 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : pèlerinage (chez Francisque Sarcey).* — 28 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : romans nouveaux.* — 29 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 1er juin; *Un anniversaire à la Comédie-Française (centenaire de la réunion générale des comédiens français).* — 4 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les souvenirs d'un ancien député. — Les mariages de Beaumarchais.* — 5 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 11 juin; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Mathilde Serao, romancière et journaliste.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : romans nouveaux.* — 12 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

LIVRES NOUVEAUX

Aigoin (Louis). *Le mystère du sonnet d'Arvers. Meulan, Réty.* In-8, de 11 p.

Albalat (Antoine). *L'art d'écrire enseigné en vingt leçons. Paris, Colin.* In-18, de VII-327 p.

Albin (Célestin). *La poésie du bréviaire*, essai d'histoire critique et littéraire. Tome Ier : les Hymnes. *Lyon, Vitte.* Petit in-16, de XXXII-539 p. Prix : 5 fr.

Année (L') *poétique.* 1899. *Paris, Fischbacher.* In-16, de 396 p. avec grav. Prix : 6 fr.

Ardennes (Paul). *Saint François de Sales. Paris, Taffin-Lefort.* In-12, de 144 p. et grav.

Argenson (D'). *La France au milieu du XVIIIe siècle* (1747-1757), d'après le journal du marquis d'Argenson. Extraits publiés avec une notice bibliographique par Armand Brette et précédés d'une introduction par Edme Champion. *Paris, Colin.* In-18 jésus, de XXXV-414 p. Prix : 4 fr.

Arnauld d'Andilly. *Journal inédit* (1622), publié d'après le manuscrit autographe par Eugène Halphen. *Paris, Champion.* In-8, de 91 p. (Tiré à 25 exemplaires).

Arnould (Louis). *Histoire d'une chaire de littérature française* (1845-1899). *La Chapelle-Montligeon*, impr. Notre-Dame. In-8, de 28 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Baldensperger (Fernand). *Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres. Paris, Hachette.* In-8, de III-518 p.

Bardy (Henri). *La culture intellectuelle dans le pays de Saint-Dié jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, discours. *Saint-Dié, Humbert.* In-8, de 26 p.

Berluc-Perussis (L. de). *Lettres inédites de « l'Ami des hommes » et du bailli de Mirabeau publiées et annotées. Digne, Chaspoul et Barberoux.* In-8, de 55 p. (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.*

Boileau, *Die Dichtkunst*, getreu übersetzt von P. Lang, mit Boileau's Bildniss. *Francfort-sur-le-Mein, Knauere.* In-12, de 62 p. Prix : 1 fr.

Boissière (Albert). *Yvanhoé Rambosson, critique d'art. Verneuil, Gentil.* In-16, de 37 p. et portrait.

Bossuet. *Œuvres historiques et polémiques* : extraits par l'abbé Verdunoy. *Paris, Briguet.* In-16, de 96 p.

Bossuet. *Oraison funèbre du prince de Condé*, publiée avec une notice et des notes par Alfred Rébelliau. *Paris, Hachette.* In-16, de 95 p. Prix : 0 fr. 75.

Bourloton (E.). *Encore un mot sur les origines de l'imprimerie à Poitiers Vannes, Lafolye.* In-8 de 16 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou*).

Catalogue *annuel de la librairie française*, fondé par O. Lorenz, continué par la librairie Nilsson. (Année 1898, 23e année). *Paris, Nilsson.* In-8, de 128 p.

Chauvin (Le P.) et **Le Bidois** (G.). *La littérature française par les critiques contemporains*, choix de jugements. Nouvelle édition complètement refondue. *Paris, Belin.* In-18 jésus, de VIII-620 p. Prix : 4 fr.

Claudin (A.). *Les origines de l'imprimerie à Paris* : la première presse de la Sorbonne. *Paris, Claudin.* In-8, de 60 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Clouard (Maurice). *Alfred de Musset bibliothécaire du ministère et lauréat de l'Académie. Paris, bureaux de la Nouvelle Revue.* In-8, de 24 p.

Corcelle (J.). *Michelet géographe.* A propos de son centenaire. *Bourg, Allombert.* In-8, de 11 p. (Extrait de la *Revue de géographie*).

Couture (Léonce). *Un grand érudit de notre temps* : Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. *Paris, Champion.* In-8, de 76 p. (Extrait de la *Revue de Gascogne*).

Danchin (Fernand). *Notes sur l'imprimerie à Lille et à Armentières et Louis Obert, poète lillois, Lille, Danel.* In-8, de 23 p.

Delmont (L'abbé Théodore). *Bossuet directeur de conscience. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 37 p. (Extrait de *la Revue de Lille*).

Delmont (L'abbé Théodore). *Bossuet précepteur du Dauphin*, d'après des livres récents. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 40 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Des Granges (René). *Une question d'histoire littéraire* : la querelle de Molière et de Boursault. *Paris, Charles.* In-8, de 52 p.

Du Cause de Nazelle. *Mémoires du temps de Louis XIV*, publiés avec une introduction et des notes par Ernest Daudet. *Paris, Plon.* In-16, de xxviii-271 p. Prix : 3 fr. 50.

Dufay (Pierre). *Un poète vendômois* : Pierre-Honoré Robbé de Beauveset (1714-1794). *Vendôme, Empaytaz.* In-8, de 25 p. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1898, 4e trimestre.)

Engel (H.). *Chateaubriand und Pierre Loti.* Programme de Berlin. In-4°, de 20 p.

Fierens-Gevaert (H.). *La tristesse contemporaine*, essai sur les grands courants moraux et intellectuels du xixe siècle. *Paris, Alcan.* In-18 jésus de iii-201 p. Prix : 2 fr. 50.

Fonsegrive (G.-L.). *Le catholicisme et la vie de l'esprit. Paris, Lecoffre.* In-18 jésus, de viii-464 p.

Fontes et **Pasquier**. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Foix. Foix, Gadrat aîné.* In-8, de 30 p. (Extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*).

Fritsche (E. G. O.). *Die französische Kriegslyrik des Jahres 1870 in ihrem Verhältnis zur gleichzeitigen deutschen.* Programme de Zwickau. In-4°, de 40 p.

Gamber (Stanislas). *Quid de liberalium disciplinarum studio et ratione senserit Cl. Bufferius. Paris, Fontemoing.* In-8, de iv-120 p.

Giraud (Victor). *Essai sur Taine, son œuvre et son influence. La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame.* In-8, de 28 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Hauvette (Henri). *Dante dans la poésie française de la Renaissance. Grenoble, Allier.* In-8, de 30 p. (Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*).

Hiron-Coudray (l'abbé Donatien). *Éloquence de la chaire : orateurs et discours sacrés. Paris, Bloud et Barral.* In-8, de vi-402 p.

Huguet (Edmond). *Notes sur le néologisme chez Victor Hugo. Paris, Bouillon.* In-8, de 78 p.

Inauguration *du buste de Gustave Le Vavasseur.* Études, discours et poésies lues à Argentan le 19 et 20 octobre 1898. *Alençon, Renault.* — *De Broise.* In-8, de 115 p. et portrait.

Jacquier (Edm.). *La Société des sciences et arts de Vitry-le-François* (1861-1897). *Vitry-le-François, Impr. Centrale.* In-8, de 13 p.

Jeanroy-Félix (V.). *Fauteuils contemporains de l'Académie française*, études littéraires. 2e série. *Paris, Bloud et Barral.* In-8, de 431 p. Prix : 4 fr.

Jubin (George). *Molière et Cyrano*, comédie en un acte, en vers. *Paris, Simonis-Empis.* In-18, de 36 p.

Kont (J.). *Lessing et l'antiquité*, étude sur l'hellénisme et la critique dogmatique en Allemagne au xviiie siècle. *Paris, Leroux.* Tome II. In-18 jésus, de ii-303 p.

Kuhns. *Saint-Pierre's Paul et Virginie. New-York, Holt.* In-8, de 170 p.

Laffitte (Pierre). *Le Faust de Gœthe. Paris, Pelletan.* In-8, de 106 p.

La Fontaine (Jean de). *Les Amours de Psyché et de Cupidon, suivies d'Adonis, poème.* Préface de Jules Claretie. Figures en couleurs de Borel. *Paris, Belin.* Livre Ier. In-4, de xxiv-99 p.

Lamartine. *L'Isolement; le Soir; le Désespoir; l'Automne*; publiés avec une introduction, des notices et des notes par Léopold Mabilleau. *Paris, Hachette.* In-16, de 53 p. Prix : 0 fr. 75.

Larroumet (Gustave). *Nouvelles études d'histoire et de critique dramatiques. Paris, Hachette.* In-16, de 363 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Bourdellès (Raymond). *Dante Alighieri, Pétrarque, Le Tasse, Machiavel.* Introduction à la lecture de leurs œuvres. *Paris, Pédone* et *Fontemoing.* In-18 jésus, de 195 p. et grav.

Lecomte (Maurice). *Contributions à l'histoire de l'imprimerie à Provins. Besançon, Jacquin.* In-8, de 4 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Lefranc (Abel). *Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 81 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*).

Lemière (Le Docteur G.). *Pasteur, sa vie et son œuvre. Lille, Morel.* In-8, de 52 p.

Looten (C.). *Le poète néerlandais Jacob Cats. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, (Extrait de la *Revue de Lille*).

Macary (M.). *Étude sur l'origine et la propagation de l'imprimerie à Toulouse au XVe siècle. Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 10 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

Macon (Gustave). *Le Grand Condé et le théâtre* (1676-1686). *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 37 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Mann. *Die Sprachs Froissarts auf Grund seiner Gedichte.* Dissertation de Halle. In-8, de 46 p.

Martellet (Mme). *Dix ans chez Alfred de Musset*, par Mme Martellet, née A. Colin, sa gouvernante. Ouvrage contenant des poésies inédites, des autographes et des dessins d'Alfred de Musset. Préface de G. Montorgueil. *Paris, Chamuel.* In-18 jésus, du xiii-237 p.

Mascarel (Arnold). *Édouard Hervé*, notes et souvenirs. *Paris, Oudin.* In-8, de 20 p. (Extrait du *Moniteur universel*).

Maurras (Charles). *Trois idées politiques* : Chateaubriand; Michelet; Sainte-Beuve. *Paris, Champion.* In-16, de 83 p.

Meder (Fr.). *Erläuterungen zur französischen Syntax. Leipzig, Renger.* In-8, de 87 p. Prix : 2 fr. 50.

Merlent (L'abbé Joseph). *Chateaubriand poète, en vers. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 19 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Merlet (René). *Le poète chartrain Jehan Le Marchant, chanoine de Péronne. Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 5 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

Molière (A.) et **Duine** (F.). *Lamennais, sa vie, ses idées. Lyon, Vitte.* In-8, de 351 p. et portrait.

Olagnier (Paul). *Les incapacités des acteurs en droit romain et en droit canonique. Paris, Magnier.* In-8, de 212 p.

Picot (Georges). *Barthélemy Saint-Hilaire*, notice historique. *Paris, Hachette.* In-16, de 92 p.

Pulina (Salv.). *Essai sur les comédies de Molière, examen de* l'Avare. *Sassari, Gallizi.* In-8, de 27 p.

Rébelliau (Alfred). *Bossuet et le Jansénisme*, à propos d'un livre récent. *Paris, Leroux.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Revue de l'histoire des religions*).

Regnard. *Les Ménechmes ou les Jumeaux*, comédie. Édition conforme à la représentation actuelle avec une notice par Jules Truffier. *Paris, Stock.* In-18 jésus, de 103 p. Prix : 1 fr. 50.

Reiset (De). *Souvenirs du lieutenant général vicomte de Reiset* (1775-1810), publiés par son petit-fils le vicomte de Reiset. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de XVI-442 p. Prix : 7 fr. 50.

Ribère (A.). *Un ami de la France : Henri Heine*, conférence populaire. *Perpignan, impr. de* l'Indépendance. In-8, de 12 p.

Riniker (Rudi). *Die Preziosität der franz. Renaissance.* Dissertation de Zurich. In-8, 128 p.

Robert (Pierre). *Histoire de la littérature française, des origines au milieu du XIX^e siècle. Paris, P. Dupont.* 2 vol. in-18 jésus. Première partie (des origines au XVII^e siècle), 474 p.; deuxième partie (du XVII^e siècle au milieu du XIX^e), 484 p. Prix du volume : 3 fr. 50.

Rod (Édouard). *Morceaux choisis des littératures étrangères* (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, Amérique, Russie, Scandinavie), publiés avec un essai sur le développement des littératures modernes, avec des notices et des notes. *Paris, Hachette.* In-16, de XLVIII-882 p. Prix : 6 fr.

Roupain (L'abbé E.). *Colomba* (de Mérimée) *et la vendetta corse. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Sarrazin (A.). *Le barreau de Rouen hier et aujourd'hui* (1788-1898), discours. *Rouen, Brière.* In-8, de 134 p. et gravures.

Sévigné (M^me^ de). *Huit lettres*, publiées avec une notice et des notes par Gustave Lanson. *Paris, Hachette.* In-16, de XI-45 p. Prix : 0 fr. 75.

Souza (Robert de). *La poésie populaire et le lyrisme sentimental. Paris, Société de* Mercure de France. In-16, de 204 p.

Spalikowski (Ed.). *Essai scientifique sur F. Villon et son œuvre. Rouen, Lamorte.* In-8, de 8 p.

Ssymank (P.). *Ludwig XIV in seinen Schriften und im Spiegel der Zeitverwandten Dichtung.* Dissertation. *Leipzig, Gräfe.* In-8, de V et 48 p. Prix : 1 fr. 50.

Stein (Henri). *Les catalogues de ventes de livres et la bibliographie. Besançon, Jacquin.* In-8, de 4 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Thieme (N. P.). *The technique of the French Alexandrine.* Dissertation de la John Hopkins University, *Baltimore.* In-8, de 71 p.

Tourneux (Maurice). *Diderot et Catherine II. Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de III-605 p. et un portrait. Prix : 7 fr. 50.

Unruh (F.). *Daudet als Lyriker nach seinen Prosawerken geschildert.* Programme de Königsberg. In-8, de 62 p.

Vidal (Pierre). *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de la ville de Perpignan. Paris, Welter.* In-8, de 80 p.

Voltaire. *Huit lettres de Voltaire*, publiées avec une introduction et des notes par L. Brunel. *Paris, Hachette.* In-16, de XIX-43 p. Prix : 0 fr. 75.

Voltaire. *Eine ungedruckte Correspondenz, hrsg. mit einem Anhang, Voltaire und das Haus Württemberg* von prof. D^r^ Paul Sakman. *Stuttgart, Frommann.* In-8, de 175 p. Prix : 5 fr. 75.

Worms (René). *Un essai de simplification de l'orthografe française. Beaugency, Laffrey.* In-8, de 4 p.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 1er juin, dans l'une des salles du Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris, de l'Académie française.

Le président a ouvert la séance à cinq heures par une allocution dans laquelle il a exprimé les regrets de la Société pour les membres décédés dans le cours de la dernière année et rendu hommage aux mérites de MM. Tamizey de Larroque, Charles Royer et Robert Goubaux.

M. Gaston Paris a ensuite donné lecture de l'étude sur *la Romance mauresque des « Orientales »*, que nos adhérents seront heureux de trouver en tête de ce fascicule.

M. Armand Colin, trésorier, a porté à la connaissance de l'assemblée les chiffres de la situation financière de la Société, qui est la suivante :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1897	34 85
243 cotisations à 20 francs	4.850 »
88 abonnements à 19 francs	1.672 »
102 numéros à 4 fr. 75	484 50
4 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs).	48 »
Coupons encaissés	30 »
Montant total des recettes	7.129 35

DÉPENSES

Frais de recouvrement de 243 cotisations	121 50
Travaux divers, frais accessoires et de bureau	153 35
Dépenses incombant à la Revue :	
Papier	610 10
Impression et brochage	2.892 15
Honoraires alloués aux auteurs des articles parus dans les 4 numéros de la *Revue*	2.009 15
Affranchissement (service des numéros aux adhérents et abonnés)	300 »
Publicité (envois de cartes postales et de numéros spécimens)	33 25
Montant des dépenses	6.119 50
Excédent de recettes	1.009 85

Les comptes financiers de l'année 1898 qui précèdent sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, expose en ces termes la situation morale de la Société :

« Messieurs, vous n'aurez pas aujourd'hui le plaisir d'entendre le rapport de celui qui l'avait fait jusqu'ici dans vos séances générales. Le premier en date de vos secrétaires n'a pas cru pouvoir continuer à vous donner le concours qu'il vous apportait si généreusement. Après cinq années durant lesquelles il n'a marchandé à notre Société naissante ni son temps ni sa peine, M. Ferdinand Brunot a manifesté le désir d'être relevé de ses fonctions, et, malgré les regrets de tous ses collègues du comité, malgré leurs instances, il a persisté dans cette détermination. Pour ne pas laisser rompre des liens qui lui étaient précieux, votre comité, par un vote unanime, lui a aussitôt décerné le titre de secrétaire honoraire, persuadé qu'il consacrait ainsi, comme vous le ferez vous-même, des services éminents qu'aucun de nous ne saurait oublier.

« Et voilà par quel concours de circonstances un nouveau venu a l'honneur en ce moment de débuter dans les fonctions de secrétaire et de prendre la parole pour la première fois devant vous pour vous exposer la situation morale de la Société d'histoire littéraire de la France pendant l'année qui vient de s'écouler. Nul ne sait mieux que lui ce qui peut lui manquer d'autorité ou de compétence pour assurer parfaitement l'exécution de cette mission. S'il l'a acceptée après que de trop bienveillants suffrages l'en eurent chargé, c'est qu'il croyait pouvoir compter sur l'indulgence et la bonne confraternité de tous.

« Cinq ans ont passé, disais-je, depuis la fondation de notre Société, et c'est là un espace de temps assez considérable pour jeter un coup d'œil en arrière, s'examiner soi-même et se demander si l'on a été fidèle à son programme, si on l'a rempli. Ceux qui s'associèrent alors voulurent faire tout ensemble œuvre de littérateurs et d'historiens. Ils pensaient que les méthodes de la critique moderne, qui ont si fort changé certaines parties de l'histoire, n'avaient pas pénétré assez avant dans le domaine de l'histoire littéraire de la France et ils jugeaient que c'était là une lacune regrettable qu'il convenait de faire disparaître. Certes, ils ne se dissimulaient pas qu'en essayant d'allier ainsi la rectitude de l'histoire à la bonne grâce de la littérature ils risquaient d'être mal compris et, aux yeux des historiens de profession, de passer pour des littérateurs, tandis que ceux-ci suivraient d'un regard peu sympathique une tentative qui venait troubler en eux d'anciennes habitudes invétérées et tenaces. De fait, on n'a pas manqué de nous adresser ce double reproche. Le méritons-nous? Je ne le pense pas et il me semble, sans fausse modestie, que nous avons à peu près réussi à tenir la balance égale entre nos deux prétentions et que nous sommes parvenus à traiter les sujets que nous abordions avec exactitude tout à la fois et avec les qualités d'exposition requises quand on parle des grands noms et des grands ouvrages de notre littérature nationale. Et si nous avons réussi à faire cela, comme je le crois fermement, c'est la preuve que notre besogne n'a pas été inutile, que notre exemple n'est pas superflu et que notre action n'est pas stérile.

« Sans doute, au début, nous espérions exercer cette action de façon un peu différente. Nous comptions qu'elle se ferait sentir surtout par la publication d'ouvrages séparés dont nos écrivains et leurs œuvres seraient l'objet, tels qu'éditions critiques ou éditions nouvelles, biographies, bibliographies, lexiques, et, en général, tous les travaux de commentaire et d'exégèse auxquels peut donner lieu le texte ou la vie d'un auteur. La Revue que la Société faisait paraître dès son origine devait être un trait d'union entre ses membres plutôt qu'un organe de publicité et un périodique destiné à faire figure parmi ses confrères. C'est le contraire qui est arrivé: les publications séparées ont été rares, tandis que la Revue prenait chaque jour plus d'ampleur. Faut-il le regretter? Assurément non, et quand on a le souci de réussir, il faut avant tout s'accommoder aux circonstances, savoir s'y prêter d'abord, afin d'en tirer profit ensuite. C'est là ce que nous avons fait.

« Jusqu'à maintenant une seule publication séparée peut être portée à l'actif

de notre Société; il est vrai qu'elle lui fait le plus grand honneur : ce sont *les Dernières poésies de Marguerite de Navarre*. Un autre volume allait suivre celui-ci quand un événement imprévu a détruit nos espérances. Vous n'avez pas oublié assurément comment on vous annonçait, l'an dernier, la préparation d'une édition critique des *Scaligerana*, due à la collaboration éclairée de deux érudits, qui, dans l'espèce, allaient se compléter l'un l'autre, M. Tamizey de Larroque et M. Max Bonnet, et travaillaient de concert, sous nos auspices, à un volume qui eût été le résultat de cette double compétence. A peine ce projet était-il adopté, que la mort de M. Tamizey de Larroque, survenue inopinément, nous forçait à y renoncer. La perte de notre savant confrère a été un deuil pour toutes les sociétés savantes dont il faisait partie et partout il a été loué comme il eût aimé de l'être, avec abondance et cordialité. Ici nous ne le regrettons pas seulement pour ses qualités propres, sa bienveillance, son entrain, son allégresse à produire, la sûreté de son commerce, son esprit diligent et son savoir enthousiaste; nous le regrettons aussi parce qu'il emporte avec lui la réalisation d'une pensée qu'il eût été mieux à même que personne d'exécuter, un dessein qu'il avait fait sien et qu'il se félicitait de pouvoir accomplir. Je m'en suis rendu compte moi-même lors de la dernière visite que je lui fis dans son studieux ermitage. La destinée n'a pas permis qu'il eût cette suprême joie. Maintenant qu'il n'est plus, il me semble qu'il y aurait je ne sais quelle ingratitude à tenter de réaliser ce projet sans lui, qui en fut l'âme. C'est pour cela, messieurs, que nous tournerons nos regards vers des côtés tout différents, car, s'il faut abandonner l'espoir d'une publication critique des *Scaligerana*, nous ne saurions renoncer pour cela à mettre au jour, le plus tôt qu'il nous sera possible, quelque volume nouveau. Vous pouvez être assurés que ce volume ne se fera pas attendre et qu'il sera digne de l'intérêt que nous portons tous aux lettres françaises. Être plus explicite aujourd'hui serait prématuré et surtout imprudent. Permettez-moi donc de vous laisser sur cette espérance en vous promettant qu'elle se réalisera.

« Durant ces cinq années, la *Revue d'histoire littéraire* n'a pas cessé d'entretenir tous les trois mois des rapports avec les membres de la Société et de leur transmettre le résultat de nos travaux et le résumé des nouvelles littéraires. Trop souvent elle leur parvint avec quelque retard; c'est là le défaut ordinaire des recueils périodiques publiés par des sociétés savantes, défaut qu'il convient évidemment de combattre et de faire disparaître. Par la force même des choses et malgré ses imperfections, elle devenait ainsi l'organe principal de notre association, celui par lequel elle manifestait le mieux sa vitalité. Nous ne pensions pas au début qu'il en serait ainsi, et, en effet, le cas est à remarquer en ce temps où les recueils périodiques abondent et se multiplient chaque jour davantage. Ce fait, ce simple fait suffit à démontrer l'utilité de notre recueil; c'est la preuve que, tel qu'il est, avec des lacunes que nous ne nous dissimulons pas, il rend des services aux travailleurs en leur fournissant pour leurs productions un débouché qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et en les instruisant à peu près de tout ce qui concerne nos études communes. Pour bien marquer cette période quinquennale, nous avons décidé qu'il serait dressé une table des matières contenues dans les cinq premiers volumes de la Revue, et la confection de cette table a été confiée, ainsi qu'on vous le disait l'an dernier, à un bibliographe émérite, notre confrère M. Maurice Tourneux. Elle est sous presse maintenant, prête à paraître, et vous la recevrez avec l'un de nos plus prochains numéros. Dressée avec la précision coutumière à son auteur, elle vous montrera l'état exact de nos travaux et vous serez sans doute étonnés de tout ce que nous avons fait.

« On dit communément qu'on n'est jamais si riche que lorsqu'on déménage. Ceci n'est certes pas un déménagement, c'est un arrangement; mais peut-être trouverez-vous quand même, à cette occasion, que vous êtes plus riches que vous ne le pensiez. Pour ma part j'ai voulu jeter un coup d'œil sur la liste des

écrivains qui ont fait l'objet de nos recherches, et j'ai constaté avec plaisir que presque tous les grands noms de notre littérature y figuraient : Marot, Rabelais, Ronsard, Du Bellay, Montaigne, Charron, Regnier, Desportes, Bertaut, pour le XVI^e^ siècle. Pour le XVII^e^, Descartes, Corneille, Voiture, Cyrano, Pascal, Molière, Racine, Bossuet, La Fontaine. Pour le XVIII^e^, Montesquieu, Diderot, Voltaire, Beaumarchais, d'Alembert, Grimm, Mlle de Lespinasse, Galiani, Bernardin de Saint-Pierre. Pour le XIX^e^, Chateaubriand, Xavier de Maistre, Lamennais, Lamartine, Hugo, Victor Jacquemont, Sainte-Beuve, Desbordes-Valmore, Musset, Vigny, Barbey d'Aurevilly, Ponsard, Balzac, Leconte de Lisle, Michelet. Et cette énumération n'a pas la prétention d'être complète, pas plus que tous les travaux ainsi indiqués ne sont de même importance. Il me semble pourtant qu'on peut dire de tous qu'ils ont leur utilité propre, et que chacun a apporté, dans la mesure de ses moyens, une contribution appréciable à l'objet de nos études communes. Et pour ceux de nos grands écrivains dont les noms manquent encore à cette liste, ils y viendront prendre leur place, soyez-en sûrs, et ils complèteront ainsi l'ensemble de l'enquête que nous poursuivons patiemment autour des œuvres de notre littérature et de la vie de nos auteurs nationaux.

« Nous n'avons plus qu'à suivre à l'avenir le voie tracée de la sorte. Ce n'est pas à dire, assurément, qu'on y doive marcher toujours du même pas routinier et égal. Nous pouvons changer d'allure, essayer d'avancer plus allègrement. Peut-être nous sera-t-il donné un jour de rapprocher davantage les dates de publication de la Revue ; ce serait là un progrès réel, mais auquel il nous est interdit de songer maintenant. Il nous faut mesurer notre bonne volonté à nos ressources et nos innovations sont subordonnées au compte de nos finances. Il en est cependant quelques-unes qui peuvent se réaliser et rendront des services sans trop grever notre budget. On a regretté notamment quelquefois que certains de nos articles ne fussent pas accompagnés de gravures qui les auraient éclairés en les illustrant et auraient été, pour ainsi dire, des preuves à l'appui de ce que l'auteur avançait. Dorénavant nous nous montrerons moins parcimonieux à cet égard, et, le cas échéant, nos fascicules contiendront des planches susceptibles d'intéresser les lecteurs. Nous verrons le bon effet que cette innovation aura, et, si elle réussit, comme nous l'espérons, nos essais dans ce sens resteront moins timides.

« Mais pour essayer de faire plus et mieux que ce qui a été fait jusqu'à ce jour, la seule bonne volonté ne suffit pas, comme nous le disions tout à l'heure : il nous faut des encouragements très efficaces, car tout cela aboutit, en fin de compte, à des augmentations de dépenses. Ainsi que vous venez de la voir, les finances de la Société ne sont pas assez florissantes pour excuser au besoin nos témérités. Sans doute les comptes de l'année 1898 se sont clos sur un excédent de recettes, mais cet excédent n'est pas suffisant pour donner lieu d'ores et déjà à des entreprises aussi vastes que nous aimerions à en exécuter. De plus, le nombre de nos adhérents a légèrement fléchi durant cette année. Nous étions 256 sociétaires au 1^er^ janvier 1898; nous ne sommes plus que 245 au 31 décembre, soit 11 en moins. Les abonnements, qui étaient de 77 à la même date, ont été réduits de 2. Au total, nous avons maintenant 320 adhérents à des titres divers contre 333 de l'an passé, c'est-à-dire 13 en moins, car 6 adhésions nouvelles ont compensé une partie de nos pertes. Si l'on joint à cela quelques retards dans le paiement des cotisations, on trouvera que voilà de quoi nous rendre prudents et circonspects. Sans être alarmante, la situation est donc délicate : elle demande qu'on la surveille et commande à tous prudence et fermeté.

« Ce n'est là probablement, j'aime à le croire, qu'un malaise passager, mais il n'y faut pas moins prendre garde. Comme le dit un personnage de comédie, il y a des années où l'on n'est pas en train. Passe encore pour une année. Ce qui serait grave, et il convient de faire dès maintenant tous nos efforts pour

éviter une éventualité aussi fâcheuse, c'est que ce manque d'entrain vînt à se prolonger. L'année prochaine sera pour la France une année d'activité bienfaisante. Conviant chez elle l'étranger, elle veut lui donner le spectacle de ses grandeurs et de ses richesses. Toutes les sociétés, toutes les associations françaises concourront à ce résultat pacifique, et chacune d'elles, suivant ses moyens propres, s'efforcera de montrer sous le jour le plus favorable ce qu'elle a produit, ce qu'elle a inspiré. La Société d'histoire littéraire de la France ne saurait demeurer indifférente à ce mouvement d'émulation. Bien que nouvelle venue, il faut qu'elle ne fasse pas piètre figure dans l'ensemble des sociétés qui l'entoureront. Vouée par destination à l'étude, au culte de la langue et de la littérature nationales, il faut qu'elle s'associe dignement à la glorification d'un siècle qui n'a certes pas été des moindres dans l'histoire des lettres françaises. Il nous appartient, messieurs, il nous appartient à tous de nous y préparer. Travaillons-y dès maintenant. Loin de nous égarer, groupons-nous davantage, tâchons d'amener à nous des adhésions nouvelles, gagnons de nouveaux collègues pour marcher ensemble vers le but commun. Jamais l'heure ne fut plus décisive, jamais l'effort ne fut plus nécessaire, jamais la réussite ne nous fera plus d'honneur. »

Il est procédé ensuite au dépouillement du scrutin pour l'élection de sept membres du comité. Sont nommés : MM. F. Brunot, A. Colin, R. Dezeimeris, Petit de Julleville, Rousselot, G. Servois, membres sortants, et M. J. Texte, en remplacement de M. Tamizey de Larroque, décédé, dont les pouvoirs prenaient fin en 1902.

La séance est levée à six heures.

— M. Georges Gourdon vient de publier à part dans une élégante plaquette tirée seulement à 60 exemplaires, *la Chanson du roi Sighebert* qui doit faire partie de chansons de geste du même poète. C'est un morceau de large envergure, qu'emplit le souffle héroïque de notre moyen âge très heureusement exprimé par le poète. Une introduction juste et bien informée précède le poème et en fixe les origines, cette légende de Sighebert si bien confisquée par l'Allemagne qu'elle semble maintenant faire partie de son patrimoine propre, alors qu'elle vient de chez nous, où elle avait poussé ses premières racines.

— L'humaniste Gregorio Tifernas, auquel M. Louis Delaruelle vient de consacrer une étude très bien informée, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, n'est qu'un personnage de second plan, mais dont les traits véritables ne sont pas indignes d'être rajeunis. C'est lui qui le premier enseigna le grec à Paris, et, à ce titre, sa carrière ne saurait manquer de nous intéresser. Par malheur, cette époque de sa vie n'est pas très bien connue et M. Delaruelle, en rassemblant tous les témoignages qu'il a retrouvés, n'est parvenu qu'à en tracer une esquisse sommaire. Tifernas eut quelque influence sur Pierre Doriole, sur Robert Gaguin, et c'est ainsi qu'il se rattache à l'histoire de l'humanisme français.

— La signature de Molière que nous avons signalée (p. 330), d'après l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, comme inédite et inconnue, ne l'est aucunement. *L'Amateur d'autographes* fait remarquer (juin, p. 131) qu'il a déjà reproduit en fac-similé l'acte au bas duquel elle figure (1878, p. 84). Elle est insérée dans un article de H. Moulin qui rectifie quelques erreurs commises par Eudore Soulié et Jal, lesquels avaient déjà reproduit l'acte en question avec un certain nombre d'inexactitudes.

— M. C. Latreille nous prie d'insérer la note suivante au sujet de son article *Molière à Vienne*, qui a paru dans le précédent fascicule :

« M. G. Monval a bien voulu me rappeler que, dans sa *Chronologie moliéresque*, il signale la présence de Molière à Narbonne le 3 mai 1656, et à Bordeaux du 6 au 15 août de la même année. Ce n'était donc pas sa troupe qui jouait à Vienne le 28 du même mois, et notre hypothèse sur ce point doit être écartée. C. Latreille. »

— L'étude de M. l'abbé Régis Crégut intitulée *Massillon, visite à Hyères et à Clermont*, contient nombre de renseignements intéressants, principalement sur l'épiscopat de Massillon. Parmi les documents inédits qu'on y trouvera nous citerons ici divers inventaires (garde-robe, mobilier, argenterie) dressés soit lors de la prise de possession de l'évêque, soit lors de son décès et surtout une analyse assez détaillée du catalogue manuscrit de la bibliothèque de Massillon.

— Jusqu'à quel point l'anniversaire de la date du décès d'un grand homme peut-il donner lieu à des commémorations publiques et à des cérémonies profanes? Faut-il rappeler autrement que par un souvenir discret la mémoire de celui qui disparut à un pareil moment? Sans s'arrêter à de semblables questions, quelques admirateurs de Racine ont voulu marquer par des hommages publics le deux centième anniversaire de la mort du poète et une semaine à peu près entière a été consacrée à ce soin. Ce fut, d'abord, le vendredi 21 avril, un service célébré dans l'église Saint Étienne du Mont, où sont inhumés les restes de Racine. L'évêque d'Orléans y prononça un panégyrique et on y exécuta les chants d'*Esther* et d'*Athalie*. La journée du dimanche 23 avril a été consacrée à La Ferté-Milon. Nouveau service, nouveau panégyrique, à la suite duquel la Comédie-Française donna, sous une tente, une matinée composée de fragments de Racine. Enfin, le mardi 25, on inaugura un buste du poète à Port-Royal des Champs et M. Jules Lemaître prononça, à cette occasion, un discours délicat et ému.

Ajoutons que la Bibliothèque nationale avait organisé, à la même époque, une exposition de volumes, autographes, gravures ou médailles se rapportant à Racine.

— L'étude que M. l'abbé E. Lévesque, bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice, a consacrée, dans le *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, à *Bossuet et Fénelon à Issy* et aux conférences sur les états d'oraison, n'est point une étude dogmatique sur ces célèbres entretiens. C'est le récit, aussi complet et aussi précis que possible, des phases diverses, des séances, un exposé de la formation progressive des fameux articles et de la part qui revient à chacun dans leur rédaction. Nous ne saurions indiquer ici tous les détails mis en lumière par M. l'abbé Lévesque, d'après des manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice, et en particulier du *Journal* de Bourbon, secrétaire de Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ces divers détails concernent plutôt l'histoire des controverses religieuses que l'histoire littéraire proprement dite.

Disons seulement qu'il y avait une assez sensible différence entre ce que Bossuet et Fénelon ont dit de la rédaction des articles d'Issy pour que quelques historiens aient cru pouvoir y trouver de la mauvaise foi. M. Lévesque essaie de concilier les deux textes et il montre que, si on fait la part de ce que contient d'obscur ou même d'inexact dans l'expression, la mention trop sommaire de Bossuet, Fénelon est dans le vrai, lui aussi, et son récit est exact si on entend, comme il semble le dire, qu'il prit seulement part à la rédaction desdits articles. La discussion qui s'éleva plus tard entre eux amena Bossuet et Fénelon à voir les choses sous un jour trop dissemblable pour que l'écart ne devînt pas considérable, et s'ils ont paru, l'un ou l'autre,

s'éloigner de l'exactitude des faits, c'est parce que l'ardeur de la discussion leur fit perdre un instant sur un point la véritable notion des choses.

— La revue *Souvenirs et Mémoires* a commencé la publication, dans son numéro du 15 juin, des Mémoires inédits du président Hénault sur l'exil du Parlement à Pontoise en 1720 et la conciliation des évêques sur la bulle *Unigenitus*. Ce sont là les mémoires, encore inédits, dont Sainte-Beuve parle dans une note des *Causeries du Lundi* (t. IX, p. 235), et qui sont tout à fait distincts de ceux qu'on a déjà publiés en volume.

— Sous ce titre *Voltaire à Ferney*, M. Lucien Corpechot publie trois lettres inédites du philosophe dans *le Correspondant* du 25 mai 1899. Elles sont adressées au prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, Bresse, Bugey et Gex, et conservées actuellement dans les archives de Chantilly. Elles ont trait aux horlogers de Ferney qui avaient été exemptés d'impôt par Louis XV et auxquels, sous Louis XVI, on voulait reprendre ces privilèges. Voltaire eut gain de cause à ce sujet, grâce au prince de Condé, et cette correspondance n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la colonie de Ferney et de son protecteur.

— M. le professeur M. Gisi, sous le titre de *Französische Schriftsteller in und von Solothurn* (Soleure, 1898, VII-124 p.) a publié une étude intéressante et nourrie sur les écrivains français qui ont habité Soleure ou qui en sont originaires. C'est une utile contribution à l'histoire de la littérature française à l'étranger, principalement au XVIII^e^ siècle, et, si le sujet peut sembler un peu mince au premier abord, on en comprendra mieux l'intérêt si l'on se rappelle que Soleure était la résidence des ambassadeurs de France et que cette ville devait par conséquent attirer tous les Français de marque traversant la Suisse. De fait, parmi les écrivains étudiés par M. Gisi, on trouve les noms de Muralt, Destouches, J.-B. Rousseau, Voltaire, Delille, etc. Seul, le nom de M^me^ de Staal-Delaunay figure peut-être indûment dans la liste, puisqu'elle n'a d'autre lien avec Soleure que d'avoir épousé le baron de Staal, qui en était originaire.

Ecrivant pour des étrangers, M. Gisi a dû, à propos de chacun de ces écrivains, rappeler des circonstances bien connues de leur biographie. En revanche, il a été assez heureux pour trouver à Soleure même quelques documents nouveaux sur quelques-uns d'entre eux. C'est ainsi qu'il faut signaler particulièrement des détails sur l'archimandrite dont J.-J. Rousseau se fit, à un moment de sa vie, l'interprète (p. 28), et un document sur le séjour du poète Delille en Suisse, en 1797, en même temps que de curieux témoignages de l'admiration qu'il y inspirait.

Une étude détaillée sur Besenval, l'auteur célèbre des scandaleux *Mémoires*, termine le volume, et un portrait de lui est reproduit en tête.

— M. E. de Refuge commence, dans l'*Amateur d'autographes* du 15 juin, la publication d'une correspondance inédite de Ducis adressée au prince Louis-Eugène de Wurtemberg. La série doit se composer de vingt-six lettres. Nous y reviendrons lorsqu'elle sera complète.

— A quelques jours d'intervalle la Comédie Française a commémoré deux centenaires. Le 18 mai, elle marquait le centième anniversaire de la mort de Beaumarchais par une reprise du *Mariage de Figaro*, précédée d'une « causerie » par M. Eugène Lintilhac. Le mardi 30 mai, elle célébrait, par l'*École des maris* et *le Cid*, précédés d'un « compliment » dit par M. Mounet-Sully, le centième anniversaire de la réunion générale des Comédiens français dans la salle de la rue Richelieu. Chose assez curieuse, ce projet de fusion n'avait pas eu l'approbation de Beaumarchais, qui s'opposa alors très fortement à sa réalisation.

Au sujet de Beaumarchais, nous signalerons ici une étude piquante et neuve de M. André Hallays sur les rapports de l'écrivain dramatique avec la marquise de La Croix (*Journal des Débats*, 19 mai) et une autre de M. Georges Mayer, chef de division au ministère des Travaux publics, sur les mariages de Beaumarchais (*Temps*, 4 juin).

— M. Michel Bréal a consacré, dans le *Journal des savants* de février et mai 1899, une importante étude à *Volney orientaliste et historien*. « Jusqu'à quel point peut-on considérer Volney comme ayant été, non pas seulement un ami et un protecteur des études orientales, mais, de sa personne, un orientaliste, un historien, un linguiste? C'est la question que je me propose d'examiner », dit M. Bréal. Et il y répond d'une façon qui n'est pas défavorable à Volney. Comme orientaliste, Volney eut surtout des vues pratiques et ses idées les plus élevées, sur les rapports de l'hébreu et de l'arabe, sur la transcription des langues asiatiques, sont encore avant tout des moyens de simplification utilitaire. Comme historien, Volney est toujours un utilitaire. Il n'aime ni Jean-Jacques ni Chateaubriand, dédaignant également, quoique pour des raisons diverses, leur rhétorique sonore et creuse. Il conçoit l'histoire de façon originale : esprit critique et même défiant, il ne croit que médiocrement aux leçons du passé et s'efforce d'éveiller dans l'esprit public un doute salutaire à ce sujet, ce qui n'était pas sans mérite alors.

— Les sociétés savantes d'Indre-et-Loire ont célébré le centième anniversaire de la naissance de Balzac, à Tours, dont la municipalité n'a pas voulu prendre la part qu'elle aurait dû avoir dans cette solennité littéraire. Excursions et banquets marquèrent ces fêtes. Nous ne retiendrons ici que la conférence donnée par M. Ferdinand Brunetière, au théâtre de Tours, le 7 mai, avant une représentation de *Mercadet* par les artistes du Théâtre-Français. Le texte en a paru dans le *Temps* du lendemain.

Nous signalerons également un article de l'*Illustration* sur le *Centenaire de Balzac* (6 mai), contenant plusieurs reproductions intéressantes et des détails sur les collections de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, si abondantes en autographes du romancier.

— M. Victor Giraud, dans son importante étude sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe* (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril), a exposé quelques idées neuves et originales sur ce fameux ouvrage, — « objet de ma prédilection », disait de lui son auteur, — que M. Edmond Biré est en train de rééditer consciencieusement. M. Giraud détermine avec sagacité le caractère du livre, autobiographie à la fois et œuvre lyrique de quelqu'un qui ne se pique jamais d'exactitude et qui planait trop haut pour voir chaque détail à son ordre et dans sa valeur propre. Fils d'un père hypocondriaque, frère d'une sœur qui est morte folle, Chateaubriand fut certainement atteint de certaines tares physiques qui atteignirent son génie comme elles marquèrent son organisme. M. Giraud a eu raison de l'indiquer et d'en montrer la preuve dans certain chapitre des *Mémoires d'outre-tombe*. Il a eu plus raison encore en mettant au jour un fragment inconnu, une sorte de confession amoureuse inédite pour la plus grande partie, qui sert à bien connaître certaines phases de la vie de Chateaubriand et ses intentions en écrivant les *Mémoires de ma vie*. — Tel fut, en effet, le titre primitif. — Mais on a déjà fait la remarque ailleurs que ce morceau avait été signalé et cité dans Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 258.

— M. Edmond Huguet a consacré à l'étude de la langue de Victor Hugo un important travail qu'il a modestement intitulé *Notes sur le néologisme chez Victor Hugo* (*Revue de philologie française*, 1898, III et IV). Le poète resta tou-

jours, en employant des mots nouveaux, « d'accord avec la logique de la langue », et l'examen fait par M. Huguet prouve son respect de la tradition jusque dans les tentatives les plus hardies.

Suivant la méthode inaugurée par Arsène Darmesteter, M. Huguet étudie non seulement les mots dont Victor Hugo a le premier fait usage, mais encore ceux qu'il a contribué à propager et à répandre; la liste qu'il en dresse n'est pas un relevé alphabétique, mais bien un groupement méthodique en séries rationnelles. D'abord on trouve les procédés de formation française (noms communs tirés d'autres noms communs, d'adjectifs, de verbes à l'indicatif présent, de participes présents ou passés, etc.); puis les mots formés à l'aide de divers suffixes; enfin les mots composés par les divers moyens de juxtaposition, apposition ou ellipse. A la suite, est examinée la série des mots de formation latine, grecque ou étrangère moderne, dont Victor Hugo a usé.

M. Huguet conclut ainsi : « Grâce à son instinct très sûr, à son respect pour la pureté de la langue, Victor Hugo n'a jamais créé de ces mots monstrueux qu'on voit apparaître en foule chez quelques écrivains médiocres. Mais tous ces mots si bien formés étaient-ils nécessaires ou utiles? C'est ce qui apparaît moins clairement. D'abord, il en est un certain nombre qu'on peut sacrifier sans scrupule, Victor Hugo ne les ayant probablement pas, lui-même, pris au sérieux... Il est certainement aussi beaucoup de mots dont Victor Hugo s'est servi parce qu'ils lui semblaient, dans un cas donné, convenir à l'idée qu'il voulait exprimer, mais qui, dans sa pensée, n'étaient nullement destinés à prendre place dans le lexique français... Mais parmi les mots inusités ou peu usités qu'emploie Victor Hugo, il en est un bon nombre dont la généralisation serait plus légitime et qui mériteraient de prendre plus solidement place dans notre lexique... Si nous laissons de côté les mots créés pour une seule fois, destinés à ne plus sortir de la phrase dans laquelle ils apparaissent (et ces mots sont en somme peu nombreux), la plupart des mots employés par Victor Hugo ont une existence antérieure. A peu près tous sont logiquement et régulièrement formés, de façon à ne jamais donner l'impression d'un barbarisme. Victor Hugo a été, dans la pratique comme dans la théorie, hostile aux mots forgés et s'est gardé le plus possible d'altérer la pureté du lexique. Ce n'est pas dans la création des mots, c'est uniquement dans l'art de les associer que consistent la richesse et l'originalité de sa langue. »

— MM. Paul et Victor Glachant ont consacré, dans la *Revue de Paris* du 15 juin, un article aux *Manuscrits de Victor Hugo*, légués par lui à la Bibliothèque nationale, où ils se trouvent dès maintenant pour la plupart à la disposition du public.

Si ces volumes n'offrent qu'un intérêt secondaire pour la constitution du texte du poète, ils n'en sont pas moins utiles à étudier à d'autres points de vue et fournissent encore des renseignements instructifs. MM. Paul et Victor Glachant en ont tiré des révélations intéressantes. Ils divisent ces manuscrits en trois séries distinctes. La première, celle du début, contient ce qu'ils nomment les manuscrits de combat, c'est-à-dire les premiers ouvrages du poète, écrits d'une plume empressée sur tous les morceaux de papier qui lui tombent sous la main. La seconde manière est une manière de transition entre la précédente et celle qui la suit. Celle-ci est caractérisée par l'emploi du papier bleu, épais, de format in-folio, par une écriture large et haute.

Pour appuyer de preuves ces constatations, les auteurs ont choisi trois exemples, qu'ils examinent et qu'ils détaillent à loisir. Le manuscrit des *Orientales*, d'abord, qui est le plus ancien de la série, et qui fournit ample matière à renseignements, notamment sur les sources de l'érudition orientale de Victor Hugo. Puis vient l'étude du manuscrit des *Châtiments*, tracé d'une plume plus posée et plus uniforme d'exécution. Enfin, le manuscrit de la pre-

mière partie de *la Légende des siècles*, sur papier grand in-folio, de couleur bleue, et d'une écriture très haute. Lorsque le poète a inséré des pièces qui n'étaient pas de la date de composition du recueil, il a collé et remonté les feuillets originaux sur des feuillets de ce grand papier, pour ne pas rompre la symétrie. Plus souvent d'ailleurs on a affaire ici à une copie du poète lui-même qu'à un premier jet original. Les trouvailles de détail sont donc moins nombreuses qu'au début. Mais on y voit persévérer les procédés de composition de Victor Hugo : il remanie continuellement son texte, ajoutant bien plus qu'il ne retranche, augmentant les descriptions et allongeant les énumérations, accentuant les figures et les antithèses. Quant à l'ordre des pièces lui-même, à leur titre, Victor Hugo ne regarde pas ces détails comme négligeables : il s'en préoccupe au contraire sans cesse et l'étude de MM. Paul et Victor Glachant contient encore à ce sujet de fort utiles révélations.

Nous signalerons également ici un second article de M. Victor Glachant qui complète le précédent, à certains égards : ce sont des *Notes critiques sur trois poèmes de la Légende des siècles*, parues dans la *Revue universitaire* du 15 mai. M. Glachant a étudié très soigneusement trois poèmes (*Aymerillot, Eviradnus, la Confiance du marquis Fabrice*) inscrits au programme de l'agrégation de grammaire et noté toutes les remarques qu'inspire cet examen tant au point de vue de l'exécution matérielle qu'au point de vue de la composition et de la correction.

— M. Victor Giraud a entrepris une biographie intellectuelle et morale de Taine, dont le début a paru dans *la Quinzaine* du 16 avril (*Essai sur Taine, son œuvre et son influence : histoire de son esprit et de ses livres*). C'est l'étude des années d'apprentissage de Taine, et elle prend fin au moment où celui-ci, professeur dans un lycée de province, est à la veille de rentrer à Paris et de commencer sa carrière d'écrivain. On y trouvera d'utiles renseignements sur la famille de Taine et le milieu dans lequel il naquit et vécut ses premières années. La formation de son caractère y est ingénieusement analysée et suivie dans les phases diverses de l'existence du jeune homme. La réaction contre l'éclectisme, la passion de l'observation des faits, la « religion de la science », sont mises en valeur comme il convient, moins pour leur valeur propre que pour mesurer l'influence qu'elles eurent sur Taine, dont le portrait moral est ainsi finement tracé.

— La plaquette intitulée *Esquisse sur Flaubert intime, d'après des documents laissés par Charles Lapierre, directeur du* « Nouvelliste de Rouen », est un hommage discret à la mémoire du romancier et n'a pas été mise dans le commerce. Elle contient quelques traits significatifs et deux lettres inédites de Flaubert. Nous citerons ici deux ou trois fragments qui nous semblent avoir un intérêt particulier.

« Si volumineuse que soit la correspondance de Flaubert livrée à la publicité, elle est, selon nous, exclusive et incomplète. Les lettres à George Sand, à divers, et particulièrement celles qui ont paru dans le dernier volume, ont, aux yeux de ceux qui ont vécu dans l'intimité de Flaubert, le défaut de le présenter comme un être fantasque, hypocondriaque, insociable, se dépensant en imprécations, souvent injuste, toujours violent et hurlant. La même impression se dégage, pour le gros du public, du *Journal* des Goncourt, dans lequel il n'apparaît guère que comme un géant hirsute, accablant, avec son *gueuloir*, la société d'invectives. On a déjà indiqué ailleurs la part de confiance qu'il fallait accorder à ces notes prises au jour le jour, sur ces réunions de beaux esprits chez Magny, dans lesquelles l'horreur du poncif et l'émulation d'un certain dilettantisme entraînait aux plus scabreux et aux plus bruyants paradoxes. Si l'on sténographiait tout ce qui se dit, combien de réputations d'esprit et de bon sens survivraient à ces divulgations?

« La vérité est que la passion de Flaubert pour la littérature, la haute idée qu'il en avait et qui lui inspirait la conception d'un régime sous lequel tout serait subordonné au mandarinat de l'intelligence, étaient traduites le plus souvent avec toute la vigueur de son tempérament. Il en arrivait ainsi à tenir dans le plus profond dédain tout ce qui, dans la vie des peuples, gravitait autour de la satisfaction des intérêts matériels. Nous en citerons cet exemple : Il voyageait un jour, de Rouen à Dieppe, dans le même wagon que trois industriels, dont l'un, aujourd'hui sénateur, ami de son frère le chirurgien, lui était particulièrement connu. M. Cordier vient à parler de *Salammbô*, qui avait paru peu de temps auparavant. Abordant certaines considérations philosophiques, il fut entraîné à demander à Flaubert comment il se faisait que de Carthage, de cette ville qui avait joué un si grand rôle dans l'antiquité, il ne restât rien, à peine des ruines, et un souvenir historique. — « Tu veux le savoir, ô Cordier, répliqua Flaubert de son air le plus solennel, c'est qu'à Carthage ils faisaient tous de la rouennerie! » Et il s'enfonça dans la lecture d'un bouquin, satisfait du trait lancé contre l'industrialisme, son ennemi mortel...

« Mais, si exagéré que fut son culte pour la littérature, il y avait loin de ces boutades au parti pris d'intolérance et de dénigrement trop accusé par les lettres qu'on a publiées, surtout celles qui datent des incidents de vie privée dont nous parlons plus haut (la perte de la fortune de Flaubert). Il reste à mettre en lumière la vraie correspondance de Flaubert : toutes celles qu'il échangea avec Louis Bouilhet, « sa conscience », comme il appelait son frère d'adoption; ses lettres à Maxime Du Camp, à Feydeau, qui appartiennent à M. Henri Fouquier; à Charles d'Osmoy, sénateur, l'un des membres de cette trinité de collaboration d'où sortit cette œuvre de justesse, *le Château des cœurs*, une féerie dont s'était épris Wagner, qui voulait en faire un opéra; à Bardoux, à Mme Brainne, pour laquelle Flaubert se fit chroniqueur soigneux, pendant un hiver qu'elle passa à Rome; à celui qui écrit ces lignes, etc. Elles ne furent pas communiquées à la personne qui les demandait, pour des raisons diverses et principalement par une sorte de scrupule de contribuer à une édition hâtive et à laquelle des garanties de sélection pouvaient faire défaut. Cette sélection fut pratiquée cependant sur certains points, notamment en ce qui concerne les lettres à Mme Louise Collet. Si l'on maintint celles qui étaient écrites d'une plume légèrement pédante, dans le but évident de plaire au bas-bleu, on élimina les plus intéressantes de cette liaison orageuse. Mais, ailleurs, on sembla trop oublier l'horreur de Flaubert pour toutes les indiscrétions visant la vie privée. Que de fois ne l'a-t-on pas entendu dire, quand on s'étonnait qu'il refusât de laisser faire son portrait : « Je ne dois rien au public de ce qui m'est personnel; je ne lui appartiens que par ce qu'il me plaît de lui livrer de mes écrits ». Nous en causions avec de Maupassant peu de temps avant sa maladie; aussi ai-je été surpris de voir figurer dans le dernier volume quelques-unes des lettres qui étaient adressées au « disciple de l'ermite de Croisset », quoique des moins curieuses. »

— En prenant possession de la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, M. Louis Arnould a cru devoir retracer, dans la leçon d'ouverture, l'histoire même de cette chaire. C'est là une heureuse initiative et un exemple qui probablement sera contagieux, car les titulaires actuels de nos chaires de province tiendront sans doute à retracer l'histoire de leurs prédécesseurs et de leur enseignement. Depuis 1845, six professeurs de notoriété diverse se sont succédé à Poitiers : Auguste Anot, Paul Albert, Émile Monnier, MM. Aulard, Ducros et Maurice Souriau. La leçon que leur a consacrée leur successeur, M. L. Arnould, a été publiée dans *la Quinzaine* du 1er avril 1899.

— Signalons aussi une autre innovation poitevine : les conférences faites

aux matinées classiques du théâtre municipal de Poitiers. Trois jeunes professeurs du lycée de cette ville, MM. Constant Roy, Paul Laumonier et Henri Bornecque, ont fait précéder d'une causerie les représentations des *Précieuses ridicules*, de *Britannicus* et du *Cid*, et leurs trois conférences ont paru en brochure avec une introduction de M. J.-A. Hild, doyen de la Faculté des lettres. Ce sont trois morceaux de bonne critique, judicieuse et avisée, qui font honneur aux trois jeunes orateurs et qui ne pouvaient qu'agréer au public qui les écouta.

— Nous avons appris avec un très vif chagrin la mort de M. Charles Marty-Laveaux, survenue subitement, le 11 juillet 1899. Notre regretté confrère avait consacré toute une vie déjà longue aux travaux littéraires et pourtant rien ne faisait prévoir, tant son activité était grande malgré ses soixante-dix-sept ans, une fin aussi rapprochée. Editeur de La Fontaine, de Corneille, de Rabelais et des poètes de la Pléiade, il n'est guère de noms de notre histoire littéraire sur lesquels son savoir et son sens critique n'aient pas eu à s'exercer, faisant preuve partout d'une information neuve et sûre, d'un esprit ingénieux et aiguisé. Les études philologiques le retinrent surtout et il fut d'un réel secours à l'Académie Française dans la préparation des matériaux du dictionnaire historique de la langue française. Consciencieux et modeste, M. Marty-Laveaux aimait à obliger et on ne fit jamais en vain appel à sa science ou à sa bonne grâce.

— Les *Pitt Press Series* de l'Université de Cambridge viennent de s'enrichir de deux ouvrages français nouveaux.

Une édition de l'*Art poétique* de Boileau publiée avec une introduction et des notes par M. Nichol Smith.

Une édition de *Picciola* de X.-B. Saintine avec une introduction et des notes de M. Arthur R. Ropes.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

CHATEAUBRIAND EN AMÉRIQUE

VÉRITÉ ET FICTION

Le voyage de Chateaubriand en Amérique est mémorable à jamais, puisque *Atala* « a été écrite sous les huttes des sauvages[1] », puisque la Muse inspiratrice des *Natchez* « a marché devant les pas du voyageur, à travers les régions inconnues du Nouveau-Monde, pour lui découvrir les secrets ravissants des déserts[2] », puisque René aimait à s'asseoir au soleil couchant sur les rochers qui bordent le Meschacebé, puisque Chateaubriand est revenu de la Louisiane et des Florides tout frémissant encore des harmonies de la solitude, et que, les orchestrant dans le *Génie du Christianisme*, dans le *Voyage en Amérique* et dans l'admirable VI[e] livre des *Mémoires d'Outre-Tombe*, il a « renouvelé pour un siècle l'imagination française[3] ».

Si pourtant ce voyage était presque tout entier fictif? Si Chateaubriand n'avait pu voir de ses yeux ni la Louisiane, ni la Floride, ni les savanes que traversèrent en leur fuite Chactas et Atala, ni le village des Natchez, ni le grand Meschacebé? n'y aurait-il pas lieu de rechercher ses humbles sources livresques?

L'idée même d'une telle enquête eût semblé chimérique à Chateaubriand, et si on lui eût soumis des preuves — voire irrésis-

1. Préface d'*Atala*.
2. Début des *Natchez*.
3. Cette noble et juste formule est, comme on sait, de M. Faguet.

tibles pour tout autre — qu'il n'avait pu voguer sur le Meschacebé, elles n'eussent pas ébranlé sa conviction contraire.

Sa sincérité est manifeste, en effet, quand il nous redit quel souvenir grandiose il avait conservé de ses pérégrinations américaines. On le sait : il n'avait pas franchi les mers simplement pour chercher des images. Mais ce grand voyage poétique avait été un grand voyage scientifique. Dernier historien de l'*homme de la Nature*, n'avait-il pas « observé au bord de leurs lacs les hordes américaines et les formes diverses de leurs gouvernements[1] » ? Archéologue, n'avait-il pas exploré les ruines sauvages du Scioto[2]? philosophe, conversé sous les érables de l'Erié avec les « sophistes de la hutte[3] »? naturaliste, recueilli pour M. de Malesherbes des descriptions de la faune et de la flore du Canada? Ce n'était rien encore : « Voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire[4] ». Il s'agissait, en effet, — simplement — de résoudre « en tournant sous le pôle » la question du passage de la mer de Behring dans l'Atlantique par le Nord, « de faire sur la vastitude de l'Amérique les conquêtes réalisées depuis par les explorateurs anglais, d'imposer des noms français à des terres inconnues, de doter son pays d'une colonie sur l'Océan Pacifique, d'enlever le riche commerce des pelleteries à une puissance rivale, d'empêcher cette rivale de s'ouvrir un plus court chemin aux Indes[5] ».

Aussi, les souvenirs de ces hautaines entreprises avaient comme pénétré la vie de Chateaubriand, et vingt ans, trente ans plus tard, dans le train journalier de l'existence, mille réminiscences involontaires évoquaient soudain à ses yeux la nature du Nouveau-Monde. S'il se promenait avec M. de Marcellus dans Regent's Park, il s'arrêtait pour lui nommer telle plante exotique, jadis observée par lui « dans les forêts de l'Amérique[6] ». S'il traversait les montagnes de la Savoie, elles éveillaient aussitôt la vision des Apalaches : « Les Alpes ne m'ont pas paru avoir cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches. La hutte d'un Siminole sous un magnolia ou d'un Chipowais sous un pin a un tout autre caractère que la cabane d'un Savoyard sous un noyer[7] ». A la vue des Pyramides, il se rappelait les monuments indiens

1. *Génie du Christianisme*, IV, iv, 8.
2. *Génie du Christianisme*, I, iv, 2, et note H.
3. *Génie du Christianisme*, I, iv, 4.
4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, *Préface testamentaire*.
5. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition E. Biré (Garnier), t. I, p. 365.
6. De Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, 1859, p. 44.
7. *Voyage en Italie*, lettre I.

des bords de l'Ohio[1]; les plaines de l'Arcadie lui remémoraient les savanes floridiennes[2], et découvrant du large la plage de Rosette, il croyait revoir « les lagunes des Florides[3] ». Si, à Mégare, un Albanais, son hôte, lui faisait manger à sa table une poule de Virginie, il lui faisait dire par l'interprète « qu'il avait voyagé au pays de ces oiseaux[4] ». Faisait-il l'ascension du Vésuve, il admirait l'étrangeté de ses destinées vagabondes, et s'écriait : « Mon nom est dans la cabane du sauvage de la Floride; le voilà sur le livre de l'ermite du Vésuve[5]! » Conversait-il, par de beaux soirs, avec Mme Joubert et Mme de Beaumont dans le jardin de la Muette, il leur disait ses voyages : « Je n'ai jamais si bien peint qu'alors le désert du Nouveau-Monde[6] ». — En vérité, une foi si profonde ne se serait pas laissé ébranler par nos doutes.

Aussi s'est-elle fortement imposée aux critiques de Chateaubriand. A la première apparition d'*Atala*, les Morellet et les M.-J. Chénier avaient bien pu regarder d'un air surpris ces ours enivrés de raisin, qui, tout le long du Meschacebé, « chancellent sur les branches des ormeaux ». Mais Chateaubriand avait aussitôt écrasé les sceptiques sous le poids d'autorités respectables, et certain de la scrupuleuse exactitude de ses peintures, il avait lancé à la critique cette manière de défi : « Les deux traductions anglaises d'*Atala* sont parvenues en Amérique. Si les tableaux de cette histoire eussent manqué de vérité, auraient-ils réussi chez un peuple qui pouvait dire à chaque pas : « Ce ne sont pas là nos fleuves, nos montagnes, nos forêts? » Atala est retournée au désert, et il semble que sa patrie l'ait reconnue pour véritable enfant de la solitude[7] ». Morellet et M.-J. Chénier se le tinrent pour dit.

Cependant, en 1832, un voyageur, qui signe René de Mersenne, eut communication, à New-York, par « un vieil émigré français », d'un article de l'*American quarterly Review* (déc. 1827, p. 460), où il lut ceci :

« M. de Chateaubriand dit être allé à Richmond dans la Virginie, avoir vu George Washington à Philadelphie, avoir visité le champ de bataille de Lexington et être allé à Niagara et au Canada. On voit qu'il voudrait persuader qu'il a longtemps vécu parmi nos Indiens et fait de longues courses dans nos déserts, surtout qu'il

1. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, éd. Le Normant, 1811, t. III, p. 186.
2. *Itinéraire*, t. I, p. 47.
3. *Itinéraire*, t. III, p. 66.
4. *Itinéraire*, t. I, p. 155.
5. *Voyage en Italie, Le Vésuve.*
6. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. II, p. 267.
7. *Défense du Génie du Christianisme*, et *Atala*, Préface de 1805.

connaît parfaitement la Louisiane, le Mississipi et les Florides. Mais cela est impossible. Les scènes descriptives d'*Atala* et des *Natchez* sont entièrement fausses. Une personne capable de peupler les bords du Mississipi de perroquets, de singes et de flamants n'a jamais vu ce pays. Et, quoiqu'il y ait quelque possibilité qu'il ait parcouru nos forêts dans la direction de Niagara et qu'il ait vu de ces Indiens dont il y avait alors un grand nombre des deux côtés de la ligne du Canada, il n'est pas croyable qu'il ait jamais visité le Sud-Ouest, dont les aspects sont si différents; et nous ne pensons pas qu'il en sache rien de plus que ce qu'on en peut recueillir dans les livres des voyageurs. »

Fort surpris, M. René de Mersenne prit le railroad d'Albany à Niagara, muni de son exemplaire d'*Atala*, et confronta la cataracte à la description du poète. Il n'y trouva guère de ressemblances, et publia ses doutes [1]. Il s'en prit exclusivement à deux pages de Chateaubriand : à la description du Mississipi, qui ouvre *Atala*, à celle du Niagara, qui la termine. Voici, pour indiquer sa manière, la somme de ses critiques sur le tableau du Meschacebé :

« Il faut donc confesser que les hérons bleus de M. de Chateaubriand, ses flamants roses, ses perroquets à tête jaune, voyageant de compagnie avec des crocodiles et des serpents verts sur des îles flottantes de pistia et de nénuphar; plus son vieux bison à la barbe antique et limoneuse, dieu mugissant du fleuve; plus ses ours qui s'enivrent de raisin au bout de longues avenues, là où il n'y a pas d'avenues; plus ses caribous qui se baignent dans des lacs, là où il n'y a pas de lacs; plus la grande voix du Meschacebé qui s'élève en passant sous les monts, là où il n'y a pas de monts; plus les mille merveilles de ces bords, qui font du Meschacebé l'un des quatre fleuves du Paradis terrestre, sont des contes à dormir debout, et que les bords de la Garonne eux-mêmes n'auraient pu inspirer. »

Sainte-Beuve, qui lisait tout, connut ces lettres. Elles sont de tour vif et joli. Il s'y amusa donc un instant, mais ne s'y arrêta point. Si curieux qu'il fût à son ordinaire de chercher noise à

1. Sous la forme de deux lettres, insérées d'abord dans l'*Invariable, nouveau mémorial catholique*, Fribourg en Suisse, t. II (1832), p. 302-24, et t. VII (1835), p. 76-112; puis, publiées à part à deux reprises : cf. Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, 1894, article *Chasteaubriand*, nos 235 et 245. — Sur l'identification (fort douteuse) de ce R. de Mersenne avec Jacques Bins de Saint-Victor, cf. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier, *s.v. Correspondance littéraire, découverte d'une petite mystification.* — Je n'ai pu réussir à me procurer l'*American quarterly Review*. Sainte-Beuve ne la connaissait aussi que par Mersenne. Mais il est visible que toute la substance utile de l'article américain a passé dans les lettres de Mersenne.

Chateaubriand, il était trop fin pour oser faire fonds sur de telles critiques. Elles se réduisent toutes à dire : ce n'est pas ressemblant. Mais la vérité de l'artiste n'est pas celle du topographe. Chateaubriand ne décrivait pas le Niagara tout à fait comme M. de Mersenne? ce n'était pas preuve certaine qu'il n'y fût pas allé, et l'on pouvait tirer de là, au grand dam de M. de Mersenne, quelque autre conclusion. Le Meschacebé ne ressemble pas au Mississipi? nous le soupçonnions, et qu'importe? Ce qui importe seulement, c'est de savoir si la sublime page incriminée doit sa première origine à des sensations réelles — toutes transformées soient-elles par l'opération du génie — ou à des sources livresques.

Aussi Sainte-Beuve n'a-t-il retenu des articles de Mersenne que ceci : « Les critiques qu'on a faites des premières pages d'*Atala*, quant au peu de fidélité du dessin et des couleurs, nous démontrent que Chateaubriand n'a pas cherché l'exactitude pittoresque réelle; qu'après une *vue* générale et rapide, il a remanié d'autorité ses *souvenirs*, et disposé à son gré les riches images réfléchies moins encore dans sa mémoire que dans son imagination[1]. »

Depuis, la critique s'en est tenue à ce sage jugement. Sans doute, Chateaubriand a conservé des zélateurs assez fidèles pour repousser jusqu'aux timides soupçons de Sainte-Beuve, et j'en sais plusieurs qui s'écrieraient encore volontiers avec l'un d'eux : « Savez-vous comment Chateaubriand expose sa vie en Amérique? Savez-vous quelles sont les chances aventureuses du vrai soldat des Muses? C'est en allant surprendre les mystères poétiques dans les horreurs de la nature; c'est en assistant aux furieuses agonies de l'abîme; c'est en se plaçant sous le coup de ces scènes fortes qu'il tire de son génie d'inépuisables gerbes de foudres. »

Mais, en général, les critiques ont retenu quelque chose des doutes proposés par Mersenne, dans la mesure où Sainte-Beuve les avait malignement propagés. Et l'état actuel de la question est assez bien rendu, je crois, par le contraste de ces deux passages de la belle étude de M. E. Faguet sur Chateaubriand : *Page* 3 : « Il vit les États-Unis, salua Washington, parcourut le Labrador, la région des Lacs, les prairies du Centre, la Louisiane, la Floride, plus peut-être, et peut-être moins; car on le soupçonne d'en avoir décrit un peu plus qu'il n'en a vu. » Mais, *page* 55 : « Il n'a jamais décrit que ce qu'il a regardé[2] ».

1. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 207; cf. p. 130 et p. 202.

2. La contrariété est, à vrai dire, plutôt dans les termes. — Depuis Mersenne, la question n'a pas été reprise, que je sache. Du moins j'ai vainement cherché trace d'une étude critique sur le voyage au Nouveau-Monde soit chez les biographes

Comment sortir de cette incertitude?

Le principe de la recherche est très simple. Chateaubriand a enfermé son voyage entre deux dates précises. Entre ces deux dates, lui était-il possible de voir tout ce qu'il dit avoir vu, de faire tout ce qu'il dit avoir fait?

Au temps de Mersenne, on ne pouvait raisonnablement poser ainsi la question. Car on ne connut, du vivant de Chateaubriand, qu'une seule relation de sa course d'outre-mer, le *Voyage en Amérique*, publié en 1827. Or, à lire ce récit, il semble que le voyage ait duré fort longuement. Chateaubriand y donne la date de son départ, « en avril 1791 », et il n'aurait pu la reculer — y eût-il songé — puisqu'il l'avait déjà livrée au public, dès son premier livre, trente ans auparavant[1]. Mais, outre cette date du départ, vainement on en chercherait d'autres dans cette relation[2], comme chez les voyageurs ordinaires : plus nulle indication des jours, ni des mois, ni même des saisons. A la dernière page du livre seulement, on lit : « Revenu à Philadelphie, je m'y embarquai. Une tempête me poussa en dix-huit jours sur la côte de France. Je pris terre au Havre. Au mois de *juillet 1792*, j'émigrai avec mon frère ». D'avril 1791 à juillet 1792, s'écoulent quinze ou seize mois. C'était plus qu'il n'en fallait pour achever l'itinéraire décrit, et Mersenne, ni personne, n'y pouvait trouver à reprendre.

Mais, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand dut préciser davantage, et spécifier qu'à son retour il n'avait pas directement passé du Havre à l'armée des princes : car il lui fallait raconter qu'il s'était marié dans l'intervalle, et son acte de mariage, conservé dans les registres de l'état-civil de Saint-Malo, est daté du 19 mars 1792[3]. Il marqua donc pour la première fois qu'il avait quitté l'Amérique le 10 décembre 1791[4], et que, grâce à une tempête propice, il avait débarqué au Havre dès le 2 janvier 1792[5].

Ce retour au Havre n'a guère pu se produire plus tard : car on sait quels incidents précédèrent le mariage de Chateaubriand (résistances de M. de Vauvert, premier mariage devant un prêtre

récents de Chateaubriand, soit dans la précieuse édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* de M. Biré, soit dans l'excellente *Bio-bibliographie bretonne* de Kerviler. Il est singulier que les Américains n'aient pas institué cette recherche : l'*Index to periodical Literature* de Poole mentionne une cinquantaine d'*Essays* consacrés à Chateaubriand; pas un d'entre eux, à en juger par les titres, ne semble considérer particulièrement le voyageur en Amérique.

1. Dans l'*Essai sur les Révolutions*, partie II, ch. LIV.

2. Sauf la date de sa première relâche aux Açores, 6 mai 1791, date déjà donnée, elle aussi, dans l'*Essai*.

3. *Mém. d'O.-T.*, II, p. 6 et p. 551.

4. *Mém. d'O.-T.*, I, p. 308.

5. *Mém. d'O.-T.*, I, p. 434.

non assermenté, procès, séquestration de l'épousée). Que ces péripéties aient tenu en deux mois [1], il se peut fort bien, et rien ne permet de soupçonner ici quelque erreur de mémoire, mais deux mois y semblent nécessaires. Donc, Chateaubriand a bien pu débarquer d'Amérique plus tôt qu'il ne dit, mais non plus tard. Et nous acceptons ces données des *Mémoires d'Outre-Tombe* :

Départ de France, le 8 avril 1791 [2].
Arrivée en Amérique.....?
Départ d'Amérique, le 10 décembre 1791.
Rentrée en France, le 2 janvier 1792.

De Saint-Malo au Havre, du 8 avril 1791 au 2 janvier 1792, Chateaubriand n'a donc passé que neuf mois hors de France. Et combien de mois en Amérique? Si la traversée de retour fut d'une rapidité singulière (23 jours), la traversée de Saint-Malo à Baltimore fut lente, au contraire, et Chateaubriand en avait, dès 1797, en son *Essai sur les révolutions*, décrit les longues relâches. Il faudra donc déterminer cette date de l'arrivée en Amérique et défalquer, de ces neuf mois passés hors de France, plusieurs mois passés en mer.

Dès lors le doute peut surgir. Examinons la chronologie du voyage de Chateaubriand. « La face des lieux, a-t-il dit, ne change pas comme le visage des hommes. *Non ut hominum vultus, ita locorum facies mutantur.* »

I

Critique de l'Itinéraire de Chateaubriand.

I. — Difficultés chronologiques.

Parti de Saint-Malo sur le brick *Saint-Pierre*, capitaine Dujardin Pinte-de-Vin, le 8 avril 1791, Chateaubriand ne prit terre en Amérique qu'au mois de juillet. C'est ce qui résulte du récit sans dates qu'il fait de sa longue traversée. Mais sa relation est fort heureusement précisée par le témoignage de ses compagnons de route. C'étaient des prêtres et des séminaristes sulpiciens, conduits par cet abbé Nagot, que Chateaubriand a nommé. Il se trouve

1. Du 10 janvier environ, date de son arrivée à Saint-Malo, jusqu'au 19 mars, jour de son mariage.

2. *Mém. d'O.-T.*, p. 311. On doit à M. Ch. Cunat la confirmation de cette date. De ses recherches aux archives de la marine de Saint-Malo, il résulte que Chateaubriand s'est embarqué le 8 avril 1791 sur le brick *Saint-Pierre*, de 160 tonneaux, consigné pour l'île Saint-Pierre, d'où il devait relever pour Baltimore.

que ces ecclésiastiques n'étaient pas des missionnaires quelconques : ils allaient fonder à Baltimore le premier grand séminaire qui ait existé aux États-Unis, et le premier prêtre qui ait été ordonné dans l'Amérique du Nord, Théodore Badin, était l'un des séminaristes passagers à bord du brick *Saint-Pierre*. La mission de l'abbé Nagot fait donc époque dans l'histoire de l'église catholique en Amérique, et la date a été conservée précieusement. Ce fut le 10 juillet[1].

Chateaubriand a débarqué à Baltimore le 10 juillet 1791. Il s'est rembarqué le 10 décembre 1791. Il a donc passé en Amérique *cinq mois*, jour pour jour.

En ces cinq mois, voici quel itinéraire il aurait parcouru :

De Baltimore à Philadelphie, puis à New-York; — de New-York à Boston, et retour à New-York; — de New-York à Albany et au Niagara; — exploration des lacs du Canada; — voyage du lac Erié à Pittsbourg sur l'Ohio; — descente de l'Ohio et du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans (ou jusqu'aux Natchez); — exploration de la Louisiane et des Florides, jusqu'au fleuve Chata-Uche, aux confins des États actuels de l'Alabama et de la Georgie; — voyage vers le Nord par Nashville, Knoxville, Salem, Chillicothe; — voyage de Chillicothe à Philadelphie.

A vue de carte, l'itinéraire semble un peu long. Et c'est pour avoir trop pieusement suivi notre voyageur, d'étape en étape, un atlas sous les yeux, que nous avons pour la première fois douté. Mais il ne faut pas douter témérairement. Peut-être les modes de locomotion étaient-ils fort rapides, vers 1791, à travers « les royaumes de la solitude ». Appelons à témoin les voyageurs contemporains de Chateaubriand.

Aidé de leur contrôle, nous tâcherons de restituer la chronologie probable du voyage. Chateaubriand ne marque jamais aucune date; très rarement il spécifie qu'il s'est arrêté, ici ou là, tant de jours. Quand ces indications manqueront, nous admettrons qu'il a voyagé tous les jours de l'aube à la nuit, par les voies les plus rapides.

1. *Mém. d'O.-T.*, p. 310. V. la note de M. E. Biré, qui renvoie à l'ouvrage de M^me^ de Barberey, *Elisabeth Seton et les commencements de l'église catholique aux Etats-Unis*, 4^e^ éd., t. II, p. 482-3. Cf. C. Moreau, *les Prêtres français émigrés aux États-Unis*, Paris, 1856, p. 82-4. — La petite colonie fut reçue le 10 juillet au débarcadère de Baltimore par le R. Sewall, recteur de Saint-Pierre, en l'absence de Mgr Carrol. — Le récit de Chateaubriand concorde, disons-nous, avec ce témoignage externe. Si l'on part du 6 mai (*Mém. d'O.-T.*, p. 334), jour où l'île du Pic fut en vue, et si l'on tient compte des relâches à l'île Graciosa (p. 339-40), à Terre-Neuve (p. 342), à Saint-Pierre (p. 342) et des longs calmes qui arrêtèrent le brick en vue du Maryland (p. 348-51), il ne restera plus que trente ou quarante jours pour la traversée des Açores à Terre-Neuve et à Baltimore, marche qui n'est pas trop lente.

A. — *De Baltimore à Albany.*

— (*Voyage*, p. 17[1] = *Mém. d'O.-T.*, p. 354). Débarqué le 10 juillet à Baltimore, Chateaubriand donne un dîner d'adieu au capi-

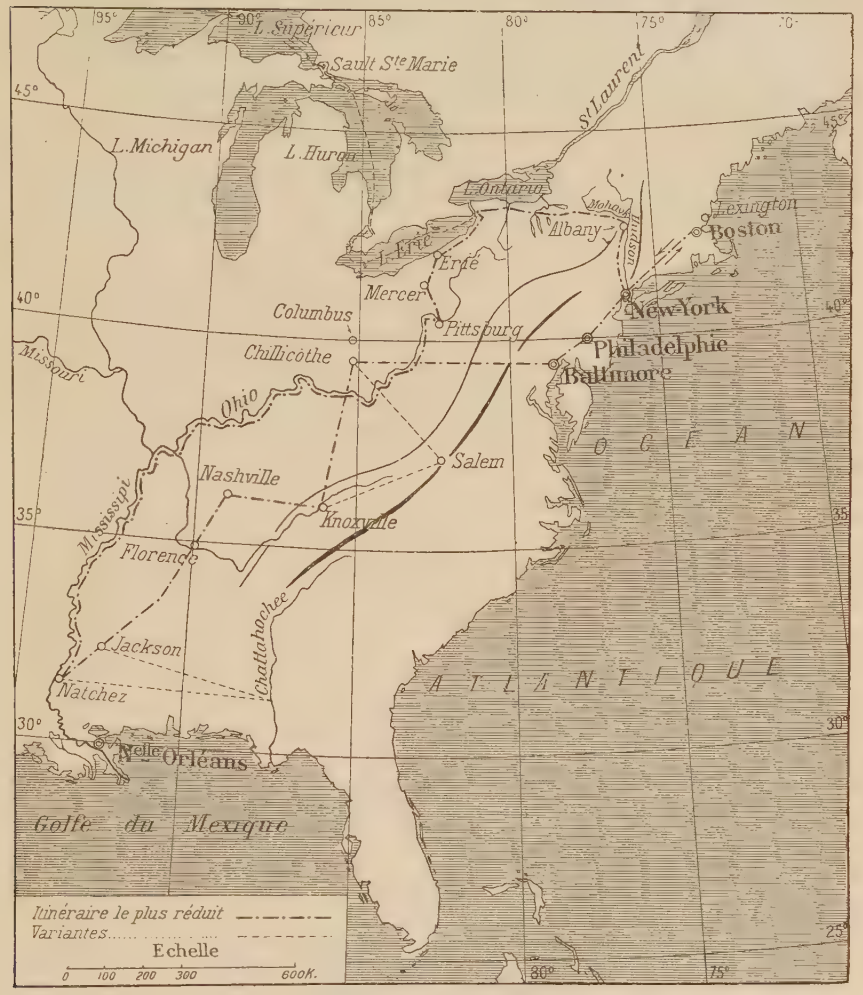

ITINÉRAIRE DE CHATEAUBRIAND.

taine, et part en *stage-coach*, à quatre heures du matin, pour Philadelphie, soit le. . . . . *11 juillet.*

C'est un trajet de 200 kilomètres, à vol d'oiseau, et « la route était plutôt tracée que faite ». Les renseignements rapportés ci-

1. Toutes nos citations du *Voyage en Amérique* renvoient aux pages de l'édition Pourrat, 1836.

après sur la lenteur et l'incommodité des *stage-coaches* nous indiquent qu'il dut atteindre Philadelphie le. . . . . *13 juillet.*

— (*Voyage*, p. 20 = *Mém. d'O.-T.*, p. 356). « Lorsque j'arrivai à Philadelphie, le grand Washington n'y était pas; je fus obligé de l'attendre une quinzaine de jours. » C'est la version du *Voyage*; les *Mémoires* rectifient : « Je fus obligé de l'attendre une *huitaine* de jours. » Disons donc « une huitaine », et nous voici au *21 juillet.*

— (*Voyage*, p. 21 = *Mém. d'O.-T.*, p. 358). Il rend visite le 22 à Washington, qui l'invite à dîner « pour le jour suivant », soit pour le . . . . . *23 juillet.*

— « Washington partit le lendemain, et je continuai mon voyage » le . . . . . *24 juillet.*

— (*Voyage*, p. 26 = *Mém. d'O.-T.*, p. 366). « Un stage coach, semblable à celui qui m'avait amené à Baltimore, me conduisit de Philadelphie à New-York. » Or, nous apprend Mac Master [1], « on mettait alors deux jours en *stage* pour le trajet de New-York à Philadelphie. » Il y parvint donc le 25 juillet, et bien qu'il décrive la ville, nous admettrons qu'il ne s'y est arrêté que la nuit du. . . . . *25 juillet.*

— « J'allai en pèlerinage à Boston saluer le premier champ de bataille de la liberté américaine. J'ai vu les champs de Lexington. Je revins à New-York. » Or, « en 1789, le stage-coach partant de New-York atteignait Boston à la fin du sixième jour de voyage [2] ». Nous accorderons que Chateaubriand ne consacre que le septième jour à faire la course de Boston à Lexington, et qu'il remonte aussitôt dans la rude diligence, qui le ramène donc à Philadelphie au treizième jour après son départ, le soir du. . . . *7 août.*

— (*Voyage*, p. 27 = *Mém. d'O.-T.*, p. 367.) « Je m'embarquai à New-York sur le paquebot qui faisait voile pour Albany. Vers le soir de la première journée... » La montée de l'Hudson

1. John Bach Mc Master, *A history of the people of the United States from the Revolution to the War*, t. I, p. 44-5. — On y trouvera d'abondants extraits des mémoires du temps, qui déterminent, pour les dernières années du XVIII[e] siècle, la durée des trajets en *stage-coach* entre New-York, Philadelphie et Boston. « En 1811, dit Mc Master, t. III, p. 492), la diligence ne mettait plus que trente-six heures entre Philadelphie et New-York », et l'auteur note avec satisfaction ce progrès. On trouvera dans Jansen, *Stranger in America*, 1807, une planche (la dernière du volume) qui représente le *stage-coach* de Philadelphie, et, p. 171, une description plaisante de *this clumsy and uncomfortable machine*. Jansen a séjourné en Amérique de 1793 à 1805.

2. Mac Master, I, p. 41, cf. 45 et p. 46. « Les lettres mettaient (vers 1784) six jours de New-York à Boston en été; jusqu'à neuf jours en hiver. Lenteur qui ne paraîtra pas excessive, si l'on considère que la rareté des ponts obligeait à d'étranges détours. En 1789, pour aller de Boston à Philadelphie, il fallait passer le Connecticut à Springfield, le Housatonic à Stratfort, l'Hudson à New-York, le Hackensack et le Passaic entre Paulus Hook et Newark, le Raritan à New-Brunswick, la Delaware à Trenton et le Neshamung à Bristol.

(200 kilomètres) a donc exigé au moins deux jours, et Chateaubriand a débarqué à Albany le soir du. . . . . *9 août.*

— (*Voyage*, p. 28-9 = *Mém. d'O.-T.*, p. 368-9). « Arrivé à Albany, le voyageur cherche un M. Swift, trafiquant de pelleteries, pour lequel il avait une lettre. M. Swift lui fait des objections « très raisonnables » sur la difficulté de découvrir le monde polaire. Chateaubriand, fort déçu, en reconnaît pourtant la justesse et prie M. Swift de lui procurer des chevaux et un guide qui le conduise au Niagara et à Pittsbourg. Pour modifier son plan de route, pour en combiner un nouveau, pour déterminer à le suivre ce « grand Hollandais qui parlait plusieurs dialectes indiens », pour disposer l'équipement nécessaire à un voyage de plusieurs mois à travers les déserts, nous comptons que trois jours ont suffi à Chateaubriand. Il quitte donc Albany le. . . . . *13 août.*

Et c'est en ce jour mémorable qu'il vit pour la première fois les « hommes de la Nature », « ces messieurs les Sauvages et ces dames les Sauvagesses », que M. Violet, ancien marmiton du général Rochambeau, en habit vert-pomme et veste de droguet, faisait danser au violon.

B. — D'Albany au Niagara.

Chateaubriand décrit ici avec précision la route parcourue, — la seule d'ailleurs qu'on pût suivre à l'époque. Il franchit la Mohawk (à 14 kilomètres d'Albany), en remonte la vallée jusqu'au petit lac des Onondagas, longe ce lac, puis la Seneka et se dirige vers la Genésée. Ici « la route devient plus pénible; elle est à peine tracée par des abatis d'arbres ». Il parvient à la Genésée, la franchit, en descend la vallée jusqu'au village indien du Niagara. C'était un parcours de 4 à 500 kilomètres, qu'on pouvait, à grandes journées, achever en sept ou huit jours[1]. Mais ici le voyageur s'est attardé sur la route; il mentionne plusieurs arrêts : deux demi-journées pour la chasse au carcajou et au rat musqué (*Mém. d'O.-T.*, p. 372), et plus tard au *strix exclamator* (p. 375); un jour chez le sachem des Onondagas, « vieil Iroquois dans toute la rigueur du mot » (*Voyage*, p. 36-8); deux jours consacrés

1. Je n'ai point ici d'autre contrôle que la relation de Kalm, qui se rend de Niagara à Albany en dix-sept jours (du 14 août au 1er septembre), et qui se félicite d'avoir pu voyager si rapidement. Mais c'était en 1750 et dans l'intervalle les défrichements avaient assurément raccourci la route. (John Bartram, *Observations on the inhabitants, climate, soil... made by Bartram in his travels*, Londres, 1751, p. 79.

à Philipe Le Coq, poitevin devenu sauvage[1]; un jour au moins pour recevoir l'hospitalité de ces planteurs « dont les filles, *le soir venu*, lui chantaient au piano des mélodies de Paisiello » (*Voyage*, p. 39; *Mém. d'O.-T.*, p. 381); deux jours dans le village indien du saut du Niagara (*Voyage*, p. 41; *Mém. d'O.-T.*, p. 385). Ce sont donc, au minimun, quinze jours dépensés depuis le départ d'Albany, et nous sommes au. . . . . *27 août.*

Le 28 août, « après une marche de quatre heures » (*Mém. d'O.-T.*, p. 385), Chateaubriand parvient à la cataracte. Il ose descendre dans le bassin inférieur, « sur le flanc d'un rocher presque à pic ». Il tombe jusqu'à un demi-pied de l'abîme, et se casse un bras. Il demeure douze jours chez ses médecins, les Indiens du Niagara. Il les quitte donc le. . . *9 septembre.*

C. — *Du Niagara à Pittsbourg sur l'Ohio.*

Ici le *Voyage en Amérique* nous offre, en huit pages descriptives fort belles (p. 48-55), un aperçu des lacs du Canada. Il semble bien, à les lire, que Chateaubriand ait vogué sur le lac Erié, le lac Huron et le lac Supérieur : « En entrant dans le lac Supérieur par le détroit de Sainte-Marie, on voit à gauche des îles qui se courbent en demi-cercle et qui, toutes plantées d'arbres à fleurs, ressemblent à des bouquets dont le pied trempe dans l'eau; à droite..., etc. » — Si nous prenions Chateaubriand au mot, notre enquête géographique se terminerait ici. Sur sa nacelle d'écorce, vainement ses matelots sauvages pagayeraient sans relâche : revenu au point de départ après une navigation de deux mille kilomètres au moins, notre voyageur n'aurait plus qu'à reprendre au plus vite le chemin d'Albany, pour atteindre à temps, à Philadelphie, le navire qui doit l'emporter le 10 décembre.

Heureusement, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, il n'est plus question du lac Huron, ni du lac Supérieur. Il est dit simplement (p. 399) : « Je jetai, avant de partir du Niagara, un *coup d'œil* sur les lacs du Canada[2]. » Sans trop nous attarder à demander quels lacs, — car du Niagara l'œil le plus perçant, même armé d'une lunette d'approche, ne peut apercevoir que le seul lac Erié, —

1. « Lorsque je voyageais chez les Cinq-Nations, je ne fus pas peu surpris, en entendant dire que j'avais un compatriote établi à quelque distance dans les bois. Je courus chez lui... Je restai deux jours chez Philippe Le Coq, pour l'observer. » (*Essai sur les révolutions*, partie II, chapitre LVI).

2. P. 399-400. — Les *Mémoires d'O.-T.* disent ici : « Nous vînmes à Pittsbourg, au confluent du Kentucky et de l'Ohio. » C'est une méprise de transcription ou d'impression. Corrigez : « Nous vînmes à Pittsbourg [et de là] au confluent... »

nous admettrons donc que ce coup d'œil *aux lacs* du Canada a été jeté le 9 septembre, et que le même jour Chateaubriand, guéri de sa fracture, a repris sa route.

Les *Mémoires* sont ici très sobres de détails : « Mon guide, le Hollandais, refusa de m'accompagner au delà de la cataracte. Je le payai, et je m'associai avec des trafiquants qui partaient pour descendre l'Ohio... Partis des lacs du Canada, nous vînmes à Pittsbourg. » Mais une page inédite des *Mémoires d'Outre-Tombe* est plus explicite. La voici [1] : « Je le payai, et il retourna à Albany. Je m'associe à des planteurs dont les familles sont établies à Saint-Louis des Illinois, et je m'achemine avec eux. A la sixième journée de marche, ils se querellent. Divisés en trois bandes, chaque bande prend une route diverse; je demeure avec celle qui descend vers l'Ohio [dont la pérégrination me semble plus conforme au plan de mon voyage] [2].

« Ici le manuscrit original de mes voyages n'offre plus qu'une masse informe de feuilles volantes, mêlées, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles. On y trouve des descriptions de la nature; des fragments d'un journal sans date, ou n'en ayant d'autre que celle des heures, des notes sur la botanique, évidemment destinées à M. de Malesherbes.

« Nous partîmes [3] de la côte du lac Erié, où l'on voit aujourd'hui la bourgade *Erié* marquée sur la carte, et d'où l'on peut descendre par Mercer à Pittsbourg ou gagner à l'ouest Columbus et Chillicothe, non loin du canal actuellement creusé pour remonter les rapides de l'Ohio. Tout ce pays était alors si inexploré, et mon itinéraire est si vague qu'il n'y faut chercher que ce qu'on y trouve, des tableaux à peine esquissés. Je transcris quelques-uns de ces fragments. »

Chateaubriand, parti du Niagara le 9 septembre, atteignit donc Érié le 14 [4], et (en supposant que les marchands, ses compagnons,

1. Cette page est tirée du manuscrit de la Bibl. nationale, f. fr. 12454, f° 73, où sont, entre autres précieux documents inédits, des pages sacrifiées des *Mémoires*. C'est d'après ce manuscrit que M. Victor Giraud a publié, pour la première fois en son texte intégral, et enchâssé dans un bel article de la *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1899) la grande lettre d'amour écrite par Chateaubriand âgé de soixante-trois ans à sa jeune Occitanienne.

2. Ce membre de phrase a été raturé. Il signifiait (cf. *Mém.*, p. 369) que Chateaubriand n'avait pas encore abandonné son projet d'atteindre le pôle : c'est pourquoi il descendait vers l'Ohio et le Mississipi.

3. Cet alinéa est dans le ms. de la main de Chateaubriand.

4. Au plus tôt, d'après le texte ci-dessus, en admettant que c'est à Erié même que se sont querellés les planteurs. Ils peuvent s'être querellés plus tôt, mais non plus tard, puisque c'est à partir d'Erié que commence la descente d'une seule des trois bandes vers l'Ohio.

aient, à partir d'Erié, pressé leur allure) il dut atteindre Pittsbourg (à 200 kilomètres environ d'Erié) le. . *17 septembre.*

Arrivé à Pittsbourg, Chateaubriand s'embarque sur l'Ohio.

D. — *De Pittsbourg aux Natchez.*

A suivre la relation du *Voyage en Amérique* (p. 83), tout lecteur comprend qu'il a descendu le Mississipi jusqu'à ses embouchures à la Nouvelle-Orléans. Mais, d'après les *Mémoires d'Outre-Tombe*, il n'a pas dépassé les Natchez, et il s'écrie même : « Qu'aurais-je été faire aux embouchures du Mississipi, moi qui voulais cheminer vers le nord[1]? » En effet; mais les Natchez ne sont qu'à quatre jours des embouchures, et si depuis tant de semaines il cheminait vers le sud, quatre jours de plus ne l'auraient pas sensiblement écarté de la Mer Polaire.

Donc, Chateaubriand n'a pas dépassé les Natchez. A quelle date y est-il parvenu?

On pouvait alors descendre l'Ohio et le Mississipi soit en pirogue, soit sur de grands chalands de transport. Il est à peine besoin de montrer que Chateaubriand n'a pas voyagé en pirogue. J'ai lu les relations de deux voyageurs, tout à fait ses contemporains, Michaux et Smyth, qui ont descendu l'un l'Ohio, l'autre le Mississipi, sur ces canots indiens, longs et fort étroits, où l'on n'embarquait qu'à trois ou quatre. « Il fallait pagayer soi-même, continuellement assis les jambes étendues; au moindre mouve-

1. Cette citation est encore empruntée au manuscrit de la Bibliothèque nationale 12454, f° 14. Je donne ici cette page :

« Quand je touchai aux Natchez en 1791, rien [n'étoit] encore réglé dans ce pays : l'Espagne possédoit nominativement la Louisiane et ne régnoit effectivement nulle part. Je ne savois plus de quel côté aller; j'étois assez tenté de descendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans; j'aurois voulu voir ce marais dépourvu d'abres, couvert de gros joncs et qui s'étend dans le delta du Mississipi; je ne sais si j'aurais trouvé affreux, ainsi qu'on le répute, ce désert d'eau dépouillé de ses cyprières et qu'on aperçoit du faite des mâts en voguant à la Nouvelle-Orléans; je ne sais si j'aurois rencontré ces nids, blancs comme l'ivoire, où s'embarquent une sorte d'alcyons qui tendent une aile au vent comme une voile. Cet en-bas du fleuve ressemble peu au Mississipi que j'ai décrit; je n'ai peint que l'en-haut, où j'avois passé; je n'ai reproduit que le vieux fleuve dont La Salle et Charlevoix nous ont laissé le tableau, il y a cent cinquante ans.

« Mais qu'aurois-je été faire aux embouchures du Mississipi, moi qui voulois cheminer vers le nord? D'un autre côté, je reconnus aux Natchez les impossibilités que m'avoit annoncées M. Swift d'Albany, et tout ce qui me manquoit pour attaquer les *Montagnes Rocheuses*. J'avois besoin de me rapprocher, mes ressources commençant à s'épuiser. Du reste, j'étois si charmé de mes courses que je ne pensois presque plus au pôle : le poète avoit vaincu le voyageur. »

(Je crois que cette page est une réplique aux articles de René de Mersenne, qui reproche à Chateaubriand de peindre comme un *nouvel Eden* l'*affreux* en-bas du Mississipi.)

ment on risquait de chavirer[1]. » Cette navigation, très fatigante, était aussi très dangereuse : les deux rives du fleuve étaient infestées de sauvages en embuscade qui tiraient sur les « chairs blanches », ou attaquaient de nuit la pirogue amarrée. Ces pirates assaillaient même les grands chalands, et tel était le péril qu'on y dressait des cabines de bardeaux, blindées de plaques de métal à l'épreuve des balles sauvages, où s'enfermaient les passagers[2]. Si Chateaubriand avait affronté de telles fatigues et de tels hasards, il eût peut-être — comme il lui est arrivé en de moindres occasions — célébré son endurance et sa témérité[3]. Mais il a lui-même tranché notre doute. Il ne peut avoir voyagé en pirogue, puisqu'il s'était associé, nous dit-il, avec des planteurs qui se rendaient à Saint-Louis des Illinois. Un tel marché avec des colons, voyageant pour leurs affaires et sans doute peu soucieux de risquer vainement leur vie, exclut l'idée d'une navigation en pirogue et suppose celle de fréter, à frais communs, un bateau de transport.

Or, des témoignages concordants nous l'apprennent, « les bateaux de transport mettaient ordinairement, au printemps (qui est la saison la plus favorable), quarante-cinq ou cinquante jours pour achever le trajet de Pittsbourg à la Nouvelle-Orléans[4] ». Bien que Chateaubriand ne voyage pas en la saison la plus favorable, nous admettrons qu'il accomplit le parcours de Pittsbourg aux Natchez en quarante-trois jours. Parti de Pittsbourg le 18 septembre, il débarque donc aux Natchez, le. . . . *30 octobre.*

1. Michaux, *Voyage à l'ouest des Monts Alleghanys*, p. 80.

2. Forman, *Narrative of a journey down the Ohio and Mississippi in 1789-90*, p. 23.

3. Michaux (p. 65 de son *Voyage*) dit que « deux ou trois personnes en pirogue mettent ordinairement vingt à vingt-cinq jours à faire le trajet de Pittsbourg à la Nouvelle-Orléans. » Lui-même a voyagé en pirogue de Weeling à Limestone (p. 110, ss.). Smyth a descendu, aussi en pirogue, depuis le confluent du Kentucky jusqu'à la Nouvelle-Orléans (Smyth, p. 181-7). Or, défalcation faite des journées passées à terre, Michaux a navigué dix jours, et Smyth trente-quatre jours. Si l'on met bout à bout ces deux itinéraires, et qu'on ajoute quatre jours pour les compléter de Pittsbourg à Weeling et de Limestone au confluent du Kentucky, on trouve un total de quarante-huit jours pour la descente de ces deux voyageurs en pirogue de Pittsbourg à la Nouvelle-Orléans. Il semble donc que la durée de vingt à vingt-cinq jours, indiquée par Michaux, représente un *minimum* souvent dépassé.

4. Nos renseignements relatifs à la navigation sur l'Ohio et le Mississipi sont tirés de Mac Master, *op. cit.*, I, 69, et III, 483; de Maj. Samuel Forman, *Narrative of a journey down the Ohio and Mississippi in 1789-90* (publié par Lyman C. Draper, Cincinnati, 1888); — de Michaux, *Voyage à l'ouest des Monts Alleghanys*; — de John F. D. Smyth, *Tour in the United States, containing an account of the present situation of that country* (Londres et Dublin, 1782; traduction française de Barenton-Montchal, 1791). — A vrai dire, Imlay (*A topographical description of the western territory of North America*, Londres, 1791, p. 110) assure que la navigation de Pittsbourg à la Nouvelle-Orléans ne dure guère plus d'un mois. Je ne me suis pas arrêté à ce dire, parce que le livre d'Imlay est composé tout entier pour attirer, à force de renseignements optimistes, les immigrants dans ces parages, et que les données statistiques y sont volontairement fausses.

E. — *Des Natchez à Philadelphie.*

Nous sommes au 30 octobre et il faut que notre voyageur soit rentré à Philadelphie le 8 décembre au plus tard, s'il veut s'embarquer le 10 pour la France [1]. Sur la route de plusieurs milliers de kilomètres qui le ramènera des Natchez à Philadelphie, nous compterons un seul jour consacré au repos, puisque les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne relatent qu'un seul arrêt d'une journée « dans une île de l'Ohio » (p. 402-10). Chateaubriand ne dispose donc plus que de trente-sept jours.

Quel itinéraire a-t-il suivi en ces trente-sept jours? Voici, reproduits *in extenso*, les quelques passages où il s'en explique. Ils sont peu précis. Pour les interpréter, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir recourir à la science géographique de mon ami M. Lucien Gallois.

— *Mém. d'O.-T.*, p. 402. « Une compagnie de trafiquants, venant de chez les Creeks, dans les Florides, me permit de la suivre. Nous nous acheminâmes [2] vers les pays connus alors sous le nom général des Florides, et où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee. Nous suivions à peu près des sentiers que lie maintenant la grande route des Natchez à Nashville, par Jackson et Florence, et qui rentre en Virginie par Knoxville et Salem. Les planteurs de la Georgie et des Florides maritimes venaient jusque chez les diverses tribus des Creeks acheter des chevaux et des bestiaux demi-sauvages, multipliés à l'infini dans les savanes que percent ces *puits*, au bord desquels j'ai fait reposer Chactas et Atala. Ils étendaient même leur course jusqu'à l'Ohio.

« Nous étions poussés par un vent frais. L'Ohio, grossi de cent rivières, tantôt allait se perdre dans les lacs qui s'ouvraient devant nous, tantôt dans les bois. Des îles s'élevaient au milieu des lacs. Nous fîmes voile vers une des plus grandes. »

— *Mém. d'O.-T.*, p. 418. « Il y a chez les Muscogulges, les Siminoles, les Chikkasas, une cité d'Athènes, une autre de Marathon, une autre de Carthage.. : la gloire de tous les pays a placé un nom dans les mêmes déserts où j'ai rencontré le P. Aubry et l'obscure Atala. »

1. En effet, il nous dit (*Mém. d'O.-T.*, p. 433-4) qu'en arrivant à Philadelphie, il n'y trouva pas les lettres de change qu'il attendait, et qu'il dut négocier avec un capitaine de navire pour voyager à crédit. Nous admettrons que ces démarches et ses préparatifs de départ (vente de ses chevaux, etc.,) ne lui ont coûté que deux jours.

2. Au partir des Natchez, car la phrase qui précède se raccorde à la page qui raconte l'arrivée aux Natchez (voyez ci-dessus, p. 514, note).

— *Mém. d'O.-T.*, p. 414. « Nous repassâmes les Montagnes Bleues, et nous rapprochâmes des défrichements américains vers Chillicothe. » C'est là qu'un soir (p. 416), s'amusant à lire à la lueur du feu, en baissant la tête, un journal anglais tombé à terre, il aperçut, écrits en grosses lettres, ces mots *Flight of the King*. « C'était le récit de l'évasion de Louis XVI... J'interrompis brusquement ma course et je me dis : « Retourne en France ». P. 433 : « Je revins du désert à Philadelphie ».

— *Voyage en Amérique*, p. 98. Si nous passons au *Voyage en Amérique*, nous trouvons que Chateaubriand y décrit Cuscowilla, village siminole, Apalachucla, la ville de la paix, puis le fleuve Chata-Uche : « Lorsque, placé de l'autre côté de la rivière Chata-Uche, on découvre ces vastes degrés couronnés par l'architecture des montagnes, on croirait voir le temple de la Nature, et le magnifique perron qui conduit à ce monument.... Ici finit, à proprement parler, l'*Itinéraire*, ou le mémoire des lieux parcourus. » — Et, p. 307-10 : « En errant de forêts en forêts, je m'étais rapproché des défrichements américains. Un soir... je m'amusai à lire, à la lueur du feu, en baissant la tête, un journal anglais, etc... Revenu à Philadelphie, je m'y embarquai. »

Essayons de dessiner le tracé de cet itinéraire.

1° D'après les deux relations, Chateaubriand a voyagé « dans les Florides ». Il l'a répété, d'ailleurs, vingt fois dans ses divers ouvrages. « C'est le pays, dit-il, où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee ». Il ne veut pas dire, sans doute, qu'il ait parcouru toutes ces régions, car des mois y seraient nécessaires. Nous le conduirons donc seulement jusqu'à la limite marquée par lui-même dans le *Voyage en Amérique* comme le point extrême de son *Itinéraire*, à la rivière Chata-Uche. C'est là seulement qu'il pouvait se trouver chez les Muscogulges. C'est là le pays de « l'obscure Atala ». C'est là, à Apalachucla, que Chactas a chanté sa chanson de mort, et qu'Atala a fait tomber les liens du prisonnier.

2° D'Apalachucla et du fleuve Chata-Uche, il s'agit de retourner à Philadelphie. Comment et par où? Le voyageur pouvait, abandonnant les « royaumes de la solitude », pénétrer sans plus de retard en Georgie et remonter vers Philadelphie à travers les États baignés par l'Atlantique. Ce n'est pas ce qu'il dit avoir fait. Dès lors il n'y a plus qu'une route possible, celle qu'il décrit en effet, la route des Natchez à Nashville et Knoxville. Il faut donc de toute nécessité que le voyageur, parcourant en sens inverse les

régions qu'il venait de franchir, soit retourné du fleuve Chata-Uche aux Natchez ou vers Jackson.

3° Il dit avoir « suivi à peu près les sentiers que lie maintenant la grande route des Natchez à Nashville par Jackson et Florence, et qui rentre en Virginie par Knoxville et Salem. » C'est un itinéraire fort bien dessiné, le plus court, le plus pratique. Mais veut-il dire qu'il ait suivi cette ligne jusqu'au bout ou simplement indiquer une direction? Il veut dire qu'il l'a suivie jusqu'au bout. Il était bien obligé d'avancer au moins jusqu'à Knoxville, ayant, en plusieurs de ses ouvrages antérieurs, déclaré qu'il avait parcouru les Apalaches. Mais il faut de plus qu'il ait poussé sa pointe jusqu'à Salem, puisqu'il dit : « Nous repassâmes les Montagnes Bleues ». Les Montagnes Bleues n'ont jamais désigné que la bordure orientale des Apalaches [1]. Or, quand venant de l'ouest et ayant franchi le plateau de Cumberland on parvient à Knoxville, on est encore fort loin d'atteindre les Montagnes Bleues. Pour dire qu'on a *repassé* les Montagnes Bleues, il faut les avoir passées, et donc s'être avancé jusqu'à Salem.

4° Puis, repassant les Montagnes Bleues, Chateaubriand se rapproche des défrichements américains « vers Chillicothe ». C'est un détour bizarre. Il m'a longtemps surpris. Mais on verra plus loin comment et pourquoi Chateaubriand y était astreint.

5° De Chillicothe, il revient à Philadelphie.

En quel temps *minimum* a-t-il pu achever ce trajet?

Il y a toute une traversée de pays montagneux, qui offrait de graves difficultés. Pour la route de Nashville à Knoxville, nous avons une donnée précise : « Nashville, dit Mac Master, était alors (précisément à la date de 1791) le poste avancé de la civilisation en ces déserts. Pas une maison depuis les Natchez jusqu'à Nashville. Pour atteindre Knoxville, la première ville de quelque importance vers l'est, il y fallait un voyage de *quinze* jours à travers les montagnes, dans une région tout infestée d'Indiens [2]. »

Le trajet de Knoxville à Salem est aussi malaisé, et la distance est de 350 kilomètres à vol d'oiseau. Nous admettrons que Chateaubriand l'a parcouru en *douze* jours.

La route de Salem à Chillicothe n'est guère plus facile, et ce sont encore 350 kilomètres à vol d'oiseau. Comptons encore *douze* jours.

Quant au reste de l'itinéraire, il ne s'agissait que de traverser des pays peu accidentés, sans obstacles naturels autres que la fré-

1. Schématiquement désignée sur notre carte par un trait continu qui va de Chattahochee vers Salem.

2. Mac Master, *op. cit.*, II, 85.

quence des cours d'eau à franchir. Mais calculons les distances. Il y a, à vol d'oiseau, 550 kilomètres des Natchez au fleuve Chata-Uche, 500 kilomètres du Chata-Uche aux environs de Jackson, 650 kilomètres des Natchez à Nashville, 750 kilomètres de Chillicothe à Philadelphie [1]. C'est un parcours minimum de 2450 kilomètres.

La durée d'une telle chevauchée dépend de l'endurance du cavalier. Il est donc impossible de la déterminer exactement. Si Chateaubriand avait conservé en ces régions la même allure qu'au partir du Niagara pour Erié (40 kilomètres par jour), il y aurait employé 61 jours. Faisons la bonne mesure. Quel est le train le plus rapide que puisse soutenir pendant cinquante jours au moins un cavalier très vigoureux? Il semble — renseignements pris aux sources les meilleures, — qu'il ne pourra guère couvrir plus de 60 kilomètres par jour, sans risquer de succomber en route. Mettons que Chateaubriand en parcourait pourtant 80 chaque jour. Il y faudra 31 jours.

Nous trouvons donc que pour parfaire son itinéraire des Natchez à Philadelphie, il lui a fallu :

de Nashville à Knoxville..	15 jours.
de Knoxville à Salem.....	12 —
de Salem à Chillicothe.....	12 —
pour les 2450 km. restant.....	31 —
Soit, au total.....	70 jours.

Il ne disposait que de 37 jours. Il arrive donc au terme de son voyage avec 33 jours de retard. C'est le 12 janvier qu'il se hâte vers le quai de Philadelphie. Hélas! le navire qui devait l'emporter a déjà franchi l'Atlantique. Il a même atterri au Havre depuis douze jours. Bien plus, Chateaubriand est déjà rentré à Saint-Malo, et déjà s'occupe de se marier.

Faisons pourtant une tentative. Efforçons-nous de réduire le plus possible cet itinéraire des Natchez à Philadelphie. Tâchons de rendre à Chateaubriand ces 33 jours perdus.

Sacrifions la course des Natchez au fleuve Chata-Uche. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* n'en parlent pas. Ils disent seulement : « Nous nous acheminâmes (des Natchez) vers les pays connus alors sous le nom général des Florides, et où s'étendent aujourd'hui les états de l'Alabama, de la Georgie, du *Tennessee*. Nous suivions à peu près la route des Natchez à Nashville. » C'est, à la rigueur, une manière de visiter les Florides, puisqu'il traverse le Tennessee. Mais, si on accepte ce trajet abrégé, il y a contradiction

1. En suivant, pour le parcours de Chillicothe à Philadelphie, la ligne actuelle du chemin de fer, qui est très directe.

manifeste entre les deux relations, puisque dans le *Voyage en Amérique* Chateaubriand marque le fleuve Chata-Uche comme le point extrême « des lieux parcourus ». Et Chateaubriand renonce, non sans doute sans tristesse, à visiter le pays d'Atala. Nous avons compté ci-dessus pour le voyage au fleuve Chata-Uche *treize* jours. Chateaubriand n'aura donc plus que *vingt* jours de retard.

N'y a-t-il pas quelque moyen de rogner encore l'itinéraire? « Nous repassâmes les Montagnes-Bleues », disait-il, et c'est pourquoi nous avions dû le conduire jusqu'à Salem. Admettons qu'il ne les ait jamais ni repassées, ni passées. Il va directement de Knoxville à Chillicothe. Ce sont 400 kilomètres à vol d'oiseau, la moitié du parcours en pays montagneux. Quinze jours y seront nécessaires, au lieu des vingt-quatre jours que nous avions comptés pour lui faire, selon son désir, passer et repasser ces montagnes. Il arrivera encore à Philadelphie 9 ou 10 jours trop tard.

Ici nous sommes au terme, croyons-nous, des efforts imaginables pour abréger sa route.

On dira : s'il ne s'en faut que de dix jours, votre critique est téméraire. Êtes-vous si certain d'avoir calculé juste? Sûr de notre jeu, nous croyons l'avoir joué largement. Faites regagner au voyageur, s'il se peut [1], ces dix jours, voire un mois entier, ce sera vain effort. Nous avons presque partout supputé les distances à vol d'oiseau, et le propre des sentiers, en des pays même faciles, est de n'être pas toujours rectilignes; sur les cours d'eau qui sillonnent la Louisiane et les Florides, les ponts étaient rares, il fallait les chercher ou chercher les gués. Nous avons toujours supposé que le voyageur trouvait à son gré à Philadelphie, à New-York, à Boston, des diligences attelées à l'heure voulue, dans les déserts des canots tout parés, des chevaux frais tout harnachés, des compagnons tout équipés, sur l'Hudson un paquebot en partance, à Pittsbourg un chaland à quai, à Philadelphie un navire prêt à lâcher ses amarres. Combien de jours faut-il compter pour les intempéries, pour les orages de l'été, pour les pluies de novembre? Combien de jours pour les infélicités de route, pour les guides qui s'égarent, pour les compagnons qu'attarde la fatigue ou la maladie, pour le chaland qui s'en-

1. Encore avons-nous très bénévolement supprimé de son itinéraire de vastes régions, qu'en tel et tel de ses ouvrages antérieurs il disait avoir visitées. Par exemple, n'a-t-il pas écrit dans le *Génie du Christianisme* (I, v, 8) : « Nous en avons rencontré nous-mêmes des milliers (de certains oiseaux migrateurs) depuis le golfe Saint-Laurent *jusqu'à la pointe de l'isthme des Florides* »? Montrez, s'il se peut, que telle partie de la route peut avoir été accomplie en moins de jours que je ne suppose, mais conduisez-le *jusqu'à la pointe de l'isthme des Florides*, et calculez.

sable, pour les chevaux qui se déferrent en plein désert, ou se blessent? Combien de jours pour se ravitailler, s'il faut à l'ordinaire chevaucher une semaine avant d'atteindre la plus proche bourgade, si des Natchez à Nashville on ne rencontre pas une maison? Combien de jours pour tenter les diverses manières de chasse et de pêche que plus tard on décrira? Combien pour explorer les ruines sauvages du Scioto [1]? Combien pour les observations géodésiques [2]? Combien pour recueillir ces « notes sur la botanique, évidemment destinées à M. de Malesherbes » [3]? Combien pour observer les mœurs des sauvages, leurs fêtes, les rites de leurs mariages et de leurs funérailles, la récolte du sucre d'érable, leurs moissons, leurs mythes religieux et leurs recettes de cuisine, les formes diverses de leurs gouvernements, celui des Natchez, qui est le « despotisme dans l'état de nature », celui des Muscogulges, qui est la « monarchie limitée dans l'état de nature », celui des Hurons et des Iroquois, qui est la « république dans l'état de nature [4] »? Combien pour écrire « sur ses genoux, chez les sauvages mêmes, cette *Histoire d'une nation sauvage du Canada* » (malheureusement perdue), « sorte de roman, dont le cadre totalement neuf et les peintures naturelles, étrangères à notre climat, auraient pu mériter l'indulgence du lecteur [5] »? Combien pour écrire *Atala* « sous les huttes des sauvages »?

Mais ces difficultés chronologiques ne sont pas les seules. Il s'en faut.

II. — De quelques autres difficultés.

D'abord, pourquoi tant de variations et de retouches? Chateaubriand a-t-il vogué sur le lac Huron et sur le lac Supérieur? Oui, semble-t-il, à s'en tenir au *Voyage en Amérique*; non, selon les *Mémoires d'Outre-Tombe*. A-t-il poussé ses courses « jusqu'à la pointe de l'isthme des Florides? Oui, selon le *Génie du Christianisme* (I, v, 8); non, selon les deux relations du voyage. A-t-il été au fleuve Chata-Uche? Oui, dit le *Voyage en Amérique*, et précisément à Apalachucla, aux lieux où Atala aima Chactas. Mais les *Mémoires d'Outre-Tombe* semblent renoncer à ce détour. Il est aisé pourtant de dire sans variantes, quand on y fut :

« Je fus là : telle chose m'advint. »

1. *Génie du Christianisme*, I, iv, 2 et note H.
2. *Essai sur les révolutions*, partie I, chapitre i, note.
3. V. ci-dessus, p. 513.
4. *Voyage en Amérique*, *passim*, et *Génie du christianisme*, IV, iv, 8.
5. *Essai sur les révolutions*, dernier chapitre, note.

On pourrait proposer des doutes divers [1]. Nous ne retiendrons que ces deux questions : Est-il vraisemblable que Chateaubriand se soit embarqué sur l'Ohio à Pittsbourg? A-t-il rendu l'illustre visite que l'on sait au général Washington?

A. — *Est-il vraisemblable que Chateaubriand se soit embarqué sur l'Ohio à Pittsbourg?*

Difficilement, si l'eau manquait. Il se serait embarqué à Pittsbourg [2] et c'est, en effet, à Pittsbourg que l'Ohio devient navigable. Mais il ne l'est pas en toute saison. Chateaubriand possédait et a bien voulu nous transmettre quelques données sur le régime des eaux de l'Ohio et du Mississipi : « Le Mississipi est sujet à deux inondations périodiques, l'une au printemps, l'autre en automne... La seconde crue a lieu aux pluies d'octobre [3]. » Il semble s'en être tenu à ces renseignements hydrographiques élémentaires, que nous livrent aussi bien tous les manuels de géographie.

Que ne s'est-il informé plus avant? Mais on ne s'avise jamais de tout. Il aurait pu lire, par exemple, dans le *Voyage* de Michaux [4], qu' « en été, il n'y a assez d'eau sur l'Ohio que pour les canots et les esquifs; que l'Ohio n'est navigable que dans le printemps et l'automne, du moins depuis Pittsbourg jusqu'à Limestone, à 425 milles en aval de Pittsbourg; que l'automne commence en

1. Chateaubriand a-t-il visité les cataractes du Niagara? Peut-être certaines des critiques de René de Mersenne, vaines en ce qui concerne le Meschacebé, méritent-elles d'être retenues. Selon Mersenne, la description des cataractes (en ce qu'elle a d'exact) serait une vue prise du bord canadien de la rivière du Niagara. Or, Chateaubriand nous dit l'avoir prise de l'autre rive. Notamment, Mersenne s'attaque à cette phrase de Chateaubriand : « Entre les deux chutes s'avance un énorme rocher (mieux instruit depuis, il a mis *une île*), *creusé en-dessous*, qui pend avec tous ses sapins (mieux instruit depuis, il a mis *tous ses arbres*) sur le chaos des ondes ». Selon Mersenne, l'illustre voyageur a fait ici confusion : « ayant ouï parler d'un rocher, *creusé en dessous*, qui faisait une saillie considérable sur l'abîme, il se sera figuré que c'était l'*île* ou le *rocher* qui sépare les deux chutes. Or, c'est de l'autre côté et sur la rive du Canada, que se trouve cette pierre singulière, connue sous le nom de *Table Rock.* » — Nous ne pouvons aucunement contrôler ces critiques. A dire vrai, elles nous semblent peu probantes. Voici quelques erreurs de Mersenne qui nous les rendent suspectes : P. 92-5 de l'*Invariable*. Observations inexactes sur la difficulté de parcourir en 1791 les régions, supposées incultes et presque infranchissables, qui séparent Albany du Niagara. — P. 99-100. La grande chute du Niagara a reçu de sa *courbure intérieure* le nom de *Horse Shoe* (fer à cheval). Chateaubriand, prétend Mersenne, ayant mal compris ce qu'il lisait de cette ligne courbe en forme de fer à cheval, aurait dit (prenant une concavité pour une convexité) que la grande chute se *bombe* et *s'arrondit* en fer à cheval. Mais, si on se reporte aux textes de Chateaubriand, on verra que Mersenne en a abusé. — P. 106-7. Observations tout erronées sur la distance de laquelle on entend le bruit de la cataracte, etc...

2. Voyez ci-dessus, p. 513.

3. *Voyage en Amérique*, p. 81.

4. *Voyage à l'ouest des monts Alleghanys*, p. 66.

octobre, et ne dure que jusqu'au premier décembre. » Et Mac Master nous dit pareillement qu' « aux mois d'août et de septembre, l'Ohio étant bas et les chalands ne pouvant flotter au départ de Pittsbourg, tout le commerce de cette ville était transféré à Wheeling [1]. » Or, notre voyageur, escorté de ses colons canadiens, arrive à Pittsbourg, pour s'y embarquer, vers la mi-septembre [2]. Il trouve l'Ohio à sec : il faut qu'il reste en panne à Pittsbourg pendant trois ou quatre semaines. — « A vrai dire, ajoute Michaux [3], en cas de pluies abondantes dans les monts Alleghanys, on peut descendre l'Ohio en toute saison. » Pour que Chateaubriand ait pu s'embarquer à Pittsbourg, il faut donc supposer que l'année 1791 ait été pluvieuse à souhait, et la crue précoce; il faut admettre, de plus, qu'il était facile de noliser sur-le-champ, dans cette bourgade de moins de deux cents feux [4], l'un de ces grands chalands de transport que l'on ne construisait [5] et que l'on n'affrétait qu'en prévision de la campagne d'octobre. Il est possible, et nous n'avons voulu marquer ici qu'une difficulté.

Mais où Chateaubriand a-t-il pu voir l'Ohio « se perdre dans des lacs »? (*Mémoires*, p. 402.) Et comment, sur la voie du retour, revenant vers le Kentucky et Chillicothe à l'extrême fin de novembre (au plus tôt), a-t-il pu voir, dans une île de l'Ohio, et à cette date, des « lilas et des azaléas en fleurs? » (*Mémoires*, p. 410). De même Panurge, qui, lui aussi, voyageait pour trouver « une sylphide », découvrit un jour « une isle, belle et délicieuse sur toutes aultres, on l'appeloit l'isle de Frize. En icelle estoit le pays de Satin, auquel les arbres et herbes jamais ne perdoient ne fleurs ne feuilles, et estoient de damas et velours figuré [6] ».

B. — *Chateaubriand a-t-il rendu visite au général Washington?*

Chacun connaît le parallèle, devenu classique, de Bonaparte et du général Washington, publié d'abord dans le *Voyage en Amé-*

1. *Op. cit.*, t. III, p. 483.

2. Si cette date est inexacte, peu importe ici : parvient-il à Pittsbourg un mois plus tard, ce sera une « difficulté chronologique » de plus; y parvient-il un mois plus tôt, il trouvera pareillement l'Ohio à sec : car l'Ohio cesse d'être navigable à partir du mois de juin.

3. *Ibidem.*

4. Mac Master, *op. cit.*, I, 68. « Pittsbourg comptait environ mille habitants en 1784; il n'avait pas deux cents feux en 1795. »

5. *Ibidem*, I, 69; II, 144. Ces chalands étaient construits à Pittsbourg même, et ne servaient que pour un seul voyage d'aval; faute de pouvoir remonter les courants du Mississipi, ils étaient vendus à l'arrivée à la Nouvelle-Orléans comme bois d'arrimage ou comme bois à brûler. Il en résulte qu'on ne les construisait chaque année à Pittsbourg que sur commande, selon les demandes des trafiquants des régions voisines.

6. *Pantagruel*, 5e livre, ch. 30.

rique, puis dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il a été inspiré par le souvenir ému d'une visite à Washington, ainsi rapportée[1] :

« Lorsque j'arrivai à Philadelphie, le général Washington n'y étoit pas. Je fus obligé de l'attendre une quinzaine de jours[2]. Il revint. Je le vis passer dans une voiture qu'emportoient avec rapidité quatre chevaux fringants, conduits à grandes guides. Washington, d'après mes idées d'alors, étoit nécessairement Cincinnatus; Cincinnatus en carrosse dérangeoit un peu ma république de l'an de Rome 296. Le dictateur Washington pouvoit-il être autre chose qu'un rustre piquant ses bœufs de l'aiguillon et tenant le manche de sa charrue? Mais quand j'allai porter ma lettre de recommandation à ce grand homme, je retrouvai la simplicité du vieux Romain.

« Une petite maison dans le genre anglois[3], ressemblant aux maisons voisines, étoit le palais du président des États-Unis : point de gardes, pas même de valets. Je frappai : une jeune servante ouvrit. Je lui demandai si le général étoit chez lui; elle me répondit qu'il y étoit. Je répliquai que j'avois une lettre à lui remettre. La servante me demanda mon nom, difficile à prononcer en anglois, et qu'elle ne put retenir. Elle me dit alors doucement : *Walk in, Sir.* « Entrez, Monsieur; » et elle marcha devant moi dans un de ces étroits et longs corridors qui servent de vestibule aux maisons angloises : elle m'introduisit dans un parloir, où elle me pria d'attendre le général.

« Je n'étois pas ému. La grandeur de l'âme ou celle de la fortune ne m'imposent point : j'admire la première sans en être écrasé; la seconde m'inspire plus de pitié que de respect. Visage d'homme ne me troublera jamais.

« Au bout de quelques minutes le général entra.

« Nous nous assîmes, je lui expliquai, tant bien que mal, le motif de mon voyage. Il me répondoit par monosyllabes françois ou anglois, et m'écoutoit avec une sorte d'étonnement. Je m'en aperçus, et je lui dis avec un peu de vivacité : « Mais il est moins difficile de découvrir le passage du nord-ouest que de créer un peuple comme vous l'avez fait. » *Well, well, young man!* s'écria-t-il en me tendant la main. Il m'invita à dîner pour le jour suivant, et nous nous quittâmes.

« Je fus exact au rendez-vous : nous n'étions que cinq ou six convives.....

1. *Voyage*, p. 20; *Mém. d'O.-T.*, p. 356.
2. *Variante* : une huitaine.
3. Les *Mémoires* suppriment ces mots : *dans le genre anglois.*

« Je quittai mon hôte à dix heures du soir, et je ne l'ai jamais revu; il partit le lendemain pour la campagne[1], et je continuai mon voyage. »

Rappelons-nous que Chateaubriand, parti pour Philadelphie le lendemain même de son débarquement en Amérique, y parvint le 13 ou le 14 juillet. Washington n'y est pas : où donc est-il? Washington revient au bout d'une huitaine (ou d'une quinzaine) : d'où revient-il? Washington repart le surlendemain, le 24 juillet au plus tôt : où donc va-t-il?

Après un long voyage politique à travers les États du Sud, Washington était rentré de sa campagne de Mount Vernon à Philadelphie le 6 juillet[2] : à cette date, le brick de Chateaubriand louvoyait encore sur les côtes du Maryland.

Nous avons des lettres de Washington, datées :

de Philadelphie, le 19 juillet, à Catharine Macaulay;
de Philadelphie, le 20 juillet, à David Humphreys;
de Philadelphie, le 28 juillet, à Gouverneur Morris;
de Philadelphie, le 28 juillet, à La Fayette;
de Philadelphie, le 7 août, à Thomas Johnson[3];
de Philadelphie, le 9 août, à William Moultric;

d'autres, toujours écrites à Philadelphie, sont datées du 14 août et des 4, 7, 10, 14 septembre. Il reste à Philadelphie jusqu'au 20 septembre, part ce jour-là pour sa campagne de Mount Vernon, et rentre à Philadelphie le 23 octobre pour l'ouverture du congrès, qui eut lieu le lendemain[4].

Washington n'a donc pas quitté Philadelphie du 6 juillet au 20 septembre. Du moins, il n'y a pas, entre les dates de ces lettres écrites à Philadelphie, place pour *deux* voyages du général, et pour la longue attente de Chateaubriand. A moins que Washington n'eût, aux portes même de Philadelphie, une maison de campagne où le jeune voyageur n'aurait osé se présenter? Les biographes de Washington décrivent par le menu ses faits et ses gestes : j'ai vainement cherché dans leurs écrits trace de villégiature aux alen-

1. Les *Mém. d'O.-T.* suppriment les mots : *pour la campagne.*

2. Lettre de Washington à Alexander Hamilton, datée de Mount Vernon, 13 juin 1791, éd. Sparks, t. X, p. 170. Il dit qu'il compte rentrer à Philadelphie le 5 ou le 6 juillet. — Lettre à La Fayette, datée de Philadelphie, 28 juillet 1791. Il dit qu'il est, en effet, rentré à Philadelphie le 6 juillet : *On the 6th of this month, I returned from a tour through the southern states, which had employed me for more than three months* (éd. Sparks, p. 180).

3. Dans cette lettre, il dit avoir reçu de Thomas Johnson une lettre datée du 30 juillet, au moment où il recevait à sa table les juges de la cour suprême (donc dans la première semaine d'août). V. *the Writings of George Washington, collected and edited by Worthington Chauncey Ford*, New-York, 1891, t. XII, p. 44, ss.

4. Lettre à Alexander Hamilton, éd. Ford, t. XII, à la date du 14 octobre 1791.

tours de Philadelphie. Mais, dira-t-on, à quelles fins Chateaubriand aurait-il supposé ces deux voyages de son hôte? C'est un phénomène — ou un symptôme — fort banal en pareil cas, et qu'on appelle d'ordinaire le besoin de la précision inutile.

Donc, Washington revient enfin. Chateaubriand frappe à sa porte. « Point de gardes, pas même de valets. Une jeune servante vint m'ouvrir. » La « jeune servante » surprend, et l'absence de valets. Quand Washington sortait dans Philadelphie, toujours en équipage à quatre ou six chevaux, deux valets se tenaient debout derrière son carrosse. Il entretenait toujours, dans ses écuries de Philadelphie, de douze à quatorze chevaux [1]. Mais il ne reléguait pas tout son luxe dans ses écuries : et sachez que, pour traiter les hôtes nombreux qu'il recevait chaque soir, « ce vieux Romain », par un raffinement rare à cette époque, avait un cuisinier français [2]. Si donc, par quelque accident, une jeune servante eût ouvert à Chateaubriand, le lendemain, reçu à la table du dictateur, il semble que la tenue large et noble de la maison, le haut souci du *decorum* dont jamais Washington ne se départit, auraient pu corriger l'impression première du jeune convive.

Quant à cette « petite » maison, « ressemblant aux maisons voisines », en voici l'exacte description : « La maison de Robert Morris, dans Market Street, avait été choisie pour être la résidence du Président de la Confédération. C'était une vaste maison de marbre, construite dans ce lourd style d'architecture qui caractérisait, alors comme aujourd'hui, la Quaker City. Elle était à trois étages, large de trente-deux pieds, et présentait onze fenêtres sur la façade. Du temps de l'occupation anglaise, elle avait servi de quatier général à Lord Howe. Le loyer payé par le général Washington était de 3 000 dollars [3] ». — Il est douteux si les maisons

1. S. Coolidge, *A short history of the city of Philadelphia*, Boston, 1887, p. 174.

2. S. Coolidge, *ibidem*. Cf., pour la confirmation de ces renseignements sur la simplicité fort luxueuse du train de vie de Washington, Henri Cabot Lodge, *George Washington*, Londres, 1889, t. II, p. 377. Voici quelques autres témoignages, dus à des contemporains, et recueillis par W. S. Baker, *Character portraits of Washington*, Philadelphie, 1887. « No person appears to have had a higher sense of decorum, and universal propriety. The eye, following his public and private life, traces an unexceptionable propriety, an exact decorum, in every action; in every word; in his demeanour to men of every class; in his public communications; in his convivial entertainments; in his letters; and in his familiar conversation. » (Timothy Dwight, Baker, p. 113). — « His domestic arrangements were harmonious and systematic; his servants seemed to watch his eye, and to anticipate his every wish; hence a look was equivalent to a command » (Elkanah Watson, Baker, p. 175). — « A la guerre, il recevait chaque soir trente personnes à dîner ». (Prince de Broglie, Baker, p. 20; cf. un témoignage identique du Comte de Ségur, Baker, p. 180); à Mount Vernon, « whether there be company or not, the table is allways prepared, by its elegance and exuberance, for their reception ». (Jedidiah Morse, Baker, p. 32).

3. S. Coolidge, *A short history of Philadelphia*, p. 170.

de marbre et les loyers de 3 000 dollars (16 000 francs) étaient fort nombreux, au siècle dernier, dans cette petite ville de quarante mille âmes.

Alors, s'il n'est pas même assuré que Chateaubriand ait visité Philadelphie, que reste-t-il?

III. — Conclusions de cette enquête.

Vinet s'émerveillait que le peintre de Chactas, d'Outougamiz, de Mila, d'Atala, de Céluta ait pu vivre parmi les sauvages « impunément ». Mais, s'il résultait de notre étude qu'il a vu pour tous Algonquins et pour tous Chipowais, pour tous Natchez et pour tous Siminoles, pour tous Chikkasas et pour tous Muscogulges, ces « messieurs les Sauvages et ces dames Sauvagesses » à qui M. Viollet faisait danser *Madelon Friquet* sous un hangar, tout s'expliquerait.

On dira : si Chateaubriand ne s'était pas enfoncé dans les déserts, pourquoi aurait-il revêtu ce bel équipement : « J'achetai des Indiens un habillement complet : deux peaux d'ours, l'un pour demi-toge, l'autre pour lit. Je joignis à mon nouvel accoutrement la calotte de drap rouge à côtes, la casaque, la ceinture, la corne pour rappeler les chiens, la bandoulière des coureurs de bois. Mes cheveux flottaient sur mon cou découvert, je portais la barbe longue : j'avais du sauvage, du chasseur et du missionnaire[1] »? Pourquoi se serait-il écrié : « J'aurais désiré que, parmi ces nations sauvages, *l'homme à la longue barbe*, longtemps après mon départ, eût voulu dire l'ami, le bienfaiteur des hommes[2] »? Si son voyage n'avait été qu'une excursion, pourquoi l'aurait-il si soigneusement préparé avec M. de Malesherbes « le nez collé sur des cartes, lisant les divers récits des navigateurs et voyageurs anglais, hollandais, français, russes, suédois, feuilletant Tournefort, Duhamel, Bernard de Jussieu, Greco, Jacquin[3]? » S'il n'avait pas même tenté, faute de s'être avancé jusqu'à l'Ohio, « d'attaquer les Montagnes Rocheuses », pourquoi aurait-il gardé, trente ans après, tant

1. *Mémoires d'O.-T.*, I, p. 372.

2. *Essai sur les révolutions*, Partie II, chap. 23. Il décrit en ce passage, non sa route de 1791, mais « l'immense et périlleux voyage qu'il aurait voulu entreprendre le premier, pour le service de sa patrie et de l'Europe ». « Je calculais qu'il m'eût retenu (tout accident à part) de cinq à six ans (*aliàs* : neuf ans). On ne saurait mettre en doute son utilité. » — Comme rien ne pouvait lui faire prévoir quel surnom lui auraient imposé les Indiens au cours de ce second voyage, il veut bien dire que, dès son voyage de 1791, il avait été appelé par les sauvages l'*homme à la longue barbe*.

3. *Mémoires d'O.-T.*, p. 307-8.

d'amertume contre la France, « qui abandonne ses explorateurs à leurs propres forces et à leur propre génie[1] ? » Pourquoi, trente ans après, n'aurait-il pu lire « sans un sentiment de regret, et presque d'envie », le récit des découvertes anglaises au pôle arctique[2] ? S'il n'avait fait qu'une promenade de touriste aux Etats-Unis, pourquoi aurait-il écrit avec tant de solennité : « J'ai exploré les mers de l'Ancien et du Nouveau-Monde et foulé le sol des quatre parties de la terre. J'ai campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, dans les wigwams des Hurons, dans les débris d'Athènes, de Memphis, de Carthage, de Grenade, chez le Grec, le Turc et le Maure, parmi les forêts et les ruines ; j'ai revêtu la casaque de peau d'ours du sauvage et le cafetan de soie du mameluk[3] » ?

Il est vrai ; et, puisqu'il reste dans ses relations cinq ou six faits non susceptibles de contrôle, permis à chacun de les tenir pour réels et de croire, par exemple, qu'ayant voulu, en sa téméraire hardiesse, se baigner en pleine mer par une forte houle, il se précipita du beaupré dans les flots, fut entraîné par les courants, et en péril d'être happé par les requins[4] ; — ou bien, qu'au Niagara, son cheval, effrayé par le bruissement d'un serpent à sonnettes, l'entraîna, et sur le bord de l'abîme se cabra, ne s'y tenant plus qu'à force de reins[5] ; — ou encore, que voulant contempler de bas en haut la cataracte, en dépit des représentations de son grand Hollandais, en dépit des rugissements de l'onde, « l'homme à la longue barbe » descendit le long d'un rocher

1. *Introduction* au *Voyage en Amérique*, p. 1. « Il faut remarquer une chose particulière à la France : la plupart de ses voyageurs ont été des hommes isolés, abandonnés à leurs propres forces et à leur propre génie... Il me suffira de faire observer au lecteur que *ce premier voyage pouvait devenir le dernier, si je parvenais à me procurer tout d'abord les ressources nécessaires à ma première découverte* ; mais dans le cas où je serais arrêté par des *obstacles imprévus*, ce premier voyage ne devait être que le prélude d'un second, qu'une sorte de reconnaissance dans le désert. *Pour s'expliquer la route qu'on me verra prendre, il faut aussi se souvenir du plan que je m'étais tracé*... attaquer la rive occidentale de l'Amérique, un peu au-dessus du golfe de Californie ; de là... me diriger vers le nord, doubler le dernier cap de l'Amérique..., etc. » Les passages en italiques montrent (ainsi que dix textes analogues) que Chateaubriand justifie la route qu'il a prise par l'intention de découvrir les mers arctiques, qu'il considère son voyage de 1791 comme un commencement d'exécution de ce projet, comme le voyage de découvertes d'un explorateur qui aspire, ainsi qu'il dit dans une page sacrifiée des *Mémoires* (ms. B. N. 12 454, f° 23) à être « le Christophe Colomb de l'Amérique polaire ».

2. *Mélanges politiques et littéraires*, article intitulé *De quelques ouvrages historiques et littéraires* (1819) : « Ce n'est pas sans un sentiment de regret et presque d'envie que nous avons lu le récit de la dernière expédition des Anglais au pôle arctique. Nous avions voulu jadis découvrir nous-même, au nord de l'Amérique, les mers vues par Heyne, et depuis par Mackenzie, » etc.

3. *Mém. d'O.-T.*, *Préface testamentaire*.

4. *Mém. d'O.-T.*, p. 350.

5. *Mém. d'O.-T.*, p. 388.

presque vertical, jusqu'au moment où il demeura suspendu par une main à la dernière racine, et sentit ses doigts s'ouvrir sous le poids de son corps [1]. Permis à chacun, puisque l'itinéraire est trop long, d'en tracer quelque autre plus court, et de s'y tenir [2].

Pour nous, nous dirons : deux choses seulement sont assurées; la première, que Chateaubriand a débarqué à Baltimore le 10 juillet 1791 et qu'il est reparti d'Amérique cinq mois après, plus tôt peut-être, mais non plus tard; la seconde, qu'il n'a pu visiter aucune des régions où se dérouleront plus tard ses romans. Pour le reste, nous nous en tiendrons à ce sage principe de méthode : « Ce doit être une règle de critique que, quand un récit est en lui-même invraisemblable, il a besoin de plus de garanties qu'un autre pour se faire accepter pour vrai.... C'est un procédé dangereux, qui n'a presque jamais donné de bons résultats, que celui qui consiste à conserver d'un récit, dont rien d'ailleurs n'atteste l'authenticité, et où il y a des erreurs manifestes, ce qui n'est pas absolument démontré faux. Cela rappelle les errements de l'ancien rationalisme qui, prenant un récit miraculeux, en retranchait le merveilleux ou l'expliquait par une simple exagération, pour garder un prétendu noyau historique, tandis que le plus souvent le récit n'était né qu'en vue de ce merveilleux et n'avait aucune existence en dehors. Il faut appliquer avec une rigueur complète les procédés de la critique historique, et n'accepter un récit que quand il se présente dans des conditions vraiment satisfaisantes de probabilité interne et externe ».

Ainsi s'exprime M. Gaston Paris, en son étude sur la légende du troubadour Jaufré Rudel [3]. Comme la quête de la princesse lointaine par Jaufré Rudel, la double relation du voyage de Chateaubriand à la recherche d'Atala est une admirable légende. C'est comme telle qu'il la faut traiter. Les légendes sortent plus belles des opérations de la critique. Il n'est pas vrai que Jaufré Rudel, seigneur de Blaye, se soit croisé en 1147 par amour pour Mélissent, comtesse de Tripoli, sur le seul renom de sa beauté, ni qu'il soit mort entre ses bras à l'heure qu'il la vit, ni qu'elle se soit rendue nonne au même jour. Il n'est pas vrai que Chateaubriand, en novembre de 1791, ait voyagé au pays des Muscogulges

1. *Mém. d'O.-T.*, p. 389.

2. Il va sans dire qu'on en peut dessiner un nombre indéfini. Le plus vraisemblable, à notre sens, conduirait le voyageur jusqu'au Niagara et le ramènerait aussitôt vers Philadelphie. Il est à remarquer, en effet, que la relation du *Voyage en Amérique*, fertile en épisodes jusqu'à l'arrivée aux cataractes, perd à partir de là toute précision et toute apparence de réalité.

3. *Revue historique*, t. LIII (1893), p. 255.

en compagnie de trafiquants de chevaux, ni qu'il ait disputé à un sauvage creek et à un métis espagnol les faveurs de deux jeunes Floridiennes. Mais que la critique dépouille ces légendes de leur lourde gangue pseudo-historique : voici qu'apparaissent, plus belles dans la grâce du symbole, la Princesse Lointaine, qui se penche pour cueillir aux lèvres de l'amant inconnu son premier baiser et son dernier soupir; — et là-bas, dans l'île féerique de l'Ohio, sous une pluie de fleurs de magnolias, « baignées dans une rosée de lumière dorée, transparente, volage », les deux Floridiennes, la *fière* et la *triste*, Atala et Céluta.

Il reste une objection : s'il suffit de jeter les yeux sur une carte pour soupçonner que l'itinéraire de Chateaubriand est trop long, pourquoi l'a-t-il dessiné si long? Quelle que soit l'époque où il écrivit la première de ses deux relations[1], il ne l'a publiée qu'en 1827; en 1827, il avait achevé, depuis cinq ans et plus, les premiers livres de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* : il savait donc déjà que la nécessité d'encadrer son voyage entre des faits publiquement datés de sa vie le forcerait à déclarer qu'il n'avait passé que cinq mois sur le sol américain. Dès lors pourquoi n'a-t-il pas abrégé le tracé de sa course d'outre-mer? — La réponse est simple : il était lié par ses dires antérieurs. Vingt fois dans les ouvrages de sa jeunesse, dans l'*Essai sur les révolutions*, dans le *Génie du Christianisme*, dans les articles du *Mercure*, partout et à tout propos, il avait *romancé* ses souvenirs du Nouveau-Monde. Il ne prévoyait pas alors qu'il dût écrire un jour les mémoires de sa vie, et qu'il pourrait se heurter à des difficultés chronologiques. Il s'était donc donné champ libre, il avait parcouru en rêve d'immenses régions. Vint le jour où il fallut décrire ces courses, non plus en des pages isolées et par épisodes dispersés, mais en une relation régulière. Il fallut les mettre bout à bout : il ne pouvait se rétracter. Pourquoi, par exemple, s'attarder sur la

1. A quelle époque fut composé le *Voyage en Amérique*? Il est « tiré du manuscrit des Natchez », dont voici l'histoire : 1° En Amérique même, Chateaubriand écrivit des *Tableaux de la Nature* américaine, *Atala*, une première version des *Natchez*, etc. (*Essai*, II, 57; cf. *Préface d'Atala*). 2° Ce manuscrit primitif périt dans la Révolution, et « fut reconstitué à Londres sur le souvenir récent de ces ébauches » (*Essai*, note de 1826, au dernier chapitre). 3° En 1800, « quittant l'Angleterre sous un nom supposé, » Chateaubriand « n'osa se charger d'un trop gros bagage » et n'apporta à Paris que *René*, *Atala*, et quelques descriptions de l'Amérique. Il laissa le reste du manuscrit, de 2383 pages in-folio, dans une malle, chez une Anglaise. 4° A la reprise des communications avec l'Angleterre, en 1814, il avait oublié le nom de cette Anglaise, le nom de sa rue et son numéro. Néanmoins, des amis dévoués retrouvent l'Anglaise et le manuscrit. (Préface des *Natchez*). — Donc le *Voyage en Amérique* a été composé, en grande partie, avant 1800. En tout cas, la comparaison la plus superficielle des nombreuses pages communes au *Voyage* et aux *Mémoires* montre que c'est la relation du *Voyage* qui est l'ébauche.

route d'Albany au Niagara? C'est qu'il avait décrit diverses étapes de cette route aux chapitres 56 et 57 de la IIe partie de l'*Essai sur les révolutions*, d'autres dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, (t. II, p. 201), d'autres dans le *Génie du Christianisme* (I, III, 2). Pourquoi descendre du lac Erié vers l'Ohio? C'est, entre autres raisons, que, d'après le *Génie du Christianisme* (IV, IV, 8), il avait cheminé plusieurs jours sur cette route avec un missionnaire qui retournait de la Nouvelle-Orléans aux Illinois [1]. Pourquoi visiter les Apalaches? Voyez la lettre I du *Voyage en Italie*. Pourquoi s'aventurer vers les Florides? Voyez tous les ouvrages de sa jeunesse. Encore a-t-il raccourci tant qu'il a pu : il n'est plus question, dans la double relation du voyage, comme dans le *Génie du Christianisme* (I, V, 8), de pousser « jusqu'à la pointe de l'isthme des Florides », ni, comme dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, de prendre de la mer une vue des « lagunes » floridiennes [2]. Ainsi du reste [3]. Pourtant nous avons cherché longuement pourquoi, ayant hâte de rentrer à Philadelphie, il avait « repassé les Montagnes Bleues » et gagné Chillicothe. Jamais sans doute, ni avant lui ni après, aucun voyageur n'a suivi pareil trajet. Le détour est si surprenant, il fait décrire au tracé de l'itinéraire un zigzag si bizarre, que nous avons cherché, dans les répertoires géographiques les plus complets, quelque autre Chillicothe. Vainement [4]. Enfin nous avons retrouvé quelle puissante nécessité imposait à Chateaubriand ce détour. Force lui était bien de s'y résigner, puisqu'il avait longuement décrit dans le *Génie du Christianisme* les ruines sauvages du Scioto : « Amant solitaire de la Nature et simple confesseur de la Divinité, je me suis assis sur ces ruines. Voyageur sans renom, j'ai causé avec ces débris, comme moi-même ignorés ». Et à la note : « Il est clair qu'on ne peut attribuer aux sauvages actuels de l'Amérique les ouvrages

1. La scène se passe « sur une rive inconnue, au bord d'un fleuve dont ils ne savaient pas le nom » : donc pas sur la grand'route battue d'Albany au Niagara. D'ailleurs, du Niagara aux Natchez le chemin le plus court est bien d'aller chercher l'Ohio.

2. *Itinéraire*, t. III, p. 66. « Des palmiers et un minaret nous annoncèrent l'emplacement de Rosette; mais le plan même de la terre était toujours invisible. Ces plages ressemblaient aux lagunes des Florides. »

3. Il était pareillement tenu de donner la date réelle de son départ pour l'Amérique et de décrire une lente traversée : car il avait donné cette date et raconté ces longues relâches dès l'*Essai sur les révolutions* (2e partie, chapitre 54). Je ne vois qu'une course qu'il aurait pu s'épargner sans se démentir : celle de New-York à Boston et à Lexington. Et de même, il aurait pu se dispenser d'écrire la phrase : « Nous repassâmes les Montagnes Bleues ». — Du moins, je n'ai pas retrouvé dans ses premiers ouvrages mention de ces deux épisodes.

4. Il y a bien un autre Chillicothe, mais dans l'état du Missouri. Il est donc hors de cause.

des ruines du *Scioto*... Nous avons vu sur ces ruines un chêne décrépit qui avait poussé sur les débris d'un autre chêne tombé à ses pieds, etc.[1] ». Or Chillicothe est bâti sur le cours du Scioto et sur l'emplacement même de ces ruines[2]. — Chateaubriand a donc tracé l'itinéraire que lui imposaient ses écrits anciens; il l'a abrégé parfois; en quelques passages, les lignes où il veut bien le décrire semblent à première vue jetées avec négligence et dédain; elles supposent, au contraire, un très industrieux travail pour le réduire autant que possible. Puis, le travail achevé, et comme si Chateaubriand avait senti l'invraisemblance de ses dires, il efface, de la seule relation qu'il dût publier de son vivant, la date de son retour d'Amérique.

Et si l'on répugne à lui prêter de telles combinaisons, il est possible, en effet, qu'elles aient été à peine conscientes. En ces trente ans, l'auto-suggestion avait achevé son œuvre.

La poétique légende du voyage en Amérique offre en effet un exemple achevé d'auto-suggestion. C'est un beau cas. Nous le soumettons aux biographes de Chateaubriand. Ils diront si des phénomènes analogues se peuvent constater en telles autres circonstances de sa vie; — s'il est vrai, par exemple, comme le veut l'historien de la Palestine, Titus Tobler, que l'itinéraire de Chateaubriand en Terre-Sainte n'est qu' « un voyage fait avec des Voyages[3] ». Ils diront si les opérations intellectuelles par nous constatées concordent avec certains traits généraux du caractère de Chateaubriand, et si elles éclairent sa psychologie.

Pour nous, cette enquête nous a induit seulement à une recherche d'ordre littéraire. Chateaubriand n'a pas visité les régions où son imagination a si longtemps vécu. Ce sont donc des livres qui lui en ont donné la vision première. Sur quelle matière a-t-il exercé sa maîtrise, et par quels procédés? Il s'agit de capter ses sources.

(*A suivre.*) JOSEPH BÉDIER.

1. *Génie du Christianisme*, I, v, 4 et note H.

2. Voir dans la *Narrative and critical History of America, edited by Justin Winsor*, t. I, p. 406, un plan de Chillicothe et des ruines indiennes qui l'environnent (*Map of a section of twelve miles of the Scioto valley with the ancient monuments*).

3. *Dritte Wanderung nach Palästina*, Gotha, 1859, p. 425. Cf. T. Tobler, *Bibliographia geographica Palæstinæ*, Leipzig, 1867, p. 2 et p. 137-9.

UN AUTOGRAPHE INÉDIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Il est certaines périodes de la vie de Jean-Jacques Rousseau sur lesquelle les *Confessions* nous donnent peu de renseignements, celle par exemple qui s'étend de 1750 à 1752. Aussi ne saurait-on recueillir avec trop d'empressement les documents authentiques qui permettent de suppléer à cette insuffisance de détails. D'ailleurs l'autobiographie de Jean-Jacques a été si passionnément discutée de tous temps et aujourd'hui encore, qu'il ne faut rien négliger pour l'éclairer d'un nouveau jour. C'est à ce titre que nous publions une note autographe de l'illustre philosophe, note inédite et perdue jusqu'à ce jour dans un fatras de rapports de police : elle est en quelque sorte le corollaire d'une page des *Confessions* qu'il importe tout d'abord de transcrire pour l'intelligence de notre trouvaille.

Voici ce passage des *Confessions*, qui date de 1752 (partie II, livre III) :

Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui était beau et en quantité, reste de mon équipage de Venise et pour lequel j'avais un attachement particulier. A force d'en faire un objet de propreté, j'en avais fait un objet de luxe qui ne laissait pas de m'être coûteux.

Quelqu'un me rendit le bon office de me délivrer de cette servitude. La veille de Noël, tandis que les *gouverneuses* (M^me^ et M^lle^ Levasseur) étaient à vêpres, et que j'étais au concert spirituel, on força la porte d'un grenier où était étendu tout notre linge après une lessive qu'on venait de faire. On vola tout et entr'autres quarante-deux chemises à moi, de très belle toile, et qui faisaient le fond de ma garde-robe en linge.

A la façon dont les voisins dépeignirent un homme qu'on avait vu sortir de l'hôtel, portant des paquets à la même heure, Thérèse et moi soupçonnâmes son frère, qu'on savait être un très mauvais sujet. La mère repoussa vivement ce soupçon; mais tant d'indices le confirmèrent qu'il nous resta, malgré qu'elle en eût. Je n'osai faire d'exactes recherches de peur de trouver plus que je n'aurais voulu.

Ce frère ne se montra plus chez moi et disparut enfin tout à fait. Je

déplorai le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'exhortai plus que jamais à secouer un joug aussi dangereux.

Cette aventure me guérit de la passion du beau linge ; et je n'en ai plus eu depuis que de très commun, plus assortissant au reste de mon équipage.

A la confidence de Jean-Jacques opposons le document que nous avons découvert dans les papiers de la Bastille, une déclaration qui n'est pas signée, mais qui, vérification faite, est indiscutablement de la main de Rousseau.

État

de ce qui a été pris le 25 décembre, jour de Noël, durant les vêpres, à Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, demeurant à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

1° Vingt-deux chemises de jour de différentes toiles, demie-Hollande, Guibert et autres à peu près semblable espèce. Garnies, les unes de mousseline unie, d'autres à festons, d'autres brodées et quelques-unes de mousseline rayée. Quelques garnitures brodées assez jolies sont un peu usées. Toutes les chemises sont marquées d'une lettre R bleue au côté droit. Les poignets sont étroits comme pour un bras fort mince.

2° Environ une douzaine de cols, dont quelques-uns vieux et sans marque ont trois boutonnières d'un côté. Les autres, plus neufs, en ont quatre et sont marqués d'une R bleue sur la patte.

3° Neuf coëffes de bonnet garnies de mousseline assez grosse, roussies en dedans par la sueur de la tête, marquées vers le haut d'une R bleue.

4° Quatre mouchoirs ; un blanc et un autre de toile rayée blanc et bleu, marqués au coin d'une R bleue.

5° Une paire de chaussette de fil.

Autre linge pris en même temps :

Trois draps de toile assez grosse dont deux presque tout neufs.

Cinq chemises de femme, trois marquées d'une L et deux d'un T et d'une L. Trois chemises d'homme assez grosses marquées d'un P.

Une autre chemise d'homme de grosse toile marquée L.

Ce bordereau, que de mauvais plaisants pourraient appeler le livre de la blanchisseuse, porte deux apostilles qu'il convient de mentionner. La première, émanant du lieutenant de police Berryer, s'exprime ainsi : « Il m'a été remis le 29 septembre 1751 par M. de Chenonceaux ». La seconde se résume en ce seul mot : « Enregistrée ». Autrement dit : la plainte — car c'en est une, si déguisée qu'elle soit — est consignée sur le *journal de police* où sont inscrites toutes les pièces de même nature.

m'a été remis le
29. xbre 1751
par mr de Chenonceaux

Enregistré. 169.

Etat
de ce qui a été pris avec fraction le 25 xbre
jour de Nöel durant les Vêpres à Jean
Jaques Rousseau Citoyen de Genève, demeurant
à l'Hôtel de Languedoc rüe de Grenelle
St. Honoré.

1. Vingt deux Chemises de jour de différentes toiles, demie hollande, Guibert et autres à peu près de semblables espéces. Garnies, les unes de mousseline unie, d'autres à festons, d'autres brodées ; et quelques unes de Mousseline rayée. Quelques garnitures brodées assés jolies sont fort basses et déja un peu usées. Toutes les Chemises sont marquées d'une R bleüe au Côté droit. Les poignets sont étroits comme pour un bras fort mince.

2. Environ une douzaine de Cols dont quelques uns vieux et sans marque ont trois boutonniéres d'un côté. Les autres plus neufs en ont quatre et sont marqués d'un R. bleüe sur la patte.

3. Neuf Cöeffes de bonnet garnies de Mousseline assés grosse, roussies en dedans par la Sueur de la tête, marquées vers le haut d'une R bleüe.

FAC-SIMILÉ RÉDUIT DE L'AUTOGRAPHE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

4. Quatre Mouchoirs; un blanc, et les autres de toile rayée blanc et bleu marqués au Coin, d'une R. bleües.

5. Une paire de Chaufpétes de fil.

Autres linges pris en mêmes tems.

Trois draps de toile assés grosse dont deux — presqüe tout — neufs.

Cinq chemises de femme trois marquées d'une L. et deux d'un T. et d'une L.

Trois chemises d'homme assés grosses marquées d'un P.

Une autre chemise d'homme de grosse toile — marquée. L ⁘

En effet, Berryer avait donné suite à l'affaire. Il avait envoyé ses instructions à son premier secrétaire Rossignol, et celui-ci avait écrit en conséquence à l'inspecteur de police Poussot :

« M. Poussot fera note sur ses registres des deux lettres ci-jointes et les renverra ensuite au magistrat. »

En fait de lettres, nous n'avons trouvé que l'*État* de Jean-Jacques et cette réponse à la communication du secrétaire de Berryer :

Monsieur,

J'étais instruit de ce vol. Le S^r^ commissaire de Rochebrune s'y est transporté, a reçu la déclaration dudit S^r^ Rousseau et a constaté l'effraction. Monsieur Rossignol aura la bonté de faire signer une lettre à ce sujet pour ledit s^r^ commissaire.

POUSSOT.

Ce 31 décembre 1751.

II

Le lecteur aura sans doute relevé les contradictions flagrantes qui existent entre les assertions un peu vagues des *Confessions* et la déclaration précise de l'inventaire établi par Jean-Jacques.

Le « citoyen de Genève » exagère singulièrement la valeur de sa propriété dans les *Confessions*. L'*État* la ramène à des proportions plus modestes : il nous apprend, en outre, diverses particularités sur la physiologie de Jean-Jacques et même sur sa psychologie.

A entendre le philosophe raconter le vol dont il a été victime, il semble qu'il en ait traité l'auteur avec ce détachement des biens terrestres qui caractérise, dans notre fin de siècle, ces belles âmes socialistes sur lesquelles les « compagnons » exercent à l'occasion des reprises individuelles.

Rousseau affirme donc qu'il « ne fit pas d'exactes recherches » pour découvrir son voleur. Sa déclaration, la double apostille qui l'accompagne et la lettre de Poussot donnent un formel démenti à cet ennemi de toutes les « servitudes. » On ne dresse pas d'ailleurs un état aussi minutieux de ses... dessous, quand on s'en désintéresse et qu'on est décidé à fermer les yeux sur l'identité et l'indignité d'un coupable, hélas ! pressenti. Il est à croire que la police sut le trouver, bien que, à notre connaissance, il ne subsiste, dans les papiers de la Bastille, aucune trace de l'enquête ni de ses résultats. Et peut-être Jean-Jacques, devant l'imminence du scandale, fut-il le premier à se désister de toute poursuite et à demander la suppression de toute procédure.

En attendant, l'homme qui se glorifie, dans les *Confessions*, d'avoir rompu à cette époque avec les Dupin, ses bienfaiteurs, pour ne plus leur avoir la moindre obligation, avait fait remettre sa plainte au lieutenant de police par leur fils et neveu, M. de Chenonceaux.

Nous ne discuterons pas plus longtemps une page de l'œuvre de Rousseau à l'aide de documents qui la complètent et la contredisent tout à la fois. Ce mode de confrontation a ses inconvénients et ses périls. A ne vouloir envisager les hommes et les choses que sous un angle spécial, par voie de subtile analyse ou d'impitoyable dissection, on risque fort de devenir systématique comme Taine ou venimeux comme Nicolardot. Le seul enseignement que nous voulions tirer de cette contribution nouvelle à la biographie du « citoyen de Genève », c'est qu'elle confirme une fois de plus cette vérité, vieille comme le monde, qu'on ne saurait consulter avec trop de circonspection les *mémoires*, *souvenirs*, *journaux* et *confessions* si fréquemment mis en œuvre par l'Histoire.

Paul d'Estrée.

LE ROMAN DE CASIMIR DELAVIGNE
D'APRÈS
LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU HAVRE

C. Delavigne, longtemps oublié, a eu dans ces dernières années sa résurrection, lui aussi, comme A. de Vigny, Lamartine et d'autres. Considéré à ses débuts comme le chantre national, comme le poète libéral par excellence, comme le rival heureux de V. Hugo, ensuite comme le vaincu du Romantisme, enfin entré dans la pénombre, dans les limbes de la littérature, C. Delavigne a été de nouveau très discuté, il y a peu de temps. Tandis que M. Lanson n'a pas assez de mépris pour le malheureux poète qu'il veut expulser de l'histoire littéraire de la France [1], M. Legouvé le range parmi ceux qu'il appelle « les voix immortelles de toute l'Europe », Byron, Béranger, Manzoni, V. Hugo [2]. Entre ces deux extrêmes, il y a, bien entendu, place pour une opinion moyenne. Je n'essayerai pas pourtant d'établir le bilan exact des qualités et des défauts, en un mot de la valeur du poète, car de pareilles discussions restent toujours ouvertes : je crois plus utile, pour mieux comprendre la formation et le développement de son talent, d'étudier une partie inconnue de son existence, et de montrer quelle répercussion a eue, sur sa vie littéraire, un événement de sa vie morale : son amour pour celle qu'il devait épouser. De même que, d'après son frère Germain, sa force intellectuelle, après avoir sommeillé longtemps, se développa tout à coup d'une façon extraordinaire quand il eut quatorze ans, de même son cœur, longtemps tranquille, fut tout à coup profondément troublé par la passion la plus forte : C. Delavigne avait alors trente-trois ans. Si bien que nous pouvons distinguer très nettement deux époques dans l'histoire de ce rare talent : la première, jusqu'en 1826, jusqu'à son voyage d'Italie, l'autre depuis ce voyage jusqu'à la mort : les œuvres, composées dans ces deux périodes, présentent une sensible différence. Le poète n'atteignit

1. *Histoire de la littérature française*, p. 964.
2. *Dernier travail, derniers souvenirs*, p. 189.

toute sa grandeur que quand l'homme, suivant le mot de Guyau, eut connu tout son cœur[1].

I

Une revue rapide des œuvres de la première époque permettra de constater tout ce qui manque encore à C. Delavigne, malgré de très réelles qualités, pour être un poète véritablement grand.

Si la mode était encore aux épigraphes, ce n'est pas « enfant sublime » que j'inscrirais en tête de la première partie de cette enquête, mais : *aurea mediocritas*. Quand Germain Delavigne nous raconte ingénument que l'enfance de son illustre frère fut très ordinaire, que, bon travailleur, « il ne triomphait qu'avec beaucoup de peine des premières difficultés de ses études », un souvenir ironique nous monte à la mémoire, et nous croyons entendre Diafoirus : « Monsieur, ce n'est pas parce que je suis son *frère*, mais je puis dire que j'ai sujet d'être content de lui, et que tous ceux qui le voient en parlent comme d'un garçon qui n'a point de méchanceté. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, ni ce feu d'esprit qu'on remarque dans quelques-uns », etc. Il lui manque alors évidemment le *mens divinior*.

Ce n'est pas son *Dithyrambe sur la naissance du Roi de Rome* qui nous rendrait plus indulgent, quoique le *Moniteur* du 16 juin 1811 en cite un long morceau avec éloge, et que le *Nouvel Almanach des Muses pour l'an grégorien 1812* reproduise in extenso l'œuvre de « M. Casimir Delavigne, du Havre, élève de rhétorique au lycée Napoléon, et de l'Institution Ruinet ». Ce morceau a toute la faiblesse des à-propos officiels, de ce genre voué aux prophéties flatteuses, presque toujours démenties par les événements. Et pourtant, si ce premier jet est malingre, la sève poétique commence à monter. Plus tard C. Delavigne, revenant sur ses souvenirs de jeunesse, raconte à sa fiancée que, encore lycéen, il aimait à promener ses rêveries dans l'église Sainte-Geneviève, « dans ce temple où jeune, encore écolier, je me

1. Cette étude repose sur des documents presque tous inédits. On trouvera sur ces manuscrits, dans la *Normandie artistique et littéraire*, numéros de novembre et décembre 1896, un court travail de M. Genet, un de mes étudiants à qui j'avais recommandé l'étude de ces lettres comme thèse de licence. J'ai pu dépouiller ces manuscrits avec l'attention scrupuleuse qu'ils méritent grâce à la parfaite obligeance de M. Marais, maire du Havre, à qui j'adresse ici l'expression de ma gratitude. Je dois remercier aussi M. Millot, bibliothécaire de la ville du Havre, qui a retrouvé dans les archives de sa bibliothèque des lettres de C. Delavigne au baron Taylor, et M. Richard, étudiant-correspondant de l'Université de Caen, qui m'a copié ces lettres. Sauf indication contraire toutes les références indiquées en note sont faites sur les deux volumes de manuscrits de la bibliothèque du Havre.

sentais déjà poète, où j'ai fait tant de rêves de gloire en murmurant mes premiers vers. Je m'arrêterai avec elle aux lieux où j'allais me reposer de préférence. Je lui montrerai les colonnes au pied desquelles j'aimais à m'asseoir[1] ». L'instrument s'accordait : il ne fallait plus qu'un choc pour le faire vibrer.

Waterloo allait révéler à la France le nom du poète. Au moment où le pays envahi, terrassé, humilié, dévorait sa honte en silence, la voix d'un jeune homme s'éleva, inexpérimentée sans doute, mais vibrante de la fureur nationale. Pour comprendre l'enthousiasme reconnaissant qui secoua tous les esprits, il faut songer que rien ne peut nous donner une idée de la rage populaire, rien, pas même Sedan, puisque, comme l'a dit Jules Simon, en 1815 on tombait de plus haut[2]. La jeunesse allait jusqu'à s'enthousiasmer pour l'assassin Louvel, à le transformer en homme de Plutarque, parce que, interrogé sur ce qui l'avait poussé au crime, il avait répondu en mettant la main sur son cœur : « Depuis le 18 juin 1815, j'ai toujours entendu retentir là le canon de Waterloo[3] ». L'auteur des *Messéniennes*, de *Waterloo*, devenait d'un seul coup un maître, et même le Maître, celui devant lequel les débutants littéraires se taisaient intimidés[4]. Le charme dura, puisque, longtemps après, M. Henry Fouquier ressentait un accès de colère en voyant le Desnoyers qui avait insulté le poète de sa jeunesse[5]. Si, maintenant, ces *Messéniennes* nous paraissent froides, c'est sans doute que la forme en est bien conventionnelle, et le lyrisme archaïque, c'est beaucoup aussi parce que, en vertu d'une disposition ethnique qui est peut-être une infériorité pratique dans l'Europe actuelle, mais qui est certainement à notre honneur, nous ne savons pas, comme d'autres, entretenir, éterniser, exploiter nos vieilles rancunes, et que le seul mot de Waterloo ne nous fait plus bondir le cœur aussi fort qu'aux premiers lecteurs des *Messéniennes*. Cela n'empêche que si les *Messéniennes* occupent dans l'histoire du lyrisme en France une place modeste, elles sont en bon rang dans l'histoire nationale : V. Hugo a eu raison de proclamer ce mérite en recevant Sainte-Beuve à l'Académie : « Disons-le, parce que c'est glorieux à dire, le lendemain du jour où la France inscrivit dans son histoire ce mot nouveau et funèbre, *Waterloo*, elle grava dans ses fastes ce nom jeune et éclatant, *Casimir Delavigne*. Oh! que c'est là un beau souvenir pour le généreux poète, et une

1. Mss. I, 64.
2. *Revue de Famille*, 1er septembre 1891, *Crépuscules*, p. 388.
3. Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, I, 20.
4. Mary Lafon, *Cinquante ans de vie littéraire*, p. 20-22.
5. *Le Temps*, 15 septembre 1898.

gloire digne d'envie! Quel homme de génie ne donnerait pas sa plus belle œuvre pour cet honneur d'avoir fait battre alors d'un mouvement de joie et d'orgueil le cœur de la France accablée et désespérée[1]. »

Les contemporains ne lui adressent guère qu'une critique, très vraie du reste : le poète est irréligieux. Charles Nodier, après l'avoir chaleureusement complimenté de ses *Messéniennes*, ajoute : « Mon cher Casimir, je n'ai qu'un conseil à vous donner, c'est, la prochaine fois que vous voudrez rimer, de conduire d'abord votre muse à la messe[2]. » Le malheur, c'est que le poète lui-même n'y va pas pour son compte. On connaît l'épitaphe que, tout jeune, il avait composée pour lui-même :

Un membre de la faculté
D'ici-bas m'a fait disparaître.
Que me sert-il d'avoir été?
Je ne suis pas plus qu'avant d'être[3].

Ses sentiments irréligieux apparaissent plus nettement encore dans la ronde qu'il avait composée pour un dîner peu orthodoxe du vendredi-saint :

Je boirai plus que les autres,
Bien assuré par la foi
Que Jésus dit aux apôtres :
Buvez pour l'amour de moi.

Les Anges boivent ensemble
Et de Dieu sablent le vin;
Qu'il est bon s'il lui ressemble,
Et s'il n'a jamais de fin.

Au ciel on voit Dieu s'ébattre,
Buvant le vin à son choix.
S'il ne boit pas comme quatre,
Il boit au moins comme trois.

Les saints se versent la goutte,
Et s'enivrent de vin vieux,
Et l'enfer que l'on redoute
N'est que la cave des cieux.

Ce que je vois d'incommode
Dans ce séjour des regrets

1. *Actes et Paroles*, I, 119.
2. Pichot, dans la *Revue de Paris*, 1832, XLVI, 167.
3. *Le centenaire de Casimir Delavigne*, par M. Le Goffic, p. 44.

C'est qu'une cave si chaude
Ne peut tenir le vin frais [1].

Le refrain est tout aussi irrespectueux que la chanson :

Fuyons le prêtre à voix aigre;
Faisons nos quatre repas,
Puisque quand nous faisons maigre
Les saints n'en sont pas plus gras.

Ce n'est donc pas seulement le patriotisme dont C. Delavigne peut à l'occasion se faire l'interprète. Son talent convient encore à merveille à l'esprit de la bourgeoisie, alors voltairienne, et de la jeunesse fort peu cléricale. Il va devenir le poète du parti libéral avec ses *Vêpres siciliennes*.

On a déjà remarqué que, dans cette tragédie, C. Delavigne est, comme opinion philosophique, un pur disciple du XVIII[e] siècle; que cette pièce est une satire contre l'influence de la religion [2]. C'était alors une raison suffisante pour qu'une partie tout au moins du public accueillît ces vers avec enthousiasme, et l'on sait que les applaudissements ne cessèrent pas pendant toute la durée du dernier entr'acte [3]; que le poète fut même obligé de paraître sur la scène, et qu'il fut acclamé [4]. La pièce pourtant est faible. Le sujet est mal choisi et faux. On ne sait à qui s'intéresser. Aux Français? Mais ce sont des tyrans. Aux Siciliens? Mais ils conspirent contre les Français. C'est la tragédie des *Perses*, composée par un Perse, et jouée en Perse. On a dit justement que cette pièce de Delavigne est la plus faible de tout son répertoire, que l'intrigue est pleine d'invraisemblance et de pauvreté [5]. Quant à la passion, elle ne compte guère. V. Hugo, alors simple critique d'un tout petit journal, reproche au poète des *Vêpres* « d'y avoir introduit l'amour : cette passion, dont le développement est gêné par celui d'une grande conspiration, ne peut tenir que la seconde ligne dans sa tragédie, et l'amour, au théâtre comme ailleurs, veut toujours la première place [6] ».

Il eût été difficile que le très sage Casimir Delavigne donnât

1. Ces vers ont été transcrits par M. Le Goffic sur la feuille de garde d'un exemplaire du *Centenaire de Casimir Delavigne*, appartenant à M. Rident, et certifiés par lui, conformes au manuscrit original. Ces messieurs m'ont autorisé à reproduire ces vers inédits. Je leur en exprime ici toute ma gratitude.
2. *La Jeune France, journal de réforme sociale*, 1835-1836, p. 293.
3. Cap, *Casimir Delavigne*, p. 7.
4. *Moniteur* du 24 octobre 1819.
5. Eugène Faure, *Revue indépendante*, 1844, p. 205.
6. *Conservateur littéraire*, I, 67.

à ses personnages des passions que, pour son compte, il ne connaissait que par ouï-dire. Vivant dans un milieu familial très paisible, il pratique toutes les vertus domestiques, qui ne sont pas toujours des qualités pour un poète. Il est bon et doux, même dans une pièce aristophanesque, *les Comédiens*. Sans doute il y a là de l'esprit, beaucoup d'esprit même[1]. Mais c'est une satire à l'eau de rose. Ce n'est pas le monde du théâtre, vu de l'autre côté de la toile, dans les coulisses, avec sa vie factice et amusante. Les vanités du métier sont mieux peintes dans un trait de Delobelle, les détails intéressants sur ces existences à part sont plus nombreux dans la brochure de M. Ginisty sur la *Vie d'un théâtre* que dans toute cette longue comédie en cinq interminables actes. Elle a surtout un défaut, grave pour une œuvre théâtrale : elle est à la glace. « J'ai vu la nouvelle pièce de M. Casimir Delavigne, écrit, le 12 janvier 1820, l'indulgente duchesse de Broglie; elle est un peu froide[2]. »

On en peut dire autant du *Paria*, dont les incontestables beautés n'éveillent dans l'esprit du lecteur qu'un intérêt assez calme. Les chœurs, qu'on a eu la bien mauvaise idée de comparer et même d'égaler à ceux d'*Esther* et d'*Athalie*[3], tiennent si peu à l'action, qu'ils ne furent pas chantés aux premières représentations. Imprimés après le succès de la pièce, ils apparaissent seulement à la reprise du 19 juillet 1824, avec peu de succès d'ailleurs[4]. L'intrigue, sans être ridicule comme le prétend Stendhal[5], n'est pas logiquement construite et repose sur un vice fondamental dans la psychologie du principal personnage. Pour qu'Idamore, sur les instances de son père, accepte de renoncer brusquement à sa gloire et à son amour, il faut que la piété filiale soit chez lui d'une force surnaturelle; et d'autre part il faut admettre qu'elle était d'abord bien faible, puisqu'il a pu quitter son père, sans lui donner signe de vie, sans rien tenter pour lui faire connaître ses triomphes. Cette étrange faiblesse est sans doute rachetée par de beaux vers d'une sensibilité racinienne, par des scènes où l'exaltation hausse les personnages jusqu'à la furia des héros romantiques. Mais l'amour, même chez la très pure Néala, garde quelque chose d'apprêté, de livresque : on dirait que l'auteur n'a appris les secrets du cœur féminin qu'à l'école des Classiques. Cela n'empêcha pas le *Paria* de remporter un vrai triomphe, attesté par une

1. Pichot, *Revue de Paris*, 1832, XLI, 177.
2. *Lettres de la duchesse de Broglie*, publiées par son fils, p. 33.
3. Wisniewski, *Études sur les poètes dramatiques*, p. 134.
4. *Journal des Débats*, 21 juillet 1824.
5. *Racine et Shakespeare*, p. 6.

parodie, cet ordinaire criterium du succès au théâtre [1]. La jeunesse des Écoles, très ardente et très libérale, ajoutait des allusions imprévues à celles qu'avait intentionnellement prodiguées dans sa pièce l'auteur des *Nouvelles Messéniennes*.

Dans ce second recueil lyrique, la forme est en singulier progrès; un juge délicat et difficile voit en particulier dans une de ces Messéniennes, *Parthénope et l'Étrangère*, une véritable œuvre d'art, et même « le chef-d'œuvre du genre [2] ». Le fond, animé d'un sincère amour de la Grèce, plut fort aux Philhellènes, puisque le critique des *Débats* salua en Delavigne « l'un des chefs les plus ardents de cette croisade littéraire qui secourut la Grèce de ses phrases et la défendit de ses hémistiches [3] ». Je ne crois pas qu'il faille mettre à la fin de cet éloge singulier un point d'ironie. On admirait fort ce nouveau recueil, moins sans doute que le premier, parce que les circonstances étaient moins favorables, mais on le lisait avec une attention qui nous surprend un peu maintenant. Dans l'invocation à Lord Byron, le poète, alors matérialiste, avait, en traduisant son modèle, osé ceci :

> Le jour de son trépas, ce premier jour du deuil,
> Où le danger finit, où le *néant* commence.

Il y eut des protestations qui le firent réfléchir. Plus tard, le 30 novembre 1826, il écrivait à M^me^ de Courtin : « En racontant dans quelques vers rapides la vie de votre grand homme, que je me suis rappelé de fois vos premiers reproches à la villa Paolina pour ce mot de *néant* qui vous a tant choquée. Je rends justice comme vous à ce génie sans bornes, et je veux bien lui tout immoler, hors la liberté qui vaut mieux même que la gloire [4] ». Le moment approchait où il allait connaître celle qui devait renouveler son cœur et lui révéler la passion vraie qu'il ignorait jusque-là, ignorance dont son théâtre fait foi : si l'on n'en est pas encore persuadé, rien ne le prouverait mieux que cette étrange pièce de l'*École des vieillards* où, depuis le titre jusqu'aux sentiments des personnages, presque tout semble vieillot ou vieilli.

A son apparition elle remporte, il est vrai, un immense succès, de l'aveu même d'un ennemi littéraire, Alexandre Dumas [5]. La foule l'applaudit, les lettrés s'y intéressent : le *Journal des Débats*

1. *Le Gueux*, ou la parodie du Paria, etc., par Théaulon, Dartois et Ferdinand Barba, 1822.
2. Vinet, *Etudes sur la littérature française au* XIX^e^ *siècle*, II, 59.
3. *Journal des Débats* du 17 mars 1827.
4. Mss. I, 54.
5. *Mémoires*, IV, 64.

consacre quatre feuilletons à son étude[1]. Les contemporains ne trouvent pas étrange cette glorification de l'amour sénile, pour paradoxale qu'elle soit, et contraire à la tradition fort sensée du théâtre[2]. Et peut-être cette indulgence tient-elle un peu aux mœurs nouvelles imposées par l'Empire : Napoléon ne laissant en France que les enfants et les vieillards, on devient, à cette époque, un bon parti vers cinquante ans : Charles a cinquante-huit ans quand il épouse « Elvire », Bernardin de Saint-Pierre soixante-trois ans quand il se remarie : Danville est de cette génération-là. Le rôle est joué par Talma, et Talma y est merveilleux, d'abord parce qu'il est Talma, ensuite parce que le rôle est dramatique, de l'aveu de Dumas[3]. La scène où Danville ouvre son cœur à sa jeune femme paraît à M. Lenient l'égale de l'admirable tirade de Don Ruy Gomez à Doña Sol[4]. M. Legouvé ne serait pas éloigné de préférer sur ce point l'*École des vieillards* à *Hernani*[5] : volontiers il s'écrierait, comme M^me^ de Sévigné, et pour la même raison : Vive donc notre vieux Delavigne!

Ces enthousiasmes, qui sont une date, sont soumis à la loi du temps : trente ans plus tard la pièce parait démodée[6], parce qu'elle repose sur l'étude d'un sentiment qui a pu, en vertu de circonstances exceptionnelles, paraître normal, mais qui n'est pas humain. De C. Delavigne, qui prétend nous faire admirer la passion du vieillard, ou de Molière qui s'en moque, c'est Molière qui a raison. C. Delavigne ne connaît pas encore assez le cœur humain. C'est avec son expérience propre qu'il remplit les caractères de ses personnages, et cette expérience est courte. Le cœur du poète a été rempli jusqu'ici par des sentiments estimables, mais peu dramatiques. La camaraderie de collège qui, comme le remarque M. Lenient, a tenu une large place dans la vie de l'homme[7], nous semble en occuper une excessive dans l'œuvre du poète : Labiche, dans l'*Affaire de la rue de Lourcine*, en a fait l'étude définitive et suffisante. Enfin la principale faiblesse de la comédie de C. Delavigne, c'est évidemment le caractère de la femme. Dumas trouve le rôle faux, surtout dans la grande scène où Hortense, entendant son mari rentrer, fait cacher le duc : c'est la scène capitale, et cette situation repose sur une méconnaissance

1. Numéros des 8 et 10 décembre 1823, 3 et 25 janvier 1824.
2. Lenient, *La comédie en France au XIX^e^ siècle*, II, 11.
3. *Mémoires*, IV, 65.
4. *La comédie en France*, II, 15.
5. *Soixante ans de souvenirs*, I, 25.
6. Jouvin, *Figaro* du 17 juin 1858.
7. *La comédie*, II, 18-19.
8. *Mémoires*, IV, 64-65.

complète du cœur féminin. Le caractère tout entier de la jeune femme est mal posé, incohérent, au témoignage autorisé de M^lle^ Mars qui, pour le jouer, l'avait fort étudié, et le trouvait des plus difficiles : « Savez-vous pourquoi? disait-elle d'une façon piquante à M. Legouvé. C'est qu'il n'a pas le même âge pendant toute la pièce. Au premier acte, Hortense a vingt-cinq ans; au cinquième, elle n'en a plus que dix-huit. C'est une grande coquette dans l'exposition, et au dénoûment, c'est une ingénue[1]. »

Visiblement, je le répète, C. Delavigne a étudié jusqu'ici le cœur humain surtout dans les livres, et c'est fort insuffisant, particulièrement pour le cœur féminin.

Résumons donc ce qu'il écrit et ce qu'il est, jusqu'en 1826, en tâchant de ne pas forcer la note pour rendre plus vraisemblable la thèse que je propose, en ne diminuant pas la vraie valeur du poète jusqu'au voyage d'Italie, pour l'exagérer après. — C'est un jeune homme qui a de la facilité, de l'esprit à la Voltaire, de l'à-propos; il doit une forte partie de ses succès à la conspiration du public avec lui : il suit son époque et ne la domine pas. Son talent a quelque chose d'un peu mièvre; son théâtre sent le renfermé. Sa « muse », comme on disait alors, s'étiole dans le bien-être familial, dans un cercle d'amis qui l'embrasse et qui l'étouffe. Le poète vivote, et ne vit pas.

Tout cela va changer, heureusement pour lui et pour nous. C. Delavigne va connaître en Italie une existence nouvelle, ardente : il va donc y renouveler son talent, puisque, comme le disait si justement A. Daudet, « le talent, c'est la vie, de la vie intense accumulée[2] ».

II

C'était la santé qu'on l'envoyait chercher en Italie : il allait y trouver le rajeunissement de toutes ses facultés, en tombant amoureux d'une dame d'honneur de la reine Hortense. Partageant son temps d'exil entre son château d'Arenenberg sur les bords du lac de Constance, et la villa Paolina à Rome, la duchesse de Saint-Leu, qui restait « la reine » pour les bonapartistes, accueillait volontiers les membres illustres du parti libéral, en vue des intérêts politiques de ses fils, ou de ses propres ambitions[3]. On trouva tout naturel que la famille Bonaparte fêtât les frères Dela-

1. *Soixante ans de souvenirs*, I, 31.
2. *Notes sur la vie*, p. 130.
3. *Mémoires de la reine Hortense*, p. 13-14.

vigne, qui voyageaient ensemble[1]. La villa était fort bruyante, animée de l'inépuisable gaîté de la maîtresse de la maison, qui aimait à chanter, à danser, au point de choquer les quelques grandes dames qui la visitaient, comme la comtesse Potocka[2]. Les femmes qui ont parlé de la reine Hortense se montrent sévères; ainsi Mme Récamier, qui lui voudrait un peu plus le sens de sa situation, le sentiment de la famille, va jusqu'à dire ce mot qui fait fortune, malgré son injustice : « La reine n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas assez bonapartiste[3] ». En réalité c'est au fond une femme très habile, d'une grande séduction, et qui recrute pour son parti avec une suprême habileté[4]. Son salon est très éclectique. Les jeunes légitimistes, attachés à l'ambassade de France, obtiennent de Chateaubriand la permission d'aller s'amuser à la villa Paolina, beaucoup plus vivante que les salons officiels[5]. Ils y trouvent les élèves de la villa Médicis et des Parisiens célèbres, comme C. Delavigne. Seulement on attend le départ de ces apprentis diplomates pour être tout à fait en petit comité; lorsqu'ils sont partis, la vraie fête commence : on distribue quelques exemplaires de la pièce qui vient de réussir à Paris, et chacun lit un rôle[6]. La reine chante sa dernière romance; on compose pour elle des poésies qu'elle aime à mettre en musique. C'est probablement à son intention qu'a été composée la délicieuse villanelle de C. Delavigne, *la Vache perdue*[7]. Notre poète garde si bon souvenir de ces réceptions intimes, qu'il reste en correspondance avec la reine et le prince Napoléon[8]. Ce n'est pas sa vanité d'auteur qui a été touchée, c'est son cœur. Dans l'entourage de la reine il a distingué, non pas la lectrice, la brillante Mlle Cochelet[9], mais une de ses dames d'honneur, timide et réservée, Mme Élisa de Courtin, avec laquelle il aime à errer dans les jardins abandonnés de la villa, terminés par de superbes arcades en ruines[10], petite forêt vierge où les amoureux peuvent s'égarer tout en cueillant des violettes. Nous allons les regarder et les écouter, sans crainte de commettre une malséante indiscrétion, car nous avons affaire à un couple d'âmes pures, d'esprits nobles : le

1. Pichot, *Revue de Paris*, 1832, XLI, 172.
2. *Voyage d'Italie*, p. 54, 87-88.
3. *Souvenirs et Correspondance*, II, 82.
4. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, X, 248.
5. D'Haussonville, *Ma jeunesse*, p. 196-197.
6. *Biographie Universelle*, Supplément, article Reine Hortense.
7. *Mémoires sur la reine Hortense*, etc., par Mlle Cochelet, I, 123-124.
8. Ms. I, 77, 54.
9. *Souvenirs d'une dame du Palais impérial*, dans les *Mémoires de Constant*, II, 289.
10. Comtesse Potocka, *Voyage d'Italie*, p. 163-164.

deuxième chapitre de leur roman, c'est le mariage, et ceci pourrait s'intituler : « Histoire d'un brave homme et d'une honnête femme ».

Elle appartenait à la famille de l'abbé François Courtin, un des joyeux poètes du Temple : petite-nièce de l'abbé, elle s'appelait Hortense-Eugénie-Élise de Courtin[1]. Le comte et la comtesse de Courtin, en partant pour l'émigration où ils meurent, laissent leur fille chez une maîtresse de pension qui, lasse de ne recevoir aucun argent, fait comprendre à l'enfant qu'elle devient gênante. La petite Élisa, très fière, veut mourir : elle met des sous dans un verre d'eau, les laisse s'oxyder, puis s'empoisonne; on la sauve, et ses camarades, après un petit conseil de famille, décident de s'adresser à la reine Hortense[2], qui, toujours bonne, accueille l'orpheline, et la place chez Mme Campan, dans cette maison dont elle est « princesse protectrice », où huit cents jeunes filles prient pour l'empereur et pour leur bienfaitrice[3]. A ce moment Élisa a six ans[4]. Elle apprend d'abord à faire de petits travaux d'agrément, puis son instruction est poussée très loin. Son passage à Écouen n'a pas laissé de traces dans les archives des maisons de la Légion d'honneur. Mais elle en avait gardé bon souvenir : plus tard elle aimera faire les honneurs du bois d'Écouen à celui qu'elle aime[5].

Elle reste dans cette maison jusqu'en 1814. L'Empire tombé, la reine Hortense fait venir auprès d'elle la jeune fille qu'elle n'abandonne pas[6], et qui la suit à Saint-Leu d'abord, puis à Arenenberg, et enfin à la villa Paolina. Plusieurs fois, au temps de sa puissance, la reine avait voulu la marier : une fois même la chose avait failli réussir, quand, heureusement pour C. Delavigne et pour nous, la recette générale qu'elle devait apporter en dot à son futur mari fut interceptée par l'Impératrice[7]. Il y avait eu là plus qu'un projet vague, car nous verrons Delavigne jaloux du souvenir que Mme de Courtin gardait à un familier de la Malmaison, mort depuis longtemps. L'amour chez C. Delavigne n'allait pas du reste sans jalousie : il était jaloux même de l'affection reconnaissante qu'Élisa gardait à la reine Hortense[8].

1. Le Goffic, p. 9, note.
2. Mlle Cochelet, I, 412-414.
3. *Mémoires de la reine Hortense*, p. 263.
4. Mss. II, 10.
5. Mss. II, 35.
6. Mlle Cochelet, I, 339.
7. Mlle Cochelet, I, 170-172.
8. Mss. II, 43.

La jeune fille (que C. Delavigne appelait d'abord cérémonieusement madame, parce qu'elle était chanoinesse[1]), possédait, dit Germain Delavigne dans sa notice sur son frère, « toutes les qualités d'un esprit élevé et d'un cœur digne de comprendre celui qui avait su l'apprécier et la choisir ». L'éloge est entortillé comme forme, mais très juste au fond : Mme Courtin paraît avoir été une femme supérieure. L'italien, l'anglais et l'allemand lui sont familiers[2]. Elle lit dans le texte Shakespeare et Schiller[3] : elle les aime, elle en sent les beautés, elle apprend à Delavigne à les connaître et à les aimer[4]. Elle est bonne musicienne, et joue de la harpe. Elle sait peindre assez bien pour pouvoir envoyer au poète la reproduction des paysages qu'ils ont admirés ensemble[5]. Avec cela, très modeste, cachant son mérite, si bien que Delavigne admire chez elle « tous les dons d'un esprit si juste, si brillant, et cependant si nonchalant à se montrer dans la conversation du monde[6] ». Ses lettres devaient être charmantes, si on en peut juger par ce court fragment que le poète a transcrit, plein de malice tendre : « vous qui m'avez appris si bien à aimer, ne saurez-vous m'apprendre à le dire; vous est-il donc plus facile d'enseigner ce que vous ne savez guère, que ce que vous savez si parfaitement[7] ? » Son caractère vaut son esprit, et semble avoir été une de ses séductions. Delavigne lui écrit, le 5 juin 1826, à propos de ses lettres : « Vous êtes aussi digne d'estime que vous êtes aimable. Lorsque vous me disiez que vous seriez heureuse de les recevoir, vous me disiez votre pensée. Vous la dites toujours et à tout le monde, avec autant de douceur que d'audace. C'est encore ce qui me charme en vous; c'est ce qui vous rend toute-puissante[8]. » Ce qu'il y a d'un peu viril dans cette franchise est corrigé par une tendance au romanesque. Depuis qu'ils s'aiment, elle a pris pour devise : « Jamais moins, plus ne peux[9] », et elle a donné à son féal la suivante : « Encore plus[10] ! » Elle aime à rêver, et n'admet guère qu'on la dérange dans ses rêveries[11]. Tout cela, sans verser dans la mièvrerie; à certains moments Delavigne lui reproche

1. Mss. I, 76.
2. Mss. II, 29 et I, 84.
3. Mss. I, 80.
4. Mss. I, 70.
5. Mss. I, 84.
6. Mss. I, 52.
7. Mss. I, 82.
8. Mss. I, 50.
9. Mss. I, 72.
10. Mss. I, 54.
11. Mss. II, 5.

d'être un esprit fort, de ne pas croire, par exemple, aux « doux pressentiments[1] ».

Voilà certes, une physionomie morale attrayante, mais il y manque une chose fort importante : la figure, la beauté physique. Nous n'avons pas malheureusement son portrait, celui qu'elle avait donné à Delavigne, fort tendre, et qui, suivant la mode du temps, « regarde douloureusement le ciel[2] ». A son défaut, il faut essayer de le rétablir, d'après les quelques renseignements qui nous restent dans cette correspondance. Elle était belle, fort belle même : elle avait de beaux cheveux blonds[3], si bien que, dans la litanie des surnoms que l'amoureux lui donnait, figure *Biondetta*[4]. Son teint était coloré, vermeil comme un beau fruit[5]. Elle était si sûre de sa beauté, qu'elle ne songeait guère à la faire valoir, qu'elle était à peine assez coquette : à distance, le poète aime à la revoir « telle que vous étiez, lui écrit-il, avec cette robe de pénitente que vous pariez de vos grâces si simples, avec votre voile et votre schall jetés négligemment, et même avec cette chaussure dont vous étiez un peu honteuse, et qui, je m'en souviens, défendait assez mal vos jolis pieds[6] ».

Telle était la femme dont l'amour devait dessiller les yeux du poète sur les mystères du cœur. Elle présentait avec lui les affinités, et aussi les contrastes nécessaires pour que leur affection devînt de l'amour, et leur amour une belle et bonne passion : car, tandis que leur roman rend Delavigne tout mélancolique, M^me^ de Courtin en devient très gaie : « Ne vous y trompez pas », lui écrira-t-il plus tard, le 5 février 1828, alors qu'elle est à Paris, installée dans un couvent, « ne vous y trompez pas, méchante Élise chérie, je veux bien qu'il y ait un peu d'amour dans ces grâces d'un esprit toujours présent, dans cette gaieté d'une recluse *aussi folle qu'une alouette* accoutumée à sa cage. Il y en a plus encore, oui, cent fois davantage, dans le recueillement, dans la mélancolie d'un pauvre amant qui languit en silence devant la grille élevée entre lui et tout ce qu'il aime. Pour moi, je ne me défie un peu de votre amour que les jours où vous avez tant d'esprit[7] ». Au début de leur roman, elle reste fière, un peu sévère, et le désole quelquefois par des regards qui le tiennent à distance[8]. Même quand leur tendresse

1. Mss. I, 78.
2. Mss. I, 57.
3. Mss. I, 56.
4. Mss. I, 82.
5. Mss. II, 35.
6. Mss. I, 75.
7. Mss. I, 63.
8. Mss. I, 49.

est bien assurée, elle a des retours de fierté, et lui semble aussi imposante que la marraine de Chérubin[1]. Par contraste, la jeune fille lui paraît plus charmante encore, quand elle devient douce, prévenante, attentive amie du poète, suivant des yeux ses moindres mouvements, laissant lire sur sa mobile physionomie tous les sentiments qui passent sur les traits de celui qu'elle aime, s'attristant de ses chagrins, s'embellissant de la joie de C. Delavigne, « quand une noble inspiration, dit-il avec fierté, vient me faire sentir que je vaux quelque chose[2] ». Curieux mélange de passion et de réserve, elle lui écrit des lettres brûlantes[3], elle l'appelle son Dieu[4]; puis elle s'effraye un peu de la violence de la passion qu'elle excite chez son poète, et celui-ci est obligé de la rassurer : « Je voudrais par une lettre bien tendre, mais bien sage, calmer l'agitation de votre âme. Je voudrais que ce doux épanchement de mon cœur pût rendre la paix au vôtre. Que n'est-il en moi d'exercer quelque influence sur votre santé, qui m'est plus précieuse que la mienne. C'est mon désir du moins. Je le tenterai. J'imposerai silence à des souvenirs qui me parlent sans cesse de ce bonheur plein d'émotion, de ce bonheur violent dont l'ivresse vous attriste, vous effraye, et m'ôte à moi jusqu'à la faculté de penser et de sentir... Pauvre fleur délicate, détournez-vous de mes caresses, refusez-les, je m'y résigne, puisque vous pensez que mon souffle même, qui devrait vous donner la vie, pourrait vous flétrir[5] ».

Ses craintes sont multiples; elle se défie un peu de cette famille qui a accaparé jusqu'ici toutes les tendresses de C. Delavigne[6]; elle se méfie surtout de l'imagination du poète[7]; elle se demande s'il n'aime pas en elle un simple rêve[8]; elle écoute ses madrigaux avec un certain scepticisme[9]. Elle craint longtemps que toute cette passion ne soit de la littérature, que le poète ne fasse de la copie en lui écrivant; on le voit à toutes les précautions que Delavigne prend pour la rassurer sur la franchise de ses sentiments : « Peut-être leur violence, que vous ne pouvez comprendre, vous étonne et vous trouve incrédule, parce que leur peinture, qui n'est que fidèle, vous semble une exagération des vôtres. Vous qui m'aimez tant, aimez un seul jour comme moi, et relisez mes lettres. Alors je

1. Mss. II, 15.
2. Mss. I, 59.
3. Mss. I. 79.
4. Mss. II, 8.
5. Mss. I, 67.
6. Mss. II, 4.
7. Mss. I, 49.
8. Mss. I, 52.
9. Mss. I, 71.

serai justifié par votre tendresse même[1] ». Elle voudrait être fée, pour détruire son imagination, et voir ensuite ce qui resterait d'amour vrai dans son cœur[2]. Cette incrédulité le désespère : « Vous qui m'appelez votre dieu, et qui doutez de mon amour, vous qui ressemblez à cet apôtre défiant de l'Évangile, venez, incrédule, venez apprendre à croire en touchant les plaies de mon cœur[3] ». C. Delavigne aurait dû être moins surpris : toute femme aimante en est là, au début tout au moins, lorsqu'elle aime un homme d'imagination, un rêveur, un poète : Est-ce moi qu'il aime, se demande-t-elle, ou sa chimère? Si le rêve venait à finir, s'il me voyait telle que je suis en réalité, m'aimerait-il encore? — Je suppose que Mme Julie Charles dut se demander plus d'une fois si c'était bien elle qu'aimait Lamartine, ou Elvire. Pour plus de sûreté, Mme Élisa de Courtin demanda fort vite à C. Delavigne quelles étaient ses intentions, et l'honnête homme lui répondit : « Vous êtes la femme unique avec qui je consentirais à me lier pour la vie sans effroi de l'avenir. De vous seule j'accepterais une fortune, et je croirais vous la donner... Oui, votre nature est supérieure à la mienne, j'aime à le sentir, je trouve un charme à l'avouer. Ce n'était pas assez d'être belle, de m'enchaîner pour tous les dons d'un esprit si juste, si brillant..., vous deviez encore me forcer de vous admirer. Ange, vivez donc en paix, si la certitude de notre union est devenue nécessaire à votre bonheur. Vous serez ma femme devant les lois et les préjugés humains, ou seulement devant Dieu[4] ».

III

Ainsi rassurée du côté des conventions sociales, Mme Élisa de Courtin peut aimer C. Delavigne devant Dieu. Les deux fiancés, profitant de l'aimable sans façon des mœurs italiennes[5], se promènent de préférence dans les églises. Ils assistent ensemble aux grandes cérémonies mondaines et officielles, aux fêtes de Pâques, toujours fort courues à Rome[6]. Plus tard il aime à lui rappeler leur présence « au Miserere, sous cette grande coupole de Saint-Pierre, où votre bras s'appuyait sur le mien, où je vous parlais

1. Mss. I, 61.
2. Mss. II, 3.
3. Mss. II, 8.
4. Mss. I, 52.
5. Comtesse Potocka, p. 54-55.
6. *Souvenirs et correspondance de Mme de Récamier*, I, 221-222.

tout bas, où votre voile venait dans mes yeux. Je croyais le sentir encore, et il m'est arrivé de lever la main pour l'écarter, afin de vous mieux voir. Oui, je vous voyais... » Perdus dans la foule, ils sont tout à coup surpris par l'entrée du corps diplomatique, et n'ont que le temps de se replier en déroute dans une chapelle sombre[1].

Le moment du départ arrive, trop vite. C. Delavigne termine son voyage dans la tristesse. A Florence, les jours lui semblent longs : « Si vous saviez combien le beau monde m'a ennuyé[2] ! » A Venise, sa vanité d'auteur le console un peu : il a rencontré une femme spirituelle et brillante, avec laquelle il cause beaucoup de son futur *Louis XI* et des *Messéniennes*[3] ; mais elle a beau avoir du piquant, rien ne peut plus se comparer à la femme charmante qui seule occupe sa pensée : « Tenez, voici des fleurs cueillies à Lido (*sic*) sur le rivage de la mer, où un gondolier m'a chanté hier la fuite d'Herminie et la mort de Clorinde. Croiriez-vous que je lui ai acheté un vieil exemplaire du Tasse en lambeaux. C'est un dernier souvenir de l'Italie où je vous ai connue, et de cette triste Venise où j'ai tant pensé à vous[4] ». Ce qui le soutient, c'est l'espoir de revoir bientôt Élisa : ce qui l'inquiète, c'est la crainte que l'absence ne lui ait fait déjà quelque tort dans son esprit : « Ne me recevez pas d'un air fâché », lui écrit-il, au moment de la retrouver dans la résidence habituelle de la reine Hortense, au château d'Arenenberg.

Morne, froid, assailli par les bourrasques, assiégé par les neiges, dominant, dit Chateaubriand, une vue étendue mais triste, des prairies noyées, des bois sombres, le château est près du lac, où l'on aperçoit « quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris, et poussés par un vent glacé[5] ». Ce n'est plus le paradis de la villa Paolina, et l'automne est venu, mais les amoureux portent le printemps dans leur cœur : ils reprennent leurs longues causeries, de grand matin : « Je me réveillais, lui écrira-t-il plus tard en revenant sur ses souvenirs, et ma première pensée, mon premier regard se tournait vers vous. Je ne voyais que vos fenêtres, et j'attendais que le bruit de vos persiennes m'annonçât que vous aviez ouvert les yeux ; car c'est alors seulement qu'il faisait jour. Le temps me pesait jusque-là, et je vous sentais absente tant que

1. Mss. I, 49.
2. Mss. I, 49.
3. Mss. I, 50.
4. Mss. I, 50.
5. Lettre de la reine Hortense à M^me^ Récamier, dans les *Souvenirs*, II, 88. — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, X, 257.

vous ne pouviez pas penser à moi[1] ». Craignant d'être indiscret, l'amoureux part une seconde fois, plus vite qu'il ne voudrait, et plus désolé encore qu'à la première séparation. Soit que l'Italie n'ait pu lui donner toute la santé qu'il était venu lui demander, soit que la tristesse ait usé ses forces, il lui écrit ce billet où perce pour la première fois cet aveu de lassitude physique qui revient souvent dans cette correspondance, et donne à son amour une mélancolie vraie, qui n'a rien de littéraire : « Que le bonheur passe vite, Élise! On ne commence à le sentir que quand on le regrette. Il me semble que je n'ai pas été assez heureux du mien... En dépit de tous mes efforts, mes yeux se sont mouillés quand j'ai senti la barque m'entraîner si vite... Je n'ai cessé d'agiter mon mouchoir jusqu'au moment où nous sommes entrés dans le port de l'autre côté du lac. Je ne vous voyais plus, et vous ne pouviez plus me voir; je le savais, mais mes bras se lassaient pour vous, et je jouissais de ma fatigue[2] ». Le 15 septembre il est à Strasbourg, regrettant de n'avoir pas dit assez à Élisa combien il l'aime, combien il lui est reconnaissant de l'avoir aimé[3]. Il en repart le 16 pour Paris, où il reprend son existence habituelle, ensoleillée maintenant par l'amour. Il revit ces quelques semaines d'enchantement, il revoit « cet azur profond, cette lumière éclatante et pure », qu'il désespère de pouvoir rendre jamais[4]. Il passe par les tourments habituels à toute absence, surtout aux grands éloignements; quand il ne reçoit pas de lettre, il est obligé de faire appel à toute sa raison pour étouffer les murmures de son cœur : « Je deviens assez juste, écrit-il le 30 novembre 1826, pour ne vous pas croire un peu coupable. D'ailleurs vos lettres ont maintenant un monde à traverser pour venir jusqu'à moi... Je cherche du courage et de la patience dans celles dont je ne puis me lasser, quoique je les relise chaque jour, en m'efforçant de les croire de la veille[5] ». C'est qu'en effet leurs lettres vont bien lentement, ayant à traverser une telle distance : nous le savons par les petits calculs que l'employé de la poste écrit tout bonnement sur le côté extérieur du papier à lettre qui sert d'enveloppe : 80 centimes pour la France, 40 pour l'étranger[6]. Et ce vulgaire détail, en apparence bien insignifiant, augmente pour celui qui a le manuscrit même sous les yeux l'intérêt de cette correspondance; elle ne ressemble pas à un

1. Mss. I, 51.
2. Mss. I, 51.
3. Mss. I, 52.
4. Mss. I. 53.
5. Mss. I, 53.
7. Mss. I, 62.

roman par lettres, le genre littéraire le plus insipide du monde, puisqu'il parvient à rendre ennuyeux même la *Nouvelle Héloïse*,

Nous n'avons pas dans ces manuscrits l'alternance classique « du même à la même », « de la même au même », car les lettres de C. Delavigne y figurent seules. Elles nous apprennent que dans l'été de 1827, le poète fait un second voyage à Arenenberg, où il recommence ses « longues et charmantes conversations » d'antan[1]. Son zèle est récompensé : il reçoit le portrait d'Elisa, et l'emporte comme une consolation, quand, pour la troisième fois, il connaît l'amertume des adieux. C'est dans un cadre très romantique qu'il nous dépeint cette nouvelle séparation, car il a eu son « lac » lui aussi, mais il en a gardé pieusement le souvenir pour lui-même. Cette fois, M^me^ de Courtin l'avait accompagné jusqu'à l'autre rive. De Strasbourg, où il est encore revenu pour rentrer à Paris, il écrit à Élisa, qu'il tutoie sous prétexte qu'il ne s'adresse pas directement à elle, mais à son portrait, et qu'on a toujours le droit de tutoyer un tableau : « Écoute, Élise (c'est à l'Élise du portrait) écoute : si tu savais, Élise, j'ai cru que mon âme allait me quitter quand ce coup de rame donné avec tant d'indifférence par celui qui conduisait sa barque a séparé deux mains si tendrement unies ». Il avoue même, maintenant que le danger est passé, l'idée folle et touchante qui lui était montée du cœur à la tête, et qui aurait fort épouvanté la tendre Élisa, s'il l'avait mise à exécution. « Tu me croiras, Élise, je ne concevais pas, et je ne puis concevoir dans ce moment même où je t'écris, comment celui qui voit ainsi s'enfuir son bonheur, ne se jette pas dans le lac, ne rejoint pas à la nage la barque qui emporte sa vie, dût-il, épuisé de fatigue, frissonnant encore, mais brûlant d'amour, tomber aux pieds de celle qu'il a su retrouver, en lui disant : je n'ai pas pu, me voilà!... oh! je l'ai eue cette pensée, et la folie n'est pas de l'avoir eue, mais de ne l'avoir pas accomplie[2]. » Il est bien heureux au contraire que, pour reprendre un mot de Daudet, Casimir-Sancho-Pança ait retenu sur la rive Don Quichotte-Delavigne, car le roman aurait risqué fort de se terminer brusquement par un dramatique fait divers; un peu piteusement, le pauvre amoureux avoue qu'il n'a pu résister à toutes ces émotions : la nuit a été bien triste. « Je te l'avouerai même, mon Élise, si tu me promets de ne pas t'en chagriner, ce n'est pas mon cœur seul qui a souffert. Soit que tant d'émotions violentes eussent irrité mes nerfs, soit que la fraîcheur du lac, dont je ne pouvais

1. Mss. I, 76.
2. Mss. I, 57.

m'apercevoir, m'eût fait mal, mes douleurs se sont réveillées dans la voiture. » Un léger parfum de tisane flotte dans toute cette aventure : les deux amoureux sont obligés de se soigner, chacun de son côté : « Nous nous sommes reposés sept heures dans de bons lits à la porte de la ville. Nous coucherons encore cette nuit ci, écrit-il de Strasbourg. Oh! je me ménage! je me soigne! tant de bonheur m'est promis! Comment se porte mon Élise? a-t-elle pris le lait de chèvre ce matin?[1] » Elvire était poitrinaire, mais Raphaël au moins ne mettait pas de cache-nez, et c'est justement le cas de notre pauvre poète, dont le cœur est robuste, mais dont le corps est délicat : « Elle est loin de moi, et loin de moi c'est encore elle qui a calmé mes souffrances. J'ai eu recours à son dernier présent, à ce fichu bleu qu'elle a porté. Je l'ai roulé autour de ma tête, et au bout d'une heure, par un prodige d'amour, mon mal avait cessé[2] ». Tout cela nous fait un peu sourire; peut-être est-ce notre faute après tout. C'est sans doute parce qu'il s'agit d'un poète de 1830, que nous serions tentés de railler toutes ces précautions que la passion la plus vraie, la plus touchante peut à peine nous faire prendre au sérieux. Le romantisme nous a habitués à croire que les grandes passions méprisent l'hygiène, que le véritable amoureux, tout trempé de pluie, dédaigne souverainement pour son compte

...ce que peut un nuage des airs
Nous jeter en passant de tempête et d'éclairs,

Il doit même pousser le dédain de la prudence jusqu'à rester assis, en extase, auprès de sa maîtresse, sur la roche où le vent jette l'écume du lac

sur ses pieds adorés!

Mais Casimir Delavigne n'était pas romantique : le poète de la bourgeoisie avait bien le droit, dans sa vie réelle, de veiller à la santé de celle qu'il aimait, et de se soigner lui-même comme un bourgeois prudent. Cela ne dut pas le faire déchoir dans le cœur d'Élise, au contraire : puisqu'il y a dans toute femme une sœur de charité qui sommeille, et qui se réveille à l'occasion, la bonne Élisa dut s'attendrir, et conclure seulement que l'isolement ne valait rien pour son poète. Son portrait avait déjà fait la conquête de la famille Delavigne[3]. Elle se décida à quitter Arenenberg et

1. Mss. I, 57.
2. Mss. I, 58.
3. Mss. I, 60.

sa protectrice pour venir se fixer à Paris, exauçant ainsi le vœu de C. Delavigne qui, tout transporté, lui écrit, le 30 octobre 1827, de la Madeleine : « Quoi! vous soumettez votre volonté à la mienne? votre avenir dépend d'un mot de moi. Vous feriez à la crainte de me voir malheureux le sacrifice de tout ce qui vous est cher et sacré! Je serai à Paris samedi soir pour ne plus le quitter. J'y serai avant vous sans doute. Mais dès que vous arriverez vous m'écrirez un mot pour me dire où je dois aller vous voir[1] ».

Arrivée en novembre, Mme Élisa de Courtin s'installe provisoirement chez Mme Duhamel, 103, rue du Faubourg-Poissonnière[2], puis en décembre, au couvent des dames du Saint-Sacrement, 112, rue Neuve-Sainte-Geneviève[3]. En mai 1828, elle retourne chez Mme Duhamel; en novembre on la trouve chez Mme Aspelly, 4, rue Thérèse[4], en décembre 1829 chez Mme Lacroix, 118, rue du Faubourg-Saint-Denis[5]. C'est la fidèle correspondance de C. Delavigne qui nous conduit ainsi à la suite, à la poursuite de la femme aimée. Quels que soient les domiciles, et même au couvent, l'amoureux sait toujours parvenir jusqu'à celle qu'il aime, un peu attristé quand la grille du parloir ne lui laisse voir que la moitié du visage chéri[6], plaisantant tristement sur la sévérité de la règle qui sépare de Mme de Courtin « la vostra sorella, Santa Casimira[7] ». Heureusement il y a les jours de sortie, et l'on se donne des rendez-vous, au Salon, sans avoir l'air de se connaître[8], au Jardin des Plantes, où, loin des curieux qui vous connaissent, on peut se promener ensemble[9], dans le jardin de la rue Thérèse, auquel il reste particulièrement reconnaissant : « Je me suis donc promené avec vous une fois encore, j'ai senti votre bras s'appuyer sur le mien dans ce jardin où sans doute je ne rentrerai jamais. On éprouve toujours un serrement de cœur en quittant les lieux qu'on ne verra plus. Que de fois j'ai tressailli en passant le seuil de cette porte! Qu'une seule minute d'attente m'y paraissait sans fin. Je me penchais pour voir à travers la serrure si l'on accourait au bout de l'allée. Que j'ai eu de bonheur dans cette douce retraite! Où trouverai-je jamais les heures plus courtes? hier encore j'y croyais

1. Mss. I, 65-66.
2. Mss. I, 4.
3. Mss. I, 64.
4. Mss. II, 24.
5. Mss. II, 32.
6. Mss. I, 63.
7. Mss. II, 29.
8. Mss. II, 10.
9. Mss. II, 35.

respirer l'air de Rome, et je cherchais à mes pieds les violettes de la villa[1] ».

C'est surtout dans les églises qu'ils aiment à se rencontrer, ayant gardé bon souvenir de leurs escapades à Rome : « J'ignore encore si c'est samedi ou vendredi que je vous reverrai à Sainte-Geneviève; mais ce que je sais, mon Élisa, c'est que le temps me pèse, et que j'aspire au moment où je dois vous revoir. Comme sous le dôme de Saint-Pierre, comme dans les nefs de Saint-Jean de Latran, je donnerai le bras à ma sœur de Rome ». Le seul inconvénient, c'est que, en France, les églises ne sont pas très confortables : on peut s'y enrhumer : « Samedi, dit un billet du 7 février 1828, j'attendrai mon amie à Sainte-Geneviève. J'y serai à midi. Qu'elle ne m'y devance pas; car elle pourrait y prendre du froid[2] ». C'était cette église qui avait leur préférence : c'était là qu'il aimait à répéter ses engagements, ses promesses d'avenir : « J'ai beau chercher dans mon cœur, je n'y trouve que de l'amour, qu'un amour sans bornes, dont je veux demain vous renouveler la sainte assurance dans ce temple où je vous attendrai[3] ». Nous voilà bien loin des stances du vendredi saint. Le poète voltairien a subi l'influence éternelle de la femme dont l'amour vrai a presque toujours quelque chose de religieux, et qui ne peut aimer sincèrement un impie sans essayer de le convertir. Nous entrons ainsi dans le vif du sujet, car après avoir essayé de pénétrer dans l'intimité intellectuelle de la femme qui a eu tant d'influence sur le cœur de l'homme, partant sur le talent du poète, après avoir esquissé les différents chapitres de leur roman, il nous reste à voir, grâce à cette correspondance, comment et à quel point l'amour a été pour les facultés sensibles et créatrices de C. Delavigne un véritable renouveau.

IV

Pour que cet amour puisse avoir une réelle influence sur le talent du poète, il faut qu'il en soit la cause et non l'effet; que cette passion vienne du cœur et non de la tête de C. Delavigne; car, sans cela, nous aurions, dans ces lettres intimes, de la simple copie, un peu moins soignée que les autres œuvres, parce que le public, à qui elle serait destinée, se réduirait à une personne. M. Genet, qui a vu cette correspondance, estime qu'elle est pure-

1. Mss. II, 23.
2. Mss. I, 64.
3. Mss. II, 33.

ment littéraire, que C. Delavigne n'aime pas Mme de Courtin, qu'il croit l'aimer, qu'il fait du style [1]. C'est une erreur, mais une erreur qui s'explique d'autant mieux qu'elle contient une part de vérité, et que, surtout au début de son roman, C. Delavigne est encore un peu homme de lettres, qu'il soigne sa prose, qu'il corrige certaines imperfections de forme. C'est ainsi qu'il met d'abord : « Ma première pensée, mon premier regard *étaient pour* vous ». Puis pour rendre la tournure un peu plus imagée, il biffe ces deux mots et écrit à la place : *se tournait vers* [2]. Il se met visiblement en frais pour sa jolie correspondante. Ainsi, voulant lui expliquer les raisons de sa tristesse loin d'elle, il prend, trop longuement, la forme un peu apprêtée de l'apologue : « Voici une histoire qui vous peindra l'état de mon âme quand je suis sans nouvelles de vous. Je l'ai lue autrefois dans un livre plein d'enchantements. Je vais vous la raconter. Ecoutez bien!

« Un jour, un prince voyageur arriva dans une ville très peuplée et cependant très silencieuse. Tous les habitants étaient tristes et portaient des habits de deuil. Le voyageur voulut connaître la cause de cette mélancolie universelle, et demanda pourquoi ce silence et ce goût de tout un peuple pour les couleurs funèbres. Un vieillard lui montra de la main une corbeille, et lui fit signe de monter dedans. Comme le prince aimait les hasards, il obéit. La corbeille l'emporta au haut des airs avec une incroyable rapidité. La terre n'était plus qu'un point au milieu de l'espace. Des mains invisibles le déposèrent dans un palais divin, dans des jardins enchantés, où la musique, la peinture, tous les arts qui attendrissent les cœurs, qui les élèvent et les enflamment, où la liberté, ce premier des biens, lui rendirent la vie si douce et si nouvelle, qu'il crut n'avoir pas vécu jusqu'alors. Là il vit une femme, je me souviens qu'il y a blonde dans l'histoire, une femme bonne, belle, de l'esprit du monde le plus délicat, une femme unique entre les femmes. Il en devint éperdument amoureux, en oublia pour elle ses amis et sa patrie. Mais au bout d'un mois qui avait passé comme un jour, un matin il se réveilla dans la corbeille. Elle redescendait vers la terre, et quand il se retrouva dans la ville silencieuse, il comprit, par sa tristesse, pourquoi tout le monde était triste. Il ne vivait plus qu'en souvenir [3]. »

D'autrefois c'est, dans la tonalité un peu simple de ses lettres, une jolie tendresse qui chatoie tout à coup : « N'essayez pas de

1. *La Normandie artistique et littéraire*, n° de novembre 1896, p. 129-130.
2. Mss. I, 51.
3. Mss. I, 77-78.

me paraître meilleure, plus belle ou plus aimable : vous perdriez à être mieux, car vous seriez autrement [1] ». Il y a mieux que ces madrigaux : il y a de temps en temps des remarques de psychologie sentimentale, qui montrent le poète analysant ses impressions, et trouvant du nouveau dans son propre cœur, parce qu'il y regarde plus avant : « Il y a aussi une convalescence pour le cœur après des angoisses douloureuses. Il revient peu à peu ; il se fie à peine aux nouvelles qu'on lui donne pour le rassurer, il a besoin d'en recevoir souvent, bien souvent, ou la rechute arrive[2] ».

Mais tout cela suffit-il à prouver que ces lettres sont trop littéraires, que l'auteur s'y fait trop voir? Qu'y a-t-il d'étonnant à à ce qu'un poète trouve, pour exprimer ses propres passions, d'aussi heureuses formules que celles qu'il prête à ses personnages?

Je sais bien qu'il y a encore autre chose, et que ce nouveau symptôme paraîtra peut-être un peu plus grave : il y a par-ci par-là des réminiscences littéraires : quand il écrit : « Hélas! ma sœur, votre frère est parti, il est loin de vous [3]! » il nous semble bien qu'il y a là un écho voulu de la fable des Deux Pigeons. Une autre fois, c'est une paraphrase en règle d'un apologue. « Mon Elise bien-aimée, n'est-ce pas sur deux amants que La Fontaine aurait dû faire sa jolie fable des deux amis? Les pressentiments ne sont-ils pas plus naturels encore en amour qu'en amitié? Pour moi, je n'en saurais douter, unique objet de mes pensées, chère inquiétude de ma vie, et cette nuit j'en ai fait l'épreuve. Il m'a semblé que cette cloche qui vous ôte le sommeil me réveillait tout à coup. J'ai rêvé que vous étiez malade. J'ai cru voir vos yeux plus beaux encore et plus dévorants que de coutume, mais animés de cette ardeur que donnent la fatigue et l'insomnie. Hélas! et je n'ai pu, comme un des deux amis de la fable, m'élancer près de vous pour vous dire : vous m'êtes apparue un peu triste. Quel est votre mal? Voulez-vous mes soins? Est-ce un mauvais songe qui vous trouble? Reposez, ma sœur, ma douce amie, je vais m'asseoir là près de vous. J'écarterai de votre couche les terreurs et les noires visions. Je veillerai, et je serai trop payé en vous regardant dormir [4]. »

Passe encore pour du La Fontaine; mais n'y a-t-il pas quelque pédantisme à s'inspirer de l'élégie de Catulle,

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,

1. Mss. II, 6.
2. Mss. II, 40.
3. Mss. I, 51.
4. Mss. II, 7.

et d'écrire au portrait d'Élise : « Mille baisers avant de vous quitter! Encore mille! Et je reviens à la hâte pour t'en donner mille encore [1] ». Sans doute M^me^ de Courtin ne connaissait pas Catulle, et c'est une petite trahison que de profiter de l'ignorance d'une femme pour démarquer ainsi un poète latin. Mais ce n'est pas chose rare, après tout : d'aucuns ne rougissent pas, en pareil cas, de transcrire tout simplement du Musset, au petit bonheur. Cela vaut encore mieux pour un poète, que de se citer soi-même; j'avoue du reste que Delavigne ne s'est pas refusé cette dernière vanité d'auteur. Il se rappelle, en écrivant à M^me^ de Courtin, qu'il a fait jouer l'*École des vieillards*, et il le lui rappelle : « Bonne et chère Élise, que les assurances de votre tendresse sont douces à mon cœur toujours inquiet, toujours tourmenté d'une crainte jalouse. Pardonnez-lui cet effroi si naturel. Ne savez-vous pas qu'un poète qui vous aime, a dit :

Quand on aime avec crainte, on aime avec excès [2]. »

Il remonte même jusqu'au *Paria*. Comme M^me^ de Courtin lui avait écrit qu'elle l'aimerait jusques *après la vie*, il lui répond galamment : « Le ciel est plus ta patrie que la mienne. Mais tu m'y mèneras; tu le trouverais trop désert si je n'y étais pas. Néala, que ferais-tu de l'éternité sans moi [3]? »

C'est bien d'un auteur, tout cela, et pourtant c'est bien humain. Chaque spécialiste garde sa spécialité même en aimant, le poète aussi bien et même mieux que tout autre. Lamartine a démarqué pour Elvire des vers composés pour Graziella, et pourtant il était très amoureux et de bonne foi; C. Delavigne a fait de même. Autre circonstance atténuante : c'était au début de sa passion, quand son imagination était encore un peu de la partie. Puis l'amour réel et profond l'emporte peu à peu. L'auteur disparaît et le talent s'éclipse : l'homme reste là, seul, ne pensant qu'à sa passion, négligeant la forme, se permettant toutes les négligences, les répétitions de mots, les fautes d'orthographe. Plus que tout autre, C. Delavigne dépouille le « vieil homme », et son cœur rajeuni ne vit plus que dans l'heure présente, oubliant et dédaignant presque, un instant, les affections d'autrefois.

L'auteur de *Premières Messéniennes*, le poète national qui devait ses premiers triomphes à son patriotisme lyrique, rentre sans plaisir dans ce pays qu'il avait pourtant quitté avec tant de tris-

1. Mss. I, 58.
2. Mss. I, 71.
3. Mss. I, 81.

tesse, parce qu'il s'éloigne de l'aimée : « Jugez vous-même si mon cœur a changé, lui écrit-il le 15 septembre 1826, de Strasbourg; j'ai revu la France sans plaisir. J'ai fait le premier pas dans la patrie avec un sentiment de chagrin et d'ennui que je n'ai pu vaincre ni cacher[1] ». Les affections de famille pâlissent également, offusquées par la passion nouvelle. Déjà, pendant le voyage d'Italie, son frère le gênait par moments, témoin importun de ses rêveries[2] : le pauvre Germain eût été navré s'il avait pu lire ces mots écrits dans leur chambre d'hôtel, à Strasbourg : « Hélas, ma sœur, votre frère est parti... Il ne sait que faire de sa vie, et les heures où on l'empêche de vous donner sa pensée tout entière lui deviennent si longues qu'il prend en dégoût jusqu'aux amis qu'il aime le mieux. Ah! je ne vous le reproche pas, mais vous m'avez détaché de tout ». La perspective de revoir ses parents, qu'il aimait uniquement autrefois, le laisse maintenant à peu près indifférent : « Je sens que je serai presque froid en embrassant ma famille. J'ai honte de ce que je viens d'écrire, car vous me le reprocherez, mais, Lise, vous remplissez toute mon âme[3]... » Il rentre dans le milieu familial, et s'y trouve presque étranger, au premier abord : toutes ses pensées vont vers son Élise : « Vous êtes près de moi, dans le salon, sur le siège que tout le monde croit vide. Je vous parle quand on m'accuse de ne rien dire. On me trouve distrait, mon Élise; comme on se trompe! Je ne le suis qu'au moment où, tiré de ma rêverie par une question qu'on répète dix fois, je me détourne de vous pour y répondre[4] ».

Il y a là dans sa vie morale un moment de trouble, de lutte entre ses affections anciennes et nouvelles, puis l'équilibre se rétablit : l'amour se superpose aux amitiés d'antan. Élisa est acceptée officiellement par les parents de C. Delavigne : il l'aime ouvertement, il offre à son père les présents dont elle l'a chargé : « Il vous aime déjà comme sa fille[5] ». En revanche, la mère veut apporter sa part aux petits cadeaux qu'il expédie à sa fiancée, des fleurs et des fruits de la Madeleine : « Bien que je veuille avoir tout seul les honneurs de mon présent, il faut pourtant vous l'avouer : ma mère a voulu arranger de ses mains la corbeille et les feuilles de vigne. Elle vous demande une petite place dans votre cœur[6] ». Il la tient maintenant au courant des événements de famille, de la

1. Mss. I, 51.
2. Mss. I, 50 et 56.
3. Mss. I, 51.
4. Mss. I, 74.
5. Mss. II, 21.
6. Mss. II, 35.

santé des siens : avec une candeur digne d'un bon jeune homme, il lui écrit, tout heureux : « Maman va bien![1] »

Désormais sa passion, acceptée par tous les siens, se répand librement dans les recoins de son cœur, transformant tout, jusqu'à ses habitudes d'esprit. Au début, il se montre un peu trop classique, même en amour, un peu froid, un peu trop disciple de Boileau, par exemple quand il ne craint pas d'écrire à Mme de Courtin : « Tous les sermons du monde ne pourraient me corriger d'un amour dont je trouve l'excès et le délire même raisonnables[2] ». Puis la réalité vivante lui ouvre les yeux sur la fausseté des conventions littéraires : il s'aperçoit bien vite que si l'amour raisonne au théâtre, dans la vie il déraisonne souvent : « Que de fois vous me trouverez en contradiction avec moi-même dans deux lettres différentes ou peut-être dans une seule. Je cède au sentiment qui m'agite, je m'abandonne à toutes les émotions diverses qui se succèdent dans mon âme, je vous écris comme je vous parle quand le désordre de mes pensées ne laisse aucune suite à mes discours[3] ». L'auteur de l'*École des Vieillards* se rajeunit jusqu'à l'enfantillage : « Au revoir, mon amie, ma sœur de Rome, ma sœur d'adoption. Songez quelquefois à votre frère...[4] » Ne sourions pas de ces gaucheries de mots : C. Delavigne emploie là le premier vocabulaire d'amour que parle une âme très pure; faute de mieux, il transpose les termes d'affection qu'il connaissait déjà; il tâche de donner à un sentiment nouveau pour lui les noms auxquels il était habitué pour traduire ses vieilles tendresses. Il est tout ému, parce qu'Élisa l'a appelé « méchant Casi »[5]; mis en verve, il cherche un mot qui montre combien désormais ils sont unis, et ne trouve rien de mieux que « Élisa-Casi »[6] : l'intention est bonne, si le résultat est peu réussi; mais, dans l'intimité, ces choses-là font très bien; certainement Mme de Courtin dut être touchée de voir que son souvenir régnait à la Madeleine, même sous la forme d'un calembour qui peut sembler pitoyable à des tiers : « Il y a un coin de notre petit domaine poétique où je crois vous avoir vue : c'est celui que j'ai nommé de votre nom, c'est mon *Élisée*. J'ai donné des ordres pour qu'on y plantât ce joli arbre à feuilles d'argent qui est celui de votre prédilection[7] ». Dans cet Élisée, il a fait mettre deux arbustes qui

1. Mss. II, 18.
2. Mss. I, 71.
3. Mss. I, 59.
4. Mss. I, 50.
5. Mss. I, 72.
6. Mss. I, 64.
7. Mss. I, 76.

lui viennent de Mme de Courtin : « Ils ont très bien passé l'hiver, et le jardinier répond de leur avenir. J'ai touché et baisé leurs premiers bourgeons, et dès que les fleurs vont s'ouvrir, je vous enverrai des feuilles de vos roses. Savez-vous que j'ai fait au jardinier une petite pension viagère sur la tête de vos deux arbustes? Aussi a-t-il une grande peur de les voir dépérir. Il les soigne avec un amour paternel[1]. » Dira-t-on qu'il y a là surtout de l'esprit? Oui, il y a de l'esprit dans la forme : n'empêche qu'au fond c'est de la belle et bonne tendresse; ce n'est pas un couplet de théâtre, ce n'est pas la « romance à madame » que le nouveau Chérubin fredonne : c'est la passion qui parle toute pure ici : « Non, ce bonheur n'est point passé! non, je le goûte encore dans toute sa plénitude, dans toutes ses ineffables délices. Mes souvenirs le renouvellent avec une réalité et une puissance qui me remuent jusqu'au fond de l'âme. Je sens des pleurs rouler dans mes yeux; je sens mes mains se fermer involontairement pour presser les vôtres. Je tremble, je suis agité de ce frisson dévorant et doux qui me faisait tressaillir sous vos caresses dans ce moment d'éternelle félicité. Et cependant, qu'elles étaient innocentes et pures, ces caresses dont votre cœur prenait ombrage, tandis que le mien se laissait mourir dans une extase d'amour et de reconnaissance. Ah! ne soyez pas sévère pour vous! ne vous faites pas un crime de cette bonté qui s'abandonnait avec trop de réserve aux folles idées et aux tendres caprices d'un enfant passionné. Oui, à moins d'être bien cruelle, vous deviez me traiter en enfant, car ma raison m'avait quitté[2]. » Et sans doute « l'enfant » oublie qu'il a trente-cinq ans. Il se fait tout petit garçon devant la femme aimée, surtout au début, où le ton le plus humble lui paraît le meilleur, où il se défie de ses audaces épistolaires, assez timides pourtant : « J'espère que rien ne vous aura blessée dans cette lettre. Quoiqu'il en soit, ne me recevez pas d'un air fâché, quand nous nous reverrons à Arenenberg. Ne me regardez pas comme un étranger. Grondez-moi plutôt, mais comme une sœur gronde son frère ». Il humilie son orgueil devant la vanité de l'aimée : « L'usage le plus doux que je puisse faire de ma volonté, c'est de la soumettre à la vôtre[3] ». Si, par moments, il lui prend des velléités de parler ferme, en maître, cela ne dure pas : il craint que le passage des Alpes en voiture ne soit bien dangereux pour la dame d'honneur de la reine Hortense : « Descendez, je l'exige, quand vous arriverez

1. Mss. I, 69.
2. Mss. I, 50.
3. Mss. I, 56.

aux mauvais pas. Vos promenades à cheval me tourmentent aussi. Je vous défends d'en faire aucune jusqu'à mon retour, entendez-vous, je vous le défends!... Je vous en supplie, mon Élisa, n'en faites plus. Ayez peur pour moi, si vous avez quelque pitié de moi[1] ». Pour lui, la passion est un servage, il ne craint pas de l'avouer, de le proclamer très tendrement : « Je vous aime fière, je vous aime désolante comme vous l'êtes quelquefois; j'aime de vous jusqu'au chagrin que vous me donnez[2] ».

Son excuse, si toutefois il a besoin d'une excuse pour une faiblesse si virile, c'est qu'il aime pour la première fois : « Mon cœur n'a connu que par vous toute la force qu'il a pour aimer[3] ». Est-ce bien son premier amour? C'est probable, d'abord parce que les passionnés n'ont jamais que des « premiers amours », le dernier en date leur paraissant toujours le seul vrai, le seul, le premier; ensuite, parce que, malgré son « ode au vin, à mes amis, et à ma maîtresse[4] », il n'avait jamais, semble-t-il, perdu ses droits à ce joli surnom de *Candide* que lui donnaient ses amis[5]. Il y a, dans tout ce que nous savons de son roman, une impression de fraîcheur, de pureté, et même, sans l'ombre de raillerie, quelque chose de virginal : c'est un ange avant la chute. Ici, tout est limpide et sincère : rien de romantique, rien qui rappelle la Tristesse d'Olympio : C. Delavigne se soucie peu du cadre où il contemple l'objet qu'il aime : « Ah! qu'importent les lieux, pourvu que je l'y retrouve! il les embellira tous. Ma félicité sur la terre ne reste pas attachée aux lieux dont tu t'éloignes. Je ne laisse pas mon amour là où il fut heureux, et où tu n'es plus[6]. » Quand sa passion en est arrivée à la période de cristallisation, elle est pour lui tout un monde intérieur, sur lequel les influences externes ne peuvent pas grand'chose : « Si vous saviez comme le ciel depuis quelques jours est chargé de nuages, comme la pluie et le vent viennent battre tristement mes fenêtres. Est-ce l'ennui dont je suis tourmenté qui prête à la nature cette teinte lugubre, ou l'impression pénible que j'éprouve vient-elle du spectacle qui m'environne? Ah! près de vous tous les jours sont beaux, ou plutôt, que m'importe le ciel, le temps, et tout ce qui n'est pas vous?[7] » Il ne veut plus vivre que par elle, avec elle. Ce n'était pas lui qui avait le

1. Mss. I, 51.
2. Mss. I, 49.
3. Mss. I, 52.
4. Le Goffic, p. 48.
5. Le Goffic, p. 39.
6. Mss. II, 23.
7. Mss. I, 62.

premier songé au mariage : mais c'est lui maintenant qui le réclame le plus impérieusement : « Avancez le moment qui doit nous réunir : que je puisse vous voir *chez vous*; que je puisse, au moindre pressentiment qui viendra me troubler, retrouver le calme et la joie dans vos yeux[1] ». Et ailleurs : « Mardi,... j'irai vous dire qu'il ne m'est plus possible de vivre séparé de vous. Vous m'avez répété souvent que ma volonté déciderait de la vôtre : eh bien, ma volonté est que vous accomplissiez avant dix jours la promesse que vous m'avez faite. Si mon bonheur vous est cher, je vous supplie de ne pas hésiter. Si votre amour peut me donner quelques droits sur vous, je vous l'ordonne[2] ». Sa tendresse est devenue de l'amour, et l'amour tourne à la passion : « J'ai déjeuné ce matin dans ma jolie tasse que j'avais laissée ici de peur de la briser; et je me suis servi de mon verre dont l'or et l'argent commencent à se ternir un peu. N'importe, j'ai senti une bien vive joie à le tenir dans mes mains. Prenez garde que ce présent ne me conduise à mal, mon Élise, quand bien même je ne boirais que de l'eau comme vous. Je trouve que l'eau est enivrante dans ce verre-là. Quand l'imagination est exaltée par l'ivresse, quels rêves ne peut-on pas faire. On peut se croire à côté de son Élise, on peut la regarder, lui dire mille choses tendres, écarter ses beaux cheveux blonds pour baiser son front... Eh bien! faut-il briser le verre qui me donne de si dangereuses idées, ou faut-il boire encore au risque de ce qui peut arriver?[3] » Sa passion est exigeante : à l'avance il se forge une félicité absorbante : il comprend la vie à deux, comme une espèce d'obsession : « Je ne vous quitterai plus; vos regards ne rencontreront que les miens; vous ne pourrez plus faire un mouvement sans me sentir près de vous; je vous lasserai de ma présence; je serai votre ombre[4] ». On comprend que, devant cette fougue, cette prise de possession à distance, la jeune fille ait des mouvements d'inquiétude, qu'elle craigne un peu pour son indépendance et trouve le cercle où il prétend l'enfermer bien étroit. Ce sera un mari jaloux; du moins il ne cache pas son jeu, et la prévient loyalement : quittant Paris avant elle, pour la Madeleine, par le chemin qu'elle-même va bientôt suivre, il lui raconte un accès de jalousie auquel il n'a pu résister : « Je l'avoue, mon Élise, une nouvelle idée s'est emparée de moi à la vue de la Malmaison où nos regards s'étaient donné

1. Mss. II,7.
2. Mss. II, 2.
3. Mss. I, 56.
4. Mss. I. 83.

rendez-vous. Répondez-moi avec franchise : mon souvenir a-t-il seul rempli votre âme quand vous avez passé devant les murs du parc? Un regret plus tendre, pour une personne qui n'est plus, ne s'est-il pas mêlé à celui que mon départ faisait naître? Ne m'a-t-il pas banni de votre pensée? Ah! je ne vous en veux point. Ce premier objet de toutes vos affections n'a pu mourir pour vous; mais je lui porte envie. Mais je sens qu'on peut être jaloux du passé, qu'un souvenir est encore un rival... Pardon! mon amie, mon Élise adorée, pardon! un peu de ton amour suffirait pour mériter tout le mien. Le reste de ton noble cœur est un bien si précieux, que tout mon cœur, par toute une vie de dévouement et d'amour, n'en saurait payer la possession. Cependant je ne puis souffrir que tu ne m'aies pas toujours aimé. Je te le reprocherais presque, et j'irais jusqu'à te faire un crime de ne m'avoir pas préféré avant de me connaître. Voilà les folles idées et les jalouses rêveries qui m'ont longtemps occupé durant mon voyage[1] ». La jalousie est un sentiment très humain, voire banal; mais notre poète l'éprouve d'une façon originale, avec des raffinements très subtils : « Je serais horriblement malheureux de vous affliger même involontairement; mais ma tendresse pour vous est si jalouse que je serais cent fois plus désespéré encore de vous voir un chagrin que je ne vous aurais pas causé[2] ». Avais-je raison de dire que C. Delavigne ne se donne pas le plaisir un peu vulgaire de transformer son aventure en roman, d'idéaliser la réalité; que ce n'est pas avec son imagination, mais avec son cœur, qu'il sent, qu'il écrit? C'est de la vraie passion que nous avons là, et si, par instants, on est tenté d'y trouver un peu de « littérature », c'est parce que l'écrivain donne machinalement une forme heureuse aux sentiments qu'il éprouve personnellement. Ses lettres sont écrites avec la plume d'argent qui lui avait servi pour ses pièces : mais la main tremble par instants parce que le cœur est troublé d'une émotion sincère. Tout son être est renouvelé.

Sa santé même est comme retrempée par sa passion. Et certes ce poète valétudinaire en avait grand besoin, car, au début, l'amoureux semble un peu transi; il nous fait songer à l'amour mouillé de La Fontaine,

...au pauvre morfondu!

Quand il revoit sa maîtresse, il n'est ni fougueux, ni gai : « Plein de confiance dans son amour, je m'abandonnais au mien sans

1. Mss. II, 41-42.
2. Mss. I, 73.

réserve, plus occupé du plaisir dont je jouissais que de celui dont j'aurais pu la faire jouir; je ne sentais pas le besoin d'amuser son esprit ou de toucher son cœur par l'expression d'un sentiment que mes yeux attendris, que mon doux abattement, que ma pâleur même et mon silence devaient lui révéler[1] ». La passion ne le rend pas éloquent, ni même bavard : c'est un silencieux, qui semble n'avoir juste assez de force que pour sentir, et pas assez pour parler. Il y a une idée qui revient souvent dans sa correspondance : la manifestation la plus éloquente de son amour, c'est son silence : « La belle, l'adorable lettre... Je n'essaierai pas de vous répondre par écrit... Je vous porterai mardi ma réponse : vous la trouverez sur mon visage, dans mes yeux pleins d'attendrissement et d'amour, dans mon silence même plus que dans mes paroles qui ne sauraient exprimer ce que j'éprouve[2] ». On dirait qu'il en est réduit à faire des économies de tendresse, à craindre de se ruiner s'il se dépense trop. Il semble qu'il y ait une arrière-pensée personnelle dans la commisération qu'il éprouve pour un poitrinaire rencontré en voyage : « Je n'ai eu d'attention que pour un triste spectacle en harmonie avec mes pensées par la pitié qu'il m'inspirait. Une jeune Anglaise était assise auprès de moi, devant son mari pâle, et atteint, je crois, d'une maladie mortelle. Elle avait les yeux fixés sur lui pendant qu'il dormait. Elle suivait chaque mouvement du malade avec anxiété, et de grosses larmes coulaient sur ses joues. Dès qu'il s'éveillait, elle tournait la tête vers la portière pour cacher sa douleur et en effacer les traces, puis elle lui demandait en souriant s'il se trouvait mieux. Ainsi ferait mon Élisa, me disais-je. Ainsi elle veillerait sur moi, et prendrait pitié de mes maux. Alors je m'abandonnais à une mélancolie calme[3] ». C. Delavigne ne paraît pas fait pour les orages de la passion : on craint de le voir défaillir sous le poids de son amour; au sortir d'une entrevue avec M^me^ de Courtin, il lui confesse le trouble écrasant auquel il s'est senti en proie : « Ému de douleur, palpitant de plaisir, j'étais prêt à défaillir sous une émotion qui me rendait presque insensible. Elle passait, par son inexprimable douceur, la force qui me restait pour en jouir. Je ne pensais pas, je ne voyais plus. Je marchais au hasard. Je me suis jeté dans la première voiture qui s'est rencontrée. J'ai levé toutes les glaces, et là ma tête s'est penchée sur ma poitrine. Je suis tombé dans un entier oubli de

1. Mss. I, 63.
2. Mss. II, 1.
3. Mss. II, 42.

moi-même, dans un accablement plein de volupté que je n'avais jamais connu... La voiture m'a réveillé en s'arrêtant [1] ». Cet état d'extase, ou mieux d'hypnose, où le plonge son amour, n'est-il pas inquiétant pour nous, qui espérons voir la passion de l'homme se transformer en beaux vers, à notre bénéfice? d'autant que, comme il le dit lui-même, « lorsqu'on souffre, on a moins de force pour aimer [2] ». A plus forte raison en a-t-on moins pour écrire. Il faudrait un miracle pour le guérir, et c'est l'amour qui va s'en charger : « Est-ce qu'aucune de mes impressions peut lui échapper? ce que je souffre ne lui est-il pas révélé soudain, sans qu'aucun signe visible à tout autre l'en avertisse? Elle accourt, et je suis guéri. Je sens encore ses mains, ses douces mains, presser ma tête, l'envelopper, et ne la quitter qu'en emportant mes douleurs. Il me semble alors que le sang qui bat dans ses veines passe dans les miennes pour y renouveler la vie en les inondant de feu et de volupté. Que ne souffrirais-je pas à ce prix [3]? » Absente, elle lui écrit, et ses lettres entretiennent la santé du poète [4]. C'est avec la double reconnaissance de l'homme qui se voit guéri, du poète qui se sent agrandi, qu'il lui écrit : « Je vis avec délice, avec excès; je ne sais que faire de la force qui m'est rendue par vous. Mon travail, ma santé, tout se ressent de mon bonheur. [5] » Son esprit s'ouvre à des beautés nouvelles : il sent plus délicieusement la musique, parce qu'elle sert maintenant d'accompagnement à ses rêveries amoureuses, et qu'elle lui tient compagnie dans la solitude morale où il veut s'enfermer : « J'ai vu peu le monde cet hiver, je ne devais pas vous y rencontrer. Mes plus agréables soirées se sont passées à entendre le *Siège de Corinthe* et le *Moïse*. Je trouve qu'il est doux de s'abandonner à ses souvenirs ou à ses espérances en écoutant une belle musique qui vous aide à rêver. Personne ne vous parle, personne ne vous gêne. Que de fois ainsi j'ai pensé délicieusement à vous [6] ». Il comprend même maintenant toute la force du sentiment religieux qu'il niait autrefois : plus fort que la raison, l'amour le mène à un spiritualisme consolateur : « Souvent, Élise, l'idée du néant m'a tourmenté, et j'opposais mon cœur à ma raison pour la combattre. Maintenant cette pensée consolante que nos âmes sont un feu qui ne meurt pas, devient une conviction pour moi, car vous m'avez révélé

1. Mss. I, 69.
2. Mss. II, 43.
3. Mss. I, 58.
4. Mss. I, 55.
5. Mss. II, 25.
6. Mss. I, 56.

tout ce qu'il y a de brûlant dans la mienne et divin dans la vôtre[1] ». Son cœur s'est épanoui, développant toutes ses facultés aimantes repliées jusque là : « Avec quelle voluptueuse douceur, avec quelle reconnaissance je rêve à ce bonheur que je vous dois. Je vous bénis : je suis satisfait de vous, de moi-même, de tout le monde. Tout ce qui m'environne prend part à ma joie, et semble emprunter quelque chose du charme que vous avez répandu sur ma vie. Vous donnez du prix à mes travaux, à mes actions les plus indifférentes, vous me rendez plus aimable l'ami qui me presse la main sur ma route[2] ».

Nous sommes arrivés au point culminant de notre étude, à ce qui lui enlève tout caractère d'inutile, d'indiscrète curiosité, et en fait une enquête légitime sur Delavigne : le secret de la renaissance de son talent est là. Il a pu en douter lui-même, croire qu'il pourrait faire deux parts dans sa vie, ne livrer au public que les créations de son imagination et garder pour lui-même les jouissances ou les tortures de sa passion : « Je veux conserver toute la fraîcheur de mes sens, toutes les facultés de mon âme, pour savourer mon bonheur ou me navrer de mes peines[3] ». Il va même jusqu'à dire à Elisa, toujours en défiance des prestiges de l'imagination chez lui : « Je l'ai perdue, cette *puissante* imagination que vous accusez; je l'ai perdue, ou ce que vous m'en avez laissé ne suffit plus à peindre cet attendrissement profond, ce recueillement d'une âme comme accablée sous la douceur de ses souvenirs, d'une âme qui se complait dans l'excès de son amour, et qui jouit même de son impuissance à l'exprimer. Le voilà ce cœur tel que vous l'avez voulu, tel que vous l'avez fait[4] ». Heureusement il se trompe lui-même, ou veut simplement rassurer les inquiétudes de la femme qui craint de n'être qu'un modèle pour l'artiste. Sauf ce moment de défaillance, il voit juste, il sent que son talent n'a rien à perdre dans toute cette affaire : au contraire, l'amour lui ouvre les yeux sur ce qu'il a fait jusque-là, sur la valeur de ses œuvres déjà publiées, sur ces vers « qui seraient plus beaux, lui dit-il, si je vous avais connue avant de les faire[5] ». Il lui offre en hommage cette vie nouvelle, ces « facultés de mon âme que vous avez exaltées, et, je le dirais presque, que vous avez recréées par une vie nouvelle qui sera toute de regrets, d'espérance et d'amour[6] ».

1. Mss. I, 7.
2. Mss. II, 5.
3. Mss. II, 43.
4. Mss. II, 3.
5. Mss. I, 49.
6. Mss. I, 52.

Il lui promet de mettre désormais dans ses poésies un peu de cette flamme qui le brûle; et, lui rappelant leur visite à Saint-Pierre, il s'écrie : « Quel souvenir éternellement doux pour moi! Vous le reconnaîtrez quelque jour dans mes vers, si je trouve des expressions assez vives, assez vraies pour reproduire le sentiment que j'éprouvais alors. Ces vers plairont, je l'espère, parce qu'ils s'échapperont d'un cœur profondément ému, et je serai reconnaissant de vous devoir un peu de gloire après vous avoir dû tant de bonheur[1]. » En un mot, il pense ce que dit un de ceux qui ont dû le plus à l'amour : « Le Génie ne crée pas, il retrace... Les poètes qu'on accuse d'être des assembleurs de fictions et des récitateurs de mensonges, sont les plus vrais de tous les hommes : ils observent, ils sentent et ils écrivent; ils changent les noms de leurs personnages : voilà toute leur invention[2] ».

(*A suivre.*) MAURICE SOURIAU.

1. Mss. I, 49.
2. Lamartine, œuvres complètes, IV, 51-52.

LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

(*Suite* [1].)

VI

SUITE DE L'INFLUENCE ITALIENNE DEPUIS LARIVEY JUSQU'AU XVII[e] SIÈCLE.

Les comédies qui vont nous occuper ont été composées après la date de la publication des six premières pièces de Larivey [2].

Ce fut sans doute avant 1581 qu'Odet de Turnèbe dut composer ses *Contens*, car il mourut le 25 février de cette année, à l'âge de vingt-neuf ans, et son ouvrage vit le jour après sa mort, par les

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 366; 1898, p. 220 et 554.

2. J'aurais dû, d'après l'ordre chronologique, interrompre l'examen du théâtre de Larivey, pour analyser les pièces qui ont paru entre les deux éditions (1579, 1611), ce qui aurait amené à une distraction et à une confusion inévitables. Outre les pièces ci-dessus indiquées, je rappelle encore l'*Avare cornu* de Chappuis.

Les *Mondi celesti e terrestri* d'A. F. Doni furent traduits en français par Gabriel Chappuis et imprimés à Lyon en 1578 chez Barthélemy Honorati. En 1580, Chappuis fit paraître une nouvelle édition de cet ouvrage, en y ajoutant le « Monde des cornus », où, tout en s'inspirant à « l'inferno dei mal maritati et delli amanti », qui forme un chapitre des *Mondi* du Doni, il peut prétendre à une certaine originalité. Comme explication de son sujet, Chappuis ajoute une *comédie*, *l'Avare cornu*, où il fait voir un vieillard qui trompe la vigilance d'un frère et profite de son avarice pour abuser de sa sœur. On ne saurait classer cette pièce dans les comédies proprement dites; elle n'est qu'une farce, avec des infiltrations de quelques éléments comiques de la Renaissance, et l'auteur l'appelle lui-même « une bateleuse farce moralisée ».

Ce qu'il y a à remarquer surtout, c'est la description de la bibliothèque d'un homme galant, faite par le valet du vieillard amoureux :

« Il me faut pour son paradis
Dix-neuf livres d'Amadis,
Pour apprendre le beau language
Qui sert beaucoup à un mesnage;
Il faut encore pour les lais
Le beau livre de Rabelais;
Il lui faudra le Monophile,
Pour deviser avec la fille
De philosophie d'amour;
Il me faut le mespris de cour,
Il faut la louange des femmes,
Il me faut l'art d'aymer en carmes,
Et pour l'amoureuse falace
Le Decameron de Bocace
Est nécessaire et Pathelin
Avecque Poge Florentin. »

C'est vers cette époque que parurent, d'après la notice que nous en donne le cat.-dict. Duval, puisée à La Croix du Maine et à l'Hist. du th. des frères Parfaict, deux comédies dues à la plume de Nicolas Montreux, *la Décevante*, en 5 actes et en vers, qui aurait été jouée à l'hôtel de Bourgogne en 1581, et la *Joyeuse*, en 5 actes et en vers, jouée, toujours d'après cette indication, au théâtre de la Table de marbre, en décembre 1580. Nicolas de Montreux est l'auteur d'une autre pièce de théâtre, *Joseph le Chaste* (Rouen, 1601, in-12) et il s'est caché sous le pseudonyme d'Olénix de Mont-Sacré. Mes recherches, ai-je déjà dit, ont été vaines et je n'ai pu retrouver nulle part les deux comédies en question.

soins de son ami Pierre de Ravel. Notre Odet était le fils de cet Adrien, helléniste et latiniste qui jouit de son temps, et à juste titre, d'une si haute renommée, et lui aussi cultiva avec soin les études classiques, de sorte que, malgré sa jeunesse, il sut acquérir une place fort distinguée parmi les savants de son siècle.

Ces qualités éminentes font de sa comédie un petit chef-d'œuvre, et l'inspiration italienne qui en forme le fond est relevée par une langue agile et expressive et par une verve vraiment française[1].

M. Fournier, dont je suis l'édition, résume, avec beaucoup de soin, l'état actuel des études sur cette comédie, analysée déjà par M. Chasles, qui y avait trouvé une certaine analogie avec les *Tromperies* (*Inganni*) du Secchi et la *Comédie du sacrifice*.

Le titre de *Contens* fit supposer à La Monnoie et à d'autres qu'il s'agissait d'un emprunt aux *Contenti* du Parabosco, mais d'après un examen comparatif, on n'a rien trouvé de commun, excepté le titre.

Il y a, dit M. Fournier, des souvenirs du *Sacrifice*, de la *Fantesca* du Parabosco et même de la *Célestine*, « mais nulle part, ni d'un côté ni de l'autre, l'imitation n'est précise ni directe. Elle tourne autour de la comédie de Turnèbe, l'imprègne et la colore, mais ne la pénètre pas. Elle n'y paraît que transformée et à l'état de variante. Comme feront les maîtres qu'il devance, il invente dans ce qu'il imite. Ainsi, au lieu du déguisement d'un garçon en fille, que lui donnaient la *Fantesca* et bien d'autres pièces d'Italie, il imagine, tout au rebours, la fille déguisée en garçon. De même pour le reste ». Il y a probablement une imitation plus directe que celle que M. Fournier ne suppose.

La comédie des *Contens* est en prose, divisée en cinq actes et en scènes et précédée par un prologue sans argument. Son analyse nous permettra d'en reconnaître les rapports avec le théâtre italien et ce qu'elle renferme de vraiment original.

L'auteur ouvre la scène en nous présentant Geneviefve, jeune fille que sa mère Louyse a élevée fort religieusement. Celle-ci voudrait la marier à Eustache, fils d'un certain Girard, vieillard riche et fort respectable. Geneviefve, sans s'opposer directement aux projets de sa mère, ne paraît pas trop contente de l'union qu'on lui propose, d'autant plus qu'à l'insu de Louyse elle a déjà prêté l'oreille aux soupirs d'un autre galant, son voisin Basile, jeune, aimable, tenant lui aussi à une bonne famille, mais qui ne jouit pas des sympathies de Louyse. Il y a encore un troisième

1. Vol. I, p. 229 et suiv. Chasles. ouvr. cité, p. 137 et suiv.

prétendant dans le capitaine Rodomont, devenu désormais le représentant français du militaire fanfaron.

Basile, se voyant à bout de ressources par le refus obstiné de la mère de Geneviefve, a recours aux conseils de son serviteur Antoine, qui lui suggère d'emprunter les habits d'Eustache. Il pourra de la sorte avoir libre accès dans la maison de la jeune fille, et si elle ne s'oppose pas à ses désirs, madame Louyse devra bien se contenter ensuite de l'avoir pour gendre.

Basile se soumet au conseil d'Antoine et pour atteindre son but, invoque l'appui de la vieille Françoise, une entremetteuse très rusée et fort entreprenante, qui prend sur elle le soin d'éloigner Louyse, d'amadouer la fille et de persuader Eustache de chercher ailleurs son bonheur.

En effet, la vieille femme se met tout de suite à l'ouvrage, et en rencontrant Eustache lui fait part que la jeune fille, dont elle loue d'ailleurs la bonté et la vertu, est affectée d'une ulcère qui lui ronge le sein. Cette nouvelle refroidit tout à fait le jeune homme, qui ne ressentait pas même auparavant une passion très vive pour Geneviefve. Il établit partant de faire de son mieux pour s'opposer à la volonté de son père. En attendant l'occasion favorable pour faire échouer ce mariage, il reçoit chez lui, en profitant de l'absence de Gérard, une *garse*, qu'un certain Saucisson, *escornifleur* et *maquereau*, vient de lui procurer.

Sur ces entrefaites le capitaine Rodomont, qui, suivi par son laquais Nivelet, a entendu le projet arrêté entre Basile et Françoise, établit de les prévenir. Il empruntera avant Basile l'habit d'Eustache, et à l'aide de ce déguisement obtiendra les faveurs de celle qu'il aime. Il se rend donc chez l'ami, mais celui-ci a déjà donné son habit à Basile, de sorte que tout ce qui est en son pouvoir pour contenter le capitaine, c'est de lui en prêter un autre à peu près de la même façon de celui que le rival vient d'emprunter. Il va sans dire que le jeune homme ignore complètement l'intrigue de ses deux amis.

Le capitaine se hâte au rendez-vous, mais malheureusement il se trouve nez à nez avec un de ses créanciers, qui le fait arrêter et amener en prison. Aussi Basile pénètre-t-il sans empêchements chez Geneviefve, laquelle, en suivant l'élan de son cœur et les conseils de Françoise, lui fait un accueil qui le rend heureux.

Tout donc marcherait à souhait si ce n'était le retour imprévu de Louyse, qui, glacée par le froid, quitte l'église, revient au logis, et en regardant par le trou de la serrure voit sa fille entre les bras du jeune homme, qu'elle prend à l'habit pour Eustache.

Alors Louyse serre promptement les deux amoureux dans la chambre, et, en proie à la rage la plus vive, se rend chez son frère Alphonse, en demandant une vengeance cruelle. M. Girard apprend l'équipée qu'on attribue à son fils et tâche d'apaiser la vieille femme, en lui promettant qu'Eustache remédiera à sa faute par un mariage. Louyse ne veut point se contenter de cela et ne demande rien moins que la vie du jeune homme. La scène prend de plus en plus une apparence tragique.

Heureusement le valet Antoine a l'œil au guet, et comme il jouit des faveurs de la servante de Louyse, aussi trouve-t-il le moyen de faire sortir Basile en le remplaçant par cette *garse* (Alix) que Saucisson a procurée à Eustache et à laquelle il fait prendre l'habit accusateur. Alix, sous ce déguisement, se rend donc à la maison de Louyse, et avant de s'installer chez Geneviefve, elle rencontre son mari, Thomas le créancier, qui, devinant une femme et une intrigue d'amour, fait des considérations fort plaisantes sur les malheurs des maris auxquels le ciel n'a pas concédé une épouse aussi fidèle que la sienne.

Girard, tout troublé de la colère de Louyse, rencontre tout à coup son fils Eustache et le réprimande vivement de sa mauvaise conduite. Le jeune homme croit d'abord qu'il est question d'Alix, mais lorsqu'il entend qu'il s'agit de Geneviefve, il se donne toutes les peines du monde pour persuader son père que c'est là un tour qu'on lui a joué. Sur ces entrefaites Louyse survient; elle reproche le jeune homme, amène tout le monde dans la chambre de sa fille, mais à la place duséducteur elle ne trouve que cette Alix, qui lui explique comment elle a dû s'habiller en homme, pour épier les intrigues de son mari infidèle.

L'action qui pourrait avoir là son dénouement se complique de nouveau par l'arrivée du capitaine, qu'un ami généreux vient de délivrer. Louyse, ne pouvant plus marier Geneviefve à Eustache, parce que le jeune homme a profité de cette occasion pour faire échouer le projet de son père, arrête de le remplacer par le capitaine. Mais celui-ci, qui sait l'aventure de la fille, renonce à l'honneur qu'on veut lui faire, de sorte que faute de concurrent, Basile peut enfin épouser sa Geneviefve. Le capitaine met fin à la pièce, en priant les spectateurs de faire

Quelque signe d'allégresse.

Je crois que la fable des *Contens* a pu se présenter à l'esprit de Turnèbe, après la lecture d'une comédie bien connue alors des deux côtés des Alpes, l'*Alexandre* (*Alessandro*) du Piccolomini.

Dans cette pièce, on expose l'aventure d'une fille qui, en profitant de l'absence de son père, reçoit son amoureux. Le père revient tout à coup, s'aperçoit de ce qui se passe dans la chambre voisine, renferme les deux jeunes gens et fait serment de venger la honte qu'on vient de lui infliger.

Le père du jeune homme intervient et le prie, les larmes aux yeux, de vouloir permettre qu'un mariage remédie aux fautes de la jeunesse, mais le père de la fille est inébranlable et il demande au duc la tête du séducteur. Le valet du jeune homme qui veille, lui aussi, sur les amours du jeune couple, fait sortir son maître et met à sa place une certaine Brigida, la femme du capitaine, fort connue à cause de sa vie libre.

Le père arrive suivi des gardes du duc, ouvre la porte, la menace à la bouche et il reste stupéfait devant cette Brigida habillée en garçon, qui lui conte une historiette quelconque, pour expliquer sa présence chez lui.

Enfin la solution en est la même, car le jeune homme peut enfin réparer sa faute en obtenant la main de celle qu'il aime.

C'est là, on le voit, l'intrigue fondamentale des *Contens*, telle qu'on la trouve, d'ailleurs, dans les nouvelles, chez Boccace, par exemple [1], mais la pièce française renferme aussi d'autres éléments non moins italiens que le précédent.

Il y a tout d'abord ce déguisement de Basile en Eustache et la tentative du capitaine d'en prendre la place, sujet tiré lui aussi des nouvelles [2], mais passé déjà dans le théâtre de la Péninsule, dans le *Fedele* de Pasqualigo, entre autres.

On y voit, dans cette pièce traduite par Larivey, un certain Fortuné, qui s'introduit chez une fille qu'il aime sans être payé de retour, à l'aide d'un déguisement qui aurait dû servir à son rival. La même intrigue forme le clou du *Dottor Disperato* du Scala.

Une différence de détail entre les sujets italiens et le français, c'est que Basile ne pénètre pas chez Geneviefve malgré elle et en supplantant un rival préféré, et l'habit emprunté n'est lui-même qu'un prétexte, pour donner lieu à l'équivoque de la mère.

L'épisode du capitaine arrêté à cause de ses dettes et au moment

1. Voyez d'abord le fabliau : *De la dame qui fist entendant son mari qu'il songoit* et *des tresces* (Recueil général des fabliaux par MM. de Montaiglon et Raynaud, t. V, 124; IV, 94) et l'étude intéressante de M. Bédier dans son ouvrage sur les *Fabliaux* (chap. VI, p. 133). Ensuite le *Décaméron* (VII, 8), les *Cent Nouv. nouv.* (38e). La substitution d'une femme déguisée en homme à l'amoureux paraît aussi, avec le même résultat, dans *l'Assiuolo* du Cecchi (1550).

2. Voyez la 31e des *Cent Nouv. nouv.*, la 14e de l'*Héptaméron*, le 53e des *Comptes du Monde Adventureux* et en Italie le *Novellino* (35e), Bandello (I, 16; III, 22), etc.

où il court une aventure amoureuse, se lit aussi dans plusieurs comédies italiennes, et c'est là ce qui arrive à Stramazza, dans les *Contens* du Parabosco.

On voit donc que cette comédie de Turnèbe se compose de plusieurs éléments réunis, et ce que nous venons de remarquer pour le sujet peut se répéter aussi pour les personnages, dont les traits me paraissent on ne pourrait plus italiens. Certes, la vieille Françoise peut bien rappeler cette Célestine espagnole, dont on a voulu la rapprocher, mais son aspect particulier de fausse dévote rappelle aussi de près l'*Alvigia* de l'Arétin, madonna *Verdiana* de l'*Assiuolo* et monna Antonia de la *Pinzochera* [1].

Ce n'est pas en effet cette entremetteuse effrontée dont tout le monde connaît les exploits; en fréquentant l'église elle a su tromper la bonne foi des honnêtes gens, de sorte que Louyse l'appelle sa « commère », son amie [2]. Geneviefve se confie à elle et Eustache lui déclare qu'il l'a « en opinion de la plus femme de bien de toute nostre paroisse ».

Françoise, d'ailleurs, fait de son mieux pour jouir de l'estime de tout le monde. Dès les premières scènes elle invoque sa « conscience », dit qu'elle est « preste de rendre compte à Dieu de ce qu'elle a faict en ce monde » et promet à la jeune fille qu'elle va « de ce pas faire dire une messe au Saint-Esprit, à cette fin qu'il lui plaise inspirer ses parents à lui donner le mari qu'elle mérite » (I, 7).

« Je ne suis, ajoute-t-elle ensuite, qu'une pauvre pécheresse qui court à la mort »; et Antoine, pour la retrouver, est forcé de faire le tour de toutes les églises de Paris (V, 1).

Le capitaine Rodomont n'a plus besoin d'une présentation particulière. Je remarquerai seulement que ce qui lui donne surtout un aspect italien, c'est la misère qui le serre de tous les côtés. Son valet Nivelet connaît depuis longtemps la vaine vantardise de son seigneur, écoute ses récits d'un air goguenard et montre au public « les vieux escarpins tout décousus » dont son maître lui a fait un cadeau « après les avoir portés un an ou deux ».

Lorsque le capitaine s'aperçoit que son rival se moque de lui, il demande prudemment à Nivelet :

1. Voyez le chap. sur la com. ital.

2. Voy. le III[e] chap. à la page 94, note (*Talanta*, III, 6). L'étude des classiques paraît aussi dans la similitude suivante, tirée du souvenir de l'Avare de Plaute. (Basile parle de son amour) :

« Ainsi qu'un avaricieux qui, ayant peur qu'on ne luy desrobe ses escuz, passe et repasse cent fois en un jour autour du lieu où ils sont ensevelis : et quand il en est absent, son cœur neantmoins ne laisse d'estre avec son thresor. »

« Que me conseilles-tu? Dois-je endurer une telle bravade? Que dira le grand Turc quand il saura que celui qui a tant de fois rompu la teste à ses armées a esté bravé par un citadin de Paris?

Nivelet. Il me semble qu'ils sont plus forts que nous; partant, je vous conseille de temporiser.

Rodomont. Je te croyray pour ce coup, bien que ce soit contre ma volonté. »

Ce sont là des traits qui révèlent un bon connaisseur de la comédie classique et de l'italienne.

Que l'on ajoute que la ruse par laquelle Françoise fait passer l'envie à Eustache d'épouser Geneviefve, en lui parlant d'une maladie dégoûtante, se trouvait déjà dans les *Ingiusti Sdegni* de Bernardino de Cagli (pièce antérieure à l'année 1560), où un valet délivre son maître d'un rival redoutable, en assurant à celui-ci que la jeune fille, dont il fait d'ailleurs, comme Françoise, les plus vifs éloges, « ha una postema sotto la poppa dritta...e a certi tempi da vicino si sente un gran fetor di quel suo male ».

C'est là l'ulcère de la comédie française. A ces éléments empruntés, mais assimilés avec soin, il faut en ajouter d'autres qui me paraissent bien à notre Turnèbe. Je rappelle l'incident de ce bonhomme de mari qui, en voyant, sans la reconnaître, sa femme déguisée en page, chercher des aventures galantes, se moque de celui qui a eu le malheur d'épouser une telle coureuse.

Françoise nous fait connaître ce que l'on réputait alors convenable à l'instruction d'une jeune fille : « elle dit bien, elle escrit comme un ange, elle joue du luth, de l'espinette, chante sa partie seurement et sçait dancer et baller... En matière d'ouvrages de lingerie, de point coupé et de lassis, elle ne craint personne et quant est de besogner en tapisserie, soit sur l'estamine, le canevas ou la gaze, je voudrais que vous eussiez veu ce que j'ai veu » (II, 2).

Dans la même scène l'auteur tourne en ridicule certaines modes de l'époque, les « grandes dames attiffées, goderonnées, licées, frisées et pimpantes » et l'abus des cosmétiques et des fards : « le sublimé, le talc calciné, la laque de Venise, le rouge d'Espagne, le blanc de l'œuf, le vermillon, le vernis, les pignons, l'argent vif, l'urine, l'eau de vigne, l'eau de lis, le dedans des oreilles, l'alun, le canfre, le borax, la pièce de levant, la racine d'orcanète[1] ».

1. Pour ce qui est de la description des cosmétiques, notre auteur a pu en trouver des exemples nombreux soit dans le théâtre d'Italie, le *Fedele*, par exemple, du Pasqualigo (II, 10), soit dans la *Célestine*, soit encore dans les nouvelles et les satires du XVI^e^ siècle.

M. Chasles a remarqué une certaine préciosité dans le style[1], mais ce sont là de petits défauts, qui ne diminuent pas notablement la valeur de cette pièce. On ne sait si la comédie de Turnèbe a été jouée, mais ce que l'on sait d'une manière positive, c'est l'estime dont elle jouit chez les gens de lettres et qui est attestée par l'édition modifiée, qu'en donna en 1626 un maître d'école appelé Charles Maupas.

Cet excellent instituteur employait cette comédie dans ses leçons, étant « tissue de plusieurs beaux traicts et façons de parler de notre langue[2] ».

Dans la même année où paraissait la comédie de Turnèbe (1584) François d'Amboise publiait une autre production en prose, « *les Neapolitaines*, comédie françoise fort facétieuse, sur le subjet d'une histoire, d'un parisien, un espagnol et un italien[3] ». Son nom ne parut pas cependant en tête de cette édition, car l'illustre conseiller, dont Larrivey nous a fait connaître tous les titres

1. Un essai de cette préciosité paraît dans la scène (V, 3) entre Basile et Genevieve, où celle-ci déclare à son amoureux qu'elle ne vit « d'autre viande que du souvenir de ses perfections », et l'autre lui répond : « Vous faites donc une maigre chère, si vous vous repaissez seulement de mes perfections ».

Il ne faut cependant pas exagérer ce défaut, où l'auteur suivit le mauvais goût de son époque. Dans les autres scènes, le style est en général fort simple et naturel.

2. Cette comédie est indiquée par le catalogue de la bibl. dram. de Soleinne (1, 814) sous le titre :

« Les Desguisez, comedie française, 5 actes, prose, avec l'explication des proverbes et mots difficiles, par Charles Maupas. Bloys, Gauché Collas, 1626. »

Je n'ai su trouver cette édition, mais il est permis de supposer que Maupas ne se sera pas limité à une explication, mais qu'il aura supprimé aussi certains passages d'un réalisme trop outré et dont M. Fournier n'a pas l'air de s'apercevoir. Il dit en effet que si notre auteur a pu s'inspirer aux *Inganni* du Secchi, il a cependant laissé de côté « ce qui s'y trouve d'ordures sans nom (p. 231) ». Ce de quoi mes lecteurs pourront douter après la lecture de ce morceau du prologue :

« Je laisse à penser à tout bon entendeur si les dames curieuses, comme celles de Paris, se contentent de poires molles et de peu de paroles; encore qu'à la vérité elles ayent l'esprit vif et la capacité de leur entendement si grande, que c'est un gouffre et un abisme, duquel on ne peut bonnement trouver le fond. Au contraire, je puis dire à bon droit qu'elles sont si affres et si importunes, que l'on est contraint de recommencer, et ne se contentent aisément d'une, deux ou trois fois, mais bien souvent se font rendre jusqu'à la septiesme, s'il advient que le jeu leur agrée et que le discours soyt gaillard et plaisant, tant que le pauvre homme qui s'est proposé de satisfaire à leurs demandes et appetis se trouve bien empesché, et est, à la fin, contraint de dire : Madame je me rends : pardonnez-moy, je n'en puis plus. Assurez-vous, Mesdames, qu'il n'y a pas un de nostre bande qui ne se sentist trop heureux d'avoir le moyen de vous faire entendre clairement l'argument de la comédie, et par manière de dire, vous le mettre dans la main ». Et l'équivoque continue, car le prologue prie les dames, qui n'ont pas bien compris de « venir derrière cette tapisserie », où les acteurs « prendront bien la peine, et besongneront en sortes que toutes les doutes et difficultés que vous leur pourrez faire vous seront sur le champ résolues, se sentant bien heureux d'employer tous les nerfs et les forces de leur engin et esprit à celle fin que vous demeuriez satisfaites et contentes ».

3. Je suis l'éd. de l'*Ancien th. français.*

aurait cru déroger à son rang, en signant de son nom une pièce pour le théâtre, et comique surtout. Partant il se déguisa sous le pseudonyme de « Thierri de Timophile, gentilhomme picard », en ajoutant dans sa préface adressée à Charles de Luxembourg, comte de Brienne et de Ligny : « L'auteur ne se pensoit à rien à moins qu'à mettre en lumière les comédies qu'il pensoit en la prime-vère de son adolescence, non plus que ses autres poésies, et s'y contentoit d'y avoir joué quelques heures perdues, et que sur le théâtre elles avoient esté veües et receües avec un plaisir indicible ».

Ces lignes renferment deux notices importantes. La première que d'Amboise aurait composé non seulement les *Neapolitaines* mais aussi d'autres comédies, qui ont été malheureusement perdues, et l'autre que ses pièces auraient été jouées avec beaucoup de succès ou au moins avec ce succès, dont un auteur se persuade facilement.

La Croix du Maine assure en effet que notre auteur a écrit trois tragédies et quatre comédies, mais il n'en expose point les sujets et il ne donne là-dessus aucun renseignement positif. Pour ce qui est de leur représentation, il faut se borner de même à des hypothèses, parmi lesquelles celle de M. Fournier ne manque pas d'une certaine probabilité. M. Fournier croit que leur représentation a eu lieu à Paris, « sans doute par Como La Gamba qui, un peu auparavant, avait joué *la Reconnue* de Remi Belleau. A la même époque, en 1583, l'Italien Battista Lazarro, qui était peut-être de sa troupe, donnait des représentations à l'hôtel de Bourgogne, et payait pour cela une redevance aux confrères de la Passion[1] ».

Quoi qu'il en soit, ce que l'on voit tout d'abord dans les *Neapolitaines*, rien qu'en lisant son titre, c'est que d'Amboise en avait puisé l'inspiration à l'Italie et qu'il croyait avoir composé un véritable chef-d'œuvre. Dans sa préface, où il parle de ses hauts mérites à la troisième personne, il expose que « ses amis le voyant constitué en dignité et occupé en affaires plus graves, lui ont soustraict ces Neapolitaines pour en faire un présent à vous, Monseigneur, et au public, affin que, par le moyen d'un qui est très affectionné à votre service, on congnoisse que la France, ayant de long temps surpassé les Itales en l'artifice de bien faire de doctes tragédies, a aussi de quoy maintenant arracher le laurier aux plus sçavants, et mesmes aux plus grands seigneurs de

1. Fournier, préface à cette comédie dans l'édition citée (I, p. 343).

l'Italie qui s'y sont exercez à l'envi à qui composeroit et exhiberoit de plus ingénieuses et somptueuses comédies, jusques à là que les princes mesmes ont tellement affecté cette gloire, qu'il n'y ont épargné n'y leur plume et leur esprit, n'y leur bource et leur magnificence. » L'illustre conseiller continue en rapprochant sa pièce des chefs-d'œuvre de l'antiquité et ajoute « qu'en ceste-cy on y trouvera un françois aussi pur et correct qu'il s'en soit veu depuis que notre langue est montée à ce comble » et loue « la gentillesse de l'invention, le bel ordre, la diversité du subject, les sages discours, les bons enseignements, sentences, exemples et proverbes, les faceties et sornettes dont elle est semée de toutes parts « et assure » qu'il n'y a rien qui ne soit bien digne de venir devant les yeux les plus chastes et modestes[1] ».

Le lecteur se sera aperçu que la modestie n'est pas le fort de notre auteur, mais ce qui nous paraît le plus important, c'est de constater, d'après cette préface, qu'il visait, de même que ses contemporains, à émuler et surpasser la littérature dramatique de cette Italie, qui se présentait toujours à l'esprit des écrivains de cette période, comme une rivale dans l'art, sur laquelle il fallait remporter une victoire éclatante.

Le sujet des *Neapolitaines* présente ce caractère de complexité, qui forme le cachet particulier du théâtre d'Italie, et malgré la déclaration de son auteur, n'est rien moins que *chaste* et *modeste*.

M^me^ Angélique, la *seignore*, comme d'Amboise l'appelle en fort mauvais italien, est venue de Naples s'établir à Paris, avec un exilé nommé Alphonse, qu'elle fait passer pour son mari, et la belle et jeune Virginie, qu'elle appelle sa fille. Dès le début de la pièce, on apprend qu'Alphonse vient de mourir, et la veuve supposée pleure la perte cruelle, tout en tâchant de s'en consoler par de nouvelles amours.

Et les amours se présentent en foule. D'un côté un Espagnol nommé Don Dieghos la poursuit de sa tendresse et s'impose par la violence; de l'autre M. Augustin, jeune marchand de Paris, sait en gagner le cœur par sa beauté et sa jeunesse.

Angélique ne se trouve pas embarrassée entre ces deux amours; elle cache à Don Dieghos sa relation avec Augustin et persuade ce dernier à supporter un rival auquel elle ne donnera jamais que son corps. Le jeune amoureux se trouve par là dans une situation semblable à celle de beaucoup des amoureux de la comédie ita-

1. Dans son prologue, d'Amboise nous offre un autre essai de sa modestie en se faisant indiquer comme un « personnage de grandes lettres, pour l'aage qu'il a, duquel, parce qu'il est depuis monté en dignité, je tairay à present le nom ».

lienne, ce qu'il endure d'ailleurs fort tranquillement et avec un sans-gêne admirable.

Le père Ambroise survient tout à coup déranger le bonheur du jeune homme, et, comme il a des nouvelles de ses déréglements, croit employer un moyen expéditif pour le ranger à l'ordre en lui coupant les vivres. Mais Augustin, d'après le conseil de son valet, ne se perd pas de courage et a recours à la bourse du « sieur Camille », un jeune étudiant napolitain qui s'est établi à Paris. En revanche Augustin présente Camille à la veuve, juste au moment où Don Dieghos se présente à son tour pour rendre visite à sa fille. L'embarras de celle-ci est de peu de durée. Elle feint que Camille soit poursuivi par un ennemi supposé (Augustin); les deux jeunes hommes se prêtent à son jeu et sortent l'un après l'autre, le premier criant au secours et l'autre le menaçant de près.

Camille comprend par là à qui il a affaire, et comme ce n'est pas de son âge de rester spectateur impassible des amours d'autrui, il jette son dévolu sur la belle Virginie. Virginie est une jeune fille comme il faut, et puisque Camille s'aperçoit qu'elle n'est pas pétrie de la même farine que sa mère supposée, il conçoit un dessein méchant, qu'il met tout de suite en action avec cette rapidité et cette légèreté coupable qui caractérisent le théâtre de cette époque. Il persuade Augustin de dîner en ville avec sa maîtresse, et dans l'absence d'Angélique, il se présente à Virginie et lui fait violence.

Lorsque la veuve fait retour à sa maison, elle rencontre sa servante Béta, qui, les larmes aux yeux, lui expose le tour du jeune homme, qui avait su l'éloigner sous prétexte d'une commission.

Angélique se livre au désespoir; Augustin lui promet tout son appui et se met à la recherche du coupable. Celui-ci voudrait bien apporter remède à sa faute, mais la conduite de la mère de la jeune fille lui empêche de se décider tout de suite. Cette situation embarrassante est résolue par l'arrivée d'un certain « Marc Aurel, lapidaire de Naples », qui rencontre les jeunes gens, reconnaît en Virginie la fille de cet Alphonse, qui étant resté veuf, s'était uni en faux ménage avec Angélique, et lui assure qu'elle tient à une famille riche, noble et estimée. Par une combinaison on ne pourrait plus étrange, le jeune homme apprend aussi que les biens de Virginie ont été confisqués et qu'ils se trouvent maintenant au pouvoir d'un de ses oncles, qui l'a nommé son héritier. L'intrigue s'éclaircit donc de la manière la plus agréable et Augustin prie la jeune fille de vouloir l'accepter pour son mari.

Pour ce qui est de la fausse veuve, elle donne un congé absolu à Don Dieghos, qui a beau crier et menacer, et dont tout le monde se moque; mais comme le dénouement ne doit laisser personne dans la douleur, ainsi un messager paraît dans le dernier moment pour annoncer au pauvre Espagnol qu'on l'attend à Naples, d'où il était banni et où il retrouvera des richesses et une épouse aimable et jolie.

Gaster, le parasite, conclut la pièce en priant le public de « démener les mains » en signe de jouissance, tandis qu'il espère pouvoir « démener les dents ».

C'est là la conclusion habituelle par un banquet et par des noces.

On reconnaît à plusieurs détails cette inspiration italienne à laquelle on puisait alors à pleines mains, mais la source directe de la pièce, que Bayle assure exister (il arrive même à déclarer qu'il ne s'agit que d'une traduction), a échappé à mes recherches. Mes devanciers n'ont pas eu meilleure chance; M. Chasles, dans le type de Gaster, trouve une certaine ressemblance avec celui de Gnaton (*Eunuque*) et M. Fournier déclare carrément « que si la pièce n'est pas une traduction textuelle, comme la plupart de celles de Larivey, elle doit être au moins une imitation assez peu déguisée de la comédie qui nous échappe, et qui se retrouvera quelque jour. »

Nous savons parfaitement que notre conseiller *monté en dignité* était capable de ce tour et d'autres encore; et M. Fournier même nous en donne des preuves[1]; mais tant que cette source n'est pas découverte, on n'a pas le droit d'accuser d'Amboise d'un plagiat, dont il pourrait être innocent.

Pour le moment il faut donc s'en tenir aux sources générales, à moins qu'on ne veuille ajouter foi aux déclarations de l'auteur, qui assure que sa comédie, « pour estre plaisante et facecieuse autant qu'autre qui ait cy-devant animé le riant théâtre, ne laisse pas de contenir une histoire vraye et fort récréative avenue de nostre tems, en la ville capitale de ce royaume, entre trois personnages de diverses nations, de laquelle plusieurs se peuvent bien ressouvenir pour avoir veu ou par ouï dire ».

Pourquoi n'accepterait-on pas d'ailleurs cette déclaration de l'auteur, qui n'exclut point certains emprunts de détails, surtout en se rappelant les griefs soulevés par La Monnoie contre les *Contens* de Turnèbe et qu'un examen comparatif avec les *Contenti* a démontrés sans fondement? Ce qui constitue le fond de ce genre

1. Fournier, ouvr. cité, p. 342.
2. Prologue.

de productions, ce n'est pas seulement l'intrigue principale, perdue le plus souvent au milieu d'un fatras d'incidents et d'épisodes; les caractères des personnages et les sentiments qui les animent me paraissent des guides bien plus sûrs pour déterminer l'esprit qui a présidé à leur formation[1].

Pour bien fixer cet esprit, voilà tout d'abord paraître un parasite tiré du théâtre latin, ce Gaster, dont l'étymologie grecque γαστηρ révèle l'appétit formidable.

Gaster est toujours aux trousses de Don Dieghos, de même qu'Artotrogue à celles de Pyrgopolinice dans le *Miles gloriosus*; il en flatte les mauvais penchants et la vanité inépuisable, quitte à s'en moquer dans des à-part où il explique au public que ce qu'il fait c'est pour « le ventre » (I, 3). Ah? oui! C'est là son malheur, ce ventre qui renferme « quinze aunes de boyaux toujours vides » (II, 2). Nous avons déjà cité l'excuse du parasite latin :

Venter creat omneis hac ærumnas auribus

Un autre parasite, Gnathon, nous explique encore mieux que ses flatteries n'ont d'autre but que celui d'arracher l'argent aux sots, et il met en pratique sa théorie avec Thrason qui en est la dupe.

Est genus hominum, qui esse primos se omnium rerum volunt,
Nec sunt; hos consector; hinc ego non paro me, ut rideant,
Sed eis ultra arrideo, et eorum ingenia admiror simul.
Quidquid dicunt, laudo : id rursum si negant, laudo id quoque.
Negat quis? Nego; ait? Aio. Postremo imperavi egomet mihi
Omnia assentari. Is quæstus nunc est multo uberrimus.

Gaster est entièrement formé à son école; il est à la fois entremetteur et parasite et chante, sur tous les tons, la gloire de son seigneur. Don Dieghos a bien, lui aussi, un air de famille avec le *miles* de la comédie latine, et il se plaint de sa beauté merveilleuse, qui ne lui donne jamais un moment de repos. « C'est quelquefois grand'peine d'estre si aymable : car on n'est que trop pressé, et ne sçauroit-on departir son amour en tant de lieux » (I, 3). Pyrgopolinice avait dit avant lui :

1. D'ailleurs cette source qu'on recherche en vain, et qui n'est pas du tout obligatoire, pourrait bien appartenir à ces comédies de l'art dont d'Amboise avait une connaissance certaine. Il parle en effet de la troupe des *Gelosi* (III, 7) et il cite une comédie de leur répertoire, qui ne fait point partie de l'édition qu'en a donné la Scala, même en supposant que pour *Finte moole*, qui n'a pas de sens, il entende signifier *finta morte*. Voici le morceau en question (Gaster à Don Diehgos) : « Vous n'aurez point faute de passe-temps chez les demoiselles, si mieux vous n'aimez aller cy près voir la bande des Jaloux, qui représente aujourd'hui une très belle comédie. J'ay ouy dire que c'est la finte Moole de Lucilla ».

Nimia est miseria polchrum esse hominem nimis. (*Mil. gl.*, I, 1).

Toutefois le type latin a subi quelques modifications; la vanité amoureuse a pris le dessus sur la vanité conquérante, bien que notre héros rappelle, lui aussi, les batailles sanglantes où il a fait fuir des armées, au son de sa voix : « Combien de fois, ai-je combatu en camp cloz, et combien d'entreprises ay-je mises à fin! si tu sçavois le nombre des batailles où je me suis trouvé, et les grands dangers que j'ay passé, et de tous suis sorti à mon honneur »; et ailleurs : « Je suis aussi furieux et terrible, de sorte qu'il n'y a si brave qui ne tremble devant moy, cent pieds dans le corps » et comme le *Capitano Spavento* il ajoute qu'il ressemble au dieu Mars « comme une omelette de deux œufs ».

Artotrogus avait déjà dit à son maître :

Mars haud ausit dicere,
Neque æquiparare suas virtutes ad tuas (I, 1).

Tout cela est bien latin[1], mais pourtant on voit en lui déjà une modification qui va amener bientôt une métamorphose. Le dieu Mars a eu déjà assez de victimes, il faut maintenant que le grand homme sacrifie à l'amour. Cet autre aspect, qui se trouve d'ailleurs dans le théâtre latin, reçoit ici un développement considérable et l'on se moque bien plus de ses entreprises galantes que de ses exploits guerriers.

Ainsi sous le *miles gloriosus* paraît l'amoureux ridicule de la comédie italienne[2], et pour que la ressemblance en soit encore plus frappante, Don Dieghos est Espagnol, issu de cette race glorieuse qui fournit à l'Italie une source intarissable de héros burlesques et d'amoureux plaisants[3].

Ce que nous avons vu dans ce type du *capitaine espagnol*, tel qu'il est représenté dans la comédie italienne, c'est sa « prepotenza e arroganza », c'est-à-dire son insolence effrontée de conquérant, qui sait qu'il peut tout oser dans une terre de vaincus.

Don Dieghos a beau être loin de Naples, à Paris, il tâche d'exercer sur les Napolitains la même tyrannie que ses compatriotes exerçaient dans la Péninsule, et c'est par là qu'il s'impose à Angélique. « Il m'a tant et si longuement importunée, dit celle-ci (II, 8),

1. Un souvenir de la lecture des *Adelphi* paraît aussi dans le reproche que Loys adresse aux vieillards et que l'on retrouve répété dans le théâtre italien contre les *laudatores temporis acti*.

« Ils ne louent que leur temps, et disent que tout va en empirant, et ne pensent que ce sont eux et leurs plaisirs qui empirent et diminuent, non le temps ny les choses qui demeurent en mesme estat (II, 7). »

2. Voyez le chap. sur la *com. ital.*

3. *Ibid.*

tantost par présens... tantost par menaces de mal traiter mes parens et amis à Naples, d'autant qu'on sçait assez quelle puissance les Espagnols ont, et comme ilz usent de tyrannie... » Angélique elle-même a un air on ne pourrait plus italien et elle appartient au nombre de ces courtisanes de la comédie de la Péninsule qui gardent malgré leurs fautes et la vie qu'elles mènent un aspect sympathique et que l'on a vues capables des sentiments les plus nobles et de l'amour le plus dévoué.

Qu'on la compare un moment avec la femme des débuts de la comédie française, avec Alix, par exemple, de l'*Eugène*, et l'on verra ressortir cette différence remarquable, où il y a un progrès à admirer.

L'épisode principal de la pièce (III, 6) se retrouve entièrement dans le *Décaméron*, et bien qu'il puisse avoir des origines plus reculées, notre auteur a dû le lire, selon toutes les probabilités, dans le *Novelliere* italien, qui était à cette époque entre les mains de tout le monde[1].

Boccace nous expose donc l'aventure d'une certaine Isabelle qui court, elle aussi, deux lièvres à la fois. Tandis qu'elle se trouve avec un de ses amoureux, « Leonetto », un autre qui jouit de ses faveurs, « messer Lambertuccio », se présente, et voilà tout à coup, pour augmenter la confusion d'Isabelle, que son mari paraît à son tour. La femme ne se perd pas de courage. Elle fait sortir Lambertuccio, un couteau à la main, et présente Leonetto à son mari, comme un jeune homme qui, étant poursuivi par un ennemi cruel et trouvant la porte de sa maison ouverte, s'est réfugié chez elle. Le bon mari ajoute entièrement foi à ce qu'Isabelle lui dit et fait un accueil favorable au jeune homme[2].

D'Amboise révèle en plusieurs endroits une certaine connaissance de la vie italienne; il en loue l'activité dans le commerce (II, 1), fait illusion à leurs modes[3], rappelle le proverbe « chi ben

1. Premierfait avait déjà fait connaître, comme j'ai déjà dit, au xv[e] siècle, « Bocace des cent nouvelles ou le livre de Cameron, autrement surnommé le prince galiot » (1485), mais la traduction qui jouissait alors de la faveur universelle c'était celle donnée en 1545 par « Maistre Anthoine le Maçon, « Le Decameron de Messire Jehan Boccace Florentin, nouvellement traduict d'Italien en Français », traduction favorisée par Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre.

François d'Amboise, d'ailleurs, était à même d'en lire l'original, car, en 1577, il avait traduit, d'après Piccolomini, les *Notables discours en forme de dialogues touchant la vraie et parfaite amitié*. Il donna ensuite une traduction d'Ortensio Lando dans ses « *Regrets funèbres de quelques animaux* » et il s'inspira aux écrivains d'Italie dans les *Amours comiques, contenant plusieurs histoires facetieuses*.

2. *Decam.* (VII, 6).

3. Il expose un artifice des femmes vénitiennes, qui se baignaient les cheveux et les essuyaient au soleil, pour devenir blondes. Voyez là-dessus César Vecellio, *Habiti antichi e moderni*, Venetia, 1598, aussi bien que les nouvelles et les satires de la Péninsule.

sta, non si muove » (V, 12), et il assure « qu'il se trouve parmy les Italiens les meilleurs amis du monde ». (*ib.*) M. Chasles a déjà remarqué l'admiration du joaillier de Naples à la vue de Paris.

Sa « grandeur » lui impose et il en examine avec étonnement « le peuple, le nombre des somptueux édifices, tant églises, palais, ponts, que maisons privées; les richesses qui s'y voyent, les beautez, les commoditez » (V, 1). Paris est pour lui « sans pair et sans second » (*ib.*).

Ailleurs il rappelle le quartier Latin, le nombre infini d'écoliers divisés dans les collèges, et il fait mention particulière de celui des Lombards. « C'est une chose merveilleuse. En toute l'Italie il n'y en a pas tant. Il ne faut s'esbayr s'il en sort tant de doctes et admirables personnages. » Cette admiration, d'ailleurs assez bien fondée, lui fait oublier un petit peu les gloires des universités de sa patrie et Loys se charge de faire voir en partie le revers de la médaille.

« Ceste ville, dit-il, est dangeureuse pour les nouveaux venuz. Sur tout il se fait donner la garde de la bourse : il n'y a point de lieux où les coupeurs de pendans, les matois et les tirelaines ayent tant d'impunité et de vogue qu'à Paris. »

La pièce de notre auteur, tout en étant inférieure à celle de Turnèbe, ne manque pas d'une certaine valeur littéraire. L'action en est vive; les personnages ont des allures dégagées et fort naturelles, et ils présentent des variétés nombreuses; Béta la « servante », « l'hostellier de l'Escu de France »; Julien, « facteur »; Louppes, « messager »; Corneille, « fille de chambre », un petit monde agité par l'intérêt, par l'amour, par l'intrigue et où l'esprit d'observation commence à se faire jour.

Malheureusement il y a aussi des défauts. Tout d'abord c'est l'intrigue qui traîne en longueur, de sorte qu'il y a trop de scènes sans action et le dialogue révèle à tout moment des faiblesses de pensée et de style.

Ce dernier est farci de cette préciosité, que nous avons remarquée chez son prédécesseur. Loys parle du « cabinet des menues pensées » d'Angélique et Augustin ajoute que « le doux fare de ses yeux tient de sa playe en la verdeur ». Pour ce qui est de la langue, les formes archaïques se mêlent à une foule de mots d'origine savante et la période de transition est toujours évidente.

En 1589, François Perrin, chanoine et homme de lettres, auteur de tragédies et d'autres ouvrages d'un caractère sérieux, faisait paraître sa comédie *les Escolliers*, dont le sujet lui avait été donné par Odet de Montagu, « lieutenant à la chancellerie et vieg

d'Autun ». Cette collaboration de tous les esprits éclairés forme, comme nous avons déjà vu, le cachet particulier de l'époque.

L'auteur dédia sa pièce à « maistre Jacques Arthault, lieutenant particulier aux bailliages d'Autun et de Montrejeus », qui la lui avait demandée avec une insistance qu'il accuse d'importunité, et l'on pourrait supposer que sa composition remontât à une date bien reculée, car il ajoute qu'il a trouvé sa comédie « parmy un grand fatras de vieux papiers ».

Les Escolliers se détachent du groupe des pièces que nous venons de voir, parce que l'auteur fait retour au vers de huit syllabes, restreint le nombre de ses personnages et il déclare d'une manière tranchante qu'il n'a voulu suivre ni les Grecs ni les Latins.

> (L'auteur)... n'a pas voulu prendre
> L'argument vers les étrangers
> Menteurs, imposteurs et legers,
> Aymant mieux la façon Gauloise,
> Que la Phrigienne ou Gregeoise
> Car les fruits luy semblent meilleurs
> En nos propres vergiers qu'ailleurs. » (Prol.)

Malgré cette déclaration, nous allons voir bientôt que les *étrangers* ont bien des droits sur cette pièce. En voici, en peu de mots, le sujet. Il y a à Paris deux étudiants, dont l'un, très riche, s'appelle Sobrin, l'autre, très pauvre, répond au nom de Corbon. Le père de Sobrin (Maclou) a arrêté que son fils entrera dans les ordres et il lui a acheté, à cet effet, un bénéfice ecclésiastique. Malheureusement Sobrin se prend d'amour pour la belle Grassette, fille d'un certain Marin, et alors s'en est fait de sa vocation pour l'église et de son amour pour l'étude.

Grassette fait la sourde oreille aux soupirs du jeune homme; elle lui préfère Corbon, auquel elle promet une foi éternelle.

Sur ces entrefaites, Maclou vient de la province voir ce que son fils fait à Paris, un de ces voyages de découverte que les pères font si souvent dans la comédie de ce temps-là et il a lieu de se plaindre de sa confiance en le voyant rien moins qu'attentif à ses devoirs. Les réprimandes du vieillard, qui ne veut pas qu'on lui gaspille son argent et qui ne voit dans l'état ecclésiastique qu'une source de gain, n'ont aucune influence sur l'âme de Sobrin.

Celui-ci a recours à son domestique Tinet, qui lui conseille de venir à une transaction avec son camarade, lequel, étant pauvre, préférera une bonne place à l'amour de la fille. En effet, Corbon n'a honte de marchander cet amour, qu'il cède moyennant le bénéfice

ecclésiastique; il donnera un rendez-vous à Grassette et se fera remplacer par Sobrin à l'aide d'un déguisement et de l'obscurité.

En effet, cette ruse produit un effet favorable. Corbon donne avis à sa belle qu'il se rendra chez elle habillé en paysan; Sobrin se présente à sa place et il trompe la vigilance du vieux Marin, en lui parlant le patois des campagnards du Mâconnais. Aussi pénètre-t-il dans la maison et descend-il dans la cave, où il doit déposer une pièce de vin. Grassette, qui, selon l'entente, se trouve elle aussi dans la cave, le prend pour Corbon et ne lui refuse pas la preuve la plus évidente de son amour. Sobrin alors se découvre. La fille a beau s'indigner, prier et pleurer; elle doit faire bonne mine à mauvais jeu, d'autant plus qu'elle apprend la trahison de celui qu'elle aimait.

Marin, qui est cependant sur ses gardes, s'aperçoit qu'il a mis le loup avec la brebis; il jure qu'il va s'en venger d'une manière cruelle et appelle à son secours l'ami Fouquet; mais celui-ci se laisse imposer par les menaces du valet Tinet, de sorte que le jeune homme se tire d'affaire et obtient la permission d'épouser sa Grassette. Le vieux Maclou doit à son tour se résigner, et Corbon entreprend une carrière où, d'après ce précédent, il ne jouera pas le meilleur rôle.

M. Chasles déclare que dans cette comédie, qu'il croit inédite, « sujet et style sont étrangers à l'imitation », ce que MM. Darmesteter et Hatzfeld ont tort, à mon avis, de répéter d'une manière si tranchante.

C'est dans les *Suppositi* de l'Arioste que nous voyons, tout d'abord, deux écoliers, l'un pauvre, l'autre riche, le premier qui étudie, le second qui ne soucie que de ses amours. Érostrate, pour obtenir la faveur de celle qu'il aime, prend l'habit et l'état de Dulippe, et Dulippe à son tour demande en mariage cette fille, dans le propos de la céder à son maître.

Mais ce qui offre une ressemblance encore plus frappante avec le théâtre d'Italie, c'est la substitution doublée d'un déguisement.

Larivey, dans ses *Escolliers*, où il ne fait que traduire une pièce de Razzi, nous présente un jeune homme qui se déguise en tonnelier pour avoir accès chez celle qu'il aime. La femme (il ne s'agit pas d'une fille) récompense l'amour et le dévouement du jeune homme, et le même Larivey nous présente une autre situation qui s'approche davantage de celle de Sobrin. Fortuné aime une fille, laquelle se prend d'amour à son tour pour ce *Fidèle* qui donne son nom à la pièce. Aveuglé par sa passion, Fortuné trouve le moyen de donner avis à la jeune fille que Fidèle se

rendra chez elle déguisé en jardinier. Le moment venu, il se présente à la place du rival, et à l'aide de la méprise de la fille il en obtient les faveurs. Ensuite il se découvre et la pauvrette doit bien se résigner à son sort et l'accepter pour mari. Que l'on ajoute que Fortuné déclare qu'entre lui et Fidèle il y avait une entente (V, 8), que le père de la fille crie et menace en vain, et que Fortuné, qui n'aime pas la jeune fille, permet et oblige son rival de l'épouser.

La pièce de Larivey parut après celle de Perrier, mais l'original italien en pouvait être connu, en laissant de côté que Larivey fort probablement aura permis à ses amis de lire ses comédies avant de les livrer au public.

D'ailleurs tout cela n'est qu'une question secondaire, l'imitation générale existerait même, tout en n'admettant pas un modèle particulier; dans la *Milesia* du Giannotti une autre jeune homme remplace son rival, dans un rendez-vous et nous avons déjà vu un pareil artifice dans les *Contens*.

Les nouvellistes d'Italie et de France présentent une foule d'épisodes semblables que nous avons cités autre part et en laissant le *Novellino* (CXXXV), les *Cent Nouvelles nouvelles* (XXXI) et *Bandello* (I, 16; III, 22), je rappelle la nouvelle quatorzième de l'*Heptaméron* (1558), où l'on voit la « subtilité d'un amoureux qui, sous la faveur du vrai ami, cueille d'une dame milanoise le fruit de ses labeurs passés », et le cinquante-troisième des *Comptes du monde adventureux* (1558), où l'auteur expose le tour « d'un gentilhomme longuement poursuivant qui ne peut avoir satisfaction de sa dame, si non par le moyen d'une affectée chambrière et soubs le nom emprunté d'un autre ».

Je ne veux donc nullement inférer que la pièce de notre chanoine s'inspire de Larivey, de Giannotti ou d'une nouvelle déterminée. Ce que l'on voit clairement, c'est que l'inspiration se présentait à ses yeux de tous les côtés et pas seulement dans le sujet, mais aussi dans les personnages qui se chargent de la mettre en action.

Les aventures des étudiants sont à l'ordre du jour dans le théâtre d'Italie [1]; les vieillards sont toujours pétris de la même farine, et la vengeance qu'ils méditent est toujours empêchée, comme chez *Lucelle*, par un mariage qui s'impose. La jeune fille appartient, elle aussi, à une classe bien nombreuse [2], de même que Finet, le valet intrigant et fripon [3].

1. Voyez le chap. sur la *com. ital.*, pag. 85 et suiv.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

Les Escolliers de Perrier ne sont donc à tout prendre qu'un produit de toutes ces influences qu'il a su remanier en ajoutant l'épisode du contrat entre les deux jeunes hommes, et la fille échangée contre un bénéfice ecclésiastique.

C'est dans ce bénéfice et dans l'habit religieux que M. Chasles a cru retrouver un air de famille avec *Eugène*; mais c'est là une ressemblance non moins douteuse que celle que le même critique suppose pour *la Reconnue*. Ces deux pièces ne ressemblent aux *Escolliers* pas plus que toute autre comédie précédente.

Peut-être dans le style de sa pièce Perrier crut-il retrouver cette *façon gauloise*, bien que ce soit là un lieu commun à d'autres écrivains. Jodelle avait dit lui aussi :

Rien d'étranger on ne vous entendre,

voulant indiquer par là que la scène était mise en France.

Si les *Escolliers* appartenaient à la même époque de l'*Eugène* ou de la *Trésorière*, on pourrait donner de cette pièce un jugement moins sévère, mais après les essais de Turnèbe et d'Ambroise, on doit constater qu'elle démontre un recul. Et le recul est d'autant plus sensible que Perrier a perdu tout à fait l'assurance de ses devanciers; ses personnages paraissent gênés sur la scène, et l'auteur, craignant de ne pouvoir se faire assez comprendre, tourne une pensée de cent façons différentes et l'obscurcit au lieu de l'éclaircir. D'ailleurs sa prolixité est ennuyeuse et il ignore l'art de « glisser sans appuyer ».

L'immoralité du contrat entre ses deux étudiants ne paraît nullement le choquer. Il trouve que tous les deux y ont leur compte et Corbon discute en homme de bon sens les avances de son camarade :

Avoir ne faut la main pesante,
Quand l'occasion se presante,
A l'empoigner par les cheveux
Et la bien serrer si tu peux.
Vertu est pauvre et importune...
Je confesse que la conqueste
En est quelque peu mal-honneste;
Mais le gain plaist tant aux humains
Que quand il vient entre leurs mains
Son odeur est plus estimée
Que n'est la bonne renommée...
Tant qu'il voudra maintenant presse,
Crassette, le fol amoureux :
Car quant à moy, j'ayme bien mieux

A mon aise passer mon age
Qu'estre martir au mariage.

Perrier a bien l'air d'applaudir au discours de son héros.

En 1594, Jean Godard fit paraître sa comédie *les Déguisez*, en vers de huit syllabes. La prose, comme on le voit, venait de perdre toute prééminence.

On ignore si *les Escolliers* de son prédécesseur eurent assez de chance pour former les délices de quelque public. Le prologue des *Déguisez* a, au contraire, le soin de nous apprendre que cette pièce fut jouée après *la Franciade*, tragédie du même auteur.

La source des *Déguisez* est bien connue et depuis longtemps. Ce sont les frères Parfaict auxquels on est redevable de ce renseignement [1].

On vient de voir le sujet des *Suppositi*, qui servit de modèle à Jean Godard. J'ajouterai ici quelques détails. Érostrate, l'écolier de l'Arioste, emprunte l'habit et le nom de son serviteur Dulippe pour entrer au service de celle qu'il aime, et Dulippe, à son tour, prend la place de son maître. Le père de la jeune fille établit tout à coup de la marier et Dulippe en demande la main pour la céder ensuite à Érostrate. Pour réussir dans cette intrigue on a besoin d'un père supposé, qui garantisse à celui de la fille le sérieux de ce mariage, et l'on force partant un étranger de se prêter à ce rôle.

Mais voilà que le vrai père d'Érostrate survient, juste au moment où celui-ci, déguisé en valet, est découvert entre les bras de la jeune fille, ce qu'il doit expier par la mort. L'étonnement de ce père est au comble lorsqu'il s'aperçoit que le serviteur a pris la place de son fils : il invoque l'aide d'un docteur, qui découvre

1. Voyez l'*Hist. du th. franç.*, p. 507, t. III. « Le sujet des *Desguisez* est tiré d'une pièce intitulée : « *Comédie très élégante*, en laquelle sont contenues les amours « recreatives d'Erostrate, filz de Philogone, de Catania en Sicile, et de la belle « Polymneste, fille de Damon, bourgeois d'Avignon », qui parut imprimée en vers français à Paris en 1545, et cette dernière n'est qu'une traduction de la comédie des *Supposez* de l'Arioste, à la différence près de quelques noms, et que le lieu de la scène est à Ferrare dans l'original italien. »

Jannet, qui rapporte cette notice (*Anc. th. franç.*, t. VII, p. 337), ajoute : « N'ayant pu trouver un exemplaire de la *Comédie très élégante* de 1545, nous ignorons jusqu'à quel point Jean Godard a pu l'imiter. Il pourrait bien se faire qu'il ne l'eût même pas connue, et qu'il se fût inspiré directement de la comédie de l'Arioste, qu'il avait pu lire dans l'italien, ou dans la traduction française de J.-P. de Mesmes, imprimée à Paris en 1552, in-8. »

Jannet n'a pas tort, car cette *Comédie très élégante* et les *Supposez* de l'Arioste ne sont qu'une même chose. C'est sous ce premier titre que parut en effet la traduction de la comédie italienne, due à la plume de Jacques Bourgeois, et éditée à Paris en 1545 par Marnef. Jannet remarque aussi qu'il y a des différences entre la pièce italienne et la française et il déclare que cette dernière est « une des plus jolies comédies françaises du seizième siècle. »

en Dulippe un enfant que les Turcs lui avaient enlevé. Un autre sujet d'étonnement est offert à ce père par l'étranger qui joue son rôle et enfin, à travers ce tissu de tromperies, il peut apprendre la vérité et tirer Érostrate des mains de ceux qui voudraient lui faire un mauvais parti. Il s'ensuit naturellement un mariage et Dulippe, à l'aide de la reconnaissance du docteur, peut garder la place qu'il a usurpée.

Godard développe le même sujet, mais, ce que les critiques n'ont pas remarqué, avec une telle indépendance qu'on pourrait parfois douter de la source. L'auteur italien, dès le début de sa pièce, nous présente son héros installé chez celle qu'il aime et jouissant de ses faveurs. Godard, au contraire, emploie tout le premier acte pour nous faire savoir que son Olivier (*Érostrate*) est épris de Louise (*Polineste*), fille d'un vieil avare (Grégoire) de la lignée d'Euclion. Tout cela est dit dans de longs discours qui ne devaient exercer pas mal la patience du public. Il suffit de rappeler qu'Olivier fait à lui-même la description de la beauté de Louise, dans un monologue de cent trente-trois vers et ce monologue est précédé d'un autre de Grégoire, à peu près de la même longueur.

Les rapports d'Érostrate avec Dulippe, dans la pièce italienne, ne sauraient se confondre avec ceux d'un maître envers son serviteur : il y a entre les deux jeunes hommes une amitié très vive, une confiance réciproque et Dulippe en est récompensé de la manière que l'on vient de voir. Tout au contraire, Maudolé n'est pour Olivier que le valet habituel du théâtre, intrigant, bouffon et égoïste. Que l'on ajoute que Godard a remplacé le *Docteur* de la pièce italienne, qui demande en mariage la jeune fille et parle le jargon de son rôle, par le capitaine Prouventard, suivi de Vadupié, valet misérable d'un maître fanfaron.

Grégoire, tuteur de Prouventard, devrait lui rendre compte de l'administration de ses biens; pour se tirer d'affaire et garder l'argent qu'il lui doit, il lui offre sa fille en mariage. Prouventard n'est pas si sot qu'il en a l'air, et, s'apercevant du tour du vieillard, le menace de sa terrible vengeance, sans se soucier nullement de la fille qu'on lui offre en revanche.

Olivier n'a donc pas un rival à craindre et les difficultés qui s'opposent à son mariage ne sont rien moins qu'insurmontables. Ainsi, les intrigues qu'il bâtit coup sur coup et la grand'peine qu'il se donne pour abattre des obstacles, qui n'existent que dans son imagination, le rapprochent de Don Quichotte combattant les moulins à vent.

Au deuxième acte, l'action des *Deguisez* ne fait pas de progrès

sensible et l'on entend à peine le projet d'Olivier, qui se feindra valet pour entrer dans la maison de sa belle.

La première scène du troisième acte se passe en plaisanteries entre Maudolé et son maître. Le valet se réjouit en voyant Olivier habillé de ses habits tandis que lui a endossé ceux de son seigneur. Maudolé pousse la plaisanterie jusqu'à se faire servir par Olivier, mais il a bientôt à se plaindre de son déguisement, lorsque le capitaine, s'apercevant qu'il a affaire à un valet, le bat à plate couture. Maudolé se rend tout de suite chez son maître, qui est déjà en train de jouer son rôle de valet chez celle qu'il aime et lui demande à haute voix et en se plaignant vivement la restitution de ses habits. Tout cela, on le comprend facilement, n'est rien moins que logique et l'intrigue y perd tout son mystère.

Dans la continuation du troisième acte, *les Deguisez* se rapprochent davantage des *Suppositi*; mais comme Godard est obligé de suppléer par des récits à ce que l'Arioste venait de développer dans les scènes précédentes, il s'ensuit que l'action de l'imitateur devient trop rapide et se change presque en nouvelle. A peine le serviteur supposé est-il entré au service, il dévoile son amour à la fille de son maître, celle-ci trouve l'aventure quelque peu curieuse, mais enfin elle ne répond pas que non. Tout de suite les vœux du jeune homme sont exaucés et l'on se demande s'il fallait se donner tant de peine pour une conquête si facile.

C'est là, à mon avis, le défaut principal de la pièce de Godard, pour laquelle je ne partage point l'enthousiasme de M. Jannet.

Godard varie plusieurs détails de son modèle : il supprime la reconnaissance du valet, de sorte que son déguisement en maître rentre dans la foule des intrigues communes de la comédie. En outre Olivier, tout en ayant gagné l'âme de la jeune fille, ne l'a pas séduite, comme son prédécesseur italien, et le père d'elle n'a pas lieu à se plaindre du tour qu'on lui a joué, car il reconnaît dans le même temps l'aventure du jeune homme et sa condition réelle, qu'il ne pouvait désirer meilleure. Le personnage de Passe-trouvant qui remplace le *senese* varie lui aussi l'aspect de la pièce.

Ainsi en modifiant un détail, en supprimant un trait caractéristique, en remplaçant le sérieux par le plaisant, notre Godard n'a pas seulement varié son original, mais il l'a fait rentrer et se confondre avec une foule d'autres intrigues plus ou moins vulgaires et absurdes. Je dirai même qu'il s'est servi des *Suppositi* comme d'un canevas quelconque sur lequel il pouvait donner libre essor aux bouffonneries de Maudolé, sans se soucier le moins du monde de la possibilité logique de l'action.

Ce manque de logique paraît aussi dans la manière avec laquelle il fait agir ses personnages, qui entrent et qui sortent avec un sans-gêne tout à fait rudimentaire. Si un personnage désire se rencontrer avec un autre, il n'a qu'à lever les yeux, et voilà qu'il le voit paraître tout de suite. A-t-il besoin d'en connaître les secrets? Il se cache dans un coin de la scène, et l'autre lui révèle, avec une complaisance admirable et dans un soliloque à haute voix, ses projets et ses idées. Ce sont là des défauts qu'on rencontre bien souvent dans le théâtre de cette époque, en Italie et en France, mais Godard a poussé, à mon avis, la chose un peu trop loin.

La pièce de notre auteur a cependant un mérite qu'il lui faut reconnaître; elle est dominée d'un bout à l'autre par une gaîté débordante; Vadupié, Prouventard, Maudolé nous font rire par des saillies spirituelles et des situations plaisantes et l'on reconnaît une certaine finesse de touche dans la description de l'enfance du héros, espèce de parodie d'un genre héroïque jusqu'alors fort à la mode.

D'une broche il vous fait sa lance,
Puis son espée est la culier;
Après il prend pour bouclier
Le couvercle d'une marmite.
Et à celle fin qu'il imite
Entièrement un vrai soudard
Qui est armé de toute part,
Au lieu d'un morion à creste
Il met la marmite en sa teste [1]. (II. 1.)

La dernière comédie de cette période que je présente à mes lecteurs n'a jusqu'à présent formé le sujet d'aucune étude suivie, et son nom ne paraît pas même dans les histoires du théâtre comique. Peut-être la forme avec laquelle elle est écrite a-t-elle contribué à cet oubli.

La Tasse est due à la plume de ce Claude Bonet dont nous avons eu déjà occasion de parler et qui se cache sous l'anagramme de *Benoet du Lac* et sous celui de *Comte d'Aulbe*, qui pouvait être aussi son titre nobiliaire [2].

1. Dans le *Truculentus* on rapporte au militaire fanfaron que son fils supposé, qui est encore en nourrice, vient de demander une épée, « ubi quatu'st machæram et clypeum poscebat sibi »; à quoi le militaire le reconnaît aussitôt pour son enfant, « meus est, scio jam de argumentis ».

2. *Recueil de pièces rares et facétieuses anciennes et modernes*, etc. Barraud, Paris, 1873, avec préface de M. Jacob, contenant *la Tasse*, extraite du *Cabinet de la muse du comte d'Aulbe*, « comédie propre pour estre exhibée au temps de caresme-

Cette pièce en vers de huit syllabes est divisée en cinq actes et les personnages y parlent différents idiomes [1]. « Aussi voyons-nous le provençal et l'italien qui viennent s'entremêler avec le franco-picard, et cet assemblage de langues et de patois, qui rappelle celui de la comédie dialectale d'Italie, trouva au XVIIe siècle une application plus bornée, mais toujours vive et plaisante, surtout dans le rôle des paysans. Le français, d'ailleurs, n'y est point exclu.

Dans le prologue, très spirituel, l'auteur prie le public de garder le silence, et il indique, sans expliquer l'argument, le sujet plaisant de la pièce.

En voici la conclusion :

Vous aurez du contentement,
S'il vous plaît de faire silence,
Et d'escouter en patience :
Car vous verrez presentement
Deux gueux qui viennent fraischement
L'un de Piémont, et l'autre ensemble
De Picardie, ce me semble.
Tous deux habiles à tromper
Ceux qui se laissent d'eux happer.
Qui aura peur de leur finesse
Ne s'endorme parmy la presse.
Qui ne veut sa bourse hazarder.
Qu'il me la baille à la garder :
Croyez qu'il la pourra bien prendre
Quand je seray prest à la rendre.
Qui me l'apporte, messieurs, holà,
Viste, despechez vous là là.
Personne ne s'y appareille.
Chacun me faict la sourde oreille,
Dont par despit quittant ce lieu,
Je m'en vay vous disant adieu.

Bravache et Ripaille sont deux soldats de fortune qui reviennent de la guerre, dans un état pitoyable.

Je n'apporte rien que de poux,
De galle, de verolle, la toux.

prenant ». Claude Bonet, en 1593, avait fait imprimer à Aix, chez Jean Courraud, sa tragi-comédie du *Désespéré*. M. Jacob suppose que *la Tasse* appartienne à la même époque. Elle fut imprimée à Aix par Jean Tholosan.

1. Entre-parleurs :

JEROSME, medecin picard.
JACQUELINE, sa femme, provensale.
BERTRAND, varlet françois.
BRAVACHE, soldat provensal
LAURE, amoureux italien.
ADRIAN, tesmoin françois.
MATELIN, orfevre provensal.

s'écrie Ripaille, et Bravache lui promet de pourvoir à leurs affaires [1].

Jérosme entre en scène suivi de son valet Bertrand; ils cherchent Matelin, orfèvre, qui doit donner au premier une tasse d'argent, ce qu'il fait, en demandant le prix de

Un escu et dix et huict sous.

Jerosme est un vieux médecin, qui a eu le malheur d'épouser une femme trop jeune et trop jolie pour lui. Le caractère du bonhomme est acariâtre et il n'apporte dans le ménage que sa toux, sa mauvaise humeur et son avarice.

Les deux fripons qui ont entendu de quoi il est question, arrêtent de jouer un tour au médecin, tandis que le valet enrage de n'avoir jamais un instant de repos :

La caquesangue vous estoufe
Tant me faut sans boire courir,
De male mort puissiez mourir.

Au deuxième acte, l'auteur nous introduit dans la maison du médecin. On y voit Jacqueline au moment où elle reçoit de Bertrand la tasse que son mari vient d'acheter.

Georgette. — Donne me la gros breolier.
Bertrand. — Plustot mourir que la reçoives
Que premier dedans je ne boives.

Il s'ensuit un débat entre la *chambrière* et le valet, mais la maîtresse intervient et le renvoie satisfait. Sur ces entrefaites, Ripaille, qui vient de voler deux perdrix, se présente à Jacqueline, en disant qu'il est chargé de la part de son mari d'apporter ces oiseaux, qu'elle fera cuire sur l'instant, et il demande en même temps la tasse dont le médecin doit se servir.

Jou vous la baillaray ben donc,
Mai que seas vous, se non vaus grave,
Que mon mari pues non mi brave?
Donte seas vous de que mestier?

s'écrie la bonne femme, mais le filou, qui connaît son métier, sait la persuader et emporte la tasse, ce qui lui vaut, de la part de son camarade, des compliments très flatteurs :

Oc, à la fe sies bon leiron.

1. Dans sa *tragi-comédie de Caréme-Prenant*, notre auteur représente aussi plusieurs soldats de fortune, errant en Provence.

Jacqueline est en train de gourmander Georgette pour les affaires du ménage, lorsque le médecin revient et reste fort étonné en voyant les apprêts d'un dîner moins modeste qu'à l'ordinaire.

Vous me voulez mettre en ruisne
Que veut dire cette cuisine?

Mais sa femme crie plus haut que lui :

Preguy ben a Diou que jamai
Non fes que cridar comm'un ai
Et cercar ramponi et cridesto.
You non fau ren aquesto festo
Que per vostre commandament.

Et elle lui explique ce qui s'est passé. Le mari monte en colère et s'écrie hors de lui :

Je jure qu'avant que je soupe
Je te rompray jambes et bras
Vieille masque tu n'as donc pas
Aucun respect...

Et en effet, il saisit le bâton et le fait trotter sur le dos de sa femme. Bertrand, qui n'a pas été trop fâché de voir des perdrix appétissantes, veut calmer les transports de son maître, qui ordonne qu'on lui apporte

une corde
Pour la pendre...
J'advoue le ciel et la terre
Si presentement ne mourrez,
Ou pardon vous demanderez...

Mais Jacqueline est entêtée à ne pas demander pardon; enfin, elle se laisse tomber par terre et en criant : « Siou morto, leiron, bourreau! » s'évanouit et demeure immobile. Jérôme s'épouvante à ce spectacle, d'autant plus que Georgette menace de crier au meurtre; mais le valet lui assure qu'il possède une méthode excellente pour ressusciter les morts, et « après avoir fait quelques cérémonies, il prend un tison de feu qu'il lui met au c... » La femme se lève, demande pardon à son mari, qui sort aussitôt pour se mettre sur les traces du voleur. Bravache, qui l'aperçoit, se moque de lui, en le déroutant dans ses recherches.

Non ha gaire qu'you n'ai vist dous
Que s'en anavon ben couchons

Defouoro villo, et non son aro
Luench un quart de logno incaro.

Au troisième acte, nous voyons encore Jacqueline et Georgette qui se plaignent de ce qui est arrivé, lorsque Bravache entre, fait une révérence et leur explique que la tasse se trouve chez un des amis du médecin, « lou sire Counilleri », qui lui a voulu jouer ce tour. Le médecin est maintenant au jour de la plaisanterie, dont il a ri beaucoup, dit Bravache, et il prie sa femme de lui envoyer les perdrix, qu'il veut manger avec Counilleri. Jacqueline les lui donne, transportée de colère, et le soldat se rend chez son camarade pour lui montrer qu'il sait jouer de ruse tout autant que lui.

Les deux filous se présentent au public et lui assurent qu'ils vont faire bonne chère avec les perdrix et du pain volé; ils s'assiéent par terre, et l'un regarde à droite, l'autre à gauche, pour voir si personne n'arrive. Un troisième filou se met au milieu, s'empare des perdrix et se sauve avec elles, et lorsque les deux camarades se tournent pour goûter le mets exquis, ils s'aperçoivent qu'il a disparu. Il s'ensuit une de ces scènes fort communes à la comédie de l'art. Ils s'accusent réciproquement de vol et se rouent de coups.

Jérôme arrive de nouveau chez lui, se consolant par la pensée qu'au moins il pourra faire bombance avec les perdrix. Les femmes lui exposent la nouvelle aventure; le médecin enrage de plus belle, les frappe à coups redoublés, et c'est seulement grâce à l'intervention de Bertrand que les deux malheureuses ne deviennent pas ses victimes.

Georgette persuade sa maîtresse de tirer vengeance de son mari :

Per vous levar d'aquès temperi
Et vous venjar d'aqueou fachous,
Fau que vous fes un amoureus

Jacqueline consent et le choix tombe sur l'Italien « Monsur Laure ».

Me semble qu'es (s'you ne m'engano)
De nation Italiano,
Mi serat segret et fideou.

Laure est bien aise lorsqu'il entend que Jacqueline, qu'il aime depuis longtemps, veut payer de retour sa tendresse. Il fouille dans sa poche, pour voir s'il a de quoi récompenser la bonne

nouvelle que Georgette lui apporte, mais c'est là une recherche inutile, car il loge habituellement le diable dans sa bourse.

Georgette, ben ti giuro il cielo
Et tutto ciò che di suo velo
Copre di quí fin al Cataio,
Ch'io non ho borsa ne denaio.

L'acte suivant nous fait voir que Laure a été bien reçu par Jacqueline.

Bertrand, qui n'est pas si sot qu'il en a l'air, s'aperçoit de ce qui se passe dans la chambre de sa maîtresse et en fait part au médecin, qui voit par le trou de la serrure de quelle manière sa femme sait se venger. Il voudrait tuer sur le coup les deux adultères, mais il craint les suites d'un meurtre et préfère invoquer l'appui de deux témoins. Mais il a fait ses comptes sans Georgette qui a l'œil au guet et qui persuade un de ces témoins, Adrian, de lui laisser prendre la place de Laure.

Adrian accepte sous condition :

S'après avoir sauvé sa vie
Elle m'use de courtoisie.

Et il fait sortir le jeune homme habillé des « accoustremens » de Georgette, tandis que celle-ci en prend l'habit et la place.

Le mari entre, l'épée à la main, mais il a lieu de se repentir de sa précipitation lorsqu'il se trouve en présence de la servante.

Adrian et Laure tombent d'accord sur le partage de l'amour de Jacqueline.

ADRIAN.

Pour conserver nostre amitié,
Baste que l'ayons à moitié,
Une femme suffit à douze.

Laure assure au médecin, dont il désire devenir l'ami, qu'il retrouvera le voleur de sa tasse.

Au dernier acte, Jérôme reçoit les étrivières de Jacqueline et de Georgette. Le bonhomme est bien aise, comme Egano du *Décaméron* (VII, 7), d'avoir constaté l'innocence de sa femme, et il lui présente ses excuses. D'autre côté, Laure retrouve Bravache et Ripaille et il leur ordonne de rendre la tasse. Les deux camarades font des tours d'escamotage, l'un passe la tasse à l'autre et ils se laissent fouiller; enfin, Laure les menace de mort, en découvre la

ruse et les oblige de le suivre chez le médecin. Georgette reconnaît aussitôt les deux fripons, mais au moment où l'on va appeler la justice, Jérôme s'aperçoit que Ripaille est son frère. Tous les deux sont issus de la même famille de *Cocuage* et Bravache trouve, lui aussi, une sœur en Jacqueline. Deux reconnaissances coup sur coup, qui laissent tout le monde heureux.

Bertrand, toujours affamé, se réjouit du banquet que l'on apprête, et il augmente la joie universelle par son mariage avec Georgette :

Or les varlets
Chez mon maître feront gogaille
C'est donc bien raison que j'y aille,
Car il ne faut pas, vertugoy,
Que l'on m'y marie sans moy.
Qu'aucun m'attende, je vous prie,
Qu'à mes nopces, je le convie
De ce soir : car en bonne foy
Je n'y veux que Georgette et moy.
Chacun voise or chercher à l'aise
Quelque fortune qui luy plaise
Pour moy, j'ai ma félicité
Adieu vous dis et *plaudite*.

Ainsi la comédie finit, selon la formule classique, et l'invitation au banquet du mariage ajoute encore d'autres traits à cette physionomie latine et italienne que les reconnaissances de la fin de la pièce ont déjà déterminée.

D'autre côté, l'intrigue de la substitution d'une femme à l'amoureux, pour se moquer de la jalousie d'un mari, est désormais un autre lieu commun au théâtre français du XVI^e^ siècle et l'analyse des *Contens* nous a permis d'en étudier la source.

Ce qu'il y aurait ici de nouveau, ce serait le tour joué par les deux fripons à Jérôme et à sa femme, et c'est ce tour qui constitue la partie essentielle de la pièce, mais là aussi la source nous est fournie, sinon par la comédie, au moins par sa sœur en affinité, la nouvelle, d'abord italienne, et ensuite française.

Franco Sachetti, dans son *Novellino* expose une aventure qui n'est pas sans une certaine ressemblance avec celle de notre docteur, car il s'agit d'un fripon qui trouve le moyen de voler, par une ruse adroite, une coupe d'argent à « Messer Ilario » (CCXI), mais ce n'est là qu'un embryon du sujet de *la Tasse*. L'aventure, presque dans tous ses détails, paraît chez un autre nouvelliste italien, Masuccio Salernitano, celui-ci bien connu en France, qui

l'expose dans la dix-septième de ses nouvelles [1], et la version de Masuccio passa tout entière dans les *Comptes du monde adventureux* (Nouv. XXIV), « D'un médecin qui avait acheté une coupe et par l'astuce de deux compagnons perdit l'argent et la coupe [2] ».

Est-ce de là que la tira notre Bonet? C'est très probable, bien que ce genre de récits se soit propagé fort souvent au moyen de la tradition orale et qu'à tout moment une nouvelle découverte en puisse changer la première source.

D'après l'analyse que je viens d'en donner, le lecteur a pu s'apercevoir que la pièce de Bonet ne manque pas de mérite littéraire. La versification y est très soignée, les situations plaisantes se renouvellent sans cesse, les dialectes et les langues étrangères ajoutent à cette variété de caractères et de scènes.

En se tournant en arrière, on peut admirer tout le progrès que la comédie française vient de faire, en moins d'un demi-siècle et l'on voit aussi qu'on est fort loin de la farce du moyen âge. Cependant il faut bien admettre que *la Tasse* a deux défauts d'origine. Le premier, c'est cette cruauté du médecin qui frappe sa femme jusqu'au sang, cruauté qui dévoile le côté populaire de cette comédie et ses rapports avec la nouvelle. Bonet, qui écrivait aussi des pièces dans le goût du moyen âge, tomba, malgré ses efforts, dans cette vulgarité caractéristique à laquelle il ajouta une immoralité on ne pourrait plus dégoûtante, le partage de la femme.

Les coups de bâton, la femme avilie, ce sont là des traits qui indiquent que Bonet n'est formé pas tout à fait à l'école classique, mais ces défauts sont compensés par cette verve comique et brillante à laquelle on reconnaît l'esprit gaulois. Cet esprit au XVI[e] siècle brille donc, on le voit, d'une lumière assez vive et l'on aurait tort d'en méconnaître le prix [3].

1. Voici le sujet de la nouv. XVII de Masuccio :

« Un dottor legista manda una coppa in casa, due barri se ne accorgono : l'uno va con un pesce a la moglie che il faccia apparecchiar per lo marito e da sua parte le chiede la coppa : lei gliela dà; torna il dottore in casa, trova la coppa perduta, va per ricuperarla; l'altro barro và in casa, e dice la coppa esser trovata, e che mandi il pesce : la moglie sel crede, el dagli i pesce: e con lo compagno se trova, e se godeno della beffa e del guadagno. »

Il n'y a d'autre différence que celle du poisson qui, dans la nouvelle italienne, remplace les perdrix, mais c'est là un détail tout à fait secondaire. Dans le *compte* le détail du poisson est reproduit à la lettre.

2. *Les Comptes du Monde adventureux*, éd. Frank; Paris, 1878. — L'édition *princeps* est de 1555.

3. La *Nouvelle tragi-comique* de Marc de Papillon, seigneur de Lasphrise, valeureux capitaine et poète dans ses moments de loisir, parut en 1597 et ne fut, à ce qu'il semble, jamais jouée. On a là une pièce singulière qui n'appartient à aucun genre déterminé, et sur laquelle les critiques ont prononcé des jugements trop

VII

LA COMÉDIE AU COMMENCEMENT DU XVII[e] SIÈCLE

Au début du XVII[e] siècle tous les genres se mêlent au théâtre; comédies, tragédies, drames historiques, pastorales, tragi-comédies, tragi-pastorales, pastorales comiques, toutes les variétés possibles se présentent à l'envi sur la scène et interrogent le goût du public.

Ce n'est plus comme du temps de Ronsard et de la Pléiade, où les écrivains, absorbés dans l'admiration des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, ne s'adressaient qu'au monde restreint et choisi des collèges et des châteaux, faisant de l'art pour l'art et se tenant dédaigneusement à l'écart du « vulgaire ».

absolus et trop défavorables, depuis Sainte-Beuve, qui n'a pas l'air de l'admirer, jusqu'à M. Chasles qui l'appelle « un défi au bon sens ».

Cette pièce ne rentre point dans notre sujet, mais puisque tous ceux qui se sont occupés de la comédie ont cru bon d'en parler, je ne saurais me passer, dans les limites modestes d'une note, d'exposer, moi aussi, mon jugement là-dessus. Le trésorier du seigneur *Dominicq* a été volé et tué par un brigand terrible, *Furcifer*, et *Dominicq* demande à son avocat *Griffon* de quelle manière il pourra punir ce meurtre et s'il doit avoir recours à *Magis*, dont le nom révèle un nécromant achevé.

Griffon se moque de Magis, mais le seigneur l'oblige de se rendre chez lui. Magis dit à l'avocat qu'il retrouvera Furcifer dans la gargote d'un certain Hospes à Paris, et il pourra le surprendre, à la faveur de la nuit, tandis que le voleur gaspille l'argent mal acquis avec une femme publique.

L'avocat se rend aussitôt à Paris, et, suivi des archers de la ville, se présente à l'hôtellerie, pénètre chez Hospes et surprend le voleur dans un tête-à-tête très intime avec sa propre femme. C'est là la vengeance de Magis.

Le pauvre Griffon reste interdit devant le spectacle de son malheur conjugal, ce dont profite Furcifer pour se sauver, non sans avoir donné avis à la justice que dans la maison de Hospes il y a « un ruffien, » qui lui retient, par force, sa femme et son argent. La police fait une descente chez l'hôtelier et mène en prison le pauvre avocat, qui pour ravoir sa paix est contraint de se réconcilier avec sa femme, d'avouer des torts qu'il n'a pas, se consolant pourtant par la maxime que « l'honneur ne dépend pas des f... d'une femme. » Notre poète ne suit ni de règles ni de méthodes. Pas de divisions en actes et en scènes : un personnage est chargé d'indiquer les passages entre des actions ou des lieux différents et il nous met au courant de quelques événements secondaires.

La *Nouvelle*, dans ce désordre et dans le mépris de toute règle, a cependant le mérite de nous faire entrevoir la vie et les mœurs de l'époque. Nous suivons l'avocat Griffon dans ses aventures nocturnes, en nous arrêtant étonnés devant cette porte de Paris que l'on ferme à la tombée du jour, confiée à la garde d'un seul concierge, qui trouve que l'avocat a tort de voyager dans cette « heure indue ». Qu'elle nous paraît petite la grande ville dans ce moment!

Les archers de Paris, qui tremblent à l'idée d'une lutte avec Furcifer et qui s'écrient :

Nous ne craignons plus rien si ce ne sont les coups

descendent, en droite ligne, du *Franc archer de Bagnolet* de la vieille farce et nous pénétrons avec eux dans ce Paris mystérieux rempli de voleurs et de prostituées attablés chez Hospes, en pleine sûreté, car ils savent que la justice ne se gêne pas trop de connaître leurs affaires.

C'est là un petit tableau d'une nuit parisienne à la fin du XVI[e] siècle et la *Nou-*

Les troupes comiques qui accouraient en France de l'Italie et de l'Espagne, leurs productions variées, érudites et populaires, l'intérêt que la partie cultivée de la nation commençait à prendre au théâtre, tout cela avait excité l'envie de composer pour la scène, dans une foule d'écrivains sortant du cercle borné de la pure érudition.

C'est là un phénomène commun alors à toutes les branches de la littérature, mais qui est d'autant plus sensible dans le genre dramatique, s'adressant, de sa nature même, à l'approbation générale de toutes les classes sociales.

Hardy, dès 1599, s'était établi à Paris dans ce théâtre des *Confrères de la Passion*, où les mystères, les farces et les moralités avaient tâché, par des efforts pénibles et inutiles, de faire front à l'art nouveau. La dernière redoute était enlevée [1].

A Paris, en province, les troupes italiennes de l'*arte* viennent

velle nous présente une succession de scènes semblables, variées et originales, non sans une pointe de satire.

Dominicq, dans la cruauté de la vengeance qu'il médite contre Lucifer, n'est-il pas le représentant de la torture, de la violence, de la brutalité même de l'époque?

Je ne te feroy mettre au haut d'une potence,
Ni dessus une roue, ou jetter dans le feu
Par la main d'un bourreau ; c'est moi qui peu à peu
Sans mourir te feroy mourir à toutes heures.
Les gesnes, les horreurs, les rages les plus dures,
Nourriroyent sa prison ; car ton boire et manger
Seroit ton sang noirastre et ta puante cher.
Chaque jour tu serois apporté dans ma chambre;
D'un ferrement rouillé je t'obsterois un membre,
Et craignant que mon coup ne te fist trespasser
Je te feroy soudain par un barbier penser.

Marc de Papillon, malgré la forme singulière qu'il emploie, ne dédaigne pas les classiques. Il a même le défaut de citer à tout propos Ission, Tantale, Socrate, les Naïades et de ne montrer que trop qu'il appartient aux cercles brillants ou la préciosité était dans toute sa splendeur.

Aussi présente-t-il un véritable abus d'adjectifs inutiles et ridicules; la « pesante paresse », la « brunette nuict », la « bouillonnante rage », l' « agile vistesse », la « perleuse faveur » et des images non moins étranges, « les esclairantes chandelles », (les étoiles), le « postillon de la mort » (Furcifer), la « chauve déesse » (la Fortune), les « greslans tourbillons (la grêle), et pis encore. Il lui arrive aussi, en recherchant la sublimité, de devenir incompréhensible. Vouly (un des personnages) exalte les mérites du « sage Socrate », dont les « œuvres parfaits »

Sont si resplendissans que c'est une lumière
D'alme philosophie amour plus singulière. »

Et ailleurs :

Une panique peur m'avoit l'ame occupée
En un douteux advis d'une prosopopée. »

L'ouvrage ne mérite pas la peine d'un commentaire plus détaillé et ce que j'ai dit suffit pour que le lecteur puisse se former une idée de cette pièce singulière, qui est, pour ainsi dire, le dernier salut à la farce du moyen âge et où pourtant le classicisme fait sentir son influence.

Il y a même une scène de *bergerie*, là où le poète décrit la demeure de Magis, ce qui, avec ce personnage, marque aussi un certain rapport avec l'art nouveau.

1. Voyez : Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du* XVI^e^ *et au commencement du* XVII^e^ *siècle*; Paris, 1889.

de s'établir avec une certaine continuité et elles paraissent en 1559, sur la scène des *confrères* mêmes.

Les *Accesi*, dans la première année du XVII[e] siècle, jouissent de la faveur universelle des Parisiens [1], et sur l'exemple des *zanni* et des acteurs de la Péninsule, mais pas pourtant sans un certain caractère d'originalité, le Pont-Neuf se peuple peu de temps après de farceurs célèbres [2].

1. Voyez Baschet, ouvr. cité, III[e] chap. et à la page 100, sqq.

2. Les farces du Pont-Neuf, par exemple, malgré leur caractère tout à fait populaire, révèlent plusieurs points de contact avec la comédie proprement dite; au moins est-on porté à le croire, après la lecture de celles de Tabarin. Comme c'est très important pour notre sujet d'en déterminer la propagation, dans les genres similaires, aussi en dirai-je ici quelques mots, tout autant qu'il faut pour la mettre en évidence.

Tabarin, d'origine italienne, marié à une Romaine, depuis 1618, jouit, sur la place Dauphine, d'une faveur populaire vraiment extraordinaire.

(Voyez *Œuvres complètes de Tabarin avec introd.* par Gustave Aventin. Paris, 1852, II, et ce qu'en dit E. Fournier dans *l'Espagne et ses comédiens en France au XVII[e] siècle* [1864], et sa note dans les *Variétés histor. et littér.*, Paris, 1865).

Si l'on prend la *farce du sac*, on trouve là une sorte de *scenario*, dont parfois la scène n'est qu'indiquée, comme dans le morceau suivant : « Le capitaine Rodomont trouve invention de sortir du sac, faisant accroire à Lucas Joffu qu'on l'a enfermé à cause qu'il ne se voulait marier à une vieille qui avait cinquante mille écus ».

La scène finale est, elle aussi, à peine tracée : « Lucas est battu et reconnu. Tabarin est bien étonné, Isabelle encore plus. Le capitaine arrive, qui termine le différend, et puis on tire le rideau : la farce est jouée ».

Le capitaine Rodomont, Tiritelin son serviteur, Francisquine, Isabelle ne sont que des personnages bien connus de la comédie de l'art, et Piphagne, est, à son tour, une sorte de docteur amoureux, qui parle un vénitien francisé, tel que le parleront ensuite les acteurs de la troupe du Gherardi. En voici un spécimen : « L'amour è una divinitae chi ravisse toute le affection delle personne. Depuis que le richesse inflamao el cor di questo foco, la barba blanche perdi tutte la sua prudentia : omnia vincit amor ».

Enfin le capitaine Rodomont parle un jargon espagnol, comme ses confrères de l'art, c'est-à-dire un espagnol italianisé et francisé au dernier point : « O felice nontio! comme te nomme! mi caro! Bonna inventione, etc. »

Que l'on ajoute que le sujet de cette farce du sac dont nous avons rapporté plus haut une partie de l'intrigue est tirée d'un conte qui, selon toute probabilité, passa d'Italie en France; je n'en connais, au moins, aucune version française avant celle-ci.

« Lucas, dit l'argument de la farce, va en marchandise, donne sa fille en garde à Tabarin, laquelle l'envoie vers le capitaine Rodomont. Ce capitaine donne une chaisne à Tabarin pour sa maîtresse : Tabarin le fait entrer dans un sac. Il veut garder la fidélité à son maistre. Lucas arrive de son voyage. Le Capitaine, enfermé dans le sac, pour sortir trouve une invention, qui est de persuader à Lucas qu'on l'a mis en ce sac à cause qu'il ne vouloit se marier avec une vieille qui avoit cinquante mille écus. Lucas, comme les vieillards sont ordinairement avaricieux, demande la place du capitaine Rodomont, et s'enferme dans le sac. Tabarin et Isabelle viennent pour frotter le capitaine, et, après l'avoir bien battu, trouvent que c'est Lucas, et demeurent bien estonnez ».

On lit dans le *Campriano* une aventure semblable, qui arrive à un tel, dont certains marchands voudraient la mort. Mais le rusé compère confie à des voleurs qu'on l'a renfermé dans ce sac, car il vient de refuser la main de Berthe, la fille du roi. Un des voleurs en prend aussitôt la place; mais les marchands reviennent et le jettent dans une rivière.

Une reproduction de cette historiette paraît aussi dans un autre ouvrage italien, le *Bertoldo*, dont la première édition porte la date de 1625. Bertoldo doit être noyé, car il a offensé la reine, mais il peut se tirer du sac, en disant à un soldat qu'on l'a enfermé là-dedans à cause de son refus d'épouser une jeune fille belle et riche. Le

Au milieu de cette production si riche et si variée, ce n'est pas sans peine qu'on peut suivre la trace de la comédie, qui n'est pas sans ressentir l'influence des genres qui l'entourent, menaçant de l'étouffer. En s'éloignant, pour un instant, des sujets complexes et de ces types qui annoncent les caractères, la comédie s'approche des *scenari*, quitte les modèles du théâtre érudit d'Italie et son allure devient tout à fait plaisante et légère.

On peut même assurer que ce n'est pas la comédie qui l'emporte à ce moment. Hardy, dans sa fécondité merveilleuse, n'offre pas même une pièce qui porte ce titre; il lui préfère, avec tant d'autres écrivains, les genres mêlés; parfois on s'en sert comme d'un amusement frivole, la surchargeant de bizarreries académiques, mais ce moment de recul n'est que transitoire et à la confusion du moment succédera bientôt l'ordre du grand siècle.

En effet, peu à peu tous ces genres de transaction, dont nous venons de parler, drames historiques, pastorales, tragi-comédies, tragi-pastorales, pastorales comiques, se bornent ou disparaissent tout à fait, et les poètes du XVII^e^ siècle, Pierre Corneille, Molière et Racine, ne connaîtront plus d'autres pièces que les comédies et les tragédies.

Je n'ai parlé, jusqu'à présent, que d'influences classiques et italiennes. A l'époque à laquelle nous sommes arrivés, une autre

soldat le remplace et on le noie. (M. Guerrini dans son *Bertoldo*, étude critique d'ailleurs assez soignée, n'en détermine pas la source.)

La Fontaine, dans sa nouv. *Les lunettes*, où il s'inspire directement du CXII^e^ des *Joyeux Devis*, inséra un épisode rappelant de près l'aventure du Campriano, de Bertoldo et de Lucas.

Le *blondin* qui s'introduit « chez des nonnains », et fait sauter les lunettes de l'abbesse, trouve le moyen de se tirer d'affaire, lorsqu'on l'a attaché à un arbre pour lui donner les étrivières, en assurant à un meunier qu'il va être châtié pour avoir refusé l'amour des religieuses. Le meunier prend sa place; il n'aura pas, assure-t-il, les scrupules du jeune homme, et il reçoit les coups de bâton destinés à son camarade.

Un autre charlatan de la place Dauphine, le *Baron de Grattelard* (Descombes), qui vendait, lui aussi, ses drogues en leur faisant la réclame par ses farces, nous en a transmis une, qui n'est rien moins que le fabliau célèbre du *bossu*, remanié ensuite par d'autres nouvellistes, le *Doni*, par exemple (Nouv. 2.). Trostole, vieux bossu, lit-on dans la farce de notre baron, doit se rendre au Palais. Il prie sa femme de ne pas recevoir ses frères, « trois bossus comme moy ». Sa femme désobéit, reçoit les bossus; le mari revient; la femme cache les trois bossus, qui meurent. Alors elle s'adresse à Grattelard et lui promet vingt écus s'il veut porter à la rivière un bossu qui est mort chez elle. Grattelard s'en charge; en revenant la femme lui montre un autre bossu, en disant que c'est le premier qui est revenu; Grattelard le porte à la rivière sur le compte, ce qu'il répète aussi pour le troisième bossu.

A la quatrième fois, Grattelard rencontre le mari, celui-là bien vivant et, le prenant toujours pour le même : « Comment! coquin, s'écrie-t-il, je vous retrouve ici? vous irez avec les autres dans la rivière », où il le jette en effet.

La femme se console en épousant cet Horace que la comédie de l'art nous présente comme le type de l'amoureux. Que le lecteur me pardonne la longueur de cette note. C'est là un sujet qui n'est pas sans rapport avec notre thèse et dont personne, que je sache, n'a parlé jusqu'à présent, au moins sous ce point de vue.

influence, que nous avons entrevue dans la *Célestine*, se mêle, elle aussi, de former le goût comique de la nouvelle génération. C'est l'Espagne, qui exerce une influence directe sur le théâtre de Hardy, comme elle inspirera plus tard Scarron et Corneille; c'est l'Espagne qui éblouit les yeux des jeunes écrivains par des intrigues romanesques, des caractères extrêmement opposés et des situations à grand effet. Mais notre voyage, qui s'approche de sa fin, ne nous permettra de voir qu'une partie limitée de cette influence.

La première comédie que le XVII^e^ siècle nous offre porte pour titre *les Corrivaux* et est due à la plume d'un certain Trotterel, sieur d'Aves, dont on a peu de notices et que l'on sait auteur d'une tragédie : *Sainte Agnès*.

Les Corrivaux, dont le nom rappelle la pièce de Jean de La Taille, parurent en 1612, et, sept ans après, Trotterel publia une autre comédie : la *Gillette*[1].

L'auteur n'emploie plus ce vers de huit syllabes, qui avait charmé le public du XVI^e^ siècle; il le remplace par l'hendécasyllabe, le vers de Molière. Il divise ses pièces en cinq actes, divisés, à leur tour, en scènes, mais il continue ces libertés d'allures que nous avons constatées chez ses devanciers.

Ainsi *les Corrivaux* offrent une action trop rapide, où les événements se succèdent, sans qu'il y ait le temps nécessaire à leur développement logique. Les actes, surtout les derniers, sont très courts et la division en scènes ne tombe pas toujours à propos.

L'auteur nous présente deux jeunes hommes flanqués de leurs valets: d'un côté Gaullard avec Bragard, bouffon; de l'autre Brillant et son valet Almérin. Les deux maîtres sont rivaux entre eux à cause de la belle Clorette, jeune fille aux mœurs très faciles, mais qui, pourtant, sait se donner, avec ses parents, des airs de candeur.

> Jamais je n'eus d'amour aucune connaissance.
> Mais comment est-il fait? Est-il gris, ou bien vert?
> A-t-il le corps de poil ou de plume couvert? (I, 1, 22.)

Clorette a quitté tout à coup Gaullard en lui préférant Brillant. Celui-ci veut se venger de son rival, et, aidé de Bragard, l'assaille juste au moment où il se trouve entre les bras de sa belle. Brillant ne se laisse pas imposer; aidé, à son tour, par Almérin, non

1. Voy. pour *les Corrivaux* et pour son auteur ce qu'en dit M. Fournel à la page 11 de son *Théâtre au XVII^e^ siècle*. Pour la *Gillette* j'ai consulté l'édition suivante : *Gillette, comédie facetieuse par le sieur D.* (*D'Aves*), Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1620.

seulement repousse-t-il l'attaque, mais il bat aussi à plate couture les deux adversaires.

Almérin, ayant eu sa part au danger, arrête d'avoir aussi sa part aux grâces de Clorette, et la rencontrant sur la scène, lui adresse une déclaration si impudente et si vulgaire, que je n'oserais en rapporter un seul vers.

La belle ne se fâche pas trop du langage en lui-même, mais plutôt de ce que le valet aspire à jouir des faveurs réservées à son maître. Aussi le repousse-t-elle, mais Almérin ne se perd pas de courage; il obtiendra par ruse ce qu'il ne peut avoir par amour.

En effet, en entendant que Brillant a un rendez-vous avec la belle, il lui fait avaler un narcotique. Le maître s'endort, le valet en prend l'habit, en feint la voix et à l'aide de la nuit et de la méprise, il pénètre chez Clorette et attend chez elle la pointe du jour.

Brillant, revenu de sa torpeur, se fâche d'avoir manqué au rendez-vous et se hâte de présenter à Clorette ses excuses. Celle-ci croit que c'est là une plaisanterie du jeune homme, dont elle assure avoir reçu dans la nuit des preuves d'un amour passionné. Le jeune homme commence à s'étonner, mais la belle qui s'est aperçu qu'on lui a joué un tour, paie d'audace, part d'un éclat de rire et déclare que tout ce qu'elle a dit n'est rien moins que vrai et qu'elle a voulu par là en éprouver l'amour. Brillant se persuade aisément et la jeune fille n'a pas l'air fâchée de son aventure.

Sur ces entrefaites, les parents de Clorette apprennent la mauvaise conduite de leur fille. Son père, Mersant, a l'œil au guet, et comme celle-ci dort dans une chambre près de la sienne, il doit s'apercevoir, à sa grande douleur, qu'elle ne dort pas toujours seule. Mersant entre violemment chez sa fille; Brillant se sauve, et celle-ci, pour apaiser la colère de son père, lui débite un tas de sornettes. Si on veut l'en croire, tandis que la pauvre innocente était plongée dans le sommeil le plus profond, le jeune homme s'était introduit chez elle à son insu, en profitant ensuite de son abandon. Mersant prend conseil de sa femme Molive, de son compère Hilard et invoque aussi l'aide de Gaullard et de Bragard.

La jeune fille donnera rendez-vous à son amoureux, lui fera l'accueil le plus aimable, et alors, au moment opportun, tout le monde entrera chez elle et obligera le jeune homme de remédier à sa faute par un mariage. Cela arrive à point nommé et Brillant paraît bien aise d'épouser Clorette, dont il ignore les équipées

précédentes et sans soupçonner nullement ce qui s'est passé entre elle et son domestique. Ce sujet, dont le lecteur aura remarqué la licence, est exposé par Trotterel avec une telle liberté dans les situations et dans les discours qu'on ne saurait en admettre la représentation. En effet, elle ne paraît point avoir été jouée et, certes, si elle a paru devant le public, celui-ci devait se composer seulement d'hommes [1].

(*A suivre*). P. Toldo.

1. L'auteur ose cependant déclarer qu'il a composé sa pièce dans un but moral : « Lecteur, sçaches que je n'ay pas composé ceste folastre comédie pour t'apprendre à suivre le vice; car il n'y a rien au monde que j'abhorre tant. Et te jure de bonne âme que je hay plus que la peste ceux qui le suivent. Le subject donc pour lequel je l'ay composée est à fin qu'en y voyant sa noirceur si bien dépeinte, tu t'animes à suivre la vertu. Ainsi les anciens Romains faisoyent yvrer leurs serviteurs et esclaves devant leurs enfants, afin qu'en contemplant leurs vilaines actions, ils apprinsent à fuir la brutalle yvrognerie, et les autres vices qui la suyvent.

Or pour conclusion, quelque chose qu'on die,
Suy toujours la vertu d'une âme fort hardie,
En détestant le vice ainsi que du poison,
Car il va déchassant l'usage de raison. (*Advertissement.*)

MÉLANGES

UNE QUESTION DE PATERNITÉ LITTÉRAIRE

LE RONDEAU CONTRE BENSERADE

En France, d'ordinaire, les traits malicieux ne se trompent guère d'adresse et ne se perdent pas en route, surtout si quelque homme de lettres est mêlé à l'affaire. Alors, après avoir passé de bouche en bouche, l'épigramme est insérée dans un recueil, et tous les faiseurs d'*ana* ne se font pas faute, par la suite, de continuer à lui donner l'hospitalité. Son sort est désormais assuré : elle ne périra pas. La plaisanterie devient monnaie courante, survivant à l'occasion qui la provoqua, préservant souvent de l'oubli l'homme ou l'écrit qui en fut l'objet. Le trait était incisif; il a pénétré dans la mémoire de la postérité, qui le conserve et n'aime à recueillir que les renseignements courts et peu encombrants. Mais ne demandez pas autre chose, les circonstances de l'épigramme ou le nom de l'auteur. Outre que celui-ci ne s'est souvent pas fait connaître, ce sont là accessoires pesants et inutiles.

Nous voudrions aujourd'hui faire une petite enquête au sujet d'un rondeau célèbre, dont l'auteur est inconnu, et, en déterminant la cause de ces vers caustiques, essayer de retrouver le nom de celui qui les écrivit. Peut-être pensera-t-on qu'un fait aussi mince ne mérite guère ce souci. Chercher la vérité jusqu'en ses moindres détails ne saurait jamais être une besogne superflue, et quelque enseignement se dégagera assurément de ce petit épisode de notre histoire littéraire.

Lorsque Isaac de Benserade conçut le projet de mettre en rondeaux les *Métamorphoses* d'Ovide, l'idée était si imprévue qu'elle surprit tous ses amis. Ils tentèrent vainement de l'en dissuader. « Comme il était d'un naturel obstiné dans ses résolutions, nous dit son biographe, l'abbé François Tallemant, il ne voulut point se rendre à leurs bons avis, et au lieu d'y employer tantôt des stances, tantôt des sonnets et tantôt des madrigaux, afin qu'une telle diversité délassât les lecteurs, il fit un rondeau pour servir de préface, et mit le privilège et l'errata même en rondeau. » On ne pouvait tenir davantage à ses idées ni pousser plus loin l'obstination. Pour comble d'imprudence, quand le volume qui contenait tous ces rondeaux fut mis au jour, en 1676, il parut somptueuse-

ment édité, imprimé avec luxe et enrichi de belles planches. Le roi, aux frais de qui la publication était faite, avait donné dix mille livres, et on trouva généralement que c'était faire trop d'honneur à cette masse de rondeaux et les payer bien cher. Pourtant, si on raillait beaucoup tout bas ce beau livre, on en parlait mal moins volontiers tout haut, car on redoutait les représailles de Benserade, la vivacité de son esprit, sa résolution et aussi — il en avait fait la preuve — son obstination.

C'est alors que circula un rondeau malicieux, dont l'auteur anonyme empruntait les propres moyens de Benserade, pour le mieux plaisanter, lui et son livre. Il louait tout, l'impression, les gravures, trouvant tout merveilleux. Voici ce petit morceau tel qu'il courut alors dans le public :

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point ou bien je ne bois guère.
Aussi pour moi n'en ai-je point affaire
Et ne veux point me relier en veau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau
Que je n'avale un seul verre d'eau claire [1]
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

Nous avons reproduit ce rondeau d'après le texte qui doit être le plus ancien, c'est-à-dire d'après une copie qui se trouve dans les papiers de Gédéon Tallemant des Réaux à la bibliothèque municipale de la Rochelle (manuscrit n° 673, f° 187, v°)[2]. Tel qu'il est, on peut dire qu'il est plus joli que méchant. L'auteur affecte de dire qu'il n'est pas homme de lettres. En ce cas, c'est un coup d'essai réussi. Le rondeau répondait si bien aux sentiments de tous et leur donnait un tour si agréable, qu'on lui fit un sort inespéré. Ce succès pourtant ne répondait guère aux sentiments de l'auteur, qui n'avait pas rêvé pareil accueil à son badinage. Mais Benserade avait lui-même plaisanté tant de gens, que ceux-ci ne furent pas fâchés de colporter en revanche cette petite malice qui atteignait, en somme, au bon endroit ce faiseur de rondeaux impénitent.

Au fait, quel était l'auteur dont la verve servait ainsi à venger tant d'amours-propres plus ou moins atteints? On crut d'abord — ou on feignit de croire — que c'était La Fontaine lui-même, apparemment parce qu'il y était nommé avec égards. C'était là fort mal raisonner et le contraire eût été beaucoup plus vraisemblable. Si Benserade en fut jamais

1. Le premier jet de ce vers est celui-ci :
Que je ne bois un seul verre d'eau claire...

2. J'en dois la transcription à la bonne grâce de M. Pierre Brun.

persuadé, il ne le demeura pas longtemps, et, loin de garder rancune à La Fontaine, il le servit de son mieux, l'occasion aidant. La circonstance est connue, mais elle est trop à l'honneur de Benserade pour ne pas la rappeler en deux mots. On sait que les portes de l'Académie française ne s'ouvrirent pas toutes seules devant La Fontaine, quand celui-ci sollicita son admission. Sept ans il brigua un fauteuil, ajourné par l'antipathie des dévots, et nommément du président Rose, qui, pour plaire au roi, faisait mine de se scandaliser fort des *Contes* du candidat. La Fontaine trouva un défenseur convaincu et courageux en la personne de Benserade, qui, loin de combattre le fabuliste, ne cessa au contraire de le soutenir avec chaleur, sans peur de soulever des animosités puissantes. Il alla même jusqu'à attaquer le président Rose et son influence sur l'Académie dans une ballade fort vive, qui a été récemment remise en lumière [1]. Tout ceci ne manquait pas de générosité; et si les relations entre Benserade et La Fontaine furent jamais tendues, il est certain que cette gêne ne persista pas et que Benserade eut assez d'esprit pour reconnaître le génie de son confrère en poésie et assez de courage pour le proclamer. Ce n'est pas là un mince éloge.

Mais si les considérations qui précèdent nous montrent clairement quel n'est pas l'auteur du rondeau, elles ne nous apprennent rien sur l'auteur véritable. L'abbé Tallemant n'est guère explicite à ce sujet dans sa notice sur Benserade : « Il faut si peu de chose, dit-il, pour faire tort aux ouvrages d'esprit que ce rondeau en aura apparemment fait à ceux des *Métamorphoses*, quoique ce ne fût qu'un coup d'essai d'une personne qui ne prétendait pas que la chose allât si loin. » Ainsi donc, l'entourage de Benserade n'ignorait point que le trait partait de la main d'un débutant. Et ce renseignement est confirmé par ailleurs. Un jour, quelques années plus tard, l'érudit lyonnais Claude Brossette avait à dîner chez lui quelques personnes amies des lettres : on cita le rondeau, mais sans en pouvoir nommer l'auteur. Aussi, lorsque Brossette écrivit à Boileau, son correspondant ordinaire, il ne manqua pas de lui dire à ce propos : « On me pria de vous demander le nom de l'auteur du rondeau, parce qu'on jugea bien que vous ne l'ignoriez pas; ainsi, monsieur, si vous le savez, prenez la peine d'en faire un article de la première lettre que vous m'écrirez » (27 novembre 1705) [2].

Boileau ne répondit pas de sitôt, et Brossette revint à la rescousse : « J'ai pris la liberté de vous demander le nom de l'auteur du rondeau contre les *Métamorphoses* de Benserade : *A la fontaine où s'enivre Boileau*, etc.; vous aurez la bonté de mettre tout cela dans votre première lettre » (8 mars 1706) [3]. Enfin Boileau répond, mais c'est pour dire que ses souvenirs n'ont pas gardé la trace de ce renseignement littéraire.

1. Emile Roy, *La Fontaine candidat à l'Académie* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 419.)
2. *Correspondance de Boileau-Despréaux et de Brossette*, publiée par Auguste Laverdet, 1858, in-8, p. 210.
3. *Ibid.*, p. 211.

« J'ai su autrefois, écrit-il le 12 mars 1706, le nom de l'auteur du rondeau dont vous me parlez, et j'ai vu l'auteur lui-même. C'était un homme, qui, je crois, est mort et qui n'était pas homme de lettres. Le rondeau pourtant est joli. Il accusait les gens du métier de se l'être attribué mal à propos, et de lui avoir fait un vol. Peut-être, au premier jour, je me ressouviendrai de son nom et je vous l'écrirai. Entendons-nous toutefois : dans le rondeau dont je vous parle, il n'y avait point : *où s'enivre Boileau*. Ainsi j'ai grand peur que nous ne prenions le change[1]. » Brossette dut se contenter de ces vagues indications, car Boileau ne ressaisit jamais ses souvenirs sur ce point; mais, en vrai curieux qu'il était, le savant lyonnais n'avait pas abandonné la quête.

En effet, les gens de lettres de profession s'étaient mêlés à l'affaire, et, en s'y mêlant, l'avaient embrouillée. En l'année 1693, ce rondeau fut imprimé deux fois. L'auteur du *Menagiana* lui faisait une place parmi les bons mots qu'il avait rassemblés (p. 193), mais sans rien apprendre sur celui qui avait composé ces vers malicieux. Il en est de même du P. Bouhours, qui inséra le rondeau dans le *Recueil de vers choisis* qu'il publia la même année (p. 76). Rien n'y trahissait davantage la personnalité du poète anonyme. Ce détail est d'autant plus remarquable que le rondeau contre Benserade est imprimé à la suite d'un autre du comte d'Olonne, adressé à Benserade à l'occasion des *Métamorphoses*. Même silence encore dans le *Portefeuille de M. de la Faille*, imprimé l'année suivante à Carpentras et où l'on trouve, avec celui-ci, plusieurs rondeaux pour ou contre Benserade. On rencontre encore le rondeau dans un recueil publié l'année suivante par le libraire Adrien Moetjens (la Haye, 1695, t. III, p. 491). Maintenant il a sa place marquée dans les anthologies, fleur anonyme de ces bouquets, et passe ainsi à la postérité. Pourtant, en l'accueillant, les gens de lettres qui l'impriment lui font un bout de toilette, l'accommodant de ci de là à leur propre goût, de sorte qu'il y a presque autant de versions différentes que de textes imprimés. Il serait amusant de noter ces variantes, si la chose en valait la peine. Il est vrai que le dernier sixain reste intact; on ne touche pas au trait final et à la malice qui l'anime.

Mais voilà qu'entre temps ce rondeau avait été inséré parmi des poésies appartenant en propre à un auteur reconnu et désigné. Il figure en effet dans un gros livre où on ne s'aviserait guère de l'aller chercher : *La vie de Pierre Du Bosc, ministre du saint Évangile, enrichie de lettres, harangues, dissertations et autres pièces importantes qui regardent ou la théologie ou les affaires des Eglises réformées de France dont il avait été longtemps chargé* (Rotterdam, Reinier Leers, 1694, in-8 de 612 p., plus 4 de table et 8 pour le titre et l'épître dédicatoire). La première partie de cet ouvrage contient la vie de Du Bosc par son gendre le pasteur Philippe Le Gendre, et c'est là le morceau capital. Mais la seconde partie du volume (p. 577 à 610) est consacrée aux *vers grecs, latins et fran-*

1. *Ibid.*, p. 214.

çais composés par M. du Bosc en diverses occasions, avec quelques autres faits à sa louange. C'est là que se trouve le rondeau contre Benserade, à la suite d'un autre envoyé par Du Bosc *à Monseigneur le duc de Roquelaure qui lui avait donné les* Métamorphoses *d'Ovide en rondeaux.*

En faut-il conclure que Du Bosc est l'auteur de ces deux petites pièces de vers? Pour l'une d'elles, la chose ne fait pas de doute. Pour l'autre, celle qui nous occupe en ce moment, j'estime qu'on peut hardiment affirmer qu'elle n'appartient pas à Du Bosc. Alexandre Vinet, qui lui a consacré une étude pénétrante et bien informée dans son *Histoire de la prédication parmi les Réformés de France au* XVII^e^ *siècle* (p. 350-471), déclare qu'il ne croit pas l'orateur huguenot auteur de ce rondeau contre Benserade inséré dans ses œuvres. C'est tout à fait vraisemblable, en effet. Outre que ces vers badins et peu charitables s'accordent mal avec la nature d'esprit comme avec le talent de Du Bosc, il faut convenir encore que celui-ci ne répond guère au signalement que l'abbé Tallemant ou Boileau ont donné du véritable auteur qu'ils connaissaient. Quant à l'admission de cette petite pièce parmi les œuvres du sermonnaire réformé, il me semble qu'elle peut s'expliquer fort aisément : on trouva sans doute dans ses papiers ces jolis vers écrits de sa main, et, comme apparemment ils étaient anonymes et peu répandus, on les crut l'œuvre de celui qui les avait transcrits et on les imprima comme tels. La chose passa, d'ailleurs, inaperçue et je ne sais pas de contemporain qui l'ait signalée et en ait tiré argument en faveur de Du Bosc.

On ne tarda pas à prononcer d'autres noms. Vingt ans après, en 1715, lorsque La Monnoye donna du *Menagiana* une troisième édition « plus ample de moitié et plus correcte que les précédentes », il ne manqua pas de mettre une note au bas du rondeau en question (t. II, p. 375). « Ce rondeau, disait-il, qu'on attribue à M. Chapelle, n'est pas régulier : il n'est pas *clos et ouvert* et les rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisième couplet; mais le sens des vers y est d'une grande finesse. »

Nous ne chicanerons pas La Monnoye sur les remarques de technique poétique qu'il fait longuement à ce propos. Quant à l'attribution qu'il met en avant, si elle n'a rien d'impossible en soi, elle a le tort grave de contredire tout ce qu'on sait de positif sur le poète anonyme du rondeau, ce qu'il laisse entendre de lui-même et ce que d'autres ont confirmé. L'abbé Tallemant assure que ce rondeau n'était qu'un coup d'essai, ce ne pouvait être le cas de Chapelle, qui avait déjà fait ses preuves. Boileau déclare que l'auteur n'était pas homme de lettres : ceci ne saurait non plus s'appliquer aucunement à Chapelle. De plus, si ce dernier eût été le véritable compositeur de ces vers fameux, Boileau n'aurait assurément pas oublié son nom. Toutes ces raisons ne permettent pas d'admettre la supposition de La Monnoye. Aussi les éditeurs des œuvres de Chapelle ont-ils eu tort d'admettre ce rondeau parmi les vers de ce dernier, soit en 1732, soit en 1755 (p. 189), avec des notes de Saint-Marc. Il est vrai que d'autres écrivains ont admis

également sans contrôle cette attribution : on trouve par exemple ce rondeau imprimé sous le nom de Chapelle dans le *Portefeuille d'un homme de goût* de l'abbé de La Porte (t. I, p. 112); mais cela ne saurait confirmer une hypothèse dont le point de départ est évidemment faux.

Certes nous n'avons pas la prétention de relever ici tous les noms de ceux à qui on a pu attribuer ce rondeau, et, l'eussions-nous, il est vraisemblable que quelque nom nous échapperait. Nous citerons cependant encore un personnage auquel on a attribué cette malicieuse boutade contre Benserade. L'édition de 1751 du *Dictionnaire de rimes* de Richelet contient au début (p. LXXII), au milieu d'un *Traité des ouvrages en vers français*, ce rondeau reproduit d'une façon assez différente de celle que nous avons déjà rencontrée et signé du nom de Prépetit de Grammont. Celui-ci fut, en son temps, assez en vue, professeur d'éloquence et recteur de l'Université de Paris. On peut chercher quelques détails sur son compte dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet [1]. Quant à l'attribution qui lui a été faite du rondeau contre Benserade, elle ne repose sur aucun fondement solide, mais elle a été acceptée malgré cela et on la voit exprimée dans plusieurs anthologies, notamment dans les recueils publiés par l'abbé de Propiac et dans l'*Acanthologie ou dictionnaire épigrammatique* de Fayolle (1817, in-12, p. 27).

Voici le fait qui a pu donner naissance à cette supposition. Le rondeau contre Benserade a été imprimé dans un ouvrage de Prépetit de Grammont, *Traduction en vers français de l'Art poétique d'Horace, des satyres IV et X de son premier livre, de la première épître de son livre II, et de quelques autres endroits qui regardent aussi les poètes et les auteurs anciens, et qui sont tirés tant du même Horace, que d'Ovide, de Perse, de Pétrone, de Juvénal et de Martial, avec des notes à la suite de chaque partie; une dissertation sur les auteurs anciens et modernes et un traité de la versification française* (Paris, 1711, in-8°). C'est là un ouvrage assez disparate, comme ce titre interminable le montre suffisamment. Or, dans la *Dissertation sur les auteurs anciens et modernes*, à l'occasion de Benserade, le rondeau en question est cité. Mais, non seulement Prépetit de Grammont ne se déclare aucunement l'auteur de ce rondeau, il ne fait même pas entendre qu'il ait contribué en quoi que ce soit à sa composition. La façon dont il s'exprime fait supposer au contraire qu'il insère dans son livre un morceau étranger et c'est là la conclusion la plus naturelle qu'on en peut tirer.

Mais après toutes ces constatations d'ordre négatif, y a-t-il quelque moyen certain d'aboutir à un résultat positif? N'est-il pas téméraire et superflu de prétendre arriver à une réponse formelle là où les contemporains n'ont pas réussi? Je ne le pense pas. Comme nous l'avons déjà vu, les seuls renseignements précis que nous possédions sur l'auteur de ce rondeau nous viennent de l'abbé Tallemant et de Boileau, et ils

1. Tome III, p. 83-84, 412 et 438; V, 303; VI, 9, 67, 159, 231 et 274.

s'accordent entre eux du moins en ceci qu'ils confirment ce que le poète anonyme nous fait entendre de lui-même, à savoir qu'il n'était pas poète de profession. Boileau et Tallemant connaissaient l'un et l'autre le mot de l'énigme, et, s'ils ne le prononcent pas, c'est oubli de la part de l'un, discrétion de la part de l'autre. Si donc nous parvenons à trouver que le même nom propre a été prononcé d'une et d'autre part et qu'il est venu jusqu'à nous par ces deux voies différentes, la démonstration sera faite de façon concluante.

On y peut arriver. La curiosité de Brossette était trop excitée et trop tenace pour se satisfaire du manque de mémoire de Boileau. Plus de dix ans après avoir posé sa première question au sujet de ces vers célèbres, l'érudit lyonnais y faisait encore une fois allusion, le 25 juin 1719, dans une lettre qu'il écrivait à Jean-Baptiste Rousseau, exilé à Vienne, et où il était question des *Fables* de La Mothe. « Comme l'édition est fort belle et ornée de magnifiques estampes, disait-il, ne pourrait-on point lui faire l'application de ces vers du fameux rondeau contre Benserade?

Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

A propos de ce rondeau, apprenez-moi qui en est l'auteur, si vous le savez. Je l'ai vu attribuer à Chapelle. M. Despréaux m'a dit autrefois qu'il avait su le nom de l'auteur, mais qu'il l'avait oublié. » Il était écrit que Brossette ne demeurerait pas toujours dans cette incertitude qui lui pesait. Il finit par être renseigné suivant ses souhaits à cet égard, et il s'empressa de mettre de sa propre main la note suivante sur l'original de la lettre qui précède et que nous avons eu sous les yeux : « M. Stardin, maître d'hôtel de Madame, seconde femme de Monsieur, frère du Roi ». D'où venait ce renseignement tant désiré? Sans doute de quelque ami de Boileau qui, moins oublieux que celui-ci, avait pu satisfaire à la curiosité du docte lyonnais. Précisément Brossette était resté en relations suivies avec les amis de Despréaux pour continuer à apprendre d'eux les particularités littéraires intéressantes. Or, la copie du rondeau qui se trouve dans les papiers de Gédéon Tallemant des Réaux, à la Rochelle, sur laquelle nous avons pris le texte publié ci-dessus, porte, elle aussi, un nom d'auteur et ce nom est précisément celui que Brossette avait fini par apprendre : « M. Stardin, controlleur de la maison de Madame d'Orléans ». Le mot *maître d'hôtel* a été biffé et remplacé par celui de *contrôleur*. Cette coïncidence ne saurait donc laisser le moindre doute sur la paternité de ce rondeau, et ce nom, qui nous a été conservé par deux personnes qui étaient assurément le mieux à même de nous bien renseigner sur ce sujet, est certainement celui du véritable auteur de ces vers.

Le mot de cette petite énigme a déjà piqué maintes fois la curiosité des chercheurs. Sous ce titre : *Benserade, diatribe sur un point d'his-*

toire littéraire, le plus favorisé d'entre eux, M. Péricaud l'aîné, a consacré, dans les *Mémoires de la société littéraire de Lyon* (année 1866, p. 57), à l'incident qui nous occupe, une intéressante dissertation à laquelle nous avons pu prendre quelques indications fort utiles. Mais cette enquête manque de conclusion. M. Péricaud n'a pas su déterminer quel pouvait bien être l'auteur du rondeau et n'a par conséquent rien recueilli sur sa personne.

Il est vrai qu'à ce dernier point de vue nous ne sommes guère plus avancé que lui. Quel était-il, cet auteur si longtemps inconnu? Il n'est guère facile de le dire, car les renseignements que nous venons de reproduire sont à peu près les seuls que nous ayons sur son compte. On trouve encore au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (dossiers bleus, n° 16,440) la mention d'un François Stardin, juge et garde de la monnaie à Paris, en 1674, et en même temps maître d'hôtel ordinaire de Madame. Cette dernière qualité est confirmée par une autre mention portée sous la date de 1679. C'est donc bien notre homme. Mais c'est là tout ce que nous en savons. Nous ignorons tout à fait quels étaient son caractère, son humeur, et nous aurions aimé à le connaître. La correspondance de la princesse Palatine, si abondante en renseignements sur les hommes et les choses de son temps, est absolument muette sur son maître d'hôtel et l'on ne trouve rien à ce sujet, pas la moindre allusion, dans les nombreuses lettres déjà publiées.

Nous en sommes donc réduits aux conjectures. Le nom de ce Stardin n'a guère la désinence française. Était-ce un Français d'origine? Il est permis de se le demander. Ne serait-ce pas, plutôt, quelque étranger venu en France à la suite de l'une des deux femmes du duc d'Orléans? un Anglais qui aurait accompagné Henriette d'Angleterre? ou un Allemand arrivé sur les pas de Charlotte-Élisabeth de Bavière? Ce n'est là qu'une hypothèse, mais fort vraisemblable. Et ce ne serait pas le moins piquant de cette petite affaire, que ce rondeau malicieux, bien français de ton et d'allure, eût été composé par un Anglais comme Antoine Hamilton ou un Allemand qui, comme Grimm plus tard, soit parvenu à s'approprier si parfaitement l'ironie de notre race. Quelque chercheur plus heureux finira sans doute par soulever tout à fait le voile qui nous dérobe encore cet énigmatique personnage. Souhaitons-le, puisqu'il appartient désormais à l'histoire littéraire et qu'il est digne de lui appartenir par sa verve comme par ses mécomptes d'auteur volé.

P. B.

CONTRIBUTION A UNE BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE RENAN

Nous n'avons pas encore de *Bibliographie Renanienne*. En attendant celle que M. René Kerviler doit nous donner dans son *Répertoire de bio-bibliographie bretonne*, et qui ramassera sans aucun doute les principales pièces actuellement connues de cette œuvre immense [1], je voudrais rassembler ici quelques indications qu'il est peut-être bon de ne pas laisser perdre. Diverses recherches, qui n'avaient nullement Renan pour objet, m'ayant amené à dépouiller un certain nombre d'anciennes revues et de vieux journaux surtout, j'ai trouvé, chemin faisant, une cinquantaine d'articles de lui, dont la moitié environ n'a pas été réunie en volume. Ceux qui ont été recueillis n'ont pas toujours été datés, et l'auteur nous laissait généralement ignorer les périodiques où ils avaient été publiés pour la première fois. On trouvera ci-dessous la liste chronologique des uns et des autres. Sauf erreur de ma part, ceux qui ne sont pas signalés comme figurant aussi dans un des recueils que nous connaissons sont restés enfouis dans la collection de la revue ou du journal où je les ai moi-même découverts.

1853 (31 août). Article sur les thèses de l'abbé Jallabert (*Journal de l'instruction publique*, p. 547-549).

(15 octobre). *Critique littéraire* : *Discoveries in the ruins of Ninevey and Babylon*, etc. (*Journal de l'instruction publique*, p. 678-681). — [Recueilli dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*].

(2 novembre). *Publications nouvelles* : *La langue française dans ses rapports avec le sanscrit*, par Louis Delâtre; — *Grammaire sanscrite*, par M. E. Baudry (*Journal de l'instruction publique*, p. 727-729).

1855 (9 mai). *Histoire et système comparés des langues sémitiques* (*Journal de l'instruction publique*, p. 261). [C'est un extrait du *Mémoire* couronné en 1847, et qui n'était pas encore publié en 1855].

1857 (5 et 7 janvier). *M. Augustin Thierry* (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Essais de morale et de critique*].

(19 mai). Article sur le 1er volume de l'*Histoire des religions de la Grèce antique*, par Alfred Maury (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

(28 juin). Article sur les *Études sur la grammaire védique* d'Adolphe Regnier (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*].

(20 octobre). *M. Étienne Quatremère*. (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Questions contemporaines*].

1. Les manuscrits et papiers de Renan ont été déposés à la Bibliothèque nationale, mais ne seront pas communiqués au public avant 1921.

(22 novembre). Article très court pour annoncer le 2e volume de l'*Histoire des religions de la Grèce antique* d'Alfred Maury (*Journal des Débats*).

1858 (31 janvier). *Lettre aux Directeurs de la* Revue Germanique *sur les études philologiques et orientales en Allemagne* (*Revue germanique*). — [Recueillie dans les *Questions contemporaines*].

(19 mai). Article d'une demi-colonne sur l'*Exposé d'une nouvelle doctrine philosophique*, par M. Decorde (*Journal des Débats*).

(20 mai). *Des beaux-arts en Italie au point de vue religieux*, par M. Athanase Coquerel (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

(8 décembre). Article sur le *Pentateuque* traduit par M. Cahen, 2e édition (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse* sous le titre : *les Traductions de la Bible*].

1859 (23 janvier). Article sur l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Essais de morale et de critique*].

(7 mars). Article d'un quart de colonne sur une étude relative au *Ramayana* (*Journal des Débats*).

(16 mai). Article d'une colonne sur divers ouvrages relatifs au bouddhisme (*Journal des Débats*).

(17 décembre). Article sur *Béranger* (à propos du *Béranger des familles*) (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Essais de morale et de critique*].

1860 (28 et 30 août). Deux articles sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, 2e édition (*Journal des Débats*). — [Recueillis dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

(6 octobre). Article d'une demi-colonne sur divers ouvrages récents de critique et d'histoire religieuse, d'A. Réville, Michel Nicolas, Alfred Maury (*Journal des Débats*).

(1er novembre). Article de trois quarts de colonne sur les romans bretons de la Table-Ronde (*Journal des Débats*).

1861 (15 et 16 juillet). Rapport à l'Empereur sur sa mission en Orient (*Journal des Débats*).

1862 (25 février). Leçon d'ouverture du cours du Collège de France (*Journal des Débats*). — [Recueillie dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*].

(2 mars). Lettre aux *Débats* (*Journal des Débats*).

(5 août). Lettre à Prévost-Paradol (*Journal des Débats*).

(8 août). Article d'une colonne sur *M. Réville* (*Journal des Débats*).

(3 octobre). Article d'un quart de colonne pour annoncer les *Mémoires de littérature ancienne* d'Egger (*Journal des Débats*).

(10 décembre). *Sur la chaire de sanscrit du Collège de France* (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Questions contemporaines*].

1864 (22 février). Article de quelques lignes sur l'*Histoire des dogmes chrétiens* d'Eugène Haag (*Journal des Débats*).

(8 et 9 juillet). Deux articles sur le *Marc-Aurèle* de Noël Desvergers (*Journal des Débats*).

(13 novembre). Article d'une demi-colonne sur les traductions d'un roman arabe (*Journal des Débats*).

1866 (21 janvier). Article d'une demi-colonne sur Kuenen (*Journal des Débats*) [1].

(3 mai). Article d'une colonne et demie sur la *Grammaire comparée* de Bopp (*Journal des Débats*).

(20 et 21 août). Deux articles sur *saint François d'Assise* (*Journal des Débats*). — [Recueillis dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

(28 octobre). Article d'une demi-colonne sur une acquisition de livres bouddhiques (*Journal des Débats*).

(12 novembre). Article à propos d'un livre sur *Galilée* (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

1867 (31 janvier). Article sur divers ouvrages géographiques (*Journal des Débats*).

(31 août). Article sur *l'Impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle* (*Revue bleue*). — [Lecture faite à l'Institut et recueillie dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*] [2].

(15 novembre). Article sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, 3e édition (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

1868 (10 mai). Article sur *Auguste, sa famille et ses amis*, par A. Beulé, 2e édition (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Mélanges d'histoire et de voyages*].

(16 mai). Article de trois quarts de colonne sur diverses études philologiques (*Journal des Débats*).

(27 mai). Article de deux colonnes sur un livre de J. Derenbourg (*Journal des Débats*).

(4 septembre). Article d'une demi-colonne sur un livre d'A. Luzel (*Journal des Débats*).

(11 décembre). Article d'un tiers de colonne sur un livre de M. Joseph Bertrand (*Journal des Débats*).

1870 (28 mars). Article d'une colonne pour annoncer *l'Intelligence* de Taine (*Journal des Débats*).

1873 (1er et 2 octobre). Deux articles sur une *Collection d'auteurs orientaux* (*Journal des Débats*).

1. Dans les *Débats* du 23 avril 1866, Taine annonce *les Apôtres* de Renan et en cite la conclusion.

2. Dans les *Débats* du 13 septembre 1867, Bersot annonce la 13e édition de la *Vie de Jésus*, et en cite la *Préface*.

1878 (9 et 10 juillet). Deux articles sur le *Théâtre persan* (*Journal des Débats*). — [Recueilli dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*].

1879 (9 avril). Lettre aux *Débats* pour défendre son portrait de saint Paul (*Journal des Débats*). — [Recueillie dans les *Feuilles détachées*].

Signalons enfin, puisque l'occasion s'en présente, une très curieuse lettre de Renan à M. Hyacinthe Loison dans l'*Introduction* des *Derniers Jansénistes* de M. Léon Séché (tome I, p. XXV-XXVIII).

VICTOR GIRAUD.

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

(Lettres inédites de Le Verrier, Renaudot et Valincour.)

« En même temps que le comte d'Ayen cultivoit ainsi le germe de toutes les vertus et entretenoit même des correspondances de littérature avec les savants et les beaux esprits, avec l'abbé Renaudot, Basnage, Bayle, Valincour, Boileau, il approfondissait par devoir l'art des héros.... »

Les correspondances auxquelles l'abbé Millot fait cette pompeuse allusion dans les *Mémoires de Noailles* ont été, en partie au moins, conservées. Elles forment deux recueils de la collection Ashburnham, aujourd'hui à la bibliothèque Laurentienne de Florence. On en trouvera la description, en attendant l'inventaire de M. Paoli, dans un article sur *Quelques lettres de Bayle et de Baluze*, paru jadis dans les *Annales du Midi* [1]. Cette collection a été formée par un des familiers de la maison de Noailles, probablement par Millot lui-même. Si aucune lettre de Boileau n'y figure plus et si celles de Bayle y sont peu nombreuses, celles de Renaudot, de Valincour et de Basnage y sont au contraire en fort grande quantité, et il faut ajouter à l'énumération que fait Millot des correspondants de M. de Noailles le nom de ce Le Verrier, qui fut l'ami de Boileau et que cette amitié a sauvé de l'oubli.

Les lettres écrites de Paris par plusieurs de ces correspondants, Renaudot, Le Verrier, Valincour [2], valent d'être publiées. Non seulement elles font mieux connaître leurs auteurs, le fécond polygraphe que fut Renaudot, ce Le Verrier, « traitant renouvelé des Grecs », qu'elles réhabilitent de la réputation singulière que lui ont faite les Anas, et l'aimable et érudit Valincour, mais elles sont pleines de renseignements sur l'histoire des premières années du XVIII[e] siècle, non seulement militaire et politique, mais littéraire. Elles paraissent inédites et à peu près inconnues. Cependant une des lettres de Le Verrier, la plus longue et la plus importante, celle où est faite la chronique de l'élection « à la place qui vaquait à l'Académie par la mort de M. Testu », a été publiée déjà par Saint-Surin et par Amar, dans leurs éditions des œuvres de Boileau, à cause du rôle amusant qu'elle montre qu'y joua le grincheux vieillard [3]. Comme l'édition en a été donnée par eux d'après l'original et est exacte, il m'a paru inutile de reproduire ici ce texte, d'ailleurs bien connu. Quant aux autres, on les trouvera éditées ici d'après les originaux de la Laurentienne, où je les ai copiées moi-même en 1887 et collationnées en 1891 [4].

L. G. Pélissier.

1. *Annales du Midi*, III, 1891.

2. Les lettres de Basnage forment un groupe distinct, d'un intérêt particulier, et qu'il n'y a pas lieu de confondre avec les lettres politico-littéraires de ces trois auteurs.

3. Amar, édition des *Œuvres de Boileau*, IV, 432.

4. Ces trois séries de lettres se complètent et se pénètrent, leurs renseignements s'éclairent et se confirment à tel point qu'il me paraît préférable d'en publier d'abord le texte et de réserver, pour les grouper et les fondre toutes ensemble, les remarques qu'il y a lieu de faire sur chacune de ces correspondances.

Lettres de Le Verrier.

A Paris, ce 13 septembre 1706.

J'ai fait tout ce que j'ai pu, monseigneur, pour persuader à M. des Préaux que j'avois quelque crédit sur son esprit, affin qu'il me donnast son *Équivoque*[1] pour vous l'envoier. Mais je n'ay pas esté plus heureux cette fois-cy que les autres, et il est demeuré dans son air négatif plus que jamais. Ainsi, monseigneur, si vous n'avez pas satisfaction, je vous supplie de ne pas vous en prendre à moi. Je voudrois bien avoir quelque chose de bon à vous envoier en Roussillon pour vous divertir. Les muses ne se rendent pas à ma voix, et rien ne peut aujourd'hui les ranimer; elles gardent toutes un morne silence. J'espère pourtant que M. Dacier mettra bientost sous la presse deux volumes des vies de Plutarque. Du moins il y travaille avec application. C'est le seul autheur qui songe aujourd'hui à nous faire quelque présent.

Quoique je sache bien, monseigneur, que vous savez les nouvelles de meilleure part que de la mienne, je ne puis cependant m'empescher d'avoir l'honneur de vous dire que je vis hier une lettre de M. Amelot, par laquelle il mande que les ennemis ont déjà perdu plus de cinq mille hommes par maladie, par désertion, ou autrement[2]. De sorte que l'on compte que l'armée portugaise se détruira d'elle-même, et qu'il ne sera pas nécessaire que le roy d'Espagne donne un combat. M. Orry prétend que c'est à M. le duc de Berwick et à M. Amelot qu'il doit son rappel de Madrid[3], mais il m'assura avant-hier qu'il estoit fort aise de n'y plus retourner.

Je suis, etc.

Paris, ce 3 novembre 1706.

Il y a si longtemps, monseigneur, que je n'ai eu l'honneur de recevoir de vos nouvelles qu'il m'en ennuie extrêmement[4]. Je n'aurois pas manqué de vous en faire souvenir plus tost, si je n'avois attendu quelque occasion qui m'en facilitast les moïens, ou du moins qui me servist de matière pour prendre la liberté de vous escrire.

Mais, monseigneur, tous nos gens du Parnasse gardent un morne silence. Il n'y a que M. de la Fosse d'Aubigny qui, malgré la tristesse publique, s'est creusé le cerveau pour nous donner en notre langue une ode de Pindare et une ode d'Horace. Je me garderai bien, monseigneur, de vous parler du jugement que je fais de cet ouvrage :

1. Boileau travailloit à cette satire depuis l'année précédente. Cf. avertissement sur la XII[e] satire (Boileau, *Œuvres*, éd. Brossette Saint-Marc, I, 228).

2. L'armée portugaise souffrait beaucoup des maladies et des désertions dans les camps de Chinchon et de Colmenar.

3. Du moins Amelot et Bervyck écrivaient que la commotion était si grande en Espagne contre M. Orry, qu'il était à propos, quoiqu'il eût bien servi, de ne pas le renvoyer dans ce pays-là. (Voir Dangeau, XI, 200, et *Mémoires de Noailles*, II, 400.)

4. M. de Noailles revint de son gouvernement de Roussillon le 12 décembre 1706.

vous sçaurez mieux que personne lui donner le véritable prix qu'il mérite, et je m'en raporte tout entier à ce que vous déciderez. C'est par vostre cher poète que je connais cette traduction. L'autheur lui en a fait présent depuis peu, mais plutost en suppliant qu'en autheur, et d'ailleurs il a pris soin de ne rien laisser eschaper dans son ouvrage qui pût faire oublier l'ode pindarique sur Namur. Aussi, monseigneur, votre cher poète parle fort raisonnablement de cette nouvelle poésie. Il polit et repolit toujours son *Équivoque*. Souvent il efface, quelquefois il augmente. Il me dist hier dix ou douze vers qu'il veut adjouter à sa pièce, et j'en fus charmé. Je serais ravi qu'il voulût suivre mon avis et vous l'envoier. Il n'y a pas moïen de le vaincre là-dessus. Il ne la dit mesme plus à personne et, excepté M. le prince de Conti [1], à qui il l'a récitée depuis son retour de Fontainebleau, et qui en a esté extrêmement frappé, il n'a point voulu escouter les prières de ceux qui voulaient l'entendre.

Je suis, avec toute sorte d'attachement et de respect, etc.

A Paris, ce 23 may 1707.

Il y a longtemps, monseigneur, que je me reproche de ne m'estre point donné l'honneur de vous escrire depuis votre départ [2], mais je voulais vous faire présent de quelque nouveauté du Parnasse, et jusqu'à présent je n'ay pu trouver qu'une ode, qui est de M. de Mimeure, et que le hazard nous a donnée.

J'espère, monseigneur, que vous ne serez pas fâché de la voir. Cependant ceux qui l'ont respandue dans le public s'imaginoient qu'on la jugerait si mauvaise qu'on le croirait indigne d'entrer à l'Académie. Le public et plusieurs académiciens en ont pensé tout autrement, et je suis persuadé que vous serez de leur avis. L'Académie est maintenant, monseigneur, une chose si importante qu'il faut presque livrer combat pour y avoir place. On décidera jeudi qui doist estre élu ou de M. l'abbé Fraguier ou de M. l'abbé Mangin. Le premier est soutenu par M^me^ la duchesse du Maine, et l'autre par M. le Duc. On ne peut agir avec plus de chaleur que le frère et la sœur font l'un contre l'autre [3].

Vostre cher poète est à Auteuil [4], monseigneur, et il s'y occupe à une

1. François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, fils puîné d'Armand de Bourbon, prince de Conti, né le 30 avril 1664, mort le 22 février 1709. Il était un des hommes (avec Bossuet, Bourdaloue, Daguesseau, l'abbé de Châteauneuf et le marquis de Termes) en qui Boileau reconnaissait un esprit supérieur.

2. Le duc de Noailles était retourné à l'armée de Roussillon vers la fin de mars 1707. (Dangeau, XI, 327.)

3. L'abbé Mangin et l'abbé Fraguier furent élus presque en même temps, et reçus à l'Académie, le 1^er^ mars 1708, par l'abbé Régnier.

4. « Heureux comme un roi, disait Racine, dans sa solitude ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. » Et les détails que donne ci-dessus Le Verrier sur les compagnies qui s'y réunissaient, peuvent illustrer ce qu'ajoutait Racine : « Il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. » Cependant Le Verrier paraît n'avoir connu qu'un groupe assez restreint de ces joyeux hôtes de Despréaux.

affaire qu'il met fort au-dessus de toutes les affaires de l'Europe : c'est une nouvelle édition de ses œuvres [1]. Il y mettra son *Équivoque*, et il augmentera ses remarques sur Longin ; mais il ne veut point y mettre trois dialogues que vous m'avez demandés, et qui ne regardent que M^lle^ de Scudéry.

Je suis, etc.

A Paris, ce 3 septembre 1707.

Comme je sais, monseigneur, que les Belles-Lettres vous tiennent fort à cœur, je n'ai pu me résoudre à me donner l'honneur de vous escrire sans vous envoier quelque chose de nouveau. Vous devez recevoir par ce courrier une critique des *Oracles* de M. de Fontenelle, et pour ne pas tomber dans le mesme inconvénient où je tombai l'année dernière en vous envoiant Hieroclès, M. de Chamillart a bien voulu faire mettre la suscription du paquet par un de ses secrétaires. Ainsi, monseigneur, je compte qu'il vous sera rendu ponctuellement. Cette critique a été composée par un jésuite qui est de Metz et qui enseigne à Strasbourg ; il n'est jamais venu à Paris. Cependant, s'il y a quelque chose qui ne vous convienne pas dans son style, j'espère que vous serez très content du fond de ce livre. Il a esté regardé ici avec beaucoup d'estime, et, quoique l'on eût joué plusieurs ressorts pour empescher qu'il ne fust vendu publiquement, M. le Chancelier a ordonné au syndic des libraires de rendre les exemplaires qui avoient esté saisis. L'autheur s'appelle Baltus. Je ne sçay point si les jésuites le feront venir à Paris, mais je sçay bien qu'ils n'ont rien icy qui puisse entrer en comparaison avec lui.

On n'imprime plus les thèses sur une grande feuille de papier, comme cela se pratiquoit autrefois, monseigneur, et on les imprime à présent in-4°. La mode est de mettre une belle vignette à la teste. Un professeur de la Marche s'est avisé d'en faire graver une où il a mis dans l'esloignement le Temps et la Vérité. Tout auprès, on voit Pallas qui terrasse l'Erreur. Ensuite est un groupe des anciens philosophes, tous désignés par leurs symboles, et au-devant de ce groupe se trouve la Philosophie qui, tenant Des Cartes par la main, lui montre l'Erreur terrassée et la Vérité esclaircie. M. le Cardinal a jugé à propos de faire supprimer cette planche, qui paroist trop injurieuse à la mémoire d'Aristote et trop contraire aux statuts de l'Université, qui ne devroit enseigner que l'ancienne philosophie et qui cependant n'enseigne aujourd'hui que la nouvelle.

M. le duc d'Albe apprit avant-hier, par trois courriers qu'on lui envoia de Madrid, que la reine d'Espagne estoit accouchée d'un prince, le 25^e^ d'aoust. Sur-le-champ, monseigneur, il alla à Versailles avec des

1. Cette édition devait remplacer celle de 1701, depuis laquelle Boileau n'avait plus rien publié. Il voulait y insérer la *Satire contre l'Équivoque* ; « mais, dit Du Monteil, quelques-uns de ses ennemis obtinrent un ordre du Roi pour empêcher que cette pièce ne parût, et M. Despréaux ne voulut plus que l'on continuât l'édition commencée. » (Éd. Brossette, I, 228.)

équipages tout neufs et des livrées toutes neuves. Hier au soir, il donna une illumination avec une grande symphonie. Ce soir on recommencera, et demain il donnera un grand feu d'artifice, un *Te Deum*, beaucoup de musique chez lui, un grand jeu et un repas dont la première table sera de soixante couverts [1].

Girardon a fait en marbre un très beau buste de vostre cher poète [2] : je voudrois, monseigneur, que vous pussiez bientost voir cet ouvrage. Mais il me paroist que votre campagne ne finira pas dans peu en Catalogne.

On ne parle pas fort icy, monseigneur, des progrès que fait M. le maréchal de Tessé à la suite des ennemis. Ils avaient pris leurs précautions pour ne pas manquer de vivres, et nous n'en avons point. M. de Chamillart me dist hier que M. de Savoye ne rentreroit pas dans ses estats avec la moitié des troupes qu'il avait lorsque il est entré en Provence [3].

Je suis, etc.

A Paris, ce 23 juillet 1708 [4].

Je suis très fasché, monseigneur, que l'on vous ait osté une partie de vostre armée. Je suis très persuadé que le roy en auroit tiré plus d'utilité par vostre moïen, qu'il n'en tirera en l'envoïant en Provence ou en Dauphiné [5] où je ne crois pas que l'on fasse rien de cette année. Vous auriez pu, monseigneur, faire un autre usage de ces troupes. Il me semble que, si l'on vous avoit donné quelques secours, vous auriez pris Gironne, et ce seroit un avantage très considérable. Je ne vous parle point, monseigneur, des malheurs qui nous sont arrivés en Flandres [6]. Les lettres qui nous viennent de Tournay nous consolent un peu, car on nous mande que M. le maréchal de Berwick y est arrivé avec 62 escadrons et 34 bataillons [7]. Il a esté durant trois jours avec M. le duc de Bourgogne, et il prétend empescher les ennemis de fourager comme ils faisoient les chatellenies de Lille et de Tournay. S'il tient parole, on croit que les ennemis ne pourront pas demeurer à Oudenarde [8].

Il n'est pas possible, monseigneur, que le livre de M. de Piles ne

1. Ces détails sont plus complets que ceux que donne Dangeau, xi, 452.

2. Ce buste est aujourd'hui au Louvre, au musée de sculpture, et l'on se rappelle la brillante description, et si vivante, qu'en a donnée Sainte-Beuve (*Causeries*, iv, 502).

3. Chamillart a raconté ici à Le Verrier le contenu des lettres écrites le 27 août par le maréchal de Tessé lui-même : « Les paysans assomment tout ce qui s'écarte de leur marche ».

4. De décembre 1707 à mars 1708, le duc de Noailles avait résidé à la cour où il avait été en service pour son quartier.

5. C'est au mois de juin que l'armée de Noailles fut ainsi diminuée de six bataillons et de six escadrons, qui furent envoyés en Provence.

6. Le Verrier fait sans doute allusion ici à l'affaire entre la Lys et l'Escaut, du mercredi 11 juillet, connue sous le nom de bataille d'Oudenarde. Les *Mémoires de Noailles* en parlent (ii, 425), peut-être d'après Valincour.

7. Le 13 juillet 1708.

8. Où ils avaient réuni les prisonniers faits pendant l'affaire du 11 juillet : 4000 soldats et 700 officiers.

vous soit pas rendu, car je sçay qu'un commis de M. de Chamillart y a mis l'adresse et qu'il a esté remis au courier. Il est difficile que l'on puisse l'avoir leu, car le paquet estoit fait quand je l'ai envoié, et il n'y avoit que la suscription à mettre. J'ay de l'impatience que vous ayez vu ce livre, et que vous m'ayez fait l'honneur de m'en escrire votre sentiment.

Vostre cher poète me prie, monseigneur, de vous dire qu'il ne vous oublie ni à Paris ni à Auteuil, où il est à présent.

Je suis, etc.

A Paris, 24 aoust 1708.

Je suis bien mortifié, monseigneur, que l'on vous ait osté une partie de vos troupes et que l'on vous ait mis par là hors d'état de rien entreprendre. Mais la France est attaquée de tant de costez que l'on ne sçait de quelle manière y résister. Je vais, monseigneur, vous entretenir de choses d'une espèce toute différente. M. de Tréville [1], qui mourut il y a huit jours, et M. le procureur général, qui se porte très bien, ont fait l'un et l'autre une critique de M. Des Préaux sur un endroit de son *Équivoque*. Voicy, monseigneur, ce qu'ils ont critiqué :

> Lorsque chez tes sujets l'un contre l'autre armés
> Et sur un Dieu fait homme au combat animés
> Tu fis dans une guerre et si triste et si longue
> Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue!

Ces messieurs ont prétendu, monseigneur, qu'il y avoit un faux sens dans ces mots : *Martyrs d'une diphthongue*, et ils ont prétendu qu'en cet endroit vostre cher poète ne parloit pas tout à fait juste, car ils ont voulu que *Martyrs d'une diphthongue* soit comme si l'on disoit, pour la manière de parler : *Martyr de Jésus-Christ*, *Martyrs de la Foy*. Au lieu que le poète veut dire : *A cause d'une diphthongue*. Il a esté frappé de cette critique, et il a mieux aimé perdre un fort beau vers que de manquer à la justesse. Il a refait ces quatre vers, et voicy comme il s'y est pris :

> Lorsque attaquant le Verbe et sa divinité,
> A couvert d'un vain mot } ta fière impiété,
> Contre tant de grands saints }
> Dans le cours d'une guerre et si triste et si longue,
> Seut si bien maintenir l'erreur d'une diphtongue [2].....

1. Fils du commandant des mousquetaires sous Louis XIII; il avait été quelque temps à la cour, mais s'en était retiré depuis plus trente ans, selon Dangeau, « pour n'être plus qu'un homme d'esprit et de savoir » et un bibliophile. Il mourut le 13 août 1708. Le Verrier annonce, dans sa lettre suivante, la vente de sa bibliothèque.

2. Cette correction de Boileau ne fut pas approuvée, et il s'arrêta définitivement aux vers suivants :

> Lorsqu'attaquant le Verbe et sa Divinité
> D'une syllabe impie un saint mot augmenté
> Remplit tous les esprits d'aigreurs si meutrières
> Et fit de sang chrestien couler tant de rivières...

qui ne valent pas les premiers. La diphtongue à laquelle Boileau faisait allusion est celle sur quoi se fondait l'arianisme : ὁμοιούσιος au lieu de ὁμούσιος. Cf. Brossette, I, 249.

Je vous supplie, monseigneur, de me mander ce que vous pensez de cette critique et de cette correction. M. Des Préaux sera ravi de le savoir, et je lui ai dit que je vous demanderois vostre sentiment là-dessus.

Il y a assurément des fautes dans le livre de M. de Piles, mais, monseigneur, j'espère que vous y trouverez des principes solides de peinture. Et c'est ce qu'il faut, ce me semble, regarder dans ce livre, par préférence à tout autre chose.

S'il se présente quelque livre qui mérite de vous estre envoïé, monseigneur, je ne manquerai pas de l'adresser à la personne que vous m'indiquez, mais je doute qu'il ne soit pas retenu à la poste, parce qu'on ne laisse point passer de livre sans que le paquet soit contresigné d'un secrétaire d'État. C'est par cette raison que j'avois pris la voie de M. de Chamillart.

Les ennemis travaillent aux lignes de circonvallation de Lille[1]. On prétend, monseigneur, que ces travaux se font lentement parce que les pionniers, qui sont tous François, désertent tous les jours.

A Paris, ce 21 septembre 1708.

Il me semble, monseigneur, que tout se décourage en ce païs, depuis que nos affaires ne sont plus si florissantes : surtout on voit peu de livres nouveaux, et nos autheurs sont moins eschauffés que jamais. Cependant M. Dacier fait actuellement imprimer une dissertation contre un religionnaire réfugié en Hollande, appelé Masson, qui depuis quelque temps a donné un Horace au public, dans lequel il attaque M. Dacier à forces ouvertes. Faute de livres nouveaux, je me donne l'honneur, monseigneur, de vous envoier une lettre que l'on a imprimée et qui regarde les affaires de la Chine. On en fait beaucoup de cas dans le public. Le roy a dit à M. le Cardinal de Noailles qu'il vouloit voir M. Maigrot, et je ne doute point qu'il n'ait été à Versailles.

La mort de M. de Tréville laisse, monseigneur, un beau cabinet de livres à vendre. Il est plein de Bibles, de Pères et de conciles très bien conditionnés; mais il y a peu de livres de belles-lettres.

Nostre cher poète est désolé, monseigneur, de se qui ce passe à Lille[2], car il croit que les expéditions militaires se font comme un roman, où l'autheur est toujours le maistre des événemens; en sorte qu'il fait agir les personnages comme il lui plaist, et qu'il donne la victoire à qui bon lui semble. Je suis, etc.

1. Le Verrier semble résumer ici des lettres de M. de Berwyck du 19 août, résumées aussi par Dangeau (XII, 206), et qui disent la même chose en employant presque les mêmes mots.

2. Le siège de Lille, qui avait commencé au mois d'août précédent, et qui fut soutenu pendant quatre mois par le maréchal de Boufflers, finalement obligé par un ordre exprès de Louis XIV de rendre la place. C'est à ce propos que fut donné à Boufflers le beau nom de « héros citoyen ».

A Paris, ce 12 juin 1709.

Vous m'avez fait un plaisir infini[1], monseigneur, en me donnant de vos nouvelles. J'ai receu cet honneur avec beaucoup de joie parce qu'il y a longtemps que cela ne m'estoit arrivé, et j'espère que dans le cours de cette campagne vous voudrez bien que je sache où vous serez. Vous voulez bien me permettre de vous dire, monseigneur, que le malheur et la chute de M. de Chamillart[2] touchent beaucoup d'honnestes gens[3] : une décadence si subite ne saurait manquer de surprendre.

Pour les belles lettres, monseigneur, M^me^ Dacier fait imprimer son Homère, et la nouvelle édition d'Horace faitte par M. Dacier vient de paroistre. Je ne puis encore rien dire de l'un ni de l'autre parce que je n'ai point veu ces deux ouvrages. M. de Tourreil dit qu'il fait imprimer son Démosthène[4], mais personne n'en a rien vu. M. de Tréville avait beaucoup de part aux remarques qu'il a faites sur cet auteur.

Je ne sais, monseigneur, si vous connoissez D. Anselme Bandourry[5] : c'est un bénédictin natif de Raguse, que M. le grand duc[6] entretient depuis huit ans à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il fait imprimer deux gros volumes in-folio qui ont rapport à l'histoire byzantine. Il y a quantité de figures et de médailles très curieuses.

Vous n'avez peut-estre pas vu, monseigneur, des mémoires sur l'affaire de Chine composés par M. Thiberge[7]. Ils méritent d'estre lus, aussi bien que le décret du Pape sur la mesme affaire et sur le décret de M. de Conon. Si vous avez la curiosité de voir ces deux escrits, je ne manquerai pas de vous les envoier au premier ordre; mais il faudra que je me serve de la voie ordinaire de la poste, car je n'ai plus la commodité que j'avais au temps de M. de Chamillart.

Vostre cher poète, monseigneur, est indisposé depuis trois jours, et il a un mal de cœur qui ne finit point. J'espère pourtant que son mal n'aura aucune suitte fâcheuse. Son *Équivoque* est toujours enfermée dans son coffre-fort et je ne croy pas qu'elle en sorte tant qu'il vivra. Il m'a prié de vous assurer de ses respects.

1. La correspondance de Le Verrier recommence ici après une interruption de plusieurs mois. Le duc de Noailles, après la mort du maréchal, son père (survenue le 2 octobre 1708), était arrivé de Perpignan le 4 nov. 1708 à Versailles et à Paris, où il resta tout l'hiver pour régler ses affaires de famille. Il ne retourna commander en Roussillon qu'au début de mai 1709.

2. Le 9 juin, Louis XIV avait fait demander à Chamillart sa démission de la charge de sécrétaire d'État.

3. Beaucoup, avec Saint-Simon, le considéraient comme « l'honneur, la probité, la bonté même » et Saint-Simon explique par les rancunes injustes de M^me^ de Maintenon « cet événement qui ne s'étoit point vu de ce long règne depuis la disgrâce de Fouquet ».

4. Jacques de Tourreil, fils d'un procureur général au parlement de Toulouse, né à Toulouse 18 nov. 1656, mort à Paris 11 oct. 1714. C'est cette traduction de Démosthène qui contribua le plus à sa réputation.

5. Le Verrier écrit la prononciation française du nom de Banduri.

6. Le grand duc de Toscane. Banduri était d'ailleurs peu estimé par ses confrères de Saint-Germain-des-Prés pour la difficulté de son caractère. V. les lettres de Dom Claude de Vic à Fr. Ant. Marmi (*Revue des Langues romanes*, 1890).

7. M. Tiberges, directeur des missions étrangères.

L'argent, monseigneur, est beaucoup plus rare depuis que l'on fabrique de nouvelles espèces qu'il ne l'estoit auparavant. Tout le monde est sur cela dans une désolation que je ne puis exprimer. Je suis, etc.

A Paris, ce 10 juillet 1709.

Si je ne me donne pas, monseigneur, l'honneur de vous escrire plus souvent, ce n'est point faute d'envie de le faire, c'est parce que je crains d'estre importun. Mais puisque vous m'assurez que je ne le serai pas, je remplirai mes devoirs à cet égard d'une manière dont vous n'aurez plus sujet de vous plaindre.

Je ne vous parle jamais des affaires de la guerre, monseigneur, et je suis persuadé que vous en estes mille fois mieux instruit que moy. Cependant trouvez bon que je vous dise icy que je ne sçay pourquoi l'on est si content à la cour de ce que les ennemis se sont attachés à Tournay. J'ay veu depuis peu des lettres escrites de cette ville. Il y a assez de bled et d'argent. Mais, monseigneur, il n'y a que treize bataillons et tout le monde dit que cela ne suffit pas pour défendre une aussi grande place[1]. M. le mareschal de Villars propose des projets pour attaquer les ennemis. Je ne sçay pas si on lui permettra de faire sur cela ce qu'il jugera à propos. Cependant nous perdons nos places peu à peu et on publie déjà que M. le prince Eugène en veut à Valencienne[2]. Je souhaite que de votre costé la campagne soit assez heureuse pour vous donner occasion de faire quelque entreprise.

Pour les fonds, monseigneur, le public ne voit pas un escu de tout ce qui se fabrique dans les monnoyes du roy. Tout est voituré pour les armées, et l'argent est si rare que le riche n'en a pas plus que le pauvre[3].

Vous avez raison de croire, monseigneur, que les Belles-Lettres sont extrêmement refroidies. On a congédié trente garçons à l'imprimerie du Louvre. Les autres imprimeries ont entièrement cessé leur travail. Il n'y a que M. l'abbé Renaudot qui nous va donner un nouveau livre, malgré la misère et le mauvais temps. C'est une histoire de toutes les sectes de l'église d'Orient, matière qui n'est guère connue que de luy et qu'il sait parfaitement. M. de Fontenelle vient de donner au public un

1. Le siège de Tournay avait commencé au mois de juillet, et au début les assiégés avaient paru le soutenir vaillamment. M. de Surville avait même, le 6 juillet, fait une sortie assez heureuse. C'est peut-être ces faits qui causaient le contentement de la cour.

2. Ce contentement n'était cependant pas de la sécurité, à moins qu'il n'y ait dans le texte de Le Verrier une singulière contradiction. La cour s'attendait à la capitulation de Tournay, et prévoyait en effet le siège de Valenciennes.

3. Pendant tout le mois de juillet, on « fondit » au nouvel hôtel des monnaies pour 3 500 000 livres d'argent apporté du Pérou sur le vaisseau *La Vierge de Grâce*, et on continua à porter beaucoup de vieil argent à la Vieille Monnaie. Comme la vanité des souscripteurs n'est pas née d'hier, le *Mercure* de juillet et d'août imprima l'*État des personnes qui ont envoyé leur vaisselle à la monnoie des médailles pour en disposer suivant la volonté du roi*. (V. Saint-Simon, additions à Dangeau, 6 juin 1709, et Dangeau, XII, 433).

petit volume d'*Éloges de quelques académiciens*, mais, monseigneur, je n'ai point leu ce livre et je suis persuadé que j'ai bien des camarades.

On continue toujours l'impression de M^me^ Dacier, et l'Horace de M. Dacier paraît au grand jour. Quoiqu'il ait mis à la teste « *reveu, corrigé et augmenté* », on dit, monseigneur, qu'il y a peu de corrections. J'en leus, il y a quelques jours, une satire avec M. l'abbé Renaudot. Il fut si surpris de voir Nasidienus traité d'avare qu'il me dit qu'il ne pourrait s'empescher de faire là-dessus une dissertation. Je ne sçay s'il tiendra sa colère. Vous trouverez dans ce paquet, monseigneur, le décret du Pape sur l'affaire de la Chine. Pour les *Mémoires* de M. l'abbé Tiberge, je les mettrai à la poste, et ils partiront sans faute par le premier courrier. Votre cher poète vous rend mille grâces, monseigneur, de l'honneur de vostre souvenir. Il se porte mieux et il n'a plus de fièvre. Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

A Paris, ce 5 aoust 1709.

Je suis très affligé, monseigneur, que vous ayez payé le tribut qu'exige ordinairement en ce temps-ci le climat où vous estes[1]. Les fièvres tierces y sont fréquentes dans la canicule, mais je souhaitterois que vous ne vous en fussiez point ressenti. J'espère, monseigneur, que cela n'aura point de suitte, et je vous supplie de vouloir bien que je sois averti de votre santé. Si vous avez la bonté de considérer l'attachement que j'ai pour vous, je suis persuadé que vous ne me trouverez pas indigne de me donner là-dessus de vos nouvelles avec quelque soin.

Je suis ravi, monseigneur, que l'on vous envoie des troupes. Je souhaitte passionnément que vous trouviez l'occasion d'entreprendre quelque chose de considérable et qu'enfin vous n'attendiez pas plus longtemps une récompense qui est due déjà à vos services, et que toutes vos vertus demandent avec justice. Il y a icy, monseigneur, un deschaînement pour ou contre M. le duc d'Orléans; les uns le justifient, d'autres le condamnent, et il me paroist que chacun parle beaucoup sur un fait fort peu esclairci[2]. On ne sait point non plus précisément, monseigneur, de quelle manière s'est passée l'affaire de Tournay[3]. La prise de cette place nous jette dans une consternation qui accable tout le monde. Nous allons demain à Auteuil pour nous y consoler, monseigneur, et ce

1. Cette fièvre du duc de Noailles n'empêchait pas ses mouvements militaires. Au début d'août, il arrivait par une marche forcée à Figuières et il y faisait de six à sept cents prisonniers.

2. Ce « fait peu éclairci » est l'intrigue que révélèrent la saisie des papiers du commissaire des guerres Flauberg et l'arrestation de Flotte. Il s'agit, selon Saint-Simon dans ses additions à Dangeau, des visées du duc d'Orléans au trône d'Espagne. Le dernier mot de Dangeau, le 31 juillet 1709, est aussi le même : « Les affaires d'Espagne.... ne sont point encore esclaircyes. » Mais il y eut une explication le 2 août entre Louis XIV et le duc d'Orléans.

3. On ne le savait pas à Paris, mais la cour était fort bien renseignée sur cette capitulation, attendue et prévue depuis longtemps. Elle avait été signée le 29 juillet par le gouverneur, M. de Surville, qui dépêcha le lendemain le chevalier de Rais pour en porter des nouvelles au roi.

ne sera pas sans parler beaucoup de vous, car la compagnie sera composée de M l'abbé Renaudot, de M. de Valincour, de M. Clément, de M. Boivin et de vostre cher poète qui a recouvré sa santé.

Paris, ce 26 aoust 1709.

Voicy, monseigneur, un grand événement qui arrive dans les lettres, M. Des Préaux va faire imprimer son *Équivoque*, et il compose actuellement une préface pour remettre le tout à M. le Cardinal de Noailles, affin de ne point agir qu'en conformité de son approbation [1]. Mais, monseigneur, il faut vous compter ce qui a donné lieu à tout cecy :

Un poète jusqu'à présent inconnu s'est avisé de publier contre les Jésuites, sous le nom de M. Des Préaux, les vers que je me donne l'honneur de vous envoier. Les RR. PP. ont soutenu hautement que ces vers estoient en effet de M. Des Préaux, et le Père confesseur du roy est entré dans la querelle. On a donc demandé un désaveu par escrit à vostre cher poète. Mais il a répondu qu'il le donneroit en faisant imprimer son *Équivoque* pour montrer la différence qu'il y a de ses vers à ceux de ce maudit rimeur qui s'est servi de son nom [2].

Voilà, monseigneur, ce qui mettra au jour *l'Équivoque*, qui, sans cette occasion n'auroit peut-estre jamais paru. M. l'abbé Renaudot travaille à un quatrième volume de la perpétuité de la Foy et tous les protestans de Hollande crient déjà contre lui comme des chiens enragés. Je suis, etc.

A Paris, ce 23 juin 1710.

J'ai fait tout ce que j'ai pu, monseigneur, pour vous faire ma cour et à Paris et à Versailles [3], mais tous mes soins et tous mes empressemens ont été inutiles. J'espère, monseigneur, que je seray plus heureux du costé de vos lettres, et que vous aurez la bonté de me donner quelquefois de vos nouvelles. Je vais avoir l'honneur de vous en dire de celles de notre Parnasse.

M. Des Préaux songe sérieusement, monseigneur, à faire une nouvelle édition de ses œuvres. Il a ramassé plusieurs petites pièces qui n'ont point esté imprimées, et qu'il veut insérer dans son livre avec son *Équivoque*.

Lamotte réduit toute l'Iliade en douze livres, et il en a déjà fait dix. Il en a leu quelque chose à l'Académie. Des gens qui ont entendu cette lecture m'ont dit qu'il taschait de donner de son esprit à Homère. Mais

1. « Le cardinal de Noailles... a eu trois semaines ma satire entre les mains...; après l'avoir leue et releue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue en me comblant d'éloges, et m'a assuré qu'il n'y avait trouvé à redire qu'un seul mot. » (Brossette, I, 237.)

2. Ces détails complètent ce que Boileau lui-même dit dans son avertissement sur la XII[e] satire et ce que Brossette y ajoute dans ses notes. (Brossette, I, 228 sqq.)

3. Le duc de Noailles avait séjourné à Paris et à la cour du 25 novembre 1709 au 19 mai 1710, date de son départ pour Perpignan. Il est assez étonnant que Le Verrier n'ait pas réussi à le voir pendant un aussi long séjour.

M. de Fontenelle prétend qu'il aura bien de la peine à lui persuader que Homère avait en effet de l'esprit.

M. l'abbé Renaudot va présentement faire imprimer un quatrième volume qu'il adjouste à la perpétuité de la Foi. Il donnera en mesme temps beaucoup de pièces grecques qui n'avoient pas encore paru. Nous avons depuis peu, monseigneur, deux livres nouveaux : je ne sçais si vous les aurez veus, avant que de partir. L'un est le *traité de la Divination* de Cicéron, que M. l'abbé Régnier a traduit. L'autre est de feu M. de Maucroix : ce sont les Philippiques de Démosthène et les Verrines de Cicéron qu'il avoit traduites. Si vous avez envie de voir ces deux ouvrages, je ne manquerai pas de vous les envoyer, suivant les ordres et l'adresse que vous me donnerez.

Je ne doute point, monseigneur, que l'on ne vous ait envoié la requeste que M. le Procureur général a présentée au Parlement contre M. le cardinal de Bouillon. Cette requeste n'est point imprimée : cependant elle court les rues en manuscrits [1].

Toute l'Iliade que M^me^ Dacier a traduitte est presque imprimée. Je crains bien, monseigneur, que cette impression ne finisse de longtemps, car M. et M^me^ Dacier sont dans une affliction mortelle de la maladie de leur fille, qui, selon toute apparence, n'en relèvera pas. Ils perdront une fille d'un très grand mérite.

M. Boivin va, de son côté, monseigneur, donner le grec de l'Œdipe de Sophocle et de la comédie des Oiseaux d'Aristophane, avec la traduction française qu'il en a faitte. Comme les chœurs sont en vers, je suis persuadé que cela plaira au public.

J'ai oublié de vous dire, monseigneur, que M. Le Clerc de Hollande [2] fit imprimer en 1706 une lettre de M. Huet, qui n'avoit point esté publiée et qui est faitte depuis très longtemps. Cette lettre est contre les sentiments de M. Des Préaux, qui croit aussi bien que Longin qu'il y a du sublime dans ces paroles de la Genèse : « Que la lumière se fasse et la lumière fut faitte ». M. Des Préaux dit que c'est une avanture assez plaisante que de voir un évesque lié avec un ministre protestant pour soutenir qu'il n'y a point de sublime dans un endroit de l'Ecriture où un païen en a trouvé. Il fait une response fort vive à ces deux messieurs [3].

A Paris, ce 8 aoust 1700.

Vous ne sçauriez vous imaginer, monseigneur, combien on estoit icy allarmé sur la descente que les Anglois avoient faite en Languedoc [4], ni

1. Cette requeste fut suivie d'un arrêt de décret de prise de corps contre le cardinal de Bouillon, un gentilhomme (M. de Certes) et un jésuite de sa suite.

2. Ainsi nommé pour le distinguer de Michel Le Clerc, de l'Académie française.

3. C'est la réfutation d'une dissertation de M. Le Clerc contre Longin, composée en effet en 1710 (éd. Brossette, III, 422). Toute cette querelle est longuement racontée dans l'avertissement à la suite des *réflexions critiques* (éd. Brossette, S.-Marc, III, 384.)

4. A la fin de juillet la flotte anglaise avait débarqué 1300 hommes au port de Cette et ensuite avait pris Agde. Roquelaure demanda aussitôt des troupes à M. de Noailles et à M. de Berwyck.

la joie publique qui s'est répandue dans tous les esprits par l'action que vous venez de faire [1]; c'est une action si salutaire à l'état, monseigneur, que tout le monde ne peut s'en taire et que chacun loue à l'envi votre prodigieux génie pour la guerre et votre diligence presque incroiable [2]. A mon égard, j'ajoute à la joye commune une joye particulière qui vient de l'attachement sincère que j'ai pour vostre gloire. J'espère, monseigneur, que vous recevrez enfin dans peu la récompense que méritent vos travaux et vos services. M. Des Préaux, qui est au lit à cause d'une érisypèle, me pria hier de vous tesmoigner combien il prend de part à l'expédition éclatante que vous venez de faire. Il a achevé, monseigneur, sa *Dissertation sur le sublime* pour répondre à M. Huet et à M. Le Clerc; j'espère que vous en serez content. C'est la seule nouvelle de belles lettres que je puis avoir l'honneur de vous escrire aujourd'hui. Car nos muses sont dans un même silence, et je croy d'ailleurs que vous savez ce que va faire M. Boivin : il doit faire imprimer l'*Œdipe* de Sophocle et les *Oiseaux* d'Aristophane, dont il a traduit les iambes en prose française et les chœurs en vers, que je suis seur qui ne vous déplairont pas. Je suis, etc.

A Paris, ce 3 octobre 1710.

Je ne puis assez vous tesmoigner, monseigneur, comme je suis affligé de la perte de M. le comte de Noailles [3], ny combien je le regrette; mais pour détourner de devant vos yeux une image si affligeante, je vais tascher de vous entretenir de toute autre chose.

Rousseau prétend, monseigneur, prouver qu'il n'a point eu de coups de bâton et qu'il a esté assassiné; et que d'ailleurs ce n'est point lui, mais Saurin, qui a faict les chansons dont il a esté tant parlé. En effet il a obtenu un décret de prise de corps contre Saurin, et l'a fait mettre en prison. M. Des Préaux est souvent incommodé, mais son esprit ne s'en ressent point : vous penseriez comme moi si vous aviez veu sa dissertation sur la lettre de M. Huet. Il a aussi refait son *Dialogue des Romans* [4] et il en a osté tout ce qui peuvoit regarder une personne qui avoit en prose tout le mérite qu'un homme peut avoir [5].

1. Cette *action* est la belle marche de Noailles contre les Anglais, au nombre de 3000 hommes, avec 1000 hommes de pied et 800 chevaux seulement : les troupes anglaises furent, le 29 juillet, jetées à l'eau, tuées ou obligées de se rembarquer précipitamment, et Agde et Cette furent repris sans difficultés. La flotte anglaise se dirigea alors vers la Provence, se montra dans la baie de Marseille, mais ne tenta pas d'autre descente.

2. « On ne peut trop louer le duc de Noailles de sa diligence. » (Dangeau, XIII, 221.)

3. Le comte de Noailles était le frère du duc. Après avoir été chanoine de Notre-Dame, il était lieutenant général d'Auvergne et commandait un régiment de cavalerie. Il mourut à Perpignan de la petite vérole.

4. Le Dialogue avait été imprimé en 1688 dans le tome II du *Recueil des pièces choisies*, puis inséré dans les œuvres de Saint-Evremond, mais sans l'aveu de l'auteur et d'après les souvenirs de ceux qui l'avaient entendu le réciter. C'est pour en donner le texte authentique que Boileau se décida à l'écrire.

5. Boileau, à propos de ses scrupules à l'égard de M^lle^ de Scudéry, parle simple-

L'Homère de M^me^ Dacier ne paroist point encore, quoiqu'il soit entièrement imprimé [1]; il y manque la préface. Elle est à la campagne chez M. de Niest, et je crois qu'elle ne reviendra pas de là sans avoir fini cette préface tant attendue. Il y a quelques jours, monseigneur, que nous étions à Auteuil, M. l'abbé Renaudot, M. Des Préaux, M. de Valincour, M. de Valjouan, M. Boivin et moy. Je vous assure, monseigneur, que vous y fustes célébré comme vous le méritez et que tout le monde vous souhaita ardemment la récompense qui vous est due. Pour moy, je ne serai point content que cela ne soit fait. Je suis persuadé que vous ne quitterez pas l'Espagne [2] sans trouver l'occasion de vous faire valoir, et je le souhaite mille fois plus que je ne puis le dire. Je suis, etc.

A Paris, ce 15 décembre 1710.

Il y a si longtemps [3], monseigneur, que je n'ai eu l'honneur de recevoir de vos nouvelles qu'il me semble que vous m'avez entièrement oublié. J'apprends cependant où vous estes par M. l'abbé Renaudot et par M. de Valincour que je voy toutes les semaines avec M. Daguesseau de Valjouan, M. Des Préaux et M. et M^me^ Dacier. Ce n'est jamais, monseigneur, sans nous souvenir de vous à l'envi, pour ainsi dire; et si la fortune vous seconde selon nos souhaits, vous aurez lieu d'estre content. M. Des Préaux est enchanté de M. le Cardinal, car S. E. a lu et relu l'*Équivoque*, et il a permis à M. Des Préaux de dire tout ce qu'il voudrait dans sa préface. M. le Cardinal a d'ailleurs retenu, monseigneur, la dissertation que M. Des Préaux a faite contre Le Clerc. Il a loué ce poète d'avoir ataqué un homme si ennemi de l'église catholique, et lui a dit qu'il parlait de Dieu ainsi qu'un père de l'église : depuis cette louange le poète est hors de lui mesme. Saurin a gagné son procès contre Rousseau, qui a esté condamné en 4 000 francs de dommages et intérêts et en tous les dépens, et permis à Saurin de faire informer de la subornation [4]. Rousseau en a appelé au Parlement, mais je ne crois pas qu'il y gagne beaucoup. Je suis, etc.

A Paris, ce 30 janvier 1711.

Il n'est bruit ici, monseigneur, que de vos exploits [5] et chacun vous

ment de « ne pas chagriner cette fille qui, après tout, avoit beaucoup de mérite » : Le Verrier, en disant « tout le mérite qu'un homme peut avoir », a peut-être eu une intention d'ironie à l'égard de M^lle^ de Scudéry.

1. L'Iliade parut en 1711, l'Odyssée en 1716.

2. Le 3 octobre précisément, Dangeau annonce que M. de Noailles quitte l'Espagne pour regagner le Roussillon.

3. Entre la précédente lettre et celle-ci se place un voyage du duc de Noailles à la cour. Le 3 octobre le roi lui envoya l'ordre de « venir faire un tour ici », avant d'aller en Roussillon (Dangeau, XIII, 257). Le même Dangeau mentionne une audience de plus de trois heures, que le roi accorda au duc chez M^me^ de Maintenon le 15 octobre, et son départ vers le 25 octobre pour le Roussillon, où son armée devait être renforcée de vingt-six bataillons, en plus des dix qu'y commandaient déjà sous lui le marquis de Brancas et M. de Guerchy.

4. C'est le vendredi 12 décembre 1710 que Dangeau mentionne le jugement du Châtelet dans ce procès qui avait fait tant de bruit. (XIII, p. 297.)

5. Sans doute l'attaque du Fort Rouge qui commandait Girone et que Noailles

plaint du retardement que les pluies extraordinaires qui sont tombées en Catalogne [1] ont apporté à vostre siège. Je ne serai point en repos que je n'apprenne la prise de Girone, et j'espère que cette bonne nouvelle ne tardera pas à nous venir [2].

Votre cher poète, monseigneur, a pris courageusement le désastre poétique qui lui est arrivé. M. le chancelier [3], qui lui avait promis un privilège pour imprimer l'*Équivoque*, a retiré sa parole, et ne veut point qu'on imprime cette satire. M. le Cardinal, qui a fort examiné cet ouvrage, a offert à M. le chancelier d'en parler au Roi, mais M. Des Préaux a prié S. E. de n'en rien dire.

Il a en mesme temps fait cesser son édition qui estoit commencée, et il a résolu de ne plus rien faire imprimer de son vivant. Je ne sais pas s'il tiendra cette résolution ni ce qui arrivera là-dessus. L'ouvrage de M^me^ Dacier, c'est-à-dire son Homère, pourroit, monseigneur, voir le jour dans huit jours, mais l'indifférence ordinaire de M^me^ Dacier pour toutes choses [4] me fait craindre que son livre ne soit en vente qu'au commencement de mars. Elle ne ressemble pas, monseigneur, à M. l'abbé Renaudot, qui travaille avec tant d'assiduité et de diligence que son livre, qui est un gros in-4°, sera imprimé à Pâques. Je suis, etc.

A Paris, ce 6 février 1711.

On ne peut rien adjouster, monseigneur, à la joie que j'ay sentie lorsque j'ay appris la prise de Girone [5]. On m'avait assuré avant hier au soir que le siège était levé, et hier matin M^me^ la mareschalle [6] eut la bonté de me faire éveiller pour m'apprendre une des plus agréables nouvelles que je pusse recevoir. Je n'en attends plus qu'une qui vous regarde [7]; mais, monseigneur, je ne serai jamais content que l'on n'ait entièrement satisfait à ce que méritent vos services et votre capacité. Votre cher poète m'a fort prié, monseigneur, de vous tesmoigner combien il est sensible à la gloire que vous venez de remporter, et nous avons

commença à la fin de décembre. Le fort fut évacué le 29 décembre, et l'on en eut la nouvelle à Paris le 16 janvier.

1. C'est par les lettres du duc de Noailles des 15, 16 et 17 janvier, arrivées le 25 à la cour, que Le Verrier connaît ces « pluies épouvantables qui ont duré quatre jours et quatre nuits sans discontinuer, et qui ont causé un desbordement affreux de toutes les rivières et ruisseaux ».

2. V. la lettre suivante.

3. Le chancelier était alors Pontchartrain (1699-1714).

4. Il y a là un détail de caractère que les biographes n'ont pas noté. Saint-Simon parle de sa simplicité, de son absence de pédantisme; mais cette sorte d'incurie à l'égard de ses œuvres surprend un peu et n'est pas conforme à l'idée que ses études donnent de M^me^ Dacier (V. Sainte-Beuve, *Causeries*, IX, 473).

5. La nouvelle de la prise de Girone arriva à Marly le 4 février. La ville avait été prise le 23 janvier. Mais la cavalerie française, par la disette de fourrage, avait beaucoup souffert dans le siège, et M. de Noailles n'était plus en état d'occuper Ostalrich, Cardonne et Urgel, occupation qui eût assuré les communications de la Catalogne avec la France.

6. La maréchale de Noailles, mère du duc.

7. Le duc de Noailles reçut la grandesse du roi d'Espagne (Dangeau, XIII, 349).

pris jour avec nos autres esprits[1], pour célébrer la fête que nous devons en faveur de votre hardie et courageuse expédition. M. Le Bailly m'assura hier, monseigneur, que la deffense d'imprimer l'*Équivoque* ne vient point de M. le chancelier, mais qu'elle vient directement du Roy que le P. Le Tellier avait prévenu là-dessus. Je suis, etc.

A Paris, ce 16 mars 1711.

Nous venons, monseigneur, de rendre les derniers devoirs à M. Des Préaux qui mourut le 13e de ce mois à 10 heures du soir[2]. C'est une grande perte pour le public, mais c'en est une irréparable pour moi. Je ne doute point, monseigneur, que vous ne soyez fort touché de cette perte, et à mon égard j'en ai une douleur que je ne puis exprimer. Je suis, etc.

(*A suivre.*)

1. *Sic*, pour beaux esprits. L'emploi de ce mot isolé me semble assez rare.
2. Renseignement précis qui corrige Dangeau, XIII, 362, lequel date du 14 la mort de Boileau.

COMPTES RENDUS

MAURICE TOURNEUX. — **Diderot et Catherine II.** Calmann-Lévy, 1899 in-8.

L'impératrice Catherine avait acheté la bibliothèque de Diderot, et l'en avait constitué gardien, en 1765. Depuis lors Diderot s'était mis à servir Sa Majesté Impériale; il se regardait comme son homme d'affaires à Paris. Il lui avait envoyé sur sa demande le statuaire Falconet, et un peu malgré elle l'économiste Mercier de la Rivière. Il avait tâché d'acheter pour elle le manuscrit compromettant de Rulhière sur la mort du tzar Pierre III, et il avait acquis pour le Musée de l'Ermitage la collection du baron de Thiers. Il expédiait un « bourgeois de Paris » pour être gouverneur de l'École militaire des cadets de Saint-Pétersbourg, et enfin il se laissait expédier lui-même. Il arriva à Saint-Pétersbourg le 10 octobre 1773 : il en repartit le 5 mars 1774.

Ce séjour de six mois en Russie avait laissé peu de traces dans l'œuvre de Diderot. Il n'était guère représenté, avec quelques autres papiers et quelques lettres, que par le *plan d'une Université pour le gouvernement de Russie* : mais ce morceau important ne fut rédigé que plus d'un an après le retour en France [1]. Même la fille de Diderot, Mme de Vandeul, avait recueilli sur ce voyage peu de souvenirs de son père. On en avait tiré parfois des conclusions malignes. En réalité Diderot fut choyé, fêté au départ comme à l'arrivée : il n'emporta que de bons souvenirs. Si ceux qu'il laissa à l'impératrice furent plus froids et plus mélangés (et je dirai tout à l'heure pourquoi), elle se garda d'en rien témoigner. Il fallut le désintéressement du philosophe pour limiter les gratifications et les cadeaux. Il pouvait dire, et croire, qu'il emportait la faveur de Catherine.

Pendant les six mois de sa résidence, il l'avait entretenue familièrement, et de toutes sortes de sujets. Au sortir de ces conversations, il avait jeté sur le papier la substance de ses discours, pour aider la mémoire impériale. Ce sont ces feuillets dont l'impératrice n'avait parlé à personne, qu'elle n'avait montrés à personne (et pour cause), que M. Tourneux nous offre aujourd'hui; ils font un gros volume, qui est la publication de beaucoup la plus importante qu'on nous ait donnée depuis longtemps sur Diderot. Tous ceux qu'intéresse la littérature du XVIIIe siècle, et la diffusion des idées françaises à l'étranger, critiques et historiens, se sentiront fortement obligés à M. Tourneux pour cette révélation; il a édité, éclairci, commenté les textes avec son habituelle exactitude [2] et sa riche érudition.

1. « Nous ne savons pas exactement à quelle époque le Plan fut achevé ». (Éd. Assézat, t. III, p. 412.) L'impératrice écrit à Grimm le 20 janvier 1776 : « J'ai reçu le gros livre de Denis Diderot, et je le lirai lorsque l'article des Universités sera mis sur le tapis ». *Lettres de Catherine II à Grimm*, publiées par la Société impériale d'Histoire de Russie, Pétersbourg 1878, in-4, pag. 42. Ceci date le plan.

2. Il me paraît pourtant qu'il y a quelques mauvaises leçons, et je soumettrai à l'examen de M. Tourneux les conjectures suivantes. P. 238, au lieu de l'*enfant de la maison*, lire l'*enfant de la misère*. P. 251, l. 11 au lieu de *le sang russe avec le sang français*, lire *le sang russe avec le sang prussien*. P. 283, l. 4, au lieu de *Pétersbourg*, lire *Moscou*. P. 533, l. 21, au lieu de *frères*, lire *pères*.

Ils sont bien curieux ces feuillets : ils nous livrent Diderot au naturel, fumant, bouillant, débordant, emballé, lâché à travers tous les sujets, jamais à court de vues et de projets, réformant, redressant, créant, organisant, faisant d'un seul coup, en un tour de main, de l'empire des tzars l'empire de la philosophie, du boyard et du moujik les guides de la civilisation européenne dans la voie du progrès.

La porte de la chambre impériale lui est ouverte tous les jours l'après-midi de trois à cinq heures : il arrive toujours en retard, et il faut le mettre à la porte quand l'heure est venue d'autres audiences. Le voilà assis en face de Sa Majesté : il cause; dès qu'il est parti, il s'anime, il s'agite; il prend la main, le bras de l'Auguste interlocutrice, il lui tape sur le genou, sur la cuisse; on prétend qu'elle a dû mettre une table entre eux, pour s'abriter de sa gesticulation impérieuse; il est parfaitement à l'aise : il cause comme au Grandval chez d'Holbach, ou comme s'il avait devant lui M^lle^ Volant. Il ne retient aucune saillie. « (Les Anglais) ont si peur des rois que c'est l'unique voleur contre lequel ils soient en garde! » Il se met à la place de Louis XV pour réformer la maison du roi : il supprime les écuries, qui coûtent trop cher « quoi qu'en disent le vieux M. de Beringhen et la belle madame la comtesse de Brionne. Je coucherai avec elle si elle veut, mais je n'aurai ni grande ni petite écurie [2] ». Les métaphysiciens sont « une sorte d'oiseaux qui s'engraissent dans le brouillard [3] ». « La religion est (pour l'État) un appui qui finit toujours par renverser la maison [4] ». Ou encore : « Au moment où un homme de lettres entre à l'Académie française, il semble qu'il devienne stupide ». Ailleurs il fait un conte, l'aventure du postillon de Hamm à Lippstadt; il ébauche une scène comique, d'un grand seigneur et de son créancier, des dialogues de lui et sa fille, qui lit *Candide* et le déclare un « livre infâme », d'une mère et de ses enfants et de l'abbé qui les instruit. Et puis un beau jour, il s'est échauffé, il est éloquent, il écrit à bride abattue quelques pages admirables de verve et d'éclat sur la tolérance et les persécutions, d'autres aussi fortes sur le Parlement Maupeou.

Il aime à parler de lui, des siens, de la France. Nos ministres l'accusent d'être un mauvais patriote : car il dit que par eux, par leurs protecteurs et par leurs créatures, la France a été mise bien bas. Il n'est pas patriote, car il trouve que la maison du roi coûte cher, que les pensions des courtisans sont un abus, que les moines et les prélats sont trop riches, que les vieux Parlements étaient égoïstes et que le Parlement Maupeou est servile; que tout le monde doit porter sa part d'impôts; que les peuples paient trop et sont misérables. Il n'est pas patriote, car il manque de zèle pour M. d'Aiguillon et il loue des brouillons et des têtes chaudes comme M. de Gribeauval, M. Turgot [5]. Diderot s'en donne : il est « à neuf cent lieues de sa cour » et de la Bastille : cela délie la langue. Mais ce besoin de parler de la France, c'est aussi de la nostalgie, afflux des images familières, hantise des lieux, des choses, des pensées dont le tissu de sa vie a été fait. Car ce n'est pas toujours pour critiquer qu'il parle de son pays, souvent ce n'est que pour se souvenir. Il dit à l'Impératrice ce qu'il était à son enfance, avec ses cheveux ébouriffés, « débraillé, sans chapeau, quelquefois sans chaussures, en veste et pieds nus, bataillant dans les rues avec des gamins aussi résolus que lui »; et c'est à peine s'il ne l'oblige pas à lui tâter « le front cicatricé de dix coups de fronde reçus de la main de ses camarades ». Il lui dit « l'essaim de guêpes » que sont à la sortie de la classe, « les polissons du collège des quatre Nations »; il s'attendrit à y penser :

1. P. 149.
2. P. 229-230.
3. P. 269.
4. P. 364.
5. P. 444.
5. P. 165 et 243.

ils « sont, dit-il, les plus méchants enfants de l'Université et ceux que j'aime plus[1] ». Un autre jour, c'est « la Procession de Saint-Sulpice », qui lui revient à l'esprit, et il confie à Catherine qu'il se retrouve enfant malgré lui chaque fois qu'elle passe sous ses fenêtres[2].

Toutes ces saillies, tous ces souvenirs éclatent parmi la réforme de l'empire russe, qui, à travers toutes les digressions, va toujours son train. Diderot ne perd pas un instant de vue l'objet de son voyage. On se demande ce qu'il a pu connaître de la Russie, arrivé de la veille à Pétersbourg, n'ayant vu de l'empire que ce qui s'apercevait de sa chaise de poste, devant partir sans avoir vu même Moscou, et n'ayant probablement pas dépassé dans ses excursions hors de la capitale Tsarskoé-Selo, ou Péterhof, les villégiatures annuelles de la tzarine. Pourtant il s'est instruit en conscience : il a adressé à Catherine de longs questionnaires, qui l'ont plus d'une fois embarrassée ; renvoyé au comte Munich, il l'a questionné à son tour âprement ; il a fait causer tous les gens qu'il a vus, car il semble que cet intarissable bavard ait le don d'écouter tout en parlant ; il voit aussi sans avoir l'air de regarder. Je n'en veux pour preuve que deux mots qu'il jette sur l'esprit de la nation[3] : « Il me semble, dit-il, qu'en général vos sujets pèchent par l'un ou l'autre de ces deux excès : ou de croire la nation trop avancée, ou de la croire trop reculée ». Et ceci, qui va loin : « Il me semble avoir remarqué assez généralement une circonspection, une méfiance qui me paraît opposée à cette belle et loyale franchise qui caractérise les âmes hautes, libres et assurées ». Et encore : « Il y a dans les esprits une nuance de terreur panique. Ils semblent toujours à la veille ou au lendemain d'un tremblement de terre, et ils ont l'air de chercher s'il est bien vrai que la terre se soit raffermie sous leurs pieds ». Qui a vu cela là-bas, sait voir.

Au reste, quelle que soit son information, Diderot procède hardiment : il façonne la Russie selon la raison, et ce n'est pas tant ce qu'elle est que ce qu'elle doit être qui l'occupe. La matière est maniable, et il a pour la manier un bon outil, l'auguste volonté de Sa Majesté Impériale. Sûr que ce qui sera voulu sera réalisé, il va, il ordonne tout.

Il veut faire des rues à Pétersbourg, si irrégulièrement bâti. Mais il veut transporter la capitale et ramener la cour à Moscou. Il a des idées sur l'usure, sur les fabriques, sur les grosses forges, sur le colza et le tabac, sur les enfants trouvés, sur la police et la justice, sur le divorce, sur les monnaies, sur l'éducation. Il réforme l'École des cadets et l'École des jeunes demoiselles. Il veut faire venir M^lle^ Biheron avec ses pièces anatomiques en cire, pour instruire les demoiselles de l'institut impérial sur « le péril et les suites de l'approche de l'homme », de façon qu'elles apprécient « la valeur de tous les propos séducteurs » qu'on peut leur tenir : c'est ainsi qu'il a élevé sa fille. Il veut qu'on commande aux écrivains des écrits moraux, et surtout aux auteurs dramatiques des pièces édifiantes : le théâtre remplacera la chaire. Il a pourtant trouvé le moyen de tirer parti « de la religion et de la rendre bonne à quelque chose » : c'est d'obliger les popes de prêcher au peuple l'usage des bains, d'en démontrer la sainteté agréable à Dieu. Il a un moyen aussi d'habituer les grands seigneurs à payer leurs fournisseurs. Il veut qu'on ne déplace pas les agents qui font bien leur fonction dans les cours étrangères et qui ont acquis les connaissances nécessaires pour la bien remplir. Il insiste sur l'utilité de créer entre la noblesse et les serfs un tiers état. Il recommande de donner toutes les places au concours.

C'est un chaos d'idées, neuves, singulières, cocasses, légères, profondes, chimériques, sensées, pratiques : il y a de tout, il faut trier : mais il y a là de quoi fournir d'idées une demi-douzaine d'hommes d'État pour un demi-siècle.

1. P. 350.
2. P. 159.
3. P. 174-178.

Le génie de la philosophie française du XVIIIe siècle se manifeste dans cette masse de projets avec puissance : ce caractère pratique, un peu trop méprisé des métaphysiciens, et réellement si bienfaisant, qui consiste, sur tous les objets de l'activité humaine, à déterminer ce qui est d'accord avec la raison, la justice, le bien de l'humanité, quelque contradiction qu'y opposent l'intérêt égoïste et la tradition paresseuse. Enseigner aux souverains, aux ministres, à s'affranchir de la routine, à ne point ramener tout à eux, à respecter en leurs sujets la nature humaine, libre par essence et qui a droit au bonheur, c'est la politique de Diderot.

Aussi insistera-t-il encore plus sur les biens moraux que sur les biens matériels, qu'il appartient à Sa Majesté Impériale de procurer à la Russie : au reste, ceux-là sont la condition de ceux-ci; point de prospérité dans l'esclavage.

On connaît assez Diderot pour penser qu'il n'oubliera pas le devoir de protéger la nation russe contre la tyrannie ecclésiastique, d'imposer la tolérance au prêtre intolérant par état. Puisque l'Impératrice veut garder Dieu et la religion, on flanquera le cathéchisme orthodoxe d'un catéchisme moral rédigé par un bon philosophe.

Mais surtout on travaillera à amener le peuple au sentiment de la liberté. On établira des institutions libérales, une commission de représentants élus pour conserver ou faire les lois. Très sérieusement, Diderot propose à la tzarine comme objet premier et supérieur de son activité, la suppression du despotisme : il lui demande de se lier et de lier ses successeurs. Il sème dans ses discours quelques aphorismes significatifs :

« Tout gouvernement arbitraire est mauvais; je n'en excepte pas le gouvernement arbitraire d'un maître bon, ferme, juste et éclairé.

« Le droit d'opposition me semble, dans une société d'hommes, un droit naturel, inaliénable et sacré[1]. »

Dans les *observations* qu'il écrivit plus tard en France, sur un règlement élaboré par l'Impératrice, il disait :

« Il n'y a de vrai souverain, il ne peut y avoir de vrai législateur que le peuple.

« On doit, selon une loi de la nature que nous ne pouvons déranger, s'attendre à être gouverné par un sot, par un fou, par un méchant.

« C'est contre ce maître, le plus puissant, le plus dangereux des malfaiteurs que les lois doivent être particulièrement dirigées[2] ».

Il disait encore que « la première ligne d'un code bien fait » doit lier le souverain et délier le peuple, si le souverain fait mal, du serment de fidélité. Et le second article était que tous les cinq ans les représentants de la nation se réuniraient pour juger si le souverain avait observé la loi, et statuer au besoin sur la peine qu'il aurait méritée. Il proposait à l'Impératrice de remettre à son peuple le droit de la poursuivre, de la déposer et même de la condamner à mort, *si le cas l'exigeait*.

Le philosophe avait beau entremêler tous ses discours de dithyrambes enthousiastes en l'honneur du génie et du cœur de Catherine; il avait beau s'humilier, se faire petit, se donner pour « un enfant bien né qui balbutie sur des matières importantes » : si préparée que fût la tzarine à entendre des choses extraordinaires, elle eut peine à digérer la prédication libérale de Diderot. Cela lui parut trop fort. Elle dissimula, parce qu'elle ne voulait pas indisposer celui qui était un des guides de l'opinion publique en France et en Europe. Elle le laissait dire, en pensant que cela était bon parce que cela n'était dit qu'à elle; et elle se promit bien de ne pas répandre les feuillets qui contenaient le sommaire de ces propos : d'où leur *incognito* jusqu'à M. Tourneux. Elle ne put

1. P. 443.
2. P. 563, 571-572.

se tenir de hausser parfois les épaules et de rappeler au bonhomme qu'il était à l'aise pour tirer ses plans, qu'il divaguait sans conséquence, travaillant sur *le papier qui souffre tout*, tandis qu'elle était obligée d'y regarder de plus près, elle qui travaillait *sur la peau humaine, autrement irritable et chatouilleuse.*

J'imagine que ce mouvement de mauvaise humeur dut clore quelque discussion sur le despotisme, qui paraissait à Catherine aussi salutaire que Diderot le trouvait funeste. Ce qui permet de le croire, c'est que lorsque, plus tard, en 1785, l'Impératrice reçut les *observations* dont j'ai parlé plus haut, elle en prit une impatience qu'elle ne sut pas cacher.

« Cette pièce, écrivait-elle à Grimm, est un vrai babil, dans lequel on ne trouve ni connaissance des choses, ni prudence, ni clairvoyance; si mon instruction avait été du goût de Diderot, elle aurait été propre à mettre les choses sens dessus dessous [1]. »

Ne nous hâtons pas trop d'en tirer des conséquences contre le philosophe. Si l'idée d'abolir le despotisme par la bonne volonté du despote, sans révolution, est une chimère, comme on peut le croire, il n'est pas sûr que cela condamne le philosophe plus que le despote. Et si l'on voit dans une telle proposition faite en face à une Impératrice un manque de tact, une grossièreté, une « gaffe », on a peut-être raison du point de vue de la cour, et quand on pose que le devoir suprême est de plaire. Mais après tout, si le philosophe a pensé qu'il avait une occasion unique de dire à une Majesté des choses vraies que certainement elle n'entendrait en sa vie de personne autre, et qu'il était bon que ces choses fussent dites, ce n'est peut-être pas si mal vu, ni si ridicule. S'il a été naïf, c'est d'avoir cru que cela passerait, et qu'il pourrait convaincre; mais après tout c'est d'une belle âme, qui pense bien du genre humain et qui veut son bien. Et qui sait si l'énormité paradoxale de la forme n'a pas été volontairement choisie pour faire écouter des idées, qui, exprimées d'une façon modérée et immédiatement pratique, eussent fâché l'impératrice et fait rompre l'entretien? Il y a peut-être dans l'emballement de Diderot plus de malice et moins de naïveté qu'on ne croit.

Au total, ce fou de Diderot sort à son honneur de ses entretiens avec la fine autocrate; et l'on ne saurait trop remercier M. Tourneux d'avoir tiré de la Bibliothèque privée des tzars ces intéressants feuillets.

Gustave Lanson.

Ch. Garrisson. — **Théophile et Paul de Viau**, *Étude historique et littéraire.* Paris-Toulouse, 1899, 235 pages in-8.

La vie de Théophile de Viau, plus connu sous le nom de Théophile, présente un point obscur que M. Garrisson s'est attaché et a réussi à élucider. Comment expliquer, en dehors des raisons connues, officielles, et qui sont notoirement insuffisantes, l'acharnement des pouvoirs publics contre le poète, son exil, sa condamnation, son douloureux emprisonnement?

Dès les premières pages, M. Garrisson annonce ce problème; à diverses reprises il le rappelle, pour tenir en éveil la curiosité de son lecteur, et il en donne la solution dans la deuxième partie de son ouvrage. C'est là le centre et, dans une certaine mesure, la raison d'être de son étude. Dès 1619, Théophile, malgré la protection du duc de Montmorency, dut quitter le royaume, bien que son libertinage religieux, le relâchement de ses mœurs, la licence de ses écrits ne fussent pas sensiblement plus scandaleux que chez tel autre de ses contemporains. Pour rentrer en grâce, il eut recours à un moyen sûr, qui

1. P. 320.

devait le garantir de tout danger, ou même lui assurer toutes les faveurs. Fils de huguenots, il abandonne sa religion, prend un confesseur jésuite. Rentré à Paris, il mène de nouveau la vie dissipée des grands seigneurs que charme son talent, reparaît au coucher du roi. Mais en 1623 fut publiée une nouvelle édition du *Parnasse satyrique*, qui renfermait plusieurs pièces grossières et scandaleuses sous le nom de Théophile. Beaucoup d'autres, avant lui, avaient laissé imprimer, dans des recueils de ce genre, des poésies licencieuses ou même obscènes sans avoir eu trop à en pâtir. Mais apparemment on avait des griefs secrets contre Théophile. Il eut beau désavouer formellement ces vers, il fut condamné à mort par arrêt du Parlement du 19 août 1623. Rattrapé dans sa fuite à la frontière de Flandre, il fut jeté dans un noir cachot à la Conciergerie. Non sans raison, M. Garrisson s'étonne de cette rigueur disproportionnée avec la faute commise, contradictoire avec l'indulgence dont bénéficièrent alors d'autres poètes aussi coupables que Théophile. Il en trouve une première explication dans une pièce intitulée *Épistre d'Actéon à Diane* et qui ne fut publiée qu'en 1648, après la mort de Louis XIII, par Mairet, dans les *Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*. Ce joli morceau de prose n'est pas autre chose qu'une passionnée, et, malgré les formes extérieures du respect, qu'une hardie déclaration d'amour. Et l'on devine à travers cette fiction mythologique que Théophile avait osé lever les yeux et porter ses désirs vers la reine Anne d'Autriche. Quelques allusions discrètes, éparses dans les œuvres de Théophile, appuient cette hypothèse. Elle est pleinement confirmée par une pièce anonyme publiée en 1629 sous ce titre : *Consolation à Théophile en son adversité*. L'auteur connaît et suppose connue de tous l'aventure du poète. Il excuse sa fatale passion; il la compare à celle d'Ovide. Et c'est ainsi que, par une série de trouvailles heureuses et de rapprochements ingénieux, M. Garrisson, revenant sur une conjecture émise déjà par Philarète Chasles, jette une vive lumière sur ce mystérieux épisode.

Quelle que soit l'importance de cette découverte, M. Garrisson n'a pas borné là ses recherches. En dépit de lacunes impossibles à combler, il a voulu retracer en son entier la vie de son héros. Il nous raconte sa mise en liberté après un long emprisonnement. Il nous le fait voir, assagi par le malheur et conscient de sa mort prochaine, écrivant ses derniers vers, des vers émus et attendris, sous les ombrages de Chantilly. Il nous le montre, expirant bientôt sous le toit de ses bienfaiteurs, plus que jamais passionné pour la poésie et la nature, autant que jamais indifférent à la religion. Et il mène de front, avec la biographie, l'étude des œuvres de Théophile, citant, appréciant celles-ci avec une bienveillance marquée, comme s'il reportait sur le poète toute l'admiration qu'il ne peut accorder à l'homme.

Par contre, c'est avec une sympathie sans réserve que l'auteur a dessiné et fait apparaître par intervalles la sévère et mâle figure du frère de Théophile, Paul de Viau. Quoique les vies des deux frères n'aient que de rares points de contact, orientées qu'elles sont dans des sens tout opposés, l'auteur a su adroitement passer de l'une à l'autre. Il nous décrit la maison paternelle, le pays natal des deux personnages; il esquisse les conditions d'existence des villes protestantes du Midi et l'état des forces du parti huguenot. Il accompagne Paul de Viau dans la campagne de sièges que les troupes royales menèrent en 1622 contre les protestants; et dans la suite, à chaque fois que le danger les menace dans leur liberté de conscience, il nous montre Paul de Viau reprenant son épée, courant au danger, mettant au service de sa cause sa loyauté, son ferme courage et sa connaissance du pays, jusqu'à ce qu'enfin toutes les citadelles du protestantisme succombent, Montauban même, malgré l'énergie de leurs défenseurs.

On devine, par ce résumé trop sec, que l'auteur n'a pas cherché à imposer des bornes à un sujet qui n'était pas de lui-même rigoureusement délimité. Il a réuni la biographie de deux hommes que presque tout séparait, sauf le sang.

Il a groupé en grand nombre, autour de ces deux figures centrales, les faits, les remarques de détail, les rapprochements littéraires, les considérations historiques capables de déterminer d'une façon générale la physionomie de leur milieu immédiat, de leur pays et de leur temps, non pas pourtant sans que la largeur du cadre semble parfois dépasser un peu l'importance des personnages qui s'y meuvent. L'état de la France en 1615, le rôle de la royauté à l'égard des protestants, mille autres particularités se succèdent ainsi, comme dans la trame un peu lâche d'une causerie facile, sous la plume d'un homme curieux de lettres, doublé d'un historien très renseigné. A propos de Théophile chassé de Paris, l'auteur cite des vers de Maynard, de Saint-Amand, exilés comme lui, comme lui inconsolables. Ce dernier était relégué à Belle-Isle; et Belle-Isle rappelle à l'auteur les Canadiens qui y furent déportés par les Anglais, Longfellow qui les chanta; et le même passage du même Saint-Amand fait allusion à la Coiffier, qui fut chantée aussi par Voiture, et l'on nous cite le rondeau de Voiture; et ce n'est qu'après ce détour que l'auteur revient à Théophile (p. 90-94). Surtout il se plaît aux rapprochements que lui fournissent ses nombreuses lectures entre les vers de son héros et ceux des poètes de second ou de troisième ordre de la même époque. Car il a une faveur marquée pour les irréguliers, les indépendants, les deshérités de la renommée. Il cite fréquemment Maynard et Saint-Amand, et il les loue. Il est plein de froideur pour les réputations consacrées, pour les gloires officielles. Il reconnaît tout juste que Voiture « lui aussi a eu son heure de célébrité » (p. 93). Malherbe même ne trouve pas grâce à ses yeux. Il fait voir (p. 194) que plusieurs de ses plus beaux vers ne sont qu'en partie de lui, et s'il se borne à dire (p. 13) que Théophile « passionna » plus que lui les contemporains, je ne sais s'il ne faut pas lire davantage entre les lignes.

Quoi qu'il en soit de l'unité et de la cohésion de ce livre, il n'est pas douteux que c'est une idée heureuse d'avoir dressé en face l'une de l'autre, comme deux symboles, l'image de Théophile et celle de Paul de Viau. L'un représente le passé. C'est le gentilhomme campagnard, fidèle à son pays natal, à ses coutumes provinciales. C'est le huguenot dévoué jusqu'à la mort à sa religion, plein de mépris pour la cour et ses plaisirs. C'est un homme du XVI^e^ siècle, avec ceci de nouveau pourtant qu'il sait oublier ou pardonner des erreurs qu'il est incapable de commettre. Tandis qu'un d'Aubigné ôte de son cœur jusqu'au souvenir du fils indigne, évadé par calcul de la religion et de l'austérité de ses pères, Paul de Viau, semble-t-il, cherche à sauver son frère le renégat (p. 170). Celui-ci est l'homme des nouvelles générations. Très fin et très sensuel, épris des beautés de l'art et de la nature, il est incapable, à défaut de conviction, de défendre et de garder par obstination les croyances paternelles. Il ne voit dans la religion qu'un moyen de parvenir. Il est avide d'arriver et de jouir. La province l'ennuie, et Paris l'attire. Il se faufile auprès des grands; il sait leur plaire, flatter leurs goûts les plus délicats, et sans doute aussi leurs vices. Et c'est une chose inattendue, dès ce début du XVII^e^ siècle, de voir l'attraction exercée par la cour sur cette imagination légère, de voir ce poète faire le sacrifice de ses affections, de ses croyances, de son repos, de sa liberté pour « revoir les pompes du Louvre », et mourir d'en être privé.

René Radouant.

Les grands écrivains français : Flaubert, par Émile Faguet. Paris, Hachette, 1899.

Étude sur la langue de Flaubert, thèse pour le doctorat par Anna Ahl-

STRÖM, licenciée en philosophie de l'Université d'Upsal. Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1899; in-8 de 120 pages.

Il y a eu chez Flaubert un romantique et un réaliste qui, loin de se combattre, ont eu l'esprit de s'unir, ou du moins de se faire d'utiles sacrifices, en vivant sur un compromis dont l'écrivain a profité et qui a produit le caractère original de son œuvre. Telle est la thèse soutenue par M. Faguet avec infiniment de sagacité, de souplesse d'argumentation et de grâce persuasive. Je reconnais qu'elle renferme une grande part de vérité, et j'ajoute qu'il est permis d'atténuer ce qui s'y trouve d'un peu systématique, avec certaines remarques et quelques concessions que M. Faguet ne manque pas de nous fournir. Il a bien senti lui-même que ces deux hommes, le romantique et le réaliste, étaient placés l'un au bout de l'autre dans un état d'équilibre trop parfait pour ne pas être instable; seulement, voulant peut-être nous surprendre, il a fait pencher la balance du côté du romantique. Or j'admets que chez Flaubert l'imagination, l'ampleur et l'éclat du style relèvent, dans une large mesure, du goût romantique, et qu'il ait aussi pris à l'École un petit nombre d'idées ou de sentiments, comme la haine du bourgeois; mais, s'il est vrai que par-dessus tout Flaubert a été l'observateur attentif et implacable de l'humanité moyenne (dans *Madame Bovary*), qu'il a essayé d'atteindre, avant même la beauté de la forme, l'impersonnalité de l'œuvre, et que ce qui fait la force singulière de son style, c'est « l'objectivité » (dans *Madame Bovary* et dans *Salammbô*), je conclus que le réalisme est la marque essentielle et caractéristique de Flaubert.

Ce qui est vrai, et M. Faguet a pris soin de nous en avertir, c'est que l'auteur a fait dans son œuvre une part à ses préférences invincibles, à sa faiblesse, quoi qu'il en eût, pour l'esthétique des romantiques. Réaliste, et uniquement réaliste dans *Madame Bovary*, il a écrit *Salammbô* qui, avec plus d'exactitude archéologique, plus et trop de couleur locale, continue le rêve d'Orient ébauché par Victor Hugo. « C'est *Salammbô* après *Madame Bovary*; c'est l'*Éducation sentimentale* après *Salammbô*; c'est la *Tentation de saint Antoine* après l'*Éducation sentimentale*, et c'est *Bouvard et Pécuchet* après la *Tentation*. L'alternance est constante; et elle n'est pas fortuite. » En sorte que les deux hommes ci-dessus nommés se sont succédé dans l'œuvre, au lieu d'y apparaître simultanément; et c'est encore une preuve de la réflexion et de la volonté de l'auteur, qui s'est gardé de céder à son tempérament.

M. Faguet veut que le personnage de Mme Bovary soit romantique, parce que la femme est romanesque (ce qui est cependant différent); et lui-même observe que la satire de ce caractère est une protestation contre les héroïnes de George Sand. Mais je ne suis pas bien sûr que Flaubert ait eu cette intention, pas plus qu'il n'a songé à railler les incroyants, quand il nous a fait rire aux dépens de l'immortel Homais. Je crois qu'il n'a voulu faire que son métier d'artiste scrupuleux et de metteur en scène. « L'imagination était sa muse et la réalité sa conscience », dit M. Faguet, p. 66; et p. 188 : « La vérité a été la première des muses de Flaubert ». Je m'en tiens à la seconde formule; aussi bien la faculté imaginative n'est pas propre aux seuls romantiques; et sans elle, quel écrivain donnera jamais l'illusion de la réalité?

M. Faguet constate avec raison que Flaubert n'était pas un penseur; c'est un trait qui lui est commun avec d'illustres romantiques, et peut-être aussi avec quelques réalistes. Il s'est borné à être un grand peintre. La critique littéraire qu'il a semée dans sa correspondance est pauvre d'idées générales. Ce don du critique, cette intelligence vive « des ouvrages de l'esprit », on sait que M. Faguet les possède à un degré éminent; cela lui a permis d'expliquer et de définir les qualités et les défauts de Flaubert avec un rare bonheur d'expression.

Des cinq livres importants que Flaubert a laissés, il y en a quatre dont la lecture, malgré des parties de premier ordre, ne va pas sans quelque ennui :

M. Faguet le dit franchement. C'est au livre de *Mme Bovary* qu'il adresse tous ses éloges, sans restriction. Dans un dernier chapitre sur les destinées de l'œuvre, chapitre d'histoire littéraire, M. Faguet met en pleine lumière l'influence prépondérante de Flaubert sur les romanciers qui ont continué le mouvement réaliste; et il nous raconte aussi les variations de la critique sur *Madame Bovary* et sur son auteur; elles sont amusantes. Aujourd'hui on ne songe plus à taxer l'œuvre d'immoralité; on ne refuse plus à Flaubert le titre de grand écrivain; mais ses lecteurs trouveront dans l'étude de M. Faguet des raisons nouvelles et finement déduites pour justifier et pour rafraîchir leur admiration.

Si Flaubert s'est partout montré un grand maître du style, sa langue n'a pas été toujours certaine et parfaitement correcte. M. Faguet a surpris les traces de cette incertitude jusque dans les chefs-d'œuvre de Flaubert. Le défaut est surtout sensible quand on lit la correspondance. Aussi, pour rendre justice à l'écrivain, doit-on se garder de faire entrer en ligne de compte ces lettres familières où Flaubert débridait sa verve, se plaisait aux expressions triviales et n'avait plus souci de la syntaxe.

Cette distinction n'a pas été faite, du moins avec une netteté suffisante, dans la thèse très consciencieuse et pleine de recherches approfondies que Mlle Ahlström a composée sur la langue de Flaubert. Dans ce travail les exemples tirés de la *Correspondance* sont sur le même plan, ils prennent autant de valeur que les citations de *Madame Bovary* ou de *Salammbô*; on en conclut que Flaubert faisait bon marché des règles grammaticales, que sa syntaxe était plus hardie, plus individuelle que celle de ses contemporains. Je sais bien que de ces libertés syntaxiques, Mlle Ahlström en a relevé ailleurs que dans la correspondance.

Par exemple, la construction de *partir à* se rencontre plusieurs fois dans les livres de Flaubert : « Elle partit à Rouen » (*Madame Bovary*). C'est une faute de français; Mlle Ahlström tente de la justifier par l'histoire de la langue; mais l'exemple de Robert Estienne qu'elle produit, est-il probant? « *partir de quelque lieu à la course* », cela signifie simplement *partir en courant*. Par contre, d'autres tournures, si elles s'écartent des règles étroites formulées par les grammairiens, s'appuient sur l'autorité des écrivains du XVIIe siècle; ainsi l'emploi de l'indicatif avec *quoique*, ce mode servant à appuyer sur la réalité du fait : « quoiqu'il lui faudra pourtant suivre les autres. » (*Bovary*). Et de même pour la corrélation des temps. Flaubert s'écriait : « Je voudrais que la grammaire *soit* à tous les diables, et non pas *fût*, entends-tu? » Si l'action marquée par le second verbe est encore à faire et si elle est réalisable, le présent est légitime : « Oui, je voudrais écrire de belles choses et que tu en pleures d'admiration. » (*Corresp.*) Flaubert n'allait donc pas jusqu'à conclure avec Bouvard et Pécuchet « que la syntaxe est une fantaisie et la grammaire une illusion ». Les rapprochements très précis faits par Mlle Ahlström ne laissent aucun doute sur ce point.

La distinction que je réclamais entre la *Correspondance* et l'œuvre est surtout justifiée par l'examen du lexique. Les termes vulgaires et parfois grossiers que Flaubert a répandus dans ses lettres, il les prenait à la langue populaire, au jargon des ateliers ou du boulevard : *gueulade*, *ventrée*, *chicard*, *croûtard*, *pignouflerie*. D'autres lui venaient du normand, et ils abondent aussi dans *Madame Bovary* : *bigne* (une bosse), *deventiau* (un tablier), *égaud* (un abri), *enfle* (enflure), *carque chose* (quelque chose), etc. Ces locutions normandes sont l'un des traits saillants de la langue de Flaubert. Mlle Ahlström a dressé la liste des termes savants, grecs, latins, orientaux dont *Salammbô* renferme une belle collection. Flaubert poussait jusqu'à la manie la recherche du terme étranger, croyant nous donner par cet artifice l'illusion de l'antique. Il écrivait *syrinx* au lieu de *flûte*, un *velarium*, un *canthare*. Il était un peu comme Homais, qui évitait de dire *rhume de cerveau* pour *coryza*.

Le chapitre sur la dérivation est particulièrement curieux; il fait honneur à l'abondance verbale de Flaubert; mais beaucoup de ces vocables qu'il risquait (surtout dans ses lettres) ressemblent à des barbarismes; la langue ne les a pas accueillis : *enfonçade*, *insoulevable*, *assouvissance*, *poétisation*, *désennuiement*, *sonnement* (son, bruit), *charognerie*. Si le *panmuflisme* ne s'est pas maintenu, n'avons-nous pas gardé le *muflisme* et les *potdevinistes*? Voici quelques abstraits assez remarquables : *amativité*, *approbativité*, *féminité*, *insupportabilité*. — *Bouler* (envoyer promener) est encore du langage populaire; *barbariser* s'est introduit au XVI^e^ siècle. A ce propos, M^lle^ Ahlström aurait peut-être bien fait de rechercher l'origine historique de ces formations, pour déterminer celles que nous pouvons attribuer à Flaubert ou à son temps.

Il n'en reste pas moins que le travail de M^lle^ Ahlström nous fait mieux connaître l'instrument que le grand « styliste » avait à sa disposition; c'est aussi une contribution à l'histoire du français au XIX^e^ siècle; et puisque M^lle^ Ahlström a bien voulu l'écrire dans notre langue, elle doit être deux fois remerciée.

LOUIS CLÉMENT.

KR. NYROP. — **Grammaire historique de la langue française**, t. I^er^, Copenhague, Ernest Bojesen. Paris, A. Picard et fils, 1899, in-8 de XVI-488 pages.

M. Nyrop a voulu donner à son ouvrage le caractère d'un traité pratique, d'un manuel qui présentât « sous une forme aussi précise que possible les résultats de la science moderne ». Il y a pleinement réussi, si nous en jugeons par ce premier volume, qui contient l'histoire générale de la langue et la phonétique. Ne pouvant pas tout dire, M. Nyrop s'est attaché à l'explication des faits importants. Mais une bibliographie très complète renseignera les lecteurs désireux de faire des recherches plus détaillées ou plus approfondies. Ils y trouveront mentionnés les travaux les plus récents, avec renvoi aux questions étudiées. C'est la méthode adoptée par M. G. Paris dans son manuel d'ancien français. De plus une table analytique permet de retrouver instantanément le mot ou le phénomène linguistique dont on s'occupe.

La première partie, sur l'*histoire générale de la langue française*, a le grand mérite d'être écrite clairement, malgré la condensation des faits exposés. Dans chaque période l'auteur s'efforce de nous présenter des résultats; en suivant la voie tout récemment frayée par M. Brunot, il multiplie les exemples pour mieux faire saisir les changements accomplis dans l'évolution du français.

La deuxième partie comprend la *phonétique*, qui est traitée d'après une méthode rigoureuse et avec un sens exact de la réalité : « L'évolution phonétique est inconsciente et graduelle; elle suit des lois constantes. » Le principe de l'analogie est le facteur le plus important dans l'évolution des mots, qui d'ailleurs peut être modifiée par des influences diverses comme celles de l'écriture ou de la mode. » Ces principes posés, M. Nyrop en poursuit la constatation dans l'histoire des voyelles, des consonnes et des phénomènes divers, comme la métathèse et les « contaminations ». La transcription phonétique dont il se sert pour noter les sons étonnera peut-être au premier abord les lecteurs français; mais j'espère qu'ils s'y habitueront vite et qu'ils s'y résigneront, en remarquant à quel point elle était nécessaire.

L. C.

PÉRIODIQUES

The Academy. — N° 1416; Jusserand, *Shakspeare in France under the ancient regime.*

Allegemeine Zeitung Beilage. — 104-105 : H. Schneegans, *Moliere als Satiriker.* — 114 : W. von Wurzbach, *Die Vorläufer der modernen Novelle im XVIII Jahrhundert.* — 115 : H. Urtel, *Eine savoyische Volksdichterin.* — 148 : Nik. Welter, *Frederic Mistral, der Dichter der Provence.*

L'Amateur d'autographes. — 15 juillet; Maurice Tourneux, *Une lettre inédite de Barbey d'Aurevilly à Baudelaire.* — E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis avec le prince Louis-Eugène de Wurtemberg* (1763-1773) (suite). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français depuis Molière jusqu'à nos jours* (suite). — 15 août; E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis* (suite). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — Maurice Tourneux, *Bibliographie : Papiers d'autrefois, par Paul et Victor Glachant.* — 15 septembre; E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis* (suite). — *La suppression des Académies en 1793* (lettre de Lakanal). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CII, 3 et 4 : W. Mangold, *Nachahmungen Montesquieus u. Bossuets von Friedrich dem Grossen.* — *Französisches Reallexikon, unter Mitwirkung von Aymeric, Becker u. a. p. Klöpper*, 1-5. (A. Risop). — E. Pasqué u. E. von Bamberg, *Auf den Spuren des franz. Volkslieds* (Ch. Marelle).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 juillet; Léon Dorez, *La mort de Jacques Grévin.* — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — Marc Raynaud, *Note rectificative à la Bibliographie de la presse.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 août; le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Poésies de Théophile Gautier mises en musique.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — 15 septembre; L.-G. Pélissier, *Quelques lettres inédites de Charles de Pougens.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Privat d'Anglemont* (suite). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 juin; M. Dronsart, *Le roman de deux poètes* (Robert et Elisabeth Browning). — Henri Chantavoine, *Études littéraires : les romans de M. E.-M. de Vogüé.* — 25 juin; *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juillet; Louis Delmas, *Les médecins à l'Académie française.* I. — Henri Chantavoine, *Études littéraires : Georges Sand en Russie.* — 25 juillet; François Descostes, *Lettres inédites de*

Joseph de Maistre, à propos de l'inauguration du monument érigé aux deux frères Joseph et Xavier de Maistre, à Chambéry. — *Le monument de Bossuet : le sculpteur.* — 25 juillet et 25 août; *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre; H. Druon, *Bossuet à Meaux.* — P. Ragey, *La religion de Tennyson.* — Edmond Biré, *Un chapitre de l'histoire de la presse royaliste sous la monarchie de Juillet : Alfred Nettement et « la Quotidienne »* (1830-1835).

Der Thürmer. — I, 8 : Paul Seliger, *Racine.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 18 : Pinvert, *Jacques Grévin* (Becker). — N° 20 : Lefranc, *Le platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance, Les idées religieuses de Marguerite de Navarre* (Schneegans). — N° 22 : Banner, *Das franz. Theater der Gegenwart* (A. Elœsser). — N° 24 : Scheuer, *Frau von Lafayette, eine franz. Romanschriftstellerin des XVII Jahrh.* (Fürst).

Die Neueren Sprachen. — VII, 2 : Börner, *Hauptregeln der franz. Grammatik; Oberstufe zum Lehrbuch der franz. Sprache; Lehrbuch der franz. Sprache* (M. Prollius). — Éditions scolaires de livres français (F. D.). — 3 : B. Huberty, *Der franz. Unterricht.* — 4 : *Récits d'auteurs modernes*, p. Kressner (O. Arndt).

Globus. — 75, 17 : Born, *Die sprachlichen Verhältnisse in der Schweiz.*

Journal des Débats politiques et littéraire. — 15 juin; Maurice Demaison, *École du journalisme.* — 16 juin; *L'art dramatique en Chine.* — André Hallays, *Le centenaire de Pouchkine.* — 17 juin; Maurice Spronck, *La mort de Pouckkine.* — 19 juin; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 juin; Maurice Demaison, *Monseigneur Mathieu.* — 22 juin; Ch. des Granges, *Les patois de France.* — 25 juin; Maurice Muret, *M. Théodore Mommsen.* — 26 juin; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *M. Henry Roujon.* — 28 juin; Maurice Bidon, *Les 93 sonnets de Montesquiou.* — 30 juin; André Hallays, *Solesmes.* — 1er juillet; Christian Schefer, *Felibrige.* — 30 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Papiers d'autrefois.* — 4 juillet; André Beaunier, *Victor Cherbuliez.* — 7 juillet; Maurice Spronck, *Le Chandelier.* — 10 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Un oublié* (Charles Coran). — 17 juillet; S., *Femmes nouvelles* (de Paul et Victor Margueritte). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 juillet; Henri Bidon, *Pierre Nozière* (d'Anatole France). — 24 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 juillet; Augustin Filon, *Walter Scott.* — 30 juillet; A. Albert-Petit, *En Sorbonne.* — Jean Sigaux, *Les derniers Jansénistes.* — 31 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er août; A. de Bertha, *Alexandre Petœfi.* — 2 août; Arvède Barine, *Lettres de Gœthe à sa femme.* — Maurice Muret, *Stendhal et la police autrichienne.* — 6 août; Félix Reyssié, *Racan.* — 7 août; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 8 août; André Beaunier, *A propos de Dolet.* — 12 août; Maurice Muret, *Gœthe.* — 13 août; G. Maze-Sencier, *Dovalle* (1807-1829), *Escousse* (1813-1832), *Lebras* (1816-1832). — 14 août; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 août; Henry Bidon, *Le Père Milon* (de Guy de Maupassant). — Félix Reyssié, *Le sentiment de la nature chez Racan.* — 19 août; Romain Rolland, *Les représentations du peuple à Bussang.* — 21 août; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 août; André Beaunier, *Le monument des De Maistre.* — 23 août; Augustin Filon, *Walter Scott.* — 28 août; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 août; André Beaunier, *Psychologie des poètes.* — G. Baguenault de Puchesse, *Les idées politiques du chancelier de l'Hospital.* — Félix Reyssié, *Saint François de Sales et ses pénitentes.* — 1er septembre; Christian Schefer, *Deux romans féministes allemands.* — 3 septembre; Z., *Avant « Charlotte Corday ».* — 4 septembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 et 9 septembre; Maurice Wolff, *Les fêtes de Gœthe.* — 10 septembre; Ivan Strannik, *Les poètes russes : Nékrassof.* — 11 septembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 septembre; Félix Reyssié, *Les première poésies de Sainte-Beuve.*

Literarisches Centralblatt. — N° 20 : *Grundriss der roman. Philologie* II, I, 3 — Sanders, *Citatenlexikon*. — N° 22 : *Eine ungedruckte Voltaire-Correspondenz*, p. Sackman. — N° 24 : Morf, *Gesch. der neueren franz. Literatur*, I. — N° 26 : Pinvert, *Jacques Grévin*. — N° 28 : Jusserand, *Shakspeare en France sous l'ancien régime*.

Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 8 : Philippe de Massa, *Souvenirs et impressions* (Mahrenholtz). — Hellmann, *Mémoires de Grandchamp und ihre Fortsetzungen* (Mahrenholtz). — Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes (Koschwitz). — N° 9 : Stappoloni, *Le donne nella vita di J.-J. Rousseau* (Mahrenholtz). — Liepmann, *Die Rechtsphilosophie des J.-J Rousseau* (Mahrenholtz).

Modern language notes : XIV, 5 : *La main malheureuse*, with vocab. by Guerber; Enault, *Le chien du capitaine*, p. Fontaine; *La fille du député*, par Ohnet, with notes by G.-A.-D. Beck (Lewis). — Van Hamel, *Het zoeken van-l'âme française in de Letterkunde en de taal von Frankrijk* (Minckwitz).

Museum. — VII, 1 : Van Hamel, *Het letterkundig leven van Fankrijk* (Boer) — Morf, *Gesch der neueren deutschen Literatur*, I (Van Hamel).

La Nouvelle Revue. — 1er juillet; Gustave Macon, *Le duc d'Aumale*. — Jan Erlett, *Un roman bulgare*. — *Une lettre de et à Voltaire*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 juillet; G. Salvayre, *Du livret d'opéra*. — Le prince V. Bariatinsky, *Poésies de Pouchkine*. — Léon Séché, *Les Jansénistes sous le Consulat et l'Empire*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er août; F. Raoul Aubry, *Le concours général*. — Mathilde Shaw, *Alexandre Dumas père*. — Antoine Albalat, *La vocation littéraire*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 août; Georges Dumesnil, *Psychologie de poètes*. — Pierre Caume, *Causeries sur Baudelaire*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er septembre; Camille Mauclair, *La condition matérielle et morale de l'écrivain à Paris*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 septembre; Victor Du Bled, *La société française du XVIe au XIXe siècle*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*.

Petermanns Mittheilungen. — XLIV, 10 : Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*.

La Quinzaine. — 1er juin; Eugène Veuillot, *Louis Veuillot : ses débuts dans le journalisme*. — Paul Souday, *Un auteur et un critique : Henri Becque et Francisque Sarcey*. — 16 juin; Gabriel Audiat, *Les idées de Dumas fils : mariage indissoluble et divorce*. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 1er juillet; Michel Salomon, *Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé*. — Gustave Le Poittevin, *La liberté de la presse depuis la Révolution*. III. — 16 juillet; Gabriel Audiat, *Les idées de Dumas fils : mariage indissoluble et divorce*. — 1er août; Ch.-M. Des Granges, *Le drame d'Alexandre Dumas*. — 16 août; Georges Dumesnil, *La chanson de Roland*. — François Descotes, *Deux statues : Joseph et Xavier de Maistre*.

Rassegna bibliografica della letteratura italiana. — VII, 1-2 : A. Meri, *Una fonte dell Ecossaise di Voltaire*.

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 1er juillet; Joseph Fabre, *La chanson de Roland, traduction nouvelle*. — 8 juillet; Émile Faguet, *Victor Cherbuliez*. — Paul Stapfer, *Un habile homme* (Thomas Corneille). — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie Française, reprise du « Demi-Monde »*. — 15 juillet; Paul Acker, *Nos humoristes : Paul Masson*. — Georges Pellissier, *Livres nouveaux : « Les Morts qui parlent » de M. de Vogüé*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie Française, « la Douceur de croire » de M. Jacques Normand*. — 22 juillet; Émile Faguet, *Les carnets d'Alphonse Daudet*. — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — 29 juillet; Léon Séché, *Les de Baïf et la Cour-des-Pins*. — André Beaunier, *Livres nouveaux : « Reflets sur la sombre route » de Pierre Loti*.

— 5 août; Lucien Mülhfeld, *Livres nouveaux : « le Jardin des supplices » de M. Octave Mirbeau.* — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — 12 août; Émile Faguet, *Les amours de Balzac.* — Maurice Blondel, *Portraits contemporains : Léon Ollé-Laprune.* — 19 août; M. Henriet, *La Fontaine aux archives de Chantilly.* — André Beaunier, *Livres nouveaux : « l'Affaire Blaireau », par M. Alphonse Allais.* — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — 26 août: Louis Chevallier, *Nos contemporains d'après le théâtre.* — J. Corcelle, *La Savoie et Xavier de Maistre.* — Eugène Rigal, *La poésie de l'aveugle-né.* — 2 septembre; Emile Faguet, *Livres nouveaux : « le Ferment, par M. Edouard Estaunié.* — Adolphe Boschot, *La littérature au Conservatoire.* — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — 9 septembre; Louis Chevallier, *Nos contemporains d'après le théâtre* (fin). — André Beaunier, *Livres nouveaux : « A voix haute », par M. François Coppée.* — 16 septembre; Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite).

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 52 : Garrisson, *Théophile et Paul de Viau* (R. Rosières). — N° 29 : Campbell, *Le roman des sept Sages* (De Grave) — Vising, *La chanson de Roland* (Wallenskœld). — N° 30 : Godefroy, *La lettre L du Complément du Dictionnaire de la langue française* (A. Delboulle). — Kar, *Poésie épique et romantique* (De Grave). — *Le dit des outils de l'hôtel*, p. Raynaud (A. Delboulle). — Crouslé, *Voltaire* (Ch. Dejob). — N° 32, Mortensen, *Le drame en France au moyen âge* (L. Pineau). — N° 33 : Tristan l'Hermite, *Le page disgracié*, p. Dietrich (R. Rosières). — N° 35 : Maillard, *Le salon de la vieille dame à la tête de bois* (C. E. R.). — N° 37 : Chérot, *Lettre de Bourdaloue au cardinal de Bouillon* (H. Hauser) — Lené, *Les substantifs post-verbeaux en français* (E. Bourciez) — Tobler, *Mélanges de grammaire française*, III (E. Bourciez).

La Revue de Paris. — 1er juillet; Duc de Choiseul, *Mon ambassade à Rome.* — 16 juillet; Émile Faguet, *Taine.* I. — 1er août; Georges Renard, *A travers l'histoire littéraire.* — Émile Faguet, *Taine.* II. — 15 août; Gabriel Tarde, *L'opinion et la conversation.* I. — 1er septembre; Duc de Choiseul, *L'attentat de Damiens.* — François Ponsard, *Avant « Charlotte Corday ».* — Gabriel Tarde, *L'opinion et la conversation.* II. — Eugène Lintillac, *Les contes de ma mère l'Oye.* — 15 septembre; Georges Sand, *Autour d'un enfant.*

Revue des Deux Mondes. — 15 juillet; René Doumic, *Revue littéraire : George Sand avant 1840.* — Ferdinand Brunetière, *Victor Cherbuliez.* — 15 août; René Doumic, *Revue littéraire : l'éducation nationale dans l'Université.* — 1er septembre; F. Ponsard, *La première représentation de « Lucrèce ».* — 15 septembre; Léon Séché, *Un normalien sous la Restauration : Charles Loyson, d'après des documents inédits.* — René Doumic, *Revue littéraire : les littérateurs de décadence.* — Théodore de Wyzewa, *Revues étrangères : Le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe.*

Revue des lettres françaises et étrangères. — Juillet-septembre : E. Zyromski, *L'humanisme de Chénier et son poème sur* l'Invention. — G. Le Gentil, *Victor Hugo et la littérature espagnole.* — P. Imbart de la Tour, *Une entente intellectuelle avec l'Espagne.*

Revue encyclopédique. — 24 juin; Henri Castets, *Francisque Sarcey.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 1er juillet; Charles Maurras, *Revue littéraire : romanciers, conteurs, poètes.* — 8 juillet; Arschak Tchobanian, *La littérature arménienne contemporaine.* — 22 juillet; B.-H. Gausseron, *La littérature aux États-Unis.* — 4 août; Charles Maurras, *Revue littéraire.* — 12 août; Gustave Geffroy, *Henri Becque.* — Jules Bois, *Victor Hugo spirite.* — Georges Pellissier, *Revue littéraire : « Femmes nouvelles », « le Poste des neiges », de Paul et Victor Margueritte.* — 26 août; Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Charles Maurras, *Revue littéraire.* — André Beaunier et Ernest Tissot, *Victor Cherbuliez.* — 9 septembre; Gustave Geffroy, *La critique dramatique* (de 1830

à 1850). — 16 septembre; Gustave Geffroy, *La critique dramatique* (Paul de Saint-Victor; Barbey d'Aurevilly; Théodore de Banville).

Le Temps. — 14 juin; *L'école de journalisme.* — *Le centenaire de Pouchkine.* — 15 juin; T. de Wyzewa, *Une interview de Dostoïevski.* — 17 juin; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le prince des chansonniers* (Xavier Privas). — 18 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la démocratie et l'élite.* — 19 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 juin; *Le duel de Pouchkine.* — 21 juin; *Quelques poètes contemporains : Gabriel Vicaire.* — Albert Sorel, *Une princesse française dans le théâtre de Gœthe.* — 25 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Édouard Conte, M. Octave Mirbeau.* — 26 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 2 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Le malaise de la démocratie.* — 3 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Jules Claretie, *Victor Cherbuliez.* — 4 juillet; G. Lenôtre, *La dernière incarnation de Figaro.* — 9 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un roman féministe.* — 10 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 juillet; Paul Stapfer, *L'illusion littéraire.* — 16 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : George Sand et les Russes.* — 17 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 19 juillet; Camille Bellaigue, *Grétry.* — 20 juillet; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. le directeur du Conservatoire.* — 23 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Poètes de terroir.* — 24 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 29 juillet; T. de Wyzewa, *Un amour de Stendhal.* — 30 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Les dindons de Mme de Maintenon.* — 31 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale* — 4 août; Ferdinand Brunetière, *Le génie latin.* — 6 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire ; Sem et Japhet.* — 7 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — T. de Wyzewa, *Stendhal et la police autrichienne.* — 13 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : questions contemporaines.* — 14 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 15 août; *Quelques poètes contemporains : Adolphe Retté.* — 19 août; *Aux fêtes d'Orange.* — 20 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Anatole France peint par lui-même.* — *Aux fêtes d'Orange.* — 21 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le monument des De Maistre.* — 27 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les récits d'un explorateur.* — 28 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 29 août; Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Lamennais.* — T. de Wyzewa, *Une enquête sur Gœthe.* — 3 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditation sur Maurice de Guérin.* — 4 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 10 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire ; les débuts de Louis Veuillot.* — 11 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXI, 2-4 : Morf, *Gesch. der neueren franz. Literatur*; Wechssler, *Die Sage vom heiligen Gral* (Stengel). — R. Mahrenholtz, *Zur neueren Bossuet-Literatur*; Carel, *Voltaire und Gœthe als Dramatiker*; Duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans*; Gœbler, *Studien zu Montesquieus Pers. Briefen.* — Pellisson, *Chamfort* (J. Frank). — Lindberg, *Les locutions verbales figées dans la langue française* (J. Vising). — Lindqvist, *Quelques observations sur le développement des désinences du présent de l'indicatif de la première conjugaison latine dans les langues romanes* (Er. Staaf). — W. Horn, *Neuere Schriften über franz. Lehn-und Fremdwœrter im ælteren Deutschen.* — Mentz, *Französisches in Mecklenburg. Platt und in den Nachbardialekten.* — Livet, *Lexique de la langue de Molière* (H. Schneegans), Sütterlin, *Die heutige Mundert von Nizza ;* Toynbee, *A historical grammar of the French language* (W. Cloetta). — Mühlfeld, *Einführung in die franz. Wortbildungslehre* (O. Ditirich). — Sydalius, *L'analyse du langage appliqué à la langue française* (E. Herzog). — Klopper, *Beitr. zur franz. Statistik* (E. Herzog). — E. Leitsmann. *Neuere Schulschriften.* — Gebert, *Précis hist. de la littérature française* (Frank). — Sensine, *Chrestomathie fran-*

çaise du XIV^e siècle (E. Heuckenkamp). — C. Th. Lion. *Schulausgaben.* — Braunholtz, *L'Avare* (E. Mahrenholtz), etc.

Zeitschrift für Kulturgeschichte. — VI. 4, 5 : Th. Achelis, *Rousseau's Weltanschauung.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XVIII, 3 : Voigt, *Das Naturgefühl in der Literatur der franz. Renaissance* (Ph. A. Becker).

LIVRES NOUVEAUX

Allier (Léonce). *Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Montauban, Granié.* In-8, de 63 p.

Balzac (Honoré de). *Œuvres posthumes.* I. Lettres à l'Étrangère (1833-1842). *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 579 p. Prix : 7 fr. 50.

Bénazet (Alexandre). *Quelques mots sur l'étude comparée des littératures. Paris, Maisonneuve.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de linguistique et de philologie*).

Binet Sanglé (le Dr Ch.). *L'anthropologie surnormale*, définition et méthode. *Clermont, Daix.* In-8, de 14 p. (Extrait de la *Chronique médicale*).

Bitton (A.). *Le théâtre de Fontenay sous la Terreur. Vannes, Lafolye.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou*).

Bourdaloue. *A propos de la disgrâce du cardinal de Bouillon*, lettre inédite au cardinal, suivie de quatre lettres extraites des « Pensées », publiées par le P. Henri Chérot. *Paris, Dumoulin.* In-8, de 109 p. et un fac-similé.

Bourgoin (Aubin). *Eugène Manuel*, conférence populaire. *La Roche-sur-Yon, Ivonnet.* In-8, de 55 p.

Brisson (Adolphe). *Portraits intimes.* 4e série : Promenades et visites. *Paris, Colin.* In-16, de 378 p.

Buche (Joseph). *Notice sur la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain* (1755-1899). *Bourg, Allombert.* In-8, de 15 p. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.*)

Calmeilles (Le docteur Charles). *Les poètes Quercynois au XVIe siècle* : Hugues Salel. *Tours, Bousrey.* In-8, de 29 p.

Chateaubriand. *Les Martyrs.* Préface de Firmin de Croze. *Limoges, Barbou.* In-4, de 235 p. et grav.

Claudin (A.). *L'imprimerie à Uzès au XVe siècle* : description d'un bréviaire inconnu imprimé dans cette ville en 1493. *Besançon, Jacquin.* (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Clément (L'abbé A.). *Le cartésianisme à Vendôme* : le Père Nicolas-Joseph Poisson (1637-1710), supérieur du collège de l'Oratoire. *Vendôme, Empaytaz.* In-8, de 56 p.

Corneille. *Le Cid, Horace, Polyeucte*, scènes choisies et présentées par Maurice Bouchor. *Paris, Hachette.* In-16, de 119 p. Prix : 1 fr. (Répertoire des lectures populaires).

Curzon (Henri de). *Le théâtre de l'Espagne*, à propos de plusieurs publications françaises. *Paris, Cerf.* In-8, de 28 p. (Extrait de la *Revue de la France moderne*).

Degron (Lucien). *A travers le XIXe* siècle ; Hommes et choses. *Paris, Retaux.* In-8, de VIII-507 p.

Dejob (Charles). *Les femmes dans la comédie française et italienne au XVIIIe siècle. Paris, Fontemoing.* In-18 jésus, de 423 p.

Delanoy (K.). *J.-K. Huysmans. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Delmont (L'abbé Théodore). *Bossuet et le jansénisme*, d'après les plus récentes publications. *Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 37 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Delmont (L'abbé Théodore). *Encore Bossuet et le jansénisme. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 8 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Delmont (l'abbé Th.). *Le deuxième centenaire de Racine. Lyon, Vitte*. In-8, de 40 p. (Extrait de l'*Université catholique*).

Descartes (René). *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, accompagné d'une notice biographique et bibliographique, d'une introduction historique et d'un commentaire perpétuel par Paul Landormy. *Paris, Delaplane*. In-18, de 233 p.

Descartes. *Les principes de la philosophie*. Première partie avec des notes et un appendice par Émile Thouverez. *Paris, Belin*. In-12, de 98 p.

Dorez (Léon). *La mort de Jacques Grévin. Vendôme, Empaytaz*. In-8, de 4 p.

Ducourtieux (Paul) et **Bourdery** (Louis). *Une imprimerie et une librairie à Limoges vers la fin du XVI^e^ siècle. Limoges, Ducourtieux*. In-8, de 107 p.

Duffau (Eugène). *La profession de foi du vicaire Savoyard*, essai historique. *Cahors, Coueslant*. In-8, de 95 p.

Dupré-Lasale (E.). *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France*, 2^e^ partie : 1555-1560. *Paris, Fontemoing*. In-8, de 287 p.

Engerand (Fernand). *Ange Pitou agent royaliste et chanteur des rues* (1767-1846). *Paris, Leroux*. In-8, de III-342 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Fabre (Ferdinand). *Œuvres choisies*, extraits et notice par Maurice Pellisson. *Paris, Delagrave*. In-8, de 483 p.

Gelin (Henri). *Françoise d'Aubigné*, étude critique. *Niort, Clouzot*. In-16, de 76 p. (Bibliothèque du Mercure Poitevin).

Glachant (Paul et Victor). *Papiers d'autrefois*. Préface d'Émile Faguet. *Paris, Hachette*. In-16, de XVII-316 p. Prix : 3 fr. 50.

Gohin (Ferdinand). *Étude historique et littéraire de l'épisode de Velléda* (les Martyrs, livre x). *Vannes, Lafolye*. In-8, de 15 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*).

Gourmont (Rémy de). *Esthétique de la langue française* (la Déformation; la Métaphore; le Cliché; le Vers libre; le Vers populaire). *Paris, Société du Mercure de France*. In-16, de 324 p.

Griselle, S.-J. (Le P. Eugène). *La correspondance de Bourdaloue. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 11 p. (Extrait de *la Revue de Lille*).

Griselle, S.-J. (Le P. Eugène). *Racine et la Flandre. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 18 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Guerlin de Guer (Ch.). *Essai de dialectologie normande*. La palatalisation des groupes initiaux *gl, kl, fl, pl, bl*, étudiée dans les parlers de trois cents communes du département du Calvados. *Paris, Bouillon*. In-8, de X-155 p.

Guillon (E.). *Nos écrivains militaires*, études de littérature et d'histoire militaires. 2^e^ série, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. *Paris, Plon*. In-16, de II-455 p. Prix : 3 fr. 50.

Hémon (Félix). *Cours de littérature*. XII, Bossuet. *Paris, Delagrave*. In-18 jésus, de 412 p.

Hendreich (O.). *Alfred de Musset, ein Vertreter des esprit gaulois*. Programme. *Berlin, Gaertner*. In-8, de 25 p. Prix : 1 fr. 25.

Hervé (Édouard). *Trente ans de politique*, quelques articles et discours. *Paris, Calmann-Lévy*. In-18 jésus, de XXIV-308 p. Prix : 3 fr. 50.

Humbert (C.). *Zu Molieres Leben und Werken und zu Shakspeares Hamlet*. Programme de Bielefeld. In-8, de 28 p.

Huth (G.). *Jacques Dubois, Verpasser der ersten latein-franz. Grammatik, 1531*. Programme de Stettin. In-4, de 24 p.

Inauguration *de la statue de Lamartine à Belley* (22 mai 1899), discours. *Bourg, Villefranche*. In-8, de VI-144 p.

Karénine (Wladimir). *George Sand, sa vie et ses œuvres* (1804-1876). *Paris,*

Ollendorff. 2 vol. in-8, avec portrait. Tome Ier : III-459 p.; t. II, 464 p. Prix : 7 fr. 50 le vol.

Lecigne (L'abbé C.). *E.-M. de Vogüé. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 42 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lemaître (Jules). *Les Contemporains*. Études et portraits littéraires. 7e série. *Paris, Société française d'édition*. In-18 jésus, de 368 p. Prix : 3 fr. 50.

Loseth. *Observations sur le Polyeucte de Corneille. Christiania, Dybwad*. In-4, de 18 p.

Macon (Gustave). *Le duc d'Aumale*, d'après un livre nouveau. *Paris, bureaux de la Nouvelle Revue*. In-8, de 20 p.

Malo (Léon). *La statue de Lamartine enfant à Belley*, discours prononcé à l'inauguration du monument, *Lyon, impr. du Salut public*. In-8, de 10 p.

Mariéton (Paul). *Frédéric Mistral*, notice biographique. *Paris, Duc*. In-8, de 14 p.

Masson (L.). *Frédéric Ozanam. Lyon, Vitte*. In-16, de 32 p.

Menthel (E.-R.). *Beiträge zur franz. Lexikographie*. Programme de Breslau. In-8, de 40 p.

Mérimée. *Une lettre de Mérimée*, communiquée par M. E.-B. Tylor. *Paris, Leroux*. In-8, de 3 p. (Extrait de la *Revue archéologique*).

Merry-Delabost (Dr). *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, ses origines, ses transformations. *Rouen, Gy*. In-8, de 74 p.

Molière. *Le médecin volant*, comédie. Adaptation par G. de Colvé des Jardins. *Paris, Charles*. In-16, de 48 p. Prix : 1 fr. 50.

Monluc (Blaise de). *Commentaires. Lille, Desclée, de Brouwer*. In-4, de 400 p. et grav.

Montesquieu. *Pensées et fragments inédits*, publiés par le baron Gaston de Montesquieu. *Bordeaux, Gounouilhou*. T. Ier. Petit in-4°, de XXXIV-542 p. Prix : 12 fr. (Publication de la Société des bibliophiles du Guyenne).

Moussiegt (Paul). *Hotman et Du Plessis-Mornay*, théories politiques des Réformés du XVIe siècle. *Cahors, Coueslant*. In-8, de 68 p.

Muntz (Eugène). *La bibliothèque de Mathias Corvin*, notes nouvelles. *Paris, Leclerc et Cornuau*. In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Ollé-Laprune (Léon). *Théodore Jouffroy. Paris, Perrin*. In-16, de XI-235 p.

Omont (Henri). *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*. Nouvelles acquisitions françaises, I. Nos 1-3060. *Paris, Leroux*. In-8, de XXII-520 p.

Ossip-Lourié. *La philosophie de Tolstoï. Paris, Alcan*. In-18, de 204 p. Prix : 2 fr. 50 (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Palaysi (Louis). *Bernard Palissy et les débuts de la Réforme en Saintonge. Cahors, Couesiant*. In-8, de 55 p.

Racine. *Théâtre choisi*, avec une notice, des études littéraires et des notes par E. Boully, A. Gasté, P. Jacquinet, G. Jacquinet et M. Lanusse. *Paris, Belin*. In-12, de 1,060 p.

Ragey (Le R. P.), mariste. *Tennyson. Paris, Delhomme et Briguet*. In-16, de 415 p.

Raillard (Célestin). *Pierre Leroux et ses œuvres* : l'homme, le philosophe, le socialiste. *Chateauroux, Langlois*. In-8, de 190 p. et portrait.

Relave (L'abbé Pierre-Maxime). *Rodolphe Töpfer*, biographie et extraits illustrés de dessins originaux de l'auteur. *Lyon, Vitte*. In-8, de 420 p.

Romberg (H.-B.). *L'idée de la durée par rapport aux verbes et aux substantifs verbaux en français moderne*. Dissertation de Lund. *Göteborg, Zachrisson*. In-8, de 155 p.

Rousselot (L'abbé). *Principes de phonétique expérimentale*. 1re partie : éléments acoustiques de la parole; moyens naturels d'observation et d'expérimentation; moyens artificiels d'expérimentation; analyse physique de la parole; organes de la parole. *Paris, Welter*. In-8, de 320 p. avec fig.

Segard (Achille). *Itinéraire fantaisiste* (P. Verlaine, A. Silvestre, G. Rodenbach, H. Becque, J. Lemaître, O. Mirbeau, M. Boniface, P. Valdagne). *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 257 p. et 5 portraits. Prix : 3 fr. 50.

Sévigné (Mme de). *Extraits*, publiés par l'abbé Verdunoy. *Paris, Delhomme et Briguet.* In-16, de 120 p.

Texier (Hubert). *Correspondance de Montalembert et de l'abbé Texier. Paris, Firmin-Didot.* In-18 jésus, de xi-388 p. et portrait.

Thurau (G.), *Beiträge zur Geschichte und Charakteristik des Refrains in der franz. Chanson*, I. Dissertation de Kœnigsberg. In 8, de 47 p.

Touchet (Mgr.), évêque d'Orléans. *Le monument de Bossuet*, lettre aux curés de son diocèse. *Orléans, Herluison.* In-8, de 23 p.

Touchet (Mgr.), évêque d'Orléans. *Deuxième centenaire de la mort de Racine*, discours prononcé à Saint-Étienne du Mont, le 21 avril 1899. *Orléans, Herluison.* In-8, de 21 p.

Tourneux (Maurice). *Diderot et Catherine II. Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de iii-607 p.

Ulrich (O.). *Charles de Villers, sein Leben und seine Schriften. Leipzig, Dietrich.* In-8.

Vincent (Antony). *Michelet et une nouvelle forme de religion naturelle. Montauban, Granié.* In-8, de 80 p.

Verdunoy et **Thierry**. *Les auteurs français.* (Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, Bossuet, Mme de Sévigné, Rousseau, Voltaire, Chateaubriand, Michelet, Lamartine, Hugo). *Paris, Delhomme et Briguet.* In-18, de xii-573 p.

Welter (Nic.). *Frederic Mistral der Dichter der Provence. Marbourg, Elwert.* In-8, de vi et 356 p.

Zünd-Burguet (Adolphe). *La Phonétique expérimentale appliquée à l'enseignement des langues vivantes. Mâcon, Protat.* In-18, de 36 p.

CHRONIQUE

— M. Marcel Schwob, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les trouvailles sur François Villon, a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 22 septembre, quelques résultats de nouvelles recherches. M. Schwob a trouvé la mention, dans un registre de la faculté de théologie de Paris conservé à la Bibliothèque nationale, que cette faculté s'opposa à l'élargissement de Villon, prisonnier au Châtelet et détenu pour une autre affaire, sous le prétexte que six ans auparavant elle avait été la victime d'un vol dont Villon était coupable de concert avec quatre complices. Pour recouvrer sa liberté, Villon dut s'engager à rembourser en trois ans une partie de la somme dérobée, mais en fait il ne restitua rien, car, peu de temps après, il avait de nouveau maille à partir avec la justice pour un autre méfait et était condamné à dix ans de bannissement hors de Paris.

M. Schwob a trouvé dans les registres capitulaires de Notre-Dame qu'Arnoul Greban, l'auteur du *Mystère de la Passion*, fut maître des enfants de chœur de cette métropole de 1450 à 1451 et que c'est à cette époque qu'il composa son œuvre dramatique.

— La thèse latine de M. L. Clément, *De Adriani Turnebi, regii professoris, præfationibus et poematis*, est une utile contribution à l'histoire de la poésie en France. Et non pas seulement à celle de la poésie latine et à l'étude de l'humanisme, mais bien à l'histoire de la poésie française elle-même, car Adrien Turnèbe fut mêlé plus étroitement qu'on ne le croit généralement au mouvement de rénovation de la Pléiade. Précisément M. L. Clément consacre tout un chapitre de son travail — non le moindre assurément — aux satires littéraires de Turnèbe imitées par Du Bellay, et à ce que le philologue pensait des poètes de son temps. On y trouvera aussi sur les autres poèmes de Turnèbe et sur ses préfaces un grand nombre de renseignements qui, tout en précisant les traits de la physionomie du docte humaniste, sont aussi d'un grand secours pour la connaissance des faits et des institutions d'alors.

— Les lettres de l'humaniste Pierre Danès sont rares, car on n'en connaissait qu'une. M. Louis Delaruelle en a retrouvé et publié deux autres, franches d'allures, précises et dégagées, qui ne sont certes pas indifférentes, ni pour la connaissance du véritable caractère du savant, ni pour la détermination de ses affinités et de ses relations. Toutes deux sont adressées au cardinal Du Bellay, qui protégeait Danès. A la suite est insérée une lettre de Gilbert Génébrard au cardinal Sirleto.

— La *Bibliographie lyonnaise* si considérable de feu le président Baudrier et de son fils M. Julien Baudrier a inspiré à M. Alfred Cartier une intéressante étude sur les *Imprimeurs et libraires lyonnais du XVI^e siècle*, qui résume fort nettement ce grand ouvrage e en marque le but et les services qu'on en peut

attendre. Il est inutile de rappeler ici combien la typographie lyonnaise fut florissante au XVI^e^ siècle, combien d'ouvrages, beaux ou utiles, sortirent de ses presses. On en sent toute l'importance dans l'exposé de M. Alfred Cartier, qui, chemin faisant, a eu la bonne fortune d'ajouter quelques renseignements nouveaux à ceux qu'avaient recueillis MM. Baudrier.

— Les *Recherches sur une maison de Paris où habita Malherbe*, dont M. Jules Lair a entretenu la société des Antiquaires de Normandie, lui ont permis de fixer l'indication exacte de la maison de Paris où Malherbe habita longtemps, de 1606 à 1627, et où il a composé une grande partie de ses œuvres. Comme on le sait, Malherbe lui-même indique qu'il était « logé à la rue des Petits-Champs, devant la Croix, *à l'Image Notre-Dame* », sorte d'hôtel meublé où les gens de province et même certaines personnes de la cour habitaient à l'année. Or l'emplacement de l'auberge de l'*Image*, rue Croix-des-Petits-Champs, est occupé actuellement par la Société des *Petites Affiches parisiennes* et il s'étendait sur le n° 13 actuel de la rue Croix et le n° 6 de la rue Montesquieu. M. J. Lair le démontre à l'aide de nombreux fragments d'actes notariés que complètent plusieurs plans précis.

— En publiant, en 1885-1888, son édition des *Œuvres de François de Maynard*, feu Gaston Garrisson a fait une confusion et attribué au poète des vers qui sont l'ouvrage d'un homonyme. MM. Paul Durand-Lapie et Frédéric Lachèvre relèvent cette erreur, avec preuves à l'appui, dans une brochure intitulée *Deux homonymes du XVII^e^ siècle, François Maynard, président au présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française, et François Ménard, avocat à la cour du Parlement de Toulouse et au présidial de Nîmes; étude bibliographique.* La carrière poétique des deux homonymes y est d'abord reconstituée avec précision et l'on apprend ainsi ce qui peut rapprocher ces deux contemporains, comme aussi ce qui sert à les distinguer. Cette double biographie est suivie de la bibliographie des œuvres de François de Maynard et de 76 pièces de lui qui ont été omises dans l'édition de G. Garrisson. Comme on le voit, c'est là un important complément aux œuvres poétiques de Maynard et une utile contribution à l'histoire de son talent.

— Il serait malaisé de résumer en quelques lignes le *Commentaire d'un fragment de Pascal sur l'Eucharistie* par M. Léonce Couture, doyen de la Faculté libre des lettres de Toulouse, car l'argumentation de M. Couture est serrée et précise. Disons donc qu'il s'agit d'un fragment fort obscur, négligé et elliptique, celui qui commence par ces mots : « Elle est toute le corps de Jésus-Christ... » et qui se termine par ceux-ci : « L'impénétrabilité est une propriété des corps » (Havet, II, 201; — Molinier, II, 129; — Brunschvicg, 562; — Michaut, 296). Les essais de commentaire qui en ont été donnés ne satisfont pas M. Couture, et il a raison, car ils sont absolument insuffisants. Pour le comprendre, il faut savoir que ce passage est une réfutation de certaine théorie de Descartes sur l'Eucharistie, exposée, vers 1645, dans une lettre au P. Mesland. M. Couture le montre et, après l'avoir prouvé, il accompagne le texte de Pascal d'un commentaire ingénieux et juste qui en éclaire les difficultés et en fait éclater la pensée.

— M. Charles de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, a communiqué au Comité des travaux historiques et scientifiques quatre documents notariés qui prouvent que Marie de Rabutin, la future marquise de Sévigné, eut pour tuteur principal, après Philippe de Colanges, le père, ancien traitant, mort en 1636, non pas Christophe, abbé de Livry, comme on le dit communément, mais son frère aîné Philippe, deuxième de ce nom, qui était maître des comptes à Paris et mourut en juin 1659. Ces actes furent passés à Rouen, et

non à Paris, parce qu'à leur date Philippe de Colanges se trouvait en Normandie en raison de ses fonctions. Trois de ces actes n'ont pas d'importance; ils ont été passés en 1640 et 1641. Le quatrième, du 30 mai 1642, était destiné à autoriser l'augmentation des « dépenses d'entretènement de Marie de Rabutin et de son instruction ». On en trouvera le texte entier dans le *Bulletin historique et philologique*, 1898, p. 422.

— Les chercheurs continuent à s'occuper de Bourdaloue, et les trouvailles abondent, car la matière est féconde.

Le P. Henri Chérot, S. J., poursuit le recueil de la correspondance de son éloquent confrère et nous avons déjà eu l'occasion de relever ici les résultats acquis. Aux ouvrages précédemment publiés il faut joindre une importante brochure comprenant une lettre inédite de Bourdaloue au cardinal de Bouillon, du 28 décembre 1703, c'est-à-dire moins de six mois avant la mort du religieux. On y voit que Bourdaloue avait conservé des sentiments de sympathie pour le prélat exilé en Bourgogne et c'est une raison au P. Chérot, tout en mettant en évidence les circonstances qui purent donner lieu à cet envoi, de fournir quelques renseignements bien choisis sur la personnalité assez énigmatique du cardinal de Bouillon. A cette lettre sont jointes quatre autres lettres de Bourdaloue extraites du volume de ses *Pensées* et une en latin écrite à un Père de Trèves.

Le P. Eugène Griselle, S. J., a eu la bonne fortune de mettre la main sur un sermon inédit de Bourdaloue, prononcé précisément pour la prise d'habit de M^lle^ d'Elbeuf, l'une des nièces du cardinal de Bouillon. Les renseignements positifs recueillis sur ce morceau ne sont pas très abondants, mais l'œuvre elle-même méritait d'être tirée de l'oubli, car elle est forte et de belle venue et permet de saisir sur le vif l'inspiration de l'orateur et de suivre l'originalité de sa pensée.

— Ainsi que le titre l'indique, la publication des *Lettres de Bossuet revisées sur les manuscrits autographes* par le P. Griselle (extrait de la *Science catholique*) a surtout pour but de montrer combien il est nécessaire de revoir, toutes les fois qu'on le peut, sur les originaux, le texte de la correspondance déjà connue de Bossuet. Lechat n'a pu le faire que rarement et, de plus, il n'est peut-être pas téméraire d'espérer recueillir, même après lui et sur les lettres qu'il a étudiées, des choses dignes d'attention. Pour appuyer sa thèse, le P. Griselle examine donc et publie à nouveau d'après les originaux un certain nombre de lettres de Bossuet, accompagnées d'un commentaire fort copieux. Et, comme dans un commentaire une chose en appelle souvent une autre, on trouvera dans les explications du P. Griselle bien des renseignements intéressants, tels par exemple des détails sur les autographes de Bossuet qui ont figuré dans certaines ventes et aussi des *excursus* historiques sur les hommes et les choses dont il est question dans les lettres qui en augmentent encore l'intérêt.

— Sous ce titre *Racine et la Flandre*, le P. Griselle a recueilli, dans la *Revue de Lille*, quelques-unes des annotations inédites écrites par le poète sur les marges de son exemplaire de Jean de Labarde, *De rebus gallicis... ab anno 1643 ad annum 1652*, conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Lille. Ce choix a été fait exclusivement au point de vue de l'histoire de la Flandre. Il n'en confirme pas moins, une fois de plus, la diligence que Racine mettait à ses lectures et le soin scrupuleux qu'il avait de se bien informer.

— Sous ce titre *Un herbier de Jean-Jacques Rousseau*, M. E. Gonod d'Artemare étudie, dans le *Bulletin de l'Académie de géographie botanique*, un volume

d'une collection de plantes recueillies et classées par Jean-Jacques. Celui-ci avait, paraît-il, constitué trois herbiers : le plus important est actuellement conservé au musée botanique de Berlin; le moins important a été collectionné au château de Scorailles en Auvergne et a récemment passé dans une vente publique. Quant au troisième, fait à Paris et à Ermenonville, il est aujourd hui en la possession de M. de Bengy, d'Orléans, qui songe à s'en défaire. Il comprend quinze volumes ou cartons in-4°. A l'intérieur de chacun d'eux, une chemise de papier bleuâtre renferme chaque genre avec un nom et un numéro d'ordre. Il ne semble pas qu'on ait fait la comparaison de ces inscriptions avec l'écriture de Rousseau, dont nous reproduisons un fac-similé précisément dans le présent fascicule.

— Le 20 août on a ignauré à Chambéry les statues des deux frères Joseph et Xavier de Maistre formant un groupe dû au sculpteur Ernest Dubois.

A cette occasion il a été tenu, du 17 au 19 août, à Chambéry, un congrès des sociétés savantes savoisiennes, dans lequel il a été fait diverses communications intéressant l'histoire littéraire et en particulier les deux frères dont on allait célébrer le souvenir.

— Les *Notes sur M^me^ de Staël, ses ancêtres et sa famille, sa vie et sa correspondance*, que vient de publier M. Eugène Ritter, abondent en renseignements intéressants et précis. Il n'y faut pas chercher un plan que l'auteur n'a pas voulu y mettre, mais on y trouvera à chaque pas des détails nouveaux et des remarques ingénieuses. Les ancêtres de M^me^ de Staël y sont étudiés avec autant d'exactitude qu'il est possible de le faire maintenant et on apprend de la sorte des faits instructifs sur les quatre branches des aïeuls de M^me^ de Staël : son aïeul paternel Necker, originaire de Poméranie; son aïeule paternelle Gautier, originaire de Genève; son aïeul maternel Curchod, né dans le pays de Vaud, et son aïeule maternelle Albert, née en Dauphiné. La biographie de son aïeul le professeur Necker et celle de son autre aïeul le pasteur Curchod ont été traitées avec quelque développement et c'était justice, car ce ne sont pas là des physionomies indifférentes, non plus d'ailleurs que celle de cette Suzanne Curchod, la mère de M^me^ de Staël, dont M. Ritter a reconstitué la jeunesse sentimentale avec beaucoup de tact et de discrétion.

Sur M^me^ de Staël elle-même, la moisson de M. Ritter n'est pas moins abondante, quoique liée sans façon. L'examen de l'important livre de Lady Blennerhasset fournit matière à quelques remarques intéressantes. Le caractère du baron de Staël-Holstein est analysé ensuite, comme celui de Benjamin Constant, en même temps que l'auteur essaie de dresser la chronologie des rapports de M^me^ de Staël et de son compatriote depuis le veuvage de celle-ci jusqu'à la rupture finale de leur liaison. C'était là une partie délicate, comme la reconstitution de la correspondance de M^me^ de Staël, sur laquelle M. Ritter s'arrête un moment. Mais ce sont là des points qui mériteraient à eux seuls des développements circonstanciés et fourniraient matière à des dissertations particulières, comme *la Politique de M^me^ de Staël* dont M. Ritter dit aussi quelques mots et cette question *Que reste-t-il de M^me^ de Staël?* à laquelle il essaie de répondre brièvement. Il convient plutôt de signaler les quatorze lettres ou billets inédits dont M. Ritter a enrichi la fin de son opuscule et qui furent adressés par M^me^ de Staël à des membres de la famille de Constant.

— Parmi les documents intéressants que contient le curieux volume publié par M. R. Barbiera sous le titre de *Figure e Figurine del secole che muore* (Milan, Treves), nous signalerons un rapport de police du chevalier de Torresani, daté du 6 janvier 1828 et concernant Stendhal. Son livre sur *Rome, Naples et Florence* avait été fort mal vu du gouvernement autrichien; aussi, quand l'au-

teur revint à Milan, il fut expulsé et il dut regagner la France sans séjourner davantage en Lombardie.

Une autre partie de l'étude que M. Barbiera a consacrée à Stendhal nous apporte quelques renseignements sur une femme que Stendhal aima et dont il nous parle dans plusieurs de ses volumes sous le nom de Mathilde, et qui s'appelait de son nom véritable la générale Mathilde Dembowsky.

— Dans une substantielle brochure qui est le résumé d'une quinzaine de leçons, M. Maurice Souriau examine *la Versification de Lamartine*. Le poète ne raisonna guère la technique de son art; il en appliqua d'instinct les règles, non sans de nombreuses défaillances, volontaires ou non. Si la cadence du vers alexandrin classique est celle qu'il préfère comme la plus simple et la plus naturelle, il en a fait usage sans la respecter absolument et sans s'astreindre rigoureusement à ses règles. Pour lui la quantité d'un mot n'est pas invariable; il se permet de fréquents hiatus, des allitérations maladroites. Ses rimes ne sont jamais bien riches, souvent insuffisantes, faibles pour l'oreille et pour l'œil. Observateur assez scrupuleux de la césure classique, Lamartine ne s'autorisa que tard aussi les enjambements, qui, eux, sont relativement nombreux dans certains de ses vers. Malgré toutes ces imperfections et bien d'autres, Lamartine reste un de nos plus grands lyriques, car chez lui la versification n'est que le rythme, la cadence d'une pensée naturellement harmonieuse, sorte de mélodie idéale dont l'expression seule est un charme et une beauté. Ce qui manque à Lamartine, avec de pareils dons, ce fut un culte plus respectueux de la forme. Il se nommait lui-même un amateur de poésie plutôt qu'un poète de métier. Ce fut en tout cas un improvisateur merveilleux, qui eut toute la souplesse, comme aussi tous les dangers, d'un don aussi tentant.

— L'étude consacrée à *l'Adolescence de Leconte de Lisle* par MM. Marius et Carolus Leblond, dans *la Revue des revues* (15 août et 1er septembre), a été composée d'après des documents inédits. Elle contient des lettres écrites par le jeune homme durant la traversée de son voyage en France dans les premiers mois de 1837 et aussi pendant le séjour qu'il fit à cette époque dans la mère patrie, puis d'autres lettres envoyées à des compatriotes lorsque Leconte de Lisle fut revenu à l'île Bourbon s'installer comme avocat en 1843. Enfin les vers inconnus du jeune poète abondent dans cette étude et marquent bien ses qualités et ses inspirations depuis le départ de l'île natale jusqu'à ce retour qui paraissait être définitif.

— A signaler dans le *Carnet historique et littéraire* du 15 mai deux importantes lettres de George Sand à Louis Blanc (24 septembre 1834 et 10 juillet 1837).

— Le fils de François Ponsard prépare, paraît-il, un volume sur la vie et sur l'œuvre de son père. Deux fragments en ont été publiés récemment : dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre, un chapitre sur *la Première représentation de « Lucrèce »* (22 avril 1843); dans *la Revue de Paris* de la même date, une étude intitulée *Avant Charlotte Corday*. L'un et l'autre de ces fragments contiennent des renseignements nouveaux et inédits.

— Nous avons appris avec un vif sentiment de regret la mort de notre confrère M. Étienne Charavay, décédé le 2 octobre, à l'âge de cinquante-deux ans, en pleine activité intellectuelle. Bien que depuis quelques années les travaux d'Étienne Charavay eussent l'histoire de la Révolution française pour

objet, il n'avait pas moins rendu de signalés services à l'histoire littéraire de la France en mettant au jour de nombreux et importants documents que ses recherches parmi les autographes lui avaient permis de rencontrer. Il aurait certainement rendu bien d'autres services à l'histoire, car son zèle pour elle ne se ralentissait pas, tandis que son savoir s'accroissait sans cesse par un labeur obstiné. Homme de cœur dévoué et bon, nature loyale entre toutes, affable, constant, il laisse à tous ceux qui l'approchèrent le souvenir d'un parfait honnête homme, d'un commerce aussi agréable que sûr.

TABLE DES MATIÈRES

Gustave Lanson. Émile Deschamps et le Romancero, étude sur l'invention de la couleur locale dans la poésie romantique 1
Henri Chamard. L'invention de l' « Ode » et le différend de Ronsard et de Du Bellay, contribution à l'histoire de la Pléiade 21
Maurice Tourneux. La correspondance générale de Prosper Mérimée, notes pour une édition future 55
René Radouant. Recherches bibliographiques sur Guillaume Du Vair et correspondance inédite ..... 72, 253 et 408
Pierre Brun. A travers les manuscrits de Tallemant des Réaux. II. La satire politique au XVII^e siècle 103
— III. La satire religieuse au XVII^e siècle 424
Charles-Marc des Granges. La comédie et les mœurs sous le Consulat et l'Empire 165
C. Latreille. Molière à Vienne 186
Paul Bonnefon. Diderot prisonnier à Vincennes 200
Emile Picot. Chants historiques français du XVI^e siècle (*suite*) 225
Gaston Paris. La « Romance mauresque » des *Orientales* 333
J.-J. Jusserand. Une légende de Cyrano 343
Pierre de Nolhac. Documents nouveaux sur la Pléiade : Ronsard, Du Bellay. 351
A. Moret. Note sur une source du « Roman de la Momie », de Théophile Gautier 362
Ch. Urbain. Les premières rédactions de la « Lettre à l'Académie » 367
Joseph Bédier. Chateaubriand en Amérique : Vérité et fiction 502
Paul d'Estrée. Un autographe inédit de Jean-Jacques Rousseau 533
Maurice Souriau. Le roman de Casimir Delavigne 537
Pierre Toldo. La comédie française de la Renaissance (*suite*) 571

Mélanges.

Lieutenant-colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre, ses démêlés avec le *Journal de Paris* et la *Décade philosophique* 120
Eugène Bouvy. Une lettre de Voltaire à l'abbé Pezzana 133
Joseph Castaigne. Note critique sur un poème d'Alfred de Vigny 134
P. B. A travers les autographes : Une lettre de Buffon ; — Victor Cousin et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — Deux billets, Gœthe à à M^me de Staël, Chateaubriand à M^me de Genlis 136
— A travers les autographes : Une lettre de Dorat ; — Un billet de Beaumarchais ; — Une lettre de C.-S. Favart ; — Deux lettres de Volney ; — Une lettre de Roucher 440
Henri Omont. Deux lettres inédites de Paul-Louis Courier et de Lamennais (1806) 267
Lucien Grou. La famille d'Antoine Héroët 277
Louis Arnould. Le véritable texte d'une élégie d'André Chénier (*Eh bien! je le voulais...*) 283
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*) ..... 285 et 452

E. Griselle. S. J. (Le P.). Manuscrits autographes de Racine à la bibliothèque Mazarine 436
P. B. Une question de paternité littéraire : le rondeau contre Benserade.... 609
Victor Giraud. Contribution à une bibliographie des œuvres de Renan..... 617
L. G. Pélissier. Les correspondants du duc de Noailles : lettres inédites de Le Verrier..... 621

Comptes rendus.

J.-J. Jusserand. Shakespeare en France sous l'ancien régime (Joseph Texte)... 144
Eugène Bouvy. Voltaire et l'Italie (Joseph Texte)..... 145
Achille Taphanel. La Beaumelle et Saint-Cyr (Joseph Texte)..... 146
Käthe Schirmacher. Voltaire : eine Biographie (A. S.)..... 148
Armand Gasté. La querelle du Cid (Petit de Julleville)..... 306
A. Haase. Syntaxe française du XVII^e siècle, traduite par M. Obert (Gustave Lanson et Eugène Rigal)..... 308
Henry Guy. Essai sur la vie et les œuvres du trouvère Adam de le Hale (Pierre Bruh) 317
Heinrich Morf. Geschichte der neuern französischen Literatur (Erstes Buch) (René Radouant)..... 472
Montesquieu. Pensées et fragments inédits (P. B.)..... 475
Émile Faguet. Drame ancien, drame moderne (P. B.)..... 477
Augustin Filon. De Dumas à Rostand (P. B..... 477
Maurice Tourneux. Diderot et Catherine II (Gustave Lanson)..... 637
Ch. Garrisson. Théophile et Paul de Viau (René Radouant)..... 641
Émile Faguet. Flaubert. — Anna Ahlstrom. Étude sur la langue de Flaubert (Louis Clément)..... 643
Kr. Nyrot. Grammaire historique de la langue française. T. I. (L. C.)..... 646
Périodiques..... 150, 320, 479 et 647
Livres nouveaux..... 155, 325, 485 et 653
Chronique..... 159, 329, 489 et 657

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

1986 1